





U. S. NATIONAL MUSEUM



LIBRARY OF

Henry Guernsey Hubbard

AND

Eugene Amandus Schwarz



DONATED IN 1902

ACCESSION NO. 177417.....







595. 70644  
insects

ANNALES  
DE LA SOCIÉTÉ  
ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE.

THE

ENCYCLOPEDIA

6

ANNALES  
DE LA SOCIÉTÉ  
**ENTOMOLOGIQUE**  
DE FRANCE.

*Natura maximè miranda in minimis.*

**Troisième Série.**

---

TOME SEPTIÈME.

---

A PARIS,  
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,  
RUE DE VAUGIRARD, 16.

---

1859

*Article 38 du Règlement.* Les opinions émises dans les Annales de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE.

---

---

NOTES SYNONYMIQUES

SUR LE

CINQUIÈME VOLUME DE L'HANDBUCH DER ENTOMOLOGIE,

Par M. H. BURMEISTER, Berlin, 1840.

**Coléoptères Lamellicornes, Xylophiles.**

Par M. L. REICHE.

Faisant suite au travail analogue, sur les *Pectinicornes* du même auteur, publié dans les Annales de la Société Entomologique, 1852, pages 67 à 86.

---

(Séance du 8 Décembre 1858.)

---

CYCLOCEPHALIDÆ.

Page 24 de l'HANDBUCH. *Pachylus dispar*, Burm.  
C'est le *Pach. serratulus* de la collection Dejean.

P. 26 et 27. *Hexodon unicolor* Olivier.  
L'*Hex. Kirbyi* (et non pas *Kirbyi*), Hope, Coléopt. Ma-

nual, 1-57, et l'*Hex. Hopei*, Kollar, Ann. der Wiener Mus. 1-339, que M. Burmeister regarde comme probablement distincts, sont synonymes de l'*unicolor*.

P. 42. *Cyclocephala pelioptera*, Germ.

C'est le *C. latifrons*, Dejean, Coll.

P. 43. *Cycl. longicollis*, Burm.

C'est le *C. bilineata* (Buquet), Dej., Coll.

P. 49. *Cycl. sanguinicollis*, Burm.

C'est le *C. lateritia*, Dej., Coll.

P. 50. *Cycl. concolor*, Burm.

C'est le *C. frontalis* (Klug), Dej., Coll.

P. 51. *Cycl. verticalis* (Dej.), Burm.

Cette espèce n'est autre que le *Cycl. sanguinicollis* Burm. décrit plus haut p. 49, et n'est pas le *C. verticalis* de la Collection Dejean, qui est très distinct ayant un point noir au milieu de chaque élytre.

P. 53. *Cycl. immaculata*, Olivier.

M. Burmeister cite à tort, en synonymie, le *Cycl. pygmaea*, Dej., qui est une espèce très distincte et appartenant à une autre division.

P. 54. *Cycl. villosa* (Dej.), Burm.

Il n'y a pas d'espèce de ce nom dans le Catalogue Dejean; à la page 170, que cite M. Burm., on trouve la *Cycl. villosula* à laquelle la description de M. Burm. ne s'applique nullement.

P. 54. *Cycl. quercina*, Burm.

C'est la *Cycl. obsoleta*, Dej., Coll.

P. 62. *Cycl. lunulata*, Burm.

C'est la *Cycl. signatipennis*, Dej., Coll.

P. 63. *Cycl. signaticollis* (Dupont), Burm.

C'est la *Cycl. maculicollis*, Dej., Coll.

P. 64. *Cycl. dorsalis*, Burm.

C'est la *Cycl. suturalis*, Dej., Coll., mais c'est avant tout la *dispar*, Herbst, Coléopt. III, 65, Tab. 23, 1.

P. 66. *Cycl. stictica*, Burm.

Ce n'était pour Dejean qu'une variété de la *signata*, Fab. M. Burm. a eu raison de l'en séparer.

P. 67. *Cycl. lucida* (Buquet), Burm.

Ce nom n'est pas de M. Buquet, qui avait répandu l'insecte dans les collections sous le nom de *Cycl. Lycidas*.

P. 68. *Cycl. tutelina* (Buquet), Burm.

Ce nom barbare est de l'invention de M. Burmeister. M. Buquet avait répandu cette espèce sous le nom mythologique de *Tutelina*.

P. 69. *Cycl. cribrata*, Burm.

C'est le *C. Buqueti* de la Collect. Dejean.

P. 73. *Bradyscelis* (Dupont). Burm.

Ce nom générique doit céder le pas à celui d'*Oryctoderus* donné par M. Boisduval, Faune de l'Océanie, page 160, lequel nom M. de Castelnau avait cru devoir changer en *Lampropus* avec le même *sans-façon* que M. Burmeister.

P. 77. *Chalepus hydrophiloides*, Burm.

C'était pour Dejean une variété du *Ch. barbatus*, Fab. M. Burmeister a eu raison de l'en séparer.

P. 79 et 80. *Chal. trachypygus*, *picipes*, *rugifrons* et *planatus*, Burm.

Ces espèces n'étaient pour Dejean que des variétés du *Ch. geminatus*, Fab.

P. 81. *Chal. bidentatus*, Burm.

Était, pour Dejean, une variété du *Ch. gagates*, Illiger.

P. 81. *Chal. gagates* (Illiger), Burm.

Illiger n'a jamais décrit cet insecte, par conséquent ce nom doit céder le pas à celui de *Ch. brevis*, Perty Delect. Anim., p. 46, Tab. 9, fig. 16.

P. 82. *Chal. rostratus*, Burm.

C'est le *lœvicollis* du Catalogue Dejean.

P. 84. *Stenocrates holomelanus*, Germar.

M. Burmeister rapporte avec doute à cette espèce la *Cyclocephala frontalis*, Guérin, Iconog. du Règne Anim., pl. 23, fig. 7, et texte, p. 90. L'auteur a raison de douter, car il n'y a absolument rien de commun entre les deux espèces qui ne sont pas du même genre.

#### STRATEGIDÆ.

P. 91. *Heteronychus globosus*, Burm.

C'est le *Scarabæus glaucus*, Dej., Catal.

P. 97. *Heter. morator*, Fabr.

C'est à tort que M. Burm. cite en synonymie l'*Heter. morator*, Dej., celui-ci n'est pas le *morator*, Fabr., puisqu'il a le chaperon bidenté. C'est l'*Heter. pauper*, Burm., p. 94.

P. 97. *Heter. Licas*, Burm.

Ce n'est pas le *Licas* de Dej., ainsi que le dit M. Burm., puisque celui-ci a le chaperon non bidenté.

P. 103. *Pentodon Aries*, Fab.

M. Burm. donne à tort en synonymie le *Scarabæus Augias*, Dejean, qui est une espèce tout à fait distincte et dont il n'existait que des femelles dans sa Collection.

Le *Pentodon Aries* ♂ y figurait sous le nom de *Scarab.*

*Numa*, Dej., avec l'indication erronée du Brésil pour localité, et la ♀ y portait le nom de *digitalis*, Klug, et non pas *digitatus*, comme l'écrit M. Burm.

P. 104. *Pentodon puncticollis* (Dej.), Burm.

Syn. *monodon*, Mulsant, Lamell. de France (1842), p. 384.

Ajoutez — *punctatus*, Schœnherr, Syn. Ins. 1-19.

— — *Algerinus*, Herbst. Coléopt. 11-250.

Evidemment c'est le nom de Herbst qui doit prévaloir ; il faut donc étiqueter cette espèce *Pentodon Algerinus*, Herbst, elle est en effet commune sur tout le littoral méditerranéen de l'Afrique, de l'Égypte et de la Syrie. Le *Pentodon punctatus*, Fab., auquel M. Mulsant rapporte l'*Algerinus* de Herbst, ne se rencontre pas, que je sache, sur la côte d'Afrique, je ne l'ai même jamais vu d'Espagne.

M. Mulsant a confondu cette espèce avec le *monodon*, qui ne se trouve pas en France ; elle est cependant bien distincte de cette dernière espèce par son chaperon bidenté.

P. 107. *Isodon curtus*, Erichs.

A propos de ce nom, M. Burm. dit que le *Scarab. curtus*, Guérin, Voy. de la Coquille, 2-81, doit être rapporté au genre *Dasygnathus*. — Il se trompe ; cette espèce rentre dans le genre *Cheiroplatys*, c'est le *Scarabœus Ixion* du Catalogue Dejean.

P. 108. *Cheiroplatys latipes*, Guérin.

M. Burm. cite en synonymie le *Scar. porcellus*, Boisduv. C'est une erreur : le *porcellus* est une espèce très distincte par sa taille plus petite et la ponctuation très nette et plus forte de ses stries.

P. 114. *Acerus Davus* (Dej.), Burm.

M. Burm. cite en synonymie l'*Acerus Monachus*, Dej., comme étant la ♀ du *Davus* ; il se trompe : le *Monachus*, Dej., est l'*Ac. Phyllis*, Burm.

P. 118. *Podalqus bonariensis* (Dupont), Burm.

C'est le *Scarab. Cornelius* du Catalogue Dejean.

P. 119. *Pod. Cuniculus* (Dej.), Burm.

Je crois cet insecte très mal placé dans ce genre, tel que l'a conçu M. Burm. (il constituait à lui seul le genre *Podalqus* de Dejean!). Cette espèce, du Sénégal, au point de vue géographique, fait disparate dans un genre tout américain, et ce fait seul aurait dû attirer l'attention de M. Burmeister. Quoi qu'il en soit, ses palpes maxillaires à dernier article conique très large à la base, son chaperon très aigu, les deux appendices articulés, dans la troncature de ses jambes postérieures, spatuliformes et non aigus, le premier article des tarsez postérieurs tronqué obliquement et prolongé au côté externe, et ses tarsez plus longs que la jambe constituent des caractères suffisants pour, à l'exemple de Dejean, en établir un genre propre. M. Burmeister ayant pris le nom de *Podalqus* de Dejean pour l'appliquer au groupe américain dont le *Pod. bonariensis* est le type, je propose de nommer ce nouveau genre, *Vertumnus*! Ce sera donc le *Vertumnus Cuniculus*, Dej., Syn. *Podalqus* (Dejean), Burmeister.

P. 120. *Pod. notatus*, Burm.

C'est le *Scarab. Lysius* (Chevrolat), Dej., Catal.

P. 120. *Pod. villosus*, Burm.

Le *Scarab. Demophon*, Dej., cité en synonymie est une espèce très différente et appartient à un autre genre; il fallait citer comme synonyme le *Sc. glaucus*, Dej. Catal.

P. 122. *Pod. Sarpedon* (Dej.), Burm.

Portée sous ce nom dans la 2<sup>e</sup> édition de son Catalogue, M. Dejean avait réuni, dans la 3<sup>e</sup> édition, cette espèce au *Scarab. Talpa*, F., qui appartient à un autre genre. M. Burmeister l'a, avec raison, maintenu dans ce groupe-ci.

P. 123. *Pod. complanus*, Burm.

C'est le *Sc. Tullius*, Dej., Catal.

P. 124. *Pod. exaratus* (Dej.), Burm.

Oui, mais c'est encore le *Scarab. rusticus*, Dej., Catal. Dejean avait fait deux espèces de deux individus de taille différente.

P. 125. *Pod. Talpa*, Fabr.

Il y a ici une erreur de genre. M. Burm. n'a vu qu'une femelle de cette espèce, et, néanmoins, il est étonnant qu'il ne l'ait pas, de suite, rapportée au genre *Strategus*. J'en possède un mâle donné par M. Hornbeck, et venant de Saint-Thomas.

Cette espèce se place à côté des *Strategus* des Antilles, *St. Syphax* et *Titanus*.

La femelle me paraît être l'insecte décrit et figuré par Palissot de Beauvois, sous le nom de *Scarab. oblongus*.

P. 127. *Corynoscelis glaucon*, Perty.

C'est le *Scarab. Entellus*, Serville, Encyclop. Méth. X, 2-347, quoi qu'en dise M. Burm., et ce nom doit prévaloir.

P. 129. *Strategus Antœus*, Fab., Drury.

Olivier a figuré deux fois cet insecte; les figures de la planche 13 seules le représentent; celle de la planche 12 appartient à une autre espèce, probablement au *St. surinamensis*, Burm.

P. 130. *Str. Mormon*, Burm.

C'est le *Sc. Boscii*, Palissot de Beauvois, dont le nom doit prévaloir.

P. 131. *Str. Jugurtha*, Burm.

C'est le *Scarab. Gelanor* de la Collection Dejean.

P. 131. *Str. Alœus*, Linné.

Contrairement à l'opinion de M. Burmeister, je crois

cette espèce propre à la Guyane et au nord du Brésil. Les individus qui se trouvent aux Antilles sont des espèces distinctes : 1<sup>o</sup> *Str. Semiramis*, Paliss. de Beauv., de Haïti ; 2<sup>o</sup> *bellicosus*, Dupont, Mss. de Cuba. Le *tridens*, Dupont, Mss., est une espèce distincte, par son corselet non ridé antérieurement et à corne antérieure non aplatie.

P. 133. *Str. Julianus*, Burm.

C'est bien le *Sc. Ajax* ♀, Dej., comme le dit M. Burm., mais ce n'est pas son *Julianus*, ainsi qu'il le croit. Le *Sc. Julianus*, Dej., appartient à un autre genre.

P. 135. *Str. Syphax*, Fab.

Syn. Var. *minor*. *Sc. Maimon*, Fab.

Cette espèce de Fabricius (*Maimon*) n'est pas une variété du *Syphax*, mais bien de l'*Antœus*.

#### PHILEURIDÆ.

P. 153. *Phileurus foveicollis*, Burm.

C'est le *Phil. impressicollis*, Dej., Catal.

P. 154. *Phil. Vervex* (Dej.), Burm.

La ♀ est le *Phil. ciliatus*, Dej. Catal.

P. 158. *Phil. affinis* (Dej.), Burm.

Ce n'est pas le *Phil. affinis*, Dej., Catal., qui a quatre dents aux pattes antérieures et n'a pas de rudiment de strie à la base des élytres entre la première et la deuxième. — L'espèce de Burmeister n'est qu'une variété du *Phil. didymus*, Linné.

P. 160. *Phil. valgus*, Fab.

Le *Phil. castaneus*, Dej., Catal., n'est qu'une variété brune de cette espèce.

P. 162. *Phil. integer*, Burm.

C'est le *Phil. Vitulus*, Dej., Catal.

Parmi les espèces que M. Burmeister n'a pas vues, il oublie de citer le *Phil. complanatus*, Palissot de Beauvois. Cette espèce appartient à la division des espèces ayant quatre dents aux pattes antérieures sans tubercules thoraciques.

P. 173. *Lonchotus crassus*, Klug.

C'est le *Coptorhinus Medon*, Dej. Catal.

## ORYCTIDÆ.

P. 177. *Thronistes Rouxii* (Dej.), Burm.

Cet insecte vient du Chili et non de Buenos-Ayres.

P. 182. *Temnorhynchus Diana*, Pal. de Beauv.

M. Burmeister cite en synonymie le *T. Antiochus*, Dej., Catal. Il se trompe : l'espèce de Dejean ayant les élytres ponctuées et rugueuses.

P. 187 à 189. *Oryctes Orion*, Or. *Bacchus*, Or. *Dionysius*.  
*Or. Silenus*.

Ces quatre espèces appartiennent au genre *Phyllognathus* d'Eschscholz, que M. Burmeister regarde à tort, suivant moi, comme une simple division des *Oryctes* ; les caractères cités par Eschscholz sont bien tranchés, et nous savons d'ailleurs que notre *Phyllognathus Silenus* a une manière de vivre bien différente de celle des *Oryctes*.

P. 190. *Oryctes Corydon*, Oliv.

Cette espèce, par la forme de son menton très renflé, ses mandibules dilatées et submembraneuses comme les *Phyllognathus*, etc., doit former un genre distinct. Elle a été

décrite par M. Westwood, au tome IV, des Annales de la Société Entomol. de Londres, sous le nom de *Orphnus Corydon*.

P. 190. *Or. Abderus*, Sturm.

C'est avec surprise qu'on voit cette espèce américaine figurer dans ce genre exclusivement propre à l'ancien continent. Il est évident que M. Burmeister ne l'a examinée que superficiellement; en effet, elle diffère des *Phyllognathus* :

- 1° Par la longueur du palpe maxillaire, dont le dernier article est cylindrique et non canaliculé;
- 2° Par son épistôme tronqué carrément;
- 3° Par le dernier article des tarsi antérieurs non renflé dans les mâles.

Elle diffère des *Oryctes* :

- 1° Par la longueur relative des articles du palpe maxillaire, dont les deux premiers sont presque égaux et le dernier plus long;
- 2° Par ses mandibules convergentes, dilatées et arrondies extérieurement et concaves;
- 3° Par son épistôme ni avancé, ni échancré;
- 4° Par la troncature non dentée des pattes postérieures et intermédiaires.

Cette espèce diffère des deux genres précités, indépendamment des caractères déjà signalés :

- 1° Par les dimensions comparatives du corselet et des élytres;
- 2° Par l'absence de dent ou pilier entre les hanches des pattes antérieures;
- 3° Par la longueur et la gracilité des pattes.

Il y a donc là une nouvelle coupe générique à établir, et je propose, puisque l'espèce a été décrite et figurée par deux auteurs sous des noms différents, de conserver le

nom le plus ancien pour nom spécifique, et de lui appliquer le nom générique de *Diloboderus*, faisant allusion à la forme de son corselet. Ce serait donc le *Diloboderus abderus*, Sturm., Catal. 1826. — Synon. *Scarab. mentor*, Guérin, Iconog. du Règne animal, Ins., pl. 23.

P. 195. *Oryctes Tarandus*, Olivier.

L'*Oryct. Paniscus*, Dej., Catal., est une variété de cette espèce à caractères décroissants et ponctuation beaucoup moins marquée. C'est sur cette variété que Fabricius a fait son *Geotrupes Stentor*.

P. 197. *Or. Augias*, Olivier.

Le nom de *Madagascariensis*, Castelnau, cité en synonymie est inexact: il faut lire *Madagascaricus*.

Cette espèce portait, dans la Collection Dejean, la fausse indication du Brésil pour patrie.

P. 200. *Or. Senegalensis*, Klug (Dej.).

Ce n'est qu'une variété de l'*Or. Boas*, Olivier.

P. 201. *Or. Agamemnon* (Dej.), Burm.

Longit. 16 lin. — Il faut lire 26 lin., ou mieux 20 à 30 lin.

C'est le *Scarab. Owariensis*, Palissot de Beauvois, dont le nom doit prévaloir.

M. Burmeister n'en ayant vu que peu d'individus a imparfaitement décrit cette espèce. La forme de son corselet varie beaucoup, la troncature discoïdale est terminée en arrière par un bourrelet quelquefois droit et légèrement ondulé, quelquefois très avancé en lobe dans son milieu.

P. 201. *Or. Erebus*, Burm.

C'est l'*Or. Diomedes*, Dej., Catal.

P. 202. *Or. monoceros*, Olivier.

Cette espèce était regardée à tort, par Dejean, comme une variété de l'*Or. Rhinoceros*.

Il faut barrer la synonymie de *Diomedes*, Dej., citée par M. Burm.

P. 203. *Or. Owariensis* (Palissot de Beauvois), Burm.

Synon. *Gigas*, Castelnau.

— *Laertes*, Dej., Catal.

Comme nous l'avons vu plus haut, au sujet de l'*Or. Agamemnon*, Burm, l'espèce de Palissot est tout autre chose que celle-ci. — Il faut donc rétablir le nom d'*Or. gigas*, Castelnau, et mettre en synonymie : *Or. Owariensis*, Burm.

P. 205. *Dasygnathus*.

M. Burm. oublie de citer le *Das. Australis*, Boisduval. Voy. de l'Astrolabe, p. 167.

P. 218. *Dichodontus Cræsus*, Fab.

Le *Scarab. Romulus*, Dej., Catal. se rapporte à cette espèce. Elle y est indiquée avec doute comme provenant de Java, tandis que l'étiquette de la Collection indiquait, aussi avec doute, comme localité, le Brésil.

P. 222. *Megaceras Philoctetes*, Burm.

L'espèce que décrit ici M. Burmeister n'est pas du tout le *Scarab. Philoctetes* d'Olivier, et les synonymies qu'il cite ne s'y appliquent nullement.

C'est une espèce nouvelle que je propose de nommer *Meg. Ixion* : la corne céphalique est simple.

P. 223. *Megac. Teucer*, Burm.

Cette espèce est le véritable *Philoctetes*, caractérisé par sa corne céphalique dentée en dessous, près du sommet. — C'est à elle que s'appliquent les synonymies mentionnées par M. Burmeister auprès de l'espèce précédente.

Le *Scarab. Remus*, Dej., Catal., appartient au genre *Megaceras*. Cette espèce se distingue nettement de toutes les autres, par sa taille plus petite, son épistôme arrondi ou

faiblement sinué, et l'absence de strie juxta-suturale sur les élytres; elle vient de Cayenne.

P. 226. *Heterogomphus Pauson*, Perty.

C'est le *Scarab. Capucinus*, Dej., Catal.

P. 228. *Heterog. Eteocles*, Burm.

Supprimer la synonymie de *Scarab. Capucinus*, Dej., qui appartient à l'*Heterog. Pauson*.

P. 229. *Heterog. Achilles* (Dej.), Burm.

Ce n'est pas le *Scarab. Achilles*, Dej., Cat., qui est une espèce très différente par sa corne céphalique tronquée, dilatée et subbilobée à son extrémité, sa ponctuation beaucoup plus forte et sa forme plus allongée. — Par suite de l'erreur de M. Burmeister, je l'ai nommée *Heter. Dejeanii*; elle paraît voisine de l'*Hopei*, Burm., et vient du Brésil.

L'*Achilles*, Burm., est le *Scarab. Castor*, Dej., Catal., et ce n'est pas, comme il le dit encore, le *Scarab. Pylades* de ce savant.

P. 230. *Heterog. Aidoneus*, Perty.

C'est le *Scarab. Pylades*, Dej., Catal., et non le *Scarab. Castor*.

P. 236. *Enema Lupercus*, Chevrolat.

Distinct du *Pan*, par sa forme non atténuée en arrière.

M. Burm. n'ayant vu qu'un mâle peu développé le décrit comme n'ayant pas de corne sur le corselet, tandis qu'il en a, au contraire, une aussi marquée que dans les individus moyens du *Pan*.

L'*Enema Endymion*, Chevrolat, qu'il cite en synonymie, est une espèce distincte.

P. 238. *Podischnus Agenor*, Olivier.

C'est bien le *Scarab. Paris*, Dej., Catal., mais c'est encore le *Scarab. barbicornis*, Latreille. Voy. de Humbolt, p. 125. M. Burmeister n'a sans doute jamais consulté l'ouvrage du

célèbre entomologiste, car il rapporte sa description et sa figure au *Scarab. Iphiclus* de Panzer ! lequel n'est lui-même qu'une variété de l'*Hercules*, Linné.

#### DYNASTIDÆ.

P. 249. *Golofa Claviger*, Linné.

M. Burmeister n'a pas connu la femelle qu'il faut rapporter au *Scarab. Faunus*, Dej., Catal.

Le *Scarabœus Leander*, Dej., Catal., est une espèce nouvelle de ce genre.

P. 259. *Dynastes Iphiclus*, Panzer.

J'ai dit plus haut que ce n'était pas le *Scarab. barbicornis*, Latreille, et j'ajoute que je ne crois pas que ce soit le *Scar. Hyllus*, Chevrolat.

Ce n'est qu'une petite variété de l'*Hercules*.

P. 267. *Xylotrupes Phorbanta*, Olivier.

En admettant que cet insecte ne soit pas une variété du *Gideon*. M. Burm. n'en a pas moins tort de citer en synonymie le *Scarab. pubescens*, Waterhouse, espèce tout à fait distincte. La localité d'Olivier (le Sénégal), est erronée. Le *Phorbanta* vient de l'Inde occidentale. Le *Scarab Alcibiades*, Dej., Catal., n'est qu'une petite variété du *Gideon*.

P. 270. *Chalcosoma Atlas*, Linné.

La femelle portait, au Catalogue Dejean, le nom de *Scarab. Hector*.

#### AGAOCEPHALIDÆ.

P. 282. *Ægopsis curvicornis*, Westwood.

Cet insecte portait, dans la Collection Dejean, le nom de *Dionysius Mallei*.

Une deuxième espèce a été nommée par M. Buquet et répandue sous ce nom inédit : *Dionysius Rostainei*, du nom de l'inventeur, M. Saint-Amand Rostaine. C'est ce dernier nom que cite en synonymie M. Burm., en le métamorphosant en *Dionychus rostratus*, Buquet. Que le ridicule de l'application de ce nom de Curculionite à un Scarabæide retombe donc sur M. Burmeister seul!

#### XYLOPHILA AMPHIBOLA.

P. 293. *Cryptodontes Latreillianus*, Westwood.

M. Burmeister cite en synonymie le *Cryptodon Petitii*, Dej., Catal., comme étant la femelle de cette espèce; il se trompe; ce *Crypt. Petitii* n'était qu'une femelle du *Xenodorus Janus*, Fab.





# MISCELLANEA ENTOMOLOGICA

TROISIÈME PARTIE (1).

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

---

(Séance du 22 Septembre 1858.)

---

## 1. AMARA VALIDA.

*Oblonga, nigro-ænea, nitida, antennis fuscis, articulis 4 primis rufo-testaceis, tibiis rufo-piceis; prothorace antice tantum angustato, basi medio punctulato, utrinque unistriato; elytris valde striatis, striis sat tenuiter dense punctatis; tibiis antice spina lata, triloba, armatis. — Long. 11 mill.*

Oblongue-elliptique, à peine élargie en arrière, un peu convexe; d'un bronzé noirâtre brillant. Antennes n'atteignant pas la base du corselet, d'un brun foncé, avec les quatre premiers articles d'un roux testacé; palpes d'un roux brunâtre. Corselet d'un tiers plus large que long, légèrement rétréci en avant après le milieu; de chaque côté à la base, entre l'écusson et les angles, une impression peu marquée, formant presque un sillon en dehors, densément ponctuée, plus faiblement vers le milieu de la base; ligne médiane entière, fine. Elytres à peine plus larges que le corselet, à stries assez profondes, finement et densément ponctuées. Jambes d'un roux brunâtre, les antérieures

(1) Voyez, 1<sup>re</sup> partie, 3<sup>e</sup> série, tome IV (1856), pages 517 à 542, et, 2<sup>e</sup> partie, tome V (1857), pages 725 à 745.

armées d'une grosse épine trifide, à branches très larges et obtuses.

Cette espèce paraît voisine de l'*erythrocnema*; mais, autant qu'on peut en juger par la brève description de Zimmermann, cette dernière serait plus petite et plus convexe.

### Genre SPHODRUS.

Ce genre, tel qu'il est constitué aujourd'hui, et avec grande raison, par M. Schaum qui y a fondu les *Pristonychus*, paraît destiné à s'enrichir d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles. Les recherches auxquelles les entomologistes se livrent dans les grottes et les cavernes doivent, en effet, amener la découverte de *Sphodrus* hypogés encore inconnus. D'un autre côté, les espèces de ce groupe paraissent moins répandues qu'on ne le pensait, et il est probable que l'examen attentif de *Sphodrus* provenant de diverses localités fera reconnaître des types nouveaux confondus jusqu'à présent avec des espèces déjà décrites.

#### 2. SPHODRUS ALGIRINUS Gory (*sardeus* Er.).

L'insecte décrit sous ces deux noms est bien distinct du *terricola* par la forme plus courte et convexe des élytres. C'est à tort, je crois, que Dejean l'a regardé comme une variété du *terricola* en confondant avec lui un autre insecte propre au midi de la France et à l'Italie; ce dernier, que j'avais aussi réuni au *S. terricola* et que j'appellerai *australis* (Reiche, Coll.), me paraît aujourd'hui, grâce aux nombreux individus que j'ai pu observer et qui m'ont été envoyés de Toulon par MM. Vesco et Martin, constituer un type spécifique distinct, répandu dans le midi de la France, sur tous les bords de la Méditerranée, remontant depuis le Languèdoc jusqu'à Valence, dans la Drôme, et descendant en Italie; le *P. algerinus*, plus commun dans le nord de l'Afrique, se retrouve en Sicile et en Sardaigne.

## 3. SPHODRUS AUSTRALIS.

Se distingue par une taille plus grande (de 14 à 17 mill.); la couleur est plus noire; le corselet est plus large, plus arrondi sur les côtés, qui ne se redressent que juste pour former les angles postérieurs; aussi ces derniers paraissent faire une petite dent comme chez l'*Omaseus vulgaris* L.; les élytres sont plus oblongues, moins atténuées en avant, plus parallèles, plus convexes. Chez quelques petits individus, des ♂ surtout, les côtés du corselet sont moins arrondis et le corselet lui-même est plus étroit, mais ils forment toujours une petite dent à la base; les jambes intermédiaires sont arquées, parfois très faiblement, mais toujours plus que chez le *terricola*.

## 4. SPHODRUS LATEBRICOLA.

*Rufo-piceus, elytris paulo obscurioribus, oblongus, parum convexus, prothorace oblongo, postice parum angustato, angulis posticis rectis, utrinque late impresso; elytris oblongo-subovatis; striis lævibus, parum profundis; tibiis intermediis rectis.* — Long. 15 à 17 mill.

Oblong, peu convexe, d'un brun rougeâtre assez brillant, avec la tête et les élytres plus obscures, quelquefois entièrement d'un brun foncé; antennes, palpes et pattes plus clairs. Corselet oblong, paraissant plus long que large, assez rétréci en arrière, assez fortement arrondi en avant, sur les côtés, qui se redressent à la base et forment des angles droits assez pointus; sillon médian profond, non interrompu avant la base par l'impression transversale et atteignant le bord postérieur; de chaque côté, à la base, une forte impression. Elytres oblongues-ovalaires, un peu atténuées vers la base, à stries peu profondes, lisses; intervalles presque plans. Jambes intermédiaires droites.

Cette espèce ressemble un peu au *S. hypogeus* de la

grotte d'Isturitz; mais elle en diffère notablement par le corselet moins carré, plus rétréci en arrière, à sillon médian entier, et par les élytres plus allongées, plus atténuées vers la base; les crochets des tarse sont finement dentelés à la base; elle diffère du *S. oblongus* par le corselet bien plus cordiforme, à angles postérieurs très marqués et par les élytres moins convexes.

Cet intéressant *Sphodrus* m'a été communiqué, lors de notre réunion à Grenoble, par M. Charles Dat qui a bien voulu m'en donner plusieurs individus; mais c'est à M. Nauziel, professeur à Sorrèze, qu'on en doit la découverte; il l'a trouvé dans une caverne de la montagne Noire, appelée le Traouc dal Calel.

#### 5. SPHODRUS ATROCYANEUS.

*Alatus, atrocyaneus vel cyaneus, capite impunctato, prothorace subcordato, postice utrinque leviter impresso; elytris oblongo-ovatis, planiusculis, sat profunde striatis; striis lævissime punctatis, tibiis intermediis rectis.* — Long. 14 à 15 mill.

Ailé; oblong, un peu déprimé en dessus, d'un bleu foncé, souvent noirâtre, assez brillant sur la tête et le corselet, moins sur les élytres. Tête sans ponctuation distincte sur le disque, très finement ridulée en travers. Antennes assez courtes, assez épaisses, de même grosseur jusqu'à l'extrémité. Corselet pas plus large que long, un peu rétréci en arrière, côtés légèrement arrondis en avant, se redressant un peu avant la base pour former les angles postérieurs qui sont droits, assez pointus; de chaque côté de la base, une large impression bien marquée, peu ponctuée; sillon médian profond; surface ridulée en travers. Elytres à stries assez profondes, légèrement ponctuées; intervalles un peu convexes. Dessous d'un brun-noir assez brillant. Jambes

droites; crochets des tarsez très finement dentelés à la base.

Sicile.

Espèce extrêmement voisine du *venustus*, dont elle a la forme et la couleur; mais la tête n'est pas ponctuée, ni fortement ridée près des yeux; le corselet a les angles postérieurs plus pointus, les impressions de la base plus marquées et les élytres sont bien moins fortement striées-ponctuées.

#### 6. ANOPHTALMUS DORLÆ.

*Rufus, nitidus, palpis, pedibus corporeque infra dilutioribus, capite prothorace angustiore, hoc cordato, lateribus antice rotundatis, postice sinuatis, angulis posticis acutissimis, sulco medio profundo, integro; elytris ovatis, ad basim utrinque minus oblique truncatis; striis dorsalibus 3 primis profundis, utrinque valde tripunctatis apice, obtuse rotundatis.*  
— Long. 7 mill. (Planche 1<sup>re</sup>, fig. 4.)

D'un roux foncé très brillant; palpes, antennes, pattes et dessous du corps un peu plus clairs; antennes assez grêles, grossissant faiblement vers l'extrémité, aussi longues au moins que les deux tiers du corps. Tête plus étroite que le corselet, ovalaire; corselet cordiforme, aussi large que long, côtés arrondis en avant, sinués avant les angles postérieurs, qui sont très aigus; disque assez convexe; sillon médian profond: de chaque côté à la base, une fossette profonde, nettement limitée en dehors; bord postérieur presque droit. Elytres ovales, assez larges, coupées peu obliquement et légèrement arrondies aux épaules, obtusément arrondies à l'extrémité, déprimées sur la suture; les trois premières stries profondes, la première se prolongeant jusqu'à l'extrémité et y formant un crochet arqué; la quatrième très faible, les autres à peine distinctes: sur chaque élytre, trois gros points enfoncés.

Ce bel *Anopthalmus*, remarquable par la forme des élytres, a été trouvé par M. le marquis G. Doria dans une grotte de la Ligurie orientale, appelée Grotte-des-Ours, qu'il visitait en compagnie de M. le docteur Capellini. Cette grotte, située à peu de distance de Borghetto, tout près de Cassana, a reçu son nom des nombreux ossements d'*Ursus spelæus* qui s'y trouvent amoncelés; une autre grotte, dite del Ginepro, dans la même localité, n'a offert à ces deux naturalistes qu'un amphibien, le *Geotriton fuscus* Bonap.

M. Doria a remarqué que cet *Anopthalmus* marchait à reculons avec autant d'agilité qu'en avant: la lumière ne semblait l'impressionner nullement et il touchait avec ses antennes tous les objets qu'on lui présentait.

Cette nouvelle espèce se distingue facilement de la suivante par son corselet cordiforme, à angles postérieurs très aigus et les élytres larges, à peine obliquement coupées aux épaules.

#### 7. ANOPHTALMUS GHILIANII.

*Rufo-testaceus nitidus, palpis pedibusque dilutioribus, capite prothorace parum angustiore; prothorace subcordato, lateribus antice leviter rotundatis, angulis posticis rectis acutis, foveatis, sulco medio postice foveiformi; elytris dorso valde striatis, utrinque tripunctatis, apice subtruncatis. — Long. 5 mill. (Planche 1<sup>re</sup>, fig. 6.)*

D'un roux testacé brillant; palpes et pattes plus clairs; antennes assez fortes, un peu plus longues que la moitié du corps. Tête ovalaire, un peu plus étroite que le corselet, ayant de chaque côté un gros point au-dessus de la place des yeux. Corselet un peu cordiforme, mais à côtés presque droits, faiblement arrondis en avant, à peine redressés en arrière pour former les angles postérieurs, qui sont droits et très pointus; disque assez convexe; ligne médiane bien marquée, finissant vers la base en une fossette oblongue;

de chaque côté, à la base, une fossette assez profonde : bord postérieur largement sinué, droit seulement aux angles. Elytres ovalaires, coupées obliquement aux épaules, presque tronquées à l'extrémité, à stries assez fortes vers la suture, plus faibles à l'extrémité, effacées sur les côtés; sur chacune, trois points enfoncés; le premier vers la base, le deuxième avant le milieu, le troisième avant l'extrémité.

Il est plus petit que les *A. Schmidtii* et *Hacqueti*, et s'en distingue en outre par le corselet moins cordiforme, moins arrondi sur les côtés, plus convexe sur le disque, qui n'est pas déprimé par le sillon médian; les élytres sont plus ovalaires que celles du premier et moins convexes que celles du deuxième; les antennes sont aussi un peu plus courtes.

Cet Anophtalme a été trouvé au mont Viso par M. V. Ghiliani, auquel l'Entomologie européenne doit tant d'acquisitions importantes; la découverte de cette nouvelle espèce sur un point qui touche à la frontière française, lui donne encore plus d'intérêt pour nous.

### 8. HYDROPORUS VESTITUS.

*Ovalis, depressiusculus, tenuiter punctulatus, niger, pube cinereo dense vestitus; thoracis lateribus rotundatis, basi subrectis, disco convexo, utrinque leviter depresso; elytris apice parum attenuatis.* — Long. 4 1/2 mill.

Ovalaire, peu allongé, peu convexe, noir, couvert, sauf la tête, d'une pubescence cendrée très serrée, à ponctuation extrêmement fine. Tête d'un noir mat, assez finement, mais très densément rugueuse. Ressemble extrêmement à l'*opatrinus*, mais les côtés du corselet ne sont pas autant arrondis, le corps est un peu plus court, la ponctuation très fine, les élytres sont moins convexes et moins atténuées en arrière.

Trouvée aux environs de Béziers par MM. Marquet et Pellet.

### 9. HYDROPORUS DISCRETUS Fairm. et Ch. Bris.

*Ovalis, niger, nitidus, parcius griseo-pubescentis, capite antice obscure rufescente; prothorace elytrisque dense tenuiter punctatis, his apice acuminatis, utrinque punctato-bilineatis, interdum macula humerali rufescente obsoleta, pedibus rufoferrugineis, femoribus basi brunneis.* — Long. 3 1/4 mill.

Ovale, peu allongé, d'un noir brillant, à pubescence grisâtre peu abondante et s'effaçant facilement. Tête transversale, à ponctuation très fine, peu serrée, une fossette arrondie près du bord interne de chaque œil; partie antérieure d'un rougeâtre obscur; palpes ferrugineux, dernier article obscur; antennes noirâtres, avec les quatre premiers articles ferrugineux. Corselet deux fois aussi large que long, rétréci en avant; bord antérieur un peu arrondi, se courbant brusquement près des yeux pour former un angle aigu avec les bords latéraux; côtés arrondis, continuant la ligne arquée des élytres; bord postérieur formant au milieu un lobe largement triangulaire, légèrement arrondi de chaque côté, puis très légèrement sinué pour former des angles postérieurs droits; ponctuation fine, assez serrée, plus serrée, plus forte et un peu rugueuse vers les bords latéraux et le long de la base; devant les angles postérieurs, une légère impression assez large et assez vague. Elytres ovales, acuminées à l'extrémité, légèrement arrondies sur les côtés, leur plus grande largeur vers le milieu; ponctuation fine et serrée: sur chacune, deux lignes de points plus gros; quelquefois une tache humérale d'un roussâtre obscur. Pattes d'un roux ferrugineux, moitié basilaire des cuisses brunâtre.

Bois de Boulogne, Marly, dans les fossés, les petits ruis-

seaux; trouvé aussi à Remiremont, par notre collègue M. Puton.

Cet *Hydroporus* est un peu plus grand et plus allongé que le *nigrita*, et sa ponctuation est beaucoup plus serrée; il est aussi voisin du *melanarius*, mais ses élytres sont moins parallèles, un peu arrondies sur les côtés et plus acuminées en arrière.

#### 10. ELOPHORUS FRACTICOSTIS.

*Ovatus, testaceo-griseus, prothorace quinque sulcato, lateribus postice sinuatis; elytris nigro-plagiatis, interstitiis alternis costatis, costa prima antice late interrupta.* — Long. 3 à 3 1/2 mill.

Ressemble extrêmement à l'*E. nubilus*, mais en diffère, au premier coup d'œil, par la première côte fortement interrompue vers le cinquième antérieur; la deuxième côte est entière, mais la troisième et la quatrième sont aussi largement interrompues; la première vers le milieu, l'autre vers l'épaule; la troisième paraît même quelquefois presque entièrement effacée; la ponctuation des intervalles est un peu plus forte et les taches noires sont ordinairement plus larges; les côtes sont un peu plus saillantes, surtout la deuxième.

Je conserve à cette espèce le nom qui lui a été donné par notre collègue, M. Pandellé, qui l'a découverte dans les Pyrénées: elle a été rapportée depuis de Toulouse par M. Delarouzée.

#### XANTHOSPHERA, n. g.

*Antennæ clava triarticulata. Mesosternum simplex. Tarsi posteriores 4, anteriores 5 articulati.*

Corps presque globuleux. Antennes courtes. Massue très grosse, formant la moitié de l'antenne, composée de trois

articles : le premier triangulaire, le deuxième transversal, plus large que le précédent, le troisième beaucoup plus petit : les articles quatre, cinq, six et sept courts, serrés, mais de largeur égale. Mésosternum simple; métasternum formant une courte saillie entre les hanches intermédiaires. Pattes courtes et robustes; tibias larges, armées de fortes épines vers l'extrémité. Tarses antérieurs de cinq articles; les postérieurs de quatre; les intermédiaires manquent.

Ce genre est très voisin des *Triarthron*, dont il se distingue facilement par les tarses postérieurs de quatre articles; il en présente tout le faciès; quant au genre *Colenis*, qui a aussi quatre articles aux tarses postérieurs, son mésosternum est caréné et la massue de ses antennes est réellement de cinq articles et non de trois, comme le dit Erichson, le septième article étant plus gros que les précédents et que le suivant; il a en outre les pattes et les antennes plus grêles, et la sculpture des élytres est toute différente.

#### 11. XANTHOSPHERA BARNEVILLII.

*Convexa, flavo testacea, nitida, antennarum clava nigra; prothorace tenuissime punctulato; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis planis dense punctulatis.* — Long. 1 1/2 mill.

Courte, très convexe, d'un jaune testacé brillant. Massue des antennes noire. Tête très finement ponctuée, ainsi que le corselet. Ce dernier aussi large en arrière que les élytres, rétréci en avant; côtés fortement arrondis en avant, ainsi que les angles antérieurs; bord antérieur légèrement sinué de chaque côté, les postérieurs obtus. Écusson triangulaire, pointu, à ponctuation extrêmement fine. Elytres à stries peu profondes, mais fortement ponctuées, la suturale plus marquée en arrière; intervalles plans, à ponctuation fine, serrée.

Un seul individu pris en Hongrie par M. Rayé, qui a bien voulu me le donner.

## 12. ANISOTOMA SILESIACA Kraatz.

Trois individus de cette espèce ont été pris par MM. Alfred de Manuel et René Perrier à la Vannoise, près du mont Blanc, et à une grande élévation. Il est probable que l'on retrouvera cette Anisotome dans les Alpes françaises.

## ADELOPS PYRENÆUS et LEPTODERUS QUERILHACI.

Notre collègue, M. Lespès, a décrit, dans les Annales des Sciences naturelles (IV<sup>e</sup> série, t. VII, n<sup>o</sup> 5, 1858, pl. 17, f. 16 et 10) deux insectes nouveaux pour la faune française, et découverts par lui, en compagnie de M. Quérilhac, dans les grottes de l'Ariège. Comme cette double découverte est fort intéressante pour les entomologistes de notre pays, qui, en outre, ne sont pas à même de consulter facilement les Annales en question, j'ai pensé qu'il serait utile de reproduire les deux descriptions de notre collègue.

C'est aux environs de Tarascon (Ariège) que se trouvent les grottes explorées par MM. Lespès et Quérilhac, celles de Bédeilhac, de Niaux et de Sabart. Il est à remarquer que les *Leptoderus* sont très abondants là où les stalactites sont plus nombreuses. Ils marchent lentement à la surface humide de ses cristallisations, la lumière ne les impressionne en rien, mais, au moindre bruit, ils cherchent à fuir, et, s'ils trouvent une petite cavité, ils s'y blotissent. Les *Adelops* recherchent au contraire les détritits, notamment les débris des torches en paille dont on se sert dans les excursions souterraines.

## 13. LEPTODERUS QUERILHACI Lespès.

*Ferrugineus vel brunneus, corpus totum pubescens. Caput*

*elongatum*, oculis nullis. Antennæ filiformes, in capitis fossula laterali insertæ, articulo 7<sup>o</sup> tribusque ultimis incrassatis, 8<sup>o</sup> minuto. Thorax antice rotundatus, postice angustatus, angulis posterioribus rectis. Scutellum minimum triangulare. Elytra ovata, postice rotundata. Alæ nullæ. Pedes elongati; tarsi simplicibus, anticis 5 (♂) vel 4 (♀) articulatis, mediis posterioribusque 5 articulatis. — Long. 3 1/2 mill. (Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 1.)

Cet insecte s'éloigne, pour la forme, des véritables *Lep-toderus*, et ressemble entièrement aux *Pholeon*; mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Reiche, le premier article des antennes est un peu plus long que le deuxième, ce qui n'existe pas chez les vrais *Pholeon*, mais non plus chez les *Drimeotus*, parmi lesquels notre savant collègue propose de ranger l'insecte en question. Je crois que le seul caractère tiré de l'antenne ne suffit pas pour éloigner le *L. Querilhaci* des *Pholeon*, et surtout pour en faire un genre à part.

#### 14. ADELOPS PYRENÆUS Lespès.

*Ferrugineus*, corpus totum pubescens. Oculi nulli. Antennæ simplices, in capitis fossula laterali insertæ, 11 articulatae, articulo 8<sup>o</sup> minuto. Thorace antice attenuatus, postice dilatatus, angulis anticis rectis, posticis acutis. Elytra thorace paululum latiora, ad apicem rotundata, stria brevi suturali impressa; tarsi anterioribus dilatatis 5 (♂) vel 4 (♀) articulatis. — Long. 3 1/2 à 4 mill.

#### 15. PTILIUM PUNCTIPENNE Fairm. et Ch. Brisout.

*Oblongo-elongatum*, leviter convexum, brunneum nitidulum, parce griseo-pubescens, ore, antennis, pedibus abdominisque apice pallide testaceis; capite prothorace parum angustiore; prothorace lateribus rotundatis, basim versus rectis, angulis posticis rectis, foveola minuta impressis; dense sed tenuiter punctato; elytris abdomine brevioribus, apice rotun-

*datis, fortiter ac densissime punctatis, sutura postice elevata.*  
— Long.  $1/3$  mill.

Oblong, un peu allongé, faiblement convexe, d'un brun foncé brillant; antennes, bouche, pattes, extrémité de l'abdomen et une étroite bordure apicale des élytres d'un jaunâtre pâle. Tête un peu plus étroite que le corselet, à ponctuation peu distincte. Yeux gros, assez saillants. Corselet un peu plus large que long, de même largeur en avant et en arrière; côtés assez fortement arrondis au milieu, se redressant tout à fait à la base pour former les angles postérieurs, qui sont droits et pointus, ayant, en dedans, une petite fossette ronde bien marquée; ponctuation très fine, assez serrée. Elytres presque deux fois aussi longues que le corselet, pas plus larges à la base que la base du corselet, fortement et densément ponctuées, arrondies chacune à l'extrémité, ne recouvrant pas les deux derniers segments de l'abdomen; partie dorsale déprimée; suture paraissant relevée en arrière par une petite dépression longitudinale. Ailes dépassant les élytres en un pinceau serré, noir.

Trouvé à Saint-Germain, sous l'écorce d'un Charme, par M. Charles Brisout de Barneville.

Ce *Ptilium* est voisin du *gracile*, mais il est plus grand, plus large et la ponctuation des élytres est plus forte.

#### 16. SCYDMOENUS PANDELLEI.

*Nigro-brunneus, nitidus, prothorace subquadrato, lateribus antice rotundatis, rufo pubescente, basi vage 4 foveolato; elytris apice attenuatis, basi leviter foveolatis, vix punctulatis; antennis ♂ et ♀ simplicibus; ♂ pectore excavato, ♀ pectore haud excavato; elytris apice productis.* — Long.  $1 \frac{4}{5}$  mill.

D'un brun noirâtre brillant; antennes et pattes rougeâtres; tête et corselet parfois rougeâtres: pubescence

roussâtre, assez épaisse sur le corselet, très écartée sur les élytres. Antennes simples dans les deux sexes, grossissant peu à peu vers l'extrémité, les quatre derniers articles un peu plus gros, assez courts, le dernier de moitié à peine plus gros que l'avant-dernier. Tête convexe, presque lisse. Corselet convexe, presque carré, très faiblement rétréci vers la base, côtés fortement arrondis aux angles antérieurs; de chaque côté, à la base, deux petites fossettes difficiles à distinguer à cause de la pubescence. Elytres oblongues-ovalaires, acuminées en arrière, à ponctuation très fine, très écartée. Cuisses fortement claviformes; ♂ poitrine fortement excavée, cinquième segment abdominal au niveau du quatrième; ♀ poitrine non excavée, cinquième segment abdominal enfoncé presque toujours sous les élytres, dont l'extrémité paraît alors visiblement coudée ou prolongée en forme de bec.

Trouvé à Aragnouet (Hautes-Pyrénées) par notre collègue et ami, L. Pandellé, auquel je me fais un plaisir de le dédier en souvenir des découvertes que la faune pyrénéenne lui doit chaque année.

Ce Scydmeène ressemble beaucoup au *S. Motschoulskyi*, mais il en diffère essentiellement par les antennes simples dans les deux sexes, par les élytres plus atténuées en arrière, n'ayant à la base qu'une petite fossette, tandis que le *S. Motschoulskyi* en offre une grande limitée en dehors par un pli très marqué.

#### 17. EUPLECTUS RIEDELI.

*Testaceo-rufus, nitidus, antennis pedibus pallidioribus; capite lævigato, convexo, postice vix bipunctato; antennis articulis primis 2 crassis, sequentibus parvis, densis, clava magna, subglobosa, parum distincte articulata; prothorace fere lævi, basi medio foveolato; elytris prothorace longioribus, tenuiter sat dense punctulatis, stria sutura integra,*

*medio breviter striatis; abdomine ovato, tenuiter punctulato.*  
— Long. 1/2 mill.

D'un roux testacé brillant, avec les antennes et les pattes plus pâles. Tête plus étroite que le corselet, convexe, lisse, ayant en arrière deux points peu visibles. Antennes ayant les deux premiers articles assez grands et épais, les suivants courts et serrés, et se terminant brusquement en une grosse massue brièvement ovulaire, de deux articles peu distincts. Corselet presque lisse, arrondi sur les côtés, légèrement rétréci en arrière, ayant au milieu de la base une petite fossette et un gros point de chaque côté; et, au milieu des côtés, une faible impression transversale. Elytres notablement plus larges que le corselet, un peu plus longues; strie suturale entière: entre celle-ci et le bord externe, une strie courte, plus profonde à la base; ponctuation excessivement fine, assez serrée. Abdomen ponctué de même; fémurs assez gros.

Un seul individu trouvé en Sicile par M. Riedel.

#### 18. BOLITOCCHARA LOEVIOR Fairm. et Ch. Brisout.

*Brunneo-nigra, nitidior, antennarum basi, prothorace, elytrorum maculis, abdominis basi pedibusque rufo-testaceis; prothorace dense punctato, basi medio foveolato; elytris fortiter sat dense punctatis; abdomine fere lævi.* — Long. 3 à 3 1/4 mill.

D'un brun-noir brillant, avec la base des antennes, le corselet, des taches sur les élytres, les côtés de l'abdomen à la base, et les pattes, d'un testacé rougeâtre. Tête à ponctuation très fine, écartée; d'un brun plus ou moins rougeâtre. Antennes ayant les trois premiers articles allongés, le deuxième presque égal au troisième; les articles quatre à dix obconiques, les avant-derniers un peu plus larges que longs. Corselet transversal, convexe, très finement et assez densément ponctué: au milieu de la base, deux petites

fossettes peu marquées, presque réunies; angles postérieurs très obtus, mais marqués. Elytres de moitié plus longues que le corselet: ponctuation forte, assez serrée; angle externe sinué; une grande tache humérale, une tache commune sur la moitié postérieure de la suture et une étroite bordure apicale d'un testacé rougeâtre; les deux premières taches souvent réunies. Abdomen d'un noir brillant; bord postérieur des premiers segments d'un roussâtre obscur; base des segments finement et peu densément ponctuée: ♂ les deux derniers segments abdominaux assez fortement granulés.

Trouvée en Provence par notre collègue le docteur Grenier.

Cette espèce est très voisine de l'*obliqua*; mais, chez cette dernière, la tête et le corselet sont bien moins brillants, le corselet est plus obscur, plus fortement ponctué et plus pubescent.

#### 19. TACHYUSA FORTICORNIS Fairm. et Ch. Brisout.

*Nigra subcœrulescens, parallela, griseo-pubescentis; antennis crassis, basi testaceis; prothorace elytrisque tenuiter dense punctato; abdomine elytris vix angustiore, apice leviter dilatato.* — Long. 2 à 2 1/2 mill.

Distincte par sa forme parallèle et la grosseur des antennes. D'un noir un peu bleuâtre, à pubescence grisâtre très fine, plus longue sur l'abdomen. Tête arrondie, aussi large avec les yeux que le corselet, à ponctuation très fine, serrée; front légèrement sillonné; bouche et palpes testacés. Antennes fortes, atteignant la base du corselet, d'un brun noirâtre; les trois ou quatre premiers articles testacés, allongés, le troisième plus court que le deuxième, de moitié plus long que le quatrième, le cinquième conique, les articles sept à dix légèrement transversaux, le dernier ovulaire, de moitié plus long que le précédent. Corselet plus

long que large, arrondi sur les côtés, ayant sa plus grande largeur au tiers antérieur, rétréci en arrière; angles postérieurs presque droits; ponctuation très fine, très serrée; devant l'écusson, une fossette ovale, assez profonde. Elytres de la longueur du corselet, ponctuées de même, à peine plus larges que ce dernier dans sa plus grande largeur. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, ponctué comme elles, presque parallèle, un peu élargi avant l'extrémité; les trois premiers segments ayant à la base une impression transversale; tous les segments égaux. Pattes brunes; jambes antérieures, base et extrémité des quatre postérieures, d'un jaune rougeâtre ainsi que les tarsi.

Environs de Marly; dans les terrains sablonneux.

#### 20. OXYPODA PLANIPENNIS Fairm. et Lab.

Le même nom spécifique ayant été appliqué presque en même temps, mais un peu antérieurement, par M. Thomson, à une *Oxypoda*, il devient nécessaire de changer le nom de notre espèce: elle devra donc s'inscrire désormais dans nos catalogues comme *O. platyptera*.

#### 21. OXYPODA FORTICORNIS Fairm. et Ch. Brisout.

*Testaceo-rufa, sat nitida, capite abdominisque segmentis 3, 4, 5, nigris, rugoso-punctata; antennis validis, apicem versus parum incrassatis, articulo secundo tertio bis fere longiore; prothorace transverso, elytris brevioribus; abdomine parallelo. — Long. 1 1/2 mill.*

D'un testacé rougeâtre un peu brillant; tête noire, ainsi que les troisième, quatrième et cinquième segments de l'abdomen, à l'exception de leur bord postérieur; corps à ponctuation rugueuse plus forte que celle de l'*O. ferruginea*. Antennes fortes, peu épaissies vers l'extrémité; deuxième article presque deux fois aussi long que le troisième, celui-ci obconique; les articles quatre à dix transver-

saux, grossissant insensiblement; le dernier grand, ovalaire, arrondi à l'extrémité, plus grand que les deux précédents réunis. Corselet transversal, un peu plus large que les élytres, assez fortement arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus. Elytres plus courtes que le corselet. Abdomen parallèle.

Bois sablonneux des environs de Paris.

Cette espèce, très voisine de l'*O. ferruginea*, s'en distingue par les antennes plus longues, plus fortes, épaisses dès la base.

## 22. OXYPODA RIPARIA Fairm. et Ch. Bris.

*Ox. rufulæ* Muls. *nimum affinis, fusco-ferruginea, capite abdominisque singulo nigris, minus opaca, subnitida, fortius punctata.* — Long. 2 mill.

Ressemble tellement à l'*O. rufula* Muls., qu'il suffit d'indiquer ses caractères différentiels; d'un roux ferrugineux obscur ou brunâtre, moins mat, légèrement brillant; ponctuation plus forte; tête noire, ainsi que le segment médian de l'abdomen.

Bords de la Seine.

## 23. ALEOCHARA GRENIERI Fairm. et Ch. Bris.

*Breviter oblonga, nigra, nitida, elytris pedibusque rufo castaneis; antennis fusiformibus, fuscis, basi rufis, articulis 5-10 transversis, brevissimis, ultimo obconico; prothorace parum dense et parum profunde punctato; elytris prothorace haud brevioribus, sat dense et sat fortiter punctatis; abdomine grosse parum dense aspero-punctato; segmento penultimo ferrugineo marginato, ultimo toto ferrugineo.*

♂. *Abdominis segmento penultimo carinato; ultimo quinque denticulato, utrinque uni-spinoso.* — Long. 3 mill.

Oblongue, assez courte, un peu atténuée en arrière. D'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge marron, les

pattes et les palpes d'un roux testacé. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, fusiformes, d'un brun foncé, avec les trois premiers articles d'un roux ferrugineux : deuxième et troisième articles un peu allongés, presque égaux ; le quatrième court, en forme de nœud ; les articles cinq à 10 transversaux, trois fois aussi larges que longs ; le dernier allongé, obconique, presque égal aux trois précédents. Corselet rétréci en avant ; base largement arrondie ; ponctuation peu profonde, assez fine, peu serrée. Ecusson très finement ponctué. Elytres à peine plus courtes que le corselet, un peu rembrunies à la base, vers l'écusson ; angles externes arrondis ; ponctuation assez forte et assez serrée, comme chez l'*A. rufipennis*. Abdomen un peu atténué vers l'extrémité ; à bords latéraux épais ; ponctuation grosse, peu serrée, mais un peu plus que chez l'*A. rufipennis* ; avant-dernier segment bordé de roussâtre, le dernier entièrement de cette couleur.

♂. Avant-dernier segment de l'abdomen ayant en dessus une petite carène longitudinale lisse ; le dernier échancré en arc, cette échancrure ayant cinq dentelures aiguës et de chaque côté une épine triangulaire, aiguë.

Trouvée en Provence par notre collègue le docteur Grenier.

Cette espèce est fort remarquable par l'armature des derniers segments abdominaux ; la grosseur des antennes la rapprocherait beaucoup de l'*A. spissicornis*, mais, chez cette dernière, le bord apical des élytres est légèrement sinué à l'angle externe ; le deuxième article des antennes est de moitié plus long que le troisième et l'abdomen est parallèle.

#### 24. MYLLÆNA GRACILICORNIS Fairm. et Ch. Bris.

*Elongata, nigra, nitida, cinereo sericea; palpis ferrugineis, articulo ultimo fusco; prothorace angulis posticis obtuse rotundatis; antennis elytrisque longioribus.* — Longueur 2 1/3 mill.

D'un noir brillant, couverte d'une pubescence cendrée très fine et très serrée; palpes ferrugineux, dernier article brunâtre. Antennes d'un brun noirâtre; premier article roussâtre ou brunâtre, le deuxième de moitié plus long que le troisième; les articles quatre à dix allongés, grossissant insensiblement, le dixième deux fois aussi long que large, le dernier de moitié plus long que le précédent, acuminé. Corselet un peu plus rétréci en avant que chez la *glauca*; angles postérieurs obtusément arrondis. Elytres presque de la longueur du corselet. Abdomen unicolore, avant-dernier segment bordé de jaunâtre. Pattes d'un brun noirâtre; genoux, base des jambes et tarses d'un jaune roussâtre.

Trouvée à Hyères, par M. Delarouzée.

Cette espèce ressemble aux *M. elongata* et *glauca*: elle diffère de la première par les antennes et les élytres plus longues, et de la deuxième par la taille plus petite, la couleur plus foncée et les antennes plus grêles et plus longues, ainsi que les élytres.

#### 25. TACHYPORUS MERIDIONALIS Fairm. et Ch. Bris.

*Rufo-testaceus, nitidus, antennarum articulo ultimo abdominisque segmento quinto obscuris, glaber, parum convexus, capite brevi, antennis gracilibus, apice vix incrassatis, abdomine apice attenuato, punctato.* — Long. 3 1/2 mill.

Entièrement d'un testacé rougeâtre brillant, moins les derniers articles des antennes et le cinquième segment de l'abdomen plus obscurs; glabre, peu convexe. Tête large, courte, transverse, rapidement rétrécie et acuminée en avant, mandibules peu visibles en dehors. Antennes assez longues, grêles, peu épaissies vers l'extrémité; premiers articles allongés; les articles huit à dix obconiques, le dernier ovalaire, obliquement acuminé, de moitié plus long que le précédent. Corselet transversal, de la largeur des élytres, presque deux fois plus large que la tête, légèrement

arrondi sur les côtés, rétréci en avant; bords latéraux présentant vers le tiers antérieur une légère sinuosité; bord antérieur échancré, le postérieur presque droit; angles antérieurs aigus, les postérieurs arrondis. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, à ponctuation extrêmement fine, peu serrée. Abdomen allongé, rétréci à l'extrémité, plus visiblement ponctué que les élytres. Quelques poils noirs hérissés sur les élytres, plus abondants sur les côtés du corselet, des élytres et de l'abdomen, et surtout à l'extrémité du dernier segment.

Rapporté de Nîmes par M. Gougelet.

## 26. QUESIUS BREVIPENNIS.

*Niger, nitidus, palpis antennisque ferrugineis; prothorace testaceo, ovato; elytris prothorace brevioribus, obscure brunneis, dense punctatis; abdomine nigro-versicolore, segmentis apice ferrugineis, pedibus flavis.* — Long. 4 à 4 1/2 mill.

Tête ronde, d'un noir brillant, un point au côté interne des yeux et deux autres placés obliquement derrière eux; yeux gros, très saillants; palpes et antennes ferrugineux, les cinq premiers articles allongés, le premier grand, double du deuxième, le troisième presque égal au deuxième, mais plus étroit, les articles quatre à dix graduellement plus courts, six à dix obconiques, pas plus longs que larges, le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, acuminé. Corselet à peine plus large que la tête, avec les yeux, testacé; deux séries obliques de 5 points, les deux postérieurs rapprochés; ovalaire, court, un peu rétréci en avant, tous les angles arrondis. Elytres un peu plus courtes que le corselet, d'un brun foncé, à ponctuation serrée et à pubescence grisâtre. Abdomen d'un brun noir à reflets irisés; bord postérieur des segments ferrugineux, à pubescence d'un gris jaunâtre, plus longue et à ponctuation serrée, mais moins fortes que celles des élytres. Poitrine et abdomen d'un brun noirâtre; bords postérieurs des seg-

ments abdominaux et le dernier en entier d'un roux ferrugineux. Pattes jaunes, ainsi que les hanches; jambes postérieures un peu obscures; tarsi antérieurs fortement dilatés ♂, peu dilatés ♀.

Trouvé dans les Pyrénées par M. Pandellé.

Voisin du *boops*, mais distinct par la couleur du corselet et la brièveté des élytres.

## 27. STENUS MUSCORUM Fairm. et Ch. Bris.

*Plumbeo-teneus, grosse, profunde ac dense punctatus; palpis pedibusque testaceo-rufis; antennis testaceo-rufis, clava obscura, capite carinato; prothorace inæquali, foveolato, obsoletè canaliculato; elytris prothorace paulo longioribus, ad suturam depressis. — Long. 4 mill.*

D'un bronzé plombé brillant, à ponctuation serrée, grosse et profonde; palpes, antennes, moins la massue, et pattes, d'un testacé rougeâtre; extrémité des cuisses postérieures à peine enfumée. Tête plus large, avec les yeux, que le corselet, ayant deux sillons bien marqués, l'intervalle relevé en carène arrondie. Antennes assez longues, cinquième article plus de moitié plus long que le quatrième. Corselet un peu cordiforme, inégal, plus long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur au tiers antérieur; rétréci en arrière, obsolètement canaliculé au milieu; de chaque côté, à la base, un autre sillon plus court, et, en avant, deux fossettes sur la même ligne. Elytres un peu plus longues que le corselet, à peine plus larges que la tête, avec les yeux; déprimées largement et longitudinalement sur la suture, à ponctuation un peu moins serrée que celle du corselet; intervalles des points lisses, brillants. Abdomen marginé, base des segments à grosse ponctuation, le reste plus finement et moins densément ponctué. Pattes grêles; tarsi allongés, avant-dernier article très étroite-

ment bilobé. ♂ sixième segment abdominal légèrement échancré.

Hautes-Pyrénées, trouvé dans les mousses humides par M. L. Pandellé.

Très voisin du *glacialis*, s'en distingue par la tête et la ponctuation plus serrée.

## 28. STENUS OREOPHILUS.

*Niger, opacus, profunde dense punctatus; palpis articulo primo testaceo, prothorace æquali, subquadrato; elytris prothorace longitudine; abdomine tenuissime sat dense punctato.*  
— Long. 3 mill.

D'un noir plombé peu brillant, souvent un peu bleuâtre sur le corselet et les élytres, couvert d'une pubescence cendrée plus serrée sur l'abdomen. Antennes noires, assez courtes, troisième article un peu plus long que le quatrième; palpes noirs, premier article testacé. Tête plus large, avec les yeux, que le corselet, bisillonnée; intervalle convexe; ponctuation forte et serrée. Corselet égal, un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière qu'en avant, ayant sa plus grande largeur avant le milieu, ponctuation serrée, forte et profonde. Elytres de même longueur que le corselet, pas plus larges que la tête, avec les yeux; ponctuation moins serrée que celle du corselet; intervalles des points unis et brillants; déprimées longitudinalement sur la suture, surtout à la base; vers le milieu de chaque élytre, une impression transversale. Abdomen marginé, un peu rétréci à l'extrémité; une impression transversale à la base de chaque segment; ponctuation très fine, assez serrée. Dessous du corps assez fortement ponctué, surtout sur le mésosternum. Abdomen ponctué plus fortement qu'en dessus. ♂, sixième segment abdominal échancré triangulairement, le cinquième largement, mais faiblement sinué.

Hautes-Pyrénées (Pandellé).

Voisin du *buphtalmus*, mais un peu plus petit, et distinct par le corselet égal, moins long, et par la ponctuation très fine de l'abdomen.

29. OMALIUM ALLARDII Fairm. et Ch. Bris.

*Nigro-brunneus aut brunneo-rufescens, subopacus, lateribus et elytrorum sutura rufo-ferrugineis; capite leviter foveolato, prothorace disco 4-foveolato, foreis duabus posticis majoribus, angulis posticis impressis; elytris aciculato punctatis. — Long. 2 1/2 mill.*

D'un brun-noir ou d'un brun rougeâtre peu brillant, avec les côtés et la base du corselet, les épaules, une bande suturale étroite, les bords latéraux et l'extrémité de l'abdomen, d'un roux ferrugineux. Tête finement réticulée, et en outre ponctuée finement, assez densément, sauf une fossette oblongue près de l'insertion des antennes et une autre arrondie près des ocelles. Antennes noirâtres, les six premiers articles ferrugineux, ainsi que les palpes. Corselet finement ponctué; transversal, un peu rétréci en arrière, arrondi sur les côtés; angles postérieurs presque droits; sur le disque, deux fossettes ovales-oblongues, assez profondes et une autre, très légère, en avant; devant les angles postérieurs, une impression oblique s'étendant jusqu'au tiers antérieur des côtés; en outre, près des mêmes angles, une plus petite impression arrondie se réunissant souvent l'une à l'autre. Elytres deux fois aussi longues que le corselet, à ponctuation assez forte, les faisant paraître rugueuses longitudinalement, les points étant réunis par des stries aciculaires. Abdomen largement rebordé, à ponctuation serrée, très fine.

Trouvé par notre collègue M. E. Allard dans les fumiers d'une ferme, près de Paris, et dans une cave par M. Henri Brisout de Barneville.

Très voisin du *cœsum*, dont il a la taille et le faciès, mais très distinct par la sculpture de la tête et du corselet.

### 30. HADROTOMA FASCIATA Fairm. et Ch. Bris.

*Oblonga, depressiuscula, fusco-nigra, sat nitida, punctatissima; prothorace ruguloso-punctato, parce rufo-pubescente; elytris basi utrinque arcu rufo-pubescente signatis, pedibus antennisque testaceis, his clava fusca.* — Long. 2 2/3 mill.

Oblong, un peu déprimé en dessus, d'un brun-noir assez brillant, à pubescence d'un roux doré, peu serrée, plus marquée sur les côtés du corselet et formant à la base de chaque élytre une fascie arquée de l'écusson à l'épaule et descendant au milieu vers le tiers de l'élytre. Antennes semblables dans les deux sexes, d'un roux testacé, avec la massue d'un brun foncé, cette dernière composée de trois articles transversaux, le dernier, le plus grand, arrondi à l'extrémité. Tête densément et finement ponctuée. Corselet un peu plus étroit à la base que les élytres, rétréci en avant, finement, mais très densément ponctué, ayant au milieu une petite ligne un peu élevée, peu distincte; bord postérieur largement sinué de chaque côté. Ecusson triangulaire ponctué comme le corselet. Elytres à ponctuation un peu plus forte, mais moins serrée que celle du corselet. Pattes d'un roux testacé, plus obscur sur les cuisses.

Trouvé par M. Ch. Brisout de Barneville dans le bois de Boulogne et la forêt de Saint-Germain, et par moi à Fontainebleau.

### 31. GEORYSSUS PIMELIOIDES.

*Niger, prothorace inæquali, tuberculato; elytris tricostatis, costis leviter crenulatis, costa exteriorè antice simplice, interstitiis fere planis, transversim leviter rugosulis.* — Long. 2 mill.

Deux fois aussi gros que le *G. cœlatus*, dont il offre le

dessin. D'un noir peu brillant. Pattes et anus d'un brun rougeâtre. Tête rugueuse, ayant quatre petites côtes. Corselet fort inégal, ayant en avant une dépression transversale; au milieu, en arrière, une fossette accompagnée de chaque côté par deux autres disposées obliquement; les intervalles relevés. Elytres ayant chacune, outre la suture, trois côtes élevées, étroites, très légèrement crénelées, l'externe moins saillante, se terminant au-dessous de la saillie humérale; les intervalles presque plans, légèrement ridés en travers et paraissant, sous un certain jour, un peu relevés au milieu.

Espagne méridionale.

### 32. PARNUS STRIATELLUS Fairm. et Ch. Bris.

*Elongatus, subcylindricus, subtiliter punctatus, fuscus, cinereo-sericeus, pube brevi albida dense vestitus; antennis approximatis; fronte inter antennarum basin compresso-tuberculata; elytris distincte punctato-substriatis; prothorace medio tectiformi.* — Long. 4 mill.

Allongé, parallèle, également atténué aux deux extrémités, assez convexes. D'un brun foncé, recouvert d'un enduit formé par une pubescence très courte, très serrée, d'un cendré roussâtre un peu bronzé et d'une pubescence assez hérissée, roussâtre. Antennes écartées à la base. Corselet tectiforme, ce qui fait paraître la ligne médiane carénée, sous un certain jour; base fortement échancrée de chaque côté, droite vis-à-vis l'écusson; stries latérales plus profondes en arrière, convergeant en avant; ponctuation assez fine, serrée. Ecusson triangulaire, convexe, très finement ponctué. Elytres à stries légères allant jusqu'à l'extrémité, marquées de points assez gros, peu serrés, diminuant un peu en arrière; la première, vers la suture, plus profonde que les autres; intervalles faiblement convexes, à ponctuation assez fine et assez serrée, mais

moins que celle du corselet; crochets des tarsi rou-  
geâtres.

Cette espèce ressemble au *P. prolifericornis*, mais elle est plus petite, moins cylindrique, les élytres sont positivement striées, quoique peu profondément, avec la ponctuation des intervalles, moins serrée et plus forte; le corselet est celui du *griseus*.

Dans les mares, à Marly.

### 33. GEOTRUPES FOSSOR.

J'ai publié dans nos Annales (1848, p. 172), sous le nom de *subarmatus* inscrit au Catalogue Dejean, une espèce de *Geotrupes* voisin du *typhæus*, qui paraît avoir été décrit par M. Watl, dans l'Isis, p. 456, n° 47, sous le nom de *fossor*. Je ne connaissais pas cette description, mais je viens de la voir et il me paraît nécessaire de la reléguer dans ces limbes de l'Entomologie où doivent tomber les descriptions inapplicables. Du reste, la voici : Forme du *G. typhæus*, seulement un peu plus petit. Il s'en distingue par les cornes plus courtes, par le corselet plus fortement ponctué sur le disque et sur les côtés, et par sa couleur d'un bleu-noir foncé, celle du *typhæus* étant d'un noir de corbeau, enfin par son éclat moindre.

Je possède un *Geotrupes* de Turquie auquel cette description pourrait s'appliquer, mais c'est tout simplement un très petit individu du *G. typhæus*; il a l'écusson lisse; ainsi que les stries des élytres. Il me paraîtrait étrange que M. Watl eût omis de parler des caractères si marqués donnés par le corselet, qui est couvert de gros points assez serrés, dont la corne intermédiaire est atrophiée, par la tête armée d'un petit tubercule pointu, par l'écusson un peu ponctué, par les stries des élytres finement ponctuéées, et, enfin, par la forme presque globuleuse du corps. Heureusement qu'Erichson (1847, Deutschl. Ins. III, 727) est venu à l'aide de cette description par quelques mots décisifs qu

suffisent pour caractériser notre insecte. Il faudra donc l'appeler désormais *Geotrupes fossor* Er. (*subarmatus* Fairm.).

Dans la même page de sa faune d'Allemagne, Erichson indique, sous le nom de *G. subarmatus* Dej. Cat., une autre espèce de Grèce, qui se rapprocherait des *G. Momus* et *Hioslius*; mais cette note est par trop laconique et ne permet même pas de deviner à quelle espèce elle pourrait s'appliquer. Je n'oserais croire qu'elle a trait au *Geotrupes* que je vais décrire, et dans lequel il faut peut-être reconnaître le *Geotrupes Momus* dont parle M. Brullé dans l'Expédition de Morée, comme se trouvant en Grèce.

#### 34. GEOTRUPES QUADRIGEMINUS.

♂. *Niger, nitidus brevis, convexus; prothorace tricornuto, fere lævi, ad latera antice tantum punctato, foveolato disco sparsissime punctato, scutello lævi; elytris striato punctatis, striis secunda quintaque basi biserialim et sat confuse punctatis, margine externo sat irregulariter punctato.* — Long. 15 à 18 mill.

♂. Assez court et convexe, d'un noir brillant, un peu moins sur le corselet. Tête finement rugueuse, ayant au milieu un tubercule obtus, et à la base deux élévations très lisses en forme de V : celui-ci plus large que les élytres, armé de trois cornes, les latérales un peu relevées en dessus, l'intermédiaire assez courte et pointue; presque lisse, ayant sur le disque quelques points très écartés, un peu plus nombreux vers la ligne médiane, qui est légèrement déprimée et forme parfois un court sillon tout à fait en avant, plus serrés sur les côtés en avant, avec une fossette. Ecusson lisse. Elytres courtes, à stries bien marquées, très ponctuées, un peu effacées en arrière; les deuxième et cinquième stries formées dans leur moitié basilaire par deux rangées de points peu régulières qui se réunissent après le milieu; bord externe ayant une bande ponctuée peu régu-

lière. Jambes antérieures à sept dents. ♀. Corselet plus largement ponctué sur les côtés qui sont rugueux, ayant les angles antérieurs saillants et tronqués. Elytres striées de même.

Grèce (Coll. Solier); notre collègue et ami, M. Vesco, m'a donné une ♀ prise par lui à Kalchi, mer de Marmara. J'ai vu aussi la même espèce dans la collection de M. Boudier, à Montmorency.

Diffère du *G. fossor* par la forme moins globuleuse, le corselet plus large, presque lisse, à cornes plus développées, plus pointues, relevées, et par les stries si remarquables des élytres.

### 35. CYLINDROMORPHUS PARALLELUS.

*Elongatus, cylindricus, obscure æneus, parum nitidus, dense parum profunde punctatus, capite medio sulcato, sulco integro, antice profundiore; prothorace basim versus haud sensim angustato; elytris postice attenuatis, post medium vix ampliatis.* — Long. 4 mill.

Allongé, cylindrique, d'un bronzé foncé, peu brillant, à ponctuation peu profonde, serrée. Tête grosse, ayant au milieu un sillon peu marqué vers le sommet, large et assez profond en avant. Corselet plus large que long, non sensiblement rétréci vers la base. Elytres s'élargissant à peine après le milieu, rétrécies vers l'extrémité.

Hyères (Delarouzée).

Cette espèce se distingue du *flum*, auquel elle ressemble beaucoup, par sa taille bien plus grande, sa ponctuation moins forte et moins profonde, son corselet moins rétréci vers la base, et ses élytres moins rétrécies après la base, moins élargies après le milieu.

### 36. OOPHORUS ALGIRICUS Lucas.

Ce rare insecte, qui n'avait encore été trouvé qu'en Al-

gérie, a été pris par M. Quérilhac, à Perpignan, sous une pierre, au bord de la Têt; c'est une acquisition fort intéressante pour la faune, non seulement de la France, mais même de l'Europe.

### 37. ENICOPUS PYRENÆUS.

*Elongatus, nigro-subcæneus, nitidus longe hirtus; prothorace parcius punctato; elytris dense subrugoso-punctatis; antennis parum acute serratis pedibusque nigris; ♂ subtus sparsim cinereo, supra dense nigro-hirtus, femoribus posticis incrassatis, tibiis valde arcuatis, tarsorum articulo primo appendiculato impresso, medio recte angulato; ♀ vix minor, paulo latior, ænescens, lateribus et sutura griseo-pilosis, subtus grisescens. — Long. 6 1/2 à 9 mill.*

Forme et coloration générale de l'*E. hirtus* L., à ponctuation moins rugueuse transversalement sur les élytres. D'un noir un peu bronzé, brillant; ♂ couvert en dessus de poils noirs, longs, assez serrés, dessous à poils noirs parsemés de grisâtres; cuisses antérieures simples, les postérieures renflées; jambes postérieures brusquement arquées: premier article des tarsi formant un appendice coudé presque à angle droit, arqué en dedans; deuxième article des tarsi plus long que les autres réunis; ♀ à peine plus petite, plus large, moins parallèle, plus bronzée, à pilosité moins serrée, mélangée de grisâtre sur la suture et les côtes, dessous presque entièrement grisâtre.

Hautes-Pyrénées. — Trouvé à Aragnouet, sur les graminées, jusqu'à la région subalpine, par M. Pandellé, et à Cauterets, sur les fleurs, par M. Delarouzée.

Ce *Dasytes* diffère du *D. hirtus* surtout par la coloration de la femelle, qui n'est pas entièrement grise en dessus, et par l'appendice des jambes postérieures des mâles, qui est en forme de marteau et non en spatule un peu arquée, arrondie à l'extrémité, mince à la base.

Dans cette espèce comme dans les suivantes, les ♂ ont le premier article des tarsi antérieurs armé d'une épine fortement arquée et aiguë, en forme de crochet.

### 38. ENICOPUS TRUNCATUS.

*Elongatus, nigerrimus, nitidus, longe hirtus; prothorace parcius punctato; elytris subrugoso-punctatis; ♂ dense nigro hirtus; femoribus posticis incrassatis; tibiis valdè arcuatis; tarsorum articulo primo appendiculato, fortiter armato, apice fere truncato, basi haud angustato; ♀ subdepressa, lateribus et sutura prothoraceque griseo pilosis.* — Longueur 5 1/2 à 7 mill.

♂. Forme de l'*E. hirtus*, mais couleur plus noire et ponctuation plus faible sur le corselet, celle des élytres formant presque des lignes vers la suture; cuisses postérieures renflées, les jambes brusquement arquées, avec le premier article des tarsi dilaté en un appendice fortement arqué, presque tronqué à l'extrémité, où il est à peine plus large qu'à la base. ♀ plus déprimée que celle du *D. hirtus*, à poils grisâtres sur le corselet, les côtés des élytres et la suture, en dessous et sur les pattes.

Var, montagnes de l'Esterelle (Delarouzée).

Ne peut être confondu avec le *pyrenæus*, chez lequel l'appendice des jambes postérieures, chez les ♂, est coudé à angle droit, et dont les femelles n'offrent pas une bande suturale aussi tranchée; ni avec l'*hirtus*, dont la ♀ est entièrement grisâtre.

### 39. ENICOPUS ORIENTALIS.

♂. *Elongatus, niger, nitidus, longe nigro-hirtus; prothorace vix punctulato; elytris subrugoso punctatis, suturam versus sublineatis; femoribus posticis incrassatis, tarsorum articulo primo appendiculato, incurvo, apice concavo, rotun-*

*dato, intus angulato; tarsi anticis articulo primo valde hamato; ♀ sutura lateribusque grisescens. —* Longueur 8 à 9 mill.

♂. Mêmes forme et coloration que le précédent; ponctuation des élytres formant presque des lignes vers la suture. Cuisses postérieures épaisses, les jambes un peu moins brusquement arquées; premier article des tarsi à appendice un peu arqué, concave à l'extrémité; ♀ plus convexe, à bande grise sur la suture et sur les côtés des élytres, qui est arrondie et angulée, assez pointue en dedans.

Trouvé à Kalchi, dans la mer de Marmara, par notre collègue M. Vesco, et à Constantinople, par M. Amédée Alléon.

#### 40. ENICOPUS SUBVITTATUS.

♂. *Oblongus, sat convexus, niger nitidus, vix subaeneus, longe nigro hirtus, prothorace, elytrorum lateribus suturaque griseo pilosis, subtus griseo et nigro hirtus; prothorace parum dense punctato; elytris densissime punctatis subrugulosis; femoribus posticis incrassatis, tibiis angulatim arcuatis, tarsi articulo primo appendiculato, falciformi, apice acuto. —* Long. 7 mill.

♂. Forme et coloration des précédents, à reflet bronzé indistinct, à longs poils noirs, à poils gris sur le corselet, la suture et les côtés des élytres, et le dessous du corps. Corselet à ponctuation fine, assez écartée. Elytres assez convexes, densément ponctuées, finement et également rugueuses. Cuisses postérieures médiocrement renflées; jambes anguleusement coudées, avec le premier article des tarsi dilaté en un appendice ayant tout à fait la forme d'une serpette; très aigu à l'extrémité et coudé presque à angle droit en dehors.

Sicile.

## 41. ENICOPUS FALCULIFER.

♂. Oblongus, depressiusculus, niger, nitidus, vix subcæneus, longe nigro hirtus, prothorace sparsim punctulato; elytris punctato rugulosis, suturam versus costulatis; femoribus posticis incrassatis, tibiis valde arcuatis, tarsis articulo primo appendiculato, falciformi apice sat acuto aut obtuso. — Long. 7 1/2 mill.

♂. Forme et coloration de l'*orientalis*, mais plus déprimé sur les élytres, à longs poils noirs. Elytres rugueusement et fortement ponctuées, ayant vers la suture trois ou quatre petites cotes bien distinctes, quoique peu saillantes. Cuisses postérieures renflées; jambes fortement arquées; premier article des tarses dilaté comme dans l'espèce précédente, en forme de serpette, mais moins aigu à l'extrémité.

Sicile.

## 42. TRYPOPITYS PHOENICIS.

Oblongus, subcylindricus, dilutè brunneus aut rufo-brunneus, sat nitidus, griseo tomentosus; prothorace transversim subquadrato, antice vix angustato, angulis posticis rectis; elytris haud striatis, dense lineato-punctatis, lateribus tantum utrinque striis impressis duabus valdè punctatis. — Long. 3 à 5 mill.

Oblong, parallèle, presque cylindrique, d'un brun roussâtre plus ou moins clair, assez brillant, à pubescence d'un gris roussâtre assez serrée, formant presque des lignes sur les élytres. Corselet en carré transversal, à peine rétréci en avant; bord antérieur arqué, recouvrant la tête comme un capuchon; angles postérieurs marqués, mais arrondis; base un peu relevée au milieu, ayant de chaque côté une faible impression transversale. Elytres non striées, à lignes de points, serrées, s'effaçant à l'extrémité; de chaque côté, le long du bord interne, deux stries assez profondes et fortement ponctuées.

Diffère du *T. carpini* Herbst, par la forme plus courte, les élytres non striées et le corselet à peine rétréci en avant et droit sur les côtés.

Cette espèce intéressante a été trouvée par M. Delarouzée, à Hyères, dans les ramules des régimes des Dattiers, que les larves de cet insecte minent dans toute leur longueur.

#### 43. ANASPIS PYRENÆUS Fairm. et Ch. Bris.

*A. flavilabris affinis, niger, clytris apice brunneis; antennis brunneis, articulis secundo tertioque flavidis, ore palpisque brunneis, pedibus obscuris; prothorace angulis posticis rotundatis; ♂ abdomine segmento secundo medio bilaciniato, laciniis linearibus, segmento quinto medio fisso, fere bilobo; ♀ abdomine segmento quinto rotundato. — Long. 2 3/4 mill.*

Forme de l'*A. flavilabris*, même taille et même ponctuation. Noir, un peu brunâtre vers l'extrémité des élytres; antennes à peu près comme celles du *frontalis*, brunes, avec les deuxième et troisième articles jaunâtres, les articles sept à dix obconiques le dernier plus large que le précédent et presque deux fois aussi long chez le ♂, seulement de moitié plus long chez la ♀; palpes obscurs. Corselet transversal, ayant sa plus grande largeur presque à la base, arrondi sur les côtés et se rétrécissant peu à peu en avant; angles postérieurs arrondis, base légèrement bisinuée. Elytres allongées, plus de deux fois aussi longues que larges, arrondies ensemble à l'extrémité. Pattes obscures; ordinairement jambes et tarses antérieurs, base et extrémité des jambes intermédiaires et postérieures, leurs tarses en partie et extrême base de toutes les cuisses, d'un jaune brunâtre. — ♂. Tarses antérieurs médiocrement dilatés, deuxième segment abdominal ayant au milieu deux lanières linéaires, largement et faiblement sinué de chaque côté, ainsi que les troisième et quatrième segments; cinquième segment

ayant une fente longitudinale élargie à l'extrémité, ce qui le fait paraître bilobé. — ♀. Cinquième segment arrondi.

Trouvé dans les Pyrénées, à Cauterets, par notre collègue M. Delarouze.

Cette espèce se distingue du *frontalis* par la couleur, du *forcipata* par les antennes plus courtes, la couleur foncée du labre, de la bouche et des pattes; du *monilicornis* et du *flavilabris* par les antennes non moniliformes, et de tous par les angles postérieurs du corselet arrondis, ainsi que par les caractères sexuels du ♂.

#### CAULOSTROPHUS n. g.

Corps oblong-ovalaire, aptère. Rostre court, épais, sillonné longitudinalement et à la base, légèrement échancré à l'extrémité; scrobe assez étroit, profond, à bords bien coupés; presque droit, atténué vers l'extrémité qui atteint le dessous de l'œil; yeux assez saillants. Antennes très longues, grêles, dépassant la base du corselet; scape atteignant le bord antérieur du corselet; funicule grêle, deuxième article presque deux fois aussi long que le premier, les suivants à peu près égaux; massue assez étroite, fusiforme. Corselet court, arrondi sur les côtés. Ecusson très petit, cordiforme. Elytres ovalaires, convexes, à épaules tronquées obliquement. Crochets des tarsi petits, rapprochés, soudés à la base.

Ce genre, dont le faciès rappelle extrêmement celui de quelques *Strophosomus*, en est bien distinct par la forme et la longueur des articles du funicule, la massue plus aiguë, les yeux moins saillants et les épaules obliques. Les antennes le rapprochent des *Brachyderes*; mais le faciès de ces derniers insectes est très différent, le scrobe s'élargit vers les yeux.

#### 44. CAULOSTROPHUS DELAROUZEI.

*Subovalis, crassus, sat convexus, fuscus, squamis brunneis,*

*griseo-albido mixtis, dense vestitus; rostro brevi, medio fortiter sulcato; prothorace sparsim punctato lateribus brunneo; elytris leviter striatis, striarum punctis ocellatis, interstitiis vix convexis, setis hispidis seriatim dispositis instructis. — Long. 6 1/2 mill.*

Oblong-ovalaire, épais, assez convexe, d'un brun foncé, mais couvert d'écaillés serrées d'un cendré brunâtre, mélangées de gris blanchâtre. Rostre épais, court, ayant au milieu un sillon profond jusqu'à la ligne transversale, au-dessous des yeux, très fin au delà et se terminant entre les yeux, qui sont médiocrement saillants. Antennes d'un brun roussâtre. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, brun latéralement, marqué de quelques points épars. Elytres aussi larges à la base que la base du corselet, s'élargissant obliquement aux épaules, légèrement arrondies sur les côtés; obtusément acuminées à l'extrémité, à stries très peu profondes, marquées de points assez serrés, ocellés; intervalles très peu convexes, ayant chacun un rangée de soies raides, écartées, suture assez saillante en arrière. Dessous couvert d'écaillés d'un gris un peu métallique; cuisses robustes, un peu claviformes; tarses roussâtres.

Trouvé sur des Pins à l'île de Portcros, près d'Hyères, par M. Delarouze, auquel je me fais un vrai plaisir de le dédier en souvenir des services qu'il rend journellement à l'Entomologie française.

#### 45. PHYTONOMUS NIGRO-VELUTINUS.

*Breviter ovatus, convexus, niger, squamulis subviolaceo-nigris tectus, atro-tomentoso maculato; elytris maculis ochraceis paucis variegatis, femoribus ochraceo singulatis, rostro gracili, dense punctato; prothorace convexo, lateribus vix ampliato, dense valde punctato; elytris valde striato-punctatis, interstitiis alternatim latioribus et convexioribus, tessellatis. — Long. 7 mill.*

Court, épais, convexe, noir, couvert d'écailles serrées d'un noir un peu violacé. Rostre assez allongé et assez grêle, grossissant vers l'extrémité, densément ponctué, ainsi que la tête; antennes d'un brun foncé. Corselet convexe, rétréci en avant, assez fortement arrondi antérieurement sur les côtés, densément et assez fortement ponctué, ayant quatre bandes de noir velouté, et entre elles des bandes de squamules grisâtres à peine perceptibles. Elytres larges et courtes, très faiblement arrondies sur les côtés, mais fortement en arrière; à lignes de gros points formant des stries peu profondes; intervalles alternativement relevés et un peu plus larges, tachetés de noir velouté, avec quelques macules formées par des poils serrés, courts, d'un roux un peu métallique: une tache semblable aux épaules. Cuisses ayant un anneau coloré de même.

Hautes-Pyrénées, Cauterets (Delarouzée).

Ce *Phytonomus* est très voisin du *punctatus*; mais il est facile à distinguer par sa forme courte et trapue, son rostre allongé, fortement ponctué, le corselet plus court, plus fortement ponctué, les élytres beaucoup plus courtes, à intervalles alternes plus relevés, les autres plus plans, sans lignes de soies, les points des stries moins larges; la coloration des pattes est aussi toute différente.

#### 46. LIOPHLOEUS CYANESCENS.

*Niger, opacus, parum dense squamosus, griseo-cœrulescente variegatus; antennis nigro-fuscis; prothorace subtiliter coriaceo, subsulcato; elytris striato punctatis, maculis griseo-cœrulescentibus tesselatis.* — Long. 11 à 13 mill.

D'un brun-noir mat, recouvert d'écailles d'un gris bleuâtre, peu serrées et laissant voir la couleur du fond, mais formant par leur réunion des teintes bleuâtres à la base et au bord antérieur du corselet, et des taches sur les intervalles des stries des élytres, ces taches distinctes et un peu écartées

sur la partie dorsale, plus serrées et finissant par se confondre presque sur les côtés.

Cette espèce est extrêmement voisine des *L. nubilus* et *pulverulentus*; elle se distingue du premier par la forme des élytres, qui sont un peu relevées en arrière et non complètement arrondies, par la squamosité beaucoup moins serrée, formant des taches claires sur un fond plus obscur et non des taches brunes sur un fond clair, par le corselet légèrement sillonné au milieu et non caréné, paraissant un peu bilobé, par l'écusson moins triangulaire, et par les intervalles des stries des élytres, qui sont tout à fait plans et non légèrement convexes; du second par la squamosité bien moins serrée et non unicolore, par le corselet plus convexe, plus arrondi sur les côtés, par l'écusson moins triangulaire, plus fortement arrondi à l'extrémité, par les élytres coupées plus obliquement aux épaules, à stries moins profondes et à intervalles non convexes. Les cuisses sont dentées comme chez le *nubilus*.

Mont-Dore (Delarouzée).

#### 47. BARYNOTUS ILLÆSIROSTRIS.

*Niger, supra griseo squamosus, rostro haud sulcato, striolato, capite punctato; prothorace transverso, antice angustato, sat dense fortiter punctato, interstitiis subtiliter punctulatis, lateribus rugoso; elytris oblongis, subparallelis, punctato-substriatis, interstitiis tertio, quinto, septimo, suturaque convexis. — Long. 8 mill.*

Oblong, épais, un peu gibbeux en arrière. D'un noir assez brillant, couvert d'une pubescence d'un gris cendré, couchée, effacée sur le corselet. Rostre épais, densément striolé, convexe, sans sillon longitudinal; tête très ponctuée. Antennes d'un brun un peu rougeâtre. Corselet à peine plus large que long, rétréci en avant, à ponctuation assez grosse et assez serrée, les intervalles remplis par une fine ponc-

tuation; côtés rugueux; au milieu, une trace à peine distincte d'un sillon longitudinal. Elytres un peu plus larges que le corselet, presque parallèles, comprimées latéralement, à stries de points assez gros, peu profondes sur la partie dorsale, mais très marquées sur les côtés; troisième, cinquième et septième intervalles relevés, ainsi que la suture, surtout vers la base. Pattes robustes, d'un brun brillant.

Cette espèce remplace, dans les Pyrénées-Orientales, le *B. squamosus* Sch., des Hautes-Pyrénées, avec lequel il est confondu dans les collections; ce dernier lui ressemble beaucoup, mais sa forme est plus étroite, le rostre, au lieu d'un sillon profond, n'offre plus qu'un point entre les yeux et un autre à l'extrémité: la ponctuation grosse du corselet est bien plus serrée, mais plus petite, et le sillon médian est à peu près indistinct. J'ai pris plusieurs individus de ce *Barynotus* aux environs du Vernet, et mon ami J. Bigot me l'a rapporté du Canigou.

#### 48. MEIRA SUTURELLA.

*Ovata, sat convexa, squamulis brunneis dense vestita; antennis fusco-brunneis, scapo hispido; prothorace valde rugoso; elytris leviter punctato-striatis, interstitiis leviter convexis, setis hispidis, seriatim dispositis, instructis, pedibus brunneis; sutura maculisque lateralibus albidis.*—Long. 2 1/2 mill.

Ovale, assez convexe; corps couvert de squamules serrées d'un brun terreux. Rostre sillonné à l'extrémité; antennes d'un brun rougeâtre, couvertes de poils squamiformes roussâtres. Corselet arrondi sur les côtés, presque également rétréci en avant et en arrière, très rugueux. Elytres ovalaires, faiblement arrondies sur les côtés, à épaules presque coupées obliquement; à stries peu profondes, marquées de gros points; intervalles légèrement convexes; au milieu de chaque, une série de soies hispides, dirigées obliquement en arrière; sur la suture, une bande

squameuse blanchâtre, sur les côtés, des taches de même couleur; quelques-uns sur le disque des élytres. Dessous et pattes de même couleur que le dessus.

Trouvé à Hyères par MM. Delarouzée et Grenier.

La seule espèce que renferme encore le *G. Meira* (*M. crassicornis* J. Duval) diffère de celle-ci par le funicule un peu moins épais, le corselet plus court, plus arrondi sur les côtés, les élytres plus oblongues, à intervalles un peu convexes et par la coloration générale.

#### 49. OTIORHYNCHUS IMPRESSIVENTRIS.

*Ovato-oblongus, fuscus, opacus, squamositate densa, fusca et cinerea variegatus, pedibus obscure testaceis; prothorace latitudine media paulo longiore, distinctus tuberculato, lateribus minus rotundatis; elytrorum sulcis distinctius ocellatopunctatis; femoribus obsolete obtuse dentatis.* — Long. 6 à 6 1/2 mill.

Extrêmement voisin du *picipes*, dont il présente la forme générale et la coloration; il en diffère par la taille plus petite, le corps plus oblong, le corselet plus allongé, plus étroit, moins fortement arrondi sur les côtés, à tubercules plus distincts, par les élytres plus étroites, à points ocellés, des stries beaucoup plus distinctes, par les antennes dont le funicule est un peu moins épais et la massue plus allongée; enfin par les caractères sexuels suivants: ♂ plus étroit et plus petit que la ♀; métasternum et premier segment abdominal largement excavés; ♀ sans fossette sur le cinquième segment abdominal. Chez le *picipes*, le ♂ est aussi gros que la ♀; le dessous du corps ne présente qu'une impression indistincte, comme chez la ♀ de notre espèce: la ♀ offre, à l'extrémité du cinquième segment abdominal, une fossette dont le bord antérieur est tronqué et saillant; enfin, chez le *picipes*, les tubercules du corselet sont ombiliques dans le ♂ seulement, tandis que, chez notre espèce, ils sont ombiliqués dans les deux sexes.—H<sup>tes</sup>-Pyr. (Pand.).

Cet *Otiorhynchus* ressemble aussi beaucoup au *pupillatus*, mais chez ce dernier les antennes sont plus grêles, les cuisses dentées, les tubercules du corselet sont simples et les stries des élytres n'ont pas de points ocellés.

#### 50. ERIRHINUS TOMENTOSUS.

*Oblongus, fulvus aut fulvo-brunneus, tomento rufo dense vestitus, albido late varius, capite parum pubescente, thorace brevi, antice constricto, rostro longissimo, nitido, sublævi, apice fusciscente.* — Long. 4 1/2 à 5 mill.

D'un fauve plus ou moins foncé, parfois brunâtre, couvert d'une pubescence courte, très serrée, roussâtre, parsemée de taches blanchâtres nombreuses, quelquefois confluentes et formant alors de larges macules. Tête densément et très finement ponctuée. Rostre plus long que la moitié du corps, grêle, arqué, très finement strié, tantôt roussâtre, tantôt brun, mat. Antennes longues, grêles, roussâtres. Corselet plus large que long, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, densément et fortement ponctué; fauve, avec des bandes longitudinales, vagues, formées par la pubescence blanchâtre. Elytres oblongues, plus larges que le corselet, plus de quatre fois aussi longues, à stries ponctuées, un peu cachées par la pubescence. Dessous d'un brun noirâtre, recouvert d'une pubescence grisâtre, serrée; abdomen parfois d'un roussâtre obscur. Pattes allongées, rousses, couvertes d'une pubescence grisâtre; cuisses parfois brunes, claviformes, armées en dessous d'une dent assez forte et aiguë.

Cette espèce est très voisine de l'*E. filirostris*; elle en diffère par le rostre plus arqué, strié, par le corselet moins court et par les cuisses plus fortement dentées. Elle a été trouvée d'abord par M. Pellet, aux environs de Béziers, où elle a été reprise cette année par M. Marquet; MM. Delarouée et Grenier l'ont trouvée assez abondamment en Provence, sur les Peupliers ou les Saules.

## 51. ACALLES PUNCTATICOLLIS Luc.

Il faut inscrire cet insecte algérien parmi ceux de la Faune française; il a été pris aux environs de Béziers par MM. Marquet et Pellet; M. Linder l'a trouvé à Carcassonne, et enfin, notre président, M. J. Bigot, m'en a rapporté un individu du Vernet (Pyrénées-Orientales).

## 52. LEIOPUS FEMORATUS.

*Oblongus, fere parallelus, niger, cinereo-carneo tomentosus, antennarum articulis flavis, apice nigris, articulo primo clavato nigro, basi obscure rufo; prothorace sat dense punctato, lateribus postice brevissime dentatis; elytris apice subrotundatis, nigro-brunneis, cinereo late maculatis; ♂ femoribus incrassatis. — Long. 6 à 6 1/2 mill.*

Ressemble aux petits individus du *Leiopus nebulosus*; les mâles sont très faciles à distinguer à cause de leurs grosses cuisses; la forme du corps est plus parallèle; la ponctuation est beaucoup plus serrée, plus forte, et les épines latérales du corselet sont bien plus courtes.

Trouvé à Constantinople, par M. Amédée Alléon.

## 53. MORIMUS OBSOLETUS.

*M. funesto nimis affinis; elytris longioribus, convexioribus, prothorace lateribus minus acutè spinoso, antennis validioribus, distinctus. — Long. 20 à 25 mill.*

Cette espèce ressemble extrêmement au *M. funestus*, et il est difficile de la distinguer au premier coup d'œil; la coloration est la même, mais le corps est plus allongé, les élytres sont plus longues, plus convexes, moins élargies vers le milieu; les antennes sont plus épaisses; les yeux sont proportionnellement plus petits; le corselet a les épines latérales beaucoup plus courtes et moins aiguës; sa

surface est plus convexe, le sillon transversal antérieur est plus marqué, et, à la base, il y a deux sillons transversaux, parallèles, très marqués.

Notre collègue, M. Ch. Coquerel, a trouvé cette espèce à Béikos, dans le Bosphore; elle m'a été aussi envoyée de Constantinople par M. Churchill.

#### 54. CRYPTOCEPHALUS OCHROLEUCUS.

*Pallide flavidus, nitidus, capite tenuissime punctulato; prothorace nitidissimo, tenuissime punctato, scutello triangulari apice obtuso; elytris punctato-substriatis, punctis mediocribus, densis, pygidio rugose punctato, tibiis anticis rectis.* — Long. 2 à 2 3/4 mill.

D'un jaunâtre très pâle, très brillant, surtout au corselet. Antennes grêles, grossissant et devenant noirâtres vers l'extrémité. Tête à ponctuation extrêmement fine: entre les yeux, un sillon longitudinal. Corselet à ponctuation fine, médiocrement serrée, plus grosse chez les ♀; un peu plus étroit que les élytres, atténué en avant dès la base, légèrement arrondi sur les côtés; bord postérieur finement marginé de noir. Ecusson triangulaire, lisse, à peine tronqué à l'extrémité. Elytres à saillie humérale convexe, assez limitée; à lignes de points assez gros, serrés, formant des stries peu profondes, beaucoup plus marquées sur les côtés, ces points à peine obscurs, plus gros vers la base, diminuant très peu vers l'extrémité; intervalles plans, lisses, unis. Pygidium assez rugueusement ponctué. Jambes antérieures droites dans les deux sexes.

Hyères, sur les Peupliers, en octobre (Delarouzée).

Cette espèce est extrêmement voisine du *populi*: mais elle diffère par le pygidium rugueux et les jambes antérieures droites; le corselet est plus ponctué, plus allongé, et les élytres sont plus longues, plus parallèles.

## 55. CRYPTOCEPHALUS HOLOXANTHUS.

*Pallidè flavo-ochraceus, nitidus, capite sat dense punctulato; prothorace sat dense parum fortiter punctato; scutello parallelo, truncato; elytris punctato-lineatis, punctis sat grossis, obscuris; pygidio valde rugoso, tibiis anticis rectis.*  
— Long. 3 1/2 à 5 mill.

D'un jaune ocracé pâle, brillant. Antennes grêles, grossissant et brunissant un peu vers l'extrémité. Tête assez densément ponctuée, plus fortement au sommet, entre les yeux, un sillon longitudinal. Corselet à ponctuation assez forte, médiocrement serrée; bord postérieur lisse; un peu plus étroit que les élytres, atténué en avant dès la base, très faiblement arrondi sur les côtés; une fine bordure noire à la base, ainsi qu'à celle des élytres. Ecusson presque parallèle, lisse, tronqué à l'extrémité. Elytres à saillie humérale convexe, lisse, à lignes de gros points formant presque des stries, ces points de couleur foncée, diminuant à l'extrémité et disparaissant; intervalles plans, lisses, paraissant très faiblement ondulés transversalement. Pygidium très rugueux. Jambes antérieures droites dans les deux sexes.

Hyères, sur les Peupliers, en octobre (Delarouzée).

Cette espèce est voisine du *populi*, dont elle diffère notablement par la taille plus grande, la ponctuation de la tête et du corselet, par les points plus gros des élytres, les rugosités du pygidium et les jambes antérieures non arquées.

## 56. ADIMONIA MARGINATA Dft.

Cette espèce, indiquée seulement d'Autriche dans les Catalogues, a été prise par M. Delarouzée, à Hyères, sous des pierres, au bord de la mer.



**DESCRIPTION**  
DE  
**DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX**

Par M. CH. DELAROUZÉE.

---

(Séance du 23 Février 1859.)

---

§ 1<sup>er</sup>. Description d'un nouveau genre de Carabiques.

A mon retour du Midi, j'avais eu l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société un nouvel insecte de caverne; je vais essayer de donner aujourd'hui la description de ce genre remarquable, que je suis heureux de pouvoir dédier au savant auteur du *Genera des Coléoptères d'Europe*.

Genre **DUVALIUS** Delarouzée.

Intermédiaire entre les *Anophthalmus* et les *Trechus*, il se rapproche des premiers par l'absence complète d'yeux, ses longues pattes grêles, etc., mais sa forme aplatie, ses élytres parallèles à base droite, son corselet presque plan, en un mot son *facies*, le placent tout à côté de certaines espèces de *Trechus*, le *discus* Fab. par exemple.

Corps oblong. Tête en ovale allongé; sillons frontaux irrégulièrement et très légèrement arqués en dedans; yeux nuls; labre court, transverse, échancré antérieurement; palpes maxillaires rappelant tout à fait la forme de ceux des *Trechus*, courts, épais, le pénultième article robuste, épaissi

au sommet, le dernier en cône allongé, plus court que le précédent; mandibules robustes, arquées, surtout vers l'extrémité, où elles se terminent en pointe aiguë, offrant, un peu au-dessous du milieu, plusieurs denticules inégaux, et densément ciliées après ceux-ci. Antennes longues, velues, excepté le premier article qui est presque glabre, second article plus court que les autres.

Base des élytres presque droite, formant des épaules saillantes, anguleusement arrondies et fortement rebordées, et non obliquement coupées comme dans le genre *Anophthalmus*.

Les deux premiers articles des tarsi antérieurs dilatés chez les mâles, prolongés en dedans; le second plus étroit et moitié plus court que le premier, garnis en dessous de squamules.

#### DUVALIUS RAYMONDI Delarouzée.

Long. de 4 à 5 mill.; larg. 1 1/3 à 1 3/4 mill.

*Rufo testaceus, nitidus, glaber, oblongo-elongatus; prothorace leviter cordato, angulis posticis rectis; elytris basi transversis, leviter convexis, subparallelis, humeris angulatim rotundatis, octostriatis, striis punctatis, externe posticeque obsoletis.* (Pl. I<sup>re</sup>, fig. 3.)

Glabre; d'un testacé rougeâtre. Tête assez grande, en ovale allongé; la partie antérieure, vers la bouche, un peu rembrunie; sillons très légèrement et irrégulièrement arqués, de manière à former vers leur milieu un angle rentrant obtus; la pointe des mandibules brun foncé; palpes testacés, un peu rembrunis à leurs articulations. Antennes d'un testacé rougeâtre, dépassant les deux tiers du corps, grêles, à deuxième article plus court que les autres, couvertes d'une pubescence fine d'un jaune doré, à l'exception du premier article, qui est lisse, et n'a que ces longs poils

disséminés que les antennes des *Trechus* portent vers l'extrémité de chaque article.

Corselet cordiforme, plus long que large, peu convexe, les côtés assez largement rebordés, peu arrondis en avant, se redressant insensiblement un peu avant la base, où ils tombent en formant un angle droit assez pointu; disque lisse, la ligne longitudinale fortement marquée; les deux impressions de la base larges, profondément marquées et ridées transversalement; un peu brunâtre à la base et aux angles postérieurs.

Elytres en ovale très allongé, presque parallèles, peu convexes, anguleusement arrondies aux épaules, un peu dilatées vers les deux tiers, largement rebordées en avant et sur les côtés, tronquées à l'extrémité, en un mot, ayant exactement la forme de celles du *Trechus discus* Fabr., Dej. Sur chaque élytre, huit stries ponctuées n'arrivant pas jusqu'à l'extrémité de l'élytre, de moins en moins distinctes à mesure qu'elles s'éloignent de la suture; les trois premières profondes, les dernières à peine visibles, la huitième plus marquée que les précédentes; la suturale se contournant au sommet et allant se joindre à la cinquième; deux points enfoncés sur la troisième strie, l'un au quart, l'autre un peu après la moitié de l'élytre, un troisième avant l'extrémité, entre la seconde et la troisième strie; intervalles planes, mais une très forte loupe laisse apercevoir de fines strioles transversales.

Dessous du corps de la couleur du dessus. Les hanches finement bordées de brun; les pattes longues et grêles, un peu plus pâles que les antennes et le reste du corps.

C'est en explorant, avec M. Raymond, une grotte nommée « trou des Fades, » située à peu de distance d'Hyères, que nous avons trouvé cette remarquable espèce; comme l'*Anophthalmus gallicus*, elle se cache sous des pierres humides et fuit avec rapidité lorsqu'on les soulève. Depuis, M. Raymond a pris quatre individus de cette même espèce

, dans la grotte de la Sainte-Baume, près de Marseille; je suis heureux de la dédier à cet entomologiste zélé auquel la faune provençale est déjà redevable de plusieurs intéressantes découvertes.

---

## § 2. Description d'une nouvelle espèce d'Amaurops.

Dans une excursion que je fis le printemps dernier, avec M. le docteur Grenier, dans les montagnes de Lesterelle (Var), je trouvai sous une pierre, en compagnie de quelques fourmis rousses, deux petits Psélaphiens, pendant que mon aimable compagnon découvrait sous une écorce un superbe *Acanthopys caraboides*, remarquable espèce, nouvelle pour la faune française.

De retour à Paris, je reconnus que mon Psélaphien était nouveau; je croyais devoir le rapporter au genre *Batrisus*, mais le savant docteur Aubé me dit qu'il appartenait au genre *Amaurops*, créé par M. Fairmaire sur une espèce de Sicile; je vais essayer d'en donner une courte description.

### AMAUROPS GALLICUS Delarouzée.

Long. 2 mill. 1/3.

*Rufus, nitidus, pilis fulvis sparsutus; thorace longitudinaliter profunde sulcato. (Pl. Ire, fig. 2.)*

Entièrement d'un roux luisant, couvert de poils roussâtres peu serrés. Tête grande, plus large que le corselet, arrondie en arrière, ayant de chaque côté une pointe aiguë, pas d'yeux, en dessus, en avant, deux tubercules sous lesquels sont insérées les antennes, et qui se prolongent en carène

presque jusqu'à l'occiput; entre ces carènes, deux profonds sillons de forme irrégulière, se réunissant presque à la hauteur du point d'insertion des antennes, se dirigeant obliquement jusqu'à la hauteur de ce tubercule latéral qui tient la place des yeux, puis, brusquement étranglés, ils vont parallèlement finir en une petite fossette située aux trois quarts de la tête.

Antennes pubescentes, de onze articles, le dernier gros, plus long que les deux précédents réunis.

Corselet en ovale allongé, plus rétréci au sommet qu'à la base, légèrement arrondi sur les côtés, ayant vers le tiers antérieur sa plus grande largeur, un peu rembruni à la base, profondément sillonné dans toute sa longueur, offrant, en outre, vers les trois quarts postérieurs, un sillon irrégulier qui, coupant le sillon longitudinal, va finir de chaque côté dans une fossette arrondie qui touche le bord externe.

Elytres plus longues que le corselet, convexes, arrondies sur les côtés, et se rétrécissant un peu à l'extrémité.

Premier anneau de l'abdomen long de près du double des suivants réunis, ayant à la base une fossette assez large formée par deux petites carènes longitudinales; entre celles-ci et le bord externe, la base de cet anneau fortement déprimée forme comme deux autres fossettes.

Pattes longues, grêles; tibias légèrement arqués; fémurs simples, un peu renflés, les intermédiaires n'offrant pas les denticules caractéristiques de l'*Amaurops Aubei*.

Nous représentons, pl. I<sup>re</sup>, fig. 2, l'*Amaurops gallicus*, et, fig. 3, le *Duvalius Raymondi*.





## DESCRIPTION

DE

## TROIS NOUVELLES ESPÈCES D'ANOPHTALMUS

TROUVÉES EN FRANCE.

Par M. LINDER.

---

(Séance du 23 Février 1859.)

---

1. *Anophtalmus crypticola* Linder. — Long. 4 1/2 mill. — *Rufa testaceus, nitidus, elongatus, antennis corpore vix brevioribus, capite valde elongato, prothorace oblongo, capite vix angustiore, basi tantum attenuato, elytris oblongo-ovatis, convexis lævigatis, stria suturali vix impressa, tripunctata, pedibus elongatis.* (Pl. Ire, fig. 8.)

D'un roux testacé, brillant; allongé. Tête allongée, marquée de deux forts sillons divergents en arrière. Antennes presque aussi longues que le corps, grêles, garnies de poils. Corselet oblong, à peine plus étroit que la tête, rétréci légèrement en arrière et seulement à partir du milieu; sillon médian médiocrement profond; de chaque côté en avant angles postérieurs à peine marqués. Elytres oblongues, convexes, lisses, avec une strie suturale à peine marquée, triponctuée. Pattes beaucoup plus longues que dans les autres espèces.

Trouvé par moi dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyr.).

Cette espèce est facile à reconnaître des autres espèces

françaises connues jusqu'à présent par sa taille plus grande, les élytres presque lisses et les antennes très longues.

2. *Anophtalmus Pandellei* Linder. — Long. 4 mill. — *Flavò-testaceus nitidus, antennis corpore quarta parte vix brevioribus, capite oblongo, mandibulis gracilibus pròminulis, prothorace elongatò, capite vix angustiore, basim versus attenuato, elytris subovatis, sat brevibus, leviter striatis, transversim subrugosis.* (Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 5.)

D'un jaune un peu testacé, très pâle. Tête et corselet très étroits, allongés, la tête plus longue que le corselet, marquée de deux forts sillons un peu divergents en arrière. Mandibules longues et saillantes. Antennes d'un tiers moins longues que le corps. Corselet allongé, à peine plus étroit que la tête, se rétrécissant peu à peu en arrière; angles postérieurs très obtus; ligne médiane bien marquée. Elytres presque ovales, assez courtes, légèrement striées, plus fortement vers la suture, les intervalles un peu interrompus transversalement. Pattes assez longues.

Trouvé par M. Pandellé et moi dans la grotte de Bétharram (Basses-Pyr.).

Cet Anophtalme est remarquable par la gracilité de la tête et du corselet par les mandibules allongées et par les élytres courtes, paraissant rugueuses. Ces caractères le distinguent facilement de l'*A. gallicus* Delar., auquel il ressemble par sa taille et sa forme générale.

3. *Anophtalmus òrcinus* Linder. — Long. 3 1/2 mill. — *Brunneo-testaceus, minus nitidus, oblongus, depressus, antennis crassioribus, corpore dimidio vix longioribus, capite ovato, prothorace cordato, capitis latitudine, elytris oblongis subparallelis, tomentosus, striis dorsalibus impressis, laterilibus obsoletis, apice ferè truncatis.* (Pl. 1<sup>re</sup>, fig. 7.)

D'un testacé brunâtre, peu brillant; oblong, un peu dé-

primé. Antennes assez fortes, à peine plus longues que la moitié du corps. Tête assez grande, ovalaire, marquée de deux forts sillons légèrement arqués. Corselet de la largeur de la tête, mais plus court, cordiforme, large, rétréci en arrière, avec les angles postérieurs droits, très pointus; sillon médian profond, formant presque une fossette en avant. Elytres oblongues, presque parallèles, pubescentes, brusquement arrondies à l'extrémité, à stries bien visibles, plus profondes vers la suture, obsolètes et irrégulières sur les côtés. Pattes assez courtes et assez fortes.

Trouvé par moi dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyr.).

Espèce remarquable par sa forme déprimée, ses antennes épaisses, son corselet cordiforme et par ses élytres déprimées et pubescentes qui lui donnent le faciès d'un grand *Anillus*.

Comparativement avec les espèces décrites dans cette note, nous avons représenté (Pl. Ire, fig. 9) l'*Anophthalmus gallicus*, Delarouzée, qui n'avait pas encore été figuré.





# MONOGRAPHIE

## DU GENRE **CORIZUS**.

Par M. le D<sup>r</sup> V. SIGNORET.

---

(Séance du 24 Mars 1858.)

---

Genre **CORIZUS**, Fall.

*Cimex*, Linn. De Geér.—*Lygæus* et *Coreus*, Fab.—*Coreus*, Fall. Mon. Cimic : — *Corizus*, Fall. sp. nov. Hemip. disp. Meth. exhib. (Lundæ 1814), page 8. — *Rhopalus*, Schill. (1829), Hahn. Spin. — *Corizus*, Zett. Curtis. Burm. Herr.—Schæff. Rambur. Kolen. — *Rhopalus*, Amyot et Serville. — *Rhopalus*, Dall. Cat. Brit. Mus. 525.

Tête triangulaire, rétrécie en arrière. Yeux saillants, globuleux, ocelles saillants, portés sur un tubercule. Rostre long, atteignant en général la base de l'abdomen. Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax : le premier article petit, pyriforme, le second et le troisième filiformes, le quatrième fusiforme et généralement le plus long. Prothorax plus large que long, plus large postérieurement. Ecusson atteignant le quart de l'abdomen et à extrémité variable, bifide, arrondie ou aiguë. Elytres carrées, à deux nervures se bifurquant, membrane offrant de huit à quinze nervures. Abdomen plus ou moins long, généralement élargi et à bord relevé ; les organes sexuels plus ou moins cachés par le segment précédent. Pattes grêles : les cuisses postérieures épaissies. On peut, au moyen de l'écusson, arriver à former presque des divisions, mais comme les

passages sont très voisins, il y a des espèces qu'on ne sait où placer. Pour cette raison, nous avons préféré ne pas en faire, seulement, nous avons placé nos espèces suivant la forme de cette pièce, en partant de l'extrémité arrondie, puis sous-arrondie, tronquée, bifide, et, enfin aiguë.

*Obs.* Plusieurs auteurs ont réuni le *Cimex hyosciami*, *Therapha*, Amyot et Serville, aux *Corixus* et, sans la couleur qui différencie cette espèce d'une manière si tranchée, j'aurais fait comme eux ; et, éloignant le caractère de M. Amyot et Audinet-Serville, car il y a des *Corixus* qui, comme l'*hyosciami*, offrent un grand nombre de nervures à la membrane, je prendrai un caractère reposant sur l'aspect de la corie des élytres. En effet, pour l'*hyosciami*, toute l'élytre est finement ponctuée et opaque, tandis que, pour les *Corixus*, la corie est transparente et lisse, excepté à l'extrémité ; c'est un bien faible caractère ; peut-être que d'autres seront plus heureux que moi pour les séparer franchement.

1. *Corixus pilosicollis*, Stål. Kafferl. Insec. Vet. Akad. 18., page 888. — Long. 0,009. Larg. 0,003 1/2. — Cafrerie.

Fauve, très pubescent et très ponctué. Tête plus longue que large, quadriponctué de noir à la base. Antennes avec des points et les articulations noires. Bec long, atteignant la base de l'abdomen, dernier article noir. Prothorax plus large que long, avec une ligne enfoncée, noire, en avant, le milieu enfoncé et ayant une faible carène. Écusson très pubescent, surtout vers les angles basilaires ; extrémité pâle, arrondie, un peu anguleuse au sommet, en avant une fossette. Elytres hyalines, avec les nervures et la côte rougeâtres, un peu plus foncée au sommet. Abdomen brunâtre en dessus, avec la base plus pâle, et deux macules sur le cinquième segment, une bande longitudinale noire sur le segment anal ; dessous pâle, avec une bande latérale brune. Pattes très pubescentes, avec les cuisses ponctuées de noir.

— Cette espèce est remarquable par sa plus grande largeur au niveau des épaules, et surtout par la pubescence longue dont elle est recouverte.

2. *C. Abutilon*, Rossi.—Rossi, p. 242, 1325.—*Substriatus*, Burm. Handb, II. 306. 3. — *Capitatus*, Panzer, 92. 19? — *Rufus*, Schill. Beit. I. 52. — *Magnicornis*, Bohem. Beit. Tichl. Gottl. 1850. 243. — *Magnicornis*, Sahlberg. Monog. Geoc. Fennicæ. 45-2. (Panzeri, Fieber. Coll. Perris.).—Long. 0,007 à 9. Larg. 0,003 1/2. — Europe, Afrique et Amérique méridionale.

Jaune roussâtre, ponctué, plus pâle sur les côtés, faiblement ponctué de noir sur l'écusson et les cuisses. Bord latéraux de l'abdomen jaune, avec des macules noires au sommet des segments. Tête aussi large que longue, ponctué, et offrant un trait noir en dessous des yeux entre eux et les ocelles. Antennes pâles, le dernier article foncé et le plus grand, quelquefois quelques faibles points noirs sur le premier article. Rostre long, atteignant les trochanters postérieurs; extrémité du dernier article noire. Prothorax avec un sillon antérieur bordé, en avant, par une carène transverse et présentant deux points médians noirs. Ecusson à extrémité fortement arrondie, avec les tubercules basilaires, la carène médiane et l'extrémité plus pâles, le disque ponctué de noir. Elytres transparentes, présentant quelquefois un ou deux points noirs à l'extrémité des nervures. Ailes transparentes. Abdomen noir en dessus, avec les bords latéraux jaunes, et des macules jaunes au sommet de chaque segment; ces macules ne consistant quelquefois qu'en un point arrondi et manquant quelquefois entièrement; disque avec trois macules jaunes, quelquefois réunies par un trait, ainsi que les bords latéraux du cinquième segment; dessous jaune, avec quatre points noirs à la base du second et troisième segments dans les ♂ et du second seul pour les ♀. Pattes jaunes, avec quelques petits points

disséminés sur les cuisses, extrémités des tibias postérieurs, des articles des tarsi et crochets noirs. — Dans deux individus de Madère, de ma collection, la ponctuation noire est plus abondante sur les jambes, et l'on observe une bande médiane brune sur la tête; du reste, même grandeur et forme.

3. *C. Stålii*, Signoret. — Long. 0,007 1/2. Larg. 0,003. — Cafrerie. Coll. de M. Stål.

Jaune très ponctué et pubescent, base de la tête, sommet du prothorax, sept ou huit points sur le disque, les épaules et l'écusson noirs. Tête aussi large que longue. Prothorax rugueux, presque deux fois plus large postérieurement qu'antérieurement. Ecusson à sommet arrondi, excavé et jaune. Elytres jaunes, hyalines à la base, noirâtres au sommet de la corie; membrane transparente. Abdomen brun en dessus, avec deux bandes médianes jaunes sur le cinquième segment, le segment anal jaune, avec une bande médiane et deux points latéraux noirs. Bords latéraux noirâtres, maculés de jaune; dessous du corps jaune, plus pâle sur la poitrine, et les bords latéraux d'un brun rougeâtre. Pattes maculées de noir sur les cuisses, le sommet des tibias et les tarsi noirâtres.

4. *C. Coquerelii*, Signoret. — Long. 0,008. Larg. 0,003. — Madagascar.

D'un jaune grisâtre, pubescent, maculé et ponctué de noir. Tête aussi longue que large, avec une macule noire à la base, au milieu de laquelle sont situés les ocelles. Antennes longues, quatrième article un peu plus long que le deuxième: celui-ci égalant le troisième. Rostre atteignant les jambes postérieures; extrémités du dernier article noires. Prothorax plus large que long, avec une ligne transverse antérieure noire, et offrant, sur son disque ponctué et à fond noir, sept à huit taches arrondies, noires, ainsi

que les épaules. Ecusson noirâtre, avec une faible carène, les bords latéraux relevés et l'extrémité jaune, *celle-ci arrondie*. Elytres à nervures roussâtres à l'extrémité, ainsi que la côte. Abdomen noir en dessus, avec une seule macule médiane sur le quatrième segment; plaque anale avec deux bandes latérales jaunes. Pattes finement ponctuées de noir. — Cette espèce ressemble beaucoup à la *crassicornis*, Linné, dont elle diffère par la coloration différente du dessus de l'abdomen.

5. *C. crassicornis*, Linné. — Linn. Syst. Nat. 1-2. 729. 92. — Wolf. 146. 140, pl. 14, f. 140. — Fall. Hem. Suec. 41. 1. — Schilling. Beit. I. 50. 1. — Stewens. Cat. 342. 3. — Burm. Handb. II. 306. 4. — Panzer. 92. 18. — Herr.-Schæff. Nom.: ent. 42 et 74. — Zetterst. Ins. Lapp. 262. 1. — Amyot et Serv. Suit. à Buff. 246, — Kol. Melatem. ent. 61. 23. — Amyot, Meth. Mon. Soc. Ent. 2<sup>e</sup> sér., 3<sup>e</sup> vol., pag. 485. — Dall. 527. 5. — Gorski Anal ad Ent. fasc. I. 161. 111. (Nec-Sahlberg, car il dit : *scutello acuminato*.) — Long. 0,008. Larg. 0,003. — Toute l'Europe, l'Algérie et l'Amérique méridionale.

Jaune ponctué de noir. Bords latéraux de l'abdomen maculés de noir. Tête presque aussi large que longue, ponctuée, variée d'un peu de noir autour des ocelles. Antennes atteignant au moins l'extrémité de l'écusson; deuxième et quatrième articles plus longs, ponctués de noir, une ponctuation confuse au côté externe et en dessus, et formant presque une ligne noire qui s'étend surtout sur le premier et le second article; cette ponctuation est quelquefois très faible et à peine visible. Rostre avec le dernier article noir. Prothorax rugueux, ponctué de noir, en avant un sillon noirâtre avec les extrémités; en dessous des yeux, terminé par une fossette, au milieu une ligne carénée qui s'étend sur l'écusson, celui-ci fortement ponctué de noir, *avec l'extrémité arrondie*; les bords latéraux relevés et fauves,

ainsi que la ligne médiane. Elytres transparentes, avec les nervures roussâtres et l'extrémité de la corie ferrugineuse, ainsi que la côte externe, celle-ci finement ponctuée de noir, sur les autres nervures, trois à quatre macules ferrugineuses plus ou moins foncées, quelquefois invisibles. Ailes hyalines. Abdomen noir en dessus, avec trois macules jaunes sur son disque, quelquefois réunies, côtés du cinquième segment jaunes, bords latéraux jaunes maculés de noir; dessous jaune, avec des faibles taches roussâtres; quatre petits points noirs à la base du second segment, et du troisième segment dans les ♂; ceux du troisième segment invisibles dans les ♀; bords latéraux du métasternum arrondis. Pattes parsemées de petits points noirs plus ou moins diffus ou réunis, extrémités des articles des tarsi et crochets noirs.

6. *C. magnicornis*, Fab.? Entom. System. iv, page 00. (Nec Fallen, Boheman, Sahlberg.) — Long. 0,006. Larg. à peine 0,002. — Oran.

C'est avec doute que je rapporte cette espèce à la *magnicornis*, quoique cependant elle soit assez conforme à la description fabricienne. — D'un jaune roussâtre, les deuxième et troisième articles des antennes plus pâles, ainsi que les tibias; impubescents. Tête rétrécie en arrière en forme de cou, pas plus longue que large, un faible trait noir de chaque côté des ocelles. Prothorax plus large que long, faiblement concave en avant. Ecusson à sommet arrondi et pâle. Elytres subhyalines, sans ponctuation, et c'est en cela que je trouve un peu de différence avec la véritable *magnicornis*, Fabricius, disant *punctis-nigris rarioribus adpersa*, mais comme je n'ai qu'un individu (♂) il se pourrait, comme dans toutes les espèces, que celle-ci soit un peu variable. — Abdomen noir en dessus, présentant les trois taches ordinaires, mais les deux du cinquième segment autrement disposé, et au lieu de partir de la tache médiane du qua-

trième segment, de haut en bas et de dedans en dehors, elles partent en deux traits de bas en haut et de dedans en dehors, le sommet de ce segment étant jaune ; dernier segment jaune avec la portion médiane noire ; dessous de l'abdomen jaune. Pattes jaunes, les cuisses ponctuées de noir. — Cette espèce se distingue facilement du *crassicornis* par la tête rétrécie à la base en forme de cou, et par les taches du cinquième segment abdominal.

7. *C. punctatus*, Mihi. — Long. 0,006. Larg. 0,002. — Mexique.

D'un jaune grisâtre, ponctué de noir. Bords latéraux de l'abdomen maculés de noir au sommet des segments. Tête presque aussi large que longue, brunâtre en dessus. Rostre ne dépassant pas les jambes intermédiaires ; premier article des antennes très petit, linéolé de noir, les trois autres presque égaux, le dernier largement annelé de noir. Prothorax plus large que long, caréné. Ecusson noirâtre avec les côtes jaunâtres, l'extrémité faiblement arrondie. Elytres à nervures très ponctuées de noir. Abdomen noir en dessus, tri-maculé de jaune en dessus, jaune sur les bords maculés de noir ; dessous jaune. Pattes jaunes très ponctuées de noir. Sternum noir ; extrémité de l'abdomen ♀ très acuminée.

8. *C. jactatus*, Stål., Mss. — Long. 0,007. Larg. 0,002. — Californie. — Musée de Stockholm.

D'un brun rougeâtre, pubescent. Antennes, pattes et nervures faiblement maculées de rougeâtre. Ecusson très arrondi à son sommet et excavé, les bords relevés. Abdomen noir en dessus avec une macule médiane sur le quatrième segment, et deux apicales sur les cinquième et sixième segments, celui-ci avec une bande médiane noire et les côtés jaunes. Bords latéraux de l'abdomen alternati-

vement noirs et jaunes, les macules noires, présentant au centre une petite tache arrondie jaune; dessous rouge avec les côtés un peu plus foncés. — *Obs.* Le rostre, dans cette espèce, dépasse à peine les pattes intermédiaires.

9. *C. capitalus*, Fab. — Fab. Ent. Syst. iv. 169. 118. — Wolff. Icon. Cim. 75, pl. 8, fig. 72. — Fab. Sys. Rhyng. 201. 49. — Fall. Mon. Cim. 56. 6. — Fall. Hem. Suec. 42. 2. — Schilling. Beit. 1. 51. 2. — Stewens Cat. 9487. — Zettert. Faun. Ins. Lapp. 1. 467. 2. — Hahn. Wanz. 3. 3. f. 228. — Herr.-Schæffer. Nom. Ent. 42 et 74. — Burm. Handb. II. 307. 5. — Zetterst. Ins. Lapp. 261. 2. — Ramb. f. And. II. 142. 2. — Herrich-Schæffer. Wanzern. VI. 2. — Amyot et Serv. 246. 1. — Kolen-Melem. Ent. 11. 62. 25. Herr.-Schæff. Wanz. IX. 269. — Sahlberg. Mon. Geoc. fenn. 46. 4. — Gorski. Anal ad Ent. 161. 113. — Dall, Cat. Brit. 528. 11. — *Cimex nervosus*, Scopoli. Ent. Carniol (1763). 129. 373. — Long. 0,007. Larg. 0,003. — Toute l'Europe, Chypre, l'Amérique méridionale et l'Afrique.

D'un jaune roussâtre très pubescent, ponctué de noir sur les nervures des élytres et les jambes, maculé de noir et de jaune sur les côtés de l'abdomen. Tête aussi longue que large, ponctué, rugueuse. Antennes atteignant presque l'extrémité de l'écusson, deuxième et quatrième articles les plus longs et presque égaux, de même couleur dans toute l'étendue, excepté les articulations qui sont plus foncées. Rostre atteignant les jambes intermédiaires; premier et troisième articles les plus courts, le deuxième le plus long, puis le quatrième, celui-ci noirâtre. Prothorax plus large que long, fortement ponctué et unicolore, avec une faible carène transverse et une autre médiane antérieurement. Escusson brun à la base avec l'extrémité claire et *bifide*. Elytres avec les nervures saillantes et présentant chacune trois à quatre points noirs, sommet de la corie ferrugineux; membrane d'un blanc hyalin. Ailes hyalines. Abdo-

men noir en dessus, tri-maculé de jaune; côtés du cinquième segment jaunes; bords latéraux alternativement jaunes et noirs; jaune roussâtre en dessous, avec une bande médiane brune plus ou moins accusée. Pattes jaunes, ponctuées de noir, la ponctuation symétriquement disposée et formant cinq anneaux plus ou moins distincts sur les cuisses et sur les tibias; tarse avec le sommet des articles, surtout le troisième, et les crochets noirs. — Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par l'écusson bifide; il est bon d'ajouter cependant que ce caractère est quelquefois à peine distinct, mais cela est rare.

10. *C. guttatus*, Fieber. Beit. zur Kenntniss, pl. 11, fig. 27 a. — Long. 0,007. Larg. 0,003. — Autriche.

Cette espèce ressemble beaucoup au *parumpunctatus*, Schil, diffère par les bords latéraux de l'abdomen alternativement jaunes et noirs, par le dessous, dont les côtés sont brunâtres, se rapprochant un peu de l'aspect du ventre du *capitatus*, mais c'est surtout par la forme des taches discoïdales du dos qu'elle se distingue. La tache médiane est large, un peu en forme de trèfle, les deux suivantes réunies à la base et formant un  $x$  dont les branches inférieures moins fortes se perdent dans le bord apical du segment. Le sillon de chaque côté des yeux est aussi beaucoup plus prononcé que dans toutes les autres espèces. D'un jaune roussâtre, avec l'extrémité de l'écusson plus pâle, *subaiguë*; nervures des élytres et pattes ponctuées de noir. Abdomen alternativement brun et jaune; dessous roussâtre, plus foncé vers les bords. Prothorax plus large que long.

11. *C. distinctus*, Signoret. — Long. 6 à 7. Larg. 2 à 3. — La Teste, Toulouse, Bourray, ceux-ci plus petits.

Jaune, ponctué, pubescent, avec une carène blanchâtre qui du sommet du prothorax s'étend jusqu'à celui de l'écus-

son. Antennes brunes, ponctuées de noir, ainsi que les nervures des élytres. Bords latéraux de l'abdomen alternés de brun et de jaune. Abdomen roussâtre en dessous, avec une bande ventrale médiane plus brune; cuisses presque noires, dû à la ponctuation plus dense; tibias bruns au sommet et à la base, jaunes au milieu et finement ponctués de noir. Tête plus large que longue. Rostre dépassant les tibias intermédiaires. Prothorax aussi long que large, quelquefois même plus long, avec une forte carène médiane. Ecusson *caréné*; *extrémité tronquée, presque bifide*. Côtés latéraux du mésothorax anguleux, très membranueux, formant une épine de chaque côté de l'abdomen, l'insecte vu en dessus. Abdomen noir en dessus avec des macules confuses sur les troisième, quatrième et cinquième segments; une bande médiane noire sur le cinquième et le segment anal. La carène dorsale, la longueur du prothorax distinguent facilement cette espèce de toutes les autres, et principalement de la précédente (*guttatus*, Fieber).

12. *C. tigrinus*, Schilling. — Schilling, *Beit.* 1, pag, 53. 5. Herr.-Schæff. nom. 42 et 74. — Hahn. 3 vol. 5, f. 230. — Herr.-Schæff. Suit. à Panz. 127. 3. — *C. laticeps*, Bohem. *Beit.* till Gottl. Acad., p. 244. — Gorski Anal. ad Ent. 161. 112. — Dall. 528. 8. — Bærensprung. *Berliner Ent.* 1858. 79. 5. — Long. 0,006. Larg. 0,0025. — Europe, Algérie.

Jaune ponctué de noir. Tête plus large que longue, maculée de noir postérieurement avec une portion médiane jaune, et au milieu de celle-ci, un petit trait noir qui forme un V; en dessus des ocelles une linéole jaune. Antennes avec le dernier article le plus long, le troisième à peine la moitié aussi long. Rostre court, n'atteignant pas les pattes intermédiaires. Prothorax plus large que long, maculé de taches noires, présentant en avant une ligne élevée, noire, interrompue dans le milieu par une macule jaune, les côtés plus pâles. Ecusson jaune, avec deux macules

basilaires noires, *extrémité subaiguë, quelquefois tronquée*. Elytres à nervures ponctuées de noir. Abdomen avec cinq taches jaunes, une médiane longitudinale sur le quatrième segment, deux beaucoup plus petites et arrondies sur le cinquième et deux sur le sixième, ou segment anal; bords latéraux jaunes, avec un point noir sur chaque segment disparaissant quelquefois sur plusieurs segments. Dessous jaune, un peu plus foncé vers le bord. Pattes faiblement ponctuées de noir.

13. *C. parumpunctatus*, Schilling. — Schill. Beit. I. 53. 4. — *Magnicornis*, Fall. Mon. Cim. Suec. 59. 7. — *Pratensis*, Fall. Hem. Suec. 43. 3. — Hahn. 3 vol. 4, f. 229. — Herr.-Schæff. Nomenc. Ent. 42 et 75. — Herr.-Schæff. Suites à Panzer. 117. 10. — Kolenati Melem. Ent. 62. — Gorski. Anal. ad Entom. 162. 114. — Dallas. 530. 14. — Long. 0,007. Larg. 0,003. — Toute l'Europe.

Rougeâtre ou jaune, ou gris pâle, pubescent, ponctué, avec quelques points noirs rares. Tête plutôt plus large que longue, ponctuée, avec quelques traces de noir entre les yeux et les ocelles, et quelquefois une ligne transverse noire à la base à l'insertion. Antennes longues, le second article à peine plus long que le troisième, le quatrième le plus long; premier et second articles ponctués de noir, celui-ci plus rarement. Rostre avec l'extrémité du dernier article et les soies noires. Prothorax plus large que long, ponctué et peu pubescent. *Ecusson subaigu*; les bords latéraux relevés, ce qui lui donne un aspect presque bifide à l'extrémité. Elytres hyalines, avec quelques petits points noirâtres, trois à quatre sur chaque nervures, disparaissant quelquefois. Ailes d'un blanc hyalin. Abdomen noir en dessus, avec trois macules discoïdales et deux bandes latérales sur le cinquième segment jaune. Bords latéraux jaunes, présentant quelquefois, surtout dans le ♂, un faible

point sur chaque segment, et le plus souvent immaculé, surtout dans les ♀; dessous jaune, présentant quelquefois une bande latérale un peu plus foncée. Sternum noir. Pattes ponctuées irrégulièrement de noir.

14. *C. Bohemani*, Signoret. — Long. 0,006. Larg. 0,002. — Caroline, Musée royal de Stockholm.

Jaune ponctué de noir, pubescent; les côtés du prothorax, une faible ligne médiane et la base de la tête, plus pâles, une ligne noire en dessous des yeux. Antennes brunâtres, avec le sommet du troisième et la base du quatrième article, pâles. Sternum noir. Ecusson à *extrémité subaiguë*. Elytres hyalines, avec les nervures roussâtres et l'extrémité de la corie noire. Abdomen noir en dessus, avec une tache en forme d'un X sur son disque, les branches supérieures sur le quatrième segment et les inférieures sur le cinquième; sixième segment jaune, avec une bande élargie dans son milieu et deux traits noirs de chaque côté de la base; dessous de l'abdomen jaune roussâtre ainsi que les pattes, celles-ci faiblement marquées de noir.

15. *C. rubicundus*, Dohrn, Mss. — Long. 0,006. Larg. 0,002. — Ceylan. — Coll. de M. Stål.

D'un jaune doré plus ou moins orange, plus ou moins foncé, avec une ponctuation beaucoup moins serrée que dans toutes les autres espèces. Faiblement pubescent. Tête plus ou moins foncée à la base. Antennes longues, le quatrième article très long, avec le premier article une ligne en dessus du deuxième et troisième, noirs: dans la ♀ elles sont maculées. Rostre long, atteignant la base de l'abdomen. Yeux très saillants. Prothorax plus ou moins foncé au sommet et à la base. Ecusson à *sommet arrondi, mais cependant presque subaigu*. Elytres d'un jaune doré, presque entièrement d'un rouge sanguin à l'extrémité, sur-

tout dans le ♂; membrane hyaline. Abdomen noir, avec trois macules sur les quatrième et cinquième segments, celles du quatrième plus fortes; segment anal noir, avec trois traits jaunes au sommet; bords latéraux alternativement jaunes et noirs; dessous rouge plus ou moins foncé, avec les bords plus foncés et présentant sur chaque segment, près des stigmates, une callosité d'un blanc jaunâtre d'ivoire. Pattes rougeâtres, maculées de noir.

*Obs.* Les deux sexes: du moins pour les deux individus que j'ai étudiés sont assez dissemblables comme grandeur et couleur, cependant deux caractères les rapprochent trop pour en former deux espèces. D'abord la longueur, surtout du dernier article des antennes, et puis la callosité que l'on remarque près des stigmates abdominaux; dans le ♂ la couleur est exagérée dans toutes les parties de l'insecte, et c'est surtout par elle que ces deux individus varient.

16. *C. Natalensis*, Stål, Hémipt. Fran. Kafferl. Ofvers of K. Vet. Akad. Forh. Janv. 1855. 31. 2. — *C. puncticornis*, Stål id., page 32. 3. — Long. 0,007. Larg. 2 2/3. — Cafreterie.

Cette espèce, très voisine de la *gracilis*, en diffère par une taille plus grande et proportionnellement plus large, et surtout par la pubescence dont sont couverts la tête, le prothorax et l'écusson.

D'un jaune rougeâtre, pubescent, ponctué, le fond de cette ponctuation noir. Tête aussi longue que large, les yeux très globuleux. Rostre atteignant la base de l'abdomen, à extrémité noire. Antennes ponctuées, presque linéolées de noir en dessus sur les trois premiers articles; dessous, plus clair: un anneau au sommet du premier article; dernier article brunâtre. Prothorax plus large que long, avec une forte impression à fond noir; les rebords épais, les bords latéraux et la ligne médiane plus pâles. Ecusson à *sommet*

*subaigu* et plus pâle. Elytres hyalines, avec la côte et les nervures apicales rougeâtres, la membrane hyaline. Abdomen court, moins long que le reste du corps, dessus noir, avec trois macules sur le quatrième, le cinquième et le segment anal : côté alternativement jaune et noir. Dessous pâle, avec six petits points noirs à la base du second segment. Pattes ponctuées de noir.

Pour moi, le *puncticornis*, Stål, n'est qu'un individu plus petit, pour lequel je ne puis trouver aucun caractère spécifique important.

17. *C. gracilis*, Deutsch, Ins. 127. 2. — Herr.-Schæff. Nomencl. 42 et 75. — Id. Suites à Panzer. 127. 2. — Id. Wanzern, pl. 181. f. c. — *C. truncatus*, Rambur, Faune Andal. 144. 4. — Gorski Anal. ad Ent. 163. 16. — Costa. Cent. Nap. 3 et 4. 12. 6. — Dallas. Cat. Hémipt. Brit. Mus. 528. 7. — Long. 0,007. Larg. 0,003. — Europe, Afrique, Cafrerie, Amérique méridionale, Chili, Nouvelle-Hollande.

Jaune roussâtre pubescent, maculé de noir. Corps allongé, arrondi postérieurement, les élytres dépassant généralement de beaucoup l'abdomen. Tête aussi longue que large, maculée de noir autour des ocelles. Antennes longues, ponctuées de noir, cette ponctuation formant une ligne en dessus du premier et du deuxième article, quatrième article très long, deuxième et troisième égaux, le premier très court. Rostre atteignant les jambes postérieures, dernier article noir. Prothorax finement ponctué, présentant de chaque côté deux bandes plus pâles, les épaules quelquefois noires. Ecusson noirâtre, avec les bords relevés jaunes, *extrémité en pointe un peu arrondie*. Elytres à nervures pâles à la base et sur le disque, mais roussâtres à l'extrémité. Abdomen roussâtre en dessous et offrant quatre points noirs à la base du deuxième segment; dessus noir, avec trois taches placées sur la ligne médiane, une sur chaque segment, quatre, cinq et six, quelquefois deux très petites sur le

cinquième segment, près du bord et au sommet. Bords latéraux jaunes maculés de jaune. Extrémité de l'abdomen arrondie. Pattes finement ponctuées de noir.

18. *C. dilatipennis*, Signoret. — Long. 0,007 1/2, compris les élytres. Larg. 0,002 1/2. — Nubie supérieure. Musée de Stockholm.

Jaune linéolé de noir ; cette espèce ressemble beaucoup à la *gracilis*, dont elle ne se distingue que par la dilatation en largeur et en longueur de la membrane des élytres. Abdomen noir en dessus, avec une macule médiane sur le quatrième et cinquième segment, deux plus petites au sommet de celui-ci, bords latéraux de l'abdomen noir maculés de faune. Pattes jaunes finement ponctuées de noir.

19. *C. flavomaculatus*, Signoret. — Long. 0,006. Larg. 0,0025. — Cap de Bonne-Espérance. Coll. du Musée de Stockholm.

D'un roux ferrugineux, pubescent. Tête avec des linéoles noires à droite et à gauche des ocelles. Antennes linéolés de noir sur le premier segment et le second. Le dernier article aussi long que le premier et le deuxième réunis. Rostre atteignant la base de l'abdomen, noir à l'extrémité. Prothorax rétréci antérieurement, avec une ligne noire près du bord antérieur, les côtés presque droits. Ecusson à sommet *acuminé*. Elytres subhyalines, ferrugineuses au bord externe. Abdomen noir, avec une petite tache sur le milieu du quatrième segment ; bord présentant une macule jaune sur chaque segment, le segment anal avec les bords et une petite ligne médiane jaune. Dessous jaune, avec une faible ligne médiane noirâtre à la base. Pattes jaunes ponctuées de noir.

20. *C. variegatus*, Signoret. Long. 0,006. Larg. 0,0025. — Ile Maurice.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, dont

elle ne diffère que par le prothorax plus large et par deux bandes latérales brunâtres en dessous.

21. *C. Javanensis*, Signoret. — Long. 0,007. Larg. 0,002. — Java.

Noir en dessus, jaune brunâtre en dessous, pubescent. Tête noir en dessus, avec un trait jaunâtre entre les ocelles. Prothorax noir, avec une ponctuation rugueuse, les bords latéraux et le postérieur jaunes, un trait de même couleur sur la ligne médiane en avant, près du bord antérieur. Ecusson jaune au sommet, *celui-ci subaigu*. Elytres à nervures brunâtres, le sommet de la corie très foncé, *membrane à nervures au nombre de quinze à seize*. Abdomen noir, avec une seule macule jaune et un faible trait de chaque côté, au bord apical du cinquième segment; bords latéraux maculés de jaune, dessous brunâtre, avec une ligne latérale plus pâle. Pattes très pubescentes, rougeâtres, maculées de points noirs.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *rubicundus*, mais en diffère par le nombre des nervures de la membrane des élytres, par l'absence des macules dorsales et par l'extrémité de l'écusson aiguë.

22. *C. 4-lineatus*, Signoret. — Long. 0,007. — Chili. Musée de Paris.

Jaune maculé et ponctué de noir : les deux premiers articles des antennes noirs en dessus. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, elle n'en diffère que par la présence de quatre bandes longitudinales noirâtres sur le ventre. Le reste comme dans la *gracilis*.

23. *C. lineatovenstris*, Spinola, Fauna Chilena, p. 168, 6. — Long. 0,007. — Chili.

Rougeâtre pubescent; premier article des antennes en dessus et ponctuation noirs. Prothorax plus large que long.

Ecusson *acuminé*, blanchâtre à l'extrémité. Elytres à nervures jaunes, côtés rougeâtres. Abdomen noir en dessus *immaculé* et présentant en dessous une bande médiane noire. Pattes jaunâtres, pubescentes, finement ponctuées de noir sur les cuisses.

24. *C. siculus*, Signoret. — Long. 0,0065. Larg. 0,0025. — Sicile.

Jaune finement ponctué de noir en dessus, roussâtre en dessous, très finement ponctué de noir sur les côtés. Tête presque aussi longue que large, noire variée d'un peu de jaune et présentant entre les ocelles un point allongé jaune. Antennes roussâtres, ponctuées de noir, avec le quatrième article plus long que le premier et le second réunis, le premier article noir en dessus et bifascié de noir en dessous, à la base et au sommet. Prothorax avec les bords latéraux jaunes sans ponctuation ainsi qu'une ligne médiane. Angles postérieurs noirs. Ecusson rugueux, fortement ponctué de noir, avec les angles basilaires et le sommet jaunes; *celvici aigu*. Elytres presque hyalines, avec le sommet des nervures noirâtre. Ailes transparentes. Abdomen noir en dessus avec un point médian au milieu des trois derniers segments. Bords latéraux maculés de jaune et de noir. Pattes jaunes roussâtres fortement ponctuées de noir, dernier article des tarses et crochets noirs.

Paraît très voisine du *Sanguineus* A Costa, mais en diffère par l'absence des bandes obsolètes noires de l'abdomen et par le dos qu'il indique noir sans taches noires. Ne serait-ce qu'une variété? n'ayant pas le type, je ne puis les comparer assez pour vider la question.

*Obs.* Cette espèce est très voisine de la précédente; n'en serait-ce qu'une variété?

25. *C. capensis*, Germar. Revue Silbermann, 5 vol. 144. — Long. 0,006. Larg. 0,002. — Cap de Bonne-Espérance.

Jaune pubescent, plus rarement et finement ponctué que les autres espèces. Tête plus large que longue; les yeux très globuleux. Antennes ponctuées de noir; le premier article biannelé de noir. Ecusson *acuminé* avec la pointe et les bords latéraux jaunes. Elytres avec la côte et les nervures rougeâtres. Abdomen noir en dessus, avec trois petits points jaunes sur le quatrième segment, trois au sommet du cinquième; et les portions médianes et latérales du segment anal jaune. Pattes finement ponctuées de noir.

26. *C. lugens*, Stål, Mss. — Long. 0,006. Larg. 0,002. — Iles Calapagos.

Brun, recouvert d'une ponctuation rugueuse. Tête plus large que longue; les yeux très saillants. Antennes avec le dernier article très long et le plus grand, puis le second; premier article petit et noirâtre. Rostre dépassant à peine les pattes intermédiaires. Prothorax avec les côtés jaunâtres. Ecusson à *sommet acuminé*, l'extrémité un peu plus pâle. Elytres hyalines, à nervures apicales rouges ainsi que la côte et l'extrémité de la corie; membrane hyaline. Abdomen noir en dessus, avec une tache médiane sur les quatrième et cinquième segments et deux apicales sur celui-ci; sixième avec une bande médiane noire, présentant dans son milieu un trait jaune. Bords latéraux noirs, avec une macule jaune augmentant de grosseur de la base au sommet. Pattes d'un brun noirâtre, avec les tibias et les tarses plus pâles. Un peu plus petit que le précédent, en diffère par la couleur plus foncée et par la ponctuation rugueuse.

27. *C. ventralis*, Signoret. — Long. 0,010. Larg. 0,004. — Mexique.

D'un jaune grisâtre finement ponctué. Tête plus longue que large. Antennes avec le quatrième article le plus long, puis le deuxième et le troisième. Rostre dépassant les tibias intermédiaires. Prothorax plus large que long, finement

ponctué ainsi que l'écusson, *celui-ci finissant en pointe carénée dans son milieu*, cette carène ne s'observant qu'à la pointe seule. Elytres offrant quelques petits points noirs à peine visibles. Abdomen *jaune en dessus et en dessous*. Dessus offrant sur le quatrième et cinquième segments une macule plus brune vers les bords dont les segments correspondants offrent une large macule noire au milieu de laquelle il y a un espace réservé jaune. Dessous offrant de chaque côté de l'abdomen une série oblique de cinq points noirs, un sur chaque segment. Pattes concolores.

28. *C. fenestratus*, Signoret. — Long. 0,007. Larg. 0,003. — Chili. — Coll. du Musée.

D'un jaune grisâtre, pubescent, ponctué et varié de noir. Tête aussi longue que large, avec une bande médiane, s'élargissant à la base, noirâtre, laquelle se continue sur le prothorax, celui-ci plus large que long, offrant des bandes plus pâles de chaque côté de la ligne médiane. Ecusson plus pâle à l'extrémité; *celle-ci acuminée*. Elytres à nervures ponctuées de noir. Abdomen noir en dessus, avec une ligne médiane jaune sur le quatrième segment. Bord offrant sur les troisième, quatrième et cinquième segments *une macule noire avec une petite tache jaune au milieu*; segment anal jaune sur les côtés. Dessous et pattes jaunes, celles-ci finement ponctuées de noir.

29. *C. maculatus*, Fieber. Beit. Zur Kenntniss, pl. 2, f. 26 a. — Herr.-Schæff. Wanz., 6. vol. 2. f. 559. — Kolen-Meletem. 61. 22. — Gorski. Anal. ad Ent. 162. 115. — Dall. Cat. Brit. Mus. 528. 10. — Long. 0,008 à 9. Larg. 0,0035. — Bohême, Suisse, Sicile.

Jaune nuancé d'orange, pubescent, ponctué, maculé de points noirs sur les côtés de l'abdomen, le ventre et les pattes. Tête aussi large que longue. Antennes longues, deuxième et troisième articles égaux, le quatrième le plus

long. Rostre dépassant les pattes intermédiaires, dernier article noir au sommet. Prothorax avec la carène antérieure et la médiane très faibles; fond de la ponctuation noir. Ecusson *finissant en pointe*. Elytres hyalines transparentes, oranges, finement ponctuées de noir sur les nervures et sur la côte. Abdomen noir en dessus, avec une large bande crénelée jaune sur son disque, prenant naissance sur le second segment. Bords latéraux jaunes, avec une tache arrondie noire sur chaque segment. Dessous jaune, offrant une série médiane à la base et une série latérale de points noirs au sommet des quatre premiers segments. Pattes jaunes très finement ponctuées de noir et offrant un point arrondi assez fort sur chaque trochanter.

30. *C. Ledi*, Boheman. — Nya Svenska Hem. 3. 3. (Nec *C. maculatus*, Baerensprung Berliner Ent. 1858. 79. 6.) — Long. 0,008 à 9. Larg. 0,003. — Suède.

Rougeâtre, très pubescent et très ponctué, fond de la ponctuation noir. Antennes, élytres et pattes ponctuées de noir. Tête moins longue que large. Antennes longues: dernier article très long, puis le second et le troisième; premier, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles, ponctués de noir, le 4<sup>e</sup> brun, pâle à la base. Rostre dépassant les tibias intermédiaires, dernier article noir à l'extrémité. Prothorax plus large que long, fortement ponctué ainsi que l'écusson, extrémité de celui-ci plus pâle et *acuminée*. Elytres densément ponctuées de noir. Abdomen comme pour le *maculatus*, en dessus, mais ponctué de noir en dessous dans toute l'étendue du ventre, on observe toutefois les mêmes séries de points que dans la précédente espèce. Pattes densément ponctuées de noir.

*Obs.* Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, seulement la ponctuation en est exagérée et ce qui la distingue principalement c'est la ponctuation disséminée du ventre.

31. *C. rubescens*, Spinola, Fauna Chilena (1849). 173. 10.  
— Long. 0,008. Larg. 0,0035. — Chili.

Rouge, très finement et abondamment pubescent, une macule noire à la base du ventre. Tête presque aussi longue que large, un peu variée de noir à la base. Antennes, avec les quatrième et deuxième articles les plus longs et égaux. Rostre dépassant les jambes intermédiaires, noir à l'extrémité. Prothorax plus large que long, avec une ligne antérieure noire. Elytres hyalines, avec la côte externe rouge. Abdomen noir en dessus, avec l'extrême bord jaune: jaune en dessous, avec une macule basilaire noire. Pattes rougeâtres, pubescentes et finement ponctuées de noir sur les cuisses.

32. *C. sidæ*, Fab. Ent. Syst. iv. 169, et Syst. Rhyng. 201. 47. Long. 0,010. Larg. 0,004. — Amérique méridionale.

Court, plus large postérieurement, d'un jaune pâle, avec des taches brunes sur le prothorax, l'écusson et les élytres. Pattes ponctuées de noir. Tête plus longue que large, second article des antennes très long, ainsi que le quatrième. Rostre atteignant les jambes postérieures. Prothorax avec une carène médiane pâle, ponctué et présentant sur son disque, surtout en arrière, une vingtaine de taches brunes. Ecusson à sommet acuminé, pâle, présentant quelques petites taches et deux linéoles basilaires brunes. Elytres pâles présentant des points bruns sur les nervures; côte externe pâle. Abdomen noirâtre en dessus, avec une fascie transverse basilaire grisâtre, bords des troisième, quatrième et cinquième segments noirâtres, avec une petite tache jaune au milieu. Pattes jaunes, avec des points allongés sur les tibias et les cuisses.

33. *C. Mexicanus*, Signoret. — Long. 0,007 à 8. Larg. 0,003. — Mexique.

Cette espèce, pour la forme, la couleur et la ponctuation se rapproche de la précédente (*sidæ*). Court plus large postérieurement. Rougeâtre pubescent, ponctué, avec une bande brune qui du sommet de la tête va se perdre en se diffusant sur le disque thoracique. Prothorax, élytres, abdomen en dessous et pattes, ponctués de noir. Tête plus longue que large, acuminée en avant. Antennes longues, les trois derniers articles égaux. Rostre atteignant presque la base de l'abdomen. Prothorax plus large que long, ponctué et maculé de brun de chaque côté de la bande médiane. Ecusson *acuminé*. Elytres transparentes, à nervures ponctuées de noir, *membrane maculée*. Abdomen en dessus jaune à la base et au sommet, les troisième, quatrième et cinquième segments noirs, aux latéraux présentant une petite macule jaune au milieu. Dessous rougeâtre maculé de noir. Pattes maculées de noir; les cuisses paraissant annelées de noir. Quelques individus, surtout ♂, sont très pâles, ceux-ci, du reste, ont une forme plus allongée.

34. *C. proximus*, Signoret.— Long. 0,0065. — Bahia.

Ressemble beaucoup à la précédente, en diffère par l'aspect plus allongé et surtout par la coloration de l'abdomen en dessus, qui est d'un rouge brunâtre marqueté d'anneaux jaunâtres. Tête un peu moins allongée, avec la bande médiane brunâtre. Antennes longues, noires en dessus sur le premier, deuxième et troisième articles, quatrième noir, pâle à la base. Prothorax et écusson comme la précédente. Elytres rougeâtres au sommet de la corie et ponctuées sur les nervures. Abdomen rougeâtre en dessus, avec des marquures jaunes; dessous rougeâtre foncé, pâle vers les bords. Pattes comme dans la précédente.

35. *C. aurantiacus*, Signoret.— Long. 0,006. Larg. 0,002. — Venezuela.

D'un jaune orangé, uniforme, finement ponctué, à peine

pubescent, et présentant quatre points noirs au sommet de la corie des élytres et quatre à cinq sur les nervures à la base. Ecusson à *extrémité acuminée*. Abdomen entièrement jaune orangé, sauf deux petits points noirs sur les bords latéraux du troisième et quatrième segments. Pattes oranges, avec de faibles traits brunâtres. Cette espèce, par sa couleur uniforme, se distingue de toutes celles de ce genre.

36. *C. lateralis*, Say, Journ. Acad. Scient. Philadelphie, volume IV, 319. 4. — Long. 0,006. Larg. 0,0025. — New York.

Se rapproche beaucoup du *C. crassicornis*, Linn., mais un peu plus petit, jaune, très ponctué et pubescent. Tête plus large que longue. Antennes avec une ligne noire en dessus, les deuxième et troisième articles égaux, le quatrième le plus long (celui-ci aplati, mais comme je n'ai qu'un individu, je crois que c'est accidentel). Rostre dépassant à peine les jambes intermédiaires. Prothorax plus large que long et présentant trois bandes brunâtres sur son disque. Ecusson brunâtre, les côtés et le sommet pâles, *celui-ci acuminé*. Elytres transparentes, l'extrême sommet de la corie rougeâtre, nervures ponctuées de noir. Abdomen brunâtre en dessus, avec le milieu pâle; bords latéraux jaunes, ponctués de noir. Dessous jaune, une bande latérale de chaque côté qui s'étend du sommet de la tête à l'extrémité de l'abdomen. Pattes ponctuées de noir, cette ponctuation formant presque des anneaux sur les tibias et les cuisses.

37. *C. novæboracensis*, Fitch. Mss. — Long. 0,007. Larg. 0,0025. — New-York.

Se rapproche beaucoup du *crassicornis*, Linné, dont il ne diffère que par l'*écusson acuminé*. Tête aussi longue que large. Antennes longues, le troisième article à peine moins

long que le précédent. Rostre atteignant les jambes intermédiaires. Prothorax plus large que long, fortement ponctué, à peine pubescent, quelques taches brunâtres. Ecusson brunâtre, à sommet aigu. Elytres à nervures fortement ponctuées. Abdomen noir en dessus, trimaculé; les deux macules du cinquième segment prenant naissance au côté de la macule médiane et se continuant avec les bandes latérales jaunes du segment anal; bords latéraux alternés de jaune et de noir; dessous jaune, finement ponctué de brun, un peu plus foncé vers les bords, et présentant quatre points noirs à la base des deuxième et troisième segments en dessous du sommet des premier et deuxième. Pattes jaunes fortement ponctuées de noir; sommet des tarsi et crochets noirs.

38. *C. annulatus*, Signoret. — Long. 0,0055. — Chili.

Jaune ponctué de noir, pubescent. Tête aussi longue que large, maculée de noir à la base. Antennes courtes, le troisième article plus petit que le précédent, le quatrième à peine plus long et présentant un large anneau noir. Rostre atteignant la base de l'abdomen. Prothorax pâle sur les côtés, maculé de noir sur son disque, avec une ligne antérieure. Ecusson très acuminé, noirâtre à la base et pâle à son extrémité. Elytres transparentes ponctuées de noir sur les nervures; membrane transparente. Abdomen en dessus noir, trimaculé de jaune; plaque anale avec une bande médiane noire plus large à la base et imitant une bouteille renversée; côtés latéraux jaunes maculés de noir. Dessous jaune, avec une bande latérale noirâtre. Pattes ponctuées de noir.

39. *C. nebulosus*, Signoret. — Long. 0,0055. Larg. 0,0825. Rio-Janeiro.

Ressemble au *Mexicanus*, mais plus petit et moins large.

Jaune maculé de brun, une bande médiane brunâtre qui du sommet de la tête s'étend jusqu'à l'écusson, avec une carène médiane sur le prothorax et l'écusson. Elytres et pattes ponctuées de noirâtre. Abdomen rougeâtre, avec une bande médiane et une latérale brunâtre. Tête plus longue que large. Antennes, le second article très long (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> manquent). Rostre très long, atteignant la base de l'abdomen. Ecusson brunâtre; les bords et la carène médiane jaune pâle; *extrémité acuminée*. Elytres avec le sommet de la corie largement brunâtre, les nervures fortement maculées de noir; membrane parsemée de taches nébuleuses. Abdomen noirâtre en dessus; les côtés latéraux seuls du segment anal jaunes; bords latéraux maculés de jaune. Pattes fortement maculées de brun en anneaux.

40. *C. anticus*, Signoret.—Long. 0,006. Larg. 0,0025.—Buénos-Ayres.

Jaune, pubescent, maculé de brun sur le prothorax. Tête avec une macule basilaire noire se continuant sur le prothorax. Antennes jaunes, linéolées de noir au côté externe. Rostre long, atteignant la base de l'abdomen. Ecusson brunâtre, avec les angles plus pâles. Elytres à nervures maculées de brun; membrane nébuleuse. Abdomen noir en dessus, avec un trait médian au sommet du second, du troisième et du quatrième segment, celui du troisième convexe, le quatrième concave et se réunissant par le milieu; deux macules au sommet du cinquième segment, une bande à bord sinueux sur le segment anal, noir; bords maculés de noir, avec une tache jaune au centre, sur le troisième, quatrième et cinquième segment. Dessous pâle, avec une bande médiane noire et une de chaque côté plus faible. Pattes jaunes, ponctuées, presque annelées de brun.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais en

diffère par le prothorax plus large, et par l'écusson sans carène médiane.

41. *C. nigristernum*, Fitch. Mss. — Long. 0,006. Larg. 0,0025. — New-York.

Rougeâtre, ponctué de noir, pubescent. Tête longue, noire à l'extrémité ainsi que deux points à la base. Antennes noirâtres, le dernier article plus pâle à la base et au sommet. Rostre atteignant l'abdomen. Prothorax presque aussi long que large, avec les bords et une ligne médiane pâles. Ecusson acuminé, une carène médiane et les bords pâles. Elytres hyalines à nervures à peine plus foncées et ponctuées de noir; membrane entièrement hyaline. Abdomen noir en dessus, avec une macule médiane jaune occupant le sommet du troisième, le quatrième et la base du cinquième segment. Segment anal noir, avec deux macules basilaires jaunes, ainsi que l'extrémité latérale. Dessous pâle avec une bande latérale brune. Pattes ponctuées de brun.

Cette espèce est facile à distinguer par les bandes latérales de l'abdomen et le sternum noirs.

42. *C. nigro-maculatus*, Stål. Hémipt., Fran. Kafferl-öfvers af. K., vet. Akad. Forh., janvier 1855. 34. 4. — Long. 0,005. Larg. 0,002. — Cafrerie; de la collection du Musée de Stockolm.

D'un jaune testacé ponctué, faiblement pubescent, maculé de noir sur le disque thoracique et sur les nervures des élytres. Tête plus longue que large, finement ponctuée, une bande médiane brunâtre. Rostre atteignant la base de l'abdomen, et noir à l'extrémité. Antennes finement ponctuées de noir, le dernier article brunâtre au milieu. Prothorax maculé de noir sur son disque, impression antérieure à

peine sentie. Ecusson à sommet aigu, pâle sur les côtés. Abdomen brun noirâtre en dessus. Le sommet du second, du troisième et du quatrième segment jaune, la bande des troisième et quatrième segments communiquant ensemble par une bande médiane, celle du quatrième segment envoyant deux traits sur le cinquième; segment anal jaune avec une bande médiane droite, noire, et de chaque côté un petit point sur la portion jaune. Bords latéraux de l'abdomen noirs, maculés de jaune; dessous pâle, brunâtre vers les bords. Pattes avec quelques points noirs, formant presque trois anneaux sur les cuisses.

43. *C. pilosus*, Sign. — Long. 0,004. Larg. 0,005. — La Guayra.

Un des plus petits de ce genre, et d'une forme obtuse, rougeâtre, maculé de noir, recouvert d'une pubescence courte. Tête épaisse, maculée de noir, autour des ocelles. Antennes avec le dernier article très fort, noir, clair à la base. Rostre atteignant les jambes postérieures. Prothorax plus large que long, sinueux sur les côtés, la partie antérieure formant bourrelet. Ecusson court, terminé en angle aigu. Elytres ne dépassant pas l'abdomen, maculées de brun sur les nervures et à l'extrémité de la corie. Abdomen noir en dessus, plus clair à la base et présentant une tache en forme d'X, segment anal noir avec deux macules basilaire, et les parties latérales du sommet jaune, bords latéraux alternativement noirs et jaunes, dessous brunâtre, varié de jaune sur les côtés, jaunâtre au milieu. Pattes fortement ponctuées de noir.

44. *C. parvicornis*, Sign. — Long. 0,004. Larg. 0,002. — Tabasco.

D'une forme ramassée, épaisse. Jaune, pubescent, ponctué; maculé de petites taches sur le prothorax, les nervures

des élytres, l'abdomen en dessous et les pattes. Tête courte. Antennes courtes atteignant à peine le bord postérieur du prothorax ; le dernier article pas plus long que les autres, et épais, brun avec la base jaune. Prothorax rugueux, court, à bords sinueux. Ecusson jaune avec l'extrémité noire, celle-ci arrondie mais brusquement aiguë, les bords très sinueux, relevés et jaune plus clair. Elytres à nervures pointillées de noir, membrane n'offrant que quatre à cinq bifurcations. Abdomen noir en dessus avec macules sur le quatrième segment et deux sur les bords basilaires du 5<sup>e</sup> segment ; anal noir avec les bords latéraux largement jaunes, et deux petites macules basilaires en forme de trait transversal. Bords latéraux jaunes maculés de noir. Dessous jaune ponctué de noir et offrant deux bandes latérales noires. Pattes jaunes ponctuées de noir.

#### ESPÈCES INCONNUES.

##### 45. *R. striatus*, Fab. s. r. 201. 50.

Pallidus thorace elytris alisque fusco striatis, antennis apice subcrassioribus. — Am. mér. — Statura precedentium (*clavicornis* et *capitatus*). Antennæ extrorsum vix crassiores, nigra. Caput ferrugineum macula frontali punctisque duobus verticalibus nigris, thorax *fuscis lineis tribus pallidis*. *Scutellum pallidum cruce fusca*. Elytra alæque pallida fusco striata. Corpus pallida flavescens. *Abdomine linea laterali nigra*.

##### 46. *C. fulcratus*, Germar, 5 vol. Rev. Silb. Ins. cap. page 144.

Supra niger, griseo pubescens, thoracis margine, linea média, elytrorum venis et margine terminali rufis, subtus testaceus, pectore nigro maculato, pedibus nigris. Affinis

certe *Leptocoris amicto*, sed minor, antennis paulo brevioribus articulo ultimo crassiori. Caput supra nigrum; subtus pallidum. Antennæ corporis dimidio parum longiores, nigrae, articulo primo rufescente. Thorax niger, limbo laterali et posteriori anguste rufis, carinula media pallida. Scutellum nigrum, margine angustè rufescente. Elytra nigra crassius venosa, venis margineque terminali anguste rufis. *Pectus nigrum suturis omnibus albis*, sterno rufo. Abdomen testaceum. Pedes nigri, coxis testaceis, basi sanguineis.

47. *C. robustus*, Westwood, Catalogue de Hope (1842). 26. — Long. Corp. Lin. 3. — Habitat in Brasilia.

*C. crassicornis* brevior at multo latior et crassior; testaceo fulvus, rugoso punctatus, thorace guttis minutis numerosis subpurpureis; hemelytris fere membranaceis, basi, costa venisque coriaceis subtestaceis; *abdominis dorso pallidiori, pone medium fasciis tribus nigris*, pedibus nigro-punctatis, punctis annulos formantibus. (Westwood, Loc. cit.)

48. *C. Vincentii*, Westwood, Catalogue Hope (1842). 26. — Long. Corp. Lin. 2 1/2. — Habitat insula St-Vincentii.

Præcedenti facies at multo minor. Luteo lividus, punctatus; capite postice et thoracis margine antico obscuriori; hemelytris submembranaceis, venis fusco punctatis; dorso abdominis *pallido basi plagaque media nigris et in hac plaga macula parva lutea postice dentata*; corpore subtus cum pedibus pallidioribus fusco punctatis. (Westw. Loc. cit.)

49. *R. gemmatus*, A costa, 3 et 4, Centuries, pl. vi, fig. 7, page 13.

Scutello apice obtuso, pleuris metathoracis postice pro-

*funde emarginatis*; fulvo lividus parce pubescens, subtus pallide ferrugineus. Capitis maculis duabus posticis; pronoti linea antica transversa utrinque; punctis sex decim distinctis humeribusque, scutelloque medio nigris; elytris hyalinis, corii nervis luteis nigro maculatis; abdomine *dorsò nigro*, *lateribus pallidis*, *maculisque tribus discoidalis et vittis duabus supra anum flavis*; pedibus nigro maculatis. (Costa. Loc. cit.)

50. *R. sanguineus*, A Costa, 3 Centurie, pl. VI, fig. 8, p. 14.  
— Long. Lin.  $2 \frac{2}{3}$ . — Naples.

Dilute sanguineus, parce pubescens, antennarum articulo primo, capitis parte, pronoti margine antico, punctis impressis, maculis duabus posticis obsoletis humerisque nigris; scutello nigro, lateribus apiceque subacuto dilute sanguineis; elytris corio roseo, nervis apice obscurioribus; abdomine dorso nigro, lateribus rubro maculatis; *ventre vittis quatuor* obsoletis nigris; femoribus confertim nigro maculatis.

51. *R. rubescens*, Kolen Melem. 59 (1844), pl. VII, fig. 6.

Testaceo ferrugineus, hispidus; capite pronoto, scutello articulo antennarum primo et quarto et margine hemelytrorum prope membranam rufis. Reliquis viridi testaceis; *scutelli apice sursum flexo*, pedibus sparse rufo maculatis; *dorso abdominis nigro*, *maculis 3 luteis*. — SCUTELLI APEX INTEGER. — Long.  $2 \frac{4}{5}$  lin.

52. *C. tricostatus*, Spinola. — *Merocòris tricòstatus*, Fauna Chilena, 1849. 172. 9.

*M.* Antennarum articulo primo dimidiam capitis longitudinem saltum æquante. Prothoracis angulis posterioribus

rotundatis; elytrorum costis elevatis, cellulis discoidalibus hyalinis; *scutello tricostrato* (Spinola, Loc. cit.) — Inconnu.

53. *C. microtomus*, Spinola. — *Merocòris microtòmus*, Spin.  
Faun. Chilena. 1849. 171. 8.

*M.* Antennarum articulo primo tertiam capitatis partem vix longitudine æquante. Prothoracis trapezoidei angulis posterioribus obsoletis; elytrorum costis elevatis, cellulis discoidalibus hyalinis. (Spin. Loc. cit.)

54. *C. maculiventris*. Spinola. — *Merocoris maculiventris*,  
Spinol. Fauna Chilena. 1849. 170, pl. 2, fig. 9.

*M.* Antennarum articulo primo vix dimidium. Caput longitudine æquante, intermediis cylindricis. Prothoracis trapezoidei angulis posterioribus obsoletis, neutiquam extrorsum prominulis; elytrorum, partis coriaceæ nervis elevatis, cellulis discoidalibus hyalinis, ventre testaceo flavescente, *in medio macula magna nigra notato*. (Spin. Loc. cit.)





## NOTICE

SUR LES

## MÉTAMORPHOSES DES EULOPHES,

Par M. DOUMERC.

---

(Séance du 24 Novembre 1858.)

---

Geoffroy, dans son Histoire des Insectes, a établi sous le nom d'*Eulophe* un genre d'Hyménoptères de la tribu des Chalcidites de Latreille, dont il n'a décrit qu'une seule espèce qui est l'*Ichneumon pectinicornis* de Linné, mais auquel on peut rapporter aussi en attendant de plus amples observations, l'*Ichn. atome* de Linné qui est peut être du genre *Eurytome* de Latreille, et l'*Ichn. ramicornis* de Fabricius, figuré selon lui par De Géer, t. 2, pl. 31, fig. 14 ; ce qui fait trois espèces dont la synonymie demande cependant à être étudiée.

Fabricius et De Géer ont placé l'*Eulophe* parmi les Ichneumons ; Latreille, dans ses premiers ouvrages, parmi les Cynips, puis plus tard il a admis le genre *Eulophe*. Jurine a placé les *Eulophes* parmi les espèces du genre *Chalcis* par rapport à son système alaire, ne tenant pas compte comme caractère générique de la ramification des antennes des mâles dans les *Eulophes*. Or, ce genre n'aurait pas été ballotté de

tant de manière, si l'on avait mieux connu ses mœurs différentiels de ceux des Ichneumons, des Chalcis et des Cynips, qui n'ont pas les mêmes rapports d'origine avec ceux de ces derniers.

Geoffroy n'a point connu les deux premiers états d'œuf et de larve de cet Insecte, qui, selon lui, doit approcher de ceux des Cynips qui n'habitent pas dans les galles; observation fort juste, comme on le verra plus loin. Sa coque au moins, ressemble dit-il, tout à fait aux leurs, et lorsque cet auteur l'eut récoltée, il s'attendait à en avoir des Cynips. Elle lui donna en effet ces petits Hyménoptères dorés, verdâtres et brillants qu'il décrivit et figura t. 2, pl. 15; mais qui lui paraissant différents des Cynips de Linné, lui firent à juste titre établir son genre Eulophe. Du reste, comme il l'indique par sa figure, les coques se trouvent fixées aux feuilles plusieurs ensemble, ramassées en cercles et se tenant attachées par leur extrémité postérieure de façon à faciliter l'éclosion de l'Insecte en manière de rayonnement sur la feuille de tilleul.

Aucun auteur d'entomologie, que je sache, n'a rien donné de plus que Geoffroy, qu'ils ont du reste répété, sur la larve et le premier moment de son incubation ovulaire. Ce premier état paraît même avoir fait confondre par Fabricius dans la synonymie qu'il rapporte de Geoffroy et de De Géer, à ses espèces d'*Ichn. ramicorne* et *pectinicornes*, puisque, à la première espèce, il donne pour origine les chenilles des Phalènes, et, pour la seconde les larves du bois de chêne (probablement veut-il dire de quelques Scolytes), origine qui n'a aucun rapport avec celle des Eulophes, comme on peut le vérifier par le fait suivant qui m'est personnel et qui est le complément des observations de Geoffroy.

Vers la fin des derniers jours du mois de juin, lorsque les tilleuls sont en fleurs, les Punaïses des bois, Pentatome de

la Mononymie des Rhynchotes de M. Amyot, abondent assez fréquemment sur ces arbres, où après leur accouplement elles pondent sur le revers des feuilles une douzaine d'œufs ovoïdes agglutinés en cercle comme Geoffroy l'a figuré pl. 15. Ces œufs lisses et mous dans le premier moment de la ponte, et dont l'odeur sent son origine, sont attaqués immédiatement par l'Eulophe ♀, qui, s'arc-boutant avec ses pattes pour prendre son point d'appui sur l'une des extrémités de l'œuf, fait jouer sa tarière sur l'autre extrémité de l'œuf pour le percer et y pondre son œuf, puis, sautillant de l'un à l'autre, achève ainsi son opération jusqu'au 12<sup>e</sup> et dernier.

Peu après cette incubation, la larve apode de l'Eulophe s'échappe de son œuf pour passer de son enveloppe dans celui de la Pentatome, qui la renferme et se nourrit aux dépens du contenu de ce dernier, puis, passant à l'état de nymphe, elle donne à l'enveloppe desséchée l'aspect des rudiments en reliefs de l'Hyménoptère qui doit en sortir, et que Swammerdam représente dans sa *Biblia Naturæ*, pl. 7, fig. 2. C'est cette configuration étrange que prend l'œuf du Pentatome en passant de l'état ovoïde à celui d'aplatis et ciselé qu'offre la lettre R. de la fig. 3 de Geoffroy, assez conforme au spécimen naturel que j'ai récolté.

Ce second état ne dure qu'une douzaine de jours, au bout desquels tous les Eulophes sortent à la fois chacun d'un œuf à l'état parfait. Dans le spécimen que je remets à M. H. Lucas pour la collection du Muséum, on voit même un Eulophe, qui n'ayant pu franchir totalement la frange blanche qui est à l'extrémité de l'opercule, est resté mort, la tête seulement dégagée en dehors.

Telle est la marche régulière et admirable que la nature a imposée à la formation des premiers états de l'Eulophe, et l'on voit par conséquent qu'elle diffère notablement de celle des autres genres de cette tribu des Térébrans Pupivores, dont la tarière beaucoup plus forte et plus longue,

comparativement à celle des Eulophes, est destinée à surmonter les obstacles que lui offrent : soit l'écorce des tiges, soit la peau coriace des chenilles et de leurs chrysalides, soit pour pénétrer dans les galles ou les Bedeguars.

Quant au genre Eurytome, auquel j'ai rapporté ci-dessus l'*Ichn. atomus* de Linné, il diffère trop notablement par ses caractères anatomiques et ses mœurs de la tribu des Chalcidites, où on l'a placé, pour qu'il y reste inclus, et doit en être séparé pour former avec le genre Eulophe une tribu spéciale, par rapport à l'analogie du caractère antennaire des mâles et des mœurs des femelles qui pondent leurs œufs dans les Cochenilles, qui, comme les Punaises, sont des Hémiptères ; ordre d'Insectes qui paraît affecté à leur incubation et dont ils sont les parasites.



## NOTE

SUR

### L'ACIDALIA PALLIDATA, WIEN.-VERZ.,

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

---

(Séance du 23 Février 1859.)

---

Au nombre des Lépidoptères recueillis pendant l'excursion extraordinaire que la Société Entomologique de France fit, en 1858, dans les environs de Grenoble, se trouvait une Géomètre fort intéressante, du genre *Acidalia*, dont nos collègues MM. Delamarche et Martin prirent plusieurs exemplaires sur les bords du Drac. M. Martin ayant eu l'obligeance de me donner une de ces Géomètres qu'il rapportait à l'*Acidalia Argilata*, Guen., j'ai pu l'étudier avec soin et m'assurer, au moyen d'un examen comparatif des plus minutieux, que cette *Acidalia* des bords du Drac n'était certainement pas l'*Argilata* découverte par moi, en 1851, dans les montagnes arides de la Lozère, non loin de Florac.

La Géomètre prise à Grenoble est d'un jaune d'os clair et luisant ; les ailes sont allongées et arrondies au sommet ; l'abdomen long et dépassant les ailes ; ce qui donne à cette espèce un faux air de *Botys*. Aux ailes supérieures, on voit quatre lignes d'un brun jaunâtre qui se détachent bien sur le fond ; l'extrabasilaire et la troisième beaucoup plus apparentes que les autres et très onduées. Les ailes inférieures sont traversées par quatre lignes semblables. La tête est très noire et les palpes bruns ; la frange concolore et luisante.

L'*Argilata* est d'une couleur différente ; le ton en est uni et d'un gris ochracé clair qui a quelque chose de verdâtre, comme le fait observer M. Guenée ; mais ce qui empêche surtout de confondre *Argilata* avec l'espèce des environs de Grenoble, c'est : la coupe des ailes supérieures plus aiguë à l'apex ; la forme des lignes bien équidistante, plus droite, plus épaisse, moins distinctement écrite, et surtout beaucoup moins ondée. Enfin chez *Argilata* les palpes ne sont pas bruns, mais de couleur ochracée ; l'abdomen ne dépasse pas autant les ailes inférieures ; et on voit sur les quatre ailes un point cellulaire noir, très apparent, qu'on ne retrouve pas chez l'autre espèce.

M'étant assuré que la Géométre prise à Grenoble n'était pas l'*Argilata*, et ne pouvant la rapporter à aucune des espèces que j'avais vues, je désirai savoir si elle était connue en Allemagne, et, à cet effet, je l'envoyai à Vienne à mon ami M. Lederer. Cet entomologiste s'empressa de me répondre, avec son obligeance habituelle, que cette *Acidalia* n'était autre que la *Pallidata* du catalogue de Vienne, espèce méconnue en France où, sous le nom de *Pallidata*, figure généralement dans les collections, la *Pallidata* de Hubner et de Duponchel qui n'est pas la même que celle du Wienergegend-Verzeichniss, mais qui est l'*Ochrata*, Wien.-Verz., Bork., Treits., etc. (voir la synonymie de l'*Acidalia Ochrata* si bien établie par M. Guenée dans le Species général).

Je n'ai pas à ma disposition, pour le consulter, le Wienergegend-Verzeichniss, mais il ne m'est pas permis d'élever des doutes sur l'opinion exprimée par M. Lederer au sujet de la Géométre en question, puisque cet entomologiste expérimenté a vu en nature l'exemplaire que je lui ai communiqué, et qu'il a pu le comparer avec les *Pallidata*, Wien.-Verz. de sa collection.

La *Pallidata* décrite par M. le docteur Delaharpe sous le n° 27, dans sa faune des Lépidoptères de la Suisse, paraît être aussi la même que l'*Acidalia* des environs de Grenoble,

bien que cet auteur cite comme synonyme la *Pallidata* de Duponchel qui, je l'ai dit, est une *Ochrata* ; mais les caractères des antennes, des ailes arrondies, de la frange luisante sans trace de points, de la couleur *presque aussi luisante que chez Botys hyalinalis* ♂, etc., s'appliquent parfaitement à la *Pallidata* du *Wien.-Verz.* M. Delaharpe ajoute que cette *Acidalia* est fort rare en Suisse ; qu'il l'a prise près de Bellinzona le 24 juillet, et aussi près de Lauzane à la même époque. L'*Ochrata*, au contraire (*Pallidata*, Hubn. Dup.), est commune à peu près partout, et se rencontre pendant une grande partie de l'été.

Il semble que notre honorable collègue, M. Guenée, n'avait pu voir en nature la *Pallidata* du *Wien.-Verz.*, car il l'a rapportée, mais avec doute il est vrai, à la *Sylvestrata* de Duponchel, espèce toute différente.

J'ai publié cette note dans l'espoir de jeter quelque lumière sur une espèce anciennement connue, dont la synonymie est fort confuse. L'*Acidalia Pallidata*, *Wien.-Verz.*, doit se placer près de *Osseata*, *Wien.-Verz.* et *Holosericata*, Dup. Elle appartient au groupe de ces deux espèces et est surtout voisine de la seconde, dont il sera toujours aisé de la distinguer, à la première vue, par sa taille beaucoup plus grande.





# DIPTÈRES DE MADAGASCAR. 70

PREMIÈRE PARTIE.

Par M. J. BIGOT.

---

(Séance du 8 Décembre 1858.)

---

Notre zélé collègue, le docteur Coquerel, chirurgien de la marine Impériale, m'ayant généreusement donné tous les Insectes Diptères récoltés par lui à Madagascar, Sainte-Marie, Mayotte et Iles Roderigues, j'ai pensé qu'il était intéressant de décrire et figurer ceux qui m'ont paru nouveaux. En outre, et pour donner à cette courte monographie un peu plus d'importance, j'ai cru devoir y ajouter d'abord ceux du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, que MM. Milne-Edwards, Blanchard, Lucas et Boulard, ont bien voulu mettre à ma disposition, avec l'obligeance extrême que tous les Entomologistes sont journellement à même d'apprécier, puis ceux appartenant à la riche collection de notre confrère M. Guérin-Méneville, auquel j'exprime ici ma profonde gratitude, enfin, j'ai reproduit, en les complétant ou modifiant au besoin, sur les *types* de ma propre collection, les diagnoses de toutes les espèces provenant de ces contrées, et décrites dans les nombreux auteurs que j'ai consultés à cette occasion. Je regrette vivement de n'avoir pu ajouter des matériaux plus nombreux à la Faune diptérologique de ces lieux trop peu connus.

Or, il est un fait curieux que je dois mentionner, c'est que je n'ai point rencontré là, les formes excentriques que j'espérais découvrir, sachant combien les autres ordres, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, présentent, en

ces mêmes régions, de bizarres anomalies. Particularité, du reste, signalée antérieurement par Macquart, dans ses Diptères exotiques, à propos d'une autre localité remarquable par ses productions extraordinaires, l'Australasie.

Une partie des espèces propres au continent africain, aux îles Bourbon et Maurice, se retrouvent à Madagascar ; quelques-unes même à Ceylan, et nul doute qu'on ne découvre encore, ultérieurement, un plus grand nombre de ces analogies, quand les explorateurs daigneront accorder quelque attention aux innombrables essaims de Diptères, qu'ils ont généralement le tort grave de délaissier pour les Coléoptères et Lépidoptères.

Mais, j'ai dû borner ma tâche à celles-là seulement, qu'une désignation authentique, attribuait en propre, aux lieux dont je m'occupe, car, en agissant différemment, j'aurais été contraint à grandir indéfiniment mon cadre. Ainsi, par exemple, si j'eusse voulu y renfermer les Diptères de la Mozambique, de Bourbon, de Maurice, etc., il eût été bientôt indispensable d'annexer, de proche en proche, presque tous ceux de l'Afrique australe ; travail immense, et assurément hors de proportion avec l'étendue de ceux habituellement admis dans ce recueil. Je n'ai dérogé à cette règle que pour quelques espèces de Mayotte et des îles Roderigues, vu que ce sont, à peu de chose près, les seules à moi connues qui, jusqu'à ce jour, en aient été rapportées, leur description présentera donc un intérêt tout particulier.

J'ai suivi, pour le plan général, la marche proposée dans mon *Essai d'une classification synoptique de l'Ordre des Insectes Diptères*, actuellement en cours de publication dans nos Annales, et j'ai confié les dessins à l'habile peintre-naturaliste, M. Nicolet.

Qu'il me soit occasionnellement permis d'engager les auteurs à plus de sobriété dans l'application qu'ils se complaisent à faire du nom de la *patrie*, aux types nouveaux

qu'ils décrivent. Car j'ai trouvé cinq espèces, avec la dénomination de *Madagascariensis*, parmi le fort petit nombre de celles décrites jusqu'à ce jour (1).

## Famille des PHANEROCÈRES (J. B.).

### Tribu des CULICIDI (J. B.).

#### Curie des CULICIDÆ (J. B., etc.).

#### Genre CULEX (Linn., etc.).

Le docteur Coquerel a découvert à l'île de la Réunion (Bourbon) et à Madagascar, deux espèces du genre *Culex*, dont il ne possède plus que les dessins, très artistement exécutés, avec une notice explicative. (On trouvera ces dessins fidèlement reproduits dans les planches.) Je ne puis donc en donner ici la description détaillée; cependant, je les regarde comme nouvelles, d'autant plus que je n'ai pas encore découvert, dans les auteurs, une seule espèce de ce dit genre, provenant, soit des localités dont je m'occupe présentement, soit même de contrées voisines.

\* C. ANXIFER ♂ ♀ (n. sp. Coquerel).

Long. 9 millim. (Pl. 2, fig. 1.)

♂, *Antennis; plumosis. Palpis; haustello longioribus, pilosis.* ♀, *Antennis; verticillatis. Palpis; haustello brevioribus.* ♂, *Testaceo pallido, fusco annulato. Alis; claris, ad costam, griseis. Pedibus; brunneis, tarsis obscurioribus.*

(1) Les astérisques précédant le nom d'une espèce indiquent que je n'ai pu la décrire *de visu*.

Antennes ♂; plumeuses: ♀, garnies de poils plus rares, verticillés. ♂ et ♀, quatorze articles, en outre du basilaire. Palpes ♂ et ♀; quatre articles, dépassant la trompe; ♂, velus, surtout à l'extrémité, deuxième article plus long que les suivants réunis. ♀; à peu près glabres, articles presque égaux entre eux, ne dépassant pas le quart de la longueur de la trompe. — ♂; testacé pâle. Quatre lignes obscures, longitudinales, étroites, sur le thorax, brunâtres. Bords des segments abdominaux; noirâtres. Pieds; d'un brun noirâtre, surtout à l'extrémité de chaque articulation. Ailes; écailleuses, d'un gris très pâle, bord externe, plus obscur.

D'après le docteur Coquerel.

\* *C. INSATIABILIS* ♂ ♀ (n. sp. Coquerel).

Long. 7 à 8 millim. (Pl. 2, fig. 2.)

♂. *Antennis; plumosis. Palpis; haustello equalibus, nudis, nigris, albo biannulatis.* ♀, *antennis; verticillatis. Palpis; haustello brevioribus, nudis.* ♂, *griseus. Thorace; lineis duabus, apice, divergentibus, utrinque, maculâ latâ, nigrâ. Abdomine; fusco annulato. Pedibus; obscure fuscis, femoribus tibiisque, basi, pallidis, tarsis, nigris, albo quinque annulatis. Alis; griseis, ad costam obscurioribus.*

Tête; petite. Antennes ♂; moins largement plumeuses que chez le précédent. Palpes; ne dépassant pas la trompe, glabres; antennes ♀; garnies de poils verticillés, palpes, atteignant à peine le quart de la trompe. ♂ et ♀; antennes; quatorze articles, en outre du basilaire. Palpes, quatre articles, trompe, un peu plus épaisse et moins longue que chez le précédent. — ♂; gris, un peu jaunâtre à l'abdomen. Palpes; noirs, ornés de deux larges anneaux, d'un blanc brillant. Quelques macules blanches sur le thorax et l'abdomen. Thorax; deux bandes longitudinales, divergeant en forme d'X, et deux grandes taches latérales, ovales, noi-

râtres. Abdomen ; annelé de noir. Cuisses ; d'un jaunâtre très pâle, extrémité, noirâtre ; tibias, noirs, avec la base plus pâle ; tarses, d'un blanc brillant, ornés de quatre larges anneaux, d'un noir intense. Ailes ; écailleuses, grises, plus obscures à la base et au bord extérieur.

D'après le docteur Coquerel.

En outre des détails qui précèdent, j'extraits textuellement de la note que l'auteur a bien voulu mettre à ma disposition, le passage suivant, rempli de faits aussi nouveaux qu'intéressants, et relatifs aux mœurs de ces Insectes.

« On désigne dans les Colonies, sous le nom vulgaire de » *Moustiques*, des Diptères très voisins de nos Cousins d'Eu- » rope.

» On décrit d'ordinaire, dit M. Westwood (*Introduct. to » the modern. Classif. of Insects*), les antennes du *Culex » pipiens*, comme formées de quinze articles chez le mâle » et de quatorze chez la femelle, en y comprenant l'article » globuleux qui leur sert de base, mais il y a là erreur ; » dans les deux sexes, les antennes présentent quatorze » articles. Cette erreur provient de ce que le dernier ver- » ticille de poils de l'antenne du mâle, est fixé sur l'ante- » pénultième article et, qu'en ce point, on a cru voir une » division qui n'existe pas.

» Dans les espèces en question, les antennes, examinées » à un fort grossissement, m'ont paru composées de quinze » articles, chez les deux sexes. Celles du mâle ont un pre- » mier article basilair, globuleux, très considérable et » dépourvu de poils. Les douze suivants sont petits et un » peu élargis à leur extrémité supérieure, qui supporte un » verticille de poils longs et soyeux ; les *plumets* qui consti- » tuent la partie interne du verticille, sont plus de moitié » plus courts que les externes et moins bien fournis. Les » deux derniers articles sont minces, longs, et ne portent » pas de verticille, mais seulement quelques poils rares.

» Les antennes de la femelle sont bien plus grêles que dans  
 » l'autre sexe et garnies de verticilles de poils courts, peu  
 » nombreux.

» Ces deux *Culex* sont très communs à Bourbon (Ré-  
 » union) et à Madagascar. Dans ce dernier pays surtout,  
 » les bords des marais, les ruisseaux, les bois et tous les  
 » lieux humides sont infestés par la présence de ces Dip-  
 » tères, qui ne laissent au voyageur aucun repos, le fati-  
 » guent, dès que la nuit survient, par le bruit monotone  
 » des vibrations de leurs ailes, et le harcèlent sans cesse de  
 » leurs piqûres sanglantes. Tandis que, chez notre Cousin  
 » d'Europe, la femelle seule suce le sang; chez les espèces  
 » de Madagascar, les deux sexes s'en nourrissent. Il est  
 » curieux de voir des Insectes, pourvus d'armes aussi  
 » meurtrières et aussi inutiles pour le plus grand nombre  
 » d'entre eux. C'est, en effet, par myriades de millions  
 » qu'il faut compter les Moustiques qui peuplent les forêts  
 » des pays chauds, et, cependant, un bien petit nombre de  
 » ces Diptères trouve l'occasion de se nourrir de sang : des  
 » quantités innombrables meurent, chaque année, sans en  
 » avoir goûté. Il faut dire, qu'en revanche, ceux qui se  
 » trouvent à même de se servir de leur dard, poursuivent  
 » sans trêve le voyageur qui pénètre dans les bois. Chaque  
 » moustique ne se borne pas à une seule blessure, il la  
 » réitère plusieurs fois, et ne s'arrête que lorsqu'il est litté-  
 » ralement gorgé de sang, quand alors on l'écrase, on est  
 » étonné de la quantité dont les viscères en sont remplis.

» C'est ainsi qu'ils font naître ces petites tumeurs que tout  
 » le monde connaît, mais qui, dans les pays chauds, produi-  
 » sent un prurit insupportable. Les habitants des Colonies,  
 » et les naturels des régions intertropicales, finissent par  
 » s'y habituer, en quelque sorte; les Moustiques les pi-  
 » quent toujours, mais la peau devient moins sensible à  
 » l'action de leur venin, les petites tumeurs sont moins  
 » élevées et, souvent, remplacées par une simple marque

» rouge, analogue à celles que produiraient les Puce.  
 » Cependant, lorsque le nombre des Moustiques est très  
 » considérable et, par conséquent, leurs piqûres très nom-  
 » breuses, les naturels, eux-mêmes, ne peuvent plus les  
 » supporter. C'est ainsi que les Malgaches, qui habitent les  
 » villages voisins des forêts, s'enveloppent complètement,  
 » pendant la nuit, dans des toiles qu'ils fixent, comme des  
 » hamacs, par les deux extrémités, aux parois de leurs  
 » cases. Quand on pénètre, la nuit, dans une de ces de-  
 » meures, on croit voir des momies suspendues les unes à  
 » côté des autres, le long de la muraille.

» Quelques Naturels, et même certains Européens, jouis-  
 » sent du bénéfice de pouvoir s'exposer impunément aux  
 » moustiques; cela tient évidemment à une disposition  
 » particulière et individuelle. Il existe, à ce sujet, un  
 » préjugé répandu dans toutes les Colonies; les Créoles  
 » prétendent que les Moustiques s'attaquent, de préférence,  
 » aux nouveaux venus, parce que ceux-ci ont le sang plus  
 » riche que les personnes qui habitent le pays depuis long-  
 » temps. C'est là, évidemment, une erreur: s'il est vrai  
 » que l'on devienne, au bout d'un certain temps, moins  
 » sensible, c'est que la peau finit par s'habituer, comme  
 » nous l'avons fait observer plus haut, à l'irritation locale  
 » que produit le venin de ces infatigables buveurs de  
 » sang. »

### Curie des TIPULIDÆ (J. B.).

#### Genre TIPULA (Linn., etc.).

#### T. BRUNNEA (nov. sp. Bigot).

Envergure. . . . . 40 millim. (Pl. 3, fig. 2).

*Brunnea. Antennis; testaceis, articulo 1<sup>o</sup>, basi, brunneo. Alis; brunnescentibus, lunulâ punctisque quaternis, albidis,*

*parum distinctis. Palpis; brunneis. Thorace; testaceo bivittato. Pedibus; testaceis, femoribus apice brunneis, et albido flavo annulatis.*

La conformation des palpes et la disposition des nervures alaires rapprochent beaucoup cette espèce du genre *Leptotarsus* (Guérin, Voy. de la Coquille), mais les antennes ne permettent pas de l'y faire entrer.

Antennes; courtes, de treize articles, premier assez épais, long, cylindrique, deuxième cyathiforme, troisième aussi long que le premier, quatrième assez court, cylindroïde, les autres ovalaires, courts, brièvement pileux. Palpes; quatrième article, long, flexible, paraissant formé de plusieurs segments inégaux, le dernier plus long que les précédents. Rostre; allongé, terminé, en dessus, par une pointe. Front; peu saillant. Ailes; cinq cellules postérieures, ouvertes, la deuxième à pétiote aussi long que la fourche, quatrième nervure postérieure; anastomosée avec la cellule discoïdale. Pas d'ocelles. Tarses; très allongés.

Antennes; testacées, premier article, brunâtre. Palpes; bruns, articulations testacées. Rostre; brun, deux lignes longitudinales pâles. Cou; brun, deux lignes latérales testacées. Thorax; brun, deux bandes dorsales, longitudinales, étroites, fauves. Flancs; bruns, une large bande latérale, d'un blanc jaunâtre, et bordée de brun foncé, partant de l'épaule et passant sous l'aile. Poitrine; testacée. Ecusson; brun. Balanciers; bruns. Abdomen? *manque*. Ailes; brunâtres, plus foncées au bord externe, nervures brunes, stigmat brun, allongé, une lunule blanchâtre, peu distincte, située derrière, quatre points diffus et pareils à la lunule, situés, un, devant le stigmat, un, vers le milieu du disque, un, près de la base et le dernier, au bord interne. Hanches; brunes, à reflets gris. Pieds; testacés, extrémité des cuisses, brune, avec un anneau blanchâtre au-dessus, base des tibias blanchâtre. Antérieurs? *manquent*.

Rapportée par le docteur Coquerel. Ma collection.

## Genre PHYSECRANIA (nov. gen. Bigot).

(φυσαω j'enfle; κρανιον crâne).

Voisin du genre *Cylindrotoma*.

♂. Antennes; hérissées de poils assez longs, sept articles, premier épais, allongé, deuxième court, épais, cyathiforme, les autres cylindriques, assez allongés, quatrième, le plus long, dernier court, obtus, légèrement renflé en massue, terminé par des poils rigides. Palpes; quatre articles, à peu près égaux entre eux, le dernier plus long que les précédents, un peu renflé en massue allongée. Front; très saillant, conoïde, à sommet obtus et arrondi. Pas d'ocelles. Yeux; ronds. Rostre; court, épais. Lèvres; un peu saillantes. Ailes; plus longues que l'abdomen, larges; nervures sous-marginales épaisses, confondues, mais se bifurquant, près de l'extrémité, première nervure, au-dessous de celles-ci et partant de la cellule basilaire externe, formant une fourche brièvement pétiolée, dont la branche extérieure se réunit, par une transversale, avec la branche interne de la sous-marginale, deux cellules basilaires, une discoïdale, hexagonale, émettant trois nervures, l'externe fourchue, pétiole égalant les branches, nervure anale ou axillaire légèrement sinueuse, bords de l'aile finement frangés. Abdomen; un peu élargi et déprimé au bout, huit segments distincts en dessus. Organe ♂; saillant, muni de deux lamelles flexibles, courbées en forme de pince. Pieds; grêles, allongés, cinq articles aux tarsi, basilaire plus long que les suivants. Pelotes; peu distinctes, paraissant remplacées par un appendice cylindroïde, médian, court et rudimentaire.

P. OBSCURA (nov. sp. Bigot) ♂.

Long. 17 millim. (Pl. 3, fig. 1).

*Nigro-brunneo. Capite antennisque ochraceis, fronte tuber-*

*culatâ. Fasciâ, transversâ, basilari, albidâ, in abdomine sitâ. Alis; brunneo nigris. Pedibus brunneis.*

La *Limnobia bituberculata* (Macq. Dipt. exot.), semble présenter quelques analogies de forme avec celle-ci, mais elle diffère par la forme des nervures. Le front ressemble à celui des *Megystocères*, mais notre insecte s'en éloigne considérablement par la nervation de ses ailes et par la forme de ses palpes.

Entièrement d'un noir brunâtre très foncé, un peu luisant, principalement sur le corselet, excepté : le dessus de la tête, le front, la face, l'occiput, couleur d'ocre ou orangés. Antennes ; d'un orangé pâle, avec les deux avant-derniers articles, bruns : dernier, blanchâtre. Tibias, tarses ; d'un brun foncé. Base de l'abdomen ; marquée d'une bande transversale, étroite, blanchâtre. Ailes ; fuligineuses, plus obscures au bord extérieur et le long des nervures, ces dernières d'un brun noirâtre.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

#### Curie des MICETOPHILIDÆ (J. B.).

Genre SCIARA (Meig., etc.).

S. THORACICA (Macq., Dipt. Exot.).

Long. 8 millim.

« *Nigra. Thorace fulvo. Alis fuscis (antennis nigricantibus, duobus basalibus articulis, obscure testaceis), breviter pilosulis.* »

Je possède un individu ♂, pourvu de ses antennes.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Tribu des TABANIDI (J. B.).

Curie des TABANIDÆ (J. B.).

Genre TABANUS (Linn., etc.).

T. ALBITIBIALIS ♀ (Macq. *Dipt. Exot.*).

Long. 15 millim.

*Fuscus. Antennis ferrugineis, apice fuscans. Abdomine; maculis dorsalibus (plus minusve distinctis), incisuris, fasciisque duabus lateralibus, albicantibus. Pedibus; rufis, anterioribus nigris; tibiis, antice albidis, nigris.*

Je possède plusieurs individus ♀.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

T. ALBIPECTUS ♀ (nov. sp.? J. Bigot).

Long. 11 millim. (Pl. 9, fig. 2.)

L'insuffisance des descriptions données par les divers auteurs me décide à décrire cette espèce comme nouvelle, quoiqu'elle semble avoir les plus grands rapports avec le *T. Par. (Natal)* (*Walk. list. of. Dipt. British. Museum. Suppl. 1*).

*Brunneus, griseo pulverulentus. Antennis; rufis, apice brunneis. Palpis; albido-flavis. Facie; albidâ. Pleuris, pectoreque; albidis, tomentosus. Abdomine; brunneo. Pedibus; testaceis, tibiis tarsisque, apice, nigricantibus. Alis; flavidis, subhyalinis.*

Pas d'ocelles. Antennes; troisième article allongé, dent, très peu saillante. Trompe; courte, lèvres, étroites. Yeux; facettes petites, égales. Branche externe de la première

nervure postérieure; coudée et munie au coude d'un appendice bien distinct, cellule anale, fermée, pétiolée.

Antennes, d'un testacé rougeâtre, brunâtres à l'extrémité. Palpes; un peu courbés, d'un blanc jaunâtre pâle. Trompe; noire, testacée en dessus. Face, orbites postérieurs et joues; blancs à duvet blanc, la première, teintée légèrement de jaunâtre pâle, au-dessous des antennes. Front, vertex; gris, à reflets bruns, deux petites lignes brunes, lisses, obliques, de chaque côté du premier, deux petits points semblables sur le second, callosité, large, droite en dessous, arrondie, dentelée en dessus et continuée, vers le haut, par une ligne allongée, étroite et graduellement atténuée, d'un brun rougeâtre luisant. Thorax, écusson; bruns, à reflets et léger duvet gris. Flancs, poitrine; gris blanchâtres, à long duvet dense, de même couleur, quelques reflets testacés sous les ailes. Cuillerons; blanchâtres. Balanciers; bruns, massue d'un testacé très pâle. Abdomen; mat, d'un brun rougeâtre clair, à reflets gris, bords blanchâtres, marges postérieures des segments, grises à reflets d'un rougeâtre pâle, ventre, plus pâle, à reflets blanchâtres. Pieds; testacés, à reflets bruns, surtout aux cuisses, celles-ci à reflets formés par un duvet blanchâtre. Pieds antérieurs; plus obscurs, avec le bout des tibias et des tarses noir, brun aux pieds intermédiaires et postérieurs, pelotes, testacées. Ailes; presque hyalines, un peu jaunâtres au bord externe; nervures d'un testacé brunâtre.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

T. OBSCURESTIGMATUS ♂ (nov. sp. J. Bigot), ♂ et ♀.

♂ long. 17 millim.; ♀ 15 millim. (Pl. 9, fig. 1.)

♂, *Obscure brunneus*. Capite; magno. Antennis; nigris, articulo tertio rubido. Palpis; brunneo grisescentibus. Facie; ejusdem coloris. Thorace; vittis latis, obsoletissimis. Scutello;

*brunneo rubescente. Abdomine; brunneo. Pedibus anterioribus; nigris, tibiis, basi, albicantibus, intermediis posterioribusque, brunneo rubescentibus. Alis; griseis, margine externo stigmatique brunnescentibus. Haustello; recto. — ♀, Priori simillimum, sed haustello perpendiculari differt.*

Je considère cette espèce comme nouvelle, n'ayant rencontré nulle part une description qui put lui être convenablement appliquée, et je regarde comme la femelle, un individu qui se trouvait avec plusieurs échantillons mâles, auxquels il ressemble extrêmement.

♂, Pas d'ocelles. Tête; grande, large, épaisse. Yeux; contigus en avant, très grands, les facettes supérieures plus grandes que les inférieures. Antennes; dent du troisième article, très peu saillante, premier et deuxième articles noirs, troisième élargi, rougeâtre. Trompe; courte, dirigée en avant, noire, lèvres, élargies. Palpes; bruns grisâtres, à duvet gris. Face; d'un gris brunâtre, un peu noirâtre à l'angle supérieur. Vertex; noir. Orbites postérieurs; gris. Thorax; brunâtre, à larges bandes, très peu distinctes quoiqu'un peu plus foncées. Ecusson; brun rougeâtre. Ces parties peu velues, avec quelques reflets grisâtres sur les côtés. Flancs, poitrine; noirâtres, à reflets ardoisés, semés d'un rare duvet blanchâtre. Balanciers, cuillerons; brunâtres. Abdomen; brun rougeâtre, un peu luisant, ventre noirâtre. Hanches; de la couleur des flancs. Pieds; antérieurs, noirs, moitié des tibias, à partir du genou, blanc jaunâtre pâle, intermédiaires et postérieurs, rougeâtres; bases de toutes les cuisses et extrémités de tous les tarses, noires; pelotes, testacées. Ailes; grises, lavées de brunâtre pâle au bord externe, nervures brunes, stigmaté diffus, allongé, étroit, brun, bord externe un peu concave, branche externe de la première nervure postérieure, simple, fortement coudée, cellule anale fermée et pédunculée.

♀. Long. 15 mill. Semblable au ♂, excepté: Trompe;

courte, dirigée en bas, lèvres étroites. Palpes; noirs. Front; gris brunâtre, callosité, à peu près carrée, allongée, atténuée, linéaire, étroite en haut, s'élargissant ensuite légèrement, portant un sillon médian, longitudinal, noirâtre, peu luisant. Abdomen; brun noirâtre. Yeux, à facettes égales et petites.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Genre DICHELACERA (Macq., *Dipt. Exot.*, t. 1, p. 112).

D. LONGIROSTRIS ♂ (nov. sp. J. Bigot).

Long. 11 millim.

*Brunneus, alis claris, stigmatè nigro. Antennis; brunneis, basi testaceis. Palpis; obscuris. Faciè; brunneâ; frontè griseâ. Thoracè; brunnescente, testaceo trilineato. Abdominè; brunneo, satis micante, segmentis primis et secundis, basi, obscure albicantibus. Pedibus; brunneis, trochanteribus, incisuris et pulvillis, testaceis.*

Caractères du genre *Dichelacera*, tels que les a donnés Macquart, et tels que je les ai consignés dans mes tableaux synoptiques (voy. Ann. 1856, p. 76), si ce n'est, toutefois, la présence de trois ocelles, et l'allongement de la trompe.

Trompe; sensiblement plus longue que la hauteur de la tête, lèvres assez étroites. Palpes; légèrement comprimés, dépassant un peu le milieu de la trompe. Face; un peu saillante au-dessous des antennes. Trois ocelles. Ailes; deuxième cellule sous-marginale, simple, postérieures, largement ouvertes, anale, fermée avant le bord. Antennes; testacées, troisième article et dent bruns. Trompe et palpes; d'un testacé obscur, lèvres, brunâtres. Face; roussâtre. Joues et front; gris, ce dernier, portant une callosité allongée, étroite, d'un brun rougeâtre. Thorax; brunâtre, trois lignes fort étroites, longitudinales, testacées. Ecusson; brunâtre. Flancs et poitrine; testacés à reflets gris. Balan-

ciers; testacés, la massue brune. Abdomen; brunâtre, assez luisant, plus foncé que le thorax, portant quelquefois, au centre des segments, une tache d'un testacé obscur, milieu du premier segment et base du deuxième, un peu blanchâtres, ventre plus pâle, à reflets grisâtres. Ailes; presque hyalines, nervures brunes, une tache stigmatique oblique, étroite, allongée, noirâtre. Pieds; bruns, hanches intermédiaires et postérieures, articulations, pelotes, testacées.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

### Curie des STRATIOMYDÆ (J. B.).

#### Genre ODONTOMYIA (Meig., etc.).

#### O. LIMBIFACIES ♀ (nov. sp. Bigot).

Long. 12 millim. (Pl. 3, fig. 3.)

*Nigra, fulvo velutina. Scutello bispinoso. Facie rufâ, argenteo trilimbata. Antennis; rufis, articulo penultimo nigro, apice pallidiore. Thorace nigro. Pectore argenteo micante, spinis testaceis, apice nigris. Halteribus; viridi terminatis. Abdomine; viridi, nigro variegato, apice nigro, ventre, apice viride, nigro. Alis; hyalinis. Pedibus; rufis.*

Ressemble à l'*O. Guerinii* (Macq., *Dipt. Exot.*): peut-être cette dernière n'est-elle que le mâle de notre espèce?

Des trois nervures postérieures qui rayonnent autour de la cellule discoïdale, l'intermédiaire seule, complète, est bien distincte. Cellule discoïdale petite, hexagonale. Ecusson; armé de deux longues épines. Face; saillante sous les antennes.

Antennes; rougeâtres, dernière subdivision du troisième article, courte, obtuse, conoïde, orangée, pénultième, noire. Trompe; noire. Menton; garni de duvet argenté. Face; lisse, rougeâtre, bossuée sur les côtes, impressions brunes, trois larges bandes transversales de duvet argenté. Front,

vertex; noirâtres, lisses, une bande transversale de duvet jaunâtre au bas du premier, une tache testacée derrière le second. Bords postérieurs des orbites; jaunâtres. Thorax; noir à duvet court, fauve, une ligne testacée, lisse, allant de l'épaule à l'insertion de l'aile. Flancs, poitrine; noirs à reflets argentés. Ecusson; noir, à liseré d'un fauve obscur, épines, fauve pâle, à pointes noires. Balanciers; jaunâtres, massue, vert pomme. Abdomen; vert obscur, une ligne courte, transversale, noirâtre sur le premier segment, des reflets noirs sur le deuxième, de plus en plus étendus sur les suivants, derniers d'un noir luisant, ventre vert, à base et surtout extrémité, noires. Pieds; rougeâtres, extrémité des tarsi, brunâtre, un peu de duvet court, argenté. Ailes; presque hyalines, base, bord externe, teintés de testacé pâle, nervures, testacé pâle.

Madagascar? Côte orientale de l'Afrique.

Ma collection.

#### O. BIPUNCTATA ♂ (nov. sp.? J. Bigot).

L'exemplaire ayant perdu, le troisième article antennal ainsi que tous les pieds, il est difficile d'affirmer qu'il n'ait pas encore été décrit.

Long. 14 millim.

*Antennis; basi fulvis, fronte nigrâ. Facie; brunneâ; maculâ geminâ, super antennis, quaternisque punctis, lateralibus, albis. Barbâ; albidâ. Haustello; nigro. Thorace; nigro; lateribus, retrorsum, punctis binis, flavidis, tomentosus, lateribus pectoreque, nigris, albo tomentosus. Scutello; nigro, velutino, spinis testaceis, pallidis, apice brunneis. Abdomine; testaceo pallido, basi maculâ lineari, triangulâri, nigrâ.*

Face; assez saillante, bituberculeuse. Yeux; nus, réunis au-dessus des antennes. Cellule discoïdale; courte, hexago-

nale, émettant trois nervures, dont l'extérieure est interrompue à la base. Antennes ; à base fauve. Trompe ; noire. Face ; d'un noir brunâtre, presque lisse, un point de duvet blanc, géminé, au-dessus de la base des antennes, deux points semblables, de chaque côté, au bord des yeux. Front et vertex ; noirs, étroits. Menton ; à duvet blanc. Orbites ; noirs en arrière. Thorax ; d'un noir mat, avec deux larges bandes, latérales, longitudinales, et deux points situés en arrière, près de l'écusson, formés d'un duvet testacé, soyeux. Flancs et poitrine ; noirs, à duvet blanc. Ecusson ; noir, deux longues épines testacées, à pointe brune. Balanciers ; bruns, extrémité de la massue pâle. Abdomen ; entièrement d'un testacé très pâle, excepté, une tache médiane, noire, triangulaire, allongée, commençant au bord postérieur du premier segment pour se terminer en pointe sur le milieu de la base du troisième. Ailes ; presque hyalines, bord externe, nervures, et stigmaté, testacés.

Collection du Muséum.

### Genre SARGUS (Fabr., etc.).

S. FLAVIPENNIS, ♂ et ♀ (Macq., *Dipt. Exot.*).

La courte diagnose de Macquart m'ayant paru insuffisante, je la complète comme il suit, d'après une vingtaine d'individus ♂ et ♀ que je tiens de la générosité de M. le docteur Coquerel, et que je rapporte à cette espèce.

Long. varie de 10 à 15 millim.

*Ferrugineus, alis pallide flavis, griseo terminatis. Antennis ferrugineis, stylo brunneo. Facie pallide flavâ. Fronte ferrugineâ. Abdomine; segmentis dorsalibus, œpè, vittâ diffusâ nigrâ, precipue quartis et quintis. Tibiis posticis, basi brunneis. Tarsis posticis, articulo basali nigro, ceteris albidis. Omnibus tarsis, apice, brunneis.*

♂. Antennes; fauves, style noirâtre. Face; d'un blanc jaunâtre, à callosité saillante au-dessus des antennes. Trompe; ferrugineuse. Front et vertex; ferrugineux, parfois noirâtres. Du reste, entièrement ferrugineux, excepté: Abdomen; portant parfois, en dessus, une bande médiane large, longitudinale, très variable, plus ou moins interrompue, souvent effacée, plus ou moins noirâtre, parfois, seulement, une tache transversale sur les quatrième ou cinquième segments. Extrémité de tous les tarses noirâtre. Tibias postérieurs; noirâtres sur la moitié de leur longueur, à partir de la base. Tarses postérieurs; article basilaire; noir, les autres blancs, sauf le dernier qui est noirâtre. Ailes; d'un ferrugineux très pâle, extrémité largement teintée de grisâtre, stigmate ferrugineux, allongé, étroit, nervures brunes, cellule discoïdale, hexagonale, émettant trois nervures, dont la dernière n'atteint pas le bord de l'aile.

♀. Entièrement semblable au mâle. Abdomen un peu plus large.

Rapportés par le docteur Coquerel. — Ma collection.

S. AUSTRALIS, ♂ et ♀ (nov. Sp. J. Bigot).

Long. 13 millim. (variable). (Pl. 9, fig. 3.)

*Thorace, nigro cerulescente; abdomine, violaceo metallico, segmentis ultimis, plus minusve rubiginosis. Scutello; mutico, apice fulvo. Antennis; basi, nigris. Facie; nigrâ, argenteo binotatâ. Pleuris ac pectore, violaceis. Pedibus; testaceis, femoribus, apice, nigris, tibiis intermediis et posticis, apice, nigro maculatis, tarsis intermediis, basi, posterioribusque totis, brunneis. Alis; pallidissime brunneis, basi, subhyalinis, nervis maculâque elongatâ stigmatali, brunneis.*

Antennes; premier article assez court, en cône renversé, deuxième cyathiforme, troisième manque. Face; un peu

bombée vers le milieu, au-dessous des antennes, marquée, ainsi que le vertex, de trois sillons enfoncés. Trois ocelles. Abdomen; ovale, un peu rétréci vers la base. Organes ♀, assez allongés. Ailes; première nervure postérieure fourchue, formant deux cellules sous-marginales, cellules postérieures, largement ouvertes, discoïdale, hexagonale, émettant trois nervures postérieures qui n'atteignent pas le bord, anale fermée loin du bord. Ecusson; mutique. Antennes; noires, à la base. Face, front, vertex, bords des orbites; d'un noir luisant. Proéminence faciale; légèrement teintée de testacé au sommet, deux points de reflets argentés, contigus, au-dessus. Trompe; jaune pâle. Thorax; finement chagriné, noir, à reflets d'un bleu violacé obscur, une ligne, fine, saillante, blanchâtre, allant de l'épaule à l'insertion de l'aile, flancs et poitrine à reflets d'un bleu violacé, métathorax, d'un bleu-violet luisant, sous l'écusson, ce dernier semblable au thorax, avec l'extrémité rougeâtre. Cuillerons; blancs. Balanciers; jaunes, base de la tige, testacée. Abdomen; violet foncé assez luisant, côtés et marge postérieure du quatrième segment, le cinquième en entier, rougeâtres, ventre semblable, marge postérieure du troisième segment, quatrième et cinquième en entier, rougeâtres. Organe ♀; testacé. Pieds; d'un testacé pâle, extrémité des cuisses, noire, extrémité des tibias intermédiaires et postérieurs, marquée d'une tache allongée, noirâtre, tarsi postérieurs et base des intermédiaires, bruns. Ailes; très légèrement brunâtres, base, plus claire, nervures brunes, tache stigmatique étroite, allongée, d'un brun foncé.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

S. HOVAS, ♀ (nov. sp. J. Bigot).

Long. 10 millim.

*Thorace; viridi. Abdomine; violaceo. Antennis; ferrugineis, basi brunneis. Thorace; viridi, obscure metallico, scu-*

*tello nigro, apice testaceo. Pectore; nigro. Abdomine; cyaneo violaceo, basi testaceo. Alis; subhyalinis, stigmatibus obscuro. Halteribus; albis. Pedibus; testaceo pallidissimo. Femoribus; apice nigris. Tarsis; apice brunneis.*

Tête; plus large que le thorax. Front, large, avec trois sillons longitudinaux. Cellule discoïdale; hexagonale, allongée, émettant trois nervures postérieures, l'interne n'atteignant pas le bord. Ecusson; mutique. Antennes; ferrugineuses, premier article noir, style ferrugineux, à pointe brune. Trompe; blanchâtre. Face; brune, une large bande transversale, blanchâtre, au-dessus des antennes. Front, vertex; d'un bleu sombre. Orbites postérieurs; noirs. Cou; blanc. Thorax; vert foncé, métallique, peu luisant, chagriné, un trait blanc, très fin, allant de l'épaule à l'insertion de l'aile, flancs et poitrine, d'un noir bleuâtre luisant. Ecusson; chagriné, noir bleuâtre, bordé de testacé. Méta-thorax; vert métallique très brillant. Balanciers; blancs. Abdomen; vert foncé, peu luisant, à reflets d'un bleu violacé, ventre de même, base du premier segment, testacée sous l'écusson. Ailes; presque hyalines, un peu grisâtres vers l'extrémité, nervures brunes, une tache stigmatique, étroite, allongée, brunâtre. Pieds; blanchâtres, hanches, brunes à la base, cuisses, terminées par un large anneau noirâtre, foncé, moins foncé aux cuisses antérieures, tarses, un peu brunâtres à l'extrémité.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

S. ? GLAUCUS (nov. sp.? J. Bigot).

L'individu étant privé de sa tête, je ne puis affirmer qu'il appartienne au genre *Sargus*, et que l'espèce soit positivement inédite.

Long. (sans la tête) 15 millim.

*Thorace; viridi, fulvo trivittato, lateribus viridis. Abdo-*

*mine; fulvo testacco, basi, viridi. Scutello; basi, nigro. Pedibus; testaceis, tarsi posterioribus albis, basi, nigris. Alis; pallide testaceis vel subhyalinis, stigmatibus testaceo.*

Thorax; vert clair, trois larges bandes longitudinales, d'un fauve testacé, l'intermédiaire légèrement interrompue au delà de la suture, où elle paraît se terminer par deux taches semi-circulaires, d'un noir-brun au delà de l'interruption, latérales, n'atteignant pas les bords antérieurs et postérieurs, interrompues à la suture, flancs verts, poitrine, testacée. Ecusson; vert, à base noire. Balanciers; *manquent*. Abdomen; d'un testacé fauve, avec les incisions plus pâles, base du premier segment et côtés du deuxième, verts, extrémité, brunâtre, ventre plus pâle, avec les premiers et deuxième segments, ainsi que le bord des suivants, d'un vert pâle. Pieds; d'un testacé fauve, avec les tarsi blanchâtres, tarsi postérieurs, blancs, et base du premier article, largement noirâtre. Ailes; d'un testacé très pâle, stigmatibus, testacé, nervures brunes. Cellule discoïdale; en forme d'hexagone allongé, émettant trois nervures complètes, l'interne, n'atteignant pas le bord postérieur.

Nossibé. — Collection du Muséum.





QUELQUES REMARQUES  
SUR  
L'ASTACUS FLUVIATILIS,

Par M. le professeur GIRARD.

---

( Séance du 12 Mai 1858. )

---

Les derniers représentants, les espèces les plus dégradées des séries des Articulés et des Annelés nous offrent presque tous l'exemple d'une existence parasitaire, soit qu'ils vivent cachés dans l'intérieur des organes d'animaux plus élevés, soit qu'ils se placent sur leurs téguments externes ou qu'ils adhèrent aux branchies des espèces aquatiques. Les animaux affectés de ces hôtes étrangers de beaucoup plus petite taille, ne paraissent pas généralement éprouver un grand préjudice de leur présence et réparent facilement les pertes de substance dues à la nutrition des parasites. Souvent, comme chez beaucoup de Coléoptères, les Bousiers, les Né-crophores, etc., ou, comme chez un grand nombre d'Hymé-noptères, les parasites ne semblent se servir des êtres sur lesquels ils vivent que comme de véhicules ailés destinés à les transporter dans les substances où ils devront se nourrir et se développer.

Nous trouvons parfois dans les types plus élevés des exemples de singulières associations qui rappellent les phénomènes parasitaires. On rencontre même fréquemment des espèces vivant constamment rapprochées les unes des autres, sans qu'on sache toujours à beaucoup près la cause de ces sortes de sociétés qui tiennent à des particularités de mœurs mal connues. C'est ce qui arrive pour beaucoup

de mollusques, dont on rencontre les espèces vivant côte à côte sur les mêmes rivages; de sorte que la rencontre de l'une fait prévoir celle de l'autre. On observe aussi des associations entre des espèces appartenant à des embranchements distincts, ainsi entre des Articulés et des Mollusques. On sait depuis longtemps que les femelles des *Pinnothériens*, Crustacés brachyures, habitent à l'intérieur des coquilles, surtout des moules, en contact avec le mollusque vivant, et abritent sous son test leur abdomen globuleux et fragile. Les anciens naturalistes voyaient dans ces petits Crustacés des gardiens du mollusque bivalve.

J'ai constaté un exemple de rapprochement encore inconnu, je le pense, entre d'autres espèces des mêmes embranchements.

Les environs de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), riche pays de plaines boisées, et non loin de la forêt d'Armainvilliers, bien connue des entomologistes parisiens, sont accidentés de place en place par des mares entourées d'arbres, qui ne sont autre chose que d'anciennes marnières abandonnées que remplissent promptement les infiltrations pluviales fournissant au fond de nombreuses sources. Ces mares se peuplent rapidement de Lymnées, de Planorbes, de Cyclades et d'autre part d'Écrevisses (*Astacus fluviatilis*).

A deux reprises différentes, en 1855 et 1856, j'ai observé dans certaines de ces mares, un fait d'association assez étrange. Les écrevisses que j'en retirais au moyen de cerceaux ou de balances portaient toutes, suspendus aux extrémités des pattes ambulatoires qu'ils embrassaient entre leurs valves serrées, de petits Mollusques acéphales, du genre *Cyclas* et de l'espèce *Cyclas fontinalis*, une des plus petites du genre, d'environ un centimètre de diamètre. Il arrivait même parfois que chacune des huit pattes propres à la marche portait enchassée une de ces coquilles, de manière à figurer, en quelque sorte, de petits sabots qui devaient singulièrement

gêner la locomotion de l'animal. L'adhérence des Cyclades était telle que les mouvements violents des écrevisses retirées de l'eau ne parvenaient pas à les détacher. Elle s'est maintenue pendant plus d'un an sur des sujets conservés dans l'alcool. Constamment des traces visibles d'érosion à l'extrémité de la patte du crustacé résultaient de l'action du manteau ou du pied du mollusque. Parfois les courts crochets qui terminent les deux premières pattes ambulatoires avaient disparu ou n'offraient plus qu'une branche. J'ai cherché à reproduire artificiellement les conditions du phénomène. Dans le mois de septembre 1856, j'ai disposé dans de vastes baquets sur un lit de sable des Cyclades fontinales. Bientôt ces petits mollusques ont entr'ouvert leurs valves et fait sortir le pied charnu, presque aussi long que leur corps, qui leur sert à ramper. Dans l'eau des baquets j'ai placé des écrevisses pêchées dans des mares où jamais, sans doute faute de Cyclades, je n'avais constaté aucune association. J'ai surtout choisi de jeunes crustacés à téguments encore peu résistants. Au bout de quelques jours, plusieurs en se promenant ça et là avaient engagé leurs pattes entre les valves béantes des Cyclades qui s'étaient aussitôt refermées.

Après quelques jours de contact, j'ai détaché les mollusques et j'ai parfaitement pu constater, surtout à la loupe, une section circulaire à l'extrémité de la patte, permettant à un petit filet du sang de l'écrevisse de parvenir jusqu'à la Cyclade.

On pouvait voir un très léger écoulement en tenant dans l'eau claire la patte corrodée. On peut observer encore sur des échantillons conservés dans l'alcool, et faisant partie de la collection d'histoire naturelle du collège Rollin, ces petites érosions aux extrémités des pattes des écrevisses. L'expérience que je rapporte, nous les montre incontestablement dues à l'action des Cyclades. Ces érosions me font

supposer que le liquide des pattes de l'écrevisse sert de nourriture au mollusque.

Peut être en outre, y-a-t-il là pour les Cyclades un moyen de se faire conduire à des places favorables à certains actes de nutrition ou de ponte, de même que beaucoup de Coléoptères transportent des *Acarus* dans les détritits où ils doivent se nourrir, que des Hyménoptères enlèvent accrochées à leurs poils ces petites larves de Méloës, de Cantharides, de Sitaris, qui doivent devenir parasites des nids en perdant leurs pattes par cette hyper-métamorphose constatée par M. Westwood et par M. Fabre.

C'est peut-être dans des faits de ce genre qu'on trouvera l'explication de légères érosions que présentent très fréquemment certaines coquilles de mollusques aquatiques, et qui sont bien connues des amateurs; ainsi les *Mélaniens*, ainsi le genre *Troncatelle*, offrent l'extrémité de la spire brisée. Les *Paludines* de nos eaux douces ont leurs coquilles intactes, celles des États-Unis, comme la *Paludina magnifica*, les montrent rongées à la pointe. Les *Anodontes* ou moules des étangs ont souvent les bords de la coquille sortant de la vase corrodés, etc.

Il sera curieux de rechercher si le même fait, comme je n'en doute pas, se reproduit dans d'autres localités, et la publicité de nos Annales pourra appeler l'attention des observateurs patients et zélés qui s'occupent avec tant de soin de recueillir les matériaux des faunes de certains départements. Peut-être trouvera-t-on des phénomènes analogues dans les Crustacés macroures marins, les Homards, les Langoustes, les Néphrops, etc., qui rampent sur le sable des hauts fonds à la manière de nos écrevisses fluviales et doivent rencontrer à demi enterrées et béantes les valves de nombreux mollusques.

Pour revenir à nos écrevisses, nous dirons que celles qui

ont servi à notre observation ont été pêchées presque toutes dans une mare située sur le territoire de la commune de Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne), dans les propriétés de M. Cottin. Voisine d'une ancienne ferme démolie et dite de la *Chapelle*, elle porte dans le pays le nom de *mare à l'Anglais*. Les anciennes marnières si nombreuses dans ce canton sont désignées d'après le nom ou le surnom de celui qui les a creusées. Il n'était pas une des écrevisses de cette mare qui ne portât quelque Cyclade. Une mare située tout à côté m'en a pareillement offert, mais en petit nombre. J'ai appris depuis, d'un homme établi à Brunoy et qui pêche des écrevisses dans un but mercantile, qu'il a observé le même fait dans quelques autres mares du pays. Je crains seulement que la dépopulation rapide des mares, que les paysans ont ravagées à l'envi, surtout lorsqu'elles furent presque à sec dans l'été aride de 1857, ne m'empêche de continuer ces observations.

Les écrevisses des localités dont j'ai parlé et pareillement celles de la petite rivière d'Hyères qui coule à Brunoy, sont fort recherchées et parviennent à une taille considérable. Le père d'un paysan, actuellement au village de Chevry, en pêcha autrefois dans les mares du pays qui furent jugées dignes de paraître sur la table de Louis XVIII. Le pêcheur établi à Brunoy, dont j'ai parlé, s'occupe de repeupler ces mares qui sont pour lui de véritables viviers à écrevisses. Ce n'est guère qu'au bout de cinq ans que les écrevisses ont acquis une taille suffisante pour avoir de la valeur commerciale. Cet homme a soin de changer ses écrevisses de mare lorsqu'elles sont parvenues à peu près à la moitié de leur développement et m'a assuré qu'elles *profitaient*, comme il dit, environ d'un tiers en plus, comparativement à celles qui sont toujours restées pendant un temps semblable dans la même mare. M. Lucas à qui j'ai cité ce fait, s'est rappelé qu'en Algérie les éducateurs de Sangsues ont soin de

changer plusieurs fois leurs Annélides de viviers pour les faire grossir davantage.

Les écrevisses, dont la cuisine parisienne consomme un nombre considérable, nous viennent principalement de la Picardie et de l'Alsace. Elles subissent de longs jeûnes et maigrissent beaucoup. Il s'y développe au printemps d'énormes filaires qui sont du plus répugnant aspect et remplacent la chair de l'abdomen. Cette maladie serait due, d'après M. H. Lucas, aux privations prolongées de nourriture subies par le crustacé et qui amèneraient le développement des filaires; notre collègue a en effet pêché plusieurs fois des écrevisses dans la rivière d'Hyères sans y rencontrer jamais ces filaires: seulement, ces Crustacés présentaient fréquemment suspendues à leurs branchies, comme parasites, ces petites Annélides de la famille des Hirudinées (Sangsues), appelées *Branchiobdelles*, et qui, en outre, existent aussi à l'état libre dans les eaux de cette même rivière.

*Explication des figures de la planche 4, n° I.*

Fig. 1. *Astacus fluviatilis* et *Cyclas fontinalis*. L'écrevisse est représentée portant des Cyclades aux extrémités des pattes ambulatoires; l'un des Mollusques n'adhère qu'à une des deux branches du crochet terminal; les autres enchassent toute l'extrémité du membre. Cette disposition variée est conforme aux observations. Grandeur naturelle.

1 a, 1 b, 1 c. Pattes d'écrevisses à divers degrés d'érosion par l'action des Cyclades. Grandeur naturelle.



# NOTE MONOGRAPHIQUE

SUR LES

## GENRES CRABE ET PLATYCARCIN,

AVEC INDICATION D'ESPÈCES NOUVELLES.

*Famille des Cancérides. — Ordre des Décapodes. — Section des Brachyures. — Classe des Crustacés.*

Par M. le professeur GIRARD.

---

(Séances des 10 Novembre et 8 Décembre 1858.)

---

A mesure que les observations successives apportent aux savants un plus grand nombre d'objets à comparer entre eux ils sont forcément amenés à établir des subdivisions dans les groupes naturels. Si parfois le nom du groupe anciennement établi est conservé il se trouve en général singulièrement restreint par le nombre des espèces qu'on y garde. Un pareil travail de réduction s'est opéré depuis un siècle pour la plupart des genres de Linné, dont beaucoup sont devenus aujourd'hui de véritables ordres.

Le genre Crabe (*Cancer*) du créateur de la nomenclature scientifique moderne, comprenait à peu près tous les Crustacés qui se groupent autour des types actuels Crabe, Pagure, Ecrevisse, Palémon, et dont Latreille forma l'ordre des Décapodes, le plus élevé en organisation dans la classe des Crustacés. Fabricius dans sa lourde compilation de l'Entomologie systématique (1793) définit le genre *Cancer* comme il suit : *antennæ quatuor breves, filiformes, articulo ultimo*

*bifido*. Il y comprend tous les Crustacés Brachyures de M. Milne Edwards. Il réalisa un grand progrès dans son supplément (1798); car il distingue les genres *Cancer*, *Calappa*, *Ocypode*, *Leucosia*, *Parthenope*, *Inachus*, *Dôrippe*, *Orithyia*, *Portunus*, *Matuta*.

Le genre *Cancer* fut subdivisé ensuite en genres nombreux dont nous citerons parmi les principaux le genre *Carcinus* établi par Leach sur le *Cancermœnas*, de Linné (*Crabe enragé* de nos côtes), le genre *Chlorodius* créé par le même auteur pour les Crabes dont les pinces sont creusées en cuiller à l'extrémité; le genre *Carpilius*, comprenant les espèces à pinces en pointe, à front tridenté, à test marbré ou à taches rondes couleur de sang, terminé postérieurement de chaque côté par une saillie munie d'un rebord; enfin le genre *Platycarcinus*, de Latreille, dont le type est le *Cancer pagurus*, de Linné, ou *Crabe tourteau* de nos pêcheurs.

Le genre *Crabe* actuel, des Crustacés Décapodes brachyures, fait partie de la famille des Cancérides ou Cyclo-métopes de M. Milne-Edwards, qui correspond en grande partie à la section des Arqués de Latreille. En effet, d'une manière générale, la région antérieure de la carapace de ces animaux, se dessine régulièrement en arc de cercle ou plutôt d'ellipse, tandis que la partie postérieure est le plus souvent beaucoup plus étroite et comme tronquée. Le grand développement des régions hépatiques et, par balancement, l'atrophie de la région stomacale se lient à une forme générale beaucoup plus large que longue.

Deux tribus très naturelles, dont le genre de vie différent se lie à deux types d'organisation distincts, se partagent les nombreuses espèces des Cancérides.

Les Cancériens ne vivent pas en pleine mer, mais près des côtes, généralement sous les pierres et baignés par une légère couche d'eau. Aussi leur carapace est assez fortement bombée en dessus et rejoint le plastron sternal par un bord

arrondi, de sorte que les deux plans tangeants forment un grand angle dièdre. Toutes les pattes, même celles de la paire postérieure, sont de même type, essentiellement ambulatoires, à ongles styliformes. Au contraire, les Portu-niens, Crustacés nageurs, habitant la pleine mer, offrent une carapace plus aplatie et les pattes postérieures natatoires, c'est-à-dire élargies et terminées par un article lamelleux, cilié sur les bords.

Les Cancériens se subdivisent en trois types, les OËthracées dont les pattes se cachent sous les bords prolongés des régions branchiales, les Eriphiacées à formes quadrilatères, à carapace peu ou point arquée sur les côtés, à peine tronquée eu arrière, ce qui rapproche ces Crustacés par une sorte de parallélisme du groupe très différent des Ocy-podiens; enfin les Cancéracées qui sont par excellence les vrais Crabes ou les Arqués de Latreille, dont la carapace en effet est beaucoup plus large que longue, arquée en avant, fortement tronquée de chaque côté dans la région postérieure.

## CANCÉRACÉES (Milne-Edwards).

### Genre CANCER.

Olivier.— Histoire des Insectes, *Encycl. Met.*, t. VI, p. 136, 1791.

Fabricius.—*Entom. System.*, t. II, 1793, p. 438, *id. Suppl.* 1798, p. 307.

Herbst.— Histoire naturelle des Crabes, texte allemand, Berlin et Stralsund, 1799, p. 8.

Latreille.— Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes; t. V, 1803, p. 353.

Latreille.— Règne animal de Cuvier; t. 3. 1817, pages 12 et 14.

Latr.— Règne anim., 2<sup>e</sup> édit., t. 4., 1829, p. 36.

Desm.— *Consid. génér. sur les Crustacés*, 1825, p. 102.

Lamk. Anim. sans Vert., 2<sup>e</sup> édit. t. V., 1838, p. 489.

Audouin.— Desc. de l'Égypte, Panckouke, t. 22, 1827, p. 267.

Ruppell.— Description de 24 espèces de Crustacés de la mer Rouge, texte allemand, Francfort, 1830, p. 11.

Milne-Edwards.— Histoire des Crustacés, t. 1, p. 374 et suivantes.

Lucas.— Hist. des anim. artic., t. IV, 1842, p. 79.

Leach.— A general arrangement, of the Classes Crustacea, etc. ; texte latin, Trans. of the Linn. Soc. vol. XI, 1815, p. 308.

Les Crustacés restreints au genre *Cancer* actuel se distinguent par une carapace beaucoup plus large que longue, de forme générale assez ovale et bombée en dessus, à bord semi-elliptique, à front large et peu saillant, avec une légère fissure médiane. Les régions de la carapace sont peu distinctes. Les orbites sont presque circulaires. La région antennaire large et courte n'offre que des antennes externes très peu développées. Les pattes antérieures renflées et courtes peuvent s'appliquer contre les régions ptérygostomiennes. Elles sont garnies sur la main d'une crête élevée et plus ou moins tranchante. Les pinces ne sont pas creusées en cuiller, elles ne s'appliquent l'une contre l'autre que par les extrémités d'articles styliformes didactyles, souvent noirâtres ou foncés, de telle sorte que l'animal ne trouve en elles que des organes de préhension incomplète. De plus, dans les individus assez âgés, ces pinces sort armées dans leur longueur de dents comprimées et tranchantes. Les autres pattes, surtout celles de la dernière paire, sont également courtes, comprimées, munies en dessus d'une crête tranchante et garnies en général d'épines plus ou moins apparentes, existant jusqu'à l'insertion d'un tarse ou dactylopodite court, renflé et terminé par un ongle aigu.

Les espèces du genre *Cancer* sont très nombreuses. Con-

formées de la même manière quant aux organes buccaux et locomoteurs, c'est par la configuration extérieure de la carapace, que M. Milne Edwards a pu établir des divisions dans lesquelles viennent facilement se placer à côté des espèces anciennes, celles qu'on pourra encore découvrir.

Nous avons cru devoir présenter une indication sommaire de ces espèces en y joignant les noms de quelques-unes encore inédites que nous offre la collection du Muséum et la description complète d'une espèce que nous pensons nouvelle.

SUBDIVISIONS DU GENRE *CANCER*. — ESPÈCES DÉCRITES  
OU INÉDITES.

A. Espèces à carapace lisse, sans bosselures, ni sillons distincts.

*C. integerrimus* (Lamk.— Mil.-Edw., op. cit.).

*C. roseus* (M.-E.— *Carpilius roseus*, Rupp.)— Ce Crabe, voisin d'une espèce suivante : le *C. cinctimanus*, n'a pas la carapace absolument lisse, mais couverte de petites fossettes arrondies.

*C. marginatus* (M.-E.— *Carpilius marginatus*, Rupp.).

*C. ocyroe* (M. E.— Herbst.).

*C. cinctimanus* (White,—de Zanzibar, Rousseau, coll. Mus.).

*C. flavo-maculatus* (coll. Mus. — Roux, de Pondichéry).

*C. lævigatus* (coll. Mus. — du Malabar, Dussumier).

B. Espèces à carapace lisse ou à peine granuleuse, mais bosselée et creusée de sillons.

b. Régions ptérygostomiennes un peu convexes.

*C. lobatus* (M. E. op. cit.).

Cette espèce présente un rebord tranchant, continu autour

de la partie antérieure de la carapace, comme dans une des divisions suivantes.

*C. mamillatus* (M. E.).

*C. tuberculatus* (coll. Mus.— Roux, Océan indien). Cette espèce a également la carapace à bord tranchant intérieurement mais discontinu.

*C. Huonii* (coll. Mus.— Expédition de la Zélée).

Cette espèce a été nommée et décrite par M. H. Lucas à qui l'on doit la détermination des espèces de Crustacés nouvelles dans la relation scientifique du voyage au pôle Sud. Ne connaissant alors que la figure donnée par MM. Hombron et Jacquinot, et représentant la région dorsale de l'animal, M. Lucas avait cru pouvoir rapprocher, avec doute toutefois, dit-il, d'après la ressemblance de la région supérieure, ce Crustacé du *Cancer sculptus*, c'est-à-dire le faire rentrer dans la sous-section *bb.* de M. Milne-Edwards. L'individu étant depuis entré dans la collection du Muséum, nous avons pu nous assurer que le *C. Huonii* ne possédant pas en dessous les fossettes ovales qui sont si larges et si profondes aux régions ptérygostomiennes du *C. sculptus* ne fait pas partie du même groupe et que ce dernier conserve encore seul le caractère si remarquable ci-dessus mentionné.

*bb.* Une grande cavité ovale sur chaque région ptérygostomienne dans laquelle se loge le troisième article de la première paire de pattes (comme le signale M. Milne-Edwards, cette disposition est sans exemple dans les Crustacés autres que dans l'espèce unique suivante qui habite la Mer Rouge).

*C. sculptus* (M. E.— *Cancer sculptus*, Herbst, op. cit.).

*C.* Espèces à carapace bosselée et couverte de granulations mais non épineuse.

*c.* Un bord lamelleux et tranchant autour de la moitié antérieure de la carapace.

*C. limbatus* (M. E. op. cit.).

*C. cristatus* (coll. Mus.— De Zanzibar, Rousseau).

*C. Eydouxii* (coll. Mus.— Eydoux).

*C. pulchellus* (coll. Mus.— de Marie Galande, Eyriès).

cc. Point de rebord lamelleux et tranchant à la carapace.

*C. Savignyi* (M. E., op. cit. = *C. granulatus*, Aud.— *C. mamillaris*, Rupp.).

*C. calculosus* (M. E.).

*C. spinimanus* (M. E.).

*C. miliaris* (coll. Mus.— Des Seychelles.— Rousseau).

*C. obesus* (coll. Mus.— De Zanzibar, Rousseau).

*Espèce inédite, innommée*, de la collection du Muséum, de très petite taille, sans indication de localité, voisine de l'espèce suivante : mais dont les membres présentent des tubercules arrondis et saillants, sans excavations.

### C. FOSSULATUS (*nobis*).

Diagnosis. — *Cancer testâ antice transversim regulariter tuberculatâ, granariâ, ad latera perforatâ, postice planatâ; fronte submarginatâ; pedibus primi paris perforatis, digitis supra penultimoque articulo infra quinque seriatim granulatis; subsequentibus brevibus, profunde perforatis, ultimo articulo tantum valde tuberculato; pedibus maxillaribus externis canaliculatis, subtiliter granulatis; abdomine magno, subgranulato. Fœminam tantum novi. Mare Rubro.*

Carapace ovalaire, fortement bosselée en avant. Front formé de quatre lobes arrondis, dont les deux médians sont très inclinés en avant. Bords latéraux antérieurs courbes, munis d'excavations, sans dents, ni lobes bien distincts. La partie médiane de la carapace bosselée et s'aplanissant en arrière ; toutes ces régions couvertes de granules réguliers et

arrondis, bien visibles à la loupe. Membres antérieurs élargis, surmontés d'une crête, munis de perforations irrégulièrement arrondies, à bords comme vermoulus; doigts présentant en dessus, ainsi que le pénultième article en dessous, cinq rangées de fines granulations; membres suivants courts, surtout la dernière paire, profondément perforés par des excavations ellipsoïdales qui masquent en partie la crête tranchante propre au genre *Cancer*, dépourvus de poils, présentant sur les deux bords de courtes épines, visibles à la loupe. Dernier article seulement un peu tuberculeux. Nous avons tiré le nom de l'espèce des fossettes du bord de la carapace et des membres. Pieds-mâchoires externes, fermant la bouche, légèrement canaliculés dans le sens de la longueur avec trois rangées longitudinales de granules arrondis pareils à ceux des pinces. Abdomen grand, un peu granuleux, à sept articles, car l'individu est une femelle. Mâle inconnu. De la mer Rouge, Axe longitudinal de la carapace, 13 millimètres; axe transversal maximum, 20 millimètres.

Cette espèce provient de la collection rassemblée en Egypte par M. Husson, attaché pendant trente ans comme naturaliste à l'ancien pacha et mort au moment de revenir en France, à Nancy, sa ville natale. L'aspect supérieur de ce Crustacé le fait ressembler beaucoup à un jeune individu du *C. sculptus*, de Herbst, également de la mer Rouge, mais le *C. sculptus* présente les membres couverts de tubercules et non excavés, et de plus les cavités ovales des régions ptérygostomiennes, dont le *C. fossulatus* est complètement dépourvu, interdisent d'une manière absolue l'assimilation des deux espèces. Le nouveau Crustacé se rapproche beaucoup de certaines espèces récemment décrites par M. J. Dana dans l'ouvrage cité plus loin. Il figure le premier des sujets nouveaux qui offrent des cavités sur les pattes et parfois sur la carapace, cavités d'un dessin analogue à celles du *C. fossulatus*. Cet auteur a créé le genre *Actæodes* pour

un certain nombre de Cancériens des genres *Zoerymus* (Leach) et *Chlorodius* (Leach), et dans lequel il me paraît comprendre quelques espèces du genre *Cancer* actuel. Au premier aspect son *Actæodes cavipes*, a de grands rapports avec le *C. fossulatus*; mais les quatre paires de pattes postérieures de ce dernier sont incontestablement du même type pour le dessin et la grandeur relative, tandis que chez l'*Actæodes cavipes* (Dana, Crustacea, t. I, p. 199, atlas pl. 11, fig. 5) les paires des rangs 2 et 3 sont bien plus grêles que celles d'ordre 4 et 5 qui sont élargies par une crête entière et considérable; il y a dissimilitude et deux types distincts. Les mains sont à bord arrondi et non à crête latérale saillante comme dans le *C. fossulatus*. Nous remarquerons que les pinces de l'espèce de M. J. Dana ne paraissent nullement creusées en cuiller bien que la diagnose du genre *Actæodes* porte ces mots: *digiti instar cochlearis excavati*. En outre, la partie postérieure de la carapace offre deux fossettes ovalaires qui manquent au *C. fossulatus* et cette région est séparée de la région bosselée et antérieure de la carapace, par un rebord ou bourrelet saillant, qu'on n'observe pas dans notre espèce. Les excavations sur les pattes de l'*Actæodes cavipes* sont moins nombreuses; car les pattes ambulatoires n'en offrent qu'une seule rangée sur le bord antérieur et plus allongées; les appendices sont tous poilus, ainsi que la région postérieure de la carapace qui est glabre dans le *C. fossulatus*.

Enfin la localité fournit encore une distinction, car l'*Actæodes cavipes* est du groupe des îles Samoan dans l'Océan Pacifique et le *C. fossulatus* appartient à la mer Rouge. M. Dana indique son *A. cavipes* comme faisant le passage à l'*Actæa cellulosa*, cancérien d'un autre genre, du même auteur, voisin des Xantho, de forme toute différente, à carapace couverte de profondes fossettes quadrangles.

Il décrit encore un *Chlorodius cavipes*, dont les pinces sont bien en cuiller, mais dont les membres présentent beaucoup plus de tubercules saillants que de cavités.

D. Espèces à carapace couverte d'épines.

C. *acanthus* (M.-E., op. cit.)

Genre PLATYCARCIN (*Platycarcinus*).

Latreille. — (Collect. du Mus. — *Tourteau*, fam. nat. du Règne anim., 1825, p. 270.)

Milne-Edwards. — Hist. nat. des Crustacés, t. I, p. 412.

Lucas. — Anim. artic., t. IV, p. 92.

Bell. — Observations on the genus Cancer of Dr Leach, etc... (Syn. *Platycarcinus*, Latr. Edw.) — Transact. zoolog. Soc., t. I, 1835, p. 335 à 342.

Alcide d'Orbigny. — Voyage dans l'Amér. mérid., t. VI, Ire partie, p. 19. — Crustacés., Edw. et Luc.

W. Stimpson. — Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia. March. 1858. — *Prodromus descriptionis animalium evertibratorum*, etc... *Cadwaladaro Ringgold et Johanne Rodgers ducibus, observavit et descripsit*, W. Stimpson.

J. Dana. — United states exploring expedition... of Ch. Wilkes. — Crustacea, Philadelphia, 1852, t. I, pages 152 et 157.

Randall. — Journal Acad. nat. Sci. Philad., t. VIII, p. 116.

Pœppig. — Wiegmal. Archives, 1836, p. 134.

Les espèces du genre *Platycarcin* ont été longtemps confondues avec les *Cancers* et les *Xanthes*. C'est Latreille le premier qui a créé le genre, d'abord sous le nom de *Tourteau*, dénomination vulgaire du *P. pagurus* de nos côtes océaniques. En effet, dans ses familles naturelles, il établit le premier groupe des Arqués, seconde tribu des Décapodes Brachyures, sur le caractère suivant : tous les pieds terminés par un tarse conique et pointu. Il en détache les deux coupes que voici :

1. Fossettes recevant les antennes intermédiaires (internes) transversales ou s'étendant dans le sens de la largeur du test. *G. pilumne*, *crabe*.

2. Fossettes recevant les antennes intermédiaires longitudinales. *G. tourteau*, *pirimèle*, *atélocycle*.

Depuis, dans l'étiquetage des collections du Muséum, Latreille a créé un mot plus convenable pour un nom de genre, celui de *Platycarcin* rappelant le caractère qui frappe de suite les yeux, celui de la grande largeur transverse de la carapace et de son aplatissement, tandis qu'elle est toujours beaucoup plus bombée chez les vrais Crabes. M. Milne-Edwards a recueilli et adopté le nom de *Platycarcin*, employé aujourd'hui par presque tous les carcinologistes.

Présentons un exposé sommaire des caractères de ce genre.

La carapace est très élargie, légèrement bosselée, le front étroit, presque horizontal et divisé en plusieurs dents, dont une occupe la ligne médiane. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont divisés par des fissures en un grand nombre de lobes dentiformes : ordinairement neuf de chaque côté; leur extrémité postérieure atteint le niveau du bord antérieur de la région cordiale et se continue avec une ligne élevée qui surmonte le bord latéro-postérieur. Les antennes internes, au lieu de se replier obliquement en dehors, comme dans le genre *Crabe*, et surtout dans le genre *Etise*, se dirigent presque directement en avant. Les antennes externes, les pièces buccales, les pattes, l'abdomen, etc., ont une disposition analogue à celle qu'on remarque dans les genres *Crabe* et *Xanthe*.

M. Milne-Edwards, en s'appuyant sur un caractère organographique minime, établit deux coupes dans le genre *Platycarcin*, de manière à séparer la seule espèce européenne connue des espèces américaines.

A. Espèces ayant l'angle orbitaire externe beaucoup moins avancé que la portion voisine du bord latéro-antérieur de la carapace.

*P. pagurus* (*Cancer mœnas*, Rondelet, *Cancer pagurus*, Linn., Fabr., Herbst, Leach, Desm.), si connu sur nos côtes sous les noms de *tourteau*, de *houvet*, de *poupart*, atteignant une taille énorme et un poids de 2 kilogr. à 2 kilogr. 1/2. C'est dans les Cancérides que sont les géants des Crustacés, et on peut dire de l'embranchement des Annelés. — (Milne-Edw., op. cit., p. 413.)

B. Espèces ayant l'angle orbitaire externe plus avancé que la portion voisine du bord latéro-antérieur de la carapace.

*P. irroratus*. — Milne-Edw., Bell., op. cit. — (*C. irroratus*, Say, *C. amœneus*, Herbst). Say l'indique des côtes de la Floride, Amér. du Nord; Cuming, Miller, de l'Amér. australe; le Muséum l'a reçu du Chili, par A. d'Orbigny. — M. Dana, pour éviter une confusion, lui donne le nom de *Cancer* (*Platycarcinus* syn.) *plebeius*, d'après Pœppig.

*P. dentatus* (Beli), à dents de la carapace très fortes, profondes et munies de dentelures sur leurs bords.

*P. longipes* (Bell).

*P. Edwardsii* (Bell).

Ces trois espèces, de Valparaiso.

*P. denticulatus*, à dents de la carapace très petites. — Chili. (Coll. Mus. Edw. et Luc.)

*P. magister* (*Cancer*, Dana). — De San-Francisco. — Op. cit., t. I. p. 152. — D'assez grande taille, à test très granuleux, offrant la dent médiane du front avancée par rapport aux autres, ce qui n'a pas lieu dans les autres *Platycarcinus* et motiverait peut-être une coupe secondaire.

*P. gracilis* (Cancer, Dana). — Baie de San-Francisco.

*P. antennarius* (Cancer, Stimpson. Bost. Journ. Nat. Hist. VI, pl. XVIII). — De San-Francisco.

Ces deux dernières espèces ont été envoyées à la collection du Muséum, par M. Stimpson.

*P. productus* (Cancer, Randall, op. cit.). — Puget's Sound, Amérique du Nord, trouvé aussi par Stimpson à San-Francisco.

*P. Novæ-Zelandiæ* (Coll. Mus.), de MM. Hombron et Jacquinot, espèce décrite par M. H. Lucas. (Voyage au pôle Sud, Crustacés, p. 35.)

Une espèce inédite, innommée, d'une belle coloration, fortement bombée pour un Platycarcin (Coll. Mus.).

Jusqu'à présent, dans nos considérations sur les genres Crabe et Platycarcin, nous avons évité de parler des espèces fossiles, toujours assez rares chez les Crustacés Brachyures, souvent mal conservées et par suite d'une détermination peu précise. Les genres dont nous nous occupons n'ont encore été rencontrés que dans les terrains tertiaires, mais à partir de leurs assises inférieures. (A. d'Orbigny, Cours de paléont., t. I, p. 243.) Il ne faudrait pas, cependant, en conclure qu'ils n'existaient pas encore à des époques plus reculées. Qu'on nous permette ici, en effet, une courte digression. On sait maintenant avec quelle réserve il faut généraliser en pareille matière. Les Mammifères ont franchi cette limite des terrains tertiaires que Cuvier leur assignait; les nombreux genres de Monodelphes rencontrés dans la craie de Purbeck, les Didelphes des schistes de Stonesfield à la base de la grande oolite, un Singe même, dit-on, trouvé dans le muschelkalk, toutes ces découvertes capitales renversent les anciens systèmes sur les échelles de créations; peut-être en sera-t-il de même pour les Crustacés Bra-

chyures. Que d'erreurs ont fait commettre aussi ces généralisations hasardées au sujet de la distribution géographique, que de familles limitées d'abord à un continent et qu'on retrouve ensuite partout ! Ainsi, pour rentrer dans l'entomologie, ces Mélipones, regardées pendant longtemps comme caractérisant exclusivement l'Amérique, puis qui nous arrivent tour à tour de l'Afrique australe, du Bengale, des îles de la Sonde, de l'Abysinie, du Sud de la Nouvelle-Hollande !

Les premières descriptions réellement scientifiques des espèces fossiles du genre Crabe sont celles de l'ouvrage de A.-G.. Desmarest (Hist. natur. des Crustacés fossiles, Paris, 1822, in-4<sup>o</sup>). Outre son *Cancer paguroïdes*, espèce à carapace plane qui nous paraît être un véritable Platycarcin, et sur laquelle nous reviendrons, Desmarest décrit des espèces du genre actuel *Cancer*, à carapace bombée, sous les noms de *C. macrochelus*, *C. punctulatus*, de Vérone, *C. quadriobatus*, de Dax, *C. Boscii* et *C. Leachii*, ce dernier, caractéristique de l'argile de Londres et qu'on trouve surtout dans les argiles plastiques de l'île de Sheppey, à l'embouchure de la Tamise. Dans une notice en italien (1), M. Angelo Sismonda a fait connaître un *Granchio* (*Cancer*) auquel il ne donne pas de nom spécifique et qui est peut-être un Platycarcin, d'après la largeur transverse de la carapace.

Un autre cancérien, provenant d'une marne calcaire du terrain tertiaire supérieur, près d'Asti, a été figuré et publié par M. Eugenio Sismonda, sous le nom de *Platycarcinus antiquus* (2), à la page 58 ; ce Crustacé m'a paru bien arrondi pour un Platycarcin et ressemble beaucoup au *C. punctulatus* de Desmarest.

(1) Notizie intorno a due fossili trovati nei colli di San Stefano Roero. — A. Sismondo. — Turin, typ. reg. — Sans date.

(2) Descrizione dei Pescii e dei Crostacei fossili nel Piemonte. — E. Sismonda. — Turin, in-4<sup>o</sup>, 3 pl., 1846.

Des espèces nouvelles du genre *Cancer* sont indiquées dans le catalogue des fossiles nummulitiques donné par M. d'Archiac (Hist. des progrès de la géol., t. III, 2<sup>e</sup> partie, 1850). Le savant géologue a soin de faire remarquer qu'il attribue au mot *Cancer* la signification de l'ouvrage de Lamarck et que certaines espèces pourront rentrer dans les genres plus nouveaux résultant d'un démembrement. C'est ce qui est arrivé en effet. Les fossiles indiqués par M. d'Archiac ne sont toutefois encore qu'incomplètement publiés. Ainsi, M. Hermann de Meyer a fait connaître avec détail et figuré le *Cancer Paulino-Wurtembergensis*, à carapace très bosselée, provenant des calcaires blancs d'Egypte (voir : Beiträge zur Naturgeschichte der Vorwelt, Cassel 1851, p. 93). Le même auteur se borne à nommer d'autres espèces fossiles du même genre, trouvées en Allemagne, avec de très courtes et insuffisantes indications, dans le résumé des découvertes paléontologiques qu'il publie dans le journal de Léonhard et Bronn (Neues Jahrbuch, etc., Stuttgart). Ce sont le *C. Klipsteini* du calcaire tertiaire oolitique de Kressenberg et voisin du *C. Boscii* du terrain tertiaire de Vérone; le *C. Bruckmanni* (1842, p. 589 et 1845, p. 456), tous deux dédiés à des géologues allemands; les *C. Kressenbergensis* et *C. Sonthofenensis*, nommés d'après les localités où furent rencontrés les fossiles (1846, p. 463), dans l'étage de la molasse.

Les indications les plus récentes sur les genres fossiles de notre note monographique sont contenues dans une lettre de M. Milne-Edwards à M. d'Archiac, du 8 janvier 1851 (op. cit., p. 304 j). Le célèbre carcinologiste reconnaît deux faunes de Crustacés distinctes, d'une part, en France, dans les marnières de Sainte-Colombe, près Saint-Sever, et dans les terrains nummulitiques des environs de Dax, d'autre part, en Italie, dans les terrains tertiaires des environs de Vérone; ces trois dépôts ont en outre des espèces séparées.

La plupart des espèces de Vérone sont du genre *Cancer* proprement dit. M. Milne-Edwards ne donne que de très courtes indications descriptives. Outre le *C. punctulatus*, du midi de la France provient le *C. Archiaci*, remarquable par la forme ovalaire de sa carapace, la longueur du front et ressemblant au *C. Boscii*. Trois des espèces nummulitiques de M. d'Archiac deviennent pour M. Milne Edwards des représentants de son nouveau genre *Cycloxanthus*; un individu mal conservé garde le nom provisoire de *C. Pratti*. La plupart des espèces de Vérone sont du genre *Cancer*, proprement dit, et ne sont encore connues que par les brèves citations de la lettre que j'ai mentionnée. On y retrouve les *C. Boscii* et *C. punctulatus* de Desmarest, et ce dernier, dit M. Milne-Edwards, étudié sur des échantillons mieux conservés que ceux de Desmarest, est une très belle espèce dont la carapace est armée de fortes épines tout le long de ses bords latéraux antérieurs, et dont les mains sont très longues et terminées par des pinces fortement infléchies.

Les espèces nouvelles sont : le *C. Sismondi* (Edw.), ressemblant beaucoup au *C. quadrilobatus* de Desmarest, des environs de Dax; le *C. Segueri*, confondu par Desmarest avec le *C. punctulatus*; le *C. macrodactylus*, remarquable par la forme crochue de ses pinces; le *C. pachychelus*, diffère par les pinces du *C. punctulatus*, auquel il ressemble. Les fossiles de Vérone contiennent, en outre, un *Platycarcin* nouveau; le *P. Beaumonti* (Edw.), grande et belle espèce qui ressemble beaucoup au Crabe tourteau de nos mers (*P. pagurus*).

Nous avons à faire connaître une autre espèce fossile de *Platycarcin*, d'un type nettement tranché.

P. BERVILLEI (*nobis*).

Diagnosis. — *Platycarcinus testâ subtilissimè, regulariter*

*densèque punctatâ ; lateribus compressis, novem dentibus, his, latis, lobiformibus ; posticè latâ, truncatâ ; pedibus primi paris secundo articulo, intùs tridentato? infrâ rotundato, non angulato ; pedibus subsequentibus compressis. Fœmina ?*

Le *Platycarcinus Bervillei* présente une carapace très arquée et dont la figure diffère beaucoup d'une ellipse, par la forme renflée de la courbe vers les extrémités du grand axe ; c'est un ovale régulier très prononcé, tandis que les autres *Platycarcins* s'éloignent moins de l'ellipse, et que le *P. Novæ-Zelandiæ*, notamment, est à peu près ellipsoïdal. Cette carapace est presque complète, excepté, fort malheureusement, à la région frontale. Sa surface, à paroi bien intacte, ce qui n'a pas lieu sur un grand nombre de Crustacés fossiles, offre, examinée à la loupe, une grande quantité de points en creux, parfaitement circulaires, serrés, régulièrement espacés, et non pas des granulations chagrinées ou en relief, comme chez beaucoup de Crustacés. Les côtés de la carapace sont comprimés et munis de neuf dentelures bien conservées. Elles sont régulières, quadrangles, peu profondes, sans denticulations comme dans certaines espèces. Ces découpures larges, qui ne laissent presque pas de vide entre elles, ont plutôt l'apparence de lobes que de dents. Elles ressemblent, au reste, aux segmentations antérieures qu'offre la carapace du *P. pagurus*, type du genre. La région postérieure de la carapace est très large, comme tronquée, nullement arrondie. Il devait s'y insérer un large abdomen, et, d'après la règle habituelle chez les Crustacés Brachyures, ce caractère me semble indiquer une femelle pour l'individu décrit. La partie postérieure de la carapace du *P. Beaumonti* est comparativement plus étroite d'une manière totale et un peu arrondie sur le contour. Le *P. Bervillei* est, au plus haut degré, un *Platycarcin*, par l'aplatissement de la carapace, porté à un point tel, qu'il n'y a pas de distinction nette des régions hépatiques, branchiales, stomacale et cordiale. Le *P. Beaumonti* offre aussi la cara-

pace aplatie, mais moins, et les régions fondamentales sont bien distinctes. Le plastron sternal de notre espèce est mal conservé, et ses parties ou manquent ou ont subi des dislocations, on voit seulement à la loupe, en quelques places, une ponctuation fine et serrée, indiquant à la région ventrale la répétition du dessin de la région dorsale.

Le rapport des deux dimensions de la partie supérieure de la carapace nous donnera aussi de bonnes distinctions spécifiques. Dans notre espèce, la carapace est très sensiblement une fois et demie aussi large que longue; ce rapport est un peu plus grand pour le *P. pagurus*, moindre pour les *P. Beaumonti*, *P. irroratus*, *P. gracilis*, et à peine de une fois et demie pour le *P. Nova-Zelandiae*.

Le *Cancer* de M. A. Sismonda est peut-être, comme nous l'avons dit, un *Platycarcin*, par la largeur transverse de la carapace, mais il ne peut être confondu avec le *P. Bervillei*. En effet, les points dont la carapace est parsemée sont beaucoup moins serrés et plus gros, peu réguliers, parfaitement visibles à l'œil, les dentelures latérales beaucoup plus profondes, trianguliformes, à bords déchiquetés; la largeur de la carapace est bien plus de une fois et demie la longueur. Enfin, l'auteur indique des régions distinctes pour la carapace et les seconds articles des pattes de la première paire ne portent pas d'épines. De même, par d'autres caractères, le *P. antiquus* de M. E. Sismonda s'éloigne du *P. Bervillei*. Il est très arrondi, sa largeur est bien moins de une fois et demie sa longueur; les régions de la carapace sont très distinctes et même bosselées, les dents du pourtour très profondes et à bords tri-découpés. Les troisième et quatrième articles du membre de la première paire sont carénés et surmontés de gros tubercules. M. E. Sismonda indique le second article comme seulement rugueux.

Dans l'ouvrage de Desmarest est mentionné, comme nous l'avons dit, un *C. paguroïdes* qui est certainement un *Platycarcin*, car Desmarest dit qu'il ressemble à un Crabe tour-

teau de moyenne taille. Il constitue une espèce différente du *P. Bervillei*, car, les régions de la carapace, sans être très profondément séparées, étaient fort distinctes, comme dans le tourteau, et, en outre, il existait deux éminences transverses dans la région cordiale et une près du bord postérieur. L'incrustation de l'échantillon ne permettait pas de voir les bords distincts, la pince seule était bien conservée. Ce fossile appartenait au cabinet de minéralogie de la Monnaie, sans qu'il fût fait mention de localité ni de terrain.

Les vestiges des appendices, qui subsistent dans notre échantillon du *P. Bervillei*, ne sont pas sans présenter une grande importance spécifique. En effet, le *P. pagurus*, type du genre, a les pattes de la première paire, fortes, arrondies, sans épines ni dents. Parmi les autres *Platycarcins* vivants, plusieurs ont les articles de cette même paire non arrondis, mais à section par un plan perpendiculaire à l'axe anguleuse. Ils offrent des lignes carénées et parfois des dentelures, ainsi chez le *Platycarcinus irroratus*; mais tous ont le second article des pattes de la première paire lisse au bord interne. Le *P. Bervillei* seul est muni, au côté intérieur de cet article, de trois et peut-être de quatre fortes dents ou épines, l'usure de l'extrémité ne permettant pas de décider. Il ne reste que leur base cylindroïde, à section sensiblement circulaire. Inférieurement, ce second article est arrondi, non anguleux. Il existe aussi dans l'échantillon fossile les seconds articles des pattes de la troisième et de la quatrième paire. Ils sont également un peu comprimés, sans carènes, arrondis, non anguleux.

La couleur du test de notre Crustacé fossile est d'un brun rougeâtre, et cette couleur me paraît appartenir à l'animal même et ne pas résulter d'une fossilisation dans un terrain ferrugineux, car les fissures du test laissent apercevoir les restes d'une argile d'un gris à peine jaunâtre. Ce fossile provient de la collection faite en Egypte par M. Husson, mais je ne crois pas qu'il appartienne à ce pays, car

les fossiles d'Égypte sont blancs comme les calcaires friables dont ils proviennent et dans lesquels furent creusées les vastes hypogées qui servirent à conserver les momies des hommes et des animaux divinisés. Comme la collection de M. Husson comprenait des fossiles de divers pays, et notamment des Crustacés fossiles de l'argile de Londres, je suis porté à croire, sans rien affirmer au reste, que le *P. Bervillei* peut appartenir à ce terrain. L'épaisseur entre les plastrons dorsal et ventral est très sensiblement de 20 millimètres, la carapace a pour longueur 57 millimètres, et pour largeur 86 : ce qui donne comme rapport de ses deux dimensions 1,508. J'ai dédié cette espèce à M. de Berville, jeune géologue dont les sciences déplorent la mort toute récente. Il s'occupait d'une manière spéciale des Crustacés fossiles, et a publié une espèce nouvelle, le *Pseudocarcinus Chauvini*, du calcaire grossier inférieur des environs de Noyon. (Bullet. de la Soc. géol. de France, 2<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 108, séance du 17 nov. 1856.)

Je crois devoir terminer cette note par l'expression de ma reconnaissance pour les bienveillants secours que m'a donnés le Muséum, tant en livres précieux qu'en me communiquant des échantillons de sa magnifique collection de Crustacés. Je prie notamment M. Milne-Edwards, M. Lucas et M. Young, d'accepter le témoignage de ma gratitude.

*Explication des figures 2 et 3 de la planche IV.*

Fig. 2. *Cancer fossulatus*, Girard. Grandeur naturelle.

2 a. Membre antérieur (1<sup>re</sup> paire) grossi.

2 b. Membre de la 3<sup>e</sup> paire grossi.

Fig. 3. *Platycarcinus Bervillei*, Girard, réduit de 1/5.

3 a. Petite portion du test grossie pour en montrer la fine punctuation.



# NOTE

SUR UNE

## ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE **HEMEROBIUS**,

**Famille des Hémérobides, tribu des Myrméléoniens,  
ordre des Névroptères.**

Par M. le professeur GIRARD.

---

(Séance du 22 Décembre 1858.)

---

Les Hémérobides constituent, dans l'ouvrage de M. le docteur Rambur, sur les Insectes névroptères, la cinquième famille de la tribu des Planipennes de Latreille, et dans l'Histoire des Insectes de M. E. Blanchard, la troisième famille de la tribu des Myrméléoniens. Leurs caractères généraux sont de manquer d'ocelles, le genre *Osmyle* excepté, d'offrir des antennes plus ou moins filiformes, jamais renflées, des pattes sans ergots bien sensibles et une bouche un peu saillante.

Les auteurs varient beaucoup sur la distinction des genres de cette famille. Leach a cru devoir changer le nom de *Hemerobius*, adopté par les anciens entomologistes pour le genre principal, en *Chrysopa*, afin de rappeler la couleur dorée et métallique que présentent les yeux des espèces européennes les plus répandues, couleur qui disparaît par la dessiccation, mais se maintient assez longtemps dans l'alcool. M. Burmeister a établi des subdivisions génériques nouvelles, en admettant le genre *Hemerobius* de Leach, pour certaines espèces, le genre *Chrysopa* pour celles à

yeux dorés, adoptant le genre *Drepanopteryx* de Leach, pour le *H. phalœnoïdes* des anciens auteurs, et, enfin, créant le genre *Sisyr*a, conservé avec raison par M. Rambur, pour des espèces dont les larves aquatiques établissent une différence tranchée avec les autres genres à larve terrestres.

Dans l'Histoire naturelle des Animaux articulés, en 1840, M. E. Blanchard réunit dans les Hémerobides trois genres seulement, *Hemerobius*, avec l'extension ancienne, *Osmylus* et *Nymphes*, de Leach. M. Rambur a, depuis, établi sur ce dernier genre australien, une famille de passage, les *Nymphides*, et M. Blanchard, dans son second ouvrage, en 1845, reconnaît l'exactitude de cette division sous le nom de groupe des *Nymphites*. M. Rambur, en se fondant sur des caractères assez délicats à saisir des pièces buccales et de la forme du bord antérieur des premières ailes, a subdivisé les Hémerobes, proprement dits, en genres *Micromus*, *Megalomus*, dans lequel il fait rentrer les anciens genres *Drepanopteryx*, *Mucropalpus* et *Hemerobius*, en caractérisant ce dernier genre par des pattes à cinq articles aux tarses, dont le dernier est le plus large, et par des onglets des tarses petits, écartés l'un de l'autre, et dilatés en dessous, ayant une échancrure entre l'extrémité et la dilatation, tous ses autres genres ayant les onglets des tarses simples. M. Blanchard n'admet que les deux genres *Hemerobius* et *Drepanopteryx*, avec le caractère principal de M. Rambur pour son genre *Megalomus*, c'est-à-dire les ailes antérieures dilatées à la base, au bord externe.

#### Genre HEMEROBIUS.

Linné, Geoffroy, Olivier, De Géer, Fabricius, Rossi, Leach, etc

Burmeister. — Handbuch der Entomologie. — Berlin, 1835, t. II, p. 972.

Blanchard, etc. — Histoire des Anim. art. — Tom. III, 1840, p. 68.

Rambur. — Hist. nat. des Ins. névr., p. 423. — Roret, Suites à Buffon, 1842.

Blanchard. — Hist. des Insectes, Firmin Didot, 1845. — Tom. II, p. 306.

Synon. *Chrysopa*. — Leach. — Burmeister, Op. cit., p. 976.

W.-F. Evans. — Monographie des espèces de la Grande-Bretagne, du genre *Chrysopa*. — Trans. de la Soc. Entom. de Londres. — Tom. V, p. 77, 1<sup>re</sup> série.

Caractères : Corps à téguments assez mous, peu résistants. Yeux globuleux, souvent d'un éclat métallique; pas d'ocelles. Bouche un peu saillante. Mandibules cornées, arquées, avec une échancrure interne. Palpes maxillaires assez longs, quinti-articulés; palpes labiaux tri-articulés. Mâchoires membraneuses, bi-dentelées à l'extrémité. Lèvre arrondie sur les côtés. Antennes insérées entre les yeux, à articles courts, mais nombreux, d'où un aspect sétiforme. Prothorax presque carré, à peu près de la largeur de la tête. Abdomen long, cylindroïde. Ailes grandes, presque égales, à nervures peu nombreuses, mais réticulées par de nombreuses nervules, à réseau cilié, transparentes ou au moins très translucides, verdâtres ou jaunâtres, tantôt obscurcies, tantôt, au contraire, hyalines, parfois à reflet nacré, c'est-à-dire décomposant la lumière par action de lame mince, comme dans les anneaux colorés de Newton, rarement tachées. Pattes grêles, peu longues; tarsi à cinq articles, courts, le dernier muni de deux ongles, avec une pelote entre eux.

M. Rambur indique, dans la description des espèces de son genre *Hemerobius* proprement dit, certaines espèces à taches ptérostigiales aux ailes supérieures, taches jaunâ-

tres ou roussâtres et obscurcies. Ce sont les *H. perla* (taches faibles aux deux ailes), *elegans* (taches grandes), *nervodes*, *stigmaticus*, *venosus*. Ces taches ne sont pas signalées dans les diverses espèces de ses genres *Micromus*, *Megalomus*, *Mucropalpus*.

Les espèces les plus communes de ces Insectes, appelées vulgairement *Demoiselles terrestres*, exhalent une odeur d'acide sulfhydrique; les métamorphoses sont complètes, et les larves, armées de fortes mandibules, vivent sur les tiges des végétaux aux dépens des Insectes mous, surtout des Aphidiens, ce qui leur a valu, de Réaumur, le nom pittoresque de *Lions des puçerons*. Les Hémerobes sont répandues dans toutes les parties du globe, et sans doute les espèces exotiques sont bien plus nombreuses que celles signalées jusqu'à présent par les auteurs. Les voyageurs ne remarquent et ne rapportent guère ces Insectes peu éclatants, de taille médiocre, d'une conservation difficile après la dessiccation. Burmeister décrit, sous le nom de *Hemero-bius* (Leach), sept espèces d'Europe et une qui, selon lui, appartiendrait aussi à l'Amérique du nord, c'est son *H. lutescens* (*Mucropalpus*, Rambur). Son *H. variegatus* est le *Micromus variegatus* de Rambur. Il donne un plus grand nombre d'espèces sous le nom de genre *Chrysopa* (Leach), tiré de la couleur des yeux. Ses diagnoses latines sont malheureusement fort insuffisantes. De ses quinze espèces, quatre sont de l'Amérique du Nord, et ont les nervures des ailes noires, une du Mexique, une du Brésil, une des îles Comores, une du Japon. Aucune de ces espèces exotiques n'a les ailes tachées. M. W.-F. Evans a décrit treize espèces du même genre, propres à la Grande-Bretagne. Les moins communes sont figurées grossies, certaines avec leurs larves. M. Rambur fait rentrer dans son genre *Hemero-bius* restreint, onze espèces d'Europe et sept exotiques, deux de localité ignorée, deux de l'île de France, une de la Colombie, deux du cap. Il ne représente qu'une seule espèce

*H. erythrocephalus*, du midi de la France, et dont on lui doit la publication, ainsi que celle de beaucoup d'autres.

Nous allons faire connaître une espèce nouvelle, de localité bien certaine.

### HEMEROBIUS TRI-MACULATUS (nobis).

*Diagnosis* : *H. antennis capiteque flavo-testaceis, thorace testaceo, utrinque fusco-maculato; abdomine fusco-annulato. Alis hyalinis, translucenibus, viridi cyaneoque micantibus, venis virescentibus, testaceoque pilosis, alis anticis tri-maculatis, pterostigmate nigro, duabus maculis fuculentibus, posticis antice tantum uni-maculatis: pedibus viridi-testaceis. Insulâ Sumatra vocatâ.*

Longueur du corps : 10 mill.; envergure : 29,5 mill.

L'*Hemerobius tri-maculatus* présente une tête avec des yeux sphériques très volumineux, par rapport à elle. Les yeux, à un fort grossissement, sont réticulés en nombreuses facettes. Leur couleur est d'un jaune grisâtre. Entre les yeux sont insérées de longues antennes jaunâtres, multi-articulées, et dont l'article basilaire est beaucoup plus long et plus large que les autres. Ses bords sont courbes, ovoïdes. Le second et aussi, un peu moins toutefois, le troisième article, sont plus courts et plus larges que les autres, et paraissent avoir des faisceaux de poils à la base d'insertion. Les autres articles des antennes sont plus longs, très nombreux, similaires, cylindroïdes, avec quelques poils intercalés, visibles au microscope. Le dernier article des palpes maxillaires, à cinq articles, est moins long que les deux précédents, le palpe labial tri-articulé est beaucoup plus court que le palpe maxillaire. Le thorax, jaunâtre, présente deux points noirs sur les bords supérieurs et externes du prothorax et des maculatures noires, peu régulières, de chaque côté du mésothorax et du métathorax, aux inser-

tions alaires. L'abdomen présente des anneaux jaunâtres, étroits, cylindroïdes, avec les cercles de soudure d'un brun foncé. Les ailes supérieures, assez brusquement rétrécies au point d'insertion, offrent une nervure costale prolongée presque jusqu'à l'extrémité, mais s'infléchissant à la tache ptérostigmale, près du bord externe supérieur et s'atténuant peu à peu. Vers le bord antérieur sont une série de nervules parallèles formant des mailles rectangles, et dont le grand côté est peu incliné sur la nervure costale. J'en ai compté vingt-quatre jusqu'à la tache ptérostigmale, et cinq ou six bien plus petites, au delà, jusqu'à la terminaison extrême de la nervure costale. Au reste, on sait que les nervules ne constituent pas par leur nombre de caractère bien constant chez les Névroptères. La nervure costale est forte, les autres bien plus faibles. On trouve après la costale quatre rangées d'aréoles dans la partie interne de l'aile, jusqu'au delà du milieu, cinq dans la région externe. Les aréoles du milieu de la moitié externe sont très allongées, et celles du bord inférieur de l'aile proviennent de nervules qui se bifurquent. Les nervures et nervules sont d'un beau vert clair et garnies de poils jaunâtres.

L'aile supérieure est remarquable par ses taches, qui nous ont permis d'assigner à l'espèce un nom caractéristique. Au bord supérieur, aux trois quarts de la longueur de l'aile, à partir de l'insertion, se trouve une tache ptérostigmale d'un brun presque noir, d'une forme assez grossièrement semi-elliptique et comprenant quatre nervules dans son étendue. Elle est placée au point où la nervure costale, jusqu'alors rectiligne, arrive le plus près du bord supérieur, puis s'infléchit. L'aile porte, en outre, deux autres taches d'un brun jaunâtre; l'une est un peu au-dessous du milieu, et les quatre nervules qui s'y coupent crucialement sont imprégnées d'un pigment noir, l'autre, plus grande, irrégulière, est située au bord inférieur, près de l'insertion. Le ptérostigma et les deux autres taches ne sont pas en ligne droite,

mais si on joint la tache médiane au ptérostigma et à la tache inféro-interne, on obtient un angle obtus de  $150^{\circ}$ . En outre, il existe sur la nervure costale une série de points noirs à chaque insertion des nervules de la rangée sous-costale et, en les examinant au fort grossissement d'une loupe Stanhope, on reconnaît qu'il s'agit d'un dépôt de pigmentum dans la nervule à son insertion sur la nervure costale. De pareils points, moins forts, existent sur tout le périmètre, de l'aile aux extrémités des nervules.

A partir de la tache médiane, on aperçoit quatre très légères régions arrondies un peu obscurcies, allant vers le bord interne, et une série d'obscurcissements analogues sur le bord inférieur de l'aile. Ces cercles obscurcis ne se voient bien que par transparence et au moyen d'une loupe, et ne changent pas l'aspect général de l'aile, qui est tri-maculée. Ils proviennent ou de portions du réseau plus épaisses, ou d'assemblages de stries très fines.

L'aile inférieure répète d'une manière remarquable le dessin des nervules de l'aile supérieure, leur couleur et celle des poils. Une nervure costale offre vers l'extrémité et avant son inflexion, une petite tache d'un brun presque noir, qui est une sorte de ptérostigma. Il manque les deux maculatures du milieu et du bord inféro-interne; mais on retrouve les petits points noirs aux mêmes insertions de nervules, et quelques régions circulaires à peine obscurcies, visibles seulement à la loupe par transparence, sur le milieu et en série près du bord inférieur.

Le réseau des deux ailes est complètement hyalin et tellement mince, qu'il en résulte une décomposition de lumière produisant des reflets irisés où dominant le vert et le bleu, avec un peu de violet près des insertions alaires, sous certaines incidences des rayons lumineux. Ces reflets irisés des ailes de quelques Insectes transparents tiennent probablement à de l'air ou à quelqu'autre fluide intercalé entre les deux minces feuillettes dont l'accolement forme l'aile; ces

couleurs sont ainsi analogues aux irisations de certains échantillons de quartz hyalin, de spath calcaire, de gypse.

Les pattes sont vertes, jaunâtres à l'extrémité et munies de poils de même couleur. Les ongllets des tarse sont bruns, écartés, dilatés en dessous. Ce caractère tendrait à rapporter l'espèce au genre *Hemerobius*, dans l'acception restreinte de M. Rambur. En outre, les taches ptérostiginales fourniraient un nouveau motif; mais les palpes maxillaires plus grands que les labiaux, le dernier article plus long que le précédent, subitement aminci vers l'extrémité, qui est prolongée, pointue et comme articulée, donnent des caractères propres au genre *Mucropalpus* de cet auteur. Il m'a été, au reste, très difficile de voir ces minutieux détails dans un individu desséché et médiocrement bien conservé. J'ai préféré, sans décider ces questions, le placer dans le genre *Hemerobius* tel que l'entendent M. Blanchard et la majorité des entomologistes.

La mauvaise conservation de l'extrémité de l'abdomen rend aussi fort incertaine la détermination du sexe. Je crois, cependant, que l'individu est un mâle, car, à un fort grossissement, il m'a semblé voir les débris d'un pénis rétractile et d'un des crochets préhenseurs. On sait, au reste, que, à part les pièces génitales, les deux sexes chez les Hémerobes ont la plus grande ressemblance.

L'individu décrit a été trouvé à Padang, localité située à moins d'un degré de l'équateur, sur la côte occidentale de l'île de Sumatra. Il provient des échantillons recueillis par M. Dancourt, qui était, en l'année 1857, chancelier du consulat français établi près du comptoir hollandais de Padang, et qui a eu la complaisance de nous rapporter, outre cet *Hemerobius tri-maculatus*, un certain nombre de Lépidoptères de ce pays, encore si peu exploré. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

*Explication des figures du N<sup>o</sup> I de la planche 5.*

—

Fig. 1. *Hemerobius tri-maculatus*, grandeur naturelle.

1 a. Ailes grossies.

1 b. Palpe maxillaire très grossi.

1 c. Palpe labial très grossi.

1 d. Tarse et ongllets très grossis.



SUR UNE PARTICULARITÉ  
QUI SUIT L'ACTION TOXIQUE DE LA BENZINE

CHEZ CERTAINS INSECTES,

Par M. le professeur GIRARD.

---

(Séance du 23 Septembre 1858.)

---

On sait depuis longtemps avec quelle énergie les Insectes résistent aux agents toxiques, si promptement mortels pour les Vertébrés supérieurs. Il était surtout naturel et commode de rechercher l'emploi de poisons volatils ou miscibles à l'air en poudre très ténue. Or, par une occlusion volontaire des stigmates, l'insecte échappe longtemps à l'effet des émanations délétères, car, si l'absorption par l'intérieur des trachées se trouve ainsi empêchée, on conçoit qu'elle ne peut être que très lente par les téguments externes d'un tissu serré et coriace. Ainsi, l'acide sulfhydrique n'empoisonne les Insectes qu'après une action des plus prolongées. Jusqu'à présent, je ne crois pas qu'on ait encore trouvé d'agent plus promptement efficace que les vapeurs de la benzine, bien que son action soit loin d'être instantanée et que la mort de l'insecte soit précédée d'une période plus ou moins longue d'engourdissement. La benzine semble l'emporter au moins par la généralité de son action sur ces poudres de Pyrèthre, presque constamment falsifiées et même remplacées fréquemment par des poussières extrêmement ténues d'oxydes métalliques qui doivent agir au moins autant par occlusion mécanique des trachées que

par intoxication spécifique. On sait, au reste, que souvent les Insectes ne sont qu'engourdis, et se réveillent si on ne prolonge pas l'action de la poudre. M. Willemot a commencé à cultiver en grand le *Pyrethrum caucasicum* pour l'usage insecticide. La meilleure poudre provient des capitules pulvérisées et, sans doute, principalement du pollen qui s'y rencontre. Les autres parties de la plante, desséchées, donnent une poudre inférieure en efficacité. D'après une note de M. Géhin, insérée dans le Bulletin du premier numéro 1859, des Annales, il ne serait pas nécessaire d'employer des Pyrèthres exotiques comme les *Pyrethrum caucasicum* et *roseum*, car la Camomille fétide présenterait des vertus aussi énergiques. Il me semble que la plante vivante doit avoir une propriété de même genre, et je ne sais si on n'observera pas une répugnance de beaucoup d'Insectes à butiner sur ses fleurs. C'est un fait sur lequel je crois pouvoir appeler l'attention des observateurs. Déjà, depuis quelque temps, M. E. Desmarest, dans le volume des Annelés de l'Encyclopédie d'histoire naturelle, dirigée par M. le docteur Chenu, a demandé des expériences précises pour vérifier la justesse du préjugé populaire en vertu duquel, dans certains pays, on place sous les lits des paquets de Tanaisie (Synanthérées), pour écarter les Pucés et les Punaises.

Pour revenir à la benzine, depuis plusieurs années que je me sers de vapeur de cette substance afin de tuer promptement certains Lépidoptères, j'ai été constamment frappé d'un phénomène physiologique spécial qui succède à la mort par cet agent. Il s'agit d'une rigidité musculaire considérable et très promptement acquise. Les expériences ont principalement porté sur des *Sphinx convolvuli*, un de nos Lépidoptères les mieux appropriés aux expériences de tout genre. Sur l'un d'eux, une femelle (1), je fis agir la benzine

(1) Je renouvelle à propos de ces Lépidoptères une remarque qui

par immersion de la région céphalique dans le liquide et non plus seulement par l'effet des vapeurs. Au bout de dix minutes seulement, l'insecte étant renfermé dans une petite boîte s'opposant à l'évaporation de la benzine, les anneaux de l'abdomen avaient perdu toute flexibilité et les ailes étaient si fortement rapprochées du corps qu'il me fut impossible de les étaler. J'examinai l'action de la Benzine sur cinq ou six individus des deux sexes de la même espèce, mais soumis seulement aux vapeurs de ce carbure d'hydrogène dans une boîte close, c'est-à-dire nécessairement à une intoxication plus lente. Au bout d'une demie-heure, la rigidité était déjà telle, que les ailes ne pouvaient plus être étalées qu'avec difficulté, au bout de une heure et demie à deux heures la rigidité était complète. Le même fait, avec la même promptitude, m'a été présenté par des individus du Sphinx de l'Euphorbe, par quelques grandes Noctuérides, telles que les espèces appelées *fraxini*, *nupta*, *pronuba*, etc. Je dois faire remarquer que les expériences portent seulement sur des Lépidoptères doués d'un vol puissant, à muscles énergiques, à nervures des ailes rigides et épaisses. Je ne prétends nullement généraliser en dehors de ces types d'expériences. Je crois même que l'action de la benzine est moins puissante chez certains Microlépidoptères; ainsi, malgré des injections réitérées de ce liquide dans les armoires du cabinet d'histoire naturelle du collège Rollin, et l'existence de vases qui en offrent constamment soumise à l'évaporation spontanée, je n'ai pu encore me débarrasser complètement, depuis quatre ans, de cette Teigne jaune, si funeste aux collections d'Oiseaux.

doit sans doute avoir été déjà faite, c'est que la sécrétion de matière musquée si caractéristique par l'odeur que ces papillons répandent ne m'a paru exister que chez les mâles. Jamais je ne l'ai constatée sur les femelles, et cette odeur perçue à travers le filet me servait à reconnaître de nuit et immédiatement le sexe du Sphinx capturé.

Il était tout naturel de rechercher si cet épiphénomène de l'action toxique de la benzine se présenterait chez des animaux de classes toutes différentes ou s'il était spécial à certains insectes. J'ai fait, à ce sujet, quelques expériences sur des Mammifères, des Oiseaux, des Amphibiens, et voici les résultats obtenus qui ne permettent pas de tirer conclusion générale, tant par le nombre trop restreint des expériences, que par les inégalités observées.

Les animaux ont tous été tués par introduction de benzine dans l'œsophage, maintenus pendant une heure sous une cloche dans la vapeur de benzine, les téguments demeurant mouillés d'un enduit de ce liquide. D'autres animaux de même espèce, de même taille et de même force, tous tués au même moment que les premiers, par la congestion résultant de chocs sur la tête, étaient placés dans une autre salle, à 14 degrés centigrades comme la première, de façon à être soustraits à toute action de la benzine et à ne présenter que la rigidité cadavérique naturelle.

Sur un moineau, la mort par la benzine a été immédiate, foudroyante ; au bout d'un quart d'heure on constatait déjà une grande rigidité des cuisses et des jambes, un commencement de rigidité des ailes. Au bout de 20 minutes, la rigidité des cuisses était complète, et celle des ailes et du cou était déjà forte, au bout de 50 minutes, la rigidité de tout le corps était complète et considérable. Pour le second moineau tué en même temps, je n'ai vu apparaître un commencement de rigidité naturelle dans les cuisses qu'au bout de 50 minutes, et extrêmement faible aux ailes et au cou. Au bout de une heure 20 minutes, la rigidité était forte pour les cuisses, encore très faible pour le cou. Quelque temps après, j'ai répété cette expérience sur un autre moineau, en présence de M. le docteur C. Dareste. Sur ce sujet, la rigidité s'est développée un peu moins vite que chez le premier, toutefois, elle était très notable au bout de trois quarts d'heure. La température était, au reste, de

18 à 20 degrés, bien plus forte, par conséquent, que pour la première expérience. Nous avons recherché si le système nerveux de l'oiseau se trouvait affecté. Il existait une injection sanguine très considérable dans les méninges, mais aucune altération dans le cerveau, le cervelet et les lobes optiques si développés chez les oiseaux.

Un cobaye ou cochon d'Inde, jeune, a été tué par la benzine en 2 minutes environ avec de très faibles mouvements convulsifs. Ce n'est qu'au bout de 20 minutes que s'est manifesté un léger commencement de rigidité aux membres antérieurs, au bout de une heure 20 minutes elle était sensible pour le tronc; elle n'est devenue assez forte dans les régions vertébrales, et surtout dans le cou, qu'au bout de deux heures trois quarts, tandis qu'elle était encore nulle au bout de ce temps pour l'autre cobaye, de la même portée que le premier, servant de terme comparatif.

Comme on le voit, l'effet de rigidité devient déjà beaucoup moins sensible que sur un oiseau et sur des Lépidoptères à vol puissant.

Enfin, deux grenouilles ont été tuées, l'une par la benzine. Elle n'a succombé qu'en plus de 20 minutes. Au bout de 50 minutes, elle n'avait pas pris de rigidité appréciable, au bout d'une heure 20 minutes elle ne présentait qu'une rigidité à peine sensible, ce n'est qu'au bout de deux heures trois quarts que la rigidité était assez forte dans les membres inférieurs, très faible dans le corps. En même temps cette grenouille soumise à la benzine était très gonflée et présentait la peau injectée de sang. L'autre grenouille n'avait acquis, au bout du même temps, aucune espèce de rigidité et offrait cette sorte d'émaciation qui suit, comme on sait, la mort naturelle de ces animaux exposés hors de l'eau.

**OBSERVATIONS**  
SUR LES  
**LÉPIDOPTÈRES DES BASSES-ALPES**

**Environs de Larche.**

(Suite) (1).

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

---

(Séance du 22 Décembre 1858.)

---

Quand on laisse derrière soi la vallée de Barcelonnette et les bords arides de l'Ubaye, pour se rendre au village de Larche, les derniers indices d'une faune méridionale ne tardent pas à disparaître complètement, et l'on voit apparaître une nouvelle faune qui devient de plus en plus alpine à mesure qu'on approche du lieu de sa destination. Les Piérides *Daplidice* et *Eupheno*; la Coliade *Helice*; le Polyommate *Escheri*; les Satyres *Cordula*, *Dorus*, etc., vont bientôt céder la place aux Piérides *Callidice* et *Simplonia*; aux Coliades *Phicomone* et *Palæno*; aux Polyommates *Orbitulus*, *Eros*, *Pheretes*, etc., et aux nombreux *Erebia* qui parcourent d'un vol incessant les belles prairies dont abonde cette partie de nos Alpes françaises.

Aux environs de Faucon et de Sanière, vous trouvez encore quelques garrigues, quelques terrains sablonneux,

(1) Voir Ann. Soc. Entom., années : 1854, p. 291 ; 1856, p. 5 ; 1857, p. 587.

arides, qui rappellent certaines localités très méridionales des environs de Digne; mais, quand vous avez atteint La Condamine et le petit village des Glaisoles, abrité sous le formidable fort de Tournous, vous êtes arrivé à l'extrême limite de la faune du Midi, car c'est là que vous rencontrez les dernières *Lavandes*. Leur apparence maigre et chétive indique suffisamment que, sous un climat déjà plus rigoureux, et dans un sol appauvri, elles ne peuvent trouver des sucres suffisants pour un entier développement. De Barcelonnette à Larche, la distance quand on la parcourt directement, n'est cependant que d'une demi-journée de marche, mais ce qui explique un changement aussi grand dans les productions entomologiques des deux contrées, c'est la différence de l'altitude qui d'un pays à l'autre varie de près de 600 mètres.

Le signe distinctif des localités très élevées est la rareté ou même l'absence des grands végétaux. Quelques arbres blancs comme le Saule, le Tremble, croissent encore assez bien à Larche, mais les arbres à fruit qu'on a voulu y cultiver n'ont jamais rien produit, et le seul arbre de haute futaie qui se plaise réellement dans les montagnes environnantes, est le *Mélèze*. Ce conifère caractérise cette zone alpine : il y atteint parfois de belles proportions. A Larche, l'été est de bien courte durée et la température y subit brusquement d'étranges variations. Pendant les mois de juin et juillet, si la chaleur est quelquefois excessive le jour, dans les lieux abrités du vent; le soir et le matin on est toujours obligé de se précautionner contre le froid. J'ai vu tomber de la neige à Larche, l'été dernier, au mois de juillet.

Dans un pays où le climat est aussi variable, l'apparition des Lépidoptères doit avoir peu de fixité. Les éclosions éprouvent quelquefois, en effet, de grands retards, ou devancent de beaucoup les époques ordinaires. Il arrivera aussi qu'une espèce très abondante une année, ne se mon-

trera que fort rarement l'année suivante. La première fois que je visitai Larche, pendant l'été de 1855, j'y arrivai le 29 juillet, et je ne pus y passer que quatre jours. Je les employai à faire des chasses de nuit, et à parcourir les montagnes du Lauzanier, de la Madeleine, de Malmorte, etc. Beaucoup de Diurnes ne présentaient plus que de tristes débris; mais *Palæno* commençait. Cette jolie Coliade était dans toute sa fraîcheur et volait assez abondamment sur les pentes rapides qui descendent au lac de la Madeleine. Pendant la seconde excursion que je fis à Larche avec M. Berce, en 1856, nous chassâmes la même espèce quinze jours plus tôt, et nous la trouvâmes déjà passée. Pour bien connaître les espèces qui habitent un pays, surtout dans des régions alpines, il faut donc visiter souvent ce pays et l'explorer à des époques différentes.

Pendant le long pèlerinage entomologique que j'ai fait à Larche l'été dernier, durant les mois de juin, juillet et août, c'est-à-dire pendant une saison entière, j'ai pu surveiller jour par jour l'apparition de chaque espèce de Lépidoptères, et je me suis attaché à suivre avec soin les chasses de nuit, n'ayant quitté les Basses-Alpes que lorsque ces dernières chasses me parurent être épuisées. Par ce moyen, j'ai eu la satisfaction de retrouver en plus ou moins grand nombre, les espèces rares que j'avais prises dans mes précédents voyages, notamment, la *Mamestra pernix*; les *Agrotis fatidica*, *recussa*, *renigera* (*Dumosa*), *lucernea* (*cataleuca*), *grammiptera*. *Larixia*, *Anderreggii*; la *Noctua Candelisequa*; la *Polia platinea*; les *Gnophôs mendicaria* et *ophthalmicata*; la *Thera*, var. *Geneata*; la *Melanippe funerata*, etc., etc. Mais je ne parlerai dans cette nouvelle notice que des espèces que je n'avais pas encore rencontrées dans les Basses-Alpes, et, pour toutes les autres, je renvoie aux trois mémoires que j'ai déjà publiés dans nos Annales, sur les Lépidoptères de ce pays. (Voyez années : 1854, 1856 et 1857.) Beaucoup de ces espèces sont nouvelles pour la Faune de France.

## LÉPIDOPTÈRES

*Trouvés aux environs de Larche en juin, juillet et août 1858 et qui ne figurent pas dans mes précédents mémoires sur les insectes des Basses-Alpes.*

*Lycœna optilete*, var. *Cyparissus*, Hub. — Le type des environs de Larche est bien le *Cyparissus* de Hubner. Ce Polyommate aime les prairies fraîches. Je l'ai pris en juin, aux environs du lac de la Madeleine; il y était assez rare.

*Satyrus hiera*, Hub. — Ravins exposés au Midi et assez élevés. Ce Satyre a le vol rapide. Je ne crois pas qu'il paraisse deux fois à Larche; du moins, je ne l'y ai vu qu'à la première époque.

Les Diurnes ne m'ont pas fourni d'autres espèces nouvelles à signaler, mais j'ai rencontré chez l'Argynne *pales* ou plutôt chez l'Argynne *isis* d'Hubner, deux variétés accidentelles assez jolies, dont je donne la description et la figure à la fin de ce mémoire. Je décris et figure également un type de Polyommate *Xanthe?* qui mérite de fixer l'attention des lépidoptéristes.

Quelques autres Diurnes tels que les *Lycœna Agestis*, *Argus*, *Sebrus*, *Alsus*, subissent à Larche d'assez grandes modifications; elles sont dues évidemment aux conditions géologiques et climatériques dans lesquelles vivent ces insectes. *Agestis*, surtout, se fait remarquer par la disparition de ses taches fauves.

*Sesia tenthrediniformis*, Hub. — Juin; sur les fleurs d'Euphorbes.

*Melasina ciliaris*, Ochs. — Vole, le jour, avec rapidité, sur les montagnes arides et pierreuses; rare.

*Nudaria mundana*, Lin. — N'est pas très commune.

*Chelonia fasciata*, Esp. — Cette espèce méridionale ne doit se rencontrer que fort rarement à Larche. J'en ai pris un seul individu ♂ qui diffère sensiblement de tous ceux que j'ai vus, notamment par la couleur des ailes supérieures, qui sont blanches au lieu d'être jaunes, et par le thorax ainsi que l'abdomen bien plus velus que chez les individus ordinaires. Je regrette beaucoup de n'avoir pu observer un plus grand nombre d'exemplaires.

*Chelonia casta*, Fab. — Cette espèce, que j'ai élevée au Vernet, dans les Pyrénées-Orientales, et qui habite aussi les environs de Lyon, se trouve probablement dans la plupart de nos montagnes de France. J'ai pris les chenilles à Larche, sous les touffes du *Galium mollugo*.

*Chelonia maculosa*, Fab. — Quelques débris trouvés sous des pierres, à la montagne de la Lauze, m'ont servi à constater la présence de cette espèce dans le nord-est des Basses-Alpes. M. Donzel l'avait prise aux environs de Digne, et je l'ai reçue moi-même plusieurs fois de cette localité.

*Hepialus ganna*, Hub. — Je l'ai prise, mais rarement, volant en juin, pendant le jour, dans les prairies élevées de Malmorte.

*Psyche muscella*, Fab. Var.? — Le genre *Psyche*, nombreux en espèces dans les Pyrénées-Orientales est, au contraire, rare à Larche. Je n'en ai rencontré qu'une seule qui vole, le matin, au soleil, sur les plateaux élevés. Je la rapporte avec doute à la *muscella*, dont elle diffère par les ailes plus allongées, l'abdomen plus grêle, les palpes plus développés. Cette *Psyche* est peut-être nouvelle; mais n'ayant pu en prendre que deux exemplaires, et surtout n'en connaissant pas le fourreau, ce serait agir, je crois, bien peu sérieusement, que d'en faire une espèce nouvelle avec des données aussi incomplètes.

*Acronycta euphorbiæ*, var. *montivaga*, Guen. — Race

bien caractérisée. Le type de Larche est en tout semblable à celui de Chamouny.

*Xylophasia sublustris* Esp. (*musicalis*, Dup.). — Assez rare; les exemplaires sont de très petite taille.

*Neuria saponariæ*, De Géer. — Beaucoup plus obscure que dans le centre de la France.

*Charæas graminis*, Lin. — Plus rare que dans les montagnes de l'Auvergne. — Le Lauzanier, La Madeleine, etc.

*Mamestra serratilinea*, Ochs. — Rare; je l'ai prise plusieurs fois en juin pendant les chasses de nuit. M. Donzel l'avait déjà signalée comme habitant les Basses-Alpes.

*Mamestra Maillardi*, Geyer. — Le type ne diffère pas de celui de Chamouny.

*Hydrilla palustris*, Hub. — Je ne l'ai prise qu'une fois, appliquée le jour contre le tronc d'un Méléze.

*Caradrina Kadenii*, Frey. — Rare. — Elle paraît en juin.

*Agrotis cinerea*, Wien-Verz. — Assez commune. On peut la chasser le jour.

*Agrotis celsicola*, Bell. — Espèce nouvelle. — Voir la description et la figure.

*Agrotis aquilina*, var. *vitta*, Esp. — Cette race, très différente du type, est la même dans le nord-est des Basses-Alpes que dans le Valais. Je l'ai prise plusieurs fois pendant les chasses de nuit, mais bien moins fréquemment que les autres variétés d'*aquilina*.

*Agrotis Helvetina*, Boisd. — Cette grande et belle espèce m'a paru très rare. Je ne l'ai prise que trois fois à la lanterne, au commencement d'août.

*Agrotis Honoratina*, Donz. (*birivia*? Wien-Verz.) — Un peu moins rare que la Noctuelle précédente. Elle paraît en juillet et août, et se mêle, la nuit, avec la *decora*, sur les mêmes fleurs; mais la forme d'ailes plus allongée et sa cou-

leur plus intense, me la faisaient toujours aisément distinguer.

*Agrotis latitans*, Guen. — Beaucoup moins commune que la *latens*, Hub., qu'elle précède de quelques semaines. Je ne l'ai jamais prise qu'aux chasses de nuit.

*Agrotis saucia*, Hub. — La chenille est assez commune dans son jeune âge, pendant le mois d'août, sous les plantes potagères; mais, parvenue à la deuxième ou troisième mue, elle se tient constamment dans la terre, d'où elle ne sort plus, pour manger, que la nuit. La chenille de *saucia* ne ressemble pas aux autres chenilles d'*Agrotis*; on la prendrait plutôt pour une chenille de *tryphœna*.

*Agrotis incurva*, Herr.-Sch. — Quand je pris cette singulière Noctuelle, je crus avoir trouvé un individu mal développé de quelqu'une de nos *Agrotis* des Alpes, mais lorsque, de retour à Paris, je pus étudier avec soin ma capture, je vis que ce papillon avait atteint tout le développement qu'il devait avoir et que ses caractères spécifiques l'éloignaient de toutes les espèces que je connaissais. Les recherches auxquelles je me livrai alors ne tardèrent pas à me convaincre que j'avais sous les yeux la Noctuelle que M. Stenz, trouva, au nombre de trois exemplaires, sur le sommet des Alpes du Tyrol, où elles rampaient sur la neige. Les trois *incurva* découvertes par M. Stenz, tous trois femelles, variaient entre eux, comme nous l'apprend M. Her.-Schæffer, par la coupe et la couleur des ailes. M. Herrich-Schæffer en a figuré deux, pl. 116, fig. 591 et 592. Mon exemplaire, qui est également une femelle, n'étant pas entièrement semblable à ceux représentés par l'auteur que je viens de citer, j'ai cru bien faire en en donnant la description et le dessin d'après nature, à la fin de ce mémoire.

*Noctua sobrina*, Boisd., var. *Gruneri*, Pier. — Rare. — Prise pendant les chasses de nuit.

*Mesogona oxalina*, Hub. — Lieux arides, août. — Rare.

*Dianthæcia cœsia*, Wien-Verz. — Assez rare. — Bien que cette espèce ait été prise déjà plusieurs fois en France, à ma connaissance, je ne crois pas qu'on l'ait encore signalée comme faisant partie de notre faune.

*Polia cœcimacula*, Wien-Verz. — La chenille vit, à Larche, sur les Gentianes. Aux environs de Paris, je l'ai toujours trouvée sur les Genêts.

*Aplecta advena*, Wien-Verz. — On la prend assez communément, le soir, à la lanterne; elle varie pour la teinte.

*Plusia Uralensis*, Eversm. — J'étais loin de m'attendre à rencontrer à Larche cette *Plusia* que M. Herrich-Schæffer considère, bien à tort, comme une variété d'*illustris*. Elle en est fort distincte, et la chenille que j'ai eu le bonheur de découvrir n'a aucun rapport avec celle d'*illustris*, comme on pourra s'en convaincre en jetant les yeux sur la description et le dessin que j'en donne. La figure que Duponchel a publiée de la *Plusia uralensis*, dans son Supplément, pl. xc, fig. 3, laissant beaucoup à désirer, j'ai cru devoir donner aussi une nouvelle figure de l'insecte parfait.

*Plusia divergens*, Fab. — Cette charmante *Plusia* butine le jour dans les prairies pastorales, à l'instar des *Anarta*. J'en ai recueilli plusieurs exemplaires sur les hauts sommets du pic de Mirandole.

*Bolina Calino*, Lefeb. — Je doute que cette espèce s'élève jusqu'à Larche. C'est en suivant, à pied, la route de Barcelonnette à Larche que je l'ai rencontrée. Elle est très vive et difficile à prendre. Elle m'a paru avoir les mêmes mœurs que l'*Ophiusa Algira*.

*Gnophos serotinaria*, Wien-Verz. Var. — La *serotinaria* des environs de Larche que j'ai prise cette année, le soir, en assez bon nombre, est très différente du type. Je n'ose cependant en faire une espèce nouvelle, car le dessin est exactement le même que chez la *serotinaria* de Digne, et

tous les caractères spécifiques du type se retrouvent chez cette race. Mais les *serotinaria* du nord-est des Basses-Alpes, au lieu d'être d'un jaune ochracé clair, comme toutes celles que je connaissais, sont d'un gris plus ou moins foncé qui atteint quelquefois la nuance de *furvata*.

*Dasydia Zelleraria*, Frey. — Très rare. — Je l'ai prise en juin, dans les parties les plus arides de la montagne de Tête-Dure. Elle se plaît au milieu des rochers.

*Psodos alticolata*, Mann. — Je n'ai rencontré qu'un seul exemplaire ♀ de cette intéressante Géomètre.

*Acidalia rusticata*, Wien-Verz. — Nullement modifiée.

*Acidalia straminata*, Treits. — Elle habite les prairies en juillet, et n'est pas très commune.

*Larentia tophaceata*, Wien-Verz. — Il faut la chasser dans les rochers.

*Larentia olivata*, Wien-Verz., *Var.* — Ce type est gris-blanc sans aucune nuance de vert.

*Larentia nebulata*, Treits. — Semblable aux exemplaires que j'ai reçus d'Autriche. Cette Géomètre est très voisine de la *saxicolota*, Led., mais elle s'en distingue cependant à la première vue.

*Larentia turbata*, Hub. — Assez commune en juin, dans les forêts de Mélèzes.

*Emmelesia hydrata*, Treits. — Le type des environs de Larche est la variété A, du Species général. Cette race, qu'on retrouve identique aux sommets des Alpes et des Pyrénées, ne constituerait-elle pas une espèce ?

*Eupithecia rectangulata*, Lin., var. *Cydoniata*, Bork. — Cette variété diffère tellement du type, à la première vue, que je l'avais prise d'abord pour une nouvelle espèce. Tous les exemplaires que j'ai trouvés sont semblables entr'eux.

*Eupithecia Satyrata*, Hub. — Assez commune, en juin.

*Eupithecia Egenata*, Herr.-Sch. — Je n'avais jamais pu voir en nature cette rare espèce, qui, d'après le *Species*, habiterait aussi la Bavière et l'Angleterre, et c'est à l'obligeance de M. Ledérer que je dois la détermination de mes exemplaires. *Egenata* éclot en juin; elle aime à se reposer, le jour, sur le tronc des Mélèzes.

*Ypsiletes elutata*, Hub. — Commune. — Elle varie peu à Larche.

*Anaitis lithoxylata*, — Hub. Après avoir donné une excellente description de cette espèce d'après un mâle qui provient de l'Asie-Mineure, et qui fait partie de la collection de M. Ledérer, M. Guenée ajoute : « Est-ce bien cette espèce que Treitschke a vue et qui habiterait, d'après lui, les Alpes de la Suisse (où personne, par parenthèse, ne l'a retrouvée depuis?) » La description du *Species* et la figure très exacte qu'Hubner a donnée de la *lithoxylata*, pl. 42, fig. 218, ne peuvent me laisser douter que la Géomètre asiatique vue par M. Guenée et celle que j'ai trouvée à Larche en assez grand nombre, ne soit une même espèce. Il en est de la *lithoxylata* comme de l'*Erebia Arete*, dont on avait nié ou mis en doute l'existence. De temps en temps la découverte d'une espèce que l'on croyait perdue vient donner raison aux anciens auteurs et prouver que nous ne devons pas trop nous hâter de les condamner dans leurs assertions. Duponchel n'a pas publié dans son Supplément la Géomètre dont il est ici question, et la figure d'Hubner est la seule que nous en possédions. Il ne me paraît donc pas superflu de donner un nouveau dessin, d'après nature, de cette *Anaitis* qui est peu connue.

J'ai encore élevé, cette année, en très grand nombre, les chenilles de l'*Arctia sordida* et de l'*Anthocharis Simplonia*; j'ai pu observer que ces dernières avaient, comme les chenilles de l'*Anthocharis Eupheno*, la déplorable habitude que

je signalais dans mon mémoire sur les Lépidoptères des Pyrénées-Orientales, de se dévorer entre elles. Ce sont surtout les chrysalides qui, privées de tous moyens de défense, succombent le plus ordinairement sous les attaques meurtrières des chenilles de leur propre espèce. Dans l'espace de quatre ou cinq jours, je perdis plus d'un cent de ces chrysalides que je n'avais pas eu le temps de détacher du couvercle de la boîte où elles s'étaient fixées. Il me fallut recommencer presque entièrement l'éducation de cette espèce, en prenant de nouvelles précautions.

Pendant mon séjour à Larche j'ai recueilli, en outre, beaucoup d'autres chenilles dont la plupart me sont inconnues. Si j'en obtiens, à la saison prochaine, des espèces intéressantes, je ne manquerai pas d'en faire part à la Société. Les chenilles qui m'ont déjà donné leurs éclosions appartiennent aux espèces suivantes : *Lycœna Eumedon*, *Damon*; *Argynnis Lathonia*, *Pales*; *Erebia Gorge*; *Hesperia comma*; *Zygœna trifolii*, *exulans*, *onobrychis*, *Alpina*; *Setina ramosa*; *Nemeophila plantaginis*; *Heterogynis penella*; *Charœas graminis*; *Agrotis saucia*, *recussa*; *Noctua Augur*; *Polia cœcimacula*; *Plusia illustris*, *uralensis*; *Tephрина artemisiaria*; *Cleogene lutearia* (*tinctaria*); *Larentia rupestrata*, *didymata* (*scabraria*); *Thera*, var. *geneata* et *OEdia pusiella*.

Il me reste à décrire les espèces ou variétés figurées. Je ferai suivre ces descriptions des listes de quelques Coléoptères et Orthoptères que j'ai recueillis aux environs de Larche. On trouvera parmi ces insectes comme parmi les Lépidoptères des espèces nouvelles pour la faune de notre pays.

#### ARGYNNIS PALES ♂, Fab. Var.

Pl. 5, n° II, fig. 1.

Les quatre ailes sont d'un fauve un peu plus pâle que chez les individus ordinaires, et presque toutes les taches noires ont disparu. Sauf le point cellulaire, qui est très gros

et deux petits points noirs placés au milieu de la cellule, on ne voit aux ailes supérieures qu'une série de taches oblongues, alignées régulièrement et parallèles au bord externe.

Aux ailes inférieures les taches sont encore beaucoup plus rares et se réduisent presque uniquement à celles du bord terminal.

Le dessous des quatre ailes est très pâle.

J'ai pris cette charmante aberration, en juin, à la montagne de Malmorte.

#### ARGYNNIS PALES ♀, Fab. Var.

Pl. 5, n° II, fig. 2.

Cette aberration est l'inverse de la précédente. Le noir a envahi le fauve par la réunion et l'épaississement des taches qui forment bandes aux ailes supérieures. Entre la dernière bande, qui est la plus étroite, et la série des points attenant à la frange, on voit un rang de taches d'un fauve beaucoup plus clair.

Les ailes inférieures n'ont subi aucune modification.

Dessous comme chez les sujets ordinaires.

Cette *Pales* se rapproche beaucoup de celle qu'Hubner a figurée pl. 195, fig. 963. L'individu représenté par Hubner a les quatre ailes variées.

Hauts sommets du Lauzanier, commencement d'âut.

#### POLYOMMATUS XANTHE ♀, Fab. Var.

Pl. 5, n° II, fig. 3.

Taille de *P. Eurydice*. Les quatre ailes d'un brun violacé et brillant sans aucune apparence de taches fauves. Les points noirs disposés comme chez le type, mais plus petits, plus arrondis, et paraissant à la loupe très finement cerclés de jaune.

Côte des ailes supérieures jaune; frange des quatre ailes d'un blanc très pur, nullement entrecoupée.

Dessous d'un jaune grisâtre. Les points y sont également plus petits, et il n'y a presque pas de lunules fauves.

Je n'ai point vu à Larche le *Xanthe* ordinaire. Il semble y être remplacé par ce type qui est rare. Il paraît en même temps qu'*Eurydice* et habite les mêmes localités. Je n'ai pris que des femelles et je ne puis, malheureusement, parler du mâle. La connaissance des deux sexes motiverait peut-être pour ce Polyommate, la création d'une espèce nouvelle; mais, dans le doute, je préfère le rapporter comme variété de race à notre *Xanthe*, en appelant toutefois sur lui l'attention particulière des lépidoptéristes.

#### ANAITIS LITHOXYLATA ♂, Hub.

Pl. 5, n° 11, fig. 4.

La forme de cette Géomètre est très svelte; la coupe des ailes, étroites à la base et prolongées vers l'apex est fort gracieuse. Les quatre ailes, chez les individus bien frais, sont d'un jaune d'ocre plus ou moins foncé. Les supérieures sont traversées par sept lignes brunes allant de la côte au bord interne, et à peu près parallèles. L'avant-dernière de ces lignes est très sinueuse et la dernière est double. Cette ligne géminée va rejoindre un trait apical brun. Toute la partie de l'aile, comprise entre cette ligne et la frange, est fortement nuancée de brun.

Le point cellulaire existe aux quatre ailes, mais est plus visible aux supérieures. Les ailes inférieures sont quelquefois traversées par une ligne brune beaucoup moins apparente que sur la figure d'Hubner.

Dessous plus foncé que le dessus avec les points cellulaires et la ligne des inférieures bien marqués.

La femelle ne diffère pas du mâle: elle est plus rare.

La *lithoxylata* habite, au delà de 2,000 mètres, les hautes

prairies des Basses-Alpes. Elle paraît dans les premiers jours d'août. Le meilleur moment pour la chasser est le lever ou le coucher du soleil; on la voit alors voltiger au-dessus des prairies. C'est sans doute l'heure de l'accouplement. Dans le milieu du jour on la rencontre beaucoup moins facilement. Les mœurs de cette Géomètre rendent donc sa chasse bien pénible, car les localités où elle se tient étant par leur élévation fort éloignées de tous lieux habités, il faut, pour s'y trouver au moment favorable, se résigner à passer la nuit sur la montagne, et, dans ces régions élevées, le froid est toujours des plus vifs en toute saison.

AGROTIS CELSICOLA ♂, Bellier.

Pl. 5, n° II, fig. 5.

Espèce nouvelle.

*Antennæ maris feminaeque simplices. — Alæ anticae cinereo fuscoque variae, strigis nigerrimis ornatae; macula reniformis strangulata, albida, in medio obscurior; orbicularis elongata, nigro circumscripta. — Posticae in utroque sexu fuscae, basi pallidiores. — Femina oviducto eximia faciliè distinguitur. — Habitat, mense julii, in celsis petrosisque locis montium Galliae provincialis.*

Ailes supérieures grises, nuancées de brun, avec de nombreuses taches noires, sagittées, à la place de la subterminale; côte plus claire; tache claviforme très allongée; orbiculaire, de forme elliptique et allant presque rejoindre la réniforme, dont elle est séparée par du noir; réniforme, étranglée dans le milieu; d'un blanc très vif, et salie de brun au centre. Frange double, épaisse, entrecoupée.

Ailes inférieures brunes chez les deux sexes; éclairées sur le disque et vers l'angle anal; frange jaunâtre.

Antennes simples, mais un peu plus épaisses chez le mâle; ptérypodes et collier liserés de brun.

L'abdomen est épais et terminé par un bouquet de poils jaunâtres. Celui de la femelle est remarquable par l'oviducte très saillant au dehors.

Cette description est faite d'après quatorze exemplaires, tous parfaitement semblables.

La *celsicola* appartient au groupe des *Agrotis signifera*, Wien-Verz., et *forcipula*, Wien-Verz. Elle vient se placer entre ces deux espèces. Elle est un peu plus grande que la première et à ailes proportionnellement moins larges que la seconde. Elle paraît en juillet : on la voit voler, pendant le jour, sur les pentes chaudes et pierreuses des montagnes arides. Environs de Larche.

#### AGROTIS INCURVA ♀, Herr.-Sch.

Pl. 5, n° II, fig. 6.

Cette Noctuelle extraordinaire a les quatre ailes tronquées et comme atrophiées, mais, quand on les examine attentivement, on voit qu'elles ont atteint tout leur développement.

Les ailes supérieures sont d'un gris-brun très obscur. Les taches et lignes ordinaires se distinguent à peine de la couleur du fond. Les inférieures, à bord très anguleux, sont presque aussi foncées que les supérieures, excepté à la base, où elles sont éclairées de gris jaunâtre.

Les ailes inférieures ont, en dessous, un gros point noir central qui n'est pas visible en dessus.

Antennes longues, épaisses, mais filiformes; dernier article des palpes fort court et arrondi. Le collier est d'un gris cendré; il n'est pas circonscrit comme chez la femelle d'*Agrotis cinerea*, par une large ligne noire. Thorax épais, velu, coupé carrément. Pattes brunes avec les tibias fort longs et armés d'épines blanchâtres. L'abdomen, très gros et très allongé, dépasse de beaucoup les ailes inférieures :

il est terminé par un oviducte saillant, bifide et garni de quelques poils raides.

J'ai trouvé cette Noctuelle aux environs de Larche, le 20 août 1858, dans une des hautes prairies pastorales de la montagne de la Lauze. Elle courait au soleil sur le gazon; l'oviducte était sorti et elle l'agitait avec une grande vivacité. Je pensai qu'elle se disposait à faire sa ponte, ce qui me la fit conserver vivante pendant plusieurs jours; mais elle mourut sans m'avoir donné un seul œuf.

Les trois exemplaires d'*incurva*, trouvés par M. Stenz sur les sommets élevés du Tyrol, sont des femelles. Celui que j'ai rapporté de Larche appartenant au même sexe, le mâle reste encore à découvrir.

PLUSIA URALENSIS ♂, Eversm.

Pl. 5, n° II, fig. 7 et 8.

M. Herrich-Schæffer a rapporté cette *Plusia* à l'*illustris*, comme variété, sans doute parce qu'il n'avait pas vu un nombre suffisant d'exemplaires bien frais, et parce qu'il ne connaissait pas les premiers états.

La *Plusia Uralensis* est voisine, il est vrai, de *illustris*; mais on ne saurait la confondre avec elle. Elle s'en distingue par les caractères suivants qui sont constants et que j'ai toujours retrouvés sur un certain nombre d'exemplaires que j'ai sous les yeux.

Généralement un peu plus petite; ligne extrà-basilaire moins oblique, plus brisée et se détachant vivement; tache orbiculaire double, moins vague, plus arrondie et circonscrite par un fin liseré d'un jaune très brillant; espace médian plus obscur; ligne coudée moins droite, ne formant pas d'angle avec la côte et fortement ombrée de brun intérieurement; bord externe d'un rose vif, traversé par la subterminale qui s'y détache nettement en jaune clair; crêtes de l'abdomen plus épaisses, d'un brun plus foncé.

Les chenilles d'*uralensis* et d'*illustris* présentent des différences encore bien plus grandes que les insectes parfaits. La chenille d'*uralensis* a douze pattes comme ses congénères; elle est très atténuée à sa partie antérieure. Sa couleur est un vert foncé uniforme. La sous-dorsale se compose d'une rangée de chevrons épais, d'un blanc mat. Une ligne stigmatale du même blanc s'étend au-dessus des pattes sur toute la longueur de la chenille, et laisse voir bien distinctement les stigmates qui sont finement cerclés de noir. Tout le corps est parsemé de points verruqueux d'où partent quelques poils courts et raides. La tête est petite, globuleuse, entièrement verte. Les pattes écailleuses et membraneuses, ainsi que le dessous du ventre sont également verts.

Cette chenille vit en famille sur l'*Aconitum anthora*. Elle est bien plus localisée que la chenille d'*illustris* et ne m'a pas paru s'élever autant que cette dernière. Je crois qu'elle se plaît surtout dans les ravins chauds et pierreux. Pendant le jeune âge, elle se tient renfermée entre les feuilles de la plante, comme les chenilles d'*illustris*, de *modesta*, de *moneta*, etc. Elle croît rapidement et est parvenue à toute sa taille à la fin de juin. Le papillon éclôt en juillet, au bout de deux ou trois semaines. La moitié, au moins, des chenilles que j'avais recueillies, étaient ichneumonées.

La chrysalide est noire, munie d'une forte gaine, et renfermée dans une coque molle, d'un blanc jaunâtre, que la chenille, à l'état de liberté, fixe ordinairement contre les tiges de la plante ou contre quelque pierre environnante, au lieu de l'attacher à la partie inférieure des feuilles, comme a l'habitude de le faire la chenille de la *Plusia illustris*.

## COLÉOPTÈRES (1).

*Trouvés aux environs de Larche en juin, juillet et août 1858.*

*Cicindela transversalis*, Dej. — Commune sur les sables, au bord de l'Ubayette, pendant toute la saison.

*gallica*, Brullé. — Plus rare. — Lieux élevés et arides, en juin et juillet. Je l'ai prise en assez grand nombre à la montagne de Tête-Dure.

*Cymindis humeralis*, Fab. — Très commune partout, durant toute la saison.

*punctata*, Bonel. — On la trouve confondue avec la précédente, mais elle est assez rare.

*Lebia crux-minor*, Lin.

*Brachinus glabratus*, Bonel.

*Cyehrus attenuatus*, Fab. — Rare à Larche.

*Carabus intricatus*, Lin. — Route de Saint-Paul à Maurin ; La Blachière.

*catenulatus*, Fab. — Assez commun.

*violaceus*, Fab. — Montagnes boisées, sur la route du Lauzanier, en face Maison-Méane ; n'est pas très rare. Je l'ai pris aussi une fois à la Lauze.

*convexus*, Fab.

*Solieri*, Dej. — Forêt de Mélèzes de la Lauze. Il y est beaucoup plus rare qu'à la montagne de Faillefeu, près de Digne.

(1) Comme les années précédentes, notre savant et obligeant collègue M. Reiche a bien voulu se charger de nommer les Coléoptères que j'ai rapportés de mon excursion.

*Carabus Alpinus*, Bonel. — Derniers plateaux de la montagne de Tête-Dure. Assez commun en juin et juillet, sous les pierres.

*Nebria picicornis*, Fab. — Commune sous les pierres humides, au bord de l'Ubayette.

*Jokischii*, Sturm. — Je ne l'ai prise qu'une fois, en compagnie de la précédente.

*castanea*, Bonel. — On la rencontre çà et là sur les sommets élevés de la Lauze, de Tête-Dure, du Lauzanier, etc. Le type est tantôt noir, tantôt rouge.

*Gyllenhalii*, Sch. — Derniers plateaux près des neiges; rare.

*Notiophilus biguttatus*, Fab.

*Licinus depressus*, Payk.

*oblongus*, Dej. — Habite les forêts de Mélèzes, sous les pierres; rare.

*Calathus fulvipes*, Gyll.

*melanocephalus*, Lin.

*Alpinus*, Dej.

*Anchomenus prasinus*, Fab.

*Feronia cuprea*, Fab. *Var.*

*lepida*, Fab. *Var.*

*melanaria*, Illig.

*nigrita*, Fab.

*parum-punctata*, Germ.

*truncata*, Bonel. — Très commune partout, sous les pierres, dans les lieux élevés.

*bicolor*, Héer. — Commune dans les forêts de Mélèzes, pendant toute la saison, mais surtout en août.

*Yvanii*, Dej. — Mêmes observations que pour l'espèce précédente. On trouve des individus à pattes noires et à pattes rouges.

*terricola*, Fab.

*Amara rufo-cincta*, Sahlb.

*Amara trivialis*, Gyllen.

*apricaria*, Fab.

*patricia*, Creutz.

*familiaris*, Duft.?

*Harpalus puncticollis*, Payk.

*honestus*, Anders.

*fuliginosus*, Duft. (*Chevrieri*, Héer). — Espèce nouvelle pour la faune française.

*rugulosus*, Héer. — Idem.

*latus*, Lin.

*marginellus*, Dej. — Espèce nouvelle pour la faune française.

*rubripes*, Creutz.

*ruficornis*, Fab.

*æneus*, Fab.

*Agonum sex-punctatum*, Fab.

*parum-punctatum*, Fab.

*Bembidium cæruleum*, Dej.

*distinguendum*, Jacq. Duv.

*tibiale*, Sturm.

{ *tricolor*, Fab.

{ Syn. *Erichsonii*, J. Duv.

{ *ruficorne*, Sturm.

{ Syn. *brunnipes*, Dej.

{ — *rufipes*, J. Duv.

Ces petits Carabiques sont fort abondants au bord de l'Ubayette, sous les pierres humides; ils vivent en famille.

*Agabus guttatus*, Payk.

*Sphœridium scarabœoides*, Lin.

*Silpha Alpina*, Germ.

*Staphylinus maxillosus*, Lin.

*pubescens*, De Géer.

*meridionalis*, Rosenh.

*Ocytus cupreus*, Rossi. — Assez commun sous les pierres, en août; route du Lauzanier; La Lauze, etc.

*Philonthus atratus*, Gravenh.

*scutatus*, Erichs.

*Byrrhus pilula*, Lin.

*Tropinota hirtella*, Fab.

*Cetonia aurata*, Fab.

*metallica*, Fab. *Var.* — Sur les fleurs des chardons,  
en août.

*Rhizotrogus ochraceus*, Knoch. — Vole le matin et le soir,  
en grand nombre, au-dessus des prairies  
basses.

*Geotrupes vernalis*, Fab. *Var.*

*sylvaticus*, Fab.

*stercorarius*, Lin.

*Aphodius carinatus*, Germ. (*Syn. alpinus*, Drap.). — Très  
commun sous les bouses.

*rufescens*, Fab.

*obscurus*, Fab.

*Athous crassicollis*, Lacord.

*vestitus*, Muls.

*Dejeanii*, Laporte. — On le rencontre ordinairement  
sous les pierres, dans les parties ombragées des  
forêts de Mélèzes.

*difformis*, Lacord.

*Corymbites pectinicornis*, Lin.

*Diacanthus holosericeus*, Fab.

*æneus*, Lin. — Varie, pour la couleur, du vert  
au bleu foncé.

*melancholicus*, Fab. — Rare.

*Dascillus cervinus*, Lin. — Très commun dans toutes les  
prairies.

*Lampyris noctiluca*, Lin. — Cette espèce s'élève très haut.  
J'ai encore pris des mâles, non loin de la  
cascade du Lauzanier, pendant mes chasses  
de nuit. Ils venaient s'abattre sur la lan-  
terne.

*Mulsanti*? Kiesw. — Le village de Larche paraît  
être la dernière limite de cette espèce. La  
femelle brille d'un éclat plus vif que celle du

*noctiluca*. Les mâles entraient souvent, le soir, dans ma chambre, attirés par l'éclat de la bougie.

*Podabrus lateralis*, Lin.

*Malthodes maurus*, Casteln.

*Telephorus abdominalis*, Fab.

*fuscus*, Lin.

*tristis*, Fab.

*Redtenbacheri*, Maerk.

*punctipennis*, Kiesenw.

*albo-marginatus*, Maerk.

*femoralis*, Redtenb.

*Dasytes monticola*, Chev.

*Trichodes apiarius*, Lin.

*Asida grisea*, Fab.

*Lagria pubescens*, Fab.

*Meloe violaceus*, Marsh. — Montagne de Malmorte.

*Mylabris geminata*, Fab. — Assez rare.

*Isomira hypocrita*, Muls. — Commune sur les Ombellifères, en août.

*Barynotus mærens*, Fab.

*Molytes glabratus*, Fab. — Sous les pierres, aux environs des touffes des *Laserpitium*; montagne de la Lauze.

*Otiorhynchus griseo-punctatus*, Boh.

*erythropus*, Sch. — Hauts sommets; commun sous les pierres.

*fulvipes*, Sch. — Hauts sommets; commun sous les pierres.

*armadillo*, Rossi. — Pour le prendre en nombre, il faut battre sur le parapluie les groseillers épineux. La meilleure localité est la montagne qui fait face à Certam-Mussa, sur la rive gauche de l'Ubayette. — Je ne l'ai trouvé qu'en août.

*Strophosomus obesus*, Marsh.

*Callidium violaceum*, Fab. — La larve vit dans les branches mortes des Mélèzes.

*Saperda carcharias*, Fab. — Rare à Larche.

*Agapanthia cardui*, Fab.

*Pachyta interrogationis*, Fab. — Commun sur les fleurs des Gentianes, en juillet, principalement à Malmorte; présente plusieurs variétés.

*Pachystola textor*, Fab.

*Leptura livida*, Fab.

*Donacia Nympheæ*, Fab. — Lac de la Madeleine.

*Lema cyanella*, Fab.

*Clythra longimana*, Fab.

*Chryptocephalus moræi*, Fab.

*aureolus*, Suffr.

*hypochoeridis*, Lin.

*violaceus*, Fab.

*fasciatus*, Schæf.

*Pachybrachys hieroglyphicus*, Fab.

*Chrysomela limbata*, Fab. — Rare. — Ne se rencontre guère qu'isolément.

*fastuosa*, Scop. — Extrêmement abondante sur les crucifères.

*marginata*, Fab.

*Oreina luctuosa*, Oliv.

*rugulosa*, Suffr.

*superba*, Oliv. — Assez commune, en juillet, dans les prairies hautes de Malmorte.

*vittigera*, Suffr.

*pretiosa*, Suffr. — Pris un seul exemplaire.

*ignita*, Oliv.

*cacaliæ*, Schr. — Beaucoup moins commune que dans les montagnes de l'Auvergne, aux environs du Mont-Dore.

*senecionis*, Anders. — Très abondante à La Lauze

et dans quelques parties fraîches du vallon du  
Lauzanier.

*Adimonia littoralis*, Fab.

*tanaceti*, Fab.

*Luperus viridipennis*, Germ.

*Crepidodera rufipes*, Lin.

*Adalia inquinata*, Muls.

---

### ORTHOPTÈRES (1).

Trouvés aux environs de Larche en juin, juillet et août 1858.

*Blatta Lapponica*, Lin.

*Odontura serricauda*, Fab.

*Pterolepis pedestris*, Fab.

*Pterolepis Alpina*, Yers. — Cet insecte, retrouvé dans les Basses-Alpes, aux environs de Larche, par M. Bellier de la Chavignerie, avait été déjà pris, en 1853, dans le même département, par M. Guérin-Méneville. Notre collègue M. Yersin a décrit et figuré cet Orthoptère dans nos Annales. (Année 1858, pag. 111, pl. 4.)

*Stenobothrus miniatus*, Charp. — Espèce nouvelle pour la faune française.

*biguttulus*, Lin., Charp.

*parallelus*, Zetterst.

*Ædipoda Germanica*, Latr.

Je n'ai pas cru devoir joindre à cette note, un certain nombre d'autres espèces déjà mentionnées sur des listes publiées précédemment dans nos Annales, années 1856, pag. 27, et 1857, pag. 599.

(1) Cette liste m'a été remise par M. L. Brisout de Barneville.

---

# ESSAI D'UNE CLASSIFICATION

GÉNÉRALE ET SYNOPTIQUE

## DE L'ORDRE DES INSECTES DIPTÈRES,

Par M. J. BIGOT.

---

(Séance du 23 Février 1859.)

---

(VII<sup>e</sup> MÉMOIRE. Voir : *Annales de la Société entomologique de France*, Années : 1852, p. 471 et LXXXII ; 1853, p. 295 et LXII ; 1854, p. 447 et LXVI ; 1856, p. 51 et XC ; 1857, p. 517 et CLIII ; 1858, p. 569.)

---

---

Tribus des **RHAPHIDI** et **DOLICHOPODI** (*Mihi*).

---

Le docteur Lœw (*Berlin. Entomol. Zeitschr. zweit. Jahrg. 1858*), a bien voulu examiner de nouveau mon *Essai de classification*, avec cette rare sagacité, cette profonde érudition, que lui reconnaît le monde scientifique. Outre la critique de mon avant-dernier mémoire sur ce sujet, il émet quelques observations rétrospectives touchant l'ensemble de ce travail et le plan général que j'ai adopté. Je me fais un plaisir et un devoir de lui témoigner ici ma reconnaissance pour les soins qu'il a consacrés à cette analyse, et j'avoue que je n'espérais guère voir mon opuscule attirer, à ce point, la sollicitude éclairée des savants d'Allemagne. Je saisis

donc, avec empressement, cette occasion nouvelle de remercier le zélé docteur, pour l'indulgence et la bienveillance toute particulières qui respirent dans son œuvre, destinée à rendre la mienne moins imparfaite.

Toutefois, il apparaît que je n'ai pas su me faire bien comprendre, je vais donc essayer encore de résumer, aussi clairement qu'il me sera possible, quelques-unes des idées fondamentales par lesquelles je me suis laissé diriger, et ce résumé servira de réponse aux diverses objections qu'elles ont soulevées.

La critique du docteur Lœw est, du reste, tellement attentive, que les *lapses typographiques*, eux-mêmes, y sont relevés avec une scrupuleuse minutie; aussi regretté-je de n'avoir pu lui communiquer les *Errata* insérés à la fin des volumes périodiques de la *Soc. Entom. de France*, à l'aide desquels il aurait sans doute reconnu que ces fautes ne m'étaient pas *toutes* échappées.

Je rappellerai que l'immense majorité des groupes (*Tribus* et *Curies*), par moi adoptés, était admise depuis longues années et acceptée par les entomologistes; j'ai voulu respecter leur ouvrage, autant qu'il m'a été possible de le faire; si, parfois, j'ai modifié les circoncriptions anciennes, c'est que cette opération m'a semblé indispensable à la lucidité de l'ensemble, à l'intercalation des types nouveaux découverts depuis leur établissement, enfin, à la réintégration d'organismes excentriques, désormais mieux connus par suite des investigations modernes. J'ai pu me tromper souvent, mais l'usage réitéré de mes tableaux révélera seul mes erreurs.

À mon point de vue, la Classification est non seulement utile, elle est indispensable, tant pour mettre les sciences à la portée de notre entendement, que pour faciliter leurs progrès rapides. Comme toutes les œuvres humaines, jamais, on ne le sait que trop, les méthodes n'atteindront une perfection refusée à notre imparfaite nature; suivant les temps,

suivant le nombre des matériaux rassemblés et préparés par les infatigables artisans du grand œuvre, elles passeront ou changeront. Mais ce n'est pas une raison pour négliger d'améliorer, *en les appropriant à nos besoins présents*, les outils plus ou moins grossiers que le passé nous a légués. Sans doute aussi, dans les âges futurs, ce qui fut bon pour nous ne pourra plus servir, il n'en est pas moins vrai que les instruments actuels sont préférables à ceux dont se servaient nos pères. J'ai personnellement reconnu l'évidence du fait, en essayant de classer les matériaux d'une riche collection à l'aide des méthodes antérieures, malheureusement entachées d'une telle obscurité, de telles inexactitudes, que j'ai été contraint d'en fabriquer une, laquelle m'ayant utilement servi, j'ai cru bon de faire connaître, dans l'intérêt de mes collègues en diptérologie.

La classification, proprement appelée *naturelle*, n'est pas à faire, elle existe depuis la création, nous l'admirons à chaque instant en étudiant le tableau grandiose de la nature; essayer de traduire dans un langage vulgaire, cet ordre immuable, ne serait que vanité, car il est inimitable comme tous les ouvrages du divin auteur. Toutes fois qu'il nous est venu à l'esprit de composer une méthode, ça été nécessairement une chose artificielle, un produit essentiellement éphémère. Pour mon compte, je ne prétends avoir fait rien de mieux.

Dans ce vaste tableau où tous les Êtres sont représentés, ce qu'il nous est présentement donné d'apercevoir avec une certitude relative, ce sont des Groupes, formés d'éléments analogues, des types, dont nous n'entrevoyons, pour ainsi dire, que le foyer central, la *moyenne*, les traits saillants et généraux, mais dont les limites, ordinairement confondues, n'apparaissent pas clairement à nos yeux. Nous apercevons encore une série prodigieuse de nuances, procédant de l'imperfection à la perfection organique, sans jamais discerner où elle naît, où elle s'éteint.

Cependant, afin de proportionner à l'étendue restreinte de notre intelligence certains espaces, afin de pouvoir dessiner, autour de ces points lumineux de l'Univers animé, des bornes nécessairement conventionnelles, nous avons dû tracer des lignes théoriques, pareilles à ces degrés que le géographe a marqués sur la Carte du monde. Pour les retrouver, au besoin et sans efforts, nous avons dû créer des règles arbitraires, analogues à celles qui régissent, dans un dictionnaire, les mots dont une langue est formée. Ces lignes, ces limites, je les ai mises, comme tous les méthodistes l'ont fait et le feront indéfiniment, là où j'ai pensé qu'elles seraient plus appréciables ou plus utiles; ces règles, je les ai de mon mieux établies, ainsi que mes prédécesseurs, d'après les rapports et les différences que les Êtres révélaient à mon entendement particulier. J'ai rarement innové, marchant, le plus souvent possible, dans les routes tracées par les pionniers de la science. S'il est vrai que je me sois mépris, ceci n'a pu dépendre que d'une inaptitude particulière, car j'ai labouré *bien des années* ce terrain réfractaire, mais aussi d'une éminente fertilité !

Le docteur Lœw me reproche de n'avoir pas nettement indiqué le parti que j'ai prétendu suivre, soit en adoptant un système purement naturel, dans la plus large acception du terme, soit, un mode exclusivement artificiel. A cela je répondrai, d'après les principes que je viens d'exposer, que le premier dessein m'a paru vain et superflu, tandis que le second m'aurait trop fréquemment conduit à de choquants résultats, en accroissant d'ailleurs inutilement l'encombrement des voies scientifiques. J'ai donc pris, en homme sage, une moyenne, comme étant l'expression la plus exacte des connaissances générales qu'il nous soit en toute circonstance donné d'acquérir.

Mais, abandonnant des régions trop élevées où je crains d'avoir pris un essor téméraire, je vais essayer d'expliquer deux points importants, sujets à controverses, à l'égard

desquels mon système est et fut vivement attaqué. Je veux parler, encore une fois, du mode d'insertion stylaire sur la troisième division (3<sup>e</sup> article) de l'antenne; puis, des pelotes tarsiennes; caractères d'après lesquels, avec d'autres méthodistes, j'ai fondé quelques-unes de mes divisions générales.

Le style, à proprement parler, n'est, on le sait, que le *flabellum* de quelques physiologistes, réduit à sa plus simple expression, atrophié jusqu'à un tel point, qu'il ne pourrait déchoir sans éprouver bientôt une oblitération complète. Il renferme les rudiments de ces articles qui, dans d'autres cas, suivent ou continuent la troisième division antennale. Cette dernière, en général, est d'autant plus développée que les suivantes le sont moins; ici, les exceptions n'infirment pas la règle. Chez les *Culicides*, les *Tipulides*, particulièrement chez ceux qui doivent occuper les premiers rangs, le *flabellum* ne se distingue pas notablement du reste de l'antenne, la troisième division antennale est, à peu de chose près, égale et semblable à toutes celles qui la suivent: l'antenne alors affecte, dans son ensemble, la disposition *fili-forme*; chez les *Muscides*, au contraire, nous voyons la troisième division extrêmement dilatée, surtout à sa partie inférieure, dilatation qui a pour effet assez évident, de rendre dorsale ou basilaire l'insertion du style, et de réduire cet organe, par une sorte de compensation, à l'état d'une soie rigide, plus ou moins obscurément segmentée. Or, il ne paraît pas possible de dénier raisonnablement aux premiers un rang supérieur aux seconds. Entre ces deux extrêmes, il existe sans doute une foule de nuances, mais il demeure évident, que l'insertion stylaire est en rapport général avec le degré d'élévation de l'organisme tout entier. Ce n'est donc pas un caractère arbitraire, artificiel, et dont l'emploi, comme on l'a dit, soit tout à fait *injustifiable*. J'ajoute qu'il possède diverses précieuses qualités, entre autres, celles d'être facilement appréciable, de fournir, par sa position

aisément déterminable, des avantages qui font défaut au plus grand nombre des autres signes distinctifs employés par les méthodistes.

Tous les organes des animaux appelés *symétriques*, parmi lesquels les Diptères se trouvent évidemment compris, sont doubles ou *binaires*, au moins à l'état naissant, car il arrive très souvent, que la fusion ou la soudure enlève ultérieurement à quelques-uns d'entre eux, leur *dualité* primitive, mais alors, cette soudure paraît quelquefois déceler une tendance vers l'atrophie prochaine. Les *pelotes* (*pulvilli*), dont les tarsees sont généralement pourvus dans l'ordre qui m'occupe, appartiennent à cette catégorie. Or, la supériorité des *Némocères* étant admise, on trouvera, parmi ces derniers, quelques genres, relégués il est vrai pour certains motifs, aux derniers échelons de leur série, doués de *quatre pelotes* à l'extrémité tarsiennne; (ne pourrait-on pas supposer, que l'absence de ces mêmes *quatre pelotes*, chez les premiers représentants de la famille, ne provienne d'une simple atrophie, résultant elle-même d'un *balancement* particulier?). Les *Muscides*, au contraire, ne montrent plus que deux *pelotes*, et mes *Cryptocères* en sont ordinairement dénués. Entre ces limites, nous trouvons les tarsees fréquemment munis de trois *pelotes*; la médiane, qu'on a parfois nommé *empodium*, résulte, sans aucun doute, de la fusion de deux parties intérieures et similaires, et cette fusion révèle si bien un commencement d'atrophie, que l'*organe unique* dont elle est le résultat, souvent se défigure, se transforme, s'amoinndrit, prenant, par exemple, l'aspect d'un tubercule, d'une soie, devenant enfin presque toujours impropre aux fonctions originaires de ses éléments, alors qu'ils étaient isolés. Les modifications bizarres dont il est affecté, indiquent, pour ainsi dire, les efforts que fait sa nature expirante, avant de rentrer dans le néant. Ici, comme pour le *mode d'insertion styloire*, le *nombre des pelotes*, est donc généralement une marque évidente du degré plus ou moins

parfait de l'organisme tout entier; ce n'est donc pas, non plus, un instrument artificiel; il n'est donc pas permis de le négliger dans l'œuvre de la Classification. Mais il n'est pas d'un emploi aussi facile, d'une appréciation aussi rigoureuse que l'insertion stylaire, car il subit des phases graduées avant de s'annihiler; d'où il résulte, que la démarcation n'est pas toujours ainsi très visiblement indiquée. Je l'ai posée là où j'ai cru reconnaître qu'elle facilitait, mieux qu'ailleurs, les recherches diptérologiques, c'est-à-dire, là où le dit organe perdait l'apparence et les fonctions d'une *pelote normale*. J'ai fait de la sorte, il est vrai, une concession aux exigences de la classification synoptique (la seule réellement usuelle ou d'un emploi rapide), mais elle était inévitable; d'ailleurs il faut bien savoir se plier à de pareilles nécessités.

Ceci posé, je passe aux détails de la critique.

A l'égard du G. *Clunio* (*Culicidi*), je reconnais volontiers que je ne l'ai pas mis en sa véritable place. Déjà, dans ma pensée, je l'avais estimé voisin des *Cératopogons*. Quoi qu'il en soit, la singularité de ses formes et l'originalité de ses mœurs, me détermineront probablement à former pour lui, ultérieurement, une *Curie* particulière?

Dans mon Essai sur la Tribu des *Bombylides* (*Bombylidi*), *Annales de la Soc. Ent. de France*, année 1858, pag. 573, j'ai reconnu déjà que ma *Cyllenia elegantula* (*Annales, id.*, année 1857, pag. 294), n'appartenait point à ce genre ancien, et j'ai formé pour elle le G. *Acrophthalmyda*. Je dois avouer que mon espèce n'est autre que le *Scinax sphenopterus* (Lœw, *Driter Beitrag*, 1855, pag. 42). Cette erreur résulte de l'absence de figures. Je ferai toutefois remarquer au docteur Lœw, que le nom de *Scinax* appartient, depuis longtemps, à un genre de la classe des *Reptiles* (*Wagl. 1830*). Ce qui autoriserait, peut-être, à conserver celui que je lui avais assigné?

On a signalé nombre d'erreurs dans mes citations

d'auteurs; ces fautes proviennent, en grande partie, de ce que, pour abrégér, j'ai eu le tort de me borner à citer, non pas le fondateur, mais l'auteur auquel j'avais emprunté la diagnose dont je tirais les éléments nécessaires à la confection de mes Tableaux synoptiques. A l'avenir, pour éviter ces récriminations, je donnerai d'abord le nom du parrain, puis, celui du rédacteur de la diagnose en question.

Je terminerai cette longue digression, en transcrivant, sous la forme d'*Errata*, quelques rectifications qui m'ont paru fondées, et que j'ai récemment puisées dans les critiques des docteurs Lœw et Gerstaecker.

*Rectifications du docteur Lœw* (voy. Berlin. *Entom. Zeitschr.*, 2<sup>e</sup> année, 1858, pag. 341, etc.), relatives à mon travail inséré dans les *Annales de la Soc. Entomol. de France*, année 1856, etc.

*Wiedmannia* : faute d'impression ; lisez : *Wiedemanian*.

*Spanda*. id. id. id. *Spania*.

*Bariphora*. id. id. id. *Baryphora*.

*Cathoca*. id. id. id. *Catocha*.

Le G. *Clinocera*, n'appartient pas à Zetterstedt, mais à Meigen. — Le G. *Wiedemanian* est identique au G. *Clinocera*; l'erreur résulte de ce que la planche de Meigen représente simplement une petite cellule *anormale* dans la nervation alaire particulière au G. *Clinocera*. Le G. *Xenomorpha* (Macq.) est identique au G. *Chiromyza* (Wiedem.), cette faute provient de la description inexacte du troisième article antennal? — Le G. *Mesocera* (Macq.), doit être définitivement annulé et identifié au G. *Psilodera* (*P. bipunctata*, Wiedem.), ceci vient d'une façon erronée de compter les articles de l'antenne, faute commise simultanément par Erichson et Macquart. Le G. *Mesomyia* (Macq.), ne peut

être identifié avec le *G. Tabanus*, en raison de ses *ocelles* bien distinctes.

Le *G. Rhinomyza*, appartient à Wiedemann; et non pas à Macquart. Le *G. Rhigioglossa* n'appartient pas à Wiedemann; une des deux espèces du *G. Rhinomyza*, qui avaient été communiquées à Wiedemann par le Musée de Berlin, portait une étiquette avec le nom *collectif* de *Rhigioglossa*. Le *G. Sclerostoma* n'appartient pas à Wiedemann, mais à M. Duméril, qui a désigné, sous ce nom *collectif*, plusieurs familles, auxquelles appartiennent, entre autres, les *Tabanides*. Le *G. Gastroxides* n'appartient pas à Walker, mais à Saunders; il ne peut être réuni aux *Chrysops*, vu l'échancrure notable du troisième article antennal; peut-être serait-il préférable de le réunir aux *Silvius*, dont les antennes présentent des variations nombreuses. Le *G. Paramesia* est identique aux genres *Clinocera* et *Wiedemania*.

Suivant le docteur Lœw, le *G. Syneches* (Walker) ne serait qu'un *Hybos* (v. Meig. et Wiedem.); or, pour être à même d'éclaircir positivement le fait, il serait bon d'étudier l'espèce typique, et, s'il est démontré, on devra enlever ce dit genre, à ma *Curie des Bombylidæ*, dans laquelle j'avais cru pouvoir le comprendre. Le *G. Pterospilus* (Rondani), est identique au *G. Syneches* (Walker). Le *G. Pachyneura* (Lœw), devrait être placé parmi les *Bibionidæ*? Le *G. Sycorax*, n'appartient pas à Lœw, mais à Haliday. Le nom de *Leptogaster* doit être définitivement substitué à celui de *Gonypes*, plus moderne.

Le docteur Lœw ajoute (page 347), que les quatre *seules espèces européennes* décrites, appartiennent exclusivement au *G. Cyllenia*; d'où je conclus, qu'il devient urgent de réviser ce dernier.

*Rectifications du docteur Gerstaecker (Bericht, 1856-1858), relatives au même travail.*

Le docteur n'accepte pas mon G. *Vertexistemma*, (une regrettable faute d'impression contribue sans doute à l'*horripilation* que ce nom a produite ; lisez : *Verticistemma*) ; il fait remarquer, à ce sujet, que les *Lasias* possèdent toutes des ocelles, ainsi que des antennes insérées près de la base de la trompe. Le premier de ces points est exact, je n'ai eu garde de le méconnaître (v. le Tableau synoptique) ; je me suis borné à séparer *mon genre* d'avec les vraies *Lasias*, mais j'aurais mieux fait de dire que la proéminence ocellifère n'existait pas chez ces derniers. Le second point est inexact, car les antennes du *Panops ocelliger* sont positivement insérées *au bas de la face*, tandis que, dans son excellente Monographie, Erichson dit, qu'elles s'insèrent *sur le front (fronti insertæ)*, chez ses *Lasias*. Le genre que j'ai voulu fonder se distingue donc suffisamment des *Lasias* ; beaucoup moins aisément, à la vérité, des *Panops* proprement dits. Nonobstant les différences légères de la nervation alaire, peut-être aurai-je mieux fait de les laisser confondus ?

Il n'admet pas le genre que j'avais voulu former pour quelques *Atherix*, chez lesquels la troisième division (3<sup>e</sup> article) antennale, est beaucoup plus élargie que chez les autres (voy. Meigen, t. 2, fig. 22). Je reconnais qu'il doit être supprimé, vu la médiocre importance de ce caractère.

Il récuse mon G. *Inermia*, établi pour l'*Odontomyia edentula* (Wiedem.), qui, suivant lui, doit rentrer dans le G. *Cyclogaster* (Macq.), nonobstant certaines différences dans le nombre des segments de la troisième division antennale, et la conformation des palpes ; ne pensant pas, d'ailleurs, que l'absence de pointes à l'écusson, chez l'*O. inermis* (Wiedemann), etc., autorise sa séparation d'avec ses congénères.

Je ne puis partager cette opinion, car le caractère est rigoureusement appréciable, et peut-être entraîne-t-il des mœurs spéciales ?

Le *G. Xenomorpha* (Macq.), se confondrait avec le genre *Chyromyza* (Wied.) ? C'est trancher la question un peu vite, car, d'une part, les figures de Macquart et de Wiedemann indiquent une grande différence dans la nervation alaire, d'un autre côté, le nombre des pelotes tarsiennes n'est pas indiqué par Wiedemann. Au reste, j'ai rangé le *G. Xenomorpha* parmi les *Xylophagidæ*, ainsi que mon docte critique. Mais, si le fait était démontré, suivant l'avis du docteur Lœw (voy. ci-dessus), il faudrait exclure de mes *Bombylidæ*, le *G. Chyromyza* que j'avais cru devoir y joindre. (Voy. *Annales de la Soc. Entomol. de France*, 1857.)

Le *Dichelacera binotata* (Macq.) serait identique au *Silvius denticornis* (Wiedem.) ?

Le docteur me reproche de n'avoir pas cité les espèces sur lesquelles j'ai voulu fonder mes genres *Heteroxycera* et *Pedicella*. J'ai pris pour type du premier, les Oxcères dépourvues d'un *style apical* (v. Meig., t. 3, fig. 27); pour le second, les *Sargus fasciatus* (Fabr.), *coarctatus* et *petiolatus* (Macq.).

Or, il ne paraît guère, quoi qu'en dise le docteur Gerstaecker, que les rectifications sus-mentionnées, très faciles à opérer, motivent l'*excessive* sévérité de ses appréciations sur l'ensemble de mon travail. Ce sont encore de ces détails qui n'intéressent pas le fond. (Voy. *Annales de la Soc. Ent. de France*, 1858, p. 597.)

---

Il n'existe pas, dans la Série diptérologique, de groupe plus évidemment homogène que celui des Dolichopodes, quoique les caractères propres à sa classification, puissent,

à la rigueur, se résumer dans la conformation des palpes, les autres organes n'ayant pas une physionomie rigoureusement distincte. Il n'en est guère, non plus, dont la localisation ait été plus souvent changée dans les méthodes. Cette instabilité résulte, probablement, de sa constitution ambiguë qui le rattache, en même temps, aux anneaux supérieurs et inférieurs de la chaîne. Tantôt, en effet, il montre des antennes analogues à celles des Tribus primaires, tantôt à celles des Groupes secondaires. L'appareil buccal n'est pas clairement muni des *quatre soies* essentielles aux *Tetrachætes*. La nervation des ailes n'offre rien de bien particulier. Je suis conséquemment obligé de le considérer, pour ainsi dire, comme un centre d'oscillations, dirigées tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, au grand désespoir du classificateur. Aussi, n'essayant pas de résoudre un problème irrésoluble, me suis-je décidé à le laisser sur la limite même des deux grandes subdivisions de l'Ordre, que j'ai cherché à caractériser par le mode d'insertion stylaire.

En qualité de Type éminemment transitoire, les Dolichopodes nous présentent les deux modes d'insertion avec tous les passages qui conduisent de l'un à l'autre. J'ai donc cru nécessaire de prendre hardiment un parti qui me permit d'établir une distinction rigoureuse, sans toutefois violer, par l'isolement et l'éloignement des deux moitiés d'un même tout, la loi des affinités naturelles. Je me suis déterminé à tracer simplement une ligne théorique au milieu du groupe réfractaire. Puis, en vue de conserver l'harmonie générale, j'ai donné à chacun des tronçons, un nom différent et caractéristique. J'appelle Rhaphides (*Rhaphidi*), les Dolichopes à style manifestement terminal, et Dolichopodes (*Dolichopodi*), ceux dont le style, déchu de cette position culminante, tend graduellement à descendre jusque vers la base de la troisième division (3<sup>e</sup> article) antennaire.

Il est clair que si j'avais tenté d'esquisser ce qu'on est

convenu d'appeler un *système naturel*, ce *trait de raison* n'eût été qu'une inconséquence; mais, comme de cette manière, il devenait absolument impossible de construire un tableau synoptique, j'ai dû me départir de principes trop rigoureux, en marquant une limite entre deux nuances qui se fondent insensiblement à leur point de rencontre; pour atteindre ce but, le mode d'insertion stylaire me fournissait un indice suffisamment appréciable que je me suis empressé d'employer.

Si j'avais essayé de placer le groupe des Dolichopes en un autre lieu quelconque, de la série, j'aurais partout rencontré d'insurmontables obstacles. En les classant au point d'intersection des deux formations, j'ai signalé, comme je le devais, l'ambiguïté de leur nature, sans entraver la distribution synoptique des autres types, tout en évitant, au moins en partie, l'obscurité des classifications antérieures.

Au reste, cette Tribu difficile, dans son ensemble comme dans ses éléments, présente une remarquable complexité: son *faciès*, ses mœurs, ses métamorphoses, encore peu connus, la rapprochent d'autres groupes très différents, souvent fort éloignés. Les genres, les espèces, s'y confondent aisément. Les sexes d'une même espèce diffèrent parfois de tous points. On a dédaigné ces Diptères à cause de leur petitesse; les exotiques sont rares dans les collections. Si bien, qu'il reste encore beaucoup à faire, nonobstant d'excellents travaux, entre lesquels brillent ceux de Stannius, Haliday et Lœw. Le tableau que j'offre aujourd'hui, n'est qu'à l'état rudimentaire, et je confesse à regret toutes ses imperfections. Le docteur Lœw, le professeur Rondani, ont essayé de jeter quelque lumière au sein de cette obscurité, en créant nombre de genres, dont la plupart, il faut le dire, ne semblent pas établis sur des bases très solides. Pour tirer du cahos, les innombrables espèces que les régions extra-européennes nous révéleront tôt ou tard, les subdivisions présentes réclameront de notables accroissements, de

profondes modifications. Les genres *Psilopus*, *Porphyrus*, *Dolichopus*, entre autres, implorent une complète révision. Je me suis efforcé de faire connaître tous les genres publiés jusqu'à ce jour ; j'en ai récusé quelques-uns que je ne croyais pas fondés sur des distinctions assez précises ou assez sérieuses, j'en ai proposé d'autres que j'estimais utiles. Je donne plus loin la liste de ces innovations.

J'ai choisi les antennes pour caractère primordial, et, suivant qu'elles m'ont paru, dans certains genres, offrir une organisation plus élevée que chez d'autres, j'ai placé les premiers en tête d'une série, qui commencera par le *G. Aphrosylus*, dont le faciès et la trompe, se rapprochent, jusqu'à un certain point, de ceux des *Empides*. Néanmoins, je ne prétends, en aucune manière, avoir découvert un mode de classement qui satisfasse à toutes les convenances ; du reste, on ne pourra fonder rien de relativement durable, qu'autant que les notions et les matériaux *ad hoc* auront été rassemblés en nombre suffisant.

J'ai employé exclusivement, dans mes diagnoses, les caractères mâles, ceux des femelles n'étant pas encore assez connus pour qu'il soit loisible de s'en servir avec certitude. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'étude approfondie des femelles, entraînera des rectifications indispensables, dans les rapports ou les différences génériques.

Je n'entrerai pas dans de plus amples explications, me bornant à renvoyer aux ouvrages spéciaux, ceux des entomologistes qui désireraient approfondir l'étude de ces insectes intéressants. Cependant, il est à propos de signaler une particularité, trop souvent négligée par les descripteurs, et consistant en ce que la pelote intermédiaire existe souvent à l'état plus ou moins rudimentaire.

Outre les traits éloignés de ressemblance que les Rhapides ou Dolichopodes présentent avec la tribu des Empides (voy. genres *Aphrosylus* et *Orthochile*) ; leurs organes sexuels sont particulièrement intéressants à étudier.

RHAPHIDI. — Je propose de former pour le *Psilopus tuberculicornis* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Oariostylus*?

Pour le *Psilopus globifer* (Trentepohl, Wiedem.), un genre nouveau que je nomme, G. *Margaritostylus*?

Pour le *Psilopus crinicornis* (Wiedem.), un genre nouveau que je nomme, G. *Megistostylus*?

Pour le *Psilopus Senegalensis* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Mesoblepharius*?

DOLICHOPODI. — Pour le *Psilopus bituberculatus* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Condylostylus*?

Pour le *Psilopus cœruleus* (Macq.); un genre nouveau que je nomme, G. *Eurostomerus*?

Pour le *Psilopus pilipes* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Dasypsilopus*?

Pour le *Psilopus grandis* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Heteropsilopus*?

Pour le *Psilopus posticatus* (Wiedem.), un genre nouveau que je nomme, G. *Ædipsilopus*?

Pour la *Sybistroma nodicornis* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Osodostylus*? ne pensant pas, contrairement au docteur Lœw, qu'elle puisse demeurer confondue avec les vraies Sybistromes!

Pour le *Dolichopus heteronevrus* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Paracleius*?

Pour la *Sybistroma Dufourii* (Macq.), un genre nouveau que je nomme, G. *Nemospathus*? et je place ce dernier auprès du G. *Achalceus* (Lœw), malgré les notables différences qui les distinguent l'un de l'autre. Les descriptions et les figures publiées par Macquart et L. Dufour, ne suffisant pas pour le désigner d'une manière assez nette.

Je conserve le G. *Sciapus* (Zeller) pour les *Psilopus*,

dont le quatrième article des tarsi antérieurs est dilaté et bilobé, chez les ♂.

Je conserve encore, mais à titre provisoire, et pour quelques *Porphyrops* au *style nu*, l'ancienne dénomination consacrée par l'usage, contrairement à l'opinion du docteur Lœw, qui a démembré ce genre, et effacé son nom, pour en former plusieurs tronçons baptisés de désignations nouvelles. Je conserve également le nom primitif d'*Anglearia* (*Carluer*), par suite de la répugnance que j'éprouve pour tout accroissement superflu de la synonymie.

Les mêmes raisons me portent à garder celui de *Neurigona* (Rond.), au lieu de *Saucropus* (Lœw), malgré sa *grammaticalité* douteuse, car je ne partage pas à cet égard, toutes les susceptibilités de quelques auteurs. Où irions-nous, avec une telle manie de corriger les dénominations vicieuses, ou prétendues telles? Le docteur Lœw, lui-même, si rigide en pareille matière, n'aurait qu'à ouvrir Agassiz, pour voir un grand nombre de ses *noms* publiés depuis longues années, pour reconnaître que plusieurs violent les règles d'une *minutieuse* nomenclature. La science sérieuse gagne fort peu à de semblables puérités, et l'étude y perd beaucoup, sous le rapport de la facilité et de la lucidité. On peut, on doit même, signaler toutes ces erreurs, mais ne pas risquer d'en commettre de plus graves, en voulant à toute force les effacer.

Depuis la publication de mes précédents mémoires, j'ai reçu de MM. Rondani et Schiner, plusieurs séries de Diptères, comprenant les types d'une partie des genres créés par eux, ainsi que par le docteur Lœw. Ces dons précieux m'ont mis à même de reconnaître, *de visu*, ce que nulle description n'aurait pu m'apprendre, et de classer ceux dont j'ignorais la véritable place. Je suis heureux de rencontrer l'occasion d'exprimer à ces généreux collègues ma vive reconnaissance. Combien d'erreurs n'aurais-je pas évité, si

j'avais eu plutôt de pareils matériaux à ma disposition. Combien n'en éviterais-je pas de nouvelles, s'il m'était permis d'étudier tout ce que je ne connais pas encore! La belle, mais difficile langue Germanique, est malheureusement trop ignorée en ce pays de France, où l'on ne se doute guère des trésors que recèlent les publications d'outre-Rhin. Il serait fort désirable, que les Diptéristes Allemands, Hollandais, Suédois, etc., consentissent à rédiger, *en latin*, des diagnoses plus étendues et plus fréquentes, afin de fournir aux entomologistes des autres pays, la possibilité de mieux apprécier leurs recommandables travaux.

J'ai pu, à l'aide de ces types, vérifier, entre autres, le *G. Pterospilus* (et non pas *Perospilus*, comme il se trouve orthographié dans mon mémoire sur la tribu des *Empidi*), (Rondani, *Prodromus*). Les *G. Xyphandrium*; *Saucropus* (Læw), ou *Neurigona* (Rond.); *Campsicnemus*; *Gymnoternus*; *Tachytrechus*; *Haltericerus* (sexe ♂); *Thinophilus*; *Ortochile*; *Sciapus* (Zeller); *Eutarsus*; *Ragheneura* (Rond., *Prodr.*); *Liancalus* (Læw) (tribus des *Rhaphidi* et *Dolichopodi*): ainsi que plusieurs autres, qu'il serait trop long de citer, ou qui appartiennent à d'autres tribus.

---

*Genres qui ne sont pas admis dans les Tableaux  
synoptiques pour diverses raisons.*

- G. Musca* (Linné); comprenant, entre autres, les genres *Rhaphium*, *Dolichopus*, etc.
- G. Satyra* (Meig., Illig., *Mayaz.* 1803); identique au genre *Dolichopus* (Latreille, 1796).
- G. Rhagio* (Fabr., 1776); comprenant, entre autres, les genres *Rhaphium*, *Dolichopus*, etc.

RHAPHIDI. — G. *Machærium* (Halid., 1831); ce nom, antérieurement employé pour un G. de plantes, a été changé par Lœw en *Smiliotus* (1857).

G. *Hydrochus* (Fallen, 1823); ce nom, employé par Germar (1817) pour un G. de Coléoptères, a été changé par Lœw en *Xyphandrium* (1857).

G. *Ludovicus* (Rondani, 6<sup>e</sup> mém., 1843); changé par le même auteur, en *Haltericerus* (*Prodrom.*, 1856).

G<sup>res</sup> *Thæchobates* (Halid.) et *Orthobates* (Whalb.); sont identifiés par Walker (*Dipt. Britann.*, 1851), avec l'ancien G. *Medeterus*.

G. *Chrysosoma* (Guérin, *Voyage de la Coquille*) modifié par l'auteur et changé en G. *Agonosoma*. (loc. cit.).

DOLICHOPODI. — G. *Anoplomerus* (Rondani, *Prodrom.*, 1856); ce nom, employé par Dejean (1833), pour un G. de Coléoptères, a été changé par Lœw (1857), en *Liancalus*.

G. *Plectropus* (Halid.); ce nom, donné par Kirby (1826), à un G. de Coléoptères, doit être supprimé; le genre est probablement identique aux genres *Neurigona* (Rond.) ou *Saucropus* (Lœw).

G. *Saucropus* (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr., 1857); ce nom est postérieur à celui de *Neurigona* (Rondani, 1856), et s'applique au même objet; supprimé.

G. *Lcucostola* (Halid., Lœw, 1857); ne me paraît pas différer suffisamment de l'ancien genre *Argyra*; supprimé.

G. *Nematoproctus* (Lœw, 1857); mêmes observations; supprimé.

G. *Leptopus* (Fallen, 1823); ne me paraît pas différer suffisamment de l'ancien G. *Psilopus*; supprimé.

G. *Ammobates* ou *Hamnobates* (Stannins, *Isis* 1831); ce

nom, employé par Latreille (1809) pour un genre d'Hyménoptères, a été changé par Lœw (1857), en *Tachytrechus*.

- G. *Camptosceles* (Halid., 1831); ce nom (*Camptoscelis*), donné par Dejean à un G. de Coléoptères, a été changé par Walker (1851), en *Campsicnemus*.
- G. *Acanthipodus* (Rondani, *Prodrom.*, 1856), ce nom, employé par Lacépède (1802), pour un G. de Poissons, a été changé par Lœw (1857) en, *Gymnopterus* (voy. 5<sup>e</sup> beitr.).

---

Genres peu ou point connus de moi, jusqu'à ce jour.

- RHAPHIDI. — G. *Perithinus* (Haliday, 1830); caractères peu appréciables à mon avis: peut-être identique au G. *Rhaphium*?
- G. *Anorthus* (Staeg.); peut-être identique au G. *Chrysotimus*? (Halid., Lœw, 1857)?
- G. *Orthoceratium*? (Schran.?): m'est inconnu.
- G. *Thynobius*? (Walker?): id.

---



---

TABLEAUX SYNOPTIQUES.

---

RHAPHIDI (Mihi).

- A. Trompe; dépassant l'ouverture buccale, dirigée vers le bas, un peu conique et fortement onglée à son

- extrémité . . . . . G. APHROSYLUS  
(Walker, Ins. Britann. Dipt. 1<sup>er</sup> vol. 1851.)
- B. Trompe; épaisse, rétractile, courte, dépourvue d'ongle.
- a. Ailes ♂; quatrième nervure longitudinale, droite ou sinueuse, parfois coudée à angle fort obtus et dénuée d'appendice visible. Antennes ♂; troisième article, plus ou moins allongé et conique.
- b. Antennes ♂; troisième article, étroit, atténué à son extrémité, plus ou moins allongé.
- c. Antennes ♂; troisième article, fort allongé, étroit, brusquement élargi en dessous, à sa base . . . . .  
. . . . . G. SMILIOTUS  
(Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857. Macherium, Hal. 1831.)
- cc. Antennes ♂; troisième article, graduellement élargi de l'extrémité à la base, plus ou moins allongé.
- d. Antennes ♂; troisième article, assez étroit à la base, styliforme, extrêmement allongé et atteignant à peu près la moitié de la longueur du corps. . . . . G. XIPHANDRIUM  
(Halid., Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- dd. Antennes ♂; troisième article, plus ou moins élargi vers la base, plus ou moins allongé, non styliforme, n'atteignant pas, à beaucoup près, la moitié de la longueur du corps.
- e. Antennes ♂; style, simple. Ailes; deuxième nervure transversale, variable.
- f. Antennes ♂; troisième article, plus ou moins allongé, ordinairement assez étroit, très rarement obtus à l'extrémité.
- g. Antennes ♂; deuxième article, prolongé à l'extrémité en forme d'appendice rentrant dans une échancrure basilaire du troisième. Tarses postérieurs ♂; munis à la base de deux crochets et de deux appendices folia-

- cés. . . . . G. SYNTORMON  
 (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- gg. Antennes ♂; deuxième article, simple. Tarses  
 postérieurs; dénués, à la base, des deux cro-  
 chets et des deux appendices foliacés.
- h. Style ♂; à peu près glabre. . . G. SYSTEMUS  
 (Lœw, id. id.)
- hh. Style ♂; visiblement tomenteux à sa base.  
 . . . . . G. RAPHIUM  
 (Meig., 1822. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ff. Antennes ♂; troisième article, raccourci, co-  
 noïde, base assez large, extrémité légèrement  
 obtuse. Ailes; quatrième nervure longitudi-  
 nale, presque droite. . . . G. MEDETERUS  
 (Meig., 1824. Macq., S. à B. et Dipt. Exot.)
- ee. Antennes ♂; style dilaté en palette à son extré-  
 mité. Ailes; deuxième nervure transversale,  
 droite.
- f. Antennes ♂; troisième article, redressé. Ailes;  
 troisième nervure longitudinale, un peu con-  
 cave intérieurement. Organe ♂; paraissant  
 pédiculé, pourvu de larges lamelles latérales. .  
 . . . . . G. HALTERICERUS  
 (Rond., Prodrom. 1856.)
- ff. Antennes ♂; troisième article non redressé.  
 Ailes; troisième nervure longitudinale, droite.  
 Organe ♂; sessile, dépourvu de lamelles élar-  
 gies. . . . . G. ANGLEARIA  
 (Carlier, Soc. Ent. de Fr. 1835.)
- bb. Antennes ♂; troisième article élargi, court, ar-  
 rondi.
- c. Ailes ♂; troisième et quatrième nervure longitudi-  
 nales, à peu près droites ou sans coudes.
- d. Tibias ♂; épineux. Thorax; sans dépression pro-  
 noncée en arrière. . . . . G. CHRYSOTUS

(Meig., 1824. Macq., S. à Buff. et Dipt. Exot.  
Læw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)

dd. Tibias ♂; presque glabres. Thorax; une forte dépression en arrière . . . . G. CHRYSOTIMUS  
(Halid. Læw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)

cc. Ailes ♂; troisième et quatrième nervures longitudinales, notablement infléchies ou coudées extérieurement. . . . . G. LYRONEURUS  
(Læw, Wien. Entom. Monat. 1857.)

aa. Ailes ♂; quatrième nervure longitudinale, fortement coudée à angle droit ou aigu, presque toujours visiblement appendiculée au coude. Antennes ♂; troisième article ordinairement conoïde.

b. Ailes ♂; quatrième nervure longitudinale, fortement coudée à angle aigu, ensuite concave, et munie, au coude, d'un appendice bien distinct, deuxième transversale, non sinueuse. Antennes ♂; Style, variable.

c. Style ♂; simple.

d. Style ♂; au moins aussi long que le corps. . . . .  
. . . . . G. MEGYSTOSTYLUS  
(Nov. Mihi, *Psil. crinicornis* Wiedm.)

dd. Style ♂; court, ou notablement moins long que le corps.

e. ♂, cuisses antérieures, tibias et tarses intermédiaires, longuement ciliés de cils assez denses.  
. . . . . G. MESOBLEPHARIUS  
(Nov. Mihi, *Psil. Senegalensis*. Macq.? Dipt. Exot.)

ee. ♂, cuisses antérieures, tibias et tarses; à peu près glabres, ou très brièvement parsemés de soies. . . . . G. AGONOSOMA  
(Guérin, Voy. de la Coquille.)

cc. Style ♂; portant, à son extrémité, une dilatation ovale. . . . . G. MARGARITOSTYLUS

(Nov. Mihi, *Psil. globifer*, Trentepohl.)

- bb.* Ailes ♂; quatrième nervure longitudinale, coudée à angle droit et dénuée d'appendice au coude, deuxième transversale, sinueuse. Antennes ♂; style, dilaté en forme d'œuf, à son extrémité. . . . . G. OARIOSTYLUS  
(Nov. Mihi, *Psil. tuberculicornis*. Macq., Dipt. Exot.)

---

### DOLICHOPODI (Mihi).

- A.* Ailes ♂; quatrième nervure longitudinale, coudée suivant un angle prononcé, le plus souvent aigu, pourvue, au coude, d'un appendice distinct, plus ou moins allongé. Organe ♂; variable.
- a.* Organe ♂; plus ou moins saillant, dépourvu de lamelles latérales distinctes, élargies. Style et pieds; variables.
- b.* Antennes ♂; style, dilaté à l'extrémité, ainsi qu'au bout de chacun de ses segments. Ailes ♂; quatrième nervure longitudinale, très fortement coudée et munie, au coude, d'un appendice allongé. Tibias intermédiaires ♂; munis extérieurement de cils clair-semés. . . . . G. CONDYLOSTYLUS  
(Nov. Mihi, *Psil. bituberculatus*. Macq., Dipt. Exot.)
- bb.* Antennes ♂; style, simple. Nervures alaires et tibias; variables.
- c.* ♂, tibias et tarse; simples.
- d.* ♂, cuisses postérieures, épaisses, échancrées vers la base. . . . . G. EUROSTOMERUS  
(Nov. Mihi, *Psil. Cæruleus*. Macq., Dipt. Exot.)
- dd.* ♂, cuisses postérieures, simples.

- e.* Pieds ♂ ; munis de cils plus ou moins allongés. Ailes ♂ ; quatrième nervure longitudinale et appendice, variables.
- f.* Ailes ♂ , deuxième nervure transversale, non sinueuse, oblique, quatrième nervure longitudinale, coudée à angle très aigu. Pieds ♂ ; antérieurs et intermédiaires, munis de cils allongés . . . . . G. *DASYPSILOPUS* (Nov. Mihi, *Psil. pilipes*. Macq., Dipt. Exot.)
- ff.* Ailes ♂ ; deuxième nervure transversale, fortement sinueuse, quatrième longitudinale, coudée presque à angle droit, appendice assez allongé. ♂ , tous les pieds assez brièvement ciliés. . . . . G. *HETEROPSILOPUS* (Nov. Mihi, *Psil. grandis*. Macq. Dipt. Exot.)
- ee.* Pieds ♂ ; à peu près glabres. Ailes ♂ ; deuxième nervure transversale, non sinueuse, droite ou oblique, quatrième nervure longitudinale et appendice, variables . . . . . G. *PSILOPUS* (Meig., 1824. Macq., S. à Buff. et Dipt. Exot.)
- cc.* ♂ , tibias ; plus ou moins épaissis vers l'extrémité. Tarses ♂ ; quelques-uns ayant leurs derniers articles dilatés.
- d.* ♂ , quatrième article des tarses antérieurs ; dilaté en dessous ou bilobé . . . . . G. *SCIAPUS* (Zeller, Isis, 1842.)
- dd.* ♂ , id. ; simple, les trois derniers des postérieurs, dilatés . . . . . G. *OEDIPSILOPUS* (Nov. Mihi, *Psil. posticatus*. Wiedm.)
- aa.* Organe ♂ ; saillant, pourvu de lamelles latérales, élargies. Antennes ♂ ; style, simple. Cuisses postérieures ♂ ; renflées. Tarses postérieurs ♂ ; largement ciliés sur les côtés. . . . G. *RAGHENEURA* (Rond., Prodrôm. 1856.)
- B.* Ailes ♂ ; quatrième nervure longitudinale, droite, si-

nueuse ou coudée, dans ce dernier cas, le coude est à angle droit ou obtus, ordinairement dénué d'appendice, ou, du moins, appendice très peu distinct. Organe ♂ ; variable.

- a. Antennes ♂ ; premier article, ordinairement dépourvu de cils, en dessus, troisième variable, insertion stylaire, variable. Tête ; peu ou point comprimée d'avant en arrière, face ♂, variable. Abdomen ♂ et ♀ ; cylindroïde ou comprimé, très rarement déprimé. Ailes ♂ ; première nervure longitudinale atteignant la costale vers le tiers, au plus, de la longueur de cette dernière.
- b. Organe ♂ ; très développé, saillant, pourvu de lamelles latérales bien distinctes, souvent très élargies.
- c. Antennes ♂ ; style, avec le pénultième article relativement fort allongé. Face ♂ ; très étroite inférieurement. Abdomen ♂ ; septième segment allongé. Organe ♂ ; paraissant, ainsi, pédonculé.
- d. Tarses antérieurs ♂ ; simples. Pieds ; de longueur moyenne.
- e. Antennes ♂ ; style, fortement dilaté à l'extrémité de ses segments. . . . . G. OZODOSTYLUS (Nov. Mihi, *Sybis. nodicornis*. Macq.)
- ee. Antennes ♂ ; style ; très légèrement dilaté à l'extrémité de ses segments.
- f. Antennes ♂ ; style, pileux. Abdomen ♂ ; très allongé. . . . . G. HERCOSTOMUS (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ff. Antennes ♂ ; style presque nu. Abdomen ♂ ; relativement court. . . . . G. SYBISTROMA (Meig., 1824. Macq., S. à Buff. et Dipt. Exot. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- dd. Tarses antérieurs ♂ ; dilatés en palette à l'extré-

- mité. Pieds ; fort allongés. G. **HYPOPHYLLUS**  
(Halid. Lœw., 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- cc. Antennes ♂ ; style, avec le pénultième article relativement court. Face ♂ ; ordinairement inférieurement élargie. Abdomen ♂ ; septième segment, court, souvent caché. Organe ♂ ; paraissant, ainsi, sessile.
- d. Trompe ; cornée, rigide, dirigée en bas ou obliquement en avant. . . . . G. **ORTHOCHILE**  
(Latr. 1809. Macq., S. à Buff. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- dd. Trompe ; courte, épaisse, membraneuse et rétractile.
- e. Face ♂ ; descendant plus ou moins au dessous du bord inférieur des yeux.
- f. Ailes ♂ ; de largeur moyenne. . . . .  
. . . . . G. **TACHYTRECHUS**  
(Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ff. Ailes ♂ ; relativement très élargies. . . . .  
. . . . . G. **HYGROCELEUTHUS**  
(Lœw, id. id.)
- ee. Face ♂ ; ne descendant pas sensiblement au dessous du bord inférieur des yeux.
- f. ♂ , articles basilaires des tarsi postérieures ; munis de longues soies rigides. . . . .  
. . . . . G. **DOLICHOPUS**  
(Latr., 1796. Macq., S. à Buff. et Dipt. Exot. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ff. ♂ , id. ; dépourvus de longues soies rigides.
- g. Antennes ♂ ; troisième article, légèrement échancré en dessus. Ailes ♂ ; deuxième nervure transversale, droite, quatrième longitudinale, coudée. . . . . G. **GYMNOPTERNUS**  
(Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1957.)

- gg. Antennes ♂ ; troisième article, sans échancrure. Ailes ♂ ; deuxième nervure transversale, variable, quatrième longitudinale fortement coudée.
- h. Antennes ♂ ; troisième article, à peu près conoïdal, court. Ailes ♂ ; deuxième nervure transversale, droite. Cuisses antérieures ♂ , en dessous, et tibias postérieurs, extérieurement ; munis de longues soies rigides. . . . . G. PARACLEIUS (Nov. Mihi. *Dol. heteronevrus*. Macq., Dipt. Exot.)
- hh. Antennes ♂ ; troisième article, court, arrondi, mais terminé par une pointe, au sommet. Ailes ♂ ; deuxième nervure transversale, oblique. Cuisses et tibias ♂ ; brièvement ciliés. . . . . G. PLAGIONEURUS (Lœw, Wien. Entom. Monatsch. 1847.)
- bb. Organe ♂ ; caché, ou médiocrement saillant et développé, lamelles peu ou point distinctes.
- c. Antennes ♂ ; troisième article, plus ou moins allongé et conique, souvent obtus.
- d. Antennes ♂ ; troisième article, plus ou moins allongé, plus ou moins conoïdal ou atténué au bout. Style ; souvent subapical. Ailes ♂ ; 2<sup>e</sup> nervure transversale, située vers le milieu du disque.
- e. ♂ , tibias et tarses antérieurs ; dépourvus d'appendices saillants et fortement ongulés.
- f. ♂ , tibias antérieurs ; légèrement flexueux, épaissis, fortement épineux à l'extrémité. . . . . G. TEUCHOPHORUS (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ff. ♂ , tibias antérieurs ; droits, simples, souvent dépourvus d'épines allongées.

- g.* Ailes ♂ ; nervure anale, atteignant le bord de l'aile, ou se terminant tout auprès, quatrième nervure longitudinale, convexe extérieurement. Antennes ♂ ; troisième article, court, obtus. . . . . G. NEURIGONA (Rond., Prodrôm. 1856.)
- gg.* Ailes ♂ ; nervure anale, s'arrêtant loin du bord.
- h.* Antennes ♂ ; style, subapical. Abdomen ♀ ; souvent six segments bien distincts.
- i.* Antennes ♂ ; style simple. Abdomen ♀ ; six segments bien distincts. . . G. ACHALCUS (Halid. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ii.* Antennes ♂ ; style, terminé en palette. Abdomen ♀ ; cinq segments bien distincts. Face, ♂ ; descendant au dessous du bord inférieur des yeux, très étroite inférieurement. . . . . G. NEMOSPATUS (Nov. Mihi. *Sybis. Dufourii*, Macq., S. à Buff., etc.)
- hh.* Antennes ♂ : style, dorsal, parfois basilaire. Abdomen ♀ ; cinq segments bien distincts.
- i.* Face ♂ ; rétrécie inférieurement. ♂ , tarsi postérieurs ; premier article, échancré en dessous et muni d'une touffe de poils avant l'échancrure. . . . . G. EUTARSUS (Halid. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ii.* Face ♂ ; élargie inférieurement. ♂ , tarsi postérieurs ; premier article, dépourvu d'échancrure et de touffe de poils en dessous.
- j.* Antennes ♂ ; premier article nu ou presque nu, deuxième souvent élargi. Style ♂ ; subapical ou dorsal.
- k.* Antennes ♂ ; deuxième article, muni d'un

- prolongement qui rentre dans une échan-  
 crure basilaire du troisième. Tarses in-  
 termédiaires et postérieurs ♂; légère-  
 ment dilatés, deux épines à la base des  
 postérieurs. . . . . G. SYNARTHURUS  
 (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- kk. Antennes ♂; deuxième et troisième arti-  
 cles, simples. Tarses ♂; variables, mais  
 les postérieurs dépourvus des deux  
 épines basilaires.
- l. Antennes ♂; troisième article, assez al-  
 longé. Style ♂; à peu près glabre. . . . .  
 . . . . . G. PORPHYRIPS  
 (Meig., 1824. Macq., S. à Buff. et Dipt.  
 Exot.)
- ll. Antennes ♂; troisième article, court.  
 Style ♂; brièvement velu à la base.
- m. ♂, premier article, des tarses posté-  
 rieurs; cilié, plus court que le 2<sup>e</sup>. . .  
 . . . . . G. XANTHOCHLORUS  
 (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- mm. ♂, premier id.; non cilié, aussi long  
 que le deuxième. G. SYMPYCINUS  
 (Lœw, id. id.)
- jj. Antennes ♂; premier article, velu, deuxième  
 assez étroit. Style ♂; basilaire. . . . .  
 . . . . . G. ANEPSIUS  
 (Halid. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ee. ♂, tibias et tarses antérieurs; pourvus extérieu-  
 ment, chacun, d'un long appendice terminé  
 par des épines allongées en crochets. An-  
 tennes ♂; troisième article, conoïdal. . . . .  
 . . . . . G. CAMPSICNEMUS  
 (Walker, 1851, Dipt. Britann. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr.  
 1857.)

- dd.* Antennes ♂; troisième article, raccourci, assez élargi, ovoïde-conique, obtus à l'extrémité. Style ♂; franchement dorsal ou basilaire. Ailes ♂; deuxième nervure transversale, située près du bord postérieur. Cuisses antérieures ♂; épaissies.
- e.* ♂, tibias antérieurs; munis, en dessous, d'un fort tubercule onglé au sommet. . . G. *SCELLUS* (Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ec.* ♂, tibias id.; dépourvus, en dessous, d'un fort tubercule onglé au sommet.
- f.* ♂, cuisses antérieures et intermédiaires; épineuses en dessous. Antennes ♂; premier article, relativement allongé. . G. *LIANCALUS* (Halid. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)
- ff.* ♂, cuisses intermédiaires; à peu près glabres en dessous. Antennes ♂; premier article, relativement court. . . . . G. *HYDROPHORUS* (Fallen, 1823. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857. Macq., S. à Buff.)
- cc.* Antennes ♂; troisième article, court, élargi, arrondi au sommet.
- d.* Antennes ♂; troisième article, visiblement échancré en dessus, vers son extrémité. . . . . G. *APHROZETA* (Perris, Ann. de l'Acad. de Lyon, 1850-51.)
- dd.* Antennes ♂; troisième article paraissant simple vers son sommet. Cuisses antérieures ♂; assez grêles.
- e.* ♂, yeux; contigus sur le front. Antennes ♂; troisième article, relativement assez étroit. Abdomen ♂; comprimé. . . . . G. *DIAPHORUS* (Meig., 1824. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1858. Macq., S. à Buff.)
- ee.* ♂; yeux; séparés sur le front. Antennes ♂; troi-

sième article, relativement élargi, souvent plus large que long. Abdomen ♂ et ♀; parfois légèrement déprimé.

*f.* Face ♂; assez étroite, surtout vers le haut. . . .  
. . . . . G. **PEODES**  
(Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1837.)

*ff.* Face ♂; large, presque parallélogrammique. .  
. . . . . G. **THINOPHILUS**  
(Wahlberg. Walker, Dipt. Britann.)

*aa.* Antennes ♂; premier article, ordinairement cilié, en dessus, troisième conoïdal, assez allongé, style, subapical. Tête; notablement comprimée d'avant en arrière, face ♂, très étroite. Abdomen ♂ et ♀; souvent déprimé. Ailes ♂; première nervure longitudinale, atteignant la costale, au moins, vers le milieu de cette dernière. . . . . G. **ARGYRA**  
(Macq., S. à Buff. Lœw, 5<sup>e</sup> beitr. 1857.)





NOUVEAU CAS DE MORT

PRODUIT PAR LA LUCILIA HOMINIVORAX

ET

DESCRIPTION DE LA LARVE DE CE DIPTÈRE,

Par M. le docteur CH. COQUEREL.

---

(Séance du 23 Mars 1859.)

---

J'ai donné dernièrement (Ann. de la Soc., 1858, p. 173) la description d'un Diptère dont la larve avait occasionné des accidents mortels en se développant dans les sinus frontaux des transportés à Cayenne. Dans les Archives de médecine (numéro de mai 1858) j'ai reproduit, *in extenso*, les observations communiquées par les médecins de la Guyane; sur cinq cas bien constatés on a eu quatre décès à déplorer.

Je viens de recevoir de M. le docteur Chapuis, médecin en chef de la marine, à Cayenne, le récit d'un nouveau fait de ce genre. Il s'agit toujours de ravages produits par le même Diptère, mais, cette fois, les larves se sont développées dans le pharynx et les fosses nasales. Le malade a succombé en quelques jours.

Voici le résumé de cette intéressante observation :

Le transporté Lasson, âgé de 39 ans, se présente à l'hôpital, le 18 octobre, offrant les symptômes d'une angine inflammatoire très aiguë. Le 20, la respiration était très gênée, et la déglutition très pénible; il se forme une tache gangréneuse sur le voile du palais et un liquide fétide

s'écoule de la bouche et des fosses nasales. Il existe beaucoup de fièvre, mais pas de céphalalgie, et l'intelligence est intacte. Le soir du même jour, l'eschare gangréneuse du voile du palais se détache et donne issue à une trentaine de larves; quarante larves furent extraites le même jour. Le 21, la peau qui recouvre le nez présente une couleur sombre et livide, à sa base existe une tumeur molle fluctuante; on y pratique une incision, une trentaine de larves se montrent aussitôt. Le 22, on extrait encore une vingtaine de vers du lobule du nez. Le soir du même jour, le malade succombe. Il avait eu un peu de délire pendant la nuit, et, chose remarquable, jusqu'à la fin, le malade conserva toute sa connaissance, n'accusait aucune douleur et ne se plaignait que d'une grande gêne dans la respiration.

A l'autopsie, on trouva le pharynx et les fosses nasales ne formant plus qu'une bouillie infecte, les os du nez nécrosés, et la plupart des cartilages détruits.

D'après les renseignements recueillis par M. Chapuis, il paraît que ce malheureux, atteint de boulimie, avait les habitudes les plus sordides. Il ramassait partout des débris de viandes et dévorait même ceux qui étaient déjà remplis de vers. Depuis une huitaine de jours, ses compagnons avaient remarqué la fétidité de son haleine. Il est donc probable que les mouches, attirées par cette odeur, déposèrent leurs œufs à l'entrée des fosses nasales de cet homme peu soucieux des soins de propreté, et pendant son sommeil. Remarquons que le patient paraissait être peu impressionnable, puisque tandis que les larves de la *Lucilia* lui dévoraient le pharynx, il ne se plaignait que d'une gêne dans la gorge et que de la difficulté avec laquelle s'effectuait sa respiration. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait à peine senti ces larves alors que, toutes petites encore, elles pénétraient dans les cavités nasales.

Quelque curieuse que soit cette observation, il ne faut cependant y voir qu'un fait exceptionnel. Ce n'est qu'acci-

dentellement et par erreur que les mouches ont choisi pour déposer leurs œufs les organes de cet homme. Le milieu naturel de leur développement doit être, pour la Lucilie de Cayenne comme pour ses congénères de nos pays, les matières animales en voie de décomposition.

M. Chapuis s'est livré à plusieurs expériences à ce sujet. Il a pris des Lucilies qui volaient dans l'amphithéâtre de l'hôpital, à Cayenne, et les a placés dans un bocal renfermant un morceau de foie. Dès le lendemain, les mouches avaient déposé des œufs dont étaient sorties un grand nombre de larves qui se nourrissaient aux dépens du foie. Il constata l'incroyable rapidité de leur développement; en 24 heures, elles avaient acquis toute leur grosseur. Les larves des Diptères n'étant pas assujéties aux mues périodiques, leur accroissement est, en effet, beaucoup plus prompt que celui de tout autre insecte. Condition d'existence en rapport avec le milieu dans lequel elles vivent, dont les éléments doivent se disperser bientôt. Pour les espèces indigènes il en est de même, et l'on se souvient que Rédi avait déjà observé, dans le siècle dernier, que les larves de la *Musca carnaria* deviennent de 140 à 200 fois plus pesantes en 24 heures.

A la même époque, le médecin de Cayenne observa des larves toutes semblables qui envahissaient les plaies de blessés qui étaient en traitement à l'hôpital. Il réussit à obtenir le développement de plusieurs de ces dernières; l'insecte parfait se montra au bout de huit à neuf jours. Mon savant collègue a bien voulu m'envoyer cinq individus de ces insectes et un flacon renfermant une centaine de larves. J'ai pu m'assurer qu'il s'agissait bien du Diptère dont j'ai donné la description dans nos Annales, et décrire et dessiner la larve de ce terrible ennemi de l'espèce humaine.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer à quel point sont intéressantes les communications de M. Chapuis; tant d'observations superficielles surchargent chaque jour les annales de la science, qu'on ne saurait attacher trop d'importance

aux faits acquis par l'étude consciencieuse des phénomènes. Grâce aux médecins de Cayenne, on connaîtra aujourd'hui d'une manière positive les insectes qui produisent, à la Guyane, des accidents terribles, trop souvent mortels. Espérons que cet exemple sera suivi par d'autres médecins et que, en présence de faits analogues, ils ne se borneront pas à observer superficiellement *les vers*, mais qu'ils étudieront avec soin leurs diverses transformations.

Voici la description de la larve :

*Larve de la LUCILIA HOMINIVORAX.* (Pl. 6, f. 1.)

Longueur : 15 millim.

D'un blanc opaque, cylindrique, atténuée en avant, tronquée en arrière.

Formée de onze segments.

Chaque *segment* est muni à son bord inférieur d'un bourrelet saillant recouvert de très petits crochets épineux.

Dans les trois premiers, ce bourrelet présente la même largeur dans tous les points de sa circonférence, et les crochets le recouvrent uniformément sans laisser d'espace vide.

Dans les suivants, la même disposition se montre sur toute la face dorsale, mais à la face abdominale, le bourrelet se divise en deux parties, dont la supérieure un peu plus large, toutes deux couvertes de petits crochets épineux et laissant entre elles un espace lisse. Sur ces mêmes segments, on remarque un petit bourrelet accessoire latéral.

Le premier segment et le dernier méritent une description particulière.

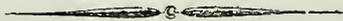
*Le segment supérieur* (f. 1 a) avec lequel se confond la tête, présente en dessous, à son extrémité, les parties de la bouche. Celles-ci se composent de deux appendices saillants glo-

buleux, à base cylindrique garnie de rides transversales entre lesquelles apparaissent les crochets mandibulaires. Ceux-ci (f. 1 c) sont très aigus, simples et sans dentelures; placés l'un à côté de l'autre, ils sont isolés l'un de l'autre dans leur partie extérieure, mais ils sont intimement unis dans l'épaisseur des tissus. Le chaperon céphalique qui recouvre ces parties est garni de petites épines analogues à celles qui se trouvent sur les bourrelets annulaires du corps, mais plus petits; il en existe de semblables le long de la partie échancrée qui donne issue aux appendices buccaux.

De chaque côté de ce premier segment se trouvent les orifices supérieurs du système respiratoire. Ces *stigmates céphaliques* (f. 1 d) sont protégés par une plaque cornée garnie de huit éminences moniliformes.

Le segment inférieur est tronqué en arrière pour loger ce que M. Léon Dufour a appelé la *caverne stigmatique*, cavité qui renferme les stigmates postérieurs. Cette caverne (f. 1 b) est protégée en dessous par un repli transversal qui la déborde et qui est surmonté par deux appendices cornus, divergents, d'une consistance peu considérable. Les stigmates postérieurs, profondément placés au fond de la caverne, sont formés de chaque côté par trois ostioles rougeâtres, entourés d'un cercle commun corné d'un brun rougeâtre.

La *pupe* est cylindrique, d'un brun rougeâtre foncé. Formée, comme dans les espèces de cette famille, par la peau même de la larve, on y retrouve, resserrées sur elles-mêmes, les parties que nous venons de décrire. Les zones formées par les petites épines sont encore très visibles.





# NOTE

SUR

## QUELQUES INSECTES DE MADAGASCAR ET DE BOURBON,

Par M. le docteur CH. COQUEREL (1).

---

(Séance du 26 Janvier 1859.)

---

### A. COLÉOPTÈRES.

#### I. Genre PARACHILIA.

Le genre *Parachilia* a été établi par M. Burmeister (*Handb. der entom. Dritter Band.*, p. 557) pour la *Cetonia bufo* de Gory et Percheron; il y a adjoïnt une seconde espèce *P. menalocola*. Ces deux espèces sont de Madagascar.

Notre collègue M. Raoul Leroy, chirurgien de la marine impériale, a fait à Nossi-Bé la découverte intéressante d'une troisième espèce du même groupe. Il a bien voulu me permettre d'enrichir ma collection de l'exemplaire unique qu'il possédait, et je me fais un plaisir de la lui dédier en souvenir de notre bonne amitié. Je fais précéder la description de cette belle Cétonide de la diagnose de ses congénères.

#### 1. PARACHILIA MENALOCOLA Burm. (loc. cit).

*Nigra, nitida; pronoto elytrisque obscure sanguineis, opacis, elytrorum limbo externo angulato, superficie arcuatim striolato.* — Long. 12 millim. ♀.

(1) Travail faisant suite aux *Observations entomologiques sur divers insectes recueillis à Madagascar*, publiées par le même auteur dans les *Annales* : 1848, p. 177 et 273 ; 1852, p. 359 ; 1855, p. 167 et 529, et 1856, p. 505.

2. P. BUFO G. et P., in Silberm., p. 109. Burm.,  
loc. cit., p. 557.

*Nigra, supra opaca; elytris obscure purpureis, subbicostatis, interstitiis punctatis.*

♂. *Tibiis anticis muticis, tarsis longissimis.*

♀. *Tibiis anticis argute tridentatis, tarsis brevioribus.*

3. P. LEROYI C. (Pl. 7, f. 1.)

*Nigra, supra opaca; prothorace flavo-brunneo marginato; elytris flavo-brunneis subbicostatis, sutura elevata, lateribus externis reflexis, interstitiis antice et supra vagè impressis; tibiis intermediis posticisque pilosis, tarsis longissimis* ♂. — Long. 30 millim.; larg. 16 millim.

Tête d'un noir peu brillant, faiblement ponctuée; labre fortement échancré, à côtés relevés; antennes noires. Prothorax d'un noir glauque en dessus, plus brillant en dessous; entouré en dessus d'une bordure jaune fauve plus large en avant et surtout sur les côtés et vers les angles postérieurs qu'en arrière, où elle disparaît presque au milieu; infléchi en bas, trapézoïdal, très large en arrière, étroit en avant; bord postérieur fortement sinueux, angles postérieurs presque droits, côtés droits en arrière, puis brusquement tronqués un peu au delà de leur milieu; bord antérieur légèrement sinueux, ne dépassant guère la tête en largeur; surface légèrement convexe, entièrement couverte d'une ponctuation fine, légèrement rugueuse et plus serrée sur les côtés; tranche des bords externes légèrement relevée. Ecusson d'un noir glauque; triangulaire, assez fortement ponctué vers les angles antérieurs. Elytres d'un jaune fauve terne, d'une teinte plus claire en arrière et sur les côtés, élargies, très convexes et légèrement gibbeuses à leur origine, où

elles dépassent de beaucoup le bord postérieur du corselet en largeur, obtusément échancrées à leur bord externe, puis presque parallèles et n'étant que légèrement rétrécies à leur extrémité qui est régulièrement arrondie; ligne suturale élevée, élargie à son milieu, terminée de chaque côté en arrière par une dent peu développée qui se continue avec le bord postérieur; surface de l'élytre très convexe, légèrement gibbeuse vers l'angle huméral et vers l'extrémité postérieure, déprimée en arrière de l'écusson, offrant en dessus deux côtes peu marquées, surtout la plus externe; intervalles garnis de points enfoncés peu marqués et assez distants les uns des autres, plus serrés en dessus et dans la première moitié de l'élytre, presque effacés en arrière et sur les côtés. Pygidium très renflé, d'un noir-violet, recouvert d'une pulvérulence glauque.

Dessous du corps d'un noir brillant, masqué en certains endroits par une pulvérulence analogue.

Cuisses comprimées, les intermédiaires assez fortement chagrinées. Jambes antérieures tranchantes le long du bord externe, munies d'une très petite dent vers leur extrémité, et terminée par une dent externe assez forte et une épine interne peu développée; quelques poils le long du bord interne; jambes intermédiaires et postérieures plus fortes, surtout ces dernières, garnies de poils noirs longs et assez touffus et armés à leur extrémité interne de deux épines très fortes. Tarses très longs, surtout les intermédiaires et les postérieurs, qui sont beaucoup plus longs que la jambe correspondant et qui portent le long du bord interne des poils épineux très serrés. Ongles recourbés et très forts.

Cette belle espèce a été trouvée dans la forêt de Loukoubé (île de Nossi-Bé), par M. Raoul Leroy.

## II. Genre HOLONYCHUS Sch.

Schœnherr (*Gen. et Spec. Curcul.*, t. V, *pars prima* p. 833) a désigné sous ce nom des Curculionites de Madagascar à forme épaisse couverts de tubercules revêtus de squammules vertes, ayant quelque analogie de forme avec certains Brachycères, et confondus dans les collections avec les *Lithinus* de Klug. Ils se distinguent facilement de ces derniers par leurs antennes; les deux premiers articles du funicule (pl. 6, f. 4 a) sont épais, obconiques, au lieu d'être grêles et allongés comme dans les *Lithinus* (pl. 6, f. 5 c). En outre, le rostre est beaucoup plus épais, les yeux sont saillants, orbiculaires, et tout à fait séparés du *scrobs*, qui est linéaire et flexueux (f. 4 c). Ces caractères sont très tranchés, il n'en est pas de même de celui que présentent les ongles des tarsi, qui sont uniques, au dire de Schœnherr: d'où le nom de *Holonychus* (ὅλος, *integer*; ὄνυξ, *unguis*). Les *H. acanthopus* et *H. œruginosus* sont pourvus, en effet, de tarsi armés d'un seul ongle (f. 4 b); mais, dans une autre espèce qui ne saurait être séparée de ce genre, il existe en dehors de l'ongle principal un second ongle plus petit, mais bien distinct.

Nous établirons, en conséquence, deux sections dans ce genre en lui conservant le nom que lui a imposé Schœnherr, quelque impropre qu'il nous paraisse.

## a. Ongles des tarsi uniques.

## 1. HOLONYCHUS ACANTHOPUS Fahrœus.

*Oblongus, niger, viridi-squamosus, rostro inœquali, fronte transversim convexa; thorace scrobiculato, dorso antice oblique subcristato; elytris posterioribus modice gibbosis, inconcinne seriatim excavato-punctatis, dorso multi-tuberculatis* Sch.,

op. cit., t. V, pars prim., p. 834. — Long. 16 millim.; larg. 7 millim.

Madagascar. J'ai trouvé cette espèce à terre, dans l'île de Nossi-Bé.

## 2. H. OERUGINOSUS Fahrœus.

*Oblongo-subovatus, niger, viridi-squamosus, rostro varie sculpturato, fronte elevatissima; thorace scrobiculato-rugoso, dorso antice oblique bicristato; elytris posterius valde gibbosis, inconcinne striato punctatis, interstitiis dorsalibus multi-tuberculatis.* Sch., loc. cit., p. 835. — Long. 18 millim.; larg. 9 millim. à long. 15 millim.; larg. 7 millim.

Madagascar. Mon collègue et ami M. Raoul Leroy a rapporté de Nossi-Bé plusieurs individus de cette magnifique espèce. Quelques-uns, d'une taille plus considérable et plus globuleuse, paraissent être des femelles. Les squamules vertes ne recouvrent pas toute la surface du corps, chez les individus les plus frais le dessus du corps en présente surtout sur les côtés et à la partie postérieure; sur les élytres, elles forment deux bandes, situées, la première le long du bord antérieur, la seconde vers le milieu; l'abdomen en est complètement recouvert, sauf le milieu des quatre premiers segments et l'extrémité du dernier.

## 3. H. CAMELUS C. (Pl. 7, f. 4.)

*Oblongus, cylindricus, niger, viridi-squamosus; thorace subcylindrico, elongato rugoso, dorso postice oblique bituberculato; elytris fere cylindricis, posterius valde gibbosis, striato-punctatis, interstitiis dorsalibus tuberculatis.* — Long. 18 millim.; larg. des élytres en arrière, 8 millim.

Noir, couvert d'écaillés qui, chez les individus frais, doivent être d'un vert brillant, d'un brun terreux dans l'indi-

vidu que j'ai sous les yeux. Front élevé au-dessus des yeux, ceux-ci orbiculaires, saillants; rostre épais, offrant en dessus une fosse profonde, triangulaire, à bords saillants. Thorax allongé, presque cylindrique, un peu plus étroit en arrière, fortement rugueux en avant, présentant tout à fait en arrière, près de la base, deux tubercules saillants, obliques, séparés par une fossette profonde. Elytres presque cylindriques, un peu élargies et renflées en arrière, presque planes en dessus: couvertes de stries enfoncées peu marquées et cachées par les squamules; intervalles garnis de tubercules proéminents, dont les plus considérables sont placés en arrière sur le troisième intervalle; trois d'entre eux sont particulièrement saillants; sur le cinquième intervalle on remarque encore trois autres tubercules assez forts mais moins prononcés que les précédents: les autres intervalles sont garnis d'éminences rugueuses beaucoup plus petites. Dessous du corps et jambes comme dans les espèces précédentes. Ongles des tarsi uniques.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par la forme allongée et cylindrique de son prothorax et par la disposition des saillies dorsales qui sont placées à la partie postérieure au lieu d'être situées en avant, comme dans toutes ses congénères.

De Madagascar. Communiqué par mon collègue et ami M. Léon Fairmaire, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

*b.* Ongles des tarsi doubles (l'externe plus petit).

#### 4. H. SAXOSUS C. (Pl. 7, f. 3.)

*Ovato-oblongus, niger, viridi brunneoque squamosus, rostro inæquali, fronte elevatissima; thorace, subquadrato rugoso, dorso antice oblique bituberculato; elytris posterius valde gibbosis, seriatim excavato punctatis, tuberculis regulariter dispositis.* — Long. 19 millim.; larg. 8 millim.

Noir, couvert d'écaillés vertes entremêlées d'écaillés plus nombreuses d'un brun grisâtre. Tête épaisse, à front élevé, bituberculé, séparé du rostre par une ligne profonde, celui-ci épais, offrant en dessus quatre fossettes, dont les supérieures triangulaires, plus grandes et quelquefois réunies. Yeux grands, globuleux, saillants. Thorax presque carré, un peu plus long que large, légèrement sinué en arrière, élargi avant son milieu, puis rétréci et coupé transversalement en avant, présentant en dessus, à sa partie la plus large, deux tubercules obliques séparant une fossette plus ou moins profonde, et latéralement de chaque côté un tubercule moins saillant, rugueux en arrière. Elytres très légèrement plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant bientôt ovalairement pour atteindre leur plus grande largeur un peu au delà de leur milieu, arrondies en arrière, très convexes en dessus; présentant des stries formées par des points enfoncés, peu marqués, et des intervalles garnis de tubercules dont quelques-uns sont très saillants. Le premier intervalle, le plus régulièrement formé, présente une suite de petits tubercules un peu séparés les uns des autres en dessus, se touchant en arrière et dépassant à peine la surface de l'élytre. Les tubercules du second intervalle sont plus gros et serrés, surtout en arrière. Ceux du troisième sont les plus gros de tous, et six d'entre eux sont particulièrement saillants: de ces six tubercules le premier, situé un peu après la naissance de la strie, est peu proéminent, il en est de même du dernier, qui est placé en arrière et en bas vers l'extrémité de l'élytre; des quatre intermédiaires, le premier est placé un peu avant le milieu de l'élytre, le second un peu au delà, le troisième au point où l'élytre s'infléchit en arrière, le quatrième au milieu de sa partie postérieure; les plus proéminents de tous sont le second et le troisième. Le quatrième intervalle est muni de petits tubercules peu saillants et assez irrégulièrement disposés. Le cinquième en présente encore trois, remarquables par leur

volume, surtout le dernier qui égale presque en grosseur ceux du troisième intervalle, et qui est placé de manière à correspondre à l'espace qui sépare les deux plus gros tubercules de ce troisième intervalle. Le sixième et le septième intervalles n'ont que des tubercules peu saillants, surtout en avant; il faut noter cependant un tubercule assez proéminent qui naît un peu après l'origine de ce dernier intervalle.

Dessous du corps garni dans toute son étendue de squamules vertes assez brillantes; les trois premiers segments abdominaux n'en présentent que sur les côtés, le dernier est garni latéralement dans une plus grande étendue. Cuisses présentant une tache brune vers le milieu de leur longueur; jambes entièrement vertes. Dernier article des tarsi muni de deux ongles, dont l'externe plus petit.

Cette dernière circonstance suffit pour distinguer cette espèce des deux précédentes. La disposition des tubercules qui garnissent les élytres est d'ailleurs tout à fait différente.

J'ai pris cette espèce à Nossi-Bé, dans la forêt de Loukoubé. MM. Leroy et Vesco, chirurgiens de la marine, l'ont rencontré également dans la même localité, et notre collègue M. Léon Fairmaire en possède un individu qui provient également de Madagascar.

### III. Genre LITHINUS Klug.

Le genre *Lithinus* a été établi par Klug (Ins. von Madag., p. 28) pour une espèce de Madagascar, que cet auteur désigne sous le nom de *superciliosus*. Schœnherr, en adoptant dans son ouvrage cette division, reconnaît qu'il offre de grandes analogies avec le précédent, mais dans sa classification, tout artificielle, il éloigne l'une de l'autre ces deux coupes génériques et les sépare par les espèces les plus disparates. Dans son travail sur les Curculionites, le genre

*Holonychus* porte le numéro 117, et le genre *Lithinus* le numéro 231.

Comme les précédents, les *Lithinus* sont plus ou moins tuberculeux, et leur vestiture offre des squamules, mais ces dernières ne sont jamais (du moins dans les espèces connues) d'un vert métallique; elles présentent des teintes plus sombres et se transforment, chez plusieurs espèces, en poils squameux qui forment des houppes très remarquables.

Chez les *Lithinus* les deux premiers articles du funicule sont longs et grêles (pl. 7, fig. 5 c); les yeux, au lieu d'être orbiculaires et saillants comme dans le genre précédent, sont peu convexes, allongés longitudinalement et atténués vers leur extrémité inférieure, à laquelle vient aboutir la partie interne du *scrobs* (fig. 5 b). Chez tous, les cuisses antérieures sont bidentées et les ongles des tarses sont doubles et égaux. Si certains *Holonychus* rappellent le faciès des *Brachycères*, quelques *Lithinus* présentent une ressemblance assez frappante avec les *Sépidies*.

Schœnherr n'a décrit que deux espèces de ce genre, nous en connaissons aujourd'hui six bien distinctes.

1. **LITHINUS SUPERCILIOSUS** Klug, Ins. von Madag., p. 106, 167, tab. 4, f. 9. Sch. op. cit., t. VI, pars. 2, p. 234. — *Aterpus pipa* Guérin, Mag. de Zool. III.

*Oblongus, niger, supra griseo subtus umbrino squamosus, superciliis macula pone oculos tibiisque albo-squamosis; thorace subovato, posterius angustiore; rude rugoso, supra intra apicem late profunde impresso, utrinque valide obtuse tuberculato, tuberculo laterali ante medium instructo; elytris subremote seriatim punctatis, transversim rude rugoso-tuberculatis, ante apicem callo magno, anguliformi, instructis. — Long. 19 millim.; larg. 6 millim.*

Madagascar. Collection Chevrolat.

## 2. L. LUDIOSUS Boheman.

*Oblongus, niger, brunneo-squamosus, antennis ferrugineis, rostro plano, rugoso-punctato; thorace oblongo, cylindrico, subremote parum profunde rugoso-punctato, antice tuberculis duobus approximatis, obtusis, medio tuberculis quatuor parvis, remotis, transversim locatis obsito; elytris mediocriter punctulato-striatis, pone medium ruga transversa et ante apicem callo obtuso, setifero, instructis.*

Madagascar.

Rapporté de Nossi-Bé par M. Raoul Leroy.

## 3. L. HUMERALIS C. (Pl. 7, fig. 5.)

*Oblongus, nigro-brunneo squamosus; thorace cribrato-punctato, antice tuberculis duobus setigeris, postice utrinque macula alba elongata ornato; elytris tuberculato-striatis, tuberculis majoribus setigeris, vitta obliqua humerali albo instructis; pedibus brunneis, tibiis albidis. — Long. 20 millim. à 17 millim.*

D'un noir brunâtre velouté. Tête noire, avec des squames blanches et brunes autour des yeux, formant en ce point une petite houpe de poils écailleux. Prothorax allongé, étroit en arrière, élargi en avant et tuberculeux vers l'angle antérieur, criblé en dessus de très gros points enfoncés, muni en avant de deux tubercules proéminents au-dessus de la tête, garnis de poils écailleux d'un noir velouté en dedans, d'un brun noirâtre en arrière et au sommet; en arrière, de chaque côté, une bande blanche partant du bord postérieur s'élève presque vers le milieu des bords latéraux, où elle se termine en s'amincissant peu à peu. Elytres de la largeur du prothorax à leur base; s'élargissant à leur milieu pour s'atténuer assez brusquement ensuite, offrant de chaque côté, vers l'angle huméral, une bande blanche, continuation

de celle du prothorax, qui longe le bord externe et se termine en devenant peu à peu plus étroite vers le milieu de ce bord; très convexes et gibbeuses en arrière; couvertes de séries de tubercules plus ou moins proéminents; on en remarque sur chaque élytre quatre principaux: les deux premiers situés, l'un assez près de la base, l'autre vers le milieu, le troisième, très considérable, situé plus bas, près de la suture, est garni de poils squameux qui forment une houppe dirigée verticalement, le dernier, triangulaire, situé obliquement plus bas et en dehors du précédent, sur la partie postérieure de l'élytre, forme une saillie considérable garnie également de poils squameux.

Dessous du corps d'un brun noirâtre maculé de gris. Cuisses brunes, tachées de blanc à la base et vers le milieu; jambes blanches; tarses bruns.

M. Raoul Leroy a rapporté trois individus de cette jolie espèce; il les avait trouvés dans la forêt de Nossi-Bé. Ces trois individus varient beaucoup pour la taille, mais présentent des caractères tout à fait identiques.

#### 4. L. NIVEUS C. (Pl. 7, fig. 6.)

*Oblongus, elongatus, niger supra albido-squamosus, infra nigrescens, pedibus nigrescentibus; prothorace supra rugoso-punctato, antice tuberculis duobus setigeris instructo; elytris mediocriter punctato-striatis, tuberculis setigeris instructis.*  
— Long. 12 millim.

Allongé, entièrement recouvert en dessous de squamules d'un blanc plus ou moins jaunâtre. Tête garnie au-dessus des yeux de tubercules squameux très peu saillants. Prothorax presque cylindrique allongé, rétréci en arrière, élargi et tuberculeux vers les angles antérieurs, muni en avant de deux tubercules à poils écailleux divergents, séparés par un espace plan qui présente une ligne médiane

élevée; disque rugueux au milieu et sur les côtés. Elytres de la largeur du corselet à la base, faiblement élargies vers le milieu, tronquées obliquement en arrière, couvertes de stries ponctuées peu distinctes, cachées par les écailles; bords latéraux garnis de quatre tubercules squameux bien distincts, surface présentant trois tubercules saillants placés sur la même ligne, dont le dernier, le plus considérable et deux autres plus petits, situés entre le premier et le second des précédents, l'un près de la suture, l'autre vers le bord externe.

Dessous du corps noirâtre maculé de blanc jaunâtre. Cuisses noirâtres, tachées de blanc jaunâtre à la base et vers le milieu; jambes d'un blanc jaunâtre; tarses noirâtres.

J'ai trouvé cette espèce dans la petite île de Marosse, au fond de la baie d'Antongil, à Madagascar.

*Nota.* Les quatre espèces qui précèdent présentent toutes à la base des élytres, trois tubercules arrondis, noirs, lisses et brillants situés l'un sur l'écusson, les autres sur le milieu de l'angle huméral.

##### 5. L. NIGRO-CRISTATUS C.

*Cylindricus, niger albido-squamosus; prothorace cylindrico, vage et profunde punctato, antice nigro-cristato; elytris parallelis, cylindricis, profunde striato-punctatis, tuberculis setigeris instructis, tuberculis parum prominentibus, pilis squamosis longioribus.* — Long. 16 millim.

Cylindrique, noir, couvert de squamules et de poils squameux blancs. Tête garnie en avant de poils squameux rougeâtre; rostre plus court que dans les espèces précédentes. Prothorax cylindrique, entièrement dépourvu de tubercules saillants, couvert de points enfoncés profonds et distants, le long du bord antérieur, une crête qui dépasse

la tête et qui est formée par des poils squameux noirs, quelques touffes de poils blancs sur les côtés des bords latéraux. Ecusson garni, comme dans les espèces précédentes, d'un petit tubercule noir, lisse et brillant; les tubercules huméraux remplacés par une ligne saillante qui surmonte une gibbosité placée à l'angle huméral. Elytres cylindriques, plus larges que le corselet à leur base, parallèles, faiblement gibbeuses et légèrement tronquées tout à fait en arrière; couvertes de stries formées par de gros points enfoncés, assez irréguliers et distants les uns des autres; le long du bord externe quatre tubercules très peu saillants garnis de poils squameux blancs assez longs; sur le milieu de l'élytre trois tubercules un peu plus élevés et garnis de poils plus longs; vers la partie postérieure, contre la suture, une gibbosité garnie de poils squameux noirs.

Dessous du corps noir, varié de blanc brunâtre. Pattes noires, couvertes de squamules et de poils squameux variés de blanc et de noir.

De Madagascar. Collection Chevrolat.

## 6. L. PLANUS C.

*Cylindricus, niger, brunneo squamosis; prothorace punctulato, antice pilis squamosis flavis, parum proeminentibus, ornato; elytris parallelis, cylindricis, punctulato-striatis, postice tuberculo setigero instructis.*

Cylindrique, noir, entièrement couvert de squamules d'un brun sale. Corselet cylindrique uni, dépourvu de tubercules, arrondi en avant, muni le long du bord antérieur de deux petites houppes de poils squameux jaunâtres très peu proéminents. Ecusson comme dans l'espèce précédente et ligne médiane présentant la même disposition, mais moins prononcée, et portée sur un tubercule huméral à peine indiqué. Elytres parallèles, presque régulièrement cylindriques,

plus larges que le corselet à leur origine, commençant immédiatement à décroître presque insensiblement jusque vers l'extrémité, qui est tronquée assez brusquement ; couvertes de stries formées par de gros points enfoncés peu profonds, distants, et à intervalles légèrement rugueux ; une rugosité peu marquée peu après le bord antérieur, vers l'extrémité un tubercule peu saillant garni de poils jaunes.

Dessous du corps et pattes bruns.

De Madagascar. Collection Chevrolat.

*Nota.* Ces deux dernières espèces, par la brièveté de leur rostre, le faible développement des tubercules dont sont garnis leurs élytres (surtout chez le *L. planus*), et leur forme cylindrique, présentent un faciès assez différent de celui des espèces précédentes.

#### IV. Genre RHYTIDOPHLOEUS Sch.

Ce genre, qui présente un faciès qui rappelle beaucoup celui de certains *Lithinus* (particulièrement du *L. superciliosus*), a été assez éloignée de celui-ci par Schœnherr. Il porte dans sa classification le n° 246. Il a été établi pour une espèce de Madagascar, confondue par Dejean avec les *Lithinus*, le *Curculio albipes* d'Olivier. Malgré leur analogie extérieure, ces Curculionites présentent cependant des caractères différents et très précis. Chez les *Rhytidophloeus* les deux premiers articles du funicule (pl. 7, fig. 7 a) sont beaucoup plus courts que chez les *Lithinus* (fig. 5 c) et même que chez les *Holonychus* (fig. 4 d). De plus, chez les premiers, la massue est formée de quatre articles bien distincts, tandis que dans les autres genres ces articles sont confondus. Le *scrobs* est également très différent ; il est très profond en arrière et la moitié inférieure de l'œil occupe le fond de sa cavité (fig. 7).

Voici la diagnose de la seule espèce connue de ce genre.

**RHYTIDOPHLOEUS ALBIPES** Bohem., Sch. Op. cit., tome 6,  
pars II, p. 290, genre 246.

*Hipporhinus*, id., op. cit., p. 491, 32.

*Curculio albipes* Ol.

*Ob.* Ovatus, niger, indumento brunneo adpersus; rostro remote punctulato, apicem versus canaliculato, superciliis, geniculis tibiisque extrorsum albo-squamosis; thorace-pone apicem subito angulariter ampliato, dein versus basin sensim angustato, supra inœquali, antice tuberculato magno, oblongo, instructo; elytris remote minus regulariter striato-punctatis, anterieus nodosis, serie laterali tuberculorum obtusorum usque ad apicem continuata, instructis. — Long. 20 millim.; largeur des élytres au point le plus large 10 millim.

J'ai pris cette dimension sur un individu qui provient de la collection de M. Chevrolat.

J'en possède un second individu qui a été rapporté de Nossi-Bé par M. Leroy, et qui est beaucoup plus petit, il n'a que 15 millim. de long sur 7 de large; les élytres sont aussi beaucoup moins renflées que dans le précédent, et les tubercules beaucoup plus nettement accusés. Je ne pense pas cependant qu'il puisse constituer une espèce particulière.

## V. Genre HOPLIDÈRES.

Ce genre a été établi par Audinet-Serville (*Nouv. classif. de la fam. des Longic. in Ann. de la Soc. ent. de France*, I, p. 148) pour un Prionien de Madagascar, l'*Hoplideres spinipennis*. On n'avait encore signalé aucune autre espèce de ce genre, et c'est encore à M. Raoul Leroy que nous devons

la découverte d'un second *Hoplideres* qui se distingue, au premier coup d'œil, du précédent, par sa coloration d'un brun fauve et la ponctuation profonde qui recouvre la base des élytres. Nous faisons précéder sa description de la diagnose de l'espèce anciennement connue.

### 1. HOPLIDERES SPINIPENNIS.

Dupont. Audinet-Serville, loc. cit.

Klug. Insect. von Madag., 187, p. 205.

*Fusco-ferrugineus, capite thoraceque brevi, lateribus dilatato et acute quinque spinoso, postice coarctato, scabris; elytris basi thorace latioribus, lateribus depressis, dilatatis, basi subtilissime serratis, ad humeros brevi, ad angulum suturalem acute uni-spinosis.*

Fem. Long. 18 lin.

Madagascar.

Un mâle que j'ai pris dans la forêt de Kalalou, à Sainte-Marie de Madagascar, présente les dimensions suivantes :

Long. totale 48 millim.; des antennes 85 millim.

Larg. du prothorax, les épines comprises 18 millim.; des élytres à leur base 18 millim.; des élytres à leur partie la plus large 21 millim.

La diagnose donnée par Klug convient au mâle, j'ajouterai que les élytres, peu après leur origine, se dilatent d'une manière considérable, de manière à atteindre leur plus grande largeur au delà de leur milieu. Cette partie dilatée forme une lame qui fait paraître tranchant tout le bord externe. Dans l'espèce suivante, cette dilatation est à peine indiquée.

### 2. HOPLIDERES AQUILUS C. (Pl. 7, fig. 2.)

*Piceo-ferrugineus, antennarum raticulis ultimis brunneis;*

*elytris castaneo-brunneis, sutura lateribusque nigrescentibus. Caput rugosum; thorax profunde rugosus, lateribus dilatatus et quinque spinosus. Elytra elongata fere parallela, basi profunde punctata, ad humeros rugosa, ad angulum suturalem breviter uni-spinosa. Pedes piceo-ferruginei, tarsis brunneis.*

Fem. Long. 52 millim.; larg. des élytres à leur base 17 millim.

D'un brun de poix ferrugineux, les derniers articles des antennes brunâtres, les élytres d'un brun rougeâtre peu brillant, avec la marge externe et les côtés de la ligne suturale noirâtres. Tête profondément chagrinée en dessus. Prothorax transversal, couvert en dessus de rugosités très fortes; convexe au milieu, côtés déprimés, moins fortement chagrinés et armés de cinq épines, dont la plus antérieure dirigée obliquement en avant et la dernière (la plus forte) obliquement en arrière. Elytres beaucoup plus larges à leur origine que le corselet à son bord postérieur; angles huméraux légèrement arrondis, saillants, très convexes, rugueux, dépourvus d'épines, côtés du bord droits et tout à fait parallèles, puis légèrement rentrants, et faiblement renflés au delà de leur milieu; bord externe rebordé, tranchant; base des élytres, angles huméraux et toute la partie convexe couverts de rugosités profondes qui se prolongent en s'affaiblissant peu à peu le long de la suture jusque un peu au delà du premier tiers de l'élytre, le reste de l'élytre couvert d'une ponctuation fine et serrée qui lui donne un aspect terne, tandis que la base rugueuse paraît plus brillante.

Dessous du corps couvert d'une pubescence d'un gris ferrugineux; anus garni de poils d'un jaune doré; une bande de poils de la même couleur règne le long du bord antérieur du prothorax.

Pattes finement ponctuées; tarses ferrugineux, garnis de poils d'un jaune doré.

Trouvé à Nossi-Bé par M. Raoul Leroy.

## VI. Genre TROCHOIDEUS.

Le genre *Trochoideus* a été établi par M. Westwood (in *Transact. ent. Soc.*, 6, 75, f. 19, 58, 59) pour un insecte trouvé dans la gomme copale, *T. cruciatus*, et dont Dalman avait à tort fait un *Pausus*. C'est à côté des *Lycoperdina* qu'il doit prendre place.

C'est à ce genre que M. Guérin rapporte une espèce intéressante qui lui avait été envoyée de l'île Maurice par M. Julien Desjardins. (*Rev. zool.*, 1838, p. 22.)

Voici un abrégé de la description qu'il en donne :

*Trochoideus Desjardinsii* Guérin. Long. 4 millim.; larg. 2 millim. — Brun marron, couvert d'un fin duvet jaunâtre; bouche, antennes et pattes fauves; tête large, sans rétrécissement postérieur; yeux saillants; chaperon et labre assez saillants pour couvrir les mandibules. Antennes de quatre articles, dont le dernier forme une massue beaucoup plus longue que les trois premiers; dans le mâle cette massue beaucoup plus épaisse. Premier article plus long que les deux suivants réunis, arrondi, épaissi en avant; dans le mâle et la femelle, second article triangulaire aussi long que large; troisième semblable au second, chez la femelle; dans le mâle, dilaté en arrière et formant la base de la massue, qui est aplatie, à peine deux fois aussi longue que large, tandis que, chez la femelle, cette massue plus étroite, moins aplatie et présentant au moins trois fois sa largeur dans sa longueur. Palpes maxillaires assez longs et paraissant formés de trois articles, dont le premier court, le second un peu plus long et épais, et le troisième encore un peu plus long que le second, conique, terminé en pointe. Palpes labiaux courts, terminés par un article largement obconique et creusé au milieu. Corselet en forme de cœur, tronqué des deux côtés. Ecusson triangulaire, plus large que long. Elytres ovalaires,

arrondies au bout, un peu bordées. Pattes courtes; tarses de cinq articles.

J'ai retrouvé ce curieux insecte dans l'île Bourbon, au mont Saint-François, dans *les hauts* de la ville de Saint-Denis. En soulevant un pied d'*Agave Americana*, je découvris un grand nombre de ces Coléoptères qui couraient dans tous les sens. Quelques jours après, je revins dans la même localité et j'en pris encore une vingtaine d'individus; depuis, je n'en ai jamais retrouvé.

Ils marchent très vite et agitent continuellement leurs grandes antennes, qu'ils relèvent rapidement au contact du moindre obstacle; dès qu'ils ont trouvé une cavité quelconque, ils s'y réfugient aussitôt et demeurent immobiles. Ils ont tout à fait la démarche et le port de nos *Lycoperdina*.

Je donne ici (pl. 6, fig. 2) une figure de cet insecte et des parties de la bouche, disséquées chez des individus frais.

Fig. 2. *Trochoideus Desjardinsii*. Mâle.

Fig. 2 *f*. Antennes de la femelle.

Fig. 2 *b* et 2 *c*. La lèvre inférieure et les palpes labiaux. Les paraglosses présentent une disposition très remarquable: ils sont garnis d'un large appendice cilié triangulaire qui déborde de chaque côté le palpe correspondant et qui s'applique immédiatement contre la face interne de ce dernier. — 2 *b*. Ces parties vues par leur face interne. — 2 *c*. Vues par leur face externe.

Fig. 2 *d*. Mandibule formée de deux parties ciliées, une supérieure très large, une inférieure beaucoup plus petite.

Fig. 2 *e*. Mâchoire tridentée à son extrémité, garnie à sa partie interne de petites dents cornées et d'une partie membraneuse étroite et ciliée.

Fig. 2 *a*. Lèvre supérieure légèrement échancrée.

Fig. 2 *g*. Tarse antérieur.

## B. HOMOPTÈRES.

DERIBIA SIGNORETI Coquerel. (Pl. 6, fig. 4.)

Long. 0,004.; expans. 0,018. — Mayotte.

Corps nuancé de brun sur le prothorax et l'abdomen.

Tête en lamelle carénée, prolongée en un arc de cercle au-delà des yeux; antennes jaunes, second article très gros, allongé et pédonculé; yeux ovalaires, échancrés au bord inférieur, pour l'insertion de l'antenne; ocelles excessivement petits; rostre long, atteignant le milieu de l'abdomen.

Prothorax très étroit, formant à peine la cinquième partie du mésothorax et presque caché par celui-ci, l'insecte vu en dessus. Mésothorax très grand, rhomboïdal et tricaréné, d'un jaune-brun plus clair à son sommet.

Elytres presque quatre fois plus longues que le corps, brunes, avec trois larges macules transparentes au sommet et deux plus petites à la base. Ailes brunes. Abdomen jaune, plus ou moins brun, uni, caréné en dessus; dans les individus bruns, il est parsemé de quelques points jaune clair.

PHENICE BIVITTATA Coquerel.

Long. 0,005. Expans. 0,020. — Mayotte.

D'un jaune rougeâtre, avec les deux arêtes frontales noires. Elytres brunes, avec deux fascies discoïdales hyalines, ainsi que le sommet.

Tête pâle, avec le front large creusé en gouttière, les deux arêtes noires; chaperon plus long que le front et unicaréné; rostre court, dernier article formant un prisme arrondi, noir et luisant; joues assez développées; yeux

gros, réniformes; antennes petites, le second article globuleux, échancré à l'extrémité, soie courte : en dessous et en arrière de l'antenne, une demi-cupule membraneuse dans laquelle elle peut venir se coucher; ocelles très petits; vertex plus large postérieurement; bords antérieur et postérieur concaves, latéraux sinueux, concaves en avant, convexes vers le prothorax.

Celui-ci étroit, unicaréné; mésothorax tricaréné, d'un jaune pâle ainsi que le sommet.

Elytres environ deux fois de la longueur du corps, brunes, avec deux fascies et le sommet hyalins, les nervures plus foncées. Ailes d'un tiers moins longues que les élytres, enfumées, avec des fascies plus claires.

Abdomen unicaréné en dessus, brunâtre, avec la partie médiane jaune; dessous brunâtres, avec les bords des segments jaunes. Pattes grêles, d'un jaune pâle.

### Genre PENTALONIA.

Nous venons décrire ici une espèce intéressante d'*Aphidiens* dont l'innervation remarquable nous fournit le moyen facile de former un genre.

En effet, ordinairement, la nervure de la côte émet à l'extrémité les deux nervures qui, en se bifurquant plus ou moins, forment des aréoles; mais ici, les deux nervures sont droites et ne se bifurquent pas; elles s'anastomosent entre elles et fournissent d'abord une nervure inférieure qui se dirige vers le bord inférieur, puis une seconde branche qui se bifurque : le rameau inférieur va rejoindre la nervure inférieure, et le rameau supérieur se divise en deux, l'inférieur simple et le supérieur bifurqué donnant deux nervures à l'extrémité; de manière que le tout forme cinq cellules apicales et à nervures droites.

Le reste se rapporte au genre *Aphis*.

PENTALONIA NIGRONERVOSA Coquerel. (Pl. 6, fig. 3.)

Saint-Denis; île Bourbon.

D'un brun rougeâtre, plus clair sur la tête.

Antennes, nervures et cornicules noirâtres. Pattes jaunes, avec le sommet des fémurs, des tibias et des tarses, noirs.

Cette espèce remarquable se trouve sur le bananier (*Musa paradisiaca* L.).

Pl. 6. Fig. 3. *Pentalonia nigrônervosa*.

3 a. Antenne grossie.

3 b. Les derniers articles de la même antenne vus à un très fort grossissement.



# NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

**PH. LAREYNIE**

SUIVIE D'OBSERVATIONS

SUR LES

**COLÉOPTÈRES DE L'ILE DE CORSE,**

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

---

(Séance du 23 Février 1859.)

---

Messieurs,

Je viens m'acquitter de la triste mission que vous avez bien voulu me confier et consacrer dans nos Annales un dernier souvenir à notre collègue Ph. Lareynie, enlevé si prématurément à sa famille, à ses amis, à la science.

Philippe Lareynie, né à Sarlat (Dordogne) le 14 mai 1826, fit des études brillantes, d'abord au collège de Sarlat, puis à celui de Périgueux. Reçu bachelier-ès-lettres avec mention honorable à la Faculté de Bordeaux, il vint bientôt après à Paris, où son goût pour les sciences naturelles lui fit suivre d'abord les cours de l'Ecole de médecine; mais ne pouvant surmonter le dégoût que les dissections lui inspirèrent, il se décida à se faire recevoir licencié en droit. Sa famille vou-

lait le voir entrer dans la magistrature ; mais le désir de conserver son indépendance afin de se livrer entièrement à l'étude de l'histoire naturelle, lui fit refuser d'embrasser cette carrière. Ce fut pendant son séjour à Paris qu'il se fit recevoir membre de notre Société et que son goût pour l'entomologie devint une véritable passion. Ceux d'entre nous qui l'ont connu à cette époque ont pu apprécier son excellent caractère, son instruction, son amour de la vérité et un dévouement à notre science favorite qui promettait à l'Entomologie un habile et fervent sectateur, comme l'ont prouvé ses recherches dans la Dordogne, dans les environs de Bordeaux et de Montpellier.

Pourquoi faut-il que les exigences de position ou de famille viennent souvent mettre un obstacle au libre développement de nos véritables penchants et nous forcer à suivre une carrière bien différente de celle qu'appellent tous nos vœux ? Cette épreuve ne manqua pas à Lareynie, qui se vit pendant quelque temps enchaîné par les arides travaux du notariat et contraint de renoncer, au moins momentanément, à ses goûts de naturaliste. Mais aussi, quel fut son bonheur quand il lui devint possible de retourner à l'Entomologie et de réaliser un projet caressé depuis longtemps, celui d'un voyage dans le midi de l'Europe ! C'était l'Espagne qu'il voulait surtout explorer et cette terre, presque vierge encore sous le rapport de l'histoire naturelle, devait naturellement tenter Lareynie ; dans ce but, il s'était occupé de l'étude de l'Espagnol et possédait cette langue de manière à pouvoir se passer d'interprète. Mais, au moment de fixer son départ, un de ses amis qui revenait d'Espagne lui apprit que le choléra faisait des ravages en Andalousie, et le détourna de son projet. Il se décida alors à visiter la Corse, et arriva à Bastia à la fin du mois de mars 1857. Il traversa l'île jusqu'à Ajaccio et de là jusqu'à Bonifacio. La beauté du pays l'avait frappé, comme je le lui avais prédit, aussi m'écrivait-il :

« J'ai vu de tout, terres à cactus et à orangers, rochers à  
 » arbousiers et à bruyères, cistes et lentisques, plus haut  
 » des torrents et des châtaigniers, puis d'admirables forêts  
 » de pins; plus haut encore des bois d'énormes hêtres, et  
 » enfin toute une nature alpestre..... Ceux qui ont médité  
 » de la Corse, au point de vue de l'histoire naturelle, n'ont  
 » pas visité la Corse, et, au fait, ce n'est pas bien facile.  
 » Défaut absolu de communications, pas de routes, peu de  
 » chemins, absence complète de gîtes et de nourriture sur  
 » des espaces immenses, paysans sauvages et parlant un  
 » dialecte impossible à comprendre, telles sont les diffi-  
 » cultés sérieuses qui s'opposent à de bonnes excursions  
 » dans l'intérieur. »

De Bonifacio, il revint à Ajaccio sur une balancelle, où il souffrit extrêmement de la chaleur combinée avec l'odeur infecte d'un chargement composé de peaux non tannées et de fromages de Sardaigne. A peine arrivé, il chargea ses bagages sur une charrette qui allait chercher du bois dans la montagne et monta à Bocognano; après un long trajet il atteignit ce village à une heure du matin; et, malgré une fièvre violente causée par la fatigue, il dut se résigner à dormir sur la route, enveloppé dans son caban, en attendant l'ouverture de l'unique auberge du pays. A peine remis de cette épreuve, il explora le Monte-d'Oro, qui a plus de 2,000 mètres.

« Que je vous parle d'abord, m'écrivait-il, de la manière  
 » dont on peut explorer un sommet corse. Dans les Pyrénées,  
 » dans les Alpes, dans toutes les montagnes que vous  
 » avez eu occasion de visiter, des chemins entretenus par  
 » les communes conduisent jusqu'à une très grande élévation,  
 » et c'est généralement à cheval que l'on fait la plus  
 » grande partie de la course.... Ici, rien de semblable; absence  
 » complète, non seulement de chemins, mais même  
 » de sentiers; absence complète d'habitations, solitude  
 » presque absolue. Je dis *presque* parce que, pendant deux

» mois de l'année, ces pentes désolées sont visitées par des  
 » bergers nomades que la sécheresse chasse des côtes et  
 » force à chercher pour leurs troupeaux une température  
 » moins dévorante. Il faut profiter du séjour passager de  
 » ces sauvages dans la montagne, se munir d'une paire de  
 » bonnes jambes, s'armer de beaucoup de courage et de  
 » conviction, se charger de comestibles et partir à la grâce  
 » de Dieu. On va coucher dans une des huttes des susdits  
 » bergers (on ne trouve que difficilement ces tanières, dont  
 » le toit est au niveau du sol); on s'y crible de vermine  
 » appartenant à tous les ordres et à toutes les familles, et  
 » après avoir avalé un fromage quelconque et assez de fu-  
 » mée pour vous faire passer à l'état de hareng, on com-  
 » mence à grimper au point du jour, sous la conduite d'un  
 » de ces naturels

» De 600 mètres à 800, des châtaigniers; de 800 à 1,000,  
 » des pins laricios; de 1,000 à 1,300, des hêtres; au-dessus,  
 » rien que le rocher nu et une espèce de petit aulne nain  
 » qui vient en broussaille sur le bord des torrents, voilà la  
 » montagne corse. Aucune trace de ces belles prairies qui  
 » ornent nos Alpes et nos Pyrénées; aucun vestige de ces  
 » beaux sapins ni des belles pelouses qu'ils ombragent,  
 » partout la pierre nue, les pins même ne recouvrent que  
 » le roc, et c'est seulement sous les hêtres qu'on trouve un  
 » peu de terre et de fraîcheur. En haut, la neige ne repose  
 » que sur des couches de pierres brisées et entassées en  
 » quantités énormes. »

Après le monte d'Oro, il explora le monte Renoso, où il  
 découvrit une jolie *Nebria* à laquelle j'ai donné son nom,  
 et vint à Corte où il trouva tout desséché, montagnes et  
 plaines. Il y prit cependant le *Theridium malmignatha*, qui  
 n'y est pas rare. « Les Corses trouvent même que cette  
 » araignée est trop commune, car il ne se passe pas d'été  
 » sans qu'elle fasse quelques victimes dans les environs de  
 » Corte et d'Ajaccio. Je suis en train d'étudier ses mœurs

» et de constater quelques effets de son venin : je tâcherai  
» que ce ne soit pas sur moi. »

Enfin, vers le 15 septembre, il revint à Bastia, où il lui tardait d'arriver pour revoir la mer et se reposer, car, dans toutes ces courses, la fièvre ne le quittait guère... Il commençait aussi à désirer son retour au gîte paternel, afin de jouir des fruits de son voyage, et de reprendre des forces pour ses courses projetées en Andalousie, où il voulait séjourner pendant deux années ; mais il ne devait plus revoir la France.

Malgré la fièvre qui le minait, malgré les représentations qui lui furent faites, il persista, à s'embarquer sur le vapeur qui fait le trajet entre la Corse et Marseille. La mer était mauvaise ; sa maladie, aggravée par les secousses du navire, rendit nécessaire la présence d'un surveillant auprès de son lit ; mais cet office fut si mal rempli que le pauvre Lareynie avait disparu quelques heures avant l'arrivée du navire à Marseille ! Le cœur se serre en pensant que, sans l'incurie d'un domestique, nous n'aurions pas à pleurer la mort d'un si bon ami ; car, un peu de repos sur la terre natale devait suffire pour lui rendre la santé et lui permettre de recueillir le fruit de grandes fatigues et d'une rare persévérance. Il ne lui a pas été donné de voir le succès couronner ses travaux dans une science où il se serait distingué, mais son nom, du moins, restera dans l'Entomologie française, qu'il a contribué à faire mieux connaître et sera attaché désormais à l'histoire naturelle de l'île qui lui fut si fatale :

Grâce aux actives démarches et aux soins de M. Quérilhac, conseiller à la Cour de Toulouse, qui portait à Lareynie une vive affection, les produits des chasses faites par ce dernier et qui avaient disparu, ne sont pas entièrement perdues. M. Quérilhac a bien voulu me confier le soin d'en publier le résultat, et en acceptant cette pieuse mission dont je m'honore, j'ai cru devoir suivre, autant qu'il m'a été possible, le plan que notre malheureux ami indiquait lui-

même dans sa correspondance avec M. Souverbie, que ce dernier a eu la complaisance de me communiquer :

« .... Je me bornerai à décrire aussi bien que je le  
 » pourrai, une dizaine d'espèces nouvelles, et je donnerai  
 » une liste des espèces les plus remarquables avec indica-  
 » tion de station et de mœurs. Si je voulais me lancer dans  
 » les considérations géographiques, géologiques, botani-  
 » ques, etc.; un volume n'y suffirait pas. »

Lareynie a publié dans nos Annales, d'abord en collaboration avec M. J. Duval, une notice sur les Coléoptères des environs de Montpellier (1852, 719); puis la description de deux espèces nouvelles de *Xyletinus* et d'un nouveau *Ptinus* (1852, Bull. xc). Je joins à cette notice quelques remarques de lui sur le *Theridium malmignatha*, et j'espère offrir prochainement à la Société la fin des Chrysomèles de M. Suffrian, qu'il avait eu l'amitié de traduire pour moi.

---

#### LISTE DES INSECTES RÉCOLTÉS EN CORSE PAR PH. LAREYNIE.

<i>Cicindela nigrita</i> .	<i>Pristonychus parviceps</i> , n. sp.
<i>Nebria Lareynii</i> , n. sp.	<i>Pterostichus ambiguus</i> , n. sp.
<i>Carabus morbillosus</i> .	<i>Percus loricatus</i> .
— Ramburi.	— Ramburi.
<i>Drypta distincta</i> .	— corsicus.
<i>Dyschirius pumilio</i> .	— Reichei.
<i>Ditomus distinctus</i> .	<i>Acorius metallescens</i> .
— calydonius.	<i>Masoreus Wetterhalii</i> .
— tricuspidatus.	<i>Harpalus hirsutululus</i> .
— sphærocephalus.	— incisus.
<i>Epomis circumscriptus</i> .	— subquadratus.
<i>Dinodes laticollis</i> .	— consentaneus.
<i>Pogonus glivipes</i> .	— sulphuripes.
— gracilis.	— litigiosus.

Harpalus Solieri.	Triodonta cribellata, n. sp.
Bembidium rufescens.	Hybosorus arator.
— festivum.	Geotrupes geminatus.
— ephippium.	Onitis irroratus.
— flammulatum.	Aphodius hydrochœris.
Agabus binotatus.	— lineatus.
— rufulus, n. sp.	Rhyssemus Godarti.
Hydroporus Lareynii, n. sp.	Trox cribrum.
— Martinii, n. sp.	Acmœodera 4-fasciata.
— fasciatus.	Dicerca pisana.
— mæstus, n. sp.	Ancylocheira mauritanica Luc. (1)
Hyphydrus variegatus.	Lampra festiva.
Necrophorus funereus.	Sphenoptera lineata.
Xantholinus collaris.	Agrilus Solieri.
Philonthus cicatricosus.	— graminis.
Lithocharis nigritula.	Anthaxia nitida.
Sunius curtulus.	— funerula.
Stenus ærosus.	Athous rhombeus.
Bledius cribricollis.	Cardiophorus Eleonoræ.
Hister inœqualis.	— ulcerosus.
— lugubris.	Elodes Genei.
— cruciatus.	Luciola italica.
Temnochila cœrulea.	Rhagonycha præcox.
Endophtæus spinosulus.	Malachius sardous.
Coxelus pictus.	Anthocomus sericans.
Berginus tamarisi.	Troglops verticalis.
Thorictus laticollis ?	Charopus punctatus.
Cholovocera formicaria.	— dispar, n. sp.
Merophysia formicaria	Dasytes pectinicornis.
Lucanus serraticornis, n. sp.	— sculus.
Anomala asperula, n. sp.	Clerus myrmecodes.
— Junii, var.: etrusca.	Enoplium serraticorne.
Pachypus cornutus.	Ptinus Aubei.
Rhizotrogus rugifrons.	Apate luctuosa.

(1) Cette espèce africaine, trouvée à Porto-Vecchio par Lareynie, n'avait pas encore été signalée en Europe.

- Microdera Servillei*.  
*Tentyria interrupta*.  
*Pimelia angusticollis*.  
   — *rugatula*.  
*Asida corsica*.  
   — *carinata*.  
*Tagenia corsica*.  
   — *sicula*.  
*Opatrum pygmœum*.  
   — *corsicum*.  
*Gonocephalum assimile*.  
*Blaps gibba*.  
*Crypticus gibbulus*.  
*Pentaphyllus melanopthalmus*.  
*Platydema europœa*.  
*Iphthinus italicus*.  
*Tenebrio curvipes*.  
*Helops robustus*.  
*Nephodes villiger*.  
*Mycetochares humeralis*.  
   — *4-maculata*.  
*Hymenorus Doublieri*.  
*Anthicus Genei*.  
   — *fenestratus*.  
   — *Dejeanii*.  
   — *fasciatus*.  
*Ochthenomus punctatus*.  
   — *sinuatus*.  
   — *angustus*.  
*Salpingus piceæ*.  
*Bruchus histrio*.  
   — *galegæ*.  
*Attelabus atricornis*.  
*Thylacites fritillum*.  
   — *Guinardi*.  
*Cleonus alternans*.  
   — *cœnobita*.
- Phytonomus philanthus*.  
   — *maculipennis*.  
*Meira crassicornis*.  
*Rhytirhinus læsirostris*, n. sp.  
*Otiorhynchus corsicus*, n. sp.  
   — *guttula*, n. sp.  
   — *nigrita*.  
*Lixus brevicaudis*.  
   — *anguinus*.  
   — *sardiniensis*.  
*Magdalinus rufus*.  
*Baridius analis*.  
*Sibynes attalicus*.  
*Nanophyes transversus*.  
   — *Schœnherri*.  
*Ceutorhynchus chlorophanus*.  
*Acalles fasciculatus*.  
*Cotaster exsculptus*.  
*Platypus cylindrus*.  
*Ergates faber*.  
*Prinobius Germari*.  
*Stromatium strepens*.  
*Hesperophanes mixtus*.  
   — *rotundicollis*.  
*Deroplia Troberti*.  
*Monohammus galloprovincialis*.  
*Niphona picticornis*.  
*Saperda punctata*.  
*Phytœcia ephippium*.  
*Agapanthia cardui*.  
   — *marginella*.  
*Vesperus strepens*.  
*Crioceris campestris*.  
*Labidostomis centromaculata*.  
*Dia oblonga*.  
*Pachybrachys scriptus*.  
*Stylosomus minutissimus*.

Chrysomela stachydis.	Chrysomela unicolor.
— Schiottii.	Rhaphidopalpa foveicollis.
— lepida.	Altica lineata.
— palustris.	— pubescens.
-- aurocuprea, n. sp.	Epilachna chrysomelina.
— Suffriani, n. sp.	Scymnus arcuatus.

---

### DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES.

1. **NEBRIA LAREYNI** (1). — Long. 10 à 12 mill. — *Subelongata, leviter convexa, nigra, nitida, antennis, palpis, tarsis anoque rufis; capite piceo-rufescente, prothorace fere longiore, hoc cordato, elytris angustiore, angulis posticis rectis, prominulis, impressis; elytris striatis, striis leviter punctatis, extus laevioribus.*

Oblongue, un peu allongée, assez convexe, d'un brun-noir brillant. Tête un peu plus étroite, mais un peu plus longue que le corselet, d'un rougeâtre obscur, noirâtre sur les bords. Antennes plus longues que la moitié du corps, rougeâtres, ainsi que les palpes, les genoux, les tarse et l'extrémité de l'abdomen. Corselet cordiforme, plus étroit que les élytres, très fortement arrondi en avant sur les côtés, qui se redressent assez brusquement à la base; angles postérieurs presque aigus : en avant et en arrière, une forte dépression transversale, ponctuée; sillon médian assez profond; de chaque côté à la base, une impression un peu rugueuse. Elytres s'élargissant un peu en arrière, assez fortement striées : ces stries ponctuées, diminuant à l'extré-

(1) Les diagnoses de cette espèce ainsi que des n<sup>os</sup> 3, 4, 5, 6 et 7, ont été publiées par moi dans la *Revue zool.*, 1858, p. 455.

mité et sur les côtés. ♂ plus petit, plus étroit, élytres plus parallèles. — Monte-Renoso, au bord des torrents.

Cette jolie *Nebria* ressemble à la *N. fulviventris*, mais elle est beaucoup plus allongée et n'a pas les stries des élytres aussi fortement ponctuées.

2. PRISTONYCHUS PARVICEPS. — Long. 12 à 14 mill. — *Oblongus, parum convexus, nigro-fuscus, parum nitidus, vix cœrulescens, subtus piceus; palpis, antennisque piceo rufescentibus; capite parvo, prothorace oblongo, postice attenuato, angulis posticis rectis; elytris valde marginatis, oblongo-ovatis, parum convexus, sat fortiter striatis, interstitiis vix convexus; pedibus rufo-brunneis.*

Oblong, très peu convexe, d'un noir brunâtre très légèrement bleuâtre, peu brillant. Antennes et palpes, et souvent le labre d'un brun roussâtre. Tête beaucoup plus étroite que le corselet, impressions entre les antennes assez fortes. Corselet un peu plus long que large, plus étroit chez les ♂, rétréci en arrière; côtés assez fortement relevés, légèrement arrondis en avant, se redressant peu à peu vers la base; angles postérieurs droits, assez pointus chez les ♂; ligne médiane profonde; de chaque côté, à la base, une strie assez longue, lisse. Elytres oblongues-ovales, plus larges que le corselet, fortement rebordées sur les côtés, à stries assez fortes, plus profondes chez les ♂; intervalles presque plans chez les ♀, un peu convexes chez les ♂. Dessous d'un brun rougeâtre, plus clair au milieu. Pattes d'un brun rougeâtre; tarses plus clairs; leur dentelure n'est visible qu'à un fort grossissement. — Monte-Renoso (1).

Cette espèce a été prise aussi en Sardaigne, par M. V. Ghiliani. Elle est remarquable par la petitesse de sa tête, la

(1) J'apprends à l'instant que cette espèce vient d'être décrite par M. de Chaudoir dans l'Entom. Zeit. de Stettin, sous le nom, je crois, de *P. carinatus*.

dépression et les côtés marginés des élytres : ce qui la distingue facilement du *P. oblongus*.

3. FERONIA (PERCUS) REICHEI Kraatz (1). — Long. 15 mill. — *Oblonga, depressa, nigra, sat nitida, prothorace transverso, lateribus antice leviter rotundatis, ad basin rectis, angulis posticis rectis, utrinque striga impressa; elytris brevibus, sublœvibus, humeris breviter carinalis, lateribus ante apicem plicatis.*

Oblong, déprimé, d'un noir assez brillant. Tête un peu plus étroite que le corselet, ayant deux fortes impressions entre les antennes. Celles-ci presque aussi longues que la moitié du corps. Corselet transversal, d'un quart à peine plus large que long, légèrement arrondi en avant sur les côtés, qui se redressent à la base; angles postérieurs droits, pointus; de chaque côté à la base, une forte strie; sillon médian court, assez profond. Elytres courtes, ovalaires, plus convexes que le corselet, presque lisses; à chaque épaule, une carène courte, formant à la base une très petite dent, au bord externe, avant l'extrémité, deux ou trois petits plis, courts. — Bastia.

4. FERONIA (PTEROSTICHUS) AMBIGUA. — Long. 13 à 14 mill. — *Subelongata, depressa, nigra, nitida; capite inter antennas valde biimpresso; prothorace subcordato, longitudine non latiore, angulis anticis prominulis, posticis rectis, subacutis; elytris striatis; margine externo reflexo.*

Oblongue-allongée, d'un noir brillant. Tête aussi longue que le corselet, un peu plus étroite, ayant entre les antennes deux fortes impressions. Antennes aussi longues que la moitié du corps, d'un rougeâtre obscur ainsi que les palpes. Corselet pas plus long que large, rétréci en arrière; côtés

(1) Cette espèce a été publiée par M. Kraatz et par moi dans la même année (1858), mais notre confrère de Berlin a l'antériorité.

arrondis assez légèrement en avant, se redressant vers la base; angles postérieurs presque aigus; de chaque côté, une forte impression longitudinale, lisse, une autre très faible sur l'angle lui-même; ligne médiane profonde; angles antérieurs un peu saillants. Elytres assez étroites, à stries fortes, lisses; intervalles un peu convexes, sur le troisième six points enfoncés; bord externe assez fortement relevé. ♂, dernier segment de l'abdomen avec une carène longitudinale et une faible dépression de chaque côté. — Monte-Renoso.

Cette espèce est voisine de la *F. micans* Héer, mais elle est plus petite, plus allongée, le corselet est beaucoup plus étroit et plus rétréci en arrière.

5. *AGABUS RUFULUS*. — Long. 7 mill. — *Ovatus, parum convexus, supra rufescens, nitidus; elytris rufo-brunneis, nitidis, rufo marginatis, infra niger, nitidus; femoribus nigris, basi et apice rufis; tibiis tarsisque anterioribus rufis, posticis nigris, rufo marginatis.*

Il ressemble à l'*A. brunneus*, mais il en diffère par la forme moins convexe et moins arrondie en avant; les côtés du corselet sont presque droits, ou du moins faiblement arrondis; la coloration est presque identique, mais plus brillante; les élytres sont plus foncées, avec la bande rousse latérale plus marquée; la tache frontale est peu visible. — Côte.

6. *HYDROPORUS MOESTUS*. — Long. 4 2/3 mill. — *Oblongus, sat convexus, ater, vix nitidus; antennis rufo-ferrugineis, apice obscuris, capite subopaco; prothorace antice leviter angustato, lateribus rotundatis, incrassatis, utrinque valde impresso, ad basin transversim impresso; elytris sat tenuiter parum dense punctatis.*

Oblong, assez convexe, d'un noir très peu brillant. Antennes d'un roux ferrugineux, avec l'extrémité obscure.

Tête presque mate, très finement rugueuse. Corselet rétréci en avant et très faiblement en arrière, ayant sa plus grande largeur en avant du milieu ; côtés arrondis, épaissis, bordés en dedans par une assez forte impression ; base et côtés très finement rugueux ; disque finement ponctué ; une impression transversale devant l'écusson. Elytres formant un angle obtus très ouvert à leur jonction avec le corselet, à réticulation extrêmement fine et à ponctuation assez fine, bien marquée, écartée ; sur chacune, une ligne à peine marquée, plus distincte à la base.

Cette espèce ressemble à l'*opatrinus*, mais elle est plus petite, sans pubescence appréciable, la ponctuation est beaucoup plus fine, et les côtés du corselet sont plus épaissis.

7. HYDROPORUS LAREYNI. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblongus, parum convexus, rufo-brunneus, vix nitidus, capite nitidiore, antennis pedibusque dilutioribus; prothorace brevi, lateribus valde rotundato, postice constricto et elytris multò angustiore, utrinque impresso; elytris lateribus pallidioribus, sat tenuiter sparsim punctatis, utrinque lineis daabus vix elevatis.*

Oblong, peu convexe, d'un brun rougeâtre, à peine brillant, un peu plus clair autour du corselet et des élytres ; tête, antennes et pattes d'un roux testacé, brillants. Tête à ponctuation à peine distincte, brune au sommet. Corselet trois fois aussi large que long, fortement rétréci en arrière et fortement arrondi sur les côtés ; angles antérieurs enchâssant la tête de chaque côté, les postérieurs obtus ; surface très finement réticulée, finement ponctuée à la base et au bord antérieur ; de chaque côté, une longue impression peu profonde. Elytres plus larges que la base du corselet, à peine élargies vers le milieu, à réticulation excessivement fine et à ponctuation assez fine, peu serrée, plus forte vers la suture : sur chacune, une petite côte à peine marquée,

un peu plus distincte à la base. Dessous d'un brun-noir. — Monte-d'Oro.

Voisin de l'*H. Aubei*, mais plus grand, plus allongé et distinct surtout par la forme du corselet, fortement rétréci à la base.

8. **HYDROPORUS MARTINII.** — Long. 5 mill. — *Oblongus, parum convexus, brunneus, parum nitidus, capite, antennis, pedibus prothoracisque lateribus flavo-testaceis; elytris vitta basali transversa, ad marginem dilatata, et vitta marginali medio strangulata, flavidis; subtus niger.*

Oblong, peu convexe, d'un brun peu brillant; tête, antennes, pattes et côtés du corselet d'un jaune testacé. Tête lisse, assez brillante. Corselet trois fois aussi large que long, un peu plus étroit que les élytres, à peine rétréci en avant; angles postérieurs obtusément arrondis; finement ponctué à la base, un peu moins ponctué au bord antérieur; au milieu, une bande roussâtre plus ou moins distincte. Elytres ovalaires, à réticulation extrêmement fine, ayant chacune trois lignes ponctuées peu marquées, la suture un peu plus fortement ponctuée; à la base, une bande transversale jaunâtre se prolongeant par l'épaule le long du bord externe, extrêmement étroite, presque effacée au milieu de ce bord, reparaissant ensuite avec deux crochets, dont l'un à l'extrémité; la bande de la base parfois remplacée par quelques taches. Dessous noir. Pattes d'un jaune testacé. — Corte, où il avait été déjà pris par M. le capitaine Martin.

Cette jolie espèce se rapproche, pour la forme du corselet et un peu pour la coloration des élytres, de l'*H. palustris*, mais elle est plus grande, moins convexe et moins atténuée aux deux extrémités. Sa coloration est rarement complète, et, au lieu d'un brun noirâtre, le dessus du corps offre une teinte d'un brun rougeâtre clair, plus foncée le long des bordures jaunes, qui elles-mêmes deviennent alors presque blanchâtres.

9. **LUCANUS SERRATICORNIS.** — Long. 30 à 40 mill. — *Castaneo-brunneus, parum nitidus minùs cõvexus, tenuiter densissime punctulatus, mandibulis arcuatis, apice bidentatis, intus ante medium dente valido armatis, postea tri aut quadridentatis; antennis 6-lamellatis; labro brevi, truncatõ.*

D'un brun marron foncé, peu brillant chez le ♂, un peu plus chez la ♀, couvert d'une ponctuation fine, très serrée. ♂. Tête trapézoïdale, tronquée obliquement aux angles antérieurs, pas plus large que le corselet, sans carène transversale antérieure, celle au-dessus de chaque œil peu marquée. Antennes à six feuillets. Mandibules pas plus longues ou à peine plus longues que la tête, planes en dessus, arquées, terminées chacune par deux dents; en dedans, avant le milieu, une forte dent conique, le bord interne inerme au-dessous; au-dessus, quatre dents, rarement trois, quadrangulaires-arrondies. Labre très court, tronqué. Corselet peu convexe; bords latéraux anguleusement arrondis vers le milieu, sinués avant les angles postérieurs, qui sont obtus, mais bien marqués. Ecusson presque lisse, n'ayant que quelques gros points. Elytres bien moins convexes que chez les autres espèces. — ♀ Aussi grande et plus grosse que le ♂, plus convexe, à tête rugueusement et grossemment ponctuée. Corselet fortement sinué sur les côtés, avant les angles postérieurs, qui sont pointus; écusson densément ponctué, légèrement caréné au milieu. — Bonifacio.

Cette espèce se retrouve en Sicile et en Italie. Elle est bien distincte des petits individus du *cervus*, par la forme des mandibules, dont la grosse dent interne est placée avant le milieu par l'épistôme non épineux de chaque côté, le labre court et tronqué, le corselet plus large, déprimé en dessus, très peu rétréci en avant, par les élytres plus larges et moins convexes.

Sur les deux individus ♂, de Corse, que j'ai vus, la grosse

dent des mandibules est très peu développée chez l'un, et leur extrémité est presque tronquée, à peine échancrée; chez l'autre, plus petit, les mandibules n'ont que trois dents, la grosse dent médiane a complètement disparu, et le corselet offre un gros point de chaque côté du disque.

10. ANOMALA RUGOSULA. — Long. 15 mill. — *Ovalis, supra æneo-viridis, nitida, elytris cupreo tinctis; subtus fusco-submetallica, nitida, pedibus anoque obscure æneis, nitidis, antennis palpisque rufis; subtus griseo-pilosa; capite dense punctato, antice rugosulo, transversim carinulato; prothorace sat fortiter parum dense punctato, linea media basi lævi, antice impressa; elytris striatis, striis latis rugosis, interstitiis inæqualibus, ad latéra sæpius confusis, uno sat tenuiter ac laxè punctato.*

Ovale; en dessus, d'un vert bronzé brillant, avec une teinte cuivreuse sur les élytres, plus marquée vers la suture. Antennes et palpes d'un roux testacé; dessous d'un brun foncé brillant, un peu métallique, à poils gris; pygidium et pattes d'un bronzé foncé brillant. Tête assez fortement et très densément ponctuée au sommet, la moitié antérieure très finement et densément rugueuse, séparée de l'autre moitié par une carène transversale. Corselet rétréci en avant, plus fortement après le milieu; bord postérieur rebordé, avec les angles un peu aigus, mais peu pointus; ponctuation assez forte, peu serrée sur le disque; au milieu, une ligne lisse à la base, se changeant, en avant, en un sillon bien marqué. Ecusson avec quelques points et un sillon arqué. Elytres à stries peu profondes, larges, marquées de fossettes peu régulières; intervalles étroits, un peu convexes, parfois interrompus, se perdant sur les côtés dans des rugosités peu régulières; les trois stries internes formant à l'extrémité trois sillons profonds. Pygidium ayant au milieu une faible dépression; à ponctuation assez fine, très écartée. — Corte.

Cette espèce est extrêmement voisine de la *rugatipennis* d'Espagne : elle s'en distingue par la ponctuation du pygidium qui, chez cette dernière, est rugueux et densément ponctué, par la tête à bord antérieur moins droit et à sommet non rugueusement ponctué, et par le corselet à bords latéraux non parallèles à la base, avec les angles postérieurs moins droits.

11. **TRIODONTA CRIBELLATA.** — Longueur 8 mill. — *Oblongo-ovata, convexa, punctata, rufo-castanea, pube densa subdepressa cinereo-grisea; elytris postice dilatatis, substriatis, labri margine reflexo medio elevato.*

Oblong-ovalaire, convexe, d'un rougeâtre assez brillant, avec les antennes et les pattes d'un roux un peu testacé, couvert d'une pubescence un peu couchée, peu serrée, d'un gris cendré, et d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Tête ayant entre les yeux une petite ligne élevée transversale et une autre petite oblique devant chaque œil; bord antérieur relevé, saillant au milieu, ce qui le fait paraître presque trilobé. Corselet rétréci en avant, côté presque droits en arrière; angles postérieurs obtus, mais paraissant droits vus en dessus; bord postérieur très faiblement sinué de chaque côté. Ecusson rugueusement ponctué. Elytres à stries à peine marquées, ayant sur les côtés, comme le corselet, quelques grands poils; s'élargissant assez fortement en arrière, tronquées à l'extrémité. Dessous à pubescence plus serrée. — Bocognano.

Ressemble un peu à l'*Aquila*, mais plus grosse, plus courte, plus ovalaire, et remarquable par le bord antérieur de la tête presque trilobé.

12. **CHAROPUS DISPAR.** — Long. 2 1/2 à 3 mill. — *Viridicyanescens, vix nitidus, tenuiter griseo-pubescens; capite medio impresso, labro pallido; ♂ fere parallelus, antennarum*

*articulis 6 primis intus dilatatis, apice flavis; elytris angulo suturali rubro apice reflexo, spinoso; ♀ antennis simplicibus; elytris unicoloribus, postice valde dilatatis, apice rotundatis, hispidis.*

D'un vert-bleu à peine brillant, à fine pubescence grisâtre. Tête ayant une impression au milieu du front; labre d'un blanc jaunâtre; bouche et palpes d'un brun-noir. Yeux assez gros, saillants. Corcelet un peu plus étroit que les élytres, légèrement rétréci vers la base, faiblement arrondi sur les côtés, plus fortement au bord antérieur; avant la base, une dépression transversale plus marquée sur les côtés. Pattes d'un noir bronzé, à fine pubescence grisâtre. ♂. Antennes aussi longues que les deux tiers du corps, d'un brun noirâtre, les six premiers articles tachés de jaune à l'angle interne, qui est dilaté en pointe plus ou moins obtuse aux troisième, quatrième, cinquième et sixième articles. Elytres à peine plus larges à la base que le corcelet, presque parallèles, s'élargissant un peu seulement à l'extrémité; angle sutural rouge; extrémité repliée et armée de chaque côté de deux épines très fines, noires. ♀. Antennes moins longues, plus épaisses, simples. Elytres unicolores, s'élargissant considérablement après le milieu, un peu rugueuses, à poils hérissés; extrémité arrondie en dehors, presque coupée obliquement à l'angle sutural, ne recouvrant pas complètement l'abdomen. — ♂ ♀. Pattes assez grêles, les jambes postérieures arquées, et tous les tarses de cinq articles. — Bonifacio.

Espèce fort remarquable par la différence des deux sexes: le ♂ ressemble à un vrai *Maluchius*, la ♀ a tout à fait le faciès des autres *Charopus*.

13. *RHYTIRHINUS LOESIROSTRIS*. — Long. 5 mill. — *Fuscus, indumento lutescente vestitus, antennis piceis; rostro canaliculato, prothorace medio late sulcato, utrinque*

*arcuatim impresso; elytris foveato-striatis, interstitiis convexis, alternatim carinatis, carina secunda apice abrupte truncata, sutura elevata.*

D'un brun noirâtre presque mat, couvert de poils squameux d'un roux brunâtre. Rostre ayant au milieu un large et profond sillon dont les bords sont coupés brusquement entre les yeux, ce qui, vu d'en haut, fait paraître la tête munie de deux petites cornes courtes. Antennes d'un brun rougeâtre. Corselet plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière qu'en avant : au milieu, un sillon large et profond, diminuant en avant ; de chaque côté, une impression arquée, profonde. Elytres à stries de fossettes peu serrées ; les intervalles convexes, relevés alternativement en côtes saillantes, ainsi que la suture ; deuxième côte tronquée brusquement avant l'extrémité, ainsi que la troisième. — Bastia, en avril.

14. PHYTONOMUS MACULIPENNIS. — Long. 5 mill. — *Oblongo-ovatus, cinereo-squamosus, antennis pedibusque rufescentibus, rostro mediocri arcuato, nigro striato; thorace transverso, ovali, piloso, supra subdepresso, disco obscuro linea media grisea; elytris subtiliter punctato-striatis, macula magna oblonga, postico-laterali, denudata.*

Cette espèce se distingue du *P. plantaginis*, auquel elle ressemble extrêmement par le rostre plus long, plus grêle, strié, le corselet à poils nombreux, assez longs, les élytres plus déprimées sur la partie dorsale, à pubescence plus serrée, plus blanchâtre, à stries moins marquées, avec les intervalles moins convexes ; la tache des élytres est plus large ; de chaque côté de l'écusson, une tache presque carrée d'un brun foncé, velouté, une autre tache moins marquée aux épaules. — Bonifacio.

Cette espèce, à laquelle je conserve le nom donné par

Dejean, et que ce célèbre entomologiste avait prise en Espagne, a été trouvée aussi par M. Quérilhac, aux environs de Toulouse, et par moi auprès d'Orléans.

15. OTIORHYNCHUS CORSICUS. — Long. 7 à 8 mill. — *Oblongus, fusco-niger, griseo-pubescent, rostro rugulosò, apice emarginato; funiculi articulis 2 primis aliis longioribus, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> que brevibus; prothorace dense sat fortiter punctato, medio sublineato; elytris ovalis, punctato substriatis, interstitiis transversim rugatis, pube sat hispida instructis; femoribus clavatis.*

Oblong, un peu allongé; d'un brun noirâtre à pubescence grise, rare sur la tête et le corselet, plus serrée et un peu hérissée sur les élytres. Rostre finement rugueux, ayant au milieu, vers l'extrémité, une courte ligne un peu élevée, lisse; extrémité échancrée. Antennes d'un brun foncé; scape rugueusement ponctué, atteignant le bord antérieur du corselet; funicule assez épais, à articles presque moniliformes; le premier plus long que les autres, le deuxième un peu plus court que le premier; les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième courts; massue ovale acuminée, à pubescence rousse assez serrée. Corselet oblong, presque également rétréci en avant et en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, densément et assez fortement ponctué; au milieu, une ligne un peu saillante, plus ou moins marquée. Elytres ovalaires, à lignes de gros points formant de légères stries, plus marquées en arrière; intervalles plans, rugueux transversalement, à pubescence d'un gris roussâtre un peu hérissée, formant des séries, surtout en arrière. Pattes brunes; tarses rougeâtres; cuisses renflées avant l'extrémité, très obtusément angulées en dessous. — Monte-d'Oro.

Très voisin du *montivagus*, mais le funicule des antennes a le deuxième article beaucoup plus court que le premier.

16. OTIORHYNCHUS GUTTULA. — Long. 7 mill. — *Oblongus, fuscus, subopacus; funiculi articulis fere moniliformibus, articulis 2 primis valde longioribus, 2<sup>o</sup>, 1<sup>o</sup> paulo longiore, rostro apice oblique truncato; prothorace lateribus valde rotundato, granulato, granulis lævibus, utrinque pube aurea guttato; elytris ovatis valde convexis, foveato-striatis, pilis squamosis subaureis indutis; femoribus valde clavatis, inermibus.*

D'un brun-noir presque mat; élytres plus brillantes, parsemées de petites taches peu nombreuses formées par des poils squameux d'un roussâtre un peu doré. Rostre finement et densément rugueux; au milieu, une ligne élevée se bifurquant un peu avant l'extrémité, qui est tronquée obliquement; cette partie tronquée est brillante, fortement rebordée en dessus, et offre deux légères impressions. Antennes d'un rougeâtre obscur; scape dépassant le bord antérieur du corselet; funicule assez grêle, à articles presque moniliformes: les deux premiers beaucoup plus longs que les autres, le deuxième d'un tiers plus long que le premier; les ailes du scrobe très divariquées. Corselet oblong, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière, presque anguleusement arrondi sur les côtés; couvert de granulations un peu aplaties, lisses; de chaque côté, une petite tache squameuse comme celles des élytres. Celles-ci très convexes, ovalaires, très déclives en arrière, à extrémité obtusément tronquée; à stries formées par de grosses fossettes presque carrées; intervalles assez convexes, ayant des points assez gros, espacés. Pattes d'un brun-noir, à poils d'un roux doré; tarses d'un brun rougeâtre; cuisses fortement claviformes, sinuées en dedans avant l'extrémité. — Monte-d'Oro.

Ressemble au *montivagus* pour la forme des antennes et du corps, mais les cuisses sont tout à fait mutiques, le corselet est plus globuleux et les élytres sont plus ovalaires, plus fortement striées.

17. *CHRYSOMELA AUROCUPREA*. — Long. 6 à 8 mill. — *Oblongó-ovata, cuprea, subaurata, nilidissima, antennis sat gracilibus, fuscis, basi œneo-micantibus, capite sparsim punctato; prothorace disco tenuiter ac parce punctato, lateribus punctis grossis confluentibus impressis, antice leviter angustato; elytris convexis, pòlitis, punctis sat parvis lineatim dispositis; scutello lævissimo.*

Ovalaire-oblongue, légèrement atténuée en avant, d'un cuivreux un peu doré, extrêmement brillant, le dessous un peu bronzé, ainsi que les pattes. Tête à ponctuation médiocre, très écartée, un peu plus serrée en avant, au-dessous de la ligne arquée entre les yeux : ordinairement, une petite strie longitudinale sur le front. Antennes d'un brun noirâtre, à reflets bronzés vers la base; assez grêles, le troisième article un peu plus long que le quatrième. Corselet assez convexe en travers, légèrement rétréci en avant, plus étroit à la base que les élytres, côtés faiblement arqués; points très faibles et très écartés sur le disque, un peu plus gros sur les côtés, où l'on voit en outre des gros points presque en fossettes, un peu confluent, avec une impression à peine distincte; le bord lui-même un peu épaissi. Ecusson en triangle cordiforme, très-lisse, un peu bronzé. Elytres convexes, très légèrement arrondies sur les côtés, très lisses, à lignes nombreuses de points assez petits et assez serrés ne formant pas de stries; strie suturale visible seulement tout à fait en arrière.

Cette belle espèce ressemble aux *C. viridana* et *palustris*, mais elle est plus grande que la première et un peu plus petite que la seconde : elle diffère de la *viridana* par sa coloration plus cuivreuse, le corselet plus visiblement ponctué sur le disque, les élytres plus lisses, à lignes de points plus régulières et le manque de strie suturale; elle diffère de la *palustris* par le corselet et les élytres presque lisses.

18. *CHRYSOMELA SUFFRIANI*. — Long. 8 à 9 mill. —

*Oblonga, sat convexa, obscure castanea, cupreo micans; prothorace brevi, antice angustato, lateribus grösse punctatis, intus impressis; elytris lateribus fere rectis, apice rotundatis, seriebus punctorum impressis, stria suturali apice profunda.*

Oblongue, convexe, d'un marron obscur cuivreux très brillant. Tête un peu inégale, parsemée de quelques points. Antennes pas plus longues que la moitié du corps, grêles à la base avec le premier article noduleux, grossissant un peu vers l'extrémité, à articles allongés, le troisième plus long que le quatrième, le dernier acuminé; d'un brun foncé, avec la base d'un testacé obscur. Corselet large, court, largement échancré au bord antérieur, rétréci en avant, les côtés très légèrement arqués; surface très lisse; bords latéraux couverts de très gros points peu serrés, ayant en dedans une impression longitudinale assez courte; bord postérieur largement arrondi au milieu. Elytres un peu plus larges que le corselet, presque droites sur les côtés, arrondies régulièrement à l'extrémité; lisses, à lignes de points assez gros, assez régulières, moins au milieu et surtout à l'extrémité; ligne suturale formant en arrière une strie profonde. Dessous d'un bronzé un peu cuivreux, brillant. — Monte-Renoso.

Cette *Chrysomela* est curieuse par sa forme qui la rapproche de la *grossa*, mais la coloration est bien différente: le corps est plus court et la ponctuation des élytres est plus régulière.

---

NOTE SUR LE *THERIDIUM MALMIGNATHA* (1),

Par PH. LAREYNIE.

Habite les coteaux les plus secs, les plus exposés au Midi. — S'établit sous les grosses pierres à demi-soulevées. — Tend jusqu'aux pierres ou aux herbes voisines un système de fils qui, au premier abord, semble établi sans but et sans méthode; mais, en examinant avec attention, on voit que ces fils sont toujours disposés de manière à former une espèce de voûte sous laquelle s'engagent facilement les gros insectes marcheurs et qui les conduit insensiblement à l'ancre du *Theridium*. J'ai trouvé principalement dans ces lacis grossiers des Orthoptères du genre *Acridium*, des *Asida*, des *Percus*, etc. On conçoit que des prisonniers de cette taille doivent se débattre violemment, et ils parviendraient, sans doute, le plus souvent à s'échapper, si la nature n'avait doté la Malmignathe, araignée, du reste, assez lourde et peu agile, d'un venin terrible. Lorsqu'un insecte est en lutte avec sa toile, elle arrive et une seule morsure suffit pour le rendre immobile.

Ayant mis en présence dans un flacon une Malmignathe et une très grosse espèce de Mygale, celle-ci saisit d'abord dans ses fortes mandibules une des pattes de la Malmignathe. Cette dernière, se sentant mordue, se retourna vivement et approcha sa bouche de celle de la Mygale. Y eut-il réellement morsure? Je n'en sais rien. Le fait est que, une minute après, la Mygale (très robuste) ne donnait plus le moindre signe de vie.

(1) Copiée textuellement sur le seul manuscrit d'entomologie trouvé dans les papiers de Lareynie. — L. QUÉRILHAC.

La Malmignathe est une araignée dont tous les mouvements sont lents et comme hésitants. Quand on lève la pierre sous laquelle elle se trouve cachée, au lieu de fuir précipitamment et d'emporter ou de défendre le cocon qui renferme ses œufs, elle reste là comme engourdie, et, pour la décider à remuer et à recourir à la fuite, il faut la pousser avec quelque paille ou brindelle de bois. Tracassée ainsi, je ne l'ai jamais vue se retourner pour mordre l'objet qui la touchait. Elle s'en va assez lentement et sans jamais s'occuper de son cocon. — Ce cocon, qui est sphérique, jaune ou d'un blanc jaunâtre, quelquefois double, atteste chez la Malmignathe une industrie de fileuse beaucoup plus grande que celle que sembleraient indiquer ses grossières toiles. L'enveloppe est fortement tissée, comme papyracée, et ressemble assez, pour la consistance, aux cocons de certaines chenilles et Hyménoptères; tandis que la plupart des autres araignées n'ont qu'un cocon sans résistance, mou et formé d'un tissu peu serré.

Quand elles sortent de l'œuf, les petites Malmignathes sont d'un brun-noir luisant, sans trace des belles taches rouges qui les distinguent plus tard. Après une ou deux mues, ces taches se montrent dans tout leur éclat, et sont même beaucoup plus vives et plus apparentes que sur la fin de leur existence. Alors, en effet, le ventre est distendu par la nourriture ou les œufs, et la couleur des taches est comme étendue par cette expansion de la peau. Les taches se trouvant séparées par cette dilatation, le fond brun uni de l'abdomen les envahit un peu.

Les Corses connaissent parfaitement la Malmignathe, et l'on dirait que la nature lui a donné ces couleurs à la fois tranchées et livides pour avertir que quelque danger résultait du contact de cet animal. Ce danger n'est, du reste, que trop réel, et presque chaque année la Malmignathe fait des victimes dans les environs de Corte et d'Ajaccio.

C'est principalement à l'époque de la moisson ou à celle des vendanges qu'arrivent ces accidents, parce qu'alors les individus de cette dangereuse espèce se trouvent maniés soit avec les gerbes, soit avec les raisins. — Le venin de cette araignée est tellement puissant qu'une personne privée de secours expire quelquefois deux ou trois heures après la morsure. Elle commence par ressentir des frissons analogues à ceux de la fièvre; ses jambes deviennent incapables de la soutenir; un tremblement général s'empare de son corps; une sueur froide la couvre, et la circulation du sang est arrêtée par suite de sa congélation. Quelques personnes affirment qu'il y a un gonflement général de toutes les parties du corps. — Le seul remède efficace paraît être l'ammoniaque, mais appliqué immédiatement sur la piqure. — Le remède du pays est un four chaud.



# MONOGRAPHIE

DU

## GENRE **COLPODES** MAC LEAY.

Par M. le baron DE CHAUDOIR,

ET D'APRÈS SA COLLECTION.

---

(Séance du 23 Mars 1859.)

---

Ainsi que dans mes travaux antérieurs sur les *Scarites*, les *Chlaenius* et les *Oodes*, je me suis restreint aux espèces qui figurent dans ma collection, et que j'ai pu, par conséquent, étudier à mon aise, ce qui rendra cet ouvrage beaucoup moins complet il est vrai, mais en revanche, plus exact et moins rempli d'hypothèses.

Aucune des espèces qui font partie de ce genre n'a été connue de Fabricius, et Mac Leay, en le créant, a été le premier à en faire connaître deux dans ses *Annulosa Java-nica*; bientôt après, Eschscholtz, dans le *Zoologischer Atlas*, décrivit, de rechef, l'une d'elles, sur laquelle il établit son genre *Loxocrepis*. Dejean, dans son *Species*, créa pour la troisième fois ce genre sous le nom de *Dyscolus*. Plus tard, Mannerheim et moi nous avons établi sur des espèces isolées, les genres *Stenocnemus*, *Ophryodactylus* et *Paranomus*. En outre, en démembrant les *Feronia*, je me suis aperçu

que les *F. mæsta* et *lugens* devaient être transportées parmi les Anchoméniides, et j'ai cru devoir en former le genre *Scaphiodactylus*, qui me semble maintenant devoir rentrer dans celui dont nous nous occupons, quoique le faciès en soit un peu différent. Enfin, M. Guérin-Méneville a établi son genre *Pleurosoma* sur un très bel insecte de Colombie, qui ne me paraît pourtant pas pouvoir être isolé des autres *Colpodes*. La connaissance des espèces a avancé assez lentement, car, jusqu'en 1834, on ne connaissait encore que le *Colpodes brunneus* Mac Leay, le *Loxocrepis ruficeps* Eschscholtz, les trois espèces du Spécies, placées dans le genre *Dyscolus*, et cinq autres confondues par Dejean avec ses *Anchomenus* et ses *Feronia*, savoir : *Anchomenus chalybæus*, *janthinus* et *Jægeri*, *Feronia mæsta* et *lugens*, puis le *Dyscolus cyanicollis* Brullé, le *D. cupripennis* Castelnau. En 1835, M. Chevrolat décrivit le *Dyscolus acuminatus* dans ses Coléoptères du Mexique, et le *D. anchomenoides* a été publié par moi dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1837, Mannerheim et moi nous avons décrit, dans les Bulletins de la Société des naturalistes de Moscou, le *Stenocnemus Jægeri*, qui est un tout autre insecte que l'*Anchomenus Jægeri* (Mannerheim) Dejean, Mais que M. Lacordaire a confondu avec celui-ci (*Genera I*, p. 356). Les *Dyscolus cœruleomarginatus*, *nitidus*, *cyanipennis*, *nebrioides*, *variabilis* et *brunnipennis*, le *Stenocnemus Chevrolatii*, l'*Anchomenus Brullei*, que j'ai reconnu plus tard être un *Colpodes*; les *Feronia funesta* et *opaca*, qui sont des *Scaphiodactylus*. En 1842 et 1843 M. Reiche, Erichson et moi nous avons fait connaître le *Paranomus Lherminieri*, les *Dyscolus chalcopterus* et *purpuratus*, les *D. (Loxocrepis) australis* et *dilatatus*, l'*Ophryodactylus subviolaceus*, et quelques autres espèces Colombiennes placées par M. Reiche dans les genres *Anchomenus* et *Agonum*, et nommées par lui *Anch. chalcopterus*, *Ag. feronioides*, *atramentarium*, *spinipenne*, *grandicolle*, *laticolle*, *spinosum*, et probablement aussi l'*Ag.*

*longipenne*. En 1844, M. Guérin-Méneville décrit le *P. leurosoma*. En 1846, dans son Catalogue des Carabiques des Etats-Unis, M. Le Conte décrit, sous le nom d'*Anchomenus marginatus*, une espèce qui rentre également dans les *Colpodes*; les *Anchomenus anachoreta*, *monticola* et *eremita* de M. Fairmaire, publiés en 1849, sont aussi des espèces de ce genre auquel appartiennent encore peut-être quelques-unes de celles décrites par White (voy. de l'*Erebus*) et par Solier (*Historia de Chile*). Enfin, en 1850, j'ai fait connaître une série d'espèces sous les noms de *Stenocnemus pallidipes*, *Ophryodactylus æquinoctialis*, *Paranomus Fischeri*, *Dyscolus nitidipennis*, *cyanonotus*, *cyanellus*, *cereipennis*, *acutipennis* (*grandicollis* Reiche), *brevicollis* et *rufitarsis*.

Les premiers auteurs qui se sont occupés de ces insectes ont différé d'opinion sur la place qu'ils devaient occuper dans le système. Mac Leay a de suite reconnu que son genre *Colpodes* devait être voisin des *Anchomenus*, mais Dejean a cru que ses *Dyscolus* étaient des Troncatipennes. Cette erreur n'a pas tardé à être rectifiée par M. Brullé, et, après quelques hésitations, on a fini par tomber d'accord que ces insectes ne sauraient être que des *Anchoméniides*, comme le prouvera l'exposé des caractères de ce genre, auquel nous allons procéder.

### COLPODES.

Mac Leay, *Annulosa javanica*, p. 17 (1825).

SYNON.: *Loxocrepis* Eschscholtz, Zool. Atlas. II, p. 6.

*Dyscolus* Dejean, Species gén. des Coléopt., V,  
p. 437.

*Stenocnemus* Mannerheim, Bull. de Mosc., 1837,  
n° 2, p. 29.

*Ophryodactylus* Chaudoir, *ibid.*, 1842, p. 832.

*Paranomus* Chaudoir, *ibid.*, 1842, p. 835.

*Pleurosoma* Guérin, *Mag. de Zoolog.*, 1844,  
pl. 136.

*Scaphiodactylus* Chaudoir, *Bull. de Mosc.*, 1838,  
p. 20.

*Anchomenus* Dejean, Reiche, Chaudoir, etc.

*Agonum* Reiche, Dejean, etc.

*Euplynes* Schmidt-Göebel, *Faun. birman*: 1846,  
I, p. 52.

Caractères : *Ligula* (ut in *Anchomeno*) porrecta, apice libera, truncata, bisetosa, angulis rotundatis; *paraglossæ* eadem longiores, tenues, subincurvæ, longe liberæ, glabræ, membranaceæ.

*Maxillæ* (ut in *Anchomeno*) elongatæ, apice arcuatæ, acutissimæ, intus tum densius tum parcius ciliatæ; mala exteriore tenui.

*Palpi* tenues, porrecti, glabri, articulis ultimis œqualibus; maxillares labialibus longiores, omnium articulo ultimo subovato-cylindrico, rarius cylindrico, truncato.

*Mentum* (ut in *Anchomeno*) profunde emarginato, lobis acutiusculis, extus rotundatis, intus mediocriter divergentibus; dente sinus medio tum acuto, tum obtuso, interdum apice sulcato, unde bifidus esse videtur.

*Labrum* planum, transversum, margine antico punctato-setoso, subemarginato, angulis haud rotundatis.

*Antennæ* filiformes, vel subsetacæ, tum crassiores, tum graciliores, longitudine variant, basi articulis tribus glabris, cæteris brevius longiusve pubescentibus, articulo primo extus sensim crassiore, tertio sequentibus longiore, plerumque elongato et subarcuato, ultimo subovato.

*Mandibulæ* mediocres, porrectæ, apicem versus arcuatæ,

acutæ, læves, dextra basi obsoletè dentata (ut in *Anchomeno*).

*Pedes* plus minusve elongati, interdum longiores, plerumque tenues, ut in *Anchomenis*; *tibiæ* graciles, parcè setosæ, anticæ intus emarginatæ, apice interno unispinoso, extus haud dentatæ; posteriores apice interno bispinoso; *tarsi* aut graciles, aut crassiusculi, suprâ glabri; articulis tribus primis, triangularibus vel subcordatis; quarto bilobo aut profundo emarginato; in posticis extus interdum in lobum longiorem producto, interdum vix emarginato; unguiculi semper simplices, planta dense plerumque longius setosa, setis articuli quarti sæpe longissimis; maris tarsi antichi articulis tribus primis mediocriter dilatatis, haud transversis, subtus biserialim pectinato-setosis.

*Caput* mediocre, plerumque basi angustatum; *thorax* marginatus, haud cylindricus, cœterum quoad formam variat; *elytra* elongato-ovata, humeris haud dentatis, apice rotundata, aut sinuata, interdum spinosa, supra striata; *prosterni* apex posticus haud marginatus nec productus, obtuse rotundatus; *mesosternum* antice haud excavatum; epimerorum sutura extus rotundata, coxas intermedias non attingit; *metasterni* episterna aut breviora, aut elongata, postice semper appendiculata.

*Corpus* omnino glabrum, nec rugosum.

En comparant cet exposé des caractères génériques des *Colpodes* avec ceux des *Anchomenus*, on verra que le seul caractère distinctif un peu important consiste dans la configuration du quatrième article des quatre tarsi antérieurs, qui est aussi large et aussi grand et même plus grand quelquefois que le troisième, et fortement échancré ou même bilobé à son extrémité; dans beaucoup d'espèces, le quatrième article des tarsi postérieurs est aussi échancré et fortement prolongé extérieurement, caractère qui a fait donner à l'une d'elles le nom de *Loxocrepis*; le dessous de

tous les tarses, dans les deux sexes, est en outre revêtu de longs poils soyeux, qui s'allongent sensiblement au quatrième article, comme nous l'avons fait remarquer dans les genres d'Oodiens, que nous avons nommés *Stenous* et *Stenocrepis*, ce qui n'est pas le cas chez les *Anchomenus*. On remarquera aussi que j'assigne à mes *Colpodes* une dent de forme un peu variable, mais toujours bien distincte au fond de l'échancrure du menton, tandis que Mac Leay dit du sien « *mentum sinu simplice*, » mais comme les insectes recueillis par Horsfield ne paraissent pas avoir été dans le meilleur état, il est fort possible que cet organe a été mal observé; si je me suis trompé, on en sera quitte pour ne pas laisser le nom de *Colpodes* à l'espèce de Mac Leay, et pour le remplacer par celui de *Dyscolus*, de préférence à celui de *Loxocrepis*, qui, quoique plus ancien, ne convient nullement à la plupart des espèces et n'est applicable qu'à une des sections que nous établirons.

Si l'on considère isolément les diverses espèces, on trouvera des différences telles dans l'ensemble et les détails, que l'on sera certainement tenté, comme je l'ai été moi-même, de les distribuer dans plusieurs genres, et c'est ce qui explique la création de nombreux genres que nous avons énumérés dans la synonymie, mais un examen comparatif plus approfondi finira par convaincre que les diverses variations dans la forme de plusieurs des organes ne peuvent servir qu'à établir des subdivisions qui faciliteront le classement des espèces déjà assez nombreuses. Je considère donc les *Colpodes* comme un genre polymorphe comme il y en a déjà plus d'un dans la famille des Carabiques, et que, dans l'état actuel de nos connaissances entomologiques, il est impossible de subdiviser.

Pour mieux apprécier le parti qu'on pourra tirer des variations de forme de divers organes, il importe d'entrer dans quelques détails sur ces variations. La première consiste dans la plus ou moins grande abondance de cils dont

est revêtu le côté interne des *mâchoires* (*maxillæ*). Indépendamment des passages que j'ai remarqués entre les extrêmes, j'ai trouvé que cet organe variait le plus sensiblement dans des espèces évidemment très voisines, ce qui lui ôte, à mes yeux, de son importance générique, mais n'empêche pas qu'il ne puisse être employé pour des divisions secondaires. Quant aux *palpes*, j'ai déjà eu occasion d'énoncer que, bien que je les aie utilisés quelquefois moi-même dans certains groupes, il fallait bien se garder de leur accorder une importance excessive. Dans le genre qui nous occupe, je n'ai pas trouvé de variation appréciable dans la proportion relative des articles entre eux, et ce n'est que dans la forme plus ou moins ovalaire ou cylindrique du dernier article des labiaux et des maxillaires qu'il existe quelques différences à peine sensibles, de sorte qu'on ne peut guère en tirer parti autrement que comme caractère accessoire. La forme générale du *menton* ne m'a pas offert de différences appréciables, mais celle de la *dent* de l'échancre varie quelque peu, car elle est tantôt pointue, tantôt arrondie au sommet; dans quelques espèces, l'extrémité est marquée d'un sillon longitudinal qui le fait paraître presque bifide, mais jamais elle ne manque tout à fait, comme Mac Leay l'affirme de ses *Colpodes*. En traitant du groupe des Chléniens, j'ai déjà exprimé mon opinion sur l'importance de ce caractère, auquel je n'accorde pas une valeur absolument générique. Les *antennes* varient considérablement quant à leur longueur générale et à celle des articles en particulier, elles sont plus ou moins fortes, ordinairement très grêles, au point de paraître sétacées, quelquefois elles ont l'air de grossir légèrement vers l'extrémité, mais jamais elles ne sont moniliformes; les trois premiers articles sont invariablement lisses, les huit autres sont revêtus d'une pubescence plus ou moins courte et serrée, dont le caractère différent peut venir à l'appui d'autres différences pour l'établissement de subdivisions; le troisième article est cons-

tamment un peu plus long que les suivants, quoique sa longueur soit proportionnée à celle de la totalité des antennes. Les *pattes* sont plus ou moins longues, et leur longueur est toujours en rapport avec celle des antennes, elles sont ordinairement grêles, mais, dans un certain nombre d'espèces, elles ne méritent pas cette dénomination; les cuisses sont généralement peu renflées et lisses; les *jambes* sont tantôt plus grêles que dans la plupart des *Anchomenus*, tantôt elles ne le cèdent guère en grosseur à celles de la moyenne des *Feronia*; celles de la première paire offrent ordinairement un sillon distinct au côté antérieur, dans quelques espèces, un second sillon bien marqué longe tout le côté extérieur, dans quelques autres, ces deux sillons disparaissent; je me suis servi de ce caractère bien tranché pour mes subdivisions, après avoir été tenté de lui attribuer quelquefois une valeur générique. Les *tarses* varient beaucoup de grosseur et de longueur, mais les transitions entre les extrêmes sont trop graduelles pour qu'on puisse les mentionner autrement qu'à l'appui d'autres caractères plus tranchés; le dessus en est constamment lisse, mais dans beaucoup d'espèces tous présentent, même dans les mâles, un sillon longitudinal de chaque côté, dans d'autres, ces sillons ne sont visibles qu'aux quatre tarses postérieurs, et quelquefois même ils s'effacent intérieurement ou même des deux côtés; j'ai cru devoir utiliser ce caractère dans ce genre, comme je l'ai fait déjà dans d'autres groupes, mais en lui attribuant une moindre importance qu'auparavant, car je ne lui trouve pas assez de fixité; quelques espèces ont en outre un sillon longitudinal plus ou moins marqué sur le milieu du dessus des tarses dans l'un et l'autre sexe, comme nous en voyons dans les *Lagarus* (*Feronia*) et dans l'*Anchomenus albipes*; ce sillon correspond ordinairement à celui qu'on observe sur le côté extérieur des jambes antérieures de quelques espèces, et nous en avons parlé plus haut. Je voulais d'abord former un genre distinct de ces espèces, mais j'ai

changé d'idée parce que ce caractère est très inégalement prononcé dans les diverses espèces, quoique je les aie réunies en groupe distinct. Le quatrième article des tarse des deux paires antérieures est toujours aussi large et même quelquefois plus large que le précédent, et fréquemment plus long, suivant qu'il est plus ou moins profondément échancré ou bilobé; l'échancrure est toujours beaucoup plus forte que dans les *Anchomenus*, mais ses extrémités se prolongent, dans la plupart des espèces, en deux lobes quelquefois très allongés et plus ou moins étroits; suivant la longueur de ces lobes, le dernier article des tarse est plus ou moins allongé; les tarse de la dernière paire ont leur quatrième article tantôt légèrement, tantôt plus fortement échancré à l'extrémité, et, dans les *Loxocrepis* et la plupart des espèces à couleurs métalliques, l'extrémité externe se prolonge en lobe plus ou moins allongé; le dessous des tarse, dans les deux sexes, est revêtu de cils serrés qui lui donnent un aspect soyeux; ceux qui garnissent les lobes du quatrième article sont souvent fort longs et forment barbe, comme dans certains Oodiens. Ce caractère, quoique commun à toutes les espèces, ne se présente pas dans toutes au même degré, mais les variations ne sont pas assez constantes pour pouvoir être utilisées pour les subdivisions. La forme de la tête varie en tant qu'elle est plus ou moins allongée, quelquefois assez large, ordinairement rétrécie vers la base, ce qui n'est pourtant pas toujours le cas, mais ce caractère ne m'a jamais paru suffisant pour autoriser la création d'un genre distinct, si d'autres ne viennent le soutenir et augmenter sa valeur. Dans aucune des espèces, il n'y a d'étranglement ni de col distinct. Le corselet affecte les formes les plus variées, mais jamais il n'est véritablement plus long que large, ni cylindrique, et ses bords latéraux sont toujours plus ou moins relevés, mais comme il est tantôt cordiforme, tantôt presque carré et quelquefois même rétréci antérieurement, je me

suis servi de ces différences de forme pour faciliter le classement des espèces à défaut d'autres plus tranchés. La présence ou l'absence d'une sinuosité près de l'extrémité des élytres m'a servi quelquefois de guide pour la distribution des espèces, mais j'ai attaché une valeur purement spécifique à l'épine plus ou moins prolongée qui termine les élytres de quelques-unes. Passant maintenant aux diverses parties du dessous du corps, je ferai observer que l'extrémité postérieure du prosternum qui pénètre entre les hanches de la première paire des pattes n'est pas rebordée comme dans les *Calathus*, les *Pœcilus*, les *Amara*, etc., mais arrondie comme dans les *Anchomenus* et d'autres genres, et le côté qui remonte vers le col est très obtus et nullement en carène, comme dans les *Sphodrus* et quelques autres genres; le bord antérieur du mésosternum n'est jamais creux, comme dans les *Calathus*, *Oodes*, *Chlœnius*, etc., mais toujours plan; les épisternes du métasternum sont ordinairement très allongés, mais, dans un certain nombre d'espèces, elles ont la forme d'un trapèze pas plus long que large; et je me suis servi de ce caractère pour établir de bonnes divisions conformes à la nature, comme je me propose de le faire par la suite pour plusieurs autres genres de Carabiques, et comme j'en ai même déjà proposé pour les genres *Zabrus* et *Cyrtonotus*.

1.	{	Metasterni episterna brevia. . . . .	2.
	{	» » elongata . . . . .	7.
2.	{	Tibiæ anticæ haud antice sulcatæ. . . . .	Sectio 1 <sup>m</sup> .
	{	» » antice sulcata . . . . .	3.
3.	{	Tarsi posteriores utrinque sulcati. . . . .	4.
	{	» » extus tantum sulcati . . . . .	Sectio 2 <sup>a</sup> .
	{	» » haud sulcati. . . . .	Sectio 3 <sup>a</sup> .

(Pleurosoma.)

4. { Mentum dente simplici. . . . . 5.  
 » » apice sulcato vel subemarginato. . . . . 6.
5. { Tarsi anteriores articulo quarto bilobo. . . . . Sectio 4<sup>a</sup>.  
 » » » » emarginato. » 5<sup>a</sup>.  
 (*Scaphiodactylus*.)
6. { Maxilla intus dense ciliata. . . . . Sectio 6<sup>a</sup>.  
 » » parce ciliata. . . . . » 7<sup>a</sup>.
7. { Tibiæ anticæ extus haud sulcatæ. . . . . 8.  
 » » » sulcatæ. . . . . 12.
8. { Tarsi posteriores vix sulcati. . . . . Sectio 8<sup>a</sup>.  
 » » utrinque sulcati. . . . . 9.
9. { Tarsi anteriores articulo 4<sup>o</sup> emarginato. . . . . Sectio 10<sup>a</sup>.  
 » » » bilobo . . . . . 10.
10. { Mentum dente apice subsulcato. . . . . Sectio 9<sup>a</sup>.  
 » » » simplici . . . . . 11.  
 (*Paranomus*.)
11. { Tarsi postici articulo quarto extus haud producto . . . . . Sectio 11<sup>a</sup>.  
 Tarsi postici articulo quarto in lobum extus producto . . . . . » 12<sup>a</sup>.  
 (*Loxocrepis*.)
12. { Tarsi supra medio haud sulcati. . . . . Sectio 13<sup>a</sup>.  
 » » » sulcati. . . . . » 14<sup>a</sup>.

Les espèces sont inégalement réparties dans ces sections ; quelques-unes, telles que la troisième, la quatrième, la sixième, la septième, la huitième et la neuvième n'en contiennent chacune qu'une seule, tandis que la douzième en renferme un assez grand nombre que nous subdiviserons d'après quelques caractères secondaires. Toutes, à l'except-

tion de la onzième, qui se compose de quelques espèces qui n'ont pas toutes une parfaite affinité entre elles, me paraissent être assez naturelles. Parmi les espèces à épisternes raccourcis, un fort petit nombre offre des couleurs métalliques, la plupart sont brunes ou noires; tandis qu'au contraire, la plupart des espèces à épisternes allongés, sont ornées de couleurs souvent très brillantes.

---

*Première section* : Point de sillon longitudinal sur le côté antérieur des jambes de la première paire des pattes; pubescence des antennes plus longue et moins dense; mâchoires fortement ciliées au côté interne; dent du menton simple; quatrième article des quatre tarses antérieurs distinctement échancré, mais non bilobé; quatrième des deux tarses postérieurs subéchancré, mais nullement prolongé extérieurement; épisternes courts, pas plus longs que larges; élytres arrondies à l'extrémité, nullement sinuées; dernier article des palpes ovalaire, un peu renflé.

A. Tête assez étroite, rétrécie vers la base; antennes filiformes, assez longues; pattes longues; tarses à articles plus longs que larges, fortement soyeux en dessous, légèrement sillonnés sur les côtés, aux quatre pattes postérieures. Forme générale grêle et allongée.

1. C. SERIEPUNCTATUS. Long. 5 1/2 mill.

Tête assez brusquement rétrécie derrière les yeux et cylindrique dans sa partie postérieure, assez allongée, lisse, avec deux impressions entre les antennes, et quelques stries faiblement marquées entre ces impressions et le bord latéral en avant des yeux, ceux-ci assez saillants. Corselet à

peine plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, formant un carré légèrement rétréci en arrière, faiblement échancré antérieurement, peu arrondi sur la partie antérieure des côtés qui tombent un peu obliquement sur la base, et forment avec elle un angle fort peu obtus, mais un peu arrondi au sommet et légèrement relevé, la base est légèrement échancrée au milieu et coupée un peu obliquement sur les côtés; le dessus est lisse, un peu relevé au milieu, la ligne médiane est presque entière, un peu plus marquée que les deux impressions transversales, les fossettes de la base sont courtes, nullement prolongées antérieurement, médiocrement profondes, les bords latéraux ne sont nullement déprimés, le rebord est mince au milieu, mais il s'élargit un peu à ses deux extrémités. Elytres presque deux fois plus larges que le corselet, beaucoup plus longues que la tête et le corselet réunis, en ovale fort allongé, un peu tronqué à la base, avec des épaules fort arrondies et nullement saillantes, l'extrémité largement arrondie et l'angle sutural également arrondi au sommet; le dessus également bombé sur toute son étendue, sans dépression du disque, et descendant insensiblement tant vers la base et l'extrémité que vers les bords latéraux, qui sont assez étroitement relevés, mais un peu plus larges vers le milieu; les stries sont très fines, peu marquées, et, vers l'extrémité, elles se confondent un peu dans les inégalités de la surface, elles sont finement ponctuées, les points sont peu serrés et allongés, le rudiment d'une dixième à la base est un peu plus enfoncé que les autres, médiocrement allongé, et forme la continuation de l'ourlet basal, qui est bien distinct; la cinquième et la sixième se réunissent à quelque distance de la base, qu'elles atteignent ensemble; les intervalles sont plans, très finement chagrinés, avec une série de six points peu marqués sur le troisième, et une rangée de points assez gros, plus serrés vers l'extrémité et surtout sur le milieu, le long du bord

latéral. Point d'ailes sous les élytres; le dessous du corps lisse.

Entièrement d'un brun foncé luisant, tant en dessus qu'en dessous, à l'exception des palpes et des jambes, qui sont d'un brun un peu plus clair; des trochanters, des genoux, des tarsi et des antennes qui sont d'un ferrugineux obscur.

Cet insecte, dont je ne possède qu'un individu mâle, m'a été envoyé, ainsi que les deux suivants, par M. Guérin-Méneville, comme habitant les hauts plateaux des Cordillères de la Nouvelle-Grenade.

*B.* Tête assez grosse, à peine rétrécie derrière; antennes filiformes, mais assez courtes et devenant plus fortes vers l'extrémité; pattes peu allongées; tarsi à articles assez courts et même un peu moins longs que larges à la première paire, médiocrement soyeux en dessous, sans sillons visibles aux quatre postérieurs. Forme générale ramassée et plus ou moins raccourcie.

## 2. *C. QUADRICOLLIS.* Long. 5 mill. 1/2.

Tête assez large et épaisse, renflée autour des yeux, nullement amincie vers la base, assez avancée, en carré un peu plus long que large, lisse, peu convexe; entre les antennes deux impressions peu profondes, obliques et réunies postérieurement en arc de cercle, entourant un espace un peu bombé; chaperon couvert d'inégalités; yeux médiocrement saillants. Corcelet moins long que large, un peu plus large que la tête, avec les angles arrondis et nullement avancés; les côtés peu arrondis antérieurement, nullement sinués en arrière, tombant un peu obliquement sur la base, avec laquelle ils forment un angle un peu obtus, précédé d'une légère indentation, de manière que le sommet même forme une petite dent émoussée; la base coupée carrément et

légèrement échanquée en arc de cercle sur son milieu ; le dessus assez plan, légèrement ridé en travers ; la ligne médiane fine, peu imprimée ; les impressions transversales peu marquées ; les fossettes basales lisses, assez enfoncées ; le rebord latéral assez étroit. Elytres d'un tiers plus longues que la tête avec le corselet, un peu plus larges que celui-ci, s'élargissant insensiblement un peu jusqu'au delà du milieu, en ovale fortement tronqué à la base, qui est coupée carrément, très peu échanquée ; les épaules à angle droit, mais arrondies, sans dent saillante, les côtés d'abord arrondis aux épaules, puis presque droits jusqu'au delà du milieu ; l'extrémité arrondie d'une manière assez obtuse ; l'angle sutural également un peu arrondi ; le dessus assez convexe, mais un peu aplati dans sa partie antérieure le long de la suture ; les stries très fines, peu visibles, lisses, la huitième et la neuvième plus profondes, mais s'effaçant vers l'extrémité, toutes atteignent l'ourlet basal, qui est bien distinct et forme en s'arrondissant près de l'écusson un rudiment de strie très court et peu marqué ; les intervalles plans, très finement chagrinés, avec trois petits points enfoncés sur le troisième ; la rangée marginale composée de points ocellés fort gros, à peine interrompus sur le milieu ; le rebord latéral plus large et plus relevé dans sa partie antérieure qu'au delà du milieu. Le dessous du corps lisse.

D'un brun noirâtre peu brillant en dessus, surtout sur les élytres des femelles, seul sexe que je connaisse ; antennes, labre, bouche et pattes plus ferrugineux.

Mêmes localités que le précédent.

### 3. C. OOPTERUS. Long. 4 mill.

Beaucoup plus petit que le précédent. Tête plus étroite, surtout derrière les yeux, où l'on remarque une légère impression transversale ; les impressions du front ne se réunissent pas postérieurement ; yeux plus saillants. Cor-

selet plus rétréci en arrière, bord antérieur plus échancré, avec les angles plus avancés, mais arrondis; côtés plus arrondis au milieu, assez longuement sinués vers la base; angles postérieurs droits, très légèrement arrondis au sommet, impressions transversales plus marquées; fossettes basales séparées du rebord latéral par une convexité assez sensible; celui-ci assez large sur toute sa longueur. Elytres sensiblement plus raccourcies que celles du *quadricollis*, s'élargissant insensiblement depuis la base, jusqu'aux deux tiers dans le mâle, ovales dans les femelles; les épaules plus arrondies; le dessus beaucoup plus bombé, les stries du mâle un peu plus marquées que celles de la femelle, les deux extérieures moins profondes que dans le *quadricollis*; la rangée marginale composée de points plus éloignés les uns des autres; les antennes moins courtes dans les mâles; les tarsi moins larges.

La couleur du dessus est plus luisante, surtout dans le mâle.

Deux individus mâle et femelle, provenant de la même localité que les deux précédents, m'ont été donnés par MM. Guérin et Reiche.

#### 4. C. BRACHYPTERUS. Long. 3 mill. 1/2.

Tête un peu plus petite que dans le précédent; antennes plus raccourcies. Corselet carré, nullement rétréci postérieurement, à peine arrondi sur les côtés; angles postérieurs saillants, aigus au sommet; bord antérieur plus échancré. Elytres beaucoup plus courtes, à peine plus longues que la tête et le corselet réunis, moins étroites à la base, qui est coupée très carrément, moins élargies en arrière; les côtés presque droits, s'arrondissant légèrement vers les épaules, la rondeur de l'extrémité commence à partir du milieu de la longueur; le dessus ponctué, strié et rebordé comme dans le *quadricollis*, mais plus convexe,

sans pourtant l'être autant que dans l'*Oopterus*; les pattes très courtes, et les tarse comme dans le *quadricollis*. Les élytres, même dans le mâle, sont aussi ternes que dans cette espèce.

Cet insecte habite sans doute les mêmes endroits que les trois précédents, et un individu mâle m'a été envoyé par M. Reiche.

*Deuxième section.* Un sillon assez faible au côté intérieur des jambes de devant; pubescence des antennes moins longue et plus dense; mâchoires bien ciliées au côté interne; dent du menton simple; quatrième article des tarse antérieurs fortement échancré; quatrième des postérieurs échancré, mais non prolongé en dehors, épisternes assez courts, rétrécis en arrière et sillonnés sur les bords; élytres arrondies en pointe à l'extrémité, nullement sinuées; dernier article des palpes ovalaire peu renflé; articles des tarse assez allongés, sillonnés aux quatre pattes postérieures seulement du côté extérieur.

5. C. FERONIOIDES. Long. 6 mill. 2/3.

*Agonum feronioides* Reiche. Revue zoolog. 1843, p. 76, n° 63.

Tête allongée, non rétrécie postérieurement, légèrement renflée au-dessous des yeux, lisse, un peu convexe, le front uni avec un petit point de chaque côté, près du bord interne des yeux, qui sont fort peu saillants; les impressions entre les antennes très peu marquées; le chaperon légèrement échancré en arc de cercle, lisse, avec une petite impression de chaque côté, à suture distincte. Corselet de près du double plus large que la tête, presque aussi long que large, exactement aussi large devant que derrière, en

ovale fortement tronqué aux deux bouts, le bord antérieur assez échancré, les angles antérieurs légèrement avancés, mais très arrondis, les côtés formant une rondeur assez forte, mais plus marquée sur le milieu, sans être pourtant anguleux ; les angles postérieurs un peu marqués, mais très arrondis, la base coupée carrément au milieu et un peu obliquement sur les côtés ; le dessus lisse, médiocrement convexe, assez déprimé le long du bord latéral, qui est assez large, mais peu relevé ; la ligne médiane plus marquée que les impressions transversales qui sont cependant distinctes ; les fossettes basales peu enfoncées, arrondies, atteignant la base et se prolongeant un peu en avant, mais en s'effaçant peu à peu et en se dirigeant vers les bords. Elytres un peu plus larges que le corselet et deux fois et demie plus longues, en ovale allongé, assez tronqué antérieurement et même un peu échancré, les épaules arrondies, quoiqu'un peu avancées, les côtés peu arrondis vers le milieu, l'extrémité en pointe arrondie, le dessus passablement convexe, un peu aplati sur la suture près de la base ; les stries lisses, profondes ; les intervalles assez convexes, lisses, sans points enfoncés sur le troisième, la rangée marginale de points plus ou moins interrompue sur le milieu ; le rebord ou ourlet basal bien distinct, formant près de l'écusson un rudiment assez court d'une dixième strie ; le rebord latéral très mince ; les épipleures dilatées à leur base ; point d'ailés ; le dessous du corps lisse. Pattes assez fortes ; les cuisses antérieures du mâle un peu renflées.

Entièrement d'un noir assez terne en dessus, et surtout sur les élytres des deux sexes ; pattes d'un brun très foncé ; antennes d'un ferrugineux obscur, ainsi que les mandibules ; palpes plus rougeâtres.

Plusieurs exemplaires des deux sexes. Il paraît être commun dans les montagnes de la Nouvelle-Grenade, à des hauteurs considérables.

## 6. C. CORVINUS. Long. 5 mill. 2/3.

*Agonum corvinum* Dejean. Species V, p. 740, n° 54.

Il ressemble au précédent, mais il en diffère par sa forme plus raccourcie. Les impressions du front sont plus profondes; le corselet est plus court, plus large, surtout à sa base, plus échancré antérieurement; les côtés tombent bien moins obliquement sur la base, les angles postérieurs sont plus marqués, quoiqu'encore arrondis; les fossettes basales encore moins enfoncées; le rebord latéral plus large et plus relevé; les élytres sont proportionnellement beaucoup plus courtes, moins convexes; les intervalles des stries sont plus visiblement chagrinés dans la femelle; les points de la rangée marginale sont plus rapprochés les uns des autres sur le milieu, le rebord latéral est plus large; les couleurs sont les mêmes, excepté que les antennes sont plus brunes.

## 7. C. ATRAMENTARIUS. Long. 5 mill. 1/2.

*Agonum atramentarium* Reiche. Revue Zoolog. 1843, p. 76, n° 64.

Egalement très voisin du *feronioides*, mais bien plus petit et plus étroit aux élytres. Tête plus rétrécie vers la base. Corselet un peu plus court, plus échancré antérieurement, plus arrondi sur le milieu des côtés, qui tombent moins obliquement sur la base; les angles antérieurs plus marqués et moins arrondis, ceux de la base moins obtus et un peu moins arrondis; les impressions du dessus plus marquées, les fossettes basales séparées du bord latéral par une légère convexité; le rebord latéral plus large et plus relevé; élytres à peine plus larges que le corselet, plus arrondies sur les côtés, qui cependant rentrent moins vers

les épaules, plus atténuées vers l'extrémité ; les stries légèrement ponctuées.

Le dessus est d'un noir plus terne dans les deux sexes, même sur le corselet ; les antennes et les palpes sont plus bruns.

Il habite les environs de Santa-Fé-de-Bogota, dans la Nouvelle-Grenade ; j'en possède plusieurs individus qui figuraient dans la collection Gory, sous le nom de *Lebasii* Dejean.

*Observation.* Je suppose que c'est encore ici que doit prendre place l'*Agonum longipenne* Reiche (*ibid.* n° 65), qui m'est inconnu et dont la description n'est pas assez explicite pour que je puisse l'affirmer.

#### 8. C. MERIDANUS. Long. 5 mill.

Il se rapproche un peu de l'*atramentarius*, dont il diffère par la largeur de sa tête, les bords non déprimés de son corselet et ses élytres plus planes. Tête plus large, moins allongée, plus plane, rétrécie un peu brusquement derrière les yeux, qui sont assez plats, les fossettes du front peu profondes, s'arrondissent postérieurement et se réunissent en formant un angle ; corselet de moitié plus large que la tête, plus court et plus transversal que dans l'*atramentarius*, aussi large derrière que devant, peu échancré antérieurement, moins, mais très également arrondi sur les côtés ; les angles postérieurs de même, le dessus peu convexe, lisse, à impressions toutes distinctes ; les fossettes basales courtes, n'atteignant point le bord postérieur et ne se prolongeant point en avant, séparées du bord latéral par une convexité, celui-ci nullement déprimé, très finement rebordé ; le rebord ne s'élargit point près des angles postérieurs. Elytres en ovale assez allongé, fort peu tronqué à la base, un peu plus larges que le corselet, plus arrondies à l'extrémité ; moins convexes, surtout aux abords de la

suture; les stries sont profondément marquées et distinctement ponctuées, mais les intervalles sont bien plus plans dans les deux sexes; sur le troisième, on remarque de six à huit points bien marqués, mais irrégulièrement distribués sur toute sa longueur; la rangée marginale n'est pas interrompue au milieu, quoique les points y soient moins rapprochés; la neuvième strie est double dans sa moitié postérieure.

En dessus, d'un brun noirâtre, luisant sur la tête et le corselet, plus terne et plus rougeâtre sur les élytres, surtout dans les femelles; le dessous du corps de la même couleur, avec les épipleures, les attaches des pattes, les genoux et les tarse plus clairs; palpes ferrugineux; antennes plus foncées.

Je possède deux individus de cette espèce, qui a été trouvée par M. Pilate, à Mérida (Yucatan).

*Troisième section.* Un sillon assez faible au côté antérieur des jambes antérieures; pubescence des antennes courte et dense: mâchoires fortement ciliées au côté interne; dent du menton simple; quatrième article des quatre tarse antérieurs bilobé, quatrième des tarse postérieurs distinctement prolongé extérieurement; épisternes courts, pas plus longs que larges; élytres très convexes, arrondies à l'extrémité, qui est très faiblement sinuée; dernier article des palpes ovalaire, un peu renflé; articles des tarse assez allongés, nullement sillonnés sur les côtés.

#### 9. C. SULCATUS.

*Pleurosoma sulcatum* Guérin-Ménéville. Magaz. de Zoolog. 1844, Ins., pl. 136, avec texte.

Je crois inutile de donner une nouvelle description de cette espèce, celle de M. Guérin me paraissant suffisante et accompagnée d'une assez bonne figure. Elle habite près du

pic de Tolima, dans la Nouvelle-Grenade, et appartient, par conséquent, à la faune alpine de ces contrées.

M. Lacordaire n'a pas fait attention au texte de la description de M. Guérin, où il est dit expressément que les trois premiers articles des quatre tarsi antérieurs sont triangulaires, tandis que, se fondant sur la figure 3 de la planche citée, M. Lacordaire dit que le second et le troisième article des quatre tarsi antérieurs sont en carré plus long que large et subitement rétrécis à leur base; ce qui est inexact, ainsi que la figure citée.

*Quatrième section.* Un sillon bien distinct au côté antérieur des jambes de devant; pubescence des antennes courte et dense; mâchoires médiocrement ciliées au côté interne; dent du menton simple et très aiguë; quatrième article des quatre tarsi antérieurs bilobé, le quatrième des deux postérieurs très échanuré, mais nullement prolongé extérieurement; épisternes assez courts, pas plus longs qu'ils ne sont larges antérieurement; élytres un peu convexes, à peine sinuées, terminées en pointe aiguë; dernier article des palpes presque cylindrique; articles des tarsi allongés, sillonnés à toutes les pattes dans les deux sexes et des deux côtés, très soyeux en dessous.

#### 10. C. GRANDICOLLIS.

*Agonum grandicolle* Reiche. Revue de Zoolog. 1843, p. 77, n° 67.

*Dyscolus acutipennis* Chaudoir. Bull. Mosc. 1850, p. 389, n° 6.

Cette espèce, que je n'étais pas allé chercher parmi les *Agonum*, habite, d'après M. Reiche, la république de l'Equateur. Je n'en possède qu'un individu mâle.

*Cinquième section.* Côté antérieur des jambes de devant distinctement sillonné ; pubescence des antennes assez courte et peu dense ; mâchoires fortement ciliées en dedans ; dent du menton simple, peu pointue ; quatrième article des tarses distinctement échancré ; épisternes assez courts, pas plus longs que la partie antérieure n'est large ; élytres distinctement sinuées et arrondies à l'extrémité ; dernier article des palpes plutôt cylindrique, quelquefois renflé ; tarses à articles médiocrement allongés ; sillonnés des deux côtés aux quatre postérieurs, médiocrement soyeux en dessous.

11. C. SPHODROIDES. Long. 5 à 5 2/3 mill.

La forme de cette espèce est plus allongée que celles des autres espèces de cette section. Les pattes et les antennes sont relativement plus longues et les palpes presque cylindriques. Tête un peu allongée, peu rétrécie vers la base, assez étroite, lisse, avec deux fossettes assez marquées entre les antennes, et deux petites impressions entre les yeux, qui forment peu saillie dans les deux sexes. Corselet un peu plus large que la tête avec les yeux, à peu près aussi long que large, légèrement cordiforme ; bord antérieur un peu échancré, à angles assez aigus ; côtés peu arrondis antérieurement, fort légèrement sinués près des angles postérieurs, qui sont un peu obtus et plus ou moins arrondis au sommet ; base légèrement échancrée au milieu ; le dessus peu convexe, la ligne médiane, bien imprimée, atteint presque le bord antérieur, mais non la base ; les impressions transversales distinctes, mais peu profondes ; les fossettes basales lisses, assez enfoncées, se prolongent antérieurement en s'affaiblissant peu à peu et en se dirigeant vers les bords latéraux, qui sont un peu déprimés, mais peu relevés. Elytres plus ou moins allongées, un peu moins du double plus larges que le corselet, en ovale assez

long, tronqué et un peu échancré à la base, s'élargissant jusqu'au delà du milieu; l'extrémité un peu prolongée et échancrée sur la suture; l'extrémité du rebord basal forme avec les côtés un angle bien marqué; la partie antérieure des côtés est peu arrondie et rentre peu vers l'épaule; le dessus peu convexe; les stries fines, bien marquées, lisses; le rudiment d'une dixième, près de l'écusson, assez long; les intervalles peu convexes, presque lisses, on remarque sur le troisième trois points enfoncés; la rangée marginale n'est presque pas interrompue sur le milieu; le rebord latéral est assez large et un peu relevé; il y a des ailes sous les élytres; le dessous du corps est lisse.

D'un noir brunâtre, terne sur les élytres dans les deux sexes, d'ailleurs assez luisant; antennes et palpes ferrugineux; tarses d'un brun rougeâtre.

M. Sallé m'a envoyé trois individus, dont deux mâles et une femelle, qui ont été trouvés par M. Adolphe Boucard, sous des écorces, à la Parada (Etat d'Oaxaca), à une élévation de près de 10,000 pieds.

## 12. C. ANCHOMENOIDES.

*Dyscolus anchomenoides* Chaudoir. Annal. de la Soc. Ent. de France, IV, p. 440, n° 11, 1835.

Cette espèce et les suivantes ont les pattes et surtout les antennes plus courtes que la précédente, et leur forme est plus ramassée.

Tête assez grande, peu rétrécie à la base, lisse, avec deux fossettes peu profondes entre les antennes; les yeux fort peu saillants. Corselet un peu plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, rétréci postérieurement; le bord antérieur subéchancré; les angles un peu avancés, mais très arrondis; les côtés un peu arrondis jusqu'au delà du milieu, puis un peu sinués devant les

angles postérieurs, qui sont presque droits et quelque peu aigus au sommet, la base coupée carrément au milieu et un peu obliquement vers les angles; le dessus lisse, peu convexe, avec une impression transversale antérieure assez distante du bord et formant demi-cercle, derrière celle-ci une ligne longitudinale très fine sur le milieu et qui n'atteint pas la base; l'impression transversale postérieure à peine sensible; les fossettes basales assez profondes, leur extrémité antérieure se prolonge en s'affaiblissant jusque vers le milieu et se dirige en dehors, l'espace entre les fossettes et les bords latéraux un peu convexe, surtout vers la base, celle-ci finement relevée en bourrelet; le rebord latéral très étroit et peu relevé. Elytres environ d'un quart plus longues que la partie antérieure du corps et de moitié plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, tronqué carrément à la base, dont le rebord forme à son extrémité une petite dent obtuse; les épaules formant un angle obtus; les côtés très également arrondis depuis l'épaule jusqu'à la sinuosité postérieure; l'angle sutural n'est pas arrondi; le dessus assez plan; le bord postérieur de l'ourlet basal presque droit; les stries fines, mais bien marquées, très indistinctement ponctuées, réunies par paires à l'extrémité; la première commence par un point enfoncé, le rudiment d'une dixième, près de l'écusson, très court et très peu marqué; les intervalles plans, assez lisses, avec trois points sur le troisième et une rangée interrompue au milieu de points assez gros, peu serrés le long du bord; le rebord latéral un peu plus relevé dans sa partie antérieure que plus en arrière; le dessous du corps lisse. Aptère.

Entièrement d'un brun foncé, terne sur les élytres de la femelle; antennes et palpes un peu plus clairs.

Une femelle donnée jadis par M. Hoepfner et trouvée près de Mexico.

## 13. C. BRUNNIPENNIS.

*Dyscolus brunnipennis* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, VII, p. 16.

En me référant à la description que j'ai donnée de cette espèce, j'observerai seulement qu'elle se distingue de la précédente par son corselet plus court, plus large antérieurement, ce qui le fait paraître plus cordiforme; le bord antérieur est plus échancré; les angles antérieurs sont plus aigus, la partie antérieure des côtés est plus arrondie, surtout vers le milieu, la partie postérieure plus sinuée; les angles postérieurs sont plus aigus et plus saillants; la base n'est guère coupée obliquement sur les côtés; le dessus est plus convexe derrière l'impression transversale antérieure, de sorte que l'impression transversale et les fossettes de la base sont plus enfoncées; l'espace entre celles-ci et le bord latéral est plus plan, celui-ci est plus largement déprimé, mais pas plus relevé; les élytres sont plus larges, plus arrondies sur les côtés, plus ventruées; les intervalles sont plus convexes, même dans la femelle.

J'en possède plusieurs individus des deux sexes qui m'ont été envoyés par MM. Chevrolat, Sallé et Dohrn, et qui proviennent des environs d'Orizaba (Mexique).

## 14. C. MARGINICOLLIS. Long. 4 mill. 2/3.

Il se rapproche des deux précédents, mais il s'en distingue de suite par le luisant du dessus du corps, même dans les femelles, et par les bords latéraux largement relevés du corselet. La tête est un peu plus étroite et le renflement autour des yeux moindre; les côtés du corselet ne sont pas plus arrondis que dans l'*Anchomenoides*, mais il est plus élargi près de son extrémité antérieure, ce qui le

fait paraître plus cordiforme, les angles postérieurs sont encore plus saillants et plus aigus que dans le *brunnipennis* et assez relevés; les côtés de la base ne sont point coupés obliquement; l'espace qui environne les fossettes basales est lui-même très déprimé; le rebord latéral est largement déprimé en gouttière et fortement relevé; les angles antérieurs sont assez arrondis; la base des élytres est plus échancrée et plus déprimée, les côtés sont moins arrondis sur le milieu, l'extrémité est plus obtuse, l'angle sutural est plus arrondi; le dessus plus convexe; les stries sont plus ponctuées, surtout vers l'extrémité; dans l'individu que je possède, le second point du troisième intervalle manque sur les deux élytres; les pattes, et surtout les tarses sont plus grêles.

D'un brun très luisant, tant en dessus qu'en dessous; antennes, palpes, labre, jambes et tarses ferrugineux.

M. Sallé m'en a envoyé un individu femelle, qu'il a trouvé sous les écorces à Cordova (État de Vera-Cruz).

### 15. C. MOESTUS.

*Feronia maesta* Dejean. Species, V, p. 770, n° 214.

*Feronia funesta* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, n° VII, p. 31.

Var. : *Feronia opaca* Chaudoir. *Ibid.*, p. 32.

J'ai jadis donné un nouveau nom à cet insecte, parce que j'avais rapporté au *mæstus* l'espèce suivante. Quant à l'insecte que j'avais nommé *opaca*, ce n'est en définitive qu'une variété dont les élytres sont plus raccourcies, plus arrondies sur les côtés, tandis que le corselet est moins cordiforme et moins arrondi sur les côtés.

Il n'est pas rare sur les hauts plateaux de l'État de Pue-

bla, sous les débris du Maguey (*Agave mexicana*), et m'a été envoyé par diverses personnes.

16. C. TRISTIS. Long. 4 mill. 1/2.

Très voisin du précédent, dont il diffère par la couleur et par les bords non déprimés du corselet. Tête un peu plus rétrécie à la base; corselet moins court, plus étroit antérieurement, ce qui le fait paraître moins cordiforme, moins arrondi sur les côtés, atteignant sa plus grande largeur au milieu; les angles postérieurs plus obtus, l'impression arquée antérieure plus profonde, les fossettes basales plus enfoncées; le rebord latéral étroit, sans gouttière ou aplatissement intérieur; élytres à stries presque lisses, d'ailleurs semblables à celles du *mæstus*.

Le dessus du corps d'un brun foncé opaque, surtout sur les élytres; plus brillant en dessous; antennes et pattes d'un brun ferrugineux; palpes bruns, avec l'extrémité ferrugineuse.

M. Chevrolat m'en a jadis envoyé un individu.

*Observation.* — Je présume que c'est ici que doit être placée la *Feronia lugens* Dejean, mais je n'ai pu rapporter à cet insecte aucun de ceux que je possède. Mon *sphodroides* s'en rapproche par la taille, mais la description du *Species* ne lui convient point.

*Sixième section.* Jambes distinctement sillonnées antérieurement; pubescence des antennes courte et assez dense; mâchoires médiocrement ciliées en dedans; dent du menton obtuse, partagée à son extrémité par un sillon longitudinal qui la fait paraître bifide; quatrième article des quatre tarses antérieurs fort échancré, le quatrième de ceux postérieurs nullement prolongé extérieurement; épisternes

assez courts, bordés d'un sillon bien marqué; élytres fortement sinuées et arrondies à l'extrémité; dernier article des palpes mince, nullement renflé, fortement tronqué; tarsi antérieurs et intermédiaires peu allongés, surtout les premiers; les quatre postérieurs sillonnés des deux côtés, peu soyeux en dessous.

17. C. JEGÆRI. Long. 5 mill. 1/2.

*Anchomenus Jegæri* (Mannerheim) Dejean. Species, V, p. 728, n° 37.

Tête courte, fort large, presque arrondie, assez brusquement rétrécie à sa base; le front lisse, plan, avec deux sillons larges et profonds qui remontent jusqu'à la hauteur de la moitié des yeux, et sont réunis antérieurement par une impression transversale; les yeux assez plats et placés un peu obliquement, de manière à être un peu dirigés vers le haut. Corcelet bien plus large que la tête, très grand, transversal, un peu moins large devant que derrière, le bord antérieur assez échancré, les côtés fortement et également arrondis d'un angle à l'autre, tombant assez obliquement sur la base, qui est coupée très carrément, et formant avec elle un angle obtus dont le sommet n'est point arrondi; le disque est coupé en deux par une ligne longitudinale très fortement imprimée, chaque moitié est un peu convexe; les deux impressions transversales sont assez marquées; les fossettes basales assez imprimées, atteignent le bord postérieur et se prolongent antérieurement jusqu'à l'impression transversale de devant, en décrivant une courbe parallèle au bord latéral; l'espace compris entre cette dépression et la gouttière latérale assez relevé sur toute sa longueur, excepté près des angles postérieurs, où il est au contraire déprimé; le rebord latéral très large et également relevé sur toute sa longueur,

légèrement échancré près des angles postérieurs. Elytres à peine plus larges que le corselet, et deux fois plus longues; leur plus grande largeur est au premier quart de la longueur, puis elles se rétrécissent insensiblement vers l'extrémité; le milieu des côtés est tout à fait droit, la base est largement tronquée, les épaules forment un angle droit dépourvu de dent et très arrondi au sommet; l'extrémité est assez prolongée après la sinuosité et terminée par une rondeur obtuse; le dessus est très convexe depuis la base jusqu'au milieu, après lequel il s'affaisse insensiblement et s'aplatit tout à fait près de l'extrémité, où il se relève quelque peu; les stries, très profondes, sont presque lisses, et se réunissent par paires près de l'extrémité; le rudiment d'une dixième près de l'écusson est médiocrement allongé; les intervalles sont très lisses et très convexes; il y a trois points enfoncés sur le troisième; la rangée marginale est composée de gros points ocellés, fort serrés à la base et vers l'extrémité, rares vers le milieu; le rebord latéral est assez large et relevé; les épipleures passablement dilatés à leur base; il n'y a point d'ailes sous les élytres; le dessous du corps est lisse; les antennes et les pattes sont assez fortes et médiocrement longues.

Tous les exemplaires des deux sexes que je possède sont d'un brun brillant plus ou moins foncé en dessus, plus clair en dessous; les antennes, la bouche, les palpes et les pattes sont d'un ferrugineux un peu foncé.

Ils proviennent tous de la récolte faite à Haïti, il y a fort longtemps, par Jæger, et se trouvaient dans la collection Faldermann, ou m'ont été donnés par feu le comte Manerheim.

*Septième section.* Jambes distinctement sillonnées antérieurement; pubescence des antennes courte et dense; mâchoires faiblement ciliées en dedans; dent du menton courte, assez large, sillonnée et presque bifide à son extré-

mité; quatrième article des quatre tarsi antérieurs bilobé, le quatrième de ceux postérieurs simplement échancré; épisternes assez courts, cependant un peu plus longs que larges; élytres sinuées à l'extrémité et arrondies chacune séparément; le dernier article des palpes ovulaire, légèrement renflé; tarsi postérieurs assez allongés, ceux de la première paire de pattes plus courts, tous sillonnés des deux côtés; un peu soyeux en dessous.

## 18. C. LATIDENS.

*Anchomenus chalcopterus* Reiche. Revue de Zoolog., 1843, p. 41, n° 60.

La description de M. Reiche me paraissant suffisamment détaillée pour faire reconnaître cet insecte, avec l'aide des caractères de la section, je me suis dispensé de la décrire de nouveau; mais j'ai changé le nom spécifique qui ne pouvait être maintenu, puisqu'il y avait déjà un *Dyscolus chalcopterus* du même auteur, qui appartient également au genre *Colpodes*.

Les individus des deux sexes que je possède figuraient dans la collection Gory sous le nom inédit et nullement applicable d'*unicolor* Dejean, comme venant de Colombie. M. Reiche nous apprend que cette espèce habite près de Santa-Fé-de-Bogota

*Huitième section.* Jambes antérieures distinctement sillonnées antérieurement; pubescence des antennes moins courte et peu dense; mâchoires faiblement ciliées en dedans; dent du menton simple et arrondie à son extrémité; quatrième article des quatre tarsi antérieurs profondément échancré, celui des tarsi postérieurs ne l'est que légèrement; épisternes plus longs que larges, mais peu allongés; élytres sinuées à l'extrémité, arrondies chacune

séparément; le dernier article des palpes ovalaire, légèrement renflé; tarsi peu allongés, surtout aux pattes antérieures, assez étroits, sans sillons latéraux; peu soyeux en dessous.

#### 19. C. FISCHERI.

*Paranomus Fischeri* Chaudoir. Bull. de Mosc., 1850, p. 383.

Donné par M. Fischer de Waldheim, comme venant de l'île Bourbon.

*Neuvième section.* Jambes antérieures distinctement sillonnées antérieurement; pubescence des antennes peu courte et peu dense; mâchoires munies de quelques épines en dedans; dent du menton avancée, étroite, sillonnée à son extrémité qui paraît bifide, mais ne l'est pas en réalité; quatrième article des quatre tarsi antérieurs presque bilobé; celui des deux postérieurs faiblement échancré; épisternes plus longs que larges, mais médiocrement allongés; élytres légèrement sinuées à l'extrémité, qui est un peu prolongée, arrondies chacune séparément; le dernier article des palpes un peu plus gros, mais pas renflé et presque cylindrique et bien tronqué; tarsi antérieurs à articles aussi larges que longs; ceux des pattes postérieures allongés, sillonnés des deux côtés, peu soyeux en dessous.

#### 20. C. LHERMINIERI.

*Paranomus Lherminieri* Chaudoir. Bull. de Mosc., 1842, p. 838.

Donné par M. Chevrolat, et originalre de la Guadeloupe.

*Dixième section.* Jambes antérieures distinctement sillonnées antérieurement; pubescence des antennes assez courte et assez dense; mâchoires médiocrement ciliées en dedans; dent du menton simple, plus ou moins aiguë; quatrième article des quatre tarses antérieurs très échancré; le quatrième de ceux de la dernière paire faiblement échancré; épisternes ordinairement très allongés; élytres médiocrement sinuées à l'extrémité et arrondies; dernier article des palpes subovale, peu aminci; tarses médiocrement allongés, surtout ceux de devant; les quatre postérieurs distinctement sillonnés des deux côtés, tous médiocrement soyeux en dessous,

21. C. NITIDUS. Long. 5 mill.

*Dyscolus nitidus* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, III, p. 8, n° 7.

Tête étroite, plus longue que large; lisse, renflée autour des yeux, qui ne sont que médiocrement saillants; deux fossettes assez enfoncées sur le devant du front, et deux impressions arrondies à peine sensibles entre les yeux. Corselet aussi long que large, de fort peu plus large que la tête avec les yeux; atteignant sa plus grande largeur vers le milieu, plus étroit derrière que devant; le bord antérieur assez échancré, avec les angles largement arrondis et très peu avancés; les côtés assez arrondis sur le milieu, ne le sont presque point antérieurement et sont très faiblement sinués en arrière, les angles postérieurs sont presque droits, mais le sommet en est légèrement arrondi; la base est coupée très carrément; le dessus est lisse, presque plan, mais les deux impressions transversales et la ligne longitudinale du milieu sont bien marquées; les fossettes basales le sont encore plus, elles touchent la base et ne s'avancent pas jusqu'au milieu, le bord latéral est assez

aplati, surtout près des angles antérieurs, le rebord latéral n'est pas large, et il est également relevé sur toute sa longueur. Elytres de près du double plus larges que le corselet et de beaucoup plus longues que la partie antérieure du corps; en ovale allongé légèrement tronqué à la base; les épaules très arrondies; le milieu des côtés presque droit; l'extrémité légèrement sinuée et nullement prolongée sur la suture; le dessus presque plan; les stries nettement tracées, mais très fines, presque lisses; le rudiment de la dixième, près de l'écusson, assez court; les intervalles plans et lisses, avec trois points enfoncés sur le troisième, le premier manque sur les deux élytres dans un des individus que je possède, la rangée marginale composée de gros points, un peu moins nombreux sur le milieu, l'ourlet basal bien distinct, décrivant un arc de cercle, le rebord latéral assez largement relevé. Point d'ailes sous les élytres; le dessous du corps lisse; les épisternes un peu moins allongés que dans les suivantes, à l'exception du *planicollis* qui partage avec lui ce caractère; antennes et pattes peu allongées, mais assez minces.

En dessus d'un brun très foncé brillant, un peu miroitant sur les élytres des mâles; le dessous de la même couleur, avec les pattes plus rousses; antennes d'un ferrugineux foncé; bouche et palpes plus clairs.

Cet insecte a été pris autrefois entre Vera-Cruz et Mexico par M. Sallé, mais il ne se trouvait dans les envois plus récents que j'ai reçus de lui.

#### 22. C. PLANICOLLIS. Long. 4 mill. 1/2.

Plus petit que le précédent, proportionnellement plus court. Corselet moins long que large, atteignant sa plus grande largeur bien avant le milieu; partie antérieure des côtés plus arrondis; angles postérieurs plus aigus au sommet; impressions transversales du dessus moins marquées;

fossettes basales plus étroites et plus profondes, très courte, bord latéral nullement aplati, rebord très étroit. Elytres moins arrondies sur le milieu des côtés; stries plus fortement marquées; intervalles tout aussi plans; sur le troisième, on ne voit que les deux postérieurs placés comme dans le précédent; le milieu de la rangée marginale plus interrompu; troisième article des antennes plus court. Pattes et antennes presque aussi foncées que le reste du corps.

Je ne possède de cette espèce qu'un individu mâle qui m'a été envoyé par M. Dohrn, et qui a été, je crois, rapporté du Mexique par M. de Saussure.

23. C. APHÆDRUS. Long. 5 1/2 à 5 3/4 mill.

Cette espèce est facilement reconnaissable à ses élytres ternes dans les deux sexes. Tête plus rétrécie à la base que dans les précédents; yeux plus grands, plus saillants; les impressions entre les yeux manquent. Corselet bien moins long que large; de moitié plus large que la tête avec les yeux, légèrement rétréci postérieurement; le bord antérieur échancré, avec les angles très arrondis et nullement avancés; les côtés assez arrondis jusqu'au delà du milieu, la partie postérieure n'est ni arrondie, ni sinuée, les angles postérieurs sont assez obtus et arrondis au sommet; la base est coupée tout droit, et ne l'est un peu obliquement que tout près des angles; le dessus est un peu bombé, presque lisse, les impressions longitudinales et transversales sont bien marquées; les fossettes basales assez profondes, un peu rugueuses, assez prolongées en avant et dirigées en dehors; le bord latéral est assez aplati sur toute sa longueur, et le rebord assez large et très relevé. Elytres un peu moins du double plus larges que le corselet, de plus de la moitié plus longues que la partie antérieure du corps, en ovale fort allongé, légèrement tronqué à la base, médiocrement ar-

rondi sur le milieu des côtés, mais bien arrondi aux épaules et à l'extrémité, qui est plus sinuée et un peu plus prolongée près de la suture que dans le *nitidus*; le dessus est un peu plus convexe, les stries sont aussi marquées que dans le *planicollis*, mais elles sont légèrement ponctuées; les intervalles sont moins lisses, presque aussi plans; les trois points du troisième sont tous trois bien distincts; la rangée marginale est presque interrompue au milieu; le rudiment de strie près de l'écusson est beaucoup plus long; l'ourlet basal et le rebord latéral sont presque comme dans le *nitidus*. Il y a des ailes bien développées sous les élytres; le dessous du corps est lisse, les épipleures très allongés; les pattes assez fortes et passablement allongées; les antennes sont assez grêles, mais dépassent à peine la base des élytres.

D'un brun noirâtre foncé, brillant sur la tête; le corselet et le dessous du corps, très terne et légèrement bronzé sur les élytres des deux sexes; bords du corselet et des élytres d'un roux foncé; antennes un peu moins foncées; palpes ferrugineux.

M. Sallé m'en a envoyé trois individus des deux sexes qu'il a trouvés près d'Orizaba.

#### 24. C. OBSCURUS. Long. 3 2/3 à 4 mill. 1/2.

Il ressemble un peu à l'espèce suivante, mais il s'en distingue surtout par son corselet plus étroit et plus rétréci postérieurement, par ses élytres verdâtres, plus convexes et plus fortement striées. Tête un peu plus étranglée derrière les yeux, qui sont encore plus saillants; le front plus convexe, l'espace entre les fossettes antérieures et les bords latéraux tout à fait lisse; corselet plus étroit, plus long, presque aussi long que large, plus rétréci postérieurement; la sinuosité postérieure des côtés est plus allongée; la base est coupée moins obliquement près des angles; le milieu du dessus est plus lisse. Elytres proportionnellement bien

plus longues sur la même largeur ; elles commencent à se rétrécir vers l'extrémité dès le milieu ; la sinuosité apicale est moins forte ; le dessus est plus convexe, les stries sont plus fortes, les intervalles moins plans, plus lisses, ponctués de même.

Tête, corselet et dessous du corps d'un brun noirâtre assez foncé et assez luisant ; élytres d'un verdâtre obscur, brillantes ; antennes, palpes, bouche et mandibules ferrugineux, avec le milieu des quatre premiers articles des premières rembruni ; pattes brunes, avec les trochanters, les attaches et l'extrémité des cuisses, ainsi que les tarsi ferrugineux.

Quelques exemplaires de cette espèce m'ont aussi été envoyés par M. Sallé, comme provenant des environs de Cordova, où il les a pris sous des pierres, au bord d'un ruisseau.

25. C. ATRATUS. Long. 3 3/4 à 4 mill. 1/2.

Tête un peu plus longue que large, un peu brusquement rétrécie derrière les yeux, qui sont médiocrement saillants, surtout dans les femelles ; le dessus très lisse, assez plan, les fossettes entre les antennes assez fortement marquées, et derrière elles un point peu marqué de chaque côté du front entre les yeux ; quelques rides entre les fossettes et le bord latéral. Corselet bien plus large que la tête avec les yeux ; assez court, transversal, un peu rétréci postérieurement ; le bord antérieur un peu échancré, avec les angles peu avancés et très arrondis ; côtés très arrondis, surtout sur le milieu, distinctement sinués postérieurement et formant avec la base un angle droit un peu relevé et nullement arrondi au sommet ; la base coupée carrément au milieu et assez obliquement près des angles ; le dessus plan, un peu ridé en travers ; les impressions transversales bien marquées, l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu,

qui est bien imprimée et s'arrête aux impressions, les fossettes basales sont plus enfoncées, prolongées antérieurement et se dirigeant en dehors; les bords latéraux déprimés et largement relevés, la dépression et le rebord font le tour des angles antérieurs, le milieu de la base un peu rugueux. Elytres de moitié plus larges que le corselet, de plus de moitié plus longues que larges, tronquées à la base, avec les épaules à angles droits, mais très arrondies, le milieu des côtés parallèle, l'extrémité assez fortement sinuée et un peu prolongée sur la suture, l'angle sutural très arrondi; le dessus peu convexe, surtout en arrière, les stries lisses, fines, bien marquées; le rudiment d'une dixième près de l'écusson assez long et fortement imprimé, les intervalles assez plans, lisses, avec trois points enfoncés sur le troisième et une rangée marginale non interrompue au milieu; l'ourlet basal un peu en arc de cercle; le rebord latéral médiocrement relevé, surtout près de la base et de l'extrémité; des ailes entières sous les élytres; le dessous du corps à peu près lisse; pattes et antennes médiocres, assez minces.

Entièrement d'un noir profond assez brillant, extrémité des palpes ferrugineuse; attaches des pattes et tarses bruns.

Dans cette espèce et la précédente, l'extrémité de la dent du menton est un peu creuse.

J'ai conservé à cet insecte le nom sous lequel il est depuis longtemps connu des amateurs et qui lui a été, je crois, imposé par Dejean. Il n'est pas rare dans la Colombie et je l'ai reçu de diverses personnes.

*Onzième section.* Jambes antérieures distinctement sillonnées au côté antérieur; pubescence des antennes courte et dense; mâchoires munies de quelques épines au côté interne; dent du menton simple, plus ou moins aiguë; quatrième article des quatre tarses antérieurs fortement bilobé; le quatrième des tarses postérieurs échancré, mais sans

prolongements externes; épisternes étroits et allongés; élytres sinuées et presque pointues à l'extrémité, ordinairement sensiblement prolongées sur la suture; palpes ordinairement grêles, cylindriques à l'extrémité; tarses plus ou moins allongés; les quatre postérieurs constamment sillonnés des deux côtés et assez soyeux en dessous.

Cette section est susceptible d'être subdivisée d'après la forme des tarses, la présence ou l'absence de cils aux côtés inférieurs de l'article unguiculaire de ceux-ci; la manière dont les tarses sont sillonnés en dessus, la forme des palpes.

A. *Dernier article des tarses lisse et glabre en dessous.*

a. *Les quatre tarses postérieurs à sillons latéraux séparés par une carène étroite.*

26. C. ANACHORETA.

*Anchomenus anachoreta* Fairmaire. Rev. et Mag. de Zool. 1849, p. 34 et 283, n° 5.

Taïti, dans les vallons humides à 900 mètres d'élévation, sous les pierres.

27. C. EREMITA.

*Anchomenus eremita* Fairmaire, *ibid.* p. 34 et 284, n° 6.

Même localité que le précédent.

28. C. MONTICOLA.

*Anchomenus monticola* Fairmaire, *ibid.* p. 34 et 284, n° 7.

Mêmes localités.

Je dois faire observer que le nombre des points sur le troisième intervalle est ordinairement plus considérable que ne l'indique la description de M. Fairmaire dans les trois espèces.

29. C. AMÆNUS. Long, 5 mill. 1/2.

Beaucoup plus petit et proportionnellement plus court et plus large dans les élytres que l'espèce suivante, dont il diffère en outre par la couleur. Corselet plus étroit, moins arrondi sur la partie antérieure des côtés; moins rétréci à sa base; angles postérieurs un peu arrondis au sommet. Elytres plus raccourcies et plus larges, mais toujours fort allongées, parallèles et conformées à l'extrémité comme le *parallelus*, mais la dent extérieure de l'échancrure apicale est très arrondie; les stries très fines, quoique bien distinctes, les intervalles parfaitement plans et tout le dessus bien plus aplati; les antennes, les pattes et surtout les tarses plus grêles.

D'un ferrugineux très clair en dessous; tête et corselet plus foncés en dessus; avec des reflets bronzés et plus obscurs sur le disque; élytres d'une belle couleur vert-clair à reflets cuivreux; rebords latéraux et basal ainsi que les épipleures jaunes comme le dessous; antennes, palpes, bouche et pattes ferrugineuses; extrémité des mandibules et des cuisses et base des jambes un peu rembrunies.

J'ai trouvé une paire de cette espèce parmi les insectes récoltés au Bengale par le capitaine Boys et que feu Melly avait achetés pour moi. Elle a un faux air de ressemblance avec l'*Anchomenus lætus* Erichson qui, comme on le sait, se retrouve à Java et à Hongkong, mais indépendamment des différences génériques, le corselet est tout autre.

30. C. PARALLELUS. Long. 7 mill.

Tout noir, très allongé et parallèle. Tête un peu allongée

et rétrécie derrière les yeux, qui sont assez gros et saillants; le dessus très lisse, les fossettes entre les antennes très faiblement marquées. Corselet un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, cordiforme, assez échancré antérieurement avec les angles peu avancés et médiocrement arrondis; côtés assez arrondis, puis longuement sinués; angles postérieurs un peu obtus, assez relevés, nullement arrondis au sommet; le dessus presque lisse; les impressions transversales, la ligne médiane et les fossettes basales bien marquées; ces dernières surtout; les bords latéraux déprimés, puis largement relevés, surtout postérieurement. Elytres du double plus longues que la partie antérieure du corps, de moitié plus larges que le corselet; très allongées, très parallèles; épaules à angles droits, mais arrondies, sans dent; côté externe de l'extrémité distinctement sinué; le bout même tronqué carrément, un peu échancré avec une dent un peu saillante à chaque extrémité de l'échancrure; le dessus assez convexe dans le sens de la largeur, surtout antérieurement; les stries profondes, finement ponctuées; le rudiment d'un dixième à la base fort allongé; les intervalles assez convexes, lisses, avec trois points enfoncés sur le troisième et une rangée marginale interrompue au milieu; ourlet basal distinct, bisinué; rebord latéral étroit et relevé; le dessous du corps lisse; des ailes entières sous les élytres; pattes et antennes assez longues, mais médiocrement grêles; palpes allongés et minces à l'extrémité.

D'un noir luisant en dessus, plus brun en dessous; palpes bruns; antennes rousses avec les trois premiers articles plus foncés; bords du chaperon ferrugineux; pattes de la couleur du dessous du corps.

Deux individus de cette espèce m'ont été envoyés par le musée de Leyde; ils ont été trouvés par Muller à Sumatra.

## 31. C. MARGINATUS. Long. 5 mill.

*Anchomenus marginatus* Leconte. Catal. of Geodeph. Coleopt. p. 49, n° 7.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Anchomenus corvini*, dont il diffère par ses caractères génériques, la forme anguleuse de son corselet, ses antennes très longues, presque sétacées, qui sont brunes et pas noires, comme l'indique à tort la description de M. Leconte; l'extrémité des élytres est assez prolongée, sans toutefois être en pointe aiguë; les pattes sont aussi très grêles et assez allongées, les tarse, surtout les quatre postérieurs, très minces et très étroits.

M. Leconte dit qu'il se trouve aux environs de New-York; je crois que les individus que je possède et qui m'ont été envoyés par feu Guex, proviennent de la Louisiane.

b. *Les sillons des tarse postérieurs placés près des bords et et distants les uns des autres.*

## 32. C. REFLEXICOLLIS. Long. 5 mill. 3/4.

Cette espèce diffère beaucoup par son aspect général de ses congénères et on ne saurait à laquelle d'entre eux la comparer. Tête peu allongée, légèrement étranglée derrière les yeux, qui sont grands, mais peu saillants; le dessus est lisse, un peu convexe, les fossettes entre les antennes larges et très profondes; les mandibules plus croisées que dans les autres *Colpodes*; l'intérieur des mâchoires un peu plus cilié que dans les autres espèces de cette section, le dernier article de leur appendice très grêle; le fond du menton a deux fortes excavations; la dent du menton est assez avancée, aiguë et assez large à sa base; les palpes sont plus

gros que dans les espèces voisines ; les antennes sont assez longues, mais plus robustes que dans les suivants ; à l'exception du *Brullei*. Corselet du double plus large que la tête, moins long que large et aussi large à sa base qu'à son extrémité antérieure, mais très dilaté vers le milieu ; le bord antérieur légèrement échancré avec les angles non avancés et fort arrondis ; les côtés très arrondis antérieurement et encore plus vers le milieu, la sinuosité postérieure très courte, mais bien distincte, les angles de la base, aigus au sommet, un peu relevés, celle-ci coupée carrément ; le milieu du dessus lisse, assez convexe, séparé du bord antérieur et de la base par deux impressions transversales assez fortes, et partagé par une ligne longitudinale bien marquée qui n'atteint que le bord antérieur, mais non la base ; les fossettes basales profondes également lisses se prolongent jusque près du bord antérieur, en décrivant une courbe parallèle au bord latéral, qui est aussi largement relevé vers le milieu et vers la base que dans le *sulcatus* et bordé en dedans d'une large gouttière ; le tout très lisse. Elytres de moitié plus larges que le corselet et d'autant plus longues que la partie antérieure du corps, tronquées assez largement à la base, avec les épaules à angles droits, mais très arrondies, parallèles sur les côtés depuis le premier cinquième jusqu'aux deux tiers de leur longueur, très légèrement sinuées avant le milieu ; l'extrémité assez distinctement sinuée en dehors, assez prolongée et arrondie sur la suture ; le dessus plus convexe que dans la plupart des autres espèces, mais moins cependant que dans le *sulcatus* ; les stries, bien marquées, paraissent lisses, le rudiment d'un dixième près de l'écusson est plus profond que les autres et de moyenne longueur ; les intervalles, très lisses, sont un peu convexes, avec trois points assez distincts sur le troisième et une rangée marginale peu interrompue sur le milieu ; l'ourlet basal est bien marqué et bisinué ; le rebord latéral n'est pas large, mais bien relevé, surtout vers le

milieu; il y a des ailes entières sous les élytres; le dessous du corps est lisse; les pattes sont assez longues et assez fortes.

D'un brun noirâtre très foncé, brillant, avec les bords relevés du corselet légèrement roux; élytres d'un cuivreux brillant, à reflets un peu verdâtres; antennes et palpes ainsi que le labre d'un brun ferrugineux; le premier article des premières plus obscur, l'extrémité des palpes plus claire; pattes brunes; yeux presque blancs.

Le seul individu que je possède est une femelle qui m'a été envoyée par M. Sallé, qui l'a trouvée aux environs du pic d'Orizaba au Mexique.

### 33. C. BRULLEI.

*Anchomenus Brullei* (Chevrolat) Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, N° VII, p. 23.

La conformation des quatre tarses antérieurs assigne à cette espèce une place dans ce genre; je me réfère à la description que j'en ai déjà donnée et qui est assez exacte. Son facies la rapproche le plus d'une autre espèce du même pays que j'ai nommée *C. niger*, mais qui appartient à la section suivante. Elle est également originaire du Mexique et a été découverte par M. Sallé.

### 34. C. GRACILIS. Long. 4 mill. 1/3.

Cette espèce et les deux suivantes sont remarquables par leurs antennes et leurs pattes très grêles, mais moins longues que dans les espèces de la subdivision B.

Tête étroite et allongée, peu rétrécie à la base et très faiblement étranglée derrière les yeux qui ne sont que médiocrement saillants; le dessus très lisse, les fossettes antérieures assez larges et assez enfoncées. Corselet un peu plus

large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, nullement rétréci en arrière, presque carré, le bord antérieur très peu échancré, les angles nullement avancés et très arrondis; les côtés peu arrondis antérieurement et sur le milieu, presque droits postérieurement, sans trace de sinuosité, et tombant un peu obliquement sur la base avec laquelle ils forment un angle fort peu obtus, un peu arrondi au sommet; la base légèrement arrondie; le dessus lisse, finement ridé en travers, un peu convexe; les impressions transversales peu marquées, celle antérieure peu éloignée du bord antérieur; la ligne médiane fine, bien marquée, presque entière, les fossettes basales assez imprimées, arrondies, un peu prolongées en avant; les bords latéraux un peu déprimés, le rebord latéral très étroit, surtout antérieurement. Elytres un peu moins du double plus longues que la partie antérieure du corps et du double environ plus larges que le corselet; en ovale très long tronqué à la base; les épaules très arrondies, le milieu des côtés presque droit depuis le premier cinquième jusqu'au delà du milieu; l'extrémité assez allongée, distinctement sinuée, tronquée obliquement au bout de manière à former un angle rentrant sur la suture; le dessus un peu convexe, les stries fines, légèrement ponctuées, nettement tracées; le rudiment d'un dixième près de l'écusson très allongé; les intervalles lisses et très plans, avec trois petits points sur le troisième, la rangée marginale composée de points peu rapprochés les uns des autres, surtout vers le milieu; l'ourlet basal fin et bisiné; le rebord latéral très étroit; il y a des ailes entières sous les élytres; le dessous du corps très lisse. Les pattes très grêles, principalement les jambes et les tarses.

D'un brun noirâtre très brillant; élytres d'un vert foncé métallique luisant; antennes ferrugineuses, ainsi que les mandibules, pattes un peu moins claires, avec le milieu des cuisses plus foncé; le labre et toutes les parties de l'intérieur de la bouche manquent à l'individu femelle que je

possède et qui paraît avoir servi à une dissection. Il m'a été envoyé par M. Sallé comme provenant des mêmes localités que les précédents, et paraît être fort rare.

35. C. DILUTUS. Long. 3 mill. 2/5.

Tête moins allongée que celle du *gracilis*, plus rétrécie à sa base; les yeux plus saillants même dans les femelles. Corselet un peu plus rétréci vers la base, le milieu des côtés un peu plus arrondi, la partie postérieure longuement et légèrement sinuée; les angles postérieurs un peu plus aigus et relevés; le dessus moins ridé, les bords latéraux plus relevés. Elytres proportionnellement moins allongées, simplement arrondies au bout, avec l'angle sutural arrondi, moins convexes en dessus.

Tête et corselet d'un brun peu foncé, les bords de celui-ci clairs; élytres d'un vert clair un peu cuivreux, avec l'ourlet basal, le rebord latéral et les épipleures d'un jaune clair; le dessous du corps d'un jaune sale tirant un peu sur le brun; antennes, bouche, mandibules, palpes et pattes d'un ferrugineux plus ou moins clair et jaunâtre; le milieu du dernier article des palpes et l'extrémité de chaque article des tarsi plus obscurs.

M. Sallé m'en a envoyé quatre individus des deux sexes trouvés par lui dans les feuilles sèches à Toxpam aux environs de Cordova.

36. C. STRIATOPUNCTATUS. Long. 3 mill. 2/3.

Très reconnaissable à ses stries composées de gros points disposés en lignes. Tête et antennes comme dans le précédent. Corselet un peu plus court, plus sinué postérieurement avec les angles de la base plus droits. Elytres moins ovales, plus larges vers la base, à côtés parallèles, à épaules plus carrées quoique très arrondies au sommet; l'extrémité plus arrondie au delà de la sinuosité externe; le dessus plus con-

vexe antérieurement, surtout près des épaules, très aplaties vers l'extrémité; les stries fines mais marquées de points larges, peu rapprochés les uns des autres qui deviennent progressivement plus petits et finissent par disparaître près de l'extrémité; sur le troisième intervalle qui est très plan comme tous les autres on ne voit que les deux derniers des trois points qu'on remarque dans les précédents, mais ils sont plus grands et le troisième traverse tout l'intervalle d'une strie à l'autre. Il y a également des ailes sous les élytres, le dessous du corps et les pattes sont comme dans le précédent.

D'un brun foncé un peu rougeâtre très brillant, bords latéraux du corselet un peu roux, élytres d'un vert cuivreux très luisant, un peu pourpré vers l'extrémité, épipleures bruns, antennes, palpes et pattes d'un ferrugineux foncé.

Cette espèce paraît être rare dans les mêmes localités que les précédentes, car M. Sallé ne m'en a envoyé qu'un seul individu femelle. Elle ressemble beaucoup à la première vue à certaines *Calleida*.

B. *Dernier article des tarsi garni de chaque côté en dessous d'une rangée de cils très fins.*

Les trois espèces qui suivent forment un groupe très naturel qui se distingue par ses formes élégantes, ses antennes, ses palpes, ses pattes très fins et très allongés; ses tarsi antérieurs dont les trois premiers articles sont en rectangle très long à angles émoussés et un peu aminci à la base, le quatrième des quatre antérieurs est triangulaire, peu élargi et quoique bilobé, mais moins que dans les précédents.

37. C. TENUICORNIS. Long. 5 mill.

Tête rétrécie vers la base, allongée, étroite, lisse, biimprimée entre les antennes, yeux assez brillants dans les deux

sexes. Corselet un peu plus large que la tête avec les yeux, pas tout à fait aussi long que large, légèrement rétréci vers la base; le bord antérieur assez échancré, les côtés un peu arrondis, nullement sinués, les angles postérieurs très obtus, arrondis au sommet, mais marqués et très relevés, la base coupée carrément au milieu et un peu obliquement sur les côtés; le dessus lisse, légèrement ridé, peu convexe, les impressions transversales et la ligne du milieu bien marquées; les fossettes basales lisses et peu profondes, les bords latéraux déprimés et assez largement relevés avec quelques points sétifères dans la gouttière près du milieu. Elytres de moins du double plus larges que le corselet, en ovale très allongé mais qui n'atteint pas le double de la longueur de la partie antérieure du corps; largement tronquées à la base, amincies vers l'extrémité dès le milieu; épaules très arrondies, partie antérieure des côtés assez droite; extrémité distinctement sinuée et prolongée en deux saillies triangulaires légèrement relevées, terminée par un angle aigu, séparées sur la suture par un angle rentrant assez profond et surmontées d'une petite carène qui forme l'extrémité réunie des troisième et septième intervalles; le dessus médiocrement convexe; les stries lisses, bien marquées, fines; les intervalles très plans, avec trois points sur le troisième; la rangée marginale composée de gros points peu nombreux, surtout sur le milieu; le rudiment de strie près de l'écusson allongé; l'ourlet basal distinct et bisinué; le rebord latéral pas large, mais assez relevé depuis l'épaule jusqu'au delà du milieu où il devient toujours plus étroit jusqu'à l'extrémité. Il y a des ailes entières sous les élytres; le dessous du corps est lisse.

Le dessus du corps d'un vert métallique, cuivreux et brillant, surtout sur les élytres, celles-ci à épipleures vertes, bords latéraux du corselet roussâtres; le dessous presque noir à reflets verdâtres; bouche et palpes d'un brun noirâtre, l'extrémité de ceux-ci plus claire; antennes ferrugineuses,

avec le milieu des quatre premiers articles obscur et l'extrémité des autres rembrunie; cuisses d'un brun foncé à reflets verdâtres, avec les trochanters et les attaches plus clairs; jambes d'un brun plus ferrugineux; tarses encore plus rougeâtres avec l'extrémité de chaque article plus obscure.

Il ne paraît pas être rare sous les écorces aux environs de Cordova, et M. Sallé m'en a envoyé quatre individus des deux sexes.

### 38. C. CYCLODERUS. Long. 5 mill. 1/2.

Assez difficile à distinguer du précédent, mais me paraissant cependant constituer une espèce différente. Sa taille est un peu plus grande; son corselet plus long, nullement rétréci vers la base et plutôt en ovale tronqué et aplati aux deux bouts; les côtés en sont plus étroitement rebordés; les angles antérieurs plus arrondis et plus rapprochés des côtés de la tête, ceux de la base plus arrondis et nullement relevés, un seul point sétifère de chaque côté dans la gouttière au milieu; les élytres ne semblent différer que par l'angle plus émoussé et un peu arrondi qui termine la saillie de l'extrémité; la couleur est à peu près la même.

Cette espèce a été découverte par M. Sallé à Guatemala en mars; j'en possède deux individus mâle et femelle.

*Note.* Je ne sais si c'est ici peut-être que devraient être placés les *Metallosomus* de M. de Motschoulsky, dont il nomme deux espèces dans le N° IV (1855) de ses études, mais sans en donner de descriptions.

### 39. C. CÆRULEUS. Long. 4 mill. 3/4.

Diffère des précédents par sa forme plus étroite et par sa couleur. Le corselet est encore plus étroit que dans le *cy-*

*cloderus*, aussi long que large, le dessus est plus convexe, les bords latéraux sont moins déprimés et moins largement relevés, les angles postérieurs bien arrondis ; les élytres sont moins larges surtout près de la base qui est assez échan-crée, plus arrondies à l'extrémité, le dessus est un peu plus convexe, les stries sont plus imprimées, surtout dans la femelle, les intervalles plans, les trois points du troisième plus petits.

Le dessus est d'une belle couleur bleue métallique foncée plus brillante dans le mâle, le dessous d'un brun noir luisant ; pattes et antennes plus foncées ; celles-ci un peu variées de ferrugineux ; palpes brun foncé avec le bout ferrugineux.

Découvert près d'Orizaba par M. Sallé qui m'a envoyé un individu de chaque sexe.

*Douzième section.* Jambes antérieurement distinctement sillonnées au côté antérieur seulement ; pubescence des antennes courte et dense ; mâchoires munies de quelques épines au côté interne ; dent du menton simple ; quatrième article des quatre tarses antérieurs fortement bilobé, le quatrième des deux postérieurs visiblement prolongé du côté externe en un lobe plus ou moins allongé ; épisternes le plus souvent étroits et très allongés ; élytres sinuées à l'extrémité ; palpes plus ou moins grêles, plus ou moins cylindriques ; tarses postérieurs sillonnés des deux côtés, tous assez soyeux en dessous.

Cette section qui renferme un assez grand nombre d'espèces, est susceptible d'être subdivisée d'après la présence ou l'absence de sillons latéraux aux tarses antérieurs, la largeur relative de ceux-ci, la conformation de l'extrémité des élytres et la forme du corselet.

A. *Tarses antérieurs sillonnés de chaque côté en dessus dans les deux sexes.*

a. *Elytres terminées en pointe aiguë.*

1. *Tarses antérieurs larges et aplatis.*

40. C. *CORDATUS*. Long. 5 3/4 à 6 mill. 1/2.

Tête en carré long, légèrement rétréci vers sa base, assez grosse, surtout dans le mâle, très lisse, avec deux fossettes larges, bien imprimées, légèrement ridées et arquées en dehors; la partie postérieure assez prolongée; les yeux plus saillants dans les femelles que dans les mâles, presque hémisphériques dans les premières; antennes atteignant dans les mâles le premier quart des élytres; celles de la femelle plus courtes, à articles extérieurs moins allongés et plus minces. Corselet d'un quart plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, cordiforme, assez rétréci à la base; le bord antérieur un peu échancré, avec les angles très peu avancés et largement arrondis; les côtés très arrondis antérieurement, très peu sinués postérieurement et tombant obliquement sur la base avec laquelle ils forment un angle obtus, mais nullement arrondi ni émoussé au sommet; la base coupée carrément et remontant un peu obliquement vers les angles; le dessus peu convexe, très lisse; les impressions transversales distinctes, l'antérieure en arc de cercle assez courbe, la postérieure droite, toutes deux assez distantes des bords antérieur et postérieur; la ligne médiane bien marquée ne dépasse un peu que l'impression antérieure, sans cependant atteindre le bord; les fossettes basales sont profondes, leur fond forme une strie, mais les bords et l'extrémité antérieure en sont indétermi-

nés, les bords latéraux sont déprimés et assez largement relevés, surtout près des angles postérieurs. Elytres de plus de moitié plus larges que le corselet, assez allongées, s'élargissant un peu jusqu'aux deux tiers; les épaules à angle droit, mais très arrondies, la majeure partie des côtés n'offre point de rondeur; l'extrémité se termine en dent aiguë (mais qui ne se prolonge pas en épine) à quelque distance de la suture, et les deux dents sont séparées par un angle assez rentrant, dont les côtés sont un peu sinués, la sinuosité extérieure est très forte et assez allongée; le dessus est assez convexe, mais descend peu vers l'extrémité, la dent apicale est légèrement relevée; les stries sont très fines, presque lisses; le rudiment de strie près de l'écusson est assez long; les intervalles sont très plans et lisses, l'extrémité du troisième et du septième réunis forme une petite carène très courte en dedans de la dent apicale; le troisième est marqué de trois points distincts; ceux de la rangée marginale sont plus gros et moins rapprochés vers le milieu qu'aux extrémités; l'ourlet basal est bien distinct et bisiné, le rebord latéral n'est pas large, mais il est bien relevé, surtout vers le milieu; la base des épipleures est veinée en relief; il y a des ailes entières sous les élytres; le dessous du corps est lisse, sauf quelques rugosités sur les côtés des premiers segments de l'abdomen. Pattes allongées et robustes; tarsi assez larges dans les deux sexes, visiblement aplatis en dessus.

D'un noir très luisant; corselet bordé de roux; élytres d'un bronzé cuivreux brillant à reflets verdâtres, épipleures noirs; antennes d'un noir brillant aux quatre premiers articles, le reste d'un noir obscur dans le mâle, d'un roux plus ou moins foncé dans la femelle; extrémité des articles extérieurs des palpes, épines et poils des jambes et des tarsi ferrugineux.

M. Sallé m'a envoyé deux paires de cet insecte qu'il a découvert à Toxpan près Cordova sous les écorces.

2. *Tarses très étroits (Stenocnemus)*.

## 41. C. ACUMINATUS. ♂

*Dyscolus acuminatus* Chevrolat. Coléoptères du Mexique, 8<sup>e</sup> fasc. n<sup>o</sup> 185 (1835).

*Stenocnemus Chevrolatii* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, n<sup>o</sup> VII, p. 10.

J'ai vu deux individus de cette jolie espèce qui m'avait été d'abord envoyée sans nom par M. Chevrolat et que j'ai reçue ensuite de M. Sallé; elle se trouve à Cordova.

## 42. C. PALLIDIPES.

*Dyscolus* (s.-g. *Stenocnemus*) *pallidipes* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1850, I, p. 381.

Egalement originaire du Mexique et provenant de la collection Gory. Il ne figurait point dans les envois de M. Sallé.

6. *Elytres sinuées et simplement arrondies à l'extrémité.*1. *Corselet cordiforme.*

## 43. C. ÆQUINOCTIALIS,

*Dyscolus æquinoctialis* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1850, I, p. 282 (s.-g. *Ophryodactylus*).

Il habite les plaines de la Nouvelle-Grenade et m'a été envoyé par MM. Guérin et Sallé.

## 44. C. SUBVIOLACEUS.

*Ophriodactylus subviolaceus* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1842, p. 834.

Cette espèce qui habite la province de Rio-Janeiro (près de Novo-Friburgo et de Canta-Gallo) m'a été envoyée par MM. Chevrolat et Sahlberg fils, ainsi que par feu Bescke.

#### 45. C. CHALCOPTERUS.

*Dyscolus chalcopterus* Reiche. Rev. zool. 1842, p. 375, n° 44.

Il n'est pas rare dans la Nouvelle-Grenade et m'a été envoyé par MM. Guérin et Sallé qui l'a trouvé aux environs de Caracas dans le Vénézuëla.

#### 46. C. VARIABILIS.

*Dyscolus variabilis* (Chevrolat) Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, N° VII, p. 15.

Assez répandue au Mexique (province de Vera-Cruz).

#### 47. C. VIOLACEIPENNIS. Long. 4 mill. 1/2.

Plus petit que le précédent. Tête comme dans le *nebrioides*. Corselet plus petit, plus étroit postérieurement ; sa plus grande largeur est avant le milieu, où elle ne dépasse guère celle de la tête avec les yeux ; le bord antérieur plus échancré ; les côtés légèrement anguleux avant le milieu, faiblement sinués postérieurement, les angles postérieurs droits, mais nullement saillants ni aigus ; les impressions du dessus sont plus fortes ; le rebord latéral plus étroit et moins relevé, surtout près de la base. Elytres offrant à peu près les mêmes proportions, mais plus rétrécies vers la base, moins sinuées et plus arrondies à l'extrémité ; les stries plus marquées, sans que les intervalles en soient plus convexes ; les pattes et les antennes plus minces, mais pas plus allongées ; épisternes longs et étroits.

D'un brun très foncé luisant, avec un peu de ferrugineux aux palpes et aux antennes, dont les articles extérieurs sont clairs, ainsi qu'à la base et à l'extrémité des pattes; élytres d'un violet pourpré métallique assez obscur.

Je n'en possède qu'un individu que M. Sallé m'a envoyé comme pris dans les mêmes localités que le *variabilis*.

48. C. *CYANIPENNIS*. Long. 6 1/2 à 6 mill. 3/4.

*Dyscolus cyanipennis* Chaudoir. Bull. de Mosc. VII, p. 12.

Tête plus allongée, plus grosse que dans le *nebrionides*, surtout à sa base; yeux moins saillants dans le mâle que dans la femelle; antennes des deux sexes comme celles du *cordatus*. Corselet plus allongé que dans le *nebrionides*, aussi long que large, moins rétréci postérieurement; sa plus grande largeur est presque au milieu; la partie antérieure des côtés est moins arrondie, la sinuosité postérieure moins forte et plus allongée; les angles de la base sont droits, nullement saillants; le rebord latéral un peu plus relevé. Elytres d'un quart plus longues sur une largeur égale; l'extrémité très sinuée extérieurement, presque échancrée dans les mâles, terminée par une saillie arrondie plus pointue dans les mâles que dans les femelles, avec un angle très rentrant sur la suture; le dessus plus convexe; le rebord basal terminé à l'épaule par une saillie relevée très obtuse; point d'ailes sous les élytres, épipleures peu allongées, assez larges. Pattes très allongées et très robustes dans les mâles, cuisses antérieures un peu renflées; celles de la femelle comme dans le *nebrionides*. La couleur des élytres est un violet plus pourpré, moins cuivreux.

Le mâle m'a été envoyé par M. Sallé comme venant d'Orizaba, deux femelles me viennent de MM. Chevrolat et Guex.

49. *C. NEBRIOIDES*. Long. 5 1/4 à 6 mill.

*Dyscolus nebrionides* (Chevrolat) Chaudoir. Bull. de Mosc. 1837, N° VII, p. 13.

*Dyscolus cupripennis*? Laporte. Etudes entomol. (1834), p. 57, n° 2.

⊙ Tout en me référant à la description que j'en ai donnée, je ferai observer que les deux sexes de cette espèce ne présentent pas les différences dans la longueur et l'épaisseur de la tête, des antennes et des pattes que nous avons signalées dans les *C. cordatus* et *cyanipennis*, et que nous retrouverons dans le *validus*. En outre, dans cet insecte ainsi que dans le *cyanipennis*, les épisternes ne sont pas aussi allongés ni aussi étroits que dans les autres espèces de cette section, mais comme ils sont plus longs que larges, j'ai laissé ces deux auprès de celles auxquelles elles ressemblent le plus par la forme et les couleurs.

Je présume que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter le *D. cupripennis* Laporte, mais la description est trop incomplète pour qu'on puisse l'affirmer. Je suis même d'avis qu'un nom accompagné d'une description aussi superficielle ne saurait être admis dans la science, quand le même insecte a été décrit sous un autre nom d'une manière détaillée, quoiqu'à une date postérieure.

Il m'a été envoyé comme venant du Mexique par MM. Chevrolat et Sallé, et il habite les mêmes localités que le précédent.

50. *C. VALIDUS*. Long. 6 à 6 mill. 3/4.

Tête comme dans le *cordatus*; corselet tout aussi cordiforme et rétréci à la base; les angles antérieurs plus avan-

cés, surtout dans le mâle et moins arrondis; les côtés distinctement sinués postérieurement, les angles postérieurs aigus et un peu saillants; la base ne remonte point obliquement vers ceux-ci; le disque est plus convexe; la ligne médiane est plus profonde; élytres un peu plus arrondies sur le milieu des côtés, terminées en pointe largement arrondie; les stries lisses, bien marquées; les intervalles moins plans; les épisternes étroits et allongés; les pattes et les antennes des deux sexes comme dans le *cordatus*; la couleur des élytres est d'un violet cuivreux, à peu près comme dans le *nebrionides*; les parties de la bouche sont d'un brun moins foncé.

Mêmes localités; M. Sallé m'en a envoyé un mâle et une femelle.

2. *Corselet carré, plus ou moins transversal, le plus souvent non rétréci postérieurement.*

#### 51. C. CÆRULEOMARGINATUS.

*Dyscolus cæruleomarginatus* (Chevrolat) Mannerheim.  
Bull. de Mosc. 1837, N° II, p. 45.

Mêmes localités que les précédents; mes trois individus m'ont été envoyés par MM. Chevrolat et Sallé.

#### 52. C. TRANSVERSICOLLIS. Long. 5 mill. 1/2.

Sa place est auprès des *cyanonotus* et *cyanellus* dont il diffère par son corselet plus large et par sa couleur; il est plus voisin du premier dont il se rapproche par ses élytres faiblement striées, mais elles sont beaucoup moins allongées. Corselet plus court, plus large; les côtés beaucoup plus arrondis et un peu plus largement rebordés. Elytres beau-

coup plus courtes, proportionnellement plus larges, plus arrondies sur le milieu des côtés, sensiblement plus convexes, les stries encore plus fines et plus finement pointillées, l'extrémité plus en pointe.

Dessus du corps d'un bronzé brillant, plus foncé sur la tête et le corselet, le reste d'un noir brillant; antennes et palpes ferrugineux, variés de brun; tarses plus clairs que les pattes.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce, mexicaine comme les précédentes, et qui m'a aussi été envoyée par M. Sallé.

### 53. C. CYANONOTUS.

*Dyscolus cyanonotus* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1850, I, p. 386, n° 3.

Espèce de la Nouvelle-Grenade qui m'a été envoyée par M. Guérin.

### 54. C. CYANELLUS.

*Dyscolus cyanellus* Chaudoir. *ibid.*, p. 387, n° 4.

J'ai reçu plusieurs individus de feu Bescke comme trouvés aux environs de Novo-Friburgo, dans la province de Rio-Janeiro.

### 55. C. BREVICOLLIS.

*Dyscolus brevicollis* Chaudoir. B. de Mosc, 1850, I, p. 390, n° 7.

*Agonum laticolle?* Reiche. Rev. Zoolog. 1843, p. 77, n° 68 (douteux).

Nouvelle-Grenade, envoyé par M. Buquet.

56. *C. SEXPUNCTATUS*. Long. 4 mill.

Il se rapproche du *cyanonotus*, mais il est coloré à peu près comme le *transversicollis*. Antennes et pattes plus grêles que dans le premier ; corselet plus étroit, proportionnellement plus long, bien moins arrondi sur les côtés qui sont très peu sinués et forment avec la base un angle presque obtus, mais très aigu au sommet ; les fossettes basales et le fond de l'impression de la base sont légèrement rugueux, le rebord latéral est bien plus étroit ; élytres proportionnellement plus courtes que dans le *cyanonotus*, plus étroites que dans le *transversicollis*, un peu plus sinuées près de l'extrémité, qui est plus en pointe ; les stries sont à peine marquées et remplacées par des rangées de points bien distincts et rapprochés les uns des autres, les intervalles tout aussi plans, avec trois gros points sur le troisième.

Tête et corselet plus bruns que dans le *transversicollis*, sans reflets bronzés, le rebord latéral plus clair ; élytres d'un bronzé plus clair et plus luisant.

M. Sallé m'en a envoyé quatre individus venant des environs de Cordova.

57. *C. METALLICUS*. Long. 3 mill.  $\frac{2}{3}$ .

Plus petit que le précédent et plus court dans les élytres. Corselet plus court, les angles postérieurs terminés par une petite dent aiguë, qui se dirige tant en dehors qu'en arrière ; élytres plus courtes, proportionnellement plus larges ; les stries sont encore plus fines et la ponctuation en est encore plus faible, les points du troisième intervalle moins gros, la rangée marginale plus interrompue au milieu.

Très noir, y compris les pattes et les antennes ; le bout des palpes est ferrugineux, ainsi que la pubescence des an-

tennes et les cils dont sont revêtues les pattes; élytres d'un bronze cuivreux très brillant, un peu verdâtre.

Mêmes localités. M. Sallé m'en a également envoyé quatre individus.

58. C. RUFICORNIS. Long. 3 mill. 3/4.

Très voisin du *sexpunctatus*, mais plus petit. Corselet plus étroit, encore moins arrondi sur les côtés, qui sont longuement et légèrement sinués vers la base, qui est encore moins rétrécie, les angles postérieurs sont tout à faits droits, le sommet est très aigu, mais sans dent; le rebord latéral est encore plus étroit, surtout antérieurement. Elytres moins sinuées et moins pointues à l'extrémité; les stries sont très fines, mais bien marquées surtout vers l'extrémité; la ponctuation plus fine y disparaît; les intervalles sont tout à fait plans, surtout dans les femelles; les trois points du troisième sont moins imprimés, le dernier traverse l'intervalle d'une strie à l'autre.

Il est coloré en dessus comme le *sexpunctatus*; le dessous du corps et les pattes sont bruns, plus ou moins rougeâtres; les antennes et les palpes ferrugineux, avec une tache brune sur les quatrième et cinquième articles des premières et sur les derniers articles des seconds; les tarsi rougeâtres.

M. Sallé m'en a envoyé trois individus qui proviennent des mêmes contrées.

59. C. ORBICOLLIS. Long. 3 mill. 2/3.

Il se rapproche un peu du *brevicollis* et comme lui il a le corselet plus large derrière que devant, mais à un moindre degré. Tête à peu près comme dans le *sexpunctatus*; yeux un peu moins saillants; antennes plus minces, mais un peu

plus courtes. Corselet proportionnellement plus large, un peu élargi postérieurement, plus échancré antérieurement, les côtés passablement et également arrondis d'une extrémité à l'autre; les angles postérieurs plus obtus, un peu arrondis au sommet; la base coupée très carrément; fossettes basales distinctement ponctuées, plus isolées du rebord latéral, en ovale assez court, et plus profondes (comme dans le *brevicollis*); rebord latéral plus large et plus relevé, surtout postérieurement. Elytres plus courtes et plus larges antérieurement, tout à fait de la forme de celles de l'*æreipennis*; les stries sont un peu moins marquées antérieurement, la ponctuation en est un peu moins forte, les intervalles sont très plans, avec trois points sur le troisième. Pattes assez minces et peu allongées.

Il est coloré à peu près comme le *sexpunctatus*, mais les bords relevés du corselet sont roussâtres; les pattes et les palpes sont comme dans cette espèce, mais les antennes sont ferrugineuses.

#### 60. C. REFLEXUS. Long. 3 mill. 2/3.

On ne peut le comparer qu'avec l'*orbicollis*, dont il diffère beaucoup cependant. Corselet moins court, moins élargi vers la base, plus arrondi sur les côtés, qui sont largement rebordés et relevés sur toute sa longueur; le disque est plus convexe, les fossettes sont lisses et ne sont point isolées comme dans cette espèce; mais semblables à celles du *sexpunctatus*; les angles postérieurs, quoique un peu obtus, ne sont point arrondis au sommet. Elytres un peu plus étroites que dans l'*orbicollis*, surtout antérieurement, moins largement tronquées à leur base; le dessus est plus convexe, les stries ne sont pas ponctuées; le troisième point du troisième intervalle va d'une strie à l'autre; les pattes et les antennes sont un peu moins grêles.

Les bords du corselet sont beaucoup moins rougeâtres;

les élytres d'une couleur bronzée plus cuivreuse; les pattes et surtout les antennes plus obscures, très brunes.

Je n'en possède qu'un mâle qui m'a été envoyé par M. Sallé. Cette espèce, ainsi que la précédente et celle que nous allons décrire, provient des environs de Cordova.

61. C. ERYTHROCERUS. Long. 3 mill.  $2/5$  à 3 mill.  $1/2$ .

Il ressemble un peu au *reflexus*, mais son corselet est très différent. Sa largeur ne dépasse que de peu celle de la tête avec les yeux, il est presque aussi long que large, et à la base de la même largeur que devant; il est moins élargi au milieu, le milieu des côtés est cependant assez arrondi, les angles postérieurs sont un peu arrondis au sommet, et les côtés de la base s'arrondissent un peu vers les angles; les rebords latéraux sont beaucoup plus étroits, surtout antérieurement. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont un peu plus marquées, distinctement ponctuées (comme celles du *sexpunctatus*), les intervalles très plans, le troisième point ne traverse pas l'intervalle.

D'un noir brillant sur la tête, le corselet et le dessous du corps; élytres d'un bronzé très obscur et luisant; antennes ferrugineuses, avec leur premier article brun; palpes brun-obscur, avec le bout ferrugineux; pattes brunes avec les attaches et les trochanters plus clairs; tarses ferrugineux, avec l'extrémité de chaque article noirâtre.

B. *Tarses antérieurs non sillonnés en dessus.* (*Loxocrepis* Eschscholtz.)

62. C. RUFICEPS. Long. 3 mill.  $3/4$ .

*Lamprias ruficeps* Mac Leay. Annul. javan., p. 25, n° 48.

*Loxocrepis ruficeps* Eschscholtz. Zoolog. Atlas, II, p. 6, pl. 8, f. 3.

De forme large et aplatie. Tête assez petite, très rétrécie et cylindrique derrière les yeux, qui sont très grands et fort saillants ; le dessus lisse, avec deux impressions peu enfoncées entre les antennes. Corselet à peine plus large que la tête avec les yeux, bien moins long que large, un peu rétréci vers la base ; le bord antérieur assez échancré, avec les angles antérieurs largement arrondis, les côtés fortement arrondis, surtout vers le milieu, fort légèrement sinués postérieurement, les angles postérieurs obtus, légèrement arrondis au sommet ; base légèrement arrondie sur le milieu et coupée très peu obliquement près des angles ; le milieu du dessus un peu convexe, les impressions transversales assez marquées, la ligne médiane forte et presque entière ; les fossettes basales assez profondes, rugueuses, ainsi que le milieu de la base ; le rebord latéral assez largement relevé, surtout vers la base ; le milieu presque lisse. Elytres de près du double plus larges que le corselet, de moins de moitié plus longues que larges, en carré dont les angles antérieurs et l'extrémité sont très arrondis, celle-ci distinctement sinuée, le bout même est tronqué, avec l'angle sutural prolongé en une petite dent et l'angle opposé arrondi ; les côtés aussi un peu arrondis ; le dessus peu convexe ; les stries sont bien marquées, légèrement ponctuées ; les intervalles lisses, légèrement relevés, avec trois points enfoncés sur les côtés du troisième et une rangée marginale peu interrompue au milieu ; sur le milieu de chaque élytre on remarque une dépression longitudinale sinuée et un peu oblique, assez large et assez allongée. Le dessous du corps est lisse ; les épipleures étroites et allongées, l'espace entre les trochanters intermédiaires très étroit et un peu creux. Pattes et antennes très grêles et assez longues. Il y a des ailes entières sous les élytres.

Tout l'insecte, à l'exception des élytres, est d'un rouge testacé plus ou moins clair; l'extrémité des cuisses un peu rembrunie; les élytres d'une belle couleur bleue ou verdâtre, avec l'ourlet basal, le rebord latéral et les épipleures de la couleur du reste de l'insecte.

Cet insecte est répandu sur le continent et l'archipel indien; mes exemplaires viennent du Bengale et de Colombo (Ceylan).

*Note.* Le genre *Euplynes* de M. Schmidt-Göebel me paraît identique avec celui-ci, quoique l'auteur ne fasse pas mention de la longueur du lobe externe du quatrième article des tarses postérieurs; l'espèce même qu'il décrit sous le nom de *cyanipennis* paraît être très voisine du *ruficeps*, mais je la crois distincte, et, si ma supposition est fondée, elle devra changer de nom (à cause du *cyanipennis* Mihi) et prendra celui de *Schmidtii*. Elle paraît différer du *ruficeps* par la largeur plus considérable du corselet, qui est rétréci antérieurement d'après la description (Fauna birman: I, p. 52, n° 1), et par quelques autres caractères, mais je ne l'ai pas vue en nature. Le *Loxocrepis ruficeps* Brullé (Hist. nat. des Ins., IV, p. 325, pl. 12, f. 2), me paraît aussi, comme l'a déjà fait observer M. Lacordaire, être une autre espèce, à cause de son corselet étroit, aussi long que large, et, dans ce cas, il conviendrait de la nommer *amabilis*; ses élytres paraissent aussi être beaucoup plus étroites. Je ferai encore observer que M. Lacordaire a commis une erreur en décrivant les tarses des *Loxocrepis* (Genera, I, p. 362), dont l'avant-dernier article est prolongé en lobe étroit, non au côté interne, mais extérieurement; ce caractère n'est sensible qu'aux tarses postérieurs et à un bien moindre degré aux intermédiaires, comme l'a justement remarqué M. Brullé, qui n'a pas voulu dire par là, comme M. Lacordaire paraît l'avoir compris, que le pénultième article des tarses antérieurs ne fût pas bilobé.

## 63. C. SMARAGDINIPENNIS. Long. 3 mill. 1/2.

Il est à peu près de la couleur du *ruficeps*, mais les élytres sont plus vertes, plus cuivreuses et plus brillantes; les antennes sont brunes, à l'exception des trois premiers articles qui sont testacés; la poitrine et l'abdomen d'un brun noirâtre; il y a moins de brun à l'extrémité des cuisses, mais l'extrémité des jambes et de chaque article des tarse est un peu foncée.

Tête et corselet plus étroits; côtés de celui-ci moins arrondis antérieurement, plus anguleux sur le milieu, plus sinués postérieurement; les angles postérieurs sont presque droits et leur sommet est à peine arrondi; le rebord latéral est bien plus étroit, surtout antérieurement. Elytres un peu moins larges; le milieu des côtés, depuis le premier quart jusqu'au delà des deux tiers, est droit; l'extrémité est plus en pointe; la dent qui termine la suture est plus longue; l'angle extérieur de la partie tronquée plus arrondi; le dessus plus convexe, les stries un peu plus marquées; il n'y a ni dépression sur le milieu, ni callosité près des bords.

Cette jolie espèce m'a été envoyée par le Musée de Leyde, comme venant de Sumatra.

## 64. C. RUFITARSIS.

*Dyscolus rufitarsis* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1850, I, p. 385, n° 2.

Même patrie que le précédent.

## 65. C. VIOLACEUS. Long. 4 mill. 1/2.

Cette charmante espèce est plus grande que les précédentes et presque entièrement d'une belle couleur violette

métallique très éclatante. Tête comme dans le *ruficeps*; corselet plus large, surtout postérieurement, plus transversal; angles postérieurs droits, nullement arrondis au sommet; base coupée carrément: le dessus plus distinctement ridé en travers; les impressions transversales, surtout l'antérieure moins marquées; les fossettes basales moins enfoncées, légèrement rugueuses; le rebord latéral plus largement déprimé, mais moins relevé; élytres un peu plus allongées, un peu plus tronquées à la base, moins arrondies sur les côtés, terminées près de la suture par une épine beaucoup plus longue que dans les espèces précédentes, et bisinuées extérieurement près de l'extrémité; le dessus n'est pas plus convexe; les stries sont moins fortes et distinctement ponctuées.

D'un violet métallique tant en dessus qu'en dessous; élytres très éclatantes; labre, mandibules, bouche, palpes, antennes, base et extrémité des cuisses, jambes et tarse ferrugineux.

M. Tarnier (de Dijon) me l'a envoyée dernièrement comme venant des îles Arrou.

#### 66. C. NIGER. Long. 4 mill. 1/4.

Par sa forme, il ne ressemble qu'au *Brullei*, mais ses caractères lui assignent très expressément sa place ici, quoique son faciès soit très différent. Tête un peu allongée, brusquement rétrécie et cylindrique derrière les yeux; le front lisse, un peu convexe, les fossettes entre les antennes assez profondes et prolongées postérieurement jusqu'au bord interne des yeux, ceux-ci très gros et très saillants. Corselet à peine plus large que la tête avec les yeux, un peu moins long que large, rétréci postérieurement, cordiforme, le bord antérieur assez échancré, avec les angles antérieurs peu avancés et un peu arrondis; la partie anté-

rière des côtés assez arrondie jusqu'un peu au delà du milieu, la partie postérieure longuement et assez fortement sinuée; les angles postérieurs tout à fait droits, nullement arrondis, la base droite au milieu, coupée assez obliquement et un peu échancrée près des angles; le dessus assez convexe et très lisse; les impressions transversales, surtout l'antérieure très imprimées; la ligne médiane, bien marquée, s'arrête aux deux impressions, fossettes basales assez enfoncées, lisses, prolongées sinueusement en avant, rebord latéral très relevé, surtout postérieurement, mais pas fort large. Elytres à peu près du double plus larges que le corselet, allongées, parallèles, tronquées à la base qui descend un peu obliquement vers les épaules, qui sont très arrondies, mais un peu tuméfiées en dessus; l'extrémité assez prolongée, sinuée extérieurement, arrondie près de la suture, avec l'angle sutural arrondi; le dessus assez convexe, surtout près des épaules; les stries, très faibles et marquées de fort points distants les uns des autres depuis la base jusqu'au delà du milieu, deviennent plus fortes et de plus en plus lisses vers l'extrémité; la ponctuation des stries plus rapprochées de la suture est plus forte que celles des stries extérieures; les intervalles sont très plans; il y a trois points distincts sur les côtés du troisième; la rangée marginale est composée de gros points moins nombreux au milieu qu'aux deux extrémités; le rudiment de strie près de l'écusson est assez long, assez imprimé et ponctué; l'ourlet basal est distinct et bisinué, le rebord latéral est étroit et bien relevé. Les ailes sous les élytres sont entières; le dessous du corps est lisse; les épisternes longs et étroits; les pattes et les antennes assez grêles et assez longues; tarsi tout à fait comme dans les quatre précédents.

D'un noir très brillant en dessus, un peu métallique sur les élytres, dessous du corps d'un brun presque noir moins brillant; antennes plus ou moins brunes, avec les trois premiers articles plus ou moins ferrugineux; palpes plus ou

moins bruns, avec l'extrémité plus claire; mandibules d'un brun clair, ainsi que les trochanters des deux paires antérieures des pattes; celles-ci brunes; genoux et tarses ferrugineux, avec un point noirâtre à l'extrémité de chacun des articles de ceux-ci.

M. Sallé m'en a envoyé trois individus comme trouvés près d'Orizaba.

*Treizième section.* Jambes antérieures distinctement sillonnées antérieurement *et sur le côté externe*; pubescence des antennes courte et dense; mâchoires munies de quelques épines au côté interne; dent du menton simple, quatrième article des quatre tarses antérieurs fortement bilobé, le quatrième des deux postérieurs nullement prolongé en lobe au côté externe; épisternes étroits et très allongés; élytres sinuées à l'extrémité; palpes grêles, cylindriques et allongés; tarses sillonnés des deux côtés en dessus, mais non au milieu, soyeux en dessous.

67. C. AZUREUS. Long. 3 mill. 1/2 à 3 mill. 3/4.

*Anchomenus azureus* Dejean, Catal., 3<sup>e</sup> édit.

Tête en ovale un peu allongé, un peu rétrécie à la base; légèrement convexe, lisse, impressionnée entre les antennes; yeux peu saillants. Corselet à peine plus large que la tête avec les yeux, aussi long que large, cordiforme, assez rétréci postérieurement et atteignant sa plus grande largeur au premier tiers antérieur; le bord antérieur assez échancré, avec les angles un peu avancés et peu arrondis; les côtés assez arrondis antérieurement, surtout vers le premier tiers, longuement sinués dès le milieu, les angles postérieurs presque droits, assez relevés, mais à sommet arrondi, la base coupée assez obliquement et arrondie près des angles; le dessus assez convexe, presque lisse, les deux impressions transversales et la partie de la ligne médiane

comprise entre elles très marquées ; les fossettes basales assez enfoncées, légèrement ridées, prolongées sinueusement en avant ; le rebord latéral étroit antérieurement, assez élargi dans sa moitié postérieure, partout bien relevé. Elytres d'environ du double plus larges que le corselet, assez allongées, parallèles, un peu tronquées et très arrondies aux épaules, un peu sinuées près de l'extrémité, et arrondies chacune séparément près de la suture ; le dessus un peu convexe, surtout dans sa partie antérieure ; les stries bien marquées, mais peu profondes, lisses, le rudiment de strie près de l'écusson plus profond et assez long ; les intervalles très plans et très lisses, avec trois points enfoncés sur les bords du troisième et une rangée marginale un peu interrompue vers le milieu. Il y a des ailes entières sous les élytres ; le dessous du corps est lisse. Les antennes atteignent le premier tiers des élytres et sont assez grêles ; les pattes sont longues et assez minces, surtout les jambes.

D'un noir peu brillant en dessous, plus luisant et bleuâtre sur la tête et le corselet en dessus ; les élytres d'un beau bleu azuré brillant avec les épipleures de la même couleur ; antennes, palpes et pattes noirs, avec le bout des seconds et les attaches des quatre pattes antérieures rougeâtres.

Cette jolie espèce, remarquable par sa forme élégante et ses charmantes couleurs, est commune dans la Nouvelle-Grenade ; elle existe depuis longtemps dans les collections sous le nom que je lui ai conservé, sans avoir encore été, je crois, décrite.

68. C. AZUREIPENNIS. Long. 3 mill.  $1/2$  à 3 mill.  $3/4$ .

Il diffère du précédent par sa forme plus large et plus raccourcie. Tête plus rétrécie postérieurement ; fossettes antérieures bien plus marquées ; yeux bien plus saillants ; antennes plus minces, mais aussi beaucoup plus courtes.

Corselet un peu plus court, plus large que long, nullement rétréci et plutôt un peu plus large postérieurement; sa plus grande largeur étant au milieu; le milieu des côtés très légèrement anguleux, sans trace de sinuosité postérieure; les angles postérieurs un peu obtus et plus arrondis au sommet que dans l'*azureus*; elytres proportionnellement bien plus larges, surtout antérieurement, et plus raccourcies; l'extrémité un peu plus en pointe; les stries encore plus fines, moins marquées, surtout le rudiment basal; les pattes plus grêles et un peu moins longues.

La couleur est tout à fait la même que celle du précédent.

La collection Gory contenait un individu de cette espèce noté comme venant de Colombie, et un second m'a été envoyé par feu Bescke, comme pris près de Novo-Friburgo, au Brésil; le premier est un mâle, le second une femelle, entre lesquels il n'y a que les différences sexuelles ordinaires.

*Quatorzième section.* Ne diffère de la précédente que par le quatrième article des deux tarses postérieurs prolongés au côté externe en lobe étroit, plus ou moins long, et par le dessus de tous les tarses marqués de trois sillons longitudinaux, dont un sur le milieu; ce dernier caractère n'est pas également marqué dans toutes les espèces, et il est surtout plus faible dans la première.

#### 69. C. *ÆREIPENNIS.*

*Dyscolus æreipennis* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1850, I, p. 388, n° 5.

Il m'a été envoyé par feu Bescke, comme pris près de Novo-Friburgo, au Brésil.

## 70. C. CHALYBEUS. Long. 3 mill. 3/4 à 4 mill.

*Anchomenus chalybeus* Dejean. Species V, p. 720, n° 29.

Il est très voisin de l'*azureipennis*, dont il diffère d'abord par les caractères propres à cette section, puis par sa taille un peu plus grande, par son corselet moins lisse, plus largement rebordé, surtout sur la partie antérieure des côtés, par ses élytres plus larges et plus amples, à stries plus fortes, un peu ponctuées, à rudiment de strie basale plus enfoncé, enfin par ses antennes et ses pattes plus longues.

Mes deux individus m'ont été envoyés par MM. Sahlberg fils et Bescke; ils ont été trouvés près de Cantagallo et de Novo-Friburgo.

## 71. C. NITIDIPENNIS.

*Dyscolus nitidipennis* Chaudoir. Bull. de Mosc. 1850, I, p. 384, n° 1.

Il habite la Colombie (Nouvelle-Grenade?) et m'a été envoyé par M. Guérin, comme trouvé dans les plaines chaudes de ce pays, sans désignation plus exacte.

## 72. C. JANTHINUS.

*Anchomenus janthinus* Dejean. Species V, p. 721, n° 30.

Cette espèce et la suivante ont un aspect un peu différent de celui des précédentes, ce qui tient à la plus grande convexité des élytres, dont les stries sont beaucoup plus fortement marquées. Le *janthinus* habite les environs de Rio-Janeiro; le corselet de la femelle est un peu plus large que celui du mâle. Je possède les deux sexes; le mâle pro-

vient de la collection de Faldermann, qui l'avait reçu de Riedel; la femelle m'a été envoyée par M. Sahlberg fils.

73. C. ATER. Long. 3 mill.  $\frac{2}{3}$  à 3 mill.  $\frac{3}{4}$  (1).

Il ne paraît d'abord différer du *janthinus* que par sa couleur d'un noir obscur peu luisant, mais en l'examinant de plus près on s'aperçoit que le corselet est un peu plus long, moins arrondi sur les côtés et aux angles antérieurs qui sont presque aigus, et postérieurs qui sont plus droits et plus relevés; le dessus est plus ridé en travers, et la base plus rugueuse. Les élytres sont un peu plus allongées, plus larges antérieurement, et commencent à devenir plus étroites dès le premier quart, l'extrémité est un peu plus en pointe; la partie postérieure du dessus est un peu moins bombée; les stries sont tout aussi fortes, mais les intervalles un peu moins convexes, surtout dans les femelles. Les palpes et les antennes sont moins noirs; les tarses ferrugineux.

M. Sallé m'en a envoyé quatre individus des deux sexes, qu'il a trouvés dans l'État de Vera-Cruz, à Toxpam, sous les écorces.

---

Après avoir passé en revue les espèces de ma collection, je nommerai les espèces qui doivent encore, je crois, ren-

(1) C'est par erreur que toutes les mesures des diverses espèces de *Colpodes* ont été indiquées comme étant des millimètres; les mesures employées par l'auteur sont des dixièmes de pouce anglais, qui correspondent chacun à environ 2 millimètres.

trer dans ce genre et qui ont été décrites par divers auteurs :

1. *Colpodes brunneus* Mac Leay, *Annul. Javanica*, p. 17, n° 27. Java.
2. *Colpodes* (?) *Hardwickii* (Hope) Gray, *Zoolog. Miscell.*, p. 21. Népaül.
3. *Colpodes* (?) *Buchanani* (Hope) Gray, *ibid.* Népaül.
4. *Colpodes* (?) *submetallicus* White, *Voyage of Erebus and Terror, Ent.*, p. 2. Nouvelle-Zélande.
5. *Dyscolus Memnonius* Dejean, *Species*, V, p. 439, n° 1. Guadeloupe.
6. *Dyscolus Dejeanii* m. (*brunneus* Dejean, *Species*, V, p. 440, n° 2). Guadeloupe.
7. *Dyscolus ceneipennis* Dejean, *Species*, V, p. 441, n° 3. Java.
8. *Dyscolus cyanicollis* Brullé, *Histoire natur. des Ins.*, IV, p. 324, pl. 12, fig. 1. Nouvelle-Grenade. Probablement voisin du *brevicollis* Mihi.
9. *Dyscolus purpuratus* Reiche, *Revue zoolog.*, 1842, p. 375, n° 43. Nouvelle-Grenade. Voisin du *chalcopterus* du même auteur.
10. *Dyscolus australis* Erichson, *Wiezmann's Archiv.*, 1842, p. 131, n° 18. Van-Diemens Land.
11. *Dyscolus dilatatus* Erichson, *ibid.*, p. 132, n° 19. Même localité.  
Ces deux espèces sont des *Loxocrepis* d'après la description de l'auteur.
12. *Loxocrepis amabilis* m. (*ruficeps* Brullé, *Hist nat. des Ins.*, IV, p. 325, pl. 12, fig. 2). Java.

13. *Euplynes Schmidtii* m. (*cyanipennis* Schmidt-Göebel, Faun. Birm., I, p. 52, n° 1). Maulmain dans la province de Martaban.
14. *Stenocuemus Mannerheimii* m. (*Jægeri* Mannerheim, Bull. de Mosc., 1837, II, p. 30). Haïti.
15. *Feronia lugens* Dejean, Species, V, p. 771, n° 215. Mexique.
16. *Agonum longipenne* Reiche, Rev. Zool., 1843, p. 76, n° 65. Nouvelle-Grenade (Santa-Fé).
17. *Agonum spinipenne* Reiche, ibid., p. 76, n° 66. Même pays.
18. *Agonum laticolle* Reiche, ibid., p. 77, n° 68. Même patrie. (Il est possible qu'il soit identique avec mon *brevicollis*, mais c'est encore fort peu certain.)
19. *Agonum spinosum* Reiche, ibid., p. 77, n° 69. Même patrie.

Quant aux *Anchomenus æneus* et *apicestriatus* Reiche, ibid., p. 75, nos 61 et 62, je crois avoir reconnu le premier dans une espèce de ma collection provenant du même pays, et qui est voisine des *Anchomenus chilensis* Dejean et *angulatus* Mihi.; la seconde m'est inconnue, mais rien ne me porte à croire qu'elle appartienne au genre *Colpodes*; elle est sans doute voisine de l'*æneus*.

Avant de clore ces pages, je dois faire observer à mes lecteurs que ce n'est que grâce aux travaux de MM. Schiodte et Schaum que je suis parvenu à établir dans le genre qui fait le sujet de ce mémoire les subdivisions que j'y ai introduites, et qui faciliteront, je l'espère, la détermination des espèces que j'ai décrites et de celles qui restent encore à découvrir, car c'est eux qui les premiers ont fait remarquer

quel parti on pouvait tirer de la forme des épisternes du *métathorax* pour la classification des espèces dans les genres qui en contiennent un grand nombre. On ne saurait surtout assez admirer la perspicacité et la justesse du coup d'œil de M. Schiodte, dans tout ce qui concerne la partie systématique de la science, qui lui ont fait découvrir déjà plusieurs caractères des plus précieux pour la classification des Carabiques et qui avait été négligés ou imparfaitement observés par ses prédécesseurs. Je citerai entre autres ses observations sur la conformation des épimères du *mésothorax* dont M. Le Conte a fait usage le premier, mais qui n'a acquis une valeur réelle que par les travaux postérieurs de l'entomologiste danois, celles qu'il a faites sur les caractères qui séparent d'une manière sûre et précise les *Scaritides* des autres Carabiques, etc. La seule part que je puisse revendiquer pour moi se borne à ce que j'ai dit sur la conformation des jambes antérieures et des tarsi qui est d'une importance bien secondaire, comme on peut s'en convaincre par l'étude du tableau des subdivisions.

Janvier 1859.

---

## INDEX.

	Nos	Pages
<i>Acuminatus</i> , Chevrolat. . . . .	41	339
<i>Acutipennis</i> , Chaudoir ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	10	308
<i>Æneipennis</i> , Dejean ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	7 <sup>a</sup>	359
<i>Æreipennis</i> , Chaudoir . . . . .	69	356
<i>Æquinoctialis</i> , Chaudoir . . . . .	43	339
<i>Amabilis</i> , Chaudoir ( <i>Loxocrepis</i> ) . . . . .	12 <sup>a</sup>	359
<i>Amænus</i> , Chaudoir. . . . .	29	326
<i>Anachoreta</i> , Fairmaire. . . . .	26	325

	Nos	Pages
Anchomenoides, Chaudoir. . . . .	12	310
Aphædrus, Chaudoir. . . . .	23	321
Atramentarius, Reiche. . . . .	7	305
Atratus, Chaudoir. . . . .	25	323
Ater, Chaudoir. . . . .	73	358
Australis, Erichson ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	10 <sup>a</sup>	359
Azureipennis, Chaudoir. . . . .	68	355
Azureus, Dejean, Chaudoir. . . . .	67	354
Brachypterus, Chaudoir. . . . .	4	302
Brevicollis, Chaudoir. . . . .	55	344
Brullei, Chaudoir. . . . .	33	330
Brunneus, Mac Leay ( <i>Colpodes</i> ). . . . .	1 <sup>a</sup>	359
<i>Brunneus</i> , Dejean ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	6 <sup>a</sup>	359
Brunnipennis, Chaudoir . . . . .	13	312
Buchanani, Hope ( <i>Colpodes</i> ). . . . .	3 <sup>a</sup>	359
Chalcopterus Reiche . . . . .	45	340
<i>Chalcopterus</i> Reiche ( <i>Anchomenus</i> ). . . . .	18	317
Chalybeus, Dejean . . . . .	70	357
<i>Chevrolatii</i> Chaudoir ( <i>Stenocnemus</i> ). . . . .	41	339
Cœruleomarginatus, Chevrolat, Manner- heim . . . . .	51	343
Cœruleus, Chaudoir . . . . .	39	335
Cordatus, Chaudoir. . . . .	40	337
Corvinus, Dejean . . . . .	6	305
Cupripennis, Laporte ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	49	342
Cyanellus, Chaudoir . . . . .	54	344
Cyanicollis, Brullé ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	8 <sup>a</sup>	359
Cyanipennis, Chaudoir. . . . .	48	341
<i>Cyanipennis</i> , Schmidt-Gœbel ( <i>Euplynes</i> ) . . . . .	13 <sup>a</sup>	360
Cyanonotus, Chaudoir . . . . .	53	344
Cycloderus, Chaudoir. . . . .	38	335
Dejeanii, Chaudoir ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	6 <sup>a</sup>	359
Dilatatus, Erichson ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	11 <sup>a</sup>	359
Dilutus, Chaudoir. . . . .	35	332

	Nos	Pages
Eremita, Fairmaire . . . . .	27	325
Erythrocerus, Chaudoir . . . . .	61	348
Feronioides, Reiche . . . . .	5	303
<i>Funesta</i> , Chaudoir ( <i>Feronia</i> ). . . . .	15	313
Gracilis, Chaudoir . . . . .	34	330
Grandicollis, Reiche. . . . .	10	308
Hardwickii, Hope ( <i>Colpodes</i> ). . . . .	2 <sup>a</sup>	359
Jægeri, Dejean . . . . .	17	315
<i>Jægeri</i> , Mannerheim ( <i>Stenocnemus</i> ). . . . .	14 <sup>a</sup>	360
Janthinus, Dejean. . . . .	72	357
Laticolle, Reiche ( <i>Agonum</i> ). . . . .	18 <sup>a</sup>	360
Latidens, Chaudoir. . . . .	18	317
<i>Lebasii</i> , Dejean (?). . . . .	7	305
Lherminieri, Chaudoir. . . . .	20	318
Longipenne, Reiche ( <i>Agonum</i> ). . . . .	16 <sup>a</sup>	360
Lugens, Dejean ( <i>Feronia</i> ). . . . .	16 <sup>a</sup>	360
Mannerheimii, Chaudoir ( <i>Stenocnemus</i> ). . . . .	14 <sup>a</sup>	360
Marginatus, Le Conte . . . . .	31	328
Marginicollis, Chaudoir. . . . .	14	312
Memnonius, Dejean ( <i>Dyscolus</i> ). . . . .	5 <sup>a</sup>	359
Meridanus, Chaudoir. . . . .	8	306
Metallicus, Chaudoir . . . . .	57	345
Mœstus, Dejean. . . . .	15	313
Monticola, Fairmaire. . . . .	28	325
Nebrioides (Chevrolat), Chaudoir. . . . .	49	342
Niger, Chaudoir . . . . .	66	352
Nitidipennis, Chaudoir . . . . .	71	357
Nitidus, Chaudoir. . . . .	21	349
Obscurus, Chaudoir. . . . .	24	322
Oopterus, Chaudoir. . . . .	3	301
<i>Opaca</i> , Chaudoir ( <i>Feronia</i> ). . . . .	15	313
Pallidipes, Chaudoir. . . . .	42	339
Parallelus, Chaudoir . . . . .	30	326
Planicollis, Chaudoir . . . . .	22	320

	Nos	Pages
Purpuratus, Reiche. . . . .	9a	359
Quadricollis, Chaudoir . . . . .	2	300
Reflexicollis, Chaudoir . . . . .	32	328
Reflexus, Chaudoir. . . . .	60	347
Ruficeps, Mac Leay. . . . .	62	348
<i>Ruficeps</i> , Brullé ( <i>Loxocrepis</i> ). . . . .	12a	359
Ruficornis, Chaudoir. . . . .	58	346
Rufitarsis, Chaudoir . . . . .	64	351
Schmidtii, Chaudoir ( <i>Euplynes</i> ). . . . .	13a	360
Seriepunctatus, Chaudoir. . . . .	1	298
Sexpunctatus, Chaudoir . . . . .	56	345
Smaragdinipennis, Chaudoir . . . . .	63	351
Sphodroides, Chaudoir. . . . .	11	309
Spinipenne, Reiche ( <i>Agonum</i> ) . . . . .	17a	360
Spinosum, Reiche ( <i>Agonum</i> ) . . . . .	19a	360
Striatopunctatus, Chaudoir. . . . .	36	332
Submetallicus, White ( <i>Colpodes?</i> ). . . . .	4a	359
Subviolaceus, Chaudoir. . . . .	44	339
Sulcatus, Guérin . . . . .	9	307
Tenuicornis, Chaudoir . . . . .	37	333
Transversicollis, Chaudoir . . . . .	52	343
Tristis, Chaudoir . . . . .	16	314
Validus, Chaudoir. . . . .	50	342
Variabilis (Chevrolat), Chaudoir . . . . .	46	340
Violaceipennis, Chaudoir. . . . .	47	340
Violaceus, Chaudoir . . . . .	65	351



# NOTE

## MONOGRAPHIQUE ET RECTIFICATIVE

SUR UN GROUPE DU GENRE **MORPHO** LATR.

Où l'on décrit une espèce nouvelle,

Par M. GUENÉE.

---

(Séance du 8 Juin 1859.)

---

Si les erreurs de synonymie se sont facilement accréditées dans les genres obscurs de Microlépidoptères que les entomologistes dédaignent à cause de leur petite taille, il ne faut pas croire pour cela que ceux qui contiennent les plus grands et les plus brillants Lépidoptères en soient complètement exempts. Il n'en est point qui puissent le disputer pour ces deux qualités au genre *Morpho*, et surtout à ces espèces splendides dont les ailes d'un bleu éblouissant font pâlir nos plus riches satins, et auprès desquelles l'outremer et le carmin ne produisent que des tons sales et terreux. Eh bien ! dans ce genre magnifique, dont les marchands-naturalistes reçoivent journellement des caisses entières, il y a encore des espèces inconnues et des noms mal appliqués. Je prendrai pour exemple aujourd'hui un seul groupe de cette belle division.

On sait que le genre *Morpho* a été créé par Latreille et que Godart en a séparé son genre *Pavonia*, qui renferme, en effet, des espèces tellement différentes qu'il équivalait

presque à une famille, dans laquelle de nombreux genres ont été établis par MM. Boisduval, Blanchard, Westwood, etc.

Cette défalcation faite, le genre *Morpho* me paraît encore se composer de quatre groupes principaux, dont les types sont : *Perseus* Cr. — *Achilles* Lin. — *Menelaus* Lin. — et *Adonis* Cr. C'est le second seulement que j'aborde aujourd'hui, et encore en retrancherai-je les *M. Laertes* et *Polyphemus*, qui ne me semblent susceptibles d'aucune étude profitable.

Les anciens auteurs n'ont connu que deux espèces, et Godart lui-même n'en a décrit qu'une seule, sauf la confusion dont je parlerai tout à l'heure. Les entomologistes modernes se sont facilement aperçus qu'il en fallait ajouter deux autres ; mais, méconnaissant, comme Cramer, le véritable *Achilles* de Linné, ils ont donné ce nom à une espèce toute différente et ont, en outre, interverti ceux des deux espèces de la Guyane et du Brésil. Je viens aujourd'hui en ajouter une cinquième (1), débrouiller toutes ces confusions et préciser les caractères. Disons d'abord quelques mots sur le groupe en général.

Ces beaux Lépidoptères habitent tous l'Amérique méridionale, et chacune des régions principales de cet immense continent a souvent son espèce séparée. M. Lacordaire nous a bien fait connaître leurs mœurs. Tous se tiennent pendant le jour au sommet des arbres les plus élevés des grandes forêts ; mais tandis que les espèces du groupe de *Perseus* planent continuellement à cette hauteur sans jamais en descendre et sont, à cause de cela, d'une grande rareté dans les collections, celles du groupe qui nous occupe des-

(1) Je n'ai pas vu la *M. Reinwardtianus*, Drapiez, citée par M. Doubleday, dans ses *Diurnal Lepidoptera*, p. 340, n° 20, et j'ignore si elle appartient à ce groupe. Dans tous les cas, elle ne saurait faire double emploi avec l'espèce nouvelle que je publie aujourd'hui.

cedent à l'approche du soir ou biena près une pluie subite, et se posent, les ailes relevées, sur les feuilles basses où l'on peut aisément les saisir à la main. Si elles volent, ce n'est plus en planant comme leurs congénères, mais en s'élançant par bonds à la manière de nos Satyres : seulement ces bonds sont proportionnés à leur taille et, au lieu de quelques pieds, c'est un espace de huit à dix pas qu'elles franchissent à chaque fois. Ces mœurs confirment, comme on voit, le rapprochement de la famille des Morphides avec celle des Satyrides, rapprochement déjà indiqué par la forme des antennes, la coupe des ailes, etc., etc., et surtout par les premiers états, car les chenilles des *Pavonia* surtout, ont une grande analogie avec celles des Satyrides.

Au reste, nous ne connaissons bien les chenilles des *Morpho* que par les figures de M<sup>lle</sup> de Mérian (1), à l'exactitude desquelles M. Lacordaire rend justice ; mais ces figures nous apportent de nouvelles lumières pour la division en groupes. Ainsi, nous voyons que celles des *Morpho* qui nous occupent sont garnies de tubercules coniques entremêlés de fascicules de poils sur les premiers anneaux. Leur tête est tout à fait globuleuse et semée de poils, ainsi que les côtés du corps et les deux pointes anales. La chrysalide est très épaisse, et comme ovoïde, à tête fendue profondément en deux pointes, mais sans aucune autre saillie ; elle ressemble un peu à celle de certaines *Adolias* ou *Limenitis* de l'Inde. C'est à la fin d'avril que M<sup>lle</sup> de Mérian l'a trouvée, et elle a donné son papillon le 20 mai.

La chenille de *Menelaus*, qui est le type du groupe voisin, est armée de longues épines et, au contraire, entièrement dépourvue de poils. Sa tête est profondément bifide ou plutôt surmontée de deux tubercules obtus. La chrysalide, beaucoup plus allongée, a tous les anneaux saillants et anguleux et une longue corne recourbée, naissant au milieu

(1) Et non de Stoll, comme M. Lacordaire l'a imprimé par erreur.

du thorax et qui peut se comparer, pour la forme, à celles de nos *Sphinx Convolvuli* et *Ligustri*. On l'a trouvée à la mi-décembre et le papillon est éclos dans les premiers jours de janvier.

À l'état parfait, les *Morpho* de ce groupe sont toutes de première taille; leur dessus est orné, sur un fond d'un brun-noir, d'une bande d'un bleu satiné luisant qui a à la fois quelque chose de verdâtre et d'argenté et qui, sur ses bords, se fond dans un reflet azuré foncé et même violâtre. Cette bande, dont la largeur varie avec les espèces, envahit parfois toute l'aile et n'y laisse alors qu'une étroite bordure divisée par une série sub-terminale de points blancs. Un second rang de points semblables, mais moins marqués, s'observe fréquemment entre celle-ci et la cellule, surtout chez les femelles, et se découpe tantôt sur le brun, tantôt sur le bleu. Une tache blanche costale réside à la bifurcation des nervules supérieures et descend, chez quelques femelles, jusqu'au bas de la cellule. Le dessous des ailes est d'un brun rougeâtre ou verdâtre, avec une bordure d'un blanc plus ou moins teinté, que deux filets de la couleur du fond divisent en trois bandelettes, dont l'extérieure est jaune. Une autre bandelette presque toujours maculaire suit le contour des yeux, qui sont au nombre de trois aux premières ailes et de quatre aux secondes, et dont l'antérieur est toujours isolé. Ces yeux sont toujours plus grands que dans le groupe de *Menelaus*; leur fond est noir, saupoudré de rouge sale, avec une petite pupille blanche environnée de bleu de smalt foncé. Un grand iris jaune les entoure, puis un cercle noir, entouré lui-même d'un anneau de la couleur des bandes.

Les femelles, toujours beaucoup moins rares que celles du groupe de *Menelaus*, et toujours bien plus semblables aux mâles, sont seulement un peu plus grandes qu'eux, avec les parties bleues plus cendrées et moins étendues, et la tache costale ainsi que les points sub-terminaux et dis-

coïdaux beaucoup mieux accusés. L'abdomen est souvent à peine plus volumineux que celui du mâle, dont la forme courte et arrondie peut parfois en imposer.

Le système nervulaire de ces belles espèces est aussi reconnaissable que leur dessin. L'indépendante se rattache toujours au groupe des nervules supérieures aux secondes ailes ; elle rejoint la 1' par un coude arrondi un peu après son insertion sur le pédicule commun. Aux premières, ces deux nervules naissent au même point, ce qui établit une différence assez curieuse avec le groupe de *Menelaus*, où l'insertion a lieu comme aux ailes inférieures (1). Les trois rameaux costaux sont entassés à la côte. Le 3'' a un pédicule commun avec la 3' qui porte elle-même la 2', en sorte que la 1' seule est libre. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la disco-cellulaire est nulle aux secondes ailes ; on sait que c'est le caractère qui a servi de point de départ à Godart pour séparer les *Morpho* des *Pavonia*.

J'arrive maintenant à la division en espèces.

### 1. MORPHO ACHILLES Lin.

Lin. S. N. 42. — Clerck, pl. 24. — Fab. E. S. 253. — God., p. 443, n° 11. — Lacord. Ann. Soc. ent. Fr. 1833, p. 395. = *Helenor* Cram. 86 A B et 373 C (aberr.). — Esper, pl. 42, fig. 2. — God., p. 443, n° 10. — Dbday, p. 340, n° 19. — Bdv. in mus. = *Leonte* Hb. Ex. Saml.

Caractères : Bande d'un bleu verdâtre, étroite, nettement limitée des deux côtés, à bords parallèles aux premières

(1) Cette différence, si légère qu'elle soit, peut être utilisée pour reconnaître certaines femelles assez faciles à confondre ; par exemple celle de *Corydon* avec celle de *Menelaus*.

ailes, et descendant en pointe aux secondes, presque jusqu'à toucher l'angle anal. Elle est glacée, sur ses bords seulement, de bleu de smalt foncé. Dessous d'un brun verdâtre, avec les bandelettes d'un vert d'eau : celle des supérieures élargie en triangle en avant du second œil et souvent même du troisième, et terminée, au bord interne, par deux taches d'un blanc bleuâtre. Bandes de la bordure étroites et linéaires. Yeux cerclés de jaune pâle.

♀ semblable au ♂, mais ayant la seconde série de points blancs visible aux premières ailes, et la tache blanche costale étendue jusque sous la 2'. La bande bleue exactement semblable.

Cayenne, Surinam. — C'est la plus répandue de tout le groupe.

Nul doute que ce ne soit le véritable *Papilio Achilles* de Linné ; la figure de Clerck en fait pleine foi. Cramer a donc eu tort de transporter ce nom à mon n° 3. Godart a encore augmenté la confusion en donnant sous le nom d'*Helenor* une description qui peut s'appliquer à plusieurs espèces, et en décrivant l'*Achilles* sur des figures. Herbst lui avait pourtant frayé la bonne route.

Le Muséum possède trois individus pris au pied du Chimborazo, qui ne diffèrent du type que par la bande bleue plus large et plus brillante.

J'ai moi-même une variété, de la Colombie, qui a aussi la bande plus large et fondue dans une teinte azurée plus étendue. Le dessous est plutôt rougeâtre que verdâtre, les yeux notablement plus petits, la bandelette verte qui les précède ne forme pas de triangle ni de taches au bord interne, et les deux lignes qui bordent la gouttière abdominale sont plutôt vertes que rouges.

Enfin, Godart mentionne une variété du Pérou, dont la bande serait d'un bleu-violet.

## 2. MORPHO HELENOR Seba.

Seba Thes., tom. IV, pl. 43, fig. 23-24 (la ♀). — Herbst-Jabl. III, p. 41, pl. 26, fig. 1-2. — God., p. 443, n° 10. = *Achilloæna* Hb. Exot. Saml. = *Leonte* Bdv. in mus.

Caractères : La plus grande du groupe. Bande d'un bleu argenté, très large, fondue dans un glacis bleu foncé qui s'étend jusqu'aux attaches des ailes. Tache blanche costale délayée et descendant chez les ♀, et même parfois chez les ♂, jusqu'au bas de la cellule. Un rang de points rouges subterminaux aux secondes ailes, au moins chez les ♀. Dessous d'un brun rougeâtre, avec les yeux ordinairement plus grands et cerclés de jaune plus ochracé. Bandelette qui les précède presque blanche et ne formant ni triangle, ni taches au bord interne. Bandes terminales larges : la dernière très ochracée et nullement festonnée aux premières ailes, la seconde fortement lavée de rouge aux secondes.

Brésil. On la recevait autrefois très abondamment de Rio-Janeiro.

C'est très injustement qu'on lui a ôté, dans ces derniers temps, le nom d'*Helenor* que lui avait donné Herbst dès 1786. Seba l'avait, du reste, figurée depuis longtemps, mais il lui donne une chenille qui vraisemblablement ne lui appartient pas. Quant à la chrysalide, il est évident que c'est celle d'un Sphinx.

## 3. MORPHO DEIDAMIA Mér.

Mérian. Ins. Surin., p. 7, pl. 7, fig. 1-4. — Hb. Verz., n° 487. = *Achilles* Cram. 27 A B et 28 A. — Hb. Exot. Saml. — Dbdy, p. 339, n° 18. — Bdv. in mus. (non Lin.)

Caractères : Secondes ailes triangulaires, ayant des dents saillantes à l'angle anal. Bande d'un bleu verdâtre, large, oblique, finissant en pointe près de l'angle anal, nullement dentée en dehors, glacée de bleu de smalt foncé qui s'étend jusqu'à la base des premières ailes, mais en laissant toutefois la bande nettement coupée. Dessous traversé, entre la base et les yeux, par une multitude de lignes verdâtres très accusées, continues, et dont plusieurs forment des angles ou chevrons. Les trois yeux des supérieures égaux : le premier des inférieures beaucoup plus grand, à pupille linéaire. Une tache verte à l'angle anal. — La ♀, que je ne connais que par les figures de Mérian et de Cramer, aurait la bande bleue traversée par une bandelette blanche presque dans toute sa longueur. Suivant Mérian, les yeux du dessous reparaitraient en partie en dessus.

Guyane. — C'est la plus rare de tout le groupe. Ses caractères sont si tranchés qu'elle ne peut être méconnue.

C'est bien l'espèce figurée par M<sup>lle</sup> de Mérian. C'est à elle que les auteurs modernes ont transporté le nom d'*Achilles* enlevé à celle de Linné. Mais Hubner, qui était tombé dans la même faute, lui a imposé avec raison un nom nouveau dans son *Verzeichniss*.

#### 4. MORPHO CORYDON Bdv.

Bdv. in mus.

Caractères : Le bleu envahit toutes les ailes et ne laisse qu'une bordure brune étroite et égale que les points blancs subterminaux divisent par moitié. Ces points sont presque égaux, et les secondes ailes en ont souvent de rouges et sont toujours marquées à l'angle anal d'une ligne rouge interrompue supérieurement de manière à figurer une lunule. La tache blanche costale est très réduite et la seconde rangée de points blancs apparaît fréquemment, découpée

sur le bleu. Dessous à peu près comme chez *Helenor*, mais le premier œil des secondes ailes est proportionnellement plus grand. Du reste, on distinguera toujours la *Corydon* de cette dernière par la forme des secondes ailes plus triangulaire, moins arrondie. — La ♀ diffère du ♂ par la bordure plus large, moins nette, et divisée par deux éclaircies blanchâtres vagues, sur la dernière desquelles sont les points blancs. La tache blanche costale, quoique plus étendue, ne descend pas au delà de la nervure de ce nom.

Colombie. Venezuela.

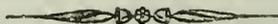
Elle paraît varier un peu suivant les provenances.

##### 5. MORPHO MONTEZUMA Gn.

C'est la plus petite de toutes. La couleur bleue est généralement répandue, comme chez *Corydon* et d'une teinte uniforme, glacée d'azuré foncé; mais elle se découpe aux secondes ailes par de larges dents inter-nervurales sur la bordure brune qui est notablement plus large. La tache costale blanche est aussi réduite que chez *Corydon*; mais, à la place du second rang de taches blanches dont il n'existe pas de traces, on voit un point *bleu* sous-costal situé vis-à-vis d'une rentrée très marquée de la partie bleue. Le dessous est d'un brun chocolat, avec tous les dessins d'un gris enfumé. La bordure est divisée par deux lignes brunes, minces, bien festonnées et bien nettes. La dernière bandelette claire est vague et à peine teintée de jaune, et la seconde est marquée, même aux ailes supérieures, de rose obscur. On voit dans la cellule des premières ailes deux bandelettes en zig-zag. Les yeux ont l'iris d'un jaune très enfumé et le premier des secondes ailes est beaucoup plus grand que les autres. — La ♀ est d'un brun pâle, avec les parties bleues plus cendrées et moins étendues, surtout

aux ailes inférieures. La seconde ligne de points blancs est visible et située sur les confins du bleu, le sous-costal répondant au point bleu du ♂. La rentrée du bleu vis-à-vis est encore plus accusée. Le sinus brun qui précède la tache costale se prolonge dans tout le trajet de la disco-cellulaire. En dessous, toute la partie des ailes qui suit les yeux est teintée de jaune d'ocre. La bordure est beaucoup plus large et très délayée au bord terminal, en sorte qu'elle n'y forme plus une bandelette, comme chez les autres espèces. La seconde, au contraire, est très nette et forme une série de festons sagittés et comblés de rose au milieu.

Mexique, Cordova (Vera-Cruz). Rapportée par M. Sallé.



ESSAI MONOGRAPHIQUE  
SUR LE  
GENRE COLEOPHORA

PREMIÈRE PARTIE.

Par M. BRUAND D'UZELLE.

---

(Séance du 27 Octobre 1858.)

---

J'avais entrepris le travail que voici, depuis plusieurs années; or, dès la fin de 1855, je faisais passer sous les yeux de mes collègues de la Société entomologique, à la séance du 27 décembre, les dessins et les détails de dix-sept espèces que j'avais déjà eu l'occasion d'étudier. Je comptais rédiger incessamment le texte qui devait accompagner ces différentes figures; mais la providence, qui dirige souvent les actions des hommes sans tenir nul compte de notre volonté, en a décidé autrement.

Je viens continuer seulement aujourd'hui cette étude commencée bien avant 1855, et interrompue par des circonstances non moins cruelles qu'impérieuses.

Au point où en est la science entomologique, tous mes collègues, tous ceux qui s'occupent avec amour de nos études favorites, savent que devant une tâche semblable les efforts d'un seul homme, fussent-ils bien plus efficaces que les miens, ont grand besoin de secours pour arriver à *peu près* au but qu'il s'est proposé. Si donc quelques lépidoptérophiles sont à même de me communiquer une ou plusieurs

espèces en dehors de celles que j'aurai signalées (insectes parfaits, chenille et fourreau, ou bien des dessins consciencieux), je recevrai ces communications avec reconnaissance, et toute espèce à moi envoyée sera publiée sous le nom de celui qui me l'aura adressée.

L'étude des Microlépidoptères, si longtemps négligée en France (même par les hommes qui font loi dans cette aimable science) et où les Allemands et les Anglais nous ont précédés de beaucoup, offre pourtant (on l'a dit déjà, et avec raison) matière à des observations très nombreuses et très intéressantes; or, il suffit qu'un naturaliste aborde ce côté de l'entomologie pour qu'il soit bien vite sous le charme et s'y attache davantage de jour en jour.

En effet, dans cette immense famille de petits êtres que l'admirable richesse du Créateur semble avoir multipliés autour de nous, comme les *nébuleuses* de la Lépidoptérologie, il est peu de groupes qui offrent des sujets d'étude si variés et aussi attrayants.

Moins riches en couleurs étincelantes que la plupart des *Adela*, les *Coleophora* ne sont pas moins remarquables par la conformation de leurs antennes (plus singulières peut-être) et par l'examen de leurs premiers états.

Puis l'étude de ces derniers est plus facile que pour le groupe des *Adela*, qui généralement habitent les bois et exigent le plus souvent des courses éloignées.

Les chenilles de *Coleophora* vivent sur les plantes basses et les arbustes, et dès lors sont beaucoup plus commodes à observer que celles des *Adela*, qui préfèrent les arbres. Aussi, en travaillant dans son jardin (comme Alphonse Karr) on peut déjà obtenir un champ d'observations passablement vaste.

Il est à remarquer que, ici, comme chez certaines Phalénites, la providence semble avoir doué presque chaque espèce de l'instinct qui détermine le fourreau de la chenille, dans un but de conservation.

Ainsi, quelques chenilles de *Boarmia*, d'*Ennomòs*, etc., qui vivent sur le chêne, ont une forme à peu près identique avec celles des brindilles de cet arbre, tellement qu'il faut y regarder de très près pour s'assurer que ce n'est pas là une petite branche sèche et noueuse; aussi bien que pour la chenille de l'*Urapterix Sambucata*, qu'il est difficile de ne pas prendre pour une tige de sureau, etc.

Les *Coleophora* affectent pour leurs fourreaux la forme ou la couleur de telle ou telle partie des plantes sur lesquelles vivent les chenilles. Pour fabriquer son fourreau, la chenille découpe ordinairement l'une des feuilles de la plante, ainsi que je l'ai indiqué aux figures 1 c et 7 d.

Les chenilles de *Coleophora* ne mangent guère que le parenchyme de la plante qu'elles attaquent: pour cela, elles fixent d'ordinaire leur fourreau au milieu d'une feuille, et, en dessous, elles pénètrent alors entre les deux parenchymes; là, elles se nourrissent plus ou moins de temps, en dépouillant intérieurement un espace quelconque de la feuille qui paraît désormais desséché; puis, après avoir ainsi dénudé une surface irrégulière (mais habituellement de forme à peu près arrondie ou oblongue), de quelques millimètres carrés, rarement de plus d'un centimètre; la chenille vient rentrer dans son fourreau, le détache de l'endroit où elle l'avait assujetti, et va se replacer ailleurs. Il faut donc visiter les feuilles qui présentent des taches sèches, aussi bien que celles qui offrent des dentelures enlevées par les mandibules; mais, pour s'assurer si c'est bien une *Coleophora* qui a produit ces taches et non un accident ou une maladie, on doit examiner avec attention le dessous des feuilles: quand c'est une de ces chenilles qui a été la cause agissante, on remarque au milieu de la tache un petit trou rond qui trahit l'endroit par où elle a pénétré dans la feuille et par où elle en est sortie.

Généralement, les chenilles de *Coleophora* sont toujours placées en dessous des feuilles; cependant, quelques-unes

se posent en dessus, mais rarement pour manger, c'est, le plus souvent, afin de se chrysalider. Pour la plupart, elles sont fixées assez solidement après les feuilles ou les tiges de la plante; mais il en est quelques-unes qui se laissent tomber facilement quand on agite les unes et les autres: il faut donc user d'une certaine précaution.

A l'époque de sa transformation, la chenille attache fortement son fourreau ou à une branche de la plante sur laquelle elle a passé sa vie, ou à une tige voisine; parfois elle gagne quelque roche à proximité pour s'y fixer, et, dans ce cas, elle s'éloigne même quelquefois passablement.

Je publierai chaque espèce et son histoire, à mesure qu'elle me tombera sous la main: à la fin du présent essai monographique, je donnerai une liste indiquant l'ordre et la place de toutes les espèces, en ayant égard, pour la formation des groupes, aux observations que j'ai soumises à la Société entomologique, à la séance extraordinaire d'avril 1857.

Les *Coleophora* ont les ailes supérieures étroites et allongées, mais moins lancéolées que les *Adela*; leur forme se rapproche davantage de celle des *Argyresthia*: chez quelques espèces, elles sont légèrement falquées. Généralement, leurs antennes ont la base garnie d'un pinceau de poils plus ou moins long; mais ce caractère n'est pas uniforme. Duponchel avait manifesté l'intention de ne laisser dans son genre *Coleophora* que les espèces qui n'ont pas ce pinceau de poils à la base des antennes; or, il y a placé plusieurs espèces qui possèdent ce caractère, telles que *Vibicella*, H., *Amicella*, etc. D'autres espèces ont les antennes garnies de poils nombreux et épais dans le premier tiers de leur longueur (comme *Albifuscella* et *Wockeella*); mais les autres caractères sont trop identiques pour qu'on fonde des genres distincts sur d'aussi faibles différences. Ce sont là des caractères spécifiques, pouvant au plus, ce me semble, servir à établir des divisions.

La frange des ailes supérieures est passablement longue au

bord interne, et la frange terminale prend naissance un peu avant l'extrémité de l'aile.

Quant aux secondes ailes, elles sont ensiformes, presque aussi étroites, parfois, que chez les *Gracillaria*, et garnies d'une frange longue et bien fournie, surtout au bord inférieur.

Les chenilles offrent à peu près toutes un écusson corné sur la partie supérieure des deux premiers anneaux, et un autre sur le douzième. L'écusson du premier anneau est plus large que celui du deuxième; sur le troisième, il en existe encore un quelquefois, mais affaibli, atténué ou déformé: on remarque ordinairement une ou deux petites taches sur la partie latérale du premier anneau; une seule, presque toujours plus grosse, sur les deuxième et troisième; au delà, les anneaux suivant offrent quelquefois des traces plus ou moins distinctes de ces taches, qui, chez certaines espèces, restent complètement oblitérées. Le plus souvent le second anneau (le troisième de même) ne présente qu'une seule tache, divisée ou non par la vasculaire, comme sur l'anneau antérieur: mais d'autres espèces (*Vibicella*, *Conspicuenta*, etc.) portent deux taches triangulaires au lieu d'une tache unique en forme de parallélogramme.

1. C. CORACIPENNELLA, H. 208, Tr., Z., D., Staint.,  
H.-Sch. Teis. 674, Brd.

Voici une des espèces les plus communes du genre *Coleophora*; on trouve son fourreau sur presque tous les arbres fruitiers, même le mûrier, puis sur divers autres arbres ou arbustes d'agrément: elle est plus fréquente dans la plaine que dans la partie montagneuse du département du Doubs.

L'insecte parfait est totalement d'un brun uniforme, un peu luisant, y compris la tête, le corselet et la frange. Le

brun varie d'intensité selon les individus ; mais il ne va pas jusqu'au noir comme le représentent la figure de Duponchel, et celle d'Herrich-Schæffer : la phrase descriptive de Zeller : « *Alis anticis schistaceo-fuscis* » est plus exacte. Les antennes sont annelées de brun foncé et de gris jaunâtre, sans bouquets de poils à la base, avec le premier article épaissi. Les palpes sont d'un brun qui s'éclaircit en dedans.

En dessous, les quatre ailes sont d'un gris brun uniforme et luisant ; le dessous du corps est plus clair que le dessus. Les pattes sont d'un brun qui, aux tarsi, tourne au gris pâle.

A part l'abdomen de la femelle, qui est plus gros, comme c'est l'ordinaire, je n'ai pas remarqué de différence entre les deux sexes ; quelquefois le mâle est d'une couleur un peu plus sombre que la femelle ; d'autres fois c'est le contraire qui a lieu.

La chenille a le fond d'un brun clair un peu vineux, avec les écussons des deux premiers anneaux et l'écusson anal d'un noir corné et luisant. Le premier écusson a la forme d'un parallélogramme un peu tronqué et dont la partie postérieure serait arrondie inférieurement. Le second est plus étroit ; sa forme est moins nette, et il est divisé en deux par la vasculaire, qui traverse aussi finement le premier. On distingue latéralement, sur les trois premiers anneaux, à hauteur des stigmates, une petite tache également noirâtre et plus marquée sur les deux anneaux antérieurs. La tête est noire aussi et luisante : les écailles en sont parsemées de poils fins et noirâtres. Les pattes sont un peu plus sombres que la couleur du fond, et annelées de brun interne luisant. Le fourreau est d'un brun rougeâtre ou marron ; presque tubuliforme, avec la partie antérieure légèrement recourbée en dessous, et la partie extrême fermée triangulairement. La portion dorsale présente une légère arête qui offre une suite de petites dentelures plus ou moins

prononcées, et dont le nombre varie de deux à cinq. Cette arête rugueuse paraît être la suture du fragment de feuille avec lequel la chenille fabrique son fourreau.

J'ai figuré : sous le n° 18 *a*, *Coracipennella*.

*id.* 18 *b*, le fourreau.

*id.* 18 *c*, la chenille grossie (partie antérieure).

C. LIMOSELLA, Schælger, *Deflectivella*, F.-R. suivant Lederer, Brd. Monog. fin. 15.

C. *Lutifrontella*, Brd. (Cat. du D. 1489)?

Envergure 11 millim.

J'avais inséré ici, se rapportant à la fig. 15, la *Col. Lutifrontella* que j'avais signalée sous le n° 1515 *bis*, 1852-1853, dans le Bulletin entomologique de la Société d'Emulation du Doubs. Mon ami M. Lederer, de Vienne en Autriche, avait cru devoir rapporter cette espèce à la *Limosella* de Schlæger, qui paraît être, selon lui, la *Deflectivella* de Fischer de Röslertamm. Mais ayant eu entre les mains l'ouvrage de Herrich-Schäffer, je me suis convaincu que ma *Lutifrontella* n'était qu'une variété de *Coracipennella*, H. (à tête plus jaunâtre) ou bien de *Limosipennella*, F.-R., Her.-Sch., n° 677.

Du reste, l'examen et l'étude de l'ouvrage de Herrich-Schäffer m'ont suggéré des doutes soit sur l'identité de *Lutifrontella* et de *Limosella*, soit sur la détermination de *Limosella* que m'avait nommée M. Lederer.

Je pense donc, d'après cela, que le plus prudent est de retrancher cette espèce, sur laquelle je vois planer une grande incertitude, jusqu'à présent; en adoptant seulement

la suivante, *Limosipennella*, F.-R., figurée par Herrich-Schäffer, sous le n° 677.

2. C. LIMOSIPENNELLA, F.-R., D., Z., H.-Sch. 677., non Schläg. non Brd. Cat. du D. Bull. de 1852-53.

C. *Lutifrontella*, Brd. Cat. du D. 1489.

Envergure 11 millim.

Même que la précédente, *Limosella*?

L'espèce dont il est ici question est bien celle figurée par Herrich-Schäffer, mais ce n'est pas celle signalée par Schlæger sous ce nom et que j'ai indiquée dans le Catalogue du Doubs, sous le n° 1515 bis (le Bulletin porte *Leniosella*, par une faute typographique); la *Limosipennella* de Schlæger paraît être l'*Ochripennella* de Zell. et H.-Sch.

Quant à la véritable, celle qu'a publiée Herrich-Schäffer, elle ressemble beaucoup à *Coracipennella*, c'est-à-dire qu'elle a les ailes d'un brun uniforme peu luisant, s'éclaircissant le long de la côte et vers la base des supérieures (je n'ai pourtant jamais vu d'exemplaire présenter sur tout le bord de l'aile une éclaircie aussi large et aussi jaunâtre que celle que représente la figure 677 d'Herrich-Schäffer. La tête est entièrement d'un jaune un peu lavé de brun clair, avec les palpes d'un jaunâtre presque blanc. Les antennes sont annelées de blanc et de jaune brun ou roux, c'est-à-dire moins intenses que celles de *Coracipennella*. Les pattes sont jaunes.

Le dessous des quatre ailes est entièrement, comme chez la précédente, d'un gris-brun uniforme. Elle est un peu plus petite que sa congénère.

Le fourreau est à peu près de la même couleur que celui de *Coracipennella* (entièrement d'un brun rougeâtre); la

forme aussi est presque identique, mais on ne remarque pas sur celui-ci l'arête rugueuse ou festonnée que nous avons signalée sur le premier.

La chenille a le fond plus sombre et plus vineux que celle de *Coracipennella*; les écussons et taches stigmatales des premiers anneaux sont semblables : cependant le deuxième écusson est composé de deux taches plus triangulaires; puis la tache stigmatale du troisième anneau parfois n'existe pas ou bien est atténuée chez *Limosipennella*. Les pattes écailleuses sont annelées de noirâtre luisant.

Cette chenille vit habituellement sur l'aubépine, souvent en compagnie de *Limosipennella*. La première fois que j'ai recueilli des fourreaux de *Coracipennella*, ils étaient fixés contre un rocher humide (c'était sur les roches de la *Croix-d'Arènes*, près Besançon, à la suite de fortes pluies qui avaient duré plusieurs jours) : je pensai alors que la chenille pouvait bien se nourrir de lichen ou de mousses; mais il est évident que, après avoir vécu sur les aubépines voisines, ces chenilles avaient quitté la plante pour venir se chrysalider. Si elles avaient choisi des roches humides, c'est grâce à la sécheresse qui avait régné auparavant (juin 1842) et qui leur avait fait rechercher une fraîcheur momentanée. Il est à remarquer, du reste, que souvent la chenille fixe son fourreau contre une feuille ou une branche de l'arbuste sur lequel elle a passé sa vie. Les fourreaux de *Limosipennella* que je rencontrai à cette époque étaient fixés près d'un certain nombre de ceux que j'ai indiqués au Catalogue du Doubs, sous le nom d'*Albigriseella*, espèce que je n'ai pas revue depuis !

La chenille de *Limosipennella* se transforme ordinairement à la fin de mai ou au commencement de juin, et le papillon éclot, d'habitude, dans le courant ou vers la fin de ce dernier mois, selon l'année plus ou moins avancée.

J'avais cru reconnaître ici une espèce distincte de *Coracipennella*, et je l'avais appelée *Lutifrontella*; M. Herrich-

Schäffer a publié cette espèce sous le nom de *Limbsipennella*, F.-R.; Duponchel l'avait déjà éditée sous ce nom; mais ses figures sont tellement imparfaites qu'elles ne peuvent fournir des renseignements bien précis sur les espèces un peu litigieuses.

3. C. ALBIGRISEELLA, Bruand. Cat. du Doubs, n° 1498  
(année 1847), Monogr. fig. 14.

Envergure 13 à 14 millim.

C'est en 1845 ou 1846 que j'ai observé, près de Besançon, cette *Coleophora* que j'ai signalée en 1847, que je n'ai pu rapporter alors à aucune espèce décrite (du moins de celles connues par moi), et que je n'ai pas pu recueillir depuis cette époque.

L'insecte parfait est de la taille de *Troglodytella*, F.-R. (un peu plus de 13 millim.); le fond des ailes supérieures, ainsi que celle du corps et de la tête, est d'un jaune ocreux, avec les nervures un peu plus claires, et séparées entre elles par des atomes bruns ou noirâtres, formant des raies, dans le sens des nervures, mais peu nettes (bien moins nettes, par exemple, que chez *Troglodytella*). La base de l'aile est un peu plus foncée; la côte est brune; la frange est brunâtre. Cette couleur est aussi celle des secondes ailes.

Les antennes sont d'un jaune ocreux très pâle, ou blanc jaunâtre, et annelées de gris jaunâtre, si peu intense, qu'il faut le secours de la loupe pour distinguer cette particularité.

Les quatre ailes, en dessous, sont d'un gris-brun clair, ou tirant sur le jaune ocreux. Le dessous du corps est plus clair que le dessus, ainsi que les pattes; l'extrémité de l'anus présente une touffe de poils jaunes.

Le fourreau affecte la même forme que celui de *Limosipennella*, c'est-à-dire qu'il n'offre aucune trace d'arête ru-

gueuse; mais il est peut-être un peu plus renflé. Sa couleur est un jaune sale ocreux, assez pâle, qui rappelle tout à fait celui de l'insecte parfait.

La chenille est d'un blanc sale, avec la tête et les écussons cornés d'un gris livide, ainsi que les pattes écailleuses. Le premier écusson est à peu près de la même forme et de la même largeur que celui de *Limosipennella*; le second consiste en deux taches cunéiformes placées l'une près de l'autre, en sens opposé, et dont la supérieure est plus grande que l'inférieure. On distingue aussi sur le troisième anneau deux très petites taches de même couleur. Enfin, on remarque également, comme chez *Limosipennella* et *Coracipennella*, une petite tache sur le côté latéral des trois premiers anneaux; mais au-dessous de la ligne stigmatale, près de la naissance des pattes écailleuses.

J'ai trouvé cette chenille avec celle de *Limosipennella*, fixée contre les rochers: mais j'ai tout lieu de croire qu'elle vit aussi sur l'aubépine. J'ai reçu en 1846, de mon ami M. Millière, de Lyon, une *Albigriseella* avec son fourreau. Il avait recueilli ce dernier sans indication d'origine.

L'époque de la transformation est, d'ordinaire, la fin de mai ou le commencement de juin; l'apparition dans le courant de juin.

J'ai figuré: sous le n° 14 a, *C. albigriseella*.

*id.* 14 b, le fourreau.

*id.* 14 c, la chenille grossie (partie antérieure).

4. C. TROGLODYTELLA, F.-R., Z., Staint., non Dup. (1).  
Brd. Monog. f. 17. Réaumur. Var. III, vol. 21, fig. 1-6.

(1) La figure de Duponchel, Sup. pl. 75, fig. 14, est horriblement mauvaise, et égarent au lieu de renseigner.

*C. Linearrella*. Brd. Cat. du Doubs 1508 *ter*, non F.-R.  
Envergure 13-14 millim.

J'ai publié en 1854, dans l'addition au Catalogue du Doubs (Bulletin entomologique), sous le nom de *C. Linearrella*, F.-R., une espèce qui n'est, en réalité, que la *Troglodytella*: ces deux *Coleophora* se ressemblent beaucoup du reste, mais elles se distinguent l'une de l'autre par des différences notables. Ainsi, le fond est uni chez *Troglodytella* au lieu d'être pelucheux comme celui de *Linearrella*, et, au lieu d'être d'un brun grisâtre comme chez cette dernière, sa couleur est d'un blond gai tirant sur l'ocreux ou le fauve. Les ailes antérieures sont entourées d'un liseré blanc, qui est bordé d'une petite ligne brun noirâtre à la naissance, jusqu'au tiers de la longueur, et devient jaunâtre à la frange supérieure qui commence aux deux tiers, c'est-à-dire bien avant l'extrémité apicale; la frange extérieure tourne au gris et noir, enfin au brun clair inférieurement, dans sa plus grande longueur. Les nervures sont indiquées par cinq raies d'un blanc pur qui se détachent nettement du fond: de ces raies, l'une est parallèle à la côte et s'étend depuis la naissance de l'aile jusqu'à sa moitié, en affectant, en dessous, une très légère bifurcation à peine visible: une seconde raie partant du même point (la naissance, mais inférieurement) s'étend jusqu'à même distance, parallèlement au bord inférieur, marquant ainsi la place de l'interne; cette raie est la plus large, surtout à sa base. Entre ces deux raies, une autre prend naissance vis-à-vis la bifurcation que j'ai signalée dans la supérieure et vient se terminer près du liseré inférieur, un peu avant la pointe apicale; là elle se bifurque ou se lie, en dessous, à un petit trait fort court, presque droit, et aboutissant presque à la pointe même: en arrière de celui-ci, deux autres traits semblables partent de la côte et descendent obliquement vers la raie du milieu,

qu'ils ne touchent pourtant pas. Ainsi, à première vue, l'aile n'offre que cinq raies blanches; en examinant bien, on en distingue six, trois grandes et trois petites. Les grandes sont longitudinales et ont environ 3 millimètres de long; les petites sont obliques, presque parallèles au bord externe et ne sont guère longues que de 1 millimètre. Les secondes ailes sont d'un brun uniforme, ainsi que la frange.

Les quatre ailes, en dessous, sont d'un brun non luisant, qui s'éclaircit un peu en jaunâtre vers l'extrémité; le corps est d'un gris un peu foncé avec une touffe de poils jaunâtres à l'anus; le corselet est blanchâtre; les épaulettes d'un blanc pur; la tête d'un blanc grisâtre, avec la partie antérieure un peu plus foncée. Les palpes sont grisâtres en dehors, presque blancs en dedans, ainsi que la trompe. Les antennes sont annelées alternativement de blanc et de blond gai; la partie extrême est un peu plus intense que la portion antérieure. En dessous, le corps est gris; les pattes blanchâtres; la touffe anale est jaunâtre comme en dessus.

Le fourreau est tubuliforme, mince et presque droit: sa couleur est un jaune ocreux, quelquefois pâle, d'autres fois plus ou moins foncé: tantôt la partie supérieure est plus intense que le dessous, tantôt c'est le contraire.

La chenille a le fond gris verdâtre, la tête d'un jaune-brun. Les taches et écussons noirs, ainsi que l'écusson anal et une tache sur les dernières pattes membraneuses. Les pattes écailleuses sont annelées de noir et de gris verdâtre, avec l'extrémité tirant sur le brun. Comme on peut le voir par le détail figuré au n° 17 c, l'écusson du deuxième anneau consiste en deux taches cunéiformes et peu allongées placées près l'une de l'autre (mais non l'une en dessus de l'autre) et en sens opposé. On distingue, à la loupe, quelques poils fins et grisâtres.

J'ai recueilli, le 6 juin 1854, plusieurs fourreaux de *Troglydytella*, près de Besançon, sur l'Eupatoire à feuille de chanvre (*Eupatorium cannabinum*); quelques-uns étaient

alors presque à leur taille; d'autres n'avaient guère que la moitié de leur développement. Ils ont été fixés dans la première quinzaine de juillet et ont donné leur papillon vers la fin de ce mois, ou les premiers jours d'août.

En liberté, les chenilles, à l'époque de leur transformation, vont fixer leur fourreau contre les rochers, le plus souvent à proximité de la plante où elles ont vécu; quelquefois à une certaine distance.

N'ayant pas eu occasion de voir *Troglodytella*, j'avais rapporté cette espèce à *Lineariella*, F.-R., dont elle se rapproche beaucoup (voir plus loin). Duponchel avait publié et figuré (dans son Supplément pl. 75) *C. Troglodytella*; mais sa figure est si inexacte, sa description tellement incomplète, qu'il est totalement impossible de la reconnaître. C'est une de ces figures qui sont destinées à induire en erreur, bien plus qu'elles ne sont faites pour aider les entomologistes qui n'ont pu étudier l'espèce bien déterminée.

L'époque de la transformation est ordinairement le mois de juin, celle d'apparition, le mois de juillet.

J'ai reçu de M. Mann, en 1853, sous le nom de *Troglodytella*, une *Coleophora* bien plus petite, que je crois devoir rapporter à *Flavipennella*, F.-R.

J'ai figuré : sous le n<sup>o</sup> 17 a, *C. Tröglodytella* (grossie).

*id.* 17 b, le fourreau sur *Eupatoire*.

*id.* 17 c, la chenille grossie.

*id.* 17 d, la partie anale, *idem*.

5. C. SEMILINEARIELLA, Brd. Millière (Lyon 1854), Brd.  
Monog. fig. 12.

Envergure 14-15 millim.

J'ai reçu de mon ami M. Millière une *Coleophora* qu'il a

recueillie en 1854, aux environs de Lyon, et qui est l'intermédiaire de *Lineariella* et d'*Albigriseella* : n'ayant pu la reconnaître dans aucune des espèces décrites, je l'ai désignée sous le nom de *Semilineariella*.

Cette *Coleophora* est à peu près de la taille de *Troglodytella*, peut-être un peu plus grande ; elle a le fond d'un gris clair jaunâtre avec des raies brunes longitudinales ; ces raies ne sont pas écrites nettement comme celles de *Troglodytella* ; elles paraissent, pour ainsi dire, pelucheuses comme celles d'*Albigriseella*, mais elles sont en plus grand nombre ; car on en compte jusqu'à huit, dont celle du milieu de l'aile (celle qui aboutit à la pointe apicale) est plus épaisse et plus foncée que les autres ; il en existe quatre en dessus, puis trois en dessous, dont l'inférieure est peu distincte, si ce n'est à la loupe. Les lignes supérieures aboutissent, en s'amincissant, à la côte, qui est gris-brun ; l'extrémité des inférieures aboutit à une petite éclaircie blanchâtre qui borde la frange : celle-ci est d'un gris jaunâtre au sommet, d'un gris-brun un peu plus intense à l'angle inférieur.

Les secondes ailes sont d'un gris cendré qui s'éclaircit à la naissance et s'obscurcit vers l'extrémité ; leur frange est gris clair tirant sur le jaunâtre.

L'abdomen est gris jaunâtre très clair ; le corselet est d'un jaune ocreux pâle, ainsi que la tête ; les palpes gris. Les antennes sont annelées de blanchâtre et de gris-brun, avec les premiers articles renflés et presque blancs.

M. Millière n'a pu me donner d'éclaircissements sur le fourreau ni la chenille.

J'ai figuré : sous le n<sup>o</sup> 12 a, *C. Semilineariella* légèrement grossie.

id. 12 b, une aile grossie fortement.

## 6. C. LINEARIELLA, F.-R., Brd. Monog. fig. 19.

Envergure 16-17 millim.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, cette *Coleophora*, à peine plus grande que *Troglodytella*, lui ressemble beaucoup; mais elle en diffère par les caractères suivants: d'abord le fond, au lieu d'être d'un brun fauve et lisse, est d'un brun obscur et pelucheux; la raie blanche supérieure, ou *costale*, est bordée en dessous, immédiatement, d'une petite ligne noirâtre, peu nette et qui s'étend jusqu'à la pointe apicale; enfin, des deux petits traits obliques et parallèles au bord terminal, le second est à peu près oblitéré. La frange est blanche à sa naissance et ensuite d'un blond cendré (dans la partie inférieure, c'est-à-dire dans sa plus grande longueur). Elle prend naissance, en dessus, avant la pointe apicale, et là elle est d'un blond jaunâtre.

Les secondes ailes sont d'un brun uniforme, avec la frange un peu plus claire.

Le corps est gris-brun, la touffe anale est jaunâtre; le corselet et la tête sont d'un gris clair tirant sur le jaune; le front est blanchâtre sur les côtés; les palpes gris clair, avec leur extrémité jaune; les antennes sont annelées de blanc et de brun intense, avec leurs premiers articles renflés et d'un blanc presque pur.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun peu foncé et luisant, avec la frange moins intense.

L'abdomen est gris foncé, les pattes d'un gris clair luisant.

Cette *Coleophora*, nommée par Fischer de Röslertamm, m'a été envoyée par M. Mann, comme provenant des Alpes autrichiennes. Je ne connais pas ses premiers états, que j'ai tout lieu de croire analogues à ceux de ses congénères.

J'ai figuré : sous le n° 19 a, *C. LinearIELLA*, très peu grossie.

*id.* 19 b, une aile grossie fortement.

## 7. C. GRISEIRETICULATELLA, Brd. Monog. fig. 9.

Envergure 12-13 millim.

J'ai reçu en communication, de M. Liénard, de Verdun, cette *Coleophora*, que je n'ai pu rapporter à aucune des espèces que je connais et que j'ai désignée sous le nom de *Griseireticulatella*.

Elle est un peu plus petite que *Limosipennella*, à peine de la taille de *Coracipennella*; avec le fond des premières ailes d'un gris blanchâtre un peu lilas, réticulé de points noirs : ces points sont plus petits et très serrés à la base de l'aile; un peu plus gros et laissant appercevoir le fond, vers l'extrémité, où ils forment un petit trait transversal qui aboutit à la pointe apicale; l'extrémité de la côte est aussi chargée de noirâtre; la frange est grise, devenant noirâtre au sommet.

Les secondes ailes sont d'un gris uniforme, avec la frange un peu plus claire. L'abdomen est gris, ainsi que le devant de la tête et les palpes; le corselet est blanchâtre; les antennes sont annelées de gris et de blanchâtre, avec les deux premières intersections grises et renflées; les pattes sont d'un jaune ocreux peu foncé.

Le dessous des ailes est grisâtre, ainsi que la frange.

M. Liénard a recueilli cette espèce dans les environs de Verdun; je ne connais pas ses premiers états.

J'ai enregistré : sous le n° 9 la fig. de *Griseireticulatella*,  
un peu grossie.

8. C. PARMELIELLA, Brd. Cat. du Doubs, 1503, Monog.  
fig. 10.

Envergure 11 millim.

Cette *Coleophora* a la même taille que *Limosipennella*; elle

a la tête plus petite et les antennes moins longues. Les ailes supérieures sont d'un brun clair métallique ou bronzé jaunâtre, avec l'extrémité apicale un peu plus foncée et la frange d'un brun plus clair et moins luisant. Les ailes inférieures sont d'un bronzé moins intense et moins métalliques que les premières ailes, et leur frange est d'un gris-brun non luisant.

Le corps est d'un brun verdâtre tirant un peu sur le bronze; le front est plus métallique; les antennes sont d'un brun intense qui s'éclaircit à l'extrémité; leur base est assez fortement renflée et semble présenter un commencement de bouquet de poils: cette espèce forme donc passage entre la division A et B.

Le dessous du corps est d'un bronzé livide, ainsi que les pattes qui sont plus claires et tournent au gris métallique. Le dessous des ailes est d'un brun clair, uniforme et luisant.

La chenille vit sur les Parmélies; je l'ai recueillie, en 1844 ou 1845, sur une Parmélie gris verdâtre poussant sur le tronc d'un peuplier; M. Liénard l'a trouvée en 1855, sur le tronc d'un pommier, aux alentours de Verdun. Le fourreau est d'une couleur de bois fauve, plus foncée à la partie antérieure qu'à l'extrémité anale. Il a à peu près la forme recourbée de celui de *Coracipennella*; mais, au lieu d'être terminé triangulairement, sa partie anale est plus plate et consiste en deux feuilles seulement resserrées l'une contre l'autre; puis il offre deux espèces d'oreilles placées latéralement en dessus, presque au milieu de sa longueur.

La chenille est d'un jaune ocreux peu intense, avec la tête et les écussons des premier et deuxième anneaux d'un brun foncé; puis une petite tache de cette couleur sur chacun des trois premiers anneaux immédiatement au-dessous de la ligne stigmatale; le second écusson a la même forme que le premier; il est seulement plus petit. Les pattes écailleuses sont d'un brun un peu moins sombre que les écussons.

Recueillie en octobre, cette chenille a hiverné en boîte, s'est chrysalidée en mai et est éclosée dans les premiers jours de juin.

Je n'ai pu rapporter cette espèce à aucune de celles que je connaissais, et l'ai désignée sous le nom de *Parmeliella*, qui indique la nourriture de sa chenille.

J'ai enregistré : sous la fig. 10 a, *C. Parmeliella*, à peine grossie.

*id.* . . . 10 b et 10 b', le fourreau, de profil et vu d'en haut (de face); à sa taille.

*id.* . . . 10 c, la partie antérieure de la chenille et du fourreau, grossie.

9. *C. BALLOTICOLELLA*, Brd. Cat. du D. 1847. Monog. fig. 3.

*Crocogrammos*, L., H.-S. 891? (1).

*Lineola*, St., Staint. 1849.

Envergure 14-15 millim.

Cette *Coleophora* a le fond des ailes supérieures d'un jaune serin, tirant sur l'ocreux à l'extrémité, avec les nervures marquées par des raies blanchâtres, longitudinales, et la frange d'un gris jaunâtre clair au bord inférieur et jaune à l'extrémité de la côte et à la pointe apicale. Outre les nervures, le bord inférieur et la côte sont de couleur blanche; la tête et le corselet sont aussi presque blancs, mais un peu teintés de jaunâtre; le front et les palpes sont jaunes. Les antennes sont alternativement annelées de blanc et de

(1) Je crois que *Balloticolella* est la même espèce que *Crocogrammos* de Z. (H.-S. fig. 91), mais la figure d'Herrich-Schæffer diffère énormément de la mienne, qui est exacte. On en pourra juger en comparant les deux figures.

jaune. Le corps est d'un gris clair qui s'éclaircit vers l'anus. Les secondes ailes sont d'un gris assez intense à leur base, blanchâtres au bord inférieur et à l'extrémité; la frange est également d'un gris très clair à l'angle postérieur et un peu plus foncé au sommet.

En dessous, les premières ailes sont d'un gris jaunâtre soyeux qui tourne au jaune vers l'extrémité.

Les secondes ailes sont d'un jaune pâle ainsi que la frange. L'abdomen est d'un gris pâle et très luisant; les pattes d'un blanc jaunâtre.

Le fourreau est aplati, mais moins que celui de *Scorodoniella*; il est, en revanche, plus large que celui de *Ballotella* et plus court que ce dernier. Du reste, une chose à signaler, c'est que la chenille, lorsqu'elle est en marche, au lieu d'avoir l'axe du corps placé dans le même sens que le profil de son fourreau, l'a dans le sens de la plus grande largeur, c'est-à-dire qu'une ligne qui dessinerait l'axe du milieu du corps suivrait la ligne qui indiquerait aussi le milieu du fourreau. La chenille fabrique ce fourreau avec les feuilles de la *Ballote noire* (*Ballota nigra*), plante qui lui sert de nourriture ordinairement; cependant, à la rigueur, elle se contente de *Teucrium scorodonia*, plante sur laquelle je l'ai rencontrée, deux ou trois fois seulement, tandis que je l'ai recueillie huit ou dix fois sur la *Ballote*. Du reste, qu'elle vive sur le *Teucrium* ou sur sa plante favorite, elle pétrit les feuilles de manière à en faire une enveloppe épaisse et comme cotonneuse; aussi son fourreau est distinct par là de celui de *Ballotella*, qui est toujours plus mince et comme papyracé, en comparaison.

La chenille a le fond d'un blanc tirant à peine sur le jaune de Naples, avec la tête d'un jaune-brun et les écussons d'un brun intense tournant au noirâtre. On distingue sur le premier anneau deux petits points bruns placés de chaque côté, au-dessous de la ligne *stigmatale*; puis un seul point sur le deuxième anneau, à la même hauteur; enfin, deux

points sur le troisième : l'un sur la ligne *stigmatale* et l'autre sur la partie dorsale. Les pattes écailleuses sont jaunâtres.

Ordinairement, cette chenille est à sa taille au commencement de juin, et donne son papillon les premiers de juillet, un peu après l'apparition de *Ballotella*.

Quoique le chemin de ronde qui entoure la place et la base de la citadelle, du côté de la ville de Besançon (rue du *Chapitre*, etc.), offre beaucoup de *Ballota*, je n'ai jamais rencontré la chenille de *Balloticolella* ailleurs que dans les rochers de la citadelle, du côté du *port-au-bois*, où elle est loin d'être commune. Depuis une dizaine d'années, chaque mois de juin j'en rencontre rarement et pour l'ordinaire quatre ou cinq fourreaux : une seule année j'en ai trouvé six, et certaines années je n'ai pu en découvrir un seul. Chose singulière, c'est presque toujours sur le même pied de *Ballota*, situé dans une des grottes mêmes de la citadelle, que j'ai recueilli cette espèce, et, pour le moins, à la même hauteur que *Chamaedidella*, dont je parlerai ci-après.

J'ai figuré : sous le n° 3 *a*, *Balloticolella* grossie ; 3 *a'*, palpes et antennes grossies fortement.

*id.* 3 *b*, fourreau à sa taille.

*id.* 3 *c*, partie antérieure de la chenille fortement grossie.

10. C. BALLOTELLA, F.-R., Brd. Cat. du D. 1594, Monog. fig. 2, Zell., Dup. Suppl., pl. 76 (pas très exacte), Staint., H.-S. 711.

Envergure 15 millim.

*Ballotella* est à peu près de la taille de *Balloticolella*, peut-être un peu plus grande ; elle a le fond des premières ailes d'un blond roussâtre uniforme qui s'éclaircit légère-

ment vers la base et devient plus brun à l'extrémité supérieure; la frange est de même couleur, mais d'un blond jaunâtre à l'extrémité interne.

Les ailes inférieures sont d'un gris peu intense, avec leur frange plus claire.

Le corps, la tête, les palpes et les pattes sont d'un blond jaunâtre; les antennes sont annelées de blanchâtre et de brun, avec les deux premiers articles renflés et présentant un petit bouquet de poils très courts.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris intense un peu luisant, avec la côte et la frange jaunâtres.

Les secondes ailes ont le gris moins intense et la frange moins jaune à l'extrémité et d'un gris clair au bord inférieur. L'abdomen est gris très luisant, avec la touffe anale jaunâtre. Les cuisses sont également soyeuses et très luisantes.

Le fourreau est plus étroit que celui de *Balloticolella*; il est un peu aplati et offre de chaque côté deux ou trois petits festons ou dentelures. Il est fermé par une espèce de clapet anal, aplati, se terminant d'une manière oblongue, et non triangulairement comme celui de *Coracipennella*.

La chenille a le fond de la couleur presque pareil à celui de *Balloticolella*, puis la disposition des petits points bruns est à peu près identique; seulement, on distingue mieux, sur le premier anneau, le premier stigmaté: puis les écussons sont moins foncés et le second est plus arrondi latéralement, tandis que chez *Balloticolella* il se termine comme un parallélogramme un peu atténué. Enfin, la tête est plus brune, ainsi que les pattes écailleuses.

Au rebours de *Balloticolella*, cette espèce vit presque toujours sur le *Teucrium scorodonia*, et ce n'est qu'accidentellement et très rarement qu'on la trouve sur la *Ballote*, du moins autour de Besançon. Ainsi, elle semblerait s'accommoder, au besoin, de cette dernière plante, comme la chenille de *Balloticolella* se nourrit à la rigueur du *Teucrium*. Car, dans les localités où je recueille les deux espèces

et où croissent les deux plantes, j'ai pu constater ce fait pendant une dizaine d'années.

La chenille de *Ballotella* est un peu en avance sur sa congénère (de huit ou quinze jours environ); tant pour l'époque de la chenille que pour celle de l'insecte parfait, qui éclot à la fin de juin, tandis que *Balloticolella* donne en juillet.

J'ai figuré : 2 *a*, *Ballotella* un peu grossie ; 2 *a'*, palpes et antennes fortement grossies.

*id.* 2 *b*, fourreau à sa taille ; 2 *b'*, partie antérieure de la chenille grossie considérablement.

11. C. BINDERIELLA, Koll., D. Suppl., Bruand, Cat. du D. 1487. Monog. fig. 7. — Zeller, Staint., H.-S. Cat.

*Lucinicepennella*, Zell. *Olim.*, selon H.-S. *Viminetella*, St.?

Envergure 13 millim.

*Binderiella* est un peu plus petite que *Ballotella*, à laquelle elle ressemble beaucoup, tellement que l'œil pourrait hésiter entre deux exemplaires, de l'une et l'autre espèce qui seraient un peu frustes.

Cependant, une seule chose suffit pour qu'on ne les confonde pas, c'est que *Binderiella* a la base des antennes bien moins renflée que celle de *Ballotella*, et ce caractère suffit pour la distinguer de cette dernière. Le blond de *Binderiella* est aussi plus clair que chez *Ballotella* et tourne au jaune d'ocre au lieu de tourner au roux comme *Ballotella*. Du reste, toute la description de l'une peut s'appliquer à l'autre pour les ailes et leur frange.

De même pour le corselet, la tête, les palpes et les antennes.

Le corps est d'un gris clair presque blanc et comme ar-

genté, en dessous ainsi qu'en dessus. Les pattes sont d'un jaune ocreux pâle.

Le fourreau est peu long, moins long que celui de *Ballostella*, il est légèrement pyriforme, mais assez fortement aplati. Il est très mince, couleur de feuille sèche, et son côté supérieur offre une arête composée de cinq ou six dents fines et aiguës qui ne sont autre chose que les dents du bord d'une feuille d'églantier, arbuste sur lequel elle se nourrit. En effet, pour s'affubler d'un fourreau, cette chenille pénètre entre les deux parenchymes de la feuille et découpe une petite pièce dont le bord avec les dents forme l'un des côtés, ainsi que je l'ai représenté dans la figure 7 d : lorsqu'elle est en marche, la chenille présente toujours en dessus ce côté dentelé ainsi naturellement.

A mesure que cette chenille grossit, lorsqu'elle se trouve serrée dans son fourreau, elle le fend à la partie supérieure et applique une petite pièce dont la couleur est pendant quelques jours d'une teinte plus blanchâtre, comme je l'ai indiqué fig. 7 e.

La couleur de la chenille est un jaune chamois, avec la tête et les écussons d'un brun voisin du chocolat ; les écussons sont moins larges que chez *Balloticolella* : puis on distingue sur chacun des trois premiers anneaux une petite tache brune le long de la ligne *stigmatale*. Les pattes écailleuses sont d'un brun un peu moins intense que la tête.

Cette espèce n'est pas commune sur l'églantier, que sa chenille paraît aimer exclusivement. Elle est à sa taille en mai, et le papillon éclot dès le commencement de juin, pourvu que le printemps ne soit pas mauvais.

J'ai représenté : fig. 7 a, *Binderiella* un peu grossie.

*id.*

7 b, le fourreau, à sa taille ; 7 b, la partie antérieure grossie fortement.

J'ai représenté : fig. 7 c, le fourreau avec un grossissement presque égal.

*id.* 7 c, un fourreau auquel la chenille vient d'ajuster une petite pièce, pour l'agrandir.

*id.* 7 d, la manière dont cette chenille découpe son fourreau.

12. C. SOLITARIELLA, Z. Mon. 99, H.-Sch. *Tin.* 672, Staint., Brd. *Soc. ent.* 1855, Monog. fig. 16.

*Lithargyrinella*, Z. Mon. 97, *Flavaginella*, F.-R., M. in litt., *Lutipennella*, Brd. Cat. du D. 1599, Monog., fig. 16, non Z.

Envergure 12-13 millim.

Cette *Coleophora*, que j'avais d'abord rapportée à la *Lutipennella*, paraît être réellement la *Solitariella* de Zeller. Herrich-Schäffer a figuré les deux espèces; or, le fourreau de la première diffère, puis il dit que la seconde vit sur la *Stellaria holostœa*: ce qui ne laisse aucun doute.

*Solitariella*, Z., est, du reste, la même espèce (suivant Herr.-Sch.) que la *Lithargyrinella* du même auteur; et comme cette dernière porte un numéro antérieur, dans sa Monographie, il devrait prévaloir. Mais *Solitariella* ayant été adopté en Allemagne et en Angleterre, je pense qu'il y aurait inconvénient à le changer. D'autant mieux que, à la rigueur, Zeller citant comme synonymie *Flavaginella* de F.-R. (sur la foi de Mann), c'est ce nom peut-être qui aurait dû être préféré.

*Solitariella* est à peu près de la même taille que *Binderiella*, plutôt moins grande que plus; elle est de la même couleur quant aux ailes supérieures, mais avec la frange plus grise. Les secondes ailes sont également plus intenses

(fond et frange). La partie antérieure du corps est jaune intense ; l'abdomen est jaune pâle ; les palpes jaunâtres ; les antennes annelées de brun foncé et de blanchâtre, avec les deux premiers articles renflés et du même jaune que la tête.

En dessous, les ailes sont plus sombres que chez *Binderiella*, les inférieures surtout sont d'un gris foncé, ainsi que la frange.

Le fourreau est tubuliforme, long d'environ 9 millimètres, droit, avec l'extrémité antérieure un peu recourbée en dessous, comme chez *Coracipennella*, et l'extrémité anale fermée en triquètre. C'est exactement le fourreau de *Troglydytella*, mais un peu plus petit.

La chenille découpe son fourreau dans une feuille de la *Stellaria holostea*, sur laquelle elle vit d'habitude ; lorsque sa taille, parvenue à une plus grande croissance, exige une habitation plus considérable, elle ajuste à son fourreau une petite rallonge enlevée à l'une des feuilles dont elle a mangé le parenchyme, et qui dès lors paraissent desséchées.

Généralement, les autres chenilles de *Coleophora* ne mangent le parenchyme que dans un espace assez restreint, c'est-à-dire s'étendant à peu de distance du point où elles ont fixé leur fourreau, pour prendre leur nourriture ; puis elles vont recommencer cette opération sur une autre feuille. Les feuilles offrent ainsi des petites taches jaunâtres qui ont rarement plus de 10 millimètres de diamètre. Mais celle de *Solitariella* ne quitte guère une feuille sans l'avoir entièrement dénudée de son parenchyme, ce qui lui donne l'air d'être entièrement desséchée.

Cette chenille a le fond d'un jaune chamois, à peu près comme celle de *Binderiella*, mais elle a la tête et les écussons d'un brun plus foncé, puis le second anneau, au lieu d'un écusson en forme de parallélogramme, présente une agglomération de quatre petits traits cunéiformes, dont les deux antérieurs sont juxtaposés par le côté aigu et les deux

postérieurs par leur base. En outre, le troisième anneau offre deux petites taches presque circulaires sur la partie dorsale, outre la petite tache stigmatale que l'on remarque sur le côté des trois anneaux antérieurs; le premier porte, de plus, une autre très petite tache au-dessus de la naissance des pattes écailleuses. Celles-ci sont d'un brun peu intense; de même que les taches autres que les écussons.

On trouve ordinairement la chenille, parvenue à sa taille, au mois de mai, et le papillon éclot en juin. Quoique la *Stellaria holostœa* soit commune aux environs de Besançon et croisse abondamment dans la plupart des haies vives de la partie basse du département, je n'ai jamais rencontré le fourreau de *Solitariella* que dans les rochers de la citadelle, à 380 mètres d'élévation. Depuis huit ans je l'ai toujours recueilli assez abondamment en cet endroit là, mais dans une localité très restreinte (2 mètres carrés environ), à petite distance de l'endroit où habite *Balloticolella*.

J'ai enregistré : fig. 16 a, *Solitariella* un peu grossie. —

16 a', palpes et antennes grossis fortement.

*id.* 16 b, le fourreau à sa taille sur la plante dont elle fait sa nourriture.

*id.* 16 c, partie antérieure de la chenille très grossie.

*id.* 16 d, la tête et les trois premiers anneaux vus d'en haut, et avec un fort grossissement.

*Nota.* Dans le Catalogue du Doubs j'ai indiqué cette espèce comme *Lutipennella*, Z., à laquelle j'avais cru pouvoir la rapporter de l'avis de M. Lederer; mais M. Stainton m'a assuré que c'était la *Solitariella* du même auteur :

comme je ne l'avais pas vue moi-même en nature, j'ai dû m'en rapporter à cet entomologiste consciencieux.

13. C. ADELOGRAMELLA, Koll., Man., H.-S. Cat., Brd.  
Cat. du D., n° 1500 *bis*, Monog. fig. 11.

Envergure 16 millim.

Il existe entre *Adelogramella* et *Balloticolella* à peu près la même différence qui sépare *Albigriseella* de *Semilinearella*; c'est-à-dire que la première a les antennes unicolores, tandis que *Balloticolella* les a annelées de deux couleurs. Du reste, tout ce que nous avons dit de *Balloticolella* existe, à fort peu de chose près, chez *Adelogramella*, et la description de l'une nous évite la seconde : seulement les ailes inférieures sont, chez *Adelogramella*, d'un gris plus foncé, ainsi que la frange des supérieures; il en est de même de l'abdomen, qui est d'un gris très intense, tandis que le corselet est d'un jaunâtre clair comme chez sa congénère. J'ai pris, deux fois seulement, cette jolie espèce dans le Doubs; mais je ne connais ni sa chenille, ni son fourreau. Je suppose que cette chenille vit sur quelque plante basse, dans les clairières herbeuses, où j'ai recueilli l'insecte parfait.

J'ai représenté, sous le n° 11 *a*, *Adelogramella* un peu grossie.

14. C. VULNERARIELLA, Zel., H.-Sch. Sup. 693, St.,  
Brd. Monog. fig. 13.

Envergure 13-14 millim.

Cette *Coleophora*, nommée par Zeller, a les premières ailes d'un jaune citron, et divisées longitudinalement par trois raies blanches, placées, l'une près de la côte supérieure,

l'autre au-dessus de la médiane; la troisième, le long du bord inférieur; leur frange est d'un gris jaunâtre clair. Les secondes ailes sont d'un gris peu foncé, ainsi que la frange; le corps est également gris, avec la touffe anale du dernier anneau d'un jaune pâle; le corselet est blanc, ainsi que la tête, et les épaulettes, avec trois lignes jaunes, dont l'une traverse le milieu du dos et de la tête, et les deux autres bordent intérieurement les épaulettes. Les palpes sont blanchâtres; les antennes sont annelées de blanc et de brun, avec un bouquet de poils assez long placé à leur base, et de couleur jaune citron assez pâle.

En dessous, les ailes supérieures sont grises, avec leur extrémité blanchâtre, de même que la frange. Les secondes ailes sont de même couleur; mais elles sont d'un gris plus clair, et leur extrémité est, au contraire, moins blanche; l'abdomen est d'un gris-blanc soyeux, ainsi que les pattes.

J'ai reçu cette *Coleophora* d'Autriche, et mon ami Millière l'a recueillie aux environs de Lyon. Son nom indique que la chenille vit sur la *Vulnérable*, mais je ne l'ai jamais rencontrée dans les environs de Besançon.

*Nota.* Les bandes jaunes des ailes du dessus sont bordées de quelques petits atomes gris noirâtres, qui sont peu distincts dans les individus d'Allemagne; mais plus foncés et plus distincts chez les exemplaires que j'ai reçus de Lyon.

J'ai représenté: sous le n° 13 a, *C. Vulneraria*, un peu grossie.

15. *C. ALBITARSELLA*, Z., St., H.-Sch. Sup. 668, Brd.  
Monog. fig. 5.

*Lividella*, Koll., Brd. Cat. du D. 1518.

Envergure 15-16 millim.

Cette *Coleophora* ressemble beaucoup à *Alcyonipennella*;

ses ailes sont d'un bronzé verdâtre, mais elles ne chatoient pas en doré violâtre ou couleur de feu comme chez cette dernière, et, au premier aspect, elles paraissent entièrement d'un noir métallique uniforme tirant un peu sur le verdâtre. Les secondes ailes sont un peu moins brillantes que les supérieures, et le corps participe de la teinte de celles-ci; les antennes sont annelées de brun et de blanchâtre, avec un renflement à la base qui est d'un brun noirâtre.

Les cuisses sont d'une couleur noirâtre métallique; les tarses sont légèrement annelées de clair, mais ne m'ont pas paru motiver suffisamment le nom d'*Albitarsella* que lui a imposé M. Zeller; j'avoue que j'aurais beaucoup préféré celui de *Lividella*, sous lequel l'a désignée Kollar.

Le fourreau d'*Albitarsella* est d'un brun noirâtre (ou plutôt d'un noir tournant un peu au brun ou au livide) et il a à peu près la forme d'un manche de couteau étroit et allongé. La chenille est d'un blanc sale ou jaune très clair un peu livide, avec la tête brune, puis un écusson de même couleur et de forme arrondie sur le premier anneau, à la partie supérieure; un écusson presque carré et séparé par la vasculaire, sur le deuxième anneau; sur le troisième, deux petites taches qui remplacent un écusson semblable; et enfin une autre petite tache brune latérale sur les trois premiers anneaux, immédiatement au-dessous de la stigmatale. Le douzième anneau porte, en outre, une petite plaque cornée et brunâtre sur le clapet anal.

Cette chenille vit sur le lierre terrestre *Glechoma hederacea*, où on la trouve communément au printemps (mois d'avril et mai), au pied des rochers et des vieux murs, etc.; je l'ai souvent rencontrée sur l'Origan, au bord des routes ou sur les pentes rocheuses. Le papillon éclot ordinairement en juin.

J'ai représenté : fig. 5 a, *Col. Albitarsella*, un peu grossic.

J'ai représenté : fig. 5 b, la chenille et son fourreau.

*id.* 5 c, la même, anneaux antérieurs grossis.

16. C. CONSPICUELLA, Man., Z., H.-Sch. Sup. 705, Brd.  
Monog. fig. 6, non *Conspicuellla*, Brd. Cat. du D. 1523.

Envergure 17-18 mill.

Cette charmante *Coleophora* est à peu près de la taille de *Vibicella*, à qui elle ressemble beaucoup : comme cette dernière, elle porte aux ailes supérieures une raie brune longitudinale qui, s'amincissant de façon à devenir une ligne très fine près de la base, s'élargit vers l'extrémité de l'aile et redevient aiguë à l'angle apical. Cette raie brune est bordée, en dessus et en dessous, par un trait argenté ; mais ici, le fond de l'aile est d'un jaune serin clair, tandis que chez *Vibicella* le fond est d'un jaune plus intense (tournant parfois au brun) ; les ailes inférieures sont d'un gris clair luisant chez *Conspicuellla*, tandis que *Vibicella* les a brunes ; la frange est également bien plus grisâtre chez la première que chez la seconde, où elle est d'un jaune brun. Le corselet est d'un jaune presque blanc ; l'abdomen est d'un gris soyeux ; les antennes présentent à leur naissance un bouquet de plumes passablement allongé ; ce bouquet basilair est jaune ainsi que les antennes elles-mêmes. Les pattes sont d'un gris blanchâtre soyeux.

Le fourreau a presque la même forme que celui d'*Albitarsella*, mais il est trois fois aussi gros et presque deux fois aussi long et plus large : il est, comme chez *Albitarsella*, dur et parcheminé, un peu aplati ; sa couleur est un noir intense, qui tourne un peu au brun rougeâtre vers l'extrémité ventrale.

La chenille est d'un brun vineux, avec des écussons noi-

râtres, cornés, qui ressemblent à ceux de *Vibicella* (voir ci-après), seulement le troisième anneau ne porte qu'une tache allongée sur chaque côté de la partie dorsale, tandis qu'il en existe deux chez sa congénère.

Cette chenille vit sur les *Centaurea jacea* et *amara*; elle est assez rare : mais, de plus, elle est difficile à élever, et ne réussit qu'avec peine.

J'avais recueilli plusieurs fourreaux, il y a déjà cinq ans, mais je n'avais pu obtenir d'éclosions : j'envoyai l'un de ces fourreaux en communication à plusieurs de mes correspondants, entre autres à M. Lederer, dont je ne reçus point d'éclaircissement. Enfin, l'an dernier, il m'est éclos un exemplaire (un seul sur six fourreaux), et M. Stainton l'a reconnu pour être la *Conspicuell*a de Mann; ce que j'ai été à même de vérifier depuis; c'est dans le Bas-Jura (Dampierre) et aux confins du Doubs et de la Haute-Saône (Chevigney, près Audeux) que j'ai rencontré cette jolie espèce.

Cette *Coleophora* était commune à la *Grande-Chartreuse*, en août dernier (1857); j'ai trouvé dans un pré montueux, immédiatement au-dessus du couvent (en allant à la chapelle de Saint-Bruno), plusieurs pieds de *Centaurea amara* et *jacea* qui avaient été attaqués par la chenille de *C. conspicuella*: mais le pré avait été fauché depuis quelques jours, et la faux avait fait disparaître les tiges un peu élevées contre lesquelles le fourreau devait être fixé; car c'est l'habitude de cette chenille, d'attacher son fourreau, pour se chrysalider, à la tige même de la plante sur laquelle elle a vécu.

On trouve ce fourreau en juin; pourtant, mieux vaut ne le recueillir qu'en juillet; le papillon éclot en août: mais la chenille est souvent attaquée par les Ichneumons; la chenille s'élève peu aisément en captivité.

On ne doit pas confondre cette *Coleophora* avec celle que

j'ai signalée, dans le Catalogue du Doubs, sous le nom de *Conspicuell*a, Brd.; celle-ci n'est qu'une variété d'*Onopordiella*, M.

J'ai représenté : fig. 6 *a*, *C. conspicuella* légèrement grossie.

*id.* 6 *b*, le fourreau avec la chenille, à la taille réelle.

*id.* 6 *c*, anneaux antérieurs de la grossis.

17. *C. VIBICELLA*, H. 308, Z. Mon. 19, H.-Sch. Sup. 716, Brd. Monog. fig. 4.

*Vibicipennella*, Tr., D. opus, *Vibicinella*, D. Ind., Brd. Cat. du D. 1507.

*Ochromolopis*, H. 408.

Envergure 18-19 millim.

Ainsi que je viens de le dire, *Vibicinella*, qui est à peine plus grande que *Conspicuell*a, lui ressemble énormément, et n'en diffère que par les changements que j'ai indiqués à l'article précédent, relativement aux ailes supérieures, qui sont plus brunes, à la frange qui est plus intense; puis les raies argentées ressortent peut-être davantage chez celle-ci, probablement parce que le fond des ailes est plus obscur.

Quant au fourreau, il est un peu plus long, presque arrondi et terminé en crosse; il est parcheminé, dur, épais, et d'un noir intense très luisant. Au premier coup d'œil, on croirait voir une des gousses qui renferment les graines du genêt à fleurs jaunes, *Genista sagittata* (1), plante qui nourrit la chenille.

(1) Herrich-Schæffer cite comme nourriture le *Genista tinctoria*; dans le Bas-Jura et dans le Doubs, je ne l'ai pris que sur le *sagittata*.

Cette brillante *Coleophora* (l'une des plus éclatantes du genre), qui paraît rare en Allemagne, est assez fréquente dans le Doubs. Je l'ai prise près de *Maison-Rouge*, canton de Dampierre (au bord du bois d'Evans), dans les bois de Grand-Mercey et de Franey; on trouve le fourreau en juin, et le papillon éclot ordinairement en juillet. La chenille est presque entièrement semblable à celle de *Conspicuellla*, pour la couleur et le dessin; seulement, les écussons du troisième anneau sont identiques à ceux du deuxième, tandis que, chez *Conspicuellla*, le troisième porte une tache cornée de moins que le second.

Mon ami M. Millière a également pris *Vibicella* dans les environs de Lyon.

J'ai figuré: sous la fig. 4 *a*, *Vibicella* très légèrement grossie.

*id.* 4 *b*, la chenille avec le fourreau à sa taille.

*id.* 4 *c* et 4 *d*, les premiers anneaux de la chenille grossis et vus de profil et en dessus.

#### 18. C. SCORODONIELLA, Bruand, Monog. fig. 1

*Barbatella*, F.-R.? Brd. Cat. du D. 1508, non Zell., Her.-Sch., *Onosmella*, Dup. f. 8, non f. 7, pl. 310?

Envergure 18-20 millim.

Lorsque je communiquai cette espèce à feu Duponchel, il crut y voir *Onosmella*; mais quand je l'envoyai à M. Lederer, ce dernier pensa reconnaître là *Barbatella* de Fischer de Röslertamm. Depuis ce temps, j'avais considéré cette *Coleophora* comme *Barbatella*, F.-R., et je l'avais inscrite sous ce nom au Catalogue du Doubs, lorsque je

vis, l'an dernier, sur l'ouvrage d'Herrich-Schäffer, qu'il regardait *Barbatella* comme synonyme d'*Auricella*, espèce qui est distincte de celle-ci, et qui provient d'un fourreau totalement différent.

J'avais pris pour une variété de *Tiliella* une *Coleophora* dont la chenille vit dans un fourreau à falbalas, et que mon ami M. Lederer me déterminait comme *Auricella*.

La figure d'*Auricella*, H.-S., 715, indique un tout autre fourreau et présente quelques petites différences avec ma figure 1, à laquelle elle ressemble pourtant un peu.

D'un autre côté, l'ouvrage de Zeller, sur les *Coleophora*, considère aussi *Barbatella*, F.-R., comme espèce non distincte d'*Auricella*; dans le doute, je désignerai donc celle que j'ai enregistrée au n° 1508, du Catalogue du Doubs, sous le nom de *Scorodoniella*, qui indique sa nourriture.

*Scorodoniella* a le fond des premières ailes d'un blanc tournant à peine au jaunâtre, avec des nervures et des lignes (quatre longitudinales et quatre obliques, plus courtes) qui paraissent d'un gris intense, à l'œil nu, mais qui réellement, vues à la loupe, sont de couleur rouille intense; la frange est d'un gris clair, qui devient un peu plus foncée au sommet apical. Les secondes ailes sont d'un gris-brun très soyeux, avec la frange plus claire, surtout à l'extrémité interne. Les antennes sont d'un blanc grisâtre. Les palpes blancs, avec le bord inférieur gris, la pointe d'un gris intense. Le bouquet de poils qui orne la base des antennes est un peu jaunâtre en dessous et jaune à l'extrémité. Le corps est blanc, avec l'extrémité anale légèrement jaune; les pattes sont d'un gris peu foncé.

La chenille a le fond d'un violâtre ou vineux clair; la tête noire; sur les premier et deuxième anneaux, un écusson noirâtre traversé par la vasculaire un peu moins intense que le fond; sur les trois premiers anneaux, un point noirâtre placé latéralement sur la ligne stigmatale, et un point à peu

près semblable, peut-être un peu plus fort, sur le troisième anneau, dans la direction des deux premiers écussons.

En somme, elle ressemble bien plus à la chenille de *Ballotella* qu'à celles de *Vibicella* et de *Conspicuellla*.

On trouve cette chenille assez communément autour de Besançon, dans les endroits un peu élevés et rocailleux, sur le *Teucrium scorodonia* ; on la rencontre également dans le Bas-Jura (Dampierre, etc.). Le fourreau est d'un jaune ocreux foncé, de forme tubulaire, aplatie, large, et surtout long pour la chenille, qu'il contiendrait quatre fois. La chenille n'agrandit pas son fourreau, comme fait, par exemple, *Binderiella* : lorsqu'elle a elle-même acquis un peu plus de croissance, elle fixe ce fourreau contre un feuille, pénètre entre les parenchymes, et se découpe une nouvelle habitation plus considérable (1), en rapport avec ses exigences plutôt qu'avec sa taille et décampe ensuite, emportant quelquefois l'ancien fourreau qu'elle a omis de détacher, comme je l'ai indiqué dans le croquis 1 d. C'est là un de ces exemples de cas, peu ordinaires, où l'instinct des bêtes se trouve en défaut.

J'ai figuré : 1 a, *C. Scorodoniella*, à sa taille ; 1 a bis, la même, ailes grossies ; 1 a', tête, antennes et palpes, grossis fortement.

id. 1 b, la chenille avec son fourreau, à sa taille ; 1 b', la même, premiers anneaux grossis.

id. 1 c, manière dont elle découpe son nouveau fourreau, sur lequel l'ancien reste fixé quelquefois, comme en 1 d.

(1) Une fois qu'il est détaché de la feuille, le fourreau prend une couleur jaunâtre comme une feuille desséchée par une maladie quelconque ; il est presque transparent et très léger ; il n'a pas la consistance des fourreaux de *Ballotella* et *Balloticoella*, ni la dureté parcheminée de ceux de *Vibicella* ou *Conspicuellla*.

19. C. ARGENTIPENNELLA, D., Brd. Cat. du D 1513,  
Monog. fig. 8.

*Ochreella*, Haw., Z., H.-S. 700? (1).

Envergure 17-18 millim.

Cette jolie *Coleophora*, qui paraît être méridionale, a les ailes supérieures d'un brun gai, avec trois lignes longitudinales d'argent, très brillantes, mais qui ne correspondent pas aux nervures. Seulement, celle du milieu suit à peu près la nervure *discoïdale*; elle part du milieu de la base et se dirige directement vers le bord extérieur, qu'elle n'atteint pourtant pas tout à fait. Près de son extrémité, elle est surmontée d'une autre ligne, qui, prenant naissance presque au milieu de l'aile, où elle joint la première et où elle s'amincit beaucoup, vient mourir vers l'angle apical. Une troisième ligne partant de la partie inférieure de la base, dessine le bord, tout contre la frange et jusque vers la moitié de la longueur; enfin, une ligne très mince, quelquefois peu marquée, argente la côte depuis la base jusqu'au tiers de l'aile.

En outre on remarque une raie d'un brun foncé qui borde en dessus et en dessous la ligne du milieu, qui est la plus large et la plus éclatante; une autre raie de cette même couleur, qui borde inférieurement la ligne costale, et quatre petites stries obliques et presque parallèles au bord externe, et dont l'inférieure aboutit à l'angle apical même.

(1) Zeller et Herrich-Schæffer regardent comme synonymes *Ochreella* de Hawort et *Argentipennella* de Dup.; la figure 709 d'Herrich-Schæffer justifie bien le nom de Haw., mais non celui de Dup., dont la figure est bien plus brune; c'est peut-être une variété due à un climat différent. Alors ce serait le nom d'*Ochreella* (*Ochrea*, Haw.) qui prévaudrait comme étant plus ancien.

Les secondes ailes sont d'un brun soyeux uniforme; la frange des quatre ailes est d'un brun peu intense; les cuisses sont brunes; les pattes d'un gris jaunâtre luisant. L'abdomen est grisâtre. Le corselet et la tête sont d'un gris-jaune soyeux, ainsi que les palpes et les pinceaux de poils des antennes, qui sont très prononcés. Les antennes elles-mêmes sont brunes à leur naissance, avec leur extrémité plus claire et tournant au grisâtre; elles sont unicolores, c'est-à-dire non annelées.

Duponchel cite cette espèce comme étant propre au midi de la France. Je l'ai trouvée effectivement, en certaine quantité, à Montpellier, pendant le Congrès du mois de juin 1857, dans une friche couverte d'*Inula viscosa*. La chenille, qui se nourrit de la plante, se construit un fourreau presque tubuliforme, de couleur brune, et semblable à une petite feuille desséchée. Ce fourreau est mou, il a un peu plus de consistance que celui de *Barbatella*, sans être parcheminé comme celui de *Conspicuellla*. J'avais recueilli plusieurs de ces fourreaux, dont les chenilles étaient déjà chrysalidées, hormis une seule. Je pensais pouvoir la décrire, mais elle s'est perdue en route. Les autres étaient ichneumonées, ou ont été détruites par accident; bref, il ne m'est éclos qu'un insecte parfait.

Du reste, cette *Coleophora* n'appartient pas exclusivement aux départements méridionaux; car j'en possède un exemplaire qui m'a été donné comme ayant été capturé dans le Doubs. Mon ami M. Millière la prend dans les environs de Lyon.

J'ai représenté : fig. 8 a, *C. Argentipennella*, légèrement grossie.

*id.* 8 b, le fourreau, à sa taille, vu de profil.

*id.* 8 b', le même, vu en dessous.

*Explication des planches.*

## Planche 10.

- Fig. 1. *Scorodoniella*, Brd. (sur *Teucrium scorodonia*).  
2. *Ballotella* (sur *Ballota nigra* et *Teucrium scorodonia*).  
3. *Balloticolella*, Brd. (exclusivement sur *Ballota nigra*), *Lineola*, Steph.?  
4. *Vibicella*, H. (sur *Genista sagittata*). La ♀ un peu plus claire.  
5. *Albitarsella*, sur le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).  
6. *Conspicuellla*, Bruand (sur *Centaurea amara* et *jacea*) (*Conspicuellla*, Man.).  
7. *Binderiella*, Koll. (sur églantier).

## Planche 11.

- Fig. 8. *Argentipennella*, H.  
9. *Griseipennella*, Brd.  
10. *Parmeliella*, Brd. (trouvée sur la Parmélie, contre un peuplier, en octobre, chrysalidée en avril suivant, et éclore le 4 juin 1853, sur un pommier, à Lyon. 1855).  
11. *Adelogramella*, Z. (?).  
12. *Semilinearrella*, Brd. (Lyon) (ou *Albigriseella*, Brd. Cat. du D.?).  
13. *Vulnerariella*, Z.  
14. *Albigriseella*, Brd. (rochers).

- Fig. 15. *Lutifrontella*, Brd. (*Limosipennella*, Schlarg.?).  
Rochers.
16. *Solitariella*, Z. (*Lutipennella*, Brd. Cat. du D.),  
sur la *Stellaria holostœa*.
17. *Troglodytella*, F.-R.? (sur l'*Eupatorium cannabinum*),  
*Lineariella*, Brd. Cat. du D. 1508 ter.  
1854.
18. *Coracipennella*, H.
19. *Lineariella*, F.-R.

*Nota.* Au moment où je donne le bon à tirer de ce mémoire (15 septembre 1859), la Société reçoit le IV<sup>e</sup> volume du magnifique ouvrage de M. Stainton intitulé : *The natural history of the Tineina*. Ce volume est entièrement consacré à la première partie de la description des espèces du genre *Coleophora*, et il se peut que MM. Stainton et Bruand d'Uzelle donnent des remarques analogues sur de mêmes espèces. Du reste, l'état actuel de la partie si importante de l'entomologie qui traite des Microlépidoptères est telle, qu'il est bon que des auteurs consciencieux s'occupent d'un même sujet ; dès lors, s'il y a double emploi ici, cela n'est pas fâcheux, car la manifestation de la vérité peut en sortir. Enfin, si le travail de M. Bruand n'a pas l'antériorité sur celui de M. Stainton par la date de sa publication, il l'a réellement par celle de sa rédaction, ainsi que le montre l'indication des séances où il a été présenté à la Société.

E. DESMAREST.

# DIPTÈRES DE MADAGASCAR.

DEUXIÈME PARTIE (1).

Par M. J. BIGOT.

---

(Séance du 8 Décembre 1858.)

---

Tribu des ASILIDI (J. B.).

Curie des LAPHRIDÆ (J. B.).

Genre LAPHRIA (Duméril ? Meig., etc.).

L. MACRA ♀ (nov. sp. Bigot).

Long. 11 millim.

Assez voisine de la *Laphria albimaculata* (Macq. Dipt. Exot., t. 1, pars 2), mais, plus petite, d'un noir plus foncé, et surtout beaucoup plus étroite.

*Nigra*. Antennis ; nigris. Facie ; griseo flavido. Barbâ mystaceque ; albis. Thorace ; nigro, suturis, scapulis, lateribusque, albido griseo notatis. Halteribus, fulvis. Pedibus ; nigris, griseo tomentosis, pulvillis, testaceis. Alis ; subhyalinis, apice, pallide griseis, nervis nigris.

Cuisses ; un peu renflées. Face ; très légèrement saillante ;

(1) Voir, pour la 1<sup>re</sup> partie, page 115 de ce volume.

barbe rare, moustache rare, atteignant à peine la moitié de la face. Corps et abdomen; étroits.

Antennes; noires. Trompe et palpes; noirs, avec quelques poils blancs. Vertex; noirâtre. Face; d'un gris jaunâtre, moustache et barbe; blanches. Thorax; noir, deux taches triangulaires, aux épaules, sutures et bords postérieurs, blanchâtres, flancs et poitrine, grisâtres. Balanciers; d'un fauve pâle. Abdomen; glabre, d'un noir bleuâtre très obscur, quelques poils blancs à la base, de chaque côté, ventre, d'un gris fauve, avec une tache latérale, à peu près triangulaire, blanche, à la marge de chaque segment. Hanches; grisâtres. Pieds; presque noirs, à longs poils blancs, plats, testacés. Ailes; presque hyalines à la base, le reste, d'un gris pâle, nervures, noires.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

#### Curie des ASILIDÆ (J. B.).

#### Genre TERETROMYIA (nov. gen. Bigot).

*τερητρον*, tarrière; *μυια*, mouche.

Antennes; style allongé, obtus à l'extrémité, troisième article ovoïde, bases rapprochées et insérées sur le front. Face; deux renflements superposés, peu saillants, moustache, atteignant la base des antennes. Vertex; très concave. Abdomen; étroit, assez court; ♀, tarière presque aussi longue que l'abdomen et formée de trois articles à peu près égaux entre eux, comprimée, atténuée au bout. Ailes; cellule marginale fermée près du bord, nervures transversales situées sur des lignes différentes, trois cellules sous-marginales, quatre postérieures, première assez large et largement ouverte, deuxième étroite, un peu plus longue que la suivante, troisième très largement ouverte, quatrième et

anale, fermées, appendiculées, les suivantes, très largement ouvertes. Tarses; article basilaire un peu plus court que les deux suivants réunis. Ongles; aigus. Organe ♂; droit; dépourvu de couronne épineuse. Voisin de mon G. *Eichoichemus*. (V. Annales Soc. Ent. de France, 1857, p. 543.)

T. COTHURNATA. ♂ (nov. sp. Bigot).

Long. (y compris la tarière) 18 mill.

*Nigra, griseo variegata. Antennis; nigris. Haustello palpisque; nigris. Facie; flavo-griseo, mystace nigro, barbâ, flavo-griseo. Thorace; griseo, vittis maculisque nigris, halteribus testaceis. Abdomine; nigro, griseo piloso. Tibiis; in medio, fulvo notatis, tarsis nigris, subtus fulvis, pulvillis testaceis. Alis; pallide griseis, apice obscurioribus, nervis brunneis.*

Antennes; noires. Trompe et palpes; noirs, avec les soies noires. Vertex; noir à duvet gris, et quelques soies noires, front, semblable. Face; d'un jaune grisâtre, moustache, longue, noire, avec quelques poils gris en dessus, barbe, d'un gris jaunâtre. Derrière de la tête; gris. Thorax; gris jaunâtre, avec quelques reflets ardoisés, gris plus clair sur les côtés, épaules d'un noir lisse, quelques poils gris et soies noires, surtout en arrière et sur l'écusson, ce dernier noir, une bande dorsale noire, élargie antérieurement et joignant les épaules, divisée, au centre, par un sillon peu distinct, trois grandes taches irrégulières, noires, de chaque côté, flancs et poitrine, noirs, à reflets gris, quelques poils gris avec des soies courtes et noires, une touffe de soies noires au-dessous des ailes. Balanciers; testacés. Abdomen; noir, des poils courts, gris et clair-semés en dessus, principalement aux bords postérieurs des segments, base et côtés à longs poils gris, ventre noir, couvert de poils gris, quelques soies noires de chaque côté de la base. Hanches; noires à

reflets gris. Pieds; cuisses noires, quelques poils gris mélangés de soies noires, tibias antérieurs noirs, fauve vers le milieu et antérieurement, postérieurs et intermédiaires, noirs, fauves au milieu, tarses noirs, à duvet fauve en dessous, pelotes testacées. Ailes; presque hyalines, légèrement teintées de gris, cette dernière nuance plus foncée au bord externe et à l'extrémité, nervures brunes.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Genre OMMATIUS (Illig. Wiedm., etc.).

O. MADAGASCARIENSIS. ♂. (Macq. D. Ex., t. 1, pars. 2a.)

Long. 8 mill.

« *Niger. Thorace scapulis albis. Tibiis anticis albidis.*  
(Tab. 11, fig. 3.)

« Front, face, moustache, barbe et poils des palpes  
» blancs. Côtés du thorax blancs. Pieds antérieurs : hanches  
» et cuisses fauves; extrémité de ces dernières noire;  
» jambes d'un blanc jaunâtre; premier article des tarses  
» blanchâtre; les autres noirâtres; pieds intermédiaires,  
» comme les antérieurs, excepté les hanches et l'extrémité  
» des jambes qui sont noires; pieds postérieurs noirs; base  
» des cuisses et des jambes d'un fauve obscur. Ailes jau-  
» nâtres.

» Rapporté par Goudot. — Muséum. »

O. COARCTATUS, ♂ (Macq. D. Ex., 5<sup>e</sup> suppl.).

Long. 15 mill.

L'individu, *type*, de ma collection se rapporte bien à la diagnose de Macquart que je reproduis ci-dessous. Le der-

nier article des tarse, *seul*, est brun. (Voir la *descript. loc. cit.*)

« *Thorace nigro lineis flavidis. Abdomine rufo basi coarctata, articulis quinto, sextoque nigris. Pedibus testaceis.* »

O. PULCHRIPES, ♂, ♀ (nov. sp. Bigot).

Long. 17 mill.

*Niger, flavo vittato. Antennis; nigris, articulo secundo basi fulvo. Facie; flavidâ, mystace flavido, barbâ albidâ. Thorace; brunneo, nigro flavido variegato, scutello griseo, brunneo limbato. Pectore; griseo. Abdomine; nigro, incisuris, griseis obscure flavidis. Femoribus; nigris, tibiis fulvis apice nigris, tarsis nigris. Alis; pallidè fuscanis, externe testaceo pallido.*

♂. Antennes; noires, base du deuxième article, fauve. Trompe; noire. Palpes; bruns, à poils brunâtres. Face; jaunâtre, à reflets bruns au milieu, et pâles sur les côtés. Vertex; brun, à poils bruns. Moustache; longue, épaisse, jaunâtre. Barbe; blanchâtre. Orbites postérieurs; gris. Thorax; jaunâtre pâle, une bande médiane, brune, élargie en avant, bifide en arrière, n'atteignant pas le bord postérieur et marquée de deux bandes contiguës, noirâtres, de chaque côté de celles-ci, trois taches noires, la postérieure plus petite que les autres, épaules brunes, bord postérieur, au-dessus de l'écusson, noirâtre à reflets gris, une ligne noirâtre, enfoncée, irrégulière, allant de l'épaule à la base de l'aile, flancs et poitrine, d'un gris jaunâtre. Ecusson; grisâtre, bordé de brunâtre. Balanciers; brun rougeâtre. Abdomen; noir, peu luisant, quelques poils et duvet fauves sur les côtés, incisions, élargies sur les côtés, d'un gris jaunâtre, ventre gris. Organe ♂; roussâtre. Hanches; noires, à poils et duvet gris. Pieds; cuisses noires; tibias fauves, un peu

noirâtres à l'extrémité, tarses noirs, épines noires, pelotes fauves. Ailes; légèrement enfumées, plus claires et un peu jaunâtres extérieurement, nervures longitudinales externes, testacées.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

♀. Un individu que je considère comme la femelle, présente toutes ces nuances moins nettes et plus pâles.

Collection de M. Guérin-Méneville.

O. ATROGASTER, ♀ (nov. sp. Bigot).

Long. 12 mill.

*Niger, griseo variegato. Antennis; nigris. Facie; griseâ, mystace nigro, subtus, griseo flavido, barbâ griseo albido. Thorace; griseo, vittis maculisque nigris, pectore griseo, scutello griseo, schistaceo limbato. Abdomine; nigro, lateribus griseis, ventre griseo. Pedibus; nigris, tibiis latè fulvo annulatis, pulvillis, fulvis. Alis; subhyalinis, nervis nigris. Halteribus; fulvis.*

Antennes; noires. Trompe et palpes; noires, à poils gris. Vertex; très concave. Face; presque plane, grise, plus claire sur les côtés, moustache, atteignant les antennes, allongée, d'un gris jaunâtre et noire en dessus, barbe d'un blanc grisâtre. Orbites postérieurs; gris. Thorax; gris, épaules, d'un noir luisant, une large bande médiane, dilatée en avant, n'atteignant pas le bord postérieur, deux grandes taches latérales, noires, métathorax d'un gris ardoise portant, en dessus, trois lignes d'un brun obscur, flancs et poitrine noirs, à reflets d'un gris blanchâtre. Ecusson; gris jaunâtre, bordé de gris ardoisé. Balanciers; fauves. Abdomen; noir, un peu luisant, côtés et ventre, grisâtres. Hanches; grises, à poils gris. Pieds; à duvet gris, épines noires, cuisses et tarses, noirs, tibias d'un fauve vif, base et extré-

mité, noires, le duvet, au-dessous des tarses, et des pelotes, d'un fauve vif. Ailes; d'un gris très pâle, bord interne presque hyalin, nervures noires, surtout les costales et marginales.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

O. FALLAX, ♂ (nov. sp. Bigot).

Long. 15 mill.

Ma collection contient un individu ♂, étiqueté de la propre main de Macquart, et portant le nom de *O. Madagascarensis*, ♂. Or, cet exemplaire ne se rapporte pas assez bien à la description de l'auteur (D. Ex., t. 1, pars 2a), pour que je puisse le considérer comme tel; je crois, en conséquence, qu'il est opportun de donner ici la dignose de mon exemplaire en le proclamant, espèce nouvelle.

*Niger, griseo variegatò. Antennis; nigris. Facie; flavidà, mystace albido, supra brunneo, barbà albidà. Thorace; nigro, denudato, griseo flavo notato, pectore griseo, abdomine nigro, griseo annulato, alis, paulo griseis, basi hyalinis, costa incurvâ, crassâ, nervisque nigris. Femoribus; fulvis, latè nigro terminatis, anterioribus pallidioribus. Tarsis, fulvis, apice breviter nigris, pôsticè latiùs nigris, tarsis, totis nigris.*

Ailes; bord externe épais, élargi, échancré, puis, notablement saillant. Antennes; noires. Trompe, et palpes; noirs à poils gris. Face; jaune. Moustache; assez rare, n'atteignant pas les antennes, blanche, avec quelques poils bruns en dessus. Barbe; blanche. Vertex; noir, à duvet jaunâtre. Thorax; *dénudé*, noir, épaules, sutures sur les côtés, bords latéraux, d'un gris jaunâtre, deux taches médianes, presque contiguës au bord postérieur, grises, flancs, d'un gris jaunâtre, poitrine, grise, écusson, grisâtre. Balanciers; fauves. Abdomen; noir, étroit, bord postérieur des seg-

ments, finement duveté de gris et liseré de blanchâtre, ventre, noir grisâtre, surtout à la base, que recouvrent ainsi que les côtés, de longs poils gris. Ailes; presque hyalines, moitié extérieure un peu brunâtre, surtout vers l'extrémité, nervures noires. Pieds; hanches noires à reflets gris, cuisses fauves, bord externe et extrémité d'un brun noirâtre, beaucoup plus foncé et plus étendu sur les intermédiaires et postérieures; tibias, fauves, antérieurs, extrémité, intermédiaires, face interne et extrémité, postérieurs, moitié postérieure, noirâtres. Tous les tarses entièrement noirâtres, pelotes et duvet, fauves.

Ma collection.

O. MAYOTTE, ♂, ♀ (nov. sp. Bigot).

Long. (variable) 17 mill.

*Niger, flavo griseo tomentosus, brunneò variegatus. Antennis nigris, articulo secundo basi rubido, facie mystaceque pallide flavidis, barbâ pallide griseâ. Thôrace; flavido, maculis vittisque brunneis. Halteribus; testaceis. Abdômine; brunneo, lateribus griseo flavido, incisuris griseis. Femoribus tarsisque, nigris; tibiis, fulvis, apice nigris, pulvillis fulvis. Alis griseis, basi testaceis, apice obscurioribus, nervis externis nigris, intermediis testaceis.*

Antennes; troisième article assez allongé. Face; saillante et bombée, moustache; bien fournie, atteignant la base des antennes. Organe ♂; petit, raccourci; organe ♀; de médiocres dimensions. Ailes; quatrième cellule postérieure et anale, fermées, appendiculées.

Antennes; noires, base du deuxième article rougeâtre. Trompe et palpes; noirs à poils gris. Face; jaunâtre, moustache plus pâle, barbe blanchâtre. Orbites; gris, en arrière. Vertex; brunâtre. Thorax; couvert d'un duvet pulvérulent.

jaunâtre, et parsemé de soies noires ou jaunâtres, une large bande médiane obscurément divisée par une ligne longitudinale, étroite, dilatée en avant, deux larges bandes latérales courtes, deux fois interrompues aux sutures, et formant ainsi trois taches inégales, n'atteignant pas les extrémités du disque, d'un brun foncé, une tache de reflets bruns aux épaules; flancs et poitrine, gris jaunâtres, à reflets bruns. Ecusson; jaunâtre, bordé de reflets bruns. Balanciers; testacé fauve, base de la massue brune. Abdomen; noir-brun, mat, côtés à larges reflets d'un jaune grisâtre, incisions grises, ventre noirâtre, à reflets gris. Organe ♂; rougeâtre obscur. Hanches; de la couleur des flancs. Pieds; duvet gris, épines noires et testacées, cuisses et tarses noirs, tibias fauves, à extrémité noire, pelotes et duvet sous-tarsien, fauves. Ailes; grises, plus obscures à l'extrémité, testacées à la base et sur les nervures médiastines, costales noires.

♀. Semblable au mâle, mais à teintes plus pâles.

Mayotte. Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

### Curie des DASYPOGONIDÆ (J. B.).

#### Genre MICROSTYLUM (Macq. D. Ex., etc.).

\* M. APPENDICULATUM, ♀ (Macq. D. Ex. Suppl. 2).

« *Thorace rubido, fusco vittato. Abdomine nigro cœruleo*  
 » *micante, incisuris lateralibus albis. Pedibus testaceis. Alis*  
 » *griseis. Mystace; nigro. Barbâ; albidâ. Scutello; albido*  
 » *griseo. Femoribus; subtus, nigris. Cellulâ discoïdali; ap-*  
 » *pendiculatâ. »*

M. GIGAS, ♂, ♀ (Macq. D. Ex. 4<sup>e</sup> Suppl. ♀).

*Dasygogon*, id. (Wiedm. Dipt. Exot. ♂).

« Long. 13 lig. et 1/2. »

« ♂. Thorace fuscano; abdomine nigro segmentis mediis,  
 » incisuris, lateribusque subtestaceis, alis fusco lituratis.  
 » (Tab. 2, fig. 7.) »

Promont. bon. sp.

♀. Macquart distingue, comme il suit, la femelle du mâle  
 (D. Ex. 5<sup>e</sup> Suppl., p. 61)

« Wiedeman a décrit le mâle de cette espèce. Nous y  
 » rapportons des femelles qui en diffèrent par l'abdomen  
 » entièrement noir, luisant, à légers reflets verts. »

Madagascar. — Ma collection.

M. BARBAROSSA, ♂, ♀ (Macq. D. Ex., t. 1, pars. 2 a ♀).

*Dasygogon*, id. (Wiedm. Auss. zweifl. Insect., t. 1, ♂).

« ♂. Long. 12 lig. »

« ♂. Niger; barba rufa; alis fuscis ad costam rubidis. »

Sans désignation de Patrie. Du Cap, suivant Macquart,  
 D. Exot.).

« ♀. Long. 19 lign. »

Voici la diagnose de Macquart (Dipt. Exot.).

« Nigrum. Barba ♀. Nigrâ. Alis fuscis ad costam rubidis. »

« ♀. Goudot, Madagascar ♂. Delalande, Cap. »

Ma collection.

M. CILIPES, ♀ (Macq. Dipt. Exot., t. 1, pars. 2).

(Pl. 9, fig. 4).

Long. (*varie.*) 4 centim. et au delà.

Ce bel insecte, décrit par Macquart, d'après quelques échantillons défectueux du Muséum, méritait une mention plus complète, et une figure soignée.

*Nigricans. Abdomine; fulvo. Antennis; nigris. Facie; flavo pallidissimo, mystace nigro, barbâ albidâ. Thorace; nigro, in griseo mutante. Halteribus; brunneis. Abdomine; fulvo, micante, segmento primo, basi, nigro, lateribus albo notatis. Alis; brunneis. Pedibus; pilosis, nigris, pulvillis albido flavo. Tarsis intermediis, basi, unguâ crassâ conicâ, armatis.*

Ailes; première cellule postérieure fermée et brièvement pétiolée, cellule anale fermée assez loin du bord. Organe ♂; entouré d'une couronne épineuses. Base des tarsi intermédiaires; armée d'un ergot très épais, conique. Antennes; noires, à pointe brunâtre. Face; large, d'un blanc jaunâtre, à reflets soyeux, moustache noire, barbe blanchâtre, mêlée de quelques soies noires. Trompe et palpes; noirs, ces derniers, à poils noirs. Cou; garni de longs poils noirs. Thorax; clairsemé de soies noires, brun noirâtre, à reflets bruns et gris, ces derniers plus prononcés en arrière, épaules saillantes, à sommet rougeâtre, bords et angles postérieurs d'un brun rougeâtre, écusson de cette dernière nuance, flancs et poitrine bruns, à reflets grisâtres. Balanciers; brunâtres. Abdomen; fauve luisant, base du segment basilaire et côtés, d'un noir luisant, des reflets blancs sur les côtés du premier segment, une petite bande d'un blanc de neige sur les côtés des deuxième, troisième et quatrième; ventre d'un noirâtre mat. Organe ♂ et les épines; noirs. Ailes; brunes. Pieds; d'un noir brunâtre, velus, cuisses munies

d'épines allongées, noires, tibias très velus, des poils denses et noirs, tarses velus, noirs, ongles noirs, pelotes d'un blanc jaunâtre.

Muséum, et ma collection.

**M. NIGRUM, ♂ (Macq., inéd.).**

La riche collection du Muséum renferme un *Microstylum*, que je ne trouve décrit nulle part, quoi qu'il porte, de la main de Macquart, l'étiquette de *M. nigrum*, avec provenance de Madagascar. J'ai donc cru indispensable de le décrire. (Le troisième article des antennes manque.)

Long. 4 centim. 4 millim.

*Niger. Antennis, basi, nigris. Facie, barbâque; rubidis, mystace, nigro. Thorace; toto nigro. Abdomine; nigro, basi, velutino, apice micante. Pedibus; nigris, pulvillis, fulvis. Alis; obscure brunneis. Halteribus; obscure testaccis.*

Base des antennes; noire à poils noirs. Vertex; noir à poils noirs. Face et barbe; d'un fauve orangé, moustache, rare, noire. Trompe et palpes; noirs, à poils noirs. Thorax; entièrement d'un noir opaque. Balanciers; d'un testacé fauve, obscur. Abdomen; noir, segments basilaires, veloutés, de noir intense, incisions d'un noir luisant; les quatre derniers, entièrement glabres, transversalement ridés, et d'un noir brillant. Pieds; entièrement noirs, non ciliés, mais portant quelques poils et épines, noirs. Pelotes; fauves. Ailes; d'un brun noirâtre, dépassant l'abdomen, nervures noires.

Collection du Muséum.

Genre YSOPOGON (Lœw, Linn. Entom., t. 2, p. 492).

*Dasyzogon (auctorum)*.

Y. PARVULUS (nov. sp. Bigot).

L'exemplaire étant fort détérioré, et privé d'abdomen, je ne le rapporte qu'avec doute au genre Ysopogon.

Long. (sans abdomen) 3 mill.

*Brunneo-griseo, griseo flavo tomentosio. Antennis; nigris. Facie; griseâ, fulvo brunneoque variegatâ. Mystace albido, barbâ albâ. Alis; subhyalinis. Pedibus; brunneis, femoribus posticis tarsisque, basi, fulvis.*

Front; fort élargi, clairsemé de soies, ainsi que la face, laquelle est assez étroite. Yeux; très distants vers le haut. Antennes; les deux premiers segments à peu près égaux, troisième, de longueur moyenne, cylindroïde, un peu étranglé vers son milieu, quatrième et suivants, conoïdes, le dernier, court et mince. Vertex; profondément échancré. Face; droite, épistôme assez saillant, portant une moustache formée d'une rangée transversale de soies denses, allongées. Barbe; courte et rare. Cuisses; légèrement épaissies. Tibias; en massue peu prononcée, dépourvus d'ergots. Tarses; articles sensiblement égaux entre eux. Des pelotes. Ailes; toutes les cellules postérieures ouvertes, troisième de largeur et longueur relativement ordinaires, anale fermée au bord. Antennes; noirâtres à reflets gris. Trompe et palpes; noirs. Face et front, gris fauves, nuancés de brun, moustache blanchâtre, barbe blanche. Derrière de la tête; gris. Vertex; portant des soies d'un gris jaunâtre. Thorax, écusson; brun noirâtre, couverts d'un duvet pulvérulent, gris jaunâtre, plus pâle sur les côtés, ainsi qu'aux épaules.

quelques lignes longitudinales, très peu distinctes, flancs et poitrine, noirâtres, à reflets grisâtres. Balanciers; testacés, base de la tige, brune. Ailes; claires, un peu grisâtres, nervures brunes. Hanches; brunes, à reflets gris. Pieds; cuisses semblables aux hanches, base des postérieures fauves, tibias fauves, avec la moitié apicale brune, tarses bruns, les épines blanches, les articulations et le dessous, ainsi que les pelotes, testacés. Abdomen; *manque*.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Tribu des **BOMBYLIDI** (J. B.).

Curie des **THEREVIDÆ** (J. B.).

Genre **ANABARHYNCHUS** (Macq. D. Exot., 3<sup>e</sup> Suppl.).

**A. VARIEGATUS**, ♀ (nov. sp. Bigot) (Pl. 12, fig. 1.)

Long. 10 mill.

Tous les caractères du genre, excepté; premier article des antennes, plus long que le troisième, et assez grêle. Antennes; insérées sur une proéminence conoïde. Mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire de fonder un genre nouveau, sur des particularités d'aussi médiocre importance, pour une *Curie* encore assez peu riche en espèces.

*Nigro micante, albo vittato. Antennis; nigris. Facie frontaque; nigris, albo marginatis. Thorace; griseo, bilineato. Abdominis primis, secundis tertiisque segmentis, albido marginatis, quintis et sextis, lateribus, albis maculis ornatis. Alis; subhyalinis, stigmatibus obscuro, vittâ transversali et apice obscuris. Pedibus; fulvis, tibiis, præcipue posterioribus,*

*obscurioribus, tarsis, ejusdem coloris, nisi posterioribus qui, basi, pallidi sunt.*

Ailes ; quatrième cellule postérieure largement ouverte, anale fermée et pétiolée. Organè ♀ ; muni, à son extrémité, d'un renflement tuberculeux à pointes rayonnantes.

Antennes, trompe, joues, vertex, face et front ; noirs, les derniers bordés de reflets blancs. Orbites ; postérieurement, blanchâtres. Des soies rigides derrière la tête, noires. Menton, garni de soies blanches. Corps ; entièrement noir, luisant au thorax et à l'écusson, mat à l'abdomen. Deux lignes étroites, longitudinales, sur le thorax, flancs et poitrine à reflets gris. Marges postérieures des premier, deuxième et troisième segments, élargies sur les côtés, taches grandes, ovales, obliques, sur les côtés des cinquième et sixième, d'un gris blanchâtre, à reflets bleuâtres. Cuillerons ; blanchâtres. Balanciers ; brunâtres. Hanches ; antérieures et intermédiaires, testacés, à reflets bruns, postérieures brunâtres, toutes teintées de reflets gris. Pieds ; cuisses fauves, tibias plus foncés, avec les postérieurs bruns, tarses plus foncés que les tibias, excepté les postérieurs, qui sont un peu plus pâles à la base. Ailes ; presque hyalines, stigmaté allongé, obscur, extrémité enfumée, une bande transversale obscure, diffuse, vers le milieu du disque. Organe ♀ ; testacé.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Curie des BOMBYLIDÆ (J. B.).

Genre EXOPROSOPA (Macq. D. Exot.).

E. MADAGASCARIENSIS, ♀ (Macq. D. Ex., 4<sup>e</sup> Suppl.).

Long. 15 mill.

» *Nigra fulvo-tomentoso. Scutello pedibusque testaceis.*

» *Alis dimidiato fusco; fascia obliqua maculisque fuscis.*  
 » (Tab. 10, fig. 3.) »

La diagnose *latine*, que je reproduis ici d'après Macquart (*loc. cit.*), est exacte, j'ajouterai seulement à sa description, en *français*, que la face est saillante, conique, et que mon exemplaire, *typique*, fort détérioré, me paraît être plutôt une femelle qu'un mâle, vu la grande largeur du front.

Mia collection.

✱ E. ARCUATA, ♀ (Macq. D. Ex., 2<sup>e</sup> Suppl.).

« Long. 5 lig. »

« *Nigra, rufo hirta. Scutello testacco. Abdomine segmentis*  
 » *fasciis arcuatis. Alis fuscis macula centrali apiceque*  
 » *griseis.* »

Genre ANTHRAX (Scopoli, etc.).

✱ A. MADAGASCARIENSIS, ♂ (Macq. D. Ex., 2<sup>e</sup> Suppl.).

« *Nigra, flavo hirta. Pedibus intermediis testaceis. Alis*  
 » *hyalinis.* »

Genre BOMBYLIUS (Linn., etc.).

✱ B. CLARIPENNIS, ♀ (Macq. D. Ex., t. 2, pars. 1a).

« Long. 4 lig. »

« *Ater, flavido hirtus. Alis hyalinis.* » (Tab. 7, fig. 3.)

## Tribu des SYRPHIDI (J. B.).

## Genre VOLUCELLA (Geoffr., etc.).

V. OBESA, ♂, ♀ (*Syrphus*, id. Fab. Syst. Ent.).

Je reproduis, ci-dessous, la diagnose de cet insecte bien connu, répandu, pour ainsi dire, dans toute la zone inter-tropicale, et telle que l'a donné Fabricius. Saint-Fargeau et Serville en ont fait leur genre *Ornidia* (Encyclop. méth.), et peut-être serait-il opportun de le conserver, car, outre certaines différences, légères il est vrai, je tiens de M. A. Sallé, voyageur-naturaliste, que les larves se développent en grand nombre, au Mexique, dans le fumier et les latrines; or, on sait que, sinon toutes les Volucelles, du moins, l'immense majorité, sont parasites des Hyménoptères, *Bombus*, *Vespa crabro*, etc.

Long. (variable) 10 à 16 mill.

« *Syrphus obesus* : *antennis plumatis, nudus, alis maculis*  
 » *duabus fuscis, corpore æneo. Corpus totum æneum nitens.*  
 » *Abdomen breve obtusum. Pedes nigri.* »

Passant du vert doré au violet bleuâtre.

Deux individus étiquetés, Madagascar. Collection de M. Guérin-Méneville.

Genre DOLICHOMERTUS (Macq. D. Ex., 4<sup>e</sup> Suppl<sup>t</sup>).

## D. NIGRITUS, ♀ (nov. sp. Bigot.) (Pl. 12, fig. 2).

Long. 18 mill.

Caractères du susdit genre, si ce n'est : Proéminence

frontale; plus saillante. Deuxième article des antennes; très élargi. Ecusson; un peu moins large. Cuisses postérieures; mutiques, mais portant, en dessous, deux tubercules saillants.

*Niger, scutello testaceo. Antennis, nigris, stylo fulvo. Calyptris; obscure flavis. Halteribus; albidis. Anticis, intermediisque femoribus; rubescentibus, posterioribus, basi, rubido maculatis. Alis; basi fulvis, margine interno subhyalino, postico griseo, apice, vittâ triangulari, transversâ, obscurâ.*

Abdomen; ovale. Cuisses; un peu renflées. Jambes postérieures; légèrement arquées. Antennes; noires, style fauve. Face, front, vertex et joues; noirs, quelques traces de duvet gris, une tache transversale, étroite, située au-dessus de la base des antennes, blanchâtre. Trompe; noire. Bords postérieurs des orbites; blancs. Thorax; noir, assez luisant, chagriné, épaulés, à léger duvet, clairsemé, gris, flancs et poitrine noirs, un peu de duvet gris. *Deux petites caroncules rouges, au-dessous de l'insertion des ailes?* Cuillérons; jaunâtres. Balanciers; blanchâtres. Ecusson; testacé. Abdomen; chagriné, noir, moins luisant que le thorax, un peu de duvet gris à la base du premier segment, ventre d'un noir mat. Hanches; noires, en avant, à duvet gris. Pieds; noirs, cuisses antérieures et intermédiaires, d'un brun rougeâtre, à duvet gris en dessous, postérieures, portant à la base, en dessus, une tache rougeâtre, genoux postérieurs, rougeâtres, pelotes brunes. Ailes; base et moitié du bord externe, fauves, nervures plus foncées, bord interne, presque hyalin, postérieur gris, une demi-bande transversale, triangulaire, allongée, peu distincte près du sommet, milieu du disque, teinté d'une bande nubéculeuse, transversale et irrégulière, d'un brun grisâtre.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

## Genre ERISTALIS, (Latr., etc.).

*E. CUPREUS*, ♀ (Macq. D. Ex., t. 2, pars. 2). (Pl. 12, fig. 3).

Long. 15 mill.

Je crois devoir compléter ainsi la description de Macquart.

*Antennis; brunneis, stylo nudo. Oculis; nudis. Facie; nigrâ, fulvo tomentosa, fronte; nigrâ, pilis nigris. Thorace; nigro, fulvo tomentoso, griseo ferreo metallico quinque vittato. Abdomine; cupreo violaceo, fulvo tomentoso. Scutello; æneo. Calyptris halteribusque; fulvis. Alis; hyalinis, nervis brunneis. Pedibus; nigro viridis, femoribus, apice, tibiæ tarsorumque, basi; fulvis.*

Antennes; brunes à poils fauves, style, nu, brun. Yeux; nus. Face; un peu proéminente, noire, à duvet fauve. Front; noir, à poils noirs. Bords postérieurs des orbites; à reflets gris. Thorax; noir luisant, à reflets bleuâtres; couvert d'un duvet fauve mélangé de petites soies noires, cinq bandes longitudinales et bord postérieur, couleur d'acier poli. Flancs et poitrine, de la couleur des bandes, plus obscurs, munis de poils fauves. Cuillerons et balanciers; d'un fauve brunâtre. Ecusson; verdâtre, à poils fauves. Abdomen; cuivreux, à reflets violacés et semé de duvet fauve, ventre; cuivreux verdâtre. Pieds; noirs, à reflets verdâtres et poils fauves, extrémité des cuisses, base des tibias et des tarse, pelotes; fauves. Ailes; hyalines, à base jaunâtre, nervures brunes, ces dernières disposées comme chez l'*E. cupreus* (Macq.), tibias postérieurs; un peu dilatés.

Maurice; rapporté de Madagascar par le docteur Coquerel. — Ma collection.

## E. SEXVITTATUS, ♀ (nov. sp. Bigot).

(Pl. 12, fig. 4).

Long. 13 mill.

*Niger, maculis vittisque fulvis. Antennis; testaceis, incisuris margineque anteriore tertii articuli, brunneis. Stylo, oculisque; nudis. Vertice; viridulo: fronte; fulvâ, brunneo limbatâ, fulvo tomentosus. Facie, albido flavâ, vitta mediâ, proeminente, testacea, nigro terminatâ. Genis; simillimis, oblique brunneo lineatis. Thorace; fulvo tomentoso, nigro micante sexvittato. Scutello; fulvo. Abdomine; nigro micante, griseo limbato. Pedibus; fulvo rubidis, tibiis anterioribus intermediisque tarsis, basi; albidis. Alis; subhyalinis, stigmatè, testaceo pallido.*

Antennes; troisième article ovale, style nu. Yeux; nus. Front; un peu saillant. Face; à proéminence. Cuisses postérieures; peu épaissies, portant en dessous, vers l'extrémité, une courte rangée d'épines peu saillantes. Antennes; testacées, articulations et bord supérieur du troisième article, bruns. Vertex; verdâtre, à duvet fauve. Front; à ligne médiane d'un brun noirâtre luisant, et côtés couverts de duvet fauve, un espace luisant, brunâtre, au-dessus de la base des antennes. Face et joues; couvertes d'un duvet blanc jaunâtre, la première divisée par une callosité luisante, testacée et terminée en dessous par une ligne fine d'un noir luisant, une autre callosité, d'un fauve luisant, au bord de l'épistôme, de chaque côté de cette dernière, deux lignes perpendiculaires d'un brun luisant, joues à lignes obliques, semblables. Trompe; brunâtre. Bords postérieurs des orbites; blancs. Thorax; couvert d'un court duvet fauve, six bandes longitudinales noires, luisantes à leur partie médiane, et atteignant les deux extrémités, un

petit trait noir, près de l'épaule, entre la pénultième et la dernière, de chaque côté; flancs et poitrine noirs, les premiers, à deux larges bandes obliques de duvet jaunâtre. Ecusson; fauve luisant. Abdomen; noir luisant, marge du premier segment grisâtre, deuxième portant deux bandes transversales peu arquées, élargies latéralement, troisième et quatrième à bandes semblables plus arquées et plus étroites, n'atteignant pas les bords, situées sur la partie médiane des segments, d'un gris jaunâtre velouté, ventre, noir luisant, à deux grandes taches basilaires fauves. Hanches; noires à duvet gris jaunâtre. Pieds; fauve rougeâtre à duvet blanc, les postérieurs plus foncés, genoux, testacé pâle, bases des tibias antérieurs et des tarsi intermédiaires, blanchâtres, tibias postérieurs, marqués de blanchâtre auprès des genoux. Cuillerons et balanciers; d'un testacé pâle. Pelotes; obscures. Ailes; presque hyalines, un peu jaunâtres à la base, nervures brunes, stigmaté d'un testacé pâle.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

### Genre SYRPHUS (Fabr., etc.).

S. NATALENSIS, ♀ (Macq. D. Exot. ♂. Bigot ♀).

Long. (variable) 8 mill.

« ♂. Long. 4 lig. — *Thorace viridi lateribus scutelloque*  
 » *flavis. Abdomine nigro, basi coeruleo, fuscis tribus flavis,*  
 » *prima interrupta. Pedibus rufis; femoribus tibiisque pos-*  
 » *ticis annulo fusco.* » (V. Macq. D. Ex., 1<sup>er</sup> Suppl.).

Port Natal.

Quelques individus ♂, de la collection de M. Guérin-Méneville, provenant de l'île Roderigue, se rapportent parfaitement à la description de Macquart. Quelques ♀, même

provenance, me semblent appartenir à la susdite espèce, voici du reste les seuls points différentiels.

♀. Front; large. Epistôme; une petite ligne médiane, étroite, longitudinale, brunâtre. Vertex; noir luisant. Front; une bande médiane, longitudinale, d'un noir bleuâtre luisant, se confondant, en haut, avec la nuance du vertex, s'élargissant, en bas, jusqu'à la base des antennes, où elle cesse brusquement, et forme trois dentelures, dont l'intermédiaire est brunâtre à l'extrémité. Anneau des tibias postérieurs; tantôt peu distinct, tantôt effacé. Bande du deuxième segment abdominal; à peine interrompue; les autres, très légèrement échancrées en arrière, derniers segments noirs. Ailes; cellule médiastine presque hyaline.

Iles Roderigues. — Collection de M. Guérin-Méneville.

S. ANNULIPES, ♀ (Macq. D. Ex.).

(Pl. 12, fig. 5).

Long. 8 mill.

Le *type* de Macquart se trouve dans les collections du Muséum, et j'ai pu reconnaître que les anneaux des cuisses et des fémurs, n'étaient pas situés à la *base*, comme on le verra par la description suivante :

*Nigro cœruleo. Antennarum articulo tertio; fulvo, apice, ac margine externo, brunneis, basalis articuli, basi superâ, brunneo-nigrâ. Stylo brunneo, apice fulvo. Facie, verticeque; nigro-cœruleo micantibus, fronte, vittâ transversali griseâ. Thorace scutelloque; nigro-cœruleo micantibus. Abdominis segmentis secundis, tertiis, quartis et quintis; fulvo maculatis. Pedibus; testaceo fulvo, tarsis, apice, tibiis anterioribus, parum perspicue, femoribus, apice, tibiisque posterioribus, in medio, annulis, brunneis ornatis. Alis; flavicantibus.*

Antennes; troisième article fauve, bord supérieur et extrémité, bruns, base du premier article noirâtre en dessus, style fauve, à pointe brune. Face; presque plane, très légèrement bombée au centre, vertex, joues, d'un noir bleuâtre luisant. Front; semblable, une bande grise, transversale, rétrécie vers son milieu. Bords postérieurs des orbites; gris. Thorax, écusson; noir bleuâtre luisant, flancs, moins foncés avec quelques reflets verdâtres. Cuillerons; blanchâtres. Balanciers; d'un fauve obscur. Abdomen; noir bleuâtre luisant, deuxième segment portant deux taches rondes vers son milieu, troisième et quatrième, deux taches basilaires, latérales, distantes, étroites du côté extérieur, très élargies intérieurement, échancrées en dessous, cinquième, deux demi-bandes transversales, étroites, distantes, fauves. Ventre; semblable, bandes étroites, sur les côtés, échancrées en arrière, au milieu, situées à la base de chaque segment. Ailes; jaunâtres. Hanches; d'un noir luisant. Pieds; d'un testacé fauve, extrémités des tarse noirâtres, un anneau brunâtre, peu distinct, au milieu des tibias antérieurs, extrémité des cuisses et milieu des tibias postérieurs, portant, chacun, un anneau semblable, très élargi sur les derniers.

Maurice; Muséum. — Un individu provenant de Madagascar; collection de M. Guérin-Méneville.

Genre SYRITTA (St-Farg. et Serville, etc.).

S. LEUCOPLEURA, ♀ (nov. sp. Bigot).

Long. 7 mill.

*Nigra. Antennis; testaceis, articulo secundo, apice, tertio, margine externo, brunneis, stylo brunneo. Facie; albidâ, vertice nigro micante, fronte, ejusdem coloris, albido bima-*

*culatâ. Thorace scutelloque nigris, lateribus, maculâ maximâ albidâ, notatis. Abdomine; nigro, segmentis secundis, tertiis et quartis, fulvo binotatis, quarto, margine posteriori, fulvo. Alis; claris, stigmatè griseo. Pedibus anterioribus intermediisque fulvis, femoribus, super et subtus basi, brunneo notatis, posterioribus nigris, tibiis posterioribus brunneis, annulo medio testaceo.*

Antennes ; brunâtres, base et dessous du troisième article, testacés, style brunâtre. Face ; blanche, carénée, épistôme un peu saillant, bords de l'ouverture buccale, testacés, une tache brune, de chaque côté, au bord interne des yeux, vertex et front, d'un noir luisant, ce dernier portant deux taches de duvet blanc. Bord des orbites postérieurs ; gris. Thorax, écusson ; d'un noir mat. Flancs et poitrine, noirs, à reflets ardoisés, les premiers, portant une grande tache blanchâtre qui s'étend jusque sur les épaules. Cuillerons ; blancs, à bords jaunâtres. Balanciers ; testacés. Abdomen ; noir, assez luisant, deuxième segment portant deux grandes taches latérales, lunulées d'un fauve clair, troisième, à taches presque carrées, basilaires, de même nuance, distantes, légèrement échancrées en arrière, une teinte rousâtre occupant le milieu dudit segment, quatrième portant deux petites bandes basilaires, latérales, distantes, étroites et triangulaires, fauves, comme aussi la marge postérieure, ventre, d'un testacé pâle, avec le bord postérieur des segments brunâtres, derniers, noirâtres. Ailes ; claires, stigmatè allongé, gris, nervures brunes, extrémité d'un gris très pâle. Hanches ; grises. Pieds ; antérieurs et intermédiaires, d'un testacé fauve, genoux pâles, cuisses teintées de rougeâtre, vers le milieu, avec deux taches longitudinales, diffuses, en dessus et en dessous, brunâtres, tarses testacés ; postérieurs, cuisses noires, dentelées, renflées, tibias, d'un brun rougeâtre avec un anneau fauve au milieu, tarses bruns.

Diffère de la *S. nigrifemorata* (Macq. D. Exot.) surtout par ses antennes.

Collection de M. Guérin-Méneville.

*S. ALBIFACIES*, ♂ (nov. sp. Bigot).

Long. 8 mill.

*Nigra, griseo variegata. Antennis; fulvis, margine externo brunneo, stylo fulvo. Facie fronteque; argenteis. Vertice; nigro. Thorace; antice, nigro, lateribus duabusque minimis vittis parum distinctis, griseis. Abdomine; testaceo, basi, brunneo, segmentis secundis tertiisque, margine, quartis ac quintis, totis, brunneo rubescente micantibus. Pedibus anterioribus intermediisque, fulvis; posterioribus, rubescentibus; femoribus, basi, annulisque binis, brunneis; tibiis posterioribus biannulatis, tarsis brunneis.*

Antennes; troisième article oblong, fauve, à bord supérieur brunâtre, style fauve. Trompe; brune. Face, joues et front; d'un blanc argenté. Epistôme, un peu saillant. Vertex; noir. Bords postérieurs des orbites, blancs. Thorax; d'un noir mat, avec le bord antérieur et deux petites lignes courtes, longitudinales, médianes, grises, côtés, à ligne sinueuse, blanchâtre, avec quelques reflets soyeux, flancs noirs, à reflets d'un blanc soyeux, poitrine noire. Abdomen; d'un testacé pâle, premier segment et base du deuxième, bruns, bords des deuxième et troisième, les quatrième et cinquième, en totalité, d'un brun rougeâtre luisant. Cuillères; blancs. Ecusson; noir luisant. Ailes; hyalines, cellules postérieures sans appendices. Hanches; noires, à reflets d'un blanc soyeux. Pieds antérieurs et intermédiaires; entièrement fauves, postérieurs, d'un fauve rougeâtre, les cuisses brunes à la base, à la partie supérieure et sur deux larges anneaux médians; les tibias, portant deux larges anneaux semblables. Tarses; brunâtres, avec les articulations fauves.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

## S. FLAVOPICTA, ♂ (nov. sp. Bigot).

Long. 8 mill.

*Nigra. Antennis testaceis, stylo brunneo. Facie; argenteâ. Fronte verticeque; nigris, primâ, inter oculos, albo punctatâ. Thorace; flavido, vittis, tribus brevis obscuris, anterioribus, ac duabus transversis lateralibusque maculis; brunneis. Scutello; flavido, brunneo maculato. Abdomine; brunneo; segmentis primis, secundis tertiisque, binis lunulis testaceis, tertio, fulvo marginato, quinto, fulvo micante, brunneo binotato. Alis; hyalinis. Pedibus; testaceis, posterioribus femoribus, apice, annuloque apicali, tibiis, apice, annuloque brunneis; tarsis, brunneis.*

Antennes ; testacées, style brun, troisième article ovalaire. Face ; d'un blanc soyeux, joues testacées, trompe testacée, front noir, avec un point blanc inférieurement, entre les yeux, vertex, noir. Bords postérieurs des orbites, gris. Thorax ; jaune, trois petites lignes étroites, médianes, longitudinales, ne dépassant pas la suture, testacées, deux grandes taches transversales, noirâtres, accolées au milieu du disque, à bords arrondis, la postérieure la plus grande, flancs et poitrine brunâtres, à reflets jaunâtres. Ecusson ; jaune, à grande tache basilaire, échancrée à son extrémité, brune. Cuillerons ; blanchâtres. Abdomen ; brun, premier, deuxième et troisième segments, à grandes taches latérales, lunulées, testacées, bord du troisième fauve, cinquième, d'un fauve luisant, avec deux grandes taches latérales, diffuses, brunes, ventre testacé. Hanches ; d'un blanc soyeux. Pieds ; testacés, postérieurs, cuisses à l'extrémité, un large anneau très voisin et denticules ; bruns ; tibias postérieurs colorés et annelés de même, tarsi brunâtres, surtout à l'extrémité. Ailes ; hyalines, nervures brunes, extrémité de la cellule marginale jaunâtre, cellules postérieures dénuées d'appendices.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

# QUELQUES REMARQUES

SUR LA PROPRIÉTÉ

## Que possède la larve de l'*EMBIA MAURITANICA*

DE SÉCRÉTER UNE MATIÈRE SOYEUSE DESTINÉE A CONSTRUIRE  
DES FOURREAUX DANS LESQUELS ELLE SUBIT SES DIVERS  
CHANGEMENTS DE PEAU.

Par M. H. LUCAS.

---

(Séance du 22 Juin 1859.)

---

De tous les ordres qui composent le vaste embranchement des Annelés, on peut dire que les Insectes de l'ordre des Névroptères sont ceux dont les mœurs ont été le mieux étudiées. En effet, lorsqu'on jette les yeux sur les animaux représentant cet ordre le moins nombreux de l'embranchement et dont une grande partie est actuellement rangée par quelques entomologistes (1) parmi les Orthoptères, on voit que les diverses transformations qu'ils subissent avant de devenir insecte parfait ont été parfaitement observées par les névroptérologistes. Cependant, il y a encore quelques genres qui ont échappé à ces scrutateurs de la nature, et parmi eux se trouve celui des *Embia*. Cette coupe générique, signalée seulement par Latreille (2) et que ce législateur de

(1) De Sélys-Longchamp et H.-A. Hagen, Monographie des Ca-  
loptérygiens, p. 1 (1854).

(2) Familles du Règne animal, p. 437 (1825).

l'Entomologie range dans sa tribu des Planipennes, est encore fort peu connue. On en a seulement décrit quelques espèces qui habitent l'ancien et le nouveau monde, mais dont on ignore et les habitudes et les métamorphoses.

Pendant mon séjour dans le nord de l'Afrique, j'ai été assez heureux pour ébaucher l'étude des métamorphoses de ces Insectes et qui ont été décrites, mais très incomplètement, dans le troisième volume de mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, p. 111 (1849).

En explorant, en avril 1850, les plateaux de Médéah et de Boghar, dans la province d'Alger, je rencontrai sous les pierres légèrement humides plusieurs larves d'un Névrop-tère, que je reconnus pour appartenir au genre *Embia*. J'ai décrit et figuré cette larve ainsi que l'insecte parfait auquel j'ai donné le nom d'*Embia mauritanica* (Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 111, Névropt., pl. 3, fig. 2). Désirant élever ces larves afin d'observer quel est le nombre de changements de peau qu'elles subissent avant de se transformer en insecte parfait, je les plaçai dans une boîte, mais des circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté m'obligèrent à les y laisser jusqu'en 1858.

Dans une recherche que je fis dernièrement pour le classement de quelques insectes algériens, je retrouvai la boîte renfermant les larves de l'*Embia mauritanica* recueillies en avril 1850. Après les avoir examinées avec soin, je vis avec une certaine satisfaction que ces larves avaient tapissé les parois du carton qui les contenait d'un réseau de soie blanche, excessivement fin, à mailles très serrées, et que ce réseau était disposé en forme de tube ou de fourreau circulaire dans lequel ces larves actuellement desséchées sont encore engagées.

Mes collègues de la Société, auxquels j'ai montré ce réseau soyeux, ont pu juger de la finesse du tissu qui forme cette galerie circulaire, et ont vu aussi les issues pratiquées çà et

là par ces larves prévoyantes lorsqu'elles veulent sortir de leur retraite pour aller à la recherche de leur nourriture.

Je suis d'autant plus satisfait d'avoir pu montrer en nature ces fourreaux soyeux construits par ces larves singulières que lorsque j'ai décrit l'*Embia mauritanica*, j'ai fait observer que la larve de ce Névroptère se tenait sous les pierres humides et habitait de petits fourreaux de soie dans lesquels elle se retire lorsqu'on cherche à s'en emparer.

Ce nouvel exemple vient donc confirmer l'observation que j'avais faite sur la propriété que possèdent les larves du genre *Embia* (1), de pouvoir filer et de construire des fourreaux soyeux destinés à protéger les divers changements de peau qu'elles subissent avant de se transformer en insecte parfait.

Le fait que je viens d'exposer était tout à fait inconnu, et je puis même avancer que dans l'ordre des Névroptères, c'est, sans aucun doute, le seul genre qui possède à un si haut degré la propriété de sécréter aussi abondamment une matière soyeuse.

On sait que les larves des Phryganes, celles des Myrméleons, des Hémérobés, etc., possèdent aussi la propriété de donner de la soie avec laquelle les premières, qui sont aquatiques, lient et retiennent les matières animales et végétales qui servent à la construction de leur habitation ambulante ; quant à la soie fournie par les larves des genres Myrméleon et Hémérobe, et qui sont terrestres, elle est en petite quantité et cette matière n'est sécrétée que lorsque ces larves sont sur le point de se métamorphoser.

Quant à la matière soyeuse sécrétée par les larves de l'*Embia mauritanica*, elle est fournie pendant toute l'existence de ces larves, et cette matière n'est pas seulement

(1) Les caractères de cette coupe générique ont été présentés pour la première fois par Latreille dans le tome V du Règne animal de Cuvier, p. 257 (1829).

destinée à leur servir d'abri, mais elle est encore employée à prendre les insectes qui servent à la nourriture de ces larves carnassières. En effet, si l'on observe ces fourreaux placés sous les pierres, on remarque que, dans les environs de ces habitations, les larves de ce singulier Névroptère ont le soin de disposer çà et là des fils de soie qui sont autant de pièges destinés soit à prendre les insectes, soit à les avertir de leur présence.

Ces larves vivent isolées, et c'est dans ces conditions que j'ai rencontré toutes celles qui ont servi à mes observations; mais il n'en est pas de même lorsqu'elles se sont changées en insecte parfait; elles se rassemblent, vivent en société assez nombreuse, et c'est ainsi que se trouvaient les individus parfaits que j'ai pu me procurer; je n'ai rencontré qu'une seule fois ce curieux Névroptère dans ces conditions de sociabilité; c'est aux environs de Milah, dans la province de Constantine, en juin 1840, que j'ai capturé ces individus parcourant avec agitation et inquiétude, en quantité assez grande, une tige desséchée de *Scilla maritima*.

Le savant Latreille, en plaçant ces insectes, dont il ignorait les mœurs dans le voisinage des Termites, Névroptères vivant en société par excellence, a eu raison de les ranger ainsi, et les conditions d'association dans lesquelles je les ai rencontrés viennent encore confirmer combien était grande la sagacité de ce maître de l'Entomologie, si bon appréciateur des caractères naturels.



# QUELQUES REMARQUES SYNONYMIQUES

SUR LES

## DASYSTERNA HIRTICOLLIS ET UNICOLOR

ET

DESCRIPTIONS DE PLUSIEURS NOUVELLES ESPÈCES DE CETTE COUPE  
GÉNÉRIQUE QUI HABITENT LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU  
NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. H. LUCAS.

---

(Séance du 13 Avril 1859.)

---

Ayant à faire connaître plusieurs nouvelles espèces du genre *Dasystema*, j'ai dû naturellement consulter le 4<sup>e</sup> volume du Handbuch der Entomologie de M. Burmeister, et je me suis aperçu que ce savant entomophile avait rapporté avec juste raison cette coupe générique à celle de *Pachydema* de M. de Castelnau. Mais, en compulsant ce volume, et surtout en lisant l'introduction, j'ai remarqué que M. Burmeister avait le tort de rejeter le Catalogue de la collection entomologique du Muséum de Paris, de le considérer presque comme non avenu et par conséquent impropre à figurer dans son travail.

Je ne chercherai pas à démontrer jusqu'à quel point M. Burmeister a eu raison de procéder ainsi, le temps, je l'espère, le prouvera et sera peut-être plus juste; mais tout

coléoptériste impartial qui consultera l'ouvrage de cet entomologiste allemand ne pourra s'empêcher de lui en faire un reproche. Si M. Burmeister, dont je respecte le savoir profond eût consulté consciencieusement ce catalogue, il n'aurait pas commis la faute de signaler une espèce qui n'a jamais existé dans les ouvrages entomologiques cités par ce savant. En m'attribuant une espèce du genre *Dasysterna*, que je n'ai pas créée, il a rendu inextricables les synonymies des *Pachydema hirticollis* et *rubripennis*. En effet, puisque M. Burmeister considère le *Pachydema rufipennis* (espèce imaginaire) comme étant la même espèce que le *Melolontha hirticollis* de Fabricius, il doit aussi rapporter le *Pachydema (Dasysterna) rubripennis*, Lucas, au *Melolontha hirticollis* de Fabricius, puisqu'il cite pour cette espèce les mêmes ouvrages, les mêmes pages, les mêmes planches et les mêmes figures!

Ainsi, M. Burmeister, en voulant m'attribuer une faute que je n'ai pas faite, a commis une grave erreur et a jeté en même temps une grande confusion dans ses synonymies au sujet des espèces que j'ai décrites sous les noms de *D. hirticollis*, *unicolor* et *rubripennis*.

Par suite de cette manière de procéder, qui me paraît, contraire aux lois de l'antériorité et de la synonymie M. Burmeister me met dans l'obligation de lui demander à quelles pages et à quelle planche de mon exploration scientifique de l'Algérie, de la Revue zoologique, des Annales de la Société entomologique de France, et du Catalogue des collections entomologiques du Muséum de Paris a été décrit et figuré le *Dasysterna rufipennis*, Lucas? Comme il serait impossible à l'auteur du Handbuch der Entomologie de répondre d'une manière positive à ces diverses questions, je crois que le *Dasysterna rufipennis* Burmeister, non Lucas, doit être considéré comme une espèce imaginaire et par conséquent rayée de la synonymie : cette erreur est d'autant plus incompréhensible qu'elle n'aurait, sans aucun doute, pas été

commise par M. Burmeister, si cet habile entomologiste avait pris en considération le Catalogue des collections entomologiques du Muséum de Paris et qu'il l'eût consciencieusement consulté.

Cet ouvrage, qui paraît si imparfait à M. Burmeister, ne l'est peut-être pas autant qu'il le suppose; du reste, je dirai que quelque imparfait qu'ait pu paraître à M. Burmeister le Catalogue des collections entomologiques du Muséum de Paris, ce n'est pas une raison pour le rejeter et le considérer comme un travail de nulle valeur; car, que deviendraient l'Entomologie et même les sciences naturelles en général, si les naturalistes venaient un jour à procéder comme l'auteur d'*Handbuch der Entomologie*?

M. Burmeister considère le *Dasysterna hirticollis* Lucas, Ann. de la Sociét. entom. de France, 2<sup>e</sup> série, tom. 8, p. 523, n<sup>o</sup> 2, pl. 17, n<sup>o</sup> 1, fig. 2 (1850), comme étant le *Melolontha hirticollis* de Fabricius, Mantissa Insect., tom. 1, p. 21, n<sup>o</sup> 28 (1787); Ejusd. Entom. Syst., tom. 1, pars 2<sup>a</sup>, p. 163, n<sup>o</sup> 35 (1792). Au sujet de cette espèce Fabricienne, j'ai déjà dit que la description de l'entomologiste de Kiel est tellement vague qu'elle peut s'appliquer à beaucoup de Mélolonthides. De plus, le *Melolontha hirticollis* de Fabricius est-il réellement un *Pachydema*! qui est-ce qui le démontre? Personne, pas même M. Burmeister, qui reste dans un mutisme complet au sujet de cette identité. De plus, Fabricius donne à son *Melolontha hirticollis*, *Africa* pour patrie, mais quelle partie de l'Afrique? Est-ce le cap de Bonne-Espérance? Est-ce la Guinée? Si cette espèce avait pour patrie la Barbarie, Fabricius l'aurait indiqué, car il est à remarquer que cet auteur, dans ses ouvrages, cite toujours *Barbaria* ou *Tanger* lorsqu'il décrit des insectes provenant de cette partie de l'Afrique. Est ce un mâle ou une femelle que Fabricius a voulu décrire? Sa description de quelques lignes n'indique rien à ce sujet. Cependant, je suis assez porté à croire que c'est une femelle, car je pense que si Fabricius

avait eu sous les yeux un mâle, il en aurait signalé les caractères si curieux et qui frappent au premier aspect l'entomologiste, je veux parler de la dilatation que présentent les tarsi dans les première et deuxième paires de pattes. Cet auteur n'ayant pas consigné ce caractère, je suis porté à croire que le *Melolontha hirticollis* de Fabricius est une femelle.

Tous les entomologistes n'ignorent pas aussi que, dans les Mélolonthides, lorsqu'on ne possède que des femelles, combien il est difficile ensuite de rapporter le mâle à sa véritable femelle même quand on a sous les yeux des individus des deux sexes; à plus forte raison lorsqu'on ne possède que des femelles. Le *Melolontha hirticollis* de Fabricius n'étant qu'une femelle, et la plupart des entomologistes ne connaissant cette espèce que d'après la description de Fabricius, je ne m'explique pas pourquoi on est porté à considérer ce Mélolonthide comme étant un *Pachydema*, et surtout comme étant la femelle du *Pachydema nigricans* de Castelnau ou du *Dasytarna barbara* de M. Rambur (1).

M. Burmeister et d'autres entomologistes rapportent aussi au *Melolontha hirticollis* de Fabricius, le *Dasytarna barbara* de M. Rambur, Ann. de la Sociét. entom., 2<sup>e</sup> série, tom. 1, p. 331 (1843). A ce sujet, je ferai observer que le Mélolonthide qui a servi à M. de Castelnau pour établir cette coupe générique est une femelle; la description et la figure données par cet auteur le constatent. Ce genre a donc été établi sur une femelle, et, d'après les différences qui existent dans les Mélolonthides entre les deux sexes, je me demande si le genre *Pachydema* de M. de Castelnau est réellement bien caractérisé et surtout si les entomologistes

(1) Le regrettable Erichson, qui a étudié *de visu* ce Mélolonthide, dit que le *Melolontha hirticollis* de Fabricius, dont il ne signale ni le sexe ni la patrie précise, forme une sixième espèce dans son genre *Phlexis*, Erichs. in Regensch. Alger, p. 172 (1841).

ont raison de considérer le *Dasystema barbara* de M. Rambur comme étant le *Pachydema nigricans* de M. de Castelnau, personne jusqu'à présent n'ayant jamais surpris ces Mélolonthides *flagrante delicto*. Si, ensuite, on compare la description de M. Rambur à celle de M. de Castelnau, rien ne démontre que le *Dasystema barbara* mâle de ce savant soit le *Pachydema nigricans* de M. de Castelnau. M. Rambur dit que la femelle est ailée, que les élytres sont plus étroites que le thorax, tandis que dans la description donnée par M. de Castelnau, il n'est pas du tout mention si les élytres ont des ailes en dessous, et cependant c'est une femelle qu'il décrit, et, de plus, dans la figure donnée par cet auteur, les élytres sont plus larges ou au moins aussi larges que le thorax; je dois dire aussi que la ponctuation très forte de l'abdomen et du pygidium n'est nullement signalée par ces entomologistes.

Quant au *Dasystema rufipennis* Burmeister non Lucas, et que M. Burmeister rapporte au *Melolontha hirticollis* de Fabricius, je ferai de nouveau observer que cette espèce n'a jamais existé et qu'elle est tout à fait imaginaire. Je ne m'explique pas comment M. Burmeister a pu commettre une semblable erreur; elle est d'autant plus surprenante que cet habile entomologiste cite à l'appui de son assertion les ouvrages dans lesquels cette prétendue espèce serait décrite et figurée!

D'après ces considérations et les observations synonymiques que je viens de présenter, je suis porté à croire que le *Pachydema nigricans* de M. de Castelnau est une espèce distincte du *Dasystema barbara* de M. Rambur, et que le *Pachydema (Dasystema) hirticollis* Lucas, est aussi une espèce tout à fait distincte du *Dasystema barbara* de M. Rambur et du *Melolontha hirticollis* de Fabricius.

Quant à cette dernière espèce, dont on ignore la localité précise, c'est-à-dire le point de la côte d'Afrique, où elle a

été capturée, appartient-elle réellement au genre *Pachydema*?

M. Lacordaire, dans son estimable ouvrage ayant pour titre : *Genera des Coléoptères*, considère comme espèce distincte mon *Pachydema (Dasystema) hirticollis* du *Melolontha hirticollis* de Fabricius, et je me plais à citer cette autorité entomologique. Je dirai aussi que ce même savant rapporte, mais avec doute, au *Pachydema nigricans* de Castelnau, les *Dasystema barbara* de M. Rambur et *Melolontha hirticollis* de Fabricius. Il faut avouer que les entomologistes s'entendent encore bien peu au sujet des espèces qui doivent être rapportées au *Melolontha hirticollis* de Fabricius, et cela se comprend quand on sait combien sont vagues et la description que l'entomologiste de Kiel nous donne de ce Mélolonthide et la localité qui lui est assignée par cet auteur.

M. Burmeister regarde aussi mon *Dasystema unicolor* comme étant le *Pachydema (Phlexis) Wagneri* d'Erichson. Je ne sais si l'auteur du *Handbuch der Entomologie* a eu en sa possession ces deux insectes avant de faire un semblable rapprochement? J'aime à croire que non. Néanmoins, il était facile à M. Burmeister de s'éclairer, il n'avait qu'à comparer la description du *Dasystema unicolor* à celle du *Phlexis Wagneri*; il aurait alors saisi les différences et ce travail comparatif l'aurait, sans aucun doute, empêché de réunir ces deux espèces. En effet, il aurait remarqué que la forme du *Dasystema unicolor* est bien différente de celle du *Phlexis Wagneri*; qu'il est plus petit, que la tête et le thorax sont d'un brun roussâtre brillant au lieu d'être noirs; que les antennes sont roussâtres au lieu d'être jaunes; que l'abdomen est d'un jaune roussâtre au lieu d'être jaune; que l'écusson est lisse au lieu d'être ponctué; que les élytres sont de forme différente, qu'elles sont d'un brun roussâtre brillant, que leur ponctuation est bien moins serrée

et enfin que les deuxième et troisième articles des tarses des première et deuxième paires de pattes sont sensiblement dilatés, tandis que cette dilatation n'existe chez le *Phlexis Wagneri* que dans les tarses des pattes de la première paire.

Tels sont les caractères qui différentient ces deux espèces et qui, selon moi, ont été réunies à tort par M. Burmeister. Je ferai de plus observer comme venant à l'appui de mon opinion, que M. Lacordaire, dont je prends encore ici en considération l'autorité entomologique, regarde comme distincte du *Pachydema (Phlexis) Wagneri* d'Erichson mon *Pachydema (Dasysterna) unicolor*.

D'après cet exposé, je propose donc de rétablir de la manière suivante les synonymies de ces trois espèces qui ont été confondues par M. Burmeister dans son ouvrage ayant pour titre : Handbuch der Entomologie, tom. 4, 2<sup>e</sup> partie, p. 440 (1855).

1. *Pachydema (Dasysterna) hirticollis*, Luc., Ann. de la Sociét. Entom., 2<sup>e</sup> série, tom. 8, p. 523, n<sup>o</sup> 2, pl. 17, n<sup>o</sup> 1, fig. 2 (1850).

*Pachydema (Melolontha) hirticollis*, Burm. non Fabr. Handb. der Entom., tom. 4, 2<sup>e</sup> partie, p. 440, n<sup>o</sup> 1 (1855).

*Dasysterna barbara*, Burm. non Ramb. Handb. der Entom., tom. 4, 2<sup>e</sup> partie, p. 440 (1855).

*Dasysterna rufipennis* (1), Burm. non Lucas, Handb. der Entom., tom. 4, 2<sup>e</sup> partie, p. 440 (1855).

2. *Pachydema (Dasysterna) unicolor*, Luc. Ann. de la Sociét. Entom., 2<sup>e</sup> série, tom. 8, p. 525, n<sup>o</sup> 3 (1850).

(1) Cette espèce étant imaginaire doit être considérée comme non avenue et par conséquent rayée de la synonymie.

*Pachydema (Phlexis) Wagneri*, Burm. non Erichs. Handb. der Entom., tom. 4, 2<sup>e</sup> partie, p. 441 (1855).

3. *Pachydema (Elaphocera) rubripennis*, Luc. Ann. de la Sociét. Entom., 2<sup>e</sup> série, tom. 6, Bullet., p. XLVIII (1846). Ejusd., Hist. Nat. des Anim. articul. de l'Algérie, tom. 2, p. 561 (1849).

*Dasystema rubripennis*, Luc. Ann. de la Sociét. Entom., 2<sup>e</sup> série, tom. 8, p. 521, n<sup>o</sup> 1, pl. 17, n<sup>o</sup> 1, fig. 1 (1850). Burm. Handb. der Entom., tom. 4, 2<sup>e</sup> partie, p. 441, n<sup>o</sup> 3 (1855).

Après ces considérations générales, je passe à la description de nouvelles espèces :

1. PACHYDEMA HORNBECKII, Luc., Ann. de la Soc. Ent. 3<sup>e</sup> série, tome VII, Bull., p. xxx (1859).

Long. 15 millim.; lat. 7 millim. 1/2 (mâle).

Long. 14 à 20 millim.; lat. 7 à 9 millim. (femelle).

*P. capite nigro, fortiter densèque punctato; palpis maxillaribus labiisque nigris; antennis nigris, articulis foliaceis rufescentibus; thorace nigro, densè subtiliterque punctato, sparsim fulvo-piloso vel omninò fulvo-piloso; scutello lato, nigro, posticè rotundato, laxè punctato; elytris fusco-rufescentibus, striatis, interstitiis latis, irregulariter obscurè punctatis; pedibus corporeque nigris, punctatis, sterno fulvo-piloso.*

*Fœmina a mare differt: elytris distinctè punctatis, pedibus brevibus posticis inflatis.*

*Mâle.* La tête, d'un noir brillant, est couverte de points assez gros, irrégulièrement disposés, et, lorsqu'elle n'a

subi aucun frottement, elle présente des poils d'un jaune sale, placés çà et là; le chaperon est plus grand et plus relevé que dans le *P. rubripennis*, et les points dont il est couvert sont plus gros que ceux de la tête, arrondis, profondément enfoncés, serrés et plus régulièrement disposés. Les palpes maxillaires ainsi que les labiaux, sont noirs, quelquefois d'un brun ferrugineux; ils sont glabres et le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé que celui du *P. rubripennis*. Les antennes sont noires, avec les articles en feuilletts roussâtres. Le thorax, de même couleur que la tête, est convexe et arrondi; il est finement rebordé sur les côtés latéraux et postérieurement, et présente dans son milieu un sillon longitudinal assez bien accusé; il est sensiblement déprimé de chaque côté et couvert de points beaucoup plus gros et surtout plus serrés que chez le *P. rubripennis*; il présente des poils d'un fauve clair placés çà et là, mais qui sont allongés et beaucoup plus serrés lorsque cet organe n'a subi aucun frottement. L'écusson, d'un noir brillant, est plus large et bien moins terminé en pointe postérieurement que dans le *P. rubripennis*; il est fortement ponctué et en partie caché par les poils d'un fauve clair qui hérissent tout l'espace situé entre le thorax et les élytres. Les élytres, plus larges que celles du *P. rubripennis*, sont d'un brun rougeâtre et leur partie humérale est très saillante, arrondie et presque lisse; elles sont irrégulièrement et obscurément ponctuées et parcourues longitudinalement par des stries plus nombreuses et plus nettement accusées que dans le *P. rubripennis*; de plus, les intervalles sont plus larges et les points dont ils sont couverts sont moins forts et plus serrés que chez le *P. rubripennis*; quant à la suture, elle est noirâtre. Le pygidium déprimé postérieurement, entièrement glabre, d'un châtain foncé, présente des points placés çà et là. Le sternum, d'un noir brillant, ponctué, est complètement couvert, ainsi que la bouche, les côtés et tout le dessous du thorax, de poils d'un fauve clair, longs et

serrés. L'abdomen est glabre, ponctué çà et là, et entièrement d'un noir brillant. Les pattes sont ponctuées, d'un noir brillant, et les fémurs ainsi que les tibias sont hérissés de poils fauves clairement semés; il est aussi à remarquer que les tarsi des première et seconde paires de pattes sont sensiblement dilatés et que toute leur partie inférieure est couverte de poils courts, très serrés, d'un jaune roussâtre et formant une espèce de brosse; quant aux ongles, ils sont d'un châtain ferrugineux.

*Femelle.* Elle diffère du mâle par une taille plus épaisse, plus trapue et plus ramassée; par les points des intervalles des stries qui sont distinctement marqués, et par les pattes de la troisième paire, qui sont plus courtes et très renflées.

M. Reiche m'a communiqué une femelle qui est un géant pour cette espèce, car sa taille égale environ 20 millimètres; j'ai hésité à regarder ce grand individu comme étant une femelle du *P. Hornbeckii*, mais la ponctuation de la tête et du thorax étant identique et ce dernier organe offrant dans son milieu le même sillon longitudinal que chez le mâle, j'ai été conduit à considérer cet individu comme n'étant qu'une variété femelle de grande taille du *P. Hornbeckii*.

Il est plus grand et plus large que le *P. rubripennis*; il en diffère par le thorax qui est poilu et par la ponctuation de cet organe qui est plus forte et plus serrée; les élytres sont d'un brun rougeâtre au lieu d'être rouges, et, de plus, les stries qui les parcourent sont plus nettement accusées, avec la ponctuation des intervalles moins forte et plus serrée; enfin, je dois faire encore remarquer que les poils qui recouvrent tout le corps en dessous, ainsi que la partie située entre le thorax et les élytres sont plus allongés et beaucoup plus serrés que chez le *P. rubripennis*.

Cette espèce habite la province d'Alger; j'ai possédé les débris d'une femelle que j'avais prise aux environs d'Alger, en avril 1850. Les individus qui ont servi à ma description appartiennent aux collections de MM. Guérin-Méneville et

Reiche, et leur ont été donnés par M. Hornbeck, qui a rencontré cette jolie espèce dans les environs de Blidah. Je dois dire aussi que l'individu femelle de grande taille qui m'a été obligeamment communiqué par M. Reiche, a été pris aux environs de Mostaganem, dans la province d'Oran.

2. *PACHYDEMA FOVEOLA* (1), Luc.

Long. 13 millim.; lat. 6 millim. 1/4.

*P. capite nigro, sat fortiter punctato, fulvescente-piloso; palpis maxillaribus labiisque ferrugineis; antennis fusco-rubrescentibus, articulis foliaceis rufescentibus; thorace ad latera angulosè dilatato, nigro-nitido, densè punctato, in medio tantùm foveolato; scutello nigro-nitido, punctato, marginato; elytris rufo-ferrugineis, distinctè punctatis, striis obscurè distinctis; corpore nigro, ad latera posticèque punctato; sterno nigro-nitido, fulvo-piloso; pedibus nigro-nitidis.*

*Fœminâ ignotâ.*

Il vient se placer dans le voisinage des *P. barbara* et *Hornbeckii*. La tête, d'un noir brillant, couverte de poils d'un jaune roussâtre, présente une ponctuation assez forte, arrondie, peu serrée et irrégulièrement disposée; le chapeçon est moins relevé que dans le *P. barbara*, et son bord médian antérieur est seulement coupé droit. Les palpes maxillaires ainsi que les labiaux sont d'un ferrugineux clair. Les antennes sont d'un brun roussâtre, avec les articles en feuillets entièrement de cette dernière couleur. Le thorax, plus étroit et plus anguleusement dilaté sur les côtés que chez le *P. Hornbeckii*, est d'un noir brillant; il est déprimé de chaque côté et présente dans son milieu, vers le bord antérieur, une fossette longitudinale profondément marquée;

(1) *Dasystema inedita*, Dej., Collect.

il est couvert de points plus forts et plus serrés que dans le *P. Hornbeckii*, et les bords latéraux, antérieur et postérieur finement marginés, sont hérissés de poils d'un fauve clair. L'écusson est d'un noir brillant, ponctué et plus largement marginé que chez le *P. Hornbeckii*. Les élytres sont beaucoup plus courtes que dans cette espèce, avec leurs épaules plus saillantes et ponctuées; elles sont d'un roux ferrugineux et offrent une ponctuation plus distincte et bien moins serrée que celle du *P. Hornbeckii*; il est aussi à remarquer que les stries qui parcourent ces organes sont moins nettes et par conséquent moins accusées que chez cette espèce. Le corps est noir, moins ponctué sur les côtés et postérieurement que dans le *P. Hornbeckii*; quant au pygidium, il est d'un noir brillant, et les points qu'il présente sont plus nombreux et plus distinctement marqués. Tout le dessous du thorax et le sternum sont d'un noir brillant et couverts de poils d'un fauve clair. Les pattes sont d'un noir brillant, avec les quatre premiers articles des tarse des première et deuxième paires, dilatés.

Cette espèce diffère du *P. barbara* par sa forme plus épaisse; par la ponctuation du thorax qui est plus fine, plus serrée, et par une petite fossette qu'il présente dans son milieu; outre la couleur des élytres, qui est différente, ces organes présentent une ponctuation moins forte et plus serrée que dans le *P. barbara*. Elle ressemble aussi au *P. Hornbeckii*, mais elle est plus petite; de plus, la ponctuation du thorax est plus fine, plus serrée, et cet organe, au lieu d'offrir un sillon longitudinal, comme cela se voit chez le *P. Hornbeckii*, ne présente, dans le *P. foveola*, qu'une petite fossette, courte et profondément enfoncée; les élytres diffèrent non seulement par la couleur, mais encore par les points qui, dans le *P. foveola*, sont plus forts, moins serrés et beaucoup plus distincts; de plus, les stries qui parcourent longitudinalement ces organes sont moins nettes, moins distinctement accusées, et les intervalles sont moins

obscurément ponctués, comme cela se remarque chez le *P. Hornbeckii*.

Je ne connais pas la femelle de cette espèce.

Elle habite les environs d'Alger, et m'a été communiquée par M. Doué.

3. *PACHYDEMA* VALDANI, Luc., Ann. de la Soc. Ent.,  
3<sup>e</sup> sér., t. VII, Bull., p. xxxi (1859).

Long. 10 millim.; lat. 4 millim. 1/4.

*P. capite nigro, fortiter densèque punctato, clypeo producto, in medio emarginato; antennis fusco-ferrugineis; palpis maxillaribus labiisque omninò rufescentibus; thôrace nigro-nitido, laxè fortiterque punctato, in medio longitudinaliter depresso; scutello nigro, lævigato; elytris angustis, castaneo-rufescentibus, sat regulariter punctatis, suturâ subnigricante; abdomine pedibusque nigro-rufescentibus, rufescente-pilosis, tarsis rufescentibus.*

*Fœminâ ignotâ.*

*Mâle.* La tête, d'un noir brillant, est couverte d'une ponctuation forte, serrée, profondément marquée, arrondie et assez régulièrement disposée; elle est glabre et offre dans son milieu une saillie transversale irrégulière et lisse; le chaperon, d'un châtain ferrugineux, est avancé, relevé et présente dans son milieu une échancrure assez profonde; il est finement marginé de noir et les points dont il est couvert sont fins, plus régulièrement disposés et moins serrés que ceux de la tête. Les antennes sont d'un brun ferrugineux, avec les articles en feuillet, les palpes maxillaires et labiaux entièrement de cette dernière couleur. Le thorax, de même couleur que la tête, est étroit, convexe et arrondi; il présente dans son milieu une impression longitudinale assez bien marquée et les côtés latéraux, qui sont dilatés

vers leur milieu, offrent au-dessus de cette dilatation une impression ponctiforme ; il est couvert de points moins gros et surtout bien moins serrés que ceux de la tête, et les bords latéraux, antérieur et postérieur, sont finement rebordés et hérissés de longs poils ferrugineux. L'écusson est trianguliforme, entièrement noir, lisse, et toute sa partie antérieure est cachée par des poils ferrugineux qui partent de l'intervalle situé entre le thorax et les élytres. Les élytres étroites, à épaulés saillantes et arrondies, sont entièrement rougeâtres ; elles sont couvertes de points assez forts, irrégulièrement disposés, peu serrés, et, de chaque côté de la suture, qui est très légèrement noirâtre, on aperçoit un sillon longitudinal profondément marqué et qui n'atteint pas tout à fait la partie postérieure des élytres. Le pygidium est d'un brun châtain et entièrement lisse. L'abdomen et le sternum sont d'un noir brillant tirant un peu sur le roussâtre et entièrement couverts de poils ferrugineux. Les pattes sont d'un noir brillant, hérissées de poils ferrugineux, avec les articles des tarses entièrement de cette couleur ; chez cette espèce, dont je ne connais que le mâle, il n'y a que les premier, deuxième et troisième articles des pattes de la première paire seulement qui soient dilatés.

Il est plus petit et plus étroit que le *P. rubripennis*, avec lequel il ne pourra être confondu à cause du chaperon qui est plus avancé et échancré dans son milieu ; il en diffère encore par la ponctuation du thorax qui est plus forte et plus serrée. Les élytres sont aussi beaucoup plus étroites et les points dont elles sont couvertes sont plus forts et moins serrés que chez le *P. rubripennis*. Enfin, dans cette dernière espèce, tout le corps et les pattes sont d'un noir brillant, tandis que, chez le *P. Valdani*, ces derniers organes sont d'un noir roussâtre.

Je dédie cette curieuse espèce à notre confrère M. de Valdan, qui l'a découverte dans les oasis de Ouargla.

4. PACHYDEMA DOURSII, Luc., Ann. de la Soc. Ent.  
t. VII, Bull., p. xxxi (1859).

Long. 10 millim.; lat. 5 millim.

*P. omninò rufescens; capite irregulariter punctato, flavescente-piloso, clypeo subtiliter nigro-marginato, in medio submarginato; antennis rufescentibus, articulis foliaceis flavo-testaceis; palpis maxillaribus labisque flavo-ferrugineis; thorace sparsissimè punctulato, utrinque fortiter uniimpresso, marginibus in medio angulosè dilatatis, flavescente-pilosis; scutello lævigato; elytris convexis, rotundatis, irregulariter striatis, interstitiis latis, laxè punctatis; corpore pedibusque flavescente-pilosis dentibus tibiaram extùs nigris.*

*Fœminâ ignotâ.*

*Mâle.* Elle vient se placer dans le voisinage du *P. hirticollis* et *unicolor*. La tête roussâtre est couverte de points assez forts et irrégulièrement disposés; de plus, elle est hérissée de poils d'un jaune testacé, allongés et clairement semés; le chaperon est relevé, bordé de brun foncé, sensiblement excavé dans son milieu et présente, près de l'insertion du premier article des antennes, une échancrure assez large et profonde. Les cinq premiers articles des antennes sont d'un jaune ferrugineux avec ceux en feuillets d'un jaune testacé: des poils jaunâtres, allongés, peu serrés, hérissent ces organes. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un jaune ferrugineux et les dents qui arment les mandibules sont d'un noir brillant. Le thorax, arrondi et convexe en dessus, est d'un ferrugineux brillant; il est finement rebordé et anguleusement dilaté vers le milieu de ses parties latérales; il est couvert d'une ponctuation assez forte, très disséminée, et une impression ponctiforme d'un brun foncé, se fait remarquer de chaque côté de la partie anguleusement dilatée: des poils de la même couleur que ceux de la tête, mais beaucoup plus allongés, hérissent les bords antérieur et postérieur, ainsi que les côtés latéraux. L'écusson,

presqu'entièrement caché par des poils qui se trouvent dans l'intervalle du thorax et des élytres, est large, presque lisse, trianguliforme, d'un ferrugineux brillant et terminé en pointe émoussée à son extrémité. Les élytres, plus larges que le thorax, sont convexes et arrondies; elles sont à épaules saillantes et parcourues par des sillons dont les plus marqués sont ceux qui avoisinent la suture; elles sont d'un ferrugineux foncé et couvertes de points assez forts, serrés et irrégulièrement disposés. Le sternum est ferrugineux et entièrement couvert de poils d'un jaune testacé, allongés et serrés. L'abdomen, de même couleur que le sternum, ponctué, est couvert de poils d'un jaune testacé, courts et clairement semés. Le pygidium, de même couleur que l'abdomen, est lisse et hérissé à sa partie antérieure de poils d'un jaune testacé. Les pattes sont d'un ferrugineux brillant, couvertes de poils d'un jaune pâle et les dents qui arment le bord externe sont noires; il est aussi à remarquer que les second et troisième articles des pattes de la première paire sont sensiblement dilatés.

Elle vient se ranger entre les *P. hirticollis* et *unicolor*; elle diffère du premier par sa couleur, qui est entièrement roussâtre, par son chaperon qui est excavé dans son milieu, par les élytres un peu plus larges et par son pygidium qui est lisse. Elle ne pourra être confondue avec le second, non seulement à cause de la couleur qui est différente, mais aussi à cause de l'échancrure que présente le chaperon dans son milieu; de plus, la ponctuation de la tête et des élytres est plus forte et le pygidium est lisse au lieu d'être ponctué, comme cela a lieu dans le *P. unicolor*.

Cette espèce, dont je ne connais pas la femelle, habite les environs de Ponteba, sur les bords du Chélif, où elle a été découverte par notre confrère M. Dours, auquel je me fais un plaisir de la dédier.



# DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES

DE

## COLÉOPTÈRES

Par M. BOIELDIEU.

---

(Séance du 9 Mars 1859).

---

### 1. PRISTONYCHUS JACQUELINII. (Pl. 8, fig. 1.)

*Elongato-ovalis, nigro vel brunneo-piceus, omnium lævis-  
simus. Caput oblongum, antice bi-impressum; thorax elongato-  
cordatus, postice anticeque vix emarginatus, basi utrinque  
longitudinaliter impressus; elytra oblongo-ovalia, striata,  
margine laterali leviter reflexo, striâ externâ grosse punc-  
tatâ; pedes cum antennis palpisque corpore lucidiores. —  
Long. 16 à 14 mill.; larg. 5 1/2 à 5 mill.*

En ovale allongé, très légèrement convexe, déprimé sur le dos, très lisse, d'un noir de poix ou d'un brun de poix avec les antennes, les palpes et les pattes plus clairs. Tête oblongue, avec une impression longitudinale à la base de chaque antenne. Palpes à articles allongés, renflés au sommet; le premier arqué, le dernier obtusément arrondi à l'extrémité. Antennes aussi longues que la moitié du corps, à articles très allongés, le troisième égalant les deux premiers. Corselet allongé, cordiforme, un tiers plus long que large, à côtés rebordés, arrondis largement jusqu'au quart postérieur où il se redressent; angles postérieurs droits et

un peu avancés en dehors; une ligne longitudinale sur le disque et une impression oblongue de chaque côté de la base. Ecusson en triangle obtus. Elytres ovales oblongues, un peu plus larges que le corselet à la base, dilatées vers le milieu, obtuses au sommet, un peu convexes latéralement, déprimées sur le dos, à côtés relevés, striées : une série de gros points sur le dernier intervalle. Pattes longues et grêles, tibiais garnis intérieurement et extérieurement d'une ligne de poils épineux, raides, et à leur extrémité de deux épines écartées.

Cette espèce a été trouvée dans des cavernes des Pyrénées-Orientales par M. Jacquelin du Val à qui je l'ai dédiée en souvenir d'amitié.

## 2. DROMIUS OBLITUS.

*Oblongus, depressus, lævissimus, ferrugineo-brunneus; antennæ pedesque testacei. Caput nigrum, magnum, thorace latius; thorax leviter convexus, cordatus, antice posticeque truncatus, basi utrinque impressus; elytra basi thorace dimidio latiora, dein paululum ampliora, postice truncata, vage striata, segmentum ultimum abdominis detegentia; maculâ magnâ transversâ transversali baseos, unâque suturali posticè, communi, testaceis. — Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 1/4 mill.*

Oblong, très déprimé, très lisse, d'un ferrugineux brunâtre, avec la tête noire; les antennes, les pattes et deux taches sur les élytres d'un testacé pâle. Tête grande, ronde, convexe. Corselet un peu convexe, court, cordiforme, à peu près aussi large en avant que long, à côtés relevés, arrondis antérieurement, redressés ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits, base et sommet tronqués : une ligne longitudinale sur le dos et une impression profonde, oblongue, à chaque angle postérieur. Elytres de moitié plus

larges que le corselet à la base, assez vaguement striées, arrondies aux angles antérieurs, dilatées régulièrement jusqu'au sommet où elles sont tronquées, avec les angles postérieurs obtus, découvrant le premier segment de l'abdomen. Elles présentent chacune deux taches testacées; l'une embrassant la base et l'angle extérieur jusqu'à la moitié du bord latéral, l'autre arrondie, au sommet et près de la suture. Quelquefois elles sont réunies et ne laissent voir de la couleur foncière qu'une ligne suturale dilatée au tiers postérieur où elle est arrêtée et une petite bande externe à partir de la moitié jusqu'à l'extrémité.

Ce *Dromius*, voisin du *D. fasciatus* Fab.; en diffère par sa forme moins allongée, son corselet plus court, plus cordiforme, ses élytres plus dilatées en arrière, dont les taches sont plus fondues avec la couleur foncière.

Je l'ai reçu d'Embrun, de Nyons. M. Jacquelin du Val l'a également trouvé à Montpellier, en hiver, sous des détritits de plantes.

### 3. TYCHUS JACQUELINII. (Pl. 8, fig. 2, ♂.)

*Oblongo-ovalis, nigerrimus; elytris rubris, nitidus, pilis sparsis erectis hirtus. Caput triangulare, maris antice acute productum, femine truncatum; antennæ crassæ, clavâ triarticulatâ, majore; thorax latitudine longior, lateribus medio fortiter rotundatus, basi marginatus ibique fossulis quinque rotundatis instructus; elytra thorace latiora, posterius dilatata, abdomen non totum tegentia, sulculis basi duobus; abdomen fortiter marginatum.* — Long. 1 1/3 mill.; larg. 1/2 mill.

Ovale-oblong, d'un noir profond très brillant, hérissé çà et là de longs poils gris. Tête triangulaire, présentant en avant chez le mâle un sillon transversal et une pointe trian-

gulaire avancée au dessus de la bouche ; chez la femelle la partie antérieure est tronquée et bordée d'un sillon transversal. Palpes de quatre articles, premier petit, deuxième très long, en massue au sommet, troisième petit, globuleux, quatrième fortement sécuriforme, obtus au sommet ; testacés. Antennes épaisses, longuement pubescentes, ferrugineuses ; premier article gros, cylindrique, plus long que le second, celui-ci plus gros et plus long que les suivants qui sont moniliformes, les trois derniers formant une massue, le pénultième globuleux, l'avant-dernier transversal et cylindrique, le dernier renflé, obconique, obtus au sommet. Corselet plus long que large, à côtés fortement obliques du sommet au milieu, puis de là obliques jusqu'à la base qui est tronquée, marquée d'un sillon transversal et de cinq fossettes arrondies dont la médiane plus grande. Elytres un tiers plus larges que le corselet, lisses, assez convexes, dilatées postérieurement, à angles antérieurs arrondis, tronquées au sommet, marquées de deux sillons, l'un sutural allant jusqu'à l'extrémité, l'autre au milieu de la base n'allant que jusqu'à la moitié : elles laissent à découvert trois anneaux de l'abdomen et sont d'un rouge de sang avec les côtés et le sommet rembrunis. Abdomen à côtés fortement relevés et crénelés. Pattes assez longues, testacées.

Il diffère du *T. ibericus* Motschulsky par sa taille plus grande, moins large, ses longs poils hérissés, la pointe triangulaire de la tête du mâle, etc.

Je dois cette belle espèce à la générosité de M. Jacquelin du Val, qui l'a découverte à Montpellier en hiver, au pied des Tamarix, près des marais salants.

#### 4. XANTHOLINUS CORDIERI.

*Elongatus parallelus, nitidus, nigro-cœneus; antennæ brunneo ferrugineæ. Caput quadratum, sparsè et sat profundè*

*oblongo punctatum*, lineâ mediâ lævi; thorax oblongus, antice latior, apice basique rotundatus, sparse punctatus, lineâ mediâ lævi; elytra sat profunde punctata, pubescentia; abdomen subtilissime coriaceum vage oblongo-punctatum; pedes ferruginei. — Long. 8 1/2 mill.; larg. 1 1/4 mill.

Allongé, parallèle, assez convexe, d'un noir bronzé brillant. Tête en carré long, avec les angles postérieurs très arrondis, couverte de points oblongs épars et assez profonds, avec une ligne lisse médiane et une impression longitudinale à la base de chaque antenne; elle est garnie latéralement de poils fauves dressés. Antennes d'un brun ferrugineux, aussi longues que la tête et la moitié du corselet, épaisses; premier article aussi long que tous les autres, en massue, deuxième et troisième allongés, coniques, une fois plus long que les suivants qui sont transversaux et cylindriques, le dernier long et obtus au sommet. Bouche d'un brun ferrugineux, palpes d'un ferrugineux clair. Corselet à peu près de la largeur de la tête, oblong, rétréci vers la base dont les angles sont très arrondis, sommet très arrondi avec les angles antérieurs très obtus, côtés presque entièrement droits, légèrement sinueux au tiers postérieur, marqué de points ronds, enfoncés et épars, de grosseur inégale, avec une ligne longitudinale médiane, lisse; quelques poils raides sur les bords latéraux. Écusson triangulaire, obtus au sommet, lisse. Élytres de la longueur du corselet, plus larges au sommet qu'à la base, à sommet presque droit avec les angles intérieurs et extérieurs obtus, profondément ponctuées et pubescentes. Abdomen dilaté postérieurement, fortement rebordé, très finement coriacé avec des points vagues et épars, plus serrés vers les bords latéraux des segments: avant-dernier segment plus grand, bisinueux au sommet en dessus. Pattes ferrugineuses, robustes; tibias élargis au sommet, garnis intérieurement de plusieurs épines raides.

Ce *Xantholinus* se distingue de tous les autres par l'absence de lignes régulières, droites, de points sur le corselet. Il se rapproche pour le faciès du *X. linearis* Olivier, mais il est une fois plus grand, la tête est carrée, non oblongue, la ponctuation du corselet est entièrement confuse, les élytres sont ponctuées plus profondément, enfin la couleur est plus noire, moins bronzée.

Sicile. Ma collection.

J'ai dédié cette espèce à mon ami Cordier, compagnon inséparable de toutes mes courses entomologiques.

### 5. CRYPTOBIUM JACQUELINII. (Pl. 8, fig. 3.)

*Filiformis, parallelus, capite thoraceque rufis, nitidis elytris brunneis, abdomine brunneo-nigro, pedibus testaceis. Caput oblongum, antice depressum, grosse lateque punctatum, postice minus oblonge punctatum: antennæ fractæ, orticulo primo elongato majore: thorax elongatus, parallelus, basi apiceque late rotundatus, angulis omnibus obtusis, confuse lateribus punctatus, linea media longitudinali lævi: elytra basi quadrata, apice conjunctim emarginata, sat crebrè confuse punctata, sutura leviter elevata: abdomen elongatum, post elytra ampliatur, apice attenuatum, segmentis duobus ultimis ferrugineo-marginatis. — Long. 4 1/2 mill.; larg. 3/4 mill.*

Filiforme, parallèle, pubescent, tête et corselet roux, brillants, élytres d'un brun roux, abdomen brun-noir, pattes testacées. Tête oblongue, forte, de la largeur du corselet, à côtés longuement pubescents, marquée à la base de chaque antenne d'une petite fossette longitudinale, déprimée en avant où elle présente de gros points ronds, épars; en arrière des points plus petits. Antennes testacées, brisées, premier article un tiers de leur longueur totale, en massue allongée au sommet, les quatre suivants coniques allongés,

les autres presque globuleux, dernier à sommet tronqué. Palpes testacés, troisième article gros, renflé, tronqué au sommet. Corselet en carré long, largement arrondi au sommet et à la base, à côtés presque parallèles, à peine arrondis, à angles obtus; une ligne lisse longitudinale médiane arrêtée de chaque côté par une ligne de points enfoncés, et, entre cette ligne et le bord extérieur, d'autres points épars. Elytres un peu plus larges que le corselet, assez densément et confusément ponctuées, carrées à la base, échancrées au sommet, suture lisse et légèrement relevée. Abdomen allongé, renflé après les élytres, atténué au sommet, densément et finement ponctué, densément pubescent; les deux derniers segments bordés de ferrugineux au sommet. Pattes assez grêles, d'un testacé clair.

Je me fais un plaisir de dédier cette belle espèce à mon savant ami M. Jacquelin du Val, qui l'a découverte aux environs de Montpellier.

#### 6. CRYPTARCHA PUNCTATISSIMA.

*Ovalis, nigra, omnium densissimè punctata, pubescens*  
*Caput latum, inter oculos biimpressum, antice tenue ferrugineo-marginatum: thorax transversalis, convexus, antice late et distincte emarginatus, lateribus late rotundatus, postice latior bisinuatus, angulis posticis in elytris productis, omnium ferrugineo marginatus: elytra ovalia, convexa, medio depressa, post medium attenuata; omni limbo, vittâ flexuosâ transversali post medium punctoque, vittâ longitudinali medio baseos ferrugineis. Pedes ferruginei. — Long. 4 1/4 mill.; larg. 2 1/2 mill.*

Ovale, assez convexe sur les côtés, déprimé sur le dos, très densément ponctué surtout sur les élytres, pubescence courte et grise, noir avec tout le limbe du corps plus ou moins largement ferrugineux. Tête large, arrondie en

avant, biimpressionnée entre les yeux, marquée en arrière d'un fin sillon transversal, creusé en fossette dans son milieu. Antennes ferrugineuses, de onze articles, les trois derniers cordiformes, formant massue, le dernier à sommet très obtus. Bouche ferrugineuse. Corselet trapézoïdal, convexe, déprimé sur le dos, très distinctement et largement échancré au sommet, largement bisinueux à la base, angles antérieurs avancés et obtus, côtés arrondis, déprimés légèrement et rebordés, angles postérieurs avancés, embrassant les élytres; il est entièrement bordé de ferrugineux, très finement au sommet et à la base, largement sur les côtés. Ecusson en triangle large, très finement granuleux. Elytres de la largeur du corselet à la base, ovales, atténuées au sommet qui est arrondi, convexes, légèrement déprimées sur le dos et présentant de chaque côté un calus huméral, rebordées: elles ont une bordure, une petite bande longitudinale près du calus, un point au-dessous, entre le bord extérieur et cette dernière, une seconde bande transversale sinueuse après le second tiers, ferrugineuses. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, voisine de la *C. strigata* Fabricius, s'en distingue par sa taille un tiers plus grande, sa forme plus allongée, moins convexe, les impressions de la tête, ses élytres distinctement atténuées en arrière, enfin, sa ponctuation plus serrée.

Sicile. — Ma collection.

#### 7. ENICOPUS BONVOULOIRI. (Pl. 8, fig. 4.)

*Elongatus, parallelus, paulò convexus, nigro-plumbeus, nitidus, omnium pilis longis hirtus, in thorace nigris, in elytris griseis. Caput triangulare, antennarum basi utrinque longitudinaliter impressum, vertice densè punctatum: antennæ fortiter serratæ: thorax subquadratus, lateribus latè*

*rotundatus*, longitudinaliter medio sulcatus, remote leviterque punctatus: scutellum triangulare, leviter sulcatum; elytra elongata, ferè parallela, postice dilatata, basi quadrata, densè punctata. Mas: pedes anteriores elongati, tarsorum articulo primo spinà externà acutà valde arcuata armato, posteriorum tibie incurvæ, apice appendiculo securiformi, acuminato armatæ. — Long. 9 1/2 mill.; larg. 3 mill.

Allongé, parallèle, peu convexe, noir plombé, brillant, couvert de longs poils dressés, noirs sur la tête et le corselet, d'un gris blanchâtre sur les élytres. Tête penchée, triangulaire, largement impressionnée en avant avec deux fossettes à la base des antennes réunies en forme de fer à cheval, vertex densément ponctué. Antennes en scie, à articles fortement sécuriformes. Corselet presque carré, à sommet et côtés largement arrondis, à base tronquée, marqué d'un sillon longitudinal médian et de points épars. Ecusson triangulaire, obtus au sommet, faiblement canaliculé, lisse. Elytres allongées, carrées à la base, avec les épaules saillantes, parallèles dans la moitié antérieure, dilatées peu à peu jusqu'à l'extrémité qui est arrondie. Mâle: pattes antérieures allongées, à tibias terminés par une petite épine arquée, à premier article des tarsi muni extérieurement d'une seconde épine longue, recourbée; pattes postérieures à tibias arqués, munis intérieurement à leur extrémité d'un long appendice sécuriforme, à angles aigus, présentant lui-même une petite dent à peu près à son point d'insertion.

J'ai reçu cette espèce en communication de M. de Bonvouloir, à qui je l'ai dédiée. Elle provient d'Espagne.

#### 8. ENICOPUS ACUTATUS. (Pl. 8, fig. 5.)

*Elongatus, parallelus, paulo convexus, plumbeo-niger,*

*nitidus, pilis erectis densissimè hirtus. Caput rotundatum fronte inter antennis excavatum; antennæ serratæ: thorax subquadratus, lateribus rotundatus, lævissimus: elytra thorace basi semel latiora, elongata, parallela, apice conjunctim latè rotundata, dense rugoso-punctata. Pedes sat elongati, posteriorum maris femora clavata, tibiæque fortiter intus incurvæ, apice dente elongato, excavato, incurvo, acutato, armatæ. — Long. 8 mill.; larg. 3 mill.*

Allongé, parallèle, peu convexe, d'un noir plombé, brillant, hérissé de longs poils dressés, noirs, très épais sur la tête et le corselet. Tête arrondie, légèrement penchée, avec une impression en fer à cheval, profonde, entre la base des antennes. Yeux globuleux; mandibules saillantes. Antennes fortement en scie, dernier article allongé, obtus au sommet. Corselet presque carré, assez convexe, déprimé sur le dos, côtés très arrondis en arrière, plus large au sommet que long, base coupée droit, lisse chez le mâle, marqué de points épars chez la femelle. Écusson arrondi, lisse. Elytres allongées, parallèles, peu convexes, une fois plus larges que le corselet à la base, arrondies largement au sommet, avec les bords latéraux déprimés au sommet, marquées de petites rugosités transversales, entre lesquelles se trouvent des points arrondis, et de quelques apparences de côtes élevées sur le dos. Pattes assez grêles. Les postérieures du mâle ont les cuisses fortement renflées et déprimées latéralement, les tibias fortement recourbés en dedans, vers la moitié et après un petit renflement; ils sont terminés par un long appendice fortement recourbé sur le tarse, terminé en pointe et creusé en forme de cuiller; le premier article des tarses presque aussi long que les autres réunis, les crochets très divergents entre eux.

Cette espèce est suffisamment distinguée de la précédente par les appendices des pattes du mâle, dont la forme est différente, ses élytres distinctement ponctuées, enfin, sa forme générale plus allongée.

Je lui ai conservé le nom que lui a donné M. Jacquelin du Val dans sa collection, où il est noté comme provenant de Rome.

### 9. DORCATOMA DICHROA.

*Breviter ovalis, globosus, dense griseo pubescens, caput thorax, antennæ pedesque rufi, abdomen elytraque nigra. Caput reflexum, rotundatum; oculi brunnei: thorax transversalis semel latior quam longior, apice emarginatus bisinuatusque, basi utrinque sinuatus, lateribus rotundatus: elytra latitudine thoracis, breviter ovalia, globosa, apice late rotundata. — Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 1/2 mill.*

En ovale très court, très convexe, lisse, couvert d'une pubescence grise, couchée, très dense, d'un noir assez brillant, avec la tête, le corselet, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux. Tête assez grosse, penchée et enfoncée dans le corselet; yeux d'un noir brunâtre. Corselet une fois plus large que long à la base, sommet échancré et fortement bisinué, le lobe médian s'avancant au-dessus de la tête, côtés arrondis et obliques, base bisinuée. Elytres de la largeur du corselet à la base, en ovale court, globuleuses, largement arrondies au sommet, bords latéraux sinueux à leur moitié, où ils sont largement échancrés: chaque élytre présente à sa base, près de l'épaule, un fort calus obtus, brun.

J'ai reçu ce *Dorcatoma* de Sardaigne, sous le nom que je lui conserve.

### 10. OPILUS MIMONTI. (Pl. 8, fig. 6.)

*Elongatus, parallelus, niger, nitidus, longe pilis albidis hirtus, antennis testaceis, elytrorum medio basalis, lateritio, fasciâque posticâ flavâ. Caput magnum, quadratum, deflexum; antennæ, mandibulæque testaceæ: thorax antice*

*quadratus, post medium fortiter constrictus, dorso antice foveolâ transversâ alicè longitudinali connexa, secundum basim canaliculâ transversâ impressus. Scutellum rotundatum. Elytra elongata, postice sensim dilatata, antice grosse profundeque punctato-striata, postice vage rugosa. Pedes elongati. — Long. 9 mill.; larg. 2 1/2 mill.*

Très allongé, parallèle, noir, brillant, couvert de longs poils laineux d'un gris blanchâtre. Tête penchée, carrée, ponctuée en avant et sur les côtés, lisse sur le vertex, marquée de deux fossettes arrondies entre les yeux qui sont obliques. Bouche et antennes testacées. Corselet un tiers plus long que large, partie antérieure carrée avec la partie postérieure fortement rétrécie en forme de cou; sur le dos, une fossette profonde, triangulaire, formée par la réunion d'une impression transversale le long du bord antérieur et d'une autre longitudinale se prolongeant sur la base qui est profondément canaliculée dans toute sa longueur: quelques rides transversales sur les côtés. Ecusson rond et lisse, rouge de brique. Elytres moitié plus larges que la base du corselet, allongées, dilatées après la moitié, largement arrondies, presque tronquées au sommet, marquées dans leur deux tiers antérieurs de lignes de gros points ronds et profonds, présentant dans leur tiers postérieur quelques traces de points qui les font paraître vaguement rugueuses, bords latéraux marginés. Elles sont noires avec la moitié antérieure d'un rouge de brique et une bande postérieure transversale, n'atteignant pas la suture, d'un blanc jaunâtre. Pattes allongées, noires, garnies de longs poils hérissés; tarsi de cinq articles, le premier petit, et presque caché par la base du second.

Il est voisin de l'*O. cruentatus* Spinola, dont il se distingue par son corselet plus court, plus large, non ponctué, ridé sur les côtés. La tête et le corselet sont noirs.

J'ai dédié cette espèce à M. le comte de Mimont, qui a

bien voulu enrichir ma collection de cette espèce et d'une foule d'autres récoltées par lui dans l'île de Négrepont (Grèce).

11. *TOMICUS DECOLOR*. (Pl. 8, fig. 7.)

*Oblongus, cylindricus, convexus, testaceus vel ferrugineus, pube flavescente brevi hirtus. Caput deflexum, transversale. rugosum, carinulâ longitudinali mediâ : thorax longior quam latior, fortiter convexus, cylindricus, apice rotundatus caput obtegens, basi rectus, marginatus, angulis posterioribus oblique truncatis, antice fortiter, postice vix rugosus. Elytra cylindrica, parallela, thoracis latitudine mediâ, vage punctato-striata, apice truncata et utrinque denticulata carina instructa. Pedes breviores, tibiæ extus apice fortiter dilatatae.* — Long. 2 mill.; larg. 1/2 mill.

Allongé, cylindrique, convexe, ferrugineux ou testacé, brillant, couvert d'une pubescence dressée, courte, d'un gris jaunâtre. Tête penchée, transversale, rugueuse, marquée d'une petite carène longitudinale médiane. Antennes testacées. Corselet cylindrique, un tiers plus long que large, fortement rugueux antérieurement, faiblement en arrière, à sommet arrondi et formant capuchon au-dessus de la tête, côtés droits, largement arrondis et presque tronqués aux angles postérieurs, base droite et marginée. Ecusson en triangle allongé, lisse. Elytres de la largeur moyenne du corselet, oblongues, cylindriques, vaguement ponctuées-striées, tronquées de haut en bas au sommet, avec une petite crête dentelée de chaque côté de la troncature où la suture se trouve également élevée. Pattes testacées, tibias fortement dilatés extérieurement au sommet.

Cette espèce est voisine du *T. dryoglyphus* Erichson, mais elle en diffère par sa taille une fois plus petite, sa coloration toujours plus claire, son corselet plus large, à angles

postérieurs tronqués, ses élytres à peine striées, sa pubescence plus épaisse et plus longue.

Elle a été trouvée aux environs de Péronne, par M. d'Alidin, qui a bien voulu me céder quelques exemplaires.

## 12. CONIATUS MIMONTI. (Pl. 8, fig. 8.)

*Elongato-ovalis, sat convexus, niger, dense viridi squamosus. Caput cupreo-squamosum, rostrum apice antennæque basi testaceæ: thorax subtransversus, convexus, lateribus valdè rotundatus, apice truncatus, basi tenuiter depressus bisinuatusque, dorso plaga lata longitudinalis cuprea. Elytra oblongo-elongata, basi thorace latiora, apice attenuata obtusèque rotundata, vittâ obliquâ antice plagaque communi posteriore, cupreis, notata. Pedes sat crassi, tibiæ tarsique testacei. — Long. 5 mill., larg. 1 3/4 mill.*

Ovale allongé, assez convexe, noir, couvert d'écailles vertes. Tête grande, couverte d'écailles cuivreuses, bec court et large, testacé au sommet. Antennes testacées avec la massue rembrunie. Corselet aussi long que large, convexe, tronqué au sommet, côtés fortement arrondis, base bisinuée avec une fine dépression dans sa longueur; il présente une bande médiane longitudinale, dilatée dans son milieu, d'écailles cuivreuses. Ecusson triangulaire, blanchâtre à la base. Elytres ovales-oblongues, un tiers plus larges que le corselet à la base, à épaules arrondies, atténuées après la moitié et arrondies d'une manière obtuse au sommet, ponctuées-striées: elles ont deux bandes cuivreuses obliques partant de l'épaule et convergentes à la suture après le second tiers où elles se réunissent à une tache commune de même couleur atteignant le sommet; elles ont en outre de chaque côté, au milieu et près du sommet, une bande transversale d'un blanc argenté. Pattes assez épaisses, tibias et tarses testacés.

Ce *Coniatus*, voisin du *C. tamarisci* Fabricius, en diffère par sa taille moins grande, plus allongée, son corselet aussi long que large, marqué d'une bande longitudinale cuivreuse, ses élytres très oblongues.

Grèce. — Collection de M. Jacquelin du Val et de M. de Bonvouloir.

Je dédie cette espèce à M. le comte de Mimont, comme un faible tribut de ma reconnaissance.

### 13. HALTICA DISCEDENS. (Pl. 8, fig. 9.)

*Latè ovalis, convexa, caput, thorax, antennarum basis, rufi, elytra cyanea, glabra, nitidissima. Caput deflexum, rotundatum, inter antennis transversim impressum, antice longitudinaliter rugosum, vertice læve: os, oculi, antennarum apice nigro-brunnei: thorax transversus, apice latè emarginatusque, densè sat grossè punctatus: elytra ovalia, basi vix thorace latiora ibique longitudinaliter impressa, medio dilatata, apice rotundata, ad basim striatim, ad apicem confusè grossè punctata. Pedes sat femora tarsique brunnei, tibiæ ferrugineæ. — Long. 3 1/4 à 4 mill.; larg. 1 1/2 à 2 mill.*

Ovale, convexe, glabre, très brillante, base des antennes, tête et corselet d'un roux jaunâtre, élytres bleues, bouche, cuisse et tarse bruns, tibias ferrugineux. Tête penchée, ronde, impressionnée entre les antennes, avec un petit sillon médian d'où partent deux sillons transversaux atteignant la base des antennes, vertex lisse. Yeux noirs. Antennes ayant les six premiers articles allongés, rouges, les suivants coniques, noirs. Corselet un tiers plus large que long, densément et assez fortement ponctué, largement échancré au sommet, bords latéraux arrondis et marginés, base marginée, largement arrondie dans son milieu, sinuée de chaque côté où elle présente une petite strie longitu-

dinale, limitant une impression transversale médiane, angles antérieurs presque aigus, postérieurs droits. Ecusson triangulaire, noir. Elytres ovales, un peu plus larges que le corselet à la base, dilatées au milieu et obtusément arrondies au sommet, présentant près de chaque épaule une large impression faisant suite à la strie du corselet, fortement ponctuées en lignes régulières dans la première moitié et confusément dans la seconde. Pattes assez robustes.

Cette *Haltica* a été découverte à Montpellier, par M. Jacquelin du Val.

Elle rappelle un peu l'*H. ruficornis* Linné, mais elle s'en distingue par sa forme plus courte et plus large, son corselet et ses élytres beaucoup plus fortement ponctués, et en lignes régulières chez ces dernières, la couleur ferrugineuse des tibias.

#### 14. HALTICA PARALLELA.

*Oblonga-ovalis, depressa, densissimè punctata, nitida, nigra, glabra, vittis duabus albidis longitudinolibus in elytris. Caput rotundatum, oculi magni prominuli; antennæ basi testaceæ: thorax transversalis, semel latior quam longior, apice truncatus, basi leviter sinuatus, lateribus rotundatus; elytra thorace latiora, oblonga, apice latè conjunctim rotundata. Pedes testacei, femora infuscata. — Long. 2 à 2 1/2 mill.; larg. 1 à 1 1/4 mill.*

Ovale-oblongue, déprimée, très densément ponctuée, noire, brillante, glabre. Tête arrondie; yeux grands et proéminents. Antennes longues, avec les quatre premiers articles allongés et testacés. Corselet transversal, une fois plus large que long, sommet coupé droit, base légèrement bisinuée, côtés très arrondis et rebordés, angles postérieurs très obtus. Ecusson en triangle obtus. Elytres plus larges que le corselet, ovales, largement arrondies et presque tronquées au sommet, bords latéraux marginés: deux bandes

longitudinales larges et blanchâtres, commençant à la base, échancrées à l'épaule, atténuées et recourbées en dedans à l'extrémité, ne touchant ni les bords latéraux, ni le sommet, ni la suture. Pattes noires, avec les tibias et les tarses testacés.

Cette espèce, qui porte dans les collections le nom de *H. parallela* Dejean, a été trouvée à Montpellier par M. Jacquelin du Val. Je l'ai reçue d'Embrun.

Elle est intermédiaire entre l'*H. flexuosa* Illiger et l'*H. nemorum* Linné. Elle se distingue de la première par sa forme plus allongée, moins convexe, sa ponctuation plus fine, les bandes blanches des élytres moins larges et non échancrées aux bords latéraux ; de la seconde par sa ponctuation plus fine, non disposée en lignes longitudinales, par sa forme plus déprimée, ses bandes blanchâtres plus larges.

#### 15. HALTICA VARIIPENNIS. (Pl. 8, fig. 10.)

*Oblonga-ovalis, valdè depressa, densè punctata, nitida, nigra, glabra, vittis duabus longitudinalibus albidis in elytris. Caput fere quadratum, oculi magni prominuli : antennæ basi testaceæ : thorax quadratus, apice truncatus, basi vix sinuatus, lateribus latè rotundatus : elytra thorace latiora, oblonga, apice separatim rotundata : pedes testacei, femoribus posticis infuscatis. — Long. 1 1/2 à 1 3/4 mill.; larg. 3/4 à 1 mill.*

Ovale-oblongue, très déprimée, densément ponctuée, noir brillant, avec un reflet verdâtre sur le corselet, glabre. Tête presque carrée, avancée; yeux grands et proéminents. Antennes longues avec les quatre premiers articles testacés. Corselet carré, aussi long que large, sommet coupé droit, base à peine bisinuée, côtés rebordés et largement arrondis, angles postérieurs obtus. Ecusson rond. Elytres plus larges que le corselet, ovales, très arrondies chacune séparément

au sommet, marginées sur les côtés; deux bandes longitudinales, blanchâtres, échancrées à l'épaule et au milieu de leur côté extérieur, à peine recourbées à l'extrémité, ne touchant ni les bords latéraux, ni le sommet, ni la suture. Quelquefois l'échancrure médiane se prolonge et sépare chaque bande en deux taches. Pattes testacées avec les cuisses postérieures noirâtres.

Cette espèce, voisine de l'*H. parallela* Mihi, en diffère par sa taille constamment plus petite, sa forme plus déprimée, son corselet aussi long que large, sa ponctuation plus grosse et moins serrée, la couleur des pattes et la forme différente des bandes blanchâtres des élytres.

Trouvée en grand nombre à Montpellier par M. Jacquelin du Val.

#### 16. HALTICA PALLIDA.

*Ovalis, convexa, glabra, pallidè testacea, oculis nigris. Caput deflexum, oblongum, utrinque ponè oculos longitudinaliter sulcatum: oculi prominuli: thorax subquadratus, latior quam longior, anticè vix emarginatus, lateribus latè rotundatus, basi truncatus: clytra thorace latiora, ovalia, apice rotundata, lateribus marginata, vagissimè rugoso-punctata, lineâ punctorum secundum suturam: pedes graciliores.* — Long. 1 1/2 mill.; larg. 3/4 mill.

Ovale, convexe, glabre, lisse, d'un testacé pâle; yeux noirs. Tête oblongue, penchée, marquée d'un sillon longitudinal près de chaque œil. Yeux gros et proéminents. Antennes assez grêles, articles obconiques, allongés, le dernier oblong à sommet obtus. Corselet presque carré, plus large que long, convexe, sommet à peine échancré, base tronquée droit, côtés presque droits, largement arrondis, angles antérieurs et postérieurs droits. Ecusson petit et rond. Elytres un tiers plus larges que le corselet, ovales, convexes,

arrondies au sommet, marginées sur les bords, très vaguement rugueuses, une petite ligne ponctuée près la suture à la base; elles sont transparentes et laissent voir les ailes. Pattes antérieures assez grêles, premier article des tarsi postérieurs aussi long que les autres réunis.

Cette espèce, voisine de l'*H. rufescens* Gyll., en diffère par sa coloration entièrement d'un testacé pâle, sa forme moins courte, son corps non ponctué.

Elle a été trouvée à Montpellier, sous l'écorce d'un platane, par M. Jacquelin du Val.

### 17. PSYLLIODES VICINA.

*Elongata-ovalis, fortiter convexa, glabra, anticè posticèque attenuata, æneo-viridescens, nitidissima. Caput deflexum, mandibulæ, antennarum basis testaceæ: thorax trapezoidalis, apice caput obtegens, basi latè bisinuatus, lateribus fortiter rotundatus, parum profundè et parum densè punctatus: elytra oblongo-ovalia, apice acuminata, sat profundè punctato-striata: pedes testacei, femora postica brunnea.* — Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 mill.

Allongée, ovale, très convexe, atténuée aux deux extrémités, glabre, très brillante, bronzée sur la tête et le corselet, d'un bronzé verdâtre sur les élytres. Mandibules, base des antennes et pattes testacées, cuisses postérieures brunâtres. Tête penchée, finement coriacée. Corselet trapézoïdal, plus long que large, peu densément et peu profondément ponctué, sommet arrondi et couvrant la tête en forme de capuchon, base largement bisinuée, côtés marginés, fortement arrondis, angles antérieurs obtus, angles postérieurs droits. Écusson rond, lisse. Elytres ovales-oblongues, atténuées fortement au sommet qui est arrondi, très convexes, largement échancrées dans le milieu des bords latéraux, marquées de lignes longitudinales de gros

points enfoncés et d'une petite ligne suturale ponctuée à la base, ne dépassant pas le premier tiers; intervalles présentant une série de petits points très fins.

Cette *Psylliodes* diffère de la *Ps. cucullata* Illiger, dont elle se rapproche le plus, par sa forme plus allongée, son corselet peu ponctué, à côtés moins arrondis, dont le sommet avance plus au-dessus de la tête.

France méridionale. — Montpellier.

### 18. PLECTROSCELIS OBESA. (Pl. 8, fig. 11.)

*Breviter ovalis, fortiter convexa, glabra, thorace aeneo-virescens, elytris cyanescens, antennarum basi ferrugineâ. Caput magnum, quadratum, crebrè subtilissimè punctatum: thorax quadratus, sat crebrè subtiliter punctatus, apice rotundatus, lateribus ferè rectus, basi ferè truncatus: elytra thorace paulò latiora, breviter ovalia, post basim dilatata, densè irregulariter punctato-striata, intervallia subtilissimè coriacea. Pedes sat crassi, brunnei, femoribus posterioribus ferrugineis. — Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 1/3 mill.*

En ovale court, très convexe, glabre, d'un vert bronzé sur le corselet, d'un bleu brillant sur les élytres, base des antennes ferrugineuse. Tête grande, carrée, densément et très finement ponctuée. Corselet carré, assez densément et finement ponctué, sommet avancé et arrondi, côtés presque droits, marginés et arrondis en avant, base tronquée, à peine sinuée sur les côtés, angles antérieurs et postérieurs obtus. Ecusson à peine visible, lisse. Elytres en ovale court, un peu plus larges que le corselet, très convexes, dilatées après la base, largement arrondies au sommet, légèrement échancrées latéralement, marquées de lignes longitudinales de gros points enfoncés irrégulières et d'une petite ligne juxtà-suturale, à la base, allant jusqu'au second tiers antérieur. Pattes assez épaisses, brunes, tibias et tarses ferrugineux.

Cette espèce ressemble un peu à la *Pl. aridella* Paykull, mais elle est plus large, plus épaisse; le corselet est plus finement ponctué, les élytres marquées de lignes de points plus régulières, plus arrondies au sommet, enfin les cuisses sont concolores.

Elle a été trouvée par M. Jacquelin du Val à Montpellier, dans les mêmes conditions que la précédente.

### 19. PLECTROSCELIS BALANOMORPHA. (Pl. 8, fig. 12.)

*Ovalis, glabra, convexa, æneo-nitida, antennarum basi tibiisque posterioribus testaceis. Caput magnum, rotundatum, creberrimè coriaceum: thorax latitudine longior, quadratus, lateribus paulò rotundatus, creberrimè punctatus: elytra ovalia, medio dilatata, apice rotundata, fortiter striatim punctata. Pedes brunneo ferrugineis. — Long. 1 3/4 mill.; larg. 4/5 mill.*

Ovale, glabre, convexe, brillante, bronzée sur le corselet, verdâtre sur les élytres. Tête penchée, grande, arrondie, très densément granuleuse. Yeux grands. Antennes avec les cinq premiers articles testacés. Corselet plus long que large, carré, largement arrondi au sommet et sur les côtés qui sont marginés, base tronquée, angles antérieurs et postérieurs obtus, densément ponctué. Ecusson petit et transversal. Elytres ovales, de la largeur du corselet à la base, dilatées au milieu, arrondies au sommet, convexes, marquées de lignes longitudinales régulières, de gros points enfoncés et d'une petite ligne juxtà-suturale à la base allant jusqu'au second tiers antérieur. Pattes assez épaisses, d'un brun ferrugineux, tibias postérieurs arqués et dilatés dans leur milieu, testacés.

Elle rappelle un peu par le faciès l'*H. chrysanthem* Ent. Hefte, mais c'est une véritable *Plectroscelis*.

Pyrénées. — Collection de M. Jacquelin du Val.

## 20. PLECTROSCELIS DEPRESSA.

*Ovalis, depressa, glabra, nitida, capite prothoraceque viridi-aeneis, femoribus, elytrorum suturâ margineque nigris, antennarum basi, elytris tibiisque crocatis. Caput sat magnum, densè punctatum; oculi prominuli; antennæ apice subclavatæ: thorax transversus, latior quam longior, apice truncatus, basi marginatus latèque rotundatus, lateribus rotundatis, densè punctatus: elytra ovalia, apice obtusè rotundata, depressa, longitudinaliter profunde punctato-striata. Pedes crassi, femoribus posticis valdè dilatatis, compressisque. — Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 mill.*

Ovale, déprimée, glabre, brillante, tête et corselet d'un vert légèrement bronzé, base des antennes, tibias et disque des élytres d'un jaune safrané, la suture et les bords latéraux de ces dernières, les cuisses et l'extrémité des antennes noirs. Tête assez grosse, avancée, densément ponctuée; yeux proéminents et noirs; antennes longues, premiers articles égaux, les suivants coniques et dilatés peu à peu. Corselet transversal, une fois plus large que long, à peine convexe, densément ponctué, tronqué au sommet, largement arrondi et marginé à la base ainsi que sur les côtés. Ecusson petit, large, très arrondi. Elytres ovales, de la largeur du corselet à la base, déprimées, obtusément arrondies au sommet, légèrement sinuées sur les côtés, profondément marquées de stries longitudinales ponctuées et d'une petite strie marginale entre la suture et la première: les points sont noirs. Pattes courtes et robustes; cuisses postérieures très dilatées et déprimées latéralement.

Cette espèce se distingue des autres *Plectroscelis* par sa forme déprimée.

Je l'ai prise en fauchant sur la montagne de Cette.



# RÉVISION DES COLÉOPTÈRES

## DU CHILI,

(Suite) (1).

Par MM. L. FAIRMAIRE et P. GERMAIN.

---

(Séance du 10 Novembre 1858.)

---

### Fm. CERAMBYCIDÆ.

#### G. MALLODERES Dupont.

1. *M. microcephalus* Dupont, Mag. Zool., pl. 125. — Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool. v, 450. — Long. 40 à 45 mill. — ♂. Fulvescens, capite, prothorace scutelloque dense lanosis; mandibulis nigris; antennis fuscis; prothorace utrinque spina magna uncinata, recurva, nigra, antice spinosa, armato; elytris fere parallelis, apice truncatis; pedibus fuscis, cum abdomine pilosis; sterno dense lanoso.

♀. Subdepressa, piceo-nigra; capite punctato, medio sulcato; prothorace disco bifoveolato, angulis anticis hamatis, rugosis, denticulatis; antennis brevibus; scutello nitido; elytris medio dilatatis, rugoso-scabrosis, pedibus nigro-piceis, tibiis spinosis (*Amallopodes scabrosus* Lequien, Mag. Zool. cl. ix, pl. 74. — Blanch. in Gay, Hist. de Chile,

(1) Voyez Annales 1858, 3<sup>e</sup> série, tome VI, pages 709 et suivantes.

Zool. v, 448. — *Acanthinoderus Cumingii* Hope, Trans. Ent. Soc. Lond. 1, 105, pl. 14, f. 7. — *Prionus Mercurius* Er. et Burm. Nov. Act. Curios. Nat. Bonn, t. xvi, Suppl., p. 266, pl. 37). — Long. 65 à 72 mill.

Se trouve, mais rarement, à Quillota, Santiago et Valparaiso; il est moins rare à Concepcion et surtout dans les forêts subandines de Chillan. Au lieu de paraître, comme les autres Prioniens, en été et en automne, cet insecte ne se montre qu'au printemps, en octobre et novembre. Le ♂ se tient le jour accroché comme un hanneton dans le feuillage des arbres, surtout des Myrtacées; au crépuscule, il se met en mouvement et vole avec facilité. La ♀ vit sur les troncs d'arbre, marche le jour et ne vole pas. Dans les forêts de Chillan, les enfants font la chasse aux femelles et en nourrissent leurs chiens; on les appelle *llico-llico*, nom araucan des Chiasognathes. Les deux sexes n'ont pas encore été pris accouplés; mais il est positif que tous les *Amallopodes* sont des femelles et que tous les *Malloderes* sont des mâles.

#### G. ANCISTROTUS Serv.

1. *A. Servillei* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool. v, 452, pl. 27, f. 3. — Long. 25 mill. — Omnino castaneus, glaber; capite scabroso; antennis mandibulisque fusco-rufis, his apice nigris; prothorace scabroso, uncinis duobus pallidioribus, postico longiore, recurvo; scutello punctato; elytris ovatis, prothorace valde latioribus, castaneo-rufis, late marginatis, rugosis, bilineatis. — Cordilières de Santa-Rosa-de-los-Andes et Cordilières de Santiago.

Il est remarquable que cet insecte, qui paraît fort rare, n'ait encore été trouvé que mort et mutilé.

## G. MALLODON Serv.

1. *M. Limæ* Guér., Voy. de la Coq. Ins. 128 (*Prionus*).  
 — *M. gracilicorne* Buq., in Guér. Icon. Règn. An., p. 213.  
 — *Macrotoma Melitæ-eques* Blanch. Voy. de d'Orb. Ins. 202, pl. 20, f. 6, et in Gay, Hist. de Chile, Zool. v, 453, pl. 27, f. 4 et 5. — Long. 20 à 40 mill. — Obscure castaneum; capite rugoso, medio leviter excavato; antennis brevibus, gracilibus, castaneis; prothorace rugoso, lateribus crenulato, medio plagis lævibus melitæ cruci similibus; scutello convexo, medio lineato; elytris castaneo-rufis, rugulosis, subquadrilineatis, basi scabrosis; tibiis inermibus; ♀ major, magis rugosa. — Commun dans tout le Chili; vit sur le *Quilloja saponaria* et quelques autres arbres. Paraît en automne.

G. MICROPLOPHORUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool. v, 454.

1. *M. Magellanicus* Blanch., l. c. V, 456. — Hombr. et Jacq. Voy. au pôle sud, Col., pl. 20, f. 1. — Long. 27 mill. — Fulvescens, parce pubescens; capite rugoso, medio impresso; antennis ♂ flabellatis, ♀ dentatis; prothorace medio trinodoso, lateribus bispinoso, spinis brevibus, ♀ brevioribus; scutello rugoso; elytris pallide fulvescentibus, rugulosis, anguste tricostatis: pedibus concoloribus. — Détroit de Magellan, Port-Famine.

2. *M. castaneus* Blanch., l. c. V, 457, pl. 27, f. 6. — Long. 30 mill. — Castaneus, capite ruguloso; antennis ♀ a medio usque ad apicem longe dentatis; prothorace medio trinodoso, lateribus spinoso, spinis valde elongatis; elytris punctato-rugulosis, anguste tricostatis, thorace paulo pallidioribus, pedibus concoloribus. — Provinces du Sud.

## G. CHELODERUS Gray.

1. *C. Childrenii* Gray, Anim. Kingd., pl. 117. — Blanch., l. c. V, 459, pl. 27, f. 7. — Long. 35 mill. — *Elongatus*, parallelus, viridi-metallicus, antennis pedibusque cyaneis; prothorace medio concavo, utrinque acute auriculato; scutello elongato, acuto, sulcato; elytris profunde punctatis, cupreis aut auratis, margine externo viridi; femoribus basi viridibus. — Valdivia, Concepcion. — Ce magnifique insecte paraît fort rare.

## G. OXYPELTUS Blanch., in Gay, Hist. de Chile, Zool. V, 459.

1. *O. quadrispinosus* Blanch., l. c., V, 460, pl. 27, f. 8. — Long. 16 à 22 mill. — Viridi-metallicus, griseo-pubes-cens; capite rugoso, antennis cyaneis; prothorace rugoso, lateribus leviter rotundato, medio impressione carinulata signato; elytris grosse ac profunde punctatis, utrinque un-costatis costa basi elevata, apice oblique truncatis, utrinque bispinosis, limbo omni cupreo-metallico nitido; pedibus viridibus, tarsi cyaneis. — Cette espèce est peut-être plus belle que la précédente. Elle se trouve dans les forêts sub-andines de Chillan, à 1,600 mètres, au mois de décembre, sur le *Fagus pumilio*; elle vole très facilement sous l'influence d'un soleil chaud et décrit des zigzags verticaux très rapides, ce qui rend sa capture fort difficile.

## G. EBURIA Serv.

1. *E. speciosa* Blanch. Voy. d'Orbg. 208. — Blanch., l. c. V, 463, pl. 29, f. 1. — Long. 00 mill. — Fusca, cinereo-vestita; capite, antennis pedibusque cinereo-pilosis; pro-

thorace quadrituberculato, lateribus spinoso; elytris apice bispinosis, pallidè rufo-castaneis, cinereo-vestitis, maculis eburneis duabus nigro-cinctis, una brevi baseos, altera media elongata. — Chili.

### G. CALLICHROMA Latr.

1. *C. chilensis* Blanch., l. c. V, 465. — Long. 28 mill. — Virescens, sericeus; antennis nigris; prothorace obscurè viridi, linea media viridi-aurea; pedibus nigris, femoribus cum abdomine rufis. — Dans les provinces centrales.

### G. SIBYLLA Thomson, Arch. Entom. I, 406.

Antennes assez grêles, comprimées, les articles cinq à dix comprimés et prolongés à l'angle interne; troisième et quatrième presque égaux; un douzième article supplémentaire chez les ♂ seulement; presque aussi longues que le corps chez les ♂, plus courtes chez les ♀. Palpes à dernier article obtus. Mandibules robustes. Corselet ayant une courte épine de chaque côté. Ecusson petit, presque triangulaire. Elytres plus larges à la base que le corselet, assez longues, déhiscentes dès le milieu. Plaque prosternale allongée, recourbée, moins grande chez le ♂; plaque mésosternale échancrée à l'extrémité, moins apparente chez le ♂. Pattes assez grandes et assez fortes, les postérieures plus longues; cuisses postérieures fortement arquées: deuxième et troisième articles des tarsi presque égaux, les postérieurs allongés, ayant le premier article plus long que les deux suivants réunis.

Ce genre se distingue des *Phædinus* par la structure de ses antennes, l'absence de saillies sternales et par ses cuisses fortement arquées, sauf les antérieures.

1. *S. Cœmeterii* Thomson. Rev. Zool. 1856, 482 (*Phædi-*

nus). — Long. ♂ 16 mill., ♀ 24 mill. — *Nigra*, capite prothoraceque valde rugosis, opacis; ♂, antennis corpus æquantibus; clytris aterrimis, nitidissimis, plagamagna basali coccinea, a medio dehiscentibus, a basi attenuatis, apice bidentatis; ♀, antennis corporis medium paulo superantibus, clytris post medium tantum attenuatis et dehiscentibus, apice bidentatis.

Noir; tête et corselet rugueusement et fortement ponctués; un fort sillon entre les antennes. Corselet à peine plus large que long, presque aussi large en avant qu'en arrière; sur les côtés une forte dent; surface convexe, inégale; au milieu un sillon bien marqué. Ecusson triangulaire, ayant une impression transversale ♂, longitudinale ♀. Elytres presque deux fois aussi larges à la base que le corselet, d'un noir extrêmement brillant avec une grande tache basilaire d'un rouge cocciné; atténuées de la base à l'extrémité, qui est bidentée, largement déhiscentes à partir du milieu; au milieu un sillon longitudinal assez large, peu profond, effacé à l'extrémité; ♀ élytres plus grandes, atténuées seulement après les deux tiers postérieurs. Dessous d'un noir brillant, excepté sur les côtés de la poitrine qui sont un peu mats et où les poils d'un gris roussâtre sont plus serrés. Pattes entièrement d'un noir brillant. — Forêts subandines de Chillan; vole peu.

Var.: *B.* Elytres entièrement rouges, n'ayant plus qu'une tache noire ovale et commune placée au milieu de la suture.

Var.: *C.* Entièrement noire, quelquefois une petite tache rouge sous l'épaule.

2. *S. integra*. — Long. 24 mill. — ♀. *Præcedenti similima*, prothorace latiore, medio depresso, basi elevato, antennis longioribus et clytris apice integris, truncatis, distincta; tota nigra.

♀. Ressemble extrêmement à la précédente, en diffère par la coloration entièrement noire, les antennes plus longues, le corselet plus grand, plus large, ayant avant la base une impression assez large, bien marquée; à saillies latérales beaucoup plus petites, à surface un peu moins convexe, moins rugueuse; et enfin par les élytres dont l'extrémité est, non pas bidentée, mais tronquée et très faiblement sinuée. — Même localité.

3. *S. flavosignata*. — Long. 25 mill. — *Nigra, sat nitida, capite prothoraceque fortiter dense punctatis, griseo-pilosis, hoc lateribus utrinque unidentatis; elytris prothorace latioribus, ante medium late dehiscentibus, apice emarginatis, alutaceis, nigris, nitidis, vitta basali abbreviata flava; subtus griseo-pilosa.*

D'un noir assez brillant; corps garni d'une pilosité grisâtre, moins serrée au milieu, beaucoup plus courte et plus rare sur l'abdomen. Tête presque mate, à gros points peu serrés, un sillon médian sur le vertex. Antennes ♀ grêles, moins longues que le corps. Corselet transversal déprimé en dessus, couvert de gros points enfoncés, souvent confluent, plus rares au bord antérieur; au milieu une petite bande élevée, plus visible en arrière; de chaque côté une dent courte. Ecusson noir brillant. Elytres plus larges à la base que le corselet, fortement déhiscentes au milieu, très étroites vers l'extrémité qui est échancrée; très finement ridées, d'un noir brillant avec une bande jaune, partant d'auprès de l'épaule et n'atteignant pas le milieu et une petite tache de même couleur avant l'extrémité. Pattes grêles et courtes. — Un seul individu ♀ pris au commencement de décembre, au milieu des neiges, à plus de 2,300 mètres, dans les forêts subandines de Chillan, sur le tronc d'un *Fagus antarctica*.

## ADALBUS, n. g.

Antennes de forme assez variable, s'épaississant vers l'extrémité, ordinairement moins longues que le corps, de douze articles, les troisième et quatrième presque égaux, minces, les autres épais, le dernier plus court que le précédent. Corselet court, un peu inégal. Elytres déhiscentes presque à partir de la base, légèrement rétrécies jusqu'à l'extrémité où elles sont un peu divergentes. Pattes assez courtes, cuisses assez larges, comprimées; tarses assez grêles, le premier article presque aussi long que les deux suivants; le premier article des tarses postérieurs plus long que chez les autres ainsi que le quatrième. Hanches antérieures presque contiguës; prosternum non saillant. Abdomen déprimé en dessous.

Ce genre paraît se placer entre les *Closteromerus* et les *Euryprosopus*.

1. *A. crassicornis*. — Long. 14 mill. — *Ater, opacus, elytris basi tantum sat nitidis; prothorace rufo, opaco, inæquali; capite rugoso punctato, antennis corpore multo brevioribus, apice compressis, latioribus, 12-articulatis; elytris late dehiscentibus, dense rugosulis, lineis tribus parum elevatis; prosterno medio testaceo.*

D'un noir foncé, mat, la base des élytres un peu luisante; corselet rouge, mat. Tête rugueusement ponctuée, ayant un léger sillon entre les antennes; celles-ci un peu plus longues que la moitié du corps, à articles presque égaux, s'élargissant et s'aplatissant vers l'extrémité, le onzième suivi d'un douzième article assez petit, très distinct. Corselet deux fois aussi large que long, côtés formant au milieu un angle obtus; disque déprimé avec deux faibles élévations de chaque côté, et une faible carène au milieu de la base.

Ecusson tronqué, à peine ponctué. Elytres plus larges à la base que le corselet, diminuant peu à peu de largeur jusqu'à l'extrémité; largement déhiscentes presque dès la base; finement et densément rugueuses, les épaules un peu plus lisses; sur chacune, outre la suture et le bord externe, trois lignes élevées peu prononcées. Dessous d'un noir faiblement bleuâtre, presque mat; milieu du prosternum testacé. Pattes courtes; cuisses assez épaisses. — Forêts subandines de Chillan, à 1,660 mètres, sur le *Fagus pumilio*.

2. *A. flavipennis*. — Long. 14 mill. — *Ater, supra subopacus, subtus sat nitidus, elytris testaceo-flavis sat nitidis; prothorace opaco, valde sat dense punctato, inœquali; antennis corpore parum brevioribus, apice compressis, vix latioribus, 12-articulatis; elytris minus dense rugoso-punctatis, late dehiscentibus, lineis tribus elevatis vix perspicuis.*

D'un noir presque mat en dessus, assez brillant en dessous, à pilosité grise peu serrée; élytres d'un jaune d'ocre assez brillant. Tête densément et presque rugueusement ponctuée, un sillon bien marqué entre les antennes; celles-ci un peu moins longues que le corps, un peu aplaties à partir du cinquième article; le onzième suivi d'un douzième article, seulement un peu plus court. Corselet de moitié plus large que long, à ponctuation forte, assez serrée, déprimé au milieu, faiblement relevé sur les côtés et au milieu de la base; côtés obtusément angulés au milieu. Ecusson un peu tronqué, avec un petit sillon à l'extrémité. Elytres un peu plus larges que le corselet, aussi longues que l'abdomen, diminuant un peu de largeur à l'extrémité, largement déhiscentes et presque dès la base, assez rugueusement ponctuées, moins à la base; à trois lignes élevées très peu marquées, suture et bord externe plus relevés. Segments abdominaux bordés de roussâtre obscur. — Province de Valdivia.

3. *A. dimidiatipennis*. — Long. 14 mill. — *Ater, opacus griseo hirtus, elytrorum dimidia parte flavo-testacea, subnitida; antennis corpus vix superantibus, articulo ultimo procedenti dimidio brevioribus; capite medio late impresso prothoraceque rugose punctatis, hoc lateribus medio angulato, subdentato; scutello triangulari, parum punctato; elytris basi prothorace latioribus, ante medium late dehiscentibus, angustatis, abdominis apicem haud attingentibus; tenuiter rugulosis; abdomine subtus nitidioribus.*

Allongé; d'un noir mat, à villosité grise assez longue; moitié basilaire des élytres d'un jaune testacé. Tête et corselet très rugueusement ponctués, la première largement creusée au milieu. Antennes à peine plus longues que le corps; troisième article un peu plus long que le quatrième, les articles sept, huit, neuf et dix prolongés en dent à l'extrémité interne. Corselet un peu plus large que long, côtés angulés au milieu, sans inégalités à sa surface. Ecusson triangulaire, à peine ponctué. Elytres plus larges que le corselet, largement déhiscentes et se rétrécissant dès avant le milieu, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, finement et assez densément rugueuses, surtout vers l'extrémité; sur chacune deux traces de côtes à peine marquées. Sternum densément ponctué, mat. Abdomen moins ponctué, assez brillant. — Forêts subandines de Chillan, sur le *Fagus Dombeyi*.

#### G. HEPHÆSTION Newm.

1. *H. ocreatus* Newm. The Entomol., p. 10. — Blanch., in Gay, Hist. de Chile, Zool. V, 467, pl. 28, f. 1. — Long. 22 à 28 mill. — Niger; capite lævi, nitido; antennis nigris; prothorace nitido, anticè transversè impresso, medio bituberculato, lateribus unidentato; elytris lævibus, nitidis

violaceo-chalybeis, posticè attenuatis; pedibus nigris, femoribus flavis; abdomine nitidè rufo. — Golfe de Reloncavi.

2. *H. pallidicornis*. — Long. 20 mill. — *Ater, parum nitidus, nigro pilosus, antennis pallide flavis, articulis tribus ultimis nigris, elytris violaceo-cyaneis, metallicis, nitidis, a medio angustatis, dehiscentibus, apice divaricatis.*

Corps noir, peu brillant, un peu velouté, à poils noirs. Antennes un peu plus longues que le corps, d'un jaune pâle avec les trois derniers articles noirs. Tête sillonnée au milieu. Corselet finement et assez densément ponctué, rétréci en avant; de chaque côté une dent assez pointue, sur le disque, de chaque côté, une pointe mousse; surface inégale. Ecusson noir. Elytres d'un bleu violacé brillant, lisses; plus larges à la base que le corselet, se rétrécissant presque dès la base, mais sans diminuer beaucoup de largeur jusqu'à l'extrémité qui atteint presque celle de l'abdomen. Sternum d'un noir mat, à poils noirs. Abdomen d'un noir brillant, presque glabre. Pattes noires, les postérieures grandes avec les tibias frangés de poils noirs. — Forêts subandines du Maule.

3. *H. macer* Newm. The Entomol., p. 10. — Blanch. l. c. 468, pl. 28, f. 2. — Long. 20 mill. — *Angustus, niger; capite profundè canaliculato; antennis nigris, articulo septimo, primi octavique basi flavis; prothorace medio bituberculato, lateribus bidentato; elytris nitide nigris, infrà humeros usque ad apicem angustissimis; pedibus nigris, posticis elongatis, femorum basi tarsique flavis, basi articuli primi, apice tertii ultimoque nigris.* — Araucania:

4. *H. gracilipes* Blanch. l. c. 469. — Long. 10 à 12 mill. — *Atro-cyaneus, nitidus, antennis nigris, articulo 10<sup>o</sup> toto, 11<sup>o</sup> basi, 9<sup>o</sup> apice pallidis, tarsis posticis pallidis, articulo ultimo fusco; capite punctato, medio sulcato, prothorace*

elongato, lateribus valdè angulatis, dorso bigibboso; elytris atro-violaceis, dense punctulatis. — Concepcion, sur le *Cadcluvia paniculata* (fam. des Saxifragées).

5. *H. rufofemoratus*. — Long. 13 mill. — *Præcedenti simillimus, sed antennis differt longioribus, articulis 1<sup>o</sup> obscure rubro, 9<sup>o</sup>, 10<sup>o</sup> que totis, 11<sup>o</sup> basi pallidis, pedibus longioribus, rufo testaceis, femoribus posticis basi atro cyaneis; tarsis pallidis articulo ultimo fusco; abdomine subtus basi pallide flavido; capite minus punctato; prothorace dorso minus gibboso.*

Ressemble extrêmement à l'*H. gracilipes*, mais les antennes sont un peu plus longues, le premier article est d'un rouge obscur, les neuvième et dixième articles sont entièrement pâles ainsi que la base du onzième; les pattes sont notablement plus longues, les cuisses postérieures atteignent l'extrémité des élytres; toutes les cuisses sont d'un testacé rougeâtre avec la base et les genoux d'un noir violacé: les tarsi sont pâles avec le dernier article brun; la tête est un peu plus large, les gibbosités du corselet sont moins sail-lantes, surtout celles du disque. — Avec le précédent.

6. *H. opacus*. — Long. 12 mill. — *Nigro-fuscus, subopacus, griseo-pubescens, prothorace basi rubescente, disco fere lævi, lateribus tantum callosis, elytris sat tenuiter dense lineato-punctatis, postice subacuminatis, sterno medio abdomineque medio rufescentibus; antennis fuscis, articulis 9<sup>o</sup> et 10<sup>o</sup>, totis 11<sup>o</sup> que basi pallidis.*

D'un brun noirâtre presque mat, à pubescence grise. Tête d'un rougeâtre obscur au milieu, très ponctuée et striolée à la base; antennes un peu plus longues que le corps, d'un brun-noir avec le dixième article, la moitié apicale du neuvième et la base du onzième, pâles. Corselet très densément ponctué, un peu inégal sur le disque, ayant

de chaque côté une saillie très obtuse. Elytres très atténuées en arrière, mais à peine plus sensiblement au milieu, extrémité presque acuminée; à lignes ponctuées assez serrées, confuses à la base. Sternum rougeâtre sur les côtés et au milieu; abdomen rougeâtre avec l'extrémité noirâtre. Pattes assez courtes, cuisses postérieures n'atteignant pas de beaucoup l'extrémité des élytres. — Valparaiso, sur le *Tuoa quinquenervis*.

7. *H. virescens*. — Long. 11 1/2 mill. — *Squalide luteo-virescens, luteo-sericans, capite prothoraceque fuscescentibus, hoc elongato, utrinque obtuse angulato, disco inæquali, haud angulato elytris abdomine vix brevioribus, humeris pallidioribus, subtus obscurior, femoribus basi pallidis.*

D'un verdâtre obscur, assez clair, brunâtre sur la tête, le corselet et le dessous du corps, à pubescence soyeuse rousâtre serrée. Antennes . . . . . Corselet allongé, ayant de chaque côté une large dent obtuse: disque un peu inégal, sans gibbosités, ayant en arrière trois impressions peu régulières. Elytres à peine plus courtes que l'abdomen, moins rétrécies au milieu que chez les autres espèces, un peu plus pâles aux épaules et le long du bord externe. Fémurs intermédiaires et postérieurs pâles à la base, brunâtres vers l'extrémité, les derniers plus courts que dans les autres espèces. — Forêts subandines du Maule.

8. *H. flavicans*. — Long. 12 à 15 mill. — *Testaceo-flavus, nitidus, flavo-rubescens; tarsis antennarumque articulo ultimo obscurioribus; prothorace ante medium constricto, postea utrinque angulato, dorso leviter bigibboso; elytris versus medium attenuatis, postea parallelis.*

Entièrement d'un jaune testacé brillant, à fine pubescence de même couleur, farses et dernier article des antennes un peu obscurs. Antennes moins grêles que chez les

autres espèces, moins longues que le corps. Yeux beaucoup plus fortement échancrés, très étroits; un fin sillon longitudinal entre les antennes. Corselet allongé, rétréci avant le milieu, armé de chaque côté d'une pointe triangulaire, large, peu pointue; sur le disque deux petites élévations obtuses. Elytres beaucoup plus larges à la base que le corselet, se rétrécissant légèrement jusqu'au milieu, puis presque parallèles jusqu'à l'extrémité où elles s'élargissent faiblement; sur chacune un pli assez marqué à l'épaule. — Concepcion, sur le *Cadcluvia paniculata*.

#### G. CALLISPHYRIS Newm.

1. *C. macropus* Newm. Entom., p. 1. — Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool. V, 471, pl. 28, fig. 3. — Long. 22 mill. — Niger, hirsutus; antennis nigris, basi flavis; elytris pallidè flavis, apice tenuibus; pedibus flavis, tarsis omnibus femorumque posticorum medio nigris, tibiis posticis flavis, basi dense pilosis. — Santiago.

2. *C. semicaligatus*. — Long. 25 mill. — Niger subcyaneus, nigro tomentosus et pilosus; antennis corpore paulo longioribus, nigris, opacis, articulis 4 primis testaceis, nitidis, articulis tertio quartoque subæqualibus, quinto multò longiore; elytris testaceis, parum nitidis, apice nigricantibus, post medium angustissime constrictis, apice latioribus, divaricatis; femoribus posticis ante apicem annulo cyaneo-nigro, cyaneo-piloso, cingulatis; tibiis posticis apice nigris, apice longe nigro pilosis; tarsis omnibus nigricantibus basi flavis.

Cette espèce ressemble beaucoup au *C. macropus*, mais elle est très facile à distinguer par les pattes postérieures dont les fémurs sont plus allongés et dont les tibias sont garnis de poils noirs à l'extrémité tandis que la base est glabre. Nous rapportons provisoirement comme ♀ à cette

espèce un insecte pris en même temps, qui diffère par la taille plus petite (18 mill.), les antennes beaucoup plus courtes que le corps, toutes noires, et les pattes entièrement jaunes avec les tarses noirs. — Forêts subandines de Chillan; paraît vivre sur le *Fagus Dombeyi*, autour duquel il vole, mais à une grande hauteur, 15 à 20 mètres.

3. *C. apicicornis* — Long. 15 mill. — *Niger, nigro-tomentosus et pilosus; antennis corpore multo brevioribus, articulis 4 primis et sequentum basi, elytris pedibusque ochraceo-flavis, femoribus posticis dimidia parte nigris, tibiis posticis apice nigris et nigro pilosis, abdomine sulphureo annulato.*

D'un noir mat velouté, à pubescence et à villosité noires; abdomen presque glabre, assez brillant. Antennes beaucoup moins longues que le corps; les quatre premiers articles, la base des cinq suivants, les élytres et les pattes d'un jaune d'ocre; labre et palpes de même couleur. Antennes ayant les troisième et cinquième articles presque égaux, le quatrième beaucoup plus petit, les derniers diminuant peu à peu de longueur. Corselet assez convexe, côtés anguleusement arrondis au milieu. Elytres fortement rétrécies en languette dans leur moitié postérieure, leur extrémité dépassant un peu l'insertion des cuisses postérieures; à ponctuation excessivement fine et serrée. Abdomen ayant chaque segment étroitement marginé de jaune soufre. Cuisses postérieures ayant leur plus grande moitié apicale noire; jambes postérieures ayant, avant l'extrémité, un large anneau noir, à poils noirs assez longs. — Vallées subandines de Santiago, sur le *Litrea venenosa*; vole très haut, fréquente le sommet des grands arbres et est fort difficile à saisir.

4. *C. asphaltinus*. — Long 22 mill. — *Cyaneo-niger, subopacus, velutinus, elytris obscure rufescentibus basi nigrican-*  
3<sup>e</sup> Série, TOME VII. 32

*tibus, abdomine testaceo-rufo; antennis corpore parum brevioribus, basi gracilibus, articulis ultimis compressis, apice intus angulatis; capite antice lœvigato; prothorace utrinque obtuse dentato; elytris ante medium valde angustatis, abdomine multo brevioribus.*

D'un noir bleuâtre presque mat, velouté; abdomen d'un roux testacé assez brillant. Tête lisse et assez brillante au bord antérieur, légèrement creusée et un peu relevée au milieu de cette dépression: épistôme en demi-cercle. Antennes un peu moins longues que le corps, troisième et quatrième articles grêles, les suivants un peu aplatis et formant une petite dent à l'extrémité. Corselet armé de chaque côté d'une forte dent obtuse: sur le dos, deux petites élévations peu marquées séparées par un faible sillon. Elytres un peu plus larges que le corselet, fortement rétrécies dès le cinquième de leur longueur en une petite lanière très étroite, un peu divergente, paraissant striée; au milieu de la base une légère côte, peu saillante; couleur d'un brun roussâtre, noirâtre à la base et sur les côtés; ailes grandes, noirâtres. Dessous d'un bleu-noir velouté, presque mat; avec l'abdomen d'un testacé rougeâtre; extrémité du dernier segment noirâtre. — Forêts subandines de Chillan.

Nous croyons qu'il faut ranger l'espèce suivante parmi les *Callisphyris*:

*Stenopterus molorchoides* Guér. Voy. Favorite, Art. 66, pl. 233, f. 2. — Long. 20 mill. — D'un noir à reflets un peu bleuâtres; tête et corselet finement chagrinés, velus, ce dernier ayant quelques petits tubercules saillants. Antennes à peu près de la longueur du corps, à peine un peu plus épaisses vers le bout: premier article jaune. Elytres de moitié moins longues que l'abdomen, larges et gibbeuses aux épaules, brusquement atténuées au premier tiers de leur longueur, linéaires, divergentes et un peu dilatées en cuillère au bout; leur base d'un beau jaune d'ocre; ailes

couchées sur l'abdomen, d'un brun roussâtre à reflets bleus et violets. Pattes de grandeur moyenne, cuisses jaunes, à l'exception de la base; jambes comprimées, noires, avec la moitié antérieure jaune; tarses noirs avec le dessous garni de duvet grisâtre. — Chili.

G. PLATYNOCERA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool. V, 471.

1. *P. rubriceps* Blanch. l. c., V, 472, pl. 28, f. 11. — Long. 12 mill. — Cyaneo-nigra; capite prothoraceque rufis; antennis nigris; elytris cum pedibus nigro-cyaneis. — Chili.

2. *P. lepturoides* Blanch. l. c., V, 473. — Long. 15 à 20 mill. — Tota nigro-cyanea; antennis nigris; prothorace medio subbituberculato; femoribus rufis, apice cum tibiis et tarsis nigro-cyaneis. — Chili.

G. NECYDALOPSIS Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool. V, 473.

1. *N. trizonatus* Blanch. l. c., V, 474, pl. 28, f. 5. — Long. 10 mill. — Pallidè lætèque rufus, nitidus; antennis testaceo-rufis; prothorace angusto, medio paulo dilatato, convexo, subtrinodoso; elytris basi apiceque chalybeis, medio pallide flavis; pedibus nitidè rufis. — Chili.

2. *N. femoralis*. — Long. 9 mill. — *Elongatus, piceo-niger, antennis obscure testaceis apice infuscatiss, pedibus rufo-testaceis, tibiis et interdum femorum apice fuscis; dense punctatus, prothorace medio carinulato; elytris apice attenuatis; scutello albido.*

D'un brun-noir avec les antennes d'un roux testacé

obscur, brunâtres à l'extrémité, un peu moins longues que le corps; couvert d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Corselet oblong, caréné au milieu, légèrement tuberculé sur les côtés. Ecusson couvert d'une pubescence blanchâtre serrée. Elytres ne dépassant pas l'insertion des cuisses postérieures, atténuées et écartées à l'extrémité; au milieu une dépression longitudinale. Abdomen noir. Pattes d'un roux testacé; jambes brunâtres ainsi que parfois l'extrémité des cuisses. — Montagnes d'Aculco, à 2,000 mètres, sur une *Colletia*.

G. HOLOPTERUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool. V, 475.

2. *H. Chilensis* Blanch. l. c., V, 476. — Long. 35 à 45 mill. — Omninò luteus; capite subtiliter sulcato; antennis pedibusque luteis, prothorace antice angustato, subtiliter villosa, dorso leviter bituberculato, lateribus vix unituberculato; elytris dense punctato-striatis, leviter costulatis apice brevissime spinosis; abdomine velutino; pedibus sat brevibus. — Valdivia.

2. *H. araneipes*. — Long. 31 mill. — *Filiformis, fulvescens, dense fulvo-pubescentis, antennis elytra haud superantibus, prothorace antice constricto, breviter sed acute 4-dentato, medio sulcato; elytris elongatis, apice spinosis et leviter divaricatis.*

Très grêle, très allongé, d'un fauve clair, à pubescence de même couleur, courte, serrée, un peu plus longue, soyeuse et un peu grisâtre sur le corselet. Tête formant en avant des yeux un museau assez allongé; sillonnée entre les antennes; bouche et palpes d'un roux testacé. Antennes atteignant l'extrémité des élytres; extrémité de chaque article brunâtre. Corselet allongé, cylindrique en avant, un

peu élargi à la base ; de chaque côté une forte dent conique, pointue ; sur le disque , de chaque côté, une autre dent conique, et au milieu une ligne noire, dénudée. Elytres deux fois aussi larges à la base que le corselet, extrêmement longues, presque parallèles, mais diminuant peu à peu vers l'extrémité qui se rétrécit assez brusquement et se termine de chaque côté en pointe très aiguë, un peu divergente. Pattes intermédiaires et postérieures longues et grêles ; fémurs, tarses et extrémité des tibias, brunâtres. — Valdivia.

3. *H. compressicornis*. — Long. 43 mill. — *Valde elongatus, squalide luteo-fuscescens, dense cinereo-pubescens, capite prothoraceque obscurioribus ; antennis corpore longioribus compressis ; prothorace antice angustato, tuberculis 4 acutis et tuberculo medio brevi, mutico ; elytris prothorace fere duplo latioribus, apicem versus attenuatis apice spinoso ; pedibus magnis, gracilibus.*

Très allongé ; d'un roux brunâtre sale, plus foncé sur la tête et le corselet, couvert d'une pubescence d'un cendré roussâtre, serrée. Antennes plus longues que le corps, comprimées, carénées en dessus. Tête ayant au milieu un sillon profond, étroit ; yeux gros et très saillants. Corselet fortement rétréci dans la partie antérieure, avec un sillon transversal, ayant ensuite de chaque côté un fort tubercule très aigu, en dessus deux autres tubercules coniques et aigus, et en arrière un tubercule comprimé ou carène arrondie séparant deux fortes impressions. Elytres presque deux fois aussi larges à la base que le corselet, fort longues, déprimées, diminuant peu à peu de largeur depuis la base jusqu'à l'extrémité qui est acuminée et se termine en épine ; surface égale, à ponctuation indistincte à travers la pubescence ; sur chacune deux faibles traces de lignes élevées. Dessous plus foncé que le dessus. Pattes très longues et grêles. — Valdivia.

G. STENORHOPALUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 477.

*S. gracilis* Blanch., l. c., V, 478, pl. 28, fig. 7. — Long. 8 à 10 mill. — Filiformis, nigro-fuscus, opacus, antennis nigris; prothorace angusto, supra subnodoso, lateribus obtuse dentatis; elytris elongatis, ante medium attenuatis, angustis, dentissime attenuiter punctatis, costa submarginali evidente. — Santiago, en octobre, sur les arbres; Concepcion, sur les plantes à fleurs odorantes (*Ruta*, etc.); rare.

G. CYCNODERUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 479.

1. *C. testaceus* Blanch., l. c., 479, pl. 28, fig. 8. — Long. 11 à 13 mill. — Omnino fulvo-testaceus, nitidissimus; capite convexo, lævi, antice impresso; antennis corpore longioribus, basi subtus ciliatis; prothorace elongato, lævi; elytris nitidis, inæqualibus, prope suturam impressis. — Concepcion, sur les feuillages.

2. *C. tricolor*. — Long. 11 à 17 mill. — *Fulvo-testaceus*, capite inter antennis linea brevi impresso; prothorace tenuiter rugato, elytris atro-virescentibus, postice fulvis, fascia lata lactea ante medium.

Corselet plus court que celui du *C. testaceus*, tubercules latéraux un peu saillants; élytres partagées en quatre parties à peu près égales, la première à la base et la troisième d'un noir métallique avec un reflet verdâtre, la deuxième blanche, la quatrième fauve. — Cordilières d'Aculco, 1,300 mètres, voltige autour des *Fagus obliqua* et *pumilio*; répand, comme l'espèce précédente, une odeur extrêmement désagréable qui ne le cède en rien à celle des *Carabus*.

G. AMETROCEPHALA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 480.

*A. monstrosa* Blanch., l. c., 481, pl. 29, fig. 13. — Long. 5 à 8 mill. — Nigrescens, capite globoso, lævi, obscuro, prothorace duplo latiore; antennis fuscis, articulo 1<sup>o</sup> nigricante; prothorace antice coarctato, lateribus unidentato; scutello nigro; elytris prothorace latioribus, medio depressis, antice nigris posticeque cinereo-sericeis. — Valdivia, en octobre; Concepcion, sur les feuillages.

Ce genre est extrêmement remarquable par la grosseur de la tête; il paraît avoir une grande analogie avec le *G. Pseudocephalus* Newman, de l'Australie.

G. TILLOMORPHA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 482.

1. *T. lineoligera* Blanch., l. c., V, 483, pl. 29, fig. 4. — Long. 6 à 7 mill. — Nigra, capite convexo ruguloso; antennis corporis longitudinem fere æquantibus, parce pilosis, testaceis, basi nigris; prothorace convexo, sat elongato, basi coarctato; elytris basi nigro-velutinis, apice nigro-nitidis, lituris transversis 2 pallide flavis, prima basali recta, secunda media obliqua; pedibus nigris. — Valparaiso, Illapel.

2. *T. myrmicaria*. — Long. 4 à 5 mill. — *Testaceo-rufus, nitidus, prothorace medio elytrisque basi obscurioribus, his dimidia parte postica nigro-fusca, vitta media transversa angusta albida, suturam versus elevata; elytris basi fortiter punctatis.*

D'un testacé rougeâtre très brillant, obscur sur la tête, le milieu du corselet et la base des élytres; moitié postérieure de ces dernières d'un brun noir brillant; au milieu,

une bande étroite, saillante vers la suture, transversale, oblique sur les côtés, blanchâtre, bordée de brun en avant. Antennes plus courtes que le corps. Corselet très lisse, ayant en avant une impression transversale, et sur les côtés une autre plus forte. Elytres plus larges que le corselet, s'élargissant en arrière après le milieu; base couverte, jusqu'à la ligne blanche, de gros points écartés, et relevée près de l'écusson ainsi qu'aux épaules. Cuisses grêles à la base, renflées en massue avant l'extrémité. — Concepcion et forêts subandines de Chillan.

#### CLYTUS Fab.

1. *C. Jekelii* White, Cat. Brit. Mus. — Long. I, 254. — *C. longipes* Lap. et Gor., Monog., 16, pl. 4, fig. 17 (non Kirby). — Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 485. — Long. 18 mill. — Fuscus, antennis rubrescentibus; prothorace trilineato, elytris cinereis, sutura, linola arcuata lituraque media albidis; pedibus rubrescentibus femoribus obscurioribus. — Chili.

2. *C. Boryi* Lap. et Gor., Mon., 12, pl. 3, fig. 13. — Blanch., l. c., 485, pl. 29, fig. 5. — Long. 10 mill. — Piceoniger, capite flavo-lineato, prothorace lato, fasciis 4 flavis; elytris apice acutis, lineis transversis flavis 5, 1<sup>a</sup>, 4<sup>a</sup> 3<sup>a</sup> que fere rectis, 2<sup>a</sup> 5<sup>a</sup> que arcuatis, obliquis; antennis pedibusque piceis. — Chili.

3. *C. chilensis* Lap. et Gor., Mon., 11, pl. 3, fig. 12. — Blanch., l. c., 486. — Long. 10 mill. — Niger, capite flavo-lineolato; antennis fulvis; prothorace fusco trimaculato, fascia antica flava; elytris nigris, basi fulvis; puncto suturali albido, fasciis 4 dentatis lineolaque postica flavis. — Chili.

4. *C. nebulosus* Lap. et Gor., Mon., 11, pl. 3 11. —

Blanch., l. c., 486. — Long. 12 mill. — Piceo-niger; antennis nigris, cinereo-annulatis; prothorace cinereo, medio nigro maculato; elytris fuscis, maculis transversis cinereis; abdomine albo maculato. — Chili.

G. CALLIDERIPHUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 487.

1. *C. grossipes* Blanch., l. c., 487. — Long. 8 mill. — Ruber, planus, antennis nigris, articulo 1° rubro; prothorace rubro, medio nigro maculato; elytris planis, parallelis, apice emarginatis nigro-cyaneis, dense subtiliterque punctatis; pedibus nigris, femoribus clavatis, rubris. — Provinces du Sud.

2. *C. lætus* Blanch., l. c., 488, pl. 29, fig. 6. — Long. 7 à 8 mill. — Planus, nigro-subcœrulescens, opacus; capite rugoso; antennis nigris, basi cœrulescentibus; prothorace nigro vel rubro maculato, vel rubro, basi apiceque nigro maculato; elytris nigris, apice emarginatis bispinosis, striato-punctatis; pedibus nigris, femoribus abdomineque cœrulescentibus. — Commune dans tout le Chili.

3. *C. testaceicornis*. — Long. 5 1/4 mill. — *Ater vix nitidus, densissimè tenuiter punctatus, elytris rugosis, antennis corpus æquantibus, testaceis, articulo 1° nigro, 2° 3°que obscuris; capite medio leviter sulcato; prothorace fere globoso; elytris apicem versus leviter ampliatis, apice ipso rotundato-truncatis.*

D'un noir foncé presque mat en dessus, brillant en dessous. Antennes de la longueur du corps, assez fortes jusqu'à l'extrémité; d'un roux testacé, avec le premier article noir, les deuxième et troisième obscurs. Palpes noirs. Tête finement et assez densément ponctuée; un faible sillon au

milieu. Corselet arrondi, assez convexe, finement mais très densément rugueux. Écusson presque rond, couvert d'une pubescence grise, serrée. Elytres peu déprimées, s'élargissant un peu avant l'extrémité, qui est elle-même brusquement arrondie, presque tronquée; à ponctuation fortement rugueuse, grosse, et cependant un peu plus brillantes que le corselet. — Chili (coll. Buquet).

4. *C. tenuis* Blanch., l. c., 489. — Long. 6 à 7 1/2 mill. — Angustus, totus niger, capite villosus; antennis fulvis, articulorum apice interdum infuscato; prothoracis margine postico anguste et scutello dense griseo-sericeis; elytris apice inermibus, obtuse rotundatis, profunde transversim rugoso-punctatis pilosis; pedibus nigris, tibiis anticis fuscis. — Santa-Rosa, Valparaiso, Santiago, Quillota, principalement sur l'*Eryngium paniculatum*.

#### G. ACHRYSON Serv.

*A. lineolatum* Erichs., Faun. Per., p. 142. — Long. 16 m. — Elongatum, sat parallelum, convexum, pallide testaceo-flavidum, parum nitidum, breviter griseo-pilosum; antennis corpore longioribus, extus pilosus; capite fusco, clypeo, palpis et annulo ad antennarum basim testaceo; prothorace oblongo, lateribus rotundato, dense punctato, nigro-fusco, testaceo vittato, vitta media basali brevi; scutello apice late rotundato, pube fulvo-cinerea dense oblecto; elytris prothorace paulò latioribus, fere parallelis, apice ad angulum suturalem unispinosus, dense punctatis, ad basim fortius; macula circa-scutellari, puncto oblongo basali, puncto submarginali, ante medium puncto oblongo, medio macula communi dilacerata, linea longitudinali antice posticeque abbreviata et extus striga brevi, fusco-nigris, sutura anguste fusciscente. — Copiapo.

Nous croyons bien que notre espèce se rapporte à celle décrite par Erichson et qui provenait du Pérou.

G. GRAMMICOSUM Blanch., Voy. d'Orbig., Ins., 207.

1. *G. flavo-fasciatum* Blanch., l. c., pl. 22, fig. 3, et in Gay, Hist. de Chile, Zool, V, 490. — Long. 15 à 23 mill. — Fuscum, antennis dilutioribus, intus sat dense pilosis, crebre punctulato, plaga media lævi, tuberculis 4 minutis instructo; scutello griseo; elytris ruguloso-punctatis, utrinque lineis 2 aut 3 elevatis, apice parce pilosis, fascia media sinuosa, maculaque apicis obscura flavescentibus. — Coquimbo, Concepcion, sous les écorces.

2. *G. signaticolle* Blanch., l. c., 491, pl. 29, fig. 7. — Long. 13 à 17 m. — Fuscum, capite rugoso; antennis pallide fuscis, cinereo-pubescentibus; prothorace rugoso, tuberculato, opaco, punctis lateralibus 2 vittisque angustis 2 cinereo-sericeis, interna arcuata, externa abbreviata; scutello dense sericeo; elytris rugose ac crebre punctatis, postice lævioribus, sat nitidis, basi obscuris. — Coquimbo; Santiago, sur l'*Acacia cavenia*.

3. *G. minutum* Blanch., l. c., 492. — Long. 4 mill. — Fuscum, pallide pilosum; capite sericeo, antennis fuscis, articulorum apice fulvo; prothorace noduloso, parce sericeo; elytris fuscis, fascia sinuata media flava. — Chili.

4. *G. flavo-nitidum*. — Long. 13 à 15 mill. — *Elongatum, parallelum, sat pallide flavo-testaceum, capite prothoraceque obscure testaceis, opacis, rugosulis, pube brevi cinereo sat dense vestitis; prothorace medio spatio minuto lævi; elytris nitidis, tenuiter punctatis, punctis majoribus sparsis, medio et ante medium maculis et punctis nigris signatis; femoribus clavatis, basi maximè gracilibus.*

Allongé, presque parallèle, d'un jaune testacé pâle, très brillant sur les élytres, foncé et mat sur la tête et le corselet qui sont finement rugueux et couverts d'une pubescence courte, assez serrée, d'un roux cendré. Antennes un peu plus longues que le corps ♂, un peu plus courtes ♀, garnies en dedans de poils roussâtres, plus serrés vers la base; quatrième article notablement plus court que le cinquième. Corselet oblong, convexe, presque droit sur les côtés au milieu, rétréci à la base; ayant au milieu en arrière un petit sillon, plus court et plus lisse chez la ♀. Ecusson arrondi, un peu sillonné au milieu, couvert d'une épaisse pubescence cendrée. Elytres parallèles, arrondies à l'extrémité, couvertes d'une ponctuation fine, avec de plus gros points, peu serrés, formant trois ou quatre lignes et de poils roussâtres un peu hispides, peu serrés; au milieu et avant le milieu quelques taches et points noirs, qui disparaissent parfois presque totalement. Dessous d'un testacé brunâtre, à pubescence cendrée, couchée, serrée. Cuisses claviformes, très grêles à la base. — Santiago, Quillota.

Cette espèce ainsi que la suivante s'éloigne des autres *Grammicosum* par la forme des cuisses postérieures qui sont grêles à la base et par les élytres lisses ou à peine ponctuées.

5. *G. semipolitum*. — Long. 10 1/2 mill. — *Brunneum*, capite prothoraceque rugose punctatis, opacis, elytris pallide testaceis basi obscuris et grosse punctatis, medio leviter ampliatis, lavibus, nitidis; pedibus, ore antennisque flavo-testaceis, femoribus basi gracilibus; palporum articulo ultimo valde truncato.

Allongé. Tête et corselet rugueusement ponctués d'un brun mat, ce dernier oblong, légèrement rétréci à la base. Dernier article des palpes fortement tronqué, celui des maxillaires un peu obliquement. Antennes un peu plus longues que le corps, d'un roux testacé ainsi que les tarsi

et palpes ; n'ayant en dedans que quelques poils très fins et écartés. Elytres de moitié plus larges que le corselet, assez longues, assez déprimées, s'élargissant dès avant le milieu ; d'un testacé un peu pâle, très brillantes, lisses ; base fortement ponctuée, rugueusement autour de l'écusson, cette partie étant brunâtre et mate ; la ponctuation devient éparsé avant le milieu et disparaît après ; strie suturale marquée jusqu'à l'extrémité. Dessous d'un brun rougeâtre brillant, avec la base de l'abdomen noire ; prosternum densément ponctué, les hanches antérieures presque contiguës. Cuisses fortement claviformes, très grêles à la base ; premier article des tarsi postérieurs presque aussi long que les trois autres. — San-Antonio, au sud de Valparaiso.

#### G. HESPEROPHANES Serv.

1. *H. cinereus* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 493, pl. 28, fig. 9. — Long. 13 mill. — Omnino dense cinereo-pubescentis ; capite punctato ; antennis cinereo sericeis ; prothorace crebre punctato, maculis 2 anticis pallidis ; elytris cinereis, punctatis, punctis, majoribus sparsis, fusconigris, sat nitidis ; pedibus abdomineque cinereis, fusco punctatis. — Chili.

2. *A. inspergatus*. — Long. 19 mill. — *Elongatus, brunneus, pube grisea et rufescente variegatus, antennis corpore multo brevioribus, cinereo dense tomentosus ; prothorace oblongo, pertuso, vittis 3 ochraceis, scutello dense griseo tomentosus ; elytris prothorace latioribus, supra depressis, fascia media obliqua cinerea ornatis, apice cinereis, sat grosse punctatis et punctis majoribus, distantibus, seriatim dispositis ; subtus, cum pedibus, griseo-cinereus, brunneo punctatus.*

Allongé, presque parallèle, brun, couvert d'une pubescence grise, cendrée et roussâtre. Antennes beaucoup plus

courtes que le corps, à pubescence cendrée, courte et serrée, à pilosité assez longue en dedans. Corcelet oblong, notablement plus étroit que les élytres, formant à peine sur les côtés un angle faiblement obtus, percé de gros points peu serrés, et ayant trois macules assez larges, en bandes longitudinales peu régulières, d'un duvet roux, serré, n'atteignant pas le bord antérieur. Ecusson couvert d'une pubescence cendrée très serrée. Elytres assez déprimées, ayant au milieu une large bande grise très oblique, l'extrémité de même couleur, le reste roussâtre, devenant brunâtre le long des bandes grises ; à ponctuation assez grosse, peu serrée, mélangée de points beaucoup plus gros, écartés, rangés par lignes et faisant paraître les élytres piquetées de brun ; extrémité un peu atténuée, presque arrondie. Dessous et pattes d'un gris cendré, piqueté de brun. — Santiago, sur le *Cestrum parqui*.

G. ANCYLODONTA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 494.

*H. tristis* Blanch., l. c., 494, pl. 28, fig. 10. — Long. 9 mill. — Fusco rufescens, nitidus, capite ruguloso, oculus valde prominentibus ; antennis pallide fusco-fulvis, ciliatis ; prothorace dense rugoso, opaco, antice bituberculato, lateribus uncinato ; elytris pallide fuscis, nitidis parce cinereo pilosis, dorso depressis, sat fortiter parum dense punctatis, apice lævibus, rotundatis ; subtus cum pedibus, rufescens. — Quillota, sur une Myrtacée.

G. PHYMATODERUS Blanch., Voy. d'Orbig., Ins., 207.

*P. bizonatus* Blanch., l. c., 209, pl. 21, fig. 10, et in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 496, pl. 28, fig. 11. — Long. 16 à 19 mill. — Subparallelus, sat convexus, flavo-testaceus, sat

nitidus prothorace nigricante, fulvo-griseo sericante, utrinque breviter dentato, dorso tuberculis 3 lævibus; elytris grosse punctatis, apice lævioribus, fasciis duabus paulo obliquis, nigris, per suturam conjunctis; subtus fuscus, abdomine apice festaceo. — Santiago, plus commun à Concepcion, sous les écorces.

### G. CALLIDIUM Fabr.

*C. submetallicum* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 497, pl. 29, fig. 8. — Long. 10 à 13 1/2 mill. — Latum, nigrum, supra obscurum; capite prothoraceque rugosis; antennis nigris, basi cærulescentibus; elytris nigris, opacis, fasciis 2, limbo suturaque antice luteis; pedibus nigro-cyaneis; abdomine cæruleo, metallico. — Santiago, Coquimbo, Concepcion, Valdivia, forêts de Chillan, montagnes d'Aculco, commun partout, vit dans le *Fagus obliqua*.

### G. ASTYNOMUS Casteln. (1).

*A. obliquatus*. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongatus parallelus, pube cinerea variegatus; antennis corpore multo longioribus, fuscis, articulo 1<sup>o</sup> clavato; prothorace oblongo, fere parallelo, utrinque breviter dentato; dense punctulato, lateribus cinereis; elytris prothorace paulo latioribus, sat dense grosse punctatis, postice minus dense ac levius, utrinque ad basim unituberculatis, post medium utrinque striga obliqua grisea, apice cinerascente, pilis griseis sat hispidis.*

Allongé, parallèle, assez convexe, d'un brun foncé, à pubescence d'un gris cendré formant des bandes et des taches. Antennes d'un brun rougeâtre, le 1<sup>er</sup> article allongé et assez

(1) Hist. Nat. Art., Ins., II, 463, et non Redtenbacher, comme l'indiquent plusieurs catalogues.

épais; quatrième presque deux fois aussi long que le troisième. Tête cendrée sur les côtés. Corselet oblong, de même largeur en avant et en arrière, ayant de chaque côté une bande cendrée et une dent obtuse peu saillante; surface très densément ponctuée, assez fortement relevée au travers du milieu. Elytres plus larges que le corselet, parallèles, atténuées seulement à l'extrémité, à ponctuation assez grosse, diminuant sensiblement en arrière; roussâtres sur la suture, ayant de chaque côté après le milieu une petite raie obliquée en zigzag, l'extrémité un peu cendrée, et quelques taches éparses de même couleur; hérissées, surtout en arrière, de poils gris; ayant à la base, de chaque côté de l'écusson, une petite élévation oblongue. Pattes assez courtes; cuisses très grêles à la base, renflées vers l'extrémité. — Montagnes d'Aculco, en secouant des feuilles secs.

#### G. LEIOPUS Serv.

1. *L. soricinus*. — Long. 4 mill. — *Oblongo-ovatus subdepressus, cinereo-rufescente et griseo variegatus; oculis minutis, nigris; prothorace brevi, lateribus utrinque postice spinoso, margine postico reflexo; elytris ovatis, antice truncatis, apice paulò dehiscentibus, obtusis, tenuiter dense punctulatis; pedibus gracilibus.*

Oblong-ovalaire, assez déprimé, d'un roux cendré mélangé de gris. Tête assez large, front légèrement convexe, ayant un faible sillon entre les antennes; yeux ovalaires, petits, à peine saillants, noirs. Antennes grêles, presque deux fois aussi longues que le corps; premier article assez épais, un peu plus long que le troisième, le troisième un peu plus long que le quatrième, les autres diminuant peu à peu. Corselet transversal, un peu rétréci en avant et en arrière, arrondi sur les côtés, ayant de chaque côté, un peu

avant la base, une épine courte, assez aiguë, un peu dirigée en arrière, les côtés sont ensuite un peu échancrés; bord postérieur fortement marginé. Elytres plus larges que le corselet, ovalaires, tronquées en avant, assez courtes, un peu déprimées sur la suture, rétrécies et légèrement divergentes en arrière, leur extrémité obtusément arrondie, couvertes d'une ponctuation assez serrée, mais peu distincte, ayant sur les côtés quelques macules brunes séparées par des fascies grises qui se perdent sur la partie dorsale. Dessous et pattes roussâtres; cuisses assez grêles, médiocrement épaissies vers l'extrémité; hanches antérieures et intermédiaires grosses, globuleuses, les premières contiguës, les secondes séparées par une étroite carène. — Chili (coll. Buquet).

2. *L. asperipennis*. — Long. 7 mill. — *Oblongo-subovalis, rufescens, pube brevi griseo-cinerea tectus, antennis corpore paulo longioribus, articulis 3 primis reliquos æquantibus, prothorace dorso leviter inæquali, lateribus utrinque medio angulatis, ante basim linea transversali punctata impresso; elytris prothorace dimidio latioribus, apice oblique truncatis, fortiter parum dense punctatis, utrinque leviter uni-costatis, costa post medium subelevata, ad basim prope scutellum penicillo minuto nigro; pedibus concoloribus, femoribus clavatis.*

Oblong, un peu ovalaire, assez déprimé; d'un roux brunâtre clair, couvert d'une pubescence d'un gris cendré, courte, serrée. Tête à pubescence très serrée; au milieu une ligne enfoncée, descendant jusqu'à l'épistôme; labre roux. Antennes à peine plus longues que le corps, premier et troisième articles égaux, égalant le reste de l'antenne. Corselet un peu transversal, à reflets soyeux, à ponctuation indistincte, rétréci en avant et en arrière, fortement angulé sur les côtés qui sont droits à la base; avant le bord postérieur une ligne transversale très marquée, ponctuée;

disque inégal. Elytres de moitié plus larges que le corselet, presque coupées droit à la base, s'atténuant après le milieu jusqu'à l'extrémité qui est obliquement tronquée; à ponctuation grosse et forte sur les côtés, plus fine vers la suture; sur chacune une faible côte partant de l'épaule, se perdant au milieu en formant un tubercule un peu velu; entre la base, cette côte et l'écusson, une petite saillie surmontée d'une petite touffe de poils noirs; une autre saillie vers le milieu; quelques fascies grisâtres très vagues, une plus distincte à l'extrémité de la suture; une bande brune sous chaque épaule. Dessous et pattes de même couleur que le dessus; cuisses claviformes, ayant chacune au milieu une tache brune; jambes et tarsi annelés de brun et de gris. — Chili (coll. Buquet).

#### G. EXOCENTRUS Serv.

*E. pusillus* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 502, pl. 29, fig. 10. — Long. 4 mill. — Piceo-æneus, pilosus; capite longe ciliato; antennis testaceo-fuscis, articulo primo aliorumque apice infuscatis; elytris seriato-punctatis, fusco-æneis, fascia obliqua media maculaque apicali cinereo-sericeis. — Chili.

#### G. POGONOCHERUS Latr.

Il nous paraît difficile de séparer de ce genre celui que M. Blanchard a créé sous le nom d'*Æctrôpsis* (in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 503), et qu'on aurait peine à reconnaître d'après la planche où il est figuré.

*P. latifrons* Blanch., l. c., 503, pl. 30, fig. 1. — Long. 4 1/4 mill. — Oblongus, convexus, fusco-brunneus, pube cinerea et brunnea variegatus; antennis corpore longioribus, intus pilosis, cinereis, brunneo maculatis; prothorace lateri-

*bus obtuse angulato, dorso bigibboso; elytris basi bigibboso-penicillatis, post medium fortius convexis, postice depressis; femoribus clavatis.*

Oblong, convexe, d'un brun foncé, à pubescence cendrée et d'un brun clair peu serrée. Antennes grêles, plus longues que le corps, recouvertes d'une pubescence serrée cendrée, tachetées de brun, garnies en dedans de poils raides écartés; premier article ovale-oblong, épais. Tête garnie en avant de poils assez longs. Corselet ayant de chaque côté une pointe obtuse peu saillante, et sur le dos deux tubercules mousses, couvert d'assez gros points serrés. Elytres plus larges que le corselet, coupées carrément à la base, ayant de chaque côté de l'écusson un tubercule saillant, terminé par un pinceau de poils noirs assez court; un autre tubercule à peine distinct après le milieu vers la suture; puis déprimées et presque tronquées obliquement; couvertes de point, gros et assez serrés à la base, plus petits et finissant par disparaître vers l'extrémité; de chaque côté, avant le milieu, une fascie obliquement transversale, cendrée ainsi que les bords latéraux et l'extrémité; hérissées de quelques poils obliques peu serrés. Cuisses fortement clavi-formes, très grêles à la base, garnies, ainsi que les jambes, de quelques poils gris assez longs. — Montagnes d'Aculco, en secouant des feuillages secs; Illapel, sur le Huingan (*Duvaua dependens*).

G. ACONOPTERUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 504.

1. *A. cristatipennis* Blanch., l. c., 505, pl. 30 fig. 2. — Long. 9 mill. — Piceus, pilis fulvescentibus variegatus, antennis fuscis, articulorum basi pallida, prothorace crebre punctato, fulvo variegato, dente laterali tuberculoque supero minuto; elytris apice parum oblique truncatis, basi

utrinque tuberculo valido armatis, undique crebre punctatis, fulvo variegatis; pedibus fuscis, griseo variegatis. — Valdivia.

2. *A. lævipennis* Blanch., l. c., 506. — Long. 7 à 8 mill. — Fusco-piceus, pilis pallide fulvis variegatus; antennis fulvis; prothorace crebre punctato, fulvo sublineato, lateribus vix unituberculato; elytris convexis apicem versus a medio valdè attenuatis, apice acuminatis, divaricatis; basi crebre profundeque punctatis, undique fulvo variegatis, fascia media lineolisque apicalibus pilis condensatis compositis. — Concepcion, sous des écorces.

G. HOPLONOTUS Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 507.

1. *H. spiniferus* Blanch., l. c., 508, pl. 30, fig. 3. — Long. 8 mill. — Nigro-fuscus, parce pilosus; antennis articulo 1<sup>o</sup> ultimorumque apice infuscatis; prothorace convexo, postice coarctato, medio bihamato, utrinque unispinoso, lateribus striato; scutello apice albido; elytris ovatis, crebre profundeque pertusis, tuberculis duobus 1<sup>o</sup> antico hamato altero et post medium, majore obliquo, acutissimo; pedibus fuscis, femorum basi tibiisque fulvis. — Coquimbo, Valdivia.

2. *H. subarmatus*. — Long. 4 mill. — Oblongus, convexus, brunneus, dorso fulvescente; antennis corpore paulo longioribus, fulvescentibus, articulis apice fuscis, 1<sup>o</sup> fere toto fusco; prothorace oblongo, antice gibboso, utrinque spina minuscula; elytris ovalis, utrinque costulis 3 parum elevatis post medium evanescentibus, 1<sup>a</sup> ad basim cristata uncinata, et medium versus seriatim punctatis; pedibus fuscis, femoribus basi et tibiis basi apiceque rufescentibus; ano rufo.

Oblong, convexe, d'un brun assez foncé, avec la partie

dorsale des élytres roussâtre, formant de chaque côté une bande oblique mal indiquée, couvert d'une pubescence soyeuse roussâtre, assez serrée par place. Tête noirâtre avec le labre roux. Antennes un peu plus longues que le corps, d'un fauve obscur avec l'extrémité de chaque article d'un brun foncé, le premier article grand et gros, presque entièrement de cette dernière couleur. Corselet oblong, un peu comprimé latéralement et formant en avant une gibbosité arrondie, sillonnée au milieu ; de chaque côté une épine très courte et fine ; à ponctuation indistincte. Ecusson triangulaire, arrondi au sommet, couvert de pubescence soyeuse. Elytres oblongues, ovalaires, à peine plus larges à la base que le corselet, offrant chacune trois lignes élevées, séparées l'une de l'autre par une rangée de points qui disparaissent après le milieu ; la première de ces lignes ou petites côtes se relève à la base en une pointe un peu arquée, s'interrompt, puis reforme une courte carène avec deux ou trois très petites dents et disparaît ensuite ; les deux autres sont plus longues. Pattes brunes, cuisses claviformes, rousses à la base, ainsi que la base et l'extrémité des jambes. Abdomen d'un brun rougeâtre avec le dernier segment bordé de roux. — Montagnes d'Aculco, en secouant des feuillages secs.

G. BRACHYCHILUS Blanch., in Gay, Hist. de Chile,  
Zool. V, 499.

1. *B. scutellaris* Blanch., l. c., V, 500. — Long. 8 à 10 mill. — Niger, pallide cinereo vestitus ; capite dense sericeo ; antennis cinereo-villosis, articulorum omnium apice glabro, nigro ; prothorace medio fortiter punctato, undique sericeo ; scutello albido ; elytris apice obtusis, humeris angulosis, nigris, pube albida vel flavida variegatis, sœpe in fasciis duabus vel tribus plus minusve condensata. — Sur

les arbustes et sur les fleurs, à Santiago, Santa-Rosa, Concepcion, assez rare.

2. *B. lituratus* Blanch., l. c., V, 500, pl. 29, fig. 9. — Long. 5 à 6 1/2 mill. — Niger, supra nigro-villosus, subtus cinereo-pubescentis; antennis fulvis, articulo 1<sup>o</sup> aliorumque sæpius apice infuscatis; scutello albido; elytris nigris seriato-punctatis, fascia antica, sutura interrupta, macula sat fascia media vittaque apicali albido aut flavido-sericeis. — Coquimbo, Illapel, Santiago; assez commun sur le *Flourensia thurifera*.

Les taches de ces deux espèces sont extrêmement variables; il est difficile de rencontrer deux individus absolument semblables.

#### G. ZYGOCERA Dej., Cat.

*Z. picturata*. — Long. 14 mill. — *Brevis, crassa, obscure cinerea, maculis nigro brunneis, albido cinctis, variegata; antennis nigris, articulis basi cinereis; prothorace elytris multo angustiore, lateribus utrinque dense conico, valido, armatis, dorso tuberculis duobus validis, rotundatis; antice, basique fortiter punctato; elytris a basi usque ad apicem attenuatis, humeris elevatis; utrinque post scutellum tuberculo magno elevato, nigro brunneo, postea utrinque maculis duabus, post medium vittis 2 transversis valde lobatis, nigro brunneis; femoribus valde clavatis, basi gracilibus.*

Corps court, assez épais, couvert d'une pubescence très courte et très serrée, d'un cendré obscur avec des taches ou bandes d'un brun noir velouté, entourées d'une étroite bordure pâle. Antennes plus longues que le corps, noires, avec la base de chaque-article cendrée. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, un peu plus large que long.

armé de chaque côté d'une forte dent conique et sur le disque de deux tubercules saillants, arrondis, ayant chacun en arrière une tache noire; marqué en avant et en arrière de gros points écartés; une ligne médiane très étroite, pâle. Ecusson uni, arrondi à l'extrémité. Elytres diminuant peu à peu de largeur de la base à l'extrémité, où elles sont un peu déhiscentes et arrondies; épaulées un peu relevées, une teinte brune sur la base; de chaque côté, un peu en arrière de l'écusson, un très gros tubercule saillant, conique, mousse, d'un noir velouté; avant le milieu, une petite tache de chaque côté de la suture avec une bande courte sur le côté; après le milieu, une bande transversale fortement lobée en avant et en arrière; avant l'extrémité une autre bande formée de deux taches réunies par une ligne transversale. Dessus d'un cendré uniforme. Cuisses grêles à la base, fortement renflées vers l'extrémité; pattes cendrées avec la base et l'extrémité des cuisses et la moitié apicale des jambes d'un brun noir. Tarses assez grêles, ayant le premier article de moitié plus long que le deuxième. — Sud de Chiloé, sur de jeunes pousses de *Fagus Dombeyi*.

Le faciès de ce joli insecte s'éloigne un peu de celui des *Zygocera*, mais il se rapproche beaucoup de celui du *Callipyga turrita* de Moreton-Bay en Australie; mais chez cette dernière espèce, qu'il nous paraît difficile de séparer des *Zygocera*, les pattes sont plus robustes et les tarses plus gros avec les deux premiers articles égaux.

#### G. MICROCLEPTES Newm.

1. *M. aranea* Newm., Entomol. — *Parmena hemisphaerica* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 510 (non pl. 30, fig. 4). — Long. 5 à 7 mill. — Brevis, crassus, convexus, fuscus, dense cinereo-sericeus; et sparsim piloso-hispidus; capite lato, punctato; antennis cinereis, fusco annu-

latis; prothorace lato, paulo inœquali, crebre punctato ad basim macula fulva; scutello pubescente; elytris latis, brevibus, convexis, rugoso-punctatis, humeris breviter spinosis; fulvo maculatis; pedibus cinereis, femoribus mediocriter clavatis. — Coquimbo; montagnes d'Aculco, en secouant des feuillages secs, commun.

2. *M. clavipes* Blanch., l. c., V, 510, pl. 30, fig. 4 (errone *Parmena hemisphœrica*). — Long. 6 mill. — Ovatus, fuscus, antennis fulvis; prothorace angusto, convexo, medio tuberculis duobus valde approximatis; elytris ovatis, fuscis, maculis vage determinatis cinereo-sericeis, una laterali, altera ante apicem suturali-communi, tuberculo basali minuto lineisque tribus cristatis; pedibus fulvis, femoribus valde clavatis. — Coquimbo.

3. *M. albomaculatus* Blanch., l. c., V, 509 (*Parmena*). — Long. 4 mill. — Oblongus, fuscus, parce pubescens; antennis fuscis, articulorum omnium basi fulva; prothorace basi paulo coarctato, medio bituberculato; elytris ovatis, fuscis, macula versus apicem suturali communi albida, tuberculis 3, uno basilari, duobus mediis; pedibus fuscis, femorum basi tibiârumque apice fulvis. — Santiago.

4. *M. variolosus*. — Long. 3 1/2 mill. — Ovatus, convexus, fusco-brunneus, nitidus, griseo pubescens, antennis pedibusque paulo dilutioribus, valde rugoso-variolosus; capite lato, nigricante; prothorace lato, utrinque breviter unispinoso, medio puncto fulvo; elytris breviter ovatis, prothorace medio parum latioribus, margine reflexo dense ac grosse punctato.

De forme ovale très courte, très convexe; d'un brun foncé assez brillant avec une pubescence grisâtre médiocrement serrée; antennes et pattes un peu plus pâles, les premières ayant la base de chaque article grisâtre. Tête large, noi-

âtre, labre rougeâtre, à ponctuation grosse. Corselet large, ayant de chaque côté au milieu une épine courte; couvert d'une ponctuation très grosse, confluyente, les intervalles convexes, paraissant former au milieu une espèce de croix dont le centre serait séparé des branches. Ecusson roux. Elytres ovalaires, très courtes, presque globuleuse, à peine plus larges que le corselet pris au milieu; à rugosités semblables, paraissant former sur chacune deux rangées fort irrégulières, lisses et tachetées de roux; suture élevée; bord réfléchi couvert de gros points serrés. — Montagnes d'Aculco, en secouant des feuillages secs.

Cette espèce se distingue facilement par sa petite taille et le manque de tubercules sur le corselet.

#### G. TALOEPORA Dej., Cat.

Ce genre est remarquable par la forme des antennes, dont le troisième article est aussi long que les quatrième et cinquième réunis, les autres décroissant rapidement de longueur, le dernier court, acuminé; les pattes sont courtes, robustes, les jambes sont comprimées, les tarse ont les deux premiers articles égaux et sont garnis en dessous de poils assez longs, serrés.

1. *T. pusilla*. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblonga, subcylindrica, fusco-cinerea, griseo-varia; antennis cylindricis, corpore multo brevioribus; prothorace grosse punctato, transversim plicatulo, linea media longitudinali elevata; lateribus griseis; elytris punctis grossis seriatim dispositis, suturam versus substriatis, apice griseo maculatis.*

Oblong, presque cylindrique, d'un brun foncé, mais recouvert d'une couche d'un brun cendré, un peu brillant. Antennes beaucoup plus courtes que le corps, presque cylindriques, grossissant presque vers l'extrémité;

d'un brun roussâtre. Corselet oblong, parallèle, à très gros points assez serrés et à plis transversaux peu marqués; au milieu une petite carène fine, peu saillante; côtes d'un cendré sale. Elytres un peu plus larges que le corselet, très légèrement atténuées à l'extrémité, couvertes de gros points disposés en lignes, qui forment de faibles stries vers la suture; strie suturale bien marquée; côtés d'un cendré roussâtre; un peu avant l'extrémité une fascie fortement arquée, presque circulaire, d'un gris roussâtre. Dessous et pattes de même couleur que le dessus. — Chili (coll. Buquet).

2. *T. nana*. — Long. 5 1/2 mill. — *Oblonga, parallela, obscure, rufescens, pube rufo-cinerea varia; antennis cylindricis, brunneis, basi et apice summo rufescentibus, prothorace grosse ac dense punctato, linea media haud elevata, elytris longioribus, foveolatis, foveolis suturam versus varioribus; stria suturali profunda.*

Oblongue, parallèle, d'un roussâtre obscur. Antennes cylindriques, d'un brun assez foncé, avec la base et l'extrémité du dernier article roussâtres; n'atteignant pas les deux tiers du corps. Tête assez fortement pointillée. Corselet oblong, à côtés presque parallèles, mais très légèrement sinués avant la base; ponctuation assez forte et assez serrée, sans rides transversales et sans fine carène médiane. Elytres plus allongées, légèrement atténuées et arrondies chacune à l'extrémité, couvertes de très gros points, presque des fossettes, moins serrés vers la suture; strie suturale; profonde; une faible bande brunâtre sur le disque; côtés d'un roux plus clair, continuant la bande d'un roux cendré des côtés du corselet. Dessous d'un brun roux. Pattes très courtes, larges, roussâtres. — Chili (coll. Buquet).

G. COLOBURA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 511.

*C. alboplagiata* Blanch., l. c., 512, pl. 30, fig. 5. — Long. 20 mill. — Elongata fuscescens, cinereo-glaucis dense pubescens; capite nigro bipunctato prothorace bituberculato, fasciis 2 mediis nigris velutinis, medio late interruptis, elytris cinereo-glaucis, punctatis, unicostatis, costa basi cristata, humeris angulatis pallide albo-cinereis, post medium plaga laterali albida maculaque postica fusca; pedibus fuscis, femorum basi apiceque, tibiis et tibiis basi et annulo pallide cinereo-sericeis. — Chiloé.

G. HESYCHA Dej., Cat.

Ce genre ressemble aux *Hebestola* pour la forme générale du corps, mais il offre une assez grande analogie avec les *Hypsioma* à raison des antennes dont le troisième article, beaucoup plus long que le quatrième, est légèrement arqué à la base de manière à ce que ces organes puissent s'appliquer exactement sur le corselet et les élytres; les suivants vont en décroissant de longueur et sont un peu ciliés en dessous; les yeux sont oblongs, très rétrécis en haut par l'échancrure des antennes; le labre est convexe, presque en carré arrondi, aussi long que les mandibules; le dernier article des palpes est un peu fusiforme, acuminé, plus long que le précédent; les hanches antérieures sont écartées; les segments abdominaux sont égaux; les pattes sont courtes, robustes, les cuisses claviformes.

Outre l'espèce que nous décrivons ci-après, le genre *Hesycha* renferme quelques espèces du Brésil.

*H. cribripennis*. — Long. 8 mill. — *Oblonga, crassa,*

*fusca, pube brevi cinereo-rubiginosa densissime tecta; antennis corpore parum longioribus, articulis basi pallidis, 3 primis exceptis; capite ad antennarum insertionem leviter tuberculato; prothorace parallelo, basi anticeque transversim striato; elytris prothorace multo latioribus, a basi paulisper attenuatis, punctis parum densis sublineatim dispositis, stria suturali postice profunda, antice obsoleta; fusco venosis, utrinque vitta obliqua subhumeralis, vage determinata, fusca.*

Corps oblong, épais, peu convexe; d'un brun noirâtre, couvert d'une pubescence extrêmement courte et serrée, d'un cendré terreux; antennes à peine plus longues que le corps, d'un brun foncé, chaque article, sauf les trois premiers, d'un roussâtre pâle à la base. Tête ayant au milieu un sillon bien marqué en dessus, très fin et effacé en avant; relevée en pointe courte à l'insertion des antennes. Corselet à peine plus large que la tête, à côtés presque parallèles, ayant au bord antérieur et postérieur une strie parallèle, sur chaque côté un sillon oblique qui fait paraître le disque plus convexe. Elytres presque de moitié plus larges que le corselet, épaules presque à angle droit; diminuant peu à peu dès la base, extrémité arrondie; couvertes de gros points peu serrés, formant des lignes assez régulières en avant, disparaissant presque en arrière; strie suturale profonde en arrière, effacé en avant; vers l'extrémité quelques veines brunes; de chaque côté une bande oblique commençant au-dessous de l'épaule, brune, très mal déterminée, se perdant vers le milieu. — Chili (coll. Buquet).

#### G. ESTOLA, n. g.

Le G. *Hebestola*, tel qu'il est établi dans le Catalogue Dejean, renferme des espèces fort disparates; les unes, à corps

parallèle, allongé et à élytres tronquées, constituent le G. *Hebestola* de M. Blanchard ; d'autres, à corps assez court, épais et à élytres non parallèles, obtusément arrondies à l'extrémité, forment notre nouveau genre *Estola*. Yeux assez grands, très fortement échancrés. Labre presque quadrangulaire, atteignant parfois l'extrémité des mandibules ; dernier article des palpes maxillaires ovoïde, tronqué. Antennes un peu moins longues que le corps, quatrième article un peu plus long que le troisième, les suivants décroissant peu à peu de longueur ; faiblement ciliées en dessous. Corselet ayant de chaque côté une pointe très obtuse. Abdomen à premier segment un peu plus long que le suivant. Pattes assez courtes, cuisses médiocrement claviformes.

1. *E. hirsuta*. — Long. 6 mill. — *Oblonga, brunnea, pube cinereo-rufescente dense tecta, pilis parum densis undique hirsuta ; antennis corpore vix longioribus ; prothorace dense punctato, utrinque spina brevi armato ; elytris oblongis, apicem versùs leviter attenuatis, punctato-lineatis, punctis scutellum versùs majoribus et densioribus stria suturali sat profunda, apice separatim rotundato subtruncatis.*

Oblongue, brune, couverte d'une pubescence d'un cendré roussâtre assez serrée et hérissée de poils grisâtres assez longs, médiocrement serrés. Labre atteignant l'extrémité des mandibules. Antennes dépassant à peine le corps, brunâtres, avec les premiers articles et la base des autres, grisâtres. Tête sillonnée au milieu. Corselet transversal, très densément ponctué, côtes formant au milieu un angle obtus avec une pointe courte. Elytres d'un tiers plus larges que le corselet, légèrement atténuées en arrière après le milieu, obtusément arrondies à l'extrémité, couvertes de gros points rangés en lignes, plus gros et plus serrés vers l'écusson ; brunâtres vers la suture et l'écusson, le reste couvert

d'une pubescence roussâtre et tacheté de brun. Pattes courtes et robustes, hérissées de poils comme le reste du corps. — Chili (coll. Buquet).

2. *E. unicolor*. — Long. 7 mill. — *Oblonga, brunnea pube cinereo-rufescente sat dense tecta, pilis griseis rarius hirsuta; antennis corpore brevioribus; prothorace convexiore, minus dense punctato, utrinque spina brevissima arcuato; elytris oblongis, apicem versus leviter attenuatis, punctato-substriatis, interstitiis suturam versus leviter elevatis, apice oblique subtruncatis.*

Oblongues, brune, couverte d'une pubescence d'un cendré roussâtre assez serrée, et hérissée de poils grisâtres peu serrés. Labre beaucoup plus court que les mandibules. Antennes beaucoup plus courtes que le corps, d'un brunâtre cendré; le huitième article roussâtre, avec l'extrémité brune, les trois derniers roussâtres à la base. Tête non sillonnée au milieu. Corselet à ponctuation assez grosse, moins serrée, côtés formant un angle obtus avec une pointe très courte. Elytres à lignes de gros points formant de faibles stries vers la suture et sur les côtés, les intervalles un peu relevés vers la suture; extrémité obtusément arrondie. Pattes courtes et robustes, hérissées de poils comme le corps. — Chili (coll. Buquet).

Voisine de l'*hirsuta*, mais plus grande, plus courte, de couleur plus sombre, à antennes plus courtes, différemment colorées, et à élytres presque striées.

#### G. APOMECYNA Serv.

*A. varia* Blanch., l. c., V, 516, pl. 30, fig. 8. — Long. 13 mill. — *Fusca, dense fulvo-pubescentibus, antennis rufescentibus, elytris variegatis, plus minusve pubescentibus, apice oblique truncatis.* — Coquimbo.

G. HELMINDA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 516.

*H. pilipennis* Blanch., l. c., 517, pl. 30, fig. 9. — Long. 11 mill. — Fusca, pilosella, elytris punctatis, hirtellis, medio fascia obliqua alteraque apicali parum distincta. — Coquimbo.

G. CACOSTOLA Dej., Cat.

*C. vagelineata*. — Long. 9 1/2 mill. — *Elongata parallela, pallide rufo-brunnea, pube densa brevissima tecta, capite cinereo vage vittato, elytris elongatis, apice tantum attenuatis, obtusis, sat dense punctatis, vittulis griseo tomentososis ornatis; subtus fusca, maculis cinereo-tomentosis, pedibus, brevibus, rufo brunneis.*

Allongée, parallèle, d'un brun roussâtre assez clair, à pubescence de même couleur, très courte, serrée. Tête couverte de pubescence d'un roux cendré, à tubercules antennifères saillants, ce qui la fait paraître échancrée en dessus; en devant un court sillon longitudinal. Antennes assez grêles, à peine plus courtes que le corps, troisième article à peine plus court que le quatrième. Corselet de même largeur que la tête, à côtés parallèles, mais un peu angulés et sinués avant la base; ponctuation assez serrée, peu distincte sous la pubescence; au milieu une ligne, et sur les côtés des bandes de pubescence d'un roux cendré. Elytres plus larges que le corselet, allongées, parallèles, rétrécies seulement à l'extrémité qui est obtuse; à ponctuation serrée et à bandes longitudinales de pubescence grise; suture un peu élevée, grisâtre. Dessous d'un brun noirâtre, à taches pubescentes d'un roux cendré. Pattes très courtes, d'un brun roussâtre clair. — Chili (coll. Buquet).

G. *HEBESTOLA* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool.,  
V, 613.

A. *Prothorace utrinque spinoso aut angulato.*

1. *H. parvula* Blanch., l. c., 514. — Long. 4 à 5 mill. — Obscure fusca, parce pilosa; antennis fulvis, articulorum apice infuscato; prothorace convexo, coriaceo; elytris apice leviter truncatis, crebre punctatis, fasciis cinereo-sericeis; pedibus fuscis, tarsis femorumque basi fulvis. — Chili.

2. *H. humeralis* Blanch., l. c., 514, pl. 30, fig. 6. — Long. 8 à 11 mill. — Elongata, fusca, pube densa fulva vestita; antennis testaceo-fulvis; prothorace fulvo, punctato, lateribus albido; elytris fulvis, apice oblique truncatis, extus subspinosus, punctis denudatis, plaga humerali fusca albido cincta, pedibus cinereo-sericeis. — Presque tout le Chili, commune.

3. *H. vitticollis* Blanch., l. c., 515. — Long. 10 à 12 mill. — Fusca, pube densa cinereo-fulva vestita; antennis fuscis, articulorum basi pallida; prothorace cinereo, lineolis 2 angustissimis pallidis, utrinque spinoso; elytris apice obtuse truncatis, pube cinerea et fulva plus minusve variegatis. — San-Carlos, San-Antonio et au pied des montagnes d'Aculco.

B. *Prothorace mutico.*

4. *H. petrosa* Blanch., l. c., 515. — Long. 9 à 12 mill. — Fusca, tota pube densissima pallide cinereo-flava vestita; antennis pallidis, articulorum apice leviter infuscato; prothorace convexo, dense sericeo; elytris apice truncatis, sericeis, lineolis longitudinalibus subdentatis. — Coquimbo, Valparaiso.

5. *H. apicalis*. — Long. 7 mill. — *Parallela, fusco brunnea, pubescens, parce hirtella, elytris punctatis, apice oblique truncatis, macula apicali dense fulvo-cinereo tomentosa, antennis valde pilosis, articulis basi pallidis, subtus nigro-fusca, pedibus rufescentibus.*

Parallèle, d'un brun foncé, à pubescence cendrée, peu serrée, courte, et à poils hérissés moins bruns. Antennes atteignant presque l'extrémité des élytres, d'un brun foncé avec la base des articles pâle à partir du quatrième article, garnies de poils assez serrés, longs en dessous, plus courts en dessus. Tête très velue en devant, ayant au milieu un sillon bien visible. Corselet oblong, parallèle, assez densément ponctué, ayant à la base une petite ligne courte grisâtre. Elytres un peu plus larges que le corselet, très longues, à lignes serrées de points assez gros, suture un peu relevée; extrémité obtusément tronquée, avec les angles presque arrondis; une tache apicale d'un roux cendré formée par une pubescence épaisse. Dessous d'un brun noirâtre. Pattes courtes, d'un roussâtre obscur. — Chili (coll. Buquet).

G. CATOGNATHA Blanch. in Gay, Hist. de Chile,  
Zool., V, 517.

*C. gracilis* Blanch., l. c., 517, pl. 30, fig. 10. — Long. 8 mill. — Valde angusta, obscure fusco-pilosa; antennis ciliatis; elytris striato punctatis, acutis, pubescentibus. — Coquimbo.

#### EMPHYTOECIA, n. g.

Ce genre remplace au Chili les *Phytoecia* de la faune européenne; il s'en rapproche par le corps parallèle, la tête un peu grosse, convexe en devant et les pattes courtes, mais

il en diffère notamment par les antennes grêles, souvent beaucoup plus longues que le corps chez les ♂, ciliées en dedans, à quatrième article plus long que le troisième, ce qui est le contraire chez les *Phytœcia*, par les yeux qui sont échancrés de manière à ce que la partie supérieure soit, non pas presque égale à l'inférieure, mais rétrécie comme à l'insertion des antennes, par les hanches antérieures et intermédiaires écartées et non contiguës; le dernier article des palpes est ovoïde-acuminé; les élytres sont parallèles avec l'extrémité tronquée, quelquefois même échancrée.

1. *E. suturella* Blanch. in Gay, Hist. de Chile, Zool., V, 518, pl. 30, fig. 11 (*Agapanthia*). — Long. 9 mill. — Angusta, fusca, pube densa, subtus cinerea, supra cinereo-virescenti vestita; antennis fuscis, ciliatis, prothorace lineolis pallidis, elytris sutura limboque externo pallidis. — Valparaiso, Illapel, Concepcion.

2. *E. lineolata* Blanch., l. c., 519 (*Agapanthia*). — Long. 6 à 8 mill. — Fusco-rufescens, cinereo pubescens, capite medio fusco lineato; antennis pallide fuscis, articulorum basi cinerascentibus; prothorace fusco albidoque lineato, linea albida media interdum medio nigro strigata; elytris punctatis, apice oblique truncatis et sinuatis, fuscis, sutura, limbo externo vittisque tribus albido-sericeis, his scepe parum distinctis, pedibus sericeis. — Coquimbo, Valparaiso.

3. *E. aboliturata* Blanch., l. c., 520, pl. 30, fig. 11 (*Saperda*). — Long. 6 à 8 mill. — Angusta, cylindrica, cinereo-nigra; antennis nigris, articulis ultimis cinereis, apice nigris; prothorace cylindrico, sat elongato, nigro, margine postico et utrinque subtus lineola laterali albido; elytris cylindricis apice rotundatis, sutura antice fascia media

transversa et margine reflexo ad basim, albis, parte postica cinereo-olivacea. — Santiago, commune au pied des montagnes d'Aculco.

4. *E. dimidiata* Blanch., l. c., 521 (*Saperda*). — Long. 6 1/2 mill. — Cylindrica, fusca, parce pilosa, antennis fuscis; prothorace margine postico albido; elytris fuscis, dimidia parte postica cinereo-sericea. — Concepcion.

5. *E. sutura-alba*. — Long. 8 mill. — *Elongata, parallela, nigro-fusca, elytris apice pube densa cinerea tectis, prothorace albo trilineato, elytris linea suturali et linea marginali albis, apice evanescentibus, capite, corpore subtus, pedibus antennisque pube grisea dense obtectis, harum articulis apice summo fuscis.*

Un peu allongée, parallèle, d'un brun noir, élytres devenant cendrées à l'extrémité par une pubescence serrée, corselet ayant trois lignes blanches, sur les élytres une ligne suturale et une marginale de même couleur s'effaçant avant l'extrémité; tête, dessous du corps, pattes et antennes couverts d'une pubescence d'un cendré grisâtre, serrée; extrémité des articles des antennes d'un brun foncé; corselet ayant en dessous de chaque côté une petite ligne blanche. Tête presque plus large que le corselet. Antennes un peu plus longues que le corps, ayant en dedans quelques longs poils écartés. Corselet cylindrique. Elytres plus larges à la base que le corselet, fortement ponctuées à la base, cette ponctuation diminuant peu à peu et très faible à l'extrémité; hérissées de poils noirs peu serrés; extrémité tronquée. — Santiago, sur le Fenouil.

---

G. CYCNODERUS. — Il ne faut pas confondre le genre créé sous ce nom par Serville (Ann. Soc. Ent. de France, 1834,

101) avec celui auquel M. Blanchard a donné la même dénomination et pour qui nous proposons celle de *Chenoderus*. Chez les vrais *Cygnoderus* les élytres sont acuminées et épineuses à l'extrémité, densément ponctuées, le corselet est plus parallèle, presque cylindrique et le dernier article des palpes est presque fusiforme, légèrement tronqué à l'extrémité.

G. CACOSTOLA. — Ce genre, très voisin des *Hippopsis*, s'en distingue par un corps moins allongé, les antennes moins longues et moins grêles, la tête moins oblique et les élytres arrondies ensemble à l'extrémité, non tronquées, ni épineuses; le troisième article des antennes est très légèrement arqué pour s'appliquer sur le corselet.

---

La famille des Longicornes n'est pas aussi nombreuse au Chili qu'on pourrait le supposer à raison de la riche végétation que présentent certaines parties de cette contrée, notamment dans les provinces du Sud où il existe de magnifiques forêts. Cependant quelques espèces luttent d'éclat et d'élégance avec les beaux Longicornes de l'Amérique équatoriale. Si nous voulions trouver encore quelques rapprochements entre la faune chilienne et celle de l'Océanie, nous insisterions sur plusieurs genres voisins des *Stenoptenus*, qui paraissent assez largement répandus dans les deux contrées et sur le G. *Ametrocephala* qui forme tout à fait le pendant du G. *Pseudocephalus*, s'il ne doit pas lui être réuni.

Le nombre des espèces citées dans l'ouvrage de M. Gay s'élève à 57; nous en décrivons 96.



# DIPTÈRES DE MADAGASCAR.

(Suite et fin.)

TROISIÈME PARTIE (1).

Par M. J. BIGOT.

---

(Séance du 8 Décembre 1858.)

---

Tribu des OESTRIDI (J. B.).

Genre AULACEPHALA (Macq. Dipt. Exot.).

A. MACULITHORAX ♀ (Macq. D. Exot.).

Long. 5 lig.

« ♀. *Thorace testaceo, maculis nigris. Abdomine basi*  
» *nigro, apice fusco. Alis flavidis, puncto fusco.* (Tab. 15,  
» fig. 6).  
» Madagascar, Goudot. Muséum. »

Telle est la diagnose que nous trouvons dans l'ouvrage précité. Or, la description, *en français*, de l'individu ♀ qui a servi de *type* à Macquart, ne peut exactement se rapporter à un ♂, de ma collection, portant une

(1) Voir, pour la 1<sup>re</sup> partie, page 115. et pour la 2<sup>e</sup>, page 415 de ce volume.

étiquette de la propre main du savant diptériste, mais sans indication de patrie. Voici la description de cet échantillon malheureusement détérioré.

♀. Long. 12 mill.

*Fulvo rubescente, brunneo obscure variegato. Antennis; fulvis, margine externo brunneo, stylo fulvo. Facie; fulvâ, fronte nigrâ. Thorace; brunneo rubido, suturis lineisque longitudinalibus, parum distinctis, pallidis. Scutello; brunneo, in medio paulo pallidior. Abdomine; brunneo-rubido, segmentis, basi pallidioribus. Pedibus; fulvis. Alis; testaccis, nervis transversalibus, brunneo notatis.*

Antennes; d'un fauve vif, bord supérieur, principalement au troisième article, noirâtre, dessous pâle, style roussâtre. Face et joues; fauves, la face marquée de trois sillons longitudinaux, l'un au centre, les deux autres, suivant le bord des orbites, teintés de brun. Front; noirâtre. Thorax; d'un brun rougeâtre, portant trois bandes, très étroites et peu distinctes, ainsi que les sutures, d'une nuance plus pâle. Ecusson; entièrement brun rougeâtre, avec le centre un peu moins foncé. Abdomen; brun rougeâtre, surtout en arrière, base de tous les segments pâle; ventre, semblable, mais plus pâle, avec deux traits, au centre, parallèles, longitudinaux, noirs. Cuillerons; de la couleur du thorax. Flancs et poitrine; d'un fauve clair. Pieds; d'un testacé fauve obscur, articulations des tarses, brunes. Ailes; jaunâtres, nervures, d'un testacé brunâtre. Toutes les nervures transversales bordées de brun noirâtre intense, affectant, parfois, la forme de macules.

Ma collection.

Tribu des MUSCIDI (J. B.).

---

Curie des TACHINIDÆ (J. B.).

Genre MICROPALPUS (Macq. Suit. à Buff.).

\* M. ASSIMILIS ♀ (Macq. D. Ex.).

« Long. 5 lig. — *Niger, albido pubescens. Abdomine testaceo, vitta dorsali nigra. Scutello pedibusque testaceis; femoribus apice nigris.* » (V. Macq. Dipt. Exot., deuxième supplément.)

Curie des SARCOPHAGIDÆ (J. B.).

Genre SARCOPHAGA (Meig., etc.).

S. MADAGASCARIENSIS ♀ (Macq. D. Ex., 2<sup>e</sup> Suppt.).

Voici la diagnose de Macquart.

« Long. 5 lig. — *Albida. Thorace nigro vittato lineatoque. Abdomine linea dorsali nigra; singulo segmento macula nigra micante. Capite albo.* »

» Côtés du front un peu ardoisés. Antennes manquent.  
» Abdomen ovale convexe. Pieds noirs. Ailes claires. »  
(V. Macq. loc. cit.)

Voici maintenant la description d'un individu femelle que je crois devoir rapporter à la même espèce :

♀. *Nigra, lineis maculisque griseis. Antennis; nigris,*

*articulo secundo, apice, styloque in medio, rufis. Facie; albida, nigro variegata. Thorace; nigro lineato. Abdomine; segmentis, duabus maculis irregulariter subquadratis griseis, basi, notatis. Elytris; albidis. Pedibus; nigris, griseo variegatis. Alis; subhyalinis. Ano; obscurè rubiginoso.*

Antennes; noires, à reflets gris, sommet du deuxième article, en dessus, et milieu du style, rougeâtres. Trompe et palpes; noirs. Joues; grisâtres. Face et front; d'un blanc un peu grisâtre, avec quelques reflets noirâtres, ce dernier, à bande médiane, large, noire; vertex, grisâtre; bords postérieurs des orbites, blancs. Thorax; gris, à reflets blanchâtres et cinq bandes longitudinales, noires, les deux externes, plus étroites; n'atteignent pas le bord antérieur, les bandes grises, divisées chacune, par une ligne fine, peu distincte, noirâtre, une bande étroite, irrégulière, allant, en outre, de l'épaule à la base de l'aile, flancs et poitrine, noirs, variés de reflets d'un gris blanchâtre. Ecusson; gris blanchâtre, avec trois lignes longitudinales noires, n'atteignant pas l'extrémité. Cuillerons; blancs. Abdomen; noir, portant à chaque segment une tache interne, basilaire, à peu près carrée, et une autre latérale, en forme de V irrégulier et renversé, d'un gris blanc changeant en noir; ventre à reflets irréguliers, de même couleur, anus, rougeâtre. Pieds; entièrement noirs, à reflets grisâtres, pelotes d'un brun foncé. Ailes; presque hyalines, nervures, noires.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

\* S. ALBO-FASCIATA ♂ ♀ (Macq. D. Ex., 4<sup>e</sup> Suppl.).

« Long. 6 lig.

» *Nigra, albo pubescens. Abdomine fasciis albis nigro maculatis, ano rubro. Tibiis posticis intus villosis.* »

Coll. du Muséum. Paris.

## Curie des MUSCIDÆ (J. B.).

## Genre STOMOXYS (Geoffr., etc.).

## S. GENICULATUS ♂ ♀ (nov. sp. Bigot).

♂. Long. 5 mill. (*variable*).

*Brunneus, griseo variegatus, geniculis testaceis. Antennis; brunneis. Palpis; testaceis. Facie ♂, griseo-flavida; ♀, albidâ. Vertice ♂, nigro; ♀, griseo, lineis binis, lateralibus, brunneis. Thorace; brunnescente, nigro quadri vittato. Scutello; brunneo. Abdomine; griseo brunneo, segmentis nigro marginatis et maculatis. Calyptris; albis. Pedibus; nigris. Alis; subhyalinis. — ♀. Pallidiore.*

♂. Antennes; d'un noir brun, style brun. Trompe; noire. Palpes; grêles, testacés, portant de courtes épines noires. Face et joues; d'un gris jaunâtre pâle, ainsi que le bord postérieur des orbites. Front; d'un jaunâtre plus marqué, avec deux rangées latérales de soies noires, une large tache noire, bifide, située au-dessus des antennes. Vertex; noirâtre, peu luisant. Bords de l'ouverture buccale; noirâtres. Thorax; jaunâtre, à reflets bruns et quatre bandes longitudinales, noirâtres, flancs et poitrine, d'un gris jaunâtre, à reflets bruns, côtés, bords antérieurs et postérieurs du thorax, plus clairs. Ecusson; brunâtre. Abdomen; gris jaunâtre, le milieu du bord postérieur, au premier, segment, brunâtre, les troisième et quatrième, liserés de noirâtre et portant trois grandes taches de même couleur, peu luisantes, irrégulières, cinquième, portant deux taches semblables, ventre gris, à ligne médiane étroite, noirâtre. Cuillerons, blancs; balanciers, d'un testacé pâle. Pieds; noirs à reflets gris, genoux et base des tibias, testacés. Ailes; presque hyalines.

♀. 7 mill. (*variable*).

Semblable au mâle, excepté : Face ; blanche. Front ; plus pâle que chez le mâle. Vertex ; gris, avec deux petites lignes latérales brunes. Toutes les nuances grises plus pâles, à reflets blanchâtres. Taches de l'abdomen ; mieux marquées, les intermédiaires plus petites, les latérales, sur le quatrième segment, grandes, carrées, contiguës par leur angle interno-postérieur, taches du cinquième, carrées.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

### Genre IDIA (Meig., etc.).

#### I. MYOIDEA ♀ (n. sp. Bigot).

Une *Idia* ♀ de ma collection, portant une étiquette de la propre main de Macquart, sans indication de patrie, mais avec le nom de *I. rostrata*? Wiedm., est absolument identique à celle dont je donne, ci-dessous, la diagnose. Or, ni l'une ni l'autre ne se rapportent à la description de Wiedmann. Elles ressemblent beaucoup à l'*I. procula*. (Walker, list. of Dipt. Insect., British Museum, t. 2, p. 808.)

Long. 7 mill.

*Griseo, seu viridi-nigro. Antennis; nigris, articulo tertio brunneo, stylo brunneo, basi testaceo. Palpis; nigris. Facie genisque micantibus. Fronte verticeque; griseo flavido, lineâ mediâ apice bifida, maculis punctisque lateralibus, nigris. Thorace; punctulato, griseo seu viridi, mutante, nigro quinque vittato, pleuris, nigro alboque longitudinaliter vittatis. Calyptris, albis; halteribus, testaceis. Abdomine; punctulato, nigro cœruleo, lateribus, griseo notatis. Alis; hyalinis, margine externo testaceo. Pedibus; nigris, tibiis tarsorumque basi, obscure testaceis.*

Antennes ; noires, troisième article brun, avec des reflets gris, droit en dessus, arrondi en pointe très obtuse à l'extrémité, à base d'un testacé obscur. Trompe ; noire. Palpes ; noirs. Face et joues ; noires, un peu luisantes, front large, à large bande médiane, bifide en haut, d'un noir opaque, côtés du front et vertex, d'un gris jaunâtre à reflets et soies noirs, quelques petits points noirs, quelques taches diffuses, au bord des yeux. Epistôme ; proéminent. Dessous de la tête ; blanc, à légers reflets d'un gris rosé et duvet blanc. Bords postérieurs des orbites ; d'un blanc grisâtre. Thorax, écusson (entièrement couverts de très petits points noirs) ; gris, à légers reflets verdâtres et cinq bandes longitudinales, noirâtres, dont les intermédiaires se prolongent sur l'écusson, une bande noire, allant de l'épaule à l'insertion des ailes, et, au-dessous, une bande parallèle, blanchâtre, flancs et poitrine noirs, à reflets gris et rosés. Abdomen ; d'un noir bleuâtre, segments, portant de chaque côté, une grande tache de reflets gris, couverte de très petits points noirs, ventre à reflets d'un gris lilacé, base et partie centrale un peu testacées. Cuillerons ; blancs. Balanciers ; jaunâtres. Pieds ; noirs à reflets gris, tibias et base des tarsi, d'un fauve brunâtre. Ailes ; hyalines, bord externe testacé, nervures brunes, première transversale, formant un coude obtus, assez arrondi, deuxième, sinueuse.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Genre COSMINA (Rob.-Desv.).

C.? CUPRINA ♂ (nov. sp. J. Bigot).

(Pl. 13, fig. 1).

Long. 9 mill.

Je rapporte cette espèce, avec quelques doutes, au genre

*Cosmina*. En conséquence, j'ai cru nécessaire d'en donner avec détails, les caractères génériques.

*Cuprina*. *Antennis*; *brumeis, incisuris styloque basi rubidis*. *Palpis*; *nigris, basi, rubidis*. *Facie*; *griseâ, nigro maculata, vittâ mediâ, nigro cœruleo, duabus maculis testaceis subantennalibus*; *epistomate, margine rubido, maculâ media triangulari super antennali, nigrâ, subtus testaceo terminatâ*. *Fronte*; *maculatâ*. *Vertice*; *nigro*. *Jugulo*; *nigro*. *Genis*; *nigro notatis*. *Thorace*; *brunneo, obscure trivittato*. *Pedibus anterioribus intermediisque*; *brunneis, geniculis, tibiis, tarsisque basi, fulvis, posterioribus femoribus, nigris*. *Alis*; *griseis, basi, margine externo apiceque obscurioribus*. *Calyptris, albidis; halteribus, testaceis*.

Antennes; troisième article n'atteignant pas l'épistôme, triple du deuxième, étroit, légèrement atténué, obtus à l'extrémité, style largement plumeux. Lèvres; peu élargies, dépourvues d'appendices palpiformes. Palpes; ovales, s'élargissant à l'extrémité, déprimés. Face; un peu concave, épistôme assez saillant, quelques soies allongées. Front; étroit. Ailes; première cellule postérieure, entr'ouverte avant l'extrémité du bord externe, première nervure transversale, formant un coude obtus et arrondi, ensuite, presque droite, ou légèrement sinueuse, deuxième, fortement sinueuse, appendiculée au coude. Antennes; brunes, extrémité des premiers et deuxièmes segments, ainsi que la base du style, rougeâtres. Trompe; noire, palpes noirs, à base rougeâtre. Face; grise sur les côtés, ponctuée de noir et portant deux petites lignes obliques, transversales, noirâtres; d'un noir bleuâtre au milieu, avec deux taches oblongues, d'un testacé obscur, au-dessous des antennes; joues, portant une large tache triangulaire, noire, bords de l'épistôme, un peu rougeâtres, menton, noir. Front; gris, ponctué de noir, une tache d'un testacé foncé au-dessus des antennes, une bande noire, médiane, au-dessus

de celle-ci, triangulaire, noire, allongée, sillonnée au milieu. Vertex; noir. Bords postérieurs des orbites; gris. Thorax; couvert de petites soies noires, cuivreux rougeâtre obscur, à lignes longitudinales plus obscures et reflets gris plus distincts antérieurement, flancs et poitrine, de même nuance, écusson, d'un cuivreux verdâtre, à longues soies noires. Cuillerons; gris blanchâtres, à bord brun. Balanciers; d'un testacé pâle. Abdomen; cuivreux noirâtre, à reflets violacés, dernier segment verdâtre, assez brillant, les soies noires, ventre semblable. Hanches; cuivreuses. Pieds; antérieurs et intermédiaires, cuisses, d'un brun rougeâtre, quelques reflets cuivreux, genoux fauves, tibias et tarses plus clairs, à base d'un fauve obscur, postérieurs, cuisses noires, tibias plus foncés que les précédents, base des tarses, plus claire. Ailes; grises, base, bord externe, surtout à l'extrémité, brunâtres.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Genre LUCILIA (Rob.-Desv., etc.).

L. MARGINALIS ♂ ♀ (Macq. D. Ex.).

*Musca*, id. (Widem. Ausser. zweiflug.).

*Chrysomyia regalis* (Rob.-Desv. Myod.).

« ♂, long. 3 lig. 1/2, ♀, 5 lig.—*Viridi chalybescens. Capite, rubido. Alis basi costaque nigris.* » (Widem. Macq.)

Suivant Macquart, le mâle a les facettes supérieures des yeux plus grandes que les inférieures.

Cette magnifique espèce paraît répandue sur la plus grande partie du continent africain, car je possède dans ma

collection des échantillons identiques provenant de l'Arabie, de la Nubie, du Cap, enfin, de Madagascar.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

L. MADAGASCARIENSIS ♀ (Macq. D. Ex., 4<sup>e</sup> Suppl.).

« Long. 4 lig. 1/2. — *Violacca. Abdomine apice viridi.*  
» *Facie alba.* » (Tab. 23, fig. 1. V. Macq., *loc. cit.*)

Je complète, comme il suit, la description de Macquart, sur l'échantillon *type*, du Muséum.

Long. 10 mill.

Antennes; brunes, style plus pâle, largement plumeux. Une large bande frontale, brunâtre. Joues; noires. Vertex; large, d'un bleu obscur. Ailes; d'un gris très pâle. Hanches; d'un testacé foncé. Bords postérieurs des orbites; blancs.

Collection du Muséum.

L. TOENIOPS ♂ ♀ (n. sp. Bigot).

Long. ♂ ♀ 8 mill.

Les deux individus, de sexes différents, que je possède, sont, du reste, semblables, je n'hésiterai donc pas à les rapporter à la même espèce.

*Viridi cœruleo. Antennis; nigris, stylo, basi, testaceo. Haustello; nigro. Palpis; testaccis, nigro pilosis. Facie; argenteâ. Vertice; nigro ♂, viridulo ♀. Fronte; ejusdem coloris, nigro vittatâ. Oculis ♂; vittâ posticâ, longitudinali, nigrâ. Calyptris halteribusque; albis. Pedibus; brunneis. Alis; subhyalinis.*

Epistôme; presque droit. Front; étroit chez le mâle. Ailes; deuxième nervure postérieure, coudée à angle droit, première transversale, presque droite ou très peu concave, deuxième, légèrement sinueuse, nervure transversale basilaire de la première cellule postérieure, fortement convexe en arrière. Antennes; noires, à reflets grisâtres, style, à base testacée. Trompe; noire, palpes testacés, à poils noirs. Face, côtés du front, bords postérieurs des orbites; argentés. Vertex ♂; noir; ♀, à reflets verdâtres. Front; à bande noire, étroite chez le mâle. Joux; noirâtres. Epistôme; bordé de testacé obscur. Yeux ♂; largement bordés de noir, en arrière; ♀, à bande longitudinale, noire, en arrière. Corps; entièrement d'un vert brillant, à reflets bleus intenses. Thorax; partie antérieure, à reflets blancs. Ecusson; bleu, ainsi que le premier segment abdominal, ce dernier, noir sous l'écusson, tous les autres, très finement bordés de noirâtre. Cuillerons; blancs. Balanciers; d'un blanc jaunâtre pâle. Pieds; d'un brun foncé. Ailes; presque hyalines.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

L. SMARAGDOSAPHIRA ♀ (n. sp.? Bigot).

L'insuffisance et l'obscurité des descriptions ne me permettent malheureusement pas d'affirmer que cette espèce soit inédite.

Long. 11 mill.

*Aureo viridi seu violaceo. Antennis; brunneis. Facie; argenteâ. Palpis; testaceis, nigro pilosis. Epistomate; obscure testaceo. Fronte; latâ, cœruleâ, maculâ magnâ brunneâ, vertice, nigro viridi obscuro. Genis; schistaceis. Calypttris halteribusque; albis. Pedibus; obscure testaceis. Alis; subhyalinis.*

La petite nervure transversale qui forme la base de la première cellule postérieure, très convexe en arrière, testacée. Première nervure postérieure coudée à angle droit, concave, deuxième, droite et nullement sinueuse.

Antennes; d'un brun-noir, à reflets gris. Face; argentée, une tache, d'un testacé brunâtre, de chaque côté de la base des antennes. Trompe; noire, palpes, testacés, à poils noirs. Epistôme; presque droit, bordé de testacé obscur. Front; très élargi, blanc, portant une grande tache brune, légèrement bifide à la partie supérieure. Vertex; noirâtre, à reflets d'un vert obscur. Bords postérieurs des orbites; d'un blanc argenté. Joues; d'un noir ardoisé. Yeux; rougeâtres. Corps; entièrement d'un beau vert doré ou cuivreux, à reflets d'un bleu violet intense, plus marqués sur les flancs et l'écusson, ainsi que sur le premier segment abdominal, lequel est noir sous l'écusson. Quelques reflets blanchâtres, surtout à la partie antérieure du thorax. Derniers segments abdominaux; d'un vert doré très brillant, tous très finement bordés de noirâtre. Cuillerons et balanciers; blancs. Pieds; d'un testacé brunâtre, articulations plus pâles. Ailes; presque hyalines. Organe ♀; noir, à base testacée.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Curie des ANTHOMYZIDÆ (J. Bigot, etc.).

Genre ARICIA (Rob.-Desv., etc.).

A. COERULEA ♀ (n. sp. Bigot).

(Pl. 13, fig. 2).

Je rapporte cette espèce, au genre *Aricia*, tel que Macquart l'a défini. Dans tous les cas, voici ses caractères.

Long. 7 mill.

*Cœrulea. Alis; flavidis. Antennis; brunneis, stylo, basi, fulvo. Palpis; brunneis. Facie; obscure schistaceâ, epistomate obscure testaceo, fronte, late nigro vittatâ. Oculis; maculâ magnâ, nigrâ. Thorace; obscure griseo trivittato. Calyptris; griseis, nigro marginatis. Halteribus; fulvis, pallidis. Pedibus; obscure fulvis, femoribus, brunneis.*

Antennes; troisième article oblong, arrondi à l'extrémité, quatre fois aussi long que le deuxième, style, largement plumeux. Palpes; légèrement dilatés. Quelques soies sur le front. Face; plane, épistôme, très peu saillant, avec des soies insérées sur les bords. Front; large. Cuillerons; de grandeur moyenne, la valve inférieure dépassant beaucoup la supérieure. Ailes; première cellule postérieure, largement ouverte, deuxième nervure transversale, concave vers le milieu. — Antennes; brunes, articulations plus pâles, base du style, fauve. Trompe et palpes; noirâtres. Face; portant quelques soies noires, joues et bords postérieurs des orbites noirâtres, à reflets ardoisés. Front et bords antérieurs des orbites; blancs, une bande large, longitudinale, d'un noir mat, sur le premier. Epistôme; bordé de fauve obscur. Yeux; rougeâtres, avec une grande tache noire au bord interne. Thorax; luisant, d'un bleu sombre, à reflets gris, surtout sur les côtés, et trois larges bandes longitudinales de reflets gris, effacées en arrière, quelques soies noires, flancs et poitrine, d'un noir brunâtre à reflets gris. Ecusson; d'un bleu luisant. Cuillerons; gris à bords noirs. Balanciers; d'un testacé obscur, base de la tige, fauve. Abdomen; bleu, assez luisant, ventre semblable, à base grisâtre. Hanches et cuisses; brunes, articulations et genoux, d'un fauve obscur, tibias et tarses, d'un fauve obscur, avec les articulations plus foncées. Ailes; jaunâtres.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

## Curie des HELOMYZIDÆ (J. B.).

## Genre ELASSOGASTER (nov. gen. Bigot).

(ελασσω, je diminue; γαστερ, ventre).

Antennes; troisième article quatre fois aussi long que le deuxième, oblong, étroit, bord supérieur droit, inférieur légèrement convexe, extrémité légèrement arrondie, avec l'angle supérieur peu sensible, obtus, style tomenteux. Front; large. Face; très peu concave, perpendiculaire, épistôme très légèrement saillant. Abdomen; plus court et plus étroit que le thorax, atténué en cône postérieurement. Cuillerons; médiocres, valve inférieure dépassant la supérieure. Cuisses; grêles, les antérieures, finement ciliées en dessous. Ailes; première cellule postérieure, ouverte, mais se rétrécissant vers l'extrémité, deuxième nervure postérieure, convexe, légèrement sinueuse, deuxième nervure transversale, sinueuse, cellule basilaire interne, très courte, externe, allongée, anale, de même longueur que la première et fermée par une nervure transversale convexe, émettant une nervure de son angle interne, cette dernière n'atteignant pas le bord. Deuxième cellule postérieure, émettant, de la même manière, une nervure qui joint le bord de l'aile. Organe ♀; un peu saillant, cylindroïde, segmenté.

## E. METALLICUS ♀ (n. sp. Bigot).

(Pl. 13, fig. 5.)

Long. 7 mill.

*Viridi metallico obscuro. Antennis; brunneo rubidis,*

*incisuris pallidioribus. Vertice fronteque; rubiginosis, secundâ, in medio, brunneâ. Facie; testaceo obscuro. Thorace; cœruleo obscuro trivittato, angulis posticis testaceis. Calyptris, albidis, halteribus, testaceis. Abdomine; metallico micante. Femoribus; testaceis, tibiis tarsisque, brunneis, pulvillis, testaceis. Alis; hyalinis.*

Antennes; d'un brun rougeâtre, avec les articulations fauves. Trompe; brune. Vertex, front; rougeâtres, ce dernier, noirâtre au milieu, avec les joues, les bords antérieurs et postérieurs des orbites, blancs. Face; d'un testacé obscur, deux petites lignes obliques, blanches, sous les antennes. Menton; à duvet rare, blanchâtre. Thorax; verdâtre, luisant, avec trois bandes longitudinales bleuâtres dont l'intermédiaire n'atteint pas le bord antérieur. Angles postérieurs; testacés. Flancs et poitrine; verts, à reflets gris. Ecusson; testacé, avec la base et le centre d'un vert bleuâtre. Cuillerons; blanchâtres, à bords testacés. Balanciers; testacés, massue pâle. Métathorax; vert. Abdomen; d'un vert bleuâtre très brillant. Organe ♀; noir. Hanches; d'un brun rougeâtre. Cuisses; testacées. Tibias et tarse; bruns. Pelotes; testacées. Ailes; hyalines, nervures brunes.

Iles Roderigues. — Collection de M. Guérin-Ménéville.

### Curie des TEPHRITIDÆ (J. B.).

#### Genre ORTALIS (Fallen, etc.).

Le *facies* de cet individu, me porte à le placer dans le genre *Ortalis*, malgré la *pointe* ou l'épine dont le bord externe de ses ailes est armée. Je crois, à ce sujet, que les distinctions, établies par les auteurs, entre les *Ortalidæ* et les *Tephritidæ*, ne sont pas suffisamment définies, dans l'état actuel des classifications.

## O. SANCTÆ-MARIÆ ♀ (n. sp. Bigot).

(Pl. 13, fig. 3.)

Long. 4 mill.

*Nigro micante. Alis; albidis, vittis nigris. Antennis; nigris, stylo, obscure testaceo. Facie; brunneâ, griseo variegatâ. Fronte; latâ, fulvâ. Palpis; testaceis. Femoribus; brunneis. Geniculis; fulvis. Tibiis; fulvis, posterioribus obscuris.*

Antennes; troisième article n'atteignant pas l'épistôme, court, oblong, très légèrement concave en dessus. Style, paraissant nu. Yeux; ovalaires. Palpes; assez épaissis. Epistôme; un peu saillant et face légèrement concave. Cuisses antérieures; légèrement renflées, et munies, en dessous, de longues épines. Oviducte; caché ou très court. Ailes; une épine au bord externe, cellules marginales, sous-marginales et postérieures, largement ouvertes et nullement rétrécies. — Antennes; noirâtres, style, d'un testacé obscur. Face; brunâtre, à légers reflets gris. Front; large, d'un testacé rougeâtre, à reflets gris. Bords postérieurs des orbites, noirs. Yeux; rougeâtres. Palpes; testacés. Trompe, noire. Thorax, flancs, poitrine, abdomen et ventre; d'un noir luisant, à soies noires. Pieds; cuisses noirâtres, genoux fauves, tibias et tarses, fauves, les tibias postérieurs, largement teintés de brunâtre. Ailes; blanches, d'un jaunâtre pâle à la base, bandes larges, d'un brun noirâtre, formant deux grands arceaux, contigus à leur naissance, leurs sommets au bord antérieur, et subdivisés, chacun, en deux bandes arquées, plus petites, irrégulières, inégales, conjuguées bout à bout.

Sainte-Marie. — Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

## Genre OËDEMACHILUS (nov. gen. Bigot).

(οιδηματωδης, gonflé; χειλος, lèvres.)

Antennes ; insérées sur une légère proéminence frontale, troisième article, quadruple du deuxième, ovulaire, arrondi à l'extrémité, légèrement concave en dessus et n'atteignant pas l'épistôme, style, très brièvement cilié. Tête ; hémisphérique, front, plan. Face ; un peu concave, épistôme, peu saillant, ouverture buccale très large, chaperon, grand, saillant. Trompe ; épaisse, lèvres très élargies, saillantes. Palpes, légèrement aplatis. Abdomen ♂ ; relativement court. Organe ♂ ; saillant, arrondi. Abdomen ♀ ; les troisième et quatrième segments, petits, en partie cachés sous le deuxième. Organe ♀ ; long, aplati, élargi, presque cordiforme, avec la pointe tronquée. Cuisses ; assez grêles, ciliées en dessous. ♂, tibias antérieurs ; sans échancrure. Ailes ; très brièvement ciliées au bord extérieur, ce dernier, sans échancrure, cellules marginales et sous-marginales, ouvertes, les trois postérieures, largement ouvertes, anale, très courte, arrondie à son extrémité, émettant, au côté intérieur, une nervure qui joint le bord de l'aile, basilaire interne, fort courte, ne dépassant pas la précédente, externe et discoïdales, allongées, cette dernière élargie à son extrémité, nervures marginales et sous-marginales, légèrement flexueuses, transversales, à peu près droites, et situées presque sur la même ligne, l'interne un peu plus avancée vers le bord postérieur de l'aile et appendiculée.

OË. COQUERELI ♂ ♀ (n. sp. Bigot),

(Pl. 13, fig. 4.)

Long. (variable) 6 mill.

*Cœrulea, alis brunneo alboque variegatis. Antennis; testa-*

*ceis, stylo, apice, brunneo. Facie genisque; testaceis. Fronte verticeque; fulvis, primâ, vittâ transversali albâ, lateribus, brunneo bivittatis, orbitis, albis. Palpis; testaceis. Haustello nigro, basi testaceo. Thorace; antice, dimidiâ parte, testaceo, deinde, brunneo. Scutello; violaceo. Abdomine; cœruleo, segmento primo, albo bivittato, sequentibus, albo marginatis ♂. Organis ♂, fulvis; ♀, violaceis. Halteribus; albidis. Pedibus; testaceis, tibiis, apice, brunneis, tarsis, flavo pallido, apice, brunneis.*

Antennes; testacées, style testacé, à pointe brune. Face, joues; testacées, à légers reflets blanchâtres. Front, vertex; fauves, bordés de brun rougeâtre. Tour des orbites, et ligne transversale au-dessus de la base des antennes; blancs. Occiput; testacé. Palpes; testacés. Trompe; lèvres brunes, base testacée. Thorax; testacé en avant, jusqu'à la suture, brunâtre au delà, côtés plus foncés avec des reflets violacés et deux larges bandes transversales de reflets gris, l'antérieure, interrompue, flancs, brunâtres. Ecusson; d'un bleu-violet métallique, quelques longues soies noires à l'extrémité. Métathorax; d'un brun luisant, sous l'écusson. Abdomen, ♂; premier segment grand, d'un noir bleuâtre, à base blanchâtre, largement bordé de blanchâtre en arrière, les autres, petits, d'un bleu-violet, à bords postérieurs blanchâtres. Organe ♂, fauve, luisant; ♀, deuxième segment grand, troisième et quatrième petits, cachés, d'un bleu-violet luisant, à reflets fauves. Balanciers; blanchâtres. Hanches; brunes. Pieds; testacés, reflets sur les cuisses et extrémité des tibias, brunâtres, tarses, d'un blanc jaunâtre à extrémité brune. Ailes; noirâtres, bord interne presque hyalin. Deux taches triangulaires, au bord externe, la postérieure plus petite, deux larges bandes transversales, obliques, convergentes à leur sommet, qui n'atteint pas le bord externe, et partant des deux bords opposés, une large tache, intermédiaire à

celles-ci, triangulaire, ayant sa base au bord postérieur; blanches.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Genre *SENOPTERINA* (Macq. Suit. à Buff., etc.).

*S. FEMORATA* (Macq. D. Ex., t. 2, pars 3).

Long. ♂, 7, ♀, 10 millim. (*variable*).

Macquart décrit cette espèce comme étant de l'île de la Réunion (Bourbon) : ma collection contient des individus de Madagascar entièrement semblables. Il n'indique pas le sexe des échantillons qu'il mentionne. Je complète ici ses déterminations.

« *Viridis nitida. Capite testaceo. Alis fusco variegatis.* » (Tab. 28, fig. 1. V. Macq., *loc. cit.*). — Ile Bourbon.

♂, ♀. Antennes; d'un rougeâtre foncé, côté extérieur presque brun, style, brun à base fauve. Palpes; rougeâtres. Face; d'un fauve rougeâtre, quelques reflets gris. Front; rougeâtre inférieurement, brun au milieu. Bords des orbites; blancs. Cuillerons et balanciers; blancs. ♀, tarière; courte, mince, noirâtre. La femelle est semblable au mâle, mais de taille un peu plus grande.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

*S.?* *ZONATA* ♀ (n. sp.? Bigot).

Long. (*sans la tête*) 6 millim.

L'échantillon que je décris ci-dessous ayant perdu toutes ses pattes, sauf les antérieures, ainsi que la tête, je ne puis déterminer *positivement* le genre auquel il se rapporte.

*Cuprina. Scapulis, obscure testaceis. Abdomine; violaceo*

*segmentis, basi, cœruleo pallido. Pedibus anterioribus; fulvis, tibiis, apice, tarsisque totis, brunneis. Alis; subhyalinis, nervis brunneis, stigmatē elongato, maculâque apicali lunulata, brunneis. Calyptris; albis. Halteribus; pallide testaceis.*

Ailes; nervures transversales distantes, première cellule postérieure, largement ouverte, mais un peu rétrécie à l'extrémité. Cuisses antérieures; sensiblement renflées. Organe ♀; allongé, acuminé, cylindri-conique. Thorax, écusson; d'un cuivreux un peu bleuâtre, à reflets variés, chagrinés, flancs, de même nuance, épaules, lisses, d'un fauve obscur. Cuillerons; blancs. Balanciers; d'un blanc jaunâtre pâle. Abdomen; base des segments, d'un bleu pâle et brillant, couverte de duvet blanchâtre assez clairsemé, ensuite, d'un bleu-violet foncé et presque noir à la marge. Hanches; fauves à reflets gris. Pieds, antérieurs; fauves, tibias, bruns à l'extrémité, tarses, d'un brun noirâtre. *Ce qui reste*, des hanches intermédiaires et postérieures, testacé obscur. Organe ♀; brun, extrémité fauve. Ailes; presque hyalines, nervures brunes, les transversales, la première en particulier, légèrement bordées de noirâtre, bord externe à base testacée, stigmatē allongé, brunâtre, une grande tache noirâtre, lunulée, près de l'extrémité.

Très voisin de la *femorata* (Macq. D. Ex.); peut être identique.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

### Curie des CALOBATIDÆ (J. B.).

#### Genre CALOBATA (Meig., etc.).

C. TRIANNULATA ♂ ♀ (♀, Macq. D. Exot., t. 3).

Long. (*variable*) 10 mill.

« ♀. *Nigra. Femoribus posticis tribus annulis albidis.*

» *Alis hyalinis, macula costali, fascia apiceque fuscis.* »  
(V. Macq. D. Exot.)

♂ ♀. Je complète cette description, en faisant toutefois remarquer, que, des anneaux qui ornent les cuisses postérieures, le basilaire seul, *est blanchâtre*, ainsi que, d'ailleurs, Macquart l'énonce dans sa diagnose *en français*.

Face; bordée latéralement de reflets étroits, blancs, peu distincts. Balanciers; noirs. Tarses antérieurs; blancs, avec la base du premier article, noire. Antennes; noires, base du style, fauve. La face, le front et le vertex sont lisses, d'un noir brunâtre, à reflets violacés obscurs, divisés au centre par une large bande longitudinale d'un noir velouté. Le mâle est un peu plus grand que la femelle; les organes ♂ et ♀ sont grands, saillants dans les deux sexes.

Les mâles, de ma collection, ont été rapportés par le docteur Coquerel.

#### Curie des LAUXANIDÆ (J. B., etc.).

#### Genre LAUXANACANTHIS (nov. gen. Bigot).

LAUXANIA. Genre ancien; *ακαυθίζω*, je suis épineux.

L'abdomen de mon exemplaire n'existant plus, il ne m'a pas été possible de donner une diagnose suffisamment complète du genre nouveau dont *je propose* ici la formation.

Antennes; troisième article fort allongé, dépassant l'épistôme, étroit, atténué à l'extrémité, style, très brièvement tomenteux, bases assez rapprochées. Front; large. Face; en dessus, glabre, à peu près droite, épistôme, peu ou point saillant. Trompe; mince, assez allongée, lèvres légèrement dilatées, palpes cylindriques, dilatés en massue tronquée.

Ailes; bord externe, brièvement cilié, cellule basilaire externe, allongée, interne, beaucoup plus courte, anale, fort petite, appendiculée, première postérieure, largement ouverte, nervures postérieures, à peu près droites, transversales, distantes. Cuisses; un peu renflées et brièvement ciliées en dessous. Tibias; antérieurs et intermédiaires, frangés en avant et en arrière de soies serrées, plus longues antérieurement, postérieurs, à franges de soies plus courtes, terminés tous par de longues épines; les tarses antérieurs, en outre, sont légèrement dilatés.

L. BARBIPES (n. sp. Bigot.).

(Pl. 3, fig. 4.)

(Long. (sans l'abdomen) 2 mill.

*Nigra, micans. Fronte, griseâ nigro quadripunctatâ, facie flavidâ. Thorace scutelloque; vittâ latâ mediâ longitudinali, griseâ. Scutello, apice, nigro bipunctato. Pedibus; testaceis, tibiis anterioribus intermediisque, apice, nigris, nigro ciliatis, tarsis, nigris, nigro spinosis.*

Antennes; premier et deuxième article, fauves, troisième, brun à base testacée, style à base fauve. Palpes; testacés. Trompe; noire. Vertex et front; gris. Ce dernier marqué de quatre points noirs. Face; d'un jaune pâle, bord des yeux, joues, bords postérieurs des orbites; blanchâtres. Thorax, écusson; d'un noir luisant à large bande longitudinale, médiane, grise, laquelle se continue sur l'écusson; ce dernier, avec deux points noirs à l'extrémité et quelques soies noires. Poitrine et flancs; gris. Hanches; d'un testacé jaune, à reflets gris. Pieds; d'un jaune testacé, tibias noirs, à base testacée, tarses des pieds antérieurs et intermédiaires, noirs, poils, franges et épines, noirs. Ailes; un

peu jaunâtres, nervures testacées, bord extérieur, droit, brièvement cilié de noirâtre. Balanciers; testacés.

Rapporté par le docteur Coquerel. — Ma collection.

Curie des PHORIDÆ (J. B.).

Genre PHORA (Latr., etc.).

\* P. CAMARIANA ♂ ♀ (Coquerel), Ann. Soc. Ent. de

France, 1848, p. 188, etc., figs.

La description ainsi que les figures publiées par le docteur Coquerel laissent subsister quelques doutes sur le genre auquel doit se rapporter cet insecte, je donne ici la diagnose latine de l'auteur, renvoyant à l'ouvrage précité, où se trouvent la description ainsi que d'intéressantes remarques sur ses mœurs et métamorphoses.

« ♂, long. 2 mill. 1/2; ♀, 3 mill.

» *Luteo-testacea, abdomine vittis nigris, alis hyalinis, pedibus luteis.* »

Nossi-Bé. — Docteur Coquerel.

---



---

EXPLICATION DES PLANCHES

QUI ACCOMPAGNENT CE MÉMOIRE.

---

Planche 2.

Fig. 1. *Culex anxifer*, Coquerel, ♂ (gros et au-dessus grandeur naturelle). — Fig. 1 a. Tête du mâle

plus grossie. — Fig. 1 *b*. Tête de la femelle. — Description page 117.

Fig. 2. *Culex insatiabilis*, Coquerel, ♂ (gros et au-dessus grandeur naturelle). — Fig. 2 *a*. Tête du mâle. — Fig. 2 *b*. Tête de la femelle. — Description page 118.

### Planche 3.

Fig. 1. *Physcerania obscura*, Bigot, ♂ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 1 *a*. Tête. — Fig. 1 *b*. Antenne. — Fig. 1 *c*. Palpe. — Fig. 1 *d*. Aile. — Description page 123.

Fig. 2. *Tipula brunnea*, Bigot. Tête. — Fig. 2 *a*. Antenne. — Fig. 2 *b*. Palpe. — Fig. 2 *c*. Aile. — Description page 121.

Fig. 3. *Odontomyia limbifacies*, Bigot, ♀. Aile. — Description page 129.

Fig. 4. *Lauzanacanthis barbipes*, Bigot. Tête. — Fig. 4 *a*. Antenne. — Fig. 4 *b*. Aile. — Description page 554.

### Planche 9.

Fig. 1. *Tabanus obscurestigmatus*, Bigot, ♂ (gros et à côté grandeur naturelle). — Fig. 1 *a*. Tête. — Fig. 1 *b*. Antenne. — Description page 126.

Fig. 2. *Tabanus albipectus*, Bigot, ♀ (gros et à côté grandeur naturelle). — Fig. 2 *a*. Tête. — Fig. 2 *b*. Antenne. — Description page 125.

Fig. 3. *Sargus australis*, Bigot, ♀ (gros et à côté grandeur naturelle). — Description page 132.

Fig. 4. *Microstylum cilipes*, Macquart, ♀ (gros et à côté grandeur naturelle). — Description page 425.

### Planche 12.

Fig. 1. *Anabarhynchus variegatus*, Bigot, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 1 a. Tête. — Fig. 1 b. Antenne. — Description page 428.

Fig. 2. *Dolichomerus nigrinus*, Bigot, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 2 a. Tête. — Description page 431.

Fig. 3. *Eristalis cupreus*, Macquart, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Description page 433.

Fig. 4. *Eristalis sexvittatus*, Bigot, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Description page 434.

Fig. 5. *Syrphus annulipes*, Macquart, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Description page 436.

### Planche 13.

Fig. 1. *Cosmina? cuprina*, Bigot, ♂ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 1 a. Tête. — Fig. 1 b. Aile. — Description page 539.

Fig. 2. *Aricia cœrulea*, Bigot, ♀ (gros et au-dessous

grandeur naturelle). — Fig. 2 *a.* Tête. — Description page 544.

Fig. 3. *Ortalis Sanctæ-Mariæ*, Bigot, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 3 *a.* Tête. — Fig. 3 *b.* Antenne. — Description page 548.

Fig. 4. *OEdemachilus Coquereli*, Bigot, ♂ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 4 *a.* Tête. — Fig. 4 *b.* Antenne. — Fig. 4 *c.* Aile. — Description page 549.

Fig. 5. *Elassogaster metallicus*, Bigot, ♀ (gros et au-dessous grandeur naturelle). — Fig. 5 *a.* Tête. — Fig. 5 *b.* Antenne. — Fig. 5 *c.* Aile. — Description page 546.

---

La planche 2<sup>e</sup> a été dessinée et peinte par M. le docteur Coquerel; les autres planches sont dues à M. Nicolet. Les planches 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> ont été gravées par M. Rebuffet et les planches 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> par M. Jules Migneaux.



SUR UNE VARIÉTÉ REMARQUABLE  
DE LA  
**STRENIA CLATHRATA**, LINNÉ.

(Pl. 14, fig. 3.)

Par M. FRÉDÉRIC RATTET.

---

(Séance du 26 Janvier 1859.)

---

Il serait encore bien difficile d'expliquer la grande variété de couleurs qui se rencontre chez les Lépidoptères de la même espèce.

Il est généralement reconnu que, dans les pays de montagnes, une des grandes lois de la nature consiste à faire passer des individus dont la couleur est foncée à des couleurs claires.

Ce fait se rencontre, non seulement chez les Papillons, mais encore chez les individus d'un ordre plus élevé : les Oiseaux, les Mammifères.

Le sujet objet de ma note offre précisément le fait contraire.

C'est un mâle de *clathrata*, espèce dont le type est généralement clair, puisque le fond des ailes est blanc, qui offre au premier abord une teinte entièrement noire. Cependant il existe sur les quatre ailes, près du bord externe, une double ligne de points blancs irréguliers dans leur forme et dans leur grosseur ; l'antérieure des deux lignes est moins marquée, surtout dans les ailes supérieures, où elle disparaît presque complètement ; la frange des ailes, moins large que dans l'espèce type, est bien régulièrement noire et

blanche; l'abdomen est plus noir que dans le type et annelé de blanc.

Le dessin fort exact de ce papillon, que j'offre à la Société et que je dois à l'habile pinceau de notre collègue M. Migneaux, me dispense d'autres détails. (Voir pl. 14, fig 3.)

Cette variété a été prise par moi à Chamouni en Savoie en juillet 1858, à la suite du Congrès de Grenoble.

Hubner, dans son ouvrage, donne la figure d'une variété de la même espèce : elle est beaucoup moins noire que la mienne et se rapproche plus du type (planche 25, fig. 132).

M. Guenée; sans donner de figure, dit qu'il existe des variétés plus ou moins noires de cette espèce, variétés que l'on prend dans les montagnes. (*Species général*, tome X, n° 1, 105, var. B.)



# NOTE

SUR LES MOUVEMENTS QUE LA CHENILLE

DE LA

## CARPOCAPSA DESHAISIANA

IMPRIME AUX GRAINES D'UN EUPHORBE DU MEXIQUE, DANS  
LESQUELLES ELLE SE MÉTAMORPHOSE ;

Par M. H. LUCAS.

---

(Séance du 25 Octobre 1859.)

---

Dans mon travail sur les transformations de la *Carpocapsa Deshaisiana* j'ai dit (1) : comment la chenille de ce Micro-lépidoptère peut-elle imprimer des mouvements aussi brusques à cette graine ? Je me suis souvent posé cette question, mais toujours sans pouvoir la résoudre. Peut-être faut-il attribuer ces soubresauts à une contraction qu'elle ferait subir à tout son corps, comme cela se remarque, par exemple, chez la larve du *Mosillus casei*. Si on étudie la larve de ce Diptère, qui exécute des sauts très prononcés, on remarque que ces mouvements proviennent de ce qu'elle réunit sa partie postérieure à sa partie antérieure ; cette position étant prise, par une contraction qu'elle fait subir à tout son système musculaire, elle se débande et s'élève à des hauteurs assez grandes. N'en serait-il pas de même pour la *Carpocapsa Deshaisiana*, qui n'exécute ses soubresauts que quand toute la partie germinative de la graine

(1) Consultez les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, avril 1858, p. 685, et la Revue et Magasin de Zoologie, novembre 1858, p. 470.

d'Euphorbe a été absorbée par cette chenille sauteuse ; mais où prend-elle son point d'appui ? Voilà la question difficile et que je n'ai pu résoudre.

Depuis la publication de ce travail, ayant eu à ma disposition d'autres graines contenant des chenilles de la *Carpocapsa Deshaisiana*, que je dois à l'extrême obligeance de M<sup>me</sup> Deshais et de M. Lettsom, j'ai été à même d'étudier de nouveau cette curieuse espèce, et voici les résultats auxquels j'ai été conduit au sujet des mouvements imprimés par cette chenille à son habitation.

D'abord je dois dire que les faits que je vais exposer ont été plusieurs fois répétés à des époques plus ou moins éloignées, que les observations faites dans un temps sont venues corriger ou corroborer celles faites dans un autre et que j'ai toujours remarqué les mêmes manœuvres et les mêmes mouvements employés par cette intéressante chenille pour imprimer aux graines qu'elle habite des mouvements aussi insolites.

Afin de pouvoir expliquer d'une manière lucide cette manœuvre singulière et surtout pour surprendre la chenille lucifuge imprimant ces sortes de mouvements à son habitation, voici l'expérience à laquelle je me suis livré.

J'ai coupé ou pour mieux dire abattu un des deux pans ou une des deux parties planes de la graine, et, peu de temps après cette opération faite, j'ai remarqué que la chenille, privée de cette sorte de plancher, exécutait mal ses mouvements.

Maintenant, pour observer les mouvements de cette chenille sauteuse, il faut attendre qu'elle ait tissé la toile qui remplacera la partie abattue. Une fois ce travail achevé et la cloison rétablie, si le soir on expose à la lumière d'une lampe une graine ainsi réparée, on peut observer assez facilement la manœuvre de l'insecte à travers le tissu transparent qui ferme l'ouverture ; car il est à remarquer que c'est ordinairement le soir que ces graines sont mises en

mouvement par leurs habitants lucifuges. Il faut aussi préalablement les exposer un instant devant le feu ou bien les tenir simplement dans la main dont la température plus douce suffit ordinairement.

J'avais essayé aussi de fermer l'ouverture pratiquée à la graine soit avec du mica soit avec une lamelle de verre très mince afin de pouvoir examiner par transparence la manœuvre et les mouvements de la chenille. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que cette manière de procéder était défectueuse, et voici pourquoi : Ce n'est pas précisément la portion du péricarpe qu'on a enlevée qui était nécessaire à l'insecte pour exécuter ses manœuvres, mais bien le tissu soyeux dont il est revêtu, dans lequel les épines des pattes en couronne viennent s'engager et qui lui sert de point d'appui. En effet, aussitôt que l'ouverture est fermée par des lamelle de mica ou de verre, la chenille se met immédiatement à tisser sur ces lamelles un réseau soyeux qui enlève toute transparence et qui, par conséquent, ôte à l'observateur la possibilité d'examiner ce qui se passe dans l'intérieur des graines.

Je suppose donc la graine placée sur la partie plane qui a été conservée ; on remarque à travers le réseau transparent que la chenille a construit, qu'elle s'agite, fait avec assez de rapidité le tour de son étroit domicile et finit, après avoir sondé ça et là, par monter à la partie voûtée, où elle se tient étendue de manière à en toucher les deux extrémités ; elle ramène ensuite sa partie postérieure et la fixe au moyen de ses pattes en couronne (la dernière, la pénultième et l'antépénultième paire) sur la partie interne du péricarpe de la graine, qui est tapissée par une soie excessivement fine et à mailles très serrées. Cette position étant prise, elle se renfle depuis la tête jusqu'au delà du milieu du dos, détache les six pattes écailleuses, les deux paires de pattes en couronne antérieures et se laisse pendre jusqu'au delà du métathorax, en affectant dans cette posture renversée une position plus ou moins courbée en arrière et

représentant assez bien la figure d'un croissant. Une fois ainsi placée, elle donne un petit élan en balançant sa tête de droite à gauche, puis jette avec une grande violence toute sa région sternale vers une des deux extrémités de la graine, qui fait aussitôt un petit bond en produisant un son plus ou moins sec.

Si l'on cherche à observer le rôle que jouent dans ce mouvement les pattes écailleuses, on remarque que ces organes ne restent pas neutres, qu'ils se contractent, rentrent et sortent alternativement et suivent les mouvements très rapides qui sont donnés par toute la partie thoracique.

On comprend que cette chenille en renflant ainsi ses premiers segments et en les rapprochant, concentre toute sa force musculaire dans la région thoracique, composée, comme on le sait, de trois parties : le prothorax, le mésothorax et le mésothorax, ainsi que dans les premiers segments abdominaux.

Je ferai aussi observer que le tube digestif, qui se voit par transparence sous la forme d'une bande brune longitudinale et qui, dans la position normale de la chenille, occupe presque toute la région dorsale, n'est alors apparent, dans cette position en croissant et renflée, que sur les anneaux thoraciques.

Si, pendant cette singulière manœuvre, on observe la partie postérieure, on voit qu'elle reste toujours fixée au moyen des pattes en couronne sur le tissu soyeux qui revêt le côté interne du péricarpe, et comme les épines dont ces pattes sont armées restent profondément engagées dans le tissu soyeux, ne faudrait-il pas considérer ce revêtement ainsi que ces organes comme les points d'appui sur lesquels tout le reste du corps étant libre agit en se débandant comme une espèce de ressort ?

Lorsque cette graine se trouve placée sur la partie voûtée ou convexe, la chenille prend alors des allures beaucoup plus agitées, ses mouvements sont plus rapides, accusent

une certaine inquiétude, elle n'a de cesse qu'elle ne l'ait fait retourner, et, pour atteindre ce but, voici la manœuvre modifiée à laquelle elle se livre. Elle monte d'abord vers une des parties planes, y prend la position que je viens d'expliquer ci-dessus, laisse pendre, en se courbant en arrière, la moitié antérieure de son corps, le ramène ensuite brusquement en le contractant, puis, se débandant avec violence, cette moitié antérieure vient frapper sur la membrane ou saillie longitudinale qui sépare les deux parties planes ou l'un des deux angles du haut bout de la graine; elle répète cette manœuvre très vite et je puis même dire avec une sorte d'acharnement, car j'ai compté jusqu'à vingt-cinq coups consécutifs sans que la partie postérieure ait fait le moindre mouvement. Rien n'est plus curieux alors que de voir cette graine se dresser et rester debout en équilibre jusqu'à ce qu'un autre coup vienne la faire retomber sur sa partie plane au grand triomphe de la chenille sauteuse. En effet, j'ai toujours remarqué que c'est quand la graine est dans cette position, c'est-à-dire placée sur la partie plane, que l'insecte fait progresser son habitation.

Lorsque la graine ne cède pas aux efforts de la chenille, celle-ci, fort agitée, fait le tour de sa cellule à pas précipités et vient l'attaquer sur un autre point. Il est à supposer que l'attaque ne doit pas être, à chaque coup, dirigée sur le même endroit; mais la place est si restreinte et les mouvements de la chenille si précipités que je n'ai rien pu constater à ce sujet.

Quant à la partie qui frappe le côté interne de la graine, le coup est donné par la région sternale et les premiers segments abdominaux, dans ce mouvement, semblent remplir les fonctions de charnières.

Pendant toute cette manœuvre, l'adhérence de la partie postérieure est telle et les épines des pattes en couronne des dernière, pénultième et antépénultième paires sont si profondément engagées dans le tissu soyeux filé par cette

chenille sur les parois internes de la graine, qu'on la blesse presque toujours lorsqu'on cherche à l'en détacher.

C'est surtout en exposant la graine d'Euphorbe à une température élevée, qu'on peut se faire une idée de la vigueur et de la précipitation avec lesquelles les coups lui sont donnés pour lui imprimer des soubresauts. Aussitôt que la chenille est sous l'influence d'une chaleur assez forte, elle se met en mouvement et parcourt avec rapidité et inquiétude son étroite cellule; après avoir fixé sa partie postérieure et pris la position que j'ai indiquée plus haut, les mouvements imprimés par la région sternale sont tellement violents et précipités, que l'insecte, arrivé au paroxysme de la surexcitation, fait sauter ou plutôt bondir presque verticalement cette graine à une hauteur de cinq à six millimètres environ.

Telles sont les remarques plusieurs fois répétées que j'ai faites et à l'aide desquelles il m'a été possible de donner : 1<sup>o</sup> une explication sur les soubresauts imprimés à la graine d'Euphorbe par la chenille de la *Carpocapsa Deshaisiana*; 2<sup>o</sup> de constater la position renversée de cette chenille et les mouvements précipités auxquels elle se livre pour faire progresser son habitation.

Afin de compléter l'histoire de ce curieux Microlépidoptère, je dois dire aussi qu'ayant fait plusieurs autopsies, j'ai fini par rencontrer des mâles : ceux-ci diffèrent peu ou presque pas des femelles, et le caractère appréciable réside dans la taille qui est ordinairement un peu plus petite que celle des femelles.

Enfin je terminerai cette note par une rectification : j'ai dit, d'après les renseignements géographiques qui m'avaient été fournis, que cette espèce se trouvait aux environs de Mexico, c'est une erreur; ce curieux Microlépidoptère a été pris à Campostela, très près de Tepic, à quelques lieues de Sans-Blas (État de Jalisco).



EXAMEN ANATOMIQUE  
DE  
DEUX MELOLONTHA VULGARIS

trouvés accouplés

ET PARAISSANT DU SEXE MALE,

Par M. le D<sup>r</sup> Alexandre LABOULBÈNE.

---

(Séance du 14 Septembre 1859.)

---

Notre collègue, M. le docteur Puton, m'a fait remettre deux *Melolontha vulgaris* qu'il avait trouvés accouplés. Ces deux insectes étaient accompagnés des renseignements suivants :

« Il s'agit de deux vulgaires Méléolonthes, qui n'auraient rien de bien intéressant si tous les deux ne présentaient les attributs externes du sexe masculin. Avons-nous affaire à des mâles véritables, ou bien l'un des insectes serait-il une femelle avec des antennes mâles? J'ai pensé qu'ils vous intéresseraient et que vous pourriez, en les disséquant, décider la question.

» Je les ai trouvés il y a trois ou quatre ans en Normandie.

dans les environs de Dieppe, et pour les conserver dans leur position exacte, je les ai fait périr sur-le-champ au moyen de la chaleur. »

Pour résoudre la question posée par notre collègue j'ai examiné soigneusement ces insectes 1° à l'extérieur de leur corps ; puis j'ai 2° constaté la nature sexuelle de leur appareil générateur interne.

### I. Aspect extérieur.

J'ai tenu à soumettre à la Société, dans sa séance du 24 août, les deux *Melolontha vulgaris* accouplés. On a pu constater qu'ils sont de la même taille, d'une coloration identique; leur fourrure est rare et usée sur le corselet et les élytres. Tous les deux présentent les caractères extérieurs du sexe mâle. Tous les deux ont l'épistôme droit, rebordé. Sur les deux parties latérales du corps, leurs antennes ont la massue allongée, composée de sept feuillets; les pattes antérieures offrent des jambes nettement bidentées en dehors. Le dernier demi-segment dorsal (pygidium) est allongé, prolongé en une longue pointe mousse.

En comparant ces deux *Melolontha* aux insectes mâles de la même espèce faisant partie de ma collection et recueillis par moi aux environs de Paris, je ne trouve entre eux aucune différence appréciable.

La position des *Melolontha* accouplés est la suivante : L'un d'eux est renversé obliquement sur le dos; l'autre, percé d'une épingle, est horizontal et placé sur la face abdominale. On sait que telle est la position ordinaire des deux sexes accouplés du *M. vulgaris*; la femelle marche ou reste

fixée sur les feuilles d'arbre tandis que le mâle, renversé, tenant ses pattes relevées contre le corps et paraissant endormi, est transporté par la femelle partout où il plaît à celle-ci d'aller.

L'individu renversé sur le dos, occupant par conséquent la place ordinaire du mâle pendant l'accouplement, paraît avoir les organes externes de la génération engagés dans le corps de l'autre insecte placé comme le sont habituellement les femelles.

## II. *Examen des organes internes.*

Après avoir fait ramollir dans l'eau froide, puis dans l'eau bouillante ces deux insectes, je les ai dépouillés de leurs élytres, de leurs ailes et j'ai enlevé la face dorsale de l'abdomen.

Il m'a été facile de constater que le premier insecte, ou celui qui était dans la position du mâle, avait évidemment les organes de la génération, le fourreau corné de la verge tout entier engagé dans le corps de l'autre insecte. Le fourreau ou l'étui corné avait pénétré par l'orifice externe générateur et non par celui qui appartient en propre à l'appareil digestif. L'extrémité de l'étui corné était débordée par une petite masse charnue, plissée, qui n'était autre que la verge membraneuse sortie au dehors et très reconnaissable.

L'autre insecte, remplissant par rapport au premier le rôle des insectes femelles, avait comme celui-ci des organes internes mâles. Au-dessous du premier étui corné déjà décrit, il s'en trouvait un second tourné en sens inverse, refoulé dans l'abdomen et appartenant au deuxième insecte percé d'une épingle. L'étui corné avait son aspect ordinaire, sans aucune saillie membraneuse à l'extrémité.

Dans la cavité abdominale des deux *Melolontha*, j'ai trouvé les restes flétris, racornis, de l'appareil générateur mâle; les canaux déférents et éjaculateur étaient facies à reconnaître. Le deuxième insecte ne présentait pas le moindre vestige de gaines ovigères, d'œufs, ni d'aucun organe femelle.

En résumé, il me paraît incontestable que ces deux *Melolontha vulgaris* appartenaient tous les deux au sexe mâle. Le fait de leur accouplement, dont je ne connais pas d'autre exemple authentique, est très singulier.



DE LA

# NOMENCLATURE ENTOMOLOGIQUE

Par M. AMYOT.

---

(Séance du 25 Mai 1859).

---

Le Congrès entomologique de Dresde du 23 mai 1858 a formulé, pour la nomenclature entomologique, un certain nombre de règles qu'il a qualifiées de lois et qui ont été publiées dans le Journal de la Société entomologique de Berlin de la même année 1858, procès-verbal, page XI. La Société entomologique de France y a répondu, en quelque sorte, en adoptant, dans sa séance extraordinaire du 27 avril 1859, une proposition faite dès l'année précédente par M. Reiche, et qui est en opposition directe avec quelques-unes des règles principales posées par ce Congrès.

Mais cette décision de la Société entomologique de France, pas plus que celle du Congrès de Dresde, toutes respectables qu'elles sont par le nom et l'autorité scientifique de ceux qui y ont pris part, n'étant accompagnées d'aucune sanction possible, c'est-à-dire ne pouvant forcer aucun entomologiste à s'y soumettre, il s'en suit que chacun reste toujours libre de se conformer à l'une ou à l'autre des deux opinions opposées, et même de ne se conformer ni à l'une ni à l'autre, si l'on trouve moyen de ne s'accor-

der avec aucune des deux. Et puisque chacun reste maître de son opinion personnelle, il paraît nécessaire, pour que cette opinion soit le plus éclairée possible, que l'on connaisse du moins les raisons données par chacune des deux parties adverses en faveur de la sienne. C'est à ce titre que je crois utile de mettre sous les yeux de la Société entomologique de France ce que j'appellerai l'opinion du Congrès de Dresde, au moyen de la traduction que j'ai faite, ce que ce Congrès a sanctionné sous le titre de *Lois de la nomenclature entomologique*, travail qui n'a point encore été publié en français, et qui non seulement pourra mettre ceux de nos collègues qui ne savent pas l'allemand en état de le connaître, mais permettra aux autres de s'y reporter dans une langue plus familière parmi nous pour se rappeler ce qu'ils ont pu lire déjà dans le texte original.

Indépendamment de cette traduction, que j'ai tâché de faire le plus fidèlement qu'il m'a été possible, sauf toutefois les changements de forme dans le style qui m'ont paru exigés par la différence du génie des deux langues, je me suis permis d'y ajouter des observations qui en seront une sorte de commentaire critique, si je puis m'exprimer ainsi, et que je livre à l'appréciation du monde entomologique. Dans cette traduction, ce qui est entre simples crochets [ ] appartient au texte allemand : ce sont des développements additionnels au texte principal des règles posées par le Congrès et qui ont pour objet de les commenter, de les expliquer. J'ai mis entre doubles crochets [ [ ] ] mes observations personnelles.

---

## **LOIS**

de la

### **NOMENCLATURE ENTOMOLOGIQUE**

DU

#### **CONGRÈS DE DRESDE.**

Le travail suivant n'a pas pour objet de poser des lois nouvelles, mais seulement de formuler de la manière la plus précise les règles de la nomenclature entomologique, telles qu'elles ont été déjà proposées par Linné, comme elles résultent d'ailleurs de la nature des choses, et telles enfin qu'elles ont été suivies dans l'usage par la plupart des autorités les plus célèbres en entomologie, afin d'apporter l'ordre dans une partie de la science qui en a plus besoin que toute autre.

*Signé* KIESENWETTER.

[[ Il paraît que c'est M. Kiesenwetter, secrétaire du Congrès, qui a été le rédacteur de cette espèce de code de la nomenclature entomologique. C'est lui probablement qui en a été le principal auteur et sous l'influence duquel le vote du Congrès a été donné. On sait que dans ce genre d'assemblées, la majorité apparente ne cache le plus souvent qu'une minorité plus active, plus hardie, plus entreprenante, par laquelle le plus grand nombre se laisse entraîner par déférence, par lassitude ou par indifférence, d'autant

plus que personne ne se sent lié par la décision à laquelle il s'est prêté. C'est souvent le cas d'appliquer ici cette pensée de Montesquieu, que les esprits les plus éclairés étant toujours en moins grand nombre que les autres, c'est du côté de la minorité plutôt que de celui de la majorité que la bonne opinion risque de se trouver.

Du reste, ce préambule de la décision rédigée par M. Kiesenwetter est habilement présenté. On y voit qu'il ne s'agit point là de lois nouvelles à imposer, mais simplement des usages suivis à constater : c'est se mettre sous l'égide d'une autorité acquise, sous l'autorité d'un fait accompli. Reste à savoir si cela est vrai. ]]

### § 1.

La dénomination des insectes a pour but d'en désigner d'une manière fixe et invariable les espèces, les genres et les groupes supérieurs aux genres, de manière à former le fondement et la charpente d'une science plus étendue des êtres qui en font l'objet.

[[ Ce § nous paraît incontestable dans son entier. ]]

### § 2.

La science de la dénomination des insectes, ou nomenclature entomologique, règle les lois suivant lesquelles les noms scientifiques des espèces et des genres doivent être formés et donnés, ainsi que l'admissibilité et le droit d'existence de ces noms dans l'emploi auquel ils sont destinés.

[[ Même observation que ci-dessus. Rien ici à contester, si ce n'est peut-être que nous dirions, pour nous autres Français, que ce sont des paroles inutiles. ]]

## § 3.

Le nom de l'espèce se compose à la fois du nom du genre auquel elle appartient, pris comme substantif, et du nom de l'espèce elle-même, pris comme adjectif.

[ La désignation des groupes supérieurs aux genres, comme, par exemple, les tribus, les familles, les ordres, les classes, n'appartiennent pas à la dénomination de l'espèce, mais seulement à l'indication de la place qu'elle occupe dans un arrangement systématique. Par conséquent, les règles suivantes de nomenclature comprennent seulement les genres et les espèces. Cependant, en général, les mêmes principes doivent s'appliquer aux groupes supérieurs. Ainsi, par exemple, les exigences de la régularité du langage peuvent y être tellement évidentes, que le principe de la priorité doit passer après celui de l'appropriation des noms. Les noms de famille appropriés sont ceux qui se forment du genre principal compris dans une famille et terminés par la désinence patronymique *ides* ou *ades* (Voir *Stett. ent. Zeit.*, 1858, p. 165.)

[ [ Le nom de l'espèce se compose à la fois de deux mots, celui du genre et celui de l'espèce. Cela est vrai dans le système de la nomenclature linnéenne, la seule suivie aujourd'hui et celle-là seule, du reste, dont il s'agit dans le corps de doctrine soumis à notre examen. Mais cela est-il vrai dans le meilleur système de nomenclature possible? La dénomination des espèces ayant pour but d'être fixe et invariable, comme il est dit § 1<sup>er</sup>, et l'espèce seule étant invariablement fixée par la nature, quand les limites du genre, tel que nous le comprenons, ne sont pas plus fixées naturellement que celles de la tribu, de la famille, de l'ordre, de la classe, peut-on raisonnablement attacher le nom de l'espèce à celui du genre plus qu'à celui de la tribu, de la

famille, de l'ordre, de la classe? Notre grand écrivain et savant naturaliste Buffon le contestait; il le niait, il invoquait l'exemple de toutes les langues, l'instinct de tous les peuples contre ce système de nomenclature binaire qui lui paraissait anti-phonétique comme anti-scientifique, aussi barbare qu'illogique. Avait-il raison? Quant à moi, depuis longtemps je me suis rangé de son avis dans ce que j'ai appelé la méthode mononymique, dont l'essai n'a été encouragé que par une imperceptible minorité qu'a foudroyée dès l'abord une écrasante majorité. Mais j'ose en appeler au temps. La science est maintenant lancée dans une voie illogique, suivant moi, quoique commode pour commencer, j'en conviens; elle ne fait encore qu'amasser, pour ainsi dire, les matériaux qui devront servir plus tard à élever l'édifice, le palais magnifique où elle fixera sa demeure; elle ne fait encore que numéroter les pierres dont ce beau monument sera formé.

La belle langue latine a commencé par le jargon informe des brigands qui ont fondé la ville de Rome. Qu'il y a loin même seulement du latin de la loi des Douze Tables à celui des Géorgiques de Virgile! Les sciences naturelles ne sont-elles pas nées depuis un ou deux siècles à peine? Qu'est-ce cela pour les âges à venir? ]]

#### § 4.

Le nom de genre doit être un substantif (*Scarabeus*, *Carabus* Linné).

[ [ C'est vrai. ] ]

#### § 5.

Le nom d'espèce est soit un pur adjectif (*Carabus auratus* Linn., *Melolontha vulgaris* Fab.), soit un substantif pris ad-

jectivement (*Ptinus fur* Linn., *Scarabæus* [*Polyphylla*] *fullo* Linn., *Papilio Machaon* Linn.), ou mis au génitif (*Cybister* [*Dyiscus*] *Ræselii* Fabr., *Dorcadion Spinolæ* Schœnh.).

[ [ Cela est incontestable encore dans la nomenclature linnéenne. ] ]

## § 6.

Les noms doivent être latins ou latinisés; autrement ils n'ont pas dans leur terminaison le signe caractéristique de la langue latine.

[ Les noms tels que ceux-ci, *L'écailleux violet* (*Scarabæus*) de Geoffroy, *Calodera Mech* de Truqui, *Amphionycha knownothing* de Thomson, etc., n'ont pas les conditions fondamentales de la nomenclature linnéenne et ne peuvent avoir alors aucune valeur scientifique. ]

Les lois de cette langue sont donc obligatoires et les noms qui y contreviennent doivent être rectifiés.

[ Il est irrationnel et anti-scientifique de vouloir se servir d'une langue sans être soumis à ses lois. Si c'est une conséquence de ce système poussée jusqu'au ridicule de considérer comme devant rester à jamais irrectifiables les noms vicieux par suite d'une faute d'inattention ou d'impression, il n'est guère mieux de vouloir qu'on ne puisse jamais corriger les noms qui ont été mal faits par suite de l'ignorance dans leurs auteurs des lettres de l'alphabet grec ou des premières règles de la grammaire latine. Le bon sens de tous corrigera *Carabus pulcherrima* en *C. pulcherrimus* pour rendre à la langue son droit. Jusqu'où les fautes contre les lois du langage doivent-elles aller pour qu'on ne puisse entièrement délaissier la grammaire ?

Aussi cette espèce de libertinage scientifique conduit jusque là que Motschulsky, en donnant lui-même les racines grecques *ὑπό* et *κοπρὸς* pour former régulièrement le nom

de *Hypocopus*, l'écrit dans les diverses publications tantôt *Uprocopus*, tantôt *Upocopus* en déclarant qu'il veut maintenir cette dernière orthographe, puis enfin l'écrit lui-même régulièrement *Hypocòpus*.

Fabricius, dans sa *Phil. ent.*, et Burmeister, dans son *Handbuch der Ent.*, I, ont donné un certain nombre de règles pour la formation des noms grecs et latins. Ce n'est pas ici le lieu de reproduire ces règles, qui ne sont autres que celle de la grammaire grecque ou latine. Nous ferons remarquer seulement que Fabricius, § 35, fait par erreur changer le *ου* grec en *y*, au lieu de l'*u* latin.

En outre, Burmeister prétend à tort (*Handb.* I, 689, 3), que, dans les noms formés du grec, la racine répondant à l'idée principale doit être placée la dernière. Le grec ancien a, par exemple, des mots tels que ceux-ci, *φιλογυγής*, *γυγαϊκομαγής*, et la nomenclature entomologique actuelle les noms généralement reçus de *Onthophilus* et *Philonthus*. Burmeister corrige aussi les noms bien formés : *Myrmeleon* de Linné et *Melasoma* de Latreille en ceux très mauvais de *Myrmecoleon* et *Melanosoma*, comme Agassiz le nom élégant et parfait de *Bembidium* en celui de *Bembecidium*. On a voulu ici régulariser sans connaître la langue et ses règles.

Avant de faire ces prétendues rectifications, il faut donc examiner soigneusement si au lieu d'améliorer on ne détériore pas et si l'on ne blesse pas inutilement alors le principe le plus important dans la nomenclature, la stabilité des noms. ]

[ [ 1<sup>o</sup> Constatons d'abord que la lettre ni l'esprit de ce § ne paraît s'opposer à ce qu'on tire les nouveaux noms à former, de langues autres que le grec et le latin, comme, par exemple, de l'hébreu, du sanscrit ou du chinois, ainsi que je me suis permis de le faire en les latinisant suivant les principes admis en grammaire.

2° Nous ne voyons pas d'ailleurs sur quel fondement absolu en grammaire on peut demander le rejet d'un nom tel que celui de *Calodera Mech*. Le § 5 reconnaît qu'un nom substantif au nominatif peut être employé adjectivement comme nom d'espèce, et l'on admet, § 8 [ ], que les noms propres peuvent être employés pour noms spécifiques. Il est vrai qu'on ajoute dans ce dernier §, [ ], que les noms propres doivent, dans ce cas, avoir une terminaison latine. Mais pourquoi cela? Le génie de la langue latine répugne-t-il invinciblement à ce qu'il y ait des noms indéclinables? Il y a une foule de mots qui le sont pourtant en latin, à commencer par *cornu*, qui est indéclinable au singulier du moins. Et le nom de *Mech* n'est-il pas au singulier aussi? Si les noms propres peuvent être employés pour noms spécifiques, sans changer leur orthographe fondamentale, comme il est dit ci-après, § 5 de l'*Appendice*, [ ], et s'il peut y avoir des noms latins indéclinables, comme cela est incontestable, je ne vois pas pourquoi le nom *Mech* ne pourrait pas être employé comme mot latin indéclinable pour nom d'espèce.

3° Quant à l'*Amphionycha knownothing* de Thomson, j'avoue que le raisonnement le plus logique me conduit au même résultat. Nos langues européennes vivantes, et, certes, le latin entomologique peut compter au nombre de celles-là, n'admettent-elles pas des mots étrangers dont l'emploi y devient très régulier. Ne dit-on pas en français, par exemple, des *auto-da-fe*, des *pater* et des *ave*, etc.? Dans quels cas ces exceptions sont-elles admises? L'usage seul en est juge; mais enfin sa décision est souveraine; on voudrait en vain y échapper en cherchant à changer ces mots pour y en substituer la traduction, comme, par exemple, des *actes de foi*, des *père* et des *salut*, on ne serait plus compris. Or, si au lieu du nom d'espèce *knownothing* on en mettait la traduction en latin, *nihilnoscens*, comprendrait-

on davantage qu'il s'agit du *knownothing* de Thomson? Non sans doute. Et si l'usage est favorable à l'admission d'expressions telles que des *auto-da-fe*, des *pater* et des *ave*, pourquoi n'en serait-il pas de même pour un *knownothing*? Est-ce parce que ce mot n'a pas la grâce, le génie latin de *nihilnoscens*? Mais les noms de *Eschscholtzii*, de *Schrankii*, etc., l'ont-ils davantage? En conscience, plus j'examine et moins je vois de raison sérieuse de se rendre au vœu du Congrès de Dresde, ou, si l'on veut, de M. Kiesenwetter. J'attends qu'on me convainque, j'entends sous le point de vue de l'état actuel du langage scientifique, de la langue pratique, courante, et non sous celui de la plus belle langue possible; je ne suppose pas que ce soit ce dernier but que le Congrès de Dresde se soit proposé.

Ah! si l'on me disait: Faisons une langue scientifique parfaite, dont tous les noms soient élégants, harmonieux. — Si c'est possible, répondrais-je, soit. Changeons *knownothing* en ceci ou cela; mais hâtons-nous d'en faire de même pour les *Kiesenwetterii*, etc.; car ces noms sont affreux. Faisons des noms comme les Latins pour ceux qu'ils tiraient des langues barbares; ils les adoucissaient, ils faisaient *Germania*, *Teutonia* de noms qui, certes, étaient plus durs que ceux-là. De *Kiesenwetter*, par exemple, ils auraient fait peut-être *Cisvetrus*; parlez-moi de cela; très bien. Mais vouloir s'arrêter à mi-chemin! faire une guerre d'extermination ici et transiger lâchement là! cela me paraît inconséquent, arbitraire, puéril même.

4° Restent maintenant les fautes d'orthographe et de composition dans les noms tirés du grec ou du latin, comme *Uprocoprus*, *Upocoprus* pour *Hypocoprus*. Ici j'avoue que les raisons du Congrès de Dresde me paraissent extrêmement graves. Vous admettez qu'il faut au moins corriger les fautes d'impression ou d'inattention échappées à un auteur; mais un *u* pour un *y* ou un *hy*, cela ne rentre-t-il pas

dans les fautes d'inattention? Vous admettez du moins que l'auteur peut se corriger lui-même; de quel droit prétendez-vous le refuser à un autre? Ou une faute primitive quelconque dans les noms doit rester à jamais irrectifiable; il faut aller jusque-là; ou elle doit pouvoir être rectifiée par tous. Peut-elle être rectifiée en tout temps et dans toutes circonstances? C'est une autre question. L'usage a consacré quelquefois dans les langues les fautes les plus grossières. Par exemple, en français, le mot *asile*, qui vient du latin *asylum*, comme du grec *ἀσυλον*, a perdu l'y évidemment par suite de l'inattention ou de l'ignorance de ceux qui ont commencé à l'écrire ainsi, et les auteurs de notre nouveau système métrique ont écrit *kilomètre* avec un *k*, quand la racine de ce mot, *χίλιοι*, aurait voulu qu'on mit au moins *chilo* avec *ch*. Le législateur a consacré cette faute, et le dictionnaire de l'Académie l'a respectueusement admise comme tant d'autres; il faut bien maintenant en passer par là. Oui, c'est qu'il y a des autorités devant lesquelles tout le monde est obligé de s'incliner, du moins quant à présent, car il ne faut jamais désespérer de la perfectibilité humaine: c'est le résultat de ce qu'on appelle l'usage. Mais qu'est-ce qui peut constituer l'usage en entomologie pour consacrer, sanctionner définitivement les fautes du genre de celles qui sont dans les mots *asile* et *kilomètre*? Nos petits-neveux pourront peut-être le dire un jour; quant à présent, je ne vois rien qui ressemble aux quelques centaines d'années, plus l'Académie avec son dictionnaire, qu'il a fallu, pour le mot *asile*, et aux lois de la Convention nationale, pour le mot *kilomètre*. En attendant, je suis d'avis qu'on est forcé de s'en rapporter à chacun de Messieurs les auteurs pour décider s'il doit ou non corriger telle ou telle faute dans tel ou tel nom. Les philologues seront impitoyables là dessus; le plus grand nombre des entomologistes, qui ne le sont pas, en feront meilleur marché; les uns rectifieront, les autres ne rectifieront pas. Que sortira-t-il de là? Un grand

principe, du moins, un principe sauveur pour le perfectionnement, le progrès. C'est la liberté scientifique. Il n'y aura point de tribunaux d'inquisition pour proscrire en Europe telle ou telle secte, telle ou telle hérésie en nomenclature. Oui, liberté pour tous, pour ceux qui proposent des améliorations vraies ou fausses, comme pour ceux qui les repoussent. Il est fort difficile, dira-t-on, de se reconnaître, pour un entomologiste ordinaire, au milieu de tout cela. Mais il y a bien d'autres difficultés dans la science; et la question n'est pas de savoir si un problème est plus ou moins difficile à résoudre; elle est à chercher la meilleure solution qu'on puisse lui donner. Les bonnes, les grandes choses sont ordinairement difficiles à faire. Est-ce une raison pour ne s'en contenter que de petites et de mauvaises? Cela dépend des goûts, du reste, et même, ajoutons-le, de certains temps et de certains peuples. C'est la lutte éternelle du bien contre le mal, de la science contre l'ignorance, et *vice versâ*.

Nous reviendrons encore plus loin, au § 5 de l'*Appendice*, sur ces fautes d'orthographe et de composition dans les noms. ]]

### § 7.

Les noms de genre doivent consister en un mot unique quoiqu'ils puissent être formés de la réunion de plusieurs.

[ Ceux qui sont formés de deux mots séparés ou plus, comme *Musca tripilis*, *Leo ophidis*, sont par conséquent à changer. (Voir Fabr. *Phil. Ent.* VIII, § 15, 16.)

Les noms formés de plusieurs radicaux, comme *Necrophorus* Fabr., de νεκρός et φερειν, sont réguliers; l'usage de la langue grecque est à recommander en cela, mais l'emploi du latin seul n'étant pas aussi complètement insuffisant que le veut Fabricius (*Phil. Ent.* VII, § 17). ]

[[ Nous ne voyons absolument rien à dire contre ces préceptes. ]]

## § 8.

Les noms d'espèces doivent consister en un seul mot (*Carabus auratus* Linn.), tout au plus en deux (*Vanessa C. album* Linn.).

[ Les noms d'espèces formés de plus de deux mots sont à changer.

Dans la formation des nouveaux noms d'espèce, l'emploi de deux mots est pareillement à éviter.

Le Congrès entomologique de Dresde du 23 mai 1858 a posé en principe que les noms d'espèce non latins sont à mettre de côté. Par conséquent, les noms d'espèce qui n'ont aucune signification, quand même ils auraient une désinence conforme à la langue latine, seront désormais insuffisants. La formation de noms d'espèce avec des noms propres ayant une terminaison latine, et régulièrement latinisés, n'est pas exclue. ]

[ [ La décision du Congrès de Dresde portant que les noms non latins sont à changer, si c'est cela que veulent dire ces mots de M. Kiesenwetter, *sont à mettre de côté*, nous paraît injuste, comme nous l'avons dit ci-dessus, § 6 [[ 4° ]]; mais quand cette décision ajoute que les noms d'espèces qui n'ont aucune signification, doivent, dans tous les cas, être changés aussi, si c'est également cela qu'a entendu M. Kiesenwetter par les mots *seront désormais insuffisants*, cela me paraît exorbitant. Je cherche en vain à deviner le motif sérieux, plausible d'un tel précepte. M. Kiesenwetter a dit, dans son préambule, que ces lois de la nomenclature n'étaient que le résumé de ce qui était en usage dans l'entomologie depuis Linné; je voudrais bien qu'il eût cité quelques exemples frappants de cet usage admis, comme il le dit, par les autorités les plus célèbres. Je

déclare, quant à moi, que si, comme il en convient ci-après, § 13 [ ], il n'est pas permis de remplacer, par exemple, le nom spécifique de *candens* par celui de *fulminans*, sous le prétexte qu'il serait plus significatif, il me paraît inconséquent de ne pas en agir de même à l'égard d'un nom qui ne signifie absolument rien. Il est certain qu'un nom significatif vaut mieux qu'un nom qui ne signifie rien; mais il n'est pas moins certain qu'un nom parfaitement significatif vaut mieux aussi qu'un nom qui l'est très peu, que celui qui est plus significatif vaut mieux que celui qui l'est moins; et si le mieux n'est pas une cause suffisante pour remplacer un nom moins significatif par un nom qui l'est plus dans un cas analogue à celui de *candens* et de *fulminans*, il me paraît illogique d'admettre que ce mieux soit suffisant pour remplacer un nom qui ne signifie rien par un nom qui signifiera quelque chose, mais qui pourra cependant signifier beaucoup moins bien que tel autre qui pourra être proposé ultérieurement. Nous reviendrons encore sur ce sujet au § 5 de l'*Appendice* [[ 3°. ]]

### § 9.

Les espèces et les genres sont l'objet d'une dénomination entomologique quand leur existence scientifique et naturelle est démontrée. (Voir les remarques ci-après, § 12.)

[[ Cette disposition ne nous paraît pas très claire: elle est si peu claire pour nous, bien que nous y soupçonnions une pensée vraie, que nous n'osons pas entreprendre de l'expliquer parce qu'elle ressemblerait trop aux vérités de la chanson de M. de Lapalisse: ce qui n'existe pas, certes, n'a pas besoin d'avoir un nom. ]]

### § 10.

Le nom est définitivement donné à un genre ou une

espèce, quand non seulement il est publié, mais encore quand l'insecte qui en fait l'objet est rendu reconnaissable par la publication. (Voir Fabricius, *Phil. Ent.* VII, § 38, ad 2.)

[[ Cette disposition est développée dans le § suivant. ]]

### § 11.

La publication doit avoir eu lieu :

- 1° Dans une langue européenne d'origine romaine ou germanique ;
- 2° Au moyen de l'impression dans un ouvrage scientifique qu'on puisse se procurer dans le commerce, ou dans un recueil périodique scientifique.

[ 1° Le Congrès entomologique de Dresde du 23 mai 1858 déclare ici comme étant de la plus grande nécessité :

**L'ADDITION D'UNE DIAGNOSE LATINE POUR FAIRE RECONNAÎTRE L'INSECTE.**

Ce principe, du reste, n'a pas pour objet d'exclure d'autres langues, mais seulement de ne pas exiger plus. Il serait cependant à souhaiter que les entomologistes se bornassent, en écrivant, aux principales langues du monde civilisé, le latin, l'allemand, le français, l'anglais, et quelquefois l'italien, parce que les publications en d'autres langues, tels que le suédois et le danois, ne sont pas connues des neuf dixièmes des lecteurs auxquels ils s'adressent, et que les travaux d'une haute valeur scientifique sont composés dans les langues précitées, dont la connaissance est exigée par l'usage.

Au contraire, les publications faites dans certaines langues, tel que le hongrois, par exemple, comme celle de

M. Frivaldsky, ne peuvent venir en considération. Une publication faite dans un idiome qui ne peut être compris, outre son auteur, que de deux ou trois entomologistes, est nulle pour la connaissance des noms. On ne saurait trop, du reste, remercier les entomologistes russes d'être assez justes pour ne pas prétendre imposer à leurs collègues occidentaux des descriptions en langue russe, mais de ce qu'ils se servent dans leurs travaux, au profit bien compris de la science, des langues les plus généralement connues.

[[ Tous ces conseils sont très bons, très sensés; mais faut-il en conclure que tel nom de genre ou d'espèce qui n'a été publié qu'avec une description faite en hongrois ou en russe doive être impitoyablement changé? Cela rentre dans la question que nous examinerons au § 12 suivant. ]]

2° Ne peut valoir comme publication :

A. Un nom, seulement de collection, ou manuscrit, ou de simple tradition analogue;

B. La lecture de la description dans une Société scientifique quand la publication ne s'en suit pas;

C. La remise d'une description ou figure imprimée à un seul entomologiste;

D. Enfin l'impression dans un ouvrage ou journal entièrement étranger à l'objet dont il s'agit, comme une feuille purement politique ou littéraire.

Mais l'expression de recueil périodique scientifique est à comprendre dans la plus grande étendue de sens possible. ]

[[ Nous entrons ici dans une grande question, celle de savoir si les noms de collection ou manuscrits peuvent être valablement changés: elle se confond avec celle qui concerne les noms de catalogue publiés sans accompagnement

de description. Il en est de même des autres cas spécifiés dans le n° 2° des observations additionnelles au présent §. Nous traiterons le tout dans le § suivant. ]]

## § 12.

L'insecte nommé doit être indiqué par une diagnose, description ou figure, ou par un renvoi à une diagnose, description ou figure qui rende possible de le reconnaître.

[ Là dessus repose l'usage très juste et généralement admis de ne donner de valeur qu'aux noms de genre et d'espèce de l'auteur qui le premier a décrit l'insecte, et non de celui qui l'a nommé le premier.

Il est illogique, inconséquent et impraticable d'accorder à des noms qui sont publiés avec une description superficielle qui ne dit rien ou qui est entièrement fautive, une plus grande valeur qu'aux noms de collection ou de catalogue.

C'est illogique : car le but principal d'une description scientifique ou figure est de faire connaître l'insecte dont il s'agit aux autres entomologistes. Les notices ou figures d'après lesquelles il est impossible de les reconnaître, sont absolument comme si l'auteur n'avait donné aucune diagnose, description ni figure. (Voir *Stett. ent. Zeit.* 1858, p. 171, 12, et la remarque qui y est faite sur la description de Preissler et la figure du *Claviger testaceus* ou la *Lagria nigricollis* de Hope.)

C'est inconséquent : parce que les partisans les plus extrêmes du principe absolu de la priorité des noms doivent arriver en définitive à ce point qu'ils ne peuvent donner du moins de valeur à une prétendue description qui, par exemple, est en contradiction directe avec la nature de l'objet dont il s'agit, ou si l'erreur est liée à la méprise la

plus grossière sur la désignation de l'ordre ou du genre. Personne, par exemple, osera-t-il invoquer un droit en faveur de l'*Haltica* de Grimmer, dont les sauts sont languissants et dirigés de côté « parce que, dit-il, elle a seulement une jambe faite pour sauter; » pour la *Campsiura xanthorhina* de Hope « *lutea clytris lineis lateralibus tribus nigris* » (jaune avec trois lignes latérales noires sur les élytres : ce sont les côtés et la suture seulement); pour le genre de Lépidoptère *Narycius* de Stephens, rapporté aux Névrop-tères, ou pour la *Coccinella virescens* de Hope : « *supra viridi-brunnea, subtus rubro testacea* » (c'est une *Chryso-mela!*)

C'est impraticable enfin : parce que les tentatives pour expliquer de pareilles descriptions conduisent nécessairement à introduire dans la nomenclature, des erreurs, des fluctuations et des incertitudes; parce qu'on est par là contraint de conserver dans la science un ramas de noms que personne, peut-être pas même leurs auteurs, ne pourraient expliquer; parce qu'enfin c'est encourager les écrivains sans conscience à des publications sans soin. Fabricius dit (*Phil. Ent.* VII, § 2) : « Il n'appartient qu'aux entomologistes qui en sont capables de donner leurs vrais noms aux insectes. *Nomina vera insectis imponere entomologis genuinis tantum in potestate est*; » ce qui revient à dire à peu près que le droit de nommer les insectes n'appartient qu'à ceux qui savent écrire.

Toutefois, la diagnose, description ou figure, en cas de doute, a pour soi la présomption des conditions requises pour faire connaître l'insecte.

De semblables descriptions doivent être admises, sous le rapport du droit, à la priorité, quand elles paraissent à des entomologistes doués de connaissances littéraires suffisantes, un avantage plutôt qu'un préjudice pour la science. Le refus du droit de priorité, même à ces descriptions dou-

teuses, comme cela a été proposé (*Stett. Ent. Zeit.* 1858, p. 172, 13), n'est pas justifié par la nature des choses, et conduit à l'arbitraire et à la complication.

Il résulte de là qu'il faut excepter surtout les descriptions des anciens entomologistes, spécialement celles de Linné et de Fabricius, qui sont à juger d'après l'état de la science de leur temps et à cause du petit nombre d'espèces de leurs ouvrages qui ne sont pas connues, indépendamment des autres moyens qu'on a à sa disposition pour s'éclairer, quand même on serait obligé d'avoir recours aux collections. A la réserve de ces cas nommément spécifiés, les entomologistes actuels ne peuvent acquérir aucun droit de priorité, dans l'impression, par une description qui a besoin d'être éclaircie au moyen d'exemplaires appelés types (existants ou soi-disant tels. — Voir Schiner sur la valeur probante de semblables exemplaires types. *Wiener Entom. Monatschrift.* 1858, s. 51). Même à l'égard des anciens écrivains, pour les espèces analogues, quand les moyens de vérification manquent, leurs noms doivent être laissés dans l'oubli.

La certitude mathématique, comme Lacordaire l'a très bien démontré dans la Revue de Silbermann, IV, 229, n'est point à mettre de côté dans la nomenclature entomologique. Le jugement éclairé de l'entomologiste ne peut être entièrement écarté, lorsqu'il y a lieu à la possibilité qu'il ait raison; et c'est ici le cas d'appliquer le principe que l'opinion d'un monographe ou de l'auteur d'un ouvrage important est à suivre. Le monographe fait loi.

Du reste, il va sans dire que, dans le cas de rejet d'un nom de genre ou d'espèce, il faut, autant que possible, le passer sous silence, afin de ne pas surcharger la synonymie. Quand, par exemple, Boisduval, dans le Voyage de l'Astrolabe, donne l'*Hister australis* avec cette insuffisante diagnose : « *Nigro-cyaneus, nitidus, subtus ater,* » c'est comme si l'insecte n'était pas décrit. Marseul aurait pu, dans sa

Monographie, décrire cet *Hister*, dont le type lui était probablement accessible, sous le nom de *Saprinus australis* comme nouveau ; il ne l'a pas fait, et son nom de *Saprinus tasmanicus* doit avoir la préférence, non pas comme le plus ancien, mais comme le plus fondé en ancienneté. Le nom d'*Hister australis* Boisd. n'a pas plus de valeur qu'un nom de catalogue. ]

[ ] Tous les raisonnements très forts, très serrés, donnés dans ce §, sont subordonnés à la grande question de savoir si les noms de collection ou manuscrits et les noms de catalogue doivent avoir la priorité sur ceux qui ne sont venus, certainement, incontestablement, qu'après eux. Il est bien entendu que, quand il y a un doute sérieux, sincère, la question n'est plus la même ; l'usage, dans ce cas, est d'indiquer la synonymie avec un point de doute.

Mais quand il n'y a pas de doute possible sur l'identité de telle espèce avec celle qui a été nommée antérieurement dans telle collection, dans tel catalogue, sans description ni figure, ou avec une description, avec une figure ridiculement imparfaite, de nature même à tromper la science plutôt qu'à la servir ; dans ce cas, comment la question doit-elle être résolue ? Disons d'abord que cela doit être exclusivement dans l'intérêt de la science et non certainement, en quoi que ce soit, dans celui de l'amour-propre des auteurs.

Or, quel est l'intérêt pur, vrai de la science dans cette circonstance ? Est-ce de savoir quel est le nom qui a été donné pour la première fois à l'insecte ? On ne peut se dissimuler qu'il y a là un fait primitif qui lui appartient, qui est tel qu'elle n'est plus la science, si elle l'ignore ; elle est l'ignorance. Quand un nom a été donné à un insecte, on ne peut pas faire que cela ne soit pas. Or, entre deux noms, l'un qui a été donné avant et l'autre après, si le principe est que le plus ancien doive l'emporter, c'est

celui qui a été donné avant l'autre qui doit avoir la préférence.

Mais, dit-on, celui qui n'a donné le nom qu'après l'autre, ne pouvait moralement, matériellement savoir que cet insecte avait été déjà nommé. Qu'importe? Cela ne fait pas que tel nom donné postérieurement soit antérieur à l'autre. Mais, ajoute-t-on, le premier nom n'avait pas été publié, et les entomologistes de toute la terre ayant reçu la publication du second, donné comme étant le premier, l'ont écrit dans leurs collections, dans leurs livres... Que fait encore cela contre le fait matériel que tel nom est certainement, incontestablement antérieur à l'autre?

Mais comment voulez-vous, dira-t-on, qu'on change dans ses collections, dans ses livres, le nom publié le premier pour y mettre celui qui ne l'a été que le second? Cela est difficile, embarrassant, j'en conviens, mais la question n'est pas de savoir si cela est plus ou moins difficile; elle est seulement de savoir si tel nom est plus ancien que l'autre, et ici le fait n'est pas contestable.

Que si vous subordonnez la question d'ancienneté à celle de l'utilité générale, alors nous retombons dans une question beaucoup plus complexe, qui est celle de savoir quand il y a utilité générale. Or, cette pente conduit loin, ou plutôt on ne peut s'y arrêter qu'à un point purement arbitraire et qui peut varier selon les temps, les lieux et les circonstances. Tel auteur est plus répandu, plus classique que tel autre; il y a utilité générale à suivre celui-là plutôt que celui-ci, quand même il aurait fait des erreurs de nom qui ne se trouveraient pas dans l'autre; car si elles ont été admises dans le monde savant, il sera fort embarrassant d'avoir à les corriger. Il n'y a donc pas moyen de transiger avec le principe de l'ancienneté, à moins de se résoudre à l'abandonner au caprice de l'usage, c'est-à-dire, le plus souvent, à celui du hasard. Ce sera une question de plus ou

moins d'importance, de succès, de diffusion d'un ouvrage dans les bibliothèques, dans la librairie; cela deviendra presque une affaire commerciale. C'est, du reste, la question de tous les mots dans une langue; les uns vieillissent, ils sont écartés, on ne sait trop souvent pourquoi, et bien qu'ils soient excellents, meilleurs quelquefois que ceux qui les remplacent. Mais enfin l'usage le veut, il est plus commode de s'y soumettre; on serait puni de ne pas le faire, parce qu'on ne vous lirait pas, on n'achèterait pas vos ouvrages. Cela devient alors une question de pure appréciation personnelle pour l'auteur. Se servira-t-il de tels ou tels mots? C'est à lui de deviner ce qui convient le mieux au public. Tant pis pour lui s'il se trompe, on le met de côté.

Mais voulons-nous laisser de côté, nous, ces capricieuses fluctuations de l'usage, de la routine, de la mode? Alors, entrons religieusement dans le sanctuaire du vrai, du juste et du bon en soi. Plaçons-nous dédaigneusement au-dessus du vulgaire, et notre conscience nous dira que les noms de catalogue, de collection, de manuscrit, sont aussi inviolables que n'importe quels autres; ils appartiennent à l'histoire d'un insecte, par conséquent à la science. J'en fais une question de conscience. Bonne foi sacrée! sois toujours le premier juge en toutes choses. N'est-ce pas dans les sciences naturelles surtout, c'est-à-dire lorsqu'on se rapproche le plus de la nature, que tu dois avoir le plus d'empire?

Ne parlons donc plus de toutes les conditions que met M. Kiesenwetter à l'existence d'un nom dans la science. Tout cela sent la chicane et fourmille de contradictions, d'inconséquences, d'arbitraire. Il n'y a que deux systèmes possibles en présence: le vrai dans l'ancienneté ou la convenance dans l'usage. Nous avons dit en quoi consistent l'une et l'autre. ]]

## § 13.

Un nom justement et convenablement formé, une fois donné, doit rester.

[ Le rejet ou l'abandon d'un tel nom n'est valable que dans les cas mentionnés aux paragraphes suivants. Un nom ne doit pas être changé ou rejeté par cela seulement qu'il paraît moins juste ou moins harmonieux qu'un autre ou parce qu'il est tiré d'une considération étrangère à l'insecte, comme, par exemple, un nom donné en l'honneur d'une personne, un pareil motif étant légitime.

Ainsi, par exemple, Schrank corrige à tort le nom de *Buprestis candens* de Panzer en celui de *fulminans*, parce qu'il tient ce dernier nom plus significatif (Voir *Fauna boica*. I. II. 604, 796, Remarque). Sont de même aussi peu valables les changements faits pour le besoin de la terminaison en usage dans la lépidoptérologie. ]

[[ Nous admettons tout cela, sauf la réserve faite du rejet des noms dans les cas mentionnés aux paragraphes suivants. ]]

## § 14.

Quand plusieurs noms également convenables existent pour le même insecte, le plus ancien est celui qui doit rester, excepté lorsque le même nom d'espèce existe déjà dans le genre, ou le même nom de genre dans la zoologie.

[ Le droit de priorité ne peut exister pour les noms créés avant Linné, parce que c'est lui qui a fondé le système de nomenclature actuellement en usage, et que les noms antérieurs n'ont pas entièrement le sens qu'on leur attache

aujourd'hui. Au contraire, si haut qu'on puisse placer les ouvrages de Fabricius, il paraît arbitraire de faire une telle exception en leur faveur que sa nomenclature doive être préférée au point qu'on ne puisse rétablir un nom linnéen et qu'on suspende ainsi le principe de la priorité à son égard. Sans doute, Fabricius a eu longtemps une semblable autorité, et cette exception a été encore nouvellement recommandée (*Stett. ent. Zeit.* 1858, p. 169, 10). Cependant, Fabricius, sous le rapport des noms créés par d'autres que lui, n'était pas du tout consciencieux, et ses ouvrages ne sont pas, si ce n'est pour les Coléoptères, à considérer sans restriction comme classiques.

Deux noms semblables d'espèces ne peuvent exister dans le même genre. Ainsi, l'*Elater castaneus* Scop. (*Ent. Carn.* 93, 286), qui fait double emploi avec l'*Elater castaneus* Linn., a cédé la place plus tard au nom de l'*Elater anticus*(1) Panz. Au contraire, Reiche a changé indûment le nom de *Hybosorus (Scarabæus) arator* Illig. en *Hybosorus Illigeri*, le *Scarabæus arator* Fabr. et le *Sc. arator* Illig. étant deux espèces certainement différentes, comme Burmeister l'a démontré. Il y avait collision entre ces deux espèces tant qu'elles ont appartenu au même genre, mais cette collision a cessé dès que le genre *Heteronychus* eut été créé pour l'espèce fabricienne, et le genre *Hybosorus* pour celle d'Illiger. Or, Reiche ayant placé dans le genre *Hybosorus* l'espèce nommée *arator* par Illiger, et reçue depuis sous ce nom par les entomologistes, c'est sans fondement qu'il a fait le changement en question. Fairmaire donne un *Tachinus pictus* dans les Ann. de la Soc. ent. de Fr. Ce nom se trouva en collision avec le *Tachinus pictus* d'Erichson et fut changé avec raison plus tard par Lespès en *Tachinus Fairmairei*, puis encore plus tard par Trucqui en *Tachinus luc-*

(1) Lisez : *Elater aulicus*. — Reiche.

*tuosus*. De ces trois noms d'espèce le *Fairmairei* est de droit le plus ancien et devrait rester, quand même il serait démontré plus tard qu'il appartient au genre *Leucoporyphus* extrait du genre *Tachinus*.

Quand il n'y a pas moyen de reconnaître, entre deux ou plusieurs espèces qui ont reçu le même nom, à laquelle ce nom doit être rapporté, elles doivent l'une et l'autre recevoir de nouveaux noms. Ce cas ne peut que rarement se présenter. Cependant Forster, par exemple, dans sa *Monographie des Ptéromaliens*, a décrit en même temps deux espèces différentes sous le nom de *Pteromalus bicolor* (p. 17, sous 77, et p. 24, sous 174). Ces noms se rendent respectivement impossibles.

Dans l'état de spécialisation des sciences naturelles de notre temps, il n'y a point à craindre que des noms également bons viennent des divers règnes de la nature en collision entre eux. Il serait dangereux de tirer les conséquences du principe dans une étendue aussi grande que le fait Fabricius dans sa *Phil. Ent.* VIII, § 21, paragraphe qui, du reste, n'a jamais eu pleine autorité. ]

[ [ 1<sup>o</sup> Voilà encore une inconséquence. Le Congrès de Dresde veut restreindre à la zoologie l'exclusion des noms génériques en double emploi, parce que, dit-il, la confusion n'est pas à craindre. Mais l'est-elle davantage entre deux ordres différents? Et toutes les langues n'ont-elles pas malheureusement des homonymes? Je dis malheureusement, parce que la perfection voudrait sans doute qu'il n'y en eût pas; mais s'il s'agit d'atteindre la perfection, allez donc, comme l'a fait Fabricius, jusqu'à exclure les noms en double emploi dans tous les règnes de la nature. Et si vous vous contentez de la raison qu'il n'y ait pas de confusion possible, admettez les homonymes n'importe où, pourvu qu'il soit impossible de faire confusion.

2<sup>o</sup> Quant aux noms antérieurs au fondateur de la nomen-

clature actuellement suivie, comme elle n'est pas fondée, suivant moi, sur les principes de la nomenclature naturelle, régulière, logique, mais seulement sur l'usage moderne à partir de Linné, je ne vois pas pourquoi, en effet, on pourrait lui opposer l'usage antérieur. Ces deux usages différents ne peuvent pas se combattre; ils ne se dirigent pas vers le même point du ciel, pour ainsi dire: ce sont deux lignes parallèles qui ne peuvent jamais se rencontrer.

Pour le cas du même nom donné à deux espèces différentes dans le même ouvrage, nous renvoyons au § 15 suivant. ]]

### § 15.

Le principe de la conservation du plus ancien des noms donnés au même insecte, n'est pas absolu; le choix entre eux, suivant le plus ou moins de convenance, reste libre.

[ Une semblable convenance se tire du plus ou moins d'importance scientifique de l'ouvrage dans lequel le nom a été publié.

Le cas ne se présente pas rarement: par exemple, lorsque les variétés ou les deux sexes d'une même espèce ont été décrits dans le même ouvrage, comme formant des espèces différentes. A peine est-il juste même d'attribuer le premier rang, dans ce cas, à un nom publié au commencement de l'ouvrage avant celui qui l'a été un peu plus vers la fin, comme le veut Wesmael (*Ichneum. plat. europ. descr. et adnot. nov. 8 not*), parce que la publicité d'un pareil ouvrage doit être considérée comme simultanée dans son entier. ]

[[ 1° Le plus ou moins de convenance de la conservation d'un nom plus ancien que tel autre, le plus ou moins d'importance de l'ouvrage dans lequel il a été publié sont des

éléments qui sont absolument étrangers à la science, et rentrent exclusivement dans les calculs personnels de l'auteur, dans l'intérêt de son amour-propre ou du succès de son ouvrage, comme nous avons dit sur le § 12, auquel nous renvoyons. Ces considérations peuvent être bonnes sous tous les rapports, excepté sous celui de la vérité du fait, qui est le seul pourtant qui intéresse la science en elle-même.

2° Quant à la question de savoir quel est le plus ancien de deux noms donnés aux différents sexes ou variétés d'une espèce considérés à tort comme formant des espèces différentes dans le même ouvrage, il est clair que le sexe ou la variété qui vient à la page ou à la ligne 1 sont antérieurs à celui ou celle qui vient à la page ou à la ligne 2, à moins que d'autres documents certains ne viennent prouver que le sexe ou la variété nommée dans la page ou la ligne postérieure a été découverte et nommée avant l'autre. Cette preuve n'est pas absolument impossible. Il en est de même pour le cas de deux espèces différentes décrites sous le même nom dans le même ouvrage, comme il est dit § 14 [ ]. Ayons de la bonne foi, toujours de la bonne foi. Mais enfin si nous n'avons pour nous guider que l'ordre de priorité des lignes, c'est un ordre, un arrêt du destin comme un autre; entre deux fils jumeaux, l'aîné est celui qui vient avant l'autre, ne fût-ce que d'une minute, et cet aîné en a tous les droits. S'il était fils de roi, il pourrait y gagner un trône. ]]

#### § 16.

Le choix une fois fait, le nom choisi ne doit plus être changé.

#### § 17.

Quand une espèce ou un genre sont démembrés, le nom

originaires de l'espèce ou du genre doit rester à la partie de ces genres ou espèces qui renferme les types. (Voir sur ce point *Stett. ent. Zeit.* 1858, p. 168, 9.)

### § 18.

Doivent être considérés comme types :

Ceux qui présentent les caractères les plus saillants,

Qui sont, en outre, les plus remarquables, les plus nombreux, les plus communs,

Et à défaut de ces titres, qui sont les espèces les premières décrites d'un genre ou le premier genre d'une famille.

### § 19.

Quand plusieurs genres ou espèces ont été faits à tort et qu'il y a lieu de les réunir en un seul genre ou une seule espèce, il faut conserver au corps plus complet nouvellement formé, le nom des types de la partie principale qui entre dans la nouvelle composition.

[ Voir *Stett. ent. Zeit.* 1858, p. 170, 11 b. — Ce précepte repose sur la règle générale qu'il faut conserver les noms déjà donnés, autant qu'il est possible, et qu'une simple modification dans les limites d'un genre ou la manière de concevoir une espèce ne doit pas les détruire. ]

[ [ Les règles posées dans les quatre § précédents nous paraissent en tout point irréprochables. ] ]

S'il faut apporter toute l'indulgence possible dans la censure des noms déjà existants et les conserver en cas de doute, d'un autre côté, les auteurs de noms nouveaux doivent éviter avec la plus grande précaution tout ce qui pour-

rait fournir un prétexte au rejet de leur noms et une occasion de les accuser d'un vice sous quelque rapport que ce soit.

[ [ Ce conseil est très sage ; car il met en garde contre le scalpel impitoyable des rectificateurs d'un esprit querelleur et difficile. Et si les rectifications possibles étaient faites même trop rigoureusement, avec un excès de purisme plus ou moins légitime, il pourrait arriver que l'importance de l'ouvrage où l'auteur se serait complu à les opérer, son succès dans le monde scientifique, l'emportât sur la justice du procédé et fit préférer les nouveaux noms aux anciens ; le sort des petits poissons a toujours été d'être mangés par les gros, quand ceux-ci ont pu les attraper. ] ]

---

## APPENDICE.

**Règles dont l'observation est à désirer dans la formation des noms nouveaux.**

### § 1.

Quand un nom d'espèce ou de genre existe déjà et qu'il n'est pas en double emploi dans la science, il faut le conserver, à moins qu'il n'y ait une juste cause d'exclusion.

Les noms qui sont publiés dans les catalogues avec une description ou figure même insuffisante, doivent être préférés aux simples noms de collection ou manuscrits.

[ [ Nous ne reviendrons pas sur ces questions par nous précédemment traitées au § 12. ] ]

## § 2.

Il ne faut pas donner à un insecte un nom qui soit en contradiction avec la nature.

[ Comme, par exemple, si l'on donnait à un animal remarquable par sa petitesse le nom de *gigas* (géant). ]

[ [ Ce conseil est excellent ; il faut s'appliquer à le suivre ; mais quand, par malheur, l'auteur s'est trompé, comme lorsque Laporte de Castelnau a donné le nom générique de *Prostemma* au *Reduvius guttula* Fabr., parce qu'il crut y voir les ocelles placés en avant des yeux, faut-il changer le nom ainsi appliqué par erreur ? Nous ne le pensons pas. N'y a-t-il pas dans le monde des gens dont le nom est en opposition directe avec leur nature, des *Legrand* qui sont très petits, des *Capitaine* qui sont simples soldats ? Faut-il changer leurs noms pour cela ? Pourquoi un très petit insecte ne s'appellerait-il pas géant, et un qui est rond, pointu ? Cet opposé de leur nature, pris ironiquement ou rappelant une plaisante méprise, servirait peut-être encore mieux à le graver dans la mémoire. ] ]

## § 3.

Les noms doivent être préférablement significatifs, c'est-à-dire indiquer le caractère le plus saillant de l'insecte nommé.

[ Il ne faut pas admettre ce que dit Fabricius dans la préface du *System. El.* « *Optima sunt nomina, quæ omnino nihil significant.* » (Les meilleurs noms sont ceux qui ne signifient rien.) Les noms tels que, par exemple, celui de *Lucanus tenebrioides* Linn., sont, comme significatifs, très

convenables et non à rejeter ainsi que le veut Fabricius (*Phil. Ent.* VIII, § 36). Il en est de même des noms blâmés par lui (§ 37), *major*, *minima*, *vulgatissima*, etc., parce qu'ils indiquent une particularité saillante.

Les noms significatifs servent non seulement à faire reconnaître les objets, mais à les mieux graver dans la mémoire. Les dénominations de Linné sont, presque sans exception, extraordinairement heureuses, abondantes, ingénieuses. L'usage de Walker, de former des noms d'espèce sans signification, est non seulement une vraie calamité dans la science, mais encore un signe de pauvreté intellectuelle de l'auteur. « *Nomina absurda insectis plurimis ab idiotis imposita sunt* » (Des noms absurdes ont été donnés à beaucoup d'espèces par des sots), dit Fabricius (*Phil. Ent.* § 2). ]

[ ] Ces avis sont encore fort bons et nous y donnons toute notre approbation, à moins toutefois qu'il n'en faille tirer la conséquence que les noms faits comme le préfère Fabricius, c'est-à-dire ne signifiant rien, doivent être changés. Il faut, quand on veut faire un nom, qu'il soit significatif; soit; mais quand un nom qui ne signifie rien est fait, fût-ce par un sot, je ne veux pas qu'on le change. ]

#### § 4.

Il faut éviter les noms trop longs, difficiles à prononcer, mal sonnants. Les noms de genre ou d'espèce ne doivent pas avoir plus de quatre syllabes, cinq au plus. Il ne doivent pas être formés de la réunion de plus de deux racines.

[ Il faut éviter des noms tels que ceux-ci, par exemple, de Voet, *Parimariobus-maculosus*; *pentaplatyarthrus* (de πάντα, πλατύς et ἄρθρον). ]

[ ] Même observation que sur le § précédent : faire des

noms courts, faciles, harmonieux ; mais ne pas changer les noms qui pèchent contre cette règle, en attendant toutefois cette belle langue scientifique à venir dont nous avons parlé en commençant, sur le § 3, dans les âges futurs. Ainsi soit-il ! ]]

### § 5.

Les noms doivent être nécessairement formés non seulement selon les règles de la grammaire, mais encore du meilleur latinisme ou hellénisme. Il faut éviter les noms *hybrides*, c'est-à-dire formés de la réunion de deux mots appartenant à des langues différentes.

[ Dans l'emploi des noms propres, l'usage communément admis est que la souche du nom reste invariable, mais qu'elle reçoive une terminaison latine, au génitif, formée, le plus possible, en conformité du génie de cette langue. Schönherr a formé régulièrement (*Syst. El.* III, 171, 241) (1), de Spinola, le nom de *Dorcadion Spinolæ* ; de Companyon, celui de *Ceutorh. Companyonis* ; Mulsant, de *Guillebeau*, le *Trichophorus Guillebelli*.

[[ 1° Si Mulsant eût nommé son insecte *Guillebeaudi*, je ne crois pas qu'il aurait fallu, pour cela, le changer, parce que si l'on voulait absolument appliquer ici les règles du plus pur latinisme, il faudrait écrire peut-être *Gullibelli*, sauf à ne pas reconnaître le nom du personnage à qui l'insecte a été dédié, comme pour le nom de *Lefebvrei* changé en celui de *Lefeburei*, sous le prétexte que le *v* français doit se traduire là par l'*u* latin, d'où l'impossibilité de savoir si le nom donné à cet insecte, comme l'a si bien fait remarquer notre collègue M. Reiche, ne vient pas de *Lefebure*, autre entomologiste que *Lefebvre*, celui en l'honneur de

(1) Lisez : (*Synon. Ins. Append.*, p. 174-241). — Reiche.

qui ce nom a été formé. Il faudrait aussi, par la même raison, changer les *Dejeanii*, parce que le pur latinisme voudrait qu'on mit au moins *Dejoannis*.

2<sup>o</sup> Quant aux fautes d'orthographe et de composition, y compris l'*hybridité*, dans les noms de genre notamment, nous pensons qu'elles doivent être rectifiées, comme, par exemple, *Solenosthedium* Spinola en *Solenostethium* Amyot et Serville, *Scutiphora* Guérin en *Peltophora* Burmeister, en indiquant soigneusement le nom primitivement fautif et celui de son auteur, parce que s'il est pénible d'avoir à changer un nom il est bien pénible aussi d'avoir toujours sous les yeux une chose fautive, irrégulière, choquante pour l'homme lettré, qui ne peut se résoudre, quand il écrit, à copier l'orthographe de son jardinier, de sa cuisinière; parce que si la fixité des noms a son intérêt, la grammaire a aussi le sien, et que lorsque deux intérêts sont opposés l'un à l'autre, je trouve tout simple qu'on se prononce pour l'un des deux à son choix. Il est vrai qu'alors il est tout simple aussi qu'un autre se prononce pour l'intérêt contraire. De là antagonisme, combat : c'est la guerre. Comment en finir alors ? Il n'y a que la force qui puisse en décider, c'est-à-dire l'usage; et nous retombons toujours dans l'usage, cet ennemi implacable du progrès, ce tyran injuste, aveugle, capricieux, volage. Voilà pourquoi M. Kiesenwetter a commencé par vouloir placer ses lois entomologiques sous le couvert de l'usage; c'était un moyen oratoire, par insinuation, en faveur de sa cause. Libre à nous de le contester. C'est à toi, maintenant, monde entomologique, à te prononcer, non pas pour celui qui a le plus raison, je ne m'y attends pas, mais pour celui qu'il te plaira, et je ne me charge pas de le deviner d'avance.

3<sup>o</sup> Il n'en est pas de même toutefois des noms formés de lettres jetées au hasard, comme a fait Spinola, par exemple, pour les noms d'*Arvelius*, tiré de *Valerius*, *Serenthia*, de

*Theresina*, ou de sons pris capricieusement dans des mots qui ont servi comme point de départ, tel que serait, par exemple, le nom de *Carbaurus* pris de *Carabus auratus*. On est ici en dehors des règles de la grammaire; il ne s'agit plus d'une faute d'orthographe à corriger, de composition à régulariser, mais de l'application du système de formation originelle des langues, par des sons dont le principe a été mis fortuitement à la portée des hommes primitifs qui les ont faites pour s'entendre eux, ou des enfants qui commencent à parler. Ce système est, certes, très répugnant pour les philologues; mais enfin on ne peut lui opposer que cette raison, à savoir qu'il est moins bon, moins satisfaisant qu'un autre, à peu près comme on dirait pour un nom d'espèce non significatif, moins significatif qu'un autre. Mais c'est un système propre, où les règles ordinaires de la grammaire n'ont aucune espèce d'application possible. On ne peut pas rectifier les noms ainsi formés; il faut absolument les remplacer par d'autres; on ne peut pas les corriger, il faut les tuer. Le mot mal orthographié, mal composé, dit lui-même la manière dont il doit être rectifié; la peine correctionnelle est écrite, pour ainsi dire, dans le mot lui-même; mais la peine de mort contre les autres, je ne la vois écrite nulle part. ]]

### § 6.

Les noms en l'honneur des personnes sont à donner avec ménagement et seulement pour consacrer ceux qui se sont dévoués au service du progrès dans la science.

[ Fabricius dit [ *Phil. Ent.* VII, § 41, 2) : « Prix unique et suprême du travail à décerner chastement pour l'encouragement et l'ornement de l'entomologie. *Hoc unicum et summum laboris præmium caste dispensatum ad imitamentum et ornamentum entomologiæ.* »

Les entomologistes russes et français ont souvent péché contre ce précepte, et malheureusement une foule de noms d'hommes qui sont restés entièrement étrangers à la science, ou à peu près, sont entrés dans la nomenclature. ]

[ [ Qui peut être juge de l'importance d'un service rendu à la science, suffisant pour mériter la dédicace d'un insecte? Il n'y en a pas d'autre que l'auteur. Par exemple, celui qui a trouvé la nouvelle espèce, n'y a-t-il pas quelques droits? Et un ami qui a la complaisance d'écouter quelquefois le récit de vos joies entomologiques, n'a-t-il pas aussi quelques titres à la reconnaissance d'un enfant de la science? La pensée de Fabricius était peut-être, comme celle de M. Kiesenwetter, remplie d'orgueil et d'égoïsme. ] ]

#### § 7.

Il faut éviter les noms qui ressemblent à ceux déjà existants, quoiqu'ils ne soient pas absolument semblables.

#### § 8.

Il faut éviter les noms d'espèce déjà admis dans les genres voisins, et les noms de genre déjà produits dans le domaine des sciences naturelles.

[ [ Ces deux derniers § contiennent des conseils qui ne peuvent être qu'en tout approuvés. ] ]

---

## RÉSUMÉ.

En résumé, en attendant une langue scientifique parfaite, si elle doit jamais venir, ce qu'il plaise à Dieu (Voir ci-dessus, *Lois de la nom.*, § 3 [[ ]]; § 6 [[ 3° ]]), je propose, quant à moi, de formuler ainsi les lois de la nomenclature entomologique.

*Art. 1.* La priorité est au nom le plus ancien.

*Art. 2.* La priorité des noms manuscrits, de collection ou de catalogue, est aussi inviolable que tout autre quand elle est, de bonne foi, incontestable. (Voir § 12 [[ ]].)

*Art. 3.* De deux ou plusieurs noms publiés dans un ouvrage, celui qui vient avant l'autre a la priorité. (Voir § 15 [[ 2° ]].)

*Art. 4.* Les noms existants ne doivent jamais être changés.

*Art. 5.* Les fautes d'orthographe ou de composition grammaticale dans les noms déjà formés doivent être corrigées de la manière indiquée par le nom lui-même. (Voir *App.* § 5 [[ 1°, 2°, 3° ]].)

*Art. 6.* L'usage peut consacrer des injustices dans la priorité des noms, et des fautes dans leur orthographe ou leur composition, ainsi que des homonymes dans les genres.

*Art. 7.* Chacun est juge de la question de savoir s'il y a usage consacré pour tel ou tel nom et s'il doit ou non tenter de réformer cet usage. (V. *Lois d. l. nom.* § 6 [[ 4° ]]; § 12 [[ ]]; § 14 [[ 1° ]]; § 15 [[ 1° ]].)



# NOTES

SUR LA

## NOMENCLATURE ENTOMOLOGIQUE

Par M. L. REICHE.

---

(Séance du 25 Mai 1859.)

---

M. Amyot explique parfaitement, dans sa première remarque, entre [ ]], sur les lois de la nomenclature entomologique de Dresde, par quelle raison cette assemblée a adopté le code préparé par M. de Kiesenwetter. J'ajouterai, qu'à l'inverse de ce qui s'est passé dans la dernière séance extraordinaire de la Société entomologique de France, la question n'avait pas été posée longtemps à l'avance et que très peu d'initiés, sans connaître même les détails de ce code, avaient été prévenus qu'il serait présenté et discuté à l'assemblée de Dresde. J'étais du nombre de ces initiés et, à tout hasard, je m'empressai d'envoyer au secrétaire une copie de ma note sur la nomenclature insérée dans les Annales de la Société entomologique de France, 1858, Bulletin, p. LXII, avec prière de la lire à la séance. Par une fatalité extraordinaire, cette note, qui combattait quelques idées du code en question, ne fut pas lue : le secrétaire l'avait oubliée.

Sur le § 3.

Sectateur de Linné, je me range ici complètement à l'avis de M. de Kiensenwetter, et je regarderais l'adoption de la mononymie comme un retour à la barbarie.

Je crois que mon savant collègue M. Amyot se laisse entraîner par son admiration pour Buffon, l'illustre littérateur ; si Daubenton, l'éminent naturaliste, collaborateur de cet homme célèbre, avait été consulté, peut-être eût-il penché pour le système Linnéen qui établissait enfin l'ordre dans le chaos des sciences naturelles.

#### Sur le § 6.

Sauf quelques passages sans grande importance du dernier paragraphe des observations de M. Amyot, j'adopte entièrement sa manière de voir. J'ajouterai seulement une observation qui m'est personnelle. Dans la note qui accompagne le § 6 M. de Kiensenwetter s'élève avec force contre le principe de la conservation des noms mal faits ou mal orthographiés. Or, en quel ouvrage ce principe a-t-il été posé comme une barrière à opposer au bouleversement de la nomenclature ? C'est dans la note que j'ai publiée dans les *Annales de la Société entomologique de France* et que j'avais adressée, pour être lue, au Congrès de Dresde. Il faut donc remarquer que, si on a oublié de lire cette note à la séance de ce Congrès, on n'avait pas oublié de la consulter dans la rédaction du code. Un mot encore sur les noms vicieux que signale M. de Kiesenwetter. *L'Ecailleux violet* de Geoffroy ! et sans doute tous les noms de cet auteur tels que la *Livrée d'Ancre*, *l'Arlequin velu*, le *Drap mortuaire*, etc. Les entomologistes allemands ne paraissent pas connaître du tout où connaître très peu l'ouvrage du père de l'entomologie française, le contemporain de Linné, l'inventeur du système tarsal adopté par tous les entomologistes qui l'ont suivi et qui suffirait seul à sa gloire. Cet ouvrage, le plus important que la France ait eu jusqu'à Latreille, peut encore être consulté avec fruit par les entomologistes, et les commençants y puiseront des notions précieuses sur toutes les branches de l'entomologie. En attaquant les noms vernaculaires de Geoffroy qu'il voudrait

ridiculiser, l'auteur du code de Dresde oublie ou ignore que ces noms ont été latinisés par Fourcroy, aidé par Geoffroy lui-même, dans son *Entomologia Parisiensis*. L'illustre auteur du Système des connaissances chimiques, naturaliste très distingué lui-même, ne crut pas déroger en publiant son Catalogue des insectes des environs de Paris, qui n'est en quelque sorte qu'un abrégé de l'ouvrage de Geoffroy avec ses noms latinisés. La nomenclature attend encore le rétablissement des noms dont Geoffroy a la priorité. Si les auteurs ne veulent pas remonter jusqu'aux noms vernaculaires de 1762, on ne peut avoir d'objections pour les mêmes noms latinisés en 1785 par Fourcroy. J'adjure donc les auteurs à rendre à Geoffroy la justice qui lui est due en rétablissant ses noms dans la nomenclature ; pour ma part je n'y manquerai pas.

#### Sur les § 10 et 11.

Dans cet article le *Codex Dresdensis* ne prohibe l'emploi d'aucune langue pour la description des espèces, pourvu que celle-ci soit précédée d'une diagnose latine, mais il recommande l'usage exclusif du latin, de l'allemand, du français, de l'anglais et quelquefois de l'italien. Les autres langues ne sont que tolérées. Ce choix pourrait paraître singulier aux races latines qui certainement comprennent mieux l'espagnol que l'allemand et qui regardent comme n'étant pas sans valeur les travaux de Molina, de Poey, de Gay et de Graells. Au § 10, le code veut, pour l'adoption du nom, que l'espèce soit décrite de manière à être reconnaissable. Cette règle est trop absolue, car ce qui est reconnaissable pour un entomologiste ne l'est pas pour un autre et, si elle était prise au sérieux, les espèces de Linné devraient disparaître de la nomenclature comme celles mêmes de Fabricius. Je crois, au contraire, que la description la plus insuffisante, quand elle est appuyée d'une bonne figure ou

quand l'accès de l'insecte typique, existant dans quelque collection, est facile, doit être admise comme valable pour le nom.

Sur le § 12.

Le code de Dresde me paraît encore trop absolu dans les conditions qu'il exige ici pour l'adoption des noms. Sans partager l'opinion de M. Amyot sur la valeur des noms de collections, je crois que le code de Dresde a tort de ne pas admettre l'antériorité de certains noms parce que la description qui les accompagne est insuffisante, quand on a d'autre part la facilité de voir le type décrit, et je crois qu'il a encore tort d'admettre que le monographe fait loi. Cette infailibilité du monographe serait une monstruosité, car elle pourrait imposer l'adoption des erreurs les plus grossières. L'exemple que cite M. von Kiesenwetter, s'il est exact, ne prouve qu'une chose : c'est le tort qu'aurait eu le monographe des Histerides de décrire, sous un nom nouveau, l'*Hister (Saprinus) australis* Boisduval décrit, il est vrai, d'une manière beaucoup trop brève dans le Voyage de l'Astrolabe, mais dont le type, que l'auteur dit exister dans la collection Dejean, était sous les yeux de M. de Marseul. Si donc le *Saprinus tasmanicus* de cet auteur est le même insecte, ce nom ne doit figurer qu'en synonymie de celui de M. Boisduval. Sachant la manière consciencieuse avec laquelle travaille M. de Marseul, je suis porté à croire qu'il n'a pas eu connaissance des descriptions de M. Boisduval.

Sur le § 13.

Cette proposition du Congrès de Dresde n'est rien moins que claire. Qu'est-ce, en effet, qu'un nom justement et convenablement formé et qui dès lors doit être conservé? S'en suit-il nécessairement, comme on doit le croire, que tout nom ni justement ni convenablement formé doive être

changé? l'*Attica erucæ* d'Olivier doit-elle perdre son nom parce qu'elle ne vit pas sur la *Brassica erucæ* mais sur le Chêne?

Sur le § 14.

Je crois, comme M. Amyot, que le Congrès de Dresde va trop loin en étendant à toute la zoologie l'interdiction du double emploi des noms génériques. Si cette loi était appliquée elle porterait la plus grande perturbation dans la nomenclature. En limitant à l'entomologie seule cette interdiction, ainsi que je le propose, et comme la Société entomologique l'a décidé, il y aura déjà une grande quantité de noms génériques à changer.

Quand au double emploi des noms spécifiques, M. de Kiesenwetter m'adresse un argument, *ad hominem*, que je ne puis laisser sans réponse.

Illiger (Magas., 11, p. 210) a rapporté au *Scarabæus arator* de Fabricius (Entomol. Syst. I, p. 33) une espèce du genre *Hybosorus* qu'il décrit assez longuement. C'était une erreur; l'espèce fabricienne appartenait à un genre différent, ainsi que l'a reconnu M. Burmeister par le vu du type existant encore dans la collection de Banks. Tous les auteurs qui ont écrit depuis Illiger ont copié cette erreur qu'a partagée même M. Schaum dans son Catalogue de Stettin pour 1852, POSTÉRIEUR DE CINQ ANS à la remarque publiée par M. Burmeister. Dès lors il devenait évident que l'erreur allait se propager si on n'y mettait un terme, et c'est pour atteindre ce but que j'ai proposé (Annales de la Soc. Ent. de Fr., 1853, p. 87) de nommer cet insecte *Hybosorus Illigeri*, en mettant en synonymie le nom de *Scarabæus arator* Illiger. MM. de Marseul et Dorhn dans leurs catalogues des Coléoptères d'Europe ont adopté ma correction, que ne veut pas admettre M. de Kiesenwetter. D'après ce savant, l'insecte en question devra figurer dans la nomenclature sous le nom de *Hybosorus arator* Illiger, Magas. (11, p. 210).

Si cette manière de voir est adoptée, qu'arrivera-t-il? L'entomologiste qui voudra recourir à la description de l'auteur verra dans le Magasin, à la page indiquée, que cette espèce est la même que le *Scarab. arator* de Fabricius et il se hâtera de rétablir cette citation dans sa collection, dans son catalogue, voire même dans son *species*, s'il en fait un. M. de Kiesenwetter ne croit pas qu'aucun entomologiste un peu instruit puisse commettre une semblable erreur; il oublie qu'elle a été commise par son collègue M. Schaum, certainement un des entomologistes les plus éminents de l'époque actuelle, et M. de Kiesenwetter l'eût probablement commise *lui-même*, sans la note que j'ai publiée sur ce sujet. Je persiste en conséquence à croire que pour rompre la tradition erronée il est indispensable d'effacer le nom d'*Hybosorus arator* dans la nomenclature, comme désignation spécifique et de ne l'y admettre qu'en synonymie.

#### Sur le § 15.

Je suis ici de l'avis de M. Amyot, qu'il ne peut y avoir de de choix à faire entre divers noms appliqués à la même espèce; le plus ancien, ne fût-il que d'une minute bien constatée, est le seul nom légal. Je n'admets qu'une seule exception à cette règle: c'est que lorsque des noms différents ont été donnés aux sexes d'une même espèce, le nom appliqué au mâle doit avoir la prépondérance, ce sexe présentant, dans la plupart des cas, les caractères spécifiques développés au plus haut degré.

#### Sur le § 16.

Cet article devient inutile si, comme je le demande, il n'y a pas de choix à faire parmi les noms.

#### Sur le § 18.

Contrairement à l'assemblée de Dresde, je considérerai

toujours comme étant le type d'une espèce l'individu qui a servi à l'auteur pour sa description ; comme le type d'un genre l'espèce sur laquelle l'auteur a établi cette division, et, quand l'auteur ne l'aura pas désignée, j'admettrai comme type la première espèce qu'il décrit.

#### Sur le § 19.

Cet article, que M. Amyot trouve irréprochable, ne me semble admissible qu'autant que la qualification de *partie principale* signifiera le genre ou l'espèce le plus anciennement décrit.

### APPENDICE.

#### Sur les § 1, 2 et 3.

Je partage tout à fait l'avis de M. Amyot sur ces trois articles, en faisant néanmoins observer que si les noms significatifs sont les meilleurs pour les espèces, il n'en est pas toujours ainsi pour les genres, et que bon nombre d'entomologistes, dont l'opinion est pour moi d'une grande valeur, préféreraient que ces divisions portassent des noms insignifiants comme ceux que leur donnèrent le plus souvent Linné et Fabricius.

Les noms de genres significatifs ne viennent-ils pas à chaque instant en contradiction avec les caractères d'espèces introduites dans le genre postérieurement à sa création? exemple : *Ateuchus* (de *ατευχης*, *inermis*) *Cornutus* Casteln.; où même avec le genre de vie de toutes les espèces qui le composent, ex. : *Rhyzophagus*, *Dendrophagus*.

#### Sur le § 5.

M. Amyot émet sur cet article des idées tellement contradictoires que je ne puis le suivre. Je vois seulement qu'il

admet des corrections, parce que c'est lui qui les a faites, et qu'il en repousse d'autres qui valent bien les siennes. Quant à moi, je les repousse toutes.

Sur les § 6, 7 et 8.

Les recommandations formulées dans ces trois articles sont très sages, et particulièrement celle de ne dédier des espèces qu'à des entomologistes marquants.

### RÉSUMÉ.

M. Amyot résume ici en six articles les lois qui, suivant lui, doivent régir la science. Je ne crois pas devoir les discuter, par la raison que ces lois se détruisant l'une par l'autre c'est comme s'il n'y en avait pas.

Notre collègue, comme on le sait, ne se contente pas d'être un savant naturaliste, il est encore un grammairien très distingué; mais vouloir qu'il en soit ainsi de tous les naturalistes, c'est vouloir l'impossible. Acceptons donc les œuvres qui nous initient aux mystères de la nature quelle que soit la pureté du grec ou du latin dont les auteurs se sont servis et ne les décourageons pas par des corrections insultantes qui, la plupart du temps, ne sont, pour ceux qui les font, qu'un moyen de se mettre en évidence.

---

## NOTE

sur la

### LARVE de la MEGACEPHALA EUPHRATICA, Olivier,

Par M. le docteur CH. COQUEREL.

---

(Séance du 12 Octobre 1859.)

---

MM. Westwood et Bates ont donné, in Trans. of the Ent. Soc. of London, vol. II, N. S., pl. VII, 1852, d'excellentes figures de trois larves qu'ils croient pouvoir rapporter aux espèces suivantes de Mégacéphales américaines :

*M. curta*, Reiche.

*M. Martii*, Perty.

*M. Spixii*, Brullé.

Comme ces larves offrent une ressemblance très grande avec celles de nos Cicindèles, les auteurs n'ont pas cru devoir les décrire. On peut dire en effet qu'elles présentent, avec le plus grand développement possible, l'organisation de ces dernières; il est cependant quelques caractères qui paraissent appartenir en propre au type Mégacéphale et qui méritent d'être signalés.

Notre collègue M. Cotty, à qui nous sommes déjà redevables de plusieurs découvertes importantes pour la faune d'Algérie, a bien voulu mettre à ma disposition, lors de mon dernier passage en Afrique, deux exemplaires de la larve de la *Meg. Euphratica* trouvée par lui, en compagnie

de l'insecte parfait, au bord des lacs salés d'Oran, ou M. Lejeune avait capturé cette espèce intéressante. J'ai donc pu les comparer aux figures de leurs congénères d'Amérique et exposer les caractères qui les différencient des larves du genre Cicindèle proprement dit.

Voici la description de cette larve remarquable :

#### DESCRIPTION DE LA LARVE

DE LA

#### MEGACEPHALA EUPHRATICA.

*Tête* cornée, très grande, d'un vert bronzé obscur en dessus, d'un brun rougeâtre peu foncé à sa partie inférieure; la face supérieure excavée en avant, offrant en arrière une crête saillante et denticulée qui commence de chaque côté entre les ocelles supérieurs.

*Ocelles* au nombre de quatre de chaque côté : deux supérieurs très gros, surtout le postérieur, portés sur un tubercule commun, mais séparés par l'origine de la crête indiquée ci-dessus; deux latéraux très petits, surtout le postérieur, placés à la base du tubercule qui supporte l'ocelle supérieur et antérieur.

*Antennes* de quatre articles, filiformes, cylindriques, les deux derniers très petits.

*Mandibules* saillantes, très fortes, très aiguës, présentant à leur base une forte dent triangulaire.

*Mâchoires* épaisses, cylindriques à leur base et dans leur partie horizontale sur laquelle s'insère une pièce interne formée de deux articles : le premier épais, le terminal allongé et fusiforme; en dehors de cette pièce, qui représente le lobe maxillaire, s'articule un palpe de quatre articles.

*Lèvre inférieure* petite; menton soudé aux portions voisines, supportant des palpes labiaux de deux articles.

*Segments thoraciques* cornés en dessus; prothorax énorme, de la largeur de la tête, semi-circulaire, sinué en avant, arrondi en arrière; mésothorax et métathorax beaucoup plus petits, cylindriques, aplatis en dessus; d'un brun foncé brillant.

*Pattes* bien développées, fortes; tarses courts, terminés par deux ongles inégaux.

*Segments abdominaux* au nombre de neuf, d'un jaune blanchâtre, offrant beaucoup moins de consistance que les segments thoraciques. Le cinquième plus fort, arrondi en arrière et garni en ce point de poils épineux, offrant en dessus, vers le bord externe, deux forts crochets cornés; l'externe plus grand et garni vers son extrémité interne de deux poils épineux dirigés en dedans, l'interne plus petit.

---

La larve de la *Meg. Euphratica* offre la plus grande ressemblance avec celle figurée par M. Westwood, *loc. cit.* Dans notre espèce la tête et le prothorax sont plus grands, mais le cinquième segment abdominal présente des caractères précis qui permettront probablement de distinguer entre elles au premier coup d'œil les différentes espèces du genre.

Dans l'individu que l'auteur anglais rapporte avec doute à la *M. Spixii*, ce cinquième segment est entièrement dépourvu de crochets épineux.

Chez la *M. Martii*, il existe deux très petits crochets presque droits.

La *M. curta* présente au contraire dans la même région deux crochets recourbés très robustes.

Quand à la *M. Euphratica*, elle est armée de quatre crochets épineux, dont les deux externes plus grands.

Les larves de Cicindèles sont également munies de cro-

chets épineux situés sur le cinquième segment abdominal, mais ces organes sont toujours au nombre de deux et présentent une forme différente.

De plus, la tête est beaucoup moins grande et la forme de la partie libre et interne des mandibules n'est pas la même. Chez les Cicindèles, elle se termine par une pièce unique ; il y a deux articles bien distincts chez les Mégacéphales. Quant aux palpes maxillaires, ils offrent trois articles chez les premières, quatre chez les seconds.

Signalons encore l'énorme développement des ocelles supérieurs chez les Mégacéphales et la grandeur de leurs pattes.

Armées de mandibules d'une puissance extrême et pourvues d'organes de locomotion très perfectionnés, ces larves sont essentiellement actives et ne doivent pas être moins agiles et carnassières que les insectes parfaits.

*Explication des figures.*

Pl. 14, fig. 1 à 1 f.

Fig. 1. Larve de la *Megacephala Euphratica.*

1 a. La tête vue en dessous.

1 b. La tête vue de profil. On remarque au dessous de l'ocelle supérieur et antérieur les deux ocelles latéraux.

1 c. Mandibule.

1 d. Mâchoire avec le palpe maxillaire.

1 e. Antenne.

1 f. Crochet épineux du cinquième segment abdominal.



# MÉMOIRE

SUR

## DEUX GENRES NOUVEAUX DE COLÉOPTÈRES

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES

(OXILUS ET STHELENUS),

SUIVI DE LA

### DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈCES

appartenant aux genres

**PLATYARTHON, OEME (SCLEROCERUS Dej.), CLYTUS,  
APRIONA, CEROSTERNA ET ACANTHODERUS.**

Par M. LUCIEN BUQUET.

---

(Séances des 10 et 24 Août, 14 et 28 Septembre et 28 Octobre 1859.)

---

#### OXILUS Buquet (1).

*Caractères génériques.* Corps convexe en dessus, très allongé, cylindrique, ailé.

Tête longue, étroite; palpes grêles, à dernier article aplati, presque en forme de hache; mandibules avancées, bien que recouvertes en partie par le labre qui est coupé

(1) Nom mythologique.

carrément; yeux grands, arrondis, très saillants; antennes de la longueur du corps, filiformes, de onze articles: premier assez long, conique, deuxième très petit, plus large que long, troisième et quatrième courts, cinquième un peu plus long que le premier, les suivants de longueur à peu près égale.

Corselet du double plus long que large, convexe, cylindrique, tuberculeux en dessus et sur les côtés, fortement étranglé à la base, plus faiblement à l'extrémité.

Écusson petit, en triangle allongé, arrondi au bout.

Elytres parallèles, allongées, cylindriques, à angles huméraux arrondis, à peine saillants; un peu rétrécies à l'extrémité, qui est coupée carrément et très faiblement échan-crée.

Pattes moyennes, grêles; cuisses légèrement renflées, tarses assez longs, crochets simples.

Ce qui distingue surtout ce genre des *Ibidions*, près desquels je crois devoir le ranger, c'est: 1° la disposition des antennes, dont les deuxième, troisième et quatrième articles réunis sont à peine aussi longs que le premier; 2° la forme du dernier article des palpes qui est en hache; 3° celle de l'écusson qui est étroit et allongé; 4° celle des élytres qui sont coupées carrément à l'extrémité et non acuminées; 5° enfin, le développement prodigieux des yeux.

#### 1. OXILUS TERMINATUS Buquet.

Long. 9 1/2 mill.; larg. 2 mill. Pl. 14, fig. 5.

*Flavus, antennis, pedibus, clytrisque apice nigris.*

Tête, antennes, extrémité des élytres et pattes noires, ou d'un brun foncé. Corselet, écusson, partie antérieure des élytres et abdomen d'un jaune testacé plus foncé et brillant

sur le premier. Yeux d'un blanc d'argent, assez éclatant. Tête finement pointillée, les quatre premiers articles des antennes d'un noir brillant, les suivants d'un noir mat. Corselet lisse, avec deux tubercules de chaque côté, l'un en dessus, l'autre un peu plus bas, au milieu environ de sa longueur. Ecusson convexe, faiblement ridé. Elytres ponctuées assez fortement, surtout antérieurement, cette ponctuation s'affaiblissant à mesure qu'elle se rapproche de l'extrémité, où elle tend même à disparaître entièrement. La tache apicale noire qui occupe près de la moitié de la longueur des élytres, est coupée obliquement à sa partie antérieure, à partir de la suture. Dessous du corps et pattes lisses.

Cette espèce a été trouvée au Sénégal par M. Leprieur aîné: elle faisait partie d'une collection d'insectes que j'ai acquise de lui, il y a un grand nombre d'années, et depuis je ne l'ai rencontrée dans nulle autre collection.

### STHELENUS Buq. (1).

*Caractères génériques.* Corps allongé, aplati en dessus, ailé.

Tête allongée, cylindrique, à face perpendiculaire, très courte, creusée en avant et coupée carrément à la base, avec deux tubercules très saillants au sommet, entre les antennes; joues avancées, à angles aigus; palpes grêles, filiformes, à dernier article tronqué à l'extrémité; mandibules égales, courtes, assez fortes; yeux entiers, ovales, peu saillants; antennes filiformes, grêles, de près du double plus longues que le corps, de onze articles: le premier court, épais, en cône renversé, le deuxième moins long de moitié que le premier, cylindrique, les 3-8 à peu près égaux, sillonnés longitudinalement en dessus, les 9-11 d'égale longueur et légèrement arqués, le dernier surtout.

(1) Nom mythologique.

Corselet cylindrique, de près du double plus long que la tête, inégal en dessus, fortement comprimé à la base et à l'extrémité.

Écusson petit, arrondi au bout.

Elytres planes, courtes, atteignant à peine en longueur le troisième segment abdominal, larges et coupées carrément à la base, allant en se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui est coupée obliquement de dedans en dehors, avec les angles arrondis.

Pattes moyennes, les postérieures les plus longues; cuisses en massue; jambes armées d'une petite épine au bord interne, près de l'insertion du tarse; les intermédiaires droites, les antérieures et les postérieures légèrement arquées; premier article des tarses des pattes postérieures aussi long que les suivants réunis, y compris les crochets qui sont simples.

Segments abdominaux au nombre de cinq à peu près d'égale longueur, le dernier arrondi au bout.

Ce genre, tout à fait remarquable, fait le passage entre les *Stenopterus* et les *Molorchus*: il diffère du premier par la forme de la tête prolongée en arrière, la plus grande longueur des antennes, la forme allongée et cylindrique du corselet et par celle de l'écusson qui n'est pas cordiforme; il s'éloigne du second par les élytres qui sont relativement beaucoup plus planes et plus longues.

Le seul représentant que je possède de ce genre, a été trouvé à Cayenne par M. Leprieur aîné, il y a plusieurs années, mais il n'a pu en observer les mœurs.

## 2. *STHELENUS ICHNEUMONEUS* Buq.

Long. 17 mill.; largeur 3 mill. Pl. 14, fig. 4.

*Ater, thorace rufo. palpis abdomineque ferrugineis. Ely-*

*iris testaceis, fascia magna nigra, pedibus flavis fusco m-*  
*latis.*

Tête d'un noir brillant, pointillée; labre et parties de la bouche jaunes; yeux bruns; antennes noires, pointillées, avec quelques poils raides en dessous. Corselet fauve, lisse, brillant, avec deux tubercules placés obliquement en dessus; mat sur les côtés. Ecusson fauve, creusé longitudinalement au milieu. Élytres d'un jaune pâle, recouvertes d'un duvet court, serré, couché en arrière, bordées de noir à partir des angles huméraux jusqu'aux trois quarts de leur longueur, bordure qui se confond avec une large bande transversale de même couleur, qui n'atteint pas l'extrémité des élytres. Dessous du corps et pattes jaunes, à l'exception de la partie renflée des cuisses, qui est d'un brun foncé et brillant; les jambes et les tarses postérieurs sont noirâtres.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'insecte dont je viens de donner la description, et que je présume être un mâle, vient de Cayenne.

---

On doit le genre *Platyarthron* à Dejean, qui, le premier, le consigna à la page 348, de la troisième édition de son catalogue, publiée en 1837. Plus tard, M. Guérin l'a caractérisé dans le texte de son *Iconographie du Règne animal*. L'espèce typique de ce genre est un insecte très remarquable du Mexique, le *P. bilineatum*, qui se distingue par la forme allongée de la tête et du prothorax, et surtout par l'ornementation des élytres ayant chacune une ligne longitudinale d'un jaune paille légèrement en relief, qui se termine par une sorte de crochet et se détache agréablement sur un fond marron assez brillant.

## 3. PLATYARTHON SEXLINEATUM Buquet.

Long. 16 mill.; larg. 4 1/2 mill.

*Niger, nitidus, punctatissimus; elytris sat elongatis, lineis sex elevatis luteis ornatis.*

D'un beau noir en dessus, surtout le corselet, qui est très brillant. Dessous du corps d'un noir-brun. Tête allongée, pointillée, canaliculée entre les antennes, ridée en dessous et sur les côtés. Antennes canaliculées également, sauf les deux premiers articles qui sont pointillés. Corselet plus long d'un tiers que large, cylindrique, pointillé sur toute sa surface, plus large à la base qu'à l'extrémité, rebordé postérieurement, avec une ligne enfoncée faiblement marquée sur le bord antérieur, interrompue au milieu. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres parallèles, allongées, du double plus longues que la tête et le prothorax réunis, couvertes d'une ponctuation serrée et très distincte, coupées carrément à la base, plus étroites et tronquées à l'extrémité, à angles huméraux arrondis, et ornées chacune de trois lignes d'un jaune paille, légèrement en relief; la première, située près du bord antérieur, non loin des angles huméraux, est oblique, faiblement arquée et brisée par le haut; la seconde inégale, presque transversale, séparée en deux, se trouve un peu au delà du milieu; la troisième enfin, transversale également, mais plus courte que la précédente et entière, se trouve non loin de l'extrémité: cette ligne est légèrement arquée en dessus. Aucune de ces lignes n'atteint ni la bordure ni la suture. Dessous du corps et pattes d'un brun-noir brillant.

Cette jolie espèce m'a été donnée comme venant de la Colombie.

## 4. OEME DECORATA Buquet.

Long. 29 mill.; larg. 7 mill.

*Rufa, elongata; elytris parum convexis, nitidis, punctatis-simis, singulo lineolis quatuor nigris.*

Corps allongé. Tête, antennes, parties de la bouche et corselet d'un rouge brique mat; antennes plus foncées et presque brunes à partir du troisième article; mandibules noires; yeux d'un gris argenté. Elytres, écusson, pattes et abdomen d'un rouge brique très brillant, les premières surtout, qui, en outre, sont ornées chacune de quatre lignes longitudinales noires, irrégulières, à reflets d'un vert métallique, disposées comme suit : la première, la plus longue, part de l'angle huméral, qu'elle embrasse en dessus et en dessous, se prolonge en s'amincissant jusqu'au milieu environ de leur longueur, et se termine en affectant la forme d'un fer de lance qui serait crochu de haut et de bas; la seconde, placée obliquement de dedans en dehors, se trouve à peu de distance de la première, au dessous et en regard de l'écusson; cette ligne est d'un vert clair très brillant; la troisième, oblique également, mais bien moins que la précédente, en forme de virgule, prend naissance un peu au delà du milieu des élytres; la quatrième enfin, assez large, tout à fait irrégulière, est placée en regard de la troisième, mais elle est plus rapprochée de la bordure. Tête rugueuse en avant, canaliculée entre les antennes: premier article de celles-ci rugueux également, les suivants pointillés et pubescents. Corselet plus long que large, étranglé à la base, coupé obliquement de chaque côté postérieurement, de manière à former un angle saillant, bien qu'arrondi, à peine convexe, très finement granuleux, avec deux impressions transversales triangulaires, assez

profondes en dessus, et des rides transversales très fines et très rapprochées en dessous. Ecusson arrondi au bout, canaliculé au milieu, relevé sur les bords. Elytres allongées, parallèles, coupées presque carrément à la base, rétrécies et arrondies à l'extrémité, pointillées dans toute leur longueur, cette ponctuation très serrée est plus fortement marquée dans leur première moitié. Pattes et dessous du corps finement pointillés.

Je dois ce joli insecte, qui provient du Brésil, à notre collègue M. Chabrilac. Il est voisin de celui que M. Thomson a décrit sous le nom de *Cylindricus (Sclerocerus)* dans le premier volume des Archives entomologiques, page 122, mais il en diffère par sa forme relativement moins allongée, par la couleur des antennes qui, dans cette dernière espèce, sont noires à partir du deuxième article, par son corselet moins cylindrique, enfin par le nombre des lignes ou taches qui ornent les élytres.

J'ai vu dans la collection de M. le comte Mniszech, un individu mâle semblable en tout point à la femelle que je viens de décrire, et qui en diffère seulement par la plus grande longueur des antennes, et la forme un peu plus allongée du corselet.

##### 5. OÈME PALLIDA Buquet.

Long. 21 mill.; larg. 5 mill.

*Pallida, elongata; elytris parum convexis, subtiliter punctulatis, maculis duabus rotundatis albidis, fusco cinctis.*

Corps allongé; tête, corselet et les trois premiers articles des antennes d'un jaune orangé mat, les articles suivants et les élytres d'un jaune paille, ces dernières ayant chacune, au milieu de la base, une tache ou plaque arrondie, assez

brillante, d'un jaune d'ivoire, entourée, sauf à la partie supérieure, d'un cercle brun. Yeux d'un gris argenté. Ecusson rouge brique foncé. Dessous du corps et pattes d'un jaune pâle, un peu moins cependant que sur les élytres. Tête arrondie, finement pointillée, avec une ligne longitudinale enfoncée entre les antennes, celles-ci pointillées comme la tête, plus fortement sur les premier, deuxième et troisième articles. Corselet lisse, à peine convexe, plus long que large, étranglé à la base, coupé obliquement de chaque côté postérieurement, de manière à former un angle arrondi assez saillant, avec deux lignes longitudinales enfoncées émettant chacune un rameau oblique. Ecusson creusé profondément, arrondi au bout. Elytres très allongées, parallèles, coupées presque carrément à la base, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité qui est pointue : elles sont pointillées dans toute leur longueur, cette ponctuation tendant à disparaître presque vers l'extrémité. Pattes très finement pointillées. Abdomen lisse.

Cette espèce, qui provient également du Brésil, m'a été communiquée par M. le comte Mniszech : elle se distingue facilement des autres par la forme acuminée des élytres, et surtout par les deux taches basilaires jaunes dont elles sont ornées.

#### 6. OÈME ANNULICORNE Buquet.

Long. 17 mill. ; larg. 4 mill.

*Pallida, elongata; elytris parum convexis, subtiliter punctulatis; antennis nigro annulatis.*

Corps allongé, d'un jaune testacé très pâle; antennes annelées de noir à l'extrémité de chacun des articles, sauf les deux premiers et le dernier. Tête lisse, canaliculée entre

les antennes, qui sont ornées de poils plus longs en dessus qu'en dessous. Corselet en ovale très allongé, faiblement renflé sur les côtés, lisse en dessus, étranglé à la base. Ecusson arrondi au bout, canaliculé au milieu. Elytres allongées, parallèles, très finement pointillées, coupées carrément à la base, bordées de poils à l'extrémité, et terminées en pointe. Pattes et dessous du corps couverts d'un léger duvet.

Cette espèce, comme la précédente, se trouve au Brésil : elle m'a été donnée par M. Petit de la Saussaye, conchyliologue distingué.

#### 7. OÈME FILIFORMIS Buquet.

Long 12 mill.; larg. 2 mill. 1/2.

*Rufo-fusca, elongata; elytris parum convexis, punctatissimis, singulo macula transversa, infra medium, brunnea; pedibus abdomineque rufo testaccis.*

Corps très allongé, d'un rouge-brun en dessus. Tête pointillée en arrière, mandibules noirâtres. Antennes plus longues de moitié que le corps, brunâtres, sauf les trois premiers articles qui sont d'un rouge brique. Yeux assez saillants, d'un gris argenté. Corselet cylindrique, du double plus long que large, très finement pointillé. Ecusson assez grand, arrondi au bout. Elytres de plus du double plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui à la base, allant en se rétrécissant insensiblement, à partir du tiers de leur longueur, jusqu'à l'extrémité qui est arrondie : elles sont très finement pointillées et largement bordées de brun depuis la base jusqu'au delà du milieu de leur longueur, où les lignes marginales et suturales viennent se confondre

avec une large bande transversale de même couleur, et à partir de laquelle les élytres prennent une teinte beaucoup plus claire. Pattes d'un jaune testacé, faiblement annelées de brun.

Cette jolie espèce a été trouvée au Sénégal, il y a une trentaine d'années, par M. Leprieur aîné, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

#### 8. CLYTUS LORQUINII Buquet.

Long. 27 mill.; larg 8 1/2 mill.

*Ater, punctatissimus, thorace globoso; elytris elongatis, fascia post medium inducta, confusa; femoribus compressis, canaliculatis.*

Couleur générale noire. Tête moyenne, ponctuée, avec une ligne longitudinale enfoncée au milieu. Antennes pointillées sur les six premiers articles principalement. Yeux peu saillants, rouges. Corcelet globuleux, plus large que long, rétréci à la base, couvert d'une ponctuation fine, très serrée, avec une ligne longitudinale peu enfoncée, brillante au milieu, qui n'atteint que la moitié de sa longueur. On voit de chaque côté de la ligne précitée une plaque allongée, en croissant, assez large, légèrement en relief, qui est pointillée et brillante. Ecusson assez grand, arrondi au bout, lisse, avec quelques points enfoncés çà et là. Elytres allongées, parallèles, arrondies aux angles huméraux et à l'extrémité, très finement ponctuées et comme chagrinées dans toute leur longueur, mais surtout antérieurement, avec une large impression ou bande transversale obscure, confuse, qui se trouve un peu au delà du milieu de leur longueur. Dessous du corps et pattes noirs et pointillés; jambes carénées dans toute leur longueur; tarses fauves en dessous.

Cette grande et belle espèce, l'une des plus remarquables du genre, est très voisine du *Clytus nobilis*; elle m'a été donnée par M. le docteur Boisduval, comme ayant été trouvée en Californie par notre courageux collègue M. Lorquin, a qui je me suis fait un devoir de la dédier. Elle diffère surtout de l'espèce ci-dessus citée, par sa taille d'un tiers plus grande, par la ponctuation plus forte et les plaques du corselet, enfin par l'absence totale de taches et par la bande transversale obscure des élytres.

---

M. A. Chevrolat a publié dans la Revue et le Magasin de zoologie, année 1852, page 414, sous le nom d'*Apriona*, un nouveau genre de Longicorne du groupe des Lamiaires, qu'il a caractérisé comme suit :

« Tête légèrement inclinée de haut en bas, convexe en  
 » dessus, anguleusement excavée sur le front, étroite entre  
 » les yeux; sillon longitudinal étroit. Lèvre ovalaire, régulière-  
 » lièrement évasée sur le devant, amincie sur ses bords.  
 » Chaperon étroit, transverse, ferrugineux. Palpes allon-  
 » gés, coniques; dernier article oblong, lisse et acuminé  
 » vers l'extrémité; sommet légèrement tronqué, excavé à  
 » l'intérieur. Yeux deltoïdes, échancrés en dessus. An-  
 » tennes de douze articles, le troisième est le plus long,  
 » 4-12 égaux, dernier acuminé; deux petites soies raides à  
 » l'extrémité des articles (1). Prothorax transversal, bi-

(1) Ces petites soies ou épines sont très nombreuses dans quelques espèces, notamment dans les *A. trilineata* et *rugicollis*, elles le sont un peu moins, et surtout à peine apparentes chez la *gracilicornis*; enfin elles disparaissent entièrement dans la *tomentosa* qui, ainsi que je le dis plus loin, peut fort bien ne pas rentrer dans le genre *Apriona*.

» sinué à la base, tronqué en avant, une épine latérale  
» aiguë et arquée. Ecusson arrondi, assez large à la base.  
» Elytres plus larges que la tête et que le prothorax, trois  
» fois aussi longues que ces deux derniers, parallèles, à  
» demi-tronquées et obliquement sur la suture, chaque  
» étui avec une ou deux épines (épaules saillantes, avan-  
» cées, uniepineuses), elles sont couvertes, à leur base, de  
» petits tubercules noirs et grenus qui s'agglomèrent sur  
» les côtés antérieurs et diminuent de grosseur vers leur  
» limite. Pattes très rapprochées à leur insertion. Jambes  
» antérieures cambrées dans les deux sexes. Prosternum  
» étroit, arqué, et sillonné. Corps olivâtre, de couleur  
» d'ocre ou cendrée. »

Ayant étudié avec soin les caractères qui précèdent, j'ai reconnu que M. Chevrolat s'était trompé en disant que les insectes qui rentrent dans son genre *Apriona* ont les antennes composées de douze articles. En effet, tous les individus de ma collection n'en ont que onze, et je serais tenté de croire, ce qui expliquerait d'ailleurs son erreur, que cet auteur a compté double le dernier article. Or, cet article (pour moi le onzième) est sensiblement plus long que les précédents, et il a cela de remarquable que, dans la plupart des espèces décrites jusqu'ici, il est faiblement annelé de gris aux deux tiers environ de sa longueur; mais ce qui donne encore davantage à cette partie de l'organe dont il s'agit, l'apparence d'un article, c'est la présence, en dessous, de petites soies ou épines semblables à celles, en assez grand nombre, qui existent, comme l'a fort bien observé M. Chevrolat, à l'extrémité de chacun des articles qui composent l'antenne, je dis l'apparence parce que cette portion d'article n'est pas mobile, ainsi que je m'en suis assuré au risque de la briser: j'ajouterai que, en admettant même l'existence de ce douzième article, ce que je ne puis concéder, il ne serait pas exact de dire, comme l'a fait M. Che-

vrolat, par inadvertance sans doute, que les *articles 4-12 sont égaux*, puisque, dans cette hypothèse, le douzième article, loin d'être d'une longueur égale à celle des huit précédents, serait au contraire de près des deux tiers plus court.

J'ai cru devoir consigner ici cette remarque, afin de pré-munir les entomologistes, qui peuvent avoir à consulter le travail de M. Chevrolat, contre une erreur involontaire, sans aucun doute; le genre *Apriona* me paraissant d'ailleurs suffisamment caractérisé pour prendre place dans la nomenclature.

### 9. APRIONA GRACILICORNIS Buquet.

Long. 40 mill.; larg. 13 mill. Pl. 14, fig. 2.

*Cinerea. Antennis, oculis tarsisque nigro-piceis. Thorace, spinoso. Elytris basi tuberculatis, apice bidentatis, maculis plurimis albis.*

Couleur générale d'un gris cendré assez brillant, plus clair sur la tête et le corselet. Tête en ovale allongé, lisse, faiblement excavée entre les antennes, avec une ligne longitudinale enfoncée au milieu; palpes, mandibules, yeux et antennes d'un brun-noir uniforme: ces dernières un peu plus longues que le corps, grêles, lisses, avec quelques poils assez rares en dessous. Corselet lisse, inégal en dessus, plus large que long, avec deux sillons transversaux assez profonds, l'un près de la base, l'autre non loin de l'extrémité, armé latéralement d'une forte épine droite un peu au-dessus de laquelle se trouve une petite fossette triangulaire. Ecusson grand, arrondi au bout, blanc. Elytres très allongées, parallèles, tuberculeuses à la base: ces tubercules dépassant à peine le premier quart de leur longueur; angles huméraux

très saillants, mais non épineux, extrémité biépineuse, l'épine partant de l'angle sutural la plus longue; elles sont ornées de petites taches inégales blanches, variant de taille et de forme qui se trouvent les unes au centre de la partie tuberculeuse, les autres, les plus grandes, un peu au delà du tiers de leur longueur. Une large bande d'un blanc de lait, qui donne à cette espèce l'aspect d'une *Batocera*, prend naissance de chaque côté du corselet, au-dessous de l'épine latérale, se prolonge sur la poitrine et l'abdomen, qu'elle parcourt dans toute leur longueur. Dessous du corps d'un gris assez brillant; pattes lisses, tarsi noirâtres.

Cette jolie espèce qui vient de Java, se distingue surtout par sa forme très allongée, par la ténuité et la couleur uniforme des antennes, par son écusson qui est blanc, par l'absence d'épines aux angles huméraux des élytres, enfin par la bande blanche qui longe les côtés du corselet, de la poitrine et de l'abdomen.

#### 10. APRIONA? TOMENTOSA de Haan.

Long. 43 mill.; larg. 15 mill.

*Fusca, tomentosa. Antennis, oculis, tarsi geniculisque nigris. Thorace spinoso. Elytris convexis, apice rotundatis.*

Couleur général fauve. Tête en ovale allongé, lisse, excavée entre les antennes, avec une ligne longitudinale profonde au milieu. Mandibules, yeux et antennes noirs: ces dernières sensiblement plus longues que le corps, lisses, très faiblement duveteuses en dessous. Corselet lisse, un peu plus large que long, ayant un double sillon, noir, transversal, assez profond, l'un près de la base, l'autre près de l'extrémité, et une ligne transversale au milieu, noire également, un peu arquée, qui se dirige vers chacune des épines

latérales du corselet : ces épines sont fortes, aiguës, dirigées en avant et noires. Ecusson moyen, terminé en pointe. Elytres convexes, ponctuées dans les deux premiers tiers de leur longueur (ce qu'on n'aperçoit que dans les parties dépourvues de poils), trois fois plus longues que le corselet, plus larges que lui, allant en se rétrécissant insensiblement à partir du milieu jusqu'à l'extrémité qui est arrondie, et non tronquée ni épineuse; angles huméraux peu saillants et tuberculeux; ces tubercules, qui sont très rapprochés et d'un noir brillant, se dirigent en descendant obliquement vers la bordure : celle-ci, à partir seulement de son point de jonction avec les dits tubercules, est noirâtre dans le reste de sa longueur. Dessous du corps fauve comme en dessus, avec les genoux et les tarsez noirs.

Cette belle espèce provient de la Guinée, elle m'a été donnée par M. Petit de la Saussaye, sous le nom que je lui ai conservé. Je ne suis pas certain qu'elle soit bien à sa place dans le genre *Apriona*. Le seul individu que je possède manque de palpes, et les yeux, au lieu d'être deltiformes, sont en ovale allongé. La convexité des élytres, l'absence d'épines à leur extrémité qui est arrondie, caractères qui ne se rencontrent pas dans les autres espèces de ce genre, semblent devoir l'en éloigner : ce n'est donc que provisoirement que j'ai cru devoir l'y admettre.

#### 11. CEROSTERNA POLLINOSA Buquet.

Long. 43 mill.; larg. 16 mill.

*Virescens. Antennis, oculis, pedibusque nigricantibus. Thorace spinoso, lineis tribus nigris longitudinalibus. Elytris basi punctatis, apice bidentatis.*

Couleur générale d'un beau vert tirant sur le jaune. Tête

en ovale allongé, convexe, lisse, très faiblement excavée entre les antennes, avec une ligne enfoncée très fine au milieu. Palpes, mandibules, yeux, antennes et pattes noirs : ces dernières recouvertes, ainsi que les antennes, à partir surtout du troisième article, d'une légère pubescence d'un gris verdâtre. Corselet épineux sur les côtés, lisse, plus large que long, avec un double sillon peu marqué à la base, orné d'une large bande noire sur chaque bord latéral et au milieu d'une ligne longitudinale très étroite, noire également. Ecusson assez grand, arrondi au bout, creusé au milieu. Elytres parallèles, trois fois et demie plus longues que le corselet, beaucoup plus larges que lui, ponctuées à la base, à angles huméraux saillants, arrondis, tuberculeux : elles sont arrondies vers l'extrémité qui est coupée carrément, biépineuses et très légèrement bordées de noir. Dessous du corps d'un vert un peu plus clair qu'en dessus, avec des tons grisâtres dans le milieu.

Cette espèce remarquable, l'une des plus grandes du genre, faisait partie d'une collection d'insectes de Java de tous les ordres, que j'ai acquise il y a vingt-cinq ans environ : elle est unique dans ma collection.

## 12. ACANTHODERUS SEPTEMACULATUS Buquet.

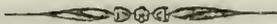
Long. 10 mill.; larg. 6 mill.

*Ater; supra maculis septem flavis; thorace spinoso; elytris subtriangularibus, apice truncatis.*

En dessus, d'un noir de velours tournant au brun foncé. Tête moyenne, avec une excavation peu profonde entre les yeux. Corselet plus large que long, uniépineux, avec une large tache d'un jaune d'or de chaque côté, près du bord antérieur. Ecusson très petit, triangulaire, se con-

fondant presque entièrement avec les élytres : celles-ci sont courtes, larges à la base, à angles huméraux saillants, arrondis, allant en se rétrécissant sensiblement jusqu'à l'extrémité qui est coupée carrément, avec une petite dent ou épine au bord externe : elles sont ornées de cinq taches principales assez grandes, de forme ovalaire, d'un jaune d'or, disposées transversalement ; trois sur le premier rang, au tiers de leur longueur, celle du milieu sur la suture, les deux autres non loin de l'extrémité : on remarque en outre, sous chaque angle huméral, une petite tache jaune très étroite, allongée. Dessous du corps d'un brun-noir, recouvert d'une légère pubescence grisâtre : de chaque côté de la poitrine il y a une tache assez grande, ovale, jaune ; une tache plus petite, de même couleur, se trouve sur le bord de chacun des premier et second segments abdominaux ; enfin on voit sur les troisième et quatrième quelques poils jaunâtres. Le dernier article des tarses est jaune avec les crochets noirs.

Cette jolie espèce a été trouvée à Cayenne par M. Leprieur aîné ; elle est très voisine de l'*A. Daviesii*, dont elle diffère principalement par sa couleur d'un noir de velours, par les taches en nombre régulier et parfaitement circonscrites dont elle est ornée en dessus, et qui sont toutes plus grandes et d'égale dimension, sauf celle qui se trouve au centre des élytres sur la suture, et qui est arrondie et un peu plus petite que les autres.



# NOTES ENTOMOLOGIQUES

## SUR DIVERS COLÉOPTÈRES,

Par M. L. REICHE.

---

(Séances des 24 Août et 14 Décembre 1859.)

---

Nos savants collègues, MM. Coquerel et Fairmaire, ont commencé, dans nos Annales, la publication d'un travail très intéressant sur les Coléoptères de Barbarie. Ce travail, que les auteurs ont cherché à rendre le plus complet possible, consiste en une énumération de toutes les espèces qui n'avaient pas encore été mentionnées comme se trouvant au Maroc et en Algérie, en descriptions d'espèces nouvelles et en observations sur des espèces déjà connues de ces contrées.

Comme complément à cet excellent travail, je viens présenter à la Société quelques notes rectificatives sur les espèces nouvellement décrites et sur les synonymies comprises dans la première partie du travail de nos collègues, publiée dans le 4<sup>e</sup> trimestre 1858 de nos Annales, et j'y ajoute quelques descriptions d'espèces nouvelles.

Page 747. Les auteurs disent que le *Carabus barbarus* Dejean, d'Andalousie, n'est qu'une variété un peu affaiblie

du *Car. rugosus* de Fabricius. Or, il convient de dire que le type du *Carabus barbarus* de Dejean (Species, t. 11, p. 98) est de Barbarie, et que c'est *exactement* le même insecte que le *Carab. rugosus* de Fabricius. Plus tard, dans le supplément à son Species (t. V, p. 534), Dejean rapporte, à tort, à cette espèce, un Carabe trouvé en Espagne, près de Cadix, et qui depuis a été rapporté de l'Andalousie par MM. Rambur et Ghiliani. Ce Carabe est très différent du *rugosus*, et il est impossible de le confondre avec lui, aussi notre collègue M. A. Deyrolle, que les auteurs ne citent pas, l'a-t-il décrit sous le nom de *Carab. bœticus* dans nos Annales (1852, p. 247).

Les auteurs continuent en disant que le *Carabus Servillei* est une variété analogue du *Car. alternans*. On sait que ce *Carabus alternans* de Palliardi n'est autre que le *Carab. morbillosus* de Fabricius, ce qu'il eût fallu dire, et qu'il se trouve en Algérie, en Sicile, en Corse et en Espagne, tandis que le *Car. Servillei* est propre à la Sicile. A l'encontre des auteurs, je crois avec Solier que ce *Car. Servillei* est une espèce distincte.

A propos du *Carabus numida* Laporte, les auteurs le disent très voisin du *Car. Lucasii* A. Deyr., ils eussent pu ajouter que le *Car. Lucasii* était encore bien plus voisin du *C. Faminii*.

Au sujet du *Car. cycthrocephalus*, p. 748, M. de Chaudoir m'a fait part d'un fait très curieux ; c'est que c'est le même insecte que Dejean a décrit dans son Species 11, p. 209, sous le nom de *Calosoma asperatum*. Le type de l'illustre entomologiste était une femelle, laquelle, privée de tête, s'en était vu adapter une de Pimélie ; la patrie de cet insecte était inconnue à Dejean. Les auteurs, évidemment, ne pouvaient aller chercher dans le genre *Calosoma* la description de leur Carabe, ils ont rendu service à la science en le dé-

crivant de nouveau sur un type complet, mais je n'en crois pas moins que le nom de Dejean, *Carabus asperatus* doit prévaloir.

A la page 755, les auteurs indiquent le *Ditomus tomentosus* Dejean comme étant un *Carterus*, et p. 756, ils décrivent une espèce nouvelle sous le nom de *Carterus femoralis*. Je crois que ces deux espèces n'appartiennent pas au groupe des Ditomides, dont ils s'éloignent par leur abdomen non pédonculé, par leurs antennes, dont le premier article n'est pas, comme dans les *Carterus*, en massue, et beaucoup plus gros que les autres, et par leurs tarses intermédiaires et postérieurs plus robustes et à articles beaucoup plus courts. Je serais disposé à rapprocher ces deux espèces des *Ophonus*, dont le *Ditomoides*, entre autres, est presque la reproduction exacte, en grand, du *Carterus femoralis* des auteurs.

Page 759, à propos de l'*Anisodactylus Dejeanii*, les auteurs disent que les angles postérieurs du corselet de cette espèce sont plus aigus que dans le *Heros*, où ils sont arrondis : j'avoue que je n'ai pu saisir cette différence non plus que celles qui ont été signalées par notre savant collègue M. Buquet, et que depuis longtemps ces deux espèces n'en font qu'une dans ma collection.

Page 763, les auteurs décrivent un *Ophonus laminatus* ; après comparaison du type de l'*Ophonus quadricollis* Dejean avec cette nouvelle espèce, je me suis assuré de l'identité des deux. En conséquence, le nom de *Ophonus laminatus* ne viendra qu'en synonymie de celui de *quadricollis*.

Pages 768, 769 et 770, les auteurs décrivent trois *Argutor* nouveaux : *Arg. aquila*, *rubicunda* et *modica*. Il eût été bon

d'ajouter que ces trois espèces font partie des *Orthomus* de M. de Chaudoir.

Page 783 est décrit le *Pogonus viridimicans*. Cette jolie espèce a été retrouvée en Andalousie par M. Staudinger; je l'avais depuis longtemps comme provenant de Cadix.

---

### ESPÈCES NOUVELLES.

---

#### HARPALUS LETHIERRYI Reiche.

Longit. 11-12 mill.; latit. 4 1/2 à 5 mill.

*Suprà viridis, vel cyaneo-viridis, vel violaceus, vel nigro piceus; infrà piceus; antennis, palpis pedibusque interdum rufo-piceis. Caput rotundatum, læviusculum, inter oculos utrinque longitudinaliter impressum lineaque antice inter oculos transversim instructum. Thorax transversus, antice latior, angulis anticis rotundatis, postice parum attenuatus angulis rotundatis, basi utrinque late punctatus foveaque oblonga instructus, medio canaliculatus. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra thorace ferè dimidio latiora, valde striata; striis obsoletissime punctatis ferè lævibus; interstitiis planis, tertio ante apicem unipunctato externis duobus crebre punctatis; infœmina interstitiis sexto et septimo apice punctatis.*

Cette espèce ressemble un peu au *H. dispar* Dej., mais elle est un peu plus grande et beaucoup plus large, sa couleur varie autant que celle de l'*æneus* et du *distinguendus*,

la ponctuation latérale de ses élytres et les angles postérieurs de son corselet arrondis la placent, dans la nomenclature, entre les *H. dispar* et *æneus*.

Ce remarquable *Harpalus* a été trouvé aux environs de Batna, en Algérie, par M. Lucien Lethierry, de Lille, à qui j'ai cru devoir le dédier, en raison des nombreuses et intéressantes découvertes que lui doit l'entomologie de notre colonie africaine.

### HARPALUS (OPHONUS) VILLOSULUS Reiche.

Longit. 6 1/2 mill. (2 3/4 lin.); latit. 2 mill. (1 lin.).

*Elongatus, fusco-testaceus, punctatissimus, tomento brevi pallido hirtulus. Caput subrotundatum, grosse crebre-punctatum; oculis prominulis, rotundatis; antennis capite cum thorace paulò longioribus, in medio crassioribus, articulo tertio quarto œquale. Thorax subcordatus, transversus, antice capite latior angulis obtusiusculis, a latere rotundatus, basin versus valde coarctatus; angulis posticis reflexis, acutis; disco crebre grosse-punctato. Scutellum punctiforme, vix perspicuum, punctulatum. Elytra thoracis basi valde latiora, a latere parallela, postice conjunctim rotundata, crebre punctulata, striata; striis punctulatis.*

Cette espèce a exactement, en beaucoup plus petit, la forme et, sauf la pubescence, l'aspect du *Ditomus tomentosus* Dej. (Species V-519), que je rapporte au sous-genre *Ophonus*. — Elle en diffère par sa taille beaucoup plus petite, par ses antennes un peu renflées dans leur milieu, à troisième article pas plus long que le quatrième, par les angles postérieurs de son corselet plus aigus, et par les stries de ses élytres beaucoup plus finement ponctuées. — Au premier coup d'œil elle ressemble un peu au *Carterus femo-*

*ralis* de M. Coquerel, que j'ai dit plus haut appartenir au même genre, mais elle en diffère par sa taille, par les angles postérieurs de son corselet réfléchis et le non renflement de ses cuisses.

J'ai reçu cette espèce du général Levaillant, comme trouvée par lui dans la province d'Oran. Je l'avais déjà reçue antérieurement de M. de Lezèleuc, comme trouvée par lui à Cadix, Espagne; elle doit donc aussi figurer dans le catalogue des Coléoptères d'Europe.

---

Notre honorable collègue M. H. Lucas a publié, dans le troisième trimestre de nos Annales (1859, p. 443), une dissertation sur quelques espèces du genre *Pachydema*. La lecture intéressante de ce travail m'a rappelé que j'avais déjà signalé brièvement (Ann. de la Soc. Ent. 1856, p. 382) quelques-uns des faits dont s'occupe l'auteur, mais je n'aurais pas attiré votre attention sur ce point, peu important, si notre savant collègue avait toujours marché d'accord avec moi dans le cours de cette dissertation. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et je suis forcé de soumettre la question à votre appréciation.

Contrairement à ce que j'avais dit (*loco citato*), M. H. Lucas croit que les *Pachydema nigricans* (Castelnau), *Dasysterna Barbara* (Rambur) et *Melolontha hirticollis* (Fabricius) constituent trois espèces différentes, dont la dernière doit, suivant lui, faire partie d'un genre incertain; il dit même en propres termes (p. 447): « Le *Melolontha hirticollis* (Fabricius) est-il réellement un *Pachydema*? Qui est-ce qui le démontre? Personne! » etc. Or, dans une note au bas de la page suivante (p. 448), l'auteur répond lui-même à cette question « que le regrettable Erichson, qui a étudié DE VISU

» ce Mélolonthide, en forme une sixième espèce de son genre *Phlexis*. » C'est page 279 des Archives de Wiegmann que Erichson a écrit cela; il y dit encore que le genre *Dasystemna* est synonyme de son genre *Phlexis*, et que le *Dasystemna Barbara* (Dejean) Rambur est vraisemblablement synonyme du *Melolontha hirticollis* (Fabricius). Il faut conclure de cette observation d'Erichson que, les genres *Pachydema*, *Phlexis* et *Dasystemna* étant identiques et le nom de *Pachydema* ayant l'antériorité, le *Mel. hirticollis* (Fabricius) doit, très probablement, suivant Erichson, qui a vu le type fabricien, s'appeler *Pachydema hirticollis*.

J'ajouterai que la brève description de Fabricius s'applique très bien à l'insecte en question, et que si Fabricius lui a donné pour patrie *Africa*, c'est que le célèbre entomologiste de Kiel, à l'exemple des Romains, appelait *Africa* toute la partie nord de notre troisième partie du monde; en outre, il faut remarquer que le type de Fabricius provenait, comme beaucoup d'autres, de M. Vahl, et que Fabricius dit positivement, dans la préface de ses *Mantissa* (p. v), qu'il a profité des collections de plusieurs entomologistes, et entre autres de celle de M. Vahl, composée d'insectes d'*Espagne* et de *Barbarie*. Il ne peut donc rester aucun doute dans l'esprit de mon savant collègue sur la patrie de l'insecte de Fabricius.

Pour appuyer son opinion que le *Pachydema nigricans* de M. de Castelnau est différent du *Dasystemna Barbara* (Rambur). M. Lucas rappelle que ce dernier auteur dit que la ♀ de son espèce est ailée et que M. de Castelnau garde le silence sur ce fait. Or, le laconisme bien connu de ce dernier entomologiste ne prouve absolument rien; mais l'observation de M. H. Lucas aura servi toujours à quelque chose, elle m'a forcé d'examiner toutes mes femelles de *Pachydema*, et j'ai trouvé que, contrairement à ce que je croyais et que j'ai écrit, ces femelles sont réellement ailées. J'en fais passer deux sous les yeux de la Société.

Comme preuves surabondantes de l'identité des *Pachydema nigricans* et *Dasystema Barbara*, je ferai observer que M. Rambur a décrit son espèce sur les types ♂ et ♀ de la collection Dejean et de la mienne, que je lui ai communiqués, ainsi qu'il le dit, et dont les femelles sont certainement identiques avec l'espèce de M. de Castelnau.

Il suit de cette rectification que le nom de *Pachydema hirticollis* Lucas (Ann. Soc. Ent. 1850, p. 523) forme double emploi avec le nom de Fabricius, et qu'il y a, ainsi, lieu de le changer. Je propose, en conséquence, de lui appliquer le nom qu'il porte depuis longtemps dans ma collection : celui de *Pachydema Lucasii*. Je ne pouvais mieux faire, en effet, que de dédier cette espèce au savant distingué qui, dans l'Exploration scientifique de l'Algérie, nous a fait connaître en grande partie les richesses entomologiques inépuisables de notre belle colonie, et qui complète peu à peu son œuvre par les nombreuses et importantes communications dont nos Annales sont remplies.



# NOTE

sur une

## MONSTRUOSITÉ DE L'ORYCTES SILENUS,

Par M. le D<sup>r</sup> Alexandre LABOULBÈNE.

---

(Séance du 14 Décembre 1859.)

---

La collection de mon excellent ami M. Léon Fairmaire renferme un *Oryctes (Phyllognathus) Silenus* ♀ qui présente une monstruosité très remarquable. Cet insecte, venant de Sicile, me paraît devoir être décrit, car il est presque identique à un autre insecte ♀ de la même espèce, pris dans la même localité et faisant partie de la collection Dejean. Le célèbre entomologiste l'avait indiqué sous le nom d'*Oryctes cephalotes* dans la 3<sup>e</sup> édition de son Catalogue (page 167).

Cette femelle d'*O. Silenus* a un aspect extraordinaire. La tête est dilatée sur les côtés, comme boursoufflée, gonflée, au point d'être près de deux fois aussi large que la tête d'une ♀ de la même espèce à l'état normal. Les légères saillies habituelles sont rejetées en avant. Les yeux sont à peine distincts, à première vue; ils se confondent avec la courbure générale supérieure de la tête; leur séparation est à peine marquée, il faut la chercher avec la loupe pour l'apercevoir.

Le corselet est lui-même remarquable par les côtés bien plus arrondis qu'à l'état normal, avec l'angle postérieur plus

ouvert, ce qui tient à la conformation des élytres. Ces dernières, en effet, sont étroites à la base et très arrondies sur le côté externe, resserrées en arrière, en commençant à peine au delà du tiers antérieur, jusqu'à leur extrémité.

Le pygidium est conformé d'une manière anormale. Il est déjeté à gauche, irrégulièrement sinué, offrant une pointe et de légères tubérosités. L'abdomen, vu en dessous, présente une déviation bien marquée de la ligne médiane.

Cette description ne me paraît devoir laisser aucun doute sur l'existence d'une monstruosité chez cette femelle d'*Oryctes (Phyllognathus) Silenus*. Il en résulte que l'*Oryctes cephalotes* de Dejean, qui lui est presque identique, mais avec l'abdomen non dévié et régulièrement conformé, ne doit point constituer une espèce distincte qui ne reposerait en réalité que sur une monstruosité de l'*O. Silenus* ♀.



# **RAPPORT**

SUR LA

## **SESSION EXTRAORDINAIRE TENUE A CLERMONT-FERRAND**

**En Juin et Juillet 1859.**

Par M. EMM. MARTIN.

---

(Séance du 26 Octobre 1859.)

---

Messieurs ,

Permettez-moi, en commençant ce rapport, de vous exprimer avec sincérité les appréhensions qui s'emparent de moi quand je considère que nos chers collègues, MM. Fairmaire et Laboulbène, ont rempli avec talent avant moi, ces mêmes fonctions, car j'avoue que je ne me sens pas le mérite nécessaire pour vous raconter notre excursion de cette année en Auvergne, aussi bien que mes prédécesseurs l'ont fait de celles de Montpellier et de Grenoble.

J'ai aussi une autre crainte, c'est que le peu de succès de nos recherches me fait appréhender de n'exciter que médiocrement votre intérêt.

Si j'avais la science à mon service, je pourrais espérer captiver votre attention par l'énumération des merveilles géologiques du beau pays que nous venons de parcourir, mais je ne puis vous raconter que des excursions dans de

fort belles localités, où les insectes nous ont un peu fait défaut, malgré nos nombreuses courses et nos consciencieuses recherches. Nous n'avons recueilli qu'une pauvre moisson entomologique. Je suis donc forcé, malgré moi, de vous présenter un maigre rapport, peu nourri de noms d'insectes précieux et d'utiles observations à leur sujet.

La faute en revient à l'année dont la grande sécheresse a sans doute contrarié l'apparition des insectes et peut-être aussi à notre empressement qui nous a fait arriver quelques jours trop tôt dans ces belles montagnes.

Je suis donc obligé de compter sur votre indulgence, et, comme je sais qu'elle ne me fera pas défaut, je commence plus hardiment.

Le 27 juin donc, Messieurs, nous étions tous réunis à Clermont. Cette ville avait été bien choisie pour tenir notre session extraordinaire de cette année, car vous savez qu'elle est une de nos cités savantes. Elle possède de bonnes Facultés dont les chaires sont très suivies, de riches Musées d'histoire naturelle, et sa position au milieu des belles montagnes qui l'environnent et qui ont un si grand intérêt pour le botaniste, le géologue et l'entomologiste devait également nous y attirer ; aussi, avant nous, la plupart des sociétés savantes avaient-elles déjà demandé asile à cette hospitalière capitale du Puy-de-Dôme.

Notre première journée fut en partie consacrée à visiter les belles collections de M. Lecoq, qui avait été pour nous un guide si obligeant pour préparer et faciliter notre réunion dans la ville, où il inspire avec tant de zèle, par son éloquent enseignement, le goût de l'histoire naturelle.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire toutes les richesses que renferme ce Musée, je vous dirai seulement que ce qui y excite surtout la curiosité et l'admiration, ce sont les collections de coquilles, d'oiseaux et de leurs œufs, celles de géologie et de minéralogie ; toutes rangées avec un ordre admirable. Je dois aussi mentionner les insectes qui

sont parfaitement représentés dans ce Musée digne d'une grande ville.

Plusieurs d'entre nous visitèrent aussi, à la Faculté des sciences, la collection Baudet-Lafarge, riche surtout en Coléoptères d'Auvergne.

Impatients de fouler le sol de ces montagnes volcaniques, que nous apercevions de la ville, nous retournions à l'hôtel de l'Aigle-d'Or, où nous étions presque tous descendus, prendre nos instruments de chasse pour faire une excursion à Gravenoire.

Gravenoire est une montagne peu élevée, couverte de scories de ses pieds à son sommet. Un semis de pins y a été fait il y a quelques années, et, bien que ce sol brûlé paraisse ne devoir rien produire, ces arbres ont pris un assez grand développement, et il n'est pas toujours facile de se retirer de leurs touffes épaisses une fois qu'on y est engagé.

Cette montagne n'est qu'à une heure et demie de marche de Clermont, grâce à un élégant omnibus de la grande place de Jaude, qui transporte à peu de frais à l'établissement thermal de Royat.

Ce village est sur la route de Gravenoire et à une demi-heure, à pied, de Clermont.

Permettez-moi, Messieurs, de vous arrêter avec l'omnibus à ces bains délicieux dans lesquels vos collègues voyageurs sont allés plusieurs fois retremper leurs forces, amollies par l'excessive chaleur, dans leurs nombreuses ascensions. La vallée de Royat, d'ailleurs, est une des plus jolies vallées des environs de Clermont, en même temps que le village se recommande par une haute antiquité.

Je ne saurais vous bien décrire la beauté de ce joli village, échelonné sur la montagne et dominé par son antique clocher, le tout encadré dans une fraîche décoration de vignes et de châtaigniers en pleine floraison à cette époque. Un ruisseau limpide anime ce joli paysage et donne à la vé-

gétation ce bel air de fraîcheur et de verdure. D'ailleurs, Messieurs, vous pourriez m'accuser de m'étendre trop dans mes descriptions, je m'arrête donc. Je vous dirai seulement que, grâce à la facilité de transport et aussi à la beauté attractive de cette riante vallée, nous nous sommes trouvés plusieurs fois entraînés vers ces intéressantes localités.

Je quitte Royat avec regret, mais je suis obligé de vous conduire avec nous sur la route qui mène au but de notre excursion ; nous voilà donc gravissant, le filet à la main, au milieu des scories qui roulent sous nos pieds, et sur lesquelles croissent cependant, jusqu'au sommet de la montagne, d'abondantes touffes du *Sedum reflexum*, dont la jolie fleur jaune fait un heureux contraste avec la couleur ferrugineuse du sol. Sur les haies, nous faisons voler quelques petites Géomètres, et les scories nous produisent en les soulevant, divers Coléoptères ; mais rien de digne de vous être cité.

Peu après le village dépassé, la grande végétation cesse, je veux parler des magnifiques châtaigniers dont quelques-uns atteignent une grosseur colossale. Nous arrivons à cette montagne de Gravenoire, but de notre exploration, nous touchons aux jeunes pins dont j'ai parlé plus haut et qui la couvrent presque entièrement jusqu'à son sommet, qui du reste n'est pas élevé.

Nous comptons sur une abondante récolte, mais j'avoue que notre espoir a été un peu déçu.

Gravenoire est la patrie favorite, en Auvergne, du *Parnassius Apollo* ; l'abondance des *Sedum* qui nourrissent sa chenille en est la cause. Il est rare sur les autres montagnes du Puy-de-Dôme.

Je ne vous parle du reste de ce Lépidoptère commun que pour vous donner un exemple que je choisis entre beaucoup d'autres, et une preuve malheureusement trop évidente de la pauvreté entomologique de cette année. Je vous dirai donc que ce Parnassien constituait une véritable

rareté. Nous désirions en prendre un bon nombre pour notre président, le docteur Laboulbène, qui, comme vous le savez, a si bien commencé l'anatomie des Lépidoptères et, en particulier, celle du *Parnassius Apollo*, dont il nous a montré de consciencieux dessins.

Sur le flanc méridional de la montagne, de belles pentes garnies de Genêts nous procuraient la jolie *Geometra smaragdaria* et quelques autres phalénites plus communes, l'*Aspilates Calabraria*, d'un fort beau type, la *Fidonia concordaria* et l'*Acidalia decorata*; le *Botys flavalis* était très abondant dans les herbes épaisses qui croissent au milieu des Pins.

Sur le sommet, notre collègue M. Lafaury capturait la jolie variété aux ailes inférieures noires de l'*Emydia grammica*.

Nous primes également sur ce sommet et au milieu des Pins, quelques *Lycœna Bætica*, malgré l'absence complète du Baguenaudier qui nourrit sa chenille. C'est donc une preuve de plus que cet arbrisseau n'est pas sa nourriture exclusive.

Le sommet de Gravenoire nous procura une bien douce jouissance, je veux parler de l'admirable vue qui se déroula devant nous en un splendide panorama. La ville de Clermont apparaît sur le premier plan majestueusement couronnée par sa belle cathédrale qui se trouve sur le point culminant; au delà, l'immense plaine de la Limagne montre ses riches moissons, et, à l'horizon, les montagnes du Forez ferment ce tableau grandiose par un pittoresque rideau.

Quittons, Messieurs, ce magnifique spectacle, je craindrais de m'y arrêter trop longtemps pour vous; je vous fais descendre par un joli ravin qui conduit de Gravenoire presque jusqu'à Royat. Ce ravin n'est assurément pas fait pour de minces chaussures ou des vêtements de luxe, car l'accès n'en est pas toujours facile et commode; mais

vous savez que l'entomologiste sait aller à peu près partout où il espère faire quelque bonne récolte, et j'avoue que, chaque fois que nous y avons passé, nous avons été dédommagés de nos insuccès sur les autres parties de la montagne; les petits rochers et les anfractuosités de terrain de cet étroit ravin servaient de retraites à de nombreuses Géomètres; en les battant, la *Larentia olivata* s'envolait par petits nuages et plus rarement la *Larentia frustrata*, ainsi que l'*Acidalia subsericeata*. La petite *Acidalia holosericata* y était aussi assez abondante.

Le lendemain de cette première course, nous partions à six heures du matin dans deux élégantes voitures pour aller au Puy-de-Pariou, que M. Lecoq nous avait indiqué comme une des plus curieuses montagnes de la chaîne du Puy-de-Dôme.

Après une longue montée par une fort belle route, nous arrivâmes au village de la Barraque, et peu après nous mettions pied à terre à l'endroit appelé la Fontaine-du-Berger. Là, près de cette source fraîche et limpide, se trouve une petite auberge où on nous servit un repas beaucoup moins frugal que nous ne l'aurions supposé au milieu de ces montagnes; puis notre petite caravane se mit en route sous la direction de M. Vimont, naturaliste distingué de Clermont, qui avait voulu nous servir de guide, et auquel je me fais ici un plaisir en même temps qu'un devoir de témoigner toute notre reconnaissance pour les utiles et intéressants renseignements qu'il nous a donnés, et pour les bons services qu'il nous a rendus dans cette journée et la suivante.

Nous voici donc au milieu d'un col dont les pelouses étaient garnies de *Genista sagittalis* formant un admirable tapis jaune harmonieusement mélangé d'une fraîche verdure. Nos pieds font résonner ce sol volcanique. Les lépidoptéristes capturaient déjà la *Psyche stomoxella*, qui volait par essaims sur les gazons, et ils trouvaient, appli-

quée contre les petits rochers, l'*Hadena dentina*, d'un beau type foncé. De leur côté, les coléoptéristes faisaient tomber des *Spartium scoparium*, le *Cryptocephalus coryli*; ils rencontraient le *Dorcadion meridionale* marchant sur les sentiers, le *Geotrupes typhaeus*, qui était fort commun, et plusieurs espèces de *Clythra*.

La tête de notre colonne nous pressait, car plusieurs d'entre nous voulaient faire, dans la même journée, l'ascension du Puy-de-Dôme. Il fallut donc, à notre grand regret, abandonner une si belle localité. Nous nous reprîmes à gravir pour atteindre le sommet du Puy-de-Pariou, et nous arrivâmes au bord de son cratère par une montée assez raide et sur des pelouses littéralement couvertes de *Vaccinium*.

Je n'essaierai point de vous peindre l'extase qui nous prit à la vue de ce magnifique amphithéâtre de 900 pieds de circonférence et de 400 pieds de profondeur, dont les pentes sont garnies d'une belle verdure, car ma description vous donnerait une faible image de la réalité; d'ailleurs vous avez lu, dans le procès-verbal de notre séance de Clermont, les intéressants détails que M. Lecoq nous a donnés sur cette montagne, et je ne puis mieux faire que de vous y renvoyer.

Ceux de nos collègues qui nous avaient précédés soulevaient les scories au fond du cratère. Les docteurs Laboulbène et Titon y trouvaient les Coléoptères suivants :

L'*Otiorhynchus tenebricosus*, la *Nebria rubripes*, type à pattes rouges, et la variété à pattes brunes; les *Cychrus rostratus*, *Byrrhus ornatus*, *Corymbites cupreus*, *Calathus melanocephalus*, variété *alpinus*; l'*Amara picea*, la *Chrysomela cerealis*, etc.

M. Berce capturait aussi, sous les scories, la variété *Honoratii* du *Carabus auratus*.

Après un dernier regard sur cet imposant spectacle, nous gravissions le côté opposé à notre descente, pour gagner

l'immense plaine formée par la coulée de lave de ce volcan, qui est une vaste lande couverte de Bruyères, où se trouvent cependant quelques oasis d'une belle végétation et quelques parties boisées. Nous en profitâmes pour faire à chacun de ces endroits une petite station.

La *Gentiana lutea*, que nous n'avons guère trouvée en fleurs que là, nous procura cependant peu de Noctuelles; mais, en revanche, elle était couverte d'*Atopa cervina*.

Nous prîmes également l'*Eubolia palumbaria*, d'un type jusqu'alors spécial à l'Angleterre, et l'*Herminia tentaculalis*, espèce assez rare.

Après avoir atteint le pied du Puy-de-Dôme, nous faisons une longue route sur un chemin couvert de lave et de débris volcaniques, et nous gagnons le village de la Barraque pour reprendre nos véhicules qui nous y attendaient. Nous revenons à Clermont par une pluie assez forte et désagréable pour ceux d'entre nous qui étaient en voiture découverte.

Je passe sous silence l'ascension du Puy-de-Dôme, faite par plusieurs de nos collègues un peu à la hâte; par conséquent peu d'insectes y ont été pris. M. Lecoq, d'ailleurs, nous a donné sur cette montagne, comme sur la précédente, d'intéressants détails qui se trouvent aussi consignés dans notre procès-verbal.

Le lendemain, nous retournions à Gravenoire en passant de nouveau par Royat. M. Vimont, notre obligeant guide de la veille, avait bien voulu nous accompagner encore cette journée. Il nous rappela l'histoire de cet ancien village, en nous faisant remarquer les antiquités et les sites qui nous avaient échappé à notre première visite.

Nous avons à peine atteint le sommet de Gravenoire que la pluie vint nous rendre toute recherche impossible. En vain nous avons attendu le retour du beau temps, blottis dans une petite hutte qui nous contenait à peine et très fréquentée par certains parasites sauteurs. Il fallut aban-

donner le champ de bataille et revenir avec nos boîtes vides.

Le reste de notre journée, malgré une pluie torrentielle, fut consacré à visiter les curieuses fontaines incrustantes de la ville de Clermont et les monuments de cette cité. Nous la terminions en nous préparant à notre départ pour le Mont-Dore, fixé au lendemain 30 juillet.

Ce jour arrivé, nous prenons tous place dans une diligence retenue par nous.

Par la pluie et un froid très vif, nous parcourons la route du Mont-Dore, qui ne demande pas moins de huit heures de trajet, quoiqu'il n'y ait que 13 lieues de poste, mais elle est toujours ascendante. Le temps nébuleux qui nous enveloppait de toute part ne nous permit pas de jouir de la vue des montagnes au milieu desquelles nous voyagions.

Nous remarquâmes cependant un beau tunnel sous lequel passe la route, et que notre postillon faisait toujours précéder de l'article féminin.

Ce tunnel est à peu de distance de Randanne, où nous nous arrêtons pour déjeuner et laisser un peu reposer les chevaux. Après cette réfection, nous reprenons nos places en voiture pour continuer notre voyage par ce qu'on appelle la petite route. Ce chemin était détrempé par la pluie de la veille, et c'est avec peine que nos chevaux parviennent à traîner notre véhicule. Nous mettons souvent pied à terre, et nous soulevons les pierres sous lesquelles nous trouvons quelques insectes.

Notre ascension est enfin terminée. Nous arrivons sur l'immense plateau de la Croix-Morand, sur lequel paissent de nombreux troupeaux au milieu de grandes plaines de bruyères et d'Airelle myrtille.

Mais là un épais brouillard vint nous envelopper et nous priver de la belle vue que donne cette grande élévation, car ce plateau est à 1,300 mètres d'altitude. Après l'avoir fran-

chi, nous descendons une longue route en lacet, au milieu de belles forêts de Sapins, et nous arrivons dans la vallée du Mont-Dore, où le soleil nous attendait.

Nous voici donc arrivé au village du Mont-Dore, terme de notre course. Nous débarquons à l'hôtel de France, où M. Lecoq avait eu l'obligeance d'annoncer notre arrivée et de nous recommander aux bons soins de notre hôte M. Cohadon-Bertrand; je dois dire qu'ils ne nous ont point fait défaut, car, à cet hôtel, les naturalistes sont parfaitement reçus.

Après une courte installation dans nos chambres respectives, nous fîmes une petite excursion, malgré l'heure avancée de la journée, en nous dirigeant vers la grande cascade. Les murs (en pierres sèches) du village étaient presque tous tapissés par la *Naclia mundana* et les abords de la cascade à laquelle nous parvînmes, non sans peine, nous procurèrent l'*Hepialus Velleda* et quelques petites Géomètres spéciales aux montagnes.

Notre première occupation à notre réveil, le lendemain, fut de visiter le village auquel nous étions venus demander l'hospitalité pour quelques jours.

Le Mont-Dore, vous le savez, jouit d'une trop grande renommée pour qu'on ne fasse pas un peu connaissance avec lui, car de nombreux malades viennent demander leur guérison à ses eaux bienfaisantes.

L'heure était matinale, mais, au Mont-Dore, les malades commencent à prendre leurs bains dès quatre heures du matin; aussi, à cette heure, tout le village est sur pied.

Le village du Mont-Dore, bâti au pied de la montagne de l'Angle qui le domine presque à pic, est à 1,046 mètres d'altitude et remonte à une haute antiquité. Les Romains, qui ont laissé de nombreuses traces de leur séjour dans cette vallée, connaissaient déjà les propriétés curatives de ses eaux et y avaient établi des thermes.

Les *calentes baiae*, dont parle Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont du temps de l'Empire romain, désignent les sources du Mont-Dore.

Je n'ai point l'intention de vous faire l'historique de ces eaux, je passe donc de suite à la fin du siècle dernier, où elles furent l'objet d'un travail important dû à de Brièude. Les maisons étaient alors mal bâties et malpropres, les auberges mal tenues. Les malades n'y trouvaient que peu d'aises, mais telles étaient cependant les propriétés des eaux et leur réputation qu'on y accourait en foule pour les prendre.

Le savant naturaliste Ramond, le célèbre auteur des Voyages au mont Perdu et auquel la science doit tant d'utiles travaux, fut le premier qui s'occupa sérieusement, pendant qu'il était préfet du Puy-de-Dôme, de la création d'un établissement thermal au Mont-Dore.

Depuis cette époque, le village des bains a subi une véritable transformation, de beaux hôtels, de larges rues, une jolie promenade publique ornée des débris d'un temple romain, tout, en un mot, a été fait pour rendre aux malades et aux touristes ce séjour agréable et commode.

Aujourd'hui, l'on voit sur l'emplacement même des piscines romaines, s'élever un fort bel établissement de bains, bâti en trachyte gris, produit volcanique d'une montagne voisine.

Toutes les sources sortent du pied de la montagne de l'Angle, où elles sont recueillies dans de vastes réservoirs et d'où elles sont dirigées dans l'établissement pour y être prises en bains ou en boissons. Ces sources sont au nombre de huit; deux seulement sont froides et servent peu. Celle dont la température est la plus élevée parmi les six autres est celle de la Magdeleine, qui dépasse 45 degrés centigrades. Elle est en même temps la plus employée et la plus abondante, car elle fournit 100 litres par minute. Elle est re-

cueillie dans un aqueduc romain et de là dirigée dans les piscines et sous la galerie de la façade de l'établissement, où elle est prise en boisson. Autrefois, les eaux de cette précieuse source se perdaient au milieu de la place, mais aujourd'hui elles sont soigneusement conservées et ce sont elles qu'on expédie dans toute l'Europe.

Une autre source thermale est digne aussi d'être mentionnée, c'est celle des bains de César, qui jaillit en bouillonnant dans une grotte, œuvre des Romains; elle est remarquable par la quantité d'acide carbonique qu'elle dégage pendant les temps orageux.

Je ne puis, Messieurs, vous décrire toutes les sources, cela ne rentrerait pas précisément dans mon sujet, mais la reconnaissance m'oblige de mentionner une source froide, interdite aux malades, dont l'eau, chargée d'acide carbonique, est connue dans le pays sous le nom d'eau piquante, car elle nous a procuré à nos repas une bien agréable boisson.

Après cette visite, le beau temps, qui ne devait plus nous quitter, nous engagea à faire l'ascension du pic de Sancy, pic le plus élevé de la chaîne des monts Dore, et qui compte 1,889 mètres d'élévation.

Il faut, pour s'y rendre, traverser dans toute son étendue la vallée de la Dordogne, ainsi appelée du nom d'un joli cours d'eau qui est alimenté en grande partie par la belle cascade de la Dore, descendant de la montagne qui ferme la vallée. Au pied de cette cascade commence une assez pénible ascension jusqu'au sommet du pic.

Malgré un soleil ardent, les nombreuses prairies de la vallée et les belles pelouses des pentes de la montagne ne nous ont procuré que bien peu de Lépidoptères. Aucun diurne ne volait, à part quelques *Erebia Cassiope*.

Grâce cependant à un procédé que notre collègue M. de Graslin nous indiqua et qui consiste, dans les endroits dé-

pourvus d'arbres, à rechercher les Lépidoptères sous les pierres comme des Coléoptères; nous pûmes, en soulevant les débris volcaniques sur les pentes qui conduisent au pic de Sancy, trouver les *Agrotis nyctimera*, *agricola* et *pyrophila*. Ces Noctuelles venaient chercher sous ces abris l'ombre que la végétation leur refusait.

Nous prenions également dans les marais de la Dore, le *Silpha alpina*, qui est au Mont-Dore d'une abondance prodigieuse, le *Leistus nitidus*, l'*Amara plebeia*, l'*Harpalus lævicollis*, variété *Satyrus*, le *Corymbites æruginosus*, l'*Argutor amaroides* et la *Feronia femorata*, etc.

Nous trouvâmes aussi les *Carabus auratus*, *auronitens*, *cancellatus*, *catenulatus*, *convexus* et *monilis*, et je ne les cite que pour faire remarquer que dans les montagnes d'Auvergne ils offrent tous des teintes noires ou brunâtres remarquables et qui leur donnent un air spécial.

Les fleurs des prairies nous offrirent les *Omalisus suturalis*, *Ebœus thoracicus*, *Cyaniris cyanea*, *Clythra flavicollis*, *Pachyta interrogationis*, variété noire, etc.

Tout en recueillant, nous atteignons le sommet du pic de Sancy, sur lequel nous faisons une halte pour jouir du beau spectacle que l'on a de cette élévation. L'Auvergne entière se déroule autour de nous, nous apercevons la chaîne du Cantal, et, à nos pieds, le beau lac Chauvet. La vue est immense, car, par un temps clair, on peut entrevoir les Alpes dans la direction de Besse.

Nous opérons notre descente vers la plaine de Cacadogne qui donne naissance à la Dogne. Ce ruisseau alimente la Dordogne, qu'elle retrouve dans la vallée après avoir formé la gracieuse cascade du Serpent.

Au bord de ce ruisseau croissent quelques Saules nains sur lesquels MM. Guenée et de Graslin trouvèrent de jeunes chenilles de l'*Orthosia cœcimacula* et de l'*Epunda viminalis*.

En nous élevant un peu, nous trouvons une vaste pente

toute couverte de *Genista purgans*, au milieu desquels la *Nemeophila plantaginis* et sa variété *Hospita* volaient en grand nombre. Ce fut avec l'*Eubolia palumbaria*, les deux seuls Lépidoptères que nous vîmes parmi ces Genêts qui doivent cependant produire quelques espèces spéciales.

Au-dessous de cette plaine commence une belle forêt de vieux Sapins qui descend jusqu'au fond de la vallée de la Dordogne. En battant les branches de ces arbres séculaires la *Thera variata* s'envolait par essaims, mais son vol rapide la dérobe facilement à la vue. M. Fallou capturait une remarquable variété de l'*Argynnis Euphrosine*.

Nous prîmes aussi la *Coremia propugnata*, la *Numeria capreolaria*, la *Larentia salicata*, et plusieurs autres jolies Phalénites.

Les Coléoptères étaient assez nombreux, MM. Levrat et Martigné prenaient sur les Sapins morts, mais encore debout, le *Dircoea discolor* Fab., les *Pogonocherus ovalis* et *fascicularis*; sous les pierres, près de la cascade, les *Nebria Gyllenhalii* et *Foudrasii*, mais cette dernière plus rarement, et le *Pterostichus femoratus*, qui est abondant partout au Mont-Dore. Les *Oreina superba*, *nivalis*, variété *ignita*, et la *cacaliæ*, très commune sur les *Cacalia* qui croissent sous les Sapins, furent également rencontrées.

Hélas, Messieurs! depuis notre retour, et au moment où j'écris ces lignes, la mort est venue surprendre un de nos chers collègues, M. Levrat, de Lyon, dont je viens de vous prononcer le nom.

Cette perte douloureuse sera vivement sentie par vous tous, mais plus particulièrement encore par ceux qui ont été cette année ses compagnons de voyage. Entomologiste plein de zèle, cet excellent collègue avait assisté à toutes nos réunions en province. Cette année encore il était en Auvergne un de nos plus aimables compagnons. Tous ceux qui l'ont connu ont pu juger de son zèle et de son affabilité. Je sais être leur interprète en vous exprimant

leurs regrets de cette mort prématurée qui laisse dans nos rangs un vide si regrettable.

Le lendemain de cette longue course, une partie de notre petite troupe bornait son exploration aux forêts de Sapins de la vallée du Mont-Dore, tandis que l'autre, plus intrépide, affrontait l'ascension de la vallée des Enfers par une chaleur de 30 degrés.

Notre chasse dans les Sapins ne nous valut guère que les espèces que nous avons prises la veille dans la forêt à la gauche de la vallée, à part la *Cidaria silaceata*, qui n'y était pas très rare, mais qui commençait à être un peu passée.

Le dimanche 3 juillet, à nous voir au grand complet, Messieurs, avant cinq heures du matin, sur la porte de notre hôtel, on pouvait facilement soupçonner que nous partions pour une longue excursion; en effet, vos collègues se rendaient au pèlerinage de Vassivière, qui a lieu tous les ans à cette époque, au petit hameau de ce nom, et qui est très célèbre dans cette contrée.

La course devait être longue, aussi, dès la veille, les meilleurs coursiers du village avaient été retenus pour nous par l'entremise de Jean, notre guide, ce conducteur intelligent de tous les naturalistes qui parcourent ces montagnes. Seize chevaux donc à cette heure matinale étaient en ligne de bataille devant notre porte, et chacun choisissait de son mieux celui qui devait le porter toute la journée et au dos duquel il devait confier sa personne.

Figurez-vous seize cavaliers défilant un à un à travers les étroits sentiers de la montagne, traversant des ponts de neige et des chemins vertigineux, ayant à leur tête Jean notre guide. Nous arrivons au pied du pic de Sancy, où nous franchissons le sommet de la chaîne des monts Dore pour descendre sur l'autre versant de ces montagnes dont les pentes sont couvertes par le *Juniperus sabina*. Malgré une assez belle végétation, nous ne vîmes voler sur ces pentes aucun Lépidoptère digne d'être recueilli, ni

aucun Coléoptère qui puisse vous être cité. Aussi, Messieurs, je passerai sous silence nos insignifiantes captures de cette journée, que notre position de cavalier, du reste, nous empêchait de faire d'une manière fructueuse et suivie.

Je ne vous raconterai pas non plus les divers incidents de notre pérégrination équestre, ni les chutes peu nombreuses et sans gravité de nos cavaliers; je vous ferai arriver de suite à Vassivière, où nous mettons pied à terre au milieu d'une foule compacte déjà réunie autour de la chapelle gothique de ce hameau. C'était le moment où les processions arrivaient de plusieurs côtés, avec de nombreuses bannières escortées par ces robustes Auvergnats dont les solides poitrines font retentir l'air de chants patois. Rien n'est plus curieux que ces nombreux costumes de montagnards en habits de fête, que ces ménages entiers montés sur de maigres chevaux dont les jambes plient sous un trop lourd fardeau, que cette collection d'énormes parapluies dont chaque assistant des deux sexes est armé.

Après ce premier coup d'œil, nous nous assurons un déjeuner à une pauvre auberge où le grenier nous sert de salle à manger, et nous allons ensuite assister à la messe solennelle qui se disait en plein air au fond d'un large amphithéâtre autour duquel cinq ou six mille assistants se pressaient, assis sur un épais gazon.

Vous voyez, Messieurs, que les entomologistes voyageurs ont su accomplir jusqu'au bout leur rôle de pèlerins et de patriotes; car, à l'issue de la grand-messe, nous avons assisté au *Te Deum* chanté à l'occasion de notre dernière victoire en Italie, le seul peut-être qui ait été, dans une aussi magnifique enceinte, chanté devant un si nombreux auditoire.

Ces cérémonies terminées, nous allons reprendre nos montures pour gagner le lac Pavin. A ce moment, et au milieu de nos chevaux, volait un *Hepialus humuli* ♂, qu'un lépidoptériste s'empressa de recueillir.

Quelques entomologistes ont prétendu que cette grande Hépiale qui est au crépuscule, dans certaines prairies de montagne, d'une abondance prodigieuse, se cachait tellement pendant le jour qu'il était alors impossible de la rencontrer. Dans une autre de nos courses, nous avons vu un individu femelle de cette espèce volant également à l'ardeur du soleil. Je leur cite donc ces deux exemples comme preuve du contraire.

Une belle route nous conduit au lac Pavin; aussi nos chevaux, mis au grand trot, nous menèrent-ils rapidement, au milieu d'un nuage de poussière, au but de notre excursion. Arrivés au bord de la chute d'eau formée par le trop plein du lac, nous gravissons à pied un petit chemin boisé, et bientôt nous voici au bord de cette belle nappe d'eau dont la beauté sauvage frappe les regards. Ce lac, qui remplit un ancien cratère, est encaissé par des bords sombres et à pic, dominés par le Puy-de-Montchalme. Il ne compte pas moins de 96 mètres de profondeur, et son diamètre est dix-sept fois plus considérable.

Sa profondeur, que les habitants du pays supposaient être incalculable, avait donné lieu à cette croyance, qu'un affreux gouffre se trouvait au milieu de ce lac et devait infailliblement engloutir le téméraire qui s'y rendrait en bateau. Depuis la fin du siècle dernier des travaux de sondage y ont été faits, et, dans ces derniers temps, M. Lecoq a renouvelé ces opérations et démontré que l'abîme imaginaire était peu redoutable.

Depuis un an, un habile pisciculteur de Clermont fait, dans ce lac, un essai d'acclimatation de Truites et de Saumons, car jusqu'alors ces eaux n'étaient habitées que par quelques petits poissons. Nous fûmes assez heureux pour le rencontrer à notre descente, et il eut l'obligeance de nous proposer de parcourir avec lui ce beau lac en bateau, mais l'heure avancée de la journée, et non la peur, ne nous permit point de profiter de cette offre aimable.

A part une grande *Phrygane* noire, nous ne vîmes autour du lac aucun insecte.

Nous reprenons encore une fois nos montures pour revenir au village du Mont-Dore par un chemin différent de celui que nous avons parcouru le matin. Nous laissons la ville de Besse sur notre droite et nous commençons à gravir au travers, tantôt de marais tourbeux, tantôt d'immenses plaines de Bruyères.

Nous apercevons à distance le lac Chambon, le château de Murol et l'entrée de la vallée de Chaudefour. Puis, après une route fort accidentée et des plus pittoresques, nous atteignons le plateau de l'Angle, vaste plaine sur laquelle existent encore les traces d'une belle voie romaine. Après cinq heures de marche, que le peu de souplesse des reins de nos montures nous fit paraître longues, nous arrivions enfin au village du Mont-Dore, ne nous plaignant pas de notre fatigue en nous rappelant les admirables choses que nous avons vues dans le cours de notre journée.

Le lendemain de cette grande excursion, quoique la raideur de nos jambes eût volontiers sollicité une journée de repos, nous gravissions le chemin qui conduit à la montagne du Capucin pour explorer les forêts qui couvrent les pentes de cette montagne presque jusqu'à son sommet. Les Hêtres forment la bordure de ces bois, et, quand la hauteur à laquelle ces arbres peuvent végéter est dépassée, ils sont remplacés par de magnifiques Sapins séculaires aux branches desquels pendent le Lichen barbu, *Usnea barbata*, qui leur donne un air vénérable. Leurs troncs couverts de larges plaques du Lichen pulmonaire attestent leur antiquité.

Ces immenses forêts, où le soleil pénètre à peine sont d'excellentes localités pour l'entomologiste, les Géomètres y abondent ainsi que les Coléoptères xylophages. Aussi, nous sommes venus plusieurs fois faire en ces lieux quelques fructueuses collectes. Il est vrai que l'ardeur du soleil nous

engagea souvent à profiter du bienfaisant ombrage de ces splendides forêts.

L'*Acidalia commutata* Freyer (*nitidaria* Bdv.), volait en grand nombre partout où croit le Myrtille.

La *Larentia cœsiata*, dont le type est fort beau en Auvergne, était aussi très abondante sous les grands Sapins, ainsi que la *Numeria capreolaria*. Nous prenions aussi fréquemment l'*Ellopiæ prasinaria*, qui jusqu'alors avait été considérée comme une variété de l'*E. fasciaria*. L'abondance de cette espèce n'est-elle pas une preuve de sa validité, surtout vu l'absence complète de l'*E. fasciaria*, dont nous n'avons pas trouvé un seul individu?

La *Thera variata*, commune au Mont-Dore, dans toutes les forêts de Sapins, nous permettait de prendre sa jolie variété *vitiosata* Frey. (*stragulata* Bdv.), mais pas aussi abondamment que le type.

Sur les derniers Sapins de cette montagne, notre collègue M. Guinée prit une belle *Agrotis præcox*, capture curieuse à cause de son apparition hâtive, surtout pour un pays de montagnes. Il avait également rencontré, en commençant notre ascension, la *Lampros nubilosella* Herr.-Sch., espèce nouvelle et rare.

Ces forêts nous valurent quelques Coléoptères. Les *Rhagium bifasciatum* et *indigator* couraient en grand nombre, surtout la première, sur les Sapins morts. Nous prenions aussi le rare *Campylus rubens* et les *Pissodes piceæ*, *Leptura cincta*, *Feronia femorata* et *Trechus amplicollis*.

Nous trouvions de nouveau la *Dircæa discolor*, dont la capture est assez difficile, car, lorsqu'on s'approche pour la saisir, elle se laisse tomber et disparaît facilement au milieu des débris que le temps a amassés au pied des vieux arbres qu'elle habite.

Ces magnifiques forêts sont hantées par des myriades de *Tabanus* et de *Culex* qui nous faisaient une guerre si

formidable que le repos nous était impossible ; car, aussitôt que nous restions dans l'immobilité, des essaims de ces importuns insectes venaient nous assaillir.

Ainsi, nous avons essayé plusieurs fois de nous reposer un peu au milieu du salon du Capucin, magnifique salle de verdure entourée de gigantesques Sapins, et où la Société de botanique tint une de ses séances lors de sa visite au Mont-Dore, mais nous en étions toujours chassés par ces maudits parasites qui semblaient s'être donné rendez-vous dans cet admirable site.

Nous avons dépassé la région des Sapins pour explorer les prairies élevées de la montagne du Capucin, mais nos peines furent perdues, car nous n'y primes aucun insecte digne d'être cité.

A notre descente dans une petite clairière, près le village du Mont-Dore, nous avons trouvé la jolie *Miana fasciuncula* sur les fleurs de la *Gentiana lutea*; la capture de cette belle petite Noctuelle, qui a été considérée comme une variété de la *Miana stragilis*, et que nous avons rencontrée plusieurs fois, a permis à notre collègue M. Guenée de compléter ses observations à son sujet et de l'ériger en espèce. Il m'a envoyé une intéressante note à cet égard, que je m'empresse de joindre à la liste des espèces que nous avons prises en Auvergne.

La veille de quitter le Mont-Dore, plusieurs d'entre nous ne voulurent point laisser cette belle vallée sans visiter celle de Chaudefour, que nous avons entrevue au retour de notre course à Vassivière.

Cette dernière course nous procura en abondance la *Psodos alpinata* W.-V. (*equestrata* Fab.), la *Nemcophila plantaginis*, dont nous primes quelques individus appartenant à la belle variété ♂ aux ailes inférieures presque toutes noires. Le *Lycœna Eumedon* volait aussi, mais en petit nombre.

La jolie *Agapanthia violacea* était assez commune sur les nombreuses fleurs de ces riches pelouses.

Ces belles pentes couvertes d'une luxuriante végétation, dont la plupart des plantes sont celles de la flore des Alpes et des Pyrénées, nous promettaient une plus riche moisson. Nous acquérions donc encore une triste preuve de la stérilité de l'année en éprouvant de nouveau une grande déception.

Nous étions partis de grand matin, aussi, à trois heures de l'après-midi, nous étions de retour, grâce aux coursiers que nous avons pris encore pour cette journée afin d'économiser notre temps, car nous devons partir le lendemain de très bonne heure pour Clermont, et il nous fallait auparavant préparer notre maigre butin entomologique et faire notre malle.

Avant de terminer le récit de notre séjour dans la belle vallée du Mont-Dore, je dois mentionner plusieurs chasses de nuit que nous avons faites aux environs du village. Ces chasses n'eurent pas plus que celles de jour de riches résultats, cependant nous primes quelques Noctuelles et Géomètres dignes d'être citées, telles que les *Agrotis nyctimera* et *agricola*, *Miana fasciuncula*, *Leucania conigera* et *Melanippe alpicolaria* Herr.-Sch., espèce fort rare et toute nouvelle pour la faune française. C'est sur la route de la Tour, dans un champ de Gentianes, que nous primes au nombre de trois exemplaires cette belle espèce.

Ces chasses nous procurèrent aussi les *Eupithecia venosaria* et *libanotidata*, l'*Emmelesia alchemillata* Linné (*rivulata* Wien.-Verz.).

Nos huit jours au Mont-Dore furent bien employés; le succès ne vint pas couronner nos efforts, beaucoup d'espèces ne parurent point cette année dans ces montagnes, et ce fait d'ailleurs s'est présenté dans toute la France, pour les Lépidoptères surtout.

Vous avez pu remarquer que je ne vous ai nommé que

très peu de Lépidoptères diurnes; c'est que, en effet, ils étaient très rares. Le genre *Erebia*, par exemple, qui est propre aux montagnes et fort bien représenté en Auvergne, ne nous a fourni que quelques individus des espèces les plus communes, telles que les *E. Cassiope*, *stygne*, et *dromus*; il en a été de même pour tous les autres genres de la grande famille des Diurnes.

Quant aux *Zygæna*, elles sont fort rares sur les montagnes volcaniques. On sait que ce beau genre est propre aux terrains calcaires. Nous avons cependant pris à Gravenoire quelques individus des *Z. hippocrepidis* et *loniceræ*. Leur petit nombre indique que ce sol ne leur convient pas pour patrie.

Nous avons aussi remarqué que les types d'Auvergne sont tous d'une grande beauté, soit pour la taille, soit pour la coloration. Je vous ai déjà parlé des belles et curieuses variations de tous les Carabes que nous avons rencontrés, et cela peut s'appliquer à tous les ordres d'insectes que nous avons pu observer, car tous, en effet, offrent une belle modification et des types remarquables.

Malgré notre peu de succès, nous sommes convaincus que, par une meilleure année, les localités que nous venons de parcourir doivent être excellentes pour l'entomologiste. Rien n'y manque, ni les belles prairies avec une abondante végétation, ni les grandes forêts, qui peuvent être comparées à celles de la Grande-Chartreuse et des autres Alpes.

Le 8 juillet, nous étions de retour à Clermont, où notre petite bande, déjà amoindrie par le départ de quelques-uns de nos collègues, commença à se disperser (1). Plu-

(1) Plusieurs d'entre nous, après leur départ de Clermont, profitaient de leurs derniers jours de loisir pour aller à Vichy; mais, à part le *Lycæna batika* dont les chenilles étaient abondantes dans les siliques des Baguenaudiers du parc des Célestins, rien autre chose n'y a été observé en entomologie qui mérite d'être mentionné.

sieurs d'entre nous ne pouvant prolonger plus longtemps leur séjour en Auvergne, il fallut se séparer, et je vous assure que ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous nous donnions la poignée de mains d'adieu, car une bonne et cordiale confraternité avait toujours été notre aimable compagne, et nous venions de passer près de quinze jours en une véritable réunion de famille, ayant nos aînés pour pères et chefs.

En effet, Messieurs, que ces réunions sont pleines de charmes pour ceux qui y prennent part et ne serviraient-elles qu'à nous procurer de telles jouissances, qu'il nous faudrait souhaiter de les voir se renouveler longtemps encore. Qu'il me soit donc permis, Messieurs, d'émettre le vœu de voir l'usage de nos excursions en province se continuer et fleurir pendant de longues années. L'entomologie ne peut qu'y gagner, car l'heureuse rencontre de collègues, qui ne se connaîtraient peut-être pas sans ces précieux rendez-vous amènera nécessairement une plus grande confraternité entre les membres de notre Société et sera la source des plus heureux résultats pour notre chère science.

Je sais, Messieurs, être ici l'interprète de tous nos collègues qui, cette année, avaient le bonheur de se rencontrer en Auvergne, car, en nous serrant la main une dernière fois, nous nous donnions tous rendez-vous à notre future réunion de l'année prochaine.



## LISTE DES INSECTES PRINCIPAUX

*Recueillis aux environs de Clermont et au Mont-Dore pendant la Session extraordinaire de Juin-Juillet 1859.*

---

## COLÉOPTÈRES (1).

- Nebria Gyllenhalii.* — Mont-Dore.  
 — *rubripes* et variété à pattes noires. — Puy-de-Dôme et Mont-Dore.  
 — *Foudrasii.* — Mont-Dore.
- Leistus nitidus.* — Id.
- Carabus convexus.* — Id.  
 — *nodulosus.* — Id.  
 — *auronitens.* — Id.
- Cychrus rostratus.* — Puy-de-Pariou.
- Dromius agilis*, var. *fenestratus.* — Mont-Dore.
- Calathus alpinus.* — Puy-de-Dôme et Mont-Dore.  
 — *gallicus.* — Puy-de-Dôme.
- Feronia dimidiata.* — Mont-Dore.  
 — *erythropea.* — Id.  
 — *femorata.* — Id.  
 — *amaroides.* — Id.

(1) Cette liste a été rédigée d'après les notes et les communications qui nous ont été fournies à M. le docteur Laboulbène et à moi-même par MM. Berce, Fallou, Lethierry, Martigné et le docteur Titon.

*Amara plebeia*. — Mont-Dore.

— *picea*. — Id.

*Harpalus honestus*. — Puy-de-Dôme.

— *lœvicollis* et var. *satyrus*. — Mont-Dore.

— *fulvipes*. — Puy-de-Dôme.

— *subsINUATUS* C. Rey. — Id.

*Trechus amplicollis* L. Fairm. — Mont-Dore.

— *longicornis*. — Id.

*Bembidium tibiale*. — Id.

— *conforme*. — Id.

— *obsoletum*. — Id.

*Hydroporus lituratus*. — Clermont.

*Silpha nigrita* et var. *alpina*. — Puy-de-Dôme, Mont-Dore

— *carinata*. — Mont-Dore.

*Agathidium atrum*. — Id.

*Staphylinus fossor*. — Id.

*Oxypoda elongatula*. — Id.

*Anthophagus armiger*. — Id.

— *alpinus*. — Id.

*Anthobium montivagum*. — Id.

*Coxelus pictus*. — Id.

*Attagenus megatoma*. — Clermont.

*Byrrhus ornatus*. — Mont-Dore.

— *fasciatus*. — Id.

*Sisyphus Schæfferi*. — Puy-de-Dôme.

*Agrilus tenuis*. — Clermont.

— *hirtus*. — Id.

*Athous subfuscus*. — Mont-Dore.

*Campylus rubens*. — Id.

*Limonijs Bructeri*. — Id.

*Elater erythrogonus*. — Id.

- Cryptohypnus riparius*. — Mont-Dore.  
*Corymbites cupreus*. — Puy-de-Dôme.  
     — *œruginosus*. — Mont-Dore.  
*Diacanthus æneus*. — Id.  
*Atopa cervina*. — Puy-de-Dôme, Mont-Dore.  
*Omalius suturalis*. — Id., id.  
*Telephorus abdominalis*. — Mont-Dore.  
     — *tristis*. — Id.  
     — *obscurus*. — Id.  
*Malachius pulicarius* — Puy-de-Dôme.  
*Ebæus thoracicus*. — Id.  
*Enicopus truncatus* L. Fairm. — Mont-Dore.  
*Dasytes subæneus* ♂. — Puy-de-Dôme.  
*Xylopertha sinuata*. — Mont-Dore.  
*Dircæa discolor*. — Id.  
*Mordellistena pumila*. — Id.  
*Silaria varians*. — Puy-de-Dôme.  
     — *4-pustulata*. — Id.  
*Meloe brevicollis*. — Mont-Dore.  
     — *proscarabæus*. — Id.  
*Chrysanthia viridissima*. — Id.  
*Brachytarsus varius*. — Id.  
*Polydrosus undatus*. — Id.  
     — *planifrons*. — Puy-de-Dôme.  
     — *cervinus*. — Mont-Dore.  
*Liophlæus pulverulentus*. — Puy-de-Dôme et Mont-Dore.  
*Molytes germanus*. — Mont-Dore.  
*Phyllobius viridicollis*. — Id.  
*Otiorhynchus unicolor*. — Puy-de-Dôme et Mont-Dore.  
     — *picipes*. — Id.  
     — *fuscipes*. — Id.

*Otiorhynchus sulcatus*. — Puy-de-Dôme et Mont-Dore.

— *tenebricosus*. — Id.

— *monticola*. — Id.

— *rugifrons*. — Id.

*Pissodes piceæ*. — Mont-Dore.

*Miccotrogus picirostris*. — Puy-de-Dôme.

*Orchestes fagi*. — Mont-Dore.

*Cœliodes geranii*. — Id.

*Acalles Navieresi*. — Id.

*Rhyncolus chloropus*. — Id.

*Clytus rhamni*. — Puy-de-Dôme.

*Dorcadion meridionale*. — Id.

*Pogonocherus ovalis*. — Mont-Dore.

— *fascicularis*. — Id.

*Rhagium bifasciatum*. — Id.

— *indagator*. — Id.

*Agapanthia violacea*. — Id.

*Pachyta interrogationis*, var. noire. — Id.

*Leptura cincta*. — Id.

*Donacia discolor*. — Id.

— *affinis*. — Id.

*Clythra flavicollis*. — Id.

*Cyaniris cyanea*. — Id.

*Cryptöcephalus marginellus*. — Puy-de-Dôme, Mont-Dore.

*Pachybrachys hieroglyphicus*. — Puy-de-Dôme.

— *histrion*. — Id.

*Chrysomela cerealis*. — Id.

*Oreina vittigera*. — Mont-Dore.

— *cacaliæ*. — Id.

— *nivalis*, var. *ignita*. — Id.

*Calomicrus circumfusus*. — Puy-de-Dôme.

*Luperus pyrenæus*. — Mont-Dore.

*Crepidodera Modeeri*. — Id.

*Anatis ocellata*. — Id.

*Mysia oblongo-guttata*. — Id.

*Sospita tigrina*. — Id.

---

### LÉPIDOPTÈRES (1).

*Parnassius Apollo*. — Gravenoire.

*Polyommatus Chryseis*. — Mont-Dore.

— *Gordius*. — Prairies du Capucin.

*Lycæna Eumedon*. — Chaudefour.

— *Amyntas*. — Prairies du Mont-Dore.

— *Bœtica*. — Gravenoire.

*Erebia stygne*. — Prairies de la Dore.

— *Cassiope*. — Id.

— *Dromus*. — Mont-Dore.

— *Manto*. — Id.

*Sesia tenthrediniformis*. — Royat.

— *chrysidiformis*. — Gravenoire.

*Macroglossa fusciformis*. — Chaudefour.

— *bombylifomis*. — Id.

(1) Cette liste a été dressée d'après les notes que MM. de Graslin, Lafaury, Guenée et Fallou ont bien voulu m'envoyer.

Je dois à l'obligeance de M. Guenée la détermination des espèces difficiles à reconnaître.

- Emydia grammica*. — Gravenoire.  
 — var. *A*. — Id.
- Nudaria Mundana*. — Partout.
- Nemeophila plantaginis*. — Partout au Mont-Dore.  
 — var. *hospita*. — Id.  
 — var. *A*. — Chaudesfour.
- Hepialus humuli*. — Mont-Dore.  
 — *Velleda*. — Grande cascade.
- Psyche albida*. — Mont-Dore.  
 — *stomoxella*. — Id. et Puy-de-Pariou.  
 — *bombycella*. — Mont-Dore.
- Leucania cœnigera*. — Id., au crépuscule.  
 — *vitellina*. — Id., id.  
 — *Comma*. — Puy-de-Pariou.
- Miana strigilis*. — Mont-Dore, au crépuscule.  
 — *fasciuncula* (1) Haw. — Id., id.

(1) Cette *Miana* est spécifiquement distincte de la *strigilis* et de la *latruncula* (qui elles-mêmes, comme je l'ai éprouvé depuis la publication de mon *Species*, constituent deux espèces distinctes). J'ai vu plus de soixante individus de la *fasciuncula*, qui se prend abondamment en Angleterre vers la mi-juin et qui, au Mont-Dore, paraît en juillet et août, se pose et s'endort sur les fleurs de la *Gentiane* même pendant le jour, en sorte qu'on peut l'y saisir avec la plus grande facilité. Toutefois les poils du thorax et même les écailles des ailes sont si peu adhérents chez cette petite espèce, qu'il est rare d'en piquer un individu parfaitement intact. Malgré ces mœurs qui diffèrent complètement de celles des autres *Miana*, elle ne vole pas moins le soir au crépuscule avec mais un peu avant les autres Noctuelles.

La *fasciuncula* d'Auvergne est parfaitement identique avec celle des Pyrénées, dont j'ai des individus envoyés par Donzel sous le nom de *rubeuncula* et aussi avec celle d'Angleterre, mais on trouve dans ce dernier pays une variété d'un brun testacé très pâle qui constitue une petite race à part et dont j'ai vu au moins quinze individus

*Agrotis cinerea.* — Mont-Dore.

— *agricola.* — Id.

— *pyrophila.* — Id.

— *nyctimera.* — Id.

— *præcox.* — Sapins du Capucin.

*Anthocelis pistacina* Chen. — Mont-Dore, sur les Gentianes.

*Polia cæcimacula* id. — Saules nains de la Cacadogne.

*Epunda viminalis* id. — Id.

*Hadena Adusta.* — Mont-Dore.

— *Dentina.* — Id.

*Plusia iota.* — Royat.

*Ellopiæ prasinaria.* — Id.

*Boarmia repandaria.* — Royat.

— *rhomboidaria.* — Id.

*Gnophos furvatus.* — Mont-Dore.

*Psodos* { *alpinata* Wien. v. — Chaudesfour.

— { *equestrata* Fab.

*Geometra smaragdaria.* — Gravenoire.

*Nemoria viridata.* — Id.

*Acidalia contiguaria.* — Gorges de Royat.

— { *herbariata* Fab. — Clermont, dans nos chambres.

— { *microsaria* Boisd.

— *rusticata.* — Royat.

— *ossearia.* — Partout.

— *holosericata.* — Gorges de Royat.

bien constants. Cette petite race ne se trouve pas en Auvergne, du moins il n'en a pas été pris dans notre expédition.

La synonymie de la *fasciuncula* s'établit ainsi :

*Fasciuncula* Haw., 151. — Steph., p. 15. — Wood, 280. = *Rufuncula* Steph., p. 14. — Wood, 279 (*vix* Haw.). = *Rufuncula* Donz., Ann. Soc. Ent., 1838, p. 429, pl. 12. — Her.-Sch., 499, 501. = *Strigilis* var. G. Spec., V, p. 215.

GUENÉE.

*Acidalia decorata*. — Gravenoire.

— *submutata*. — Id.

— *promutata*. — Murs de Royat.

— *subsericeata*. — Ravins de Royat.

— { *commutata* Frey. — Forêt du Capucin.

— { *nitidaria* Bdv.

— *inornata*. — Ravin de Royat.

*Pellonia Calabraria*. Gravenoire.

*Strenia immorata*. — Puy-de-Pariou.

*Numeria capreolaria*. — Forêts de Sapins, Mont-Dore.

— *pulveraria*. — Id., id.

*Fidonia concordaria*. — Gravenoire.

— *conspicuata*. — Id. et Mont-Dore.

*Cleogene* { *lutearia* Fab. — Chaudefour.

— { *tinctaria* Hubn.

*Larentia rupestrata*. — Id.

— *cæsiata*. — Mont-Dore, forêts de sapins.

— *salicata*. — Id., id.

— *frustrata*. — Ravin de Royat.

— *olivata*. — Id.

— { *pectinataria*. — Fuess, forêts de sapins.

— { *miaria* Hubn.

*Emmelesia* { *alchemillata* Lin. — Mont-Dore, au crépuscule.

— { *rivulata* Wien.-Verz.

— *albulata*. — Prairies du Mont-Dore.

— *Blandiata*. — Mont-Dore, forêts de sapins.

*Eupithecia venosota*. — Id.

— *libanotidata*. — Id., au crépuscule.

— *coronata*. — Gravenoire.

*Thera variata*. — Mont-Dore, forêts de sapins.

— { var. *vitiosata* Frey. — Forêts du Capucin.

— { *stragulata* Bdv., 1794.

*Melanippe tristata.* — Mont-Dore.

— *montanata.* — Royat.

— *molluginata.* — Mont-Dore.

— *galiata.* — Id.

— *alpicolaria.* — Id.

*Coremia propugnata.* — Cascade du Serpent.

*Scotosia dubitata.* — Mont-Dore.

*Cidaria Russata.* — Id.

— *fulvaria.* — Id.

— *suffumata.* Forêt du Capucin.

*Eubolia palumbaria.* — Partout.

var. *B* du *Species général.* — Puy-de-Pariou.

*Anaitis præformata.* — Mont-Dore.

*Tanagra chærophyllata.* — Gravenoire.

---

*Herminia tentaculalis.* — Plaine de la Barraque.

*Botys flavalis.* — Gravenoire.

— *hyalinalis.* — Id.

*Scoparia sudeticalis.* — Mont-Dore.

*Crambus conchellus.* — Forêt du Capucin.

— *petrificellus.* — Id.

*Lampros nubilosella* Herr.-Sch. — Id.

*Scopula opacalis.* — Mont-Dore.

*Argyroptera Gouana.* — Forêt du Capucin.

*Scraphila cinctana.* — Sapins du Capucin.

*Adela inauratella.* — Id.

---

## ERRATA ET CORRIGENDA

aux deux mémoires de M. J. BIGOT, insérés dans ce volume.

---

### I.

ESSAI D'UNE CLASSIFICATION GÉNÉRALE ET SYNOPTYQUE  
DE L'ORDRE DES INSECTES DIPTÈRES  
(VII<sup>e</sup> Mémoire. 1859).

Page 215, ligne 19. *Ædipsilopus*, lisez : *OEdipsilopus*.  
— 227, — 18. 1847, lisez : 1857.

---

### II.

DIPTÈRES DE MADAGASCAR.

---

1<sup>re</sup> PARTIE.

Page 124, ligne 1. *basilari*, lisez : *basali*.  
— id., — 2. *nigris*, lisez : *nigro*.  
— id., — 24. *duobus basalibus*, lisez : *basi duobus*.  
— 127, — 3. *rubescensibus*, lisez : *rubido*.  
— id., — 5. *simillimum*, lisez : *simillimus*.  
— 129, — 19. *ventre, apice viride, nigro*, lisez : *ven-  
tre viridi, apice nigro*.

---

## 2° PARTIE.

- Page 416, ligne 13. *plats, testacés*, lisez : *pelotes testacées (!)*.
- 421, — 11. *pars 2a)*, lisez : *pars 2)*.
- 425, — 15. ♂, lisez : ♀.
- id., — 31. ♂, lisez : ♀.
- 434, — 8. , *nigro*, lisez : , *subtus nigro*.
- 440, — 3 et 4. *anterioribus ac duabus transversis lateribusque*, lisez : *et duabus transversis (!)*.

## 3° PARTIE.

- Page 536, ligne 20. *interne*, lisez : *médiane*.
- id., — 21. *une autre latérale*, lisez : *deux autres latérales*.
- 541, — 1. *triangulaire, noire*, lisez : *triangulaire*.
- 550, — 25. ♀, lisez : *abdomen ♀*.
- 552, — 14. *ensuite*, lisez : *le reste*.
- 554, — 15. *longitudiuali*, lisez : *longitudinali*.

# BULLETINS TRIMESTRIELS

DE LA SOCIÉTÉ

# ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE,

RECUEILLIS PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

---

TROISIÈME SÉRIE.

TOME SEPTIÈME.

---

**ANNÉE 1859.**

---

---

## MEMBRES DU BUREAU.

<i>Président honoraire,</i>	MM. C. DUMÉRIL.
<i>Président.</i>	J. BIGOT.
<i>1<sup>er</sup> Vice-président.</i>	le docteur Al. LABOULBÈNE.
<i>2<sup>e</sup> Vice-président.</i>	le docteur V. SIGNORET.
<i>Secrétaire.</i>	E. DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	H. LUCAS.
<i>Trésorier.</i>	L. BUQUET.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	L. FAIRMAIRE.
<i>Archiviste.</i>	A. DOÛÉ.
<i>Archiviste-adjoint.</i>	le docteur Ch. COQUEREL.

---



# BULLETINS TRIMESTRIELS.

---

ANNÉE 1859.

\*\*\*\*\*

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

---

---

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

---

(Séance du 12 Janvier 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

M. C. Duméril, président honoraire, assiste à la séance

M. le docteur Al. Laboulbène, 1<sup>er</sup> vice-président, en l'absence de M. le docteur Boisduval, président de 1858, retenu chez lui par une légère indisposition, occupe le fauteuil, et, après l'adoption du procès-verbal de la séance du 22 décembre, lu par M. E. Desmarest, secrétaire, il cède la présidence à M. J. Bigot, président pour l'année 1859.

Avant d'occuper le fauteuil, M. J. Bigot prend la parole et s'exprime en ces termes :

Je vous remercie sincèrement, Messieurs, de l'honneur que vous avez bien voulu faire, en ma personne, à la diptérologie. J'aurais vivement désiré que votre suffrage se fût manifesté en faveur d'un candidat plus digne à tous égards; mais, puisque vous en avez autrement décidé, je puis vous affirmer qu'il ne dépendra pas de moi que vous ayez à vous repentir de votre choix.

Ce fauteuil, assurément, serait plus honorablement occupé par notre vénérable doyen, le professeur Duméril; je crois donc exprimer le vœu de la Société tout entière, en proposant qu'il lui soit officiellement demandé de vouloir bien y prendre place, quand il honorera nos réunions de sa présence.

Permettez-moi encore, en terminant, de vous demander de voter des remerciements à notre honorable président sortant, M. le docteur Boisduval, pour le zèle avec lequel il a dirigé nos séances de Paris, ainsi que l'excursion provinciale de Grenoble.

La Société décide qu'il n'y a pas lieu de voter sur la proposition que vient de faire M. Bigot au sujet de M. Duméril, attendu qu'elle l'approuve unanimement. En conséquence, il est convenu que la présidence réelle sera officiellement offerte de nouveau à M. C. Duméril, et qu'en cas de refus de sa part, un fauteuil sera préparé et demeurera constamment à la disposition du président honoraire, en face du président de la séance. La Société décide également, à l'unanimité des voix, que des remerciements seront adressés à M. Boisduval, président de 1858.

*Correspondance.* Lettre de M. Alfred Griveau, de Paris, annonçant que ses occupations ne lui permettent plus de s'occuper d'entomologie, il prie la Société de recevoir sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

*Communications.* M. L. Buquet, trésorier, présente, aux termes du Règlement, les comptes de la Société pour l'année 1858. — Une ecommission, composée de MM. le Dr Aubé, le colonel Goureau et L. Reiche, rapporteur, est chargée de la vérification de ces comptes et devra, en outre, donner

une liste des membres qui, ne payant pas leur cotisation depuis plusieurs années, doivent être, conformément au Règlement, rayés de la liste de nos collègues.

— M. Chevrolat fait connaître les notes synonymiques suivantes sur divers Coléoptères :

La *TRAGISCHOSCHEMA gracilicornis* ♂, que j'ai publiée (*Annales* 1858, p. 326, pl. 8, f. 7), avait déjà été décrite par M. Perroud, qui n'a connu que la ♀, sous le nom de *Tragocephala amabilis* (*Mélanges entomologiques*, 3<sup>e</sup> partie, 1855, p. 29).

Dans le même ouvrage, M. Perroud a établi le genre *SPHINGNOTUS* (*loc. cit.*, p. 90), qui n'est autre que le genre *PASCOEA*, White, *Catalogue British Museum*, 2<sup>e</sup> partie, 1855, p. 346 (qui n'a été distribuée qu'en avril 1856). Le premier nom devra donc avoir l'antériorité : le premier de ces auteurs a connu trois espèces (Nouvelle-Guinée, San-Cristoval dans l'Océanie et Amboine), et le second une seulement, qui est de Céram.

M. le docteur Kraatz vient de fonder (*Berliner Entomologische Zeitschrift*, 1858, p. 366) le genre *CYRTOHORAX* avec un Staphylinien du Mexique, *C. Sallei*; mais cet insecte avait été déjà signalé par Erichson (*Genera et species Staphyl.*, p. 531, n° 15), comme *Quedius bupthalmus*. Dejean, à qui j'avais offert cette espèce, l'a notée (dans la 3<sup>e</sup> édition de son *Catalogue*, p. 76) sous les noms de *Bolitogyrus*, Dej. (par analogie, sans doute, avec les *Oxyporus*) *cribripennis*, Chevrolat. M. Auguste Sallé l'a recueilli sur des champignons blancs (*Polyporus*) ou sous des bois pourris, et j'ai vu une seconde espèce de cette nouvelle coupe générique qui provenait de la Guyane française.

L'*OTIORHYNCHUS lanuginosus*, Schæn. (*Genera et species Curcul.*, tome 7, p. 301, 1843), type de ma collection; est le même que le *LOBORHYNCHUS insubricus*, Comolli (*de Col. novis an rarioribus*, 1837, p. 33). Des Alpes de l'Italie, ce dernier nom doit être adopté comme plus ancien.

Le *LOBORHYNCHUS carmagnoæ*, Villa (*Col. Europæ*, 1833, p. 49, 63), n'est autre que l'*OTIORHYNCHUS angustior*, Rosenhauer (*Beitrag zur Ins. fn. Eur.*, 1847, p. 47), des Alpes, de l'Italie et du Tyrol.

J'ai reçu un *Otiorhynchus* sous le nom de *cribratus*, Grav., le même insecte m'avait été envoyé précédemment sous celui de *Otior. Fussii*, Kuster, mais j'ignore si cette espèce a été publiée sous le premier de ces noms (de la Transylvanie, des Alpes et d'Italie).

L'*Otiorhynchus populeti*, Schœn., a été répandu, dans le temps, par Dahl, sous le nom de *LOB. granatus* de la Hongrie.

La *LAMIA rubra*, Dalman., Append. Syn. Schœnh., 1817, p. 167, n° 230, est synonyme des *OPLOPHORA (Callimation) Sieboldii*, Guérin, Icon. Règn. an., texte, tom. 2, p. 238, et *MONOHAMMUS Championi*, White, Proceed. of the Zool. Soc., 1858, p. 398, pl. LIII, f. 2. — Indes.; Japon; Chine boréale.

L'*HECTINOSHEMA spinosa*, Thoms., Arch., t. 1, 1857, p. 182, est le *Monohammus armatus*, White, Proceed. of the Zool. Soc., 1858, p. 405. — Silhet.

Enfin le *MONOCHAMUS subgemmatus*, Thoms., Arch., tom. 1, 1857, p. 294, est le *Monohammus Georgius*, White, Proceed. of the Zool. Soc., 1858, p. 407. — Silhet.

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société une variété curieuse du *Carabus lotharingus*, Dej., Spec. des Coléopt., tome 2, p. 488, n° 129 (1826), communique la note suivante :

Chez cette variété remarquable la tête est très grosse, et les quatre premiers articles des antennes, au lieu d'être rougeâtres comme dans les individus types, sont au contraire d'un noir brillant. Le thorax est aussi proportionnellement plus court, sensiblement plus élargi et surtout beaucoup plus convexe; de plus, son bord postérieur est coupé droit et les angles de chaque côté de la base sont bien moins prolongés et arrondis. Quand on examine ensuite comparativement les élytres, on remarque que ces organes sont plus élargis, plus ovalaires, sensiblement plus aplatis, plus rétrécis postérieurement et moins arrondis à l'extrémité que chez les individus types, de plus, les côtes qui les parcourent sont aussi plus larges, moins saillantes, avec les intervalles à peine granulés. Tout le corps, en dessous, est noir; les pattes sont de la même couleur que le corps, et les jambes, au lieu d'être ferrugineuses, sont au contraire d'un noir très faiblement teinté de rougeâtre.

Cette variété remarquable, dont je ne connais qu'un individu femelle, a été prise aux environs de Béziers, par notre zélé confrère M. Pellet.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Au mois de février dernier, notre honorable président M. Bigot, m'a envoyé une datte contenant une chenille qui la rongait et la salissait, pensant que je m'intéresserais à cet animal, qui est un objet de dégoût pour beaucoup de monde. Cette petite chenille ressemble un peu à celle qui vit dans les pommes, pour la forme et la couleur, mais elle en diffère essentiellement en ce qu'elle se tient dans un grand tuyau de soie ouvert par les deux bouts. Lorsqu'elle veut manger, elle avance sa tête hors de son tuyau et ronge la pulpe du fruit. Si elle a besoin de se débarrasser le ventre, elle recule et fait sortir son dernier segment pour rejeter ses excréments. Dans les premiers jours de mai, elle quitte son habitation pour entrer dans la pulpe, où elle creuse une galerie en se rapprochant de la peau, qu'elle finit par atteindre et qu'elle perce d'un trou rond, après quoi elle se retire un peu en arrière et se change en chrysalide sans filer de cocon. Le papillon sort par l'ouverture ménagée par la chenille et prend son essort au commencement du mois de juillet. Il fait partie du genre *Phycis*, Dup., et est la *P. elutella*. Son nom le plus moderne est *Ephestia elutella*. Ce Lépidoptère est d'un blanc sale ou jaunâtre dans toutes ses parties.

La chenille dont je viens de parler n'est pas la seule qui vit dans les dattes. Réaumur en signale une autre qui se tient dans le noyau et en ronge l'amande. Lorsqu'elle a pris tout son accroissement elle perce ce noyau, en sort et se file un cocon de soie dans l'intérieur de la datte. Le papillon qu'elle donne est d'un brun bronzé uniforme, couleur aussi différente de celle de l'*elutella* que les mœurs des deux chenilles sont diverses.

Notre savant collègue en lépidoptérologie, M. Stainton, qui a eu la complaisance de me faire connaître le nom de l'*Ephestia elutella*, m'a écrit en même temps que la chenille de cette espèce vit aussi de chocolat, de café et de plusieurs fruits desséchés; ce qui me fait conjecturer qu'elle pourrait bien être la même que la fausse-teigne du chocolat mentionnée par Réaumur; elle en a la taille, la forme et

l'industrie, car cette fausse-teigne habite dans un long tuyau de soie ouvert par les deux bouts. Cependant, le papillon qu'elle donne, tel qu'il est figuré par Réaumur, paraît différer de l'*Ephestia elutella*.

Enfin, je rappellerai que les noyaux des dattes sont rongés par un petit Coléoptère du genre *Bostrichus*, qui a été décrit par Latreille, sous le nom de *B. dactyliperda*.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'on a retrouvé, l'été dernier, sur les hauts sommets des Alpes suisses, deux ou trois exemplaires de la *Chelonia Flavia*, Esp., et il montre une de ces *Chelonia* qui vient de lui être envoyée. Notre collègue fait remarquer que cette *Flavia* diffère de celle qu'il avait communiquée précédemment à la Société, et il ajoute qu'il serait bien intéressant de pouvoir élever en nombre cette belle espèce, car elle paraît susceptible de présenter autant de variations que la *Caja*. Malheureusement, les tentatives faites l'année précédente pour élever *ab ovo* la chenille de *Flavia* ont complètement échoué. Cette chenille, qui habite des localités fort élevées et très froides, hiverne, comme beaucoup de ses congénères, et semble ne pouvoir supporter le changement de climat ni la perte de la liberté.

— M. Berce communique un Lépidoptère qu'il doit à l'amitié de notre collègue M. L. Fairmaire, qui l'a reçu d'Espagne sous le nom de *Polyommatus Miegii*.

Cet insecte, dit-il, est de la taille de *virgaureæ*, dont il diffère en ce que la bordure noire des ailes supérieures est beaucoup plus large, ces mêmes ailes sont, en outre, marquées en dessus d'un gros point noir à l'extrémité de la cellule, et entre ce point et la bordure, de trois autres petits points également noirs; les ailes inférieures sont aussi marquées d'un trait noir discoïdal et de plusieurs autres petits points noirs, la bordure est beaucoup plus large et les points qui la surmontent beaucoup plus gros que ceux des individus ordinaires de *virgaureæ*; le dessous n'est pas sensiblement différent.

La femelle ne diffère de celle de *virgaureæ* que par ses points noirs beaucoup plus gros.

Ces caractères rapprochent beaucoup ce Polyommate de l'*Ottomanus* (de Turquie), si ce n'est la taille beaucoup plus grande que chez l'*Ottomanus*, et la bande rouge du dessous des ailes inférieures beaucoup moins accusée.

Malgré ces différences, je ne pense pas que l'on puisse considérer ce Polyommate comme une espèce distincte; il n'est probablement, ainsi que l'*Ottomanus*, l'*Oranula*, de Laponie, et quelques autres espèces créées dans ces derniers temps par les marchands allemands, qu'une des nombreuses variétés de *virgaureæ* produites par le climat ou par la latitude. Du reste, je n'émetts ici mon opinion qu'avec doute, car ce n'est pas avec un seul individu que l'on peut contester ou constater la validité d'une espèce.

A l'appui de cette opinion, j'ajouterai que notre collègue, M. Bellier de la Chavignerie, m'a dit avoir pris dans les Pyrénées-Orientales, des *virgaureæ* dont les points noirs commençaient à paraître.

J'ai cru néanmoins devoir communiquer à la Société cette intéressante espèce ou variété qui, je crois, n'est pas encore commune à Paris.

— M. C. Villeneuve fait passer sous les yeux de la Société quelques Lépidoptères qu'il a fait éclore par la force de la chaleur, dans une serre. Ce sont :

1° Une *Sesamia nonagrioides* éclore le 5 décembre 1858; 2° Un *Saturnia carpini* éclos le 12 décembre 1858; 3° un *Deilephila euphorbiæ* éclos le 21 décembre 1858 (encore vivant); 4° une *Orgyia pudibunda* éclore le 10 janvier 1859; cette *Orgyia* beaucoup plus pâle que d'ordinaire lui vient d'une chenille qu'il a reçue de Jouy-aux-Arches (Moselle); 5° une *Sesamia nonagrioides* éclore le 11 janvier 1859, etc.

*Lectures.* M. le docteur Ch. Coquerel lit une note sur une larve d'OEstrides extraite du bras d'un homme à Cayenne, et, à ce sujet, il passe en revue les faits déjà observés relativement à des larves d'OEstrides parasites de l'espèce humaine.

Au sujet de cette lecture M. C. Duméril donne quelques

détails sur plusieurs Diptères parasites, et il fait remarquer que, dans les Cutérèbres, le Diptère a besoin d'être en contact direct avec l'air, et que l'on trouve toujours à la peau de l'animal victime de l'insecte une petite ouverture à travers laquelle le Cutérèbre peut passer la partie postérieure de son corps qui renferme l'appareil respiratoire.

M. J. Bigot présente aussi quelques considérations sur la manière de vivre des OEstrides; manière de vivre qui varie suivant les parties de l'animal attaquées par l'insecte parasite et dans lesquelles il doit passer sa vie.

*Membres reçus.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Millot, du département de l'Aube, étudiant en médecine, à Paris (17, rue Bréa), qui s'occupe spécialement de l'étude des Coléoptères européens, et qui est présenté par M. l'abbé de Marseul. — Commissaires-rapporteurs : MM. le docteur Laboulbène et Delarouzée ;

M. Louis Mors, ingénieur-civil, membre de la Société entomologique belge, qui s'occupe d'Entomologie générale, et habite Batignolles (4, rue de l'Ecluse); présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Chevrolat et le docteur Grenier.

---

(Séance du 26 Janvier 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

*Correspondance.* M. H. Rouzet, de Belleville, écrit qu'il se voit, à son grand regret, obligé de présenter sa démission de membre. — Cette démission est acceptée par la Société.

*Rapport.* M. L. Reiche, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. le docteur Aubé, le colonel Goureau

et L. Reiche, donne lecture du rapport suivant sur les comptes du Trésorier (exercice 1858), et la Société en décide l'impression dans son Bulletin.

La Commission instituée, aux termes de l'art. 22 des Statuts, pour examiner les comptes rendus par votre Trésorier pour l'exercice 1858, vient vous rendre compte de sa mission.

Trois États ont été soumis à ses investigations :

1° Le compte général arrêté au 31 décembre 1858, suivi de l'inventaire des objets mobiliers appartenant à la Société;

2° L'État n° 1, dit des Recettes;

3° L'État n° 2, dit des Dépenses.

De l'examen de ces documents, il résulte :

1° Que l'encaisse au 31 décembre 1857 était de. . . F. 4,332 75

2° Qu'il a été perçu à divers titres, en 1858, la somme

de. . . . . 7,983 50

et que par conséquent les ressources pour cette année

ont été de. . . . . 12,316 25

3° Que les dépenses s'étant élevées à. . . . . 7,224 52

Il reste en caisse au 31 décembre 1858. . . . . 5,091 73

4° Que les cotisations arriérées à recouvrer montent,  
pour l'année 1858, à. . . . . F. 1,788  
et pour les années antérieures à. 3,274 } ensemble.

5,062 »

Et 5° que l'estimation des valeurs mobilières, y compris les inscriptions de rente sur l'Etat, les espèces en caisse et les cotisations à recouvrer s'élève à . . . . . 37,362 53

La Commission s'est assurée de la présence en caisse de la somme de 5,091 fr. 73 cent., et de huit inscriptions de rente 3 p. 100 sur l'Etat, ainsi détaillées :

N° 14137.	Rente au porteur.	10
24819.	— —	50
27834.	— —	50
28746.	— —	20
28778.	— —	50
40258.	— —	100
41009.	— —	100
41010.	— —	100

Ensemble. Rente. . . . . 480 fr.

Valeur au 11 janvier 1859, 11,032 francs.

Ces huit inscriptions sont attachées ensemble, et l'attache, en papier, porte le timbre de la Société entomologique.

La Commission s'est encore assurée de l'existence des objets mobiliers inventoriés qui peuvent se diviser en trois natures :

1° Les meubles proprement dits, estimés . . . . .	F. 810 80
2° Les livres composant la Bibliothèque . . . . .	7,476 »
3° Les Annales disponibles . . . . .	7,890 »

L'état des dépenses est divisé en 39 articles qui se contrôlent par autant de pièces à l'appui signées par les parties prenantes.

En vous signalant la présence en caisse d'une somme de . . . . . 5,091 72

Votre Trésorier vous fait remarquer que cette somme sera prochainement réduite par le paiement du dernier trimestre des Annales, actuellement sous presse, d'environ . . . . . 1,500 »

par conséquent, abstraction faite des rentrées qui s'effectueront dans le courant de ce mois, l'encaisse ne serait plus que de . . . . . 3,591 72

et, trouvant cette somme peut-être un peu trop forte pour rester improductive, il vous propose d'en distraire le nécessaire pour acquérir 20 francs de rente 3 p. 100, portant ainsi votre avoir en cette valeur à 500 fr. de rente.

La Commission adhère à cette proposition qu'elle vous demande d'accueillir, pour cet excédant de 20 fr. de rente, être appliqué annuellement au même emploi que les 480 fr. de rente déjà en votre possession.

Tous les comptes soumis à votre Commission sont établis de la manière la plus claire et avec la plus parfaite exactitude ; la commission vous propose, en conséquence, de les approuver.

Ici devait se borner la mission confiée à votre Commission ; mais elle a cru devoir se livrer à quelques recherches comparatives qui ne vous paraîtront sans doute pas dépourvues d'intérêt :

En comparant les comptes de 1858 avec ceux des deux années précédentes, elle a constaté :

1° Que les recettes, y compris l'encaisse à l'ouverture de chaque exercice ont été :

Pour 1856, de 10,371 fr. 34 c.; 1857, 10,740 fr. 97 c.; 1858, 12,316 fr. 25 c. Ce qui établit une différence en plus sur 1856 de 1,944 fr. 91 c. et 1857, 1,575 fr. 28 c.

2° Que les dépenses ont été en 1856, de 6,730 fr. 87; en 1857, de 6,408 fr. 22 c.; et en 1858, de 7,224 fr. 52 c. Ce qui établit une différence en plus sur 1856, de 493 fr. 65 c.; et sur 1857, de 816 fr. 30 c.

De la comparaison de ces chiffres il résulte que les dépenses n'ont pas suivi la même progression que les recettes.

L'évaluation des valeurs mobilières a été :

Pour 1856, de 42,712 fr. 47 c.; 1857, de 44,488 fr. 75 c.; 1858, de 37,362 fr. 52 c.

Il y a donc eu atténuation de 7,126 fr. 23 c. sur l'année précédente; elle provient de ce que les 789 exemplaires des Annales disponibles n'ont été comptés, suivant votre décision du 27 octobre 1858, qu'à 10 fr. (leur prix de revient), tandis que, jusque là, elles avaient été comptées à 24 fr., la différence entre ces deux prix donnant une somme de 11,046 fr. On voit que, si les mêmes errements avaient été suivis, l'inventaire de nos valeurs eût donné la somme de 48,408 fr., c'est-à-dire près de 4,000 fr. de plus qu'en 1857.

L'année 1858 a vu le nombre des membres de la Société s'augmenter dans une grande proportion. En recherchant qu'elle avait été cette proportion dans les neuf années précédentes, la Commission a constaté la progression suivante :

En 1849, le nombre des membres composant la Société était de 178; en 1850, 179; en 1851, 194; en 1852, 192; en 1853, 207; en 1854, 207; en 1855, 225; en 1856, 245; en 1857, 260. Ces nombres pris ensemble donnent une moyenne d'augmentation de 9 membres par an. Pour 1858, le nombre est de 298 : ce qui fait une augmentation de 38 membres sur 1857 et de 120 membres sur 1849.

En compulsant l'état des recettes de la Société, la Commission vous fait remarquer la subvention de 300 fr. du ministère de l'instruction publique qui nous avait fait défaut en 1857. Mais, en regard de ce fait satisfaisant, elle a malheureusement eu à constater une progression inquiétante dans le chiffre des cotisations arriérées. Ainsi :

En 1856 ce chiffre était de 4,030 fr.; en 1857 de 4,786 fr.; et en

1858 de 5,062 fr. : augmentation sur 1856 de 1,032 fr., et sur 1857 de 276 fr. Vous remarquerez que c'est de 1856 à 1857 que ce chiffre s'est considérablement accru et qu'il ne s'est grossi en 1858 que d'une somme de près des deux tiers moins forte. Comme atténuation probable à ce chiffre de 5,062, la Commission vous fait observer que l'année 1858 ayant présenté une rentrée de 1,344 fr. de cotisations arriérées, vous pouvez au moins compter sur un boni à peu près égal en 1859.

Suivant le désir manifesté par la Société dans sa séance du 12 janvier, la Commission a dressé une liste, annexée au présent rapport, des membres qui, depuis quatre ans au moins, n'ont pas rempli leurs engagements envers elle. Cette liste comprend 15 membres dont le débit réuni s'élève à 2,998 fr. La plupart de ces membres sont étrangers ; aussi la Commission, tout en vous proposant d'appliquer à ces défaillants l'art. 50 des Statuts, croit qu'il serait convenable de les mettre en demeure de solder leur compte par une lettre qui, en leur faisant connaître la somme due, les aviserait de la décision que vous avez été appelés à prendre.

Votre Commission a encore reconnu l'existence d'un autre arriéré. C'est celui résultant d'un assez grand nombre de tirages à part demandés par quelques membres, qui ne les ont pas fait retirer et ne les ont pas payés.

Elle croit qu'il serait utile de les mettre aussi en demeure par une circulaire pressante.

Plusieurs points d'une importance moindre eussent pu être élucidés par votre Commission, mais elle a pensé que la longueur de ce rapport fatiguerait votre attention sans utilité.

En résumé, votre Commission ne peut que constater la prospérité toujours croissante de la Société entomologique de France. Cette prospérité est due, non seulement aux nombreux et importants travaux scientifiques qui remplissent ses Annales, dont le volume va toujours croissant, mais encore à son excellente administration ; aussi, comme elle le fait tous les ans depuis si longtemps, la Commission se plaît-elle à vous rappeler les titres nombreux de votre Trésorier à la gratitude de ses collègues ; son dévouement et son zèle, l'ordre et l'économie de sa gestion sont au-dessus de tout éloge et vous ne lui donnerez qu'une faible compensation de ce qui lui est dû en lui votant des remerciements.

La Commission saisit cette opportunité pour vous demander un vote analogue pour votre Secrétaire et votre Archiviste dont le zèle ne s'est pas ralenti.

Après avoir entendu la lecture de ce Rapport, la Société, conformément aux conclusions de sa Commission, approuve à l'unanimité des voix les comptes rendus par son Trésorier, et vote : 1<sup>o</sup> des remerciements au Trésorier ; 2<sup>o</sup> des remerciements collectifs au Secrétaire et à l'Archiviste ; elle adopte également : 1<sup>o</sup> la proposition du Trésorier d'acheter 20 francs de rente 3 p. 100 ; 2<sup>o</sup> la proposition de sa Commission d'appliquer à 15 membres, dont les cotisations sont en retard de quatre ans au moins, l'article 50 du Règlement, après les avoir mis en demeure par lettres individuelles *ad hoc* et après un délai de six mois pour les membres français et de dix mois pour les membres étrangers, et enfin elle décide qu'une circulaire sera envoyée aux membres qui n'ont ni payé ni retiré les exemplaires tirés à part, sur leur demande, de leurs travaux insérés dans les Annales.

*Communications.* M. Géhin adresse, par l'entremise de M. L. Reiche, la note suivante relative à l'action des poudres insecticides sur divers insectes et faisant connaître les résultats intéressants auxquels il est arrivé à ce sujet :

Je viens de parcourir le Bulletin entomologique du troisième trimestre 1858 des Annales de la Société, et j'ai lu avec intérêt ce qui est relatif aux poudres insecticides. Depuis un an, je me suis aussi occupé de cette poudre, tant au point de vue de son application qu'à celui de la plante qui la produit.

Grâce à la complaisance du jardinier en chef du Jardin botanique de Metz, j'ai pu me procurer des capitules et des feuilles de diverses espèces de *Pyrethrum*, d'*Anthemis*, etc. Après avoir fait sécher ces diverses plantes et les avoir réduites en poudre, j'ai tenté des expériences comparatives avec chacune d'elles et avec les poudres de la Marouthe ou Camomille puante, si commune dans toute la France. J'attendais qu'une nouvelle année eût ou confirmé ou mo-

difié les résultats obtenus par moi, avant d'en publier les conclusions ; malheureusement on va vite en France et chacun se hâte, avec raison du reste, de faire savoir ce qu'il sait. C'est ce qui me détermine aussi à vous adresser un résumé des recherches que j'ai exécutées dans cette voie.

Et d'abord, jusqu'à présent, il m'a paru que la poudre de la Maroute agit avec autant d'efficacité que celle débitée par les marchands d'Insecticide quelconque. Soit que la poudre sur laquelle j'ai opéré fût vieille et falsifiée, car il est hors de doute pour moi que pour l'action celle-ci est en raison de la bonne conservation de la poudre et que plus celle-ci est récente, plus son action est efficace. Si ces premiers résultats sont, comme je l'espère, confirmés par de nouvelles expériences, il n'y aura pas lieu (bien que ce soit facile) de cultiver les *Pyrethrum roseum*, *Caucasicum*, etc., puisque nous avons sous la main une plante qui agit d'une manière analogue.

Cette différence d'action que j'ai constatée dans des poudres d'âge ou de conservation différente ne vient-elle pas expliquer suffisamment les résultats contradictoires signalés par MM. Buquet, Coque-rel, Waga, etc.

J'arrive maintenant à l'action de ces poudres sur les Insectes :

1° Sur les Punaises, les Puces et les Mouches cette action est incontestable ;

2° Sur le Charançon du Blé, elle est sans action, j'ai en ce moment un flacon rempli de Blé mélangé à la poudre et dans lequel grouillent encore des *Sitophilus granarius* qui s'y trouvent depuis plusieurs mois ;

3° Des chenilles de *Bombyx dispar*, *Neustria*, *salicis* et *processionea* ont résisté plusieurs jours à l'action de la poudre, plusieurs chenilles des *B. dispar* et *Neustria* se sont même transformées en chrysalides, mais n'ont pas donné de papillon ;

4° Les Fourmis paraissent indifférentes à l'action de la poudre, cependant, dans quelques cas, elles ont abandonné les refuges où j'avais insufflé de la poudre ;

5° Les Coléoptères, en général, résistent mieux que les insectes des autres ordres ; des *Pentatoma* de plusieurs espèces ont vécu plusieurs jours dans la poudre ; les Hyménoptères paraissent plus sensibles ;

6° En général, les chenilles ou larves paraissent plus résistantes que les Insectes parfaits ;

7° Les Puçerons sont de tous les Hémiptères ceux qui résistent le moins. Sous ce rapport, je dois signaler, comme *incontestables et hors de toute espèce de doute*, l'action de cette poudre insufflée (à la houpe ou au soufflet) sur les Groseilliers et les *Pêchers cloqués*. J'ai sauvé cette année plus de *deux mille* pêches à plusieurs de mes amis en les engageant à poudrer les arbres cloqués, ce résultat est précieux et mérite d'être répandu. Les feuilles les plus recroquevillées et remplies de Puçerons, et par suite de Fourmis, finissent, au bout de trois à quatre jours, par reprendre leur forme et probablement aussi leurs fonctions physiologiques, ce qui explique les résultats obtenus sur la récolte des fruits.

Comment agit cette poudre sur les Insectes ? telle est encore pour moi une question sans réponse satisfaisante, j'avais supposé que c'était par l'huile essentielle que ces plantes renferment en abondance, mais on ne peut admettre complètement cette explication, car l'essence de Camomille puante *est loin d'avoir* l'action énergique de la poudre, surtout sur la Punaise des lits, la Puce, les Puçerons et les Hyménoptères.

— M. L. Reiche signale la *Cicindela neglecta* et l'*Eurychora ciliata* comme ayant été pris en Algérie, au bord du désert du Sahara.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs individus d'un Lamellicorne du genre *Rhizotrogus*, qui habitent l'ouest des possessions françaises, dans le nord de l'Afrique, et qui forment dans cette coupe générique une espèce nouvelle à laquelle je donne le nom de :

RHIZOTROGUS SUTURALIS. Lucas.

Long. 9 à 10 millim. ; larg. 4 millim. 1/2 à 5 millim.

Plus petit que le *R. ruficornis* de Fabricius, Syst. Entom. p. 38 (1775), tout à côté duquel il vient se placer. La tête, d'un brun de poix, est couverte de points très gros, peu serrés, irrégulièrement disposés ; à son sommet, on aperçoit une arête lisse et plus distinc-

tement accusée que dans le *R. ruficornis*; l'épistôme est transversal, arrondi aux angles, avec sa partie médiane subéchancrée : des poils jaunâtres, clairement serrés, hérissent la région frontale. Les palpes et les antennes sont d'un fauve ferrugineux. Le thorax, de même couleur que la tête, est couvert de points assez forts, profondément marqués, peu serrés et irrégulièrement disposés; il est très finement rebordé sur ses parties latérales et anguleusement dilaté vers le milieu de ses côtés; il est glabre, à l'exception des bords latéraux et antérieur, qui sont hérissés de poils jaunâtres clairement semés. L'écusson, moins fortement ponctué que dans le *R. ruficornis*, est d'un brun couleur de poix; il est triangulaire et moins émoussé à son extrémité. Les élytres, plus courtes et moins larges que chez le *R. ruficornis*, sont d'un testacé livide, avec la suture et tout le bord externe largement marginés de brun de poix; elles sont couvertes de points plus forts et moins semés que dans le *R. ruficornis*, et parcourues par deux côtes qui n'atteignent pas tout à fait leur extrémité. Le pygidium est d'un brun de poix brillant et les points dont il est couvert sont beaucoup plus gros et bien moins serrés que dans le *R. ruficornis*. Tout le corps, en dessous est ponctué, d'un brun roussâtre, avec le sternum couvert de longs poils d'un fauve clair. Les pattes sont ponctuéées et de même couleur que l'abdomen.

Cette jolie petite espèce habite les environs de Lalla-Maghrnia, où elle a été découverte par M. Cotty.

— M. Guérin-Méneville fait connaître une nouvelle espèce de *Sitaris* (*S. Mulsanti*) qu'il a observée plusieurs années de suite à Sainte-Tulle, et il entre à ce sujet dans des détails intéressants relativement à la classification des Coléoptères du groupe des Sitarides.

— M. Chevrolat communique les descriptions de deux nouvelles espèces de Curculionites propres à la faune française.

CEUTHORHYNCHUS RAPHAELENSIS. *Elongatus, subdepressus, supra fuscus, infra albidulus, femoribus intus emarginatis, versus medium dente parvo acuto armatis, tibiis tarsisque ferrugineis; thorace antice constricto, in margine reflexo, arcuatim emar-*

*ginato, lateribus utrinque ante medium angulato, dein recto, sulco basali nigro brevi et profundo; elytris angustè striato-punctatis, sutura basi (cum litura antico nigra) apiceque macula albo notata, ante apicem denticulatis. — Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 1/6 mill.*

Tête arrondie, finement ponctuée, déprimée et blanchâtre sur le front, carénée sur l'occiput. Trompe reçue dans un canal limité aux pattes médianes, arquée, cylindrique, noirâtre. Antennes noires, à massue allongée. Corselet presque aussi long que large, atténué en avant, relevé sur le bord, échancré en demi-cintre et dont la base est rétrécie et avancée, vu du dessus, il est coupé obliquement sur le côté antérieur, présente un angle aigu avant le milieu et est ensuite droit jusqu'à l'angle postérieur, sa base est coupée droit et s'avance un peu sur l'écusson, son milieu est brièvement sillonné et étroitement noir, un petit trait blanc est situé à la partie opposée. Ecusson noir. Elytres plus larges que le corselet, avancées sur l'épaule, en parallèle allant en se rétrécissant vers le sommet de la marge, denticulées vers l'extrémité : elles offrent chacune neuf à dix stries étroites, comme bisillonnées, et peu distinctement ponctuées, plus impressionnées sur la base et un peu plus du côté interne, variées de soies blanchâtres plus distinctes vers le milieu et les côtés de l'étui, une tache suturale, double et allongée, et une apicale blanches. Cuisses assez épaisses, grises, échancrées en dedans, munies d'une dent assez forte vers le milieu. Jambes et tarses pâles.

La description du *Ceuth. biguttatus* de Bohemann (in Schœn. Syn. Ins., tom. 8, part. 2, p. 158) lui convient en grande partie, mais cet auteur, omettant de parler de la denticulation qui couronne le sommet des élytres, il y a lieu de penser que cette espèce en est distincte, quant au *Ceuth. denticulatus* d'Olivier, qui a ce caractère, sa forme est beaucoup plus large et raccourcie, et sa couleur est plutôt d'un gris blanchâtre.

Notre collègue M. Arias Teijeiro, à qui je suis redevable de cette espèce, et qui lui a imposé le nom que j'adopte, l'a trouvée à Saint-Raphaël, plage de Fréjus, département du Var, sur le *Glaucium flavum*; cet insecte est assez rare. Sur la même plante se rencontre aussi l'*Acentrus histrio*.

**CEUTHORHYNCHIUS BISCUTELLATUS.** *Oblongus, subdepressus, subtus dense leucophæo-suprà fusco squamosus; thorace granulato, canaliculato, obtuse et oblique bituberculato, antice ad medium reflexo; scutello nigro, litura nigra ultra basin thoracis protensa; elytris leucophæo variabilis, anguste striato-punctatis (striis novem) infra callum muricatis, macula scutellari alba, femoribus intus dente parva armatis.* — Long. 3 mill.; larg. 1 1/6 mill.

Pattes et dessous du corps d'un blanc sale, dessus fauve. *Tête* granuleuse, d'un foncé obscur, jaunâtre sur l'occiput. *Trompe* dépassant à peine la base du corselet, noire, arquée, amincie et lisse au sommet, bistriée sur le côté antérieur. *Antennes* noirâtres, massue ovalaire. *Corselet* un peu plus large que haut à la base, aminci et atténué sur le côté antérieur, avec le rebord relevé sur le milieu : il est cylindriquement échancré, l'angle latéral est situé un peu avant le milieu, oblique, assez accusé, obtus, la base est droite, étroitement marginée de blanc, sillon longitudinal entier, très enfoncé près l'écusson, avec une petite ligne noire. *Elytres* plus larges que le corselet, obliquement coupées sur le devant de l'épaule, variées de petites taches blanchâtres, quelquefois en forme de bandes courtes, obliques où transverses, une tache blanche, allongée est réunie au petit trait noir scutellaire, elles portent chacune neuf stries étroites, bisillonnées, lesquelles sont ponctuées à l'intérieur, le sommet subapical est relevé entre ces stries et ensuite trois fois imbriqué, l'extrémité, bien qu'arrondie, forme un angle rentrant sur la suture. *Pygidium* d'un gris jaunâtre, offrant, chez le mâle, une pièce conique qui se termine en pointe de chaque côté, de même que chez les *Urodon*. *Pattes* couvertes d'écailles d'un blanc sale; cuisses comme annelées de blanc, toutes sont munies à l'intérieur d'une dent assez aiguë, blanche.

Cette espèce, qui me paraît être nouvelle et rentrer dans le même groupe que la précédente, m'a été envoyée par M. Goubert, notre collègue, mon ancien ami et correspondant, qui l'a trouvée aux environs d'Aix, en Provence.

— M. Guérin-Méneville parle des dégâts considérables produits dans l'Amérique du Nord par une espèce de *Sesia*

sur les vignes cultivées d'Europe, tandis que le même Lépidoptère ne fait aucun mal aux vignes sauvages du même pays.

— M. H. Lucas communique une belle variété du *Scorpio (Androctonus) funestus*, Hemprich et Ehrenberg :

Cette variété diffère des individus types par la couleur de son corps et de ses organes locomoteurs qui sont d'un brun foncé au lieu d'être jaunes. Chez ce mâle, qui est le seul individu de ce sexe que j'aie rencontré, les pattes de la première paire sont très allongées et les doigts qui les terminent sont grêles, presque filiformes, et dépassent en longueur, non seulement le troisième article, mais la moitié aussi de l'article précédent ou le second ; dans ce sexe, la queue est aussi sensiblement plus épaisse.

Cette variété remarquable, que j'ai prise en compagnie d'individus de couleur jaune, a été rencontrée sous des pierres en me rendant de Boghar à el-Aghouat, en juin 1850.

*Lectures.* M. le docteur Ch. Coquerel lit un mémoire sur quelques Coléoptères nouveaux de Madagascar, recueillis par notre collègue M. Le Roy.

— M. Bellier de la Chavignerie fait connaître une note sur une variété de la *Melitea Phœbe* ♀.

— M. Rattet communique une note sur une variété remarquable de la *Strenia clathraria*, Bdv., trouvée par lui à Chamouni en Savoie. Cette variété est beaucoup plus noire que celle figurée dans Hubner.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Goossens, peintre de fleurs (rue du Faubourg-Saint-Martin, 99, à Paris), qui s'occupe de Lépidoptères indigènes ; présenté par M. E. Martin.  
— Commissaires-rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et Delamarque.

---

(Séance du 9 Février 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

MM. C. Duméril, président honoraire, et de Bonvouloir, entomologiste de Paris, assistent à la séance.

*Communications.* M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs espèces de Mélanosomes avec lesquelles je forme, aux dépens des *Pimelia*, une coupe générique nouvelle, que je désigne sous le nom de *Leucolæphus* (λευκοε, blanc; λαϊδος, vêtement).

J'ai déjà signalé dans nos Annales plusieurs espèces fort curieuses du genre *Pimelia*, et qui sont remarquables par les écailles très serrées dont elles sont entièrement recouvertes. Lorsque l'on compare ces petites espèces avec les *Pimelia* proprement dites, on est frappé au premier aspect de la grande différence qu'elles présentent. En effet, outre la couleur singulière, qui est due à des écailles serrées d'un gris cendré clair tirant sensiblement sur le blanc, il est à remarquer que les pattes sont beaucoup plus grêles, que les tarses sont plus allongés et que les tibias des pattes de la première paire sont hérissés d'épines à leur côté externe, tandis que chez les espèces du genre *Pimelia*, ces organes sont beaucoup plus courts, plus épais et les tibias des pattes de la première paire sont lisses sur leur bord externe. Outre ces caractères, les antennes en présentent d'autres qui sont faciles à saisir, car, non seulement elles dépassent le thorax lorsqu'elles sont placées sur les côtés de cet organe, mais les troisième, quatrième et cinquième articles sont notablement plus longs que dans les *Pimelia*. Le menton, les palpes, le labre offrent encore d'autres caractères, mais que je n'énumère pas dans cette courte note, mon intention étant de les exposer plus au long, dans un travail monographique que je prépare sur les curieuses espèces composant cette nouvelle coupe générique.

Ce nouveau genre, qui paraît propre au sud de l'Algérie, vient se placer après celui du *Pimelia*; il renferme actuellement trois

espèces, dont une nouvelle qui provient du Sahara algérien, et que je dois à l'extrême obligeance de notre savant confrère M. Perris.

#### 1. LEUCOLOEPHUS PERRISII, Lucas.

Long. 9 millim.; larg. 5 millim. 1/2.

*L. elongatus, latus, niger, albido cinereo-squamosus, sat regulariter nigro-punctatus; labro nigro, fortiter punctato; mandibulis nigris; palpis maxillaribus labiisque nigricantibus; antennis filiformibus, elongatis, exilibus, nigris, cinereo-pilosis, ultimis articulis rufescentibus; capite thoraceque subtiliter nigro-punctatis; elytris elongatis, ovatis, latis, subcostatis, costis densè regulariterque nigro-punctatis interstitiis laxè irregulariterque nigro-punctulatis; abdomine albido cinereo-squamoso; pedibus cinereo-squamosis, testaceo-pilosis, tibiis anticis compressis, extus sex-spinosis; tarsis rufescente-pilosis unguiculis rufescentibus.*

Beaucoup plus grande et surtout plus large que le *L. (Pimelia) nigro-punctatus*, tout à côté de laquelle elle vient se placer, elle ne pourra être confondue avec cette espèce à cause de la tête et du thorax, qui sont beaucoup plus finement ponctués. Les élytres sont plus allongées et surtout beaucoup plus larges; elles sont parcourues par des côtes légèrement marquées, régulièrement ponctuées, avec les intervalles couverts de points irrégulièrement disposés et moins serrés. Les pattes sont grêles, allongées, très finement ponctuées, et les tibias des pattes de la première paire, au lieu de présenter au côté externe quatre épines comme dans le *L. liliputanus*, ou cinq épines comme chez le *L. nigro-punctatus*, en offrent au contraire six: la dernière ou la sixième étant faiblement marquée.

Tels sont les principaux caractères qui différentient cette espèce des *L. liliputans* et *nigro-punctatus*, et qui a pour patrie le Sahara algérien. Je me fais un plaisir de la dédier à M. Edouard Perris, comme un souvenir d'estime et d'amitié.

#### 2. LEUCOLOEPHUS NIGRO-PUNCTATUS, Lucas.

*Pimelia nigro-punctata*, Ejusd. Ann. de la Sociét. Entomolog., III<sup>e</sup> série, Bulet., tom. 6, p. CLXXX (1858).

Tugurth.

## 3. LEUCOLOEPHUS LILIPUTANUS, Lucas.

*Pimelia liliputana*, Ejusd. Ann. de la Sociét. Entom., III<sup>e</sup> série, Bulet., tom. 5, p. LVI (1857).

Sahara algérien.

— M. le docteur Sichel adresse, par l'entremise de M. L. Fairmaire, une aberration à joindre à celles déjà présentées sur les Hyménoptères hermaphrodites dans le quatrième numéro des Annales de 1858. Il s'agit d'un onzième exemple d'hermaphrodisme signalé par M. de Romand sur un *Scolia sex-maculata* dans les Annales de la Société, 1835, tome IV (1<sup>re</sup> série), page 199, et représenté pl. IV, fig. c.

— M. le docteur Boisduval parle d'un envoi que M. Lorquin vient de lui faire de Lépidoptères recueillis sur les bords du lac Salé (pays des Mormons); parmi ces insectes, beaucoup, quoique spécifiquement nouveaux, ont l'aspect de ceux des montagnes d'Europe et spécialement de la Sibérie, plusieurs même sont identiques avec quelques-unes de nos espèces. — En terminant sa communication, notre collègue dit que M. Lorquin est parti le 6 janvier pour les îles Philippines où il se propose de s'occuper exclusivement d'entomologie.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer un carton rempli de Lépidoptères qu'il a reçu de la Grèce :

Il donne quelques détails sur les papillons de cette contrée et dit qu'un grand nombre des espèces qui composaient l'envoi appartenaient à la faune de notre pays; mais qu'il s'en trouvait aussi d'assez intéressantes. C'est parmi ces dernières qu'il a choisi celles qu'il présente à la Société, et il signale notamment : le *Deilephila alecto*; le *Satyrus anthelea*; l'*Argè herta* et sa variété *Larissa*; des types modifiés de la *Melitæa didyma*, de la *Leucophasia sinapis*, de l'*Arctia fuliginosa*, de la *Dicranura vinula*; des variétés fort remarquables (jaune d'ocre très foncé), de la *Thais hypsipyle*; l'*Hesperia Nostradamus*; le *Polyommatus Ottomanus*; la *Tha-*

*naos Marloyi*; l'*Amphipyra tetra*, etc.; mais notre collègue appelle surtout l'attention des lépidoptéristes sur le *Lycæna trochilus*, Friv., dont l'origine européenne était, jusqu'à ce jour, fort incertaine.

— Le même membre montre aussi deux Lépidoptères très rares : la *Plusia æmula*, W. V., qui a été retrouvée en Styrie, et une femelle de l'*Arge Pherusa* entièrement dépourvue d'ocelles aux ailes inférieures. M. Bellier de la Chavignerie fait observer que cette variété correspond exactement à la variété accidentelle d'*Arge Psyche* que M. Boisduval a publiée dans l'*Icones* sous le nom d'*Ixora*.

— M. Berce parle d'un Lépidoptère provenant de Laponie, se rapportant au genre *Anarta* et qui doit probablement constituer une nouvelle espèce. Il ajoute qu'il se propose d'étudier cet insecte, qu'il n'a reçu que depuis quelques jours, et qu'il entretiendra la Société des observations qu'il pourra faire à ce sujet.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

A l'époque où Duponchel publiait son Catalogue des Lépidoptères d'Europe, c'est-à-dire en 1846, on ne connaissait aucune chenille du genre *Argyrolepia* comprenant des Microlépidoptères qui occupent l'un des derniers rangs dans sa tribu des Platyoïdés. Il est probable que depuis cette époque des découvertes ont été faites pour combler cette lacune dans l'histoire des Lépidoptères. S'il en était autrement, l'indication des mœurs et du séjour de l'une de ces chenilles ne serait pas sans intérêt pour la science et pourrait conduire à la connaissance des autres.

La chenille de l'*Argyrolepia flagellana* vit dans l'intérieur de la tige du chardon Roland (*Eryngium campestre*). Elle s'y pratique une galerie longitudinale pour y trouver le couvert et la nourriture. Une seule tige en renferme quelquefois deux ou trois placées l'une au-dessus de l'autre sans qu'elles se nuisent et cherchent à empiéter sur le domaine l'une de l'autre. Elles passent l'hiver dans leurs galeries et continuent à miner et à manger au retour de la belle saison.

Lorsqu'on ramasse, au mois de mai, un chardon Roland que le vent emporte le long des chemins ou dans la campagne et qu'on fend sa tige, on y trouve ordinairement cette chenille, qui se hâte de s'enfoncer dans la moelle si on l'a mise à découvert. Parvenue à toute sa taille dans le mois de juin, elle perce un petit trou rond dans la tige pour la sortie du papillon, puis elle se retire un peu en arrière pour se transformer en chrysalide sans filer de cocon. Elle exécute ce changement dans les derniers jours de juin ou les premiers de juillet; le papillon s'envole dès le 13 de ce dernier mois.

Cette chenille a 6 ou 7 millimètres de long; elle est blanchâtre; sa tête est brune, avec les parties de la bouche noires; elle porte un écusson brun sur le premier segment et des points verruqueux pili-fères sur les autres; comme toutes les chenilles des Tordeuses ou Platyomides; elle est pourvue de seize pattes.

— M. Ch. Villeneuve montre à la Société des *Hadena brassicæ* et *chenopodii* et des *Smerinthus tiliæ* qu'il vient d'obtenir par *éclosion forcée*, en élevant les chenilles dans une serre chaude.

M. Berce prend la parole au sujet de cette communication et fait remarquer qu'il ne comprend pas l'utilité que la science pourra tirer des recherches tentées par notre collègue; recherches, du reste, qui ont été déjà entreprises, il y a bien longtemps, par Réaumur.

— M. Ch. Villeneuve (séance du 26 janvier) montre une orange qui lui a été envoyée d'Alger et qui contient dans son intérieur des larves de Diptères.

M. Guérin-Méneville dit que ces larves se rapportent probablement à une espèce du genre *Ceratitis* dont M. le marquis de Brême a observé (*Ann. Soc. Ent. Fr.*) l'insecte parfait qui avait été trouvé dans des oranges européennes.

M. J. Bigot fait remarquer que si la larve de M. Villeneuve parvient à se métamorphoser en insecte parfait, le fait avancé par M. Guérin-Méneville pourra être aisément

confirmé, car il possède dans sa collection les types mêmes des *Ceratitis* de M. de Brême.

M. le Colonel Goureau (séance du 9 février) parle des mêmes larves qui lui ont été communiquées par M. Ch. Villeneuve et qu'il a pu étudier. La larve, très semblable à celles de plusieurs Muscides qui vivent dans la pulpe de différents fruits, lui semble bien se rapporter au genre *Ceratitis*, mais elle n'a pu se transformer et il n'a pu la retrouver.

Plusieurs membres prennent la parole et présentent quelques faits qui ont de l'analogie avec les communications précédentes.

M. E. Desmarest rapporte que, à Alger, une personne ayant apporté dans son appartement une certaine quantité d'oranges sauvages, fut très étonné de trouver le lendemain, dans la même chambre, un grand nombre de Diptères différents de ceux qu'elle voyait ordinairement. Malheureusement la personne qui a recueilli cette observation n'étant pas entomologiste n'a pu déterminer l'espèce de Diptère qui a ainsi apparu. Mais, ne pourrait-on pas supposer, soit que ces Insectes étaient sortis des oranges, soit qu'ils étaient attirés par l'odeur des fruits et qu'ils s'étaient réunis pour venir y déposer leurs œufs? Ne pourrait-on pas croire aussi que ces Mouches étaient des *Ceratitis*? Ce que l'on devrait induire peut-être de l'indication assez vague cependant donnée à notre collègue que ces Diptères étaient d'une couleur grise.

M. le docteur Boisduval dit que le fait de larves d'Insectes se développant dans l'orange n'est pas nouveau; et il ajoute qu'il a observé des chenilles de petits Lépidoptères diurnes qui vivaient dans la pulpe de l'orange et de la grenade.

MM. Bigot, Boisduval, Delarouzée, Goureau, etc., indiquent également quelques faits relatifs à la manière dont les larves sont introduites dans les fruits dont elles doivent tirer leur nourriture, et ils font remarquer que

souvent les œufs sont introduits par la femelle dans la fleur elle-même, et que les larves se trouvent ainsi dans l'intérieur du fruit.

— M. J. Bigot communique à la Société quelques Diptères provenant, pour la plupart, de Sarawak (Bornéo), Natal, etc. Ces Insectes sont des types de genres nouveaux excessivement remarquables. Deux, entre autres, par le développement et les appendices de leurs faces.

— M. Delaplace, de Gap, ancien membre de la Société, adresse, par l'entremise du Secrétaire, un tube contenant plusieurs Podurides se rapportant à l'espèce décrite par M. Nicolet, sous le nom de *Desoria glacialis*, et qui ont été trouvées en grand nombre dans les Alpes, sur la neige qu'elles couvraient en divers endroits.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. le marquis Jacques Doria, entomologiste de Gênes, qui s'occupe spécialement de l'étude des insectes Coléoptères; présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. le colonel Goureau et L. Reiche.

---

(Séance du 23 Février 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

M. C. Duméril, président honoraire, assiste à la séance.

*Communications.* M. Gougelet annonce la mort de l'un de nos collègues, M. Boucher, docteur en médecine à Eu (Seine-Inférieure), qui faisait partie de la Société depuis 1855, et il communique à ce sujet la note suivante :

Le 5 février dernier, le docteur Boucher s'éteignait à Eu, sa ville

natale, à la suite d'une longue maladie. Nul, mieux que moi, ne pourrait raconter, sinon avec talent, du moins avec connaissance de cause, cette vie si bien remplie et pourtant encore jeune. Boucher était mon ami, j'avais encouragé ses débuts, comme autrefois M. Serville avait accueilli mes efforts; je le présentai à notre Société en 1855.

Boucher révéla, dès ses premières années, sa passion pour l'étude et fit des progrès rapides. Admirateur du beau, voulant tout approfondir, il étudia avec ardeur les sciences naturelles.

Ses études terminées, bachelier-ès-lettres et ès-sciences, avec une position de fortune indépendante et une éducation distinguée, toutes les carrières pouvaient lui être ouvertes; mais, fils de soldat, bercé par les récits des grandes victoires de la République et de l'Empire, il devait naturellement rêver la gloire militaire.

La Révolution de 1830 venait d'ouvrir aux jeunes imaginations un horizon qui paraissait immense. Enthousiaste des idées libérales d'alors, il entra au service, comme enrôlé volontaire, dans le 2<sup>e</sup> régiment des chasseurs d'Afrique.

Ses illusions ne furent pas de longue durée; la réaction qui s'opéra, peu de temps après, et l'uniformité de la vie de garnison, commencèrent bien vite chez lui le dégoût pour une carrière qui n'offrait à son intelligence qu'un champ rétréci.

Ce fut alors que, mû par les principes philanthropiques qui ne l'abandonnèrent jamais, il entreprit et fit, avec distinction, ses études médicales. Il soutint sa thèse pour le doctorat et fut reçu le 5 mai 1847.

Opérateur hardi et déjà distingué, Boucher pouvait prétendre aux premiers rangs; mais, sans ambition et trouvant sa satisfaction dans le bonheur d'être utile à ses semblables, désireux de revoir son vieux père, dont il était l'unique enfant, attiré malgré lui vers les lieux de sa naissance, il revint à Eu pour consacrer à tous indifféremment, au plus riche comme au plus pauvre, les talents que son travail et son zèle lui avaient fait acquérir. Jamais ses concitoyens ne réclamèrent en vain les conseils qu'ils venaient demander à son expérience, et il se plut toujours, à l'instar de quelques médecins ses confrères, à secourir les plus nécessiteux.

Les instants qu'il ne consacrait pas à ses malades, il les passait au milieu de ses chers Insectes, l'histoire naturelle redevenait sa passion

et l'entomologie, vers laquelle il s'était toujours senti attiré, l'occupait sérieusement.

Combien de fois a-t-il regretté devant moi, que les exigences de sa position l'empêchassent d'explorer plus souvent les campagnes environnantes et la forêt d'Eu, si peu connue et pourtant si riche en bonnes espèces; mais le devoir parlait et l'entomologiste disparaissait pour faire place au médecin.

Boucher pratiquait l'hospitalité de la manière la plus large. On était toujours bien accueilli, lorsqu'on venait voir, selon son expression, *le pauvre exilé*.

Entouré des siens et pleuré des nombreux amis que lui avaient valu les qualités d'un cœur d'élite, à tous égards, Boucher s'est éteint de la mort du juste. Comme entomologiste, il laisse une collection d'Insectes classés par lui avec le plus grand soin et quelques notes que sa mort prématurée l'a empêché de réunir; comme médecin, les plus sincères regrets; comme homme les meilleurs souvenirs.

— M. H. Lucas communique la note qui suit, relative à trois nouvelles espèces du genre *Pachydema*, découvertes en Algérie.

M'occupant dans ce moment-ci d'un travail synonymique sur les espèces composant le genre *Pachydema*, qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique, je communique à la Société, en attendant l'entier achèvement de ce travail, les diagnoses de trois espèces nouvelles appartenant à cette coupe générique.

PACHYDEMA HORNBECKII, Lucas.

Long. 15 millim. ; larg. 7 millim. 1/2.

*P. capite nigro, fortiter densèque punctato; palpis maxillaribus labiisque nigris; antennis nigris, articulis foliaceis rufescentibus; thorace nigro, densè subtiliterque punctato, sparsim fulvo-piloso; scutello lato, nigro, posticè rotundato, laxè punctato; elytris fusco-rubrescentibus, striatis interstitiis latis, irregulariter punctatis; pedibus corporeque nigris, punctatis, hoc fulvo-piloso.*

Il est plus grand et plus large que le *P. rubripennis*, tout à côté

duquel il vient se placer ; il en diffère par la ponctuation du thorax qui est plus forte et bien plus serrée , par les élytres qui sont d'un brun rougeâtre au lieu d'être rouges ; de plus, les stries sont plus nettement accusées et la ponctuation que présentent les intervalles est moins forte et sensiblement plus serrée ; enfin, je dois faire encore remarquer que les poils fauves qui recouvrent tout le corps en dessous, ainsi que la partie située entre le thorax et les élytres, sont plus allongés et beaucoup plus serrés que chez le *P. rubripennis*.

Elle habite les environs d'Alger, où j'en ai pris un individu en très mauvais état en avril 1850. Les environs de Blidah nourrissent aussi cette espèce, où elle a été rencontrée par M. Hornbeck, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

PACHYDEMA VALDANI, Lucas.

Long. 10 millim. ; larg. 4 millim. 1/4.

*P. capite nigro, fortiter densèque punctato, clypeo producto, in medio emarginato; antennis, palpis maxillaribus labiisque rufescentibus; thorace nigro-nitido, laxè fortiterque punctato, in medio longitudinaliter depresso; scutello nigro, lævigato; elytris angustis, castaneo-rufescentibus, sat regulariter punctatis suturâ subnigricante; abdomine pedibusque nigro-rufescentibus, rufescente-pilosis; tarsis rufescentibus.*

Plus petit et beaucoup plus étroit que le *P. rubripennis*, avec lequel il ne pourra être confondue à cause du chaperon qui est plus avancé et échancré dans son milieu ; il en diffère encore par la ponctuation du thorax qui est plus forte et plus serrée. Les élytres sont beaucoup plus étroites et les points dont elles sont couvertes sont plus forts et moins serrés que chez le *P. rubripennis*. Enfin, dans cette dernière espèce, tout le corps et les pattes sont d'un noir brillant, tandis que chez le *P. Valdani*, ces divers organes sont d'un noir roussâtre.

Je dédie cette curieuse espèce à notre confrère M. de Valdan, qui l'a découverte dans les oasis de Ouargla.

PACHYDEMA DOURSII, Lucas.

Long. 11 millim. ; larg. 5 millim.

*P. omninò rufescens; capite irregulariter punctato, flaves-*

*cente-piloso, clypeo subtiliter nigro marginato, in medio subemarginato; antennis rufescentibus, articulis foliaceis flavo-testaceis; palpis maxillaribus labiisque rufescentibus; thorace sparsissimè punctulato, utrinque fortiter unimpresso, marginibus in medio angulose dilatatis, flavescente pilosis, scutello lævigato; elytris convexis, rotundatis, irregulariter striatis, interstitiis latis, laxè punctatis; corpore pedibusque flavicante-pilosis, spinis tibiæ primæ parvis, nigris.*

Elle vient se placer dans le voisinage du *P. hirticollis* et *unicolor*, et a été découverte à Ponteba, sur les bords du Chélif, par notre confrère M. Dours, auquel je les dédie comme un souvenir d'estime et d'amitié.

— M. le professeur Girard fait passer sous les yeux de la Société un dessin exécuté par M. J. Migneaux, et représentant l'*Hemerobius trimaculatus*, espèce nouvelle de Sumatra, décrite dans un mémoire remis à une séance précédente.

— Le même membre montre également un nid en terre de la *Chalicodoma muraria*, provenant des environs de Tours, et dans lequel une coupe offre à découvert une larve parasite vivante du *Trichodes alvearius*.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Tout le monde sait que les pommes sont rongées par une petite chenille qui les fait tomber de l'arbre avant leur maturité et nous prive d'une notable partie de la récolte de ces fruits. Cette chenille se transforme en un petit papillon nommé *Tinea pomonella* par Linné, et *Carpocapsa pomonana* par les entomologistes modernes, lequel est parfaitement connu des lépidoptéristes. Les poires sont aussi de son goût, mais elle n'y produit pas d'aussi grands dégâts que dans les pommes.

Nos prunes, de toute espèce, ne sont pas moins atteintes que ces fruits par une petite chenille qui ressemble tellement à la première qu'on la prend pour elle et qu'on croit qu'elle produit le même papillon. Non seulement elle est parfaitement semblable pour la

forme et la couleur, mais encore elle se comporte de la même manière. Ainsi, la prune tombe de l'arbre au moment où la chenille a pris toute sa croissance, elle sort du fruit et se cache dans la terre, où elle subit ses métamorphoses et l'Insecte parfait ne se montre qu'à la fin du printemps suivant, vers le 15 juin, pour s'accoupler et aller pondre sur les jeunes prunes. Ce petit Lépidoptère est la *Carpocapsa funebrana*, qu'il est assez difficile d'élever, qui n'est pas très commune dans les collections et qui n'est pas mentionnée dans le Catalogue des Lépidoptères d'Europe de Duponchel.

En élevant des chenilles rongeurs des poires, j'ai été conduit à connaître l'origine d'un Chalcidite du genre *Perilampus* sur les mœurs duquel on ne possédait que des notions fort incertaines. Nées d'Esembeck, qui a recueilli tout ce qu'on savait de son temps sur les habitudes des *Hyménoptères associés aux Ichneumoniens*, dit, au sujet du genre *Perilampus*, que Dalman soupçonnait que les Insectes qui le composent subissent leurs métamorphoses dans les larves dendrophages, parce que l'on trouve souvent les Insectes parfaits sur les vieux bois. L'observation que j'ai faite n'est pas d'accord avec cette remarque, car, au mois d'août, j'ai placé dans une boîte un morceau de poire d'orange d'été contenant une chenille; cette dernière n'a pas tardé à sortir du fruit et à s'enfoncer dans le liège qui garnissait le fond de sa prison; elle a passé dans ce gîte, l'été, l'automne, l'hiver et le printemps, et, au lieu d'un papillon que j'attendais, il a paru dans la boîte, à la mi-juillet, le *Perilampus lævifrons*, Dalm., qui se trouve être le parasite d'une chenille. Cette observation, quoiqu'elle présente un très minime intérêt, mérite d'être conservée à cause de l'ignorance presque complète où l'on est sur l'origine des Chalcidites.

*Lectures.* M. L. Fairmaire dépose sur le bureau une notice nécrologique sur notre collègue Lareynie, suivie de descriptions de Coléoptères nouveaux recueillis par notre savant confrère.

— M. Delarouze communique: 1<sup>o</sup> la description d'un nouveau genre de Carabiques (*Duvalius*), voisin du groupe des *Anophthalmus* et des *Trechus*, ainsi que la description

de l'espèce typique (*D. Raymondi*) trouvée dans la grotte dite Trou-des-Fades, auprès d'Hyères; et 2<sup>o</sup> la description d'un *Amaurops* nouveau (*A. gallicus*) pris dans les montagnes de Lesterelle (Var).

— M. Linder adresse la description et les figures de trois nouvelles espèces d'*Anophthalmus*; *A. crypticola* et *orcinus* de la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), et *Pandellei* de la grotte de Betharram (Basses-Pyrénées).

— M. Bellier de la Chavignerie lit une note sur l'*Acidalia pallidata*, Wien-Verz.

— M. le docteur Ch. Coquerel, tant en son nom qu'en celui de M. Aug. Sallé, fait connaître une notice sur des larves d'OEstrides développées chez l'homme, au Mexique et à la Nouvelle-Orléans.

— M. J. Bigot donne connaissance d'une nouvelle suite à son Essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des Insectes Diptères, comprenant les deux tribus des *Rhaphidi* et des *Dolichopodi*.

Notre collègue offre une somme de 100 francs à la Société pour hâter la publication de ce travail. — La Société remercie son honorable Président et décide que son mémoire sera renvoyé à la Commission de publication.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. James Odier, banquier à Genève, qui s'occupe de l'étude des Insectes Coléoptères; présenté par M. H. Lucas, au nom de M. de Saussure. — Commissaires-rapporteurs: MM. le docteur Laboulbène et L. Reiche.

---

(Séance du 9 Mars 1859).

Présidence de M. J. BIGOT.

MM. C. Duménil, président honoraire et le Dr Imhof, entomologiste de Bâle, assistent à la séance.

*Correspondance.* Lettre de M. Bellier de la Chavignerie annonçant son départ pour la Sicile, qu'il se propose d'explorer pendant tout l'été, sous le point de vue entomologique.

*Décisions.* Il est donné lecture d'un rapport de la Commission de publication, relatif à plusieurs propositions qui lui ont été renvoyées, et, la Société, après avoir entendu les conclusions de ce rapport, décide particulièrement : 1<sup>o</sup> que nos Annales seront échangées contre les publications des Sociétés entomologiques de Berlin et des Pays-Bas, à partir de 1859; 2<sup>o</sup> qu'à partir de la même année, le tirage des Annales sera porté de 350 exemplaires à 500, que le nombre des lignes de chaque page sera porté de 31 à 35, et que dès lors le prix payé à l'imprimeur et au graveur-coloriste sera augmenté; et 3<sup>o</sup> que le Bulletin bibliographique, à dater de 1859, ne sera plus scindé, mais donné en une seule fois à la fin du volume.

— La Société, dans le but d'organiser la prochaine réunion extraordinaire de Paris, prend les résolutions suivantes :

Conformément au rapport qui lui a été présenté par la Commission permanente des sessions extraordinaires de Paris, nommée dans la séance du 14 avril 1858, et composée de MM. Berce, J. Bigot, E. Desmarest (*rapporteur*), L. Reiche, le docteur V. Signoret et le docteur Sichel (*président*), la Société indique comme devant être mis à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 27 avril 1859 :

1° Le rappel du vœu de M. Bellier de la Chavignerie, sur l'utilité qu'il y aurait pour la science que les membres des départements s'occupassent chacun de leur côté de faunes locales, nécessaires pour la rédaction exacte d'une faune entomologique générale française (voy. *Bulletin des Annales* 1858, page LXI) ;

2° La discussion de la proposition de M. L. Reiche, sur quelques règles de la nomenclature entomologique, et principalement sur le danger de changer les noms de genres ou d'espèces mal orthographiés, ou mal composés par les auteurs (voy. la proposition de M. Reiche : *Bulletin* déjà cité page LXI) ;

3° La lecture des mémoires qui pourront être adressés relativement à l'examen du groupe des *Eupithecia* ;

En effet, une proposition avait été faite dans la séance extraordinaire du 14 avril 1858, par M. Bruand d'Uzelle, de mettre à l'ordre du jour de la session de 1859, l'examen des trois groupes des *Hesperia*, *Eupithecia* et *Zygæna* (proposition réduite depuis par son auteur lui-même au seul groupe des *Eupithecia*), mais la Commission et la Société ont pensé qu'il était impossible, pendant la courte durée d'une seule séance, de s'occuper d'un sujet aussi spécial et aussi difficile : toutefois, prenant en grande considération le vœu émis par M. Bruand, elle l'invite, ainsi que les autres membres qui seraient en mesure de le faire, d'adresser des travaux préparatoires qui pourraient alors être renvoyés à une Commission particulière, à laquelle seraient également soumises les espèces sur lesquelles il y aurait des doutes : Commission qui pourrait prendre alors une résolution sur ce sujet si minutieux et si intéressant ;

4° Le choix de l'époque et l'indication du lieu où se tiendra le Congrès provincial pour 1859 ;

5° Une décision à prendre sur la question de savoir s'il ne serait pas utile de choisir à l'avenir, avant Pâques (époque de la réunion extraordinaire de Paris), le lieu de l'excursion provinciale.

Car, en suivant la marche actuellement adoptée, le temps (comme cela a été démontré pour le Congrès de Grenoble) peut manquer pour faire les démarches nécessaires pour l'organisation d'une semblable réunion.

La Société décide également, sur l'avis de sa Commission permanente :

1° Que, pour rendre les sessions extraordinaires de Paris plus fructueuses et exclusivement scientifiques, il soit sursis, pendant la réunion du 27 avril, à tous les travaux non entomologiques, tels que : lecture du procès-verbal de la séance ordinaire précédente, correspondance non scientifique, rapports divers, présentations et élections de membres, et toutes espèces de questions administratives ;

2° Que, ainsi qu'il a été décidé le 24 mars 1858 (*Bulletin des Annales*, page XXXVII), les mémoires et communications destinés à être lus dans la séance extraordinaire de 1859, ainsi que les questions entomologiques qui seraient soumises à la décision de la Société pour être discutées dans la session de 1860, soient adressés, huit jours au moins avant la séance, au secrétaire, afin d'en saisir la Commission permanente qui doit fixer définitivement l'ordre du jour des séances extraordinaires ;

3° Que les mémoires, communications diverses, propositions, vœux, etc., qui pourraient être présentés dans la séance même du 27 avril ne soient lus et discutés qu'après l'épuisement complet de l'ordre du jour indiqué d'avance.

La Société croit inutile de faire, auprès des administrations des chemins de fer, ainsi que l'a demandé M. Bruand d'Uzelle, de nouvelles démarches pour obtenir des réductions de prix sur le transport des membres qui se rendraient à Paris, car elle a acquis la conviction, que nous n'obtiendrions pas une semblable faveur, et qu'il n'existe pas de précédents analogues pour les autres Compagnies savantes.

Enfin, à l'égard de la proposition de MM. Bellevoye et Gehin (*Bulletin* déjà cité page LXVI), tendant à changer l'époque des sessions de Paris, la Commission permanente et la Société pensent qu'au Congrès parisien seul appartient le droit de modifier, s'il le juge convenable, une décision exécutée pendant deux ans de suite. Toutefois, si l'époque de Pâques devait être abandonnée, la fin de septembre ou le commencement d'octobre, sembleraient de beaucoup préférables à la fin de novembre, indiqué par nos honorables collègues de Metz : 1° parce que cette époque étant plus rapprochée des vacances peut faire espérer la présence à Paris d'un plus grand nombre de membres non résidants ; et 2° qu'elle permettrait encore de faire, si on le croyait utile, quelques excursions entomologiques dans les environs de notre ville.

*Communications.* M. Chevrolat annonce que M. Ville-neuve a trouvé à Arminvilliers, le 7 mars dernier, le *Dasytes nigricornis*, Fabr., Gyll., espèce de Coléoptère propre au nord de l'Europe, et qui n'avait pas encore été signalée comme propre à notre faune.

— M. Rautou adresse une boîte contenant quatre magnifiques cocons de Vers à soie et des œufs, provenant de l'éducation qu'il a faite à Nantes, en élevant des chenilles exclusivement avec des feuilles du Mûrier noir, et dont il a entretenu la Société dans la séance du 23 décembre 1858. (Voy. *Bulletin*, page CCLI.) — Sur la demande de notre collègue, M. Guérin-Méneville se charge de communiquer ces cocons et la note de M. Rautou, à la Société impériale zoologique d'Acclimatation, et fera son possible pour envoyer à notre confrère des graines du Ver à soie du Ricin, dont il se propose de tenter l'éducation.

*Lectures.* M. C. Duméril donne lecture d'une partie du chapitre sur la génération, extrait d'un ouvrage qu'il termine sur l'histoire et la classification des Insectes de France, mais dont l'ensemble est applicable à la connaissance générale de tous les ordres de la classe.

Cette introduction n'est relative qu'à la fonction génératrice et sous le point de vue physiologique. Après avoir rappelé les notions acquises sur cet acte de la vie par les anatomistes, les physiologistes et les naturalistes, notre collègue considère la plupart des phénomènes de la propagation comme des moyens stimulants empruntés à tous les agents extérieurs pour agir sur les sens de l'ouïe, de la vue et de l'odorat.

Il indique les grandes modifications que présentent les mâles, les femelles et les neutres, comparées à celles que l'on connaît dans les végétaux et même les singulières monstruositésexuelles que l'on a observées chez certains insectes réellement hermaphrodites et parthénogénésiques.

A la fin de ce chapitre, trop étendu pour qu'il ait pu en faire la lecture complètement, notre Président honoraire dit verbalement

qu'il y fait connaître la disposition, la structure et les emplois des organes reproducteurs internes chez les mâles et les femelles ; il montre les particularités les plus remarquables de la ponte, de la forme et des enveloppes des œufs, et de leur éclosion toujours prévue d'avance, de la conformation si variable des larves dans les différents ordres, constamment en rapport avec leur genre de vie. Enfin, il ajoute que c'est là que se trouve exposée l'admirable histoire des métamorphoses dont les détails plus circonstanciés sont renvoyés à l'étude particulière de chacun des ordres.

— M. Doumerc adresse une note détaillée sur l'origine orthographique et ethnologique du nom générique de *Leucospis* de Fabricius, au sujet de quelques lignes insérées par le Secrétaire, dans la séance du 23 juin 1858 (*Bulletin*, page LXI), à la suite d'une communication de M. Guérin-Méneville, sur les mœurs d'une espèce d'Hyménoptères de ce groupe. M. Doumerc, après être entré dans de longues considérations générales sur ce sujet, démontre le danger des rectifications orthographiques en entomologie, et dit qu'il pense que Fabricius a bien voulu mettre *Leucospis*, tiré, selon lui, des deux mots grecs λεῦκω, agréable, et φῆσις, pinçon, et non pas *Leucopsis* (de λευκη, blanc ; ὠψις, œil, face), dénomination à tort adoptée par Olivier, et depuis par M. C. Duméril pour indiquer le même genre.

M. E. Desmarest, répondant à la note de M. Doumerc, commence par protester contre l'opinion qu'on pourrait lui prêter d'admettre la nécessité des rectifications ou changements des noms mal orthographiés par leurs créateurs, tandis que, au contraire, ainsi qu'il a eu occasion de le dire dans plusieurs de ses ouvrages, il est tout à fait opposé à un semblable système qu'il regarde comme beaucoup plus nuisible qu'utile pour l'avancement de la science. Dans un travail étendu, dont la Société entend en partie la lecture, il dit qu'il s'est peut-être mal expliqué dans le *Bulletin* 1858, et qu'il n'a pas été dans son intention de proposer de nouveau, mais simplement d'indiquer, au simple point de

vue synonymique, la modification du nom de *Leucospis* en celui de *Leucòpsis* faite par Olivier et par M. C. Duméril, modification, du reste, qui aurait probablement été adoptée par Fabricius lui-même, car la transposition de la dénomination de *Leucospis* en celle de *Leucòpsis* provient, selon toute apparence, uniquement de la transposition typographique de deux lettres. Sans rechercher, du reste, si les étymologies des noms de *Leucospis* et de *Leucospis* indiquent réellement des analogies même éloignées avec les Hyménoptères qu'ils servent à désigner, M. E. Desmarest ajoute, en terminant sa notice, que la règle de priorité nominale doit être appliquée dans toute sa rigueur, et que, dès lors, le nom primitif fabricien de *Leucospis*, bien ou mal orthographié, significatif ou non, doit être conservé, tandis que celui de *Leucòpsis*, indiqué par Olivier et par M. C. Duméril, quelque régulièrement formé qu'il puisse être, applicable ou non au genre en question, doit être rejeté ou plutôt placé simplement en synonymie.

M. C. Duméril dit également quelques mots sur le même sujet, et, en résumé, il pense que la modification proposée par Olivier et adoptée par lui dans le Dictionnaire des sciences naturelles, ouvrage dans lequel il a rédigé et signé tous les articles sur les animaux de la classe des Insectes, doit être maintenue.

Le même membre, ainsi que M. le docteur Sichel, entrent aussi dans quelques détails sur l'étymologie nominale du genre *Leucospis* et montrent, par plusieurs exemples, que Fabricius a souvent commis des erreurs ethnologiques.

— M. Anatole Boieldieu dépose sur le bureau un mémoire contenant la description de nombreuses espèces nouvelles de Coléoptères, propres à la faune française.

*Membre réadmis.* Sur la demande de M. L. Buquet, et à l'unanimité des suffrages, la Société décide que le nom de M. Doumerc, ancien membre fondateur, qui s'occupe de

l'Entomologie en général et spécialement des mœurs des Insectes (rue de Madame, 45), sera rétabli sur la liste des membres, à partir de 1859.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. H. de Bonvouloir (rue de l'Université, 13), qui s'occupe particulièrement de l'étude des Coléoptères; présenté par M. L. Reiche. — Commissaires-rapporteurs : MM. Delarouzée et L. Fairmaire.

---

(Séance du 23 Mars 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

MM. C. Duméril, président honoraire, et les docteurs Imhof, de Bâle, et Haldemann, de Pensylvanie, assistent à la séance.

*Communications.* M. Becker fait connaître une lettre de M. Edelwitsch, datée de Santo-Paulo-de-Loanda, possession portugaise, située entre le cap de Bonne-Espérance et Sierra Leone; après un séjour de trois ans dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il a exploré à une distance de plus de 550 lieues de Loanda, l'intrépide voyageur est revenu en septembre 1857, à cet établissement portugais chargé d'une immense quantité d'Insectes et d'autres produits d'histoire naturelle, la plupart nouveaux, très remarquables par leurs formes extraordinaires, et sur lesquels M. Becker se propose de donner prochainement une note à la Société.

*Correspondance.* M. Heurtaux, de Nantes, écrit que, ne s'occupant plus d'entomologie, il croit devoir donner sa démission de membre. — Cette démission est acceptée par la Société.

— M. Doué présente à ses collègues le mâle et la femelle d'une espèce de la famille des Carabiques qui ne se trouve, croit-il, dans aucune des collections de Paris. C'est l'*Aplo-thorax Burchelii*, décrit par M. Waterhouse, dans les transactions de la Société entomologique de Londres, et qui vient de l'île Sainte-Hélène. Il montre aussi le *Calosoma Helenæ*, provenant de la même localité et qui a été décrit par Hope.

— M. Reiche demande à M. Delarouzee si c'est avec son assentiment qu'un article a été publié dans le *Berliner Zeitschrift*, 1859, page 98, dans lequel il est dit qu'il regarde le *Lucanus pentaphyllus*, Reiche, comme une variété du *L. cervus*, attendu qu'il a trouvé en Provence, dans le département du Var, des individus de cette dernière espèce à quatre, cinq et même six articles dilatés à la massue des antennes. En cas d'affirmative, M. Reiche, en s'étonnant que M. Delarouzee ait pris une voie aussi détournée pour faire connaître un fait aussi remarquable, espère que notre collègue voudra bien appuyer son allégation par des observations plus étendues, car il résulterait de cette manière de raisonner que les *Lucanus* à quatre, cinq ou six articles lamellés ne constituent plus qu'une seule espèce, ce qui simplifierait singulièrement la nomenclature.

M. Delarouzee répond qu'il est très surpris de la réclamation de M. Reiche, qu'il n'a nullement autorisé l'insertion, dans le *Berliner Zeitschrift*, de l'article dont il s'agit, et que s'il avait cru devoir publier une note sur le sujet en question, il l'eût adressée à la Société entomologique de France. Il ajoute qu'il a pu, dans une lettre familière écrite à M. Kraatz, parler d'une manière dubitative, peut-être, de la validité de l'espèce décrite par M. L. Reiche, en raison des passages qu'il croit avoir trouvés, mais qu'il ne croirait pas la question suffisamment élucidée tant qu'il n'aurait pas comparé les individus anormaux du *Lucanus cervus* avec les spécimens du *L. pentaphyllus* de la collection de

M. L. Reiche, mais que son prochain départ pour Jérusalem ne lui permet pas de la faire actuellement.

— M. Haldemann prend la parole pour dire qu'il a découvert dans une *Lithosia* un organe de stridulation. Ce Lépidoptère faisait entendre le même bruit que le *Sphinx Atropos*, et M. Haldemann, en recherchant l'origine de ce son, découvrit, cachée sous une couche de poils adipeux, sous les ailes supérieures, près de leur point d'insertion au thorax, une membrane tympanique dont les vibrations correspondaient aux sons émis. M. Haldemann indique le vœu que les recherches qu'on a faites depuis longtemps sur l'organe du son dans le *Sphinx Atropos*, soient reprises dans le but de rechercher si on ne trouverait pas dans ce Lépidoptère un organe semblable à celui qu'il a découvert dans la *Lithosia*.

— M. Martin réclame contre la phrase suivante : « *la pallidata et l'argilata appartiendraient-elles à une seule espèce?* » imprimée à la page 888 (1858) de la liste des Lépidoptères recueillis pendant l'excursion de Grenoble, et demande qu'elle soit considérée comme nulle; car il a été loin de sa pensée de vouloir faire cette interrogation.

— M. le docteur Boisduval fait également observer que, dans la liste des plantes recueillies à la Grande-Chartreuse (voy. 4<sup>e</sup> numéro de 1858, page 896), on a imprimé, par suite d'une transposition typographique, *Chamorchis globosa* et *Ophris alpina*, au lieu de *Orchis globosa* et *Chamorchis alpina*.

M. Al. Laboulbène, qui a rédigé le rapport sur le Congrès de Grenoble, dit que les deux corrections demandées par MM. Martin et Boisduval seront faites dans le tirage à part de la session provinciale de 1858.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Dans la séance du 26 janvier dernier, M. Villeneuve a mis sous les yeux de ses collègues une orange à chair rouge venant d'Alger, laquelle était gâtée par une larve qui s'y développe en la rongean et y occasionne d'assez grands désordres. Il a eu la complaisance de me remettre ce fruit afin que je pusse étudier cette larve, et s'il était possible, l'amener à sa dernière transformation.

Le désordre occasionné par cet insecte se révèle à la surface de l'orange par une tache noirâtre, de forme à peu près circulaire, de 0,020 à 0,025 de diamètre, et à l'intérieur par la pulpe altérée, désorganisée, noirâtre sur une profondeur de 0,010 à 0,020. Au centre du cercle noirâtre de l'écorce on aperçoit un petit trou rond qui sert à introduire l'air dont la larve a besoin pour vivre.

Cette larve ressemble à toutes celles des Muscides, et plus particulièrement à celle de l'*Ortalis cerasi* qui vit dans les cerises douces; elle en a la forme, la couleur, les dimensions et les habitudes ainsi que les mœurs. Elle est remarquable par ses seconds stigmates que l'on voit à la face postérieure de son dernier segment, sous la forme de deux petites plaques circulaires, écailleuses et jaunes dans chacune desquelles s'ouvrent trois articles pour le passage de l'air. Lorsqu'elle est dans l'orange, elle tient ses stigmates appliqués au trou qui existe dans l'écorce.

Après avoir examiné cette larve, je l'ai replacée dans l'orange, que j'ai déposée dans une soucoupe recouverte d'un verre en cristal, espérant qu'elle achèverait son évolution dans cette prison. Mais, obéissant à son instinct, qui est de quitter le fruit, lorsqu'elle a pris tout son accroissement et lorsqu'il est tombé à terre, pour se cacher dans le sol, elle a trouvé le moyen de s'échapper et de se dérober à mes recherches. Je l'ai crue morte par suite du dérangement qu'elle avait éprouvé et de la putréfaction de l'orange, et j'avais dit quelques mots à ce sujet à la Société dans sa séance du 9 février. Heureusement qu'il n'en était rien; elle s'était cachée dans quelque coin ignoré, où elle s'est changée en puce, et, le 5 mars, j'ai aperçu, se promenant sur mon bureau, le Diptère qui venait d'éclore, lequel était une femelle. J'ai reconnu cette petite mouche pour la *Ceratitis hispanica* décrite par M. de Brême, dans les Annales de la Société (1842, p. 183), laquelle provient d'une larve qui gâte les oranges à Malaga, en Espagne. Il en décrit une deuxième espèce sous le nom de *C. citriperda* qui se développe dans les oranges de l'île Maurice,

et qui ressemble considérablement à la première. Le mémoire de M. de Brême est parfait dans tout ce qu'il contient et je n'aurais pas entretenu la Société de ce Diptère si ce savant entomologiste en avait vu et décrit la larve. Ce mémoire est accompagné de dessins représentant la *Ceratitis hispanica*, très exacts quant au trait, mais qui laissent à désirer pour la coloration. Toutes les parties du thorax, qui sont d'un beau noir brillant sur l'insecte, sont peintes en bistre, ce qui nuit à la ressemblance.

Macquart a connu un Diptère du même genre, venu des Indes-Orientales, et l'a décrit sous le nom de *Petalophora capitata* à cause de deux soies terminées en palette que le mâle porte sur le sommet de la tête. Ce caractère se retrouve dans les deux espèces décrites par M. de Brême.

La femelle de la *Ceratitis hispanica* est pourvue d'une tarière avec laquelle elle perce la peau de l'orange pour introduire son œuf dans le fruit. C'est ce trou qui porte à la larve l'air dont elle a besoin, et elle a soin de l'entretenir ouvert. La femelle de l'*Ortalis cerasi* étant dépourvue de tarière, ne peut percer la cerise pour y déposer son œuf. Il est alors nécessaire que ce soit la larve elle-même qui ouvre le petit trou que l'on remarque sur les cerises véreuses pour le passage de l'air dont elle ne peut se passer pour vivre.

— M. J. Bigot met sous les yeux de l'Assemblée les dessins de M. Nicolet, de plusieurs types diptérologiques rares et curieux.

Ces types, suivant lui, représentent des genres nouveaux qu'il se propose de publier prochainement dans un autre recueil que nos *Annales*, vu la place déjà considérable qu'y occupent ses travaux pour l'année 1859. En conséquence, il croit devoir se borner à mentionner ici, simplement, les noms qu'il leur a assignés et dont suit la liste :

- G. *Ditylomyia*. Species *D. ornata*. CEYLAN (*Tabanidées*).
- G. *Harpamerus*. Sp. *H. signatus*. CEYLAN (*Hybotidées*).
- G. *Telostylus*. Sp. *T. binotatus*. CÉLÈBES (*Leptopodidées*).
- G. *Cyphipelta*. Sp. *C. conifrons*. VAN-DIEMEN. (*Syrphides*).
- G. *Lycastirrhyncha*. Sp. *L. nitens*. AMAZONES (*Syrphides*).

- G. Cryptineura*. Sp. *C. hieroglyphica*. N.-ORLÉANS (*Syrphides*).  
*G. Ptychoproctus*. Sp. *P. complexus*. PORT-NATAL (*Myopidées*).  
*G. Hystrisyphona*. Sp. *H. niger*. MEXIQUE (*Tachinidées*).  
*G. Megaloprepes*. Sp. *M. albonotatus*. CÉLÈBES (*Dexidées*).  
*G. Spintheromyia*. Sp. *S. fulgida*. CÉLÈBES (*Dexidées*).  
*G. Eupteromyia*. Sp. *E. trivittata*. CÉLÈBES (*Sapromyzidées*)?  
*G. Terastomyia*. Sp. *T. lobifera*. CÉLÈBES (*Ortalidées*).  
*G. Maria*. Sp. *M. ceruleiventris*. ARROU (*Ortalidées*).  
*G. Agastrodes*. Sp. *A. niveitarsis*. CEYLAN (*Ortalidées*).  
*G. Pterogenia*. Sp. *P. singularis*. CÉLÈBES (*Ortalidées*).  
*G. Rachiptera*. Sp. *R. limbata*. CHILI (*Tephritidées*).  
*G. Elaphromyia*. Sp. *E. melas*. CEYLAN (*Tephritidées*).  
*G. Paracelyphus*. Sp. *P. hyacynthus*. MALACCA (*Ulididées*).

— M. le docteur V. Signoret montre une photographie microscopique du *Monanthia albida*, Herr.-Schæff. — Jusqu'à présent on photographie facilement les corps transparents, mais il était très difficile, pour ne pas dire impossible, de produire des corps opaques. C'est donc un premier pas très intéressant et qui est dû à M. Nacet fils, qui a construit un appareil *ad hoc*.

— M. Guérin-Méneville lit une note sur les résultats de l'hybridation de deux espèces de Lépidoptères nocturnes, les *Saturnia arrindia* (du Ricin) et *cynthia* (du Vernis du Japon), par M. F.-E. Guérin-Méneville.

On se rappelle, dit-il, que l'année dernière, je suis parvenu à faire féconder des femelles de *Saturnia cynthia* par des mâles de *Saturnia arrindia*, et des femelles de *S. arrindia* par des mâles de *S. cynthia*, et que les œufs pondus ont donné des chenilles qui ont construit leurs cocons.

Ces vers à soie, élevés l'automne dernier, ont montré presque tous les caractères du vrai *cynthia* de Chine, qui est l'espèce la plus sauvage et la plus vigoureuse, et les cocons produits, quoique tenant un peu de l'espèce indienne, la *Saturnia arrindia*, par leur coloration plus foncée, se sont conduits comme ceux du vrai *cynthia*, c'est-à-dire que, placés dans des conditions de température iden-

tiques, ils n'ont pas éclos pendant l'hiver, comme le font constamment ceux de l'*arrindia*.

Cependant, l'influence de l'espèce du Ricin s'est fait un peu sentir dès cette première génération, car les cocons métis, que j'avais fait conserver dans la Ménagerie des Reptiles du Muséum, où l'on entretenait constamment une température qui ne descend jamais au-dessous de 13 degrés centigres, sont éclos à la fin de mars, tandis que les cocons du ver de l'Aylante pur sang n'ont pas encore bougé, quoique je les aie fait placer avec les métis comme terme de comparaison.

Aujourd'hui, les papillons provenant de cette hybridation présentent, en général, comme les chenilles dont ils sont sortis, plus de caractères de l'espèce de l'Aylante que de celle du Ricin. Ainsi, ils sont plus grands que ces derniers, ils ont l'abdomen brun, orné de houppes blanches, et non blanc comme celui des papillons du Ricin. La bande qui traverse leurs ailes est bordée d'atômes rosés et non d'un gris blanchâtre comme chez celui du Ricin, mais ils tiennent cependant de ce dernier en ce que leurs ailes sont d'une couleur plus brune, plus foncée que celles du papillon de l'Aylante, etc.

Si, ainsi qu'on le voit, c'est l'espèce de l'Aylante qui a dominé, pour le physique, l'influence de l'espèce du Ricin s'est fait sentir d'une manière plus sensible au point de vue moral, si l'on peut s'exprimer ainsi, car les métis des deux catégories donnent des vers qui, tout en ressemblant plus à ceux de l'Aylante, sont moins vagabonds, pour ainsi dire plus domestiques, ce qui les rapproche de ceux du Ricin. Ces métis ont pris à l'espèce du Ricin la faculté d'éclore plus tôt, sans pour cela éclore continuellement pendant l'hiver, et il est à remarquer que les métis provenant de mâles de Ricin unis à des femelles de l'Aylante, sont éclos quelques jours plus tôt que les métis inverses.

J'ajouterai que, ainsi que cela a été constaté l'année dernière pour les deux espèces pur sang, ces métis sont aussi polyphages, comme presque tous les Bombyx, car ils s'accoutument très bien des feuilles du Chardon à foulon, ainsi que les vers à soie ordinaires, que l'on a de tout temps alimentés avec la Laitue, le Liseron sauvage, la Scorsonère d'Espagne, le Salsifis des prés, l'Orme, le Rosier, le Troène, etc.

M. le docteur Aubé, à la suite de cette communication, fait observer que, malgré les différences assez notables que l'on peut remarquer entre les *Saturnia arindia* et *cynthia*, aussi bien à l'état parfait qu'à celui de chenille et même d'œuf, comme ces papillons sont actuellement, même dans leur pays natal, dans un état plus ou moins complet de domesticité remontant à la plus haute antiquité, il ne lui est pas démontré qu'il appartiennent à deux espèces différentes. Ce sont peut-être des races d'une seule et même espèce, et, dès lors, les expériences de M. Guérin-Méneville sur l'hybridation de ces Lépidoptères ne lui paraissent pas avoir la portée qu'elles devraient avoir s'il s'agissait de deux espèces bien distinctes et encore à l'état sauvage.

*Lectures.* M. le baron de Chaudoir adresse, par l'entremise de M. Aug. Sallé, un mémoire ayant pour titre : Monographie du genre *Colpodes* de Mac-Leay.

Notre savant collègue russe offre, pour hâter l'impression de son travail, de contribuer pour la moitié aux dépenses d'impression qu'il coûtera à la Société. — La Société remercie M. de Chaudoir de son offre, et renvoie son mémoire à la commission de publication, en regrettant de ne pouvoir le comprendre dans le premier numéro de ses Annales pour 1859.

— M. le docteur Ch. Coquerel lit un travail intitulé : Nouveau cas de mort produit chez l'homme par la *Lucilia hominivorax*, et description de la larve de ce Diptère.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Marius Lombard, d'Issy-sur-Seine, qui s'occupe de l'étude des Coléoptères européens, et qui a été présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. A. Doué et L. Reiche.



## AVRIL, MAI, JUIN.



(Séance du 13 Avril 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

M. C. Duméril, président honoraire, assiste à la séance.

*Rapport.* M. le docteur Ch. Coquerel, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. le docteur Boissudal, le docteur Coquerel, A. Doué, L. Fairmaire, le docteur Signoret, à laquelle étaient adjoints le Secrétaire, le Trésorier et l'Archiviste lit un rapport relatif à une proposition de M. L. Reiche, portant qu'il sera établi une Commission spéciale à l'effet de disposer et de déterminer l'emploi des fonds destinés annuellement à l'entretien et à l'augmentation de la Bibliothèque, et concluant à l'adoption de cette proposition.

La Société adopte les conclusions de ce rapport, et, dès lors, décide que l'article suivant sera ajouté à son règlement, où il portera le n° 39 *bis* :

Une Commission composée de trois membres, auxquels sont adjoints de droit le Trésorier, le Secrétaire et l'Archiviste de la Société, est chargée de déterminer l'emploi des fonds destinés à l'entretien et à l'augmentation de la Bibliothèque; cette Commission rendra compte à la Société de ses opérations et devra obtenir son autorisation, toutes les fois qu'il y aurait utilité à dépasser le crédit ouvert annuellement à cet effet. Cette Commission sera composée tous les ans, à l'époque des élections générales; les membres en sont rééligibles.

D'après la teneur de cet article, la Société procède immé-

diatement à la nomination de la Commission spéciale des fonds destinés à la Bibliothèque. — MM. le docteur Boisduval, L. Fairmaire et L. Reiche, ayant réuni la majorité relative des suffrages, sont proclamés membres de cette Commission pour l'année 1859.

*Communications.* M. L. Buquet montre un nouveau Catalogue des Coléoptères d'Europe (*Catalogus Europæ Coleopterorum*), rédigé sous la direction de M. le docteur Schaum. — Ce Catalogue, qui se vend 1 fr. 50 c., se trouve au bureau du trésorier.

— M. L. Fairmaire communique diverses remarques sur plusieurs Coléoptères :

#### 1° NOTES SUR QUELQUES INSECTES DE BARBARIE.

Dans le 4<sup>e</sup> N° de l'année dernière de nos Annales (1858, p. 748), j'ai décrit, sous le nom de *Carabus Lucasii*, un insecte venant des environs de Tanger fort différent de ce dernier, qui se rapproche beaucoup du *C. Faminii* par les côtes des élytres arrondies en forme de bourrelets, comme le dit très bien M. Deyrolle dans sa description. Ce Carabe est encore très rare puisqu'on n'en connaissait qu'un seul exemplaire dans la collection de notre estimable et savant collègue, M. Reiche. Grâce à une bienveillante communication de M. Hénon, de Constantine, j'ai pu étudier un ♂ et une ♀ du *Carabus Lucasii*; la ♀ est notablement plus grosse et plus large que le ♂, et son corps est bordé d'une teinte métallique peu distincte : ces deux individus proviennent des environs de Batna. Quant à mon espèce, il faudra la désigner désormais sous le nom de *Carabus Favieri* (*C. Lucasii*, Fairm., Ann. Soc. Fr., 1858, 748, non Deyr.). Il est spécial aux environs de Tanger et doit être placé près du *C. numida*; le ♂ a les élytres très peu convexes, mais la ♀ les a plus ovalaires, plus larges, beaucoup plus convexes et plus rugueuses.

Dans la même livraison, Bulletin, p. ccxxxix, notre collègue, M. H. Lucas, a décrit, sous le nom de *Chlænius Favieri*, le *C. azureus* Dej., qui se trouve aussi bien en Andalousie qu'aux environs de

Tanger. Il paraît avoir pris, comme le Catalogue de Berlin, pour le véritable *C. azureus*, le *C. virens*, Ramb. (*cyaneus*, Br.), insecte fort différent.

Parmi les insectes communiqués par M. Hénon se trouvaient aussi quelques espèces nouvelles pour la faune africaine :

*Cymindis Henonii*. — Long. 10 mill. — Oblongo-elongata, nigro-fusca; ore, antennis pedibusque piceo-fuscis, tenuiter sat dense punctata: capite sublævi, picescente, prothorace subcordato, basi utrinque valde oblique truncato; elytris elongatis, parallelis, striatis, striis lævibus, interstitiis planis, apice recte truncatis, angulo externo rotundato. — Biskra.

*C. miliaris*, Fab. -- De Constantine, non encore signalée en Algérie.

*Acinopus lævipennis*. — Long. 15 mill. — Niger, nitidus, lævigatus, sat convexus; capite magno, parum convexo; prothorace transverso, postice leviter angustato, angulis posticis valde rotundatis; elytris obsolete striatis, striis apice distinctioribus, lævibus; antennis palpisque rufo-piceis. Elytris brevibus, vix sensim striatis et prothorace brevi distinctus. — Batna, Oran.

*A. cylindræus*. — Long. 15 mill. — Niger, parum nitidus, valde convexus; capite mediocri; prothorace convexo, postice angustato, lateribus sat late marginato, rotundato, angulis posticis rotundatis; elytris convexis subparallelis, sat fortiter striatis, striis lævibus, apice profundis; antennis, palpis tarsisque rufo-piceis. — Constantine.

*Feronia (Argutor) rectangula*. — Long. 9 mill. 1/2. — Oblonga, subparallela, nigra, nitida, corpore subtus, antennis, palpis, pedibus prothoracisque basi et angulis posticis, piceis; prothorace subquadrato, transverso, antice leviter angustato, ad basim utrinque obsolete impresso, parum punctato, bistriato, stria interna validiore, angulis posticis rectis; elytris parallelis, sat fortiter striatis. — *F. hispanicæ* valde affinis, prothorace minus convexo, lateribus vix rotundatis, postice rectis, basi medio tantum sinuata et angulis posticis rectissimis, distincta. — Batna.

2° DESCRIPTION DE QUELQUES NOUVEAUX COLÉOPTÈRES DE  
FRANCE :

*Cleonus Pelletii*. — Long. 13 mill. — Elongatus, antice attenuatus, convexus, niger, rufo-ferrugineo pulvereus, rostro medio valde carinato, prothorace angusto, grosse rugoso, medio antice carinato, postice subsulcato, lateribus albido marginato; elytris punctato-substriatis, postice subcaudatis, puncto humerali et utrinque ad marginem externum, striga brevi, albidis. — *Cleono grammico* peraffinis, rostro fortius carinato, prothorace angustiore, elytris postice magis attenuatis et pedibus gracilioribus, distinctus. — Trouvé à Béziers par notre collègue M. Pellet.

*Mesites aquitanus*. — Long. 6 à 9 mill. — *M. pallidipenni* similimus, corpore minus parallelo, convexiore, latiore, prothorace lateribus magis ampliato, magis rotundato, elytris brevioribus, convexioribus, interstitiis haud convexis, punctatis, rostro apice magis rugoso punctato, linea media lævi, distincta. — La Teste de Buch, seulement dans les souches de Pins roulées par la mer.

*Hydaticus Nauzieli*. — Long. 12 mill. — Ovalis, parum convexus, rufescens; capite prothoraceque dilutis, capite basi; prothorace vix infuscatis, hoc basi angustissime nigro marginato; elytris brunneis, rufo vermiculatis, margine externo rufescente; subtus, cum pedibus, rufo testaceus. — Trouvé à Sorrèze, par M. le professeur Nauziel; distinct par sa coloration de toutes les espèces du même genre.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai déjà signalé dans nos Annales deux *Phyllopertha* habitant l'Algérie : ce sont les *P. lineolata*, Fischer, Entom. de la Russie, tom. 2, p. 216, pl. 31, fig. 5 (1852), et *egyptiaca*, Blanch., Cat. de la Collect. Entom. du Muséum, p. 179. Aujourd'hui, je communique à la Société une autre espèce qui est nouvelle, et que je désigne sous le nom de :

## PHYLLOPERTHA DESERTICOLA, Luc.

Long. 9 millim. ; lat. 5 millim. ♂.

Long. 9 millim.  $\frac{3}{4}$  ; lat. 4 millim.  $\frac{3}{4}$ . ♀.

*P. statura*, *P. LINEOLATÆ*, sed angustior ; capite nigro, anticè transversim ferrugineo, irregulariter punctato, albo-piloso, clypeo producto, in medio subexcavato ; palpis maxillaribus, labialibus, antennis pedibusque ferrugineis ; thorace scutelloque æneo cupreo nitidis, fortiter punctatis, albo-pilosis ; elytris flavo-ferrugineis, striato-punctatis, interstitiis latis, laxè punctulatis ; pygidio fusco-cupreo vel rufescente, punctato, albo-piloso, corpore cupreo-nitido, punctato, albo-piloso.

*Fœmina a mare differt : clypeo maximè producto, in medio fortiter excavato, elytris pallidè flavo-ferrugineis, antennis pedibusque æneo-cupreis.*

*Mâle.* A peu près de la taille de la *P. ægyptiaca*, mais plus étroite. La tête noire, ferrugineuse à sa partie antérieure, est couverte de points assez forts, arrondis, irrégulièrement disposés, et chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, elle est hérissée de longs poils blancs ; le chaperon est avancé, peu relevé, finement rebordé, avec sa partie médiane très légèrement creusée dans son milieu. Les palpes maxillaires et labiaux, ainsi que les antennes, sont ferrugineux. Le thorax, d'un bronzé cuivreux brillant, est couvert de points plus forts et moins serrés que ceux de la tête, et chez les individus bien frais, cet organe est entièrement caché par des poils blancs qui sont allongés et serrés. L'écusson est grand, d'un bronzé cuivreux brillant, ponctué et presque caché par les poils blancs du thorax. Les élytres sont d'un jaune ferrugineux brillant ; elles sont parcourues par des stries fortement ponctuées, avec les intervalles larges et plus lâchement ponctuées que les stries ; elles sont entièrement glabres, avec leurs épaules saillantes et arrondies. Le pygidium ponctué, d'un brun cuivreux, avec sa partie médiane quelquefois roussâtre, est entièrement couvert de poils blancs. Tout le corps, en dessous, est d'un brun cuivreux brillant, ponctué et hérissé de longs poils blancs. Les pattes sont ferrugineuses, fortement ponc-

tuées, avec les fémurs et les tibias des pattes de la troisième paire renflés et à reflets cuivreux.

*Femelle.* Elle diffère du mâle par le chaperon plus relevé, beaucoup plus avancé, lamelleux et profondément creusé dans son milieu; les élytres sont d'un jaune ferrugineux pâle; les antennes et les pattes, au lieu d'être ferrugineuses, sont au contraire d'un brun cuivreux.

Cette jolie espèce habite le Sahara algérien. Deux mâles n'ont été communiqués par M. Ed. Perris; quant à la femelle, qui vient de Bouçada, je la dois à l'extrême obligeance de M. Reiche.

— M. le docteur Doumerc adresse la note suivante sur la *Pyrale à frange en guipure*.

Parmi les 187 *Pyrales* décrites dans *Linné* et *Fabricius*, il m'a été jusqu'à présent fort difficile de préciser l'espèce à laquelle se rapporte celle dont je vais parler; peut-être cela tient-il à ce que dans les phrases que ces auteurs donnent de ces petits *Lépidoptères*, la variation ou l'absence qu'offrent le plus souvent le nombre et la forme des taches des ailes supérieures, ne fournit pas des caractères assez constants pour être notés avec précision comme cachet spécifique.

*Geoffroy*, qui appelle ces insectes des *chappes* ou des *damerettes*, parce que l'angle antérieur des ailes supérieures forme, par rapport au corselet, un angle plus ou moins saillant analogue à l'effet que produisent les jupons de crinoline aux hanches des dames, en décrit onze espèces des environs de Paris qu'il range dans la dernière section de la deuxième famille des *Phalènes*, et qui sont les *Pyralis chlorona*, *argyrana*, *æneana*, *viridana*, *prasinana* et *dorsana* qui appartient plus spécialement au genre *Carpocapsa*.

Je ne puis rapporter qu'avec doute mon espèce qu'à sa *chappe jaune à bande brune* qui est la 121<sup>e</sup> espèce, c'est-à-dire l'*angulana Villiers*, encore ne mentionne-t-il pas la frange remarquable du bord postérieur des ailes qui distingue cette espèce de ses congénères, et qui, à la vérité, est un caractère fort rare dans ce genre et, par contre, fort commun dans les *OEcophores* et les *Yponomeutes*; au reste, la grandeur de 2 lignes 1/2 jointe à l'ensemble de sa descrip-

tion s'accorde assez bien avec elle, mais ne trouvant aucune citation de figure, ni de synonymie, ni de description de mœurs dans cet auteur ainsi que dans les précédents que je viens de mentionner, je crois devoir dire quelques mots sur son histoire complète, sous ce dernier rapport, aux lépidoptéristes.

Deux petits arbustes du genre *Symphoricarpos* de la famille des *Chevrefeuilles* de *Jussieu* que l'on voit assez fréquemment dans les jardins de nos environs et dont l'un à *feuilles lisses* et l'autre à *feuilles très velues* sont le berceau originaire de cette espèce de *Pyrale* dont la chenille fait sa pâture.

La *chenille* lisse, verdâtre, à tête et pattes noires, de 2 lignes de longueur, se tient, vers la *mi-mai* sous le revers des feuilles de *Symphoricarpos* dont elle ronge le parenchyme entre les nervures de façon à lui donner l'aspect d'une déchiqueture de dentelle. Dès le 1<sup>er</sup> juin, elle file une *coque* en tirant successivement des fils de l'un à l'autre des bords de la feuille et de ses nervures qu'elle a choisie pour sa métamorphose, de façon à se former une espèce de *balancelle* ou une sorte de *hamac* élypsoidal dans le centre duquel elle se transforme en une petite *chrysalide* d'un jaune d'ocre qui brunit vers l'époque de l'éclosion, quinze jours après, vers le 20 juin.

Le *papillon*, long de 2 lignes  $1/2$  et de  $4\ 1/2$  d'envergure, est en dessus d'un beau jaune de paille à reflet doré et en dessous d'une jaune blanchâtre pâle et soyeux. Les yeux sont noirs, les antennes brunes et la base interne des palpes de cette couleur. Les ailes supérieures ont dans leur milieu une large tache noirâtre, angulaire, dont la base répond à la marge antérieure et le sommet à la marge interne, où elle correspond à celle du côté opposé lorsque les ailes sont contiguës dans le repos; il y a en outre deux petits points ronds, noirs, distants l'un de l'autre, un peu plus bas près de la marge externe en arrière. Le dessus des ailes inférieures est d'un brun canelle, le dessous des quatre ailes d'un jaune pâle ainsi que l'abdomen et les pattes. Mais ce qui est fort remarquable chez cette espèce, c'est la large frange de poils soyeux d'un jaune doré dont est garnie l'extrémité de la marge postérieure des quatre ailes et leur donne un aspect de guipure. Dans les ailes inférieures, cette frange est en outre séparée de la couleur brune par une bordure fine d'un jaune clair.

Cette jolie espèce ne se laisse pas voir ni prendre facilement : elle se tient de jour sous le revers des feuilles dans les touffes de l'arbuste et s'en échappe rapidement à l'approche du filet dont la gaze ternit ses couleurs et la rend méconnaissable ; la meilleure manière de l'obtenir fraîche est d'en élever la chenille.

Je termine par faire observer que si cette espèce est réellement la 121<sup>e</sup> *Phalène* de *Geoffroy*, il est probable que *M. de Villiers* lui a donné le nom d'*angulana* à cause de la tache angulaire des ailes supérieures, et en second lieu je ne doute pas que cette espèce ne puisse aussi se trouver dans les forêts des autres parties de la France ou croît l'arbuste nommé vulgairement *Camerisier des bois* (*Lonicera chamæcerasus* Lin.), cette plante étant de la même famille que le *Symphoricarpos* de nos jardins et ayant avec lui, indépendamment de ses caractères botaniques, une grande affinité d'économie végétative.

*Lecture.* M. H. Lucas donne lecture d'une notice ayant pour titre : Quelques remarques synonymiques sur les *Dasyterna hirticollis* et *unicolor*, et description de plusieurs nouvelles espèces de cette coupe générique, qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Charles Brisout de Barneville, de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 14, place du Château, qui s'occupe spécialement de l'étude et de la recherche des Coléoptères de France ; présenté par M. le docteur Coquerel. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et le docteur Grenier.

---

(Seance du 27 Avril 1859.)

**Session extraordinaire annuelle de Paris.**

Présidence de M. J. BIGOT.

La Société se réunit à 7 heures du soir, dans le local ordinaire des séances, à l'Hôtel-de-Ville.

50 membres sont présents.

Membres régnicoles : MM. André, de Beaune (Côtes-d'Or); Gabriel de Baran, de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); Bouteiller, de Provins (Seine-et-Marne); Charles Brisout de Barneville, de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); Th. Bruand d'Uzelle, de Besançon (Doubs); docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine (Aube); Delamain, de Jarnac (Charente); Grandin, de Vendôme (Loir-et-Cher); Nicolet, de Versailles (Seine-et-Oise); Pellet, de Béziers (Hérault); et Thibesard, de Laon (Aisne).

Membres résidants : MM. E. Allard, Amyot, Becker, Berce, J. Bigot, docteur Boisduval, H. de Bonvouloir, L. Buquet, Aug. Chevrolat, docteur Coquerel, Delamarche, E. Desmarest, Achille Deyrolle, Henry Deyrolle, A. Doüé, L. Fairmaire, J. Fallou, Girard, Goossens, colonel Goureau, docteur Grenier, Guérin-Méneville, Javet, docteur Laboulbène, docteur Le Maout, Le Roy, H. Lucas, docteur Marmottant, Martin, J. Migneaux, Moritz, L. Mors, Aug. Puton, Fr. Rattet, L. Reiche, Aug. Sallé, docteur Sichel, docteur V. Signoret et Tappes.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture des extraits des procès-verbaux des séances de la Société entomologique de France, pour 1858 et 1859, et de ceux de la Commission permanente (composée de MM. Berce, J. Bigot, E. Desma-

rest (rapporteur), L. Reiche, le docteur Sichel (président) et le docteur Signoret), en ce qui concerne les sessions extraordinaires de Paris, et plus particulièrement celle de 1859. (Voir au Bulletin 1859, page xxxv.)

La Société, suivant immédiatement l'ordre du jour fixé d'avance par sa Commission permanente, s'occupe successivement des questions suivantes :

— 1<sup>o</sup> Vœu de M. Bellier de la Chavignerie, sur l'utilité qu'il y aurait pour la science que les membres des départements de l'Empire s'occupassent, chacun de leur côté, de faunes locales nécessaires pour la rédaction exacte et complète d'une faune entomologique générale française.

Il est donné lecture du Bulletin de 1858, dans lequel M. Bellier entre dans quelques considérations au sujet de ce vœu ; plusieurs membres prennent la parole à cette occasion et citent les noms de divers entomologistes qui sont entrés dans cette voie : M. le colonel Goureau dit que les faunes locales doivent tendre à propager l'étude de l'Entomologie et que, pour cela, il ne faut pas qu'elles se bornent, comme cela a lieu habituellement, aux deux seuls ordres des Coléoptères et des Lépidoptères, mais qu'elles embrassent toutes les divisions de l'embranchement des Articulés.

Après avoir entendu ces diverses remarques, la Société décide qu'elle s'associe au vœu émis par M. Bellier de la Chavignerie, et que le rappel suivant de cette proposition sera inséré au Bulletin de 1859.

La Société verrait avec plaisir ceux de ses membres qui habitent la province, réunir, chacun selon l'objet spécial de ses études, le plus de matériaux possible, en vue de bonnes faunes locales des départements qu'ils explorent, afin d'arriver à posséder un jour une faune générale bien complète de toute la France. (*Bulletin* 1858, page Lxi.)

— 2<sup>o</sup> Discussion de la proposition de M. L. Reiche, sur

quelques règles de la nomenclature entomologique, et principalement sur le danger de changer les noms de genres ou d'espèces mal orthographiés ou mal composés par les auteurs.

M. L. Reiche donne lecture des développements qu'il a présentés en 1858 (Bulletin, pages LXI à LXV), lorsqu'il a fait cette proposition.

On lit à ce sujet :

A. Une note de M. Kiesenwetter, qui discute quelques-uns des points de la proposition de M. Reiche :

M. Reiche, mon excellent collègue, a parfaitement raison, à mon avis, de blâmer sévèrement les changements de noms introduits dans la science, sous de frivoles prétextes. Il est passablement ridicule, par exemple, de vouloir changer *Hydroporus* en *Hydatoporus*, etc., attendu que chaque vocabulaire grec nous montre qu'il y a dix fois autant de mots composés de ὑδρο, que d'autres composés de ὑδατο; de vouloir changer *Pterostichus*, etc., en *Stichopterus*, etc., car nous connaissons, dans le langage antique, les mots synonymiques φιλοθως et θεοφιλος, φιλογυνης et γυταικομανης, et une foule d'autres. Surtout, je condamne avec M. Reiche, de tout mon cœur, les manipulations vraiment horribles dont M. Gistel s'est rendu coupable dans ses « *Mysterien der Insectenwelt*. »

Mais il ne faut pas confondre un abus insensé avec un usage raisonnable.

Une comp'ète émancipation de toutes les règles de la grammaire latine ou grecque est impossible, si toutefois nous voulons conserver la nomenclature græco-latine, institution lionnéenne qui nous a garanti l'universalité de notre science. Abandonner ces règles, c'est abandonner la langue elle-même, qui est basée sur ces règles. M. Reiche veut que la correction des noms faisant déjà partie de la nomenclature, sous quelque prétexte que ce soit, constitue un abus dangereux. Pourtant, il n'hésitera pas de corriger (*Carabus ingenuus* Duftschmidt, en (*Amara*) *ingenua*, respectant les règles grammaticales, ou pour me servir de ses propres mots « sous prétexte » que la langue latine veut que l'adjectif suive le sexe de son substantif. Eh bien, quelles règles grammaticales veut-il donc accepter, lesquelles

veut-il condamner, quel changement sera légitime pour lui et où commencera le crime de lèse-science ?

M. Lacordaire, dans *Silbermann Revue ent.*, V, remarque fort bien que, dans de telles affaires d'intelligence, tout principe trop absolu est mal à propos. S'il y a du pédantisme dans la « manie » des corrections grammaticales, l'on trouvera un pédantisme tout aussi grand dans la « manie » de conservation impitoyable de tous les noms une fois donnés, même des noms monstres.

« Incidit in Scyllam qui vult vitare Charybdin ! » Conservons donc les noms qui, bien ou mal, sont à justifier devant la grammaire, n'exigeons pas, pour notre nomenclature, une pure classicité ou une parfaite élégance, mais gardons-nous de proscrire les règles fondamentales du grec ou du latin, règles qui, sans doute, sont aussi sacrées que la loi de la priorité entomologique.

Et une réponse de M. Reiche :

Dans la note qui vien d'être lue, M. Kiesenwetter commence par être d'accord avec moi, sur le ridicule de certaines corrections de noms, qu'il ne blâme, cependant, que parce qu'elles ne sont pas fondées, suivant lui, au point de vue grammatical; il qualifie, dans ce cas, ces corrections, d'insensées, et dit qu'il ne faut pas les confondre avec un usage raisonnable, usage qui consiste, suivant la législation de l'assemblée de Dresde, à corriger tous les noms mal orthographiés ou mal composés. Ici, nous ne sommes plus du même avis; car, tout en regrettant qu'il existe des noms semblables, et en recommandant aux auteurs de n'en faire que d'irréprochables, je pose en principe que ces mauvais noms soient conservés et considérés comme noms barbares, c'est-à-dire comme ce qu'ils sont, afin que la nomenclature ne soit pas surchargée d'une quantité considérable de nouvelles synonymies. Je ne crois pas, en établissant ce principe, abandonner, comme m'en accuse mon savant collègue et ami, les règles de la nomenclature linnéenne et encore moins proscrire les règles du grec et du latin; les propositions que je sou mets à votre délibération en font foi. Je ne crois pas non plus être inconséquent avec le principe que je veux établir, en faisant accorder en genre les noms spécifiques avec les noms génériques, et je ne regarde pas cela comme la correction d'une faute d'orthographe ou d'un nom mal composé.

Mon honorable collègue demande quelles sont les règles grammaticales que je veux accepter et quelles sont celles que je condamne ? Quel changement sera légitime et où commencera le crime de lèse-science ? Il est évident que mon savant collègue n'a pas lu attentivement la note que j'ai communiquée à la Société dans sa séance extraordinaire de 1858, car il y aurait trouvé la réponse anticipée à sa question dans les trois articles de la proposition que je soumetts à votre approbation.

La chute de Charybde en Scylla que me prédit M. Kiesenwetter vous paraîtra, je pense, mieux applicable à la loi de corrections proposée par ce savant et adoptée par l'assemblée de Dresde.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, d'étayer par de nouveaux faits la proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre. Je les trouve dans un nouveau Catalogue des Coléoptères d'Europe, rédigé par MM. Schaum, Kraatz et Kiesenwetter. Je trouve, page 2, de ce catalogue, le *Carabus Helluo*, Dejean, transformé en *Carab. Hellvo*, et j'avoue toute mon ignorance du motif qui a pu faire substituer le *v*, jusqu'ici prohibé par les correcteurs, à l'*u*. Ce ne peut être une faute typographique, car, page 38, je trouve que le *Hister Helluo* a subi la même métamorphose. Il est vrai que, d'un autre côté, le *Carabus Lefebvrei*, qui avait perdu son *v* dans une édition précédente de ce catalogue, l'a retrouvé dans celui-ci, qui persiste cependant à refuser de le rendre à *Choluocera*. Espérons que les législateurs de Dresde voudront bien nous donner les moyens de sortir de ce brouillamini. Il est encore vrai que ce Catalogue renferme une foule de noms mal orthographiés qui n'ont pas été corrigés, tels que *Bitoma*, *Elmis*, *Elodes*, etc., mais, on ne peut pas tout faire à la fois, et la loi aidant, nous en verrons bien d'autres.

En voici, par exemple, un échantillon : Page 57 de ce catalogue, j'ai été agréablement impressionné par le nom de genre harmonieux de *Cryphthypnus*, attribué à Eschscholtz. Or, Messieurs, je puis vous affirmer que ce savant entomologiste n'a pas commis ce nom là. Je vois, dans un tableau des Elatérides d'Eschscholtz, ouvrage posthume publié dans le tome IV, de la Revue entomologique de Silbermann, figurer le nom de genre *Crypohypnus*, où le *t* manque par faute typographique, car Eschscholtz avait écrit *Cryptohypnus* de κρυπτός (caché) et υπνος (sommeil). Ce nom n'est pas très eupho-

nique, j'en conviens, est-il bien ou mal composé ? J'avoue que je désirerais qu'il le fût bien ; mais il vaut un peu mieux pour moi que celui de *Crypthypnus* qu'on veut lui substituer, que j'ai infiniment de peine à prononcer et qui m'écorche l'oreille.

N'êtes-vous pas d'avis, Messieurs, que le *statu quo* était préférable à une semblable correction, qui, je vous en avertis, n'est qu'un ballon d'essai.

Je persiste, en conséquence, plus que jamais dans ma proposition.

*B.* Une note de M. Dohrn, adressée à M. Reiche, approuvant presque dans tous les points la même proposition.

Ayant lu, dit M. Dohrn, la circulaire qui invite les membres de l'honorable Société de France à se rendre à Paris pour la séance extraordinaire du 27, je regrette beaucoup de me trouver empêché de me joindre à MM. vos honorés confrères, — d'autant plus que, parmi les questions embrassées par l'ordre du jour, il se trouve la nomenclature entomologique.

J'ignore si j'ai lu *tous* les endroits, dans vos Annales, où vous traitez cette matière ; tout ce que je puis dire, c'est que vous pourriez trouver dans différents articles de la *Gazette de Stettin*, que j'ai écrits sur le même sujet, à peu près les mêmes principes que vous maintenez.

En première ligne, je prétends que la *stabilité* de la nomenclature doit l'emporter, sans contredit, sur la manie de *corriger* les noms publiés et reçus d'après ce qu'il plaît aux correcteurs d'appeler les règles du grec et du latin, règles qui, assez souvent, sont encore controversées entre les savants *ex-professo*. Partout où l'on fait usage scientifique d'un nom entomologique, on est obligé d'ajouter le nom de l'auteur. C'est donc l'auteur qui est et reste responsable du plus ou moins de philologie dont il disposait, et cette responsabilité lui reste à tout jamais.

J'ai péché, je le confesse, contre ce principe, en changeant, dans les dernières éditions du Catalogue des Coléoptères européens, un certain nombre de *noms propres*. Il est vrai que, à force de latiniser les noms modernes, on était arrivé au point de les rendre passablement méconnaissables, et que, par exemple, dans la *Cetonia Bartholomæi* de Burmeister, personne ne cherchera M. Barthélemy, à qui

M. Gory avait eu l'intention de dédier l'espèce. C'est pour cette raison d'*intention*, que j'avais avancé la thèse, qu'il fallait laisser intact le nom de l'*honorandus*, nom parfois entièrement horripile contre sa latinisation, et qu'il fallait ajouter un *i* conventionnel pour indiquer le génitif. Mais je me réforme sur cette innovation, et je reconnais qu'il faut conserver ici comme ailleurs l'orthographe de l'auteur pour éviter toute inconséquence.

Si donc, comme je l'espère, vous soutenez, à la séance du 27 avril, victorieusement les principes que vous avez publiés dans différentes occasions et endroits, je vous prie de me croire entièrement de votre côté, nonobstant que peut-être vous avez vu mon nom dans certain protocole daté de mai 1858, à Dresden.

Il me reste à vous en dire deux mots d'explication :

Etant seul du côté de la Société de Stettin, je n'ai pas jugé convenable de refuser de signer ce protocole, mais j'ai adressé à M. le professeur Schaum, la demande formelle que, à l'occasion de l'impression dudit protocole, il faudrait y mettre expressément « que ma » signature du protocole ne signifiait autre chose, que mon consentement à me soumettre aux propositions faites relativement à la » nomenclature *en cas* que les autres sociétés entomologiques déclarent leur adhésion aux principes émis. »

M. Schaum m'a bien promis de rédiger une note pareille et de la joindre au protocole : — je ne sais pourquoi il l'a oublié ou omis.

C. M. le colonel Goureau fait également connaître les remarques qui suivent :

En entendant, dit-il, la critique faite par M. Reiche des noms entomologiques que le Congrès de Dresde propose de réformer, parce qu'il sont mal composés ou mal orthographiés, il m'a semblé que quelques-uns des termes latins que l'on propose de changer sont les mêmes que ceux usités, si on a égard à l'orthographe et à la prononciation, parce que les Latins ne possèdent pas le son de notre *c* doux, et que pour eux tous les *c* ont le son du *k*. En outre l'alphabet latin n'a pas notre *u*. Cette voyelle nous vient de la langue celtique. Les Latins ont la lettre *v*, qu'il prononcent *ou* ou *v* selon le sens de la phrase, d'où il résulte que nous prononçons certains mots tout autrement que les latins quoique nous les écrivions de même.

En outre, une question importante que l'on peut s'adresser est celle de savoir, par exemple, si l'on doit employer le nom : *Ophion luteum* pour représenter l'*Ichneumon luteus*, Lin., en faisant observer que plusieurs auteurs écrivent *Ophion luteus*. Si on écrit *Ophion luteum*, Lin, le lecteur scrupuleux voudra vérifier l'exactitude du nom et il cherchera dans Linné où il ne trouvera aucun genre du nom d'*Ophion* et aucun *Ichneumon* du nom de *luteum*; ce qui ne pourra manquer de le surprendre. En étendant cette observation à beaucoup de citations analogues on verra qu'il y a bien des rectifications à faire dans les citations du nom des auteurs que l'on place à la suite des noms des espèces entomologiques.

Au sujet des observations de M. le colonel Goureau, M. le Secrétaire dit que la première remarque de notre collègue peut expliquer jusqu'à un certain point, mais non excuser, quelques-uns des changements proposés; et, au sujet de la seconde, il ajoute que le nom spécifique doit toujours s'accorder grammaticalement en genre avec la dénomination générique adoptée, et qu'ici, comme cela se fait habituellement dans des cas analogues, l'on doit joindre entre parenthèses à la suite de *Ophion luteus*, Linné, Fabr., ces mots : (*Ichneumon luteus*, Linné).

D. M. le docteur Sichel présente les considérations suivantes sur le même sujet :

Avec M. Reiche, je crois qu'il ne faut pas corriger les noms génériques dont la composition est vicieuse, car il en résulterait la confusion la plus grave et la plus irremédiable. Il suffit de recommander au monde entomologique de se conformer aux règles connues de la formation des mots latins et grecs, et de respecter, un peu plus qu'on ne le fait aujourd'hui, l'étymologie et l'orthographe des racines puisées dans ces deux langues; car assurément Aristote et Pliné frémissaient dans leur tombe s'ils pouvaient entendre notre langage entomologique. Le grec et le latin, généralement connus des savants et étudiés dès l'enfance dans toute l'Europe, doivent suffire et suffisent largement pour les besoins de la dénomination des insectes nouveaux. C'est afin de rendre les noms faciles à graver dans la mémoire

qu'on a préféré ces deux langues expressives et généralement connues. Aller chercher des noms génériques dans l'hébreu, l'arabe, le sanscrit, langues inconnues de la très grande majorité des entomologistes, ce serait introduire dans la terminologie scientifique une nouvelle source d'obscurité.

En blâmant les noms génériques mal formés et en indiquant les fautes commises, on finira par faire éviter celles-ci. D'ailleurs, comme une société savante peut proposer, acclamer, adopter des réformes, mais non les décréter ni les imposer, ceux qui persisteront à vouloir corriger les noms mal faits ne pourront en être empêchés, mais ils devront le faire avec la plus extrême réserve, et ne jamais manquer d'ajouter, entre parenthèses et comme synonyme, le nom qu'ils voudront rectifier, suivi du nom de l'auteur qui l'a employé le premier.

Notre savant collègue, M. Reiche, s'est trompé ou a un peu exagéré, en nous faisant craindre l'invasion de la lettre C dans les noms propres modernes primitivement écrits par la lettre K. Personne n'a songé et ne peut songer à écrire *Ciesenwetteri* pour *Kiesenwetteri*, *Collari* pour *Kollari*, *Cirbyi* ou *Clugii* pour *Kirbyi* ou *Klugii*. La règle qui a été donnée sous ce rapport, règle qui, loin de dater de nos jours, se trouve clairement formulée dans les écrits des anciens, consiste seulement à faire passer tous les mots grecs par l'orthographe latine, d'y substituer le *c* au *k*, et d'écrire, par exemple, *Calosoma*, *Cantharis*, *Catocala*, *Cataphronetis*, *Cryptocephalus*, et non *Kalosoma*, *Kantharis*, *Katokala*, *Kataphronetis*, *Kryptokephalus*, par la raison que les Romains aussi écrivaient *cantharis*, *catarrhacta*, *catarrhus*, *cathedra*, malgré l'origine grecque de ces mots, et parce que cette orthographe est généralement adoptée dans la terminologie des autres sciences.

En résumé, la proscription de la lettre K n'existe donc que pour les mots d'origine grecque ou latine, et non pour les mots modernes d'origine saxonne, germanique, scandinave, slave, magyare ou autre.

La latinisation des noms propres modernes a également donné lieu à des griefs; examinons jusqu'à quel point ceux-ci peuvent être fondés. Rappelons-nous d'abord que, du temps où le monde scientifique tout entier écrivait latin et l'écrivait purement et intelligible-

ment, la latinisation des noms propres était la règle générale. Les *Lefèvre* et les *Fabre* en France s'appelaient *Faber*. Les noms français en *au* et *eau* se terminaient en *avius*, ceux en *aise* avaient la désinence *asius*. *Petavius* et *Salmasius* étaient célèbres dans tout l'univers, tandis que *Petau* et *Saumaise* pouvaient rester inconnus au delà du Rhin et des mers. Aujourd'hui cette latinisation, devenue plus insolite, a plus de difficulté; néanmoins elle doit se faire d'après les mêmes règles. Bien que la raison d'être de celles-ci soit devenue un peu plus obscure dans la plupart des cas, elle reste la même, et, dans les cas douteux, se retrouve dans les livres anciens, les chartes et les documents de famille, quelquefois dans de simples traditions. C'est ainsi que notre honorable collègue, le colonel Goureau, nous a dit que le nom latin de sa famille était *Gouraldus*, désinence latine qui se trouve dans d'autres noms français en *au*, *eau*, *aud* et *auld*. Quand on ne peut remonter à ces traditions, il vaut mieux latiniser les noms modernes d'après les mêmes règles, que de donner aux noms propres des désinences et des flexions qui choquent toute oreille habituée à la bonne latinité. Cela ne doit cependant pas empêcher de ramener l'orthographe latine de ces mots aussi près que possible de l'orthographe actuelle, afin d'éviter la confusion et les malentendus.

Pour ce qui est de la proscription de la lettre *v* (*v*), elle me paraît peu fondée et propre seulement à amener de la confusion et des erreurs. Il est vrai que chez les Romains le *v* n'existait pas, et qu'ils le remplaçaient par l'*u* qui était en même temps voyelle et consonne; mais la lettre *v* est depuis trop longtemps introduite dans les bonnes éditions des classiques latins, et la fréquence de cette consonne est en même temps trop grande dans les noms propres modernes pour qu'on puisse raisonnablement vouloir la proscrire.

Ce que j'ai dit jusqu'ici n'a trait qu'aux noms génériques, qui, conformément aux raisons données par M. Reiche, ne doivent pas être changés ou ne le doivent être qu'avec une extrême réserve. Il en est autrement pour les noms spécifiques, dont la désinence et le sexe, d'après une règle grammaticale des plus connues et des plus banales, doivent toujours s'accorder avec ceux du substantif ou nom générique. Ici les corrections, simplement grammaticales, ne changeant pas le corps du mot ni ne pouvant aucunement amener de la confusion, sont de rigueur.

Une des principales causes des fautes commises consiste ici dans les changements de sexe qu'un nom spécifique éprouve, lorsqu'une espèce passe d'un genre dans un autre. C'est ainsi que quelques entomologistes anglais, pour les espèces du genre féminin *Apis* transportées dans le genre masculin *Bombus*, conservent le sexe féminin et sa désinence : *Bombus subterranea*, *Bombus neutra*, ce qui forme des assemblages ridicules et des solécismes choquants. Les exemples seraient faciles à multiplier. De pareilles fautes, qui, à cause de leur énormité, peuvent le plus souvent paraître de simples inadvertances, devront toujours être corrigées. Quand de pareils changements de sexe ont lieu et que la synonymie doit être indiquée, on n'a qu'à accorder l'adjectif avec le nouveau nom générique, et à placer le nom générique ancien entre parenthèses : *Pæcilus* (*Feronia*) *punctulatus*, ou : *Feronia* (*Pæcilus*) *punctulata*.

Les noms de certains genres ont été alternativement faits féminins et neutres. Pour tous les noms génériques terminés en *soma*, le genre neutre est de rigueur, le mot *σῶμα*, *σάματος*, *corps*, comme tous les mots grecs terminés en *ῶμα*, *génit. ατος*, et ayant l'o long, étant neutre. Il faut donc écrire *Malacosoma lusitanicum*, *lepidum*, *génit. Malacosomatis*, et non *M. lusitanica*, *lepada*, *génit. Malacosomæ*. Il en est autrement des mots grecs terminés en *toma*, pour *τομή*, *coupe*, dont le génitif est en grec *τομῆς*, en latin *tomæ*, mots qui sont tous féminins, comme, par exemple, *Pentaloma grisea*, *génit. Pentatomæ*, et dont l'o est bref.

Il est inutile de faire remarquer que les noms vicieux dus à des fautes d'inadvertance ou à des erreurs typographiques doivent toujours être corrigés sans restriction aucune.

Les mots grecs terminés en *ion* sont tantôt neutres, comme le mot *Chlorion* (*Chlorion lobatum*), la désinence grecque étant *ιον* et le génitif latin *ii* (*Chlorii lobati*) ; tantôt ils sont masculins, comme dans *Ophion* (*Ophion luteus*), formé sur le modèle des noms propres grecs *Arion*, *Orion*. La désinence grecque est ici *ιον* et le génitif latin *ionis* (*Ophionis lutei*). Ceux qui ont écrit *Ophion luteum* ont commis une simple erreur de mémoire, car le genre *Ophion*, détaché de celui d'*Ichneumon*, a été créé par Fabricius (*Syst. Piez.*, p. 130), qui l'a fait masculin, comme le prouve la longue série des espèces, toutes munies de désinences masculines en *us* et en

or, et ayant pour chef de file l'*Ophion luteus* avec le synonyme *Ichneumon luteus*, Lin. Gravenhorst a exactement suivi Fabricius pour le sexe du genre *Ophion*.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet, mais il est impossible de le faire en improvisant et dans une séance annuelle, où la multiplicité des points à traiter force à être aussi concis que possible. Je me réserve de reprendre la parole, si, dans une autre séance, ces questions philologico-entomologiques sont de nouveau soumises à la discussion.

M. Reiche déclare adhérer pleinement à tout ce que vient de dire son savant collègue. L'appui qu'un philologue et un naturaliste aussi distingué vient donner à sa proposition lui paraît assurer de plus en plus son adoption par la Société entomologique.

E. M. L. Fairmaire lit la note suivante :

Je crois avec M. Reiche que le changement, même par amélioration, des noms génériques, ne peut avoir que de fâcheux résultats. d'abord, il me semble que le nom une fois créé est hors de discussion, c'est la propriété, l'enfant, pour ainsi dire, de l'auteur son père, c'est, en un mot, un nom de famille ; il est bien vrai que l'enfant est parfois mal bâti, que les règles de la procréation grammaticale ont été souvent outragées, mais nous n'avons plus à nous en préoccuper ; la seule chose que nous puissions exiger, c'est une terminaison latine. Si l'on suit la doctrine contraire, il faut, pour être logique, introduire dans la science un tribunal d'inquisition, demandant à chaque genre, non plus son extrait de baptême, mais un certificat constatant que le nom convient bien à la personne ; que, par exemple, tous les Mélasomes sont noirs, que tous les Longicornes ont de longs appendices, que tous les Brachélytres ont des élytres courtes ; que les *Thalassobius* ne vivent pas au bord des eaux douces ; que les *Eremobius* n'habitent pas les contrées cultivées, etc. ; car il me paraît aussi essentiel de respecter la rationalité que la philologie. J'ose à peine parler des noms à racines sanscrites, hébraïques, arabes, qui, habillés d'une terminaison latine, sont fort recevables dans notre Société ; que vont-ils devenir si l'on s'aperçoit

qu'ils n'ont de latin que l'apparence ? Enfin, disons-nous aussi que l'euphémisme est un peu une affaire de mode ; que des *H* mises aujourd'hui, disparaîtront demain, et que la recherche de certaines racines est fort dangereuse, surtout lorsque les noms mis à la question n'en ont point.

Une autre proposition qui me paraît devoir être repoussée, c'est celle qui consiste à épurer la latinité des noms propres. Ainsi, je vois que, à la réunion de Dresde, on propose comme modèle à suivre : *Thrichophorus Guillebelli*, pour un insecte dédié à notre ami Guillebeau. Si l'on suit cette voie, nous aurons avoir la *Cicindela Despaludum* au lieu de *Desmarestii*, et le *Curculio Gouraqua* au lieu de *Goureaui*. Il me semble que ces conclusions absurdes suffisent pour faire condamner un semblable système.

*F. M.* Doüé communique également les observations suivantes :

Je partage l'opinion de notre honorable collègue, M. Reiche, sur l'inconvénient qu'il y aurait à changer les noms donnés par les auteurs et que le temps a consacrés. Je dois, cependant, faire remarquer une singularité qui, sans doute, Messieurs, ne vous aura pas échappé.

On sait que la terminaison *soma* (σωμα) se représente fréquemment dans les noms génériques de l'ordre des Coléoptères. A la seule famille des Longicornes appartiennent les genres *Orthosoma*, *Ægosoma*, *Pæcilosoma*, *Cosmisoma*, *Mallosoma*, et bien d'autres encore ; tous les noms d'espèces de ces genres sont neutres.

Cependant, on trouve dans la nombreuse famille des Chrysomélines, le genre *Malacosoma* dont toutes les espèces portent des noms féminins, *Lusitanica*, *Consobrina*, *Cephalia*, *Capensis*, etc., dira-t-on que, dans le principe, ces espèces étaient, pour Olivier et Fabricius, des Cistèles ? Soit ; — mais alors, pourquoi, lorsque ce genre *Malacosoma* a été créé par M. Chevrolat, M. Chevrolat lui-même a-t-il nommé une espèce *Nigriventris* et une autre a-t-elle reçu de M. Buquet le nom de *Rufomarginata* ?

On dit que l'exception confirme la règle ; je le veux bien, mais j'aimerais mieux qu'elle n'eût pas besoin d'une pareille confirmation. Je pense, au surplus que, dans le cas dont il s'agit, il y a non seule-

ment convenance, mais nécessité de substituer des noms neutres aux noms féminins que présentent les catalogues.

G. M. Al. Laboulbène dit que Schœnherr, dans son *Genera Curculionidum*, a créé un genre *Gymnætron*, qu'il écrit avec un *æ*, tandis que dans son *Species* de la même famille, il met *Gymnetron* par un *e*. Dans ce cas, le changement ne doit-il pas être regardé comme un *erratum* de l'auteur, et, sans toucher à la loi de priorité, ne doit-on pas adopter la dénomination de *Gymnetron* par un *e* simple ?

H. M. Amyot discute les divers articles de la proposition de M. Reiche; il croit que des rectifications doivent parfois être faites et pense que la Société ne peut prendre une décision semblable à celle qui lui est demandée, car elle n'a aucune autorité légale pour faire respecter sa décision: il lit à ce sujet la note qui suit :

Je suis d'avis, Messieurs, qu'on ne doit pas arrêter l'élan des perfectionnements qui peuvent se faire dans le langage scientifique; que vouloir qu'on respecte, dans tous les cas, les fautes commises dans la nomenclature par des auteurs inexpérimentés, serait imposer à la science le joug de l'ignorance, au bon goût celui de la barbarie; que les langues grecque et latine, sans parler de la langue française, n'ont atteint le degré de perfection où elles sont parvenues, que par des rectifications successives introduites dans le langage primitif et imparfait des peuples guidés en cela par la science et le génie; que la corruption de ces langues n'est venue que par suite de l'invasion des barbares; qu'il faut craindre aussi l'invasion de ces derniers dans le langage de la science, et tâcher de la combattre avec toute l'énergie possible plutôt que de l'y abandonner lâchement; qu'on peut donner aux rectificateurs des noms déjà créés, le conseil d'être plus réservés qu'ils ne le sont quelquefois dans leurs corrections, en même temps qu'aux créateurs de nouveaux noms, comme on le fait dans la proposition, celui de tâcher de ne point offenser la grammaire dans leurs nouvelles créations; mais que c'est là seulement à quoi doit se réduire le vœu

à exprimer, et qu'il faut, du reste, s'en rapporter à l'usage, c'est-à-dire au bon sens de la majorité des entomologistes, pour admettre ou rejeter, par des considérations dont il doit être le seul juge, les rectifications qui pourront être posées.

M. Reiche répond :

De ce que vient de dire notre honorable collègue, il résulte : 1° qu'il regarde le langage scientifique, c'est-à-dire le grec et le latin, comme susceptible de perfectionnement indéfini ; 2° que la langue de Virgile est allée se perfectionnant jusqu'à nos jours comme aussi celle d'Homère. Or, *perfectionnement* voulant dire *changement*, il s'en suivrait, d'après l'orateur, que dans un temps donné, le latin ne serait plus la langue de Virgile, ni le grec celle d'Homère.

Notre savant collègue et grammairien se prononce pour la correction des noms mal faits et mal orthographiés, et il m'accuse de vouloir imposer à la science *le joug de l'ignorance* et au bon goût *celui de la barbarie* !

Sans chercher ici à combattre l'opinion quelque peu excentrique de l'orateur, je me contenterai de lui faire observer que les mots ronflants qu'il me jette à la tête ne sont qu'une réminiscence de ceux qui lui furent adressés (avec exagération, j'en conviens), quand désertant la Dionymie, cette sublime invention de Linné, il voulait nous ramener à la Mononymie du bon temps d'Aldrovande. Au surplus, dans cette question de corrections, l'honorable membre ne s'écarte pas du point de vue grammatical, il ne se soucie pas le moins du monde de la stabilité des noms de la nomenclature ; il se pose en grammairien et non en naturaliste. Qu'il médite l'aphorisme de Fabricius : *Nomina si pereunt perit et cognitio rerum* !

M. Sichel fait également observer à M. Amyot que l'Assemblée ne veut pas faire de lois, ni établir un code entomologique, mais qu'elle peut très légalement émettre des vœux utiles pour la science.

M. Reiche ajoute que sa proposition tend à ce que la Société recommande à tous les entomologistes de faire, à l'avenir, de bons noms et qu'elle repousse les corrections

grammaticales, autrement qu'en note et comme simple renseignement.

I. M. le docteur Doumerc adresse la note suivante dans laquelle il approuve la proposition de M. L. Reiche :

De même qu'il est généralement admis par les entomologistes modernes que c'est au *nom le plus ancien* qu'il faut *donner la priorité* dans les catalogues d'insectes, à plus forte raison est-il de règle de maintenir dans la nomenclature entomologique l'*intégrité orthographique* des noms génériques et spécifiques de leurs auteurs *primitifs*, *quelque mauvais ou insignifiants qu'ils soient*, parce que, *légalement parlant*, c'est un *droit de propriété littéraire* que nul ne peut modifier sous peine de *falsification*.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les ouvrages *ex professo* pour voir que leurs auteurs, conservateurs scrupuleux des traditions légales en fait de nomenclature zoologique, *n'ont nullement* accepté les modifications proposées par quelques naturalistes et ont par conséquent toujours maintenu dans leur intégrité originale les dénominations primitives.

Si l'on voulait changer la nomenclature de tous les noms originaux et les rectifier grammaticalement comme le font M. Burmeister et plusieurs de ses collègues de l'Allemagne, en leur donnant un *sens étymologique à leur point de vue personnel*, comme *Myrmeleo* Lin. en *Myrmecoleo* Burm., *Attica* Geoff. en *Haltica* Ill., etc., ce serait bouleverser entièrement la nomenclature entomologique de nos devanciers et ne plus s'entendre dorénavant à leur égard. D'ailleurs ce serait établir un précédent vexatoire applicable aux modernes et contraire à l'équité morale ; car modifier par *suppression*, *addition* ou *transposition* les lettres composant un *nom générique* ou *spécifique généralement admis*, c'est en altérer le *sens primitif* donné par son auteur et par suite une *falsification* plus préjudiciable que profitable aux progrès de l'entomologie.

J. M. E. Desmarest présente enfin quelques considérations sur le même sujet :

Je ferai remarquer, dit-il, que les chercheurs d'étymologies quand même sont, dans divers cas, arrivés à un résultat des plus sin-

guliers et qui n'est pas sans danger pour la vérité scientifique : c'est ainsi qu'on peut voir, dans un ouvrage des plus utiles et recommandé à bien des titres, que des noms de genres sans signification aucune, d'après leurs créateurs qui le déclarent eux-mêmes dans leurs travaux originaux, se trouvent avoir cependant une étymologie bien significative, qui était, certes, très loin de la pensée de leurs fondateurs, et se trouve même en désaccord avec les caractères de l'insecte qu'elle indiquerait. En outre, il est même arrivé, pour que l'étymologie soit conforme à la grammaire, que le nom primitif générique sans signification se trouve plus ou moins profondément modifié.

J'ajouterai que j'approuve entièrement les vœux émis par notre collègue M. Reiche, et que j'ai eu occasion de les mettre en pratique dans plusieurs recueils, spécialement dans l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*, publiée sous la direction de M. le D<sup>r</sup> Chenu.

Je rappellerai enfin que je pense (ainsi que je l'ai déjà indiqué Bulletin, page XL de ce volume) : que la règle de priorité nominale me semble toujours devoir être appliquée rigoureusement et que, une fois qu'un auteur a caractérisé un genre ou une espèce, les noms qu'il a assignés à ce genre ou à cette espèce doivent être strictement conservés, qu'ils soient significatifs ou non, bien ou mal orthographiés, à moins seulement qu'ils ne fassent double emploi dans un même ordre d'insectes, pour ce qui regarde les dénominations génériques et dans un même genre pour les dénominations spécifiques ; quant à la dénomination changée, modifiée ou rectifiée, elle ne peut être placée qu'en synonymie.

Heureusement que les changements ou soi-disant modifications rectificatives sont rares en France et qu'on y admet, en général, sincèrement les règles de la priorité scientifique. J'ai déjà eu cependant occasion de citer dans un mémoire spécial, dont un extrait a été donné à la page xxxix du Bulletin de ce volume, un nom de genre d'Hyménoptères que l'on a proposé de modifier à tort. Sans revenir sur les considérations que nous avons présentées à ce sujet, M. le D<sup>r</sup> Doumerc et moi, je dirai seulement que Fabricius avait créé, en 1775, le genre *Leucospis*, qu'il maintint dans son intégrité orthographique dans tous ses ouvrages, de même que le firent Latreille, Gmélín, Klug, Jurine, etc., et que cependant Olivier, en 1792, et d'après lui, MM. C. Duméril et Walckenaër, crurent devoir modifier cette dénomination en celle de *Leucopsis*.

Après avoir entendu ces diverses observations et quelques remarques générales de son Président, M. J. Bigot, qui, comme il le dit dans un de ses mémoires inséré dans ce volume (voir page 216), désapprouve les changements des dénominations génériques ainsi que les modifications grammaticales qu'on cherche à introduire dans les noms de genres, la Société décide, à une grande majorité, qu'elle s'associe aux vœux de M. L. Reiche, formulés dans les trois paragraphes suivants :

1° Qu'il est d'une grande importance en Entomologie que les noms génériques et spécifiques créés par les auteurs soient orthographiés et composés grammaticalement, et d'après les règles formulées par Linné, et dès longtemps admises dans les sciences naturelles ; qu'il convient d'inviter les auteurs à s'abstenir de former des noms peu euphoniques, trop compliqués dans leur composition, trop longs ou pouvant prêter au ridicule, et que tout nom qui ne remplirait pas les conditions précitées devra être considéré comme un nom barbare sans signification ;

2° Que les noms, une fois publiés, doivent être admis dans la nomenclature, si les noms de genre ne font pas double emploi dans l'Entomologie, et les noms spécifiques dans leur genre et les genres immédiatement voisins ou qui en sont démembrés, et ce, quel que soit le bien ou mal fait de ces noms que l'article précédent qualifie de barbares ;

3° Que la correction des noms faisant déjà partie de la nomenclature, sous quelque prétexte que ce soit, constitue un abus dangereux que la Société dénonce aux naturalistes, et qu'elle les invite à décourager en refusant de les adopter dans leurs ouvrages autrement qu'en note et à titre de renseignements. (Bulletin 1858, page LXIV.)

— 3° Examen du groupe des *Eupithecia*: proposition présentée, en 1858, par M. Th. Bruand d'Uzelle.

M. Th. Bruand d'Uzelle, reprenant sa proposition telle qu'il l'avait formulée dans la séance extraordinaire du 17 avril 1858 (et quoi qu'il l'ait plus tard restreinte), démontre

l'utilité qu'il y a de faire une révision complète des groupes des *Hesperia*, *Zygæna* et *Eupithecia*, mais reconnaissant qu'un tel travail, qui doit être exécuté avec les insectes mêmes, ne peut nullement se faire dans une seule séance de Société, demande : 1<sup>o</sup> que cette proposition soit remise au Congrès parisien de l'année prochaine ; 2<sup>o</sup> qu'une Commission spéciale soit chargée de recueillir tous les documents concernant cette révision, et qu'elle en présente le résumé en 1860.

Après avoir entendu les observations de quelques-uns de ses membres, et spécialement celles de MM. Berce et le docteur Boisduval, qui montrent toute la difficulté d'une semblable étude, la Société décide :

1<sup>o</sup> Que la révision des groupe des *Hesperia*, *Zygæna* et *Eupithecia*, sera mise à l'ordre du jour de la séance extraordinaire de Pâques 1860 ;

2<sup>o</sup> Qu'une Commission, composée de MM. Bellier de la Chavignerie, Berce, le docteur Boisduval, H. Lucas et Martin, à laquelle est adjoint naturellement M. Th. Bruand d'Uzelle, est chargée de recueillir et de discuter tous les documents relatifs à cette révision, et que cette commission est autorisée à appeler dans son sein tous les entomologistes qui pourraient lui donner des renseignements utiles.

— 4<sup>o</sup> Vœu de M. E. Peyron, de Marseille, portant qu'une faune entomologique française soit rédigée et éditée par la Société elle-même et avec le concours de ses membres, qui seraient tous appelés, chacun dans leur spécialité, à la collaboration de ce grand ouvrage.

M. I. Reiche lit la proposition suivante de M. E. Peyron, ainsi qu'une note de notre collègue, qui démontre l'utilité d'un semblable travail et indique les moyens d'exécution.

Je vous témoigne bien tout le regret que j'éprouve de ne pouvoir point me trouver à la réunion de Paris du 27 avril prochain ; je

regrette de ne point revoir ceux d'entre vous dont j'ai fait l'aimable et fructueuse connaissance à Montpellier, et de ne pouvoir, cette fois encore, me lier avec ceux que je n'ai pas été assez heureux pour rencontrer dans cette ville; j'espère être plus favorisé une autre année.

Tenant, tout éloigné que je suis, à prendre part le plus qu'il m'est possible à vos travaux, je viens présenter quelques observations sur l'une des questions qui ont été posées l'année dernière pour être soumises à l'appréciation des membres de la Société; j'entends parler de la proposition faite par M. Bellier de la Chavignerie, d'engager les entomologistes à dresser le tableau des espèces qu'ils auront rencontrées dans leurs environs, afin que ces matériaux puissent servir à l'établissement d'une bonne Faune française.

J'adhère bien entièrement à la proposition de notre collègue, qui me fait souvenir avec peine qu'une Faune pour les Coléoptères, entreprise par des auteurs que leur mérite rendait dignes d'une pareille tâche, est demeurée tellement en suspens qu'il est à craindre que, comme beaucoup d'autres qui ont eu le même sort, elle ne soit jamais continuée.

Aussi, je viens proposer à la Société de compléter le vœu de notre collègue, en prenant une détermination qui doit être des plus fructueuses pour la science. Nous avons vu, à diverses reprises, des auteurs pleins de mérite entreprendre cette Faune de France qu'ils étaient obligés de limiter à un seul ordre d'insectes et que, faute de temps et de matériaux suffisants, ils se voyaient contraints d'abandonner presque dès le début. Devrons-nous donc nous résoudre à être privés d'un travail si nécessaire, lorsque les contrées voisines travaillent avec le zèle le plus ardent à fonder un pareil monument pour leur patrie! Je crois que nous ne devons pas abandonner ce projet et que, au contraire, tous nos efforts doivent tendre à élever le monument le plus complet de tous ceux de ce genre.

Je propose, en conséquence, que la Faune entomologique française soit rédigée et éditée par la Société entomologique de France elle-même, et avec le concours de tous ses membres. Elle appellerait chacun à participer à ce grand ouvrage, les uns en lui apportant la description d'une ou de plusieurs familles, les autres en préparant les matériaux qui devront être la base de ce travail.

Je vais m'expliquer plus catégoriquement sur la manière dont

j'entends que pourrait être fait un pareil ouvrage, quitte à la Société de rejeter tout ou partie de mon plan ou de le modifier, comme elle le jugerait convenable.

La Société demanderait à tous ses membres, ainsi que M. Bellier l'entendait dans sa proposition, le catalogue des insectes que fournirait à chacun son voisinage; seulement, l'auteur de la proposition ne s'est pas suffisamment étendu sur les moyens à employer pour arriver au résultat proposé par lui. Il y a, en effet, bien des difficultés à ce projet si simple en apparence: par exemple, combien d'entre les membres de provinces, appelés spécialement à concourir à ce travail, combien, dis-je, faute des ouvrages suffisants, du voisinage des maîtres habiles de la science et de collections à consulter, ont des indications très erronées sur les étiquettes de leur collection et peuvent ainsi induire fortement en erreur sur les noms qu'ils auront à placer dans leurs catalogues; en outre, ils possèdent bien des espèces dont les noms leur sont inconnus, soit que ces espèces aient déjà été décrites par les auteurs, soit qu'elles soient nouvelles et que leur modestie ou leur inexpérience de la science les empêchent de les décrire; or, ces espèces figurant en blanc chez eux ne pourraient nullement être représentées dans un catalogue.

Faudrait-il, dans ce cas, nommer à Paris une Commission permanente, dite *de la Faune française*, pour examiner les espèces envoyées de la province, les déterminer et décrire les nouvelles? Je crois que, en effet, cette Commission serait indispensable, mais on comprend facilement qu'elle ne pourrait pas tenir tête au travail extraordinaire qui viendrait l'assaillir. Au reste, un nouvel inconvénient se présenterait, c'est que bon nombre d'entomologistes consentiraient difficilement à expédier à Paris leurs cartons pleins de ces richesses amassées avec tant de peines et conservées avec tant de soins.

Il n'y a qu'un moyen terme qui puisse faire heureusement aboutir le projet que je vous présente: il faudrait pour cela que la Société désignât des membres de province comme particulièrement chargés de faire un travail préliminaire dans tels départements désignés et pour telle spécialité entomologique; de cette manière, ceux-ci prendraient des notes sur toutes les collections qu'ils auraient à leur portée et compileraient et vérifieraient les notes des entomologistes placés dans leur voisinage. Il ne resterait plus ensuite à soumettre à

la Commission spéciale résidant à Paris, que les insectes qui n'auraient pu être reconnus par ces délégués : ce qui simplifierait considérablement le travail de la Commission ; un entomologiste en voyage dans une partie de la France où l'on n'aurait pu nommer de délégué, pourrait parfaitement avoir le même mandat pour la spécialité dans laquelle il serait compétent. Je crois encore qu'il ne serait pas inutile que ces membres s'occupassent, non seulement de dresser le catalogue des insectes de leur voisinage, mais encore qu'ils feraient bien de relever dans les collections celui des insectes pris dans d'autres localités de France, attendu qu'il est beaucoup d'endroits, et même les plus riches peut-être en insectes, où des entomologistes ne résident point et dont on ne se procure les produits entomologiques que par les voyages qui y ont été faits.

Par conséquent, il faudrait nommer une Commission permanente siégeant à Paris, et chargée de désigner des délégués en province pour tous les ordres d'insectes. Les attributions de ces derniers seraient ainsi définies : ils devraient, soit sur leurs propres notes, soit sur celles qui leur seraient communiquées, dresser deux catalogues, l'un, des espèces de leur voisinage, l'autre, des documents qu'ils auraient pu recueillir dans leurs voyages ou *dans les collections*, sur d'autres espèces provenant de France ; il faudrait que dans ces catalogues chaque famille fût portée sur une feuille séparée, ou du moins placée de manière à pouvoir être détachée des autres, afin qu'on pût séparément les envoyer aux auteurs qui traiteraient chaque famille ; les espèces qui leur seraient inconnues ou leur paraîtraient nouvelles seraient adressées par eux à la Commission de Paris, autant que cela pourrait se faire ; dans le cas contraire, ils devraient envoyer de bonnes descriptions. Les attributions de la Commission de Paris seraient de recueillir et de coordonner ces renseignements, et de s'occuper généralement de tout ce qui concernerait la publication de l'ouvrage.

Ainsi que je l'ai dit, la rédaction en serait confiée aux entomologistes compétents qui voudraient bien se charger d'une partie de ce travail qu'ils compteraient rédiger et qui ne devrait pas être moindre d'une famille ; au cas où un seul ne pourrait pas traiter de toute une famille, il devrait offrir sa collaboration pour telles tribus ou tels genres, et aurait à s'entendre, pour travailler sur un plan identique, avec celui ou ceux qui feraient le reste de la famille ; si diverses de-

mandes se présentaient pour une même famille, la Commission choisirait l'entomologiste qui lui conviendrait le mieux.

Chaque auteur recevrait de la Commission tous les documents nécessaires à son travail, c'est-à-dire : 1<sup>o</sup> les catalogues envoyés des provinces et concernant les familles dont il se serait chargé ; 2<sup>o</sup> les ouvrages qu'il demanderait parmi ceux dont la Société peut disposer, ouvrages dont le catalogue figure au Bulletin des Annales ; 3<sup>o</sup> un spécimen imprimé d'avance et composé de la Faune de quelque famille facile à traiter, comme les *Cicindélides*, auquel spécimen il devrait se conformer, pour l'uniformité de l'ouvrage.

Les noms des auteurs seraient toujours inscrits en tête des travaux qu'ils auraient faits, et, eux-mêmes, ils devraient citer les noms des entomologistes des catalogues desquels ils auraient emprunté des observations, lorsque celles-ci mériteraient d'être mentionnées.

Les manuscrits devraient être adressés à la Commission, qui pourrait les accepter ou les refuser, les modifier en tout ou en partie, comme elle le jugerait convenable, mais ne pourrait les publier qu'après approbation, par l'auteur, des changements introduits dans son travail.

Il me reste encore à indiquer le mode de publication de cet ouvrage, et voici ce que je propose de faire. Il faudrait que la Faune française fût publiée dans les Annales, en disposant de la moitié des feuilles attribuées jusqu'ici au texte courant et en les consacrant à ce nouvel ouvrage qui devrait paraître par familles détachées et paginées séparément pour faciliter les publications, car il ne faut pas espérer pouvoir rédiger un pareil ouvrage avec suite et méthode, et ce n'est qu'à la fin que l'on pourrait donner les tableaux de classification, qui formeraient de ces éléments épars un tout complet. En outre, chaque année, un supplément serait donné, composé de feuilles détachées pour chaque famille et contenant les nouvelles observations ou descriptions recueillies dans l'année sur les familles déjà traitées. La date des publications pourrait être constatée à la fin de chaque famille. Il serait convenable, je crois, de donner à la fois des travaux sur divers ordres, afin de satisfaire les goûts de chacun. J'ajouterai, relativement au mode de publication, qu'il serait plus avantageux encore que la Société pût, au moyen des fonds qu'elle a à sa disposition, consacrer chaque trimestre quelques feuilles à l'ouvrage dont nous parlons, mais je ne suis pas assez au courant de la comptabilité

de la Société, pour savoir jusqu'à quel point la chose serait faisable.

Voilà, Messieurs et chers collègues, le projet que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation et qui est certainement praticable si tous nous apportons à une œuvre aussi éminemment utile le zèle nécessaire et l'amour de la science qui font triompher de tous les obstacles. Nos voisins dotent leur pays de Faunes qui lui apprennent à connaître ses richesses entomologiques, tandis que nous nous agitons, sinon stérilement, du moins de manière à ce que la plupart des observations faites par nous passent inaperçues ou sont ensevelies pour jamais dans l'oubli d'ouvrages trop généraux ou de recueils peu répandus.

Quelques membres prennent la parole à ce sujet ; MM. L. Fairmaire et le docteur Al. Laboulbène font remarquer que leur faune des Coléoptères de France, à laquelle il a été fait allusion, va être continuée et que les premières feuilles du second volume sont actuellement sous presse.

Après ces observations, la Société renvoie la proposition de M. E. Peyron à sa Commission permanente, qui devra l'étudier sous tous ses points de vue et présenter un rapport dans la séance extraordinaire de 1860.

— 5<sup>o</sup> Vœu de M. L. Reiche portant que, dans chaque chef-lieu des départements de l'Empire, il soit établi un Musée d'histoire naturelle local : c'est-à-dire une collection des produits de la nature qui se rencontrent dans le département.

J'ai l'honneur de proposer à la Société entomologique de France d'émettre le vœu que, dans chaque chef-lieu des départements de l'Empire, il soit établi un Musée d'histoire naturelle locale : c'est-à-dire une collection des produits de la nature qui se rencontrent dans le département.

Les conservateurs ou organisateurs de ces musées seraient invités à apporter le plus grand soin : 1<sup>o</sup> à la détermination exacte des espèces ; 2<sup>o</sup> à l'indication des lieux où on les rencontre et à leur altitude, si ce sont des montagnes ; 3<sup>o</sup> à la désignation des plantes sur

lesquelles se trouvent les espèces phytophages ou parasites ; 4<sup>o</sup> à la fixation de l'époque où on les a trouvées.

La Société entomologique offre son concours pour la détermination des espèces de la collection entomologique qui présenteraient quelque difficulté aux classificateurs.

L'administration départementale ferait publier tous les cinq ans un catalogue des espèces classées et en adresserait un exemplaire à chaque société savante de l'Empire et à chaque musée départemental.

Est-il nécessaire, Messieurs, d'insister sur l'importance de la mesure que votre vœu doit provoquer. Sa réalisation permettrait, dans un délai peut-être peu éloigné, d'établir avec autant de certitude que possible un catalogue général des produits naturels de la France et par suite, pour ce qui nous concerne, faciliterait à un haut degré la confection d'une Faune entomologique complète, tant sous le rapport du nombre des espèces que sous celui de leur distribution géographique ; les membres de la Société entomologique résidant dans les départements seraient invités à user de toute leur influence sur les conseils généraux et communaux à l'effet d'obtenir leur concours, et je suis heureux de pouvoir, dès aujourd'hui, vous annoncer que le département de la Moselle a devancé ce vœu. Le conseil général a décidé, sur la proposition de nos collègues, Messieurs Géhin et F. de Saulcy, l'établissement d'un Musée local à Metz. Cet exemple trouvera, soyez en convaincus, de nombreux imitateurs.

Si la Société accueille ma proposition, je demande qu'une ampliation de sa délibération soit adressée à l'Institut et à toutes les Sociétés de Paris qui s'occupent, à quelque titre que ce soit, des sciences naturelles, en demandant leur adhésion. Peut-être trouverez-vous utile plus tard, quand vous aurez obtenu les adhésions demandées, de faire du vœu que je sollicite de vous, l'objet d'une pétition aux ministres de l'instruction publique et de l'intérieur.

M. L. Reiche développe l'utilité de sa proposition ; quelques membres font remarquer que ce qu'il demande a déjà lieu dans divers départements, et citent spécialement ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube.

La Société décide que cette proposition sera mise à l'ordre du jour du Congrès de 1860, et la renvoie à sa Commission permanente.

— 6<sup>e</sup> Vœu de M. Guérin-Méneville, demandant que la Société provoque des études sur les Insectes utiles et nuisibles à l'agriculture et à l'industrie, et qu'elle engage tous ses membres à former à ce sujet des collections qui pourraient être réunies dans chaque chef-lieu des départements.

Dès sa fondation, la Société entomologique de France a montré qu'elle voulait embrasser l'étude des Insectes sous tous ses points de vue pour arriver au but définitif vers lequel doivent tendre toutes les sciences, l'utilité. Elle a donc protégé de tout son pouvoir ceux de ses membres qui s'occupent d'Entomologie appliquée, elle a publié leurs travaux dans ses Annales, et elle accueille toujours avec faveur toutes les observations faites sur les mœurs des Insectes nuisibles à l'agriculture et toutes celles qui portent sur les Insectes utiles, tels que les Vers à soie, les Abeilles, Cochenilles, etc.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'appeler l'attention de la Société sur ce sujet important, et de lui proposer de mettre à l'ordre du jour de la séance extraordinaire de 1860 le vœu suivant.

Je demande donc que la Société entomologique de France provoque des études sur les Insectes utiles et nuisibles à l'agriculture et à l'industrie, et qu'elle engage tous ses membres à réunir des matériaux sur ce sujet, en formant dans chaque département, avec des collections locales de toutes les espèces d'Insectes constituant leur faune, une série des espèces utiles et nuisibles, avec les produits des premières et des échantillons des altérations que les secondes font subir aux végétaux que l'on cultive et aux objets de toute nature de l'industrie et des arts auxquels ils peuvent nuire.

Si cette proposition est prise en considération par la Société, elle peut devenir le germe de travaux également utiles à la science, à l'agriculture et à l'industrie, et même à notre association, qui montrera une fois de plus son désir de se mettre ainsi au service des intérêts généraux du pays.

La Société décide que ce vœu sera discuté dans le Congrès de 1860, et renvoie la proposition de M. Guérin-Méneville à sa Commission permanente.

— 7<sup>o</sup> Vœu de M. Amyot, portant que la Société décerne à l'avenir, soit chaque année, soit à certaines époques déterminées, des médailles aux naturalistes qui auront fait les travaux les plus remarquables sur l'entomologie ou sur l'application de cette science dans ses rapports avec l'utilité pratique.

L'auteur développe sa proposition et la Société la renvoie à sa Commission permanente qui présentera un rapport à ce sujet en 1860.

— 8<sup>o</sup> Remarques et questions sur quelques espèces européennes du genre *Sirex*, par MM. Dahlbom et le docteur Sichel.

*Lettre de M. Dahlbom à M. Sichel.*

Lund, le 9 décembre 1858.

Combien croyez-vous qu'il existe d'espèces de *Sirex* en Europe ? Comme vous le savez, Klug en décrit sept, savoir : *Gigas*, *Augur*, *Phantoma*, *Juvenicus*, *Spectrum*, *fuscicornis* et *Magus*. On ne peut guère douter que six de ces espèces ne soient réellement constantes ; mais, selon moi, il est incertain jusqu'ici, si *Augur* est une espèce bien constatée. Il est vrai que je n'ai vu moi-même qu'un petit nombre de ♂ de ce dernier ; mais lorsque je les compare avec les ♀ de *Sirex Gigas*, je ne puis absolument découvrir d'autre différence que celle de la taille et de la couleur du corps, et, pour ma part, je ne puis trouver ces caractères suffisants. Peut-être qu'on peut également mettre en doute que *Sirex fuscicornis*, Klug, soit une espèce européenne. Klug n'a trouvé qu'une seule fois un individu « *in trunco populi nigri*, » et l'on sait qu'à New-York se trouve une espèce de *Sirex* si semblable à *fuscicornis* qu'elle n'en peut être distinguée que par la couleur des ailes ; or on peut se demander, si la couleur des ailes, dans les *Sirex*, est un caractère générique, spé-

cifique ou individuel. Un exemple excessivement frappant de la couleur des ailes, purement individuelle, est donné par le *Sirex Juvenus*, dont les individus de l'extrême nord de l'Europe ont des ailes claires et sans taches, et les individus de l'Europe moyenne, au contraire, offrent des ailes obscures, tachées de brun. Je vous serais obligé de vouloir bien présenter ces idées à la discussion de la Société entomologique.

Réponse de M. Sichel.

Paris, 25 avril 1859.

J'ai passé en revue les Siricides de ma collection pour pouvoir répondre à votre question. De *Sirex fuscicornis* je possède deux ♀ authentiques de la France méridionale, l'une d'Aix, en Provence, l'autre de Montpellier. Toutes les deux, malgré leur ressemblance avec le *Sirex Columba*, de l'Amérique du Nord, dont je possède plusieurs ♀, s'en distinguent par des caractères très positifs. Malheureusement je ne possède point de ♂ de *fuscicornis*, ce qui rend la comparaison incomplète. Quant à moi, je ne conserve aucun doute que *S. fuscicornis* ne soit réellement une espèce de l'Europe méridionale, et non une espèce introduite, par hasard, de l'Amérique du Nord, avec des bois; mais cela n'empêche aucunement que *fuscicornis* et *Columba* n'appartiennent comme variétés à la même espèce. La même chose a lieu pour d'autres espèces d'Hyménoptères, lesquelles se rencontrent, avec des différences minimales, en Europe et dans l'Amérique du Nord, sous les mêmes latitudes. C'est ainsi que, d'après mes recherches sur de nombreux exemplaires, *Scolia bicincta*, F., de l'Amérique du Nord, et *Scolia notata*, F. (*bifasciata*, Rossi), de l'Europe méridionale, sont absolument le même insecte; je n'y puis trouver aucune différence que le jaune plus blanchâtre des segments deuxième et troisième de l'abdomen. Quant à *S. Augur*, Kl., je n'en trouve dans ma collection qu'un seul ♂, presque entièrement conforme à la figure donnée par Klug; mais je n'hésite pas un instant à le regarder comme une simple variété de *S. Gigas*; car j'ai, de la localité où ce ♂ a été pris (Savoie), un grand nombre de *S. Gigas* ♂ et ♀, mais pas un seul *Augur*, ni ♂ ni ♀. Mes observations sur cette espèce sont donc parfaitement conformes aux vôtres.

— 9<sup>o</sup> Quelques remarques de M. Bellier de la Chavignerie sur le résultat de ses chasses entomologiques, principalement en Lépidoptères, faites en Sicile.

Mon cher Secrétaire,

Je viens de jeter les yeux sur le calendrier, et je vois que la séance extraordinaire de la Société entomologique aura lieu, cette année, si je ne me trompe, le 27 avril. Ne pouvant assister à cette réunion générale, je veux du moins vous rendre compte de mes premières chasses en Sicile pendant le mois de mars. Elles intéresseront peut-être ceux de nos collègues qui s'occupent plus spécialement de Lépidoptères.

C'est à Messine que je débarquai, en quittant Marseille, et je fus tout d'abord ébloui par la richesse végétale du sol sicilien. Ce n'était qu'orangers, citronniers, caroubiers, palmiers, aloès, immenses cactus, etc. Les monts Pélores étaient couverts de magnifiques bruyères et de coronilles en pleine floraison qui se détachaient d'une manière éclatante au milieu des oliviers et des bouquets d'arbusiers. Nous n'étions cependant qu'au commencement de mars, mais la végétation était fort avancée partout, car, dans ce bienheureux pays, les rigueurs de l'hiver sont inconnues et le thermomètre ne descend jamais jusqu'à zéro. Néanmoins, je vis très peu de Lépidoptères. Parmi nos *Pierides* et nos *Vanesses* communes volaient quelques *Cleopatra*, quelques *Meone* ; mais les sables du bord de la mer m'offrirent déjà un assez grand nombre de Coléoptères, peu rares il est vrai. C'étaient des *Ateuchus*, des *Pimelia*, des *Opatrum*, etc. De petites dunes de sables où croissent de beaux *Isérons*, des Euphorbes, qui m'ont paru être le *Characias*, et autres plantes méditerranéennes, existent sur plusieurs points, et je pense que, dans une saison plus avancée, elles doivent être bonnes à explorer.

Je restai peu de jours à Messine. J'avais hâte d'arriver à Palerme où, comptant séjourner assez longtemps, je me suis commodément installé afin de pouvoir me livrer à mes recherches d'une manière suivie. J'ai trouvé à Palerme une flore encore plus riche qu'à Messine. La magnifique vallée qui sépare la ville de la chaîne des Madoni, est d'une fertilité inouïe, et le sol de cette partie de la Sicile

me paraît moins aride et plus favorable aux Lépidoptères. Pendant la seconde partie du mois de mars et durant cette première semaine d'avril, j'ai chassé toutes les fois que je n'ai pas été contrarié par le temps, qui s'est montré souvent pluvieux. Les diurnes sont encore peu abondants et ne m'ont offert rien de spécial. C'est en vain que j'ai recherché cette belle *Anthocharis Damone* qui fut découverte en Sicile, il y a une trentaine d'années, par notre honorable membre honoraire M. Lefèvre, et qu'aucun des chasseurs qui ont marché sur ses traces n'a pu retrouver depuis. Je ne désespère pas, toutefois, de la rencontrer par la suite, car je n'ai pas encore vu voler *Eupheno*, que je suppose devoir exister sur les versants où abondent les *Bicustelles* et divers crucifères dont sa chenille se nourrit.

Le genre *Anthocharis* ne m'a fourni que *Cardamines*, d'une taille extrêmement réduite, et une autre espèce que j'étais loin de m'attendre à voir voler pendant le mois de mars, l'*Ausonia*. Cette dernière est assez commune. Vous vous rappelez, sans doute, mon cher Secrétaire, les longues discussions qui se sont plusieurs fois produites dans nos séances, au sujet de *Belia* et d'*Ausonia*. On avait fini par considérer ces deux Piérides comme ne faisant qu'une seule espèce, et je m'étais rangé moi-même à cette opinion générale. Mais je vous avoue qu'aujourd'hui tous mes doutes me sont revenus au sujet de l'identité des deux espèces, car si *Ausonia* n'est, en effet, qu'une variété estivale de *Belia*, comment se fait-il qu'*Ausonia* paraisse pendant le mois de mars en Sicile, où je n'ai pas vu *Belia*? Quoi qu'il en soit, je m'efforcerai de découvrir la chenille de cette *Anthocharis*, quand le temps sera venu. Quelques femelles que j'ai observées avec soin m'ont indiqué les plantes sur lesquelles je dois, plus tard, diriger mes recherches.

Je compte me livrer également, avec soin, à la recherche de la chenille du *Machaon*. Ce papillon volait déjà dès les premiers jours de mars, et j'en vois encore quelques débris. Il m'a offert un type bien constant et bien caractérisé qui est, si mes souvenirs ne me trompe pas, le *Sphyrus* de Hubner. Ce type est tout à fait intermédiaire entre *Machaon* et *Hospiton*. Hubner aurait-il eu raison d'en faire une espèce? Je suppose que la chenille doit vivre sur une sorte de fenouil qui est assez commun dans quelques localités, où il atteint parfois la taille gigantesque d'un grand arbuste.

*Cyllarus* est, ici, le plus commun des *Lycæna*. *Hylas*, *Telica-*

nus; les *Syricthus Altheæ*, *Marrubii* ou *Proto* commencent à se montrer. *Dapidice* et *Edusa* sont fort abondants; je n'ai vu qu'une fois *Helice*.

Si la chasse au filet ne m'a encore fourni que peu de Lépidoptères, ma récolte de chenilles a été plus intéressante. J'en élève un certain nombre qui me sont complètement inconnues et sur lesquelles je fonde assez bon espoir. Je crois avoir pris celle de la *Cucullia Calendulæ* de Dahl. J'en possède à la fois de très jeunes et de fort avancées. J'ai été assez heureux pour rencontrer également, dès le début, les chenilles des *Bombyx Cocles* et *Spartii*. La première est tellement voisine de la chenille du *Trifolii*, qu'elle pourrait bien lui être identique; mais je ne serai fixé sur ce point que quand mes larves auront atteint le terme de leur croissance. Quant à la seconde, il est impossible, même à la première vue, de la confondre avec la chenille du *Quercûs*. Ses mœurs, sa nourriture, sont d'ailleurs très différentes. Je la crois rare et n'ai pu en réunir que six jusqu'à ce jour. Enfin, je ne dois pas oublier de vous signaler de beaux fourreaux de *Psyche* que j'ai recueillis çà et là parmi les rochers et sous les feuilles épaisses des figuiers d'Inde, où ils cherchent un abri contre les rayons d'un soleil déjà très chaud. Ces fourreaux appartiennent à plusieurs espèces différentes. J'espère en obtenir l'*Apiformis* de Rossi, peut-être même quelque *Psyche* nouvelle.

Les Coléoptères semblent beaucoup plus abondants en Sicile que les Lépidoptères. J'en ai ramassé un grand nombre, parmi lesquels figurent surtout des Hétéromères, des Lamellicornes, des Curculionites, des Chrysomélines. J'ai rencontré trois espèces de *Méloé*: l'une d'elles est remarquable par la couleur de ses cuisses. Quant aux Carabiques, ils n'ont pas encore paru, ou bien ils sont fort rares. J'ai levé, presque sans aucun succès, un nombre considérable de pierres dans des localités qui me paraissaient très favorables pour ces insectes, et je n'ai pu prendre qu'un seul Carabe. Il est voisin du *Monilis*, dont je le crois, cependant, spécifiquement différent.

Je destine à notre honorable collègue le docteur Sichel, une collection de *Bombus* et autres jolis Hyménoptères que les fleurs d'*A-sphodèle* attirent particulièrement. J'ai piqué aussi une assez grande quantité de Diptères, d'Hémiptères et d'Orthoptères, que je compte offrir à nos chers collègues, MM. Bigot, Signoret et Louis

Brisout de Barneville. Puissent-ils y trouver des espèces dignes de fixer leur attention et d'entrer dans leurs riches collections !

Lorsque la saison sera plus avancée, je tâcherai de faire quelques excursions aux monts Madoni, à l'Etna et aux Pélores ; mais, en Sicile, la chasse est difficile et extrêmement pénible. Il faut affronter, en été, l'ardeur d'un soleil dévorant, que les indigènes redoutent beaucoup. Les moyens de transport sont fort dispendieux. Souvent même, ils manquent entièrement. Ce beau pays, pour lequel la nature a tout fait, est dans un déplorable état de civilisation.

Palerme, 8 avril 1859.

— 10° Remarques sur les Lépidoptères recueillis aux environs d'Hyères, pendant le printemps de 1859, par M. Th. Bruand d'Uzelle.

Messieurs et chers collègues. J'avais annoncé à notre honorable Secrétaire que je lirais seulement quelques renseignements généraux sur les localités que nous venons d'explorer à Hyères, mon ami Millière et moi, ne pouvant pas encore entrer dans de grands détails, parce que la plupart des chenilles que nous avons recueillies ne sont pas écloses en ce moment. Quant à la végétation et à sa précocité, ce que j'en aurais dit n'aurait guère été qu'une répétition de la note de M. Bellier de la Chavignerie, sur la Sicile et Palerme. Il est à remarquer que nous étions arrivés à Hyères, le 25 février dernier : or, dès le mois de mars, les chasses à la lanterne nous procuraient déjà quelques Phalénites (entre autres *Chesias*, *obliquata* et une *Cidaria*, que je n'ai pu déterminer), sans compter bon nombre de chenilles.

Dès l'abord, nous avons recueilli en quantité une chenille qui vit sur l'Asphodèle (*Asphodelus ramosa*, L.) et que nous prîmes pour celle de *Hastula Hyerana*, Mill. : mais sa manière de vivre n'était pas identique, puisque celle de 1859 vivait entre les feuilles de la plante, tandis que celle de *Hyerana* habitait dans la tige même de la fleur ; je pensais que ce changement était dû à l'époque qui était moins avancée, et mon ami n'était pas éloigné d'adopter cette idée, quand, le 12 mars, il m'est éclos un insecte parfait, que nous reconnûmes tout autre que *Hyerana* : pendant le mois suivant, nous eûmes un bon nombre d'éclosions ; et nous pûmes nous

convaincre bientôt que c'était *Asphodilana*, Rossi, H.-Sch., figures 35-36, *Unicolorana*, Dup., pl. CCXL, fig. 6.

Duponchel, dans son Index, cite cette Tordeuse comme propre au nord de la France, mais je pense qu'il y a là une erreur : il dit qu'il l'a reçue d'Avesne, ce qui est fort possible ; mais alors ce serait d'un correspondant qui aurait exploré le Midi ; l'Asphodèle est une plante essentiellement méridionale, il n'est donc pas étonnant que ce Lépidoptère ait été décrit par Rossi, qui lui aura donné le nom de la plante qui fournit la nourriture de sa chenille.

Du reste, je ne connais pas une seule espèce aussi délicate ; car il suffit, en l'asphyxiant par du chloroforme, qu'elle tombe sur son dos dans le flacon pour qu'elle perde immédiatement une partie de ses écailles et qu'elle soit plus ou moins abîmée.

En même temps que la chenille d'*Asphodilana*, nous en trouvâmes une autre sur la Férule (*Ferula communis*) ; celle-ci nous fournit une *Depressaria* qui est la *Ferulella* (*Ferule*, Z.) figurée par Herrich-Schæffer, sous son n<sup>o</sup> 437, et indiquée par lui comme venant de Messine : Duponchel n'en fait pas mention. A la même époque, nous trouvions sur l'Arbousier (*Arbutus excelsus*), la chenille de *Tortrix Pronubana*, H. (Herr.-Sch., 55-56, Sup. 167, 170), *Ambustana*, Dup.

Cette Tordeuse, qui donne dès les premiers de mars, éclôt encore en mai ; elle varie aussi énormément, pour la couleur. *Hermineana*, Dup., pl. CCXL, n'en est qu'une variété rapportée de Sicile par M. Leffèvre. Mais la chenille vit sur d'autres végétaux ; j'ai rencontré l'insecte parfait venant d'éclorre, sur un plant d'Asphodèle, dans le voisinage de la mer.

J'ai obtenu d'une chenille trouvée également sur la Férule, un exemplaire de *Depressaria ciliella*, St., que Herrich-Schæffer regarde comme une variété d'*Applanella*, F. Il ajoute que *ciliella* a été recueillie en Angleterre, au mois d'août.

A Hyères, cette *Depressaria* m'est éclosée les premiers jours d'avril.

Depuis notre retour, nous avons eu, mon ami Millière et moi, une autre *Depressaria* voisine de *Pallorella*, d'une chenille rencontrée aussi sur la Férule, mais environ un mois plus tard que celle de *Ferulella*.

Il m'est éclos, de plus, deux individus de *Depressaria assimilella*, mais de chenilles vivant sur une autre plante, si je m'en souviens bien.

Quant à celle qui peut être une variété de *Pallorella*, elle succède à *Ferulella*, et elle n'est pas plus rare que celle-ci. L'espèce prise à Hyères est moins jaune, plus grise (de la teinte de *Verbas-cella*) et moins grande que les exemplaires provenant de Besançon ou d'Angleterre : il ne m'est pas prouvé, au reste, que *Liturella* soit une espèce bien distincte de *Pallorella*, et qu'elle ne soit pas une variété de cette dernière.

La figure de Duponchel (pl. ccxl, fig. 1) se rapporte assez bien aux exemplaires que j'ai récoltés dans les environs de Besançon de même qu'aux individus provenant d'Angleterre, et que m'a envoyés mon ami M. Doubleday; il n'en est pas de même de la figure de Herrich-Schæffer, ni de la description où le mot *badia*, employé pour indiquer la couleur de l'insecte parfait, ne me paraît pas convenable, puisque la teinte paraît être bien plus jaune pâle pour la figure de Duponchel, comme pour les individus pris dans le Doubs et en Angleterre. Même observation pour la *Pallorellä*.

Du reste, la taille qu'assigne Duponchel à *Liturella* (9 lignes) paraîtrait mieux convenir à l'espèce de Hyères qu'aux exemplaires d'ici et d'Angleterre, soit de *Pallorella*, soit de *Liturella*, qui ont plutôt 10 ou 11 ligne. L'entomologiste français indique aussi la *Centaurea jacea* comme étant la nourriture de la chenille de *Liturella*; or, j'ai élevé sur la *Centaurea scabiosa* celles de *Pallorella*, qui est bien voisine, si ce n'est pas une variété de la même espèce.

Tout ceci prouve qu'il est besoin que de nouvelles figures exactement rendues viennent éclaircir des individualités que de nombreuses espèces découvertes sont venues rendre douteuses ou peu claires.

Les figures d'Herrich-Schæffer nous viendraient en aide, car elles sont exactes ordinairement, mais il n'a pas cité Duponchel aux articles *Pallorella* et *Liturella*; sa *Pallorella* ne s'accorde pas entièrement à celle de Duponchel; quant à sa *Liturella*, elle paraît être *Hypericella* de Duponchel, probablement aussi celle d'Hubner et Treitsche; mais ce n'est pas assurément la *Liturella* figurée par

Duponchel (1); laquelle se rapporte à l'espèce signalée dans le Catalogue des Viennois.

Nous avons recueilli un grand nombre de chenilles de grandes espèces qui ne sont pas encore écloses et dont je ne puis rien dire; par conséquent, je ne puis citer, dès à présent que: *Metrocampa honoraria* (dont j'avais pris, au commencement de mars, un individu précoce; la chenille n'est pas rare sur le chêne-liège). *Amphipyra effusa*, dont le premier exemplaire m'est éclos à la fin d'avril; je ne parle pas de *Belia*, *Cassandra*, pas plus que des communs, *Cleopatra*, *Eupheno* et *Ballus*. Quant à *Jasius*, je n'ai rien à en dire, si ce n'est que sa chenille était fort commune il y a quelques années, sur l'arbousier, mais qu'aujourd'hui elle est devenue bien plus rare, grâce à la chasse que lui font même les désœuvrés: notre ancien collègue Guillemot a donné, à ce propos, de sévères leçons aux malades qui cherchaient une occupation, ou du moins une distraction dans cette recherche; sans blâmer cette sortie, je ne l'imiterai pas, parce que je la crois au moins inutile: car certainement les entomologistes seuls liront ces observations ainsi que celles de M. Guillemot.

*L'Orthosia rutililla* est très commune à Hyères; nous en prenions tous les soirs une dizaine d'exemplaires et même davantage, sur les fleurs de bruyères, et cela dès le 10 ou 15 mars environ (2); elle varie beaucoup, pour la couleur; j'en ai pris un individu qui ressemble beaucoup à *Cerastis Silene*, ou *Vaccinii*.

Outre cela, mon ami Millière a obtenu d'éclosion, *Subsequa* (dont

(1) Ainsi que je l'ai fait observer dans ma nomenclature des Tinéides, page 638, du 4<sup>e</sup> trimestre 1858 des Annales de la Société entomologique, *Liturella* a été nommée dans le Wiener Verzeichnitz, ainsi que le constatent M. Stainton et Duponchel; Hubner paraît en avoir fait sa *D. flavella*; mais comment a-t-on pu confondre *Liturella*, W., avec *hypericella*, H.? Elles ne se ressemblent guère; pourtant il est vrai qu'Hubner les a réunies.

(2) Duponchel indique le mois d'octobre comme celui de son apparition; nous avons pris, en mars, des exemplaires qui avaient l'air d'être fraîchement éclos; pourtant, je n'affirmerais pas qu'ils n'eussent point hiverné, cachés parmi les bruyères, ou ailleurs.

la chenille avait été recueillie avec un grand nombre de *Pronuba*), plus une *Boarmia*, qu'il croit nouvelle. Du reste, les éclosions sont en avance à Lyon sur Besançon, car mes chrysalides de Noctuelles ne m'ont encore rien produit.

Il m'est éclos récemment plusieurs *Metrocampa honoraria*, d'où je conclus que l'individu que j'ai capturé à Hyères, en mai, était fortement en avance sur l'époque normale.

J'aurai plus tard à communiquer à la Société les quelques renseignements qui seront le fruit d'un nouveau séjour à Hyères.

— 11° Corrections aux espèces et variétés nouvelles de Lépidoptères, décrites dans l'*Énumération des Insectes Lépidoptères de la Belgique*, par M. Edme de Selys-Longchamps. (Mai 1844, tome 2 des Mémoires de la Société royale des sciences de Liège.)

Dans l'état actuel de la science, la rectification d'une synonymie inexacte, ou la réduction à leur véritable type des espèces purement nominales, semble pour le moins aussi utile que la création d'espèces nouvelles et souvent peu sûres, comme on croit en rencontrer lorsque l'on publie des faunes locales.

En 1843, lorsque je préparais mon *Énumération des Lépidoptères de la Belgique*, je me suis trouvé vis-à-vis d'un certain nombre d'exemplaires, que je ne savais pas trop à quels types rapporter. Ainsi que je l'ai déclaré dans l'avant-propos : « J'ai dû leur » détermination à MM. Boisduval, Duponchel et Pierret, qui ont » bien voulu s'occuper de cet objet, pendant un voyage que j'ai fait » à Paris, au printemps de 1843. »

A la fin de l'*Énumération* se trouve la description des espèces et des variétés *présuées* nouvelles. Ce sont ces notes descriptives que je viens rectifier aujourd'hui. J'ai alors *commis* quatre espèces nouvelles ; c'est mon devoir de faire part à mes collègues de ce qu'il est advenu de ces espèces, afin que ceux qui auraient eu connaissance de mon travail ne perdent pas un temps utile dans des recherches infructueuses, et qu'ils les effacent définitivement des catalogues où elles pourraient figurer.

Si je fais humblement ma confession de m'être trompé, je puis toutefois plaider le cas de circonstances très atténuantes, puisque,

avant de publier ces espèces présumées nouvelles, j'avais pris la sage précaution de les communiquer à nos savants collègues que j'ai cités plus haut, et qui ont été eux-mêmes induits en erreur, ayant cru que ces espèces étaient réellement inédites.

Voici mes observations sur les espèces présumées nouvelles.

N° 1. *Eubolia obliteraria*, de Selys. — M. Fologne hésite à se prononcer, l'insecte étant mal développé et fané. C'est de la *mensuraria* qu'il se rapproche le plus, par les antennes, la tête et le corps, mais la bande médiane des ailes diffère par sa forme. Ce qui me fait pencher à croire que c'est plutôt une variété qu'une espèce nouvelle, c'est que nous n'avons pas retrouvé de nouveaux exemplaires depuis celui que j'ai pris à Spa, vers le 15 août.

N° 2. *Anaitis Donckieraria*, de Selys. — MM. Fologne et de Thysebaert ont reconnu que c'est le n° 1618, de M. Boisduval : *Eubolia vespertaria*, Hubn., 226. Freyer Altere beitrage 107.

N° 3. *Hydrocampa obscuralis*, de Selys. — C'est, selon M. de Fré, (Annales de la Soc. ent. Belge, 1858, p. 58), une variété mâle de la *H. potamogalis*. J'ai vu, en effet, des exemplaires qui formaient le passage du type à la variété.

N° 4. *Pterophorus hemidactylus*, de Selys. — Il a été reconnu par M. de Fré être le même que le *Pter. obscurus*, Zeller, espèce non décrite par Duponchel.

J'ajoute quelques observations sur plusieurs variétés que j'ai décrites :

N° 1. *Pieris napi*, var. *nigrovenosa*, de Selys. — Est la même que la variété nommée, par Stephens, *Pieris sabellica*.

N° 7. *Vanessa uticæ*, var. *ichnusioides*, de Selys. — Est figurée par Herrich-Schæffer. Un très bel exemplaire a été pris chez moi, par mon fils Wathire de Selys, au commencement de novembre 1857. C'est, je crois, le quatrième observé. Cette variété accidentelle est tout à fait analogue à celles de la *Polychloros*, figurées par Ernst.

N° 11. *Zygæna trifolii*, var. *minoides*, de Selys. — Elle n'est basée que sur des exemplaires très prononcés de la variété nommée

*Orobi*, par Hubner. (Dans la liste des espèces, elle a été placée sous le numéro de la *Z. loniceræ*, par suite d'une faute typographique.)

N° 14. *Catocala sponsa*, var. *desiderata*, de Selys. — Plusieurs personnes qui ont vu cette variété chez moi, ont cru que c'était la même que celle nommée *rejecta* par Fischer de Waldheim. Je crois qu'elles sont dans l'erreur ; la *rejecta*, d'après la description de l'auteur cité, aurait les ailes inférieures d'un brun noirâtre, avec une bande noire, tandis que notre *desiderata* les a du même rouge carmin que la *sponsa* type, dont elle ne diffère guère que par la taille un peu plus forte et par les ailes supérieures plus obscures. Les marchands allemands vendent quelquefois cette *desiderata* sous le faux nom de *dilecta*, espèce dont elle diffère bien par la forme de la bande noire médiane des ailes inférieures. Je pense donc que, jusqu'à preuve nouvelle, le nom de *desiderata* peut être conservé à cette variété.

Il me reste à remercier mes collègues de la Société entomologique belge, Messieurs Egide Fologne, le baron de Thysebaert et Ch. de Fré, qui ont bien voulu, par leurs recherches, contribuer à éclaircir les points douteux que je viens de signaler. La collection de Lépidoptères d'Europe de M. de Thysebaert est d'une richesse tout à fait hors ligne, et, sans contredit, l'une des plus complètes qui existe. Sa bibliothèque, également très étendue, est aussi une ressource précieuse pour ceux qui, comme nous, travaillent loin des grands centres scientifiques.

— 12° Indication du lieu où se tiendra le Congrès provincial pour 1859, et choix de l'époque.

La Commission permanente propose à l'Assemblée de choisir entre les trois localités suivantes : 1° les Pyrénées-Orientales, principalement les environs du Vernet ; 2° l'Auvergne, en prenant pour point de départ la ville de Clermont-Ferrand ; et 3° la côte sud-ouest de la Bretagne, et pense que l'excursion doit avoir lieu dans la deuxième quinzaine du mois de juin.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet du lieu où doit avoir lieu l'excursion entomologique de 1859 ; et, à la majorité des suffrages, la Société choisit les montagnes de l'Auvergne. L'ou-

verture du Congrès se fera à Clermont-Ferrand, vers la fin du mois de juin : mais l'époque positive sera fixée ultérieurement après avoir pris des renseignements sur les lieux mêmes.

Des démarches seront faites auprès des administrations de chemins de fer pour obtenir des réductions de prix pour ceux de nos collègues qui se rendront à cette excursion.

— 13<sup>e</sup> Décision à prendre sur la question de savoir s'il ne serait pas utile de choisir à l'avenir, avant Pâques (époque de la session extraordinaire de Paris), le lieu du Congrès provincial annuel.

L'Assemblée considérant que, en suivant la marche actuellement adoptée, le temps peut manquer pour organiser une semblable réunion, et surtout pour faire les démarches nécessaires auprès des administrations de chemins de fer, décide que : à partir de 1860, la Société fixera en séance ordinaire, et au moment qui lui semblera le plus opportun, le lieu et l'époque de l'excursion provinciale.

La séance est levée à 11 heures.

---

(Séance du 11 Mai 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

M. C. Duméril, président honoraire, assiste à la séance.

*Correspondance.* M. J. Bigot écrit que, partant pour la campagne où il doit passer plusieurs mois, et ne pouvant plus dès lors remplir d'ici à un temps fort éloigné les fonctions dont l'avait chargé la Société, il croit de son devoir de donner sa démission de Président. — Après avoir entendu lecture de cette lettre, la Société décide que cette démission n'est pas acceptée.

— Lettre de M. Lecoq, professeur d'histoire naturelle à la

Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, etc., qui veut bien être notre correspondant pour le Congrès d'Auvergne, donne des renseignements utiles pour les membres qui se rendront à la réunion, et se charge d'obtenir une salle à la Faculté des sciences, pour la tenue de nos séances.

— Lettre de M. Gougelet, annonçant qu'il part pour faire, pendant trois ou quatre mois, un voyage exclusivement entomologique en Espagne.

*Communications.* M. le Secrétaire annonce la mort de M. le baron de Humboldt, décédé à Berlin, le 6 mai 1859, et l'un des membres honoraires de la Société depuis sa fondation, en 1832.

— M. le docteur Laboulbène communique à la Société un passage d'une lettre de M. Léon Dufour, au sujet de la galle du *Rhododendron*, observée à la Grande-Chartreuse, et dont il a été fait mention dans le Rapport sur le Congrès de Grenoble (*voyez nos Annales*, 1858, page 839).

Votre galle du *Rhododendron*, que j'ai souvent rencontrée dans les Pyrénées, m'a beaucoup intrigué, et je n'ai jamais pu en trouver ou en constater l'auteur. Ce doit être un *Diptolepis* dans le genre de celui de la galle en pomme d'api du Chêne.

— M. le docteur Boisduval présente à la Société un petit Curculionite (*Rhynchites conicus*) et donne quelques détails sur les mœurs de cette espèce qui, cette année, a ravagé les poiriers aux environs de Ville-d'Avray. La femelle choisit les jeunes pousses de cet arbre et fait, entre les trois entre-nœuds supérieurs, un petit trou dont l'ouverture est presque imperceptible, mais plus large dans son intérieur, et dans chacun desquels elle dépose un petit œuf oblong d'un blanc jaunâtre. Après cette opération, qui se fait le matin en plein soleil, elle coupe la branche comme avec un instrument tranchant en ménageant seulement

quelques fibres de l'écorce, de sorte que les jeunes pousses de poirier pendent fanées après l'arbre, où elles se dessèchent graduellement. On se demandera sans doute pourquoi les femelles de ce petit Curculionite ont la précaution de couper les jeunes pousses des poiriers de nos jardins. On supposera peut-être que c'est pour empêcher que les jeunes larves ne soient noyées dans la sève qui à cette époque est dans toute sa force, mais il est plus vraisemblable que c'est pour modifier la nature de la branche et lui donner des qualités morbides nécessaires au développement de l'insecte, car il est un fait positif et admis par les meilleurs observateurs : c'est que les arbres doivent présenter un état pathologique spécial pour que certaines espèces puissent s'y développer avec succès.

— M. H. de Saussure adresse les diagnoses suivantes de trois Coléoptères, nouveaux pour la faune européenne, qu'il a découverts dans les environs de Genève.

1. *SCYDMOENUS DISTINCTUS*. — Long. 5 1/2 millim. — En entier d'un testacé rougeâtre clair, parsemé de poils d'un blanc jaunâtre, plus long sur les élytres. Antennes courtes, fortes, les quatre derniers articles gros et serrés. Tête dégagée du corselet, petite, arrondie. Corselet mat, presque cordiforme, arrondi antérieurement. Elytres ovalaires, brillantes, marquées chacune de deux petites fossettes à leur base.

Un seul individu sous la mousse.

Doit se placer après le *Scyd. pubicollis*, avec lequel il a quelques rapports.

2. *BRYAXIS FULVIVENTRIS*. — Long. 1 2/3 millim. — Antennes, tête et corselet d'un brun rougeâtre ; élytres d'un rouge vif très clair, dessus de l'abdomen noir, brillant ; dessous et pattes d'un testacé clair. Tête marquée de trois fossettes d'égales grandeur. Corselet lisse, brillant, trifovéolé : la fossette médiane très grande, ovale, les deux autres petites, placées sur le bord externe, toutes trois réunies par un sillon transversal fin et peu marqué.

J'ai trouvé cet insecte dans une vieille souche de Chêne, en compagnie de quelques fourmis rousses.

3. BYTHINUS PICTETII. — Long.  $\frac{3}{4}$  millim. — Plus petit que le *puncticollis*, d'un testacé rougeâtre. Tête trifovéolée; fossette antérieure plus grande que les autres; ♂, premier article des antennes gros, ovalaire. Corcelet très lisse, brillant, très rétréci postérieurement; élytres fortement et densément ponctuées, couvertes de poils jaunâtres, courts et serrés.

Je n'ai pris que trois exemplaires de cet insecte, sous la mousse et les feuilles sèches.

— M. H. Lucas communique la note suivante sur un nouveau genre de la tribu des Cétonides.

J'ai décrit dans le Bulletin de nos Annales, 3<sup>e</sup> série, tom. 5, p. LVI (1857), et tom. 6, p. CLXXVIII (1858), deux Cétonides que j'ai rapportées au genre des *Oxythyrea*, mais en étudiant dernièrement ces deux espèces, j'ai remarqué que, outre la forme qui est plus étroite que celle des *Oxythyrea*, elles en diffèrent encore par des caractères assez tranchés et qui m'ont paru avoir assez de valeur pour en faire une nouvelle coupe générique.

Genre ENOPLOTARSUS, Lucas (Ενοπλος, armé; τάρσος, tarse).

Épistôme plus long que large, rétréci à sa partie antérieure, qui est à peine échancrée et non rebordée. Prothorax rétréci antérieurement et non caréné en dessus. Écusson plus allongé et plus étroit. Mésosternum non convexe, formant une saillie bien moins prononcée que dans les *Oxythyrea*, non arqué à son extrémité; tibias antérieurs tridentés. Fémurs des pattes de la troisième paire, courts, renflés; les premiers articles des tarses épineux à leur côté externe.

Ce genre ne pourra être confondu avec les *Oxythyrea*, non seulement à cause de sa forme plus étroite; mais aussi à cause de son épistôme rétréci, à peine échancré, de son écusson plus étroit, plus allongé, et de la saillie mésosternale bien moins saillante et non arquée; il en diffère encore par les tibias antérieurs, qui sont tridentés au lieu d'être bidentés, et par les premiers articles des tarses

des pattes de la troisième paire, qui sont épineux au lieu d'être lisses.

Cette nouvelle coupe générique renferme deux espèces :

1° *Enoplotarsus (Oxythyrea) deserticola*, Luc.

Ann. de la Sociét. Entom., 3<sup>e</sup> série, tom. 5, Bullet., p. LVI (1857). — Sahara algérien.

2° *Enoplotarsus (Oxythyrea) (1) costatus*, Luc.

Ann. de la Sociét. Entom., 3<sup>e</sup> série, tom. 6, Bullet., p. CLXXVIII (1858). — Environs de l'oasis de l'Aghouat.

— Le même membre fait connaître la note qui suit sur une rectification synonymique :

Ayant reçu de M. Cotty plusieurs *Rhytirhinus* des environs de Lalla-Maghrnia, je me suis aperçu, avec mon ami M. Chevrolat, que le *Rhytirhinus* décrit sous le nom d'*humilis* doit être rapporté à l'espèce désignée sous celui de *Rhytirhinus annulipes*, dont elle n'est réellement qu'une variété. Lorsque j'ai décrit et figuré le *Rhytirhinus humilis*, je n'avais à ma disposition que des individus recouverts d'une matière crétacée plus ou moins ferrugineuse ; cette matière assez épaisse cache la couleur des élytres, des organes de la locomotion, et oblitère aussi les concavités du rostre et du thorax. Aussi, lorsqu'on soumet ces Insectes à une immersion de vingt-quatre heures, cette matière crétacée, due au terrain sur lequel se tiennent ces *Byrsopidæ*, finit par se ramollir et se délayer ; on lave ensuite avec un pinceau et on finit par apercevoir les sillons et les concavités du rostre et du thorax, ainsi que la ponctuation des élytres, les poils squameux implantés dans ces points et les taches qui ornent les fémurs. Je propose de rectifier de la manière suivante la synonymie de cette espèce :

*Rhytirhinus annulipes*, Lucas, Hist. nat. des Anim. artic. de l'Algérie, tom. 2, p. 430, n° 1142, pl. 36, fig. 6.

*Rhytirhinus humilis* (Var), Lucas, Hist. nat. des Anim. artic. de l'Algérie, tom. 2, p. 429, n° 1141, pl. 36, fig. 5.

Environ d'Oran et de Lalla-Maghrnia.

(1) Et non *Oxythirea*, par erreur typographique ; p. LVI, ligne 12, *strictica* : lisez *stictica*.

— M. Allard adresse les diagnoses latines qui suivent de quelques Haltises nouvelles.

1. CREPIDODERA PUNCTULATA, Allard. — Long. 3 à 3 1/2 millim.

Oblongo-ovata, convexa, ferrugineo-testacea, supra glabra, infra subtiliter flavo-pubescentis; prothorace subquadrato, lævissimo; elytra striato-punctata, seriebus interioribus geminatis, punctis subtilissimis ad apicem evanescentibus. Statura et magnitudo *C. exoletæ*, Gyll., sed aliter punctulata, affinis etiam *C. transversæ*, Marsh., sed minor et subtilius punctata. — Syrie.

2. PHYLLOTRETA BIMACULATA, Allard. — Long. 2 millim.

*P. excisæ*, Redt., simillima, sed minor, oblongo-ovata, subdepressa crebre punctulata, nigra; elytris antennarumque basi flavescens; vitta nigra parallela communis suturam occupat nec apicem attingit, maculaque nigra, rotunda, in medio flavo exteriori elytræ est; pedibus flavis, femoribus posticis tantum ad apicem obscurantibus. — France mérid.; Sicile; Algérie.

3. PHYLLOTRETA RUFITARSIS, Allard. — Long. 2 1/3 millim.

Elongata, depressa, punctata, atro-cærulea, thorace subquadrato, elytris apice obtusis abdominibus non occultant; antennarum tribus primis articulis, basique tibiæ et omnibus tarsis ferrugineis. Statura et magnitudo *P. proceræ*, Redt. Affinis quoque *P. atræ*, Gyll. — Algérie.

4. PHYLLOTRETA ÆREA, Allard. — Long. 1 1/2 millim.

Elongata, elliptica, depressiuscula, punctata, supra fusco-ænea, subtus nigra; prothorace transverso, antice parum angustato, parum convexo; elytris apice obtusis; antennarum basi ferrugineis, sed apice cum pedibus nigris. Affinis *P. proceræ*, Redt., et eodem modo punctata, sed multo minor. — Paris.

5. APHTONA FLAVICEPS, Allard. — Long. 1 3/4 millim.

Statura *A. lutescentis*, Gyll., sed minor et in elytris subtilius rariùsque punctulata; ovata, pallidè testacea, pectore abdomineque nigris; capite bigranulato ferrugineo; ore; antennarum apice, fe-

moribusque posticis basi extus nigricantibus, prothorace ferè lævi.  
— Béziers.

6. APHTONA SEMICYANEA, Allard. — Long. 3 à 3 1/3 millim.

Oblongo-ovata, nitida, nigra, elytris cœruleis crebre punctatis, antennis basi pedibusque ferrugineo-testaceis, femoribus posticis nigricantibus; prothorace haud impresso vage punctulato. *A. cœrulea*, Gyll., valde affinis, sed prothorace capiteque nigris non cœruleis etiamque elytris fortiùs punctatis distincta. — Hyères.

7. APHTONA ATRATULA, Allard. — Long. 1 1/2 à 2 millim.

Oblongo-ovata, nitida, nigra, elytris punctatis, antennis basi pedibusque ferrugineo-testaceis, femoribus posticis piceo-nigris prothorace haud impresso vix perspicue punctato. — *A. herbigradae*, Curt. vicina ejusque forma oblonga et angusta sed colore prothoraceque aliter punctato differt. — *A. atrovirescenti*, Förster, etiam affinis, sed major, prothorace magis punctato, pedibus quatuor anticis dilutionibus et tarsorum posticorum articulo primo minus dilatato. — Hyères, Aix.

8. APHTONA DEPRESSA, Allard. — Long. 1 1/2 à 2 millim.

Elongato-ovata, fere parallela, subdepressa, nigra, nitida, prothorace lævi, elytris punctulatis, antennis pedibusque ferrugineo-piceis. — *A. atratulæ*, Allard, affinis, sed longior, magis depressa, elytrorumque lateribus magis parallelis. — Paris, Aix, Algérie.

9. APHTONA SUBOVATA, Allard. — Long. 1 1/2 millim.

Elongato-ovata, ferè parallela, nigra, nitida; prothorace elytrisque leviter punctulatis. Antennis pedibusque testaceo-ferrugineis, femoribus posticis ferrugineis; prothorace basi elytrorum latitudine sed arterius angustiore et prominente, caput usque oculos tegente. — Algérie.

10. APHTONA FOSSULATA, Allard. — Long. 1 1/2 millim.

Oblongo-ovata, supra aneo-virens, parum nitida, subtùs nigra; antennis pedibusque ferrugineis; prothorace et elytris fossulis minimis impressis; prothorace transversò, angulis rotundato, aneo-cupreo;

elytris vix prothorace basi latioribus, dein dilatatis, ad apicem singulariter rotundatis, nec abdomen tegentibus. — Hyères, Aix.

— M. Fairmaire communique l'extrait suivant d'une lettre de notre collègue M. Chabrilac, datée de Bahia, et relative à une question fort controversée :

J'ai été à même de voir et de prendre un grand nombre de *Fulgora laternaria* ; j'en ai conservé vivants plusieurs jours, jamais je n'ai pu voir la moindre clarté. Les Indiens, avec qui je me suis trouvé, et qui connaissent parfaitement cet insecte (car il se trouve sur le tronc d'un arbre dont on fait des planches pour les plafonds et qui porte le nom de *Parahiba*), m'ont assuré que jamais ils ne l'avaient vu donner de la lumière. Je crois donc qu'il est faux que ce Fulgore ait une partie de son corps lumineuse.

— M. le docteur Boisduval annonce qu'il vient de recevoir de notre collègue M. Leprieur, de Bône, une chenille d'*Agrotis* qui, vers la fin de l'hiver et au premier printemps, fait en Algérie, dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, de très grands ravages dans les plantations de Tabac. Cette chenille se rapporte à l'*Agrotis saucia*, qui est très commune dans le midi de la France, ainsi que dans le nord de l'Afrique; elle est polyphage et, de même que l'*A. segetum*, elle recherche de préférence les endroits cultivés. Il était bon de signaler aux colons cette espèce comme nuisible aux plants de Tabac, car c'est la première fois que ce fait est indiqué. M. le docteur Boisduval ajoute que, dans l'Amérique du Sud, une espèce de *Sphinx*, voisine de *Carolina*, à laquelle il a appliqué la dénomination de *S. tabaci*, fait parfois aussi un grand mal aux cultures de Nicotianes, principalement au Paraguay.

*Décisions.* La Société décide qu'elle échangera, à partir de 1859, ses Annales contre les publications de la Société entomologique belge.

— Sur la demande de M. L. Reiche, la Société décide que

son excursion entomologique annuelle aura lieu cette année à Chantilly, le dimanche 5 juin prochain.

*Membres reçus.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. Baer (Gustave-Adolphe), de Aarau (Suisse), à Montmartre, chaussée des Martyrs (*Coléoptères*); présenté par M. Ch. Javet. — Commissaires-rapporteurs : MM. Guérin-Méneville et L. Reiche;

M. Blanche, propriétaire à Châlon-sur-Saône, place Sainte-Marie (*Insectes de France, surtout Anatomie*); présenté par M. L. Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. les docteurs Coquerel et Laboulbène;

M. Müller (Clément), mécanicien, membre des Sociétés entomologiques de Stettin et de Berlin, à Dresde (*Coléoptères en général*); présenté par M. Aug. Chevrolat. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et Aug. Sallé.

---

(Séance du 25 Mai 1859).

Présidence de M. le D<sup>r</sup> A. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

*Communications.* M. L. Fairmaire communique les diagnoses suivantes de plusieurs nouvelles espèces de Coléoptères d'Europe :

1. DROMIUS MYRMIDON. — Long. vix 2 mill. — Ovalis, depressus, nigro-subæneus, nitidus, antennis, labro, palpis pedibusque flavis; elytris fuscis, plaga magna humerali alteraque ante apicem, flavidis; antennis sat brevibus; prothorace transverso, capite paulo latiore, lateribus antice rotundatis postice rectis, angulis posticis acutis, prominulis, sulco medio sat profundo; elytris vage striatis, striis dorsalibus perspicuis, angulo suturali rotundato. — Trouvé à Béziers par M. Pellet; remarquable par sa petite taille, par son corselet court et

convexe, comme celui du *D. quadrillum*; la coloration des élytres le rapproche du *D. fasciatus*.

2. CAULOSTROPHUS OTTOMANUS. — Long. 6 mill. — Oblongus, sat angustus, fusco-niger, indumento griseo-lutoso tectus; capite grosso, truncato, cruciatim sulcato; prothorace transverso, lateribus rotundato; elytris prothorace paulo latioribus, humeris obliquis, striato-punctatis, interstitiis leviter convexis, sparsim hispidis. — Constantinople, communiqué par M. Tarnier. Ressemble beaucoup au *C. Delarouzei*, en diffère par la coloration terreuse, le rostre plus large, nullement rétréci en avant, les yeux moins saillants, le corselet moins convexe, ayant une impression de chaque côté, et par les élytres plus courtes.

3. STROPHOSOMUS LINEOLATUS. — Long 7 1/2 mill. — Oblongus, rufo-brunneus, squamulis albidis sparsutus, hispidulus, elytris griseo vittatis et tessellatis; rostro deplanato, oculis prominulis; antennis rufescentibus, scapo prothoracem attingente, funiculi articulo secundo primo multo longiore; prothorace lateribus valde rotundato, antice attenuato, granuloso; elytris densius hispidulis, lateribus fere parallelis, apice subacuminatis, striato punctatis, punctis validis, transversis, interstitiis alternatim paulo latioribus, asperulis; subtus, cum pedibus, obscure rufescens, griseo-squamulatus. — Constantinople; communiqué par M. Tarnier. Voisin du *S. hispidus*, mais plus allongé, moins hispide, à corselet plus court, à élytres plus fortement striées.

4. RHYNCHITES RUBER. — Long. 4 1/2 mill. sine rostro. — Ovatus, crassus, convexus, testaceo-ruber, parum nitidus, griseo pubescens; rostro basi sulcato et carinato; capite grosse punctato; prothorace oblongo, antice angustato, dense punctato; scutello quadrato, albido-pubescente; elytris latis, subquadratis, valde striato-punctatis, interstitiis convexis, punctatis; subtus castaneus; pedibus dilutioribus. — Constantinople; communiqué par M. Tarnier. Voisin du *R. æquatulus*; en diffère, outre la coloration, par le corselet sans sillon médian, l'écusson à pubescence blanchâtre, les élytres plus larges, sans poils hérissés sur les côtés.

5. MEIRA ELONGATULA. — Long. 2 1/3 mill. — Elongata, fusca, indumento luteo-griseo tecta; funiculo tenniore articulo primo crasso;

prothorace oblongo, subcylindrico, lateribus fere rectis, pilis squamulatis asperso; elytris oblongis, humeris rotundatis, lateribus fere rectis, leviter punctato-striatis, interstitiis parum convexis, setis pallidis, leviter arcuatis, hispidis. — Var; forêt de l'Esterelle, sous des souches de pins (Delarouzée). Espèce voisine de *M. suturella*, mais un peu plus petite, beaucoup plus allongée, à antennes plus grêles, surtout le funicule, et plus longues.

6. XYLETINUS SANGUINEO-CINCTUS. — Long. 3 1/2 mill. — Oblongus, parum convexus, niger, sat nitidus, elytris margine externo latè rubro, humeris leviter dilatato; prothorace tenuissime rugoso, basi medio elevato; elytris subparallelis, sat fortiter striatis, striis apice obsoletis, suturam versus profundioribus, interstitiis convexusculis. — Toulon, sur les pins; communiqué par le capitaine Martin. J'ai vu un deuxième individu de cette espèce dans la collection de M. Grenier.

— M. Allard dépose sur le Bureau les diagnoses qui suivent de quelques Haltises de France :

1. BALANOMORPHA LUTEA Allard. — Long. 2 1/2 mill. — Oblongo-ovata, convexa, luteo-testacea; capite, abdomine, femoribusque posticis ferrugineis; thorace postice utrinque lineolâ impresso; elytris regulariter striato-punctatis.

Statura oblonga et fere magnitudo *B. chrysanthemi*, sed aliter colorata; capite thoraceque profundius punctatis a precedentibus affinis distinguitur. — Collect. de Baran. France.

2. PLECTROSCELIS MERIDIONALIS Dej. Cat. — Long. 2 1/3 mill. — Ovata, convexa, supra œneo-micans; antennis rufo testaceis apice obscuris; thorace transverso, vage punctato, basi biimpresso; elytris regulariter punctato-striatis, interstitiis subtilissime punctulatis; pedibus rufo testaceis, exceptis femoribus posticis œneo-nigris.

Statura et magnitudo *P. semi-cærulea* Redt., sed colore, et quatuor pedibus anterioribus rufo-testaceis, et elytris minùs fortiter in disco punctatis, differt. — France méridionale.

3. PLECTROSCELIS PUMILA Dej. Cat. — Long. 1 2/3 mill. — Ovata, convexa, supra œneo-micans; antennis rufo testaceis apice nigricantibus; thorace transverso dense punctato, basi non impresso;

elytris regulariter punctato-striatis, interstitiis punctulatis; pedibus rufo-testaceis, femoribus posticis nigris.

*P. concinne* Marsh, affinis sed minor; colore micante, et thorace dense punctato et elytris in interstitiis punctulatis, distinguitur. — France méridionale.

4. APTEROPEDA OVOIDES Allard. — Long. 2 1/2 mill. — Ovipar, fusco-ænea, nitida; thorace punctato, postice biimpresso; elytris striato punctatis, antennis pedibusque rufis.

*A. caricis* Mark., simillima, sed major, nitidior, et thorace punctato differt. — Tarbes.

— M. le docteur Doumerc adresse une note sur la *Geometra aprilinaria*, considérée comme espèce inédite.

Le lundi 4 avril de la présente année (1859), par une chaleur de 18 degrés, j'aperçus sur l'une des branches de la pépinière de rosiers de la terrasse de mon appartement, une petite chenille arpeuteuse verdâtre en dessus, blanchâtre en dessous, de 4 lignes de longueur, arc-boutée sur le pétiole des feuilles qu'elle avait rongées.

Abritée par la vaste tonnelle de vigne-vierge (*Ampelopsis hederacea*) qui recouvre ma terrasse, isolée de toute autre végétation au sommet de la maison, je ne songeai pas à la déranger. Le lendemain, en effet, et les jours suivants, du 5 au 8 avril, les jours s'étant maintenus fort beaux, avec une chaleur de 17 à 18 degrés, je continuai à l'observer de ma fenêtre. Le 9 avril, le temps s'étant couvert et craignant de la perdre de vue, je la rentraï et la mis dans un bocal avec ample moisson de nourriture, et je n'eus pas regret de ma précaution. Le grand vent qui éclata par bourrasque le 9 avril au soir amena un grand orage le lendemain, et les jours suivants, jusqu'au 15 avril, les journées ne se passèrent pas sans grains de pluie, la température variant de 10 à 16, 17 et 18 degrés. Sur ces entrefaites, ma chenille, qui avait grandi d'environ une ligne, cessa de manger, et, le 18 avril, s'enroula dans deux feuilles du rosier, qu'à l'aide de fils tirés de part et d'autre de leur bord denté, elle finit par réunir en petit cylindre fermé par les deux bouts, où elle se trouva complètement close.

Le 12 mai, je trouvai la petite Géomètre éclosée, appliquée, les ailes étendues, contre la paroi du bocal, où j'avais hermétiquement

enfermé sa coque cylindrique de feuilles du rosier. En coupant avec soin dans sa longueur, à partir de l'ouverture par où l'insecte était sorti, cette petite coque, je trouvai dans son intérieur le résidu de la peau de la chenille, et sa chrysalide, fendue à son corselet pour la sortie du papillon. Cette chrysalide est d'un jaune fauve avec les segments de l'abdomen annelés, d'une couleur plus pâle.

La couleur de cette *Géomètre*, qui n'a environ que 5 lignes  $1/2$  de longueur, et, vue à la loupe, est tellement identique avec celle de la *Phalæna betularia*, que si ce n'était sa petitesse et la forme un peu différente de ses ailes, on ne saurait mieux, avec quelques variantes, que lui appliquer la phrase descriptive donnée par Linné à cette dernière. A l'exception de ses yeux, de la moitié postérieure et supérieure de ses antennes, et du bord supérieur de ses cuisses antérieures, qui sont noirs, tout le reste de son corps et les ailes sont d'un blanc farineux légèrement grisâtre, et parsemés d'atomes noirs ponctués; quelques petites taches noirâtres un peu plus épaisses se voient pourtant sur le disque des ailes supérieures, ainsi que le long de leur marge postérieure et de celle des inférieures. On voit aussi deux petites bandelettes transversales obscures et parallèles sur les ailes supérieures.

En comparant avec attention la description de la *Phalæna punctulataria* de Linné, *Fauna Suecca*, n° 2,285, et celle de la *Phalæna punctata* de Fabricius, n° 134, il est fort difficile de pouvoir décider à laquelle de ces deux espèces différentes appartient notre individu, parce que ces auteurs n'ont point déterminé la grandeur de leurs espèces et que leurs phrases ont beaucoup d'analogie entre elles: mais il faut noter aussi que Linné range son espèce dans les Pectinicornes, et Fabricius, la sienne dans les Seticornes, et enfin n'ont cité aucune figure.

DESCRIPTION. *Phal. Geom. Seticornis*, spirilinguis, alis patentibus albo cinereis, fasciis duabus obscurioribus punctoque nigris; tota superficie, si lente inspiciatur punctis nigris adpersis; oculis, antennarum medio, femoribusque anticis nigris; infra tota cana.

Long. 5 lin.  $1/2$ .

*Larva geometra*, viridi-pallida subtus canescens. *Puppa* flavescens, pallidiore anulata.

*Habitat* in *Rosarum* foliis. Mense *Aprili*.

N'ayant trouvé consigné dans aucun auteur à ma disposition, l'historique des mœurs de cette petite Phalène, je la mentionne sous le nom de *Geom. aprilinaria* du mois où elle se trouve, et en remets l'espèce à M. H. Lucas, pour la collection du Muséum, en attendant des éclaircissements ultérieurs sur sa synonymie.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues une Mygale vivante provenant de Bahia et que je possède depuis une quinzaine de jours environ. Je ne sais si on se rappelle la note que j'ai publiée dans les Comptes-rendus de l'Académie des Sciences sur la rétractilité des ongles des tarsi dans les espèces du genre Mygale, et désirant m'assurer si ceux qui terminent les palpes sont rétractiles comme les ongles des organes locomoteurs proprement dits, j'étais depuis longtemps, afin de vérifier ce fait, à la recherche de ces Aranéides, qui sont excessivement difficiles à se procurer, lorsque, dans les premiers jours de mai, j'eus l'extrême satisfaction d'en recevoir deux individus. Mais en observant ces Mygales, qui ont une taille assez grande (52 millimètres, les pattes non comprises), je ne tardai pas à m'apercevoir que ces Aranéides étaient des mâles, et on sait que le dernier article des palpes, chez ce sexe, n'est pas terminé par un crochet, mais présente un organe tout particulier, de forme plus ou moins bizarre, excessivement complexe, et dont les fonctions principales sont de recueillir la liqueur séminale, de transporter ce principe fécondateur pour en imprégner ensuite l'organe générateur femelle. En effet, il n'y a pas d'accouplement proprement dit, c'est-à-dire de rapprochement sexuel chez les Aranéides, et la fécondation dans ces Annelées se fait par l'entremise du dernier article des palpes. Il m'a donc été par conséquent impossible de constater la rétractilité des ongles dans les palpes de cette Mygale, rétractilité qui au reste doit exister si on en juge par l'analogie qui existe entre les palpes et les organes de la locomotion.

En étudiant cette grande et belle espèce et en la comparant avec celles qui sont connues, il m'a été impossible de la rapporter à aucune des espèces décrites; elle a cependant une certaine analogie avec une Mygale que le célèbre Latreille a désignée sous le nom de *M. spinicrus*, et qui a été figurée dans l'Histoire naturelle de l'île de Cuba, Entom., p. LXXIII, pl. 4, fig. 1, 1 a (1857), mais chez cette

espèce le céphalothorax est d'un brun rougeâtre avec l'abdomen brun couvert de poils rougeâtres ; quant aux pattes, elles sont hérissées de poils bruns. Dans la *Mygale* de Bahia, le céphalothorax est d'un noir velouté à reflet olivâtre avec l'abdomen et les pattes noirs et hérissées de longs poils d'un ferrugineux rougeâtre. Ce dernier caractère la rapproche aussi de la *Mygale versicolor*, avec laquelle cependant on ne pourra pas la confondre à cause de son céphalothorax qui est d'un noir de velours olivâtre et du conjoncteur des palpes qui est terminé par un crochet simple au lieu de présenter un filet à double courbure ou en tire-bouchon comme cela se remarque chez la *Mygale versicolor*.

Je propose de désigner cette espèce, qui a pour patrie Bahia et que je dois à l'extrême obligeance de M. Deshais, sous le nom de *Mygale bicolor*, Luc.

*Lectures.* M. Amyot lit un mémoire intitulé : De la *Nomenclature entomologique*. Dans cet important travail, notre collègue donne la traduction complète des décisions du Congrès de Dresde de 1858, et présente des observations personnelles sur le même sujet.

M. Reiche ajoute également quelques remarques sur cet important travail.

— M. le docteur Coquerel, tant en son nom qu'en celui de M. Léon Fairmaire, fait connaître la deuxième partie de leur *Essai sur les Coléoptères de Barbarie*.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, M. Gervais d'Aldin, juge à Péronne (Somme), qui s'occupe spécialement des Coléoptères européens, et a été présenté par M. Léon Fairmaire.  
— Commissaires-rapporteurs : MM. Ch. Javet et L. Reiche.

---

(Séance du 8 Juin 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire, et Félix, entomologiste de Leipzig, assistent à la séance.

*Communications.* M. le docteur Ch. Aubé annonce que l'insecte décrit par M. Jacquelin du Val, sous le nom de *Migneauxia serraticollis*, et qui provenait de Montpellier, est la même espèce que celle décrite bien antérieurement par lui sous la dénomination de *Corticaria crassiuscula*, et dont le type avait été pris à Batum.

— M. L. Fairmaire rapporte que son *Pediacus costipennis*, dont le type est propre à la Sicile, appartient également à la faune française, car M. Delarouzée l'a rencontré dans les environs d'Hyères.

— Le même membre dit que, dans une chasse qu'il vient de faire dans la forêt de Fontainebleau avec nos collègues MM. Cartereau, Legrand et Millot, il a trouvé plusieurs Coléoptères assez rares, et spécialement les *Staphylinus chloropterus* et *Tillus mutillarius*.

— M. le Secrétaire communique l'extrait suivant d'une lettre, datée de Toulon 3 juin, qu'il vient de recevoir de M. Guérin-Méneville, et dans laquelle notre collègue donne quelques détails sur les essais qu'il tente en ce moment, sous la protection de l'Empereur, pour introduire les Vers à soie exotiques dans la grande culture.

Dans ce pays, écrit-il, le Vernis du Japon brille au milieu des terrains les plus arides, et c'est merveille de le voir s'y multiplier tout seul comme du chiendent. Convertir un arbre inutile, qui prospère dans des terrains inutiles, en une matière soyeuse quelconque, est le

plus beau problème que l'Entomologie puisse résoudre, et je le résoudrei.

Mes métiés de Ricin et Vernis du Japon (*Arrindia* et *Cynthia*) ont commencé à sortir de l'œuf le jeudi 26 mai, et ils ont dormi de la première mue le 31, juste cinq jours après leur naissance. le 1<sup>er</sup> juin, ils s'éveillaient très gaillardement et commençaient leur deuxième âge en mangeant avec avidité. Ils ont vécu dans ma chambre, qui est constamment ouverte, et dans une serre, également ouverte, mais jour et nuit, sous une température qui variait de 15 à 20 degrés centigrades, et tous sont venus à bien, car à peine en ai-je perdu 1 sur 100 (dans le ver à soie ordinaire on en perd à cet âge plus de 25 pour 100, et, au bout de l'éducation, il n'en reste pas la moitié). Ces petits animaux ont la vie très dure et sont éminemment rustiques, et je vais les mettre sur des arbres, demain ou après-demain, au sortir de la première mue, comme le font les Chinois. Quant au vrai *Cynthia* pur sang (ver de l'Ailante), j'ai vu le premier papillon ♀ sortir de mes cocons ce matin même, et mon éclosion va commencer sérieusement ces jours-ci.

Il va y avoir ici une exposition agricole, et l'on me demande d'y faire figurer des échantillons de mes nouveaux Vers à soie, chose qui intéresse au plus haut degré dans ces pays où l'industrie de la soie est l'un des principaux produits. Déjà plusieurs propriétaires veulent faire des plantations d'Ailante, et tout fait espérer que mon Ver à soie et ses produits (*Ailantine*) seront très recherchés d'ici à quelques années.

*Décision.* La Société s'occupe de plusieurs dispositions à prendre, relativement à la tenue de l'excursion extraordinaire de Clermont-Ferrand : elle règle les attributions du Congrès, qui seront analogues à celles des précédentes réunions qui ont eu lieu à Montpellier et à Grenoble, et décide que la séance d'ouverture aura lieu le 27 juin.

*Lecture.* M. Guinée adresse un travail ayant pour titre : Note monographique et rectification sur un groupe du genre *Morpho* Latr., où l'on décrit une nouvelle espèce.

---

(Séance du 22 Juin 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> V. SIGNORET, 2<sup>e</sup> vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire, et L. Lethierry, de Lille, assistent à la séance.

*Communications.* M. J. Thomson adresse la description suivante d'une espèce nouvelle de *Euprestides* :

## CATOXANTHA LACORDAIREI Thomson.

Patrie : Gilolo (îles Moluques). — Long. 39 à 40 mill.; larg. 15 à 16 mill.

*Suprà-ænea, capite viridi-metallico, antennis nigris, elytris longitudinaliter decem-carinatis, immaculatis, extremitate sex-spinosis; corpore subtùs purpureo, pedibusque viridis vel cyanis, nitidis.*

En dessus bronzée, offrant des reflets tantôt rougeâtres, tantôt verdâtres; en dessous, d'un rouge pourpre. Tête d'un vert métallique, parfois bleuâtre aux bords intérieurs des yeux. Ceux-ci d'un jaune fauve. Antennes noires. Mandibules quelquefois vertes, d'autres fois d'un bleu métallique. Elytres n'offrant pas de taches, à l'opposé des autres espèces du même genre. Poitrine et abdomen recouverts d'une pubescence jaunâtre assez clair-semée. Pattes d'un vert métallique tournant parfois au bleu, ayant les trochanters et la naissance des cuisses antérieures et intermédiaires d'un rouge pourpre.

Tête et mandibules fortement granulés; front ponctué; yeux très grands; chaperon bifide; antennes lisses, atteignant les épaules lorsqu'elles sont repliées en arrière, à 4-10 articles pectinés, le dernier allongé, arrondi à l'extrémité. Prothorax plus long que large, renflé latéralement avant le milieu de sa longueur, et allant en s'élar. gissant en arrière; angles latéraux postérieurs obtus; bord antérieur légèrement échancré; bord postérieur très fortement sinué; disque ponctué, la ponctuation assez forte et serrée; saillie prothoracique grossièrement ponctué. Elytres ayant près de cinq fois la longueur

du prothorax, dépassant ce dernier aux épaules, subovales, convexes au milieu du disque, ayant l'extrémité armée de six épines; offrant dix carènes longitudinales; les deux en regard de la suture très courtes; les deux suivantes presque droites; les six autres sinuées, moins marquées vers l'extrémité; très finement ponctuées. Poitrine, dessous du corps et pattes également ponctuées d'une manière très fine; trochanters des pattes antérieures et intermédiaires assez fortement ponctués.

Dédiée au savant auteur du *Genera des Coléoptères*.

Cette espèce se distingue facilement des autres du même genre, par la petitesse relative de la taille, la coloration générale, et l'absence de taches sur les élytres. Elle diffère principalement de la *C. Boisduvalii*, auprès de laquelle il convient de la placer, par la forme moins élargie du prothorax, qui n'offre point de ligne médiane, celle des élytres dont les bords latéraux sont moins fortement sinués, les carènes longitudinales très saillantes de cel e-ci, et leur extrémité qui est armée de six épines.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société plusieurs Mélanosomes du nord de l'Afrique, appartenant aux genres *Morica* et *Akis*, et qui forment deux espèces nouvelles; elles ressemblent beaucoup aux *Morica Jevinii* et *Akis reflexa*, avec lesquelles on pourrait les confondre, mais lorsqu'on les étudie comparativement, on ne tarde pas à remarquer qu'elles en diffèrent par des caractères bien tranchés.

MORICA FAVIERI, Lucas. Long. 21 millim.; larg. 12 millim. 1/2.

Plus courte, plus large et par conséquent plus ramassée que le *M. Jevinii*, tout à côté de laquelle elle vient se placer. D'un noir très légèrement brillant. La tête est couverte d'une ponctuation assez fine, peu serrée et sensiblement plus accusée que dans la *M. Jevinii*. Le thorax plus large que chez cette espèce, est aussi beaucoup plus convexe; ses bords latéraux sont moins élargis, moins relevés, et ses angles latéro-postérieurs sont aussi moins saillants; de plus, son bord postérieur, au lieu d'être concave, est, au contraire, presque coupé droit. Les élytres sont plus courtes, plus larges, et surtout

sensiblement plus convexes ; elles sont parcourues par des côtes tuberculées beaucoup plus régulièrement disposées, et les tubercules offerts par les intervalles sont aussi en moins grand nombre et forment des lignes longitudinales régulièrement placées. Tout le corps en dessous est finement ponctué.

Cette espèce est très voisine de la *M. Jevinii*, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa forme plus courte, plus élargie et plus convexe ; son thorax est plus large et les élytres, qui sont sensiblement plus courtes, sont parcourues par des rangées de tubercules qui sont moins nombreux et plus régulièrement disposés.

Je me fais un plaisir de dédier cette *Morica* à M. Favier, auquel l'Entomologie est redevable d'un grand nombre d'espèces nouvelles nourries par cette partie de l'Afrique.

Elle habite les environs de Mogador.

AKIS TINGITANA, Lucas. Long. 20 millim. ; larg. 10 millim. (mâle).

Long. 20 millim. 1/2 ; larg. 10 millim. 1/2 (femelle).

A peu près de la taille de l'*A. reflexa*, tout à côté de laquelle elle vient se placer, mais elle est sensiblement plus large et surtout d'un noir moins obscur. La tête est finement ponctué et ne présente rien de remarquable. Le thorax, plus étroit que les élytres, est moins dilaté et moins relevé sur les bords latéraux que chez l'*A. reflexa* ; quant aux angles latéro-postérieurs, ils sont comme chez cette espèce, c'est-à-dire très épineux, très aigus dans le mâle, peu prolongés et plus élargis chez la femelle. Les élytres, sensiblement plus larges que dans l'*A. reflexa*, sont à côte marginale très relevée, en forme de carène et plus ou moins dentelée dans toute sa longueur ; elle est fortement dilatée aux angles huméraux et très relevée en dessus ; de plus, chaque élytre, au lieu d'offrir deux rangées longitudinales de tubercules petits, coniques, comme cela a lieu chez l'*A. reflexa*, en présente au contraire trois, dont la plus petite est celle qui longe la suture : ces tubercules sont plus gros et irrégulièrement placés à la partie antérieure de ces organes. L'abdomen est ponctué chez le mâle et beaucoup plus finement dans la femelle.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. reflexa*, et en diffère par sa forme plus élargie, par sa couleur d'un noir moins obscur, et sur-

tout par les rangées de tubercules qui sont au nombre de deux seulement chez l'*A. reflexa*, tandis que, dans l'*A. tingitana*, ces tubercules forment au contraire trois rangées bien distinctes.

Elle habite les environs de Tanger, où elle a été découverte par M. Favier.

— Le même membre montre plusieurs branches d'un cerisier de Sainte-Lucie, dont les feuilles présentent des dégâts assez considérables.

Lorsqu'on examine, dit-il, attentivement ces branches, on remarque des masses soyeuses placées çà et là, et on voit ensuite que ces sortes de nids sont habités par l'*Yponomeuta ovonymella*. Ces dégâts sont donc dus à cette espèce qui se plaît à vivre en société nombreuse, et, en effet, on ne tarde pas à s'apercevoir que ces chenilles ont établi leurs domiciles soyeux parmi les branches de cet arbre et que les feuilles entre lesquelles ces habitations sont placées sont entièrement dévorées. C'est au Jardin-des-Plantes que j'ai fait cette observation, et les lépidoptéristes qui voudront avoir une idée, *de visu*, des dégâts considérables causés par la présence en grand nombre de cette espèce pourront s'y transporter. Ils remarqueront combien ce cerisier est en souffrance et surtout combien est grand l'envahissement de ce Lépidoptère, car cet arbre, par la présence en grand nombre de ces nids et par la grande quantité de feuilles que ces chenilles ont dévorées, est en quelque sorte modifié et présente un aspect tout particulier.

— M. L. Reiche communique l'extrait suivant d'une lettre datée de Palerme, qu'il vient de recevoir de notre collègue M. Bellier de la Chavignerie.

J'ai beaucoup exploré, en tous sens, les environs de Palerme, qui sont fort beaux. J'ai visité plaine, montagnes, littoral; mais le pays n'est pas aussi riche en Lépidoptères que je l'aurais cru. Il y a peu d'espèces, beaucoup moins que dans les parties méridionales de la France. Les espèces fournissent généralement peu d'individus, et les Lépidoptères que je recueille se trouvent également dans d'autres pays, presque tous en France même. J'ai déjà indiqué à notre

collègue M. Desmarest (*séance du 27 avril : Bulletin, page LXXXV*), et j'adresse également à M. Berce (*séance de l'Excursion de Clermond-Ferrand, Bulletin, page CXXVI*) des détails sur les Lépidoptères les plus remarquables que j'ai capturés en Sicile, et je ne crois pas devoir y revenir actuellement.

Les insectes des autres ordres sont en bien plus grand nombre. Je les chasse tous et j'ai déjà des boîtes assez bien garnies. J'ai recueilli de fort jolis Hyménoptères très variés; des Orthoptères, des Hémiptères, des Névroptères. Les Coléoptères sont plus rares qu'au commencement de la saison. Cependant, il n'y a guère de jour que je ne rencontre quelque espèce que je n'avais pas encore vue; mais ce sont presque toujours des Hétéromères ou des Chrysomélines. La chasse aux Carabiques, sous les pierres, ne produit absolument rien; la sécheresse est trop grande. J'ai piqué avant-hier trois ou quatre *Cebrio*. Si nous pouvions avoir une journée de pluie, j'irais chasser spécialement ces insectes qui se tiennent assez volontiers dans les champs de Cannes. Les bouses fourmillent toujours d'*Ateuchus*, de *Gymnopleurus*, d'*Onthophagus*, d'*Hister*, etc. Je commence à y prendre un *Géotrupe* d'assez forte taille, d'une magnifique teinte violette en dessous. Un amateur sicilien, aux lumières scientifiques duquel je n'ajoute foi que sous toutes réserves, m'a dit que c'était une espèce récemment publiée par M. Costa, sous le nom de *Siculus*. Les *Mylabres* abondent sur les fleurs des *Convolvulus* et des *Chrysanthemum*. On rencontre communément dans la plaine de Palerme et dans les parties peu élevées des montagnes, un magnifique chardon jaune sur lequel j'espérais faire ample butin. A ma grande surprise, il ne m'a rien procuré qu'une *Cetonia* que j'y ai prise fort rarement et toujours isolée. C'est, je crois, la *squamosa*. Les *Fenouils*, les *Daucus*, et autres Ombellifères sont meilleurs à explorer. Ces plantes m'ont fourni deux bien jolies *Anthaxia* et un *Agrilus* assez remarquable que je ne connais pas.

J'éprouve une grande difficulté à préserver le produit de mes chasses du contact des fourmis. Ces insectes désagréables pénètrent partout. J'ai vainement employé, pour les éloigner, la poudre de Pyrèthre, le tabac de *San-Antonino*, qu'on m'avait beaucoup vanté comme souverain. Elles disparaissent bien pendant quelques jours, mais ne tardent pas à revenir par colonnes plus serrées que jamais.

Plusieurs fois, pendant la nuit, elles se sont introduites dans mes caisses à chenilles et y ont fait de grands dégâts. Enfin, je me suis décidé à placer toutes mes boîtes à caisses sur des tables que j'isole du sol en faisant plonger les pieds dans des terrines pleine d'eau, et c'est là le seul moyen de préservation qui ait pu me réussir.

Les chaleurs sont devenues tellement fortes en Sicile, qu'il est bien difficile de chasser maintenant pendant le jour. D'ailleurs, tout est brûlé par un soleil dévorant, et mes chasses deviennent de moins en moins fructueuses. Aussi, je me suis décidé à aller faire une expédition dans l'intérieur de l'île. Je laisse à Palerme tout mon bagage que je reviendrai prendre, et accompagné d'un guide et de bons mulets, je vais me risquer dans l'intérieur et m'élever sur les grandes montagnes des *Madoni*. Leur sommet est encore neigeux, et je trouverai là quelque fraîcheur. Mais il faut avoir le feu sacré, je vous assure, mon cher collègue, et le vif désir de faire des captures intéressantes pour entreprendre cette excursion qui, d'après tous les renseignements qu'on m'a fournis, sera fort pénible. Il me faudra dormir plus d'une fois à la belle étoile, ou dans des cabanes de bergers infestées de vermine, et il faudra toujours porter ses provisions. La misère est si grande dans l'intérieur de la Sicile qu'on y meurt littéralement de faim.

A mon retour des monts Madoni, je compte passer quelque temps à Palerme pour me reposer et ranger ma récolte, puis j'irai faire une petite station à Catanne et à l'Etna avant de rentrer en France.

J'avais oublié de vous dire que je n'ai nullement aperçu le *Melolontha Olivieri*, et que je ne l'ai vu dans aucune collection. Si ce bel insecte est réellement sicilien, il habite sans doute le littoral de la partie la plus méridionale.

— M. C. Duméril donne lecture d'un des chapitres de sa Faune analytique des Insectes de France, aujourd'hui sous presse. Ce chapitre, du plus haut intérêt scientifique, est consacré au développement des divers moyens employés pour faciliter l'étude des Insectes. Le savant académicien traite plus spécialement des principaux modes de classification, et surtout de la méthode analytique et synoptique,

qu'il a si heureusement, dès la fin du siècle dernier, appliquée à la zoologie.

— M. de Baran fait passer sous les yeux de ses collègues, une des boîtes de sa collection de Coléoptères, comprenant un nouveau mode d'arrangement scientifique qui doit être recommandé, et il donne, à ce sujet, les détails suivants :

Le fond de la boîte est en liège; les insectes sont rangés longitudinalement; en tête se trouve le nom de genre écrit en gros caractères sur une étiquette de couleur voyante, le bleu. Les noms d'espèces françaises sont écrits sur des étiquettes blanches. Ceux des espèces européennes étrangères à la France sur des étiquettes d'un gris lilas. Chaque insecte porte piqué par l'épingle, le nom de la localité d'où il provient, ainsi que le nom de la personne qui me l'a donné. Ce système est bien préférable à celui d'écrire le nom de la localité sur l'étiquette même de la boîte portant le nom d'espèce; car alors, pour chaque localité, il faudrait une étiquette particulière, ou bien l'indication que porterait l'étiquette serait fausse. Quant au nom de la personne qui m'a donné l'espèce, c'est d'abord comme bon souvenir que je le mets, et ensuite ce nom me permet d'apprécier le degré de certitude que je dois accorder à la provenance. Le dessus de la boîte est également garni d'un liège sur lequel je fixe, d'une façon mobile, ainsi que je le fais pour les étiquettes portant le nom d'espèce, des étiquettes qui leur sont correspondantes, mais plus larges, car elles tiennent la place des premières, et, de plus, la place qu'occupe l'insecte qu'elles représentent. Sur ces étiquettes du couvercle, dont la couleur correspond à celles du nom d'espèce, j'écris les caractères principaux des genres, groupes, espèces et variétés, représentés dans la boîte, en ayant soin, autant que possible, d'indiquer ceux surtout qui doivent faire distinguer deux espèces voisines.

Ce travail est long, mais pas encore autant qu'on pourrait le supposer, car, lorsqu'on a étudié un groupe et qu'on le connaît bien, il est assez facile de donner à chaque espèce les caractères différentiels qui lui conviennent, et, avec des notes semblables, on connaît toujours ce que l'on a une fois étudié. C'est un aide-mémoire per-

manent, on n'a pas besoin de recourir à l'ouvrage monographique, on a la description isolée, et la seule comparaison est presque toujours insuffisante pour distinguer sûrement les espèces de certains groupes difficiles. Le plus grand avantage de cette méthode est de pouvoir reconnaître sur-le-champ la bonté de l'espèce en appréciant ses caractères distinctifs; car, pour tout entomologiste sérieux, ce n'est pas le nom qui constate l'espèce, mais les caractères qui lui sont particuliers et qui l'isolent de ces congénères. Aussi, je désirerais beaucoup que ce procédé soit adopté principalement par les entomologistes qui commencent une collection.

Le Secrétaire rappelle à ce sujet que déjà dans la riche collection de M. Reiche une amélioration très importante a été introduite: l'étiquette, tant générique que spécifique, indique non seulement avec le nom de l'insecte celui du créateur du genre ou de l'espèce, ainsi que cela se fait habituellement, mais rapporte encore la citation, faite strictement d'après les sources elles-mêmes, du volume, de la page et des planches de l'ouvrage dans lequel l'insecte a été décrit pour la première fois, de même que celle des monographes qui se sont occupés du groupe. On peut ainsi recourir facilement aux descriptions primitives ou monographiques, et s'assurer, s'il y a quelque doute, de l'exactitude des déterminations.

— M. Reiche lit la traduction suivante d'un article du journal le *Times*, en date du 17 mai 1859, relatif à un point important d'Entomologie appliquée.

M. le comte Fueschi, éleveur de vers à soie dans les États vénitiens, a fait une enquête sur l'éat des magnaneries au Bengale Il y a trouvé des preuves évidentes de dégénérescence rapide exactement comme en Lombardie; il y a remarqué les taches ou plutôt les croûtes noires sur les ailes et les pattes de l'insecte parfait, des crotins anormaux de matière verdâtre non digérée et une grande paresse dans le ver avec retard à former son cocon. Sur son rapport,

la Société d'agriculture de l'Inde a institué des recherches. Le comte Fueschi est sur le point de partir pour la Chine pour obtenir, s'il est possible, l'insecte indigène à l'état sauvage, avec lequel seul il croit pouvoir régénérer la race.

— M. le professeur Girard présente plusieurs échantillons d'un Ptine, trouvés dans des nids de pigeons.

Ces individus lui ont été remis par un amateur instruit, M. Lorthois, qui s'occupe, à Batignolles, d'éducation de pigeons de races choisies. Ces Ptines, que M. le docteur Aubé a eu l'obligeance de déterminer, appartiennent au *Ptinus brunneus* Duftschmidt.

On sait que les Ptines sont fréquents dans les poulaillers et vivent de détritns, peut-être de jeunes plumes. M. Lorthois attribue à ces Ptines la mort fréquente de jeunes pigeons qui succombent, le jabot rempli de nourriture. Ils lui présentent le bec rongé, surtout les narines, et il attribue ces excoriations aux Ptines. Le fait aurait besoin d'être complètement éclairci. Ces oiseaux de races nouvelles sont délicats et sujets à de nombreuses maladies.

Notre collègue a constaté sur de jeunes pigeons, morts après une sorte de toux convulsive, la présence de filaires, à peau dure, très vivaces, à l'entrée de l'œsophage.

M. Tappes dit à ce sujet qu'il a vu souvent des poulaillers infestés par une grande quantité de Ptines, et que, comme plusieurs de nos collègues, il pense que les volailles ne sont pas incommodées par ses parasites.

M. C. Duméril, à l'occasion de ces remarques, donne quelques détails sur le procédé ingénieux employé par Lyonnet pour se procurer les parasites, et surtout les Ricins, qui vivent sur les Oiseaux. Ce procédé, qu'il est bon de rappeler, consiste simplement à placer l'oiseau attaqué dans une feuille de papier blanc, et à mettre par dessus cette enveloppe une serviette légèrement chauffée : les parasites, attirés par la chaleur, sortent des plumes de l'oiseau et se portent sur le papier, où l'on peut facilement les recueillir.

— M. Girard présente également un nombre considérable d'individus de l'*Apion pisi*, trouvés sur des oseille, au village de Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne). La face inférieure des feuilles de ces végétaux était couverte de ces Coléoptères.

Cette espèce semble se porter indifféremment sur un grand nombre de végétaux. Ainsi un membre de la Société l'a rencontrée sur des pommiers, et M. le docteur Aubé l'a vue en quantité tellement grande qu'il aurait pu en remplir des litres entiers.

— Le même membre fait enfin passer sous les yeux de la Société un *Goliath* dont tous les segments du corps ainsi que ceux des appendices sont disséqués avec le plus grand soin et montés à distance sur platine par un habile naturaliste-préparateur, M. Guérin.

Cette belle pièce anatomique, qui a attiré l'attention de tous les membres présents, est destinée à l'enseignement de l'histoire naturelle au collège Rollin.

— M. de Laferté Senectère, forcé, par l'affaiblissement de sa vue, à restreindre ses études entomologiques, annonce qu'il s'est décidé à céder quelques familles de sa riche collection.

Notre collègue tient dès à présent à la disposition des amateurs :

	Boîtes.	Espèces.	Individus.	Prix.
Les Longicornes. . . . .	106	2,776	6,338	5,000 fr.
Trimères (exotiques).	10	554	1,433	700 »

Les Longicornes se composent de la collection Dejean, des exotiques de celle de M. Reiche, et de nombreuses espèces, particulièrement de l'Inde, acquises par M. de Laferté.

Les Trimères ont été déterminés par M. Mulsant, et contiennent beaucoup des types de sa monographie.

Les personnes qui désireraient d'autres familles peuvent s'adresser directement à M. de Laferté, rue Nicolas-Simon, à Tours, ou à Paris, à M. Reiche, 10, rue du 29 juillet.

*Lecture.* M. H. Lucas lit un travail ayant pour titre : Quelques remarques sur la propriété que possède la larve de l'*Erebia mauritanica*, de sécréter une matière soyeuse destinée à constituer des fourreaux dans lesquels elle subit tous ses divers changements de peau.

---

### CONGRÈS DE CLERMONT-FERRAND.

(Séance du 27 Juin 1859.)

Présidence de M. LÉON DE CHAZELLES, maire de Clermont,  
député au Corps législatif, etc.,

PRÉSIDENT D'HONNEUR,

et de M. le docteur AL. LABOULBÈNE,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

La Société se réunit à huit heures dans une des salles de la Faculté des sciences, que M. le maire de Clermont a mise avec empressement à notre disposition et préparée à cet effet par les soins obligeants de M. Lecoq, professeur de la Faculté des sciences, membre correspondant de l'Institut.

Plusieurs naturalistes de Clermont assistent à la séance. Nous remarquons MM. Léon de Chazelles, le professeur Lecoq, le capitaine Maymat, ancien membre de la Société, Gonod, pharmacien, Vimont, notre collègue M. Bayle, d'Aigueperse, etc.

M. le secrétaire donne lecture de l'ordre du jour de la session extraordinaire (conforme à celui qui a déjà été suivi lors des Congrès de Montpellier et de Grenoble), et de la décision prise par la Société dans sa séance extraordinaire du 27 avril dernier, sur la proposition de sa commission permanente, qu'elle se réunirait à Clermont-Ferrand le 27 juin 1859.

Il fait également connaître la composition du Bureau, qui se trouve ainsi constitué :

M. le docteur Laboulbène, 1<sup>er</sup> vice-président, remplissant les fonctions de président de la session extraordinaire ;

M. Martin, secrétaire ;

M. Berce, archiviste.

Lecture est donnée de la liste des membres assistants à la séance.

Après cette lecture, M. le docteur Laboulbène déclare la session ouverte. Il remercie M. de Chazelles et M. Lecoq de la bienveillance avec laquelle ils ont accueillis la réunion de la Société en cette ville et les assure de notre reconnaissance ; puis il invite M. Léon de Chazelles, qui s'est autrefois activement occupé d'entomologie, à prendre le fauteuil de la présidence.

M. de Chazelles accepte et remercie en un discours fort gracieux pour la Société ; il déclare qu'il s'est mis à notre disposition avec une grande satisfaction puisqu'il était heureux de voir réunis dans sa ville des hommes s'occupant d'une science qu'il avait aimée. Puis il nous souhaite toutes les chances désirables pour une abondante collecte dans ce beau et intéressant pays où il nous promet toutes les jouissances du naturaliste et du touriste.

Après ce discours M. le président d'honneur ouvre la

discussion à l'ordre du jour sur les excursions à faire par la Société pendant son séjour dans le Puy-de-Dôme.

M. Lecoq, consulté par M. de Chazelles comme un des plus aptes à nous renseigner parfaitement à cet égard, puisque depuis longtemps ce savant professeur a utilisé son zèle pour la science à explorer ce département, nous donne d'intéressants détails sur les endroits à explorer et qu'il considère comme très nombreux; mais, vu le peu de temps que nous comptons consacrer à nos courses entomologiques, il nous indique d'abord comme une des excursions les plus intéressantes celle à faire au Puy-de-Pariou, montagne à peu de distance de Clermont et au pied de laquelle on peut se rendre facilement en voiture.

Le Puy-de-Pariou, nous dit-il, est le cône volcanique le mieux conservé de toute la chaîne des mêmes dômes. On y remarque deux cratères dont l'un inférieur, très déformé, a produit la grande coulée de lave qui se partage en deux branches à la Barraque et vient s'arrêter à Nohanent et à Font-Mort. L'autre supérieur, profond de plus de 200 mètres, est régulier et placé au sommet de la montagne. C'est un vrai cratère d'éruption qui a seulement donné issue à des gaz, et qui est parfaitement conservé. Ses abords sont faciles, une jolie pelouse en couvre toutes les pentes, les fleurs en émaillent le gazon et l'entomologiste peut recueillir aujourd'hui des insectes sous les scories refroidies de cette ancienne fournaise ou sur les fleurs qui cachent les parois brûlées du volcan.

Déjà on rencontre ici la végétation des montagnes, l'*Arnica montana*, la *Centaurea montana*, garnie de son diadème de fleurons bleus. L'Ancolie y balance ses corolles azurées et le Myrtille y montre ses fruits colorés près des frondes légères du *Polypodium dryopteris*.

Après ces intéressants détails, M. Lecoq nous engage à ne pas redouter une nouvelle éruption de ce cratère, et, pour nous rassurer, nous rappelle qu'avant nous la Société de

géologie n'a pas craint, avec raison, de prendre un repas au fond même du cratère.

M. Lecoq nous indique comme seconde excursion le Puy-de-Dôme, ce géant des environs de Clermont, et donne les détails suivants :

Cette montagne domine toutes les autres ; elle atteint 1,460 mètres d'altitude. C'est un cône presque régulier, mais sans cratère. Il est formé d'une roche blanchâtre, légère et poreuse, espèce de trachyte, auquel Léopold de Buch a donné le nom de *Domite*. Sa constitution est donc très différente de celle du Puy-de-Pariou ; toutefois, sur le flanc nord du Puy-de-Dôme se trouve accolée une autre montagne toute scoriacée, c'est le petit Puy-de-Dôme, muni d'un joli cratère arrondi que l'on nomme le Nid de la poule.

La végétation du Puy-de-Dôme prélude déjà à celles des monts Dore, elle a quelque chose d'alpestre ; l'*Allium victorale*, le *Ranunculus platanifolius*, le *Meum athamanticum*, le *Sonchus Plumierii*, l'*Adenostyles albifrons*, le *Lilium Martagon* et une foule de belles plantes abondent au milieu des graminées. A cette époque de l'année, la robe de verdure de cette montagne est émaillée de toutes les fleurs de son printemps.

M. Lecoq termine en nous recommandant un troisième but d'excursion, le bourg de Volvic, pour y visiter le Nugere, un des volcans les plus intéressants du département, et dont la lave remarquable a servi à construire plus d'une ville.

— M. Bayle, d'Aigueperse, prend la parole pour engager vivement la Société à consacrer quelques jours à l'exploration de la chaîne des monts Dore, une des meilleures localités du département au point de vue entomologique. Notre collègue, qui a si souvent parcouru ces montagnes, nous donne d'intéressants détails sur les insectes qu'il y a capturés.

M. Lecoq s'unit à notre confrère et nous promet aussi

une abondante moisson d'insectes et tout le confortable nécessaire dans cette hospitalière vallée du mont Dore.

M. le président remercie MM. Lecoq et Bayle de leurs bons renseignements, et la Société décide que les excursions seront dirigées d'après ces excellentes indications.

— M. Gonod demande la parole pour appeler l'attention de la Société sur un fait botanique de la vallée de Saint-Nectaire et qui pourrait aussi être intéressant au point de vue entomologique. La vallée de Saint-Nectaire, dit-il, est une des plus curieuses de la chaîne des monts Dore, et où croît, à cause de certaines sources salines, un assez grand nombre de plantes marines ; il nous engage vivement à rechercher si ces plantes ne produiraient pas des insectes propres aux bords de la mer.

— M. Berce lit une lettre de notre collègue M. Bellier de la Chavignerie qui donne quelques curieux détails sur son séjour en Sicile et sur les insectes Lépidoptères qu'il y a recueillis :

Les Diurnes, écrit M. Bellier de la Chavignerie, ne m'ont encore fourni que deux espèces spéciales à la Sicile : l'*Arge pherusa* et l'*Hesperia Etna*. On trouve ici, comme dans le midi de la France, le *Satyrus Ida*, l'*Arge*, var. *Procida*, l'*Argynnis Pandora*. Il y a fort peu de Nocturnes, je n'ai vu aucune des *Zygæna Lavandulæ*, *Rhadamantus*, *occitanica*, *hilaris* ; mais j'ai pris assez abondamment la *Punctum* et l'*erythrus*. Le même genre *Zygæna* m'a offert aussi une intéressante espèce, l'*Oxytropis*, que M. Boisduval indique comme propre à l'Etrurie ; malheureusement quand je fis la découverte de la seule localité où j'ai vu cette charmante espèce, elle était presque entièrement passée. Les chasses de ces derniers jours m'ont fourni quelques jolies *Anthophila*, plusieurs *Sesia*, que je ne puis déterminer à première vue, mais qui me sont inconnues ; l'*Ophiusa stolidus* et la belle *Geometra chrysitaria*, qui habite aussi l'Espagne méridionale. Je puis encore ajouter que j'ai pris les

*Fidonia semicanaria*, *Scodiona conspersaria*, *Emydia coscinia*, *Psyche villosella* et *apiformis*, et les *Bombyx Cocles* et *Spartii*.

— M. de Graslin montre plusieurs espèces de Lépidoptères qu'il croit nouvelles :

1<sup>o</sup> Une *Dasycompa* dont il a découvert la chenille dans les Pyrénées orientales ;

2<sup>o</sup> Une *Cleophana* qu'il avait recueillie aux environs de Grenade, en Andalousie, espèce voisine de la *C. platyptera*, mais qui en serait très distincte par son dessin et par le troisième article de ses palpes.

3<sup>o</sup> Une magnifique *Eubolia* voisine de l'*Eub. bipunctaria*, provenant de ses chasses aux environs du Vernet ;

4<sup>o</sup> Une *Eupithecia*, montrueuse pour le genre, prise par lui au mont Louis.

M. Guénée prend la parole au sujet de cette communication et fait surtout remarquer l'importante découverte de notre collègue à propos de la belle *Dasycompa* qu'il vient de montrer, car ce genre, comme on sait, ne comprenait encore qu'une seule espèce.

— M. Lethierry rend compte d'une excursion qu'il a faite le jour même au Puy-de-Dôme, où, entre autres Coléoptères, il a trouvé la *Clytra concolor*, une rare *Coccinella* et la *Nebria rubripes* propre aux terrains humides et qu'il a été surpris de rencontrer dans un sol aussi sec.

M. Lecoq dit à propos de cette communication que quoique le Puy-de-Dôme paraisse être une montagne aride, les nuages qui souvent s'étendent sur ses flancs, les brouillards du soir et du matin qui enveloppent sa cime, entretiennent une grande fraîcheur et permettent de retrouver quelques espèces d'insectes qui aiment les lieux frais et humides.

Le savant professeur engage la Société à rechercher si le sol volcanique qui admet à la fois les plantes des terrains calcaires et celles des sols siliceux, ne serait pas aussi pour les insectes une sorte de terrain neutre qui réunirait à la fois les espèces des roches calcaires et celles des roches siliceuses.

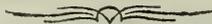
La séance est levée à neuf heures et demie.

---

Les membres de la Société déjà arrivés à Clermont-Ferrand et qui ont assisté à la séance sont : MM. Bayle, d'Aigueperse; Berce, de Paris; Fallou, de Paris; de Graslins, de Château-du-Loir; Guinée, de Châteaudun; Lafaury, de Dax; Dr Laboulbène, de Paris; Gustave Levrat, de Lyon; Lethierry, de Lille; E. Martigné, de Saumur; Martin, de Paris; Remquet, de Brest, et le Dr Titon, de Châlons-sur-Marne.

---

## JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.



(Séance du 13 Juillet 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> V. SIGNORET, 2<sup>e</sup> vice-président.

M. le baron de Chaudoir, de Stary-Koastoatgnow (Wolhynie), et Stäl, de Stockholm, assistent à la séance.

*Communications.* On annonce à la Société la mort de deux de nos collègues : M. Bonard, reçu en 1842, décédé à Calais le 20 juillet 1858, et M. Dahlbom, reçu en 1833, décédé à Lund le 6 mai 1859.

— M. Doüé fait connaître une lettre de M. Gougelet, datée du Ferrol, 13 juin 1859, dans laquelle notre confrère donne quelques détails au sujet de ses chasses entomologiques en Espagne.

Il en résulte que M. Gougelet, bien que contrarié par des pluies trop fréquentes, a déjà recueilli beaucoup d'insectes, parmi lesquels plusieurs lui sont inconnus ; il cite entre autres des Curculionites, une Chrysomèle, des *Timarcha*, etc. Il espère employer utilement le temps qu'il doit passer encore dans la Galice.

— M. L. Fairmaire, de retour d'un voyage à Arcachon, dit qu'il a recueilli dans les derniers jours de juin un individu du *Calicnemis Latreillei*, qui, d'après cela, apparaîtrait à Arcachon beaucoup plus tard qu'à Hyères, où on le rencontre au printemps. Notre collègue ajoute qu'il a pris également l'*Anthaxia scutellaris* et l'*Hymenorus Doublieri*.

— M. le baron de Chaudoir montre une espèce de *Carabus* voisine de celle décrite par M. White comme le type de son genre *Procrasticus*. Ce rare insecte provient des environs de Tarsous.

— M. Aug. Chevrolat communique la note rectificative suivante sur le genre *Mesus* (Ann. Soc. Ent., 1858, p. 317, pl. 8) :

M. Putzeys, qui vient d'examiner en nature ce genre, m'écrit qu'il l'a beaucoup intéressé, et que, malgré sa grande affinité avec le genre *Clivina*, il pense qu'il doit en être séparé, car la forme de l'épistôme l'en éloigne essentiellement. Les antennes sont de douze articles : deuxième excessivement court, troisième un peu plus long que le quatrième. La tête et le corselet, grossis dans la planche, fig. 2 *a*, sont bien, mais la figure 2 n'est pas exacte pour le nombre des articles des antennes ; de plus, la patte intermédiaire, fig. 2 *c*, est représentée avec une dent, tandis qu'elle offre une épine comme l'indique la description.

— Le même membre donne quelques détails sur les mœurs de divers Coléoptères. D'après ses observations, il a pu constater que l'*Apion Germari* et la *Crepidodera cicatrix* vivent sur le *Solanum nigrum* ; que le *Plectroscelis dentipes* Oliv. (*chlorophana* Duft.) se rencontre sur une petite espèce de Jonc, et que la *Saperda punctata* se nourrit des branches mortes de l'Orme.

— M. Buquet fait passer sous les yeux de la Société une espèce remarquable de Longicorne appartenant au genre *Megaprethes* Chevr., le *M. hirsuticornis* Buq. du Brésil.

— M. Ch. Brisout de Barneville communique la liste suivante contenant les noms de quelques insectes Coléoptères non signalés jusqu'ici comme propres à la faune française ou parisienne.

*Calodera rufescens* Kraatz. Marly, au bord des mares.

- Oxypoda rugatipennis* Kraatz. Saint-Germain, sous les feuilles.
- Tomoglossa luteipes*. Hyères; trouvé par M. Raymond.
- Myllæna elongata* Kraatz. Marly, au bord des mares.
- *infuscata* Kraatz. Id. Id.
- *forticornis* Kraatz. St-Germain, au bord des mares.
- Hypocyrtus rufipes* Kraatz. Saint-Germain, en battant les buissons.
- Quedius longicornis* Kraatz. Dans les plaies des arbres. Saint-Germain.
- *modestus* Kraatz. Au bord des mares.
- *marginalis* Kraatz. Saint-Germain, sous les feuilles. Rare.
- *nigriceps* Kraatz. Commun sous les feuilles et les mousses. Paris.
- Lithocharis angularis* Kraatz. Sous les feuilles; Saint-Germain. Rare.
- Omalium validum* Kraatz. Saint-Germain; un individu sur un cadavre.
- Choleva spadicea* St. Marly, St-Germain, sous les feuilles. Rare.
- *intermedia* Kraatz. Saint-Germain. Id.
- *neglectus* Kraatz. Id. dans les cadavres.
- *nitidicollis* Kraatz. Id. Id.
- *rotundicollis* Kellner. Id. Id.
- *colonoides* Kraatz. St-Germain; rare; sous les feuilles.
- Catops coracinus* Kraatz. Saint-Germain, dans les cadavres.
- Colon Zebei* Kraatz. Saint-Germain; au coucher du soleil.
- *rufescens* Kraatz. Saint-Germain; au coucher du soleil.
- *denticulatum* Kraatz. Id. Id.
- *latum* Kraatz. Marly; sous les feuilles.
- Agrius subauratus* Gebler, *Coryli* Ratz. et Redt.; sur le saule Marceau, à Marly; pris avec mon frère.
- Salpingus denticollis* Gyll. Dans les branches d'ormes. Saint-Germain.
- Enebreutes hilaris* Sch. Saint-Germain.

*Apion elongatum* Germar. Sur la Sauge; Saint-Germain.

*Anthonomus spilotus* Redt. Pris par mon frère, à Marly.

*Magdalinus carbonarius* L. Sur le bouleau; Saint-Germain.

*Ceutorhynchus topiarius*. Saint-Cermain; sur la Sauge.

*Dibolia femoralis* Redt. Saint-Germain; sur la Sauge.

— Le même membre indique également quelques insectes rares aux environs de Paris.

*Hister ruficornis* Grimm. Saint-Germain; en compagnie des  
*Fourmis fuligineuses*, mais plus souvent se trouve  
dans les plaies d'ormes.

*Synchita Juglandis* Fab. Saint-Germain; pris au vol.

*Oxylæmus cæsus* Er. Saint-Germain.

*Pediacus depressus* Herbst. Saint-Germain.

*Læmophilæus bimaculatus* Payk. Saint-Germain; au coucher du  
soleil; pas rare.

*Aphodius Zenkeri* Germ. J'ai pris souvent cette espèce dans la  
forêt de Marly, dans les crottes de cerf, et hors de  
la forêt, dans les crottins de brebis.

*Anthaxia cichorii* Oliv. Dans les vignes de Saint-Germain; sur  
les fleurs de la millefeuille.

*Ptinus bidens* Olivier. Commun à Paris; bien distinct du  
*raptor* St.

*Cryphalus binodulus* Ratz. Dans les branches du tremble.  
Marly.

*Tomicus dispar* ♂ ♀. Dans des bûches de charme. Saint-Germain.

*Phytæcia molybdæna* Sch. Chantilly; sur le coudrier.

*Pachybrachys histrio* Oliv. Saint-Germain.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

On sait que les mandibules de la *Segestria florentina* Rossi, sont ordinairement d'un beau vert métallique, et on peut dire que cette couleur est un caractère spécifique propre à cette espèce. Dans les premiers jours de juillet, je trouvai en plein midi, sur un

trottoir, à Paris, cette Aranéide, qui se traînait péniblement, et on sait que cette espèce est aussi très agile et essentiellement lucifuge. Je la ramassai et, rentré chez moi, je l'étudiai et cherchai à m'expliquer les conditions anormales dans lesquelles je l'avais rencontrée. Elle n'était pas blessée, quoique les pattes de la quatrième paire fussent molles et comme paralysées, et que les efforts faits par cette Aranéide pour les mettre en mouvement fussent impuissants. Je remarquai aussi que les mandibules, au lieu d'être d'un beau vert métallique, étaient, au contraire, d'un blanc testacé, et, en poussant plus loin mes observations, je ne tardai pas à remarquer que ces modifications étaient le résultat d'un changement de peau. En effet, ayant observé cette Aranéide le lendemain, je m'aperçus que ces organes de préhension avaient repris leur couleur primitive, c'est-à-dire le vert métallique. Je dois dire aussi que je trouvai reléguée dans un coin de la boîte l'ancienne enveloppe des mandibules ou antennes-pinces, et je remarquai que cette dépouille, exposée à la lumière, était d'une belle couleur verte métallique. D'après cette observation, je suis conduit à penser qu'il n'y a que l'épiderme qui soit de cette couleur et que le derme, au contraire, ou la partie qui se trouve située au-dessous de l'épiderme, est d'un blanc plus ou moins testacé. Ce fait curieux, que j'ai croisé inédit, a été aussi observé par notre collègue M. E. Blanchard, auquel j'avais communiqué cette remarque; cet anatomiste distingué ayant observé comme moi et dans les mêmes conditions le fait que je viens d'exposer à la Société, je suis porté à croire qu'il y a une différence bien tranchée de couleur entre le derme et l'épiderme, et qu'il n'y a réellement que cette dernière membrane qui donne cette belle couleur verte aux organes de préhension de cette curieuse Aranéide. Quant à la rencontre en plein jour de cette espèce, je l'attribue aux efforts faits par cette Aranéide pour se débarrasser de sa vieille peau et surtout aux mouvements qu'elle doit exécuter pour dégager ses organes locomoteurs des gaines formées par l'ancienne enveloppe. En effet, il est à remarquer que les changements de peau se font ordinairement à l'entrée de l'habitation, et c'est probablement dans les mouvements brusques imprimés par cette Aranéide à tout son corps qu'elle sera tombée des fils concentriques qui tapissent l'entrée de sa toile, qui est en forme de tube; cette chute est peut-être

due aussi à la faiblesse, car on sait que, lorsque les Aranéides sentent l'approche d'un changement de peau, elles subissent ordinairement des jeûnes plus ou moins prolongés afin de faciliter cette mue, qui est toujours un moment très critique à passer pour ces animaux.

---

(Séance du 27 Juillet 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> AL. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

*Communications.* M. L. Fairmaire annonce que notre savant collègue M. Mieg, qui avait été reçu membre de la Société en 1849, est mort à Madrid, au commencement de cette année.

— M. Aug. Chevrolat adresse la note monographique suivante sur le genre *Prinobius* de M. Mulsant.

Les *Prinobius*, qu'il ne faut pas confondre avec les *Macrotoma* Serville, dont les cuisses et les jambes sont couvertes d'une multitude de petites épines, ont les pattes entièrement inermes.

Comme plusieurs auteurs ont rapporté au *Prinobius scutellaris* Germ. plusieurs espèces distinctes et que les différences qui existent dans le corselet sont des plus marquées, c'est cet organe dont je me servirai plus particulièrement pour séparer les espèces. Malheureusement les femelles sont jusqu'à présent fort rares et si peu semblables aux mâles qu'on serait tenté de les comprendre dans un genre nouveau; leur corselet beaucoup plus court, un peu arrondi, bien qu'élargi en en arrière, et oblique sur le côté, a l'angle antérieur rentrant sur le dedans; il est arrondi ou aigu suivant les espèces, une dent formant crochet en dessous est placée près de là. De plus, les côtés sont distinctement armés de séries d'épines qui n'existent qu'aux extrémités chez les mâles, la surface est couverte de points nombreux relevés sur leurs bords et coriacés ou en forme de ré-

seaux; les profondes impressions des mâles ne sont plus que rudimentaires. Les élytres sont aplaties, élargies des deux tiers à l'extrémité, qui est arrondie sur les côtés et rectangulaires sur la suture, de couleur ferrugineuse dans plus de leur moitié postérieure.

Celles que j'ai été à même de voir sont les *P. Myardi* Mul., *Atropos* Chevr. et une nouvelle espèce de Tanger dont le mâle m'est inconnu.

1. PRINOBIUS SCUTELLARIS (*Prionus*) Germar, Reiv. n. Dalmat., p. 119, n° 207, pl. 11, fig. 1. ♀.

*Macrotoma Germari* Dejean, Cat., 1837, p. 312. ♂.

♂. L'exemplaire de la collection Dejean, acquise par moi, trouvé en Dalmatie par ce savant entomologiste, ne peut être rapporté qu'à cette espèce. Son corselet offre sur la région dorsale quatre enfoncements : deux en avant, grands, de forme arrondie, avec le fond antérieur bordé d'une bande oblique ponctuée; deux en arrière très rapprochés des précédents, également arrondis et de moitié moins longs et moins larges, son côté antérieur ne présente aucune épine et il n'en existe que trois sur l'angle postérieur, la centrale est longue.

Ne possédant pas la femelle, je n'en puis rien dire.

Le *Prionobius Germari* Mulsant (Supplément, 1846) qui a été trouvé dans le département du Var, près de Saint-Tropez, doit-il être rapporté à cette espèce ou au *Myardi*, comme le croit M. Mulsant, ou bien doit-on en former une distincte? Je l'ignore.

2. PRINOBIUS GAUBILII Chevr.

*Macrotoma scutellaris* Lucas, Exploration Scient. d'Alger, 1849, p. 481.

— *Myardi* Luc., Expl. Scient. d'Alger, pl. 41, fig. 1.

♂. Cet insecte, qui m'a été donné par le capitaine Gaubil, à qui je le dédie, a été trouvé par lui aux environs de Constantine, et mon ami M. Guérin-Méneville en possède un de Blidah. Il se distingue au premier coup d'œil par la forme du corselet qui est transvers, coupé presque droit sur le côté et non oblique, plus épais en dessus et im-

pressionné d'une ponctuation serrée, fine et coriacée, sa région dorsale offre quatre enfoncements distants : les deux antérieurs se terminent coniquement et ont à l'intérieur deux petits tubercules aplatis ; les deux autres sont petits, arrondis et placés près de la base, la bordure latérale est subsinueuse et comme marquée de dents usées.

3. PRINOBIUS MYARDI Mulsant, Soc. Agr. de Lyon, V, p. 207, 5.

♂. Corselet à côtés obliques comme dans le *P. scutellaris*, mais n'ayant que deux enfoncements trianguliformes vers la partie médiane antérieure ; leur fond est d'un noir brillant, marqué d'une impression oblique et d'une autre arquée avec des points et des élévations inégales au delà ; la surface est finement coriacée avec quelques petits tubercules vers les côtés et, de plus, une ligne longitudinale excavée ; les côtés antérieurs ont de deux à trois épines, l'angle postérieur en présente une très longue avec quelques-unes plus petites tant en dehors qu'en dedans.

Le mâle et la femelle de cette espèce m'ont été obligeamment communiqués par mon ami M. Reiche. Ils ont été pris en Corse.

4. PRINOBIUS ATROPOS Chevr., Rev. et Mag. Zool., 1854,  
p. 482, pl. 8, fig. 2.

♂. Plus court et plus convexe que les précédents. Corselet avec trois enfoncements : deux dorsaux circumflexes ou plutôt triangulaires sur le côté, et un conique ou allongé sur la base, réuni au sillon longitudinal.

Syrie. ♂, D., Gaillardot ; ♂ ♀, D., Truqui.

La femelle, que je ne possédais pas lorsque j'ai donné la description du mâle, s'éloigne de celle du *P. Myardi* par une forme bien plus svelte, élargie aux élytres des deux tiers à l'extrémité, avec quatre nervures par étuis ; elle est noirâtre, moins la moitié postérieure des élytres qui est d'un brun ferrugineux. Tête arrondie, transverse, carénée longitudinalement sur le front. Antennes grêles, lisses, ayant les deux tiers de la longueur du corps. Corselet arrondi, muni de huit épines latérales, petites, égales, moins les deux antérieures et la postérieure qui sont plus longues ; bordé de poils roux, milieu longitudinal élevé et lisse, surface couverte de points

moyens assez profonds, subréticulés sur leurs bords ; trois impressions comme chez le ♂ ; les deux antérieures obsolètes, celle de la base ponctué et confondu avec le sillon longitudinal qui est limité vers le milieu sur la partie médiane lisse.

NOTA. La bande relevée qui se remarque au-dessus et près de la base du corselet, chez les mâles, présente les différences suivantes :

N<sup>o</sup> 1. Peu marquée, étroite, bicintrée, n'offrant qu'une série transverse de points.

N<sup>o</sup> 2. Étroite, droite, lisse, entière, n'ayant que des demi-points, séparée de la base par un sillon droit et régulier.

N<sup>o</sup> 3. Plus large, luisante, limitée au point d'insertion de l'élytre, chargée de petits tubercules agglomérés, avec deux ou trois séries de points sur sa largeur.

N<sup>o</sup> 4. Plus éloignée de la base, étroite, biarquée, non entière, lisse, peu ou à peine ponctué.

— M. Lallemant adresse, par l'entremise de M. Fairmaire, une note sur les mœurs d'une espèce du même genre *Prinobius* :

Il existe depuis 1854 à l'exposition permanente d'Alger des rondelles de Frêne (*Fraxinus dimorpha* Coss. et D. R.) provenant des environs de Dellys où cette espèce est très commune. Plusieurs *Prinobius* sont sortis de ces rondelles. Les trous que creuse la larve sont de la longueur du doigt, ovalaires, plus larges à la partie inférieure, et tous ceux que j'ai observés suivaient le fil du bois au lieu de le couper en travers comme beaucoup d'autres espèces. Au moment de sa première transformation, elle perce l'arbre pour pouvoir sortir et ferme ensuite l'entrée du trou avec de la sciure. La porte qu'elle fait est très dure et offre une grande résistance, bien que les fragments de bois ne soient pas agglutinés. A ce moment la larve se tient sur le dos et reste dans cette position jusqu'à ce qu'elle devienne insecte parfait. J'ai enlevé les larves qui étaient dans une des rondelles, je les ai placés dans un cornet de papier, et voici le temps que l'une d'elles a mis pour sa transformation.

Le 19 juin, je vis le matin une des deux larves, que j'avais alors,

chrysalidée; elle se tenait sur le dos et à la partie inférieure se trouvait une peau de première mue. La couleur de cette nymphe était d'un blanc jaunâtre; quelques jours après, les mandibules prirent une teinte marron, puis noire; les yeux suivirent la même marche; les articulations devinrent rousses, et, le 9 juillet, je trouvai dans la boîte la chrysalide toujours sur le dos, mais parfaitement développée. A la partie inférieure se trouvait une dernière peau; l'abdomen était très volumineux, les élytres très pâles, molles, et les ailes dépassaient le corps. Aujourd'hui, 12 juillet, l'abdomen s'est resserré; dans quelques jours j'aurai un insecte parfait.

#### M. Fairmaire ajoute :

Les détails qui précèdent s'appliquent à une nouvelle espèce de *Prinobius* très voisine du *P. scutellaris*. J'en dois la première communication à la complaisance de M. le capitaine Loche.

*P. LETHIFER.* — Long. 39 mill. — *P. scutellari simillimus, magis cylindricus opacus, pube tenui grisea indutus; prothorace magis convexo, lateribus paralelo, impressionibus sculpturalis sat profundis, extus vix angulatis; prothorace, postice ante basin utrinque transversim biimpresso; scutello medio vix impresso apice integro; clytris apice minus rotundatis.*

Le corps est plus parallèle, le corselet est plus parallélogramme, plus convexe, les deux taches sculptées du milieu sont enfoncées et leur angle externe n'est pas prolongé; entre elles et le bord externe, les côtés ne sont qu'à peine rugueux; et derrière elles, on voit une impression un peu arquée, distincte; l'écusson est entier à l'extrémité; les élytres sont moins arrondies à l'extrémité, enfin le corps est plus mat et recouvert d'une fine pubescence grisâtre. Il faut remarquer enfin que cette espèce vit dans le Frêne, tandis que la *P. scutellaris* se trouve en Corse dans les chênes verts.

— M. L. Buquet communique à la Société les ♂ et ♀ d'un genre nouveau de Longicorne dont l'espèce typique est très remarquable par la forme singulière de la tête et des élytres. Cet insecte, que notre collègue désigne sous les noms de *Talasius Douei*, vient de Cayenne.

— M. Delarouzée présente quelques rectifications relatives à des espèces de Coléoptères décrites par M. Fairmaire dans le 1<sup>er</sup> numéro des Annales de 1859 :

1<sup>o</sup> L'*Elophorus fracticostis*, qui, selon M. Fairmaire, (page 29) aurait été pris aux environs de Toulouse, a été capturé au contraire dans les Hautes-Pyrénées à Cauterets à la limite des neiges, et par conséquent dans la même localité où cette espèce avait été trouvé par M. Pandellé ;

2<sup>o</sup> Le *Trypopylys Phaenicia* (page 53) a bien été pris en fauchant au bord de la mer auprès d'Hyères, mais c'est M. Raymond qui a découvert son véritable habitat et qui a trouvé sa larve dans les ramules du Dattier ;

3<sup>o</sup> Les *Cryptocephalus ochroleucus* et *holoxanthus* (pages 63 et 64) ont été découverts par M. Raymond, et depuis l'*ochroleucus* a été rencontré, auprès de Paris, également sur le Peuplier, par M. Ch. Brisout de Barneville.

— M. Reiche dit que notre collègue M. F.-H. Caignard de Saulcy a pris, aux environs de Metz, le *Leptacinus testaceus*, espèce rare pour la faune française.

— M. L. Fairmaire rapporte que M. Linder a fait de nouvelles chasses dans diverses grottes des Pyrénées, et qu'il y a rencontré plusieurs *Anophthalmus* et autres insectes aveugles déjà signalés comme propres aux cavernes souterraines, mais qu'il n'a découvert aucun type nouveau.

Dans la grotte de Gargas, il a pris plusieurs *Anophthalmus crypticola*, mais un seul *A. orcinus* ; il a retrouvé la première de ces espèces dans diverses cavernes des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne ; mais il paraît que ce n'était pas encore tout à fait la saison, car notre collègue a été forcé de rendre la liberté à plusieurs de ces insectes qui étaient trop récemment transformés.

M. Linder a visité aussi dans l'Ariège les grottes de Lombrive et de Bedeilhac : il y a pris un grand nombre de *Pholeuon* et d'*Adelops pyrenæus*. Le premier de ces insectes se promène le long des pa-

rois de la grotte, principalement aux endroits lisses et lubrifiés par l'eau qui descend de la voûte. Il ne se prend qu'à une grande profondeur dans les galeries, au moins à 50 ou 100 mètres de l'entrée. Dans ces deux grottes il n'y avait pas trace d'*Anophthalmus*, mais le *Pristonychus pyrenæus* y était abondant, en général près de l'ouverture.

Enfin notre collègue a terminé ses courses par une exploration de la caverne de Betharram. Il y a pris plusieurs *Anophthalmus gallicus*, deux *A. Pandellei*, plusieurs *Adelops speluncarum* et un individu du curieux *Pterostichus microphthalmus*. L'*A. Pandellei* ne vit pas tout à fait dans les mêmes endroits que le *gallicus*. Ce dernier se trouve près de l'entrée dans un rayon de vingt à trente pas de l'ouverture et les pierres sous lesquelles il se tient reçoivent encore un faible reflet du jour extérieur. L'*A. Pandellei*, au contraire, habite plus avant dans la caverne, au milieu d'une obscurité complète; il est beaucoup plus rare que l'autre.

— M. le docteur Laboulbène montre à la Société deux *Melolontha vulgaris* mâles, recueillis aux environs de Dieppe par M. Puton, et qui paraissent accouplés. Notre collègue se propose de faire ramollir ces insectes, trouvés il y a plusieurs années, et d'en faire l'anatomie, qui, seule, pourra résoudre le problème qui se présente.

— M. le professeur Girard continue l'exposition de quelques remarques sur les insectes parasites des Pigeons et de leurs nids :

Dans une précédente séance il avait signalé, dit-il, l'existence du *Ptinus brunneus* dans les détritns des nids. Il croit pouvoir émettre l'opinion que les Pigeons des races nouvelles et délicates sont tourmentés par les parasites beaucoup plus que les races robustes et rustiques acclimatées depuis longtemps. Ainsi il a rencontré sur des pigeons-paons venant de Calcutta et sur d'autres races exotiques le *Lipeurus baculus*, de l'ordre des Anoploures (Denny, *Monographia Anoplurorum Britannia*, London, 1842, p. 172, pl. 14, fig. 3). Ce parasite, remarquable par son long abdomen cylindroïde et ses mouvements latéraux de progression, vit sur les penues alaires de

ces pigeons et les perce de petits trous. Le fait sur lequel M. Girard appelle l'attention est celui-ci : Selon l'observation attentive et déjà ancienne de M. Lorthiois, qui élève ces races nouvelles de pigeons, les parasites précédemment cités se portent exclusivement sur les pigeons exotiques qui existent dans les colombiers et n'attaquent pas en même temps les pigeons bisets qui servent aux amateurs à couvrir et à élever les petits des pigeons exotiques. Les femelles de ceux-ci, en effet, laissent habituellement périr leur progéniture car ces oiseaux débilités par le changement de climat ne peuvent suffire à la fois à leur propre alimentation et à celle de la couvée. Les petits sont tourmentés par des puces et de petits Acariens qui peuplent les parois des nids en quantité considérable.

— M. Girard présente à la Société quelques exemplaires d'un Microlépidoptère et des fourreaux dans lesquels la larve s'enveloppe et se métamorphose :

Cet insecte, depuis quelques années, s'est établi, fait-il remarquer, dans des jardins de Batignolles sur le Baguenaudier (*Colutea arborescens*). Au premier aspect on reconnaît l'espèce nommée par Duponchel *Ornix gallipennella* (t. XI, p. 566), à la couleur jaune des ailes supérieures avec la côte blanche, le sommet ferrugineux et la frange brune, les ailes inférieures plumeuses et d'un brun noirâtre, etc. Nous remarquerons cependant, ce qui doit tenir aux nombreuses variétés de cette espèce, que les sujets décrits par Duponchel présentent les antennes, la tête et le corselet blancs, tandis que les individus montrés à la séance ont les antennes fort différentes puisque les articles en sont alternativement noirs et blancs. Ce caractère si tranché est au contraire celui que Duponchel assigne à l'espèce très distincte de la précédente, à ailes grises et qu'il décrit sous le nom de *Ornix otidipennella*. On voit par cet exemple de quelles difficultés est entourée la caractérisation de beaucoup de ces petites espèces.

Ce Microlépidoptère appartient à la division des insectes que Réaumur appelle *Teignes à falbalas* à cause des fourreaux superposés dont s'entoure la larve. Dans l'espèce dont il s'agit ces fourreaux sont en cellulose très pure, pareille à celle de la moelle de

sureau ou de l'*Enchynomena paludosa*. Duponchel indique ce petit papillon comme fréquent sur diverses Légumineuses.

M. le docteur Laboulbène, à propos de cette communication, présente de fort intéressantes remarques sur le même insecte :

Il a constaté sa présence dans la pépinière du Luxembourg, pareillement sur le Baguenaudier, et il a envoyé à M. Bruand d'Uzelle de nombreux échantillons de ces fourreaux. Il a rencontré la larve errant sur les feuilles dont elle dévore la chlorophylle en même temps que la matière ligneuse lui sert à constituer les sortes de colerettes du fourreau.

Les fourreaux recueillis par M. Girard ont été obtenus à une époque plus avancée du développement. Les larves n'étaient plus sur les feuilles, mais s'étaient fixées à diverses distances, sans ordre et sans association entre elles, sur l'écorce de la tige et des branches et les fourreaux y étaient fortement maintenus par une substance agglutinante.

M. le docteur Laboulbène fait remarquer que la synonymie des Teignes à falbalas de Réaumur est des plus confuses. Ces petites espèces ont passé dans divers genres au gré des auteurs, qui contribuent malheureusement par leurs changements continuels de nomenclature à écarter beaucoup de personnes de l'étude déjà si difficile des Microlépidoptères. Le genre *Ornix* de Duponchel a été abandonné et l'espèce est rangée aujourd'hui dans le genre *Coleophora*. Elle n'est pas citée avec l'épithète de Duponchel dans le mémoire de M. Bruand d'Uzelle sur les Tinéides. Le fourreau de cette espèce a toujours la même forme, tandis que l'insecte parfait varie, comme on en a vu précédemment un exemple.

Notre vice-président termine en disant que M. Bruand rapporterait au *C. gallipennella* Herr.-Sch., 684, les fourreaux et les insectes qui lui ont été soumis; notre collègue de Besançon pense que *colutella* H.-S., 687, ne diffère point de cette espèce. D'autre part, les figures données par Héeger dans les Mémoires de l'Acad. des sciences de Vienne pour la *C. screnella* Tisch. (t. XVIII, 1<sup>er</sup> cahier, 1855) ressemblent extrêmement à l'espèce prise au Luxem-

bourg, et M. Bruand fait remarquer, dans nos *Annales* (1858, p. 677), d'après Herrich-Schäffer, que *serenella* paraît être la Teigne décrite par Réaumur (t. III, pl. 11).

— M. Reiche annonce que M. Guérin-Méneville, revenu à Paris de son voyage entomologique dans le centre de la France, en est reparti immédiatement pour surveiller des éclosions de vers à soie. M. Guérin-Méneville est parvenu à élever parfaitement, en plein air, sur le Vernis du Japon, la nouvelle espèce de ver à soie qu'il tend de plus en plus à introduire en France.

*Lecture.* M. Emm. Martin, secrétaire de l'excursion en Auvergne, donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 juin 1859, tenue à Clermont-Ferrand (*Bulletin*, page CXXII à CXXVIII).

*Membre reçu.* La Société admet au nombre de ses membres M. Raymond, d'Hyères, qui s'occupe spécialement de l'étude des Coléoptères d'Europe, et a été présenté par M. le docteur Grenier. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Delarouzée.

---

(Séance du 10 Août 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> V. SIGNORET, 2<sup>e</sup> vice-président.

MM. C. Duméril, Président honoraire, et Edme de Sélvs-Longchamps, de Liège, assistent à la séance.

*Communications.* M. Reiche fait connaître la note suivante relative au genre *Phlæozeteus* de M. Peyron :

L'auteur, comme on le sait, a créé ce genre (Ann. de la Soc. Ent.,

1856. p. 715) sur une espèce que j'avais décrite (*loc. cit.*, 1855, p. 578) sous le nom de *Coptodera plagiata*, et, d'après un renseignement que je lui avais donné, il rapportait avec probabilité à ce nouveau genre la *Singilis mauritanica* Lucas (Expl. de l'Algérie, Ins., p. 19, pl. 2, fig. 10). Je puis aujourd'hui, après un examen attentif, confirmer cette présomption et ajouter une troisième espèce à cette coupe générique.

Cette espèce est la *Singilis fuscipennis* Schaum (Berliner Zeitsch., 1857, p. 134).

Dans les caractères génériques donnés par M. Peyron on voit que les côtés du corselet sont relevés; il faut ajouter : fortement dilatés, et cette dilatation un peu transparente.

En outre les *Phlæozeteus* ont les intervalles des stries lisses.

Le genre *Singilis* reste donc confiné aux deux espèces décrites par M. le docteur Rambur.

— Le même membre annonce que plusieurs familles de la riche collection de Coléoptères de M. le marquis de Laferté viennent d'être acquises par divers entomologistes : les Carabiques, dans lesquels entrait en grande partie l'ancienne collection Dejean, par M. le baron de Chaudoir; les Buprestides, qui renfermaient en outre les types de Gory, par M. le comte de Mniszech, et les Eucnémides, Cébriionides et Rhipicérides, qui contiennent de très rares espèces, par M. de Bonvouloir; les Pectinicornes, par M. J. Thomson, et les Longicornes, par M. Jeakes, de Londres.

— M. Aug. Chevrolat adresse (*séance du 14 septembre*) la note suivante qui se rapporte également à la vente des collections de M. de Laferté-Sénéctère :

Je lis au Bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre des Annales de 1859, page cxxi, que M. de Laferté annonce la vente de plusieurs familles de sa collection.

En parlant de celle des Longicornes, il est dit qu'elle se compose de celles de Dejean et de M. Reiche.

Étant seul possesseur de la collection de Longicornes de De-

jean, je viens réclamer contre cette assertion ; seulement, après l'acquisition de cette importante famille, que je fusionnai avec la mienne : me trouvant un certain nombre de doubles, j'en fis trois lots dont je cédaï le premier à M. de Laferté.

— M. Doüé donne lecture des passages suivants d'une lettre qu'il a reçue de notre collègue, le père Montrouzier, et qui est datée de l'île Lifu (Chabrol), le 10 octobre 1858 (Nouvelle-Calédonie) :

. . . . . J'ai vu que la *Sphæria Robertsia* avait été trouvée sur des insectes de divers ordres : Lépidoptères, Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères. J'ai constaté, de mon côté, sa présence sur une larve de Cigale. En 1846, creusant à S.-Cristoval les fondements de notre maison, je trouvai près des ruines d'un grand arbre, dont je n'ai pu me procurer les fleurs, mais que je crois appartenir à la famille des Térébinthacées, que les naturels appellent *Gnari*, et qui leur fournit en abondance une amande oblongue, triangulaire, obtuse sur les angles, excellente au goût, je trouvai, dis-je, trois larves de Cigale munies d'une tige longue, tortueuse, grêle, insérée entre la tête et le premier anneau du corps. J'eus la curiosité d'en ouvrir une : je la trouvai pleine d'une substance spongieuse analogue à une tige de gramen étiolée et contournée sur elle-même ; j'envoyai les deux autres à la Société orientale à Paris, mais je n'ai eu aucune nouvelle de mon envoi.

J'ai vu aussi que la Société enregistre avec soin les divers exemples de tératologie qu'elle découvre sur les insectes. En voici un nouveau pour moi, mais que, peut-être, vous connaissez depuis longtemps. Je vous le donne en toute simplicité comme je l'ai trouvé. On m'a apporté un *Mallodon* de l'espèce que j'ai appelée *Fairmairei*, dont les élytres, singulièrement gonflées, étaient pleines d'une eau limpide.

Voici une autre observation déjà bien vieille pour la science, mais que je n'ai pu faire que depuis quelques années et qui, malheureusement, se répète maintenant trop souvent. Je veux parler des dégâts que causent les Criquets. Au mois d'octobre 1853, je reçus, à la mission de Balade, la visite d'un capitaine américain qui venait pêcher le Tripang. Il désirait aller sur une hauteur pour juger de

l'étendue des rescifs. Je lui offris de lui servir de guide et nous partîmes. A peine commencions-nous à gravir le premier plan de montagnes, qu'un des enfants qui nous accompagnaient se mit à crier : *Ulek!* — les sauterelles ; — je répétai au capitaine le cri d'alarme, et chacun de regarder du côté où l'ennemi était signalé. Mon compagnon regarda en marin, fixement ; puis, souriant : c'est une erreur, me dit-il, c'est le feu. On voyait en effet dans le lointain comme un nuage de fumée. Mais bientôt nous pûmes juger de la réalité : une colonne large de six à sept mètres, épaisse d'un mètre, serrée, commença le défilé qui dura deux heures et quart. Le soleil en était obscurci, et sur le sol on voyait une ombre comparable à celle que donne un vaste nuage de fumée.

Il était curieux de voir l'anxiété et quelquefois le désespoir des voillies qui eussent bien volontiers attaqué la troupe voyageuse, mais qui se trouvaient aussi embarrassées que le renard à la vue des raisins de la treille. Les Criquets passaient à six ou sept mètres au-dessus du sol. Enfin nos voyageurs firent halte. Il s'abattirent sur le revers d'un monticule, de manière à être abrités du vent. Je ne pus aller les voir dans ce poste, mais les naturels s'empressèrent de les cerner d'un rayon de flammes. Beaucoup furent brûlés, et pendant plusieurs jours on se régala de leurs têtes, poitrines et cuisses postérieures. Pour suivre la mode, je mangeai, moi aussi, des Criquets, et je ne vous souhaite pas d'en être réduit à ce mets. Quoi qu'on en ait dit, c'est, à mon goût, une misérable nourriture.

Un autre jour, une colonne de Criquets, moins nombreuse que la précédente, fit halte encore sur un revers de montagne. Les naturels arrivèrent trop tard pour mettre le feu. Quand ils se rendirent sur les lieux, toute la végétation avait disparu et le sol était jonché d'excréments.

Un autre fois, j'ai vu le sol entièrement couvert de ces insectes, et en m'élançant avec promptitude et retombant sur mes deux pieds, je me trouvais en avoir écrasé de cinquante à soixante. Les chemins étaient chargés de plus de deux pouces de haut de ces Orthoptères entassés les uns sur les autres.

A ces faits, je joins quelques observations :

1° Les naturels assurent qu'ils n'avaient jamais vu ces nuées de Criquets avant l'arrivée des Européens : et je crois qu'ils disent vrai.

L'île Art, qui est éloignée d'au moins quinze milles de la dernière pointe du groupe contigu à la Grande-Terre, n'a pas encore reçu ces hôtes incommodes et ravageurs. Les navires venus de l'Australie, où les Criquets abondent, ont bien pu en porter les œufs en Nouvelle Calédonie.

2° Ces insectes s'attaquent surtout aux Monocotylédonées et parmi ces dernières elles préfèrent les graminées. Le maïs, la canne à sucre n'échappent jamais à leur voracité. Ce sera donc un obstacle sérieux au succès de la colonie qui ne pourra récolter ni seigle, ni froment, ni riz; toutes plantes qui réussissent assez bien, surtout la dernière, comme les quelques essais faits par les missionnaires ne permettent pas d'en douter. Mais si ce que dit Buffon et ce que Carpenter répète au sujet du *Martin* de l'île de la Réunion est vrai, le remède au mal n'est pas difficile à appliquer, et il me semble qu'il en vaut la peine.

3° Je ne dirai pas : *post hoc, ergo propter hoc*; mais je vais vous signaler quelques coïncidences. En 1852, on aperçut près de Sydney, au-dessus de l'îlot qui se trouve dans la rivière de Paramata et qui est occupé par les prisonniers, une nuée de Criquets. Le lendemain, vingt prisonniers succombèrent à une maladie que l'on appelait *influenza* et qui se répandit dans la ville, où elle enleva beaucoup de monde. Trois mois plus tard, en janvier 1853, je passe à l'île des Pins. En la traversant, je trouve les Criquets, ils étaient à terre; le bruit de mes pas les fait lever : ils m'empêchaient de voir le chemin. Peu de temps après, j'apprends qu'une épidémie a désolé ce pays. Je vais de là à Balade. Les Criquets paraissent et la mortalité suit, mais une mortalité si effrayante que les annales de nos grandes épidémies n'ont rien de comparable. Sur 120 chrétiens, j'en perdis plus de 20. A Puepo, sur une population présumée de 2,000 âmes, on compta plus de 120 décès. Il est juste de faire observer qu'à Balade, où les Criquets n'étaient pas connus, comme je l'ai déjà dit, avant l'arrivée des Européens, l'épidémie dont je viens de parler était connue, avait un nom particulier et avait fait autrefois de terribles ravages. Ainsi on ne peut pas dire que l'apparition des Orthoptères en fût la cause absolue. Mais n'y avait-elle aucune influence ?

Il serait, je crois, très intéressant pour la science et peut-être très

important pour la salubrité publique de faire, durant ces apparitions de Criquets, des expériences d'ozonométrie. Malheureusement, je suis peu au courant des découvertes subséquentes à celles de M. Schonbein, et je n'ai ni les instruments nécessaires ni les renseignements suffisants pour constater la présence de l'ozone. Si la Société entomologique croit que la chose en vaille la peine et qu'avec quelques données je puisse faire les observations requises, je mets à sa disposition ma bonne volonté.

Je crois inutile d'ajouter que les apparitions de Criquets coïncident généralement avec les années de sécheresse.

Vous ai-je jamais parlé d'une singulière agglomération de petits morceaux de quartz ou de pierres ferrugineuses, selon les terrains, formant une espèce de coquille trochoïde, ayant parfois, non pas un opercule, mais ce que l'on voit chez les Hélices et que Draparneau appelle je crois épiphragme? Plusieurs de nos voyageurs, plus amateurs que naturalistes, l'ayant trouvée en abondance dans les rivières, les ruisseaux d'eau vive, l'ont recueillie et placée soigneusement entre deux couches de coton. J'ai même entendu dire qu'un savant conchyliologiste anglais en avait fait un nouveau genre. Or, ce prétendu Mollusque n'est que la larve d'une Phrygane, qui ne me semble différer de celles d'Europe que par la nature des matériaux dont elle forme sa maison. Ces larves, fort agiles, paraissent avoir l'ouïe très fine. Souvent j'ai vu des pierres très lisses, placées sous une chute d'eau, à quatre ou cinq décimètres de profondeur, couvertes entièrement de ces espèces de *Troques-Fripières*. Sans toucher l'eau, seulement en agitant les doigts au-dessus du bassin, les petites maisons de quartz ou de sable agglutiné se détachaient l'une après l'autre, roulaient au fond et laissaient à nu la pierre sur laquelle on eût dit qu'elles s'étaient donné rendez-vous. Quant à élever ces larves, outre que c'est un travail peu compatible avec les occupations du missionnaire, il y a une difficulté presque insurmontable : elles meurent bientôt lorsqu'elles ne sont plus dans les eaux vives, et il est à remarquer que plus on remonte les ruisseaux plus on les trouve en troupes. Du reste, les quelques essais que j'ai faits ne me permettent pas de douter que ces petits êtres industriels ne soient carnivores.

En voilà assez pour une lettre. Celle-ci a déjà dépassé les bornes

ordinaires, mais vous m'excuserez ; il ne m'arrive pas tous les jours, au milieu de mes anthropophages, de trouver quelqu'un avec qui je puisse deviser à l'aise sur les beautés de la nature.

Après cette communication importante, M. Doüé fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant un grand nombre de Coléoptères et d'Hémiptères, pour la plupart nouveaux et très remarquables, qui lui ont été également envoyés de la Nouvelle-Calédonie par le père Montrouzier.

— M. L. Fairmaire adresse à la Société deux individus mâle et femelle, encore vivants, du *Prinobius lethifer* (qu'il a décrit dans la précédente séance), accompagnés d'une larve, d'une nymphe et de quelques œufs et qu'il doit à l'obligeance de M. Lallemant, d'Alger.

La femelle, qui n'était pas encore connue, diffère de celle du *scutellaris* en ce que le corselet n'offre de chaque côté qu'une seule épine, le bord interne étant seulement crénelé ; de plus sur le disque on voit un espace lisse, saillant, mais sans dépression transversale antérieure ; l'écusson est un peu déprimé, sans rides marquées, et son extrémité est presque bilobée. Les œufs sont longs de 3 mill., d'un blanc d'ivoire ; leur forme est celle d'un ovoïde allongé, se terminant d'un côté par une pointe tronquée et de l'autre par une sorte de mamelon ; leur surface est finement réticulée. Ces insectes sont nocturnes comme tous les Prioniens, et j'ai pu m'assurer par moi-même que leur activité est très grande la nuit.

Les deux individus que j'adresse à la Société sont au-dessous de la taille normale de cette espèce. Cela tient à ce qu'ils parviennent des souches de frênes apportées de Kabylie depuis plus de quatre ans ; les premiers individus éclos étaient notablement plus grands. A mesure que le bois se desséchera, l'espèce dégénérera.

— Le même membre envoie également les diagnoses suivantes de deux Coléoptères nouveaux d'Europe :

1. TRECHUS AMPLICOLLIS. — Long. 6 mill. — *Apterus* ; *oblongus*, *castaneo-piceus*, *nitidus*, *antennis*, *palpis*, *pedibusque*

*piceo-rufis; antennarum articulis secundo, tertio quartoque fere æqualibus, tertio aliis vix longiore; capite lato, oculis magnis; prothorace lato, transverso, lateribus rotundato, postice vix angustiore, angulis posticis acutis, prominulis; basi utrinque valde impresso, sulco medio sat profundo; elytris prothorace paulo latioribus, oblongis, haud ovalibus, subdepressis, striatis, striis tenuiter punctatis et lateribus tantum obsolete. — Puy-de-Dôme (Delarouzée).*

2. OTIORHYNCHUS CUPREOSPARSUS. — Long. 12 mill. — *Oblongo-ovalis, crassus, convexus, piceo-niger sat nitidus; pilis cupraceis, rarius griseis, variegatus; rostro tricarinato, apice emarginato; antennarum funiculo articulis 2 primis elongatis, æqualibus, reliquis triangularibus, fere æqualibus, ultimis moniliformibus; prothorace globoso, tenuiter denseque rugoso, punctato; elytris ovatis, apice attenuatis et lateribus compressis, humeris oblique rotundatis; tenuiter rugosius, pilis cupraceis plagiatis seriebus regulariter dispositis; pedibus intus longe fulvo-pilosis, rufis, genibus brunneis, tibiis interdum nigricantibus; femoribus clavatis, anticis subtus obtuse dentatis; metasterno late et sat profunde impresso; ♀ latior, elytris postice minus attenuatis, pedibus gracilioribus, subtus inermibus, tibiis posticis vix arcuatis; metasterno vix impresso. — Alpes maritimes (Ghiliani).*

— M. Gougelet dépose sur le bureau, au nom de M. Fairmaire, une note ayant pour titre : *Descriptions de quelques espèces nouvelles de Coléoptères récoltées par M. Gougelet pendant son voyage en Galice dans le courant de l'année 1859.*

1. FERONIA (STEROPUS) GALLEGA. — Long. 17 mill. — *Nigra, parum convexa, nitida prothorace subquadrato, lateribus angulisque posticis rotundatis, basi utrinque sat profunde impresso obsoleteque bistriato; elytris ovatis, minus convexis, striatis, interstitiis minus planatis, puncto postice impresso, margine externe valde reflexo. ♂, abdominis segmento ultimo apice leviter impresso, medio transversim carinato.*

Extrêmement voisine de *F. madida*, mais bien moins convexe;

corselet aussi large en arrière qu'en avant; élytres plus courtes, plus fortement rebordées; carène abdominale tronquée, angulée de chaque côté.

2. PRISTILOPHUS GOUGELETHI. — Long. 14 à 17 mill. — *Elongatus subdepressus, niger, nitidus, parce griseo pubescens; capite dense rugoso-punctato; antennis fuscis, articulo tertio quarto angustiore et paulo brevioribus; prothorace oblongo, subparallelo, antice leviter attenuato, dense punctato, medio sulcato, angulis posticis productis, paulo divaricatis, carinatis; scutello apice rotundato-truncato; elytris elongatis, apice latius marginatis, striatis, interstitiis transversim rugulosis; pedibus fuscis, tarsis piceis.*

Voisin de l'*insitivus*, mais distinct par le front un peu impressionné, le corselet allongé, plus parallèle, les élytres plus allongées et à intervalles bien moins rugueux transversalement.

3. THYLACITES INSIDIOSUS. — Long. 9 mill. — *Ovalis, niger, cinereo indutus, rostro antice sulcato, inter oculos lævi, fronte haud sulcata; funiculis articulis brevibus, primo longiore, septimo transverso, lato; prothorace lateribus postice valde rotundatis, antice angustiore lateribus et medio vix obscuriore; elytris brevibus; prothorace latioribus, lateribus rotundatis, apice obtusis, fusco guttulatis, punctato-lineatis, interstitiis sparsim punctulatis; subtus cum pedibus fuscus, parcius cinereo squamosus.*

Espèce remarquable par sa forme courte qui rappelle celle des *Cneorhinus*, mais la disposition du funicule est celle des *Thylacites*.

4. EUSOMUS SMARAGDULUS. — Long. 6 à 7 mill. — *Elongatus, angustus, convexus, ater, squamulis viridi-metallicis dense obtectus; rostro apice impresso, medio leviter sulcato; antennis brunneis, scapo testaceo, oculos longe superante; prothorace cylindrico, dorso denudato; elytris ellipticis, aptice angustatis, punctato-striatis, interstitiis planis, apice subacuminatis; femoribus muticis.*

5. CRYPTOCEPHALUS 12-PLAGIATUS. — Long. 6 à 7 mill. — *Brevis, supra aurantiaco-flavus, nitidus; capite nigro, macula frontali labroque flavis; antennis corpus fere æquantibus, ni-*

gris, basi flavis; prothorace polito, nigro bimaculato; scutello nigro; elytris basi angustissime nigro marginatis, utrinque maculis 5 nigris (2, 2, 1); sat grosse et parum regulariter punctato-lineatis; subtus niger; pygidio rugoso, flavo marginato; pedibus flavis. ♀, major, antennis multo brevioribus, abdominis segmento ultimo profunde foveato.

Ressemble beaucoup au *C. 12-punctatus*, mais s'en distingue facilement par le corselet lisse et le dessous du corps noir.

6. *MONOTROPUS ANGULICOLLIS*. — Long. 12 mill. — *Luteo-brunnescens, parum nitidus, fulvo-griseo sat longe pilosus; capite fusco, rugoso, transversum leviter bicarinato, margine antico rotundato, reflexo; prothorace transverso, lateribus medio obtuse angulato, sat grosse dense punctato, linea media lævi, elevata; scutello pilis oblecto; elytris parum dense grosse punctatis utrinque leviter 4 costatis; pygidio sparsim asperulo.*

7. *CHRYSOMELA MACTATA*. — Long. 6 1/2 mill. — *Ovalis, brevis, convexa, nigerrima, nitida, elytris rubro-sanguineo, late marginatis suturali; capite fere lævi; palpis articulo ultimo truncato; antennis nigris, a medio crassioribus, articulo primo apice subtus testacco; prothorace transverso, lateribus antice tantum rotundatis, lævi, utrinque ad basim punctato, ad latera grosse punctato et leviter impresso; scutello punctulato; elytris prothorace latioribus, breviter ovatis, parum regulariter foveolato-lineatis.*

Espèce remarquable par sa forme courte et sa petite taille; doit se placer après la *C. Sparshalli*. La bordure rouge envahit parfois presque toute l'élytre.

— M. C. Duméril fait hommage d'un grand tableau imprimé qui a pour titre : *Classification naturelle des Insectes d'après la méthode analytique*. Les bases de ce travail datent de l'année 1799, car elles sont déposées dans le 1<sup>er</sup> volume de l'Anatomie Comparée de Cuvier. Cette classification a subi les modifications qu'ont exigées les progrès de la zoologie. Ce tableau, qui comprend tous les ordres, les sous-

ordres et les familles, fait partie du grand ouvrage intitulé : *Entomologie analytique* que l'Académie des Sciences a bien voulu admettre dans l'un des volumes de ses Mémoires. L'impression en est fort avancée; elle contient, dans le texte, des figures gravées sur bois qui représentent l'une des espèces de tous les genres observés en France, et qui sont décrits dans cette histoire générale des Insectes.

*Lectures.* M. L. Buquet donne lecture d'une notice descriptive sur une nouvelle espèce, type elle-même d'un genre nouveau de Longicornes (*Oxilus terminatus*), provenant de Cayenne, où elle a été découverte par M. Leprieur.

— M. le docteur V. Signoret fait connaître un mémoire ayant pour titre : *Faune des Hémiptères de Madagascar*, 1<sup>re</sup> partie : *Homoptères*.

— M. Millière adresse, par l'entremise de M. J. Migneaux, la description et la figure d'une Géomètre qu'il croit nouvelle, propre à la faune française, et à laquelle il assigne le nom de *Coremia Bruandaria*.

---

(Séance du 24 Août 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> AL. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

*Communications.* M. L. Fairmaire adresse les notes suivantes :

1<sup>o</sup> J'ai publié dans les Annales (1857, p. 726), sous le nom de *Carabus Thomsonii*, une belle espèce sicilienne. Or, il advient que M. de Chaudoir, en visitant ma collection, a reconnu ce *Carabus*

pour l'avoir décrit (Bull. Mosc., 1843, 744) comme provenant de l'Amérique du Nord, sous le nom de *C. planatus*, dénomination qui doit rester. Quant à la localité, la Sicile est la véritable patrie de cet insecte, dont il paraît que le musée de Berlin possède d'autres individus.

2° M. de Chaudoir, ajoute notre collègue, vient de me faire savoir qu'il a reconnu, parmi les Calosomes de la collection Dejean, le curieux *Carabus* de Tanger que j'ai appelé *cychrocephalus*. Cet insecte a été décrit par Dejean sous le nom de *Calosoma asperatum*; il porte une tête de Pimélie et la patrie en était inconnue au savant auteur du *Species des Carabiques*. Je suis étonné que Dejean n'ait pas été frappé de l'analogie qui existe entre cet insecte et le *Carabus Faminii*.

— M. Doüé montre plusieurs *Margus ferrugineus* vivants qu'il a trouvés dans une boîte d'insectes qui lui a été envoyée de la Californie par le père Montrouzier; ce qui tend à démontrer de plus en plus que ce *Margus* est un Coléoptère cosmopolite.

— M. le docteur Boisduval, à propos des intéressantes communications faites par M. Doüé dans cette séance et dans la précédente relativement aux Insectes qu'il a reçus du R. père Montrouzier de la Nouvelle-Calédonie, fait passer sous les yeux de la Société une boîte de Lépidoptères provenant du même pays et recueillis par le même collecteur, qui déjà nous a fait connaître une foule d'insectes nouveaux qu'il a décrits lui-même dans un petit travail sur les îles Woodlark. M. Boisduval fait remarquer que les Lépidoptères de la Nouvelle-Calédonie font la transition entre les espèces des Moluques et de la Nouvelle-Guinée et celles du nord de la Nouvelle-Hollande. Sur seize espèces que lui a généreusement offertes M. Doüé, il n'y a que la *Danaïs affinis* de Fabricius et l'*Acræa Andromacha* du même auteur qui soient connues, toutes les autres sont nouvelles pour la science comme pour les collections. Notre collègue caractérise ainsi les espèces les plus remarquables :

1. PAPILIO MONTROUZIERI. — Port et taille du *Peranthus*. Ailes d'un beau bleu métallique comme dans l'*Ulysses*. Ne peut être confondu avec cette dernière espèce : 1<sup>o</sup> à cause de sa taille infiniment plus petite ; 2<sup>o</sup> parce que le bleu occupe plus d'espace et qu'il n'offre point sur les ailes supérieures ces dents profondes, aiguës, s'engrenant dans des raies elliptiques, cotonneuses, d'un noir mat ; 3<sup>o</sup> et enfin par le dessous qui rappelle celui de notre *Peranthus*.

2. PAPILIO GELON. — Du même groupe que *Sarpedon* et *Choredon*, mais très distinct de l'un et de l'autre. Moitié plus petit que *Sarpedon* de Linné, avec une raie très étroite, médiane, transversale, bleue, précédée sur les ailes supérieures de trois petites taches de la même couleur ; ces mêmes ailes marquées d'une rangée marginale de petits points blancs. Point de rangée marginale de lunules bleues sur les ailes inférieures.

3. PAPILIO AMYNTHOR. — Du groupe d'*Erectheus* et de plusieurs espèces de la Nouvelle-Guinée dont les femelles sont ordinairement assez différentes des mâles pour que l'on en ait fait des espèces séparées, à l'exemple de Cramer et Donovan. Celui-ci se rapproche beaucoup de l'*Ilioneus* figuré par Donovan ; il a le même port et il est de même pourvu d'une queue un peu spatulée quoique très courte. Mais, outre qu'il est de moitié plus petit, la tache des ailes inférieures a une tout autre forme et ne remonte nullement sur les ailes supérieures ; outre cela, ces mêmes ailes sont dépourvues de taches marginales rouges ; au-dessous de la tache anale d'un rouge brun, on aperçoit un ou deux croissants d'atomes grisâtres.

4. PIERIS PERISTHENE. — Du groupe de *Coronea*, *Momea*, *Teutonia*, *Clytie*, etc. En dessus elle a beaucoup de rapport avec *Clytie* mâle, seulement les points noirs discoïdaux sont plus gros et bien marqués ; la rangée marginale de taches blanches est, au contraire, moins bien indiquée. En dessous elle a de l'analogie avec *Coronea* d'Amboine ; les ailes inférieures sont d'un noir mat, avec une rangée de lunules marginales, l'origine de la côte et le bord abdominal d'un jaune d'ocre vif. Femelle un peu plus petite, d'un blanc-jaunâtre sale avec la bordure noire beaucoup plus large.

5. *PIERIS ACRISA*. — Taille et port d'*Amasene*, à laquelle elle ressemble complètement en dessus. En dessous elle est entièrement différente de toutes les espèces de ce groupe. Celui des inférieures et le sommet des supérieures sont d'un jaune d'ocre clair avec une rangée maculaire, submarginale de taches noires.

6. *DANAIS PUMILA*. — Ne ressemble à aucune espèce connue; la plus petite des Danaïdes. A peu près de la taille d'une *Pieris Napi*. Les quatre ailes d'un vert jaunâtre pâle, avec une large bordure d'un brun noir, sinuée intérieurement. Dessus des supérieures marqué au sommet d'une raie courte, d'un vert-jaunâtre pâle, précédée sur la côte d'un point de sa couleur. Dessous des inférieures avec deux séries marginales de très petits points blancs.

7. *EUPLOEA HELCITA*. — Appartient à ce groupe propre en grande partie aux îles de l'océan Pacifique, dont les mâles sont caractérisés par une raie luisante, glabre, sur le bord interne des ailes supérieures. Port et taille de l'*Eleutho* de l'île de Guam. Dessus des quatre ailes d'un brun noirâtre, plus intense vers le milieu; les supérieures avec le sommet marqué de quatre à cinq petits points blancs; les inférieures avec une rangée et demie de petits points de la même couleur. Dessous des inférieures ayant sur le disque une rangée courbe de sept ou huit points violâtres dont un dans la cellule; deux rangées marginales de points blanchâtres. Celui des supérieures avec cinq ou six points violâtres dont un dans la cellule et un autre au bord de la côte.

8. *EUPLÆA ADYTE*. — Cette espèce fait partie du groupe nombreux dont les mâles ont le bord interne des premières ailes arrondi et prolongé sur les ailes inférieures, comme une membrane mince recouvrant dans la cellule discoïdale un espace d'une couleur pâle livide et comme duveteuse. Notre *Adyte* est très voisine de notre *Saundersii* de Java, laquelle Godart a décrite à tort dans l'Encyclopédie comme l'*Eleusina* de Cramer, qui est une espèce d'Amboine totalement différente. Dessus des ailes d'un noir-brun foncé; celui des inférieures sans tache; celui des supérieures avec un léger reflet violet et quatre petits point violets dont trois en arc presque marginal au sommet et un autre presque blanchâtre sur l'angle interne.

Dessous des quatre ailes brun, sans taches discoïdales, avec une rangée submarginale de taches blanches, suivie, sur les inférieures, d'une série de petits points de la même couleur.

9. *LIBYTHEA ANTIPODA*. — Cette magnifique Libythée ne ressemble à aucune espèce du genre par sa couleur. Dessus des ailes supérieures d'un bleu violet chatoyant avec le bord noirâtre et le sommet marqué de trois points d'un blanc bleuâtre ; dessus des inférieurs brun avec la base légèrement glacée de violet et le milieu traversé par une raie fauve un peu obsolète. Dessous des quatre ailes ponctué et panaché comme dans la plupart des espèces du genre.

Notre collègue fait encore connaître cinq autres espèces : *Hesperia Lusca* et *Aurinia*, *Ophiusa Selenaris* et *Caledonica* et l'*Erebus ocellaris*, voisin de plusieurs espèces de la Nouvelle-Hollande du groupe de *Retorta*.

— A la suite de cette communication, M. Boisduval présente à la Société quelques autres Lépidoptères nouveaux, recueillis dans la république Argentine par M. Lassaux, qui a séjourné six ou sept ans dans ce pays spécialement pour la botanique, ce qui ne l'a pas empêché d'y récolter une belle collection d'insectes de tous les ordres.

M. Boisduval attire particulièrement l'attention de ses collègues sur les espèces suivantes qu'il signale ainsi :

1. *ARGYNNIS DEXAMENE*. — Plus petite que notre *Dià*, et formant avec *Cytherea Drury* des îles Falkland, *Latonides* et *Dioides* des terres magellaniques, un petit groupe propre à l'Amérique australe. Dessus des ailes d'un fauve très clair avec des raies et des points noirs comme dans les espèces voisines. Dessous plus pâle avec les taches plus effacées ; un trait blanchâtre au sommet des ailes supérieures ; une rangée de trois petits yeux séparés par une tache longitudinale blanchâtre sur les inférieures. — Se trouve très rarement à l'ouest de Buénos-Ayres.

2. *ANCERYX LASSAUXII*. — Il a tout à fait le port de l'*OEnothrus* de Cramer et de l'*Omphaleæ* de l'Amérique centrale, mais il se

distingue facilement de tous les Sphingides de ce genre par ses ailes inférieures noires tandis qu'elles sont jaunes ou fauves avec une bordure noire dans toutes les espèces connues. — Buénos-Ayres.

3. *ARCTIA PALLICOSTA*. — Du groupe de *Luctifera* et de *Fuliginosa*. Les quatre ailes d'un brun clair, sans aucune tache, avec tout le bord de la côte des premières et les antennes blanchâtres. Corps jaunâtre en dessus, noirâtre en dessous.

4. *ENDAGRIA TIGRINA*. — Moitié plus grand que notre *pantherina*, auquel il ressemble beaucoup, sauf qu'il est plus blanc et que les raies et taches sont plus continues.

5. *IO CORESUS*. — Cette magnifique espèce de *Saturnides* a été élevée par M. Lassaux aux environs de Montévidéo sur une sorte d'Euphorbiacée arborescente qui croît au bord des petites rivières ; il l'a aussi trouvée souvent sur les arbres fruitiers importés d'Europe. La chenille qu'il nous a communiquée a tous les caractères des espèces du genre et produit de même une forte urtication lorsqu'on la touche sans précautions. Le *Coresus* atteint presque la taille du *Janus* de Cramer. Dessus des ailes supérieures d'une teinte grisâtre avec deux lignes transversales plus foncées, venant se réunir en angle obtus sur le bord interne et formant par leur divergence une espèce de delta renfermant une sorte de grosse tache ordinaire, obsolète, pointillée de noirâtre ; une bande marginale sinuée, d'un gris plus pâle que la teinte générale. Dessus des inférieures d'un rouge fauve avec un très grand œil d'un brun jaunâtre, cerclé de noir profond et sablé de blanc bleuâtre dans son milieu ; la bordure grise comme aux premières ailes ; cette dernière partie séparée de la couleur fauve par une raie courbe noire, très légèrement crénelée.

— Enfin M. le docteur Boisduval annonce qu'il vient de recevoir une lettre de M. Lorquin qui part pour Manille et qui, avant son départ, a voulu visiter le sud de la Californie et particulièrement la province de Sonora. M. Lorquin n'a pas été très heureux dans ce dernier voyage, où il espérait trouver beaucoup de nouveautés, la maladie dont son fils a

été atteint à los Angelos l'a forcé de revenir à San-Francisco, sans qu'il ait pu explorer les montagnes comme il en avait l'intention.

— M. Villeneuve communique la note suivante :

Jusqu'ici le Paulownia n'avait encore été attaqué dans nos jardins par aucune espèce d'insectes. M. Tappes a trouvé, à Grenelle, sur un de ces arbres une chenille du *Sphinx ligustri* qui se nourrit ordinairement des feuilles du Lilas et quelquefois du Troëne, du Frêne, du Catalpa, du Jasmin et même du Houx. Cette chenille mangeait avec beaucoup d'appétit les feuilles du Paulownia. Depuis, plusieurs autres chenilles semblables ont encore paru sur le même arbre et en dévorent les feuilles.

*Lectures.* M. Reiche donne communication de notes entomologiques dans lesquelles il présente des observations relatives au travail que MM. L. Fairmaire et le Dr Ch. Coquerel ont publié récemment dans les Annales (1<sup>er</sup> trimestre 1858), sur les Coléoptères de Barbarie, et il donne des descriptions de nouvelles espèces appartenant à cet ordre.

— M. L. Buquet lit la description d'un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Longicornes ; l'espèce typique et unique de ce genre, provenant de Cayenne, a reçu le nom de *Stelenus ichneumoneus*.

— M. le docteur Al. Laboulbène fait connaître un travail ayant pour titre : Métamorphoses de deux Diptères parasites : les *Tachina villica* et *puparum*.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Desbrochers des Loges, de Moulins (30, rue des Carmélites), département de l'Allier, qui s'occupe spécialement de l'étude des Coléoptères européens, et qui a été présenté par M. le docteur Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs : MM. de Baran et E. Desmarest.

---

(Séance du 14 Septembre 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> AL. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

M. P. Gervais, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, assiste à la séance.

*Communications.* M. le secrétaire annonce à la Société la mort de notre collègue M. Gustave Levrat, reçu membre en 1855, et décédé à Lyon le 28 août 1859, à l'âge de trente-six ans.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de mes collègues plusieurs individus vivants d'une Hétérogynide qui provient de Cayenne et que je dois à l'extrême obligeance de M. Houlet, sous-chef des serres-chaudes au Muséum de Paris. En observant cette Hétérogynide, curieuse par la forme allongée de ses mandibules, et en étudiant ses caractères génériques, je me suis aperçu qu'elle venait se ranger parmi les *Odontomachus*, genre fondé par Latreille dans son Histoire naturelle des Insectes, t. 13, p. 257 (an XIII, 1805). Je dirai aussi qu'en lisant l'intéressant ouvrage de cet auteur ayant pour titre : Histoire naturelle des Fourmis, j'ai remarqué que ce célèbre entomologiste décrivait et figurait plusieurs espèces de ce genre singulier, mais qu'il ne signalait aucune particularité touchant les mœurs des espèces représentant cette remarquable coupe générique. C'est la première fois que l'on voit des *Odontomachus* vivants, à Paris, et, en étudiant ces Ponérides, j'ai observé un fait qui, jusqu'à présent, n'a pas encore été signalé par les Hyménoptérologistes.

Lorsqu'on cherche à s'emparer de ces *Odontomachus*, ils opposent d'abord une vive résistance, ouvrent immédiatement leurs longues mandibules et l'écartement est tel que ces organes se trouvent placés sur la même ligne que celle occupée par l'article basilaire des antennes. Cette position étant prise, ils se précipitent ensuite sur les

corps qu'on leur présente avec une violence telle qu'ils sont rejetés à une distance de 30 à 40 millimètres en produisant sur ces corps qu'ils mordent avec leurs mandibules un bruit très sec. Cette espèce, que je rapporte avec doute à l'*Odontomachus cheliferus*, Latr., Hist. nat. des Fourmis, p. 188, pl. 8, fig. 51 (1802), est très agile et tient, lorsqu'elle marche, ses antennes souvent en mouvement et ses longues mandibules toujours plus ou moins écartées. Je ferai aussi remarquer que la piqûre de cette Hétérogynide est très douloureuse.

— M. Bellier de la Chavignerie donne de longs détails sur le voyage entomologique qu'il vient de faire en Sicile, et montre de nombreux Insectes de tous les ordres rapportés par lui de ce pays. Il fait surtout remarquer, parmi les Lépidoptères, des espèces qu'il a retrouvées en Sicile où déjà elles avaient été signalées, telles que : le *Satyrus*, var. *Aristæus*; les *Arge*, var. *Atropos* et *Pherusa*; l'*Hesperia ætna*; la *Chelonia*, var. *Angelica*; les *Bombyx Cocles* et *Spartii*; la *Psyche apiformis*; les Géomètres *Semicanaria*, *Chrysitaria*, *Ambustaria*, etc.

Notre collègue se propose de remettre plus tard à la Société la liste détaillée de tous les Lépidoptères observés par lui en Sicile, ainsi que celles des espèces les plus intéressantes des autres ordres d'Insectes.

— M. Bogdanow fait savoir qu'il vient de trouver le moyen d'extraire le pigment jaune qui colore les ailes du *Colias rhamni* et le pigment orange de celles de diverses espèces d'*Hippachris* et d'*Argynnis*. Notre collègue croit que c'est le premier pas fait vers la solution de la question relative à la partie chimique de la coloration des téguments des Insectes.

— M. P. Gervais annonce qu'un concours régional agricole sera tenu à Montpellier au mois d'avril 1860, et qu'à cette occasion il y aura une exposition des produits zoolo-

giques, botaniques et minéralogiques de la région sud-est de la France, comprenant les départements de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Var et de Vaucluse. Il montre toute l'utilité que la science pourra tirer de cette exposition et demande que les membres de la Société qui seront à même de le faire veuille bien y concourir. (S'adresser pour les renseignements à M. P. Gervais, vice-président de la sous-commission de Zoologie, à Montpellier.)

*Lectures.* M. L. Buquet lit la description d'une nouvelle espèce de Longicornes du genre *Platyarthron*, le *P. sexlineatum*, de la Colombie.

— M. L. Fairmaire, tant en son nom qu'en celui de M. P. Germain, dépose sur le bureau la suite de leur Révision des Coléoptères du Chili, comprenant spécialement la famille des *Scarabeidae*.

— M. Allard fait connaître la première partie de son essai monographique sur les *Halticidae* d'Europe et des bords de la Méditerranée.

— M. le docteur Laboulbène lit une notice ayant pour titre : Examen anatomique de deux *Melolontha vulgaris*, trouvés accouplés et paraissant du même sexe.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Racine, horticulteur à Dieppe (Seine-Inférieure), qui s'occupe spécialement de l'étude des Coléoptères d'Europe et qui a été présenté par M. Reiche au nom de M. le baron de Chaudoir. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Buquet et le docteur Al. Laboulbène.

---

(Séance du 28 Septembre 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Al. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

M. Aug. Rouget, de Dijon, assiste à la séance.

*Communications.* On annonce la mort de notre collègue M. Becker, reçu membre de la Société en 1835, et décédé à Paris le 15 septembre, à l'âge de soixante-dix ans.

— M. le secrétaire fait connaître une lettre de M. Decaix, de Paris, reçu membre en 1854, qui, ne pouvant plus actuellement s'occuper d'entomologie, adresse sa démission.  
— Cette démission est acceptée.

— Le même membre dit que, par suite d'une erreur très regrettable, on a attribué à tort à M. H. de Saussure (*Bulletin*, 1859, pages xcvii et xcviij) les diagnoses de trois nouvelles espèces de Coléoptères des environs de Genève, tandis qu'elles appartiennent réellement à M. H. Tournier. Dès lors les *Scydmaenus distinctus*, *Bryaxis fulviventris* et *Bythinus Pictetii*, ont reçu ces dénominations de M. Tournier et non pas de M. de Saussure.

— M. L. Fairmaire communique les diagnoses suivantes de quelques Coléoptères nouveaux :

1° AULETES CISTICOLA. — Long. 3 à 4 1/2 mill., *rostro incl.* — *Ater, sat nitidus, elytris atro-cyaneis, nitidis, griseo-pubescentis; rostro tenuiter dense striato, basi leviter sulcato; capite dense punctato; antennis nigris; prothorace dense punctato; elytris convexis, minus dense sed rugose punctatis.* — Hyères (Rey, Delarouzée), sur les Cistes.

Cette espèce est remarquable par son rostre allongé et par les antennes insérées au tiers du rostre.

2. *ARRHENODES REICHEI*. — Long. 13 à 18 mill. — *Robustus, fusco-brunneus, nitidus, pedibus rufo-brunneis; elytris paulo minus nitidis, maculis plurimis rufo-testaceis, 1 aut 2 ad basim minutis, 3 oblongis, angustis, ante medium: post medium macula subquadrata, apice ipso castaneo; prothorace lævissimo; elytris valde punctato-lineatis, punctis transversali, stria suturali fere lævi, interstitiis transversim rugulosis.* ♂ *Mandibulis arcuatis validis, apice leviter deflexis, capite antice emarginato utrinque carinis 2 arcuatis, inter antennis bituberculato, inter oculos valde impresso.* ♀ *Rostro simplice, lævi.*

Donné par MM. Boudier. Paraît se trouver assez communément aux environs de Jérusalem, sous les écorces des Platanes.

3. *OTIORHYNCHUS STRICTICOLLIS*. — Long. 10 mill. — *Oblongo-ovalis, brunneo-niger; parum nitidus, parce griseo-pubescentis; rostro carinato, carina apice bifida, utrinque sulcato; antennis elongatis, nigro-fuscis, funiculi articulis 2 primis elongatis, 2° longiore, sequentibus elongatis, subconicis; prothorace dense granulato, oblongo, basi et antice sensim angustato, lateribus ante basim sinuatis; elytris ovatis, granulatis, striato punctatis, striis granulatis, interstitiis rugoso-asperatis, apice subproductis, obtusis; femoribus obscure rufis, subtus haud dentatis; tibiis fuscis.* — Hautes-Pyrénées (Pandellé).

4. *RHYNCOLUS ANGUSTUS*. — Long. 3 1/2 mill. — *Elongatus, convexus castaneo-brunneus, antennarum articulo ultimo rufo; rostro oblongo, cylindrico, leviter arcuato, tenuissime punctulato, capite summo lævi; antennis funiculo sat brevi, articulis brevibus, ultimo maximo, breviter ovato; prothorace grosse punctato, linea media lævi; elytris prothorace paulo latioribus, apice valde rotundato, leviter marginato.* — Algérie (MM. Lalle-mant et Leprieur; a été pris aussi à Hyères par M. Delarouzzée.

5. *MYRMEDONIA ROUGETI*. — Long. 3 1/2 mill. — *Nigra, nitida, capite, prothorace elytris que dense punctatis, his rufis, ore, antennis pedibus que pallide testaceis; prothoracis lateribus antice rotundatis, postice leviter sinuatis, angulis omnibus obtusis; ad basim impressione obsoleta; scutello nigro, punctatis-*

*simo, margine lævi; elytris thoracis longitudine; abdomine basi obscure rufo-picco, segmentis 2 primis dense punctatis, 2° apice emarginato, densius fulvo pubescente, medio leviter et breviter carinato, segmento 3° medio leviter elevato, supra depresso et utrinque carinato, segmento 4° lævi, 5° apice anguste, ultimo toto rufescente.*

Dijon, trouvé par M. Rouget. Cette espèce paraît extrêmement voisine de la *M. plicata*, mais elle n'offre pas de carène sur le cinquième segment, et le troisième est, au contraire, un peu relevé au milieu du bord postérieur. C'est une découverte fort intéressante pour la faune française.

— M. Rouget annonce que M. Godart, de Lyon, a trouvé, aux environs de Briançon, le *Dichotrachelus Stierlini*, Gredler, Coléoptère très rare et nouveau pour la faune française.

— M. Allard fait connaître les diagnoses suivantes des espèces d'Halticites d'Europe et d'Algérie du genre *Graptodera* :

La subdivision des Haltises comprises dans le quatrième groupe d'Illiger (*Sulcicolles*) et qui a donné lieu au genre *Graptodera*, Chev., Dej. Cat., ne compte généralement dans les catalogues que cinq à six espèces; en étudiant un nombre considérable de ces insectes, provenant de différents points de la France et de l'Algérie, j'ai été amené à en reconnaître quinze espèces, que j'ai classées comme il suit :

## I. Insectes verts ou bleus.

### 1. Antennes unicolores.

#### A. Élytres à ponctuation assez forte et avec un pli longitudinal.

1. GRAPTODERA ERUCÆ, Fab., Oliv. — *Plicá unica ad clytro-*

*rum latera elevata facile distinguitur. Cæruleo-virescens. — Long. 4 mill.; larg. 3 mill. — France, sur le Chêne.*

B. *Élytres à ponctuation assez forte et sans pli longitudinal.*

*α. Ponctuation du corselet très obsolète.*

2. GRAPT. OLERACEA, Lin., Gyll. — *Metallico-virescens; prothorace angusto, lateribus non sinuato, obsoletissimè et vix visibiliter punctulato; elytra creberrime subtiliter punctulata. — Long. 3 à 3 3/4 mill.; larg. 2 à 2 1/3 mill. — Très commune dans la France septentrionale, dans les champs, les jardins.*

*β. Ponctuation du corselet bien visible.*

3. GRAPT. AMPELOPHAGA, Guér.-Mén. — *Viridis, nitidissima; Gr. erucæ staturâ affinis sed sine plicâ in elytris; Gr. oleracæ latior, et illa quoque differt prothorace convexiore, ad latera paululum rotundato, ad angulos anteriore paululum acutè sublato et supra evidentè punctulato. Elytra vage punctulata sed subtilius quàm in oleracæ. — Long. 3 à 4 mill.; larg. 2 1/3 à 3 mill. — France mérid., Algérie.*

4. GRAPT. HELIANTHEMI, Mihi. — *Viridis, nitida, Gr. oleracea simillima sed prothorace basi latiore, magis transverso et evidentè punctato; elytra etiam convexiore et minùs fortiter punctata. — Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 1/2 mill. — France mérid., in Helianthemo.*

5. GRAPT. ERICETI, Mihi. — *Metallico-virescens, nitida. Gr. ampelophaga affinis, sed major et convexior omnibus aliis Graptod. Elytrâ humeris rotundatâ, convexiore et fortiter punctulata, punctis inordinatis magisque remotis, præcipue distinguitur. — Long. 5 mill.; larg. 3 1/2 mill. — Landes, sur l'*Erica tetralix*.*

## C. Élytres à ponctuation fine.

## α. Ponctuation du corselet obsolète.

6. GRAPT. CARDUORUM, Guér.-Mén. — *Gr. oleracea simillima sed obscurè viridis, minor, prothorace evidentius punctulato et elytris subtiliùs punctulatis et minus convexis.* — Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 à 2 1/3 mill. — France.

7. GRAPT. SICULA, Mihi. — *Gr. ampelophaga simillima, sed multò subtiliùs et remotiùs punctulata, vix visibiliter oculo benè armato.* — Long. 3 3/4 mill.; larg. 2 1/2 mill. — Sicile.

8. GRAPT. POTENTILLÆ, Mihi. — *Omnium minutissima, lætè virens, nitidissima. Prothorace comparatim longiora, angulis obtusis, leviter impresso, et ut elytra, subtiliter et obsolete punctulato.* — Long. vix 3 mill.; larg. 2 mill. — Sur la *Potentilla verna*. France.

9. GRAPT. LYTHRI, Aubé. — *Cærulescens, nitida; Gr. ampelophagæ staturâ affinis, sed major, aliter colorata, prothorace lævissimo, elytra minùs profundè punctulata et prothoracis sulco minùs profundo.* — Long. 5 mill.; larg. 3 1/4 mill. — Commune sur le *Lythrum salicaria*.

## β. Ponctuation du corselet bien distincte.

10. GRAPT. EPILOBII, Mihi. — *Longior et angustior aliis Gr. affinibus; cærulea et paucissimè nitidula, et thoracis margine ad angulos posteriores paululum acutè prominulo.* — Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — Commune sur l'*Epilobium*. France.

11. GRAPT. HIPPOPHAES, Aubé. — *Cyanea, vel cyaneo-virescens. Elytra ferè opacá, punctis minutissimis, vix conspicuis impressa.* — Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 1/2 à 3 mill. — Sur l'*Hippophae rhamnoides*. Grenoble, Savoie.

## 2. Antennes rouges à la base.

*α. Corps oblong-ovale.*

12. GRAPT. BASALIS, Chevr., in id. *Virescens, subtiliter punctulata*. — *Gr. carduorum affinis, sed antennarum basi rubra facile distinguitur*. — Long. 3 mill.; larg. 2 1/3. Périgueux.

13. GRAPT. CICATRIX, Illig. — *Oblongo-ovata, cyanea, antennarum basi brunnea, affinis Gr. mercurialis sed minus longa et convexa*. — Long. 2 2/3 mill.; larg. 1 1/2 mill. — France.

*β. Corps brièvement ovale.*

14. GRAPT. MERCURIALIS, Fab. — *Nyro-cærulescens et subtilissima punctulata. Formâ rotundato-ovata ex omnibus distinguitur*. — Long. 2 mill.; larg. 1 1/3 mill. — Sur la *Mercurialis perennis*. France.

*Observation.* Ces deux dernières espèces ont le sillon transversal du corselet limité à chaque extrémité par une espèce de sillon horizontal, comme les *Crepidodera*; cependant il faut, je crois, les laisser, avec le comte Dejean, dans les Graptodères, et, avec Illiger, dans les *Sulcicolles*, à cause surtout de leurs élytres non ponctuées-striées.

## II. Insectes jaunes testacés.

15. GRAPT. RUFICOLLIS, Lucas. — *Capite thoraceque rufescente-nitidis, elytris flavo-subrufescentibus, subtiliter punctulata*. — Long. 2 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill. — Philippeville, Tarsous.

Je serai bien reconnaissant à ceux de nos collègues qui voudraient bien me communiquer des Graptodères possédés par eux qui ne se classeraient pas facilement dans le cadre qui précède.

— M. Bellier de la Chavignerie lit la note suivante :

Les cocons que j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la Société appartiennent au petit Paon de nuit, *Saturnia carpini*, Bork. Ils m'ont été donnés à Naples par M. le docteur Forte et sont très remarquables par l'énorme abondance de soie dont ils sont entourés. Cette quantité de matière soyeuse enveloppe les cocons de toutes parts et est assez compacte pour empêcher d'en distinguer la forme. Tous les cocons obtenus par M. Forte, de chenilles qu'il a trouvées, au printemps, sur la *Ronce*, et qu'il a nourries constamment avec les feuilles de ce végétal, sont semblables aux spécimens que je présente à la Société. La chenille du petit Paon a du reste l'habitude de confectionner toujours ainsi sa coque dans les parties chaudes de l'Italie où il paraît qu'on a déjà cherché à utiliser la quantité vraiment surprenante de soie que peut produire chacune de ces larves, car voici ce que M. Costa dit au sujet du cocon du *Saturnia carpini* dans la Faune du royaume de Naples : « *Tesse (il bruco) un » bozzolo di seta ruvida bianchiccia, la quale può benissimo » esser filata e tessuta, siccome dimostrano i saggi che ne ho » fatti. »*

Pourquoi la chenille du petit Paon de nuit, qui passe l'hiver à l'état de nymphe, comme chacun sait, modifie-t-elle ainsi la structure de sa coque sous les climats méridionaux ? Ce ne peut être pour se préserver des atteintes du froid, bien moins rigoureux dans les parties de la basse Italie que dans le centre et dans le nord de l'Europe. Il faudrait plutôt attribuer le soin que met la chenille à envelopper son cocon avec tant de précaution, au besoin de se protéger contre les tentatives de quelque ennemi dont elle aurait à redouter les attaques, à moins qu'on ne veuille voir dans cette abondante sécrétion de matière soyeuse que le résultat naturel d'une organisation beaucoup plus énergique, beaucoup plus féconde, due à l'action habituelle et constante d'une température aussi élevée que celle des environs de Naples. La nature a encore ses mystères, et quelle que soit la cause du fait sur lequel j'appelle l'attention de nos collègues, il m'a paru digne de leur être signalé.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Quand on se rend de Saint-Germain-en-Laye à Maule, on laisse

sur la gauche un village qui est désigné sous le nom de Chambourcy. Le mois dernier, j'étais allé passer une partie de mes vacances chez un de mes parents qui possède dans cette localité une propriété fort jolie et remarquable en ce qu'elle domine en partie et la vallée de la Seine et la forêt de Saint-Germain. Elle est placée sur un terrain en pente, peu accidenté, et, en explorant cette propriété au point de vue entomologique, je rencontrai une Aranéide qui fixa tout particulièrement mon attention.

Il y a vingt ans à peu près que je n'avais rencontré cette espèce remarquable par sa forme, curieuse surtout par sa manière de nidifier et qui est le seul représentant aux environs de Paris de la tribu si intéressante des Théraphoses. Cette espèce, à quatre ouvertures pulmonaires, est l'*Atypus Sulzeri* de Latreille qui n'avait encore été signalé que comme habitant Montmorency, Sèvres, les bois de Meudon et de Verrières.

Les individus que j'ai trouvés sont des mâles, mais par la position du terrain et la découverte que j'ai faite d'un nid abandonné, j'espère rencontrer la femelle et étudier la galerie souterraine qu'elle se construit pour mettre à l'abri des ennemis sa progéniture, objet de tous ses soins. En effet, cette industrieuse Aranéide revêt les parois de sa galerie souterraine de soie blanche très serrée, et c'est au fond de cette chambre soyeuse qu'elle dépose ses œufs : ceux-ci doivent former une masse plus ou moins ovoïde enveloppée de toute part d'un réseau de soie blanche, duveteuse et excessivement fine. Elle laisse pendre ensuite une partie de son tube en dehors du trou, afin sans doute d'en protéger l'entrée.

Telles sont les quelques remarques que j'ai faites sur un vieux nid abandonné et qui rappelle un peu celles publiées par le savant Walckenaer sur l'habitation construite par cette curieuse Aranéide.

Quoique parfaitement connue depuis longtemps, décrite et figurée pour la première fois par Sulzer, le nom spécifique de cet auteur n'a pas été respecté et il en est de même du nom générique. Afin de rendre à chacun ce qui lui appartient, j'ai été obligé de changer les noms générique et spécifique de cette Aranéide et voici la synonymie chronologique que je propose au sujet de cette espèce :

Genus *Oletera*, Walck., Tabl. des Aran., p. 7 (1805).

*Atypus*, Latr., Gener. Crust. et Ins., t. 1, p. 25 (1806).

*Aranea*, Auct.

*Oletera (Aranea) picea*, Sulzer, Abjek. der Insect., p. 254, pl. 30, fig. 2 (1776).

*Aranea subterranea*, Goeze, Naturg. der Spinnen, p. 262, n° 128 (1778).

Roemer, Gener. Ins., pl. 30, fig. 2 (1789).

Latr., Hist. Nat. des Crust. et des Ins., t. 7, p. 168 (1804).

EjUSD., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., t. 24, p. 133 (1804),

*Oletera atypa*, Walck., Tabl. des Aranéid., p. 7, pl. 1, fig. 8, 9 et 10 (1805).

EjUSD., Hist. Nat. des Aranéid., 2<sup>e</sup> livr., p. 6, pl. 6 (1806).

EjUSD., Faun. Franç., p. 7, pl. 2, fig. 3 (1806).

EjUSD., Hist. Nat. des Inst. Apt., t. 1, p. 243, pl. 1, 5 a, 5 b (1837).

*Atypus Sulzeri*, Latr., Gener. Crust. et Ins., t. 1, p. 85, pl. 3, fig. 3, et pl. 5, fig. 2 (1806).

EjUSD., Règn. Anim. de Cuvier, 1<sup>re</sup> édit., t. 3, p. 80 (1817).

*Atypus Sulzeri*, L. Duf., Ann. Génér des Sc. Phys., t. 5, p. 109, pl. 73, fig. 6 (1820).

Hahn, die Arachnid., t. 1, p. 117, pl. 31, fig. 8 (1831).

Luc., Hist. Nat. des Anim. Art., t. 1, p. 343, pl. 2, fig. 2 (1842).

Elle habite les environs de Saint-Sever où elle a été rencontrée par notre honorable collègue M. L. Dufour ; les environs de Lyon

nourrissent aussi cette espèce, car je l'ai prise en août 1835 sur le penchant d'une colline à Fourvières.

— M. le docteur Doumerc adresse une note ayant pour titre : Notice sur les mœurs de l'*Ichneumon ruspator*.

Parmi les Hyménoptères qui habitent l'intérieur de la ville de Paris, il en est un que l'on trouve presque si abondamment dans les maisons des différents quartiers que j'ai habités, et qui apparaît dès le commencement de l'année, même avant la floraison de nos jardins, qu'il était fort intéressant d'en connaître l'origine et les mœurs.

Cet insecte est l'*Ichneumon à pattes brunes et grosses cuisses dentelées*, n° 12 de Geoffroy, *Ichn. ruspator* ♀ de Linné, *Ichn. dentipes* ♀ de Leske; rangé par Latreille dans le genre *Xorides*, et par Gravenhorst dans son genre *Odontomerus*. Toutes les descriptions de ces auteurs s'accordent sur ce point et sur la synonymie, mais aucun d'eux ne parle de ses mœurs.

Il n'est guère d'appartement confortablement meublé où l'on ne trouve cet *Ichneumon* caché sous les tapis ou blotti entre les plis des rideaux et même dans les effets des tiroirs des commodes ou entre les fissures des parquets. D'un naturel nonchalant, presque toujours couvert de poussière, et volant à peine d'un court espace à l'autre, il suffit de lui tendre le doigt pour qu'il y grimpe et s'y promène sans inquiétude d'être saisi. J'ai souvent, dès les premiers jours du printemps, ouvert mes fenêtres pour le laisser sortir, mais il ne tenait guère compte de cette latitude et préférerait aller se renicher dans quelque recoin de la chambre. Enfin, on le trouve aussi fréquemment dans les cabinets de toilette où il est attiré et semble se plaire par l'odeur aromatique des savons et autres cosmétiques.

Une chose qui avait éveillé mon attention était l'apparition simultanée de cet *Ichneumon* en même temps que celle de l'*Attagenus pellio*, qui fourmille en grand nombre dans les endroits meublés des appartements que l'on a négligé d'épousseter, et où l'on trouve ces deux insectes en compagnie comme s'ils s'y étaient donné rendez-vous.

Ce fait me fit suggérer la pensée que le premier pourrait bien être le parasite du second, et cette opinion, corroborée par les observations de notre savant collègue M. H. Lucas, s'est d'ailleurs confirmée par le fait suivant :

En retroussant, le 15 mars dernier, une vieille chancelière de peau de lapin oubliée dans une armoire, j'en fis tomber quantité de larves de *Pellio* et quelques petites coques de trois à quatre lignes ressemblant assez à un grain d'orge boursoufflé, qui, probablement par leur exposition à l'air, se desséchèrent et ne me donnèrent aucun résultat; mais, au commencement du mois de mai suivant, ayant soulevé une partie de l'épais et vieux tapis de mon cabinet d'où sortaient des *Pellio* à l'état parfait, je ne fus pas peu surpris de trouver aussi quelques nymphes de cet insecte perforées par la tarière des *Odontomerus*, qui, à cet effet, les maintenaient fixement accrochées par le tubercule dentelé de leurs pattes postérieures, caractère anatomique qui se trouve aussi à celles des mâles, mais je n'ai point été témoin de leur accouplement; peut-être aussi cet organe sert-il au mâle à fixer sa femelle pendant la copulation.

J'ai eu soin de recueillir plusieurs individus femelles de cet *Ichneumon* et de les remettre à M. Lucas pour la collection du Muséum.

D'après ce qui précède et comme conclusion du mode de régénération du *ruspator*, l'on voit que cet *Ichneumon*, après être sorti de sa coque, saisit le moment où l'*Attagenus*, n'étant encore qu'à l'état de nymphe et encore assez mou, lui offre une condition physiologique facile à surmonter pour y déposer son œuf.

Je ne me souviens pas d'avoir trouvé chez moi cet *Ichneumon* en été et en automne, mais quelquefois dès le mois de février; il est souvent assez précoce dans son apparition. Il est donc présumable qu'il faut toute la révolution du temps d'un printemps à l'autre pour l'incubation de son œuf et la nourriture de sa larve dans la nymphe de l'*Attagenus* pour arriver au moment de cette époque printannière favorable au développement de son état de nymphe et passer à l'état parfait.

Pour terminer, je dirai que c'est le plus souvent aux grosses nymphes des *Attagenus* que s'attaque cet *Ichneumon*, probablement parce que sa larve trouve une plus grande abondance de nourriture dans leur intérieur, et selon la grandeur du Coléoptère qui

varie selon les individus : il en est à peu près de même dans la variation de grandeur de l'*Ichneumon*.

L'ennemi destructeur de cet *Ichneumon*, comme de beaucoup d'autres insectes lucifuges de nos maisons, est la *Dysdera erythrina* Walk. : qui se tient le jour sous les platras et les lambris de nos appartements dont elle sort la nuit pour rôder et pourvoir à sa nourriture ; dernièrement j'en ai surpris un jeune dans mon cabinet noir en train de sucer le cadavre d'un *Odontomerus*.

Une autre observation qui me ferait soupçonner que le groupe des *Tryphon* de Gravenhorst, voisin des *Xorides*, est aussi parasite des Coléoptères, est celle qui m'est incombée par hasard au mois d'avril dernier, entre la onzième espèce d'*Ichneumon* de Geoffroy, *Exochus femoralis* Grav., et sa dix-huitième espèce, *Exochus grossipes* Grav., relativement à l'incubation exercée par les femelles de ces deux espèces sur l'*Anobium pertinax* et le *Dermestes vulpinus* ; mais comme je n'ai pu donner suite à cette observation fortuite, dont les résultats m'ont manqué, je ne puis que la signaler à l'attention des Hyménoptéristes.

— M. L. Fairmaire communique la description suivante, qui vient de lui être remise par notre collègue M. le docteur Grenier, et qui a déjà été imprimée dans le Catalogue des Coléoptères du département du Var, faisant partie du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan (tome II, octobre 1858). Cette description, qu'il semble utile de reproduire dans un recueil exclusivement entomologique, est relative à un très beau Buprestide nouveau, propre à la faune française, et qui appartient, non pas au genre *Anthaxia*, comme le pensait M. Robert, mais au genre *Melanophila*. On peut voir cet insecte dans les collections de MM. Grenier et Reiche, car il en a été trouvé plusieurs individus depuis sa première capture.

ANTHAXIA ARIASI, Robert. Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Entièrement d'un beau vert, avec l'extrémité des mandibules, le

labre, les tarse et les articles des antennes, surtout les derniers, tachés de bleu. Tête d'un beau vert doré luisant, marquée d'une ponctuation très forte constituant un réseau. Prothorax près d'une fois plus large que long; à angles antérieurs déclives; paraissant, vu en dessus, élargi en ligne droite jusqu'au deux cinquièmes environ de ses côtés; subparallèle ensuite; sinué au devant des angles postérieurs qui forment une espèce de dent; bisiné à la base, qui est un peu plus large que le bord antérieur; de la couleur de la tête et marqué d'une ponctuation analogue à celle-ci. Ecusson en triangle curviligne; concave; finement et densément ponctué; largement bordé de cuivreux sur les côtés. Elytres quatre fois plus longues que le prothorax; subparallèles jusqu'aux deux tiers; en ogive un peu obtuse postérieurement; chagrinées; marquées de stries peu apparentes; d'un vert un peu bleuâtre, plus mat que le prothorax, avec le pourtour plus luisant, la suture cuivreuse et les bords latéraux finement dentés en scie. Poitrine d'un vert bleuâtre, mat; réticulée de gros points enfoncés. Abdomen d'un vert doré très brillant; marqué de demi-chainons et muni de poils blancs couchés. Cuisses et jambes ciliées de blanc.

Le Luc; un seul individu.

— M. H. Lucas fait connaître la note qui suit sur l'habitat et les mœurs d'un Myriapode rare pour la faune française :

Quoique j'aie déjà donné dans le Bulletin de nos Annales une note chronologique et géographique sur le *Polyzonium germanicum*, 2<sup>e</sup> série, p. LVII (1848), je crois cependant devoir en parler encore aujourd'hui, car c'est une Chilognathe qui n'avait été signalé aux environs de Paris que comme habitant les bois de Fontainebleau, Verrières, Bellevue et Meudon, où il avait été rencontré que très rarement et toujours en très petit nombre. Le dimanche 18 septembre, j'étais allé passer la journée chez une de mes parentes qui habite Cormeilles-en-Parisis, et, en explorant les bois qui se trouvent aux environs de ce village, je rencontrai au pied des bouleaux recouverts de mousses et sous les feuilles humides ce curieux Diplopode que je n'avais jamais eu le plaisir de capturer. Je pris d'abord deux individus, et en cherchant dans un espace très circonscrit avec une attention scrupuleuse, je finis par trouver

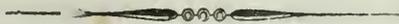
plus de soixante individus de cette espèce appartenant à des âges très différents. C'est la première fois, je crois, que ce Chilognathe, considéré jusqu'à présent comme rare par les myriapodologistes, a été trouvé en si grand nombre, et je ne doute pas que si j'avais continué mes recherches je n'eusse doublé le nombre des individus que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de nos confrères. Lorsqu'on observe les allures de ce Myriapode, on remarque qu'il ne jouit pas d'une bien grande vivacité et que ses antennes sont dans une agitation presque continuelle ; de plus, je dirai aussi que lorsqu'on veut saisir ce Diplopode, il s'enroule comme toutes les espèces du genre *Iulus*.

*Lecture*. M. L. Buquet adresse une notice intitulée : Description de quatre espèces nouvelles de Longicornes du genre OÈME Newman (*Sclerocerus* Dejean) ; les *OE. decorata*, *pallida*, *annulicornis*, du Brésil, et *filiformis*, du Sénégal.

*Membre reçu*. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

1<sup>o</sup> M. Lejeune (Louis-Pierre-Désiré), officier comptable, chef de centralisation des subsistances militaires, à Oran (Algérie), qui s'occupe des Coléoptères européens et algériens, et qui a été présenté par M. E. Desmarest au nom de M. le docteur Ch. Coquerel. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et le docteur V. Signoret ;

2<sup>o</sup> M. Cotty, officier comptable des subsistances militaires à Oran (Algérie), qui s'occupe spécialement des Coléoptères du nord de l'Afrique, et qui a été présenté par M. L. Fairmaire au nom de M. le Dr Ch. Coquerel. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et L. Reiche.



## OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE.



(Séance du 12 Octobre 1859.)

Présidence de M. L. REICHE.

M. C. Duménil, président honoraire, assiste à la séance.

En l'absence de M. E. Desmarest, M. H. Lucas remplit les fonctions de secrétaire.

*Communications.* M. le trésorier annonce la mort de notre collègue M. le docteur Pâris, de Gray (Haute-Saône), qui avait été reçu membre en 1846.

— M. C. Duménil rapporte qu'il a observé il y a peu de temps une immense masse de soie provenant de la Chine qu'il suppose être le produit naturel ou d'un ver à soie ou plutôt d'une *Yponomeuta*. Il montre (séance du 26 octobre) un échantillon de ce tissu soyeux et dit qu'il se propose de faire quelques expériences sur cette matière que les filateurs ne pensent pas jusqu'ici pouvoir utiliser.

— M. Reiche communique la note suivante extraite du journal la *Patrie* du 5 octobre 1859 :

Une nuée de libellules ou de demoiselles a passé hier sur la ville du Havre. De une heure à quatre heures de l'après-midi, les jetées,

les quais, les rues et les boulevards ont été couverts de ces insectes, dont l'arrivée comme la disparition donnent matière à diverses explications.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de cette communication et MM. C. Duméril et H. Lucas disent que les Névroptères signalés dans la note précédente doivent être plutôt rapportés au genre des *Ephemera* qu'à celui des *Libellula*.

— M. L. Fairmaire donne quelques détails sur les dégâts causés dans les environs de Clamart aux graines du *Lupinus mutabilis* par la présence en grand nombre de la chenille du *Lycæna bætica*.

— M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il vient d'obtenir de chrysalides rapportées de Sicile, quelques individus de la *Fidonia ambustaria*, Hubn. (*Duponchelaria*, Lefeb.). Il ajoute que cette belle Géomètre varie pour la couleur et l'intensité des dessins et que c'est sans doute ce qui l'a fait publier deux fois sous deux noms différents.

— M. L. Reiche signale les changements suivants à faire à l'un de ses mémoires inséré dans ce volume :

Page 10, ligne 21, *Pod. notatus*, lisez : *Pod. nasutus*.

10. — 25, *Sc. glaucus*, lisez : *Sc. phocas*.

— M. H. Lucas donne également l'errata suivant relatif à divers articles du Bulletin et des mémoires de ce volume :

Page VI, ligne 24, individus, lisez : individus.

— XVIII, — 3, serrés, lisez : semés.

— — — 15, semés, lisez : serrés.

— — — 22, Lalla-Maghrnia, lisez : Lalla-Maghrnia.

— XXIII, — 17, , lisez : ;

Page xxxii, ligne 11, les, lisez : la.

— cxiii, — 22, *Jevenii*, lisez : *Jevinii*.

— cxxii, — 3, *Erebia*, lisez : *Embia*.

— cxviii, lisez : cxxviii.

— clxxv, ligne 26. une, lisez : un.

— 477, — 43. d'Handuch, lisez : du Hanbuch.

— M. Bigot adresse la note suivante relative à son travail sur les *Diptères du Chili* (Annales, 1857, p. 277, etc.) :

Je trouve dans le *Bericht üb. die Wissensch. leistung., etc., der Entomol. (Gerstaeker, 1859)* pour l'année 1857, une critique nouvelle dans laquelle mes divers opuscules diptérologiques sont très sévèrement appréciés.

Il y aurait beaucoup à reprendre sur la *forme* et sur le *fond* de ce petit ouvrage, mais je veux présentement me borner à donner quelques brèves explications sur les passages relatifs à *deux genres* que j'ai proposés dans le travail précité. Il s'agit des genres *Cænura* (p. 286) et *Lycomyia* (p. 288). Ces deux seuls exemples fourniront, je le suppose, les moyens d'apprécier équitablement tout le reste.

G. COENURA. — L'auteur prétend que la nervation alaire de mon genre le rapproche des *Pangonies* ; je ne le nie pas. Il est en effet bien difficile de séparer, à l'aide de ce seul caractère, les *Tabanides* des *Cænomydes*, avec lesquelles j'ai jugé convenable de le ranger. Mais le *facies*, le nombre des segments abdominaux, la conformation de la trompe et de l'oviducie, ne permettent pas de le confondre avec les précédentes, même au premier coup d'œil.

G. LYCOMYIA. — L'auteur, sans fondement sérieux, sans avoir pu connaître le type en nature, n'hésite pas à prononcer, en dernier ressort, l'arrêt suivant : que l'insecte n'a rien de commun avec les *Asilites*, si ce n'est un *facies* approximatif et quelques soies semées sur l'épistôme ; estimant d'ailleurs indispensable d'ajouter obligeamment : « On voit d'après cela quelle confiance on doit » *accorder aux propositions (angaben) de l'auteur !* »

Je répondrai simplement à cela, qu'en présence de la *seule figure* parfaitement traduite par l'habile peintre M. J. Migneaux, aucun

*diptériste compétent* ne saurait se méprendre. Si d'ailleurs l'insecte n'appartenait pas à la tribu des *Asilites*, où donc lui trouver une place plus convenable ?

En résumé, je me crois donc le droit entier de maintenir mes susdits genres en leur lieu et place, jusqu'à plus ample informé, nonobstant toute la déférence que je professe pour l'éminent rédacteur de la Revue diptérologique dont il s'agit.

*Lectures.* M. Chevrolat adresse un mémoire ayant pour titre : Descriptions d'espèces nouvelles de *Clytus*, propres au Mexique.

— M. le docteur Ch. Coquerel lit une notice intitulée : Description de la larve de la *Megacephala Euphratica*, Oliv.

*Membres reçus.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

M. H.-W. Bates, de Leicester, entomologiste voyageur (*Entomologie générale*), présenté par M. Ch. Javet. — Commissaires-rapporteurs : MM. Sallé et L. Fairmaire ;

M. le docteur Téléphe Desmartis, membre des Sociétés Linnéenne, d'Emulation et Médicale de Bordeaux, etc., rue Tustol, à Bordeaux, département de la Gironde (*Entomologie générale*), présenté par M. E. Desmarest. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. Lucas et L. Fairmaire ;

M. Martin, capitaine d'artillerie, à Toulon, département du Var (*Coléoptères*), présenté par M. L. Fairmaire au nom de M. le docteur Coquerel. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Reiche et H. de Bonvouloir.

---

(Séance du 26 Octobre 1859.)

Présidence de M. le D<sup>r</sup> AL. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire, Leprieur, de Bône (Algérie), résidant actuellement à Paris, membre de la Société, et Hornbeck, entomologiste de Copenhague, assistent à la séance.

M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, lit le procès-verbal de la précédente séance ; M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

*Communications.* M. H. Lucas lit la note suivante relative à diverses espèces de *Chlænius* :

J'ai décrit, dit-il, dans le Bulletin de nos Annales, 3<sup>e</sup> série, tom. 6, page CCXXXIX, un *Chlænius* que j'ai désigné sous le nom de *Favieri*, et en donnant les caractères de cette espèce, que je croyais seulement tingitanienne, j'ai dit qu'elle se rapprochait beaucoup du *Chlænius azureus* des auteurs.

Notre excellent confrère M. L. Fairmaire, tom. 7, Bullet., p. L, dit que le *Chlænius Favieri* Lucas est le *Chlænius azureus*, et il ajoute que j'ai pris, comme le Catalogue de Berlin, pour le véritable *Chlænius azureus*, le *Chlænius virens* de Rambur (*Chlænius cyaneus* Brullé), insecte fort différent.

Je ne chercherai pas à démontrer si le Catalogue de Berlin a fait ces confusions, mais, tout ce que je puis affirmer, c'est que le *Chlænius Favieri* ne peut pas être considéré comme étant le *Chlænius azureus* et j'ajouterai aussi que je n'ai pas non plus confondu cette espèce avec le *Chlænius virens* de Rambur ou *Chlænius cyaneus* Brullé.

Ce qui vient encore à l'appui de l'opinion que j'émetts ici, c'est que lorsque M. de Chaudoir vint à Paris, connaissant le consciencieux travail publié par cet habile entomologiste sur les espèces composant cette coupe générique, je m'empressai de lui communiquer cette

espèce, et j'appris de ce savant distingué, que le *Chlænius Favieri* Lucas, était le *Chlænius macrocerus* Chaudoir ; comme cette dénomination est antérieure à celle de *Favieri*, je propose de rectifier de la manière suivante la synonymie de ce *Chlænius*.

*Chlænius macrocerus*, Chaud. Bullet. de la Sociét. Impér. des Nat. de Moscou, tom. 29, n° 111, p. 252, n° 120 (1856).

*Chlænius Favieri*, Luc. Ann. de la Sociét. Entom., 3<sup>e</sup> série, tom. 6, Bullet., p. CCXXIX (1858).

*Chlænius azureus*, Fairm. non Dej. Ann. de la Sociét. Entom., 3<sup>e</sup> série, tom. 7, Bullet., p. L (1859).

En compulsant le travail de M. de Chaudoir, je vois que ce savant considère le *Chlænius virens* Rambur, Faun. Entom. de l'And., tom. 1, p. 69, pl. 4, fig. 1a (1837) comme étant le *Chlænius caelestinus* (1) Chaud., Bullet. de la Sociét. Impér. des Nat. de Moscou, tom. 29, n° 111, p. 28 (1856). Je crois que M. de Chaudoir n'a pas connu en nature cette espèce qui est cependant différente et avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa forme plus courte, plus ramassée, et de ses antennes sensiblement plus allongées.

M. de Chaudoir considère aussi op. cit., p. 254, le *Chlænius Varvasii* de Laporte, comme étant la même espèce que le *Chlænius æratus* de Schœnh. A ce sujet, je dirai que, pendant les deux séjours que j'ai faits dans le nord de l'Afrique, j'ai souvent rencontré ces espèces, j'ai même pris des individus accouplés et j'avoue que je n'ai jamais rencontré le *Chlænius Varvasii* réuni au *Chlænius æratus*. De plus, j'ajouterai que le *Chlænius Varvasii* habite plutôt l'est de l'Algérie, à partir de Philippeville, par exemple, tandis que le *Chlænius æratus* est abondamment répandu aux environs d'Alger et dans toute la partie ouest de cette province.

— Le même membre fait connaître la note qui suit sur deux nouvelles espèces de *Julodis* :

(1) M. de Chaudoir considérant le *Dinodes azureus* comme étant un véritable *Chlænius*, a été conduit, pour éviter un double emploi, à changer le nom spécifique du *Chlænius azureus* en celui de *Chlænius caelestinus*.

Parmi quelques Coléoptères qui m'ont été envoyés de la grande oasis de Biskara, j'ai trouvé trois espèces du genre *Julodis*, et dont deux sont nouvelles (*J. cicatricosa* et *Jaminiï*) pour cette coupe générique. Quant à la troisième espèce, elle est connue, mais elle n'avait encore été signalée que d'Égypte, du Sénégal et d'Arabie; c'est le *Julodis Cailliaudi*, Latr. in Voy. de Cailliaud à Mércè, tom. 4, p. 277, fig. 8 (1827), Lap. et Gory, Hist. nat. des Ins. Coléopt., tom. 1, p. 26. pl. 8, fig. 37 (1837).

1. *JULODIS CICATRICOSA*, Lucas.—Long. 32 millim.; lat. 14 millim.—D'un vert plus brillant que les *J. æquinotialis* et *Syriaca*, entre lesquels il vient se placer. La tête et le thorax, d'un vert cuivreux, sont beaucoup plus fortement et plus irrégulièrement ponctués que dans le *J. Syriaca*, et ce dernier organe ne présente pas dans son milieu une élévation irrégulière, lisse, comme cela se voit chez cette espèce. Les antennes sont d'un noir brillant, avec les articles en scie recouvert d'un duvet roussâtre, court, serré. Les élytres sont aussi plus fortement ponctuées que dans les *J. æquinotialis* et *Syriaca*, avec les taches formant des séries longitudinales beaucoup plus grandes, moins serrées et plus profondément marquées que chez ces espèces; de plus, ces taches sont irrégulières et recouvertes d'un duvet blanc, fin et serré. Les pattes sont d'un vert violacé. Tout le corps, en dessous, recouvert de poils jaunâtres, longs, peu serrés, est d'un vert cuivreux, fortement ponctué, et présente des saillies irrégulières, placées çà et là et qui sont d'un bleu-violet.

Rencontré dans l'oasis de Biskara; celle de Ouargla nourrit aussi cette espèce.

2. *JULODIS JAMINIÏ*, Lucas.—Plus grand que le *J. sitifensis*, dans le voisinage duquel il vient se ranger. D'un bronzé cuivreux. La tête et le thorax sont fortement et irrégulièrement ponctués, avec la ligne longitudinale élevée plus saillante, irrégulière est lisse. Chez les individus qui n'ont subi aucun frottement, la tête dans son milieu, le thorax antérieurement et les côtés, ainsi que toutes les dépressions irrégulières dont cet organe est couvert en dessus, sont revêtus d'une tomentosité d'une belle couleur blanche. Les antennes sont noires. Les élytres, plus allongées et moins étroites que chez le *J. sitifensis*,

sont plus fortement et plus irrégulièrement ponctuées que dans cette espèce ; de plus, elles sont parcourues par des taches et des bandes qui forment des séries longitudinales nettement marquées et régulièrement disposées : ces bandes et ces taches sont profondément enfoncées, et, chez les individus bien frais, elles sont revêtues d'une tomentosité d'une belle couleur blanche. Les pattes sont d'un cuivreux violacé. Tout le corps, en dessous, est cuivreux, ponctué, et présente des espaces placés çà et là d'un vert cuivreux, presque lisses et disposés transversalement.

Elle habite l'oasis de Biskara, où elle a été découverte par M. Jamin ; les environs de Bouçada nourrissent aussi cette jolie espèce.

— M. L. Fairmaire présente les diagnoses suivantes de quelques Coléoptères européens nouveaux :

1. CALODERA COLORATA. — Long. 3 1/4 mill. — Rufo-testacea, capite et abdominis segmentis tertio, quarto, quintoque nigris ; antennis pallidè testaceis apice obscurioribus, ab articulo quinto apicem versus crassioribus, articulis secundo tertioque elongatis, æqualibus, quarto paulo brevioribus ; capite medio obsolete impresso ; prothorace tenuiter dense reticulato, medio sat late impresso, lateribus antice valde rotundatis, postice subrectis ; elytris tenuissime ac denuissime punctulatis, prothorace paulo longioribus, infuscatis humeris, sutura, margineque postico rufo-testaceis ; scutello triangulari, tenuissime punctulato, linea media lævi ; abdomine rufo-pubescente ; pedibus palpisque dilutioribus. — Bordeaux, communiqué par M. Allard. — Très voisine de la *C. rubicunda* ; en diffère par les antennes moins fortes, la tête moins convexe, le corselet plus court, ayant une impression dans toute sa longueur et l'abdomen, dont la plus grande partie est très noire ; le deuxième article des antennes est égal au troisième, tandis qu'il est plus court chez la *C. rubicunda*.

2. POEDERUS BAUDII. — Long. 8 mill. — Apterus, niger, elytris cyaneis prothorace dimidio fere brevioribus, prothorace, abdominis segmentis 4 primis pedibusque rufis, femoribus apice late nigris ; antennis testaceis, medio fuscis ; abdomine medio dilatato. — Piémont ; Alpes maritimes (Ghiliani). — Cette belle espèce a été

confondue avec le *P. lusitanicus* par M. Baudi, qui en a donné une description détaillée dans le Berliner Entom. Zeitschr., 1857, 107. Elle se distingue facilement des espèces voisines par les antennes plus longues, l'écusson lisse, roux, ainsi que le mésosternum, les élytres très courtes, plus fortement rugueuses en travers et l'abdomen élargi au milieu, à dernier segment très fortement rétréci en pointe. Le *P. lusitanicus* Aubé a en effet les élytres un peu plus longues que celles du *littoralis*, et son écusson est noir ainsi que le mésosternum; M. Baudi a été trompé par un exemplaire mal déterminé.

3. OTIORHYNCHUS AMPLIPENNIS. — Long. 12 à 14 mill. — Ovatus, niger, pulvere, flavicante tectus, lateribus, densius, pedibus obscure rufis, genubus nigris; prothorace vix oblongo, sat tenuiter granulato; elytris amplis, sat breviter ovatis, postice depressis, flavido tessellatis, apice singulatim acuminatis, sulcatis et transversim valde rugosis; antennis elongatis, funiculi articulo 7<sup>o</sup> præcedente evidenter longiore; femoribus valde clavatis, haud armatis. ♂ antennis longioribus, elytris dorso planioribus apice fere truncatis, abdominis segmento ultimo dense strigoso; ♀ abdominis segmento ultimo punctulato, elytris apice subplanatis. — Mont Rose (Ghiliani). — Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*armadillo*, elle en diffère par les élytres un peu moins courtes, les antennes plus longues, le corselet plus finement granuleux, les élytres moins arrondies sur les côtés, à stries plus marquées, moins distinctement ponctuées enfin par les pattes rouges, à cuisses plus renflées.

— M. Lucien Buquet, à propos de la notice monographique qu'il a publiée dans nos Annales de 1852, page 349, du genre *Trachysomus* Serville, fait remarquer qu'il a décrit et fait figurer, sous le nom de *T. Elephas*, une espèce qu'il croit devoir rapporter aujourd'hui au *Cerambyx verrucosus* d'Olivier. Ce dernier nom, dit M. Buquet, étant de beaucoup antérieur devra être substitué au premier, bien que la description et la figure donnés par Olivier (Entom. t. IV, p. 63, pl. xx, fig. 148) de son *C. verrucosus* laissent beaucoup à désirer,

— M. Guérin-Méneville, qui vient de remplir, par ordre de l'Empereur, une mission d'entomologie appliquée pour commencer à répandre dans notre agriculture le ver à soie du Vernis du Japon qu'il a introduit et acclimaté en France depuis 1857, fait connaître quelques-uns des résultats des recherches auxquelles il s'est livré pendant un voyage de six mois en France et en Algérie.

Il présente d'abord plusieurs espèces nouvelles ou remarquables d'insectes dont voici la description sommaire et l'indication, en commençant par quelques espèces de Coléoptères provenant de l'Algérie et surtout de l'oasis d'Ouargla et qu'il doit au zèle de notre confrère M. le colonel d'état-major de Valdan :

1. *CEBRIO GANDOLPHEI*. — C'est la plus petite espèce algérienne du genre, car elle vient se placer immédiatement après le *C. nigricans* de M. H. Lucas (Expl. sc. de l'Alg. An. artic., 2<sup>e</sup> part., p. 175). Tête et corselet ponctués, noirs, avec le bord postérieur de ce dernier, les épines latérales et le dessous jaunes. Mandibules noires avec toutes les autres parties de la bouche jaunes. Antennes brunes. Ecusson noir. Elytres d'un jaune assez pâle, fortement ponctuées. Dessous et pattes noirâtres, avec le bord postérieur des segments abdominaux et les tarses jaunes. — Long. 12 mill; larg. 4 mill.

Cette jolie espèce a été trouvée à Orléanville par M. Gandolphe, à qui nous la dédions.

2. *ADORETUS GANDOLPHEI*. — Très voisin de l'*A. pumilio* de Burmeister (Handb., etc., t. 4, part. 1, p. 471), qui vient du Sénégal, mais s'en distinguant surtout par son clypeus qui n'est pas subidenté. Entièrement d'un jaune testacé, assez allongé et épais. Vertex brunâtre avec le chaperon fauve, bordé de noir et finement granuleux. Clypeus coupé droit en avant, à côtés échancrés, noirâtres, bordés d'une carène tuberculeuse qui a un aspect presque dentelé. Corselet transversal, assez fortement ponctué. Ecusson triangulaire, bordé de brun. Elytres ponctuées, avec des traces presque effacées de côtes longitudinales. Pattes antérieures ayant la tranche externe des jambes bordée de noir, les trois dents ordinaires très peu

saillantes et les tarses rougeâtres. Tout le corps couvert d'un duvet couché, peu serré et blanchâtre. — Long. 10 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Cette espèce, la première du genre trouvée en Algérie, a été découverte, à Orléanville, par M. P. Gandolphe, qui s'occupe avec zèle de l'étude des Insectes de nos possessions africaines.

3. LEPTONYCHUS RUFIPENNIS. — Ce curieux insecte forme la troisième espèce de ce genre, décrit et caractérisé pour la première fois par M. Chevrolat, dans la Revue entomologique de Silbermann, t. 1, p. 25, pl. 1, 1833, sur une espèce du Sénégal. Solier l'a adopté dans les Annales de la Société entomologique de France, 1<sup>re</sup> série, t. 5, p. 508, 1834, et il y a ajouté une seconde espèce encore du Sénégal. En voici une autre provenant du Sahara algérien, qui se distingue des *L. erodioides* Chev. et *Maillei* Sol., par un corps plus arrondi, encore plus gibbeux et noir, et par ses élytres, ses antennes et ses pattes d'un roux fauve uniforme. Sa tête est chagrinée, aplatie en avant, avec un petit espace lisse au milieu du sommet. Le corselet est fortement chagriné avec les impressions un peu allongées dans le sens longitudinal; les élytres sont luisantes, assez fortement ponctuées et finement chagrinées en arrière. Dessous du thorax fauve au milieu, noir sur les côtés, ponctué. Premier segment de l'abdomen fauve, les autres noirs ou d'un fauve noirâtre. — Long. 12 mill.; larg. 8 mill.

De Ouargla. Nous en avons reçu de M. le docteur Lauras, directeur de la pharmacie centrale à Alger, un second individu chez lequel le fauve domine plus; son corselet tire au fauve sur les bords, tout le dessous est fauve.

4. PIMELIA VALDANII. — Elle appartient à la première subdivision de la première division dans la classification de Solier (Ann. Soc. ent. de France, 1<sup>re</sup> série, 1836, t. 5, p. 90), et vient se placer à côté et après l'*angulosa* d'Olivier. Elle est un peu plus petite, avec le dos des élytres un peu plus aplati, ce qui lui donne une grande ressemblance avec la *P. Senegalensis* d'Olivier, qui appartient à un groupe très différent. Elle est d'un noir terne, finement ponctuée; couverte d'un duvet court, serré et couché, d'un gris jaunâtre, à l'exception du milieu en avant qui reste noir. Le corselet est cou-

vert de petits tubercules qui forment des points noirs au milieu du duvet gris-jaune qui le couvre presque en entier, à l'exception du milieu. Les élytres sont lisses et portent chacune trois rangées de petits tubercules assez aigus, à pointe dirigée en arrière et dans les intervalles desquels on voit d'autres plus petits tubercules inégaux et épars. Elles sont couvertes, sur les côtés et en arrière, du même duvet gris jaunâtre que l'on voit au corselet et à la tête, et les tubercules faisant saillie sur ce fonds soyeux produisent une sorte de ponctuation noire. Les pattes sont assez grêles, ainsi que les antennes, avec les cuisses et les jambes fortement rugueuses et le bord externe des quatre jambes postérieures garni de duvet gris jaunâtre. Leurs tarses sont comprimés latéralement et garnis de longs cils fauves à la hanche supérieure et inférieure. — Long. 18 à 23 mill. : larg. 10 à 12 c. — De Ouargla.

5. *CIRTA VELOX*. — Ovalaire, assez allongée, un peu déprimée sur le dos et ressemblant assez à une *Tentyrie*, mais un peu plus élargie en arrière. Entièrement d'un fauve foncé, comme un insecte récemment métamorphosé qui n'aurait pas acquis sa couleur propre. Tête lisse, presque aussi large que longue, avec l'épistôme avancé et arrondi en avant, distingué par un large sillon transversal, cachant entièrement le labre et presque les mandibules, quand la bouche est fermée. Antennes longues, minces, plus longues que la tête et le corselet, ayant le troisième article plus long que les deux précédents ou que les deux suivants, qui sont, ainsi que les autres, obconiques et vont en diminuant de longueur jusqu'au dixième. Le onzième et dernier se distingue en ce qu'il est tomenteux, mat, d'un jaune pâle et que, sans être plus épais, il est aussi long que le troisième ou que les trois articles qui le précèdent. Le corselet presque aussi large que long, lisse, tronqué en avant et en arrière, avec les côtés simplement arrondis et le devant à peine un peu plus étroit que le bord postérieur. Les élytres sont lisses, ovalaires, un peu acuminées en arrière avec une petite carène latérale qui part du même bourrelet antérieur, passe sous l'angle huméral et va se terminer, en s'en rapprochant insensiblement, au bord inférieur et près de l'extrémité. Les pattes sont grandes, assez grêles et semblent propres à une course rapide. — Long. 13 mill.; larg. 6 mill.

6. *CIRTA CURSOR*. — Elle offre la même forme générale, mais elle est beaucoup plus petite que la précédente, et entièrement d'un noir vif assez luisant. Sa tête est très finement ponctuée en avant. Les antennes sont un peu moins allongées, à peine plus longues que la tête et le corselet réunis, et leur dernier article, aussi long que le troisième, égale les deux avant-derniers réunis. Le corselet est lisse, de même forme que celui de la *C. velox*. Les élytres sont entièrement semblables et les pattes longues et assez grêles. — Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

Ces deux insectes, qui ont été pris dans l'oasis de Ouargla, ont assez d'affinités avec le genre *Micipsa* de M. H. Lucas, mais la forme de leurs antennes les en distingue complètement et les place certainement dans le genre *Cirta* que le même auteur a indiqué dans nos annales, 1857, 3<sup>e</sup> série, t. 5, Bulletin entomologique, p. LVI.

Dans le voisinage de ce genre, et surtout des *Micipsa*, vient se placer un petit genre, que nous proposons de nommer *Abiga* (nom d'un roi de Numidie), et qui, avec le port des *Micipsa*, leur épistôme avancé et cachant le labre et les mandibules en grande partie, s'en distingue par ses antennes qui n'ont pas le troisième article plus long que le précédent et le suivant, et dont les quatre derniers, un peu plus épais et en boule, forment une espèce de massue peu distincte, il est vrai, mais qui donne à cette antenne un caractère tout différent de celui qui s'observe chez les *Micipsa*. Nous connaissons deux espèces de ce genre, qui semble appartenir à la zone désertique.

7. *ABIGA HUMILIS*. — Corps ovalaire, assez déprimé, entièrement d'un brun fauve. Tête fortement ponctuée avec les yeux ronds et les antennes courtes, ayant à peine une fois et demie sa longueur. Corselet plus large que long, un peu large en arrière, ponctué, mais à points plus fins et plus serrés que ceux de la tête, à côtés arrondis, fortement échancré antérieurement, avec le bord postérieur coupé droit. Elytres plus larges que le corselet, encore plus finement ponctuées que lui, acuminées en arrière. Dessous et pattes très finement ponctués. — Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Ce petit insecte, de l'oasis de Ouargla, a tout à fait le port d'un

*Isocerus*, mais il en est très éloigné par sa bouche, qui le place près des *Tentyria*, des *Dailognatha*, des *Oxycara* et des *Micipsa*.

8. A. CERISYI. — Très voisin du précédent, d'un fauve assez vif, mais un peu moins déprimé, avec le corselet au moins aussi large que la plus grande largeur des élytres. Tête fortement ponctuée; yeux ronds, surmontés en avant d'une petite carène qu'on ne voit pas à l'espèce précédente. Corselet grand, un peu plus étroit en arrière, fortement ponctué, les points prolongés longitudinalement et ayant l'apparence de très courtes stries. Elytres plus allongées que chez le précédent, acuminées, à peine de la largeur du corselet et couvertes d'une très faible et vague ponctuation qui devient un peu plus marquée en arrière. Dessous du corselet ridé dans le sens de la longueur; le reste du corps et les pattes à peine ponctués; genoux noirâtres. — Long. 8 mill. 1/2; larg. 3 mill.

Cette espèce a été découverte en Egypte, près de Memphis, par notre savant confrère M. de Cerisy, à qui l'entomologie doit des travaux importants.

9. HELOPS VALDANII. — C'est le géant des Hélops de l'Algérie, et il se distingue de la plus grande espèce connue jusqu'à présent, de l'*Helops insignis* de M. Lucas, par sa grande taille et sa forme plus élargie et moins cylindrique. Corps entièrement noir, peu luisant, ponctué. Tête allongée, plus fortement ponctuée en avant, avec un large sillon transversal. Corselet plus large que long, fortement rétréci en avant et en arrière. Ecusson arrondi, aussi fortement ponctué que le corselet. Elytres très finement ponctuées, avec huit stries longitudinales assez profondes et fortement ponctuées, ces points émettant de chaque côté, surtout en arrière, de courtes stries transversales qui atteignent à peine le milieu de la légère convexité qui se trouve entre chaque strie longitudinale. Tout le dessous et les pattes sont couverts d'une ponctuation presque aussi forte et aussi serrée que celle du dessus du corselet. Dans le mâle, qui est un peu plus étroit, les troisième et quatrième segments de l'abdomen ont le bord postérieur un peu relevé et d'un brun fauve. — Long. 22 mill.; larg. 9 1/2 à 10 mill. — Ce rare insecte a été trouvé en Kabylie.

10. TIMARCHA INSIGNIS. — Cette belle espèce se distingue de

toutes celles du même genre et n'est pas difficile à décrire, car aucune d'elles n'offre la coloration rouge des côtés de son corselet, de ses pattes, qui n'ont de noir que les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses, et de son abdomen dont les quatre derniers segments sont rouges bordés de noir en arrière. La tête est ponctuée, avec une forte fossette en avant. Le corselet est très finement ponctué, et les élytres offrent des points encore plus petits, reliés entre eux par quelques petites raies très fines, dirigées en tous sens et formant, vues à la loupe, une sorte de réticulation vague. — Long. 15 mill.; larg. 9 mill.

Cette espèce a été découverte près de Constantine, par M. le colonel de Valdan.

Outre les espèces nouvelles provenant de Ouargla, M. Guérin-Méneville signale encore, comme ayant été trouvées dans cette oasis, les espèces suivantes :

*Anthia sex-maculata*, Fabr.

*Rhizotrogus Guyonii*, Lucas.

*Notoxus cruentatus*, Spinola.

*Akis Gorgi*, Solier.

*Leucolæphus nigro-punctatus*, Lucas.

*Prionothea coronata*, Solier.

*Pimelia retro-spinosa*, Lucas.

*Adesmia Biskrensis*, Lucas.

*Cleonus hieroglyphicus*, Fabr., Sch.

On voit que cette localité de Ouargla est très intéressante, comme établissant le passage de la faune entomologique méditerranéenne à la faune du désert d'Égypte et même du Sénégal.

Notre confrère fait passer sous les yeux de la Société une belle paire d'un Longicorne remarquable obtenu par M. le commandant Loche, qui en a vu sortir un certain nombre de morceaux de bois de Lentisque. Ce Prionien a déjà reçu plusieurs noms; c'est le *Prino-*

*bius Gaubiliï* décrit par M. Chevrolat et ensuite par M. Fairmaire, sous le nom de *P. lethifer*.

Il montre deux Charançons encore vivants, quoiqu'ils aient été piqués à Oran et à Alger, au milieu du mois de septembre. L'un, le *Larinus onopordinis*, Fabr., ne se rencontre qu'au printemps, et tous les entomologistes algériens, à qui il a été montré, ont été très surpris de le voir dans cette saison avancée. L'autre est le *Larinus buccinator* Sch., trouvé vivant, vers la fin d'octobre, par M. Lauras fils, dans le collet du chardon à glu (*Atractylis gummifera* L.).

Ayant reçu de M. Pommereau, membre du Conseil général à Tenez, des graines d'une légumineuse cultivée dans les terrains les plus secs, par les Arabes, sorte de petits pois ou vesces triangulaires dont on nourrit les chevaux, et que les Arabes appellent *k'rsa'allah*, il a trouvé dans ces graines un *Bruchus* qui été reconnu être le *B. lentis* Sch., espèce qu'il avait précédemment observée à Sainte-Tulle, dans des graines de vesces appelées dans le pays, *pezottes*.

Il montre aussi : 1° quelques exemplaires d'un petit Coléoptère, publié récemment par M. L. Fairmaire sous le nom d'*Ellipsodes picturatus*, que l'on trouve entre les balles ou écailles qui recouvrent les épis du maïs, et qu'il a pris sous les immenses écailles qui couvrent les nœuds des jeunes pousses du bambou ; 2° une Noctuelle dont la larve nuit considérablement au tabac en rongant le centre de la tige près du collet. Cette Noctuelle, qui n'est pas l'*Agrotis saucia*, signalée comme nuisible au tabac par M. Boisduval (*Bulletin*, page CII), mais qui est, au dire de M. Bellicr de la Chavignerie, l'*Agrotis crassa* des auteurs, que l'on trouve aussi aux environs de Paris, a été élevée par M. le docteur Lauras. Le mâle et la femelle de l'insecte parfait seront comparés aux espèces analogues déjà connues, et notre confrère fera bientôt connaître le résultat de cette comparaison.

Il a observé aussi près d'Alger, au frais vallon, dans la propriété de M. Millon, savant professeur de chimie à l'hôpital du Dey, des

vignes dont les feuilles étaient complètement rongées, et il a pris sur ces vignes l'Altise qu'il avait observée depuis longtemps dans le midi de la France, et qu'il a décrite et figurée, dans l'Encyclopédie d'agriculture de Didot, sous le nom de *Graptodera ampelophaga*.

A propos de cette dernière communication, M. le Président demande à notre collègue quelques détails sur les premiers états des diverses Altises qu'il a étudiées. M. Guérin-Méneville répond que les caractères distinctifs d'espèces très voisines, résident principalement dans les larves, et il passe en revue les diverses larves à lui connues des *Graptodera*. Outre la larve de l'espèce typique, la *Gr. oleracea*, il a pu étudier comparativement celle de ses *Gr. ampelophaga*, *carduorum*, et de quelques autres espèces voisines, et il a trouvé chez ces larves des différences organiques coïncidant avec les caractères si vagues qui distinguent les insectes parfaits et qui ne lui paraîtrait pas suffisamment nets pour établir des espèces, s'ils ne répondaient pas à ceux des larves et aux mœurs de ces insectes.

M. Leprieur dit : 1<sup>o</sup> qu'il a pris également, aux environs de Bône, le *Leptonychus* que vient d'indiquer M. Guérin-Méneville ; 2<sup>o</sup> que l'*Ellipsodes picturatus* a été rencontré par lui plusieurs fois sous des tas de feuilles sèches, dans les arbres en décomposition et dans quelques autres endroits ; 3<sup>o</sup> qu'il a été à même de penser, d'après plusieurs observations, que le *Teretrius picipes*, dont il a étudié les larves dans le Bambou, est parasite des *Xylopertha*.

— M. A. Deyrolle montre plusieurs individus d'une espèce de *Cleonus* dont les larves ont fait, cette année, de très grands dégâts dans les plantations de betteraves de la Russie méridionale.

— M. Fallou fait passer sous les yeux de la Société et donne la description suivante de trois variétés de Lépidoptères qu'il a recueillies dans ses chasses de cette année :

1. ARGYNNIS EUPHROSYNE ♂. — Diffère de l'espèce par ses quatre  
3<sup>e</sup> Série, TOME VII. Bulletin XIII.

ailes qui sont d'une couleur fauve plus prononcée; le bord terminal du dessus des ailes inférieures, qui est ordinairement formé de deux lignes noires, sont réunies en une seule; le dessous de celles-ci est plus curieux encore par son fond d'une couleur rouge foncé presque uni et ne laissant voir que les taches nacrées qui sont aussi plus petites et plus brillantes. — Congrès de Clermont, Mont-Dore 2 juillet 1859.

2. ARGYNNIS AGLAIA ♀. — Cette variété diffère du type par sa grande taille, qui est de soixante millimètres, et sa belle coloration du fond des ailes, ainsi que par toutes les taches noires qui sont beaucoup plus développées, le bord terminal des quatre ailes est aussi marqué d'un large bord tout à fait noir. — Bagnères-de-Luchon, 6 août 1859.

3. MELITA PHOEBE ♂. — Variété dont les taches des ailes supérieures sont confluentes. — Auch, 10 août 1859.

— M. C. Duméril dit qu'il a communiqué, à la séance de l'Académie des Sciences du 24 octobre une note sur les éducations de Vers à soie nouvellement introduits en France et faites au Muséum par M. Vallée; il ajoute qu'il s'est particulièrement étendu sur l'accouplement du *Bombyx cynthia*, du Vernis du Japon, et du *B. arrindia*, du Ricin: accouplement qui a parfaitement réussi; car les métis ont déjà donné cinq générations successives, et il termine en disant qu'il a cité les noms des plantes différentes dont les chenilles de ces Bombyx exotiques s'accoutument indistinctement, parmi lesquelles on doit indiquer le Chardon à foulon ou Cardère cultivé (*Dipsacus fullonum*).

M. Guérin-Méneville fait observer qu'il a plusieurs fois entretenu l'Académie des Sciences et la Société entomologique des éducations de ce *Bombyx cynthia* faites au Muséum, sous sa direction et pour la Société Impériale zoologique d'Acclimatation, et qu'il a obtenu, dès 1858, à la suite de l'introduction qu'il a faite en France de cette

espèce, des croisements entre elle et l'*arrindia* (Voy. Bulletin, 1858, page CXCIII, et 1859, page XLVI); depuis cette époque, et sur ses indications, d'autres essais de croisement de ces deux espèces ont été faits et ont toujours réussi. Il rappelle qu'il a également parlé des végétaux différents dont se nourrissent les chenilles des *Bombyx du Vernis du Japon* et du *Ricin*, et il ajoute que, d'après ce qu'il vient d'observer, il est très probable qu'il y aura cette année, à Alger, une sixième génération des métis dont il vient d'être question et dont les premières ont été obtenues par lui à Toulon.

Notre collègue entre aussi dans des détails intéressants sur les éducations qu'il a faites en Provence et en Algérie, en 1859, du *Bombyx cynthia* vrai; éducations qui ont parfaitement réussi. Il dit que ce *Bombyx* a été élevé par lui ou sous sa direction, à Toulon, à Alger et dans le département d'Indre-et-Loire, à l'air libre sur le Vernis du Japon, et que l'on a pu se borner, après avoir placé des chenilles de divers âges sur l'Ailante, à recueillir les cocons lorsqu'ils ont été formés. Un fait très intéressant et qui prouve que le Vernis du Japon est bien l'arbre qui doit nourrir naturellement ces chenilles, c'est que des femelles échappées et laissées à l'état de liberté, dans un parc ou croissaient beaucoup d'autres arbres d'essence différentes, ont toujours choisi l'Ailante pour y déposer leurs œufs. Ces chenilles, pendant le premier âge au moins, ont quelques ennemis: principalement les Oiseaux, les Fourmis et les Guêpes; mais, après leur deuxième ou leur troisième mues, elles sont assez fortes pour résister aux Fourmis et même aux Guêpes et ne sont plus guère attaquées que par les Oiseaux contre lesquels il faudra toujours les protéger. Les cocons seraient dit-on perforés par les Perce-oreilles; mais ce dernier fait mérite confirmation avant d'être positivement admis. Contrairement à ce qui a lieu chez le *Bombyx mori* les femelles, à l'état parfait, sont très agiles, volent

avec légèreté et ne le cèdent en rien sous ce rapport aux mâles eux-mêmes.

*Lectures.* M. Emm. Martin, secrétaire du Congrès provincial de 1859, dépose sur le bureau un rapport sur la session extraordinaire tenue à Clermont-Ferrand.

— M. L. Buquet donne la description de quelques Coléoptères nouveaux de la famille des Longicornes appartenant aux genres *Apriona*, *Cerosterna*, *Clytus* et *Acanthoderes*.

— M. Bellier de la Chavignerie fait connaître une notice intitulée : Description et figure d'une variété de l'*Arge Galathea* mâle, prise en Provence.

— M. H. Lucas lit une note sur les mouvements que la chenille de la *Carpocapsa Deshaisiana* imprime aux graines d'un Euphorbe du Mexique dans lesquelles elle se métamorphose.

M. C. Duméril, à propos de cette lecture, rappelle que Réaumur a parlé de la coque d'un Chalcidite qui, à l'action de la moindre chaleur, fait également de petits sauts bien manifestés.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. André Bischoff-Ehinger, membre des Sociétés entomologiques suisse et de Stettin, de la Société d'histoire naturelle helvétique, négociant à Bâle (*Coléoptères*), présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Chevrolat et Javet.

---

(Séance du 9 Novembre 1859.)

Présidence de M. L. REICHE.

MM. C. Duméril, président honoraire, et l'abbé Baron membre de la Société, assistent à la séance.

*Communications.* M. H. de Kiensenwetter, tant en son nom qu'en celui de M. le docteur Schaum, adresse, par l'entremise de M. le docteur Sichel, la note suivante relative aux règles de la nomenclature entomologique :

Le Bulletin des Annales de la Société entomologique de France de 1859, p. LVIII, nous rend compte des discussions qui ont eu lieu dans la séance extraordinaire du 27 avril, à Paris, d'après la proposition de M. Reiche, sur quelques règles de la nomenclature entomologique, et principalement sur le danger de changer les noms de genres ou d'espèces mal orthographiés ou mal composés par les auteurs. Dans ces discussions on a fait plusieurs fois mention des principes proposés par moi et adoptés par le Congrès entomologique de Dresde de 1858, sans pourtant bien saisir les intentions de ces conclusions. Donc il me sera permis de dire encore quelques mots sur ce sujet, surtout dans l'espérance que cela aidera à faire disparaître ou au moins à diminuer considérablement les dissidences.

L'affaire ne me semble au fond que d'une importance secondaire. Aller jusqu'à craindre un bouleversement en nomenclature, c'est bien exagérer les choses ; car certainement les noms à modifier selon les lois d'une nomenclature græco-latine sont beaucoup moins nombreux qu'on a prétendu ; même leur nombre disparaît presque vis-à-vis de la foule immense de nouveaux noms de genres et d'espèces dont l'entomologie s'enrichit chaque jour. Aussi les modifications sont presque sans exception de nature à ne pas rendre méconnaissables les noms qui les ont à subir.

M. Schaum ayant composé avec M. Kraatz et moi un catalogue de Coléoptères d'Europe d'après nos principes de nomenclature, nous

engageons nos collègues à se persuader eux-mêmes que les corrections admises par nous sont fort peu nombreuses; que nous ne pensons pas, par exemple, à éliminer le *u* (1) (dont il y a des centaines dans ce catalogue); que nous ne voulons encore moins traduire les dernières syllabes des noms propres et en faire des calembours avec M. Fairmaire, mais bien les latiniser avec M. Sichel (2). Quant au nom *Cryptohypnus* changé en *Crypthypnus*, cette rectification a eu lieu d'après une règle grammaticale des plus connues, par élision et aspiration (pour éviter un *hiatus* qui offense l'oreille grecque). Ce changement a été fait du reste avant la proposition de nos règles de nomenclature.

D'un autre côté, le principe absolu de conservation de noms une fois donnés troublerait de sa part la nomenclature actuelle, car une partie assez considérable de noms vicieux sont absolument oubliés dans leur forme primitive, et leur restitution ferait l'effet d'une innovation. Personne n'écrit à présent *Nicrophorus* ou *Kateretes*, *Ekkoptogaster*, etc. — Si quelqu'un voulait pousser les choses aux extrêmes, le nom de *Leptura scabricollis* se changerait en *Ægosoma rouillée*. C'est le nom le plus ancien que l'on n'aurait qu'à qualifier comme barbare pour le proclamer parfaitement recevable, selon la rigueur des propositions de M. Reiche. On n'y pense pas, je le sais fort bien. Mais si nous sommes d'accord que la nomenclature entomologique doit être latine ou græco-latine, je ne sais pas comment on croit pouvoir se passer des règles de ces langues classiques.

Du reste, si on a parlé des « législateurs de Dresde, » il me faut remarquer, que ni moi ni le Congrès entomologique de Dresde n'avons pensé à donner des lois nouvelles, mais bien à formuler les lois existantes et approuvées par les autorités entomologiques. Donc le principe en question n'a pas été inventé par nous. Au contraire, il a existé dès les premiers jours de la nomenclature linnéenne.

(1) *Carabus* et *Hister hellvo* sont simplement des fautes typographiques ou bien des *lapsus calami*.

(2) Nous laissons intacts les *Carrenoi*, *Guiraoi*, etc., parce qu'on peut imaginer les noms *Carrenous*, *Guiraous*, quoique nous pensions qu'on les aurait dû former *Carrenonis*, *Guiraonis*, le génitif de *Cicero*, *Carreno*, etc., étant *Ciceronis*, *Carrenonis*, etc.

Ainsi Fabricius, par exemple, avait formé un genre *Nicrophorus* (*Genera Insectorum*, p. 25, 21, anno 1776), qui a été accepté dans cette forme par Olivier, Paykull, Cederhielm et plusieurs autres entomologistes. Depuis il l'a changé en *Necrophorus* en honneur de sa dérivation (de νεκρός et φέρειν). Herbst ayant formé primitivement pour les genres *Cateretes*, *Corynetes*, etc., les noms *Kateretes*, *Korynetes*, etc., les a rectifiés dans l'Index, tome VIII, p. 391, etc. M. E. Desmarest nous a rappelé qu'Olivier a cru devoir accepter le nom de *Leucopsis* au lieu de *Leucospis*; Latreille a changé le nom *Ripiphorus* de Fabricius, en *Rhipiphorus*, correction qui a été acceptée plus tard par Fabricius lui-même. Illiger, Germar, Klug, Schönherr, Erichson, et tout récemment M. Lacordaire (corrigeant par exemple, Gen. d. Col., V, p. 46, *Pachychila* en *Pachychile*), et beaucoup d'autres entomologistes des plus notables, ont fait des corrections semblables, ou ont au moins accepté les noms corrigés selon le principe en question.

Pourtant il faut avouer que ce principe se prête à des excès et à des abus dangereux. Cela ne justifie pas de prendre ces excès et ces abus pour la chose elle-même, et de vouloir éliminer tout le principe, — chose impossible, selon mon avis, — mais bien de chercher un chemin intermédiaire, respectant la raison d'un usage adopté par les premières autorités entomologiques, donnant au monde scientifique le moyen de se défendre contre des énormités choquantes, et visant en même temps à la stabilité de la nomenclature, dont on sait parfaitement apprécier la valeur.

Donc j'ai proposé au Congrès de Dresde :

1. *Les noms sans signification sont recevables, si toutefois leur son n'est pas tout à fait contraire à la langue latine.*

*Leptura (Ægosoma) rouillée* n'étant évidemment pas un nom latin, n'a donc pas le droit de priorité dans une nomenclature latine.

2. *Si une fois on se sert des langues latine ou grecque, pour former un nom, les lois de ces langues sont à respecter, et les noms vicieux seront corrigés selon ces lois.*

Vouloir se servir d'une langue, et ne pas vouloir obéir à ses règles, est une *contradictio in adjecto*.

3. Mais cela se doit faire sans aucune rigueur (ou, pour parler avec M. Sichel, avec une extrême réserve), et le nom une fois introduit dans la science doit être conservé intact, si toutefois il y a moyen de le justifier.

Si de cette manière les noms existants sont à juger avec indulgence et non d'après les règles d'une classicité parfaite, les corrections de tels noms seront jugées au contraire avec rigueur. Surtout je crois que c'est un abus — assez fréquent, du reste — que de s'imaginer une dérivation pour un nom dont l'étymologie est obscure, et de le corriger selon cette supposition arbitraire et peut-être erronée. Voilà ce qui est arrivé au nom de *Leucospis* Fabricius. Mais des changements, comme par exemple celui de *Ripiphorus* en *Rhipiphorus*, sont sans doute parfaitement fondés et aussi légitimes que la rectification d'un adjectif selon le sexe de son substantif (1).

L'on voit que tout cela se dirige non seulement contre les noms vicieux, mais tout aussi bien contre l'excès dans la correction des noms. Aussi l'esprit conciliateur et conservateur de cette proposition n'a pas manqué son effet ; elle a été acceptée à l'unanimité du Congrès entomologique de Dresde. Même M. Dohrn, qui plus tard a changé d'opinion sur ce sujet (2), m'a déclaré pendant le Congrès de

(1) Rectification qui, du reste, quoi qu'en dise M. Reiche, est une correction grammaticale, et qui, d'après la rigueur de ses articles, serait défendue.

(2) Six ou sept semaines après le Congrès entomologique de Dresde, M. Dohrn a rencontré M. Schaum au Musée royal de Berlin, et lui a demandé d'ajouter au protocole dudit Congrès, qu'il ne l'avait signé que sous la réserve indiquée Bullet. p. LXIII. M. Schaum lui a répondu que la rédaction du protocole était uniquement mon affaire, et c'est à cette conversation (dont M. Schaum m'a parlé en son temps) que se rapporte la déclaration de M. Dohrn. S'il m'avait adressé, à moi, la « demande formelle » dont il parle, ce qu'il n'a pas fait, je lui aurais dû opposer un refus formel, vu qu'il avait signé le protocole sans aucune réserve, qu'il était donc impossible de dire dans ma relation de la séance du 24 mai 1858, qu'il l'avait fait avec réserve. Le protocole en question ayant été lu et signé au Congrès de Dresde, chaque modification essentielle, *post festum*, aurait été une illégalité.

Dresde que, avec les restrictions proposées par moi, il s'y ralliait.

Selon les termes des articles de M. Reiche, son principe est beaucoup plus absolu et en opposition directe avec le nôtre. Mais il a été modifié considérablement par l'interprétation donnée par M. Reiche lui-même, et surtout dans l'exposé de M. Sichel, interprétation qui doit être authentique, puisqu'elle a été pleinement approuvée par M. Reiche. M. Sichel dit, entre autres, que les corrections de noms selon le sexe ou simplement grammaticales, ne changeant pas le corps du mot ni ne pouvant amener de la confusion, *sont de rigueur*, que les noms vicieux dus à des fautes d'inadvertance ou à des erreurs typographiques doivent toujours être corrigés *sans restriction aucune*.

Mais comment reconnaître un nom comme vicieux par inadvertance, si nous ne voulons pas présumer que chaque faute évidente contre les règles fondamentales de la grammaire, ou contre l'orthographe ou même l'alphabet grec, etc., sont des fautes d'inadvertance ?

Quoi qu'il en soit, si une fois on admet le droit, dans certains cas, de correction de noms mal orthographiés ou mal composés, la différence entre cette manière de juger, de conserver ou de *corriger* les noms existants, et le principe que nous venons d'exposer, est à peu près nulle, ou au moins si petite, qu'il ne vaut pas la peine de les discuter.

M. Reiche (séance du 23 novembre 1859) répond en ces termes à quelques points de la note de MM. H. de Kiesenwetter et Schaum :

Les promoteurs des lois sur la nomenclature, adoptée par le Congrès de Dresde, ont senti la nécessité de venir devant vous soutenir leur œuvre battue en brèche par la discussion de votre dernière Assemblée générale ; de la manière la plus conciliante ils viennent vous dire qu'on a bien exagéré les choses en accusant ces lois de tendre au bouleversement de la nomenclature, que les noms à modifier sont en nombre insignifiant, que l'intention des soutiens de ces lois est d'apporter la plus grande modération dans ces corrections, et ils en donnent pour preuve le très petit nombre de noms corrigés dans le Catalogue des Coléoptères d'Europe qu'ils viennent de publier. Ils

disent que si on voit dans ce Catalogue le nom spécifique de *Helluo* changé en *Hellvo* pour deux espèces différentes, à vingt pages de distance l'une de l'autre, c'est par *lapsus calami*, et que si on a changé *Cryptohypnus* en *Cryphthypnus*, c'est pour éviter l'*hiatus* qui offense l'oreille grecque ! Examinons ces allégations.

Nous demanderons d'abord s'il était d'absolue nécessité de légiférer sur cette question des corrections, quand on ne veut appliquer la loi que dans la très infime minorité des cas ? Comprenez-vous une loi qui laisse de côté mille coupables pour sévir contre deux ou trois ! A quoi bon une loi qu'on n'applique pas ?

On vient de se poser en législateurs et on se hâte de reculer devant les conséquences.

Avec les meilleures intentions, on n'a pas vu qu'établir une loi semblable était ouvrir la porte aux abus et que les corrections les plus extraordinaires devenaient légitimes si elles étaient grammaticales. On en donne soi-même un exemple en créant le nom de *Cryphthypnus*, nom très grammatical, peut-être, mais certainement de la plus grande barbarie, et, pour l'excuser, on prétend qu'on a voulu éviter l'*hiatus* de *Cryptohypnus*, comme si dans ce nom peu harmonieux lui-même, l'*H* n'était pas aspiré et ne détruisait pas l'*hiatus* ; on ajoute que ce nom avait été corrigé avant la loi de Dresde, cela est vrai, mais par qui ? par un des promoteurs de cette loi, et très peu de temps avant son adoption.

Savent-ils ces législateurs quelle est la portée de leur loi ?

Qu'ils ouvrent les œuvres de Gistl ou d'Agassiz : ils y verront une hécatombe de noms exterminés et remplacés par d'autres, et cette hécatombe, qu'ils le sachent bien, n'est qu'une fraction minime de ce qui reste à faire. N'avez-vous pas entendu, Messieurs, dans notre dernière séance, une voix, bien autrement importante que la mienne, vous dire que Fabricius, l'idole germanique, savait mal le grec, et qu'une grande partie de ses noms était mal composée ! Les législateurs de Dresde corrigeront-ils ces noms, ce n'est pas probable, ils ne l'oseraient pas ; mais qui nous garantit que leurs adhérents ne le feront pas ; autorisés qu'ils le sont par le *Codex Dresdensis*, leurs corrections seront parfaitement légitimes, quoique, par une conséquence extraordinaire, les législateurs les appellent des excès et des abus dangereux.

Les auteurs de la note à laquelle je réponds, vous citent des noms de Herbst, corrigés par lui-même, tels que *Kateretes*, *Korynetes*, changés en *Cateretes*, *Corynetes*, mais ils se gardent bien de citer *Akis*, que l'auteur n'a pas changé. C'est parce qu'ils eussent été obligés d'expliquer les raisons de Herbst; je vais le faire pour eux. Dans les deux noms qu'ils citent et dans d'autres encore le changement du *k* en *c* n'altérerait pas la prononciation des noms dans lesquels le *c* gardait le son du *k*, mais dans *Akis* changé en *Acis* par Illiger le son de la consonne *c* n'était plus celui du *k*. Je ne conteste pas à un auteur le droit de se corriger dans le cours de ses œuvres, mais je conteste ce droit à tout autre.

Les auteurs demandent s'il faut admettre le nom de *Lepture rouillée* comme antérieur à celui de *Egosoma scabricolle*. Cette plaisanterie ne prouve qu'une chose, c'est que le père de l'Entomologie française, Geoffroy, le contemporain et le supérieur en entomologie de Linné, l'inventeur du système tarsal, n'est pas compris par les entomologistes allemands, ou qu'ils ne connaissent pas ses œuvres. J'en suis donc réduit à leur répéter ce que j'ai déjà dit dans l'examen du § VI de la loi de Dresde, qu'après avoir publié en 1762, son Histoire des Insectes des environs de Paris, suivant la nomenclature linnéenne de la 1<sup>re</sup> édition de la *Fauna suecica*, avec des noms français aux espèces décrites, Geoffroy prêta son concours au célèbre Fourcroy, pour la publication de son *Entomologia Parisiensis* ou Catalogue des insectes des environs de Paris, où il substitua des noms latins aux noms français de son ancien ouvrage; précisément ce que fit Linné dans la seconde édition de la *Fauna suecica*. La *Lepture rouillée* devint la *Leptura ferruginea*, ce qui allait de soi. Or, c'est en 1762 que Geoffroy a décrit cet insecte, et c'est l'année suivante (1763) que Scopoli le décrivit de nouveau sous le nom de *Cerambyx scabricornis*.

La question est de savoir si l'antériorité compte du jour où l'insecte a été décrit pour la première fois ou du jour où son nom français a été traduit en latin ?

Je n'abuserai pas des moments de la Société, qui n'a déjà été que trop rebattue de cette discussion, je ne suivrai pas les auteurs dans tous les points qu'ils touchent et qui ont déjà été examinés, je me bornerai en terminant à exprimer tout mon regret de voir des sa-

vants aussi recommandables et qui ne doivent leur gloire incontestée qu'à l'entomologie, suivre une voie aussi préjudiciable à la stabilité de la nomenclature dans cette science, dans le seul but d'obtenir des palmes grammaticales.

M. L. Fairmaire (séance du 23 novembre 1859) présente également les observations suivantes sur le même sujet :

Je tiens à restituer à qui de droit la paternité de ce que MM. de Kiesenwetter et Schaum appellent fort justement des *calembours*, mais dont ils m'accusent à tort. Ce n'est pas moi, ce me semble, qui ai fait voter par l'assemblée de Dresde que *Trichophorus Guillebelli* est un modèle à suivre; si l'on admet que les mots se terminant en *beau* doivent prendre en latin la terminaison *bellus*, je ne vois pas pourquoi les mots en *eau* ne se termineraient pas en *aqua*. Dans tous les cas, je repousse complètement le droit de priorité au sujet de la création du calembour entomologique que le Congrès de Dresde a pris sous son patronage.

Un mot sur les noms propres qui se terminent par *o*. Je crois, quoiqu'on en dise, qu'il est plus rationnel de leur donner une désinence en *us* que de les considérer comme ayant une terminaison latine. Car, au cas contraire, je demanderai pourquoi l'on ne dit pas Germar, *Germaris*; Hagen, *Haginis*; Fortnum, *Fortni*; Illiger, *Illigri*. Voilà pourtant où l'on en arriverait d'après les nouvelles règles euphémiques.

En somme, voici bien des feuilles noircies pour une affaire toute simple. Tous les articles de foi proposés pouvaient se réduire à un seul : Les entomologistes sont tenus d'user de leur bon sens et de leur raison.

On pourrait ajouter que la politesse et la convenance sont des qualités qui ne nuisent pas à l'étude de l'histoire naturelle. Mais je me hâte de déclarer que cet amendement n'a nullement trait à l'article de MM. de Kiesenwetter et Schaum, qui est des plus convenables et des plus conciliants, et que, *exceptis excipiendis*, je suis bien près d'en accepter la conclusion.

M. C. Duméril, au sujet des communications précédentes, dit qu'on doit attacher une grande importance à la

manière dont sont formés les noms génériques. Dans son *Entomologie analytique*, qui va très prochainement paraître et qui comprend un volume des Mémoires de l'Académie des Sciences (tome xxxi), notre président honoraire discute avec soin l'étymologie de chaque nom de genre, et il fait la critique, mais ne rectifie pas, des dénominations nombreuses mal formées, quoique dues cependant à Fabricius et à d'autres célèbres entomologistes.

— M. Victor de Motschultsky adresse, par l'entremise de M. L. Reiche, la note suivante sur quelques rectifications relatives à des espèces de Coléoptères :

Dans les Annales de la Société entomologique de France, mon nom se trouve cité à plusieurs reprises, surtout dans les derniers temps, ce qui m'est extrêmement flatteur, et me prouve qu'on porte attention à mes travaux scientifiques. La distance qui nous sépare étant très grande, les relations encore toujours difficiles ou au moins peu commodes, je ne reçois les publications étrangères que très tardivement, ce qui est une des raisons, qu'il devient presque impossible d'empêcher à temps les synonymies dans les descriptions. Mais il est encore plus désagréable pour la science, quand les espèces décrites et figurées sont méconnues et réunies avec d'autres qui ne sont pas du tout identiques. Vérifier et corriger ces erreurs me paraît donc du devoir de chaque entomologiste. — Ainsi, dans le volume VI, des dites Annales, dans le catalogue des Coléoptères des environs de Tarsus (Caramanie), se trouve cité sur la page 369 un *Bembidium Fockii* Hummel, et comme synonyme placé mon *Elaphropus caraboides* que j'ai décrit et figuré dans le Bull. de Moscou en 1839. Le *B. Fockii* Hum. est d'abord un insecte des environs de Saint-Pétersbourg et ne correspond pas au *B. silaceum* Dej., qui est un véritable *Tachys*, comme je l'ai publié dans mon Catalogue des Carabiques de Russie, p. 8. L'*Elaphropus caraboides*, au contraire, est un tout autre insecte, que j'avais même un moment séparé des Carabiques, mais qui appartient effectivement aux Bembécidiens, et s'en distingue facilement par les crochets de ses tarses dentelés, caractère qui n'a pas encore été observé chez aucun genre de Tréchiaries. Je possède

maintenant du genre *Elaphropus*, outre l'espèce citée, deux autres des Indes-Orientales : *El. latissimus* décrit dans le Bulletin de Moscou, 1851, et *El. gracilis*, encore inédite.

Une observation semblable concerne la *Bryaxis furcata* de Barbarie, dans laquelle MM. les auteurs ont bien voulu reconnaître mon insecte de ce nom, publié et figuré dans les nouveaux mémoires de Moscou, vol IV. Mais il y a une telle divergence dans les figures, qu'on aurait de suite pu s'apercevoir que ce sont deux insectes très différents et qui n'appartiennent pas même à la même division du genre : mon insecte ayant trois grandes fovéoles près de la base du corselet, ne présente pas du tout la construction de l'abdomen du *Bryaxis* de la Barbarie, qui n'a qu'une excavation au milieu du premier segment et deux grosses épines écartées en forme de fourche sur le second ; le dessous de l'abdomen est de forme tout à fait normale, il n'y a ni élargissement, ni échancrures, comme c'est le cas chez l'autre insecte. L'espèce de l'Algérie est donc positivement différente, et je me fais un plaisir de la dédier à M. Reiche, qui la possède, en la nommant *Br. Reichei*. La *Br. furcata* mihi, appartient probablement à la faune européenne, car j'en ai pris depuis un ♂ aux environs du lac Inderskoe, près du fleuve Oural.

On pourrait dire le contraire à propos de l'*Oxythirea Noemi* décrite dans ces Annales 1856, vol. IV, p. 371. Ici c'est la même espèce que j'ai décrite, il y a quinze ans, dans le Bull. de Moscou 1845, p. 59, n° 166, sous le nom de *Cetonia albo-picta*, et qui, par ses caractères tranchants que j'ai relevés, n'était pas difficile à reconnaître.

Dans le vol. V des Annales, p. 712, on paraît douter que ce soit l'espèce de *Thorictus* que j'ai décrite et figurée dans le Bull. de Mosc. 1839, sous le nom de *Xylonotrogus laticollis*, et on a raison. La figure dans le Bulletin est assez exacte, à l'exception du menton (?), duquel le graveur a bien voulu faire une espèce d'accolade, pour y implanter les palpes labiaux, ce qui a donné occasion à M. Kraatz de faire une tirade dans le goût allemand, dans le Journal entomol. de Berlin. — D'après le dessin de l'insecte même, qui, comme je l'ai dit, est exact, il était facile de s'apercevoir que c'est une des espèces les plus allongées du genre (?), qui ne peut donc être *courtement ovale* ; ce même dessin représente un insecte unicolor, il ne peut

donc avoir des *élytres plus foncées*; dans ma description, il est dit du corselet, qu'il est coupé carrément à la base, ce qui se voit aussi sur la figure, il ne peut donc avoir *des angles très obtus*, etc. Tout cela me fait présumer que l'insecte de Caramanie est différent du mien, et je me permets, en conséquence, de le dédier à M. Peyron, qui l'a découvert, en le nommant *Thorictus Peyroni*. Concernant la remarque sur la page 699 de la même monographie du genre *Thorictus*, où l'on doute que mon insecte rongeat les traverses; je soutiens mon assertion, parce que dans la chambre, au second, où je l'ai pris à Derbent, il n'y avait que du bois sec, car le plancher, les parois et le plafond étaient construits de planches et de poutres très vieilles, qui présentaient des trous rongés par un insecte où se tenait le *Xylonotrogus*.

Dans la monographie des Histérides, dans les mêmes Annales entom., 1855, vol. III, p. 403, mes huit espèces de *Saprinus*, décrites dans le Bulletin de Moscou, 1849, vol. III, p. 95, sont tous réunies au *nitidulus*, notre espèce la plus commune ! Depuis, j'ai communiqué au savant auteur de la monographie mes espèces, et il s'est assuré lui-même que mes espèces ne sont pas des *nitidulus*.

Dans le vol. III des Annales, p. 665, M. Jacquelin Duval a bien voulu prier les entomologistes de rayer mon *Omala 4-plagiata* de la liste des espèces européennes, disant que, dans mes ouvrages et dans mon Catalogue, cet insecte est marqué comme venant de Sibérie. Mais cet ouvrage et ce Catalogue ont été écrits en 1842 et 1846 (imprimés en 1842 et 1850), tandis que depuis j'avais visité le lac Bogdo, situé non loin du Volga, et comme tel j'ai donné l'insecte à M. Jacquelin Duval. Le Volga est probablement encore du domaine de l'Europe ?

Enfin, une grande calamité, dans la pratique entomologique, c'est la légèreté avec laquelle on cite les auteurs, qui ont nommé et décrit les espèces. M. Reiche a déjà porté l'attention sur ce sujet dans sa Note, imprimée page 313 du volume VI de ces Annales, démontrant, par un exemple frappant, comment des auteurs comme Burmeister, Erichson et Lacordaire ont péché à ce sujet. Pour nos collègues allemands, du reste, c'est Fabricius qui a tout décrit, les autres auteurs anciens n'existent presque pas; mais dans mes remarques sur les collections coléoptérologiques de Linné et Fabricius,

que je publie dans mes études entomologiques, on peut s'assurer qu'une bonne moitié des espèces, dites de Fabricius, sont dues à Olivier, Herbst, De Géer, Rossi, etc., qui les avaient décrites antérieurement. Ce sont surtout les catalogues de Coléoptères et des collections qui ont énormément contribué à la confusion qui existe maintenant dans les citations des auteurs, car il est très souvent et même plus que l'on ne pense, le cas, qu'une espèce nommée et décrite par Olivier n'est pas du tout la même que cite et décrit sous le même nom Fabricius, la même chose peut être dite aussi des espèces de Linné. Le Catalogue des Coléoptères d'Europe, publié dernièrement par M. Schaum, fourmille de pareilles inexactitudes, qui, réunies au faux principe : *d'accoler un nom d'auteur à un insecte, d'après LA VALEUR (?) DE LA DESCRIPTION* donnée, menace de mettre au comble la confusion qui existe dans la nomenclature. Comme preuve, je citerai un exemple parmi cent : le genre *Trachypachus* a été créé, décrit et figuré par moi dans les *Insectes de Sibérie*, en 1842, p. 86, tab. III, fig. 9-9', tandis que M. Schaum, dans son Catalogue, a bien voulu l'attribuer au baron Chaudoir. Il est vrai qu'il est fort commode de mettre ainsi de côté les descriptions et les travaux de ses prédécesseurs, parce que tel bon lui semble; mais que dirait-on si nous allions employer la réciprocité? L'assertion, que les descriptions sont trop courtes, est une excuse au moins fort relative et arbitraire, si elle n'est pas même personnelle et malveillante, et je demande à ces Messieurs les régénérateurs, si les descriptions de Linné et de Fabricius, conçues souvent en trois ou quatre mots, sont courtes ou longues, adoptables ou non?

M. Reiche répond en ces termes à l'un des points du travail de M. de Motschulsky :

Dans la note que je viens de vous lire, M. de Motschoulsky prétend que mon *Oxythyrea Noemi* n'est autre que sa *Cetonia albopicta*, Bull. Mosc., 1845-1859.

M. de Motschoulsky se trompe complètement, et son erreur est d'autant plus extraordinaire, qu'il a en main des types envoyés par moi de l'*Ox. Noemi*.

Dans la description qu'il donne, avec sa brièveté ordinaire, de son

*Albo-picta*, il dit qu'elle est plus allongée que la *Cinctella* de Stev., ce qui est vrai, mais il a pu voir que ma *Noemi* est, au contraire, plus courte. M. de Motschoulsky eût pu ajouter que son espèce a les angles postérieurs du corselet bien marqués, tandis qu'ils sont arrondis dans la *Noemi*; que l'*Albo-picta* a, en dessous, l'abdomen couvert de bandes transversales blanches avec le métasternum presque entièrement blanc, et que la *Noemi* n'a qu'un seul petit point blanc de chaque côté de ses segments abdominaux, avec une petite tache blanche sur l'angle postérieur du métasternum. Le seul caractère qui soit commun à l'*Albo-picta* et à la *Noemi*, et qui a pu tromper M. de Motschoulsky, consiste dans les séries triponctuées du corselet. Tout ce que j'en dis ici est au surplus consigné dans la description que j'ai faite de la *Noemi*, au volume et à la page que signale M. de Motschoulsky, qui par conséquent a pu la lire.

J'ajouterai que le nom de *Cet. albo-picta*, auquel M. de Motschoulsky paraît tant tenir, ne peut rester appliqué à son espèce, parce qu'il fait confusion avec celui de *Cet. albo-picta*, Gory et Perch. (Monog. des Cétonides, p. 256), donné à une espèce du cap de Bonne-Espérance, et qu'il y a lieu de le remplacer par celui de *Leuco-sticta*, proposé par M. Mannerheim, qui me l'a envoyée ainsi dénommée.

— M. le baron Gautier des Cottés adresse les descriptions suivantes de trois Coléoptères nouveaux et propres à la faune d'Europe :

1. FERONIA (MOLOPS) TOURNIERI Gautier des Cottés. — *Paral-lela*; *nitida*; *corpore antennis pedibusque, rubro-piceis*; *thorace cordiforme*; *angulis posterioribus proeminentissimis*; *elytris posterioribus rotundatis, punctato striatis*. — *Habitat Helvetia*. — Long. 12 millim.

Corps épais, court, assez convexe. D'un rouge de poix très brillant. Tête très grosse. Corselet cordiforme, très rétréci à la base; angles postérieurs extrêmement proéminents, avec deux impressions dont l'extérieure petite, l'intérieure très profonde et formant une strie d'un tiers du prothorax; celui-ci ridé transversalement; les rides partant de la deuxième strie obliquant vers la ligne médiane. Elytres ovalaires, beaucoup moins larges à leur base que la base du

prothorax; très arrondies et non tronquées à l'extrémité; à stries bien marquées, fortement ponctuées.

Diffère du *Terricola* Fab., par la taille, la couleur et le corselet beaucoup plus rétréci à la base, surtout par le développement de ses angles postérieurs.

Il a été pris au mont Rosa, par M. Henri Tournier, de Genève.

2. ANCHOMENUS ANTENNATUS Gautier des Cottés. — *Nigro nitidus*; *ovalis*; *antennis, pedibusque flavo-piceis*; *primis elongatis, ad apicem cressentibus*; *thorace cordiforme, basi punctatis-simâ, angulis posterioribus obtusis*; *elytris ovalis, striatis, leviter punctatis*. — *Habitat Hispania et Sicilia*. — Longueur 8 millim.

Ailé. Epais, assez convexe. Noir brillant. Palpes, antennes et pattes d'un jaune de poix assez foncé chez quelques individus. Corselet cordiforme, rétréci en arrière; base fortement ponctuée; un sillon médian bien marqué, ridé transversalement; angles postérieurs obtus, formant une petite dent. Elytres ovales, striées, très légèrement ponctuées; les trois premières stries parallèles à la suturale; la quatrième et la cinquième pariales, la sixième et la septième de même, se réunissant avant l'extrémité de l'élytre; la huitième se prolongeant sinueusement jusqu'à l'extrémité de l'élytre; la neuvième ponctuée; un ou deux gros points sur les troisième et cinquième stries. Les antennes prennent un grossissement insolite de leur base à leur extrémité, chez certains individus.

*P. S.* Insecte toujours confondu avec l'*Anchomenus pallipes* Fab., et propre à l'Espagne, rapporté par M. Gougelet, et, de la Sicile, par d'autres entomologistes.

3. CARABUS GLACIALIS Gautier des Cottés. — *Habitat Helvetia*.

Ressemble beaucoup au *C. Creutzeri* Fab.; il en diffère par les angles de la base des élytres beaucoup plus prononcée, par sa forme beaucoup plus parallèle; par ses élytres à stries nombreuses, irrégulières, faiblement crénelées, n'ayant sur chacune que les vestiges d'une ou deux fossettes cuivreuses.

Tient le milieu entre le *Fabricii* Panzer et le *Creutzeri* Fab. Il est de la taille du premier et plus petit que le second.

Je me borne à ces quelques lignes de description, n'ayant vu que trois exemplaires de ce joli Carabe, et n'en possédant qu'un seul. Il est dans la division des Carabes déprimés des Alpes et est bien distinct de tous ceux décrits jusqu'à ce jour. — Des glaciers du mont Rosa.

— Le même membre fait connaître également la rectification suivante :

Dans les Annales de 1858, p. LXIV, et, portée dans le Catalogue de M. le D<sup>r</sup> H. Schaum, 1859, p. 9, j'ai décrit une *Feronia*, sous le nom de *F. bispinosa*, un Coléoptère d'Espagne. Je l'avais placée dans la division des *Pterostichus* par erreur; cet insecte est un *Steropus* venant immédiatement après le *Steropus Illigeri* Panzer, d'Autriche.

— M. Leprieur donne des détails sur quelques Coléoptères nouveaux observés par lui en Algérie aux environs de Bône; il signale spécialement : 1<sup>o</sup> nu *Hydroporus*, probablement nouveau, voisin du *flavipes*; mais qui en est distinct et par les caractères spécifiques et par les habitudes; 2<sup>o</sup> un *Mecynotarsus*, trouvé au bord de la mer sous des détritits rejetés par les vagues, etc.

— Le même membre, outre ces insectes, montre également une *Anthophora* provenant des mêmes localités et que M. le docteur Sichel croit reconnaître pour l'*A. retusa* mâle, ce qu'il ne pourra assurer positivement qu'après une vérification plus complète.

— M. L. Brisout de Barneville fait connaître à la Société plusieurs Orthoptères intéressants de la famille des *Acri-didés* qu'il a pris aux environs de Paris depuis quelques années et présente à ce sujet la note suivante, destinée à compléter le catalogue des insectes de ce groupe qui appartiennent à la faune parisienne :

*Stenobothrus vagans*, Fieber. — Commun. — Forêt de Saint-Germain; Vésinet; Lardy, etc.

*Stenobothrus binotatus*, Charp., Fisch., Fr. Orthopt. Europ., pag. 338. — Rare. — Fiches d'Aigremont.

*Stenobothrus mollis*, Charp. — Commun. — Vésinet; Carrières-sous-Poissy; Lardy, etc.

*Stenobothrus bicolor*, Charp. — Très commun.

*Epacromia thalissina*, Fab. (*Acridium thalissinum*, Brisout, Ann. soc. entom. 1848, pag. 413. *Acridium lætum*, Brisout, Ann. soc. entom. 1853, Bullet., pag. LIV. *Epacromia thalissina*, Fisch., Frib. Orthop. Europ., pag. 361, partim. *Aiolopus thalissinus*, Fieb., Synopsis der europäischen Orthopteren, pag. 11). — Rare. — Forêt de Fontainebleau, à Belle-Croix.

Nous avons cité de nouveau cette espèce afin de rectifier la détermination que nous en avons donnée auparavant.

*Pachytylus nigro-fasciatus*, Latr. — Vésinet; Conflans, Sainte-Honorine.

*Ædipoda cærulans*, Lin.? Fabr. — Vésinet.

— M. H. Lucas communique la note qui suit :

Je ferai passer sous les yeux de la Société plusieurs individus des deux sexes d'un Orthoptère sauteur très rare en Algérie, et que Serville a désigné sous le nom d'*Hetrodes Guyonii*, Hist. nat. des Orthopt., p. 474, n° 3 (138). Les individus que je communique sont remarquables par leur grande taille, habitant l'ouest de la province d'Oran, particulièrement les environs de Lalla-Maghrnia, où ils ont été rencontrés par notre confrère M. Cotty, auquel je suis redevable de cette remarquable espèce, que j'ai fait figurer dans mon Histoire naturelle des Animaux articulés de l'Algérie, tom. 3, p. 15, n° 26, Orthopt., pl. 2, fig. 1 (1849).

— M. le docteur Sichel fait la communication suivante :

M. Bellier de la Chavignerie, qui depuis plusieurs années, pendant ses excursions lépidoptérologiques, se livre avec autant d'intelligence

que de bonheur, mais uniquement pour me faire plaisir et enrichir ma collection, à la chasse des Hyménoptères, m'a apporté, l'année dernière, du département des Basses-Alpes, et, cette année, de Sicile, de nombreux et intéressants Hyménoptères, parmi lesquels il y en a beaucoup de rarès. J'en ai dressé le catalogue que je dépose sur le Bureau, avec prière qu'il soit inséré dans nos Annales.

J'ai également reçu de notre collègue le docteur Forte, à Naples, des Hyménoptères des environs de cette ville, et de M. Meyer-Dür, naturaliste à Burgdorf (canton de Berne, Suisse), des Hyménoptères recueillis cet été en Espagne, pendant une exploration entomologique de ce pays faite en commun avec M. le professeur Pictet, de Genève. Chargé de rédiger le catalogue de ces Hyménoptères d'Espagne pour l'ouvrage que ces deux entomologistes se proposent de publier sur leur voyage, je soumettrai successivement à la Société entomologique les insectes nouveaux ou peu connus de cet ordre, que ces différentes excursions entomologiques m'auront fait connaître. Je commence par donner aujourd'hui les diagnoses de quelques-uns des plus intéressants de ces insectes, ainsi que de trois autres, communiqués par plusieurs de nos collègues.

1. CINETUS RUFIPES, nov. sp. ♀. (*Proctotrapiens* Latr., famille *Belytoïdæ*, Færster, Hymenopt. Studien II, p. 127.) — *Niger, nitidus, impunctatus, glaber; ore, antennis, tegulis, alarum venis pedibusque rufis; coxis nigris; flagelli apice femoribusque posticis interdum nigricantibus.* — Long. ♂ 1/2-4 millim. Expans. alar. 7 millim.

Trouvé par M. Guérin-Méneville, le 12 juillet 1859, à Montrieux, près Toulon, dans la propriété de M. de Cerisy, où cet insecte, réputé rare, voltigeait par myriades autour des plantes qui croissaient près de l'embouchure d'une source glacée, et se posait sur leurs feuilles, qui en étaient noircies.

2. MERIA LINEATA, ♀, nov. sp. — *Nigra, subnitida, parcissime punctata; ore, antennis, pro- et mesothorace, scutellis, abdominis petiolo, ano, pedibus anticis tarsisque omnibus, rufis; metathorace postice profunde punctato, fere ruguloso-clathrato; abdominis fasciis albis 3 (segmentorum 2-4), sinuatis, antice*

*biemarginatis, secundâ subinterruptâ, tertiâ latè interruptâ; alis fuscis, minimis, fere nullis.* — Long. 9 millim.

Ailes rudimentaires, peut-être arrachées fortuitement, bien que leur troncature semble mousse et à peu près la même des deux côtés.

Exemplaire unique, trouvé à Toulon, par M. le docteur Coquerel, et communiqué par M. Fairmaire.

3. *MERIA FUSCIPENNIS*, ♀, n. sp. — *Nigra, capite (scapo nigro excepto), pro- et metathorace, scutello tarsisque, rufis; metathorace postice sublævi, tenuiter punctato; abdominis segmentis apice decoloribus, rufescentibus; segmentis 2-5 utrinque albo maculatis; alis anterioribus fusco-hyalinis, posterioribus clarioribus.* — Long. 10 1/2 millim. Expans alar. 15 millim.

Alger, un seul exemplaire (ma collection); capturé et donné par M. Poupillier.

4. *PANURGUS ANNULATUS*, n. sp. — ♂. *Parvulus, niger, opacus, cano-pilosus; abdomine nitidiusculo, subglabro; tarsorum articulo primo, tiliarum anticarum latere interno posticarumque basi, flavis; tarsis reliquis flavo-fuscescentibus; alis hyalinis, venis pallide testaceis. Affinis Panurgo labiato Eversm. (Faun. Volgo-Uralens.), et forsân ejus varietas; sed differt tibiis intermediis et clypeo semper nigris.*

Espagne. Collection de M. de Saussure et la mienne; rapporté en nombre par M. Meyer-Dür. Alger; un seul ♂; ma collection; donné par M. le docteur Hornbeck.

♀. *Parvula, tota nigra, nitidior, minus cano-pilosa; ano fulvido-piloso.* — Long. 4 1/2 millim. Expans. alar. 10 millim. Latitudo abd. ♂, 1 millim., ♀, 1 1/2 millim.

Espagne; une seule ♀, rapportée par M. Meyer-Dür; ma collection.

*Lectures.* M. de Bonvouloir dépose sur le bureau un mé-

moire intitulé : Description de plusieurs nouvelles espèces de la famille des *Throscides*; travail accompagné d'une planche coloriée.

— M. le docteur Doumerc adresse une notice sur l'*Ichneumon* parasite du petit Paon.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, à partir de l'année 1860, M. Lavergne de la Barrière, employé des chemins de fer d'Orléans, à Paris, rue Taranne, 11 (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. L. Reiche. — Commissaires-rapporteurs : MM. de Bonvouloir et L. Buquet.

---

(Séance du 23 Novembre 1859).

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Al. LABOULBÈNE, 1<sup>er</sup> vice-président.

MM. C. Duméril, président honoraire, et le colonel Goureau, de retour à Paris, assistent à la séance.

*Communications.* M. L. Reiche annonce que notre savant collègue, M. Félix Caignard de Saulcy, vient d'être promu à la dignité de sénateur.

— M. le docteur Boisduval dit qu'il a reçu la nouvelle que M. Lorquin était arrivé à l'île de Manille et qu'il allait commencer ses recherches entomologiques.

— M. L. Fairmaire communique les diagnoses suivantes de quelques Coléoptères européens :

1. *POECILUS LOSSINIANUS*. — Long. 16 mill. — Oblongus, subparallelus, totus niger, nitidus, elytris minus nitidis, antennis sat validis, articulo 1° tantum carinato; capite tenuiter dense punctulato; prothorace antice leviter angustato, latitudine haud brevior, postice utrinque punctato et fortiter biimpresso; elytris prothorace vix latioribus, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis subplanis; subtus nitidior. — *P. viatico* valde similis, sed prothorace longiore, lateribus minus arcuatis, elytris longioribus et statura majore distinctus. — Trouvé dans l'île de Lossini, pendant la guerre d'Italie, par notre ami et collègue M. Vesco.

2. *LEPTURA CHLOROTICA*. — Long. 1 1/2 à 2 mill. — Depressa, flavo-testacea, abdomine interdum ante apicem infuscato; antennis validis, apicem versus leviter incrassatis; prothorace subrotundato, postice haud sensim angustiore, basi medio obsolete foveolato; elytris prothorace fere dimidio brevioribus, angulo externo haud producto, punctatis, abdomine fere lævi, nitido. — ♂ elytris ad suturæ apicem plicato-elevatis, angulo suturali haud truncato, abdominis segmento quinto medio dente acuto, retrorsum directo, armato. — *L. myopi* peraffinis, sed colore dilutiore, prothorace postice haud sensim angustiore et abdomine ♂ distincta. — Hautes-Pyrénées (Pandellé).

3. *MASTIGUS LIGURICUS*. — Long. 4 1/4 mill. — Niger, nitidus, tenuissime cinereo-pubescent, capite sulcato; prothorace oblongo, postice angustato, vix perspicue punctulato, basi medio breviter ac obsolete sulcato; elytris tenuissime punctulatis, punctis majoribus seriatis, parum distinctis, ovatis, postice haud productis, separatim rotundatis. — *M. palpalis* valde similis, sed capite brevior, postice haud attenuato, antennis paulo brevioribus, elytrisque obsolete punctatis, ♂ et ♀ apice haud productis, distinctus. — Alpes maritimes (Ghiliani).

4. *TIMARCHA GOUGELETHI*. — Long. 10 à 13 mill. — Breviter ovata, convexa, dorso planiusculo, nigra, nitida, pedibus atro-cyanis, femoribus late rufis; capite punctato, summo sulcato, prothorace postice parallelo, antice leviter angustato, tenuissime punctato, elytris fortiter ac irregulariter punctatis, obsolete coriaceis; ♂ mi-

nor, tarsi valde dilatatis. — *T. coriariæ* affinis, prothorace lateribus vix arcuato, tenuissime punctato, elytris antice leviter, angustatis, vix coriaceis, humeris parum prominulis, distincta. — Rapportée de Galice par M. Gougelet.

— M. Charles Brisout de Barneville adresse les diagnoses suivantes de plusieurs espèces nouvelles du genre *Homalota* propres à la France :

1. H. SEQUANICA. — *Linearis, nigra, subnitida, sericeo-pubescentis, elytris antennarumque articulo primo fusco-testaceis, antennis tenuibus fuscis; prothorace transversim subquadrato, basi foveolato, leviter canaliculato; elytris thorace paulo longioribus; abdomine supra segmentis anterioribus 4 crebre, segmento 5° parcius, 6° sat crebre punctatis.* — Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4.

Les antennes sont longues, peu épaissies vers l'extrémité, les trois premiers articles sont allongés, le deuxième est subégal au troisième, le quatrième est à peine plus court et plus étroit que le cinquième : les autres sont allongés, l'avant-dernier est plus de un tiers plus long que large, le dernier est un trois quarts plus long que le précédent. — Cette espèce vient se placer à côté de l'*H. graciticornis*, mais elle s'en éloigne par ses antennes moins longues, son cinquième segment abdominal à ponctuation écartée, et la couleur moins claire de ses élytres. Confondue souvent avec *H. elongatula*, s'en distingue par ses antennes à articles plus allongés et son abdomen ponctué, un peu plus serré. — Pas rare sur les bords de la Seine (à Paris).

2. H. PARISIENSIS. — *Nigra, nitida, elytris castaneis, his circa scutellum infuscatis, pedibus fusco testaceis; prothorace coleopteris angustiore, transversim subquadrato, postice leviter foveolato, interdum leviter canaliculato; abdomine supra parce subtiliter punctato, fere lævigato.* — ♂ *segmento sexto margine apicali subtiliter crenulato.* — Long. 2 mill. 1/3 à 2 1/2 mill.

Les antennes sont noirâtres, rarement le premier article est couleur de poix, elles atteignent au-delà du milieu de l'élytre, elles sont

peu épaissies vers l'extrémité ; les trois premiers articles sont allongés, le troisième est plus long que le deuxième, le quatrième à peine plus court, mais plus étroit que le cinquième, les avant-derniers à peu près aussi longs que larges, le dernier égal aux deux précédents réunis. Extrêmement semblable à *H. umbonata*, distincte par la teinte plus brune de ses élytres et les caractères du ♂. — Dans les fientes. — Paris.

3. *H. FAIRMAIRII*. — *Sat lata, depressa, nigra opaca, omnium subtilissime confertissimeque punctata, dense cinereo-pubescentes, genibus, tibiis basi et apice, tarsisque rufo-testaceis. Thorace subquadrato, basi impresso ; elytris thorace multo latioribus, hocque longioribus, versus scutellum depressis. Abdomine supra nitidulo, elytris paulo angustiore, versus apicem dilatato, segmentis 5 primis basi depressis.* — Long. environ 2 mill.

Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, assez grêles, peu épaissies vers l'extrémité, les trois premiers articles sont allongés, le deuxième est près de moitié plus long que le troisième, les avant-derniers sont aussi longs que larges, le dernier est presque égal aux deux précédents réunis. Espèce très remarquable par sa ponctuation et la largeur relative de ses élytres et de son abdomen. — Bordeaux, Privas. Deux individus.

4. *H. MINUSCULA*. — *Subdepressa, nigra, nitida, subtilissime griseo pubescens, satis dense, sed vix visibiliter punctulato ; antennis brevibus anoque concoloribus, elytris piceis, pedibus fuscis, tibiis apice et basi, tarsisque testaceis ; thorace transversim subquadrato, obsolete canaliculato ; elytris thorace paulo longioribus, abdomine supra fere lævigato.* — Long. environ 1 mill.

Peut-être identique à l'*H. atomaria* Kr., très semblable aux *H. ægra* et *luctuosa*, mais distincte de toutes les deux par ses antennes moins fortes et plus courtes, et son corselet plus court. S'éloigne encore de l'*ægra* par la couleur de ses antennes et de ses pattes, et de tous les deux par sa petitesse. — Paris. Deux individus ; sous les cadavres des petits animaux.

5. *H. LACUSTRIS*. — *Sublinearis, nigra, nitidula, antennis*

*elytrisque fuscis, antennarum basi pedibusque testaceis, thorace transverso, basi foveolato, medio canaliculato; elytris thorace 1/3 longioribus (2-4) crebre punctatis, 5-6 parce punctatis. ♂ segmento sexto granulato.* — Long. environ 2 mill.

Le sixième segment dorsal du ♂ présente deux séries de petites granules oblongs, placés parallèlement à son bord postérieur. Extrêmement semblable à l'*H. autumnalis*, s'en distingue par sa taille un peu plus grande, ses élytres un peu plus larges et plus longues, et le sixième segment dorsal granulé distinctement chez le ♂. — Deux individus ♂ ♀ : à Saint-Germain.

6. *H. DIFFICILIS.* — *Linearis, depressa, nigro fusca, vel brunnea, capite, abdomine segmentis intermediis obscurioribus, antennis pedibusque testaceis; prothorace transverso, basi obsolete foveolato, obsolete canaliculato; abdomine supra omnium confertim subtiliter punctato. ♂ capite thoracis longitudine, segmento sexto, supra et infra, leviter emarginato.* — Long. environ 1 mill. 1/3.

Généralement confondue avec l'*H. vilis*, s'en distingue cependant par sa taille plus petite, moins allongée, son corselet plus court, sa couleur généralement plus claire, la ponctuation un peu moins serrée de son abdomen, et la grosseur de la tête chez les mâles. — Saint-Germain, sous les feuilles au bord des mares.

— M. le docteur Doumerc montre à la Société une Coccinelle qu'il a trouvée il y a quelques jours à Paris même, et qui offre un fait tératologique curieux. Ce Coléoptère, ayant probablement été gêné dans son développement, présente sur l'élytre droite un tubercule bien manifeste et semblable à une petite perle.

— M. F. Ogier de Baulny fait passer sous les yeux de la Société quelques larves d'insectes qu'il a trouvées, aux Ternes près Paris, sous l'écorce d'un peuplier mort. Il n'a reconnu qu'une larve d'une seule espèce : c'est celle du *Prognatha quadricornis* Kirby ; dont il a rencontré un grand nombre, tandis que le *Prognatha* à l'état parfait était plus rare.

Parmi celles qu'il n'a pu reconnaître, il y a une larve d'Élatéride; les autres appartiennent probablement à l'ordre des Diptères.

— M. C. Duméril fait voir un curieux Hémiptère, rare pour la faune française, le *Reduvius stridulus*. Cet insecte, entièrement recouvert d'une matière blanchâtre et épaisse, a été trouvé sous des pierres dans les hautes montagnes des environs de Mende, par M. Th. Josset, médecin militaire.

— M. le professeur Girard adresse, par l'entremise de M. H. Lucas, les notes suivantes :

1° SUR L'ACTION DE LA BENZINE. — J'ai eu l'occasion de confirmer, par de nouvelles expériences, les faits déjà indiqués dans le 2° numéro des Annales pour 1859. Il s'agit de la rigidité considérable des muscles de l'appareil du vol qui suit, chez les Lépidoptères à locomotion aérienne puissante, l'intoxication par la benzine. J'ai même obtenu cet effet dans un temps plus court que dans mes premières expériences, chez des *Sphinx convolvuli* saisis pendant la plus grande activité de la combustion respiratoire, attestée par la vitesse du vol et l'élévation de la température propre. Dans un temps qui n'a pas dépassé deux minutes, l'immersion dans la benzine a été suivie d'une inflexibilité complète des muscles des ailes empêchant d'amener ces organes dans la position perpendiculaire à l'axe du corps.

2° SUR LA GÉOGRAPHIE ENTOMOLOGIQUE. — Depuis six années que j'ai l'occasion de passer les mois d'août et de septembre dans les plaines du plateau de la Brie (Seine-et-Marne), et d'explorer en outre la forêt d'Armainvilliers et les bois annexes de Notre-Dame, de la Marsaudière et de Lagrange, j'ai pu faire quelques remarques sur des différences considérables présentées dans l'apparition d'espèces communes de Lépidoptères, et qui tiennent à des causes ignorées encore comme presque tout ce qui touche à la géographie zoologique des Insectes et aux variations continuelles du nombre des individus d'une espèce donnée. Ainsi, tandis que la *Colias hyale* a toujours été également commune pendant les six années de 1854

à 1859, la *Colias edusa*, très abondante en 1859, était beaucoup moins fréquente pendant les années précédentes. La Vanesse *Morio* s'est montrée commune en 1858, et l'abondance des fruits l'attirait dans les jardins; pendant les autres années, elle était beaucoup plus rare et confinée dans les bois. La Vanesse *Belle-Dame* a été également très fréquente en 1858, et peu les autres années. En 1854, les bois que j'ai indiqués offraient par milliers l'*Argynnis paphia*, qui depuis est devenue bien moins commune, tandis que les *Argynnis aglaia* et *adippe* ne m'ont pas paru varier. En 1854, ces mêmes bois m'ont offert en septembre une seconde éclosion du *Petit-Sylvain* (*Limenitis sybilla*), et de même en septembre 1859, avec absence pendant le même mois des années intermédiaires. Au contraire, je n'avais pas rencontré, dans les mêmes lieux, le *Sylvain azuré* (*Limenitis camilla*) de seconde éclosion pendant les quatre premières années, et cette espèce a été abondante dans les mois d'août et de septembre de 1858 et 1859.

3° SUR LA LONGÉVITÉ DE LA XYLINA EXOLETA. — Dans des chasses à la miellée faites au mois de septembre 1859, j'ai pris plusieurs individus de la *Xylina exoleta*, et j'ai constaté ce fait que, tandis que les diverses Noctuelles prises dans la même époque périssaient piquées au bout de trois ou quatre jours, l'espèce indiquée présentait une vitalité considérable qui se prolongeait de quinze à vingt jours.

Plusieurs membres prennent la parole à l'occasion des notes de M. Girard. Au sujet de l'action de la benzine sur les insectes, M. Leprieur dit qu'il a observé des faits à peu près semblables à ceux signalés par notre collègue en soumettant des insectes à l'action du chloroforme; il ajoute que lorsqu'il employait cet agent anesthésique en vapeur, les êtres qu'il y soumettait avaient, après leur mort, leurs membres repliés sous le corps et que leur port était naturel, tandis que lorsqu'il se servait de chloroforme liquide, ils acquéraient une très grande raideur et que les membres s'écartaient du corps. M. le docteur Laboulbène présente quelques considérations générales sur l'asphyxie par la benzine; il

dit quelques mots de certains poisons employés par les animaux et produisant une action à peu près analogue et rappelle surtout les belles observations de M. Léon Dufour sur le *Cerceris bupresticida*, qui amasse dans sa retraite des centaines de *Buprestis* destinés à sa nourriture et qu'il tue avec son venin, mais de manière à les conserver aussi mous et aussi frais qu'à l'état vivant. Enfin M. C. Duméril parle de l'action du venin des serpents sur divers animaux et spécialement sur les insectes. Au sujet de la *Xylina exoleta*, M. le docteur Boisduval dit que le cas de ténacité à la vie observé par M. Girard ne lui semble pas très extraordinaire, car ce Lépidoptère est un de ceux qui possèdent deux générations annuelles, la dernière hiverne ordinairement et l'accouplement n'a lieu qu'au printemps suivant

— M. Bellier de la Chavignerie montre une *Vanessa urticae* ♂ entièrement albinos et un *Satyris Eudora* ♂ dont les quatre ailes sont marquées régulièrement de taches blanches sur lesquelles se détache en noir le point apical. Notre collègue dit que la première de ces aberrations a été prise au mois de juin 1859 dans la forêt de Bondy et que la seconde lui a été envoyée du Midi de la France.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

M. P. Gervais a désigné sous le nom de *Scolopendrella*, Hist. nat. des Ins. apt., tom. 4, p. 301 (1847), un petit Myriapode de la classe des Chilopodes, qu'il a découvert dans un jardin de son habitation, à Paris, et qu'il a rencontré ensuite dans les bois de Meudon et de Clamart.

Lorsqu'on étudie les organes buccaux de cette curieuse coupe générique, on remarque qu'ils affectent la forme d'un suçoir, disposition qui reproduirait parmi les Chilopodes la particularité des Polyzonies parmi les Diplopodes. M. G. Newport, de regrettable mémoire, qui a aussi observé cette coupe générique dans la Grande-Bretagne, avait élevé ce Myriapode au rang de tribu, et, plus tard, il

ne l'a plus considéré que comme formant une famille distincte qu'il place dans le voisinage des *Lithobius*. Ce qui frappe à la première vue, lorsqu'on observe ce Myriapode, c'est la longueur excessive des prolongements caudaux qui sont situés de chaque côté de la partie anale, et dont la disposition des articles, qui sont moniliformes, rappelle tout à fait celle des antennes. De plus, il est très agile, échappe facilement à la main qui veut le saisir, aussi, il est très difficile de le capturer entier. Il se plaît dans les lieux humides, et se tient soit sous les mousses, soit sous les feuilles. Tel est le petit Myriapode que je fais passer sous les yeux de mes collègues, et que j'ai trouvé vers le milieu de septembre, dans les bois qui sont situés aux environs de Cormeilles-en-Parisis. Cette espèce, à laquelle M. P. Gervais a donné le nom de *Scolopendrella notacantha*, Hist. nat. des Ins. apt., tom. 4, p. 301, et qu'il place dans sa tribu des Géophilides, est très rare aux environs de Paris, et c'est la première fois que j'ai eu le plaisir de prendre cette curieuse espèce, dont je n'ai rencontré que deux individus.

Dans cette même famille des Géophilides, je signalerai une espèce du genre *Geophilus* qui n'avait encore été rencontré qu'une seule fois aux environs de Paris ; cette rare espèce est le *Geophilus sanguineus* Gerv., Hist. nat. des Ins. apt., tom. 4, p. 317, n° 16; elle n'avait été signalée que de la forêt de Bondy ; j'ai pris l'individu que je communique, sous des feuilles humides, aux environs de Cormeilles.

Enfin, je montrerai encore un autre Myriapode, mais de la classe des Diplopodes, de la tribu des Glomérides, et qui est curieux comme géographie entomologique. Cette espèce est le *Glomeris (Iulus) plumbeo* Oliv., Encycl. méthod., tom. 7, p. 414, n° 3, qui n'était connue que de la France méridionale (environs de Fréjus), et que j'ai trouvée dans les bois situés auprès de Cormeilles ; je l'ai rencontrée en compagnie du *Glomeris limbata* Oliv. ; n'en serait-elle qu'une variété ?

*Lecture.* M. Deyrolle fils aîné lit une notice descriptive sur cinq espèces nouvelles de Lépidoptères propres au genre *Morpho* : les *M. Eugenia* Boisd., *Ægyptus* Boisd., *Amathonte* Deyr., et *Theseus* Boisd.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ces membres M. Jules Morand, de Vars (Charente) (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. H. Lucas, au nom de M. Allard. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. de Bonvouloir et L. Reiche.

---

(Séance du 14 Décembre 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

M. Grandin, de Vendôme, assiste à la séance.

*Communications.* M. Berce dépose sur le Bureau les deux bustes de Réaumur et de Latreille, qui sont en partie une réduction au quart de ceux que possède la Société, en partie un œuvre tout à fait nouvelle, et ont été exécutés par un habile sculpteur, M. Chardigny, auquel on doit la statue de Jean Goujon qui orne la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ces jolis bustes (*stéarinés ou non*), d'une grandeur qui les rend faciles à manier, d'une forme gracieuse, et dont un petit nombre d'exemplaires a été fait, sont en vente chez l'auteur (rue Malesherbes, 50, près de l'ancienne barrière de Monceaux), aux prix de cinq francs chaque pour les membres de la Société.

— M. Guérin-Méneville lit un mémoire intitulé : *Étude sur les GRAPHIPTÈRES, à l'occasion d'une espèce qu'il s'agissait de décrire, en la distinguant de ses congénères autrement que par la trop facile diagnose : Niger thoracis marginé, elytris marginé punctisque albis.*

« Lorsqu'on me présente, dit notre confrère, des Insectes présu-  
més nouveaux, et qu'on m'autorise *généreusement* à les décrire, en  
ajoutant que je pourrai faire ce travail en quelques minutes, et qu'il  
ne s'agit que d'une courte phrase caractéristique, je ne puis me  
défendre d'une sensation pénible en pensant qu'on cherche, certai-  
nement à bonne intention, à me faire commettre une faute scienti-  
fique, ou à m'entraîner dans un travail très difficile et très long.

» En effet, dans l'état actuel de la science, il ne suffit plus de don-  
ner isolément, et en peu de mots, le signalement d'un animal que  
l'on croit nouveau, ainsi qu'on le fait malheureusement trop souvent  
aujourd'hui, mais il faut faire partager sa conviction en donnant des  
raisons plus valables que la facile expression de sa volonté; il faut  
faire savoir pourquoi l'on prétend que l'espèce est nouvelle.

» Comme ce *pourquoi* ne peut résulter que de la comparaison de  
cette espèce avec toutes celles qui lui ressemblent, il est indispen-  
sable, lorsqu'on veut la décrire d'une manière vraiment utile pour les  
progrès de l'histoire naturelle, qui consiste, en définitive, dans l'étude  
de l'organisation et des mœurs des espèces, que l'on fasse presque  
le même travail que s'il s'agissait d'une monographie du groupe.

» C'est dans une entreprise de ce genre que je me suis engagé,  
pour faire connaître un beau Graphiptère que M. de Valdan m'avait  
envoyé d'Algérie, insecte que bien des auteurs auraient décrit en  
cinq minutes, en disant qu'il est voisin des *Graphipterus variegatus*  
et *multiguttatus* Dejean, noir, avec le corselet et les élytres bordés de  
blanc et avec cinq ou six taches de cette couleur sur chaque élytre;  
phrase qui ne l'aurait nullement distingué des trois ou quatre espèces  
voisines qui sont à peu près dans le même cas. »

Notre collègue parle ensuite des difficultés de l'étude  
d'un groupe dans lequel les espèces varient beaucoup, ce  
qui rend leur distinction très difficile. Il ajoute que l'étude  
des auteurs n'a fait qu'augmenter les difficultés de son tra-  
vail, parce que leurs descriptions, faites sans plan arrêté,  
l'une après l'autre et d'après un très petit nombre d'indi-  
vidus n'étant souvent que des variétés, ne font qu'embrouiller  
le sujet. S'il avait suivi cette marche, il aurait été obligé de  
faire presque autant d'espèces qu'il avait d'individus; mais

il a trouvé des caractères plus sérieux, des caractères organiques, dans la forme des diverses parties du corps, telles que les élytres, le corselet, etc. Il a analysé les taches des élytres, distinguant celles qu'on peut appeler *normales*, parce qu'elles se trouvent dans toutes les espèces du groupe, de celles qui ne sont pas constantes, qu'on peut appeler *supplémentaires*, parce qu'elles disparaissent souvent pour former des variétés qui ont été prises pour des espèces. Au moyen de ces caractères si solides, il arrive à construire le tableau suivant qui caractérise les six espèces qu'il admet dans le groupe des Graphiptères tachés de blanc :

I. Elytres ovalaires, atténuées aux épaules.

A. Corselet manifestement échancré de chaque côté en arrière; points blancs des élytres inégaux.

1. Bordure des élytres et prolongements internes de cette bordure très larges. . . . . *G. serrator* Forsk.

2. Bordure des élytres et prolongements internes de cette bordure plus étroits.

a. Elytres manifestement plus larges en arrière, points blancs nombreux. . . . . *G. luctuosus* Dej.

b. Elytres pas plus larges en arrière, points blancs peu nombreux. . . . . *G. Valdani* (1) Guér.

B. Corselet à peine sinué de chaque côté en arrière; points blancs des élytres presque égaux. . . . . *G. multiguttatus* Ol.

II. Elytres presque rondes, avec les épaules arrondies; corselet à peine sinué de chaque côté en arrière.

A. Bordure et taches blanches bien distinctes du fonds, qui est noir. . . . . *G. rotundatus* (2) Klug.

(1) Syn. *Gr. multiguttatus* Lucas. Exp. de l'Algérie.

(2) Syn. *Gr. Pelleteri*, Lap., Buffon, Dumesnil; *Gr. luctuosus* Lucas. Exp. d'Algérie.

B. Bordure et taches grises, confondues avec le fonds, qui est entièrement mêlé de duvet grisâtre. . . . G. *Barthelemyi* Dej.

Le travail de M. Guérin-Méneville, accompagné de nombreuses figures, apporte la lumière dans le groupe le plus difficile à étudier du genre *Graphiptère*. Il a paru pendant l'impression de cette note dans la *Revue et Magasin de Zoologie*, 1859, page 524.

— M. Chevrolat communique une nouvelle note sur le genre *Prinobius* de M. Mulsant.

Le 27 juillet dernier, lorsque je présentai à la Société une note monographique sur le genre *Prinobius* (Bulletin 1859, 3<sup>e</sup> trimestre, page cxxxiv), j'étais loin de penser que j'aurais à constater si tôt deux autres espèces.

Indépendamment des caractères qui se remarquent au corselet de ces insectes, l'écusson peut aussi en fournir de bons; je vais les signaler d'après les sexes que j'ai pu examiner.

Corselet marqué chez les mâles de quatre enfoncements.

1. PRINOBIUS SCUTELLARIS (*Prionus*) Germar, Reis. n. Dalm., p. 119, n° 207, pl. 1, fig. 1. ♀.

*Macrotoma Germari* (1) Dejean, Cat. 1837, p. 312. ♂.

♂. Ecusson allongé, presque en forme d'ogive, élevé et finement scabreux, aplani et lisse sur ses bords, plus largement en arrière, déprimé transversalement sur la base; ligne longitudinale élevée, lisse, non entière.

Je crois utile d'insérer ici la description faite sur la ♀, par Germar, et dont je dois la traduction à l'obligeance de notre collègue M. de Bonvouloir.

(1) Olivier ayant le premier publié un *Prionus scutellaris*, de Cayenne, qui fait partie du genre *Mallaspis* Serville, Dejean, par ce motif, avait cru devoir changer ce nom, mais comme ces deux insectes font aujourd'hui partie de deux genres bien tranchés, j'ai pensé qu'il valait mieux rétablir celui de Germar.

♀. *Antennis mediocribus, piceus, thorace denticulato, postice bispinoso, scutello marginato, elytris scabris, lineis elevatis obsolete.*

J'ai trouvé à Arbe (Dalmatie) un exemplaire mort sur un vieil Olivier, long de 36 millimètres. Les antennes ne sont point tout à fait de la longueur du corps et sont faites comme chez le *Prionus faber*. La tête est marquée en avant de gros points confluent, et, en arrière, est couverte de fines rugosités aiguës. Elle est marquée au milieu d'un profond sillon qui disparaît sur le vertex et se sépare en avant en deux rameaux; vient ensuite l'épistôme, qui a la forme d'un triangle élargi. Le prothorax est court, un peu rétréci en avant, coupé en ligne droite à son bord postérieur, fortement arqué sur les côtés, couvert çà et là de petites épines aux angles qui se joignent au bord antérieur; celui-ci légèrement sinué. En outre, sur le bord postérieur se trouve une très grosse épine aiguë et une plus petite. La surface offre, près des côtés, des points fins et irréguliers, et au milieu est fortement ponctuée, néanmoins ces points laissent à découvert au milieu quelques espaces élevés, lisses. La surface est de plus rugueuse et obscure. Le milieu est glabre, les côtés sont couverts d'une pubescence jaunâtre, et le bord antérieur est garni de poils jaunes. L'écusson est cordiforme, avec une ligne imprimée qui l'entoure et qui est éloignée du bord. Les élytres sont rugueuses et ont quatre faibles lignes élevées qui disparaissent peu à peu vers l'extrémité. La poitrine est couverte de poils jaunâtres. La couleur est d'un brun de poix; la tête et le corselet sont plus obscurs.

2. PRINOBIUS GAUBILII Chev., Bull. 1859, page cxxxv. ♂.

*Macrotoma scutellaris* Luc., Exp. scient. d'Algérie, 1849, p. 481. ♂.

*Macrotoma Myardi* Luc., Exp. sc. d'Alg., 1849, pl. 41, f. 1. ♂.

*Prinobius lethifer* Fairm., Bull. 1849, p. cxxxviii.

Écusson ♂ plus grand, plus court et plus arrondi, chagriné et réticulé, déprimé sur le milieu longitudinal, avec une ligne élevée étroite dans le fond, bords étroitement sillonnés.

Cette espèce, qui vit sur le *Fraxinus dimorpha*, n'a été présen-

tée par notre collègue Fairmaire que dans la séance du 10 août suivant.

3. PRIONUS GERMARI Mulsant, Supplément aux Sulcicolles et Sécuripalpes 1846.

Corselet en carré transverse; faiblement convexe, à bords latéraux repliés en dessous, droits sur le côté, vus du dessus, sillonné depuis le milieu jusqu'à la base, offrant une dépression arquée sur chaque côté postérieur, et quatre enfoncements dorsaux rapprochés, les deux antérieurs grands, en forme d'un V, ayant son ouverture en regard de l'angle antérieur, avec une série allongée et interne de réticulations ou nervures lisses; les deux postérieures petites, profondes. Au-dessus de la base est une ligne biarquée, étroite, formée de petits tubercules presque interrompus, elle part du sillon et s'arrête à la dépression latérale. Ecusson à demi-arrondi, grand, élevé, réticulé, sillonné au milieu de la longueur et régulièrement le long du bord.

Cet insecte, qui se trouve à Saint-Tropez (Var), sur le chêne vert, m'a été obligeamment communiqué par notre collègue M. Fairmaire, il fait partie de la collection de M. Grénier.

Corselet marqué seulement de deux enfoncements sur la région dorsale antérieure 4-5.

4. PRINOBIUS MYARDI Muls., Soc. agr. de Lyon, v, 207, 5,  
pl. XI, fig. 1, ♂.

Ecusson du ♂ semi-arrondi, subcordiforme, finement et régulièrement chagriné et réticulé, sillon longitudinal étroit, profond, bords épais, relevés et sillonnés; de la ♀, plus grand, plus régulièrement arrondi en arrière et sur les côtés, déprimé et lisse sur le milieu, inégalement chagriné près des bords: ceux-ci sont très relevés et faiblement sillonnés en dedans.

Envoyé de Corse.

Les deux sexes de cette espèce m'ont été généreusement offerts par M. Mulsant.

5. PRINOBIUS ATROPOS Chev., Rev. et Mag. zool. 1854, page 482,  
pl. 8, f. 2. ♂.

id. id. Chev., Bull. 1859, p. CXXXVI. ♀.

Ecusson du ♂ plus petit, semi-arrondi, presque triangulaire, élevé, coriacé, légèrement tomenteux, aplani sur les côtés et presque tronqué au sommet; un peu plus grand que chez le ♀, subcordiforme, déprimé au centre, plus ponctué à la base qu'à l'extrémité, lisse au delà, moins nettement aplati sur les bords.

Corps plus mince chez cette espèce. Patrie : Syrie.

6. PRINOBIUS GOUDOTII. ♀.— *Alatus, reticulato punctatus, brunneus; capite longitudine et antice transverse et profunde sulcato; thorace brevi, transverso, spinis tribus posticis, antice (fulvis pilis induto) posticeque marginato; elytris basi brunneis, ultrà cinnamomeis.* — Long. 41; lat. 17 mill.

D'un brun plus ou moins obscur ou clair. *Tête* arrondie, à ponctuation réticulée, chargée de petits tubercules en arrière des yeux, sillon longitudinal entier, étroit, cintré et profond en avant. *Palpes* jaunâtres. *Lèvre* revêtue de poils dorés. *Antennes* de couleur de poix, ayant la moitié de la longueur du corps, à premier article en massue, grossièrement ponctué, deuxième transverse, troisième égalant en longueur les quatrième et cinquième réunis, tous trois ainsi que le sixième un peu renflés au sommet, neuvième et onzième sillonnés. *Corselet* transverse, élargi en arrière, inégalement arrondi sur chaque côté, armé de trois petites épines sur l'angle postérieur, la médiane est la plus longue, et d'une seule au delà de l'angle antérieur, dessus convexe, couvert de points réticulés, sillon dorsal étroit, traversé en avant par de petits espaces lisses. *Ecusson* large, semi-arrondi, lisse au milieu, ponctué sur les côtés, déprimé et sillonné près des bords. *Elytres* plus larges que le corselet, quatre fois et demie aussi longues, élargies vers le sommet, brunes sur la base, d'un brun pâle au delà, transversalement coriacées, avec quatre côtes longitudinales externes moins prononcées. *Poitrine* couverte d'un léger duvet jaunâtre. *Cuisses* planes, lisses, jambes s'élargissant insensiblement vers le sommet, ponctuées. *Tarses* à premier et

deuxième articles subconiques, troisième étroitement bilobé, offrant un sillon longitudinal en dessous et des brosses jaunâtres.

Cette espèce a été trouvée aux environs de Tanger, par M. Goudot.

La collection de M. L. Fairmaire renferme une ♀ d'une septième espèce, originaire de Sicile, et qui, par sa forme allongée et sa couleur noire, se rapproche du *P. atropos*.

— M. Charles Brisout de Barneville communique les descriptions suivantes de quelques espèces nouvelles de Coléoptères français :

1. QUESDIUS KRAATZII Ch. Bris. — Environ 5 1/2 mill. — *Niger nitidus, antennarum basi, abdominis segmentis singulis margine posteriore, rufo-testaceis, thorace sericeo-micante, scutello lævigato; elytris brunneo-testaceis, nitidis, thorace longioribus, confertim subtiliter punctatis, pedibus testaceis, tibiis nigro-piceis, summo basi et apice testaceis; fronte inter oculos punctis 4-transversalibus impressis; abdomine elytrisque fulvo-pubescentibus.*

Les antennes sont longues et assez fortes, elles atteignent la base du corselet, le premier article est ferrugineux, les autres sont brun-noirâtre; le troisième article est allongé, plus long que le deuxième; les trois ou quatre suivants sont oblongs, les autres sont aussi longs, ou à peine plus longs que larges. Tête arrondie, avec trois points placés obliquement de chaque côté derrière les yeux. Le corselet est aussi large que les élytres, aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés et surtout à la base, avec deux séries obliques de trois points placés sur le disque; de chaque côté de ces séries on aperçoit quatre points enfoncés, l'un placé près du bord antérieur, l'autre près du bord latéral, les deux autres sont sur le disque et rapprochés. De chaque côté, sur le bord antérieur, on remarque quatre points enfoncés et une douzaine des mêmes points situés devant le rebord du corselet, et qui s'étendent depuis l'angle antérieur jusqu'à l'écusson. Abdomen versicolore, ponctué d'une manière assez serrée; les segments abdominaux sont, en dessus et en dessous, largement marginés de rouge ferrugineux. Les tarses anté-

rieurs sont fortement dilatés ; les tibias intermédiaires et postérieurs sont très épineux, les antérieurs presque inermes ; les tarsi postérieurs et intermédiaires sont assez épais.

Cette espèce ne peut être confondue qu'avec les *Qued. scintillans* ou *lucidulus*, elle s'en distingue par sa taille plus grande et plus large, ses antennes et ses élytres plus longues. Les points du corselet sont plus forts et plus nombreux.

Collioure (M. Delarouzée).

2. *PHILONTHUS PALUSTRIS* Ch. Bris. — Long. 5  $\frac{3}{4}$  à 6 mill. — *Nigerrimus, nitidus, pedibus ferrugineis, thorace sericeo-micante, seriebus dorsalibus sex punctis, elytris confertim subtiliter punctatis, capite ovato, abdomine confertim subtiliter punctato.*

Palpes et premier article des antennes couleur de poix ou poix rougeâtre. Les antennes surpassent un peu la base du corselet ; le troisième article est un peu plus long que le deuxième, les autres sont plus courts, obconiques, le dernier est de moitié plus long que le précédent. Tête un peu plus étroite que le corselet, avec deux points placés transversalement au bord interne de chaque œil, et deux autres disposés obliquement, avant la partie postérieure de l'œil, et enfin trois autres obliquement derrière les yeux. Corselet plus long que large, légèrement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, avec deux séries discoïdales de six points, dix à douze marginaux et quatre autres placés en losange de chaque côté sur le disque. Tous ces points et ceux de la tête sont assez forts. Elytres noires ; assez brillantes, à peine plus longues mais un peu plus larges que le corselet, à pubescence gris-obscur fine, couvertes d'une ponctuation fine et serrée, ainsi que l'écusson. Abdomen noir avec l'extrémité du dernier segment et le bord apical du pénultième rouge-ferrugineux, couvert d'une pubescence gris-obscur assez longue, couchée, et quelques poils noirs raides sur les côtés. Pattes ferrugineuses, le milieu des tibias et des cuisses un peu plus obscur ; les hanches antérieures sont couleur de poix, avec la partie interne ferrugineuse. Les segments ventraux de l'abdomen sont largement marginés à leur bord apical de rouge-ferrugineux.

♂, tarsi antérieurs médiocrement dilatés ; ♀, très légèrement.

Se distingue du *Ph. virgo* par les pattes ferrugineuses et les élytres plus brillantes. S'éloigne du *Ph. micans* par son corselet plus long, moins large à la base, ses élytres relativement plus courtes, sa ponctuation moins serrée sur les élytres et l'abdomen, l'aspect de ses élytres, sa pubescence obscure, et enfin sa forme générale plus étroite.

Collioure (M. Delarouzée).

3. LITHOCHARIS VICINA Ch. Bris. — Long. environ 3 mill. — *Nigro-picea, nitida; capite nigro thoraceque sanguineo crebre punctatis; elytris piceis, lateribus rufescentibus, thorace tertia parte longioribus, subtiliter punctatis; pedibus testaceis.*

Les antennes sont d'un rouge-testacé, avec la partie médiane plus obscure; elles atteignent les deux tiers de la longueur des élytres. La tête est ponctuée densément vers les yeux et presque lisse sur la partie postérieure du disque. Le corselet est de la largeur de la tête, très peu plus long que large, à peine rétréci postérieurement, ponctué serré, laissant une ligne longitudinale lisse au milieu.

♂. Sixième segment inférieur de l'abdomen triangulairement échancré.

Cette espèce est intermédiaire entre la *Lith. ruficollis* et la *Lith. melanocephala*. Elle diffère de la première par sa forme plus étroite, son corselet relativement plus long, la ponctuation plus serrée de la tête, du corselet et des élytres et par ses élytres plus longues; elle s'éloigne de la deuxième par sa forme plus large, son corselet plus carré, ses élytres beaucoup plus longues et sa ponctuation plus serrée.

Hyères (M. Delarouzée).

4. MORDELLA OBTUSATA Ch. Bris. — Long. environ 2 1/2 mill. — Allongée, couverte d'une pubescence fine et courte, obscure, quelquefois un peu fauve à la base des élytres. Les antennes sont plus courtes que la tête et le corselet, les avant-derniers articles sont plus longs que larges. Corselet un peu plus large que les élytres à leur base, un peu plus long au milieu que large à la base, un peu arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs un peu obtus, émous-

sés; le lobe du milieu de la base est assez avancé, tronqué ou légèrement échancré au milieu. Elytres environ deux fois et demie plus longues que le corselet, presque parallèles, rétrécies seulement vers l'extrémité. Tibias postérieurs à quatre ou cinq hachures; le premier article des tarsi a trois, le deuxième deux hachures. Pygidium assez court, conique, en pointe assez aiguë, une fois plus long que le dernier segment abdominal.

Cette espèce présente à peu près la forme lourde de la *M. subtruncata*; mais elle s'en distingue par les angles postérieurs du corselet émoussés, le lobe basilaire du corselet plus avancé que les angles postérieurs et les hachures moins nombreuses de ses tibias. S'éloigne de la *M. pumila* par sa forme moins allongée, les angles postérieurs du corselet un peu obtus, émoussés, et le pygidium moins long.

Hyères (M. Delarouée); Montpellier (M. Puton).

5. *SILARIA MULSANTI* Ch. Bris. — Long. 1  $\frac{3}{4}$  à 2 mill. — Oblong; couvert d'une pubescence très fine, flave; la tête, la poitrine et l'abdomen noirs; le labre, les parties de la bouche, les six premiers articles des antennes, le corselet et les élytres jaune-testacé. Quelquefois le disque des élytres est obscurci de telle sorte que la suture et les bords latéraux restent d'une couleur plus claire; quelquefois aussi le corselet se trouve obscurci. Le prothorax est transversal, un peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés; les angles postérieurs sont obtus et émoussés, la base est très légèrement bisinuée. Premier et deuxième article des antennes subégaux. Elytres environ deux fois et demie plus longues que le corselet, presque d'égale largeur dans les quatre cinquièmes de leur longueur, puis rétrécies; chaque élytre séparément est arrondie assez aiguë à son sommet. Comme d'habitude, le dessus de l'insecte est couvert de rides transversales très fines et très serrées. Pattes brun-flavescent, avec les tibias et une partie des tarsi jaune-testacé; quelquefois les pattes sont presque complètement jaune testacé. Premier article des tarsi postérieurs beaucoup plus court que le tibia.

♂. Quatrième segment ventral avec une impression ovale dans son milieu; les bords latéraux de l'impression sont relevés de chaque côté, à leur partie postérieure, en une petite carène saillante en

forme de dent ; ces dents sont couvertes de poils noirs. Le cinquième segment est profondément divisé au milieu en deux lobes arrondis.

Cette espèce est à peine plus grande que l'*Anaspis labiata*. Elle est voisine de la *Silaria Chevrolati* ; mais elle s'en distingue par sa taille plus petite, son écusson concolore, les élytres et le premier article des tibias postérieurs relativement plus courts.

Aix, en Provence (M. Grenier).

— M. L. Fairmaire communique les diagnoses suivantes de quelques espèces nouvelles de Coléoptères européens et algériens :

1. CEPHENNIUM INTERMEDIUM. — Long.  $\frac{3}{4}$  à 1 mill. — Brunneo-nigrum nitidum, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis ; antennis articulis 3 ultimis majoribus ; prothorace antice leviter ampliato, longitudine tertia parte latiore, angulis posticis postice productis ; elytris basi fovea profunda signatis, tenuissime punctatis. *C. thoracico* majus, brevior, prothorace minus ampliato ; *C. laticolli* similimum, sed statura paulo angustiore, prothoracis lateribus minus angulatim rotundatis et angulis posticis productis, elytris que minus obsolete punctatis distinctum.

Tronvé dans les Hautes-Pyrénées par notre collègue et ami, M. L. Pandellé, qui y a retrouvé aussi le rare *Cephennum Kiesewetteri*.

2. EUMICRUS HÆMATICUS. — Long.  $\frac{3}{4}$  à 1 mill. — Rufus, nitidus, ovatus, convexus, fulvo-pubescent, antennarum 4 ultimis crassioribus, articulo 7° præcedentibus vix latiore ; capite subrotundato, antice fere quadrato ; prothorace capite latiore, antice rotundato, postice angustato, lateribus basi rectis, ante basim foveolis 4 minutis ; elytris ovatis, obsolete punctulatis, ad basim fovea sat lata, parum profunda, signatis. *E. rufo* primo visu similimum, sed prothorace postice foveolato valde distinctus.

Hautes Pyrénées (*Pandelle*).

3. SCYDMOENUS SUBCORDATUS. — Long  $\frac{3}{4}$  mill. — Rufus nitidus, sat longe parum dense fulvo-pilosus, antennis elongatis articulis 3 ultimis majoribus, articulis præcedentibus paulisper crassioribus ;

capite parvo; prothorace subcordato, lateribus antice rotundatis, postice sinuatis, angulis posticis subrectis; ad basim stria transversa, ad latera foveola oblonga, sat profunda, terminata; elytris oblongo-ovatis, obsolete punctulatis, utrinque ad basim bifoveolatis, foveola externa in striam prolongata. *S. cordicollis* affinis, sed prothorace basi transversim sulcato, pube longiore elytrisque basi bifoveolatis distinctus.

Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

4. *S. SEMIPUNCTATUS*. — Long.  $4/5$  mill. — Oblongus, piceus, nitidus, elytris rufo-piceis, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis; antennis apice leviter incrassatis, articulis 3 ultimis crassioribus; prothorace latitudine paulo longiore, lateribus antice valde rotundato, postice angustato, basi transversim impresso, utrinque obsolete foveolato; elytris oblongis, ante medium leviter ampliatis, apice abrupte rotundatis, basi bifoveolatis, pilosis, tenuiter punctatis, punctis antice et suturam versus majoribus. *S. exili* affinis, sed prothorace postice magis constricto, antennarum articulis 3 ultimis magis incrassatis, elytris ad suturam et antice magis punctatis, amplioribus, convexioribus distinctus.

Pyrénées (*Pandellé*).

5. *JULODIS DESERTICOLA*. — Long. 28 mill. — *J. Ehrenbergi* affinis sed minus oblonga, prothorace medio haud carinato, elytris minus impressis, sutura ad scutellum depressa, et clypeo fere triangulari, medio leviter carinato, distincta; viridis-metallica, pulvere griseo-fulvescente conspersa, prothorace valde rugoso, lateribus fulvo densius farinoso; elytris reticulato-rugatis, seriatim impressis, impressionibus ad suturam et extus latioribus ac profundioribus, disco fere oblitteratis, tomento griseo-fulvo dense instructis; subtus œneo-cuprea, rugosa, nitida.

Biskra, trouvé par M. Hénon.

6. *J. LEUCOSTICA*. — Long. 24 mill. — Oblonga, œnea, nitida, villosa, prothorace laxè rugoso, linea media elevata lævi, impressionibus cupreis, lateribus niveis; elytris rugosis, utrinque seriebus 5 ex impressionibus niveis compositis, serie externa antice abbreviata, intervallis longitudinalibus magis politis; subtus obscure œnea, parum nitida, villosa, abdomine lateribus albido maculato.

Cette belle espèce, qui m'a été communiquée par M. Léon Dufour, provient de Moghrab, dans le sud de l'Algérie. Elle rappelle les espèces de *Julodis* du Cap, et pour la régularité et la netteté des taches des élytres elle n'a aucune ressemblance avec les *Julodis* signalés jusqu'à présent dans le nord de l'Afrique.

7. LIGNYODES SUTURATUS. — Long. 4 mill. — Obscure rufescens, indumento brunneo-rufescente dense tectus, breviter fulvo-pubescentis, elytris ad suturam leviter infuscatis, antennis, pedibus rostroque rufo-testaceis, capite corporeque subtus nigricantibus; prothorace medio fere tectiformi; elytris striatis, striis basi profundioribus. *L. enucleatori* affinis, sed aliter coloratus, minor, rostro longiore et graciliore distinctus.

Moravie.

— Le même membre signale trois espèces de Coléoptères, nouvelles non seulement pour la France, mais pour la faune européenne; ce sont les : *Aphanisticus pygmæus* Luc., trouvé à Toulon par le capitaine Martin; *A. angustatus* Luc., pris à Aix par M. le docteur Grénier; et *Cerambyx nerii* Er., rencontré à Hyères, sur le Laurier rose, par M. Lavergne de la Barrière.

— M. Gougelet présente des descriptions de Coléoptères nouveaux, de Galice et d'Algérie, qu'il a faites, conjointement avec M. Henry Brisout de Barneville :

1. COSMIOCOMUS HISPANICUS. — Long. 5 mill. — Bronzé vert brillant, ponctué assez fortement et assez serré, avec des poils cendrés, couchés. Tête cordiforme, deux impressions longitudinales assez fortes. Antennes à peine de la longueur du prothorax, testacées; le premier article bruni en dessus, les quatre derniers testacés. Palpes brunâtres. Prothorax plus long que large, assez convexe, resserré et déprimé transversalement en avant, sinué sur les côtés jusqu'au milieu, où le bord s'arrondit fortement et se resserre ensuite en arrière en formant une sinuosité plus faible, ponctué serré. Elytres trois fois plus longues que le prothorax, faiblement dilatées au milieu, ar-

rondies à l'extrémité, ponctuées serré et profondément. Calus huméraux saillants; cuisses brunes; jambes et tarsi testacés.

Galice. Rapporté par M. Gougelet.

2. *COSMIOCOMUS POUPELLIERI*. — Long. 2 à 3 mill. — Ressemble à première vue au *C. pallipes* Panz. Son prothorax est plus étroit, également rétréci en avant et en arrière; ses antennes sont testacées entièrement, tandis qu'elles sont brunes à l'extrémité dans le *pallipes*; la ponctuation de l'insecte est plus forte, la couleur est vert-bronzé terne, avec les poils jaune-cendré couchés; les pattes sont entièrement testacées. Se distingue encore du *pallipes* par sa taille toujours plus petite.

Algérie. Trouvé par notre confrère M. Poupillier, à qui je me fais un plaisir de le dédier. G.

3. *LATHROBIUM CONCINNUM*. — Long. 7 mill. — Se rapproche du *Lathrobium multipunctatum* Grav. En diffère par ses élytres plus longues et unicolores. Tête presque ovale, ponctuée serré, lisse au milieu. Corselet distinctement plus long que dans le *multipunctatum*, ponctué moins serré que la tête. Elytres d'un tiers plus longues que dans le *multipunctatum*; sous un certain jour, elles ont un reflet bleuâtre ou verdâtre; ponctuées assez fortement en séries plus ou moins régulières. Abdomen ponctué finement; la moitié du pénultième et le dernier segment rougeâtres. Pieds testacés.

♂. Sixième segment ventral avec une excavation profonde surmontée de deux crochets recourbés; septième segment impressionné et triangulairement échancré.

Algérie. Trouvé par M. Poupillier.

4. *RHAGONYCHA GALICIANA*. — Long. 8 à 9 mill. — Entièrement noir, couvert d'une pubescence cendrée peu serrée. Antennes noires, pas tout à fait de la longueur du corps. Mandibules et côtés de la bouche jaunes. Palpes obscurs. Corselet aussi long que large, rebordé en avant et en arrière, plus faiblement sur les côtés, qui sont légèrement sinués; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; canaliculé, impressionné aux angles antérieurs, ponctué obsoletement et vaguement. Ecusson triangulaire, pointillé. Elytres cinq

fois plus longues que le prothorax, ponctuées plus serré que le corselet, un peu rugueuses. Pieds noirs.

♂. Pénultième segment ventral échancré.

Varie : Les trois premiers articles des antennes tachés de testacé ; palpes quelquefois testacés presque entièrement, le dernier obscur. Un individu présente aussi les côtés du corselet assez fortement sinués.

Doit se placer dans le voisinage du *Rhagonycha morio* Kiesenw. Trouvé en Galice par M. Gougelet.

— M. Leprieur présente les remarques suivantes :

J'ai communiqué, il y a quelques semaines, à la Société : 1<sup>o</sup> Un *Hydroporus* que je croyais nouveau. Je pense qu'il doit se rapporter à l'*Hydroporus bicruciatatus* Germar qui est indiqué dans la *Fauna Europea* comme ayant été pris en Sicile ; 2<sup>o</sup> Un autre *Hydroporus*, que je rapporte avec doute à l'*Hydroporus thermalis* Germar, a été trouvé dans une mare dépendant des eaux thermales d'Hammam-Meskhoutin, dont la température était d'environ 44°.

Je montre une coque formée par la larve du *Cryptocephalus gravidus*. L'insecte parfait est éclos chez moi, à Bône. Cette coque est remarquable par sa forme fortement tuberculeuse. Comme notre collègue M. H. Lucas l'a signalé au sujet des larves du *Clythra*, l'insecte parfait sort en enlevant une calotte à la partie opposée à l'ouverture où, pendant la vie, se trouvait la tête de la larve. Il est probable qu'au moment de se transformer en nymphe, la larve se retourne, et qu'elle agit ainsi parce que l'insecte parfait, à cause de ses dimensions, considérables relativement, ne pourrait sortir par l'ouverture qui donne passage à la tête de la larve, ouverture fortement épaissie sur ses bords.

Je fais également voir deux *Belostoma*, dont le plus petit a été pris par moi et conservé vivant pendant plusieurs semaines. Le plus grand m'a été remis par M. le directeur du musée de Milan pour notre collègue M. Léon Dufour. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, cet insecte aurait été pris, en 1854, en Dalmatie, en compagnie de trois autres qui existent encore au musée de Milan.

— M. le docteur Aubé, au sujet du mémoire de M. Boieldieu et d'une note de M. Chevrolat, insérés dans les Annales de cette année, présente la note suivante :

Notre collègue se demande si le *Tomicus decolor* décrit par M. Boieldieu ne serait pas, comme il l'a cru jusqu'alors, le mâle du *Tomicus dryographus* Erichs. Il n'y aurait rien de surprenant, dit-il, que ce dernier, si voisin du *monographus*, offrît comme lui un mâle très différent de la femelle et également très rare. M. Gervais d'Aldin, qui a trouvé, à ce qu'il paraît, et assez abondamment, le *T. decolor* aux environs de Péronne, pourrait être prié d'éclaircir la question par la dissection de sujets frais.

Il fait également observer que M. Boieldieu a dû commettre une erreur en comparant ses *Haltica discedens* et *pallida* aux *Haltica ruficornis* Lin. et *rufescens* Gyll. M. Boieldieu a sans doute voulu dire *fuscicornis* Lin. et *lutescens* Gyll., car Linné n'a décrit aucune *Haltica* sous le nom de *ruficornis*, et la faune de Suède de Gyllenhal ne présente non plus aucun insecte sous le nom d'*Haltica rufescens*.

Il pense encore que M. Chevrolat, en indiquant dans le Bulletin, page cxxx, le *Solanum nigrum* comme la nourriture habituelle des *Apion Germari* et *Crepidodera cicatrix*, se trompe probablement quant à la *Crepidodera*, qui doit vivre aux dépens de la *Mercurialis annua*, comme l'a constaté M. Ed. Perris, qui trouve cet insecte très fréquemment et très abondamment aux environs de Mont-de-Marsan ; et M. Allard, si compétent en cette matière, a également rencontré cette *Crepidodera* près de Paris et sur la *Mercurialis annua*. Notre collègue met sous les yeux de la Société un pied de cette plante que lui a confié M. Allard et qui est criblé de petits trous faits par l'insecte en question. En outre, l'extrême analogie qui existe entre la *Crepidodera cicatrix* et la *C. mercurialis* explique les habitudes de l'une et de l'autre : la première vivant sur la *Mercurialis annua* et la seconde sur la *Mercurialis perennis*.

M. Guérin-Méneville confirme les observations de M. le docteur Aubé, sur les habitudes des deux *Crepidodera* dont il vient d'être parlé.

— M. Allard indique la note rectificative suivante sur diverses espèces d'Altices.

Le cahier des Annales de la Société pour le 3<sup>e</sup> trimestre contient la description de plusieurs Altises par M. Boieldieu ; notre collègue a eu l'obligeance de me confier ses types, et, après les avoir examinés, j'ai reconnu :

1° Que l'*Haltica discedens* Boiel. est ce que j'ai nommé jusqu'ici, dans les collections qui m'ont été confiées, *Podagrira distinguenda* Jacq. Duv.

2° Que l'*Haltica pallida* Boield. est l'espèce dont j'ai donné une diagnose latine sous le nom d'*Aphthona flaviceps* Allard dans le Bulletin des Annales du 2<sup>e</sup> trimestre. Je crois que le nom de M. Boieldieu a la priorité sur le mien eu égard à la date du jour où il a présenté son travail à la Société ; quoi qu'il en soit, il me paraît difficile de le conserver, car il existe déjà deux Altises de ce nom : la *Thyamis pallida* de Kirby et l'*Haltica (Aphthona) pallida* de M. Bach (Kafer fauna, etc., 1858).

3° Que la *Plectroscelis obesa* Boield. est un insecte que, dans plusieurs collections, j'ai indiqué comme variété de la *Sahlbergi* Gyll., et qui a le corselet un peu bronzé et plus finement ponctué que la vraie *Sahlbergi* qui est entièrement bleue. Ce sont du reste des espèces très voisines.

4° Que la *Plectroscelis balanomorpha* Boield. a déjà été décrite par M. Rosenhauer sous le nom de *Plectroscelis angustata*.

5° Que la *Plectroscelis depressa* Boield. est l'insecte que j'ai appelé, d'après la tradition, *Plectroscelis Schupelii* Dej.

6° Que la *Psylliodes vicina* Boield. est conforme aux insectes que j'ai nommés *Psyll. cucullata* Il. mais qui ont le disque du corselet peu ponctué.

J'espère que ces renseignements seront utiles à ceux de nos collègues qui ont bien voulu me confier leurs Altises et auxquels je les ai renvoyées nommées.

— Le même membre fait connaître quelques détails relatifs au genre *Orestia*.

Il y a quelques mois, M. le docteur Schaum ayant appelé mon attention sur le genre *Orestia*, qu'il m'indiquait comme devant appartenir au groupe des Alticites, j'ai cherché à l'étudier, et bien que j'aie eu entre les mains les Altises d'une cinquantaine de nos collègues, je n'ai encore rencontré que deux individus de l'*Orestia alpina* Germ.; un existe dans la collection de M. Reiche et un dans celle de M. Chevrolat, et nos obligeants collègues m'ont permis de les examiner à loisir.

J'ai pu ainsi me convaincre que le genre *Orestia* était très voisin du genre *Crepidodera*, dont il diffère principalement par la forme obconique des articles des antennes, par le corselet plus lisse, à sillon postérieur plutôt arqué que droit, enfin par les élytres à base échancrée.

Notre savant collègue le docteur Aubé possède et m'a également communiqué un autre insecte qui est aussi une *Orestia*, mais qui, quoique de même couleur, diffère de celle décrite par Germar par la forme plus large et plus régulièrement ovale et par la plus forte convexité de son corselet et de ses élytres qui sont un peu gibbeuses; le corselet est presque aussi large que les élytres à la base. J'ai donné le nom d'*Orestia Aubei* à cette jolie et rare espèce, qui est originaire de Transylvanie.

Il faut enfin rapporter au genre *Orestia*, dont elle a les caractères distinctifs, la *Crepidodera punctipennis* de notre collègue M. H. Lucas, qu'il a rapportée d'Algérie et que M. L. Reiche possède de Sicile.

— M. Bellier de la Chavignerie adresse la rectification suivante :

Dans la séance du 14 septembre dernier, j'ai montré à la Société quelques-uns des Lépidoptères recueillis par moi en Sicile, et en annonçant les noms de ces espèces, que je n'avais pas eu le temps d'étudier suffisamment, j'ai commis deux erreurs qu'il importe de rectifier. L'*Hesperia*, que j'avais crue être l'*OEtna*, n'est point l'espèce publiée sous ce nom par M. Boisduval : c'est la *Lefebvrii*, Ramb.; et la *Chelonia*, que je rapportais à tort à l'*Angelica* de Hubner (laquelle n'est sans doute qu'une variété accidentelle), est la *Konevkaï*

de Frayer et d'Herrich-Schæffer, type remarquable auquel appartiennent toutes les *Villica* que j'ai prises en Sicile.

— Le même membre montre plusieurs Lépidoptères rares et peu connus en France. Ce sont : des *Zygoena Ramburi*, espèce de Syrie retrouvée récemment dans les îles de la Grèce; le *Syricthus Andromedæ*, espèce bien caractérisée qui habite la Laponie ainsi que les sommets élevés des Alpes styriennes; enfin de belles *Nyssia bombycaria* mâles et femelles, provenant des grandes montagnes de la Suisse.

— M. Bellier de la Chavignerie fait aussi passer sous les yeux de la Société un Crustacé, relativement assez gros, qu'il dit avoir trouvé, vivant, dans une huître servie chez un restaurateur. Ce Crustacé, d'après M. H. Lucas, est une femelle du *Pinnotheres pisum*, que l'on ne rencontre habituellement que dans les Moules.

— M. H. Lucas fait la communication suivante :

Notre excellent confrère, M. Al. Lefebvre, est le premier qui ait rencontré en Normandie (Bouchevilliers) l'*Empis platyptera* de Panzer, rarissime Diptère qui n'avait encore été signalé en Europe que des environs de Manheim, d'Aix-la-Chapelle, de Saint-Sauveur et de la France méridionale; telles étaient les localités, au sujet de cette espèce, indiquées par MM. Baader, Gray, Meigen, Macquart et Robineau-Desvoidy. Les deux individus que je communique à la Société ont été pris, en mai, dans les bois de Clamart, et c'est la première fois que cette espèce est signalée comme habitant cette localité. On doit cette découverte curieuse à M. Bagriot, et la rencontre de cet intéressant Diptère dans un lieu situé si près de la capitale, me permet de dire que cette espèce peut être actuellement considérée comme appartenant à la faune parisienne. M. Al. Lefebvre, dans son intéressante note au sujet de ce Diptère, Ann. de la Soc. Entom., 2<sup>e</sup> série, p. 125, pl. 4, III, fig. 1 (1851), fait la remarque suivante :

« Mais ce qu'il y a de curieux dans l'exemplaire que j'ai trouvé, c'est que, sur le marge enfumée de la seule aile gauche, il existe entre

chaque nervule une large éclaircie ovalaire faisant tache, et formant ainsi une série de lunules marginales, dont il n'y a pas de trace à l'aile droite ; alors, reste à savoir laquelle des deux ailes est à l'état normal, car de ces taches, la figure de Panzer n'offre aucun vestige. »

Si on examine les deux individus que je communique, et qui sont des mâles, on remarquera que le bord marginal des ailes n'est pas interrompu par des éclaircies formant des lunules, et, à ce sujet, je me demande s'il ne faudrait pas considérer comme étant une anomalie les taches figurées sur l'aile droite de l'*Empis platyptera* représentée par M. Al. Lefebvre ? Ce qui me porte à croire qu'il doit en être ainsi, c'est que de tous les entomologistes qui ont représenté et décrit ce singulier Diptère, aucun n'a signalé les taches lunulaires qu'a figurées M. Al. Lefebvre sur une des ailes de cette curieuse espèce.

— M. le colonel Goureau communique la note suivante sur les Insectes des galles du Framboisier :

Au mois d'avril dernier, notre collègue, M. le docteur Aubé, m'a remis des tiges de Framboisier chargées de nœuds ou de galles produites par des insectes, en me priant de les examiner. Ces excroissances sont fort irrégulières dans leur forme et leur surface ; on en trouve de la dimension d'une noisette et de la grosseur d'une noix ; elles n'enveloppent pas la tige en entier ; elles occupent la moitié environ de son contour et s'élèvent sur l'emplacement d'un bourgeon qu'elles ont empêché de se développer. On reconnaît qu'elles sont formées par l'expansion de la matière ligneuse qui s'est accumulée entre les fibres dilatées de la tige ; ce sont des varices végétales. Leur intérieur est occupé par une sorte de poussière noire et par des fragments de fibres et de moelle au milieu desquels on aperçoit des petites larves rougeâtres, longues de 2 millimètres, que l'on reconnaît, à leur forme, pour appartenir à une Tipulaire du genre *Cécidomyie* ou du genre *Lasyoptère*. Ce sont elles qui ont produit la galle par l'action de leur morsure et tout le désordre que l'on remarque dans l'habitation. On voit au milieu d'elles une ou deux larves blanches, apodes, d'une taille plus forte que la leur, qui sont des parasites se nourrissant des larves rouges et en faisant une grande destruction. Leur forme indique qu'elles donneront naissance à un

Chalcidite du genre *Callimome*. Si elles épargnent quelques larves rouges, celles-ci s'enveloppent dans un très léger tissu de soie, se changent en chrysalides et bientôt en insectes parfaits qui sortent de la galle par des fissures naturelles ou par des issues ménagées par les larves.

Cette Tipulaire s'est montrée du 13 au 24 mai. Elle se rapporte à la *Lasioptera obfuscata* Macq. Le parasite dont je viens de parler s'est envolé du 5 au 10 juin. Il me paraît être le *Torymus muscarum* N. d. E.; son nom actuel est *Callimome muscarum*.

Outre ce parasite, les larves rouges en nourrissent quelquefois un autre dans leur corps. Ce dernier subit ses métamorphoses sous la peau de sa proie et s'est montré à l'état parfait du 13 au 24 mai. C'est un très petit Oxyurien du genre *Platygaster*, qui me paraît se rapporter au *P. niger* N. d. E.

Enfin elles sont atteintes par un troisième parasite qui s'est montré le 22 juin; c'est un Chalcidite du genre *Cirrospilus* dont le nom ne m'est pas connu. Les espèces de ce genre semblent attachées, comme parasites, aux larves des Tipulaires gallicoques qu'elles poursuivent partout.

Les galles du Framboisier nourrissent encore d'autres insectes, car M. Aubé a remis à M. J. Bigot, notre honorable président, un Diptère sorti de l'une de ces excroissances, que je n'ai vu qu'en passant, et qui m'a paru être une Tachinaire. Cette mouche est une espèce parasite, mais j'ignore de qu'elle proie sa larve s'est nourrie dans la galle. Moi-même j'ai trouvé dans une de ces excroissances deux pupes, vides de leurs Diptères, dont la forme montre que ces insectes ne sont pas des Tachinaires.

Enfin je dirai qu'une tige de Framboisier, encore verte et dépourvue d'excroissances, avait sa moelle minée en galeries irrégulières et contenait des larves blanches, apodes, à tête noire, longues de 4 millimètres, qui ne se sont pas transformées étant mortes faute de nourriture. Ces larves m'ont paru appartenir à une Tipulaire du genre *Sciara* et sont peut-être celles de la *S. morio* qui vivent en Société dans la moelle des tiges de l'*Althea rosea*.

Je termine en disant que l'on trouve sur les tiges de la Ronce commune des galles analogues à celles du Framboisier, lesquelles sont produites par la *Lasioptera albipennis* Macq.

— M. Guérin-Méneville communique la note qui suit sur l'introduction et l'acclimatation du nouveau Ver à soie de l'Aylanthe ou Vernis du Japon en Europe :

Quoique j'aie déjà eu plusieurs fois l'honneur d'entretenir la Société de ce fait, je le crois tellement important pour l'entomologie en général, et pour notre Société en particulier, que je trouve dans cette conviction l'excuse de mon insistance à la tenir au courant des progrès de cette œuvre, qui viendra, je l'espère, répondre une fois de plus à ceux qui demandent encore *à quoi sert l'entomologie?*

Cette note est destinée seulement à servir de prélude à un mémoire détaillée sur mes travaux de cette année, mémoire pour l'achèvement duquel j'attends encore quelques documents, et qui contiendra la relation et l'analyse des expériences que j'ai pu faire, seul ou avec l'aide de personnes qui m'ont secondé avec un grand zèle, sur divers points de la France et de l'Algérie. Elle fera surtout partie des matériaux qu'il est utile de réunir pour l'histoire de la nouvelle industrie que l'entomologie va probablement donner à l'Europe, et j'ai pensé que de tels matériaux ne pouvaient être mieux placés que dans les archives de la Société entomologique de France.

En tête des amis de la science et de l'agriculture qui ont bien voulu m'aider dans l'accomplissement de cette utile mission, je dois placer M. le comte de Lamote-Baracé, dans le département d'Indre-et-Loire, chez qui des éducations de mon ver à soie, faites en plein air, ont admirablement réussi; M. Camille Aguillon, qui est dans le même cas, à Toulon, et M. Hardy, directeur du Jardin-d'essai, à Alger, dont le concours ne m'a pas été moins utile pour faire aussi réussir mes éducations dans notre belle colonie. A Toulon encore, j'ai été efficacement secondé par MM. Thurel, Hattet, Philippe et Ozande, directeur du jardin botanique de la ville, et par le comice agricole tout entier, qui m'a fait l'honneur de me décerner une médaille de première classe pour mon introduction en France du ver à soie de l'Aylanthe. Les autorités locales ont pris aussi un vif intérêt à ces travaux, et M. Grachet, sous-préfet, M. l'amiral Jacquinet, préfet maritime, et M. Bourgarel, maire de Toulon, ont bien voulu encourager mes efforts, en visitant les expériences que j'avais instituées chez M. C. Aguillon, et en constatant le succès des tentatives

d'éducation en plein air des vers à soie du Ricin et du Vernis du Japon.

Dans le département d'Indre-et-Loire, mes travaux n'ont pas été moins heureux, et un rapport fait à la Société d'Agriculture de Tours par M. Rouillé-Courbe, son président, sur la provocation de M. le préfet lui-même, constate une brillante réussite.

A Alger, les résultats ont été aussi décisifs, grâce au dévouement de M. Hardy. Là aussi j'ai eu le bonheur d'obtenir l'appui et le concours des Sociétés d'Acclimatation et d'Agriculture. M. le préfet Gery, à qui la Société d'Acclimatation doit le grand et rapide développement que son comité algérien a pris en si peu de temps, m'a fait aussi l'accueil le plus bienveillant, comme le témoigne le procès-verbal de la séance du 10 septembre 1859 du comité algérien, rédigé avec tant de clarté et d'exactitude par M. Roucher, professeur à l'École de médecine d'Alger. Le successeur de M. Gery, M. Levert, nouveau préfet d'Alger, qui a si brillamment fait ses preuves, en fait de sériciculture, en organisant, dans l'Ardèche, une enquête sur l'industrie de la soie, s'est empressé, dès son arrivée, de visiter mes expériences du Jardin-d'essai où il a pu voir, le 10 octobre dernier, les vers de l'Aylante, que j'ai fait élever en plein air, occupés à tisser de beaux cocons sur ces arbres.

Comme j'avais remis des œufs de ce ver à soie à plusieurs personnes pour faire des essais dans diverses localités, j'ai appris que, presque partout, ces essais avaient réussi. Le rapport de M. Hébert, agent général de la Société impériale d'Acclimatation, constate une éducation d'automne admirablement réussie en plein air dans le département de l'Aube. M. Kœklin-Schouch, à Mulhouse, m'a envoyé, sur ces expériences, un excellent rapport, accompagné de figures coloriées, dans lequel on voit que cette nouvelle industrie pourra parfaitement réussir en Alsace. L'un des agriculteurs les plus distingués du Midi de la France, M. Laure, l'auteur si connu du Manuel d'agriculture provençale, a fait une petite éducation en plein air qui lui a donné les résultats les plus remarquables. Notre savant et vénérable collègue, M. Lefebvre de Cerisy, a bien voulu aussi, dans sa propriété de Montrieux, près Toulon, faire, avec moi, et continuer, après mon départ pour l'Algérie, une série d'expériences et des éducations en plein air dont les résultats n'ont pas été moins favorables.

Sous le climat de Paris, à Passy, M. Année a continué de faire, à ma prière, des expériences d'éducation en plein air, et il a réussi à obtenir deux générations et de beaux cocons, que l'on cueillait comme des fruits sur de jeunes Aylanthes de son jardin. M. Ch. Lelclerc, à Trye-Château (Oise), a également réussi en plein air et dans des éducations faites en chambre, et il m'annonce que la mortalité des vers a été moins grande dans ses éducations en plein air. Enfin les petites éducations que je fais faire, pour la Société impériale d'Acclimatation, dans la ménagerie des Reptiles du Muséum d'Histoire naturelle, grâce à l'obligeance de M. Duméril, qui a permis au gardien de cette ménagerie de se livrer à ce travail suivant mes indications, m'ont été utiles pour mes expériences d'hybridation du ver de l'Aylanthe avec celui du Ricin, pour mes recherches relatives aux diverses espèces de végétaux dont les chenilles de ce Bombyx peuvent se nourrir, et pour faire des envois de graine aux personnes qui veulent bien m'aider à propager cette espèce.

Au reste, l'acclimatation de ce nouveau ver à soie et la possibilité de l'élever utilement, en plein air et presque sans main-d'œuvre, sont des choses suffisamment démontrées par trois années d'expériences pénibles, entreprises sur beaucoup de points en France et en Algérie. Il ne s'agit plus, aujourd'hui, que d'avoir des plantations d'Aylanthes, faites en vue de cette production, et de vérifier, par une pratique suffisamment en grand, si mes prévisions sur les avantages de cette culture sont exactes. Cette dernière partie de mon œuvre va être accomplie, grâce à la continuation d'une auguste intervention, car je viens de recevoir la mission de me rendre dans le domaine impérial de la Sologne, à Lamotte-Beuvron, pour y faire faire des plantations de Vernis du Japon, et préparer ainsi l'introduction définitive, dans notre pays, d'une seconde industrie de la soie, qui viendra en aide à celle que nous devons à Henri IV, sans lui faire la moindre concurrence.

J'ai pensé que la Société apprendrait ces faits avec intérêt, car ils appartiennent éminemment à sa spécialité et sont le but définitif des travaux de détail et d'ensemble auxquels elle se livre avec tant de zèle, pour bien étudier les innombrables insectes qui peuplent le globe, et mieux connaître ceux qui nous nuisent et ceux qui nous sont utiles.

— M. Guérin-Méneville dit qu'il est parvenu à faire périr très promptement des larves d'*Anthrenus* en soumettant, dans des boîtes hermétiquement fermées, des Insectes qui en étaient infestés, à l'action du sulfure de carbone. Par ce même procédé, il a pu également tuer très facilement des Alucites.

Plusieurs membres prennent la parole à ce sujet; et M. L. Buquet fait observer que la benzine produit un résultat semblable à celui du sulfure de carbone, et que ce dernier composé chimique a le désavantage énorme d'altérer et de noircir les couleurs des Insectes.

*Lectures.* M. L. Reiche lit une nouvelle partie de ses *Notes entomologiques*, contenant quelques remarques relativement au travail de M. H. Lucas, sur le genre *Pachydema*.

— M. le docteur Laboulbène communique une note sur une monstruosité observée dans une femelle de l'*Oryctes* (*Phyllognathus*) *silenus* provenant de Sicile.

— M. le docteur Doumerc adresse une notice sur la *Teigne du Chanvre*.

— M. Rautou envoie un mémoire relatif aux éducations de Vers à soie qu'il a faites à Nantes dans le courant de cette année.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres, mais pour ne figurer sur nos listes qu'à partir de 1860, M. Georges Tillier, à Paris; 4, quai Pelletier (*Coléoptères d'Europe*), présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et le docteur Grénier.

---

(Séance du 28 Décembre 1859.)

Présidence de M. J. BIGOT.

*Rapports.* M. le docteur Sichel fait un rapport verbal relativement à diverses lettres adressées à la Société par l'Académie royale des sciences de Berlin, qui propose la fondation, sous l'invocation du nom de de Humboldt, d'une Institution ayant pour but la propagation des sciences naturelles et physiques. — La Société entomologique, à l'unanimité des voix, décide qu'elle aidera de tout son pouvoir une Institution aussi utile, et qui est placée sous le patronage d'un de ses plus anciens et de ses plus illustres membres honoraires, dont la science déplore la perte récente.

— M. L. Reiche, au nom de la Commission de la Bibliothèque, présente un rapport concluant à l'acquisition de l'*Iconographie des Coléoptères d'Europe* de Dejean et de M. le docteur Aubé: ouvrage en cinq volumes.

A ce sujet, M. le docteur Aubé offre le 5<sup>e</sup> volume (*Hydrocanthares*) de cet ouvrage: et M. le docteur V. Signoret les quatre autres volumes (*Carabiques*). — La Société remercie vivement ses deux membres de cette offre généreuse, et, dès lors, ne met pas aux voix les conclusions du rapport.

*Décisions.* Sur la demande du Secrétaire, la Société décide: 1<sup>o</sup> Que la Commission permanente des séances extraordinaires annuelles de Paris, créée dans la séance du 14 avril 1858, et composée de MM. Berce, Bigot, Reiche, docteur Signoret, docteur Sichel (*président*), à laquelle est adjoint le Secrétaire, renfermera également les Président.

Trésorier et Archiviste annuels, afin que tout le Bureau y soit représenté; 2<sup>o</sup> que la même Commission sera chargée, non seulement des séances extraordinaires de Paris, mais encore de l'organisation des excursions provinciales, et que, en conséquence, elle portera à l'avenir le titre de *Commission permanente des sessions extraordinaires*; 3<sup>o</sup> que la dite Commission se réunira dans le courant de janvier pour proposer le lieu et l'époque de l'excursion provinciale de 1860, et pour s'occuper de l'organisation de la séance du mercredi de Pâques 1860 (11 avril); 4<sup>o</sup> que le Président annuel sera adjoint aux membres de la Commission chargée d'indiquer l'emploi des fonds spéciaux destinés à l'accroissement de la Bibliothèque. (Article 39 *bis* du règlement.)

— Sur la demande du Trésorier, la Société décide enfin que l'évaluation du nombre d'exemplaires des Annales restant en magasin ainsi que l'inventaire de la bibliothèque et autres propriétés de notre association, au lieu d'être faite chaque année, n'aura plus lieu désormais que tous les trois ans. En conséquence, ce travail ayant été exécuté au commencement de 1859, ne sera fait de nouveau qu'en 1862.

*Communications.* M. le docteur Schaum adresse la note suivante contenant quelques observations relatives à des mémoires insérés dans les Annales de 1859 :

1<sup>o</sup> Dans le Bulletin des Annales de cette année, page CXLIV, M. L. Reiche a dit que mon *Singilis fuscipennis* constitue une troisième espèce du genre *Phlæozeteus* Peyron. Si mon collègue a voulu donner une rectification par cette note, je suis forcé de protester; je dois même croire qu'il n'a pas lu ce que j'ai dit à la page du Berliner Zeitschrift citée par lui (1857, p. 534). J'y ai dit que le *Phlæozeteus plagiatus* Peyron se rapportait au genre *Singilis* (ainsi que les *Sing. mauritanica* Luc. et *S. fuscipennis* Schaum), vu que je n'ai pas trouvé dans cette espèce typique du genre *Phlæozeteus* la dent *bifide* du menton, qui, selon M. Peyron, constitue le caractère

distinctif de ce genre; elle est également simple dans la *S. fuscipennis*. Cette différence étant donc imaginaire, je ne pense pas que M. L. Reiche veuille distinguer ces genres par les intervalles des élytres, lisses dans les *Phlæozetous*, pointillés dans les *Singilis*. Qu'il me soit permis d'ajouter ici que, dans une famille ou un groupe nombreux, on ne parvient pas à une opinion juste sur la valeur d'un genre sans l'examen *comparatif* de tous les genres de ce groupe. Le beau mémoire de M. de Chaudoir sur le genre *Colpodes* en fournit une preuve éclatante; après un examen comparatif et soigneux, le savant auteur a réuni sous ce nom pas moins de sept genres établis antérieurement par lui et par d'autres. Il serait facile de fournir un grand nombre d'autres preuves. Une dent bifide ou simple du menton est ordinairement regardée comme caractère distinctif des genres des Carabiques. Or, cette dent est simple dans l'*Amara brunnea*, bifide dans l'*A. rufocincta* (qu'on a de la peine à distinguer spécifiquement de la *brunnea*), elle est bifide dans le *Pelor blaptoides*, simple dans la *P. asiaticus* Lap., elle est bifide dans le *Trechus minutus*, simple dans le *T. secalis*, bifide dans la plupart des *Chlænius*, simple ♀ chez quelques espèces, etc.

2° Dans une exposition de six pages, M. H. Lucas nous a démontré (Annales, 1859, p. 445 et suiv.) que M. Burmeister a rendu inextricables les synonymies des *Pachydema hirticollis* et *rubripennis*, et qu'une *Dasystemna rufipennis* Lucas, citée par M. Burmeister comme synonyme de la *P. hirticollis*, est une espèce imaginaire. Sans avoir pu consulter le célèbre auteur de l'Handbuch der Entomologie, qui depuis trois ans se trouve dans la confédération Argentine de l'Amérique du sud, surtout à Mendoza, je crois pouvoir fournir une explication bien simple de cette erreur, une explication tellement simple, que je m'étonne qu'elle ne soit pas venue à l'esprit de M. H. Lucas ni à celui de M. L. Reiche, qui avait déjà reproché le même fait à M. Burmeister. Par la citation des pages et des numéros dans l'Exploration de l'Algérie, dans la Revue zoologique et dans les Annales, il est évident que ce nom de *rufipennis* est un *lapsus calami* pour *rubripennis* Luc.; il me paraît également évident que, par une erreur quelconque dans le manuscrit ou par erreur de l'imprimeur, cette citation, qui devait appartenir à l'espèce suivante (*rubripennis*), où elle est répétée, a été transportée à la

*hirticollis*, et n'ayant pas attiré l'attention de M. Burmeister quand il lisait l'épreuve, n'a pas été rayée par lui. Cette explication donnée, je crois pouvoir être sûr de l'indulgence de M. H. Lucas pour M. Burmeister, vu que, par une erreur semblable dans l'Exploration de l'Algérie, M. H. Lucas a transporté la citation du *Calosoma indagator* au *Cal. auropunctatum*, et vice versa (Expl. de l'Alg., I, p. 37).

3° Dans les notes synonymiques de M. Reiche sur le 5<sup>e</sup> volume de l'Handbuch der Entomologie, par M. Burmeister (Ann., 1859, p. 9) (1), il est dit, à l'occasion du *Pentodon puncticollis*, que le nom de Herbst, *algerinus*, doit prévaloir. Au risque de me trouver en aussi complet désaccord avec mon collègue sur la restauration des noms antérieurs, que sur celle de la correction des noms vicieux, je crois devoir dire que ce changement ne me paraît guère admissible. On a universellement adopté la loi de priorité, non pas pour satisfaire à l'amour-propre d'un auteur ou pour rendre honneur à celui qui a le premier décrit une espèce (il y a bien des auteurs auxquels la science ne rendrait aucune espèce d'honneur, mais le contraire), ni pour constater une propriété littéraire imaginaire, mais pour arriver par ce moyen à une nomenclature *stable* et *universelle*. Or, en voulant restaurer des noms obsolètes, et pour la plupart *douteux*, des anciens auteurs, on n'arrive pas à cette stabilité désirée, mais au contraire à un renversement de la plupart des noms les plus universellement connus, les moins équivoques, et très souvent à un surchar-

(1) La plupart de ces notes ont rapport aux fausses citations des espèces du Catalogue de Dejean. M. Burmeister ne demeurant pas à Tours ne pouvait naturellement pas consulter la collection de M. le marquis de Laferté, mais devait se fier aux traditions qui lui parvenaient sur ces noms, principalement de M. Dupont. Le seul reproche que l'on eût pu faire, à mon avis, à M. Burmeister, est celui d'avoir cité ces noms quelque part, vu qu'il ne pouvait pas les vérifier lui-même. Les expressions dont M. Reiche s'est servi à l'égard du nom de *Dionychus rostratus*, p. 19, auraient été certainement supprimées par l'auteur si l'idée lui était venue que le véritable nom était, en toute probabilité, peu lisiblement écrit dans quelque catalogue manuscrit.

gement nouveau de la synonymie, parce qu'on ne tombe que trop facilement en erreur à l'égard de ces noms. Je ne veux citer que deux exemples. L'*Anchomenus angusticollis* est connu sous ce nom dans tout le monde ; il est décrit sous celui-ci en vingt ouvrages. M. L. Fairmaire a découvert dernièrement dans la *Synonymia Insectorum* de Schönherr un nom antérieur : « *assimilis* Payk., » et l'a restitué. Mais M. Dawson avait été encore plus heureux, il avait trouvé, également dans la *Synonymia* de Schönherr, un nom antérieur à celui de Paykull, « *junceus* Scop. » Il en résulte qu'au lieu d'un seul nom connu universellement, nous en avons à présent trois pour le même insecte, dont deux ne sont presque pas connus, dont l'un, le plus ancien au dire de M. Dawson, n'était pas même connu de M. Fairmaire, quoique son ouvrage soit postérieur à celui de M. Dawson. L'*Amara aulica* était universellement connu, Erichson l'appelait *picea* parce que c'est le *Car. piceus* Fabr. (mais non pas celui de Linné, cité par Fabricius, qui appartient à l'*Anchomenus picipes*) ; Schiödte le nommait *spinipes*, parce qu'il croyait que c'était le *Car. spinipes* Linn. (dont la description ne lui convient cependant nullement), et le nom réellement légitime sera peut-être *bicolor* Payk. Ainsi nous avons quatre noms au lieu d'un seul nom équivoque. Je pourrais citer une cinquantaine de cas semblables uniquement dans les Carabiques, mais ne voulant pas abuser de la place dans les Annales, je les réserve pour une discussion verbale.

Par ce motif, et pour couper court à ces discussions sur un nombre de noms de quelques anciens auteurs, qui n'ont que fort peu d'intérêt aujourd'hui pour la science, vu surtout que les anciens auteurs confondait très souvent plusieurs espèces sous un seul nom, j'avais proposé au Congrès entomologique, tenu l'année passée à Dresde, d'admettre une règle de prescription, telle qu'elle est admise dans les codes civils de toutes les nations, portant qu'un nom en usage universel ou à peu près universel dans les ouvrages descriptifs depuis un certain nombre d'années (25 ou 30) devait rester de droit, malgré les noms antérieurs que l'on pourrait découvrir se rapporter avec plus ou moins de vraisemblance aux espèces en question, et que ces noms antérieurs devaient être mis dans les synonymes.

Cette proposition n'a pas réuni la majorité des voix à Dresde, mais j'ai le plaisir de pouvoir dire que, depuis, elle a obtenu l'appro-

bation complète de M. de Chaudoir, de M. Suffrian, de M. Herrich-Schäffer. Or, en science, selon le beau dire de votre illustre Arago, l'on ne doit pas compter mais peser les voix.

En attendant que ma proposition obtienne une approbation générale, je m'opposerai dans les cas isolés à l'introduction d'un nom obsolète, tant que celui qui le restaure ne donne pas la *preuve évidente*, par la DESCRIPTION de l'ancien auteur, qu'il avait réellement et uniquement l'espèce en question sous les yeux. Je n'admettrai pas comme preuve suffisante la tradition seule, qui est très souvent erronée (1), ni l'inspection des individus soi-disant typiques, sur lesquels je partage à présent entièrement l'opinion si juste de M. J. Duval, exprimée, en opposition de celle que j'entretenais autrefois, dans ses observations sur les *Bembidium*. Or, dans le cas du *Pentodon algerinus*, M. L. Reiche ne pourra pas donner cette preuve : Herbst n'a jamais vu lui-même l'insecte qu'il a nommé *algerinus*, il n'a fait que copier une vilaine figure et une misérable description de Voet. Ni dans la figure ni dans le texte, le chaperon *bidenté*, qui distingue le *puncticollis* du *monodon*, n'est indiqué. M. Reiche ne peut citer à l'appui de son opinion que la patrie indiquée (Algérie). Or, il est bien connu que dans l'ouvrage de Voet la plupart des indications de patrie sont *fausses* (2), que c'est un pur hasard si la patrie est exacte dans cet ouvrage. Est-ce par une telle indication que peut être motivé le changement d'un nom généralement connu et reudu scientifique par une bonne description ?

M. L. Reiche répond en ces termes à la note de M. H. Schaum :

Dans la note qu'on vient de lire, M. Schaum me reproche deux faits sur lesquels je vous prie de me permettre de dire quelques mots :

Mon savant ami, en m'accusant de n'avoir pas lu un article de

(1) Voyez la note ci-dessus sur les noms du Catalogue de Dejean cité par M. Burmeister.

(2) Je fournirai la preuve à M. L. Reiche, s'il la demande, pour les Cétoines figurées par Voet.

lui, que j'ai cité, est sorti de son caractère habituel d'urbanité, mais je me garderai bien de réciprocité, et j'aborde le fond de la question. Il s'agit de savoir s'il faut rapporter au genre *Singilis* de M. Rambur le *Phlæozeteus* de M. Peyron. L'auteur de la note est pour l'affirmative parce que, dit-il, le caractère distinctif du genre de M. Peyron, qui consiste en la dent du menton bifide, est imaginaire. Je ferai remarquer, en réponse à cette allégation, que cette dent, dont ne parle pas M. Rambur, a été reconnue sub-bifide dans les *Singilis* par M. Lacordaire, et que, par conséquent, ce caractère ne pourrait séparer les deux genres. Mais si M. Peyron s'est trompé dans l'examen de cet organe, il a signalé d'autres caractères dont l'un surtout m'a paru plus important que la forme, la présence ou l'absence d'une dent dans l'échancrure du menton, qui ne donne souvent que des caractères spécifiques : je veux parler de la forme du corselet tout à fait analogue à celui des *Lebia* et des *Coptodera* et ne ressemblant en rien à celui des *Singilis* ; j'ai appuyé sur ce caractère dans la note que critique M. Schaum, et que je crois fermement qu'il a lue quoiqu'il n'en dise rien.

Je maintiens par conséquent mon opinion, qui, je le crois, sera partagée par tous les entomologistes qui auront vu les deux *Singilis* et les trois *Phlæozeteus* que renferme ma collection.

Tout ce qu'ajoute mon savant ami relativement aux caractères tirés de la dent du menton est parfaitement juste, et j'avais déjà signalé son peu de valeur dans un genre de *Ditomides* (Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 1855, 593).

Dans le troisième paragraphe de sa note, M. Schaum refuse d'admettre le nom de *Pentodon algerinus* Herbst en remplacement de celui de *P. puncticollis* Burm., malgré son antériorité, et il se fonde sur ce que la description de Herbst a été faite d'après une mauvaise figure de Voet ; il ajoute que Herbst n'ayant pas parlé du chaperon bidenté qui distingue le *Pent. puncticollis* du *P. monodon*, son espèce ne peut-être la même que celle de M. Burmeister.

En réponse, je ferai remarquer qu'il est d'une mauvaise argumentation de conclure du silence d'un auteur sur certains caractères, que l'espèce qu'il décrit ne les possède pas ; que l'antériorité de Herbst, qui s'appuie sur Voet et Panzer, serait évidente et devrait être adoptée d'après les principes acceptés généralement en ento-

mologie et reconnus par l'assemblée de Dresde (ce qu'elle a fait de mieux); mais je dois à la science de déclarer, par des considérations tout autres que celles de mon savant ami, que je me suis certainement trompé en réunissant le *Pentodon puncticollis* Burm. au *Scarab. algerinus* Herbst; la description de cet auteur, que j'avais mal traduite, signalant le corselet comme couvert de milliers de très petits tubercules ainsi que les intervalles des côtes des élytres, ce qui ne peut convenir au *puncticollis*, non plus que les huit dents qu'il dit exister au côté externe des jambes antérieures.

Le *Pentodon puncticollis* Burm. conservera donc sa place comme espèce dans la nomenclature, grâce à la polémique de mon savant collègue.

Après ce *meâ culpâ*, j'espère que mon honorable ami me pardonnera de faire ressortir l'étrangeté de ses arguments, qu'il appuie sur ce que n'a pas dit Herbst plutôt que sur ce qu'il a dit!

Dans le deuxième paragraphe de la note, qui concerne principalement M. H. Lucas, il y a quelques passages qui me sont relatifs. L'auteur trouve étrange que je n'aie pas trouvé moi-même, spontanément, l'explication de l'erreur synonymique que M. H. Lucas et moi nous avons signalée dans le travail de M. Burmeister sur le *Pachydema hirticollis*, tandis que lui, M. Schaum, l'a trouvée tout de suite. J'avoue que n'ayant pas toujours vécu, comme mon savant collègue, dans l'intimité du célèbre auteur de l'*Handbuch der Entomologie*, je n'ai pu juger sa manière de travailler qu'en lisant et étudiant son ouvrage, et que j'ai dû citer, sans commentaires, l'erreur commise. M. Schaum me dit que c'est une faute d'inattention, je le veux bien, mais elle est étrange pour un auteur posé.

A propos des fausses citations de Dejean et de M. L. Buquet que j'ai relevées dans le travail de M. Burmeister, son zélé défenseur (*quantum mutatus ab illo!*) fait observer que cet auteur, n'habitant pas Tours, n'a pu consulter la collection Dejean, ce qui explique l'incertitude des citations qu'il eût mieux fait de passer sous silence. Pour ce dernier point, je suis heureux de me rencontrer du même avis que mon savant ami, mais quand au premier, qu'il me permette de lui dire que le travail de M. Burmeister a été fait en grande partie à Paris avant que la collection Dejean ne fût vendue, et que, même

eût-elle été vendue, M. de Laferté, l'acquéreur, se fût fait un plaisir de la communiquer. M. Schaum le sait aussi bien que personne.

J'ajouterai encore que M. Burmeister voyait très souvent M. L. Buquet à Paris et aurait dû, puisqu'il le citait, mieux lire les étiquettes de sa collection qui sont parfaitement écrites.

La vérité est que M. Burmeister, confiant dans la science infuse d'un marchand d'histoire naturelle bien connu, négligea tous les moyens qu'il avait de se bien renseigner et ne justifia que trop les critiques *très vives* dont l'accabla dans le temps mon savant ami M. Schaum et les quelques notes que j'ai cru devoir publier dans l'intérêt de la science.

— M. Linder envoie la description qui suit d'un nouvel *Anophthalmus* français :

J'ai déjà décrit dans les Annales trois espèces françaises du curieux genre *Anophthalmus*, que j'ai eu la bonne fortune de découvrir l'an dernier. J'ai l'honneur d'adresser à la Société la description d'une quatrième espèce, que je viens de trouver parmi un grand nombre de *Pholeuon Querilhaci* que j'avais fait ramasser dans les grottes de l'Ariège.

On voit que notre faune hypogée, si pauvre naguère encore, s'enrichit rapidement et pourra bientôt rivaliser avec celle de la Carniole. Nos Pyrénées nous réservent certainement des trésors inconnus ; et, bien que, pour ma part, j'y aie déjà exploré une vingtaine de grottes, je suis convaincu qu'il reste bien des découvertes à faire.

ANOPHTHALMUS MINOS Linder. — Long. 5 mill. — *Rufo-testaceus, nitidus, elongatus; capite oblongo-ovali, robusto; antennis corpore tertia parte brevioribus mandibulis acutis, prominulis; prothorace elongato, convexo, capite angustiore, basi tantum attenuato; elytris oblongis, subovatis, humeros versus angustatis, subdepressis, rugulosis, obsolete striatis, seriatim pilosis.*

D'un roux testacé, assez brillant, allongé. Tête grosse, oblongue-ovale, marquée de deux forts sillons assez divergents en arrière. Mandibules aiguës, saillantes, médiocrement recourbées. Antennes

assez fortes, d'un tiers au moins plus courtes que le corps. Corselet plus étroit que la tête, allongé, convexe, presque parallèle, à peine rétréci à la base ; angles postérieurs droits ; ligne médiane assez profonde, bien marquée. Elytres presque ovales, légèrement élargies en arrière, à angle huméral nul, subdéprimées, un peu rugueuses, hérissées de poils jaunes et rares disposés en stries longitudinales. Pattes médiocrement longues et assez fortes.

Un seul individu ♂.

Cette espèce, un peu plus grande que celles qui ont été signalées jusqu'ici en France, semble intermédiaire entre le *crypticola* et le *Pandellèi*. Elle se distingue de la première par ses antennes et ses pattes beaucoup moins longues et moins grêles, par ses élytres moins convexes et couvertes de poils ; de la seconde par sa taille, par sa couleur, par son corselet non rétréci d'avant en arrière, et par l'absence de rides transversales sur les élytres ; de l'une et de l'autre par sa tête plus grosse et par la forme de ses élytres, dont l'angle huméral est complètement effacé, et dont le bord latéral se relie au corselet par une courbure insensible.

— M. Desbrochers des Loges adresse la note suivante sur une particularité des mœurs du *Silpha nigrita* Creutzer :

J'ai l'honneur de soumettre à mes collègues de la Société entomologique de France les résultats d'une observation que le hasard m'a permis de faire, l'an dernier, pendant un séjour de quelques semaines au Mont-Dore, en Auvergne, dans un but purement entomologique.

J'explorais, dans une de mes courses, la riche vallée de Chaudesfour, recueillant çà et là quelques espèces qui n'y sont pas rares, telles que : *Nebria rubripes*, *Argutor amœnus*, *Cryptohypnus riparius*, *Cyaniris flavicollis*, etc., lorsque j'aperçus, à côté d'une pierre que je venais de soulever, un insecte que je reconnus de suite pour appartenir au genre *Silpha* ; mais quelle fut ma surprise, lorsque, m'étant baissé davantage, je vis notre animal doucement penché sur une belle fraise dont il déchirait le sein !

L'insecte que j'avais sous les yeux était le *Silpha nigrita* Creutzer.

Je me plus à le considérer quelques instants, puis, ayant détaché

de sa proie, quoi qu'il en eût, le friand personnage, j'examinai la fraise laissée à découvert et je remarquai, sur une de ses faces, une échancrure assez large et profonde. Cette échancrure était bien évidemment produite par le *Silpha*, puisque je venais de le prendre sur le fait; néanmoins, je voulus me donner la satisfaction d'une nouvelle expérience. Le lendemain matin, m'étant muni d'une boîte, je sortis pour recueillir l'espèce trouvée la veille, dont j'eus bientôt ramassé un assez grand nombre d'individus. De retour chez moi, je les enfermai dans une boîte plus vaste, après leur avoir servi, pour leur déjeuner, quelques fraises récemment cueillies. Deux heures après, les ayant visités, je trouvai l'un d'eux occupé à entailler de ses mandibules la molle substance d'une fraise; le soir même, plusieurs fruits étaient entamés : dès lors je n'eus plus le moindre doute.

On a déjà dit que le *Silpha nigrata* était phytophage, mais on n'a pas dit (du moins à ma connaissance) qu'il fût fructiphage; c'est pourquoi j'ai pensé que mon observation pourrait ne pas être complètement dépourvue d'intérêt, et je me fais un véritable devoir de la communiquer à mes collègues.

— M. Allard fait connaître les diagnoses latines suivantes de quatre espèces nouvelles d'Altisites :

1. ORESTIA LEPRIEURI. — Ovata, convexa nitidissima. Capite, prothorace, pedibusque rufis, oculis nigris, prothorace posticè transversim impresso, elytris basi emarginatis, punctis ordinatis notatis ad apicem evanescentibus. — Long. 2  $\frac{4}{5}$  mill., lat. 1  $\frac{4}{5}$  mill.

Rapportée d'Algérie par M. Leprieur.

2. ARGOPUS BREVIS. — *Argopo hæmisphærico* Duft. simillima, sed dilutiùs rubida, longitudine minor, et punctura prothoracis et elytrarum obsoletissima, subtilissima et vix conspicua etiam oculo maxime armato. — Long. 4 mill., lat. 3  $\frac{2}{3}$  mill.

Trouvé en juin, le soir, à Hyères, sur les Lantisques au bord de de la mer, par M. Delarouzéc.

3. PSYLLIODES GOUGELETI. — Statura et ferè magnitudo *Psyll. attenuatæ*, sed convexior, nigro-viridescenti-æneus, elytris post humeros rotundatos latioribus, oculis sulco arcuato profundo conjunc-

tis et inter antennas foveola; ore piceo, pedibus testaceis, femoribus posticis aeneis; occipite punctato; prothorace densè punctato, elytris fortiter punctato-striatis. — Long. 1 5/6 mill., lat. 1 1/4 mill.

Rapportée de Galice par M. Gougelet.

4. PSYLLIODES ALGIRICA. — Statura et magnitudo *Psyll. marcidæ* Illig., sed omninò testacea, oculis solis nigris, capite et prothorace lævissimis, elytris subtiliùs punctato-striatis, inter antennas foveola profunda. — Long. 2 mill., lat 2 mill.

Trouvée à Alger par MM. Lethierry, de Lille, et Clarke, de Londres.

— M. Bruand d'Uzelle signale une erreur qui a été faite dans les planches 10 et 11, qui accompagnent son mémoire sur les *Coleophora*, et spécialement dans la figure 4 a. En effet, un des caractères distinctifs du genre Coléophore est d'avoir des *palpes falsiformes*, ce qui n'a pas été représenté dans les figures.

— Le même membre ajoute également les *errata* et *addenda* qui suivent :

Page 412, après la ligne 28, ajoutez ce qui suit :

M. Millière prend *Argentipennella* sur l'*Helianthemum vulgare*, près de Lyon; l'espèce y est commune : il est des années ou chaque pied de la plante indiquée porte un ou deux fourreaux.

Page 395, ligne 14, lisez : *Chamædriella* Brd., Stainton, au lieu de : *Chamædidella*.

Page 413, ligne 19, lisez : une Parmélie, au lieu de : la Parmélie.

Page xcii (Bulletin), ligne 6, lisez : mars, au lieu : mai.

— M. Félicien Caignard de Saulcy écrit que dans une communication de lui (Bulletin, page cxxxix, ligne 17) on a imprimé *Leptacinus* au lieu de *Leptinus*. C'est donc le *Leptinus testaceus* qu'il a pris aux environs de Metz.

— M. L. Buquet dit que par suite d'une faute d'impres-

sion, l'*OÈme annulicornis*, page 627, ligne 23, a été indiquée sous la dénomination d'*OÈme annulicorne*.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société une Arachnide trachéenne qui forme une coupe générique nouvelle pour la faune française. Elle vient se placer tout près du genre *Phalangodes* de M. Tellkampff, avec lequel elle ne pourra être confondue à cause des organes de la vue qui sont parfaitement distincts au lieu d'être nuls comme cela a lieu dans les *Phalangodes*. Elle en diffère par d'autres caractères, que j'exposerai dans un travail presque achevé et dont j'espère entretenir très prochainement la Société. Les conditions dans lesquelles cette Arachnide, que je désigne sous le nom de *Scotolemon*, a été rencontrée sont très curieuses; c'est dans les grottes de l'Ariège, en compagnie des *Pholeuon Querilhaci*, auxquels elle fait la chasse, que notre savant confrère, M. Lespès, a découvert cette Holète et auquel je me fais un plaisir de la dédier; c'est donc sous le nom de *Scotolemon Lespesii* que je propose de désigner cette Arachnide trachéenne.

*Lectures.* M. J. Thomson adresse un travail monographique sur les genres *Monomma* et *Diragus*, accompagné de nombreuses figures coloriées, et, pour hâter autant que possible la publication de ce mémoire, il offre de partager la moitié des dépenses. — La Société accepte l'offre généreuse de notre collègue et renvoie son mémoire à la Commission de publication.

— M. l'abbé de Marseul fait déposer sur le Bureau un supplément à sa *Monographie des Histérides*: travail accompagné de figures.

— M. L. Brisout de Barneville présente deux notes avec figures de M. Yersin, qui renferment les descriptions de plusieurs nouvelles espèces d'Orthoptères de l'Europe; savoir les: *Ephippigera maculata* de Sicile. — *Meconema brevipennis* de Provence. — *Pterolepis Brisoutii* de Sicile. —

*Pterolepis Raymondii* de Provence. — *Porthetis simillima* de Sicile. — *Forficula arachidis* de Marseille, mais probablement d'origine exotique; et *Mantis brevipennis* de Provence.

*Membre reçu.* La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Ed. Graeffe, de Zurich, en Suisse, docteur en philosophie, actuellement place d'Avilène, 2, à Montpellier (Hérault). (*Hyménoptères d'Europe*), présenté par M. H. Lucas. — Commissaires-rapporteurs : MM. H. de Bonvouloir et le docteur Sichel.

*Nominations.* Aux termes de l'article 15 de son Règlement, et pour la vingt-neuvième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des *Membres de son Bureau*.

Ont été nommés pour 1860 :

<i>Président.</i>	MM. le docteur Al. LABOULBÈNE.
<i>1<sup>er</sup> Vice-président.</i>	le docteur V. SIGNORET.
<i>2<sup>e</sup> Vice-président.</i>	Aug. CHEVROLAT.
<i>Secrétaire.</i>	E. DESMAREST.
<i>Secrétaire-adjoint.</i>	H. LUCAS.
<i>Trésorier.</i>	L. BUQUET.
<i>Trésorier-adjoint.</i>	L. FAIRMAIRE.
<i>Archiviste.</i>	A. DOÛÉ.
<i>Archiviste-adjoint.</i>	E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

— Aux termes de l'article 35 du Règlement, il est procédé également à la nomination des cinq membres, qui, conjointement avec les fonctionnaires du Bureau, feront partie de la *Commission de publication* pour 1860 :

Ce sont : MM. J. BIGOT.  
H. de BONVOULOIR.  
le docteur GRENIER.  
Emm. MARTIN.  
Aug. SALLÉ.

— Enfin, aux termes de l'article 39 *bis* du Règlement, les trois membres qui, conjointement avec les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, feront partie de la *Commission de la Bibliothèque* pour 1860, sont les membres ré-éligibles de la précédente Commission :

MM. le docteur **BOISDUVAL.**

**L. FAIRMAIRE.**

**L. REICHE.**



NOTA. Dans sa séance du 8 février 1860, la Société a décidé que son excursion provinciale de 1860 aurait lieu, vers la fin de juin ou le commencement de juillet, à Besançon, dans les montagnes des environs de Pontarlier, au Mont-Dore et à la grotte souterraine d'Auxelles.

La séance extraordinaire annuelle de Paris pour 1860 sera tenue le 11 avril prochain, et plusieurs des propositions présentées le 27 avril 1859 y seront discutées.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE L'ANNÉE 1859 (1).

---

---

I.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres  
d'Aix. Séance publique du 15 janvier 1859. — Br. in-8°.  
Aix, 1859.

Aucun travail zoologique.

Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de  
Dijon. Mémoires, 2<sup>e</sup> série, tome VI. Année 1857. — 1 vol.  
in-8°. Dijon, 1858.

Ce volume comprend la suite du Catalogue des Coléop-

(1) Ce travail a été fait par M. E. DESMAREST, secrétaire, et, par suite de la décision prise dans la séance du 9 mars, est présenté en une seule fois pour l'année entière, non scindé trimestriellmeent comme cela a eu lieu en 1858.

tères du département de la Côte-d'Or, par M. Rouget et spécialement les familles des *Malachii*, *Cleri*, *Ptini*, *Bostrichi*, *Hylesini* et *Curculiones*, et aux listes d'espèces sont joints quelques détails de mœurs.

Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — Mémoires de la classe des sciences. Tome 8<sup>e</sup>. Lyon, 1858. — Mémoires de la classe des lettres. Nouvelle série. Tome 7<sup>e</sup>. Lyon, 1858-1859. — 2 vol. grand in-8<sup>o</sup>

Dans le volume consacré aux Sciences, on trouve deux mémoires de MM. E. Mulsant et Cl. Rey, ayant pour titre : Études sur les Coléoptères du genre *Bruchus*; et : Coup d'œil sur les Insectes de la famille des Cantharidiens, accompagné de la description de diverses espèces nouvelles ou peu connues.

Académie des Sciences de l'Institut de France. Comptes-rendus hebdomadaires des séances, par MM. les secrétaires perpétuels. Tomes : XLVII (2<sup>e</sup> semestre 1858); tables; XLVIII (1<sup>er</sup> semestre de 1859), nos 1 à 26 et tables, et XLIX (2<sup>e</sup> semestre de 1859), nos 1 à 26.

Les travaux d'entomologie pure ou appliquée insérés dans ce recueil sont les suivants :

Tome XLVIII.—N<sup>o</sup> VI. Guérin-Méneville, Introduction en France d'un Ver à soie qui donne deux récoltes par an et s'élève en plein air sur le Vernis du Japon, et avenir agricole et industriel de cette espèce. — N<sup>o</sup> IX. Guérin-Méneville, Des races de Vers à soie du Mûrier que l'on élève en Syrie. — N<sup>o</sup> XII. De Quatrefages, Rapport de la sous-commission chargée d'étudier la maladie des Vers à soie dans le Midi de la France. — N<sup>o</sup> XIII. C. Duméril, Sur le rang que les Insectes paraissent devoir occuper parmi les autres animaux. — De Quatrefages, Formule pour une petite éducation de Vers à soie destinés au grainage. — Guérin-Méneville, Note tendant à démontrer que le Ver à soie de l'*Aylanthus glandulosa* est le même que le

Ver à soie sauvage du père d'Incarville. — N° XIV. L. Dufour, Recherches anatomiques et considérations entomologiques sur les Hémiptères du genre *Leptopus*. — N° XV. Guérin-Méneville, Métis féconds de deux espèces d'Insectes (*Bombyx cynthia* et *arrindia*). — N° XVI. Ch. Rouget, Substances amylacées des tissus des animaux, spécialement des Articulés (chétine). — J.-M. Seguin, Études sur les Vers à soie : Examen des déjections dont les Papillons se débarrassent avant l'accouplement. — N° XVIII. Guérin-Méneville, Sur les expériences qu'il va faire, par ordre de l'Empereur, pour l'acclimatation en grand du Ver à soie de l'Aylanthe. — N° XIX. Milne-Edwards, Rapport sur un travail de M. Claparède relatif à certaines cavités observées dans les antennes des Insectes et considérées à tort comme le siège de l'ouïe. — N° XXII. Guérin-Méneville, État des Vers à soie du Mûrier dans le Midi de la France. — N° XXV. Pélilot, Sur la race des Vers à soie de M. Audet.

Tome XLIX. — N° I. Thannaran, Vers à soie élevés en plein air et dans un appartement chauffé. — N° III. Char-det, Influence bienfaisante d'une aération constante sur les Vers à soie. — N° V. Guérin-Méneville, Observations séricicoles faites en 1859. — N° VII. Schwadefeyer, Procédés pour préserver le blé de l'attaque des Charançons. — N° VIII. Ch. Robin, Composition anatomique de la bouche ou rostre des Sarcoptides. — N° XVII. Vallée. Éducation du Ver à soie du Vernis du Japon. — N° XIX. Duméril. Plan de l'ouvrage intitulé : *Entomologie analytique*. — N° XXI. Ch. Robinet-Lanquetin, Nouvelle espèce de Sarcopetes (*S. mutans*) qui se trouve sur les Saules. — N° XXII. Pagès, Histoire de la maladie des Vers à soie.

Académie royale des Sciences de Stockholm. Mémoires et comptes-rendus. (Kongliga svenska Vetenskaps-Akademiens Handlingar. Ny följd. Forta bandet. Andra häftet. — Ofversigt af kongl. Vetenskaps-Akademiens forhandlingar. Fjortonde argangen. 1857. Med yra taflor.) —

1 vol. in-4°, Stockholm, 1856, et 1 vol. in-8°, Stockholm, 1858.

Le volume des mémoires contient la fin de la monographie des *Tryphonides de la Suède*, par M. Holmgren, dans laquelle il fait connaître de nombreuses espèces nouvelles et quelques genres nouveaux; ceux des : *Monoplectron*, *Ischyrosnemis*, *Colpotrichia*, *Chorinæus*, *Hyperacmus*, *Monoblastus*, etc.

Le volume des comptes-rendus renferme des communications entomologiques de MM. Anderson (genre *Trachypogon*), Boheman (Entomologie de Laponie), Dalhöm (Ichneumons de Suède), Holmgren (genres *Anomalon*, etc.), Kinberg (Annélides du genre *Amphinomea* et groupes voisins), Loew (Diptères d'Afrique), Stål (genre *Copicerus*, groupes divers de Coléoptères phytophages; genres de Coléoptères longicornes et d'Hyménoptères sphégiens), C.-J. Thomson (genres de Coléoptères et d'Hyménoptères proctotrupiens de la Suède), etc.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. (Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia.) 1858. — Diverses feuilles isolées. Philadelphie, 1859.

Plusieurs remarques entomologiques; principalement la description et la figure de l'*Argynnis Astarpe*, par M. James Fischer.

Association zoologique et botanique de l'Université de Dublin. (Proceedings of the Dublin University zoological et botanical Association.) Vol. I, part. I et II. Dublin, juin 1858 et juin 1859. — Br. in-8° avec pl.

Ce recueil contient : 1° la description de l'*Hippolyte Gardoniata*, par M. Kinohun; 2° des remarques sur divers Lépidoptères irlandais, par M. Burchall; 3° le catalogue des Lépidoptères de la Nouvelle-Chatham, par M. le lieutenant Crozier, etc.

Aubé. Iconographie des Coléoptères d'Europe, par MM. Dejean et le docteur Aubé. — 1 vol in-8° avec pl. col.

Notre collègue nous a généreusement offert le cinquième volume de cet ouvrage, contenant spécialement l'histoire de la famille des *Hydrocanthares*.

Bigot. Descriptions de quelques genres nouveaux de Diptères. (*Dipterorum aliquot nova genera.*) — Br. in-8° avec 1 pl. col.; deux exemplaires.

La plupart des espèces décrites dans cette notice ont été indiquées dans notre Bulletin de cette année.

Boheman. Description des nouvelles espèces de Coléoptères, recueillies de 1851 à 1853, dans le Voyage autour du monde de la frégate l'*Eugénie*. (Kongliga svenska fregatten *Eugenies* resa omkring jorden under befall of C. A. Virgin aren 1851-1853. Vetenskapliga iakttagelser Pa. H. Maj; t. konung Oscar den Forstes befallning utgifna af E. Svenska Vetenskaps-Akademiens. Insecten.)— Coleoptera. Species novas descripsit C.-H. Boheman. — Br. in-4° avec une pl. lith. Stockholm, 1858.

M. Boheman donne dans ce travail la description de 237 nouvelles espèces de la plupart des familles de Coléoptères; et il crée quelques genres nouveaux auxquels il applique les noms de : *Aulacothorax* (Scydménides), *Homalopygus* (Histérides), *Heteromatyx* (Téléphorides), *Heleogaster* (Mélyrides), *Thessaromma* (Hylésiniens), *Scotchares* (Taxicornes), *Chamopterus* et *Enomma* (Hélopides), *Leucodes* (Pyrochroïdes), *Rhopalobrachium* (OEdémérides), etc.

Bonvouloir (Henri de). Essai monographique de la famille des *Throscides*. 1 vol. in-8° cartonné avec pl. Paris, 1859, chez M. A. Deyrolle.

Les espèces de la famille des *Throscides* sont décrites dans ce travail et beaucoup d'entre elles pour la première

fois. Les genres admis par l'auteur sont ceux des *Throscus* Latr., *Drapetes* Redt., *Lissomus* Dalm., et *Hypochæutes*, créé par M. de Bonvouloir sur le *Lissomus villosus* Dej., du Brésil, auquel il assigne le nom de *H. sericeus*.

Candèze. Monographie des Elatérides, tome 2<sup>e</sup>. — Liège, mai 1859. — 1 vol. in-8<sup>o</sup> avec pl.

Tous les coléoptéristes consulteront cet ouvrage dans lequel sont créés et caractérisés un grand nombre d'espèces et de genres nouveaux qu'il nous semble inutile d'indiquer dans cette liste.

Coquerel. Note sur une larve d'OEstride extraite du bras d'un homme, à Cayenne. (Revue de zoologie, n<sup>o</sup> 8, 1859.) — In-8<sup>o</sup> avec pl.

Dans ce travail, qui complète les observations présentées à la Société, notre collègue entre dans des détails intéressants sur les *OEstrides* observés comme parasites de l'espèce humaine.

Desmartis (Téléphe). Résumé des travaux de la Commission entomologique de la Société linnéenne de Bordeaux pendant l'année 1853. Br. in-8<sup>o</sup>, Bordeaux, 1854. — Observations sur l'épidémie d'angine couenneuse qui règne dans le département des Landes. — Br. in-8<sup>o</sup>; Bordeaux, 1859.

La première de ces notices, entièrement entomologique, comprend des détails importants sur un grand nombre d'insectes qui se sont montrés nuisibles aux végétaux des environs de Bordeaux, en 1852, principalement le *Termes lucifugum*, et indique les moyens d'atténuer les dégâts qu'ils ont causés.

La seconde notice est presque complètement médicale, mais elle renferme cependant un résumé général de la faune entomologique de la commune de Sanguinet près Mont-de-Marsan (Landes).

**Deyrolle (A.).** Nouveau guide de l'Amateur d'insectes. — 1 vol. in-12, 1859; édité par M. A. Deyrolle.

Ce petit travail, rédigé par plusieurs de nos membres, est indispensable pour tous ceux qui commencent l'étude de l'Entomologie et, sans nul doute, rendra de grands services à la science.

**Duché.** Notice biographique sur le docteur Robineau-Desvoidy. — Br. in-8°, 1859.

Ce travail, qui repose très souvent sur des documents tirés des ouvrages de Robineau-Desvoidy lui-même, servira de base à toutes les futures biographies de notre savant collègue.

**Duméril (Constant).** Tableau de la classification naturelle des Insectes, d'après la méthode analytique. — 1 feuille gr. in-folio.

C'est la clef de la méthode que suit notre Président honoraire dans la faune entomologique française qu'il vient de publier dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

**Fischer (James).** (The musaie account of the creation.) — Br. in-8°; Philadelphie, 1859.

Pas d'entomologie dans ce travail.

**Guérin-Méneville.** Mélanges de sériciculture. — Br. in-8°.

Dans ce travail, notre collègue étudie spécialement : 1° l'introduction du Ver à soie du Vernis du Japon ; 2° l'éducation du Ver à soie ordinaire à Cayenne, et 3° il donne des détails sur l'épidémie des Vers à soie.

**Hewitson et Saunders.** Illustrations ou nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques. (Exotic butterflies being illustrations of new species, etc.) — In-4° avec pl. col.; parties 16 et 29.

Ces numéros comprennent :

N° 16 (qui manquait à notre bibliothèque). Des espèces

des genres *Ithomia*, *Agria*, *Nymphalis*, *Ornithoptera* et *Papilio*.

N° 29. Genres *Limenitis* et *Mesosemia*.

Heyden. Description d'Insectes fossiles. (Fossile Insekten aus der Braunkohle von Sieblos.) — Br. in-4° avec pl.

Dans ce mémoire, l'auteur décrit et figure une dizaine d'insectes fossiles auxquels il applique les noms de *Buprestis Meyeri* et *senecta*, *Bruchus decrepitus*, *Molytes Hassencampi*, *Pissodes effossus*, *Leptoscelis humata*, *Lygæus fossilis*, *Bracon macrostigma*, *Tipula* et *Dolichopus* : ces deux derniers à l'état de larve et rapportés avec doute aux genres que nous venons de nommer.

Horsfield (Thomas) et Moore (Frédéric). Catalogue des Lépidoptères du Muséum de la Compagnie des Indes. (A Catalogue of the Lepidopterous Insects in the Museum of the hon. East Indian Company, vol. I.) — 1 vol. in-8° cartonné, avec pl. col. Londres, 1857.

Cet ouvrage comprend non seulement l'indication des espèces déjà connue des Lépidoptères diurnes propres aux Indes orientales, mais encore il renferme : 1° la description de beaucoup d'espèces nouvelles, et 2° surtout de nombreux détails sur les larves et les nymphes de ces insectes.

Institution Smithsonian. Rapport annuel pour 1857. (Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution, showing the opérations, expenditures and conditions of the Institution for the year 1859.) — 1 vol. in-8° cartonné. Washington, 1858.

On trouvera dans ce volume quelques remarques relatives à l'entomologie.

Jekel. *Fabricia entomologica*, 3° livraison. — Br. in-8°; Paris, 1859.

Notre collègue, continuant le travail dans lequel il se

propose de compléter le grand ouvrage de Schœnherr en donnant la description de nouvelles espèces de Curculionides, s'occupe uniquement, dans ce volume, du genre *Hypsonotus*.

**Journal d'Economie rurale et forestière de Vienne.** (Allgemeine Land-und Forstwirtschaftliche Zeitung.) — Tome IX, nos 1 à 19. Br. gr. in-8°. Vienne, janvier à juin 1859.

Dans ce volumineux recueil, qui semble plus particulièrement destiné à l'agriculture qu'aux sciences naturelles, on trouve cependant des détails sur quelques insectes nuisibles aux forêts.

**Lacordaire.** Genera des Coléoptères, faisant partie des Suites à Buffon de l'éditeur Roret, III<sup>e</sup> vol. — 1 vol. in-8° avec pl.

Notre collègue nous a donné le troisième volume de cet ouvrage qui manquait à notre collection et qui est trop connu de tous les coléoptéristes pour que nous en donnions l'analyse,

**Lederer (Julius) et Miller (Ludwig).** Journal entomologique de Vienne. (Wiener Entomologische Monatschrift.) Tome 1<sup>er</sup>, nos 1 à 6, juillet à décembre 1857; tome 2<sup>e</sup>, nos 1 à 12, année 1858; et tome 3<sup>e</sup>, nos 1 à 11, janvier à novembre 1859. — 3 vol. in-8° avec pl., offerts par M. Javet au nom de M. Lederer.

Cet important recueil, qu'il nous est impossible d'analyser actuellement, ce qui devra être l'objet d'un travail spécial, renferme un grand nombre d'observations sur des insectes de tous les ordres, ainsi que beaucoup de descriptions d'espèces et de genres nouveaux, d'analyses de mémoires publiés, etc.; nos collègues consulteront ce recueil avec avantage, et tous les entomologistes qui tiennent à suivre les progrès de la science devront l'avoir entre les mains. Nous y avons remarqué des travaux de MM. Loew,

Miller, Lederer, Kolenati, Sartorius, Hornig, Schedl, Czagi, Assmuss, Mann, Schiner, Schonn, Kraatz, Ménétries, Keferstein, Schaum, Fiéber, Turk, Kustscher, Felder, etc.

Levert. Des Vers à soie d'automne dans l'Ardèche en 1858.  
— Br. in-8°; Privas, 1859.

Dans cet opuscule les sériciculteurs trouveront des détails importants sur les éducations automnales de Vers à soie, éducations rarement tentées jusqu'à présent.

Levrat. Etudes entomologiques. 1<sup>er</sup> cahier. — Br. gr. in-8°; Lyon, 1859.

Dans ce fascicule notre savant et regretté collègue lyonnais donne des notes intéressantes sur plusieurs points de l'entomologie : 1° Sur l'utilité de la science entomologique ; 2° Souvenirs du mont Pilate ; 3° Description d'une espèce nouvelle du genre *Pimelia* (*P. Mulsanti*) ; 4° Trois Coléoptères nouveaux (*Argutor siculus*, *Telephorus puncticollis* et *Gibbium Boieldieu*) ; 5° Une espèce de *Pæcilus* (*P. vicinus*) ; 6° Quelques Coléoptères nouveaux des environs de Tunis (*Telephorus Massumæ*, *Philax Tuniceus*, *Phytæcia lineaticollis*) ; 7° Un Longicorne nouveau du genre *Purpuricen* (*P. Wachunrui*) ; 8° Un Bupreste nouveau (*Acmæodera Chevrolatii*) ; 9° Une espèce nouvelle de *Pimelia* (*P. rugosicollis*) ; 10° Un Carabique nouveau (*Trechus Chaudoirii*) ; 11° Note pour servir à l'histoire du *Dryops femorata* ; 12° Causes de la détérioration chez les Coléoptères ; 13° Emploi de l'éther comme moyen préservatif ; 14° Enumération des insectes Coléoptères du mont Pilate.

Lucas (H.). Observations sur la manière de vivre d'une nouvelle espèce de *Carpocapsa* (*C. Deshaisiana*), et remarques sur les mouvements que la chenille de ce Lépidoptère imprime à des graines d'une Euphorbe du Mexique, dans lesquelles elle se métamorphose. — Br. in-8°.

La plupart des remarques présentées dans ce travail ont

été indiquées brièvement à la Société et sont consignées dans le Bulletin de 1858.

**Mathieu.** Flore générale de Belgique contenant la description de toutes les plantes qui croissent dans ce pays. — 2 forts vol. in-8°. Bruxelles, 1853 et 1854.

Dans cet excellent ouvrage, notre collègue donne la description complète, et en même temps très concise, de tous les genres et espèces de plantes qui sont propres à la Belgique, aussi bien des Phanérogames que des Cryptogames. Nos collègues qui s'occupent à la fois de l'étude des végétaux et de celle des insectes, trouveront dans la *Flore générale de Belgique* de bons renseignements qui sont très souvent applicables aux productions du Nord de la France.

**Millière.** Iconographie et description de chenilles et Lépidoptères inédits. (Extrait des Annales de la Société linéenne de Lyon. Nouvelle série; tome V.) — Br. gr. in-8°; Lyon, 1859.

On trouvera dans ce travail des remarques intéressantes tendant à compléter l'histoire des premiers états des : *Coccyx Juniperana* Mill. (*species nova*); *Abruxas grossulariata* Mouffet, Guenée, variétés; *Dasydia obfusca* Wien-Verz.; *Cleogene lulearia* Fabr.; *Emydia coscinia* Ochs.; *Psodos alpinata* Wien-Verz.; *Crocallis tusciaria* Scriba, *Chaomia hybris* Steph., et *Psyche halvinella* Staudinger.

**Mina-Palumbo (Francesco).** Introduzione alla storia naturale delle Madonie; br. in-8°, 1844. — Storia naturale delle Madonie; Catalogo con appendice dei Lepidopteri diurni; br. in-4°, 1859. — Sugli effetti dei busci che usano le Donne; br. in-8°, 1841. — Con quali mezzi si può assistera una Donna con basino viziato dal septimo mese in poi di gravidanza; br. in-8°, 1846. — Ad Emilia su i cœsinetici; br. in-12, 1846. — Notizie sui Frassini da Sicilia e sulla coltivazione dell' a molleo; br. in-18, 1847. — Studi agrari sulla Campagna septentrionale delle

Madonie. — Proverbi agrari. 1 vol. in-8°, 1854. — Toutes ces brochures et volumes, en italien, et publiés à Palerme, ont été offerts par M. Bellier de la Chavignerie, au nom de l'auteur.

Dans les deux premières de ces brochures on trouve la liste descriptive des Diurnes de la Madonie.

Mocquerys. Recueil de Coléoptères anormaux. N° 3. — Br. in-8° avec fig.; Rouen, 1859.

Dans ce fascicule notre collègue décrit et figure seize cas particuliers de monstruosité observés chez les Coléoptères, et il appelle de nouveau les communications des entomologistes sur le même sujet.

Moore (Frédéric). Monographie d'espèces asiatiques des genres *Neptis* et *Athyma* de la famille des *Nymphalidæ*. (A monograph of the asiatic species of *Neptis* and *Athyma*, etc.) et description d'espèces indiennes des genres *Pieris* et *Papilio*. (Descriptions of some new species of Lepidopterous Insects from northern India.) — Br. in-8° avec 8 pl. lith. noires, extraites des proceedings de la Société royale de Londres pour 1857 et 1858.

Ces descriptions viennent compléter l'ouvrage du même auteur et de M. Horsfield sur les Lépidoptères du muséum de la Compagnie anglaise des Indes.

Nourrigat. De l'Influence de la maladie végétale sur le règne animal, plus particulièrement sur le Ver à soie, et des moyens pour la combattre : suivi de l'introduction des éducations automnales et de la conservation de la graine de Vers à soie au temps de Henri IV, et de la réinnovation de ces procédés au XIX<sup>e</sup> siècle; ou moyen de se procurer au prix de 1 fr. à 1 fr. 50 cent., au lieu de 15 à 16 fr. l'once de 25 grammes, de la graine offrant toute chance de succès. — Br. in-4°; Montpellier, 1859.

Le titre détaillé seul de cette notice montre son utilité pour la sériciculture.

Osten-Sacken. Aperçu de l'état actuel de la faune entomologique des environs de Saint-Pétersbourg; précédé d'un aperçu historique et contenant des espèces nouvelles d'Insectes, principalement parmi les Coléoptères. — Br. in-8° en russe, 1858.

Ce travail, utile pour la faune du Nord de l'Europe, comprend la description de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères.

Perris. Nouvelles excursions dans les grandes Landes: 3<sup>e</sup> lettre adressée à M. Mulsant. (Extrait des Annales de la Société linnéenne de Lyon; nouvelle série, tome IV.) — Br. gr. in-8°, 1857.

Notre collègue, continuant ses importantes observations sur les insectes de nos landes, présente principalement des listes des Coléoptères, Orthoptères, Névroptères, Hyménoptères, Hémiptères, Lépidoptères et Diptères qu'il y a trouvés, et fait connaître des espèces nouvelles pour notre faune.

Pouriau. Études géologiques, chimiques et agronomiques sur les sols de la Bresse, et particulièrement de ceux de la Dombes. — Comparaison de la marche de la température dans l'air et dans le sol, à 2 mètres de profondeur. — 2 br. in-8°.

Pas de zoologie.

Putzeys. Monographie des *Clivina* et genres voisins. (Extr. des Mém. de la Soc. roy. des sc. de Liège, t. II.) — 1 vol. gr. in-8°; Liège, janvier 1846.

Cet ouvrage, trop connu pour que nous l'analysions, nous a été donné de nouveau pour remplacer l'exemplaire perdu lors de la révolution de 1848.

Rambur. Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie, 1<sup>re</sup> livr. — Br. in-8° avec pl. col., 1859.

Dans ce travail, spécialement destiné à compléter sa *Faune entomologique de l'Andalousie*, notre collègue, se servant des nombreuses observations recueillies par lui et encore inédites et mettant à profit les remarques récentes de M. Staudinger, donne des détails circonstanciés sur les Lépidoptères du Midi de l'Espagne, et développe un système particulier de classification.

Revue et Magasin de zoologie, par M. Guérin-Méneville. 1858, 2<sup>e</sup> semestre; et 1859, 1<sup>er</sup> semestre. — Cahiers in-8° avec pl. noires et col.; offerts par le ministre de l'instruction publique.

On sait que l'Entomologie pure et appliquée a une large part dans ce recueil; mais il nous a semblé inutile d'analyser un ouvrage qui est entre les mains de presque tous nos membres.

Revue d'histoire naturelle, ou Journal de la science publié trimestriellement. (The natural History Review and Quaterly Journal of science.) N<sup>os</sup> de janvier, avril et juin 1859. — Br. in-8° avec pl. Vol. VI, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3; Londres, 1859.

Dans ce recueil on passe en revue les travaux présentés dans les principales sociétés scientifiques de la Grande-Bretagne, et on y trouve quelques détails entomologiques utiles à consulter.

Rouillé-Courbe. L'*Aylanthus glandulosa*, ou le Vernis du Japon, et le *Bombyx cynthia* (1<sup>re</sup> éducation). — Br. in-8°; Tours, 1859.

Cette brochure renferme quelques détails intéressants sur le Ver à soie nouvellement introduit en France par M. Guérin-Méneville.

Sichel. De la chasse des Hyménoptères. (Extrait du nou-

veau guide de l'Amateur d'Insectes.) — Br. in-12; Paris, A. Deyrolle.

Les notions données par notre collègue dans cette notice sont celles d'un praticien habile, et doivent tendre à propager la recherche, si négligée jusqu'ici, des Hyménoptères.

Signoret. Iconographie des Coléoptères d'Europe, par MM. Déjean et le docteur Aubé. — 4 vol. in-8° avec pl. col.

Notre collègue nous a généreusement offert les quatre premiers volumes de cette Iconographie, renfermant l'histoire de la nombreuse famille des Carabiques : ce qui, avec le cinquième volume, qui nous a été donné par M. le docteur Aubé, complète pour notre bibliothèque cet ouvrage utile à consulter.

Société d'Agriculture de New-York. (Transactions of the New-York stats Agricultural Society.) Vol. 17. — 1 vol. in-8°; New-York, 1857.

Ce volume renferme un mémoire de soixante-six pages sur les Insectes nuisibles et autres de l'État de New-York, par notre collègue M. le docteur Asa Fitch.

Société des naturalistes de la Nouvelle-Grenade. Statuts. (Estatutos de la Sociedad de naturalistas Neo-Granadinas.) — Br. in-8°.

Cette brochure renferme le règlement d'une nouvelle Société qui vient de se former dans le but de propager les sciences naturelles en Amérique.

Société d'encouragement pour l'Agriculture et l'Industrie dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigores (Bulletin). — Br. in-8°.

Pas de zoologie.

Société de physique et d'histoire naturelle de Genève

(Mémoires). Tome XV, 1<sup>re</sup> partie, 1859. — 1 vol. in-4<sup>o</sup> avec pl.

Pas d'entomologie.

Société d'histoire naturelle de Vienne. (Verhandlungen der k. k. landwirthschafts Gesellschaft in Wien.). Année 1858. — 1 vol. in-8<sup>o</sup> avec planches.

Pas de travaux entomologiques.

Société entomologique belge (Annales). Tome 3<sup>e</sup>. — 1 vol. in-8<sup>o</sup>; Bruxelles, 1859.

Dans ce volume on trouve la continuation du Catalogue des Insectes de la Belgique. — M. C. Mathieu passe en revue un grand nombre de familles de l'ordre des Coléoptères. — MM. Breyer et Fologne donnent le catalogue des Phalénidées. — M. Ed. de Sélys-Longchamps celui des Odonates. — M. Bouillon celui des Coccinellidées. — En outre, sont publiées des observations de M. Fologne sur la chenille de la *Lampronia margine-punctella*, et des remarques de M. C. Mathieu sur un Hyménoptère du genre *Cerceris*.

Société entomologique de Berlin. Gazette pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 1859. (Berliner entomologische Zeitschrift, herausgegeben von dem entomologischen Vereine in Berlin dritter Jahrgang 1859.) — Br. in-8<sup>o</sup>, rédigée sous la direction de M. le docteur G. Kraatz.

Le premier numéro de 1859 comprend, outre un grand nombre de communications et de notes entomologiques, les mémoires dont les titres suivent : 1<sup>o</sup> Remarques critiques sur les Staphyliniens du Chili décrits par Solier dans l'histoire naturelle du Chili; — 2<sup>o</sup> Observations sur les *Elatridæ*, *Dasyllidæ* et *Malacodermatæ*, par M. Kiesenwetter; — 3<sup>o</sup> Histoire des larves des *Scarites abbreviatus*, *Bembidium lunatum* et *Omophron multiguttatus*, par M. le

docteur Schaum ; — 4° Description de Coléoptères européens nouveaux, par M. le docteur Schaum ; — 5° Remarques sur le genre *Homonotus*, par M. Fred. Stein ; — 6° Descriptions d'espèces nouvelles des genres *Micropeplus*, *Thorictus*, *Antidipnis*, *Cnemeplatia* et *Foucartia*, par M. le docteur Kraatz ; — 7° Sur quelques *Sesies*, par M. Libbach ; — 8° Synonymies de plusieurs Coléoptères, par MM. le docteur Schaum, Ghiliani, L. Reiche, Kraatz, Kiesenwetter et Stierlin ; — 9° Mélanges entomologiques par MM. Fufs, Doebner et Kraatz.

Dans les deuxième et troisième numéro on trouve : 1° la Monographie des *Conorhinus*, par M. Stål ; — 2° une note sur les Proctotrupiens, par M. Ruthe ; — 3° des remarques sur la synonymie de divers Lépidoptères, par M. Herrich-Schæffer ; — 4° la Faune entomologique du Groënland, par M. Schiödte ; — 5° la description de Coléoptères nouveaux des famille des Malacodermes, Clérides, Ptinides et Anobides, par M. Kiesenwetter ; — 6° des remarques sur les Lamellicornes coprophages, par M. Harold ; — 7° les descriptions d'Hyménoptères propres à la faune américaine, par M. Roger ; — 8° la description de nouvelles espèces d'Isopodes d'Europe, par M. Stein ; — 9° des descriptions de Coléoptères nouveaux, par MM. Stierlin, Kiesenwetter, Wencker, Schaum, etc.

Dans le quatrième numéro on doit signaler un grand nombre de notices entomologiques parmi lesquelles nous citerons les suivantes : 1° Kraatz, Notes sur quelques *Oreina* ; — 2° Baudi, Descriptions de nouvelles espèces de Malacodermes des genres *Rhagonycha*, *Malthinus* et *Malthodes* ; — 3° Letzner et Kraatz, Métamorphoses des *Pocadius ferrugineus*, *Xyletinus pectinatus*, *Bolitophagus reticulatus*, *Glyptomerus cavicola* ; — 4° Stål, Descriptions de nouvelles espèces de Fulgoriens des genres *Enchophora*, *Glugovia* (n. g.), *Omaloccephala*, *Dilobura*, *Pseudophana*, *Tambinia* (n. g.), *Taugia* (n. g.), *Ladella* (n. g.), *Gustrinia* (n. g.), *Elidiptera*, *Croucha* (n. g.), *Brixia* (n. g.), *Ptoleria* (n. g.), *Thionia* (n. g.), *Pterilla* (n. g.), *Lusanda* (n. g.) *Caliscelis*, *Nubithia* (n. g.), *Bladina* (n. g.), *Stacota* (n. g.), *Tarundia*

(n. g.), *Scolypopa* (n. g.), *Nogodina* (n. g.), *Pyrilla* (n. g.), *Otiocerus* et *Stobaera* (n. g.); — 5° Stål, Nouvelle classification du genre *Reduwina* Burm.; — 6° Baerensprung, Nouvelles espèces européennes d'Hémiptères des genres *Plociomerus*, *Beosus*, *Micropus*, *Alydus*, *Gryllocoris* (n. g.), *Teratocoris*, *Leprosoma* (n. g.), *Eusarcocoris* et *Aradus*; — 6° Mélanges contenant des descriptions de nouvelles espèces d'insectes, etc., par MM. Kiesenwetter, Baudi et Kraatz (*Anillus glaber*, *Bythinus collaris*, *Cardiophorus nigricornis*, etc.). En outre on trouve des notices appréciatives de M. Kiesenwetter sur les Throscides de M. de Bonvouloir, — sur les Élatérides de M. Candèze, etc.

Société entomologique de Stettin. Gazette pour 1858. (Entomologische Zeitung; herausgegeben vom dem Entomologischen Vereine zu Stettin. Neunzehnter Jahrgang, 1858.) Et *Linnaea entomologica*, 1859. (Zeitschrift herausgegeben vom dem Entomologische Vereine in Stettin. Dreizehnter Band, 1859.) — 2 vol. in-8° avec planches.

La Gazette renferme un grand nombre d'observations entomologiques importantes et dues principalement à MM. Hagen, Werneburg, Suffrian, Frey, Kawall, Speyer, Krniz, Dohrn, Schaum, Ménétries, Zeller, Stål, Ottomus, Pfeil, Cornelius, Hiller, Klotz, Rondani, Werneburg, Christophe, Schmidt, Becker, etc.

Les *Linnaea* contiennent les mémoires suivants : 1° Cryptocéphales d'Australie, par M. Suffrian; — 2° Monographie du genre *Elachista*, par M. H. Frey; — 2° Note sur le genre *Orthochile*, par M. Rondani; — 4° Note sur la famille des Polydesmides, principalement au point de vue des espèces américaines, par M. H. de Saussure; — 5° Diagnoses de divers Myriapodes nouveaux des genres *Oniscodesmus*, *Glomeridesmus* et *Iulus*, par le même auteur; — 6° Liste bibliographique des livres d'entomologie publiés dans l'Amérique boréale, par M. Guil. Sharswood.

Société entomologique des Pays-Bas. (Tijdschrift, voor En-

tomologie uitgegeven door de Nederlandsche entomologische Vereeniging, onder redactie van prof. J. Van der Hoeven, docteur M.-E. Verloren en M. S.-C. Snellen van Vollenhoven. Tweede deel, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>o</sup> et 5<sup>e</sup> cahiers.) — Br. in-8<sup>o</sup> avec pl. col.; Leide, 1858.

Dans ces brochures on doit citer :

A. Le résumé de la séance générale tenue à Amsterdam en 1858, comprenant principalement : de nombreuses observations sur des Diptères européens, par M. Heer van der Walp, et une revue, de M. Graaf, du groupe des Ptérophorides.

B. Les mémoires suivants : 1<sup>o</sup> de M. Snellen van Vollenhoven, sur le *Cimbex betuleti*, les *Nematus ventricosus* et *septentrionalis* ; 2<sup>o</sup> du même auteur, sur une grande quantité de Lépidoptères de divers genres et sur le *Phyllodes Eyndhovii*, nouvelle espèce de Java ; 3<sup>o</sup> de M. Verloren, observations (en français) sur le *Papilio Machaon* ; 4<sup>o</sup> de M. de Roo van Westmaas, sur sept cas d'hybridité observés chez des Lépidoptères ; 5<sup>o</sup> de M. Van der Hoeven, sur le cri que fait entendre le *Sphinx (Acherontia) Atropos* (en français) ; 6<sup>o</sup> de M. de Roo van Westmaas, sur divers *Cubera* ; 7<sup>o</sup> de M. Ver Huell, sur une variété du *Papilio Machaon* ; 8<sup>o</sup> de M. de Roo van Westmaas, sur l'*Eubolia patumbaria* (en français) ; 9<sup>o</sup> de M. Snellen van Hollenhoven, sur les *Lophyrus similis*, *Emphytus tibialis*, *Nematus viminalis*, et 10<sup>o</sup> du même auteur, quelques remarques critiques sur plusieurs insectes.

Société impériale d'Agriculture, Industrie, Sciences physiques et naturelles de Lyon (Annales). 3<sup>e</sup> série, tome I (1857). — Un gros vol. gr. in-8<sup>o</sup>.

Quelques observations d'Entomologie appliquée aux Vers à soie.

Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. Nouvelle période. Tome I<sup>er</sup>, 1858. 1 vol. in-8<sup>o</sup> broché; Angers, 1858. — *Idem.* 1859. Tome 2<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cahiers.

Ce recueil, purement littéraire, ne renferme, relativement à l'Entomologie, que deux notices de M. Courtiller intitulées : Un duel entre un Chryscide et une Abeille maçonne, et Les amours d'une Araignée.

Société impériale des Naturalistes de Moscou (Bulletin).  
Années 1858, nos II et IV; 1859, no I. — 1 vol. in-8°.

En entomologie, on doit citer les mémoires dont les noms suivent :

1858. N° II. — *Melemata entomologica*, par M. Kolenati (suite), contenant la suite des descriptions de nouveaux Curculionites du Caucase et des pays voisins. — Énumération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportés de ses voyages, par M. V. de Motschulsky ; un grand nombre d'espèces exotiques et européennes de Pædérides, Oxyporides, Staphylinides, etc., sont décrites dans ce travail.

1858. N° IV. — Suite du travail de M. Kolenati sur les Curculionites du Caucase.

1859. N° I. — Énumération des Orthoptères volgo-ouraliens et descriptions d'espèces nouvelles, par M. Eduard Eversmann. — Des Cicadées volgo-uranniennes, par le même.

NOTA. Le troisième numéro de 1858 ne nous est malheureusement pas parvenu.

Société industrielle de Mulhouse. Programmes des prix pour 1860. — Br. in-8°; Mulhouse, 1859.

Pas de zoologie.

Société royale de Londres. (Proceeding of the royal Society of London.) Vol. VIII, nos 22, 23 et 24; juin 1856 à février 1857. — Br. in-8°.

On ne trouve dans ces cahiers que deux travaux sur les animaux annelés (n° 24, page 343) : un mémoire de M. J. Lockhart-Clarke sur le système nerveux du *Lumbricus terrestris*, et (même numéro, page 352) une note de M. John

Lubbock sur le mode de reproduction des *Daphnia* et sur la structure de l'appareil nommé *ephippium*.

Société zoologique de Londres. Mémoires. (Transactions of the zoological Society of London.) — Volume IV, part. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>. Br. gr. in-4<sup>o</sup> avec pl.; London, 1858-1859.

Aucun mémoire d'entomologie ne se trouve dans ces deux cahiers.

Société zoologique et botanique de Vienne (Verhandlungen der Kaiserlich-Königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien, Jahrgang. 1858). — 1 vol. in-8<sup>o</sup>. Vienne, 1858.

Parmi les travaux entomologiques contenus dans ce volume, nous citerons : 1<sup>o</sup> Sur l'*Hylesinus* (*Dendroctonus*) *micans*, par M. Kollar ; — 2<sup>o</sup> Note sur la *Galleruca xanthomelæna*, par le même ; — 3<sup>o</sup> Fragments de diptérologie, par M. Schiner ; — 4<sup>o</sup> Remarques sur le *Gastropacha* (*Bombyx*) *trifolii*, par M. Rogenhofer ; — 5<sup>o</sup> Observations sur la *Cidaria podevinaria*, par le même ; — 6<sup>o</sup> Note sur la *Spiroptera chrysaptera*, par M. Molin ; — 7<sup>o</sup> Sur l'*Agilus viridis*, par M. Kollar ; — 8<sup>o</sup> Sur le *Conotrachelus Helferii*, par M. Kolenati ; — 9<sup>o</sup> Sur le *Glaridorhinus Khnenburgii* (nouveau genre de Curculionites), par le même ; — 10<sup>o</sup> Sur les OÉstrides (monographie), par M. Brauer ; — 11<sup>o</sup> Mélanges entomologiques, par M. Kollar ; — 12<sup>o</sup> Sur l'*Ampulex europæa* (nouvel Hyménoptère), par M. Giraud, et remarques sur quelques autres Hyménoptères des environs de Vienne ; — 13<sup>o</sup> Synopsis des Névroptères de Ceylan, par M. Hagen ; — 14<sup>o</sup> Faune des Crustacés de *Ungarus*, par M. Chyzer ; — 15<sup>o</sup> Sur les genres *Tabanus* et *Chrysops* (monographies), par M. Loew ; — 16<sup>o</sup> Diptères d'Autriche, par M. Schiner ; — 17<sup>o</sup> Remarques sur divers Diptères, par M. Egger, etc.

Stainton. Annuaire entomologique pour 1860. (The En-

tomologist's annual for MDCCCLX.) — 1 vol. in-12 cartonné, avec pl.

Ce recueil contient : 1° les listes alphabétique et géographique des entomologistes anglais, qui sont au nombre de 1,224, et 2° de nombreux détails sur divers insectes recueillis en Angleterre : A. Synopsis des *Phryganidæ* (suite), par M. Hagen ; B. Observations sur des Hyménoptères, par M. Fr. Smith ; C. Remarques sur divers Coléoptères, par M. Janson ; D. Sur la nomenclature et catalogue des Carabiques anglais de M. Waterhouse, par M. le docteur Schaum ; E. Sur des Lépidoptères rares ou nouveaux, sur des Tinéides, etc., par M. Stainton ; E. Sur quelques espèces d'insectes, par M. Brakenridge Clemens.

Le même. Histoire naturelle des Tinéides (The natural History of the *Tineina*). — Vol. IV, in-8° cart., avec pl. col. Londres, 1859 (en anglais, latin, français et allemand).

L'histoire des espèces si nombreuses du genre *Coleophora* est commencée dans ce volume.

Thomson. Archives entomologiques, ou Recueil contenant des Illustrations d'Insectes nouveaux ou rares. Livraisons 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>. — Br. in-8° avec pl.

Le N° 18 contient la suite de l'Entomologie du Gabon : 1° la fin des Hémiptères, par MM. le docteur Signoret et L. Fairmaire ; 2° le commencement des Diptères, par M. J. Bigot. — Le N° 19 renferme la fin des Diptères, par M. J. Bigot, et le commencement des Aptères, par M. H. Lucas. — Enfin le N° 20, qui termine le second volume, renferme surtout la fin des Aptères (Myriapodes), par M. H. Lucas.

Le même. Monographie des Cicindélides, ou Exposé méthodique et critique des tribus, genres et espèces de cette famille, 3° livr. — Gr. in-4° avec 4 pl. col.

Les espèces décrites dans cette livraison se rapportent

aux genres *Tetracha*, *Metriocheila* Thoms., *Aniara* Hope, *Raminagrobis* Thoms., *Pseudoxycheila* Guérin, *Oxycheila* Dej.

Turgan. Les grandes usines de France. Les Gobelins; 1<sup>re</sup> partie. — Br. gr. in-8° avec pl.

Wailes (George). Catalogue des Lépidoptères du Nortumberland et de Durham (Catalogue of the Lepidoptera of Northumberland and Durham.) — Br, in-8° en anglais; offerte par M. Javet, au nom de l'auteur.

On trouve dans ce travail des remarques importantes pour la faune des Lépidoptères d'Europe ainsi que la description de quelques nouvelles espèces (1).

(1) En faisant cette courte analyse des travaux entomologiques des ouvrages qui nous ont été offerts, nous avons pensé être plus utile en général et aussi être plus agréable aux auteurs que nous ne l'aurions été par une simple lettre de remerciement. Qu'il nous soit cependant permis, en terminant ce travail, de remercier sincèrement, au nom de la Société, toutes les Académies, Sociétés, auteurs et éditeurs, des dons qu'ils nous ont faits; et engageons toutes les personnes qui publient des ouvrages sur l'Entomologie de nous en adresser un exemplaire. Par ce moyen, ils contribueront de nouveau au but qu'ils se proposent tous : celui de faire progresser de plus en plus la science qu'ils cultivent.

---

## II.

## LISTE DES OUVRAGES ÉCHANGÉS.

E. Blanchard. L'Organisation du Règne animal. — Livr. 1 à 26 (grand in-4°), avec pl. col.

Dans cet ouvrage, l'une des parties concernant les Animaux articulés, la classe des Arachnides, est en voie de publication. Quatorze livraisons ont paru. Elles renferment les quatre premiers chapitres et 26 planches.

Le premier chapitre comprend les considérations générales sur les représentants du groupe, l'exposé des diverses classifications qui ont été présentées par les zoologistes et l'analyse de tous les travaux exécutés jusqu'à ce jour touchant l'anatomie et la physiologie des Arachnides; le second chapitre est consacré à la description détaillée des organes et à l'examen des fonctions physiologiques du Scorpion roussâtre; le troisième traite des modifications organiques entre tous les représentants de la famille des Scorpionides; le quatrième contient la description anatomique du Thélyphone comparé au Scorpion.

Les planches actuellement publiées donnent la représentation de tous les systèmes organiques du Scorpion roussâtre (*Sc. occitanus*), du Thélyphone des Antilles (*Thelyphonus caudatus*) et de la Mygale de Leblond (*Mygale Blondii*); des organes de sécrétion et de la génération de la Segestrie (*Segestria florentina*); du système tégumentaire, des muscles, du système nerveux, de l'appareil digestif de la Galéode (*Galæodes aranoides* Oliv.); du système tégumentaire et de l'appareil digestif du Faucheur (*Phalangium cornutum*), et du système tégumentaire du Pince (*Chelifer cancroides*). — Chaque planche porte en regard une explication détaillée.

Le même. La Zoologie agricole. 1<sup>re</sup> partie, les Insectes nuisibles aux plantes d'ornement. — In-8° avec pl. col.

Les quinze seules livraisons parues jusqu'ici contiennent la description et la représentation des espèces nuisibles aux Lilas, Jasmins, Troènes, Rosiers, Capucines, Centaurées, Lys, Œillets, etc. Il y est traité des métamorphoses de ces Insectes, de leurs dégâts sur les végétaux, des moyens les plus propres à employer pour les détruire, etc.

---

### III.

#### OUVRAGE ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ

##### SUR LES FONDS PIERRET.

Olivier. Entomologie ou Histoire naturelle des Insectes; Paris, 1807. — 7 vol. de texte et 2 vol. de planches : reliés.

---

### IV.

#### PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Outre ces divers ouvrages, la Société a placé dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses ANNALES pour l'année 1859.

L'époque de la publication de chacun des quatre numéros de ses Annales est la suivante :

1<sup>er</sup> trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 160 ; Bulletin  
3<sup>e</sup> Série, TOME VII. *Bulletin* XIX.

tin, pages I à XLVIII, et planches 1, 2, 3 et 4, le 25 mai 1859;

2<sup>e</sup> trimestre : texte, p. 161 à 368; Bulletin, p. LXIX à CXXVIII, et planches 5, 6 et 7, le 24 août 1859;

3<sup>e</sup> trimestre : texte, p. 369 à 512; Bulletin, p. CXXIX à CLXXVI, et planches 8, 9, 10 et 11, le 9 novembre 1859;

Et 4<sup>e</sup> trimestre : texte, p. 513 à 680; Bulletin, p. CLXXVII à la fin du volume et planches 12, 13 et 14, le 1<sup>er</sup> mars 1860.

En totalité, ce volume renferme plus de 1000 pages de texte ou 65 feuilles (en y comprenant une feuille destinée aux couvertures) et 14 planches (7 coloriées et 7 noires); et, y compris la dépense des 15 exemplaires des mémoires donnés gratuitement aux auteurs ainsi que le tirage à part relatif à l'excursion de Clermont-Ferrand, revient à la Société à la somme d'environ 5700 francs.



**LISTE DES MEMBRES**

DE LA

**SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.**

---

ANNÉE 1859. --- VINGT-HUITIÈME DE SA FONDATION.

---

*Nota.* \* indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

---

MM.

1853. ALLARD (Ernest), chef du bureau de l'ingénieur en chef au chemin de fer d'Orléans, etc.; rue du Faubourg-Saint-Denis, 95. — *Coléoptères.*
1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, etc.; rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*
1853. AMOR (Fernando), professeur à la Faculté des Sciences, etc.; à Cordoue. — *Coléoptères.*
1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale, etc.; rue des Prouvaires, 3. — *Entomologie générale. Hémiptères principalement.*
- ♦

1857. ANDRÉ (Ernest); rue des Tonneliers, à Beaune (Côtes-d'Or), et à Paris, rue de Rivoli, 48. — *Coléoptères d'Europe*.
1847. ARIAS TEIJEIRO, ancien magistrat espagnol; à Beaune (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europe*.
- \* AUBÉ, docteur en médecine, membre des Sociétés Entomologiques de Londres et de Stettin, impériale zoologique d'Acclimatation, impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe*.
1859. BAER (Gustave-Adolphe), d'Aarau (Suisse); chaussée des Martyrs, 37, Montmartre-Paris. — *Coléoptères*.
1854. BAR (Constant), naturaliste-voyageur; à Cayenne. — *Lépidoptères*.
1848. BARAN (Gabriel de), membre de la Société impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Vaugirard, 158, à Paris, et rue de Pontoise, 26, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie*.
1857. BARON (l'abbé); rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères*.
1859. BATES (H.-W.), Esq.; King street, à Leicester (Angleterre). — *Entomologie générale*.
1846. BAUDI DE SELVE (le Chevalier); à Turin. — *Coléoptères*.
1851. BAYLE, négociant; à Aigueperse (Puy-de-Dôme). — *Coléoptères*.
1851. BAZIN (Stéphane); au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères*.

1857. BELLEVOYE, graveur, rue Fournirne; à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin, correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, etc.; rue de Parme, 9. — *Lépidoptères d'Europe*.
1835. BERCE; place Laborde, 14. — *Lépidoptères d'Europe*.
1844. BIGOT, membre des Sociétés impériale zoologique d'Acclimatation, Entomologique de Stettin, Zoologique et Botanique de Vienne, impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Luxembourg, 27, ou à Jarcy, par Brunoy (Seine-et-Oise). — *Diptères*.
1859. BISCHOFF-EHINGER (André), membre des Sociétés Entomologiques suisse et de Berlin, d'Histoire naturelle helvétique, etc., négociant; à Bâle (Suisse). — *Coléoptères*.
1857. BLAMPIGNON (l'abbé), professeur de Philosophie au grand Séminaire de Troyes (Aube). — *Coléoptères*.
1837. BLANCHARD (Émile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société Philomatique de Paris, etc.; rue Saint-Jacques, 161. — *Entomologie générale. Anatomie*.
1859. BLANCHE, propriétaire; place Sainte-Marie, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — *Insectes de France. Anatomie*.
1858. BOGDANOW (Anatole), professeur de la Faculté des Sciences de Moscou, membre des Sociétés impériale des Naturalistes de Moscou, impériale zoologique d'Acclimatation de Paris, secrétaire des comités zoologique et botanique d'acclimatation

- de la Société impériale d'Agriculture de Moscou ;  
à Moscou. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
- 1832-1856. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie  
royale des sciences de Suède, etc. ; à Stockholm.  
— *Coléoptères.*
1851. BOIELDIEU (Anatole) ; attaché à la Chancellerie de la  
Légion-d'Honneur, etc. ; rue du Dragon, 10. —  
*Coléoptères d'Europe.*
- \* BOISDUVAL, docteur en médecine, chevalier de la  
Légion d'honneur, membre des Sociétés Bota-  
nique de France, impériale et centrale d'Horti-  
culture de Paris, etc. ; rue des Fossés-Saint-Jac-  
ques, 22. — *Lépidoptères.*
1842. BOISGIRAUD, ancien doyen de la Faculté des sciences  
de Toulouse, etc. ; à Gemozac (Charente Inférieure).  
— *Coléoptères. Hyménoptères.*
1858. BONNEUIL (le vicomte Roger de) ; rue Saint-Guil-  
laume, 31. — *Coléoptères.*
1859. BONVOULOIR (Henri de) ; rue de l'Université, 15. —  
*Coléoptères.*
1846. BOUCLEY, chevalier de la Légion d'honneur, ancien  
recteur de l'Académie de Pau ; rue de Tournon,  
13. — *Lépidoptères.*
1857. BOUDIER fils (Emile), pharmacien ; à Montmorency  
(Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*
1852. BOUTELLER (Ed.), professeur d'histoire naturelle, etc. ;  
à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*
1843. BOUVIN (Charles), ancien employé du Laboratoire  
d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle,  
etc. ; rue Vieille-Notre-Dame. 4. — *Entomologie  
générale.*

1855. BOYER (le baron), chef d'escadron d'état-major, etc.;  
rue Vintimille, 24. — *Coléoptères*.
1838. BRÈME (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, etc.; à Turin.  
— *Coléoptères*.
1859. BRISOUT DE BARNEVILLE (Charles); place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France*.
1847. BRISOUT DE BARNEVILLE (Louis); place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Orthoptères*.
1834. BRUAND D'UZELLE (Théophile), secrétaire de la Société libre d'émulation du Doubs, etc.; place Saint-Jean, à Besançon (Doubs), et à La Villette, banlieue d'Hyères (Var). — *Lépidoptères. Microlépidoptères*.
1858. BRUN (Pierre-Marie), licencié en droit, avoué, rue Constantine, 3, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe*.
1832. BUGNION (Charles-Juste-Jean-Marie), membre de la Société helvétique des Sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères et Lépidoptères*.
1833. BUQUET (Lucien), s.-chef de bureau au ministère de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême), etc.; rue de Vaugirard, 16. — *Coléoptères. Longicornes*.
1852. BUREAU (Edouard), docteur en médecine; rue Gresset, 15; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Entomologie générale*.

1856. CANDÈZE, docteur en médecine, à Liège (Belgique).  
— *Coléoptères (Élatérides surtout). Métamorphoses des Insectes.*
1855. CAPIOMONT, pharmacien en chef de l'hôpital militaire, etc.; à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*
1856. CARRERAS Y FERRER, professeur suppléant à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*
1858. CARTEREAU, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*
1858. CAULLE (Pierre), percepteur des contributions directes, à Saint-Dié (Vosges). — *Coléoptères, Lépidoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie.*
1855. CHABRILLAC (Fr.), de Saint-Etienne, naturaliste-voyageur, au Brésil. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1850. CHAMBOVET aîné, courtier de commerce, etc.; à Saint-Etienne (Loire). — *Entomologie générale.*
1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), conseiller de cour, gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, membre des Sociétés impériale des Naturalistes de Moscou, Entomologique de Stettin, etc.; à Sary-Keustantynow (Wolhynie). — *Coléoptères. Carabiques surtout.*
- \* CHEVROLAT, membre de plusieurs Sociétés savantes; rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*
1857. CLARK (le Reverend Hamelet); 12, Orchard street, Portman square, à Londres. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle, etc.; à Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères.*

1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université ; à Barcelone. — *Entomologie générale*.
1858. CONDAT, chef de la lithographie du chemin de fer du Midi, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères de France*.
1854. CONSTANT fils ; à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères*.
1842. COQUEREL (Ch.), docteur en médecine, chirurgien de la marine, etc.; à Toulon (Var), et à Paris, rue Moncey, 16. — *Entomologie générale*.
1859. COTTY, officier-comptable des subsistances militaires; à Oran (Algérie). — *Coléoptères*.
- 1834-1856. CURTIS (John), membre des Sociétés Linnéenne de Londres, d'Oxford, des Georgofili de Florence, de Philadelphie, etc.; 18, Belitha Villas Barnsbury Park, London. — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1849. CUSSAC (Emile), attaché au Musée d'histoire naturelle, etc.; rue de Thionville, 29, à Lille (Nord). — *Coléoptères*.
1853. DALLAS, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; Museum-York, à Londres. — *Hémiptères*.
1836. DARDOUN, peseur du commerce, etc.; rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères*.
1858. DAT (Charles), conducteur des ponts-et-chaussées, membre de la Société des arts et des sciences ; rue des Forêts, 9, à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères*.

1832. DAUBE, propriétaire, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 15; à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*
1854. DAWSON (J.-F.); à Bedford, the Woodlands (Angleterre). — *Coléoptères.*
1839. DELACOUR, juge d'instruction, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*
1855. DELAMAIN fils; à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*
1856. DELAMARCHE (Charles), s.-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, etc.; rue des Marais-Saint-Germain, 18. — *Lépidoptères.*
1853. DELAROUZÉE (Charles); rue de Vaugirard, 73. — *Coléoptères de France.*
1845. DÉMOULIN, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Mons (Belgique). — *Entomologie générale.*
1856. DEPUSET, naturaliste; rue des Saints-Pères, 17. — *Lépidoptères.*
1853. DERT, rue de la Taupe, 55; à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*
1859. DESBROCHERS DES LOGES; rue des Carmélites, 30, à Moulins (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*
1838. DESMAREST (Eugène), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, de Biologie, du comité zoologique d'Acclimatation de la Société impériale d'Agriculture de Moscou, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; avenue de la Chapelle, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1859. DESMARTIS (Télèphe), docteur en médecine, membre des Sociétés Linnéenne de Bordeaux, de La Rochelle, Médicale de la Gironde, etc.; rue Tustal, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes. Application.*
1842. DEYROLLE (Achille), naturaliste; rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1856. DEYROLLE (Henri), naturaliste; rue des Dames, 46, à Batignolles - Paris. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*
1851. DOHRN (C.-A.), président de la Société Entomologique de Stettin, etc.; à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*
1858. DOR (Henri), docteur en médecine, à Vevey (Suisse). *Coléoptères d'Europe.*
1859. DORIA (le marquis Jacques); via Nova, 6, à Gênes (Piémont). — *Coléoptères.*
1845. DOUBLEDAY (Henry); à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*
1833. DOÛÉ, membre de la Société Entomologique de Stettin, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*
- \* DOUMERC, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, ancien naturaliste-voyageur du Muséum, etc.; rue de Madame, 45. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*
1852. DOURS (Antoine), docteur en médecine, etc.; rue du Champ-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. DREWSEN, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères.*
1856. DUARTE (Pedro-Carolino); à Rio-Janeiro. — *Entomologie générale.*
1858. DUCOUDRAY-BOURGAULT fils (Albert), membre de la Société Botanique de France, etc.; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères.*
1851. DUCOUDRAY-BOURGAULT père, membre de plusieurs sociétés savantes; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères.*
- 1832-1833. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale. Anatomie. Mœurs des Insectes.*
1832. DUMÉRIL, Président honoraire (1858), membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum. — *Entomologie générale.*
1850. DUTREUX (Aug.), membre des Sociétés Entomologiques de Stettin et de Bruxelles, président de la Société des Sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg, membre des Sociétés d'Archéologie de Luxembourg et d'Arles, des Sciences de Liège, de Munich, Géologique de Vienne et Berlin, chevalier de la Couronne de chêne, etc.; à Luxembourg. — *Lépidoptères européens en général. Diurnes exotiques.*
1858. DUVERGER (Joseph-Alexandre); à Dax (Landes). — *Longicornes. Lamellicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1833. **ECOFFET**, directeur des contributions, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Nîmes (Gard). — *Coléoptères*.
- \* **EDWARDS** (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum. — *Entomologie générale. Anatomie. Crustacés*.
1858. **FABRE**, professeur d'Histoire naturelle, etc.; à Avignon (Vaucluse). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes*.
1842. **FAIRMAIRE** (Léon), membre des Sociétés Entomologiques de Stettin et de Berlin, d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, Zoologique et Botanique de Vienne et royale d'Edimbourg, Licencié en droit, économiste à l'hôpital de la Pitié, etc.; rue Lacépède, 1. — *Entomologie générale. Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères*.
1858. **FALLOU**; rue Hautefeuille, 30 — *Lépidoptères d'Europe*.
1833. **FARHOEUS**, membre du Conseil d'Etat, chef du département de l'Intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm. — *Coléoptères*.
1857. **FELDER** (Gaëtan), avocat, membre de la Société géographique de Vienne (Autriche). — *Entomologie générale*.
1854. **FITCH** (Asa), docteur en médecine, membre de l'Institut d'Albany, de la Société Entomologique de Pensylvanie, etc.; à Salem (Etats-Unis d'Amérique). — *Entomologie générale*.

1856. FOERSTER (Arnold), docteur en philosophie, professeur à l'École supérieure, etc.; à Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*
1855. FORTE (Francesco), docteur en médecine; à Naples. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*
1858. FRIDRICI (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales de la ville de Metz; à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*
1838. FRIVALDZKY, docteur en médecine; à Pesth. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1855. GANDOLFE (Etienne); rue Dragon, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*
1857. GANDOLPHE (Paul), comptable du service des lits militaires; à Bône, Algérie. — *Coléoptères.*
1850. GARDEN, conservateur du Musée; rue Balay, 14, à Saint-Etienne (Loire). — *Entomologie générale.*
1851. GAUTARD (Victor de), à Vevey, canton de Vaud (Suisse). — *Coléoptères.*
1856. GAUTIER DES COTTES (le baron); passage Saffroy, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*
1842. GÉHIN, pharmacien de première classe, membre de plusieurs Sociétés nationales et étrangères; place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits. Buprestides en général.*
1847. GENIN, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1858. GERBER (Armand), chimiste, maison Rift, à Dornach près Mulhouse (Haut-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe*.
1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères*.
1857. GIRARD (Maurice), agrégé ès-sciences physiques, professeur au Collège municipal Rollin, etc.; impasse Saint-Dominique-d'Enfer, 5. — *Entomologie générale*.
1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine; Landstrasse, Ungargasse 368, à Vienne (Autriche). — *Hyménoptères*.
1859. GOOSSENS, peintre de fleurs, etc.; rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères d'Europe*.
1844. GOUBERT (Léon), garde-magasin de l'Administration des Tabacs, etc.; à Haguenau (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général*.
- \* GOUGELET, ancien employé à l'Administration de l'Octroi de Paris, etc.; rue Poulet, 10, à Montmartre-Paris. — *Coléoptères*.
1835. GOUREAU, colonel du génie en retraite, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Santigny, par Guillon (Yonne), et à Paris, place du Marché-Saint-Honoré, 26. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes*.
1859. GRAEFFE (Édouard), de Zurich (Suisse); docteur en philosophie; place d'Avilène, 2, à Montpellier (Hérault). — *Hyménoptères d'Europe*.
1833. GRAELLS, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie et directeur du Muséum d'histoire naturelle de Madrid. — *Coléoptères*.

1853. GRANDIN, capitaine au 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs; à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Coléoptères*.
1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses*.
1851. GRATIOLET (Pierre-Louis), aide d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société Philomatique de Paris, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Guy-de-Labrosse, 15. — *Entomologie générale. Anatomie. Annélides*.
1857. GRAY (John); Wheatfield Horse new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères*.
1857. GRÉNIER, docteur en médecine, etc.; carrefour de l'Odéon, 10. — *Coléoptères de France*.
1849. GRUÉ (Marius); rue des Tonneliers, 28, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères*.
1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), s.-intendant militaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Mâcon (Saône-et-Loire). — *Coléoptères*.
1832. GUENÉE (Achille), avocat, etc.; à Châteaudun, et place Saint-Michel, 19, à Chartres (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères*.
- \* GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre des Sociétés impériale et centrale d'Agriculture de Paris, zoologique impériale d'Acclimatation, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue des Beaux-Arts, 4. — *Entomologie générale et appliquée. Anatomie. Mœurs des Insectes*.
1846. GUERNISAC (le comte de); à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères*.

1855. GUILLET (l'abbé), professeur d'histoire naturelle, à l'Institution de Combrée, près Segré (Maine-et-Loire). — *Coléoptères*.
1853. GUIRAO NAVARRO (Angel), professeur de zoologie à l'Institut royal; à Murcie (Espagne). — *Entomologie générale*.
1847. GUTH (J.-G.), zoologiste; à Londres. — *Entomologie générale*.
1856. GUYON (Georges); à Richemond-Surry (Angleterre). — *Coléoptères*.
1858. HAAG-RUTENBERG, docteur en médecine, etc.; Sflingtwieden strasse, 2, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères*.
1856. HALIDAY (Alexandre-Henry); Harcourt-Streed, 23, à Dublin. — *Entomologie générale. Hyménoptères surtout*.
1858. HAMPE (Clément), médecin du prince régnant de Liechtenstein; Barernmarkt, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe*.
1858. HAROLD (le baron Edgard de), officier de la garde du roi de Bavière, membre des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin, etc.; Cadeten-corps, 7; à Munich (Bavière). — *Coléoptères en général*.
1858. HÉNON, interprète du bureau arabe; à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1835. HERRICH-SCHOEFFER, docteur en médecine; à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères*.
1852. HEWITSON, membre de la Société Entomologique de

- Londres, etc.; Oatland Cottage Walton Thames Scurry, à Londres. — *Lépidoptères*.
1847. HEYDEN (von), sénateur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; à Francfort-sur-le-Mein. — *Lépidoptères. Coléoptères*.
1857. HIMMINGHOFEN (Jacob), de Gracia, à Barcelone (Espagne). — *Lépidoptères*.
1854. JANSON (Edward), conservateur des collections de la Société Entomologique de Londres, etc.; Gravchurch street, à Londres. — *Entomologie générale*.
1847. JAVET (Ch.), négociant, membre de la Société Entomologique de Stettin et de plusieurs autres Sociétés savantes, etc.; rue Geoffroy-Marie, 10, — *Coléoptères*.
1843. JEKEL (Henri), rue des Saints-Pères, 17. — *Coléoptères. Curculionites surtout*.
1858. JOURDHEUILLE, juge suppléant; rue Jaillant-Deschainets, 4, à Troyes (Aube). — *Lépidoptères d'Europe*.
1849. KIESENWETTER (Hellmuth von), membre des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin; à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe*.
1857. KOECHLIN (Oscar); à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères*.
1858. KOHLMANN (l'abbé); à la Guadeloupe. — *Coléoptères d'Europe*.
1846. KOLENATI (Frédéric); à Brünn (Moravie). — *Coléoptères. Hémiptères*.
1855. KRAATZ, président de la Société Entomologique de

Berlin, docteur en philosophie, etc.; à Berlin. —  
*Coléoptères.*

1846. LABOULBÈNE (Alexandre), médecin par quartier de S. A. I. le prince Jérôme, secrétaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, etc.; rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*
1857. LACERDA (Antonio de); à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*
- 1832-1858. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée et recteur de l'Université de Liège, etc.; à Liège. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1858. LAFAURY (Clément); place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*
1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de), membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*
1853. LAFONT, négociant, etc.; rue de Buffon, 27. — *Coléoptères.*
1848. LAMBERT (Paul), docteur en médecine, etc.; à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*
1848. LAMOTTE (Martial), pharmacien; à Riom (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*
1857. LANDOLT (Henri), docteur en médecine, etc.; Talgasse, à Zurich (Suisse). — *Lépidoptères.*
1855. LARRALDE (Martin); rue des Basques, 50, à Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*
1856. LEBOUTELLIER, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Infér.). — *Coléoptères de France.*

1855. LECONTE, docteur en médecine, etc. ; à Philadelphie (Etats-Unis). — *Coléoptères d'Amérique*.
1858. LECORREUR, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères*.
1851. LEDERER (Julius); à Vienne, Stadt, 393 (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères*.
1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine en retraite, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var). — *Coléoptères*.
- \* 1856. LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion d'honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères. Lépidoptères*.
1858. LEFRANC, pharmacien en chef à l'hôpital de La Calle (Algérie). — *Coléoptères*.
1856. LEGRAND, agent-voyer en chef du département de l'Indre, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Châteauroux (Indre). — *Coléoptères d'Europe*.
1859. LEJEUNE (Louis-Pierre-Désiré), officier-comptable, chef de centralisation des subsistances militaires; à Oran (Algérie). — *Coléoptères en général*.
1858. LE MAOUT, docteur en médecine, membre de la Société Botanique de France, etc.; rue de Poissy, 2. — *Entomologie générale*.
1837. LEPRIEUR jeune, pharmacien major; à l'Hôtel impérial des Invalides, à Paris. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1858. LE ROY (Raoul), chirurgien de la marine impériale; rue Saint-Guillaume, 2. — *Coléoptères*.
1857. LESCHENAULT DE VILLARS (Louis), avocat; à Ba-

gnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères*.

1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine, rue du Château, 46; à Brest (Finistère). — *Coléoptères*.
1853. LESPÈS, docteur ès-sciences et en médecine, professeur au Collège de Bordeaux; rue du Pingue, 57, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale*.
1857. LETHIERRY (Lucien); rue Fien, 3, à Lille (Nord). — *Coléoptères*.
1856. LINDER, conseiller de préfecture; à Auch (Gers). — *Coléoptères d'Europe*.
1859. LOMBARD (Marius); rue des Basques, 5, à Forcalquier (Basses-Alpes). — *Coléoptères d'Europe*.
1832. LUCAS (H.), aide-naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, des Sociétés Philomatique de Paris et Entomologique de Stettin, correspondant de la Société royale des Sciences de Liège et de la Société des Sciences naturelles de Cherbourg, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale*.
1846. MANDERSTJERNA, colonel des gardes de S. M. l'empereur de Russie, etc.; à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères*.
1855. MANOEL DO REDO MACEDO, chirurgien de brigade de l'armée brésilienne; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères*.
1853. MANUEL (le comte Alfred de); à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères*.
1857. MANUEL, commis greffier près la Cour impériale, etc.; rue du Collège, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères*.

1857. MARCELIN (Augustin), de Sennes (Basses-Alpes), ancien aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Montpellier, etc.; à Entrevaux (Basses-Alpes). — *Lépidoptères*.
1858. MARMOTTAN, docteur en médecine; rue Neuve-Notre-Dame, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe*.
1835. MARSEUL (l'abbé de); rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères*.
1857. MARTIGNÉ, avocat à la Cour impériale de Paris, etc.; rue de l'Etoile, 15, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères*.
1855. MARTIN (Emmanuel); rue de Sèvres, 111. — *Lépidoptères*.
1859. MARTIN, capitaine d'artillerie; à l'arsenal de terre, à Toulon (Var). — *Coléoptères*.
1858. MASSÉ, professeur de littérature aux écoles du commerce et de la navigation du ministère du commerce, etc.; à Londres, 4, Birchfield terrace east India Road. — *Coléoptères. Orthoptères*.
1858. MATHIEU, secrétaire-trésorier de la Société Entomologique belge, etc.; à Bruxelles. — *Coléoptères en général, ceux de la Belgique principalement*.
1852. MELLY (Charles); à Liverpool. — *Coléoptères*.
1853. MIGNEAUX (Jules), peintre et graveur d'histoire naturelle; rue du Sabot-Saint-Germain, 3. — *Iconographie entomologique*.
1856. MILHAU, frère de la doctrine chrétienne, professeur à l'Institut Agronomique, etc.; à Beauvais (Oise). — *Coléoptères. Entomologie agricole*.
1850. MILLET, secrétaire de la Société d'Agriculture, et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire, etc.; à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale*.

1851. MILLIÈRE (Pierre), membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et Entomologique de Stettin, etc.; avenue de Saxe, 57, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères*.
1859. MILLOT, du département de l'Aube, étudiant en médecine, etc.; rue de Bréa, 17. — *Coléoptères européens*.
1851. MNISZECH (le comte Georges de); à Berditcher (Russie), et à Paris, rue Balzac, 22. — *Coléoptères*.
1858. MONCEAUX (H.), pharmacien à l'hospice des aliénés d'Auxerre, membre de la Société des Sciences naturelles de l'Yonne, etc.; à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères principalement*.
1844. MOCQUERYS (Emile), chirurgien-dentiste; rue du Grand-Pont, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères. Entomologie appliquée*.
1854. MONTAGNÉ fils (J.-B.); rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères*.
1858. MONTROUZIER (le révérend père), missionnaire apostolique, membre de la Société Orientale de Paris, des Sociétés Linnéenne de Lyon et de Bordeaux, d'Agriculture, Histoire naturelle et Beaux-Arts de Lyon, etc.; à l'île d'Art (Nouvelle-Calédonie). — *Entomologie générale. Coléoptères*.
1859. MORAUD (Jules); à Vars (Charente). — *Coléoptères d'Europe*.
1835. MORISSE, membre de la Société Géologique de France, etc.; rue du Champ-de-Foire, 9, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale. Lépidoptères*.
1853. MORITZ, naturaliste-préparateur; rue de l'Arbre-Sec, 50. — *Entomologie générale*.

1859. MORS (Louis), ingénieur civil, membre de la Société Entomologique belge, etc.; à Anvers (Belgique). — *Coléoptères d'Europe*.
1855. MOUFFLET, chirurgien de la Marine, etc.; à la Gadeloupe. — *Coléoptères*.
1859. MÜLLER (Clément), mécanicien; membre des Sociétés Entomologiques de Berlin et de Stettin; à Dresde. — *Coléoptères en général*.
1850. MURRAY (Andrew); Nelson street, à Edimbourg (Ecosse). — *Coléoptères*.
1852. NARCILLAC (le comte de), licencié ès-sciences, sous-préfet, à Bar-sur-Aube (Aube) et à Paris, rue Saint-Dominique, 58. — *Entomologie générale et anatomique*.
1857. NICKERL, docteur en médecine, professeur de zoologie à l'Académie; à Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères*.
1845. NICOLET, peintre d'histoire naturelle, ex-conservateur des collections de l'Institut Agronomique le Versailles, etc.; rue Duplessy, 32; à Versailles (Seine-et-Oise). — *Iconographie entomologique. Acariens*.
1858. NIVILLER (Charles), dessinateur; rue des Filles-du-Calvaire, 15. — *Lépidoptères*.
1858. NOURRIGAT (Émile), propriétaire-sériciculteur; à Lunel (Hérault). — *Entomologie appliquée. Vers à soie*.
1859. ODIER (James), banquier; Cité 24, à Genève. — *Coléoptères européens*.
1856. OGIER DE BAULNY (Fernand); rue du Cherche-Midi,

- 15, et à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères d'Europe.*
1858. ONFFROY DE VÉRÉZ, receveur de l'Enregistrement (actes judiciaires) etc. ; à Nancy (Meurthe). — *Coléoptères en général.*
1850. PANDELLÉ (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*
1834. PARIS, ancien notaire, etc. ; à Epernay (Marne). — *Coléoptères.*
1857. PELLET, avocat, etc. ; rue de Lille, 39. — *Coléoptères.*
1850. PEREZ ARCAS (Laureano), professeur de zoologie au Musée royal, à Madrid. — *Coléoptères.*
1838. PERRIS (Edouard), conseiller de préfecture, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*
1851. PERROUD (Benoist-Philibert), membre de la Société d'Agriculture et Histoire naturelle de Lyon, etc. ; rue Saint-Pierre, 23 ; à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*
1854. PEYRON (Edmond), négociant, membre de la Société Orientale de France, etc. ; rue de Lodi, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*
1857. PICCIOLI (Ferdinand), professeur suppléant de zoologie au Musée de Florence. — *Entomologie générale.*
1833. PICTET, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1852. PILATE; anciennement à Lyon (Rhône). — *Coléoptères*.
- \* POEY, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université; à la Havane. — *Lépidoptères*.
1854. POUPILLIER; à Alger. — *Etudes entomologiques dans ses rapports avec la Botanique. Coléoptères*.
1849. PRADIER, lieutenant de vaisseau à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères*.
1857. PRADIER (Ernest), lieutenant-colonel au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de ligne, chevalier de la Légion d'honneur. — *Coléoptères*.
1850. PROPETTE, chirurgien-dentiste, etc.; à Alger. — *Coléoptères*.
1856. PUTON (A.), docteur en médecine; à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe*.
1859. RACINE, horticulteur; faubourg du Pollet, à Dieppe (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe*.
- \* RAMBUR, docteur en médecine, membres de plusieurs Sociétés savantes, etc.; rue Nicolas-Simon, 33, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères*.
1855. RATTET (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, etc.; rue des Prouvaires, 10. — *Lépidoptères*.
1858. RAUTOU, commissaire de police; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Coléoptères. Sériciculture*.
1859. RAYMOND; route impériale, à Hyères (Var). — *Coléoptères d'Europe*.
- \* REICHE, négociant, membre des Sociétés impériale des Naturalistes de Moscou, Entomologique de Berlin, de la Société royale d'Edimbourg, etc.; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères*.

1835. REICHENBACH, docteur en médecine, professeur et directeur du Muséum royal d'histoire naturelle, etc.; à Dresde. — *Coléoptères*.
1855. REISSING, secrétaire intime du Ministère de l'Intérieur, etc.; à Darmstadt. — *Entomologie générale*.
1858. REMQUET (Albert); à Brest (Finistère). — *Coléoptères*.
1856. RÉVÉREND, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale*.
1857. RIANI (Paul), licencié ès-lettres, etc.; rue de Vienne, 2. — *Coléoptères d'Europe*.
1849. ROBIN (Charles), professeur agrégé à l'École de Médecine, membre des Sociétés de Biologie, Philomatique de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides*.
1858. ROGER, médecin particulier du duc de Ratibor, à Randen (Silésie). — *Coléoptères. Hyménoptères*.
1851. ROJAS, docteur en médecine, etc.; à Caracas, province de Vénézuéla (Colombie). — *Coléoptères*.
- \* ROMAND (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire). — *Hyménoptères*.
1840. RONDANI (Camillo), membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; à Parme. — *Diptères*.
1848. ROSENHAUER (W.-G.), docteur-médecin, conservateur du Musée et professeur d'histoire naturelle à l'Université; à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères*.
1844. ROSER (de), conseiller intime de Légation, etc.; à Stuttgart (Wurtemberg). — *Entomologie appliquée. Lépidoptères*.

1841. ROUGET (Auguste); rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout européens. Mœurs des Insectes.*
1833. SAHLBERG; docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande). — *Coléoptères.*
1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères américains.*
1855. SAND (Maurice); au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*
1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART de); rue Port-Moreau, 6, à Metz (Moselle). — *Coléoptères.*
1858. SAULCY (Félix CAIGNART de), Sénateur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), etc.; rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale.*
1835. SAUNDERS (Sydney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie; London wall, 104. — *Coléoptères et Lépidoptères.*
1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres, Hillfield reigate. — *Coléoptères.*
1851. SAUSSURE (de), licencié ès-sciences, etc.; à Genève, Cité 23. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*
1843. SCHAUM (Herman), docteur en médecine, professeur de zoologie à l'Université de Berlin, membre des Sociétés Entomologiques de Stettin et de Berlin,

- etc.; Oberwalstratz, 3, à Berlin. — *Entomologie générale. Coléoptères.*
1841. SCHMID (le chevalier Louis de), chambellan de S. A. R. le duc de Lucques; à Florence. — *Entomologie générale.*
1853. SCHINER (le docteur J. RUD.), membre des Sociétés Zoologique et Botanique de Vienne, « *Lotos* » de Prague, de la Société d'Histoire naturelle d'Hermanstadt, Entomologique de Stettin, etc.; à Vienne (Autriche). — *Diptères.*
1858. SCHUSTER (Maurice); à Saint-Louis, Missouri (États-Unis d'Amérique). — *Coléoptères.*
1834. SELYS LONGCHAMPS (Edme de), membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, de la Société Entomologique Belge, etc.; à Liège (Belgique). — *Névroptères.*
1855. SEOANE (Victor-Lopez), membre de l'Académie des sciences et littérature de Grenade, des Sociétés royales économiques de la province de Grenade et de Santiago, de la Société protectrice des Beaux-Arts de Madrid, de celle des Naturalistes *Osterlands* d'Allemagne, étudiant en médecine, etc.; place des Augustins, 15, au Ferrol, province de Galice (Espagne). — *Entomologie générale. Coléoptères. Anatomie des Insectes.*
1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*
1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, membre correspondant de la Société impériale de Médecine de Constantinople, des Sociétés Entomologique de Londres, Zoologique et Bota-

- nique de Vienne, etc.; rue de Seine, 51.— *Hémip-  
tères.*
1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Altona, près Hambourg.— *Coléoptères.*
1833. SPENCE (Henri-W.), membre de la Société Entomologique de Londres; 18, Lower-Seymour street, Portman square. — *Coléoptères.*
1850. STAINTON, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; Monutsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*
1854. STAL (Charles); à Stockholm. — *Hémiptères.*
1858. STAUDINGER (Otto); Luttichan Strasse, 21, à Dresde. — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*
1852. STEUART (Henri), membre de la Société Entomologique de Londres; High street Perth, à Londres. — *Coléoptères.*
1849. STEVENS (Samuel); Bloomsbury street, 24. à Londres. — *Entomologie générale.*
1856. TAPPES (Gabriel); rue Blanche, 25. — *Coléoptères d'Europe.*
- \* THEIS (le baron de), consul général de France à Gênes, membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin, etc.; à Gênes. — *Lépidoptères.*
1846. THIBÉSARD, ancien fondé de pouvoirs du receveur-général du département de l'Aisne, membre de la Société Botanique de France, etc.; à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*
1854. THOMSON (James), membre des Sociétés Entomologiques de Londres, de Berlin et de Philadelphie, impériale zoologique d'Acclimation, Géographique

- de Paris, du Lycée d'histoire naturelle de New-York, etc.; rue de l'Université, 23. — *Coléoptères*.
1852. TITON (Auguste), docteur en médecine, etc.; à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères*.
1858. TOURNIER (Henri); à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe*.
1857. TRIMOULET (Henry), secrétaire du conseil de la Société Linnéenne de Bordeaux; entrepôt Saint-Remy, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères*.
1844. TRUQUI (Eugène), officier-consulaire de Sardaigne, etc.; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères*.
1850. VACHEROT (Louis), conservateur du Mobilier de l'Etat, etc.; à Alger. — *Coléoptères*.
1856. VALDAN (de), colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères*.
1855. VASTEL (Alexandre), fabricant de cartes; rue du Nouveau-Monde, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères*.
1855. VESCO, chirurgien de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var). — *Coléoptères*.
1850. VILANOVA Y PIERA (Juan), professeur de géologie au Muséum royal d'histoire naturelle, etc.; à Madrid, — *Entomologie générale*.
1851. VILLA VICENCIO, gouverneur de Napo, à Quito (Equateur). — *Entomologie générale*.
1858. VILLENEUVE (Charles), libraire; rue de Douai, 26. — *Lépidoptères d'Europe et d'Algérie; reproduction des Lépidoptères en captivité*.

1852. WACHANRU (Adrien); rue de Rome, 66, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères*.
1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée*.
1854. WAILES (Georges), membre des Sociétés Entomologiques de Londres et de Berlin, etc.; à Newcastle. — *Entomologie générale*.
1857. WENCKER, membre de la Société Entomologique de Berlin, dessinateur au bureau des études du pont du Rhin; Grand'-Rue, 26, à Strasbourg (Bas-Rhin), — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie*.
1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague. — *Entomologie générale, Coléoptères principalement*.
1856. WESTRING, employé supérieur des douanes; à Gottenbourg. — *Coléoptères*.
1833. WESTWOOD, membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc.; à Oxford, Taylor Institut. — *Entomologie générale*.
1849. WOLLASTON, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; Southernhay, King's Kerswell by Newton Abbat, Devon, à Londres. — *Coléoptères*.
1855. YERSIN, instituteur, etc.; à Morges (Suisse). — *Orthoptères. Anatomie des Insectes*.
- 1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, membre d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes; à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères, etc.*

## MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1859.

## MM.

1835. BECKER, membre des Sociétés Entomologique de Londres, des Naturalistes de la *Vétéravie* du duché de Nassau, etc.; à Paris.
1842. BONARD, chirurgien-major, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).
1855. BOUCHER, docteur en médecine; à Eu (Seine-Inférieure).
1833. DAHLBOM (A.-G.), professeur d'Entomologie à l'Université de Lund (Suède).
1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin.
1855. LEVRAT (Gustave), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, Linnéenne de Lyon, de Statistique de Marseille, etc.; à Lyon (Rhône).
1849. MIEG (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, etc.; à Madrid.
1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).

## MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1859.

## MM.

1854. DECAIX (J.-A.-C.); rue de Longchamps, 40, à Chaillot.
1849. GRIVEAU (Alfred); rue de Seine, 41.

1852. HEURTAUX (Alfred), docteur en médecine, etc.; à Nantes (Loire-Inférieure).
1847. ROUZET (J.-H.), du Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; à Belleville-Paris.

**MEMBRE RAYÉ**

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A SES ENGAGEMENTS.

*(Décision du 26 octobre 1859.)*

**M.**

1851. BURNETT, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston (Etats-Unis).



I.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

<i>Abiga</i> (genus novum) CLXXXIX, <i>Cerisyi cxc</i> , <i>humilis</i> , Guérin-Ménéville . . . . .	CLXXXIX
<i>Acalles punctipennis</i> (Note géographique sur l'), L. Fairmaire . . . . .	62
<i>Acanthoderus septem-maculatus</i> , L. Buquet. . . . .	635
<i>Acidalia pallidata</i> (Note sur l'), Bellier de la Chavi- gnerie. . . . .	111
<i>Acinopus cylindraceus</i> , <i>lœvipennis</i> (sp. nov.), L. Fairmaire . . . . .	LI
<i>Aconopterus cristatipennis</i> 515, <i>lœvipennis</i> , L. Fair- maire . . . . .	516

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, se charger de dresser cette table ainsi que celle des auteurs.

Acrididés qu'il a pris aux environs de Paris (Note sur plusieurs), L. Brisout de Barneville. . . . .	CCXI
<i>Adalbus</i> (genus novum) 490, <i>crassicornis</i> 490, <i>dimidiatipennis</i> 492, <i>flavipennis</i> , L. Fairmaire. . . . .	491
<i>Adelops pyrenæus</i> , L. Fairmaire. . . . .	31 et 32
<i>Adelops pyrenæus</i> (Note sur la manière de vivre de l'), Linder. . . . .	CXXXIX
<i>Adimonia marginata</i> (Note géographique sur l'), L. Fairmaire . . . . .	64
<i>Adoretus Gandolphei</i> (sp. nov.), Guérin-Méneville. . . . .	CLXXXVI
<i>Agabus rufulus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	263
<i>Agrotis celsicola</i> 190, <i>incurva</i> 191, <i>lithoxylata</i> 189, <i>Uralensis</i> , Bellier de la Chavignerie. . . . .	192
<i>Agrotis crassa</i> (Note sur les dégâts causés au tabac par la chenille de l'), Guérin-Méneville. . . . .	CXCII
<i>Agrotis saucia</i> (Sur les ravages causés dans les plantations de tabac par la chenille de l'), Leprieur. . . . .	CH
<i>Akis tingitana</i> (sp. nov.), H. Lucas. . . . .	CXIV
<i>Aleochara Grenieri</i> , L. Fairmaire . . . . .	38
<i>Altica discedens</i> 475, <i>pallida</i> 478, <i>parallela</i> 476, <i>variipennis</i> , Boieldieu. . . . .	477
<i>Amara valida</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	21
<i>Amaurops gallicus</i> , Delarouzée. . . . .	68
<i>Ametrocephala monstrosa</i> , L. Fairmaire. . . . .	503
<i>Anabarhynchus variegatus</i> , J. Bigot . . . . .	428
<i>Anaspis pyrenæus</i> , L. Fairmaire. . . . .	54
<i>Anchomenus antennatus</i> (sp. nov.), Gautier des Cottes. . . . .	CCX
<i>Ancistrotus Servillei</i> , L. Fairmaire. . . . .	484
<i>Ancylodonta tristis</i> , L. Fairmaire. . . . .	510
<i>Androctonus funestus</i> (Note sur une variété de l'), H. Lucas. . . . .	XXI
<i>Anisodactylus heros</i> . A cette espèce doit être rapporté l' <i>A. Dejeanii</i> , L. Reiche. . . . .	639

<i>Anomala rugosula</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	276
<i>Anisotoma sillesiaca</i> , L. Fairmaire. . . . .	31
<i>Anophthalmus crypticola</i> 71, <i>Pandellei</i> , Linder. . . . .	72
<i>Anophthalmus crypticola</i> et <i>orcinus</i> (Note sur les), L. Fairmaire . . . . .	CXXXIX
<i>Anophthalmus Doricæ</i> 25, <i>Ghilianii</i> , L. Fairmaire. . . . .	26
<i>Anophthalmus gallicus</i> et <i>Pandellei</i> (Note sur les), Linder. . . . .	CXL
<i>Anophthalmus Minos</i> (sp. nov.), Linder. . . . .	CCLVIII
<i>Anthaxia Ariasi</i> (Description de l'), Robert. . . . .	CLXXIV
<i>Anthrax madagascariensis</i> , J. Bigot . . . . .	430
<i>Aphanisticus angustatus</i> et <i>pygmæus</i> (Note géogra- phique sur les), L. Fairmaire. . . . .	CCXXXVII
<i>Aphthona atratula</i> , <i>depressa</i> c1, <i>flaviceps</i> c, <i>fossulata</i> c1, <i>semicyanea</i> et <i>subovata</i> , Allard. . . . .	CI
<i>Aphthona flaviceps</i> . A cette espèce doit être rappor- tée l' <i>Haltica pallida</i> Boieldieu. Note à ce sujet, Allard. . . . .	CCXLI
<i>Apion pini</i> (sur les ravages causés à des Oseilles par l'), Girard. . . . .	CXXI
<i>Apomecyna varia</i> , L. Fairmaire. . . . .	526
<i>Aplothorax Burchelii</i> (Note sur l'), Doüé. . . . .	XLII
<i>Aprion</i> (genus) 630, <i>gracilicornis</i> 632, <i>tomentosa</i> , L. Buquet. . . . .	633
<i>Apteropeda ovoides</i> (sp. nov.), Allard. . . . .	CVI
<i>Arctia pallicosta</i> (sp. nov.), Boisduval. . . . .	CLVIII
<i>Argopus brevis</i> (sp. nov.), Allard. . . . .	CCLX
<i>Argynnis Aglaia</i> et <i>Euphrosyne</i> (Note sur des va- riétés appartenant aux), Fallou . . . . .	CXCII et CXCIV
<i>Argynnis Dexamene</i> et <i>Lassauxii</i> (sp. nov.), Bois- duval. . . . .	CLVII
<i>Argyrolepis flagellata</i> (Remarques sur la manière de vivre de l'), Goureau. . . . .	XXV
<i>Aricia cœrulea</i> , J. Bigot. . . . .	544
<i>Argynnis pales</i> (var.), Bellier de la Chavignerie. . . . .	188

<i>Arrhenodes Reichei</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLXIV
<i>Astacus fluviatilis</i> (quelques remarques sur l'), Girard. . . . .	137
<i>Astynomus obliquatus</i> , L. Fairmaire. . . . .	511
<i>Aulacephala maculithorax</i> , J. Bigot. . . . .	533
<i>Auletes cisticola</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLXIII

## B.

<i>Balanomorpha lutea</i> (sp. nov.), Allard. . . . .	CV
<i>Barinotus illoësirostris</i> , L. Fairmaire. . . . .	58
<i>Bolitochara lœvior</i> , L. Fairmaire. . . . .	35
<i>Bombylius clavipennis</i> , J. Bigot. . . . .	430
<i>Bombyx arrindia</i> et <i>cynthia</i> (De l'éducation et l'introduction des), Duméril. . . . .	CXCIV
Remarques sur le même sujet. Guérin-Méneville. . . . .	CXCIV
<i>Brachychilus scutellaris</i> 517, <i>lituratus</i> , L. Fairmaire. . . . .	518
<i>Bruchus lentis</i> (Note sur la manière de vivre du), Guérin-Méneville. . . . .	CXCII
<i>Bryaxis fulviventris</i> (sp. nov.), Tournier. . . . .	XCVIII

## C.

<i>Cacostola vagelineata</i> , L. Fairmaire. . . . .	527
<i>Calicnemis Latreillei</i> trouvé à Arcachon (Note sur un), L. Fairmaire. . . . .	CXXVIV
<i>Callichroma chilensis</i> , L. Fairmaire. . . . .	487
<i>Callideriphus grossipes</i> 505, <i>lœtus</i> 505, <i>testaceicornis</i> 505, <i>tenuis</i> , L. Fairmaire. . . . .	506
<i>Callidium submetallicum</i> , L. Fairmaire. . . . .	511
<i>Callisphyrus apicornis</i> 497, <i>asphaltinus</i> 497, <i>macropropus</i> 496, <i>molorchoïdes</i> 498, <i>semicaligatus</i> , L. Fairmaire. . . . .	96

<i>Calobata triannulata</i> , J. Bigot. . . . .	552
<i>Calodera colorata</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLXXXIV
<i>Calosoma asperatum</i> , Dej. A cette espèce doit être rapporté le <i>Carabus cycrocephalus</i> , L. Fairmaire. . . . .	CLIV
<i>Calosoma Helencæ</i> (Note sur le), Douë. . . . .	XLII
<i>Cancer fossulatus</i> (sp. nov.), Girard. . . . .	149
<i>Carabus Favieri</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Carabus Lucasii</i> , L. Fairmaire. . . . .	LI
<i>Carabus glacialis</i> (sp. nov.), Gautier des Cottés. . . . .	CCL
<i>Carabus lotharingus</i> (Note sur un variété du), H. Lucas. . . . .	VI
<i>Carabus planatus</i> , de Chaud. A cette espèce doit être rapporté le <i>Carabus Thomsonii</i> , L. Fairmaire. . . . .	LIII
<i>Carabus rugosus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Carabus barbarus</i> , Dejean 638, <i>Carabus Servillei</i> (Note au sujet du) 638, <i>Carabus numida</i> , <i>Lucasii</i> (Remarques sur les) 638, <i>Carabus asperatus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Carabus cycrocephalus</i> , L. Reiche . . . . .	639
<i>Carpocapsa Deshaisiana</i> imprime aux graines d'un Euphorbe du Mexique, dans lesquelles elle se métamorphose (Note sur les mouvements que la chenille de la), H. Lucas. . . . .	561
<i>Carpocapsa funebrana</i> (Note sur la manière de vivre de la), Goureau. . . . .	XXXII
<i>Carterus femoralis</i> et ( <i>Ditomus</i> ) <i>tomentosus</i> (Note au sujet des), L. Reiche. . . . .	639
<i>Catognatha gracilis</i> , L. Fairmaire . . . . .	529
<i>Catoxantha Lacordairei</i> (sp. nov.), Thomson. . . . .	CXII
<i>Caulostrophus</i> (genus novum) 55, <i>Delarouzei</i> , L. Fairmaire. . . . .	55
<i>Caulostrophus ottomanus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire . . . . .	CIV
<i>Cebrio Gandolphei</i> (sp. nov.), Guérin-Méneville. . . . .	CLXXXVI
<i>Cephennium intermedium</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CCXXXIV
<i>Cerambyx verrucosus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Trachysomus elephas</i> , L. Buquet. . . . .	CLXXXV

<i>Ceratitis hispanica</i> (Note sur la manière de vivre de la), Goureau. . . . .	XLIV
<i>Ceratitis</i> qui dévorent les oranges (Note sur des larves de), Bigot, Boisduval, Guérin-Méneville, Goureau, Villeneuve, etc., etc. . . . .	xxvi et xxvii
<i>Cerosterna pollinosa</i> , L. Buquet. . . . .	634
<i>Ceutorhynchus biscutellatus</i> xx et <i>raphaelensis</i> (sp. nov.), A. Chevrolat. . . . .	xviii
<i>Charopus dispar</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	277
<i>Cheloderus Childrenii</i> , L. Fairmaire. . . . .	486
<i>Chelonia flava</i> (Note sur une variété de la), Bellier de la Chavignerie. . . . .	vii
<i>Chlœnius azureus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Chlœnius Favieri</i> , L. Fairmaire. . . .	L
Remarques au sujet de cette note, H. Lucas. . . . .	CLXXXI
<i>Chlœnius macrocerus</i> (Note sur la synonymie du), H. Lucas. . . . .	CLXXXII
<i>Chlœnius Varvasii</i> et <i>virens</i> (Quelques Remarques sur les), H. Lucas. . . . .	CLXXXII
<i>Chrysomela aurocuprea</i> 282, <i>Suffriani</i> , L. Fairmaire. . . . .	282
<i>Chrysomela mactata</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . .	CLII
<i>Cinetus rufipes</i> (sp. nov.), Sichel. . . . .	CCXIII
<i>Cirta cursor</i> CLXXXIX, <i>velox</i> , Guérin-Méneville. . .	CLXXXVIII
<i>Cleonus</i> qui ont fait de très grands dégâts dans les plantations de betteraves (Note sur des larves de), A. Deyrolle . . . . .	CXCIII
<i>Cleonus Pelletii</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	LII
<i>Clytus Boryi</i> 504, <i>chilensis</i> 504, <i>Jekeli</i> 504, <i>nebulosus</i> , L. Fairmaire . . . . .	504
Coccinelle (Fait tératologique observé chez une), Doumerc. . . . .	CCXIX
<i>Coleophora</i> (Essai monographique sur le genre), Bruand d'Uzelle. . . . .	375
<i>Coleophora adelogramella</i> 402, <i>Algigriscella</i> 384, <i>albitarsella</i> 403, <i>argentipennella</i> 411, <i>ballotella</i>	

395, <i>balloticolella</i> 393, <i>binderiella</i> 397, <i>conspicuell</i> a 405, <i>coracipennella</i> 379, <i>griseirecticulatella</i> 391, <i>limosipennella</i> 382, <i>lineatella</i> 390, <i>parmeliella</i> 391, <i>scorodoniella</i> 408, <i>semilineariella</i> 388, <i>solitariella</i> 399, <i>troglydytella</i> 385, <i>vibicella</i> 407, <i>vulnerariella</i> , Bruand d'Uzelle. . . . .	402
Coléoptères du Chili (Révision des), L. Fairmaire et P. Germain. . . . .	483
Coléoptères (Quelques détails sur les mœurs de divers), A. Chevrolat. . . . .	CXXX
Coléoptères dans des boîtes (Sur un nouveau mode d'arrangement scientifique de classer les), de Baran. . . . .	CXVIII
Remarques à ce sujet, E. Desmarest. . . . .	CXIX
Coléoptères décrits par M. L. Fairmaire (Rectifications relatives à des espèces de), Delarouzée. . .	CXXXIX
Coléoptères non signalés jusqu'ici comme propres à la faune française ou parisienne (Liste contenant les noms de quelques Insectes), Ch. Brisout de Barneville. . . . .	CXXX
Coléoptères nouveaux observés en Algérie ( <i>Hydroporus</i> et <i>Mecynotarsus</i> ) (Sur quelques), Leprieur. . . . .	CCXI
Coléoptères Lamellicornes Xylophiles (Notes synonymiques sur les), L. Reiche . . . . .	5
Coléoptères (Quelques rectifications relatives à des espèces de), V. de Motschulsky. . . . .	CCV
Réponse à l'un des points de ces rectifications, L. Reiche. . . . .	CCVIII
Coléoptères trouvés aux environs de Larche (Note sur les), L. Reiche. . . . .	194
<i>Colias rhamnii</i> (Note sur le pigment jaune qui colore les ailes du), Bogdanow. . . . .	CLXI
<i>Colobura alboplagiata</i> , L. Fairmaire. . . . .	523
<i>Colpodes</i> (Monographie du genre), de Chaudoir. . . . .	287
<i>Colpodes</i> (genus) 289, <i>acuminatus</i> 339, <i>ceneipennis</i>	

359, <i>cereipennis</i> 356, <i>cequinocialis</i> 339, <i>amabilis</i> 359, <i>amænus</i> 326, <i>anachoreta</i> 325, <i>anohomenoides</i> 310, <i>aphædrus</i> 321, <i>atramentarius</i> 305, <i>atratus</i> 323, <i>ater</i> 358, <i>australis</i> 359, <i>azureipennis</i> 355, <i>azureus</i> 354, <i>brachypterus</i> 302, <i>brevicollis</i> 344, <i>Brullei</i> 330, <i>brunneus</i> 359, <i>brunnipennis</i> 312, <i>Buchanani</i> 359, <i>chalcopterus</i> 340, <i>chalybeus</i> 357, <i>cœruleomarginatus</i> 343, <i>cœruleus</i> 335, <i>cordatus</i> 337, <i>corvinus</i> 305, <i>cupripennis</i> 342, <i>cyanellus</i> 344, <i>cyanicollis</i> 359, <i>cyanipennis</i> 341, <i>cyanonotus</i> 344, <i>cycloderus</i> 335, <i>Dejeanii</i> 359, <i>dilatatus</i> 359, <i>dilutus</i> 332, <i>eremita</i> 325, <i>erythrocerus</i> 348, <i>feronioides</i> 303, <i>gracilis</i> 330, <i>grandicollis</i> 308, <i>Hardwickii</i> 359, <i>Jægeri</i> 313, <i>Janthinus</i> 357, <i>lati-colle</i> 360, <i>latidens</i> 317, <i>Lherminieri</i> 318, <i>longipenne</i> 360, <i>lugens</i> 360, <i>Mannerheimii</i> 360, <i>marginatus</i> 328, <i>marginicollis</i> 312, <i>Memnonius</i> 359, <i>meridanus</i> 306, <i>metallicus</i> 345, <i>mœstus</i> 313, <i>monticola</i> 325, <i>nebrioides</i> 342, <i>niger</i> 352, <i>nitidipennis</i> 357, <i>nitidus</i> 349, <i>obscurus</i> 322, <i>oopterus</i> 301, <i>pallidipes</i> 339, <i>parallelus</i> 326, <i>planicollis</i> 320, <i>purpuratus</i> 359, <i>quadricollis</i> 300, <i>reflexicollis</i> 328, <i>reflexus</i> 347, <i>ruficeps</i> 348, <i>ruficornis</i> 346, <i>rufitarsis</i> 351, <i>Schmidtii</i> 360, <i>seriepunctatus</i> 298, <i>sexpunctatus</i> 345, <i>smaragdipennis</i> 351, <i>spho-droides</i> 309, <i>spinipenne</i> 360, <i>spinosum</i> 360, <i>striatopunctatus</i> 332, <i>submetallicus</i> 359, <i>subviolaceus</i> 339, <i>sulcatus</i> 307, <i>tenuicornis</i> 333, <i>transversicollis</i> 343, <i>tristis</i> 314, <i>validus</i> 342, <i>variabilis</i> 340, <i>violaceipennis</i> 340, <i>violaceus</i> , de Chaudoir. 351	
<i>Coniatus Mimonti</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	474
<i>Corrigenda</i> . . . . .	679
<i>Corizus abutilon</i> 77, <i>aunulatus</i> 98, <i>anticus</i> 99, <i>aurantiacus</i> 96, <i>Bohemanii</i> 86, <i>capensis</i> 91, <i>capitatus</i> 82, <i>Coquerellii</i> 78, <i>crassicornis</i> 79, <i>distinctus</i> 83,	

<i>fenestratus</i> 93, <i>flavomaculatus</i> 89, <i>fulcratus</i> 102, <i>gemmatus</i> 102, <i>gracilis</i> 88, <i>guttatus</i> 83, <i>jactatus</i> 81, <i>javanensis</i> 90, <i>lateralis</i> 97, <i>Ledi</i> 94, <i>lineato-ventris</i> 90, <i>lugens</i> 92, <i>maculatus</i> 93, <i>maculiventris</i> 105, <i>marginicornis</i> 80, <i>mexicanus</i> 95, <i>microtomus</i> 105, <i>natalensis</i> 87, <i>nebulosus</i> 98, <i>nigristernum</i> 100, <i>nigromaculatus</i> 100, <i>novæboracensis</i> 97, <i>parumpunctatus</i> 85, <i>parvicornis</i> 101, <i>pilosicollis</i> 76, <i>pilosus</i> 101, <i>proximus</i> 96, <i>punctatus</i> 81, <i>quatuorlineatas</i> 90, <i>robustus</i> 102, <i>rubescens</i> (1) 95, <i>rubescens</i> 104, <i>rubicundus</i> 86, <i>sanguineus</i> 104, <i>siculus</i> 91, <i>sidæ</i> 95, <i>Stalii</i> 78, <i>striatus</i> 102, <i>tricostatus</i> 104, <i>tigrinus</i> 84, <i>variiegatus</i> 89, <i>ventralis</i> 92, <i>Vincentii</i> , V. Signoret. . . . .	102
<i>Corticaria crassiuscula</i> . A cette espèce doit être rapportée la <i>Migneauxia serraticallis</i> , Aubé. . . . .	CX
<i>Cosmina cuprina</i> , J. Bigot. . . . .	539
<i>Cosmiocomus hispanicus</i> CCXXXVII, <i>Poupillieri</i> , Gougelet. . . . .	CCXXXVIII
Crabe (Note monographique sur le genre), Girard.	143
<i>Crepidodera cicatrix</i> vivant aux dépens de la <i>Mercurialis annua</i> et non du <i>Solanum nigrum</i> (Remarques sur la), Aubé. . . . .	CCXL
Note à ce sujet, Guérin-Méneville. . . . .	CCXL
<i>Crepidodera punctulata</i> (sp. nov.), Allard. . . . .	C
<i>Cryptarcha punctatissima</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	467
<i>Cryptobium Jacquelinii</i> (sp. nov.). Boieldieu. . . . .	466
<i>Cryptocephalus gravidus</i> (Note sur la coque du), Leprieur. . . . .	CCXXXIX
<i>Cryptocephalus ochroleucus</i> 63, <i>holoxanthus</i> , L. Fairmaire. . . . .	64
<i>Cryptocephalus 12-plagiatus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLI

(1) Afin d'éviter un double emploi, je propose de désigner cette espèce sous le nom de *C. Spinolæ*.

<i>Cydnocerus testaceus</i> 502, <i>tricolor</i> , L. Fairmaire. . . . .	502
<i>Cylindromorphus parallelus</i> , L. Fairmaire. . . . .	49
<i>Cymindis Henonii</i> (sp. nov.), <i>miliaris</i> , L. Fairmaire. . . . .	LI
<i>Culex anxifer</i> 117, <i>insatiabilis</i> , J. Bigot. . . . .	118

## D.

<i>Danaïs pumila</i> (sp. nov.), Boisduval. . . . .	CLVI
<i>Dasystema hirticollis</i> et <i>unicolor</i> (Quelques remarques synonymiques sur les), H. Lucas. . . . .	445
<i>Dasystema hirticollis</i> , <i>rubripennis</i> et <i>rufipennis</i> (Réflexions critiques sur une exposition de six pages de M. H. Lucas, au sujet des synonymies inextricables des), Schaum. . . . .	CCLII
Réponse au sujet de cette note, L. Reiche. . . . .	CCLVII
<i>Dasytes nigricornis</i> (Note géographique sur le), A. Chevrolat. . . . .	XXXVIII
<i>Deribia Signoreti</i> , C. Coquerel. . . . .	258
<i>Desoria glacialis</i> (Note sur la), Delaplace. . . . .	XXVIII
<i>Dichelacera longirostris</i> (sp. nov.), J. Bigot. . . . .	128
<i>Dichotrachelus Stierlinii</i> trouvé aux environs de Briançon (Note sur un), Rouget. . . . .	CLXV
Diptères (Note sur plusieurs types de), J. Bigot. . . . .	XLV
Diptères du Chili (Note relative à son travail sur les), J. Bigot. . . . .	CLXXIX
Diptères (Essai d'une classification générale et synoptique de l'ordre des Insectes), J. Bigot. . . . .	201
Diptères de Madagascar, 1 <sup>re</sup> partie 115, 11 <sup>e</sup> partie 415, 11 <sup>e</sup> partie, J. Bigot. . . . .	533
<i>Dolichomerus nigrinus</i> , J. Bigot. . . . .	431
<i>Dorcatoma dichroa</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	471
<i>Dromius myrmidon</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CIII
<i>Dromius oblitus</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	462
<i>Duvalius</i> (genus novum) 65, <i>Raymondi</i> , Delarouzeé. . . . .	66

## E.

<i>Eburia speciosa</i> , L. Fairmaire. . . . .	486
<i>Elassogaster</i> (genus nov.) 546, <i>metallicus</i> , J. Bigot.	546
<i>Ellipsodes picturatus</i> (Note sur la manière de vivre de l'), Guérin-Méneville. . . . .	CXCII
Note à ce sujet, Leprieur. . . . .	CXCIII
<i>Elophorus fracticostis</i> , L. Fairmaire. . . . .	29
<i>Embia mauritanica</i> de sécréter une matière soyeuse (Quelques remarques sur la propriété que pos- sède la larve de l'), H. Lucas. . . . .	441
<i>Emphytoecia alboliturata</i> 530, <i>dimidiata</i> 531, <i>lineo- lata</i> 530, <i>sutura-alba</i> 531, <i>saturella</i> , L. Fairmaire.	530
<i>Empis platyptera</i> (Remarques géographique et spécifique sur l'), H. Lucas. . . . .	CCXLIII
<i>Endagria tigrina</i> (sp. nov.), Boisduval. . . . .	CLVIII
<i>Enicopus acutatus</i> 469, <i>Bonvouloirii</i> , Boieldieu. .	468
<i>Enicopus falculifer</i> 53, <i>orientalis</i> 51, <i>pyreneus</i> 50, <i>subvittatus</i> 52, <i>truncatus</i> , L. Fairmaire. . . . .	51
<i>Enoplotarsus</i> (genus novum) xcvi, <i>costatus</i> xcix, <i>deserticola</i> , H. Lucas. . . . .	XCIX
Entomologique (Sur la géographie) au sujet des <i>Argynnis adippe</i> , <i>aglaia</i> et <i>paphia</i> , des <i>Colias</i> <i>edusa</i> et <i>hyale</i> , des <i>Limenitis camilla</i> et <i>sy- billa</i> , de la <i>Vanessa morio</i> , Girard. . . . .	CCXX et CCXXI
Entomologiques en Espagne (Lettre donnant quel- ques détails au sujet de ses chasses), Gougelet. .	CXXXIX
Entomologiques sur l'île Lifu (Lettre donnant quel- ques observations), Montrouzier. . . . .	CXLV
Entomologiques en Sicile (quelques Remarques sur le résultat de ses chasses), Bellier de la Cha- vignerie. . . . .	LXXXV
Entomologiques sur son voyage en Sicile (Détails), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CLXI

Entomologiques sur divers Coléoptères (Notes), L. Reiche. . . . .	637
Entomologie appliquée (Sur un point important d'), L. Reiche. . . . .	CXIX
Entomologique (De la nomenclature), Amyot. . .	568
Entomologique (Note relative aux règles de la no- menclature), Kiesenwetter et Schaum. . . . .	CXCVII
Réponse au sujet de cette note, L. Reiche. .	CCI
Observations sur le même sujet, L. Fairmaire.	CCIV
Remarques au sujet de ces diverses notes, Duméril. . . . .	CCIV
Entomologique (Sur quelques règles de la nomen- clature), Amyot, Desmarest, Dohrn, Doué, Dou- merc, L. Fairmaire, Goureau, Kiesenwetter, A. Laboulbène, L. Reiche, Sichel. . . . .	LIX
Entomologique (Notes sur la nomenclature), L. Reiche. . . . .	607
<i>Ephemera</i> ayant passé en grand nombre sur la ville du Havre (Note sur des), Duméril, H. Lucas et L. Reiche. . . . .	CLXXVII
<i>Ephestia elutella</i> (Remarques sur la manière de vivre de l'), Goureau. . . . .	VII
<i>Errata</i> XLIII, CLXXVIII et CLXXIX, CCXI, 679, CCXLII, CCLXI	
<i>Erirhinus tomentosus</i> , L. Fairmaire. . . . .	61
<i>Eristalis cupreus</i> 433, <i>sexvittatus</i> , Bigot. . . . .	434
<i>Estola Hebestola</i> 524, <i>hirsuta</i> 525, <i>unicolor</i> , Léon Fairmaire. . . . .	526
Eulophes (Notice sur les métamorphoses des), Dou- merc. . . . .	107
<i>Eumicrus hæmaticus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . .	CCXXXV
<i>Euplœa Adyte</i> , <i>Helcita</i> (sp. nov.), Boisduval. . .	CLVI
<i>Euplectus Riedelii</i> , L. Fairmaire. . . . .	34
<i>Eusomus smaragdinus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. .	CLI
<i>Exocentrus pusillus</i> , L. Fairmaire. . . . .	514
<i>Exoprosopa arcuata</i> 430, <i>madagascariensis</i> , J. Bigot.	429

## F.

<i>Feronia ambigua</i> 271, <i>gallega</i> CL, <i>rectangula</i> LI, <i>Reichei</i> , L. Fairmaire. . . . .	271
<i>Feronia Tournieri</i> (sp. nov.), Gautier des Cottés.	CCIX
<i>Fidonia ambustaria</i> obtenus de chrysalides rap- portées de Sicile (Sur quelques individus de la), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CLXXVIII
<i>Fulgora laternaria</i> (sur la non phosphorescence du), Chabrillac. . . . .	CII

## G.

<i>Geometra aprilanaria</i> (Note sur la manière de vivre de la), Doumerc. . . . .	CVI
<i>Geophilus sanguineus</i> (Note sur le), H. Lucas. . . .	CCXXIII
<i>Georissus pimelioides</i> , L. Fairmaire. . . . .	45
<i>Geotrupes fossor</i> 47, <i>quadrigeminus</i> , L. Fairmaire.	48
<i>Glomeris plumbea</i> (Note géographique sur le), H. Lucas. . . . .	CCXXIII
<i>Grammicosum flavo-fasciatum</i> 507, <i>flavo-nitidum</i> 507, <i>minutum</i> 507, <i>semipolitum</i> 508, <i>signati-</i> <i>colle</i> , L. Fairmaire. . . . .	507
Graphiptères, à l'occasion d'une espèce qu'il sagis- sait de décrire (Étude sur les), Guérin-Méneville.	CCXXIV
<i>Graptodera ampelophaga</i> (Note sur la manière de vivre de la), Guérin-Méneville. . . . .	
<i>Graptodera ampelophaga</i> CLXVI, <i>basalis</i> CLXVIII, <i>car-</i> <i>duorum</i> CLXVII, <i>cicatrix</i> XCLXVIII, <i>epilobii</i> CLXVII, <i>ericeti</i> CLXVI, <i>erucæ</i> CLXV, <i>helianthemi</i> CLXVI, <i>hippophaes</i> CLXVII, <i>lythri</i> CLXVII, <i>mercurialis</i> CLXVIII, <i>oleracea</i> CLXVI, <i>potentillæ</i> CLXVII <i>rufi-</i> <i>collis</i> CLXVIII, <i>sicula</i> , Allard. . . . .	CLXVII
<i>Graptodera carduorum</i> et <i>oleracea</i> (Note sur les larves des), Guérin-Méneville. . . . .	CXCIII

## H.

<i>Hadrotoma fasciata</i> L. Fairmaire. . . . .	45
<i>Haltica discedens</i> et <i>pallida</i> aux <i>Haltica rufescens</i> et <i>ruficornis</i> (Note sur la comparaison des), Aubé.	CCXL
<i>Harpalus Lethierryi</i> 640, <i>villosulus</i> , L. Reiche. . .	641
<i>Hebestola apicalis</i> 529, <i>humeralis</i> 528, <i>parvula</i> 528, <i>petrosa</i> 528, <i>vitticollis</i> , L. Fairmaire. . . . .	528
<i>Hectinoschema spinosa</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Monohammus armatus</i> , A. Chevrolat.	VI
<i>Helminda pilipennis</i> , L. Fairmaire. . . . .	527
<i>Helops Valdani</i> (sp. nov.), Guérin-Ménéville. . . .	CXC
<i>Hemerobius</i> (Note sur une nouvelle espèce d') 163, <i>trimaculatus</i> , Girard. . . . .	167
<i>Hephæstion flavicans</i> 495, <i>grocilipes</i> 493, <i>macer</i> 493, <i>opacus</i> 494, <i>pallidicornis</i> 493, <i>rufo-femoratus</i> 494, <i>virescens</i> , L. Fairmaire. . . . .	495
<i>Hesperophanes cinereus</i> 509, <i>inspergatus</i> , L. Fair- maire. . . . .	509
<i>Hesycha cribripennis</i> , L. Fairmaire. . . . .	523
<i>Hetrodes Guyonii</i> (Note sur plusieurs individus des deux sexes de l'), H. Lucas. . . . .	CCXII
<i>Holonychus</i> (genus) 242, <i>camelus</i> 243, <i>æruginosus</i> 243, <i>saxosus</i> , C. Coquerel. . . . .	244
<i>Holopterus araneipes</i> 500, <i>chilensis</i> 500, <i>compressi- cornis</i> , L. Fairmaire. . . . .	501
<i>Homalota difficilis</i> CCXIX, <i>Fairmairii</i> CCXVIII, <i>la- custris</i> CCXVIII, <i>minuscula</i> CCXVIII, <i>parisiensis</i> CCXVII, <i>sequanica</i> , C. Brisout de Barneville. . . .	CCXVII
<i>Hoplideres</i> (genus) 253, <i>aquilus</i> 254, <i>spinipennis</i> , C. Coquerel. . . . .	254
<i>Hoplonotus spiniferus</i> 516, <i>subarmatus</i> , L. Fair- maire. . . . .	516
<i>Hydaticus Nauzieli</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . .	LII

<i>Hydroporus bicruciatu</i> s et <i>thermalis</i> (Note sur les), Leprieur. . . . .	CCXXXIX
<i>Hydroporus discretu</i> s 28, <i>vestitu</i> s, L. Fairmaire. . . . .	27
<i>Hydroporus Lareynii</i> 273, <i>Martini</i> 274, <i>mæstu</i> s, L. Fairmaire. . . . .	272

## I.

<i>Ichneumon ruspator</i> (Note sur les mœurs et sur le parasitisme de l'), Doumerc. . . . .	CLXXII
<i>Idia myoidea</i> , J. Bigot. . . . .	538
Insectes (Note sur la génération des), C. Duméril. . . . .	XXXVIII
Insectes (sur une particularité qui suit l'action toxique de la benzine chez certains), Girard. . . . .	172
Insectes des galles du Framboisier (Note sur les), <i>Callimome muscarum</i> , <i>Lasioptera obfuscata</i> , <i>Siara morio</i> , Goureau. . . . .	CCXLIV
Insectes récoltés en Corse par Lareynie (Liste des), L. Fairmaire. . . . .	266
Insectes recueillis en Sicile (Lettre sur des), Bel- lier de la Chavignerie. . . . .	CXV
Insectes de Madagascar et de Bourbon (Note sur quelques), C. Coquerel. . . . .	239
Insectes Lépidoptères de la Belgique (Corrections aux espèces et variétés nouvelles de Lépidop- tères, décrites dans l'Énumération des), de Sélys- Longchamps. . . . .	XCII

## J.

<i>Julodis Cailliaudi</i> (Note géographique sur le), H. Lucas. . . . .	CLXXXIII
<i>Julodis cicatricosa</i> et <i>Jaminii</i> (Description des), H. Lucas. . . . .	CLXXXIII
<i>Julodis deserticala</i> et <i>leucosticta</i> , L. Fairmaire. . . . .	CCXXXVI

## L.

<i>Lamia rubra</i> . A cette espèce doivent être rapportés l' <i>Oplophora Sieboldii</i> et <i>Monohammus Cham-</i> <i>pioni</i> , A. Chevrolat. . . . .	VI
<i>Laphria macra</i> (sp. nov.), J. Bigot. . . . .	415
<i>Larinus buccinator</i> et <i>onopordinis</i> (Note sur des individus vivants des), Guérin-Ménéville. . . .	CXCII
<i>Lathrobium concinnum</i> (sp. nov.), Gougelet . . .	CCXXXVIII
<i>Lauxanacanthis</i> (genus novum) 553, <i>barbipes</i> , J. Bigot. . . . .	554
<i>Leiopus femoratus</i> , L. Fairmaire. . . . .	62
<i>Leiopus asperipennis</i> 513, <i>soricinus</i> , L. Fairmaire.	512
Lépidoptères des Basses-Alpes (Observations sur les), Bellier de la Chavignerie. . . . .	177
Lépidoptères qu'il y a recueillis (Lettre qui donne quelques détails sur son séjour en Sicile et sur les Insectes), Bellier de la Chavignerie . . . . .	CXXVI
Lépidoptères recueillis aux environs d'Hyères (Re- marques sur les), Bruand d'Uzelle. . . . .	LXXXVIII
<i>Leptacinus testaceus</i> (Note sur le), L. Reiche. . . .	CXXXIX
<i>Leptoderus Querilhaci</i> , L. Fairmaire. . . . .	31
<i>Leptonychus rufipennis</i> (sp. nov.), Guérin-Méne- ville . . . . .	CXXXXVIII
Note à ce sujet, Leprieur. . . . .	CXCIII
<i>Leptura chlorotica</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . .	CCXVI
<i>Leucolæphus</i> (genus novum) xxii, <i>liliputanus</i> xxiv, <i>nigro-punctatus</i> xxiii, <i>Perrisii</i> (sp. nov.), H. Lucas. . . . .	XXIII
<i>Libythœa antipoda</i> (sp. nov.), Boisduval. . . . .	CLVII
<i>Lignyodes suturatus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . .	CCXXXIII
<i>Liophlœus cyanescens</i> , L. Fairmaire. . . . .	57
<i>Lipeurus babulus</i> vivant sur des Pigeons-Paons (Note sur des), Girard. . . . .	CXL

<i>Lithinus</i> (genus) 246, <i>humeralis</i> 248, <i>nigro-costatus</i> 250, <i>niveus</i> 249, <i>planus</i> , C. Coquerel . . . . .	251
<i>Lithocharis vicina</i> (sp. nov.), C. Brisout de Barneville. . . . .	CCXXXIII
<i>Lithosia</i> (Note sur un organe de stridulation observé dans une), Haldeman. . . . .	XLIII
<i>Loborhynchus carmagnoles</i> , <i>insubricus</i> . A ces espèces doivent être rapportés les <i>Otiiorhynchus angustior</i> et <i>lanuginosus</i> , A. Chevrolat. . . . .	V
<i>Lucanus pentaphyllus</i> (Note sur le), L. Reiche. . . . .	XLII
<i>Lucanus serratifrons</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	275
<i>Lucilia hominivorax</i> (Nouveau cas de mort produit par la), C. Coquerel. . . . .	233
<i>Lucilia madagascariensis</i> 512, <i>marginalis</i> 511, <i>Smaragdosphira</i> 543, <i>tæniops</i> , J. Bigot. . . . .	542
<i>Lycæna bætica</i> (Note sur les dégâts causés par la chenille du), L. Fairmaire. . . . .	CLXXVIII

## M.

<i>Malloderus microcephalus</i> , L. Fairmaire. . . . .	483
<i>Mallodon Limæ</i> , L. Fairmaire. . . . .	485
<i>Margus ferrugineus</i> (Note sur le cosmopolitisme du), Doüé. . . . .	CLIV
<i>Mastigus liguricus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CCXVI
<i>Megacephala euphratica</i> (Note sur la larve de la), C. Coquerel. . . . .	615
<i>Meira elongatula</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CIV
<i>Meira suturella</i> , L. Fairmaire. . . . .	59
<i>Melitœa Phœbe</i> (Note sur une variété de la), Fallou. . . . .	CXCIV
<i>Melolontha vulgaris</i> mâles (Sur l'accouplement anormal de deux), Al. Laboulbène. . . . .	CXI.
<i>Melolontha vulgaris</i> trouvés accouplés et paraissant du sexe mâle (Examen de deux), Al. Laboulbène. . . . .	567

<i>Meria fuscipennis</i> cxxiv, <i>lineata</i> , Sichel. . . . .	CCXIII
<i>Mesites aquitanus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	LII
<i>Mesus</i> (Note sur le genre), A. Chevrolat. . . . .	CXXX
<i>Microcleptes albomaculatus</i> 520, <i>aranea</i> 519, <i>clavipes</i> 520, <i>variolosus</i> , L. Fairmaire. . . . .	520
<i>Microlophorus castaneus</i> 485, <i>magellanicus</i> , L. Fairmaire. . . . .	485
<i>Micropalpus assimilis</i> , J. Bigot. . . . .	533
<i>Microstylum appendiculatum</i> 423, <i>barbarossa</i> 424, <i>cilipes</i> 425, <i>gigas</i> 424, <i>nigrum</i> , J. Bigot. . . . .	426
<i>Monohammus subgemmatus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Monohammus Georgius</i> , A. Chevrolat. . . . .	VI
<i>Monotropus angulicollis</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLII
<i>Mordella obtusata</i> (sp. nov.), C. Brisout de Barneville. . . . .	CCXXXIII
<i>Morica Favieri</i> (sp. nov.), H. Lucas. . . . .	CXII
<i>Morpho</i> (Note monographique et rectification sur un groupe du genre), Guenée. . . . .	365
<i>Morpho Achilles</i> 369, <i>Corydon</i> 372, <i>Deidamia</i> 371, <i>Montezuma</i> , Guenée. . . . .	373
<i>Mygale bicolor</i> (sp. nov.) (Quelques remarques sur la), H. Lucas. . . . .	CVIII
<i>Myllæna gracilicornis</i> , L. Fairmaire. . . . .	39
<i>Myrmedonia Rougeti</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLXIV

## N.

<i>Nebria Lareynii</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	259
Nécrologie xxviii, cxxix, cxxxiv, clx, clxiii, . . . . .	261
<i>Necydalopsis femoralis</i> 499, <i>trizonatus</i> , L. Fairmaire. . . . .	499
<i>Nyssia bombycaria</i> (Note géographique sur la), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CCXLIII

## O.

<i>Odontomachus cheliferus?</i> observés vivants, à Paris (Note sur des), H. Lucas. . . . .	CLX
<i>Odontomyia bipunctata</i> 130, <i>limbifacies</i> , J. Bigot. .	129
<i>OEME annulicornis</i> 627, <i>decorata</i> 625, <i>filiformis</i> 628, <i>pallida</i> , L. Buquet. . . . .	626
<i>OEdemachilus</i> (genus novum) 549, <i>Coquerellei</i> , J. Bigot. . . . .	549
<i>Oletera picea</i> (de la manière de vivre, de l'habitat et synonymie chronologique de l'), H. Lucas. .	CLXIX
<i>Omalium Allardii</i> , L. Fairmaire. . . . .	44
<i>Ommatius atrogaster</i> 420, <i>coarctatus</i> 418, <i>fallax</i> 421, <i>mayottæ</i> 422, <i>pulchripes</i> , J. Bigot. . . . .	419
<i>Ophonus quadricornis</i> . A cette espèce doit être rapporté l' <i>O. laminatus</i> , Coq. L. Reiche. . . .	639
<i>Opilus Mimonti</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	471
<i>Orestia</i> (Détails relatifs au genre) CCXXLI, <i>Aubei</i> et <i>punctipennis</i> , Allard. . . . .	CCXXLII
<i>Orestia Leprieuri</i> (sp. nov.), Allard. . . . .	CCLX
<i>Ornix gallipennella</i> (Note sur la manière de vivre de l'), Girard. . . . .	CXLI
Et Al. Laboulbène. . . . .	CXLII
<i>Ortalis Sanctæ-Mariæ</i> , J. Bigot. . . . .	548
<i>Orthomus</i> . A ce genre doivent être rapportés les <i>Argutor aquila</i> , <i>rubicunda</i> et <i>modica</i> , L. Reiche.	640
Orthoptères trouvés aux environs de Larche (Note sur les), L. Brisout de Barneville. . . . .	200
<i>Oryctes Silenus</i> (Note sur une monstruosité de l'), Al. Laboulbène. . . . .	645
<i>Otiorrhynchus amplipennis</i> (sp. nov.), L. Fairmaire.	CLXXXV
<i>Otiorrhynchus corsicus</i> 280, <i>cupreo-sparsus</i> CL, <i>gut-</i> <i>tula</i> 281, <i>impressiventris</i> 60, <i>stricticollis</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	XIV

<i>Oxilus</i> (genus novum) 619, <i>terminatus</i> , L. Buquet. . . . .	620
<i>Oxypeltus quadrispinosus</i> , L. Fairmaire. . . . .	486
<i>Oxypoda forticornis</i> 37, <i>riparia</i> , L. Fairmaire. . . . .	38
<i>Oxypoda platyptera</i> . A cette espèce doit être rapporté l' <i>Oxypoda planipennis</i> , L. Fairmaire. . . . .	37

## P.

<i>Pachydema Doursii</i> xxxi et 459, <i>foveola</i> 455, <i>Hornbeckii</i> xxx et 452. <i>Valdani</i> xxxi, H. Lucas. . . . .	457
<i>Pachydema hirticollis</i> et <i>Lucasii</i> (Note au sujet des), L. Reiche. . . . .	643
<i>Panurgus annulatus</i> (sp. nov.), Sichel. . . . .	CCXIV
<i>Papilio Amynthor</i> , <i>Gelon</i> , <i>Montrouzieri</i> (sp. nov.), Boisduval. . . . .	CLV
<i>Parachilia</i> 239, <i>Leroysi</i> , C. Coquerel. . . . .	240
<i>Parnus striatellus</i> , L. Fairmaire. . . . .	46
<i>Pediacus costipennis</i> (Note géographique sur le), L. Fairmaire. . . . .	CX
<i>Pentalonia</i> (genus novum) 259, <i>nigro-nervosa</i> , C. Coquerel. . . . .	260
<i>Pentodon puncticollis</i> (Note sur le nom spécifique que doit porter le), et réflexions à ce sujet, Schaum. . . . .	CCLIII
Réponse au sujet de cette note, L. Reiche. . . . .	CCLVI
<i>Perilampus lævifrons</i> (Note sur la manière de vivre du), Goureau. . . . .	[xxxiii]
<i>Phenice bivittata</i> (sp. nov.), C. Coquerel. . . . .	258
<i>Phlæozetus</i> (Note relative au genre), L. Reiche. . . . .	CXLIII
<i>Phlæzætus</i> (Note au sujet des caractères qui différentient les <i>Singilis</i> des), Schaum. . . . .	CCL
Réponse au sujet de cette note, L. Reiche. . . . .	CCLVI
<i>Philonthus palustris</i> (sp. nov.), C. Brisout de Barneville. . . . .	CCXXXII
<i>Phora camariana</i> , J. Bigot. . . . .	555

<i>Phyllopertha deserticola</i> (sp. nov.), H. Lucas. . .	LII
<i>Phyllotreta œrea</i> , <i>bimaculata</i> , <i>rufitarsis</i> , Allard. .	C
<i>Phymatoderus bizonatus</i> , L. Fairmaire. . . . .	510
<i>Physecrania</i> (genus novum) 123, <i>obscura</i> , J. Bigot.	123
<i>Phytonomus maculipennis</i> 279, <i>nigro-velutinus</i> , L. Fairmaire. . . . .	56
<i>Pieris Acrisa</i> CLVI, <i>Peristhene</i> (sp. nov.), Bois- duval. . . . .	CLV
<i>Pimelia Valdani</i> (sp. nov.), Guérin-Méneville. . .	CLXXXVII
<i>Pinnotheres pisum</i> rencontré dans une Huître (Note sur un), Bellier de la Chavignerie et H. Lucas.	CCXLIII
<i>Platycarcin</i> (Note monographique sur le genre), Girard. . . . .	143 et 152
<i>Platycarcinus Bervillei</i> (sp. nov.), Girard. . . . .	158
<i>Platyarthron</i> 623, <i>sexlineatum</i> , L. Buquet. . . . .	624
<i>Platynocera lepturoides</i> 499, <i>rubriceps</i> , L. Fairmaire.	499
<i>Plectroscelis angustata</i> . A cette espèce doit être rapportée la <i>Plectroscelis balanomorpha</i> de Boieldieu. Note à ce sujet, Allard. . . . .	CCXLI
<i>Plectroscelis balanomorpha</i> 481, <i>depressa</i> 482, <i>obesa</i> , Boieldieu. . . . .	480
<i>Plectroscelis meridionalis</i> , <i>pumila</i> (spec. nova), Allard. . . . .	CV
<i>Plectroscelis Sahlbergi</i> de Gyllenhal (La <i>Plectros- celis obesa</i> de Boieldieu doit être considérée comme n'étant qu'une variété de la), Allard. .	CCXLI
<i>Plectroscelis Schupelii</i> , Dej. A cette espèce doit être rapportée la <i>Plectroscelis depressa</i> de Boiel- dieu. Note à ce sujet, Allard. . . . .	CCXLI
<i>Podagrica distinguenda</i> . A cette espèce doit être rapportée l' <i>Haltica discedens</i> , Boield. Note à ce sujet, Allard. . . . .	CCXLI
<i>Pœcilus Lossinianus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . .	CCXVI
<i>Pœderus Baudii</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLXXXIV
<i>Pogonocherus latifrons</i> , L. Fairmaire. . . . .	514

<i>Pogonus viridimicans</i> (Note géographique sur le), L. Reiche. . . . .	640
<i>Polyommatus Miegii</i> (Note sur le), Berce. . . . .	VIII
<i>Polyommatus xanthe</i> , var. ♀, Bellier de la Chavi- gnerie. . . . .	188
<i>Polyzonium germanicum</i> (Sur l'habitat et les mœurs du), H. Lucas. . . . .	CLXXV
<i>Prinobius</i> (genus CXXXIV), <i>atropós</i> CXXXVI et CCXXX <i>Gaubilii</i> CXXXV et CCXXVIII, <i>Goudotii</i> CCXXX, <i>Myardi</i> CXXXVI et CCXXIX, <i>scutellaris</i> , A. Che- vrola. . . . . CXXX et CCXXVII	
<i>Prinobius Gaubilii</i> . A cette espèce doit être rap- porté le <i>Prinobius lethifer</i> , Guérin-Ménéville. .	CXCII
<i>Prinobius lethifer</i> (sp. nov.), L. Fairmaire CXXXVIII et CXLIX (Note sur les mœurs du), Lallemand. .	CXXXVII
<i>Pristonychus pyrenæus</i> (Note sur la rencontre en grand nombre du), Linder. . . . .	CXL
<i>Pristonychus Gougeletii</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. .	CLI
<i>Pristonychus Jacquelinii</i> (sp. nov.), Boieldieu. . .	461
<i>Pristonychus parviceps</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. .	270
<i>Prognatha quadricornis</i> (Note sur la larve du), Ogier de Baulny. . . . .	CCXIX
<i>Psylliodes algirica</i> et <i>Gougeleti</i> CCLX (sp. nov.), Allard. . . . .	CCLXI
<i>Psylliodes cucullata</i> , Illig. A cette espèce doit être rapportée la <i>Psylliodes vicina</i> , Boieldieu. Note à ce sujet, Allard. . . . .	CCXLI
<i>Psylliodes vicina</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	479
<i>Ptilium punctipenne</i> , L. Fairmaire. . . . .	32
<i>Pinus brunneus</i> trouvés dans des nids de pigeons (Note sur des), Girard. . . . .	CXX
Remarque à ce sujet, Tappes. . . . .	CXX
Pyrale à frange en guipure (Observations sur la manière de vivre de la), Doumerc. . . . .	LIV

## Q.

<i>Quedius brevipennis</i> , L. Fairmaire. . . . .	41
<i>Quedius buphthalmus</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Cyrtothorax Sallei</i> , A. Chevrolat. . . . .	v
<i>Quedius Kraatzii</i> (sp. nov.), C. Brisout de Barneville.	CCXXXI

## R.

<i>Reduvius stridulus</i> rare pour la faune française, C. Duméril. . . . .	CCXX
<i>Rhagonicha galiciana</i> (sp. nov.), Gougelet . . . . .	CCXXXVIII
<i>Rhynchites conicus</i> (Détails sur les mœurs du), Boisduval. . . . .	XCIV
<i>Rhynchites ruber</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CIV
<i>Rhyncalus angustus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	GLXIV
<i>Rhizotrogus suturalis</i> (Description du), H. Lucas. . . . .	XVIII
<i>Rhytidophlœus</i> (genus) 252, <i>albipes</i> , Coquerel. . . . .	253
<i>Rhytirhinus annulipes</i> . A cette espèce doit être rapporté le <i>Rhytirhinus humilis</i> qui n'en est qu'une variété, H. Lucas. . . . .	XCIX
<i>Rhytirhinus lævirostris</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	278
Ricins qui vivent sur les oiseaux (Sur le procédé ingénieux employé par Lyonnet, pour se procurer des parasites, et surtout des), C. Duméril.	CXX

## S.

<i>Sarcophaga albo-fasciata</i> 536, <i>madagascariensis</i> , J. Bigot. . . . .	535
<i>Sargus australis</i> 132, <i>flavipennis</i> 131, <i>glaucus</i> 134, <i>Hovas</i> , J. Bigot. . . . .	131
<i>Saturnia arrindia</i> et <i>cynthia</i> (Note sur les résultats de l'hybridation des), Guérin-Méneville. . . . .	XLVI
Remarques au sujet de cette note, Aubé. . . . .	XLVIII

<i>Saturnia carpini</i> remarquables par l'abondance de soie dont ils sont entourés (Note sur des cocons de), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CLXIX
<i>Satyra eudora</i> ♂ dont les quatre ailes sont marquées régulièrement de taches blanches (Note sur un), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CCXXII
<i>Scolopendrella notacantha</i> (Remarques sur la), H. Lucas. . . . .	CCXXIII
<i>Scotolemon</i> (genus novum), <i>Lespesii</i> (Note relative au), H. Lucas. . . . .	CCLXII
<i>Scydmaenus distinctus</i> (sp. nov.), Tournier. . . . .	XCVII
<i>Scydmaenus Pandellei</i> , L. Fairmaire. . . . .	33
<i>Scydmaenus semi-punctatus</i> CCXXXVI, <i>subcordatus</i> L. Fairmaire. . . . .	CCXXXV
<i>Segestria florentina</i> (Note sur la mue et sur le changement de couleur que subissent dans cet état les mandibules de la), H. Lucas. . . . .	CXXXII
Session extraordinaire tenue à Clermont-Ferrand (Rapport sur la), E. Martin. . . . .	647
<i>Sybilla</i> (genus) 487, <i>Cœmeterii</i> 487, <i>integra</i> 488, <i>flavo-signata</i> , L. Fairmaire. . . . .	489
<i>Silaria Mulsanti</i> (sp. nov.), C. Brisout de Barneville. . . . .	CCXXXIV
<i>Silpha nigrita</i> (sur une particularité des mœurs du), Desbrochers des Loges. . . . .	CCLIX
<i>Sirex</i> en Europe (Combien existe-t-il d'espèce de)? Lettre de M. Dahlbon à M. Sichel. . . . .	LXXXIII
<i>Sphingnotus</i> . A ce genre doit être rapporté celui de <i>Pascoea</i> , A. Chevrolat. . . . .	v
<i>Sphinx convolvuli</i> (De l'action de la Benzine sur les muscles des ailes chez les), Girard. . . . .	CCXX
Remarques à ce sujet, Boisduval, Al. Laboulbène. . . . .	CCXXI et CCXXII
<i>Sphinx ligustri</i> se nourrissant de feuilles de <i>Pau- lownia</i> (Note sur les chenilles du), Villeneuve. . . . .	CLIX
<i>Sphodrus</i> (genus 22) <i>algerinus</i> 22, <i>australis</i> 22, <i>la-</i>	

<i>tebricola</i> , L. Fairmaire . . . . .	23
<i>Stenorhopalus gracilis</i> , L. Fairmaire. . . . .	502
<i>Stenopterina femorata</i> 551, <i>zonata</i> , J. Bigot. . . . .	551
<i>Stenus muscorum</i> 42, <i>oreophilus</i> , L. Fairmaire. . . . .	43
<i>Sthelenus</i> (genus novum) 621, <i>ichneumoncus</i> , L. Buquet . . . . .	622
<i>Stomoxys geniculatus</i> , J. Bigot. . . . .	537
<i>Stenia clathrata</i> (Sur une variété remarquable de la), F. Rattet. . . . .	559
<i>Strophosomus lineolatus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	civ
<i>Syrichthys Andromedæ</i> (Note géographique sur le), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CCXLIII
<i>Syritta albifacies</i> 439, <i>flavopicta</i> 440, <i>leucopleura</i> , J. Bigot . . . . .	437
<i>Syrphus annulipes</i> 436, <i>natalensis</i> , J. Bigot. . . . .	435

## T.

<i>Tabanus albipectus</i> 125, <i>obscurestigmatus</i> , Bigot. . . . .	126
<i>Tachyporus meridionalis</i> , L. Fairmaire. . . . .	40
<i>Tachyusa forticornis</i> , L. Fairmaire. . . . .	36
<i>Talasius Douei</i> (Note sur le), L. Buquet. . . . .	CXXXVIII
<i>Talœpora nana</i> 522, <i>pusilla</i> , L. Fairmaire. . . . .	521
<i>Teretrius picipes</i> considérée comme parasite des <i>Xylopertha</i> (Larve du), Leprieur . . . . .	CXCHII
<i>Teretromyia</i> (genus novum) 416, <i>corthurnata</i> , J. Bigot . . . . .	417
<i>Theridium malmignatha</i> (Note sur le), Lareynie. . . . .	284
<i>Thylacites insidiosus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CLI
<i>Tillomorpha lineoligera</i> 503, <i>myrmicaria</i> , L. Fairmaire . . . . .	503
<i>Timarcha insignis</i> (sp. nov.), Guérin-Méneville. . . . .	CXCI
<i>Tipula brunnea</i> (sp. nov.), J. Bigot. . . . .	121

<i>Tomicus decolor</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	473
<i>Tomicus decolor</i> (Note sur le), Aubé. . . . .	CCXL
<i>Tragocephala amabilis</i> ♀. A cette espèce doit être rapportée la <i>Tragischoschema gracilicornis</i> , qui n'en est que le ♂. A. Chevrolat. . . . .	v
<i>Trechus amplicollis</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	CXLIX
<i>Triodonta cribellata</i> (sp. nov.), L. Fairmaire. . . . .	277
<i>Trochoideus Desjardinsii</i> , C. Coquerel. . . . .	256
<i>Trypopytys phœnicis</i> , L. Fairmaire . . . . .	53
<i>Tychus Jacquelinii</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	463

## V.

<i>Vanessa urticæ</i> ♂ entièrement albinos (Note sur une), Bellier de la Chavignerie. . . . .	CCXXII
Ver à soie de l'Aylanthe ou Vernis du Japon en Europe (Note sur l'introduction et l'acclimatation du nouveau), Guérin-Méneville. . . . .	CCXCVI
Vers à soie exotiques dans la grande culture (Sur les essais tentés pour introduire les), Guérin-Méneville . . . . .	CX
<i>Volucella obesa</i> , J. Bigot. . . . .	431

## X.

<i>Xantholinus Cordieri</i> (sp. nov.), Boieldieu. . . . .	464
<i>Xanthosphœra</i> (genus novum) 29, <i>Barnevillii</i> , L. Fairmaire . . . . .	30
<i>Xyletinus sanguineo-cinctus</i> (sp. nov.), L. Fairmaire . . . . .	CV
<i>Xylina exoleta</i> (Sur la longévité de la), Girard. . . . .	CCXXI
Remarque à se sujet, Boisduval. . . . .	CCXXII

Y.

<i>Yponomeuta cognatella</i> (1) (Sur les dégâts causés par la chenille de l'), H. Lucas. . . . .	CXV
<i>Ysopogon parvulus</i> , J. Bigot. . . . .	427

Z.

<i>Zygæna Ramburi</i> (note géographique sur la), Bel-lier de la Chavignerie. . . . .	CCXLIII
---	---------

(1) Et non *ovonymella*, par erreur typographique.



II.

---

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

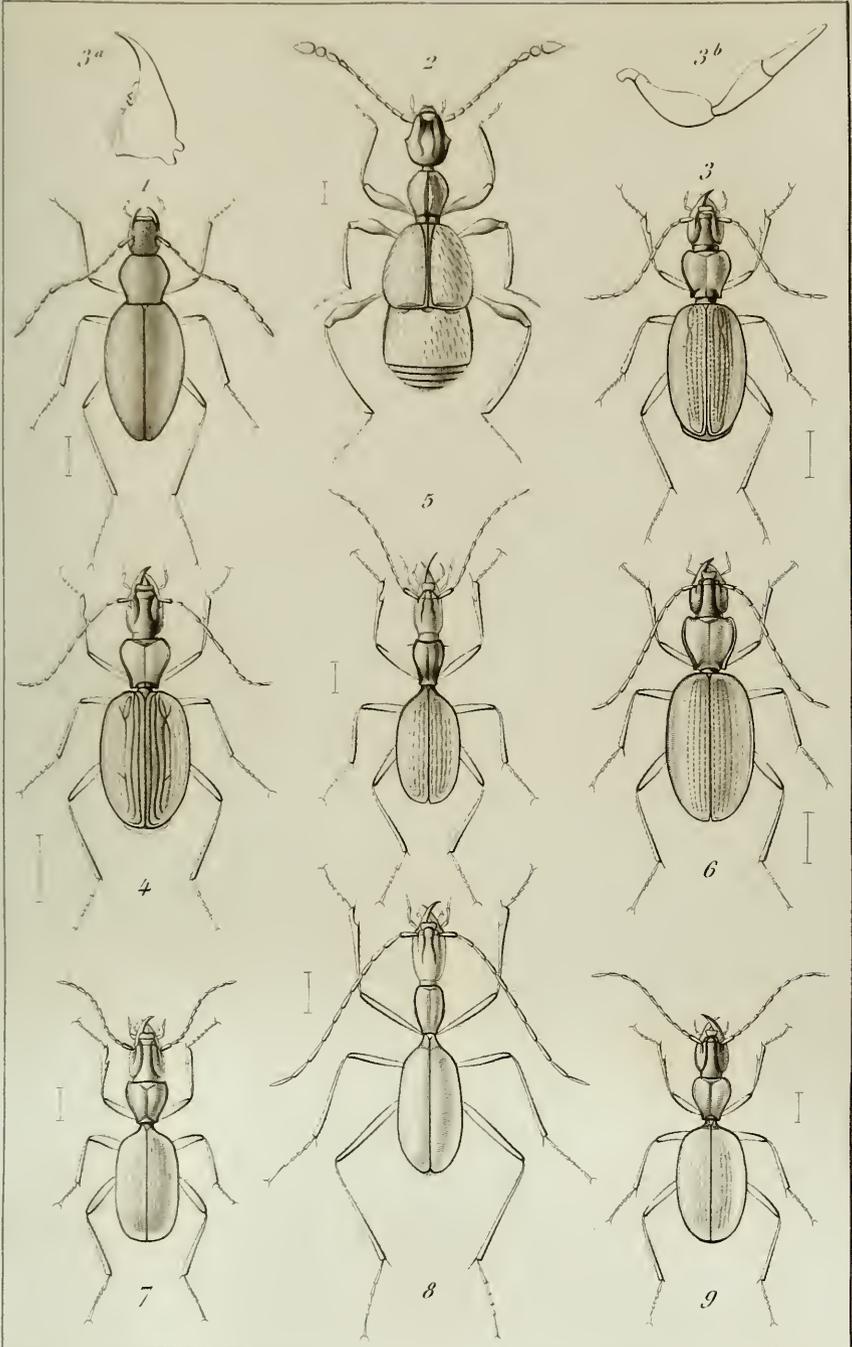
---

Amyot. De la Nomenclature entomologique. . . . .	571
Bellier de la Chavignerie. <i>Acidalia pallidata</i> . . . . .	111
Le même. Observations sur les Lépidoptères des Basses-Alpes . . . . .	177
Bigot (J.). Essai d'une classification générale et synop- tique des Diptères ( <i>Raphidi</i> et <i>Dolichopodi</i> ). . . . .	201
Le même. Diptères de Madagascar. 1 <sup>re</sup> partie 115, 2 <sup>e</sup> partie 415, 3 <sup>e</sup> partie. . . . .	533
Boieldieu. Descriptions d'espèces nouvelles de Coléop- tères. . . . .	462
Brisout de Barneville (Louis). Quelques Orthoptères des Basses-Alpes. . . . .	200
Bruand d'Uzelle. Essai monographique sur le genre <i>Coleophora</i> (1 <sup>re</sup> partie) . . . . .	375
Buquet (L.). Mémoires sur deux nouveaux genres de Longicornes et descriptions de plusieurs espèces nouvelles appartenant à cette famille. . . . .	619
Chaudoir. Monographie du genre <i>Colpodes</i> . . . . .	287
Coquerel (C.). Quelques Coléoptères et Homoptères de Madagascar et de Bourbon. . . . .	239

Le même. Larve de la <i>Lucilia hominivorax</i> , et nouveau cas de mort produit par ce Diptère. . . . .	233
Le même. Note sur la larve de la <i>Megacephala Euphratica</i> . . . . .	615
Delarouzée. <i>Duvalius Raymondi</i> et <i>Amaurops gallicus</i> . . . . .	65
Desmarest (E.). Bulletin bibliographique. . . . .	CCLXV
Le même. Bulletin entomologique des séances. 1 <sup>er</sup> trimestre, III. — 2 <sup>e</sup> trimestre, LIX. — 3 <sup>e</sup> trimestre, CXXIX. — 4 <sup>e</sup> trimestre . . . . .	CLVII
Doumerc. Observations sur les métamorphoses des Eulophes . . . . .	107
Fairmaire (L.). <i>Miscellanea entomologica</i> (3 <sup>e</sup> partie). . . . .	21
Le même. Notice nécrologique sur Ph. Lareynie, suivie d'observations sur les Coléoptères de l'île de Corse . . . . .	261
Fairmaire (L.) et P. Germain. Révision des Coléoptères du Chili ( <i>Cerambycidae</i> ). . . . .	483
Girard. Remarques sur l' <i>Astacus fluviatilis</i> . . . . .	137
Le même. Monographie des genres Crabe et Platycarcin et descriptions d'espèces récentes ou fossiles . . . . .	143 et 162
Le même. Nouvel <i>Hemerobius</i> ( <i>H. tri-maculatus</i> ). . . . .	163
Le même. Action de la Benzine chez certains Insectes. . . . .	172
Guenée. Note monographique et rectificative sur un groupe du genre <i>Morpho</i> . . . . .	365 et 369
Laboulbène (Al.). Examen anatomique de deux <i>Melolontha vulgaris</i> trouvés accouplés et paraissant du sexe mâle. . . . .	567
Le même. Note sur une monstruosité de l' <i>Oryctes Silenus</i> . . . . .	645
Lareynie. Remarque sur le <i>Theridium malmignatha</i> . . . . .	284

Linder. Trois espèces nouvelles d' <i>Anophthalmus</i> . . .	71
Lucas (H.). Note sur les mouvements que la chenille de la <i>Carpocapsa Deshaisiana</i> imprime aux graines d'un Euphorbe du Mexique dans lesquelles elle se métamorphose . . . . .	561
Le même. Quelques remarques synonymiques sur les <i>Dasysterna hirticollis</i> et <i>unicolor</i> , et Descriptions de plusieurs nouvelles espèces de cette coupe générique qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique. . . . .	445
Le même. Remarques sur la propriété que possède la larve de l' <i>Embia mauritanica</i> de sécréter une matière soyeuse destinée à construire des fourreaux dans lesquels elle subit ses divers changements de peau. . . . .	441
Martin (Em.). Rapport sur la session extraordinaire tenue à Clermont-Ferrand en juin et juillet 1859. .	647
Reiche (L.). Notes synonymiques sur le 5 <sup>e</sup> volume de l' <i>Handbuch der Entomologie</i> de M. Burmeister (Lamellicornes, Xylophiles). . . . .	5
Le même. Quelques Coléoptères des Basses-Alpes. .	194
Le même. Notes sur la nomenclature entomologique.	607
Le même. Notes entomologiques sur divers Coléoptères. . . . .	637
Signoret (V.). Monographie du genre <i>Corizus</i> . . . .	75



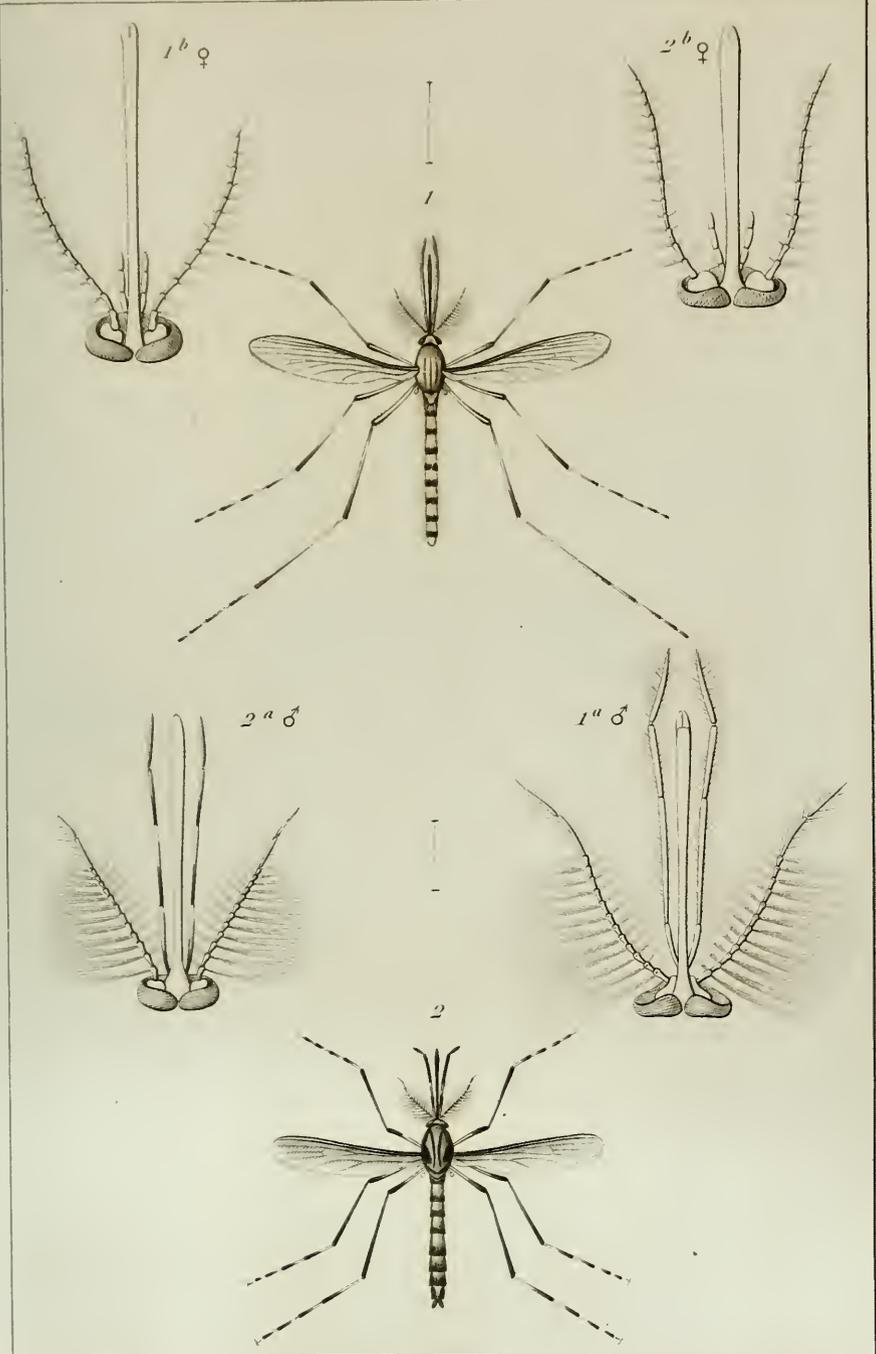


J. Migneaux sc.

Rebuffet sc.

- |  |   |
|--|---|
| 1. <i>Pholeuon Querilhaci</i> . Lespès.  | 5. <i>Anophtalmus Pandellei</i> . Linder. |
| 2. <i>Amaurops gallicus</i> Delaroussée. | 6. " <i>Chilianii</i> . Fairm.            |
| 3. <i>Duvulius Raymondi</i> Delar.       | 7. " <i>oreinus</i> . Lind.               |
| 4. <i>Anophtalmus Doriv</i> Fairm.       | 8. " <i>crypticola</i> . Lind.            |
| 9. <i>Anophtalmus gallicus</i> . Delar.  |   |



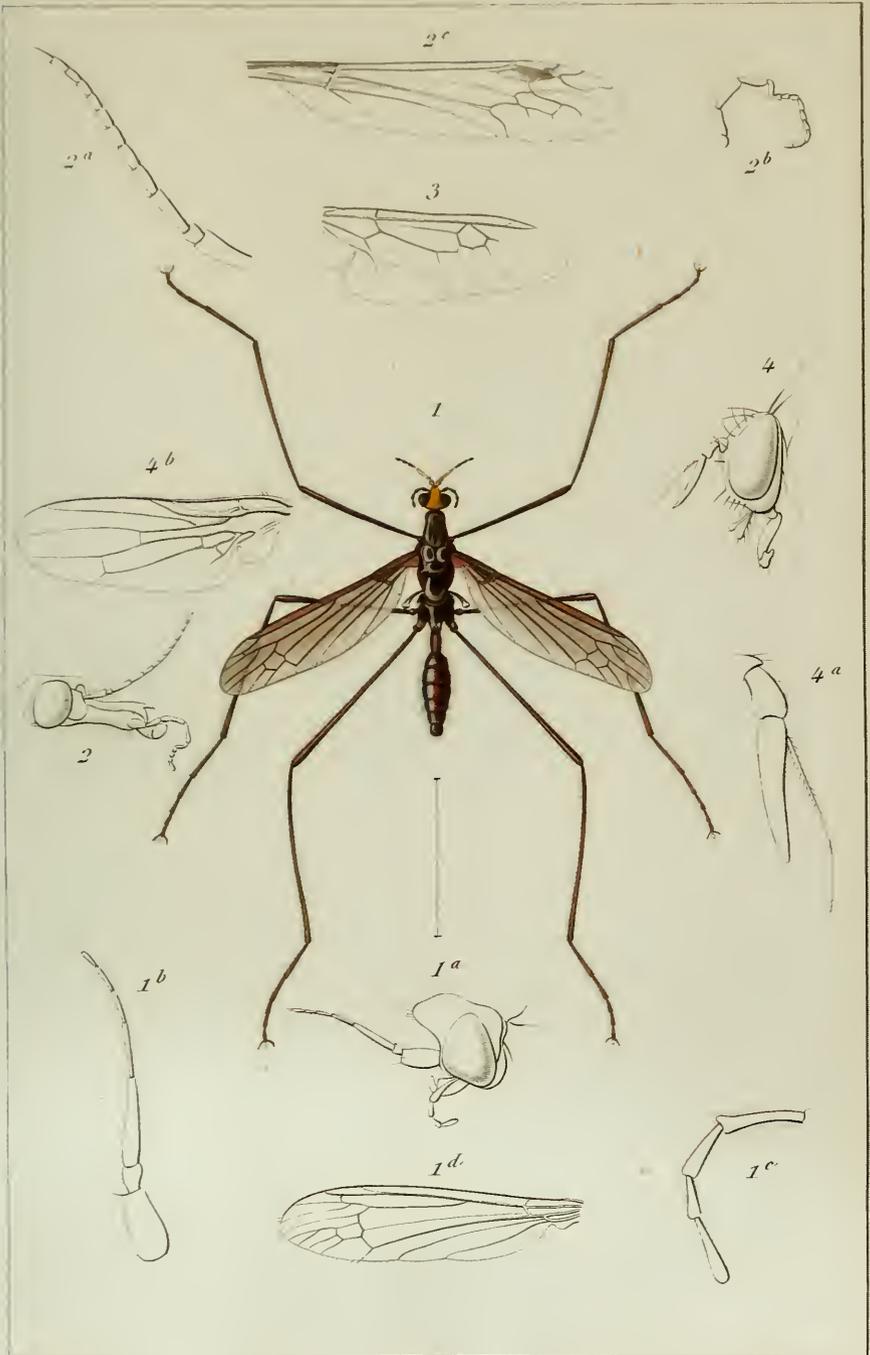


Ch. Coquerel p.<sup>t</sup>

Rebuffet sculp.

1. *Culex anxifer*. ♂    2. *Culex insatiabilis*. ♂  
 1<sup>a</sup> tête . ♂            2<sup>a</sup> tête . ♂  
 1<sup>b</sup> tête . ♀            2<sup>b</sup> tête . ♀





Nicolet pinx.

Rebuffet sculp.

1. *Physcraania obscura*.

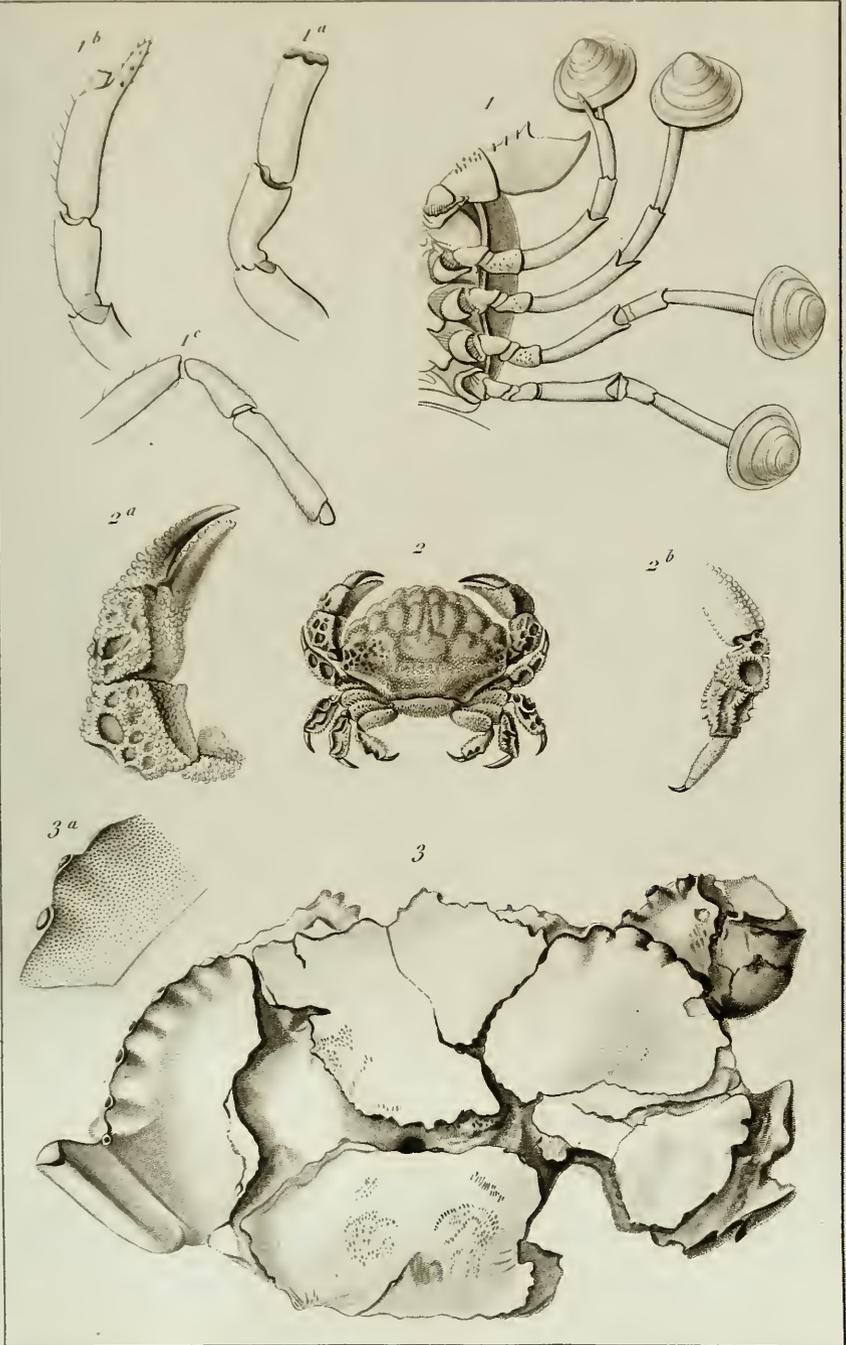
1<sup>a</sup> tête. 1<sup>b</sup> Antenne. 1<sup>c</sup> palpe. 1<sup>d</sup> aile.

2. *Tipula brunnea* (tête). 2<sup>a</sup> Antenne. 2<sup>b</sup> palpe. 2<sup>c</sup> aile.

3. *Odontomyia limbifacies* (aile). 4. *Lauracanthis barbipes*. (tête).

4<sup>a</sup> Antenne. 4<sup>b</sup> aile.



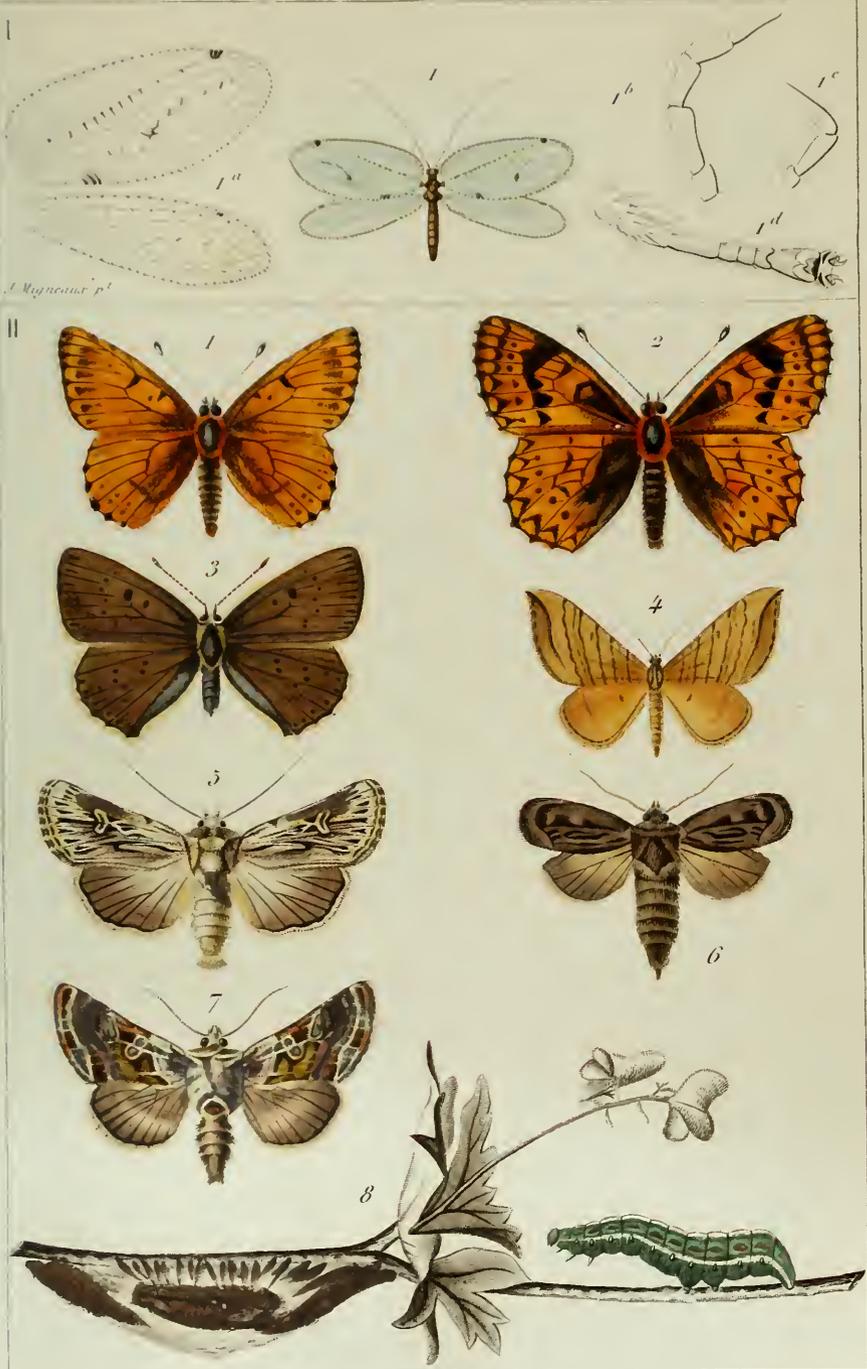


J. Meignaux del.

Rebuffet sc.

1. *Astacus fluviatilis* et *Cyclops fontinalis*.  
2. *Cancer fossulatus* Girard. 3. *Platyecarcinus Bervillei* Girard.





F. Bellier et J. Migneaux p<sup>l</sup>

Herbiffet sculp.

I. *Hemerobius trimaculatus*, Girard

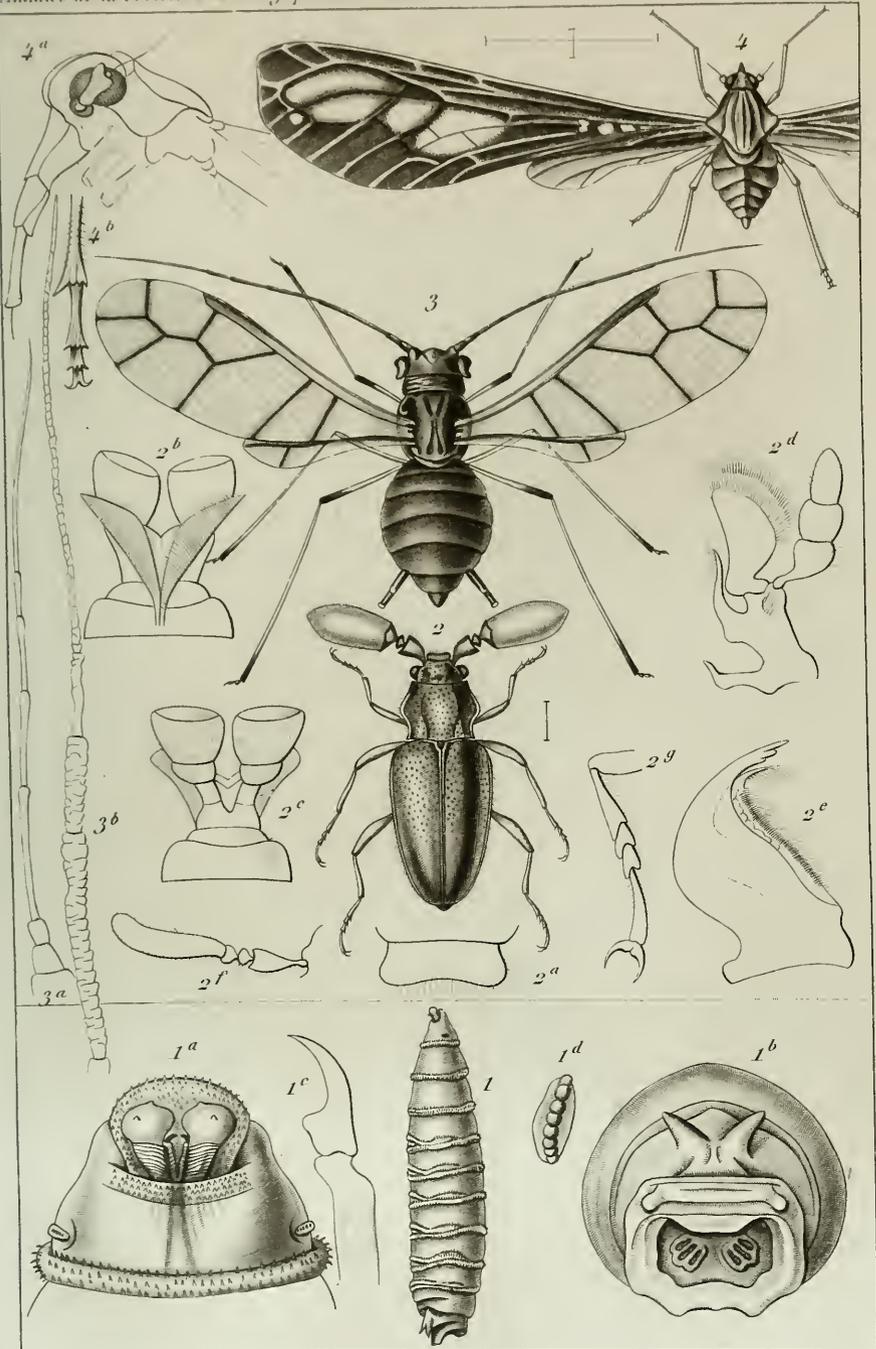
II. 1. *Argynnis pales* ♂ var. 5. *Agrotis Celsicola* ♂ (sp. nov).

2. " " ♀ var. 6. " *incurva* ♀

3. *Polyommatus Xanthe* ♀ var. 7. *Plusia Uralensis* ♂

4. *Anaitis lithoxyglata* ♂ 8. " " Larve et Cocon.



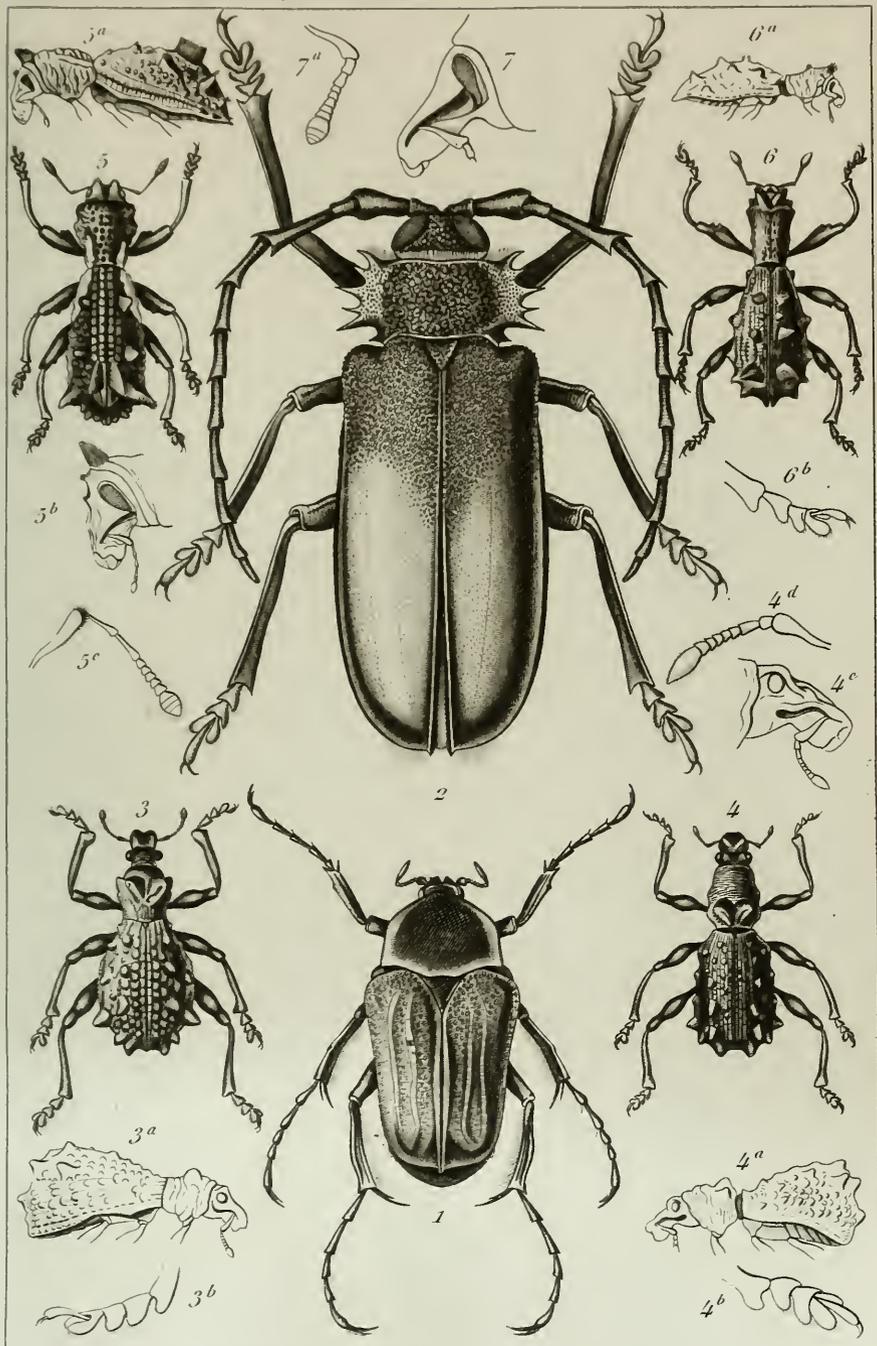


Ch. Coquerel pl.

Rebuffet sc

1. *Lucilia hominivorax*, Coquerel.
2. *Trochoideus Desjardinsii*, Guérin.
3. *Pentolonia nigronervosa*, Coq.
4. *Deribia Signoreti*, Coq.



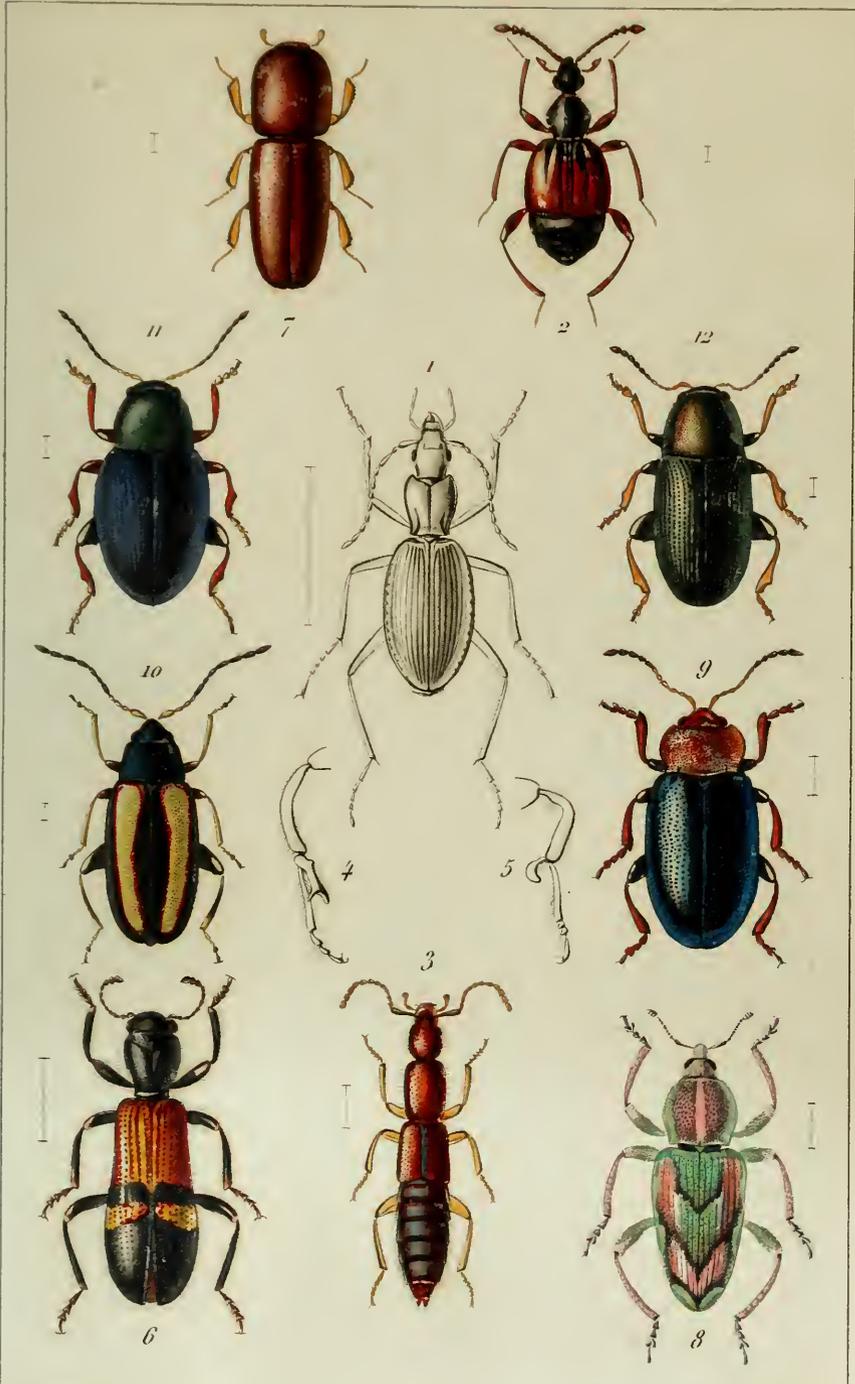


Ch. Coquerel p<sup>l</sup>

Robuffet sc.

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>Paruchilia</i> <i>Leroyi</i> . Coq. | 4. <i>Holonychus</i> <i>camelus</i> . C.            |
| 2. <i>Hoplideres</i> <i>aquilus</i> . C.  | 5. <i>Lithinus</i> <i>humeralis</i> . C.            |
| 3. <i>Holonychus</i> <i>saxosus</i> C.    | 6. " <i>nivens</i> . C.                             |
|   | 7. <i>Rhytidophleus</i> <i>albipes</i> . Oliv. Sch. |



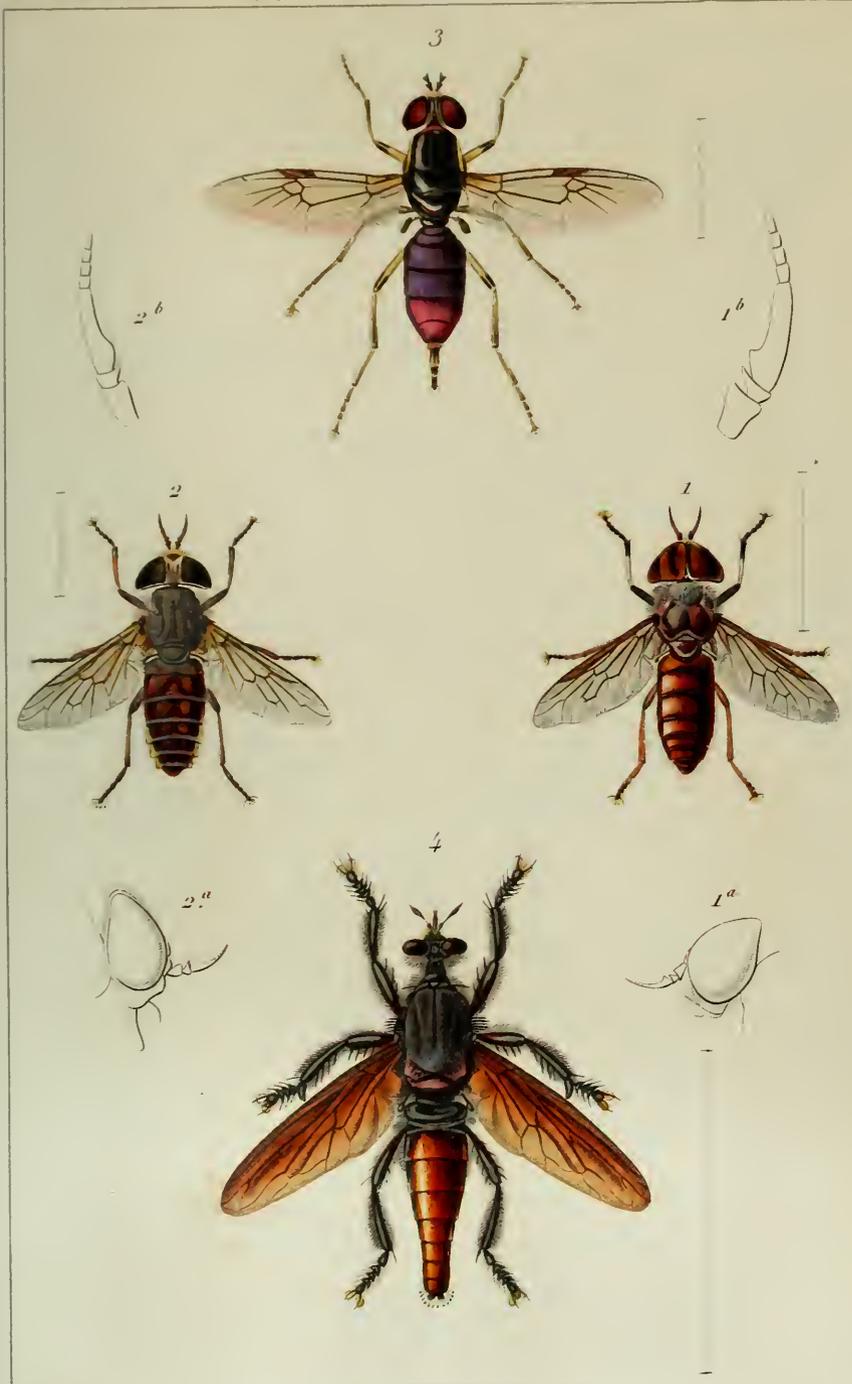


J. Maigneur del et p<sup>s</sup>

Rebuffet sculp.

- |                                      |                              |                                 |
|--------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| 1. <i>Pristonychus Jacquelinii</i> . | 5. " <i>acutatus</i> .       | 9. <i>Haltica discrepens</i> .  |
| 2. <i>Tychus Jacquelinii</i> .       | 6. <i>Opilus Mimonti</i> .   | 10. " <i>variipennis</i> .      |
| 3. <i>Cryptobium Jacquelinii</i> .   | 7. <i>Tomicus decolor</i> .  | 11. <i>Plectrocelis obesa</i> . |
| 4. <i>Enicopus Bouvoulouiri</i> .    | 8. <i>Coniatus Mimonti</i> . | 12. " <i>balanomorpha</i> .     |



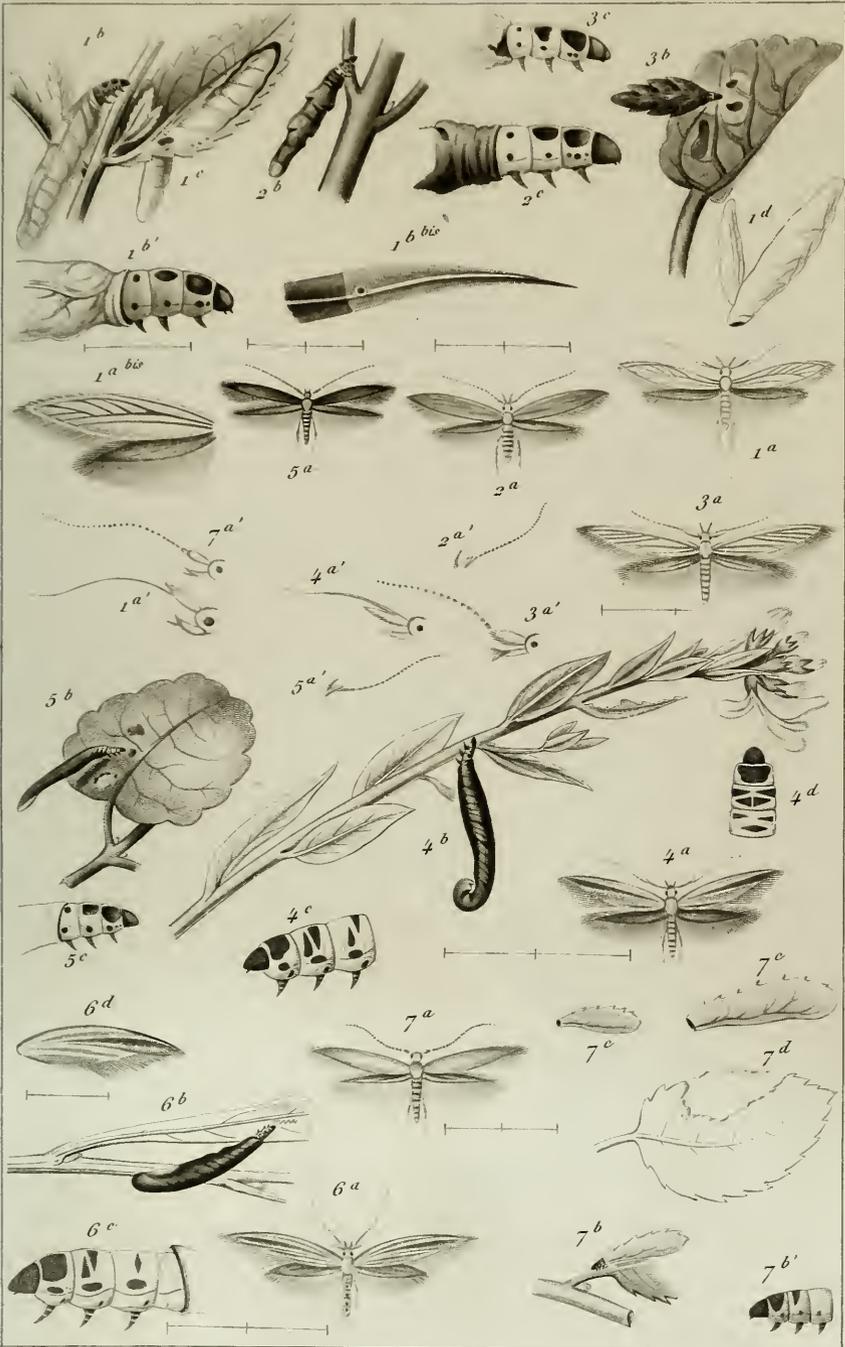


Vicolet pinx.

Rebuffet sculp.

1. *Tabanus obscure stigmatus* ♂.    2.<sup>a</sup> *Tabanus albipectus*. tête.  
 1.<sup>a</sup> tête.    2.<sup>b</sup> antenne  
 1.<sup>b</sup> antenne.    3. *Sargus australis* ♀  
 2. *Tabanus albipectus* ♀.    4. *Microstylum ciliipes* ♀.



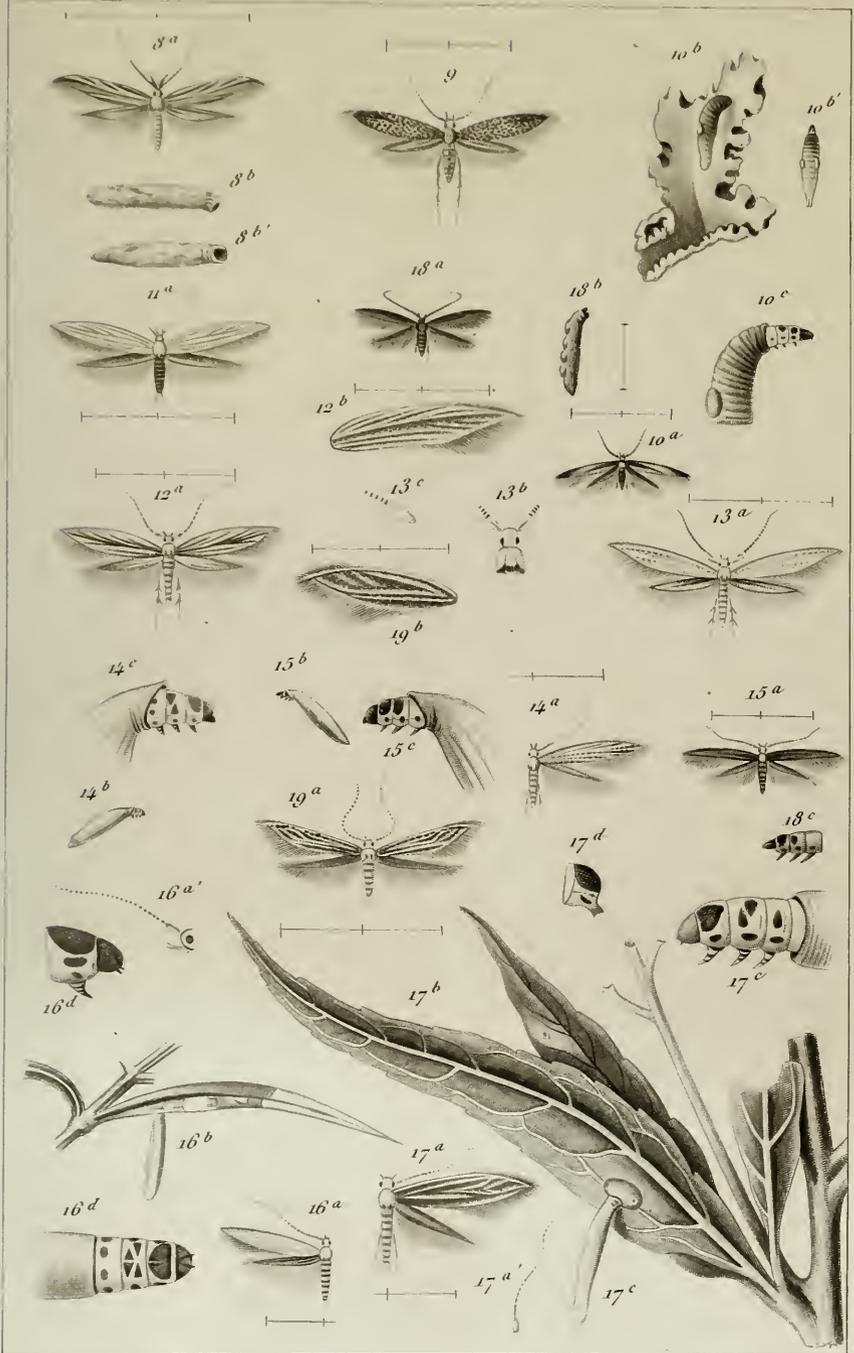


Briant d'Uelle del.

Rebuffet sculp.

Genre *Coleophora*. Pl. I.



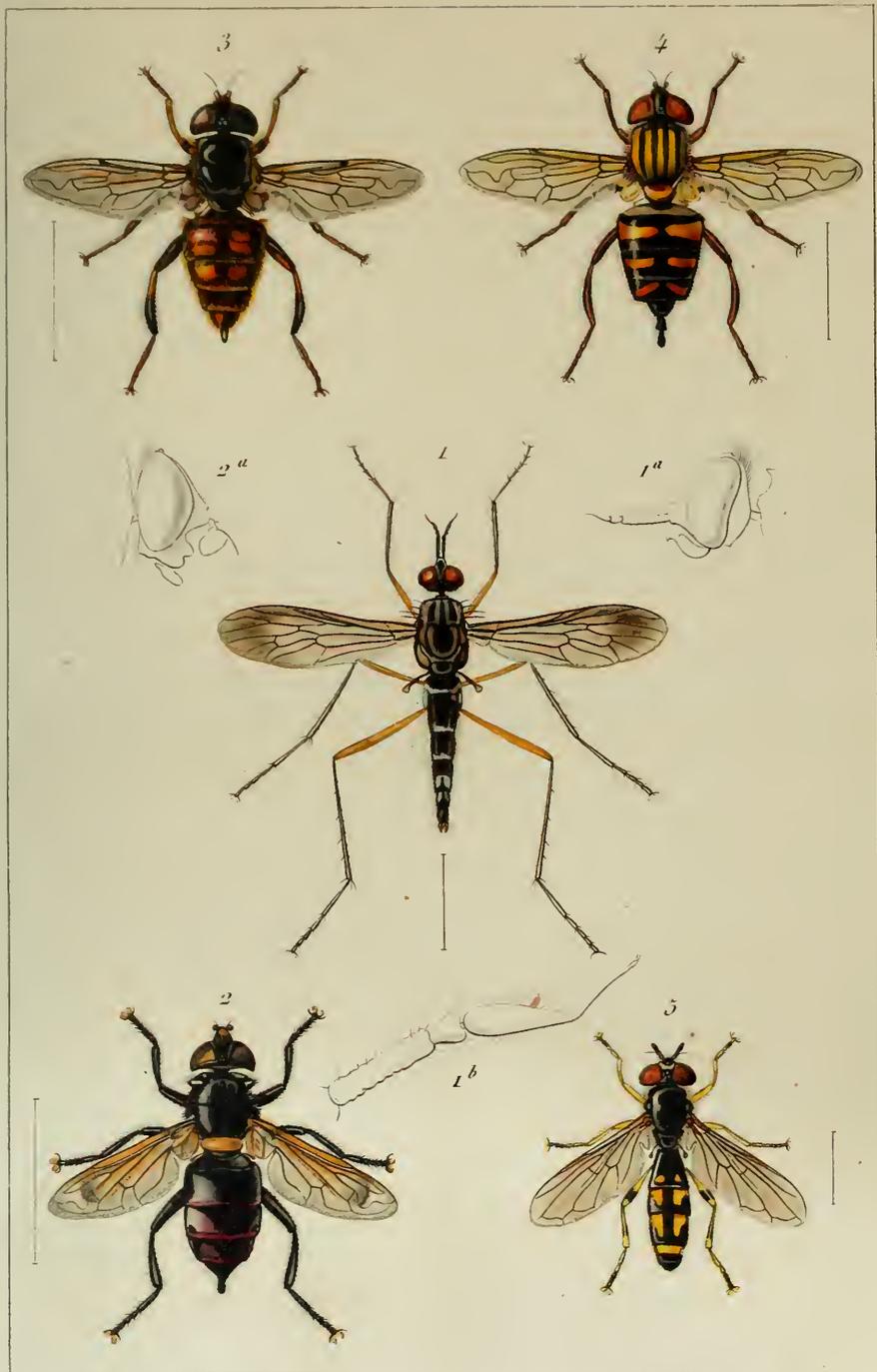


Bruand d'Uelle del.

Robuffet sculp.

Genre Coleophora. Pl. II.



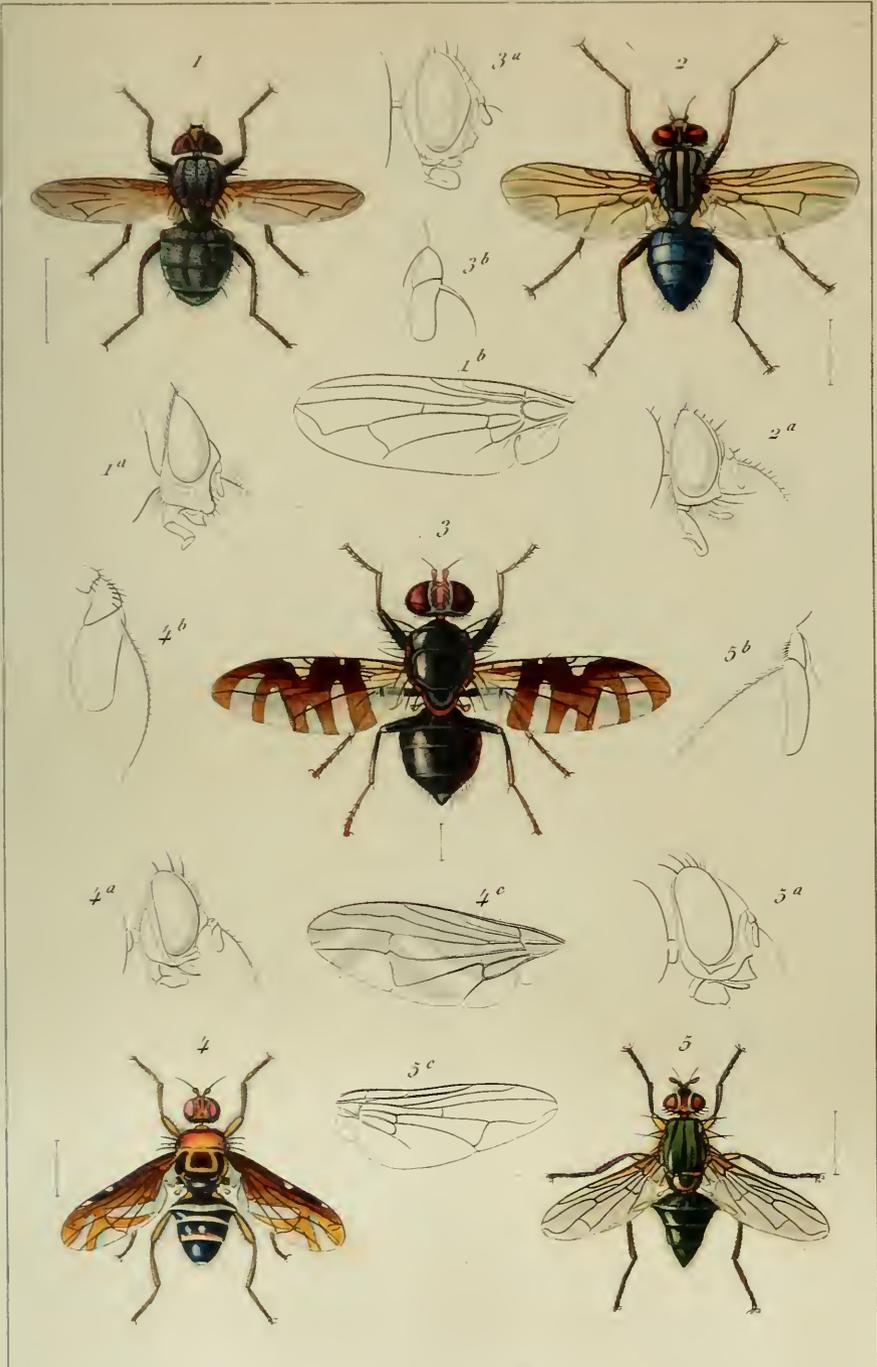


Nicolet p<sup>er</sup>scr

J. Migneaux sculp

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 1. <i>Anabarhynchus variegatus</i> , ♀.      | 2. <i>Dolichomerus nigrinus</i> , ♀. |
| 1 <sup>a</sup> tête. 1 <sup>b</sup> antenne. | 2 <sup>a</sup> tête                  |
| 2. <i>Eristalis capreus</i> , ♀.             | 4. <i>Eristalis sexvittatus</i> , ♀. |
| 5. <i>Syrphus annulipes</i> , ♀.             |                                      |



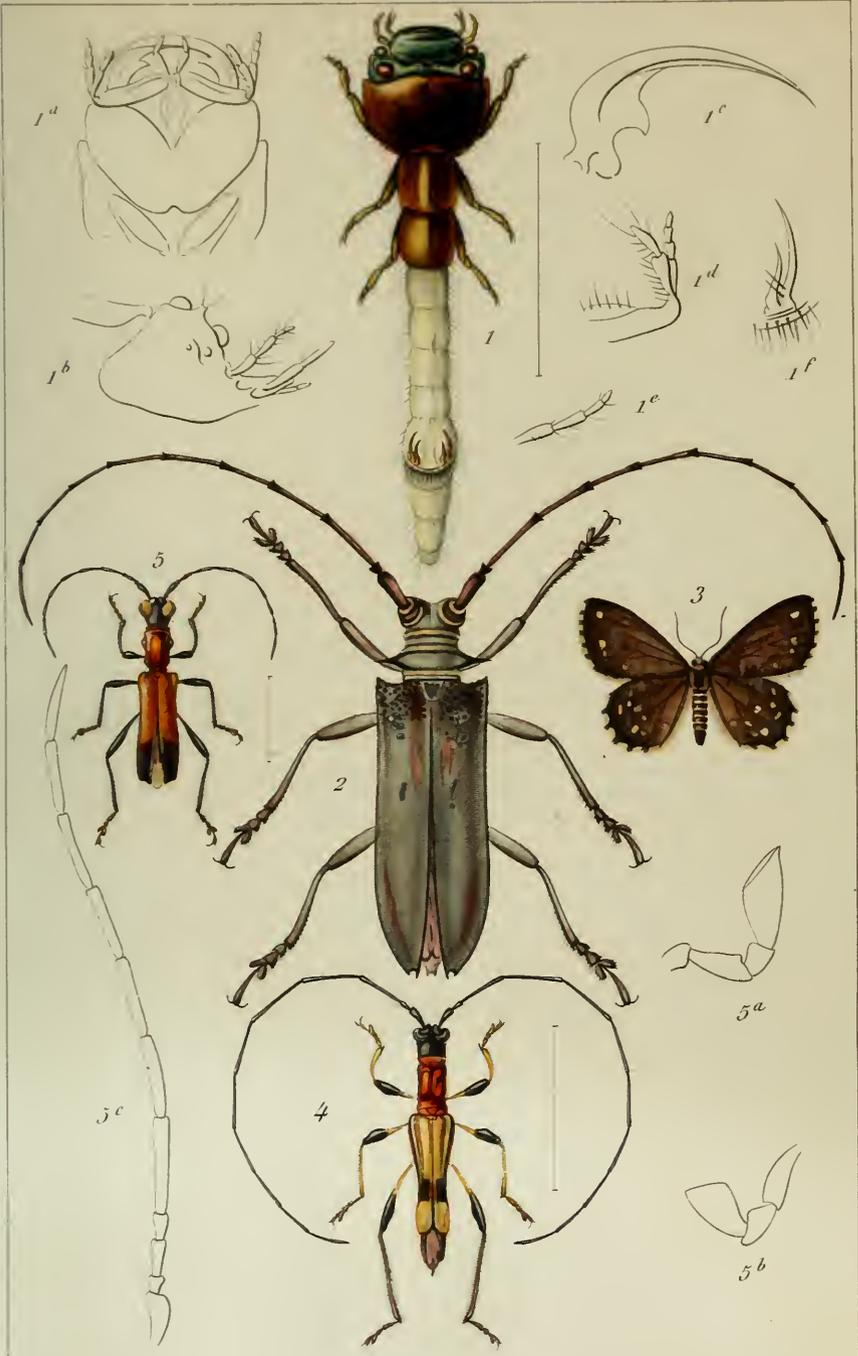


Nicolet pinx.

J. Migneaux sculp.

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>Cosmina cuprina</i> , ♂.            | 3. <i>Ortalis Sanctæ Mariæ</i> , ♀                                |
| 1 <sup>a</sup> tête. 1 <sup>b</sup> aile. | 3 <sup>a</sup> tête. 3 <sup>b</sup> antenne.                      |
| 2. <i>Aricia cærulea</i> , ♀.             | 4. <i>Oidemachilus Coquereli</i> , ♂.                             |
| 2 <sup>a</sup> tête.                      | 4 <sup>a</sup> tête. 4 <sup>b</sup> antenne. 4 <sup>c</sup> aile. |
|   | 5. <i>Elassogaster metallicus</i> , ♀                             |
|   | 5 <sup>a</sup> tête. 5 <sup>b</sup> antenne. 5 <sup>c</sup> aile. |





J. Mignaux sculp.

Imp. Houste, 5, r. Mignon, Paris.

1. *Megacephala cuphratica*, Oliv. (Coquerel pinx.)
3. *Strenia clathraria*, var. (Mignaux p<sup>s</sup>.)
2. *Apriona gracilicornis*, Buquet. (Kerjean p<sup>s</sup>.)
4. *Sthelenus Ichneumonius*, Bug. (Nicolet pinx.)
5. *Ovilus terminatus*, Bug.
- 3.<sup>a</sup> 5.<sup>b</sup> palpes maxill. et labial. 5.<sup>c</sup> antenne.



150

(25)

1018









Vol. 7. / 859

~~1514-53~~

Anderson (Munro)

9.12.56

~~2/868~~

~~5-78~~

Aug. 11, 1984

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00843 4326

**BHL**